

REVUE SUISSE

TOME DIXIÈME

REVUE SUISSE.

TOME DIXIÈME.

REVUE SUISSE

ET

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

TOME DIXIÈME.

Xme Année. — Vme de la Chronique.

NEUCHATEL

AU BUREAU DE LA REVUE SUISSE

RUE DU TEMPLE-NEUF

A LAUSANNE, CHEZ GEORGES BRIDEL, LIBRAIRE.

1847

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

LES CHANSONS LOINTAINES,

POÉSIES

PAR

JUSTE OLIVIER [1].

On peut éprouver quelque embarras à rendre compte des vers d'un ami, dans un journal surtout à la rédaction duquel tout le monde sait bien qu'il a une grande part. Mais le charme de cette poésie elle-même peut être assez puissant pour mettre un critique au dessus ou à l'abri de cette impression, fort naturelle d'ailleurs. Un plaisir en fait désirer un autre ; on veut dire ce qu'on a éprouvé ; on tient à être le porteur d'une bonne nouvelle, et c'en est une que celle de la première éclosion ou de l'entier épanouissement d'un talent neuf, original, inattendu, d'un vrai talent, en un mot, car un vrai talent est tout ce que je viens de dire. « C'est moi qui l'ai vu le premier, » crie l'enfant ; et volontiers ferais-je comme l'enfant ; mais je ne saurais ; je ne l'ai pas vu le premier : tout ce qui m'est permis, c'est de n'être pas des derniers à féliciter l'auteur.

Le féliciter seulement ! Ainsi point de critiques ? Certes il ne l'entend pas ainsi ; il m'en saurait peu de gré ; et c'est à lui, surtout,

[1] Un volume in-16 de 348 pages, imprimé par Bonamici, à Lausanne. Se vend à Lausanne chez Georges Bridel, à Paris chez A. Allouard, 10 rue de Seine ; à Neuchâtel et à Genève chez les principaux libraires ; prix 2 fr. 50 cent.

que j'ai à satisfaire en signalant les imperfections ou les écarts d'une poésie qui, se hasardant loin des routes connues, a pu s'égarer quelquefois.

Mais avant tout, qu'est-ce que cette poésie? Qu'est-ce, à ne considérer premièrement que les sujets qu'elle aborde, qu'est-ce qu'une poésie qui parcourt, en multipliant les intermédiaires ou les nuances, tout l'espace compris entre le *Voile de neige* et *le Temps s'en va*, entre l'*Egalitaire* et la *Chanson du Nigaud*? Je m'étonne peu des extrêmes; ils se font signe de loin, et s'attirent en se défiant: toute puissance, comme toute vérité, recèle une antithèse; et, dans le monde intellectuel et moral, toute étincelle jaillit d'un choc. Je m'étonne plutôt des milieux et de leur nombre. Or, nul talent n'en a plus que celui de M. Olivier. La multitude, en ces cas-là, se demande: « Où donc est-il chez lui? On n'a qu'un *chez-soi*. On peut passer par bien des lieux: on ne peut habiter partout. Où donc, M. Olivier, est votre domicile de droit? Est-ce à l'enseigne des *Coquins d'enfants*, ou de la *jeune Helvétie*, ou d'*Un petit roi*, ou de la *Mère du soldat*, ou de la *Reine du bal*, ou de la *Belle passant au soir*? » Simples que nous sommes! Toutes ces maisons où il descend, et que nous prenons pour des hôtelleries, sont des maisons à lui, chacune en tout temps meublée, chauffée et prête à le recevoir. Notre âme, à nous-mêmes, pauvres faiseurs de prose, notre imagination, si vous voulez, a plus d'une demeure. Elle est merveilleusement diverse et vagabonde; et vous vous étonneriez que la muse, qui a des ailes, changeât de domaine et de séjour! et vous vous étonneriez qu'elle vînt à vous avec une chevelure embaumée tantôt de la senteur des sapins et des chênes, tantôt de l'ambre des réduits opulents, tantôt du religieux encens qui fume dans les temples! Le même souffle ne fit-il pas, un jour, éclore Miranda, et le lendemain Richard III? On met des lyres dans les mains des poètes; mais la vraie lyre c'est le poète lui-même. On a même douté qu'il fût rien de plus qu'une lyre; et en vérité, si harmonieuse qu'elle fût, ce serait trop peu; mais tous, à des degrés différents, nous sommes des lyres; et celle que tient le poète, s'il en tient une, c'est nous.

Il faut le reconnaître: cette diversité ondoyante et prestigieuse fut, pendant la période classique, plus rare en France que partout ailleurs; et peut-être aujourd'hui, soit hasard soit système, est-elle partout plus commune qu'elle ne l'a jamais été. D'où vient

ceci ? La question est digne d'une réponse. Qu'on ne l'attende pas de nous. Notre attention appartient tout entière à l'auteur des *Chansons lointaines*. Nous cherchons à démêler les éléments constitutifs de sa poésie : c'est bien assez pour une fois.

Il y a dans l'âme poétique de M. Olivier, et probablement aussi dans son âme plus intérieure, dans son âme d'homme, un remarquable mélange de tristesse et de gaîté. Cette tristesse est bien de la tristesse ; on ne saurait la confondre avec la mélancolie ; cette gaîté à son tour est bien de la gaîté. Fort souvent on donne ce nom à la vive intuition du ridicule et au don périlleux de le faire étinceler : cette gaîté, qui n'est, dans bien des cas, que de la tristesse retournée, n'est point étrangère au talent de M. Olivier ; mais, outre cette gaîté triste, il a la gaîté gaie, celle des enfants, qui est la véritable ; car il en est de la gaîté comme de la poésie, quand l'une et l'autre sont vraies : la première rit de rien comme la seconde vit de rien. Une tristesse sérieuse et profonde s'allie chez l'auteur des *Chansons lointaines* avec cette gaîté d'enfant. L'une des teintes est plus prononcée que l'autre, et la tristesse du poète, attendrie bien souvent, et attendrissante, a quelquefois aussi les yeux arides et brûlants : ce qui empêche en ces moments que l'âme n'en soit accablée, c'est le caractère moral et spiritualiste qui ne manque nulle part à la tristesse de l'auteur ; c'est surtout sa foi et son espérance chrétiennes, cimes lumineuses où il monte en chantant, et d'où il domine les noires vapeurs de la terre.

La tristesse des *Chansons lointaines* est à la fois de tempérament et de réflexion. L'œil du poète a sondé l'abîme du cœur et l'abîme de la destinée, et le poète « en garde un douloureux effroi. » On sent qu'il y avait péril pour lui à regarder longtemps dans ce fond ténébreux, et quand on voit la main divine se poser sur cet esprit inquiet, on croit pouvoir dire : il était temps ! Au reste cette main ne s'était peut-être pas encore avancée, qu'une voix avait murmuré à l'oreille du poète ces douces paroles : « Mais la nature est là, qui t'invite et qui t'aime ! » La nature (et quelle nature ! la plus romantique si ce n'est la plus poétique du monde entier) l'avait, tout enfant, attiré et retenu sur son sein par ce langage muet et attendrissant qu'elle parle à tout le monde, et que si peu savent comprendre. Le séjour et quelque chose même du labeur des champs, en multipliant des rapports intimes, avait révélé au poète enfant mille de ces secrets que l'on ne devine pas

de loin, et dont l'imagination du laboureur serait toute parfumée, si le laboureur avait ce qu'il faut pour les recueillir, le loisir de la pensée et de la contemplation. Il fut donné à M. Olivier de respirer ces parfums, perdus pour l'habitant des campagnes, insaisissables à l'habitant des villes. Rare privilége dont il a tiré en tous temps le plus heureux parti. La nature, d'ailleurs, dont la puissance sur le cœur humain naît toujours de quelque association d'idées, est, pour M. Olivier, quelque chose encore de plus complexe que pour la plupart des poètes. Ce qu'il voit, ce qu'il aime en elle, ce n'est pas la nature seulement, c'est la famille, c'est la patrie, c'est tout un passé chéri. Au fond, il ne décrit, ni ne chante la nature en général, mais une certaine nature, de certains lieux. Ceux-là seuls, on le dirait, existent pour lui : son imagination ne s'emporte point au-delà. La nature ainsi individualisée est le lieu de ses souvenirs, la forme visible de la patrie, l'autel d'un peuple idéal, que, tour à tour, il évoque du passé, ou demande à l'avenir.

Toute contrée peut-être, a une signification particulière, un *motif*, comme chaque mélodie. Il faut savoir trouver ce chant que chante éternellement le pays aimé; il faut dire ce mot qui erre sur toutes les lèvres, sans pouvoir passer au-delà. Tout poète, on l'avoue, est un révélateur. M. Olivier, mieux que Rousseau, mieux que Byron, a révélé ce pays à lui-même. L'air maintenant est fixé, noté. Cette nature a désormais sa poésie dont quelques éléments flottaient dans l'air depuis long-temps, mais sans parvenir à former un tout. Les vers de notre poète national (ce titre lui est acquis) sont le seul commentaire de notre nature; et peut-être faut-il ajouter qu'un séjour sur les bords de notre Léman est le commentaire indispensable des vers de M. Olivier. Ils peuvent bien, tant la couleur en est vraie, faire pressentir à l'étranger le pays de Vaud; on aura, de loin, le sentiment d'une nature, d'une vie, d'une poésie des monts, de l'air et des eaux, tout individuelles; ce qui en est gracieux, triste ou sublime, sera sublime, gracieux ou triste à sa manière, avec des tempéraments qu'on sent et qu'on n'exprime pas. C'en est assez pour goûter, même à distance, et pour comprendre jusqu'à un certain point ce pays dont M. Olivier a fait un être; mais pour nous, dont ce pays est le berceau, et qui, téméraires peut-être, en avions fait dans notre pensée le lieu de notre dernier sommeil, que ne nous dit point cette poésie, qui

réfléchit notre patrie au physique et au moral, avec une idéale fidélité, aussi pure que brillante, aussi touchante que poétique!

Le pays donc, le pays idéal, voilà le point de départ ou le rendez-vous des pensées de notre poète. Mais ce patriotisme n'est pas de l'extase, c'est bien du patriotisme; c'est mieux encore, puisqu'il se rattache à des convictions qui ne permettent point au cœur de se laisser emprisonner dans aucune affection particulière. La muse de M. Olivier est plus humaine encore qu'helvétique. Si une seule nature a captivé ses regards, s'il a pu même, sans trop d'exagération, mettre sur d'autres lèvres que les siennes ce refrain tant soit peu exclusif :

Nous n'aimons, nous n'aimons
Que nos flots et nos monts,

son cœur n'est pas tout entier à la famille et à la patrie, et l'on croit pouvoir dire que ce qu'il y a de plus beau dans les *Chansons lointaines* se rattache à un ordre de pensées et d'affections plus élevé encore. Dans des tons bien divers, *Le temps s'en va*, les *Marionnettes*, *le Père et le Fils*, le *Chant d'un Egalitaire* priment sur tout le reste du recueil. Les lecteurs de ce journal connaissent l'*épopée* des *Marionnettes*, dans laquelle le plus puéril des refrains de nourrice entraîne dans les siècles et dans les cieux, comme une tempête de Dieu, les plus grandes et les plus chétives existences. Mais la *Revue Suisse* n'a pas eu les plus graves confidences du poète, puisqu'il ne lui a pas fait part de ces vers d'une majesté à la fois redoutable et rassurante.

Voici trois jours que des flots de nuages,
Brumeux déluge, engloutissaient l'azur;
Mais comme un vol d'aigles aux blancs plumages
Les monts enfin planent dans le ciel pur :
Ainsi le Temps, brouillard au vent funeste,
Voile où se perd l'immortelle beauté,
Le Temps s'en va, mais l'Eternité reste,
L'Eternité, l'Eternité !

Plus de chansons, plus de couples fidèles
Dans le tilleul, chauve comme un vieillard !
Au bord du toit, déjà les hirondelles
Forment leurs rangs et sonnent le départ.
Toujours montant vers le portail céleste,
Traînant au seuil le Monde épouvanté,
Le Temps s'en va, mais l'Eternité reste,
L'Eternité ! l'Eternité !

Ailleurs, sur un mode non moins grave, mais plus intime et plus tendre, et comme à demi-voix, le poète nous parle de Celui dont le nom, sous-entendu par respect, n'en est pas moins, secrètement, au terme de toutes ses pensées. C'est *à un parfait ami* qu'il adresse les vers suivants :

Malgré la mort, malgré la vie,
Je veux te suivre et t'adorer;
Malgré moi-même et ma folie,
Je me sens vers toi soupirer,

Tu me retiens, tu me captives
Quand je m'égare ou me distrais;
A travers mes larmes furtives
Quand je suis seul, tu m'apparais.

L'éclair, sondant la nuit profonde,
Est moins perçant que ton regard;
L'orbe riant du vaste monde
M'embrasse moins de toute part.

L'oiseau qui seul se fait entendre,
Quand la nuit tout dort sous les bois,
M'appelle d'une voix moins tendre
Que dans mon cœur ne fait ta voix.

Elle me dit : je t'aime, écoute !
En moi tu peux tout retrouver.
Pourquoi me fuir ? pourquoi ce doute ?
Hors moi qui peut donc te sauver ?

Je t'aime plus qu'on n'aime un frère;
Tu sais ma demeure et mon nom.
Brise le nœud qui m'est contraire
Et jamais ne me redis : non.

Ne me crains plus, sois-moi fidèle.
Je suis sans cesse à ton côté :
Mais, pour me suivre, garde une aile,
Car j'habite l'Eternité.

Dans le *Chant d'un Egalitaire*, le poète n'a pas craint de provoquer une comparaison périlleuse en rappelant par un mot le *Chant du Cosaque*. Tout le monde au reste en eût fait le rapprochement ; et nous osons dire que le disciple ne sort pas sans honneur de cette lutte avec le maître. Que cette barbarie et cette logique d'une secte farouche sont profondes l'une et l'autre ! Que

l'auteur a bien su peindre le féroce enthousiasme de cette impiété qui croit en soi et de cet athéisme qui s'adore ! Que la pensée du communisme, ce moderne Attila, qui, cette fois, du centre de l'Europe civilisée, convoque partout ses bandes cachées, que cette pensée est résumée dans ses vers avec une effrayante fidélité ! Qu'il y a, tout ensemble, de philosophie et de poésie dans cette formidable gradation d'idées ! et que le style, tout fulgurant de métaphores vives et sauvages, est bien proportionné au sujet ! Les connaisseurs ont dû remarquer cette strophe :

Disparaissez, monuments d'un autre âge !
Ne soyez plus que des lieux désolés
Où le renard, curieux et sauvage,
Se montre seul sur nos murs écroulés.
De salle en salle il erre, il se hasarde,
Par la fenêtre, ouverte au vent du nord,
Passe la tête, et longuement regarde.....
Egalité, fraternité..... la mort !

Mais, connaisseur ou non, qui n'a tremblé d'horreur en lisant les vers suivants, simple traduction d'une infernale prose que chacun connaît :

Fraternité ! ton jour enfin se lève.
De quel rayon il éblouit l'éther !
Rayon de pourpre ; on dirait un long glaive
D'où le sang coule et dégoutte dans l'air.
Embrassons-nous, plus de pensers contraires ;
Etablissons l'universel accord !
Fraternisons en étouffant des frères !
Egalité, fraternité.... la mort !

La liberté, dépouillant tous ses voiles,
Se montre enfin belle et nue à nos yeux,
Escaladant le palais des étoiles,
Frappant du pied sur le trône des cieux.
Dernier tyran, qui de saints et d'apôtres
Tiens là ta cour, tremble aussi dans ton fort ;
Vieux roi du ciel, tombe comme les autres !
Egalité, fraternité..... la mort !

Heureusement, et nous l'avons dit, la muse a des ailes. Vous la croyez encore à vos côtés, foulant avec vous, de ses pieds délicats, un sol brûlant et ensanglanté, que la voilà tout près des bleus sommets, tout près des cimes d'albâtre, hautes solitudes où le re-

gard aspire, ciel terrestre qui fait comprendre la fable de l'Olympe, et où se réfugient nos rêves, à nous qui vivons à leurs pieds. Comment vit-on ailleurs, loin du pays des montagnes ? Qu'est-ce qu'une patrie qui n'a ni ce bleu miroir, ni ces remparts aériens, ni cette harmonie nuancée des flots et des cieux ? Est-ce un pays, cela ? C'est un lieu, un emplacement, rien de plus. Ainsi pensons-nous, nous autres Vaudois : à tort peut-être ; mais, grâces à l'habitude, c'est ainsi que nous sommes faits ; et il nous semble que, dans un pays sans Alpes, nous ne saurions que faire de bon nombre de nos pensées. Celles de M. Olivier hantent de préférence ces Alpes chenues, et se perdent avec plus de plaisir encore dans leurs hautes vallées, parmi les gentianes et la pâle neige des narcisses. Il a cueilli dans ces retraites, à la lisière des déserts glacés, de plus charmantes fleurs encore, et de moins riantes aussi. Près des neiges et de l'azur céleste, comme dans les cités et les hameaux qui bordent le lac profond, partout où bat un cœur d'homme, un cœur de femme, il y a de la souffrance et du deuil. M. Olivier, hôte familier des chaumières et des chalets, écouteur ému des récits de la veillée, excelle à peindre cette poésie de la douleur dans une âme de bergère, qui n'ayant qu'une pensée comme elle n'a qu'un sentiment, ne peut prêter aux chants qui sortent de son cœur malade qu'une monotonie attendrissante. *Où vont les jeunes filles* est le titre d'une série de ces petits poèmes, la plupart douloureux, variations d'un seul thème, qui ne s'épuise pas aisément.

Ici, ce nous semble, M. Olivier a créé un genre. Une certaine critique dira : « Oui, vraiment, le genre obscur ! » Mais l'invention du genre obscur remonte beaucoup plus haut, et puis l'épithète serait injustement appliquée. *Fantastique* ne serait pas non plus, à l'ordinaire, le vrai mot ; c'est *mystérieux*, *voilé* qu'il faudrait dire, et encore en ajoutant que, dans ces singuliers petits poëmes, chaque trait est précis, chaque détail nettement accusé, la suite des idées claire et facile à suivre : c'est le sujet, le sujet lui-même qui se dérobe, et qui en même temps vous attire et vous entraîne à sa poursuite, et, se laissant prendre comme l'oiseau, palpite et frissonne sur votre cœur où vous le tenez serré. Quelquefois même il ne fait que passer devant vous, effleurant votre joue de son aile, et vous laissant le souvenir d'un rêve triste et doux. Loin de nous, qui sommes un peu dans le secret, cela sera-t-il goûté ? Peut-être ; nous en serions pourtant plus certains si l'auteur avait donné ces

petits poëmes pour des traductions libres du slave, du serbe ou du morlaque. Que nous comprenons vite et que nous admirons fort ce qui vient de loin, si quelque chose aujourd'hui peut se dire venu de loin! Mais tout ceci n'est que français; encore n'est-il pas certain qu'on le trouve suffisamment français; et nous, que ces vers ont attendris et charmés, nous aurons eu tort de nous attendrir et de nous laisser charmer. « Hélas qu'y faire? Enfin voilà! » C'est le refrain, éminemment vaudois, d'une des plus jolies parmi les *Chansons lointaines.* Cette résignation nous sied à nous qui sommes du pays; mais nous doutons d'avoir à l'exercer au sujet de cette chanson même et de plusieurs autres du même genre dont le recueil est semé; nos contrées, en vérité, seraient trop privilégiées si cet enjouement plein de finesse et de naïveté n'était goûté que parmi nous.

Une des choses qui, indépendamment du mérite de la forme, nous paraissent distinguer l'auteur des *Chansons lointaines*, c'est d'unir au sens profond de l'idéal un sentiment très-vif de la réalité. Il a, pour le moins, ce trait de commun avec les grands poètes: s'il en a d'autres, le lecteur en jugera par ses impressions. Ce qui est de sûr, c'est que, descendu de ses Alpes et de son ciel, il est, pour nous servir du terme consacré, aussi *positif* qu'on peut l'être, et qu'il apprécie en homme fort à jeun d'ambroisie, personnes et choses, le monde et le temps. Plus d'un morceau de ce volume le prouve: il suffirait de citer l'excellente chanson du *Bon conservateur*, déjà connue des lecteurs de ce journal; mais la critique remarquera que cette prose est encadrée dans la plus verte poésie. Le plan, la marche des idées, le mouvement, l'expression même, autant que le sujet le permettait, sont d'un poète. L'ironie, chez lui, n'est pas « inféconde et morose » comme dirait l'auteur des *Chants du crépuscule*; elle laisse croître à son côté, et s'épanouir tout autour d'elle, les plus fraîches fleurs de l'imagination. Ecoutez ce *bon*, c'est-à-dire ce *mauvais conservateur*:

Vents, bercez-moi d'une aile fraîche et pure
Avec l'ombrage, avec le flot chanteur!
Terre, et vous, cieux, et toute la nature,
Conservez-moi! je suis conservateur.

. . . .

N'ai-je pas vu se mêler sur la grève
La pâle écume avec le pâle éclair?

La prose des choses n'est pas, quoiqu'on l'ait beaucoup dit, toute la vérité ; mais c'en est une partie, un aspect du moins, avec lequel il faut compter. M. Olivier n'y manque pas ; nul ne vit moins dans les nuages, et nul aussi n'est moins disposé à prendre les nuages pour le ciel. Nous sommes témoins tous les mois, dans ce journal même, du courage avec lequel ce poète, transformé en spirituel *chroniqueur*, soulève ou déchire des voiles que souvent, plus timides, nous aurions voulu épaissir ; notre curiosité, notre attention ne lui font jamais défaut, et nous nous accoutumons, comme lui, à vouloir être informés de tout. Toutefois sur ce grand navire de la folie (*Narrenschiff*) où il nous oblige à prendre passage avec lui comme observateurs, plus d'une fois l'an nous sommes tentés de lui dire : De grâce, fermez les écoutilles ! c'est assez de la cohue du tillac sans toutes les rumeurs des cabines et toutes les émanations de la cale. Qu'on veuille bien ne pas oublier que nous voyageons en famille, et que nos enfants sont avec nous sur le pont du navire.

Ce sentiment net et cette appréciation exacte du réel nous frappent d'autant plus chez M. Olivier que chez lui la poésie abonde dans son sens et ne craint point les aventures. Après l'air pur, l'éther subtil, sphère dans laquelle, en fait de sujets et d'inspirations, l'âme ne demande plus rien qu'à elle-même, région des vagues enchantements et pour ainsi dire du rêve, qui nous attire comme les bleus abîmes, et où les plùs sobres génies aiment quelquefois à se perdre : témoin Béranger dans l'admirable chanson :

« Reine des flots, dans ta barque légère.... »

N'est-ce pas à cette poésie tout idéale, dont le chemin est dans l'azur non dans la poussière, qu'appartient ce *Chant de paix*, connu depuis des années, et que nous ne voulons louer qu'en le citant ?

Dans la plaine un doux murmure
S'éveille au vent du matin ;
L'air des nuits, dans la verdure
Répète un concert lointain.
Vers la terre qui repose
Et fleurit comme une rose,
Des hauts cieux voilés d'azur
Il vient un chant vague et pur.

Chant de paix, fraîche harmonie,
Voix de l'âme à l'âme unie,
C'est un hymne chaque jour
D'espoir, de vie et d'amour.

Tout est calme et sans nuage.
Père, mère, enfants, aïeul,
Sont assis après l'ouvrage,
Sur le banc, sous le tilleul.
L'arbre en fleur, de son grand dôme,
Rafraîchit l'air qu'il embaume,
Et vers son feuillage noir
Bientôt monte un chant du soir.

Chant de paix, tendre harmonie!
Voix de l'âme à l'âme unie!
Comme un cercle sur les eaux,
Etends au loin tes échos.

Unis-toi, terre fleurie,
A cet hymne fraternel!
Et formons de la patrie
Le chœur saint, universel.
Nous ses fils, disons sa gloire!
Assurons-en la mémoire!
Le chant monte à travers les ans
Et résonne aux voûtes du temps.

Chant de paix, grande harmonie,
Voix de l'âme à l'âme unie!
Ouvre au ciel ton aile d'or,
Au ciel porte un seul accord.

On se rappelle que l'une des *Feuilles d'automne (Oh! pourquoi te cacher....)* a célébré la douceur et la puissance des larmes. Je ne sais si les stances que je vais citer, toutes pénétrées de la même pensée, toutes trempées de larmes, paraîtront inférieures à celles de M. Hugo. Chaque vers est comme une goutte de cette rosée amère :

LA VIE EN PLEURS.

Si j'étais seul, tout seul au monde
Et sans devoirs, je pleurerais,
Tant, à la fin, que j'en mourrais!
Oui, que ma vie en pleurs se fonde!

Coulez, mes pleurs! fuyez, mes jours!
D'un même flot, d'un même cours.

O tristes larmes bien-aimées,
Emmenez-moi, prenez mon cœur !
Emmenez-le, comme une fleur
Les ondes qu'elle a parfumées.

Coulez, mes pleurs ! fuyez, mes jours !
D'un même flot, d'un même cours.

Où va la fleur? où va cette onde?
A l'océan dont tous les flots
Gémissent comme des sanglots,
Cherchant le bord qui leur réponde.

Coulez mes pleurs ! fuyez mes jours !
D'un même flot, d'un même cours.

Mais nous entendons d'ici le *Claudite rivos:* ce latin-là signifie : c'en est assez, même de citations; et, il faut l'avouer, « ce latin-là » a raison. » Nous avons, en ce moment, sous les yeux un fort beau livre allemand, vaste et précieux recueil de poésies religieuses de différents auteurs (¹). On transcrit de l'un d'eux 61 pièces, et son œuvre entière n'en contient que 65. Nous n'en sommes pas encore là; mais le plus sûr est de nous arrêter.

Nous avons été fort long à louer, sans avoir néanmoins tout dit. Nous serons plus bref à blâmer, tout en nous faisant un devoir de ne rien omettre. On s'accorde à reprocher à M. Olivier, si parfaitement clair quand il est bien résolu à l'être, une demi-obscurité (nous maintenons le terme, en dépit des trop faciles allusions à une fameuse *demi-lune)*, oui, une demi-obscurité, qui, avec un peu d'attention, se dissipe toujours, mais enfin qui exige cette attention et qui ne l'obtient que des lecteurs comme moi, ou comme vous, par exemple, qui m'avez jusqu'ici favorisé de la vôtre. Ce défaut, qui n'est défaut peut-être qu'à partir d'un certain point, tient beaucoup moins à quelque désordre, ou à quelque négligence dans le choix des termes, qu'à la concision brusque des tours et à la suppression de quelques intermédiaires importants. *Metaque fervidis evitata rotis*.... Tourner au plus court est un jeu attrayant, mais périlleux : ne l'a-t-il pas été à Béranger lui-même? On remarque aussi çà et là des expressions vagues et par conséquent faibles, qui, tout entourées de traits énergiques et de mots pittoresques,

(¹) *Die christlichen Sänger des 19ten Jahrhunderts.* Basel, (Schneider) 1847.

en paraissent d'autant plus vagues et d'autant plus faibles. Les métaphores sont quelquefois peu naturelles, quelquefois prolongées avec un pénible effort, qui nous fait, en quelque façon, haleter à les suivre. Ainsi dans ces vers :

Le croirais-tu? la flamme qui serpente
Est moins que tel preste à se faufiler,
Est moins subtile et guette, moins rampante,
Tout ce qui peut la repaître et l'enfler.
Flamme d'intrigue, hélas! qui ne peut rendre
Au cœur éteint que cendre pour tout fruit!

Enfin l'expression n'est pas toujours correcte, ni l'image toujours exacte. Le *Chant d'un égalitaire*, que nous avons justement admiré, en offre quelques exemples :

Moi je contemple aussi le jour qui sombre,
Mais je n'ai point de bizarre transport;
J'applique à tout même loi, même nombre...
Egalité, fraternité.... la mort!

Qu'est-ce qu'*un jour qui sombre? Sombrer* ne se dit que des navires; le poète en aurait-il fait, par mégarde, le synonyme de *s'assombrir?* cela n'est pas présumable. « J'applique à tout même loi, *même nombre.* » Nous ne savons point voir de quel *nombre* il s'agit ici.

Nous convenons qu'il est plus facile d'éviter ces défauts que de rencontrer tant de métaphores pittoresques et naïves, tant d'expressions profondes et senties, tant de modulations d'une mélancolie attendrissante, tant de vers remplis de rêverie et de mystère, tant de synthèses imprévues, dont la charmante confusion produit des effets inconnus peut-être à un langage plus analytique, enfin tant d'heureux exemples d'un rhythme expressif et savant. Mais à tous ces mérites rares, exquis, si vous n'en joignez de plus vulgaires (ou, si l'on veut, de plus indispensables), si le vaisseau qui porte cet or du Potose ou ces diamants de Golconde ou cet ambre des mers orientales, n'est pas de bon chêne bien sain, du tillac jusqu'à la carène, craignez pour tous ces éléments réunis de richesse et de volupté! La cargaison jamais n'a sauvé le navire. Mais que viennent faire ici des paroles sinistres? à quel propos parler de naufrage? à part quelques voies d'eau bien peu considérables, le navire, solide, bien construit, bien gréé, réunit toutes les conditions d'une heureuse navigation, et, tôt ou tard, sous nos regards amis, doit surgir au port désiré. A. V.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE

AU XVIe SIÈCLE.

SECOND ARTICLE (1).

Avant que d'essayer de retracer la série des modifications qui ont amené la versification française à son état actuel, il est un point qu'il nous convient avant tout d'éclaircir et sur lequel nous tenons à être d'accord avec nos lecteurs. Il y a deux moments importants à saisir dans l'histoire de ces modifications. Le premier, c'est celui de leur apparition sous la forme d'innovations non encore adoptées; le second, celui où ces innovations ont été consacrées comme règle. Si nous nous en tenions à marquer simplement ce dernier moment, notre tâche en serait simplifiée et facilitée; mais nous perdrions de vue la génération des idées, la transformation graduelle et insensible des procédés, et, en dernière analyse, nous omettrions ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant dans la matière que nous avons entrepris de traiter. Nous nous efforcerons donc, pour chaque point en particulier, de fixer le temps de l'apparition de chaque procédé de versification, puis celui de son adoption définitive, en mettant tous nos soins pour le faire avec exactitude et précision.

Le premier objet qui se présente à nous dans l'ordre des temps, c'est la manière de placer l'*e muet* à l'hémistiche. Outre la mé-

(1) Voyez *Revue Suisse*, tome IX, page 793.

thode, actuellement la seule permise, de faire disparaître la syllabe muette par une élision, les poètes français en employaient deux autres. La première, que nous avons vue dans Charles d'Orléans, consistait à compter la syllabe muette comme étant la dernière du premier hémistiche, ensorte que la césure tombait lourdement sur un mot féminin. Dans la seconde, déjà moins imparfaite, la syllabe muette n'était pas comptée dans le nombre de celles de l'hémistiche, elle était superflue, là, comme elle l'est à la fin des vers féminins; mais cette syllabe superflue n'était pas élidée. Nous trouvons dans une des ballades attribuées à *Coquillart* un exemple de ces deux méthodes employées concurremment dans deux vers consécutifs :

Après plusieurs amoureux passements,
Regards eueill*ades* (1), petits charivaris,
Qui tous ser*vent* (2) aux grands embrasements
De cueurs humains et mondains esperitz, etc.

La seconde méthode entrait évidemment déjà dans la manière dont le génie de la versification moderne traite la finale muette; moins ancienne que la première, elle conduit à la forme régulière par un progrès insensible; la théorie n'avait à faire qu'un pas de plus. Déjà Jean Marot et Le Maire de Belges ont l'habitude d'élider la syllabe superflue. Il faut chez eux courir de longs espaces pour trouver des exemples de césure féminine non régulière. Le Maire, à l'occasion de la traduction de la première églogue de Virgile, publiée par Cl. Marot, a communiqué au jeune poète ses vues sur la coupe féminine, comme on s'exprimait alors; et celui-ci, adoptant dès lors la règle moderne, ne plaçant jamais de syllabe muette à l'hémistiche sans l'élider, a, sur ce point, amené la versification à sa forme définitive (3). Les contemporains de Marot ne se sont pas empressés de se soumettre à la gêne imposée par son exemple. Marguerite de Navarre, entre autres, a toujours considéré le second procédé comme légitime, et se l'est permis sans scrupule quand l'occasion s'en est présentée. Nous en avons la preuve dans le dixain flatteur qu'elle adressa à Cl. Marot, pour répondre à celui que le poète avait perdu au jeu contre Hélène de Tournon. Nous

(1) Seconde méthode.

(2) Première méthode.

(3) Voyez Cl. Marot, préface de l'*Adolescence Clémentine*. Edition de La Haye, P. Gosse et J. Néaulme, 6 vol. in-12, 1731, tome 4, page 370.

ne pouvons nous refuser à transcrire ces charmantes petites pièces, d'autant plus que dans la suite nous tirerons parti de notre citation.

Epigramme que Marot perdit contre Hélène de Tournon.

Pour un dixain que gaignastes mardy,
Cela n'est rien, je ne m'en fais que rire;
Et fus très aise alors que le perdy,
Car aussi bien je vous voulais escrire :
Et ne sçavois bonnement que vous dire,
Qui est assez pour se taire tout coy.
Or payez-vous, je vous baille de quoy,
D'aussi bon cueur que si je le donnoye :
Que pleust à Dieu que ceux à qui je doy,
Fussent contents de semblable monnoye!

La Reine de Navarre répond pour Tournon.

Si ceux à qui devez comme vous dites,
Vous cognoissoient comme je vous cognois,
Quitte seriez des debtes que vous fites,
Le temps passé, tant grandes que petites,
En leur payant un dixain, toutefois,
Tel que le vostre, qui vaut mieux mille fois
Que l'argent deu par vous en conscience :
Car estimer on peut l'argent au poids,
Mais on ne peut (et j'en donne ma voix)
Assez priser vostre belle science.

Réplique à la Reine de Navarre.

Mes créanciers, qui de dixains n'ont cure,
Ont lu le vostre; et sur ce leur ay dit :
Sire Michel, Sire Bonaventure,
La sœur du Roy a pour moi fait ce dit.
Lors eux, cuydans que fusse en grand crédit,
M'ont appelé Monsieur, à cry et cor;
Et m'a valu vostre escript autant qu'or :
Car promis ont non seulement d'attendre,
Mais d'en prester, foy de Marchand, encor;
Et j'ay promis, foi de Clément, d'en prendre ([1]).

Nous avons vu comment Marot donna dans tous les faux brillants de la versification de son temps et s'exerça à tous les tours

([1]) Voyez la note placée à la fin de cet article.

de force où triomphaient les Crétin et les Molinet. Cependant, on reconnaît, en le lisant, une veine de pure et naïve poésie qui se dégage de cet appareil compliqué, et qui transforme ce qui chez d'autres n'est qu'une affectation puérile, en des moyens littéraires de bon aloi. Marot, dans plus d'un endroit, affaiblit ce que ces procédés ont de bizarre et de forcé, il les noie dans le courant général d'une versification limpide, et les réduit à n'être qu'une tournure passagère favorable à l'expression ou une manière d'atteindre à l'originalité, et même à la grâce. Il est nécessaire d'apporter ici nos pièces à l'appui. Lorsque dans son *Enfer* Marot entreprend cette énergique description des procès, qu'il symbolise si heureusement sous l'image de serpents, il donne à son accent déjà vigoureux une nouvelle puissance par un emploi réel mais modéré de la rime *sénée*.

> *Ce sont ser*pents *en*flés, *en*venimés,
> *Mor*dants, *maul*dits, *ar*dents et *a*nimés.

On peut voir dans le *Temple de Cupido,* morceau où la rime est partout d'une richesse remarquable, un heureux emploi de la rime *équivoquée*, qui, placée de loin en loin, peu marquée, n'est entre ses mains qu'un moyen de plus d'atteindre à l'exactitude de la rime et d'éviter, en variant le procédé, la monotonie qui accompagne facilement les consonnances trop marquées. Enfin, nous nous restreindrons à citer, pour dernier exemple, comme un écho de la rime *annexée* et de la rime *enchaînée* ([1]), l'épigramme adressée à *Anne, sur les cinq points en amour*. Elle commence ainsi :

> Ouïr parler de ma Dame et Maistresse
> M'est plus de bien que toutes autres *veoir :*
> *Veoir* son maintien, ce m'est plus de liesse
> Qu'un bon propos des autres recevoir.
> Avecques elle un bon propos avoir, etc.

Un peu d'attention et de soin permettrait de recueillir un bon nombre d'observations semblables, mais les indications que nous venons de donner suffisent amplement.

([1]) Nous avons omis cette espèce de *rime* dans l'énumération de notre 1er article. Elle consiste dans un retour sur la pensée et une sorte de gradation dont l'exemple suivant donnera une idée suffisante :

> Dieu des amants, de mort me garde :
> Me gardant, donne-moi bonheur.
> En me le donnant, prends ta darde :
> En la prenant, navre son cueur ;
> En le navrant, etc.

Les critiques modernes, qui, du reste, n'ont guères fait que de copier les jugemens de Lenglet Dufresnoy, répètent comme à l'envi, que Marot n'a rien entendu au croisement régulier des rimes masculines et féminines. Telle n'est pas l'opinion des critiques de la fin du XVI[e] siècle. Au contraire, Pasquier ([1]) et Tabourot ([2]) s'accordent pour attribuer à Cl. Marot les premiers soins donnés à cette partie importante de l'harmonie des vers. Ici, il ne s'agit que de s'entendre. Pour lever la contradiction nous n'avons qu'à rappeler la distinction que nous avons établie en tête de ces pages. Voulons-nous rechercher les premières traces d'un entrelacement des vers des deux espèces, entrelacement recherché en vue de l'harmonie qui en résulte? Il faut certainement observé jusqu'à Cl. Marot et s'en tenir à lui. S'agit-il du système définitif et consacré? Nous devons descendre non seulement jusqu'à Malherbe, mais encore ne nous arrêter que bien en deçà. Entrons dans le développement de notre thèse.

Pour en finir d'abord avec ce qu'il y a de plus simple et de plus promptement expédié, nous avons à dire deux mots des rimes suivies. Les rimes croisées donneront lieu à des observations plus nombreuses, à des détails plus variés, que nous devrons examiner avec plus de patience et de plus près.

La règle fondamentale de la succession des *rimes suivies*, savoir que deux rimes d'une espèce amènent invariablement après elles deux rimes de l'autre espèce, se trouve observée dans deux des épigrammes de Cl. Marot. Les voici :

De soi mesme.

Marot voicy (si tu le veux sçavoir)
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir :
Successions, non biens acquis à peine,
Feu en tout temps, maison plaisante et saine,
Jamais procès, les membres bien dispos,
Et au dedans un esprit à repos :
Contraire à nul, n'avoir aucuns contraires,
Peu se mêler des publiques affaires,
Sage simplesse, amis à soi pareils,
Table ordinaire et sans grands appareils,
Facilement avec toutes gens vivre,

([1]) *Recherches de la France*, liv. VII, chap. VII.
([2]) *Bigarrures du Seigneur des Accords*, liv. IV, chap. III.

Nuict sans nul soing, n'estre pas pourtant yvre,
Femme joyeuse et chaste néantmoins,
Dormir, qui fait que la nuict dure moins,
Plus haut qu'on est ne vouloir point atteindre,
Ne desirer la mort, ny ne la craindre.
Voilà Marot, si tu le veux sçavoir,
Qui fait à l'homme heureuse vie avoir.

Des poètes français, à Salel.

De Jean de Meun s'enfle le cours de Loire,
En maistre Alain Normandie prend gloire
Et plaint encor' mon arbre paternel :
Octavian rend Cognac éternel,
De Molinet de Jean Le Maire, et Georges,
Ceux de Hainaut chantent à pleines gorges,
Villon, Cretin, ont Paris décoré,
Les deux Grebans ont le Mans honoré :
Nantes la brette en Meschinot se baigne,
De Coquillart s'esjouit la Champagne;
Quercy, Salel, de toi se vantera :
Et, comme croy, de moy ne se taira.

Il est difficile de décider si, dans des pièces de 18 et de 12 vers, cette succession est volontaire ou accidentelle. Ce point est d'autant plus obscur que dans d'autres pièces la règle est observée en grande partie, mais non d'une manière complète. Il paraîtrait cependant que Marot n'a point ignoré le précepte, mais qu'il n'a pas jugé nécessaire de s'y astreindre; et que, sans se refuser absolument à reconnaître l'agrément attaché à l'observation de cette régularité, il la trouvait, à la longue, trop monotone ou trop gênante, ou plutôt les deux à la fois.

C'est aux environs de 1536 que l'idée de cette régularité est venue à l'esprit des versificateurs et nous la voyons paraître pour la première fois dans les ouvrages de poètes fort médiocres. Elle est observée par *François Sagon* dans son *Coup d'essay* publié en 1536 contre Cl. Marot. *Jean Bouchet* en 1537 formule la règle dans une de ses épitres (1). L'école de Ronsard, après quelque

(1) Voyez pour ce qui concerne Jean Bouchet, le *Tableau historique et critique de la poésie française au XVIe siècle,* par M. Sainte-Beuve, édition de 1843, page 30. Je profite avec empressement de cette occasion pour reconnaître combien cet ouvrage m'a été utile dans les diverses recherches rendues nécessaires par la rédaction de cet essai. On peut consulter aussi l'article Bayle.

hésitation, semble-t-il, l'a adoptée et l'a fait triompher. Robert Garnier est le premier qui l'ait observée dans les tragédies, en 1568 ([1]). Nous terminerons ce qui concerne cet objet en citant l'opinion de Pasquier sur l'ancienne liberté et sur la régularité nouvelle. « Je ne veux interposer icy mon jugement, pour sçavoir si » cette nouvelle diligence est de plus grand mérite et recomman- » dation, que la nonchallance de nos vieux poëtes. Celuy qui sera » pour le nouveau party, comparera nostre Poësie à ces beaux » parterres qui se font par alignemens en nos maisons de parade. » Et l'autre qui favorisera l'ancien, dira que nostre Poësie estait » lors semblable aux prés verds qui sont pesle-mesle diversifiez » de plusieurs fleurettes, dont la naïveté de nature ne se rend » moins agréable, que l'artifice des hommes qui se trouve dans » nos jardins. De moy je seray pour la nouvelle reformation, » puisque tel en est aujourd'hui l'usage ([2]). »

Les rimes croisées n'ont été d'abord employées que dans les pièces distribuées en couplets. Ce que l'on appelle *vers libres* n'a été connu que beaucoup plus tard. C'est dans les poésies destinées à être chantées que l'on a commencé à distinguer d'une manière pratique les vers masculins et les vers féminins. Non qu'on pensât à les entremêler entre eux à la manière moderne; mais l'air sur lequel on chantait les paroles obligeait les poètes à distribuer les vers de ces deux espèces d'une manière semblable dans tous les couplets. C'est Clément Marot qui le premier a eu cette attention, soit dans ses chansons, soit dans ses psaumes. Avant lui on retrouve cette exacte correspondance, mais seulement lorsque les couplets étaient sur les mêmes rimes, comme dans la ballade, et dans la plupart des chansons. Marot en s'affranchissant de l'obligation de reprendre dans chaque couplet les rimes du premier, a reconnu la nécessité de donner les mêmes places aux vers de la même espèce, et s'y est assujetti. Il est allé plus loin encore. Son oreille délicate a été sensible à l'heureux effet produit par le croisement des rimes d'espèce différente. Il s'est appliqué à rechercher cet agrément nouveau, sans s'y assujettir d'une manière absolue. Effectivement, on ne peut attribuer à des rencontres accidentelles le fait que sur environ 280 ([3]) épigrammes qu'il a composées, 142

([1]) *Histoire du Théâtre Français* par les frères Parfaict. tome III, p. 356.

([2]) *Recherches de la France.* Liv. VII, chap. VII.

([3]) Je prends ce nombre dans l'édition de Lenglet Dufresnoy; en le restrei-

présentent un entrelacement régulier de vers masculins et de vers féminins. Un très grand nombre de ses dixains par exemple, sont sur le patron de celui qu'il adressa à *Hélène de Tournon* et que nous avons transcrit plus haut. D'autres, sans être irréprochables, comme ceux que nous venons de mentionner, présentent dans les cinq premiers vers un croisement convenable, de même que dans les cinq derniers. Mais, comme on peut le voir dans la *réplique à la Reine de Navarre*, au passage du cinquième et sixième vers, on trouve de suite deux vers de même espèce ne rimant pas.

Si nous généralisons cette dernière observation en lui donnant la forme de règle, de cette manière : *On ne doit entrelacer entre eux que des vers d'espèce différente ;* et si nous nous gardons de rien fixer quant à la manière de passer d'un entrelacement à un autre, nous aurons, je crois, fidèlement exprimé l'état de la versification française depuis Marot, pendant un long période de temps.

Que l'on examine la versification des Psaumes, soit de Cl. Marot, soit de Th. de Bèze, on verra que, si l'on met de côté les cas qui se rapportent aux rimes suivies, la règle que nous venons de formuler est généralement observée. Dans Ronsard et son école, après les tâtonnements du début. elle l'est assez fidèlement. La manière dont nous avons formulé notre règle rend aisément compte des anomalies nombreuses que présentent, à une première lecture, les strophes inventées et employées par les poètes de la *Pleïade*. Chose singulière! tant qu'il n'est question dans une même pièce que de rimes suivies, elles sont, chez ces auteurs, rigoureusement alternées. Est-il question d'entrelacer des rimes? ils les entrelacent convenablement au gré des versificateurs modernes. Mais dans une pièce en rimes croisées, s'il y entre des rimes suivies, on ne voit plus d'ordre observé. Toutes ces contradictions se lèvent si l'on distingue en groupes les vers qui entrent dans la formation d'une strophe, et si l'on considère deux rimes suivies comme formant un de ces groupes. Alors chaque groupe est soumis à la loi de l'entrelacement. D'un groupe à l'autre, il n'y a pas de règle. Dans les exemples qui vont suivre, nous marquerons les groupes en les séparant un peu les uns des autres.

gnant néanmoins parce que cet éditeur fait quelquefois double emploi, et que parmi ces épigrammes il en est d'une authenticité douteuse et un peu légèrement, selon nous, attribuées à Clément Marot.

Or moy qui suis le témoin
De ton los qui le monde orne,
Il ne faut ruer si loin
Que mon trait passe la borne.

Chantons donques Marguerite (1)
Et célébrons son mérite,

Qui luit comme une planette
Sous la nuit claire brunette :

Versons un long souvenir,
Une chanson toujours neuve,
En mon nectar, dont j'abreuve
Son los pour le rajeunir.

RONSARD.

Quel esprit tant sourcilleux
Contemplant la Thébaïde,
Ou le discours merveilleux
De l'immortelle Enéide,

Se plaint que de ces auteurs
Les poèmes sont menteurs?

Ainsi l'aveugle divin
Nous fait voir, sous feint ouvrage,
D'un guerrier le fort courage
Et l'esprit d'un homme fin.

J. DU BELLAY.

Malherbe, dans la composition de ses strophes, écarte les rimes suivies dont Ronsard avait fait un si fréquent usage; mais, pas plus que ses devanciers, il ne soumet à une règle le passage d'un groupe à un autre.

Stances pour une mascarade.

Ceux-ci, de qui vos yeux admirent la venue,
Pour un fameux honneur qu'ils brûlent d'acquerir
Partis des bords lointains d'une terre inconnue
S'en vont au gré d'amour tout le monde courir.

Ce grand démon qui se déplaît
D'être profané comme il est,
Par eux veut repurger son temple;
Et croit qu'ils auront ce pouvoir,

(1) Marguerite de Savoie, fille de François I.

Que ce qu'on ne fait par devoir,
On le fera par leur exemple.

Ce ne sont point esprits qu'une vague licence, etc.

MALHERBE.

Molière dans son *Amphitryon*, Racine dans ses admirables chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, J. B. Rousseau, dans ses *Cantates*, nous présentent des exemples analogues.

Toutefois à mesure que l'on avance dans l'ordre des temps, le passage d'un groupe à l'autre tend toujours plus à être soumis à la règle qui interdit de mettre de suite deux vers de même espèce ne rimant pas. Cette règle est observée d'abord dans l'intérieur des stances: ainsi, quoique nous ayons cité de Malherbe un exemple contraire, il faut, pour être vrai, dire que c'est une rare exception, et que chez lui presque toujours dans la même strophe le passage d'un groupe à l'autre est régulier.

A mesure que la poésie moderne s'est développée, la règle qui nous occupe a étendu son empire. Ensorte qu'ordinairement les auteurs lyriques ont eu soin de commencer la strophe et de la finir par des vers d'espèces différentes, et ont observé la règle non-seulement dans le corps de la strophe, mais encore dans le passage d'une strophe à la suivante. Toutefois cela n'a jamais été rigoureusement exigé, et l'on peut citer chez tous les bons auteurs des exemples de strophes où ils se sont écartés d'une exactitude qui serait excessive et qui priverait notre poésie de coupes lyriques très harmonieuses et d'un fort bon effet. Voici dans Malherbe, en particulier, une strophe affectionnée par le poète et très satisfaisante pour l'oreille, où dans le passage d'une strophe à l'autre, on rencontre deux vers masculins de suite ne rimant pas.

O sagesse éternelle, à qui cet univers
Doit le nombre infini des miracles divers
Qu'on voit également sur la terre et sur l'onde!
Mon Dieu, mon Créateur;
Que ta magnificence étonne tout le monde,
Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur.

Quelques blasphémateurs, oppresseurs d'innocents, etc.

Le renversement des rimes dans le second tercet produit un effet très agréable. On peut voir en lisant la paraphrase du *Dies iræ*, écrite sur un rythme analogue, par J. La Fontaine, quelle austère

majesté, quelle sombre magnificence, le heurt des deux vers masculins au renouvellement de chaque strophe peut confirmer et renforcer dans une poésie à la fois sérieuse et élevée (1).

Vers le temps à peu près où l'on tenta les premiers essais d'une succession harmonieuse des vers, en entremêlant artistement les rimes masculines et les rimes féminines, Mellin de Saint-Gelais, aumônier de Catherine de Médicis, femme de Henri, second fils de François I, fit connaître le *sonnet* à la France. Nous ne suivrons pas G. Colletet dans ses recherches un peu aventureuses sur l'origine du sonnet, et dans ses efforts pour revendiquer en faveur de l'antique poésie française, en faveur des Thibaut de Champagne, roi de Navarre, et des Guillaume de Lorris la découverte et l'usage de cette forme savante de versification (2). Aussi bien, il avoue que si le sonnet avait été antérieurement employé, dans tous les cas l'usage s'en était perdu et que ce petit poème n'avait été définitivement introduit en France que par Saint-Gelais, à l'imitation des poètes italiens. On trouve, en effet, dans Saint-Gelais des sonnets dont la forme encore indécise porte l'empreinte de l'innovation, et où l'on ne remarque, pas plus que dans les autres œuvres du même auteur, aucune intention relativement à l'entrelacement des rimes. Témoin le sonnet suivant :

Il n'est point tant de barques à Venise,
D'huistres à Bourg, de lièvres en Champaigne,
D'ours en Savoye et de veaux en Bretaigne,
De cygnes blancs le long de la Tamise,

Ne tant d'amours se traitent en l'église,
De differents aux peuples d'Alemaigne,
Ne tant de gloire à un seigneur d'Espagne,
Ne tant se trouve à la Cour de feintise,

Ne tant y a de monstres en Afrique,
D'opinions en une république,
Ne de pardons à Romme aux jours de feste,

Ne d'avarice aux hommes de pratique,
Ne d'arguments en une Sorbonique (3)
Que m'amie a de lunes en la teste

(1) Racan a essayé de conserver cette strophe et d'éviter en même temps le choc des deux rimes de même espèce, en renversant les rimes des strophes de rang pair. Dans ces dernières les vers masculins dans les strophes de rang impair, sont féminins et *vice-versà*.

(2) Discours sur le sonnet du sieur Colletet. Paris, 1658. Pages 16 et 17.

(3) Thèse soutenue en Sorbonne.

Le sonnet qui vient après dans les œuvres de Saint-Gelais est d'une irrégularité tout-à-fait originale et l'on peut bien croire qu'il est le seul de son espèce. Nous nous empresserions de le transcrire, si le sujet qui y est traité et qui, selon les us de ce bon vieux temps, n'a point effarouché le brave aumonier, ne nous interdisait absolument cette citation. A l'imitation de son ami, Marot a composé quelques sonnets, mais peu, le huitain et le dixain lui allaient mieux. J. Dubellay s'est emparé de ce genre de poème, il l'a cultivé, développé, formé. On peut voir de son *Olive* à ses *Regrets* les progrès marqués du poète et du poème à la suite de longs et persévérants efforts. Dans l'*Olive* les lois de l'entrelacement des rimes sont à peine entrevues. Le poète éprouve de l'embarras surtout pour la distribution des tercets. En pleine veine d'innovation, il tente toutes les voies, et il prévient le XVIIIe siècle lorsqu'il essaie d'introduire en français l'usage des vers non rimés. Nous transcrirons le sonnet où J. Dubellay essaie ce moyen ; le sujet qu'il traite, le ton qu'il prend, mis en regard avec l'inévitable succès de cette malheureuse entreprise, provoqueront sans doute plus d'une réflexion chez le lecteur.

Arrière, arrière, ô méchant populaire,
O que je hay ce faux peuple ignorant !
Doctes esprits, favorisez les vers
Que veut chanter l'humble prestre des Muses.

Te plaise donc ma Royne, ma Déesse ([1]),
De ton sainct nom les immortalizer,
Avec celui qui au temple d'Amour
Baise les pieds de ta divine image.

O toi, qui tiens le vol de mon esprit,
Aveugle oiseau ([2]), dessille un peu tes yeux,
Pour mieux tracer l'obscur chemin des nues.

Et vous mes vers délivres et légers,
Pour mieux atteindre aux célestes beautez
Courez par l'air d'une aile inusitée.

Après cette citation, nous devons une réparation à Joachim Dubellay, et nous la lui accorderons en copiant un sonnet de ses *Re-*

([1]) Olive, à qui le livre est dédié.

([2]) Je présume que le poète veut désigner l'Amour :

Un autre oiseau qui n'a plumes qu'aux ailes,

avait dit Cl. Marot.

grets. Je m'adresserais sans hésiter au sonnet du *petit Liré*, si ce chef-d'œuvre n'était pas suffisamment connu par la notice que M. Sainte-Beuve a consacrée à son auteur; du reste dans ce beau livre des *Regrets*, même en se montrant difficile, on éprouve l'embarras du choix. Voici un sonnet pris à peu près au hasard, parmi ceux où l'entrelacement des rimes est régulier; il ne faut pas oublier que nous sommes aux environs de l'année 1554 à Rome, où Dubellay charme par ses poésies le *heimveh* dont il était atteint.

Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure et le poinct
Et malheureuse soit la flatteuse espérance,
Quand pour venir ici j'abandonnai la France :
La France et mon Anjou, dont le désir me poinct.

Vrayment d'un bon oyseau guidé je ne fus poinct;
Et mon cœur me donnoit assez signifiance,
Que le ciel estoit plein de mauvaise influence
Et que Mars estoit lors à Saturne conjoinct.

Cent fois le bon advis lors m'en voulust distraire,
Mais toujours le destin me tiroit au contraire :
Et si mon desir n'eust aveuglé ma raison,

N'estoit-ce pas assez pour rompre mon voyage,
Quand sur le seuil de l'huis, d'un sinistre présage,
Je me blessay le pied sortant de ma maison?

A part une négligence relative au repos qui se trouve au second et non au troisième vers du premier tercet, nous avons ici le sonnet dans la perfection de sa forme. Chez cet auteur, de tels sonnets sont mélangés avec d'autres que les versificateurs subséquents n'auraient pas approuvés, c'est ce qu'il ne faudrait pas oublier. Nous glissons sur Ronsard, Pontus de Thiard, Baïf, Jodelle et mille autres, qui nous présentent une collection d'innombrables sonnets, parmi lesquels les sonnets que nous appellerons par anticipation, irréguliers, se mêlent dans une proportion toujours moindre à ceux où le croisement des rimes et la suspension du sens ne donnent aucune prise à la critique. Etienne Tabourot dans son quatrième livre des *Bigarrures*, nous donne le moment où le croisement des rimes est prescrit par une règle. Il consacre son troisième chapitre à ce sujet, qu'il traite longuement et en citant une interminable série de ses propres sonnets, tant de ceux où il se confesse coupable quant à l'entrelacement des rimes, que de ceux où il a observé la règle qu'il a été, je crois, le premier à formuler. Il étend

ensuite cette même règle à toute espèce de poésie. La date de ce curieux ouvrage, maintes fois cité par G. Colletet dans son *Art poétique*, est donc importante pour l'histoire de la versification française, et nous ne pouvons nous refuser à y placer un jalon en passant; c'est à l'année 1594 que nous rapportons la rédaction de la règle sur la succession des rimes masculines et féminines ([1]). Ce n'est pas que l'on ait attendu cette rédaction pour observer la règle. Desportes, par exemple, ne présente, je crois, que des sonnets irréprochables dans leur forme, et la plupart de ceux qu'il a composés sont antérieurs à la date que nous venons de déterminer.

L'erreur dans laquelle tombe souvent l'esprit humain quand il s'agit de poésie, savoir de confondre l'art avec la difficulté vaincue, s'est aussi montrée au jour à l'occasion du sonnet. Précisément parce que les règles auquel ce petit poème est assujetti sont rigoureuses et embarrassantes, on a voulu en redoubler la rigueur. Ainsi ont pris naissance les sonnets *rapportés*. On appelle en général vers rapportés, ceux dans lesquels les mots se correspondent avec régularité dans toute l'étendue de la pièce, comme dans ce distique sur Virgile :

Pastor, arator, eques, pavi, colui, superavi,
Capras, rus, hostes, fronde, ligone, manu.

On a fait, avec une incroyable difficulté, durer ce jeu d'esprit pendant toute l'étendue d'un sonnet; aussi la plupart des sonnets en vers rapportés sont-ils plus que médiocres. Voici le plus supportable de ceux de Dubellay, qui en a fait plus d'un.

Vœu à Cérès, à Bacchus et à Palès.

De fleurs, d'espics, de pampre je couronne
Palès, Cérès, Bacchus, afin qu'icy
Le pré, le champ et le terroy aussi
En foin, en grains en vendange foisonne.

([1]) La date de la première édition des *Bigarrures du Seigneur des Accords*, édition qui ne renferme que le premier livre, est 1582. Par une bizarrerie digne du titre, de la matière et de l'auteur, le second livre et le troisième n'ont jamais paru; le quatrième livre n'a été donné que dans une édition postérieure. Bayle cite une édition de Paris de 1614; j'ai sous les yeux une édition de Poitiers de 1606. En tête du chapitre III, l'auteur indique une date de douze ans antérieure à celle où il publie (ou écrit?) son ouvrage pour le moment précis où il a fait la remarque spéciale objet de ce chapitre. Nous arrivons ainsi à l'année 1594, comme date probable que nous enregistrons provisoirement.

De chaud, de gresle et de froid qui estonne
L'herbe, l'espic, de cep, n'ayons soucy :
Aux fleurs, aux grains, aux raisins adoucy,
Soit le Printemps, soit l'Esté, soit l'Automne.

Le bœuf, l'oyseau, la chèvre ne dévore
L'herbe, le blé, n'y le bourjon encore,
Faucheurs, coupeurs, vendangeurs louez donques

Le pré, le champ, le vignoble Angevin :
Granges, greniers, celiers on ne vid onques
Si pleins de foin, de fourment et de vin.

Nous ajouterons un mot, d'après Guillaume Colletet, sur les sonnets doubles de l'invention de Jean de Boissière de Montferrand en Auvergne, imprimés en 1578. Le sonnet double est formé de vingt-huit vers, distribués en quatre quatrains semblables, sur deux rimes et en deux sixains, écrits sur les mêmes rimes, différentes de celles des quatrains. Cette bizarrerie n'a eu aucun crédit et n'a trouvé aucun imitateur. Colletet parle aussi des demi-sonnets, composés d'un quatrain et d'un tercet, inventés par Pierre de Laudun d'Aigaliers, auteur de deux tragédies publiées en 1596, d'un poème épique intitulé la Franciade et d'un art poétique publié en 1597, le tout assez mauvais. Colletet observe avec beaucoup de raison que le demi-sonnet n'était autre chose qu'une épigramme de sept vers. L'exemple de d'Aigaliers ne fut pas suivi.

Une chose assez remarquable, c'est que Malherbe, l'homme des règles étroites et des formes déterminées, donna à ses disciples l'exemple de se relâcher de la rigidité du sonnet. Il fut suivi surtout par deux d'entre eux, Racan et Maynard. Racan introduisit ce que l'on appela les sonnets *boiteux*, c'est-à-dire des sonnets ou certains vers, particulièrement ceux de la fin, étaient plus courts que les autres. Nous donnerons d'autant plus volontiers le sonnet boiteux de Racan qu'il offre un des meilleurs spécimens des beaux sonnets du XVII[e] siècle.

Sonnet sur la maladie de sa maîtresse.

Un tel excès d'ennuis accable mon courage
Qu'il n'est point de raison pour mon soulagement,
Quand je vois qu'Amaranthe endure incessamment
Tout ce que la douleur a de pointe et de rage.

Ses roses et ses lys, où mes vœux font hommage,
Paraissent dans son teint affligé de tourment,
Comme on voit en hiver reluire tristement
Les feux du point du jour au travers d'un nuage.

Dieux! qu'avait-elle fait pour souffrir la rigueur
De ce mal violent dont l'extrême langueur
Ravit à mes désirs tout espoir d'allegeance?

O Juge souverain qui présides sur nous!
Si de sa cruauté j'ai demandé vengeance,
Pourquoi m'exauciez-vous?

Quant à Maynard, les critiques du temps appelèrent ses sonnets, des sonnets *licentieux* ou *libertins* ([1]) non pour cause d'immoralité, mais à cause des licences ou des libertés que le poète s'accordait dans la facture de ces sortes de pièces. Ces licences consistaient en ce qu'il se permettait d'introduire des vers de différente mesure, et en ce que les deux quatrains n'étaient pas de la même coupe et sur les mêmes rimes. Colletet disait à juste titre à Maynard, que ce n'était pas des sonnets, mais des épigrammes de quatorze vers ([2]). Le plus célèbre de ces sonnets irréguliers, c'est celui de l'*Avorton* composé par Hesnault. Il a obtenu assez de célébrité en son temps pour que nous ne puissions nous dispenser de le transcrire.

Sonnet de l'Avorton.

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être;

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour;
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime;

Donne fin aux remords par qui tu fus vengé;
Et, du fonds du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens plus l'horreur dont ma faute est suivie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort.
L'amour malgré l'honneur t'a fait donner la vie.
L'honneur malgré l'amour te fait donner la mort.

([1]) Traité du Sonnet par le sieur Colletet, page 70. Mémoires de Racan sur la vie de Malherbe, cités par Pellisson; *Histoire de l'Académie française*. Paris, 1743. Tome I, page 261.
([2]) Pellisson (loc. cit.) attribue ce mot à Maynard lui-même.

Quoique cela doive nous entraîner au-delà des limites déterminées par le titre de notre essai, nous croyons à propos d'esquisser la fin de l'histoire du sonnet. Rendu à sa régularité première, le sonnet fut cultivé par tous les auteurs du commencement du XVII[e] siècle, par les fondateurs de l'Académie française, par les beaux esprits qui fréquentaient l'hôtel de Rambouillet. Voiture, Sarazin, Bensserade, en ont laissé de célèbres. Le moindre rimeur en donnait des recueils complets.

Dulot, esprit bizarre, poète au-dessous de la médiocrité, trouva plus commode de commencer par les rimes; quand il avait distribué ses quatorze fins de vers, il avait un *sonnet en blanc* qu'il ne s'agissait plus que de remplir. Telle est aux environs de l'année 1649 l'origine des *bouts-rimés.* En 1654 Sarazin composa un poème burlesque contre cette aberration de l'esprit dont la mode s'était emparée. Cet ouvrage assez curieux a pour titre *Dulot vaincu ou la défaite des bouts-rimés.* Tout inférieur qu'il est au *Lutrin*, ce poème l'annonce en quelque sorte, en offrant, comme par une sorte de protestation contre l'ignoble burlesque de Scarron, un exemple de ce burlesque littéraire, seul avoué par le goût, où Boileau a triomphé quelques vingt ans plus tard.

La république des lettres fut dans ce même temps déchirée par une guerre civile occasionnée par deux sonnets. Chacun était Uranin ou Jobelin. Ces derniers ne voyaient rien au-dessus du sonnet sur Job, récemment mis au jour par Bensserade. L'autre parti opposait au triomphe du poète vivant, le sonnet d'Uranie qu'ils lisaient dans les œuvres de Voiture, mort depuis quelques années. Cette querelle littéraire, commencée entre le prince de Conti, partisan du sonnet de Benserade, et la duchesse de Longueville qui se prononça en faveur de celui de Voiture, donna naissance à une infinité de pièces de vers ou de morceaux en prose. On en publia dans le temps un volume où l'on trouve des choses assez curieuses. Voici toujours ces sonnets. Procédons par ordre chronologique.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie!
L'absence ni le temps ne m'en sauraient guérir,
Et je ne vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connois sa rigueur infinie!
Mais pensant aux beautés pour qui je dois périr,

Je bénis mon martyre, et content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de faibles discours,
M'incite à la révolte et me promet secours.
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

Sonnet de Benserade.

Job de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue :
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue;
Il s'est lui-même ici dépeint :
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla.

Il souffrit des maux incroyables;
Il s'en plaignit, il en parla,
J'en connais de plus misérables.

Bensserade, poète de cour comme Mellin de Saint-Gelais, vivant dans l'abondance, grâce à des pensions assignées sur des biens ecclésiastiques, se montre fidèle imitateur de l'aumonier de Catherine de Médicis, lorsqu'il en use assez cavalièrement avec les choses saintes. Cette manière de faire des souffrances de Job le passeport d'une déclaration d'amour plus galante que passionnée, cette aisance imperturbable dans la profanation, si justement stigmatisée par Bayle, ne fut cependant pas relevée par les contemporains. Par un biais ordinaire aux époques formalistes et mondaines, ils ne voyaient là qu'un jeu d'esprit sans conséquence, et ils entraient dans ce ton sans trop se gêner.

Parmi les personnes attachées à la maison du prince de Conti, se trouvait Jaques Esprit, qui, le premier occupa le trente-neuvième fauteuil de l'Académie naissante. Esprit avait fait des études à l'Oratoire, et sans s'engager dans les ordres, sans se fermer non plus la carrière ecclésiastique, il restait dans un état indécis, prêt à se déterminer pour un mariage avantageux, s'il ne voyait pas s'ou-

vrir devant lui les honneurs de la prélature. C'est à lui, fidèle Jobelin, que Fs. Sarasin, Uranin zêlé, son ami et son commensal, adressa la glose suivante sur le sonnet de Benserade. C'est une pièce ingénieuse, où, comme on le verra, chaque couplet se termine par un des vers du sonnet, pris dans leur ordre.

Glose.

Monsieur Esprit de l'Oratoire,
Vous agissez en homme saint,
De couronner avecque gloire
Job de mille tourments atteint.

L'ombre de Voiture en fait bruit:
Et s'étant enfin résolue
De vous aller voir cette nuit,
Vous rendra sa douleur connue.

C'est une assez fâcheuse vue
La nuit, qu'une Ombre qui se plaint;
Votre esprit craint cette venue
Et raisonnablement il craint.

Pour l'apaiser, d'un ton fort doux
Dites: J'ai fait une bévue,
Et je vous conjure à genoux
Que vous n'en soyez point émue.

Mettez, mettez votre bonnet,
Reprendra l'Ombre, et sans berlue
Examinez ce beau sonnet;
Vous verrez sa misère nue.

Diriez-vous, voyant Job malade
Et Benserade en son beau teint:
Ces vers sont faits pour Benserade,
Il s'est lui-même ici dépeint?

Quoi, vous tremblez, monsieur Esprit!
Avez-vous peur que je vous tue?
De Voiture qui vous chérit
Accoutumez-vous à la vue.

Qu'ai-je dit qui vous peut surprendre,
Et faire pâlir votre teint?
Et que deviez-vous moins attendre
D'un homme qui souffre et se plaint?

Un auteur qui dans son écrit
Comme moi reçoit des offenses,
Souffre plus que Job ne souffrit,
Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances.

Avec mes vers, une autre fois,
Ne mettez plus dans vos balances
Des vers, où sur des palefrois
On voit aller des patiences.

L'Herty ([1]), le roi des gens qu'on lie,
En son temps aurait dit cela:
Ne poussez pas votre folie
Plus loin que la sienne n'alla.

Alors l'Ombre vous quittera,
Pour aller voir tous vos semblables;
Et puis chaque Job vous dira
S'il souffrit des maux incroyables.

Mais à propos, hier au Parnasse
Des sonnets Phébus se mêla;
Et l'on dit que de bonne grace
Il s'en plaignit, il en parla.

J'aime les vers des Uranins,
Dit-il; mais je me donne aux diables,
Si pour les vers des Jobelins
J'en connais de plus misérables.

La querelle fut terminée par une sorte de compromis entre les deux opinions. Le prince de Conti, un des auteurs de la querelle, a fort agréablement formulé cette conclusion dans ces deux vers :

L'un ([2]) est plus grand, plus achevé,
Mais je voudrais avoir fait l'autre ([3]).

Pour nous, le ton dégagé de Bensarde ne rachètera pas les négligences dont son sonnet abonde et que Sarazin a relevées avec un spirituel à propos. Quant au sonnet de Voiture nous nous en réfèrerons à l'allusion transparente de Despréaux, lorsqu'il dit des auteurs froids et forcés :

Ils ne savent jamais.....
Que *bénir leur martyre*, adorer leur prison
Et faire quereller *les sens* et *la raison.*

Déjà pendant plus d'un siècle, le sonnet avait régné plus ou moins sans partage. Corneille, Lafontaine, Racine et Boileau en avaient composé, mais ces derniers étaient bien jeunes. La vogue en allait passer avec celle des précieuses; Molière y devait mettre bon ordre. Scarron par ses sonnets burlesques a dû si ce n'est hâ-

([1]) Fou célèbre alors. ([2]) Le sonnet de Voiture.
([3]) Le sonnet de Benserade.

ter, du moins préparer la chute du genre. Malherbe avait adressé à la vicomtesse d'Auchy un sonnet fait à Fontainebleau en son absence. Ce sonnet était réputé le meilleur du maître et conséquemment était regardé comme un chef-d'œuvre.

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure,
Superbes de matière et d'ouvrages divers,
Où le plus digne roi qui soit en l'univers (1)
Aux miracles de l'art fait céder la nature;

avait-il dit. Le malicieux *Malade de la Reine* devait rire sous cape, lorsque, renforçant son ton avec un sérieux affecté pour mieux préparer la folie de la fin, il donnait un écho sensible de ce début, en commençant ainsi son célèbre sonnet sur le *pourpoint percé par le coude :*

Superbes monuments de l'orgueil des humains,
Pyramides, tombeaux, dont la vaine *structure*
A témoigné que l'*art*, par l'adresse des mains
Et l'assidu travail, peut *vaincre la nature* (2).

Bientôt les merveilles du grand siècle, les chefs-d'œuvre de Molière, ceux de Racine, ceux de La Fontaine, la critique, saine en général quoique un peu mesquine, de Boileau; ailleurs aussi, mais toujours dans une veine large et puissante, les Provinciales, la voix de Bossuet, la parole de Bourdaloue, les recherches de Malebranche, détournèrent les esprits de ce jeu subtil de la pensée, qui s'aiguise et s'amuse aux quatrains et à la pointe d'un sonnet. Despréaux n'a guères fait autre chose dans sa tirade sur le sonnet que d'écrire une épitaphe. Ce qu'il y a d'exagéré et de malheureux dans le vers tant cité :

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème;

appartient tout-à-fait à la littérature tumulaire. Le sonnet venait d'expirer quand son oraison funèbre a été écrite. Après l'*Art poétique* je ne crois pas que l'on cite d'autre sonnet que celui de Fontenelle.

Je suis (criait jadis Apollon à Daphné,
Lorsque tout hors d'haleine il courait après elle,
Et lui contait pourtant la longue kyrielle
Des rares qualités dont il était orné);

(1) Henri IV.

(2) Bruzen de la Martinière, dans son *Recueil des Epigrammatistes français*, a signalé dans le second quatrain du sonnet de Scarron, un écho, mais moins marqué, de quatre vers de Joachim Dubellay.

Je suis le dieu des vers, je suis bel-esprit né
Mais les vers n'étaient point le charme de la belle.
Je sais jouer du luth, arrêtez. Bagatelle,
Le luth ne pouvait rien sur ce cœur obstiné.

Je connais la vertu de la moindre racine,
Je suis par mon savoir dieu de la médecine.
Daphné fuyait encor plus vite que jamais.

Mais s'il eût dit: Voyez qu'elle est votre conquête,
Je suis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais,
Daphné sur ma parole aurait tourné la tête.

Nous terminerons ici notre digression.

FRÉD. C.

Note additionnelle.

En 1844, l'auteur de cet article a publié une notice sur un manuscrit appartenant à la bibliothèque de Lausanne et renfermant des poésies inédites de Cl. Marot et d'autres personnages du XVIe siècle. Qu'il lui soit permis de profiter de l'occasion qui lui est offerte ici, pour donner quelques détails nouveaux sur une petite pièce scrupuleusement transcrite dans sa notice avec toutes les fautes qu'elle a dans le manuscrit original. La voici telle qu'il est parvenu à la restituer.

Du chancelier Guillaume Poyet.

Un hault cuyder, par un trop entreprendre,
Accompagné de superbe sçavoir,
Voulant chacun en son estat reprendre,
Ont fait aveugle cil qui pensoit tout voir.
Car présumant la cognoissance avoir
De tous défaults, ne cogneust onc sa faulte;
Jusques à tant que de sa charge haulte,
Par cas soubdain, orgueil à bas l'eust mys;
Peu servira sa langue doulce et caulte
Au relever, car il est sans amis.

Le manuscrit attribue cette épigramme à Cl. Marot, mais la manière dont la syllabe féminine est placée à l'hémistiche du quatrième vers empêche absolument d'admettre cette indication comme vraie. Car en 1542 au mois d'août, date de la disgrace de Poyet, depuis trente ans environ Marot élidait la syllabe muette placée à l'hémistiche. On pourrait penser que l'épigramme est de Marguerite de Navarre, à qui cette manière de traiter le vers était familière.

VARIÉTÉS.

LES DONS D'AUTEURS.

Il entre presque toujours dans nos commisérations les plus sincères pour les malheurs d'autrui, quelque chose qui nous est personnel; ainsi les douleurs que nous plaignons le plus, sont celles que nous avons ressenties ou dont nous sommes menacés, et dans notre pitié pour les infortunes qui nous sont complètement étrangères, le sentiment que nous pourrions les éprouver un jour s'allie et ajoute peut-être à la vive sympathie que nous avons pour elles.

Telles étaient les réflexions que, l'autre jour, je faisais en contemplant dans ma bibliothèque l'espace que j'y ai consacré à recevoir les divers ouvrages qui me sont envoyés en *cadeau* par leurs auteurs; la plupart sont brochés, il en est peu auxquels j'accorde les honneurs de la reliure, il en est plusieurs dont le couteau d'ivoire n'a point séparé les pages, et qui sont vierges de tout attouchement. Et cependant, combien d'aimables illusions d'amour-propre bercèrent ceux qui m'en firent l'envoi! beaucoup ne doutèrent presque pas de leur célébrité future; quelques-uns rêvèrent un chapelet d'éditions successives, d'autres voyaient en perspective le prix Monthyon ou quelques autres récompenses nationales qui descendaient sur leur front *olympien* couronné de lauriers! Tous durent croire que le fruit de leurs veilles serait au moins apprécié par ceux à qui (comme à moi) ils en faisaient l'offrande généreuse. Quelles douces espérances ne se créaient-ils point que l'avenir a impitoyablement détruites! A quelles amères déceptions ont abouti de si chères perspectives!

Hélas! n'est-ce point ma fidèle histoire que j'ai tracée en racontant la leur; les enfants de ma muse ne gisent-ils point ainsi abandonnés et brochés dans les bas-fonds des bibliothèques de ceux à qui j'en fis

présent ! et n'est-ce pas aussi sur leur propre misère que je gémis en plaignant cet amas de productions diverses si impitoyablement couvertes chez moi de silence, d'oubli et de poussière !

Mais aussi, d'où vient cette coutume si généreusement bizarre, qui fait tant de victimes? Pourquoi les auteurs seuls donnent-ils pour rien le travail de leur esprit, quand chaque artisan se fait payer celui de ses mains? La pensée vaut-elle moins que la matière pour en faire si bon marché? Les auteurs à Genève sont-ils assurés d'assez grands bénéfices pour se montrer aussi prodigues? Examinons les funestes conséquences qui résultent pour eux de cette folle politesse :

Quelles sont les trois catégories de personnes auxquelles ils se croient obligés de donner leurs œuvres?

1° Leurs parents.

2° Leurs amis.

3° Les personnes qui s'occupent de la branche des connaissances humaines à laquelle ils se sont eux-mêmes voués.

Bon ! pour peu qu'ils mettent de luxe à satisfaire ces trois ridicules exigences, en conscience je ne vois pas ce que peut avoir à démêler avec les acheteurs le petit solde de leur édition, si elle n'a pas été totalement épuisée par leurs largesses; en effet, ils ont désintéressé à l'achat de leurs œuvres tous ceux qui auraient pu vouloir se les procurer; et les exemplaires qui restent se trouvent en face de gens qui doivent y être parfaitement indifférents. — Que dans une ville d'un million d'âmes comme à Paris, à côté des trois catégories susdites il y ait encore des chances pour trouver des acheteurs, je le conçois, bien qu'ils soient déjà fort diminués: mais à Genève où tout le monde se connaît, où les parents pullulent, surtout quand il s'agit de recevoir, en vérité c'est un abus de la part des auteurs que de dissiper ainsi en courtoisies insensées la seule chance qu'ils pourraient avoir de couvrir leurs frais d'impression.

Que s'ils veulent absolument faire l'hommage gratuit de la moitié de leur édition, encore devraient-ils la destiner à ceux auxquels ils n'ont aucun espoir de la vendre, afin de conserver la possibilité d'écouler l'autre moitié au moyen des très-rares amateurs de leurs œuvres.

Voyons les suites de cette triple libéralité: En premier lieu les parents qui reçoivent un ouvrage imprimé de leur consanguin, acquièrent par cela même la pénible certitude qu'il est auteur; car on sait que s'il est un lieu où le prophète soit moins apprécié que dans son pays, c'est dans sa famille; et, il peut être célèbre dès longtemps pour tout le monde qu'il n'est encore que ridicule pour ses alliés par le sang. — Ceux-ci, après s'être convaincus à l'inspection de l'intitulé de l'ouvrage offert, que leur infortuné parent est entaché du titre de *rimailleur* ou d'*écrivailleur*, le plaignent amèrement dans leur for in-

térieur, et voudraient voiler à tout le monde la honte que ce membre dégénéré de leur famille fait rejaillir sur chacun d'eux. Voilà donc presque toujours le résultat le plus certain de cette politesse.

Secondement, les amis! Quand à ceux-ci, ils nous entendent trop souvent parler pour se résigner jamais à nous lire; d'ailleurs ils ont joui de la primeur de nos œuvres manuscrites; c'est notre faible à tous de vouloir d'abord charmer des oreilles; nous les trouvons plus aisément pour nous écouter que des yeux pour nous juger une fois imprimés. Ensorte que nos amis qui ne nous pardonneraient point si nous ne leur donnions pas nos livres, se gardent bien d'y toucher et même de les parcourir; mais en revanche, ils les prêtent à qui veut, se font un honneur de les tenir de nous et deviennent à nos dépends tout autant de magasins de lecture paralysant la vente de nos livres sans les avoir achetés eux-mêmes.

Voilà donc des parents qui ridiculisent les produits de nos veilles, et des amis qui nuisent à leur écoulement, pour unique récompense de l'offrande que nous leur avons faite. — Voyons, en troisième lieu, si ceux qui doivent et peuvent le mieux les apprécier seront plus reconnaissans de l'hommage que nous leur en faisons, et s'ils nous éclaireront franchement par les avis d'une critique consciencieuse. Hélas! en leur faisant le don gratuit de nos ouvrages, nous nous ôtons la seule chance de les voir jugés par des critiques compétents avec une entière impartialité; ils répondront à notre politesse par des flatteries. Le droit de siffler au théâtre,

Est un droit qu'à la porte on achète en entrant;

or comme ils n'ont rien payé en numéraire, ils voudront au moins nous dédommager par leur indulgence; car nos concitoyens savent gré de la plus légère économie qu'on leur permet de faire, et ils nous prodigueront pour ce motif bien des éloges qu'ils nous auraient refusés en qualité d'hommes de goût, s'ils n'eussent été intéressés à nous les donner; que de proverbes sont là pour motiver mon opinion à cet égard, et pour me contenter du plus énergique, je dirai avec la sagesse des nations: *à cheval donné on ne regarde pas la dent.* — Donc en offrant nos livres aux seuls bons juges qu'ils pourraient avoir, nous altérons l'indépendance de ceux-ci pour décider de notre mérite; nous entretenons la parcimonie des ladres et nous nous enlevons la seule classe d'acheteurs payant de nos productions, comme aussi les plus aptes à les apprécier. — Puis à Genève les choses ont pour première valeur l'argent qu'elles ont coûté; on les conserve d'autant mieux qu'on a dû débourser d'espèces pour en faire emplette; les meilleures pensées que peut contenir un ouvrage imprimé le recommandent moins que son prix d'achat. Et alors, quels égards pourront réclamer pour leur conservation des volumes qui n'ont absolument rien coûté? Ils seront négligés si on ne les destine pas aux plus profanes usages.

Que de pipes allumées, que de cornets confectionnés, que de cigares dont les pores ont été bouchées aux dépends *des dons d'auteurs!* et ici je m'arrête, car il est des causes dont un avocat scrupuleux ne doit point pousser la défense *in extremis*, alors qu'il ne peut la faire valoir sans offenser la délicatesse de ses lecteurs.

Mais pour confirmer par des faits la valeur et la justesse de mes précédentes observations, il me prend fantaisie de glisser deux ou trois épisodes dont je fus le héros, héros bien humilié sans doute, car en les racontant je dois sacrifier mon amour-propre d'auteur à mon envie de prouver l'abus que je signale.

C'était en 1829; le public suisse venait de faire un accueil plein de bienveillance au poème de la *Miliciade*, qui parut à cette époque, et bien qu'assuré de l'écoulement de mon édition, suivant l'abusive coutume que je combats, j'avais offert un exemplaire de mon ouvrage à tous les excellents parents que, sans de graves inconvénients, l'on ne saurait oublier en pareille occurrence. Peu de jours après je fus invité à dîner chez l'un d'eux; qu'on juge de ma stupeur lorsqu'après la disparition de la soupe, je vis la domestique placer au sein de la table un superbe gigot de mouton au manche duquel on avait mis en guise de *paletot sac* et pour la plus grande commodité de l'écuyer tranchant appelé à le découper, quatre ou cinq pages de mon poème nouveau-né!! Mon œil paternel en reconnut de suite le papier et le caractère; c'était mon troisième chant, celui de la *Revue*, qui emprisonnait ainsi dans ses alexandrins profanes l'os principal du gigot offert aux convives. Je devins pourpre de confusion, mon regard fasciné ne pouvait quitter le corps de cet indigne outrage fait à ma muse, d'autant mieux que l'osseux pilori auquel elle était adhérente, semblait, pour ajouter à mon martyre, être dirigé contre moi.

Mon parent n'eut pas de peine à découvrir la cause de mon horrible désappointement; et croyant en adoucir la rigueur, il sonna; la domestique parut: « Pourquoi, Madelon, lui dit-il d'un ton sévère, avoir » fait de ces feuilles un manchon pour votre gigot? — Mais, Monsieur, » répondit Madelon, Madame avait mis dans mon *porte-poche* le livre » où je les ai prises! » Madame à ces mots lança à la pauvre domestique l'un de ces flamboyants regards qui, semblables à la foudre, annoncent un tonnerre peu éloigné, tonnerre dont le bruit dût éclater à la suite de ce malencontreux festin, après que j'eus pris congé de mon amphytrion désolé, non sans m'être assuré cependant avant mon départ et en considérant les pages arrachées à mon poème, qu'elles n'avaient pas même été séparées l'une de l'autre et n'avaient point obtenu l'honneur d'une seule lecture en dédommagement de l'affront qu'elles subissaient.

Et voilà donc le cas que nos parents font de nos œuvres!! Voyons si elles sont mieux traitées chez nos amis. J'en avais un qui était pos-

sédé de la désolante manie du calembourg, mais qui, loin de rougir de ce malheureux penchant, s'en faisait un titre à la considération des hommes de lettres qu'il regardait un peu comme ses confrères; on conçoit que je lui offris mes œuvres; ce cadeau lui sembla même une véritable dette dont je n'eus que le faible mérite de m'acquitter. A quelques jours de là je dus faire une partie de chasse avec ce digne garçon qui, ne fabriquant absolument que des jeux de mots, n'avait pas besoin de se lever fort matin pour cela; j'allais donc le réveiller et bien m'en prit, car toute sa famille moins sa sœur, dormait à mon arrivée. Celle-ci vint m'ouvrir la porte dans son négligé du matin; une charmante petite cornette de nuit couvrait encore sa blonde tête, d'où s'échappaient pourtant quelques boucles de cheveux emprisonnées dans des papillottes sur lesquelles mes yeux se dirigèrent d'abord par un instinct machinal. Hélas! après une rapide inspection je m'assurai que c'était dans l'une de mes plus irréprochables élégies qu'était comprimée la chevelure de la sœur de mon ami! Cette délicieuse demoiselle qui m'était apparue si jolie quelques instants auparavant, me sembla presque hideuse après cette funeste découverte. Je contins à grande peine la colère qui me suffoquait; j'allais peut-être même éclater en reproches quand mon ami survint saluant gaiment l'aurore de quelques nouveaux calembourgs éclos durant son insomnie de la nuit, et qui me trouvèrent sans indulgence pour eux. Dans une halte de chasse et pour bannir une mauvaise humeur qu'il m'était impossible de dissimuler, il voulut faire l'éloge de mes œuvres et me parler du cas tout particulier que sa sœur en faisait: « Oui, lui répondis-je indi-
» gné et dans son langage favori, je me suis assuré ce matin que cette
» aimable fille n'est point *défrisée* par ma muse et que même elle
» en est *coëffée.*» Ce fut là toute ma vengeance; toutefois j'aurais dû la pousser plus loin, car mon ami ayant tiré une caille sous mon nez, je reconnus dans la bourre de son fusil qui brûlait devant moi le solde infortune de l'élégie dont sa sœur avait consacré la première page à sa coiffure.

Si tel est, en général, le destin qu'obtiennent ches nos parens et amis les ouvrages que nous leur offrons, il est moins humiliant sans doute chez les hommes de lettres nos collègues? Du moins tout devrait le faire présumer, l'intérêt qu'ils ont pour l'art, l'estime qu'ils doivent professer pour des gens ayant les mêmes penchants qu'eux mêmes, les sentiments généreux qui dérivent naturellement de leurs nobles occupations, l'envie d'ajouter à leurs bibliothèques sans rien ôter à leur bourse, etc. Eh bien! malgré tout cela nos offrandes, qui sembleraient garanties d'outrages chez eux par un respect que tant de raisons doivent leur inspirer pour elles, nos offrandes y font souvent de bien méchantes fins.

C'était en 1832; je venais de fonder le journal intitulé *Le Fantasque*, que mes compatriotes accueillirent avec une très indulgente faveur. — Mais puisque j'en trouve ici l'occasion, qu'on me permette de suivre l'impulsion de mon cœur en payant la dette sacrée de sa gratitude; je reviendrai dans quelques lignes à l'anecdote que j'allais citer. La respectable parente chez qui j'avais subi l'outrage du *manche de gigot* en 1829, voulut sans doute m'en dédommager en 1832 : elle souscrivit, en se cotisant pour cela, avec *huit* de ses amies, à l'abonnement de ma petite feuille périodique qui coûtait neuf francs, et bien que la somme de vingt sols par an ne fût pas un sacrifice bien ruineux pour ma riche parente, ce fragment d'abonné et d'intérêt que j'arrachais alors à ma famille me combla de joie. Ce fut l'une des conquêtes littéraires à laquelle je fus le plus sensible, et j'aime à en consacrer ici le souvenir tout-à-fait émouvant. Maintenant je retourne à mon récit.

Ne comptant guère sur l'abonnement à ma famille de l'un de mes anciens professeurs, dont les leçons avaient eu pour résultat de m'enseigner la littérature et nullement de m'en inculquer le goût qu'il n'avait pas lui-même, j'envoyai *gratis* au digne homme les premiers numéros du *Fantasque*. Puis, comme j'allais un jour lui faire une visite à la campagne, je trouvai ses trois jolis enfants qui, profitant d'une bise assez ordinaire dans nos climats, avaient lancé dans les airs leur cerf-volant. Ami des jeux de l'enfance je m'approchai de la bande rieuse qui suspendit sa course à mon abord, et le cerf-volant n'étant plus tiré par elle, descendit en pirouettant; lorsqu'il fut tombé à mes pieds, je reconnus bien vite qu'il était confectionné en grande partie avec mon journal. Mais je dois dire en ce cas, pour le soulagement de mon amour-propre, que le *Fantasque* volait dans les airs côte à côte d'un recueil de sermons de l'un de nos meilleurs prédicateurs, et de compte à tiers avec un *Traité des arbitrages* de M. Perret. Evidemment les petits bambins avaient opéré une razzia générale dans les *dons d'auteurs* de monsieur leur père; je participais au peu de soucis qu'il en prenait, j'étais victime de cet injurieux abandon, de ce déplorable laisser-aller qu'on affiche pour les livres qui ne coûtent rien; abus contre lesquels je ne saurais trop m'élever dans l'intérêt de la cause que je cherche aujourd'hui à faire valoir.

Le professeur vint me rejoindre, et en me promenant avec lui dans sa charmante villa, il voulut m'adresser quelques paroles flatteuses sur les numéros du *Fantasque* que je lui avais offerts, m'assurant que malgré l'apparente futilité des articles qui y étaient contenus, *je m'élevais souvent dans de hautes régions de la pensée.*

— « Oh ! lui dis-je en riant et en lui montrant le cerf-volant il n'y a que chez vous, mon cher professeur, que je plane véritablement dans les cieux, grâce à messieurs vos fils qui m'y font monter sur l'aile des vents. »

Le grave professeur comprit de suite ma plaisanterie, appela ses enfants, inspecta le corps du délit, et les tança vertement; je m'aperçus bien vite qu'il leur aurait volontiers pardonné la tête du cerf-volant formée en entier de mes poésies, mais il ne pouvait prendre son parti de la queue dont les manchets étaient fabriqués avec des *changes* et de la *théologie*, matières éminemment en faveur dans notre cité pieuse et calculatrice.

Conclusion. — Messieurs les auteurs! c'est votre cause que je viens de plaider avec d'autant plus de conviction et de liberté, que je n'y suis plus intéressé moi-même; j'ai renoncé aux joies de la presse, joies trop négatives dans nos contrées, et je voudrais adoucir le destin des infortunés qui s'y font encore imprimer.

Réunissez-vous donc pour saper l'abus qui vous porte à offrir vos œuvres aux seules personnes intéressées à les acheter; cette générosité nuit à vos intérêts en humiliant votre amour-propre, puisqu'elle vous expose à retrouver vos livres, que nul n'emplette, sous forme de *manches de gigot*, de *papillotes* ou de *cerf-volant.*

J. Petitsenn.

POÉSIE.

LA CROIX DANS LE ROCHER.

Impressions du lac des Quatre-Cantons.

Dans la vallée alpestre, au pied des monts sauvages,
Le lac étend ses eaux fécondes en naufrages.
Des colosses rivaux dont il ronge le flanc,
A droite, à gauche, au loin règne le double rang.
Qui nous dit où leur pied sous l'abîme s'arrête?
Notre œil en sourcillant suit dans les cieux leur tête.
Voyez de quel éclat éblouissant et pur
Ces cônes argentés rayonnent dans l'azur.
Voyez au-dessous d'eux ces roches tortueuses,
D'écueils aériens chaînes tumultueuses,
Dessinant au hasard leurs rougeâtres massifs :
Plus bas, les légions des hêtres et des ifs
Débordant des plateaux en larges taches sombres :
Puis, des noires forêts entrecoupant les ombres,
Ces gazons verdoyants par les troupeaux foulés,
Tenture dont les plis à grands traits déroulés
Enveloppent des monts les contreforts immenses,
Couronnent les récifs, meurent au fond des anses.

Oh! de quel riche éclat, de quel puissant reflet
Se sature le lac immobile et muet!
Ces verts côteaux, ces bois, ces rocs, ces pics de glace,
De mille émaux brillants colorent sa surface,
Et le ciel d'un bleu vif qui luit sur ces tableaux
Trouve à peine où mêler ses empreintes aux flots

Oui, tout est pureté, paix, splendeur, dans la scène.
Point de souffle orageux sur la cîme lointaine,
Qui disperse la neige en blanchâtre brouillard.
Vers le sommet des monts point de voile blafard
Qui dans ses plis trompeurs recèle la tempête.
Seule rompant l'accord de ces aspects de fête,
S'échappant du navire en épais tourbillons,
La vapeur dans les airs trace ses noirs sillons,
Tandis que sous le feu qui leur prête ses aîles,
Les avirons tournants battent les eaux rebelles,
Et de l'homme emporté sur le tremblant miroir
Jusqu'en ce sanctuaire attestent le pouvoir.
O merveilles des arts, conquêtes du génie!
Pour moi votre puissance est aimable et bénie.
De la création les augustes beautés
D'une intacte splendeur brillent à vos côtés:
Votre approche à mes yeux n'a rien qui les profane.
Par vous, vrai roi du monde, aux lieux où l'aigle plane,
Où l'avalanche roule, où bondit le torrent,
L'homme au gré de ses vœux porte son trône errant,
Et pressé d'adorer, va des cieux à l'abîme
Chercher pour son encens l'autel le plus sublime.

Nous voguons : le navire en son rapide essor
Pousse au but du voyage, avance, avance encor...
Pourquoi cet air plus froid et cette ombre soudaine?
Est-ce un nuage obscur qui dans l'azur se traîne,
Et qu'avaient ignoré nos regards oublieux?
Non, non, rien n'a troublé la pureté des cieux;
Mais nous rasions le flanc de la montagne sombre,
C'est elle sur nos fronts qui projetait son ombre.

Voyez comme à son tour, s'étalant près de nous,
Le vallon nous ramène un jour brillant et doux,
Et dans ses profondeurs, brêche du haut rivage,
Livre au soleil levant un glorieux passage.

Puis reviennent des monts dont les larges parois
Courent à nos côtés. Mais pourquoi cette croix
Dont la mousse envahit l'empreinte solitaire? —
D'un naufrage en ces lieux c'est la marque ordinaire.
— Un naufrage, ô terreur! Dites-nous dans quel temps...
— Ah! la croix n'est plus fraîche, il s'est passé vingt ans
Peut-être. — Savez-vous qui furent les victimes? —
Leurs noms sont oubliés. — O perfides abîmes!
Aujourd'hui sous nos pieds enchaînés et soumis,
Alors portant l'horreur dans vos flancs ennemis,
Contre l'homme tantôt soulevant vos tempêtes,
Tantôt en souriant vous prêtant à ses fêtes!
O déchirant contraste! Eh quoi, ces mêmes bords,
Où notre cœur joyeux éclate en doux transports,
Où, de charme enlacée et d'extase ravie,
Notre âme goûte en plein la beauté de la vie,
Ces mêmes bords ont vu, dans un jour ténébreux,
Le lac et les autans qui combattaient entr'eux,
L'imprévoyant esquif saisi par la rafale,
Les nochers défaillants, l'œil hagard, le front pâle,
Mêlant au bruit des eaux leurs cris agonisants,
La mort guettant sa proie au ressaut des brisants,
Un dernier bond, un choc, une plainte suprême,
Que nulle autre ne suit,.. et le gouffre lui-même
Reculant de terreur quand tout s'est enfoncé...
Puis les jours, puis les mois, puis les ans ont passé,
Et la croix dans la pierre, au bord de l'onde noire,
Garde seule des morts un reste de mémoire.

Peut-être était-ce un fils, dernier présent du ciel,
Un fils, espoir béni du foyer paternel,
Déjà prenant sa part du labeur de son père,
Et parfois essuyant les larmes de sa mère.

Peut-être était-ce un homme entrant dans son été,
Que jeune et riche encor de force et de beauté,
Mère heureuse d'enfants bondissants d'allégresse,
Une femme entourait des feux de sa tendresse.
Peut-être radieuse et dans son cœur serein
Portant un chaste amour que doit suivre l'hymen,
C'était la jeune fille, à qui la mort amère
Entre des bras chéris eût paru moins sévère.
Hélas, elle était seule en ce fatal moment.
Cependant sur la rive... ô terreur, ô tourment!
Qui redira ces cris, ces plaintes délirantes,
Ces voix qui tour-à-tour éclatent déchirantes,
Murmurent la prière, expirent dans le sein
Qui se brise, le ciel qui semble être d'airain, —
Car ses décrets parfois tout chargés de mystère,
Veulent être en silence adorés par la terre, —
Ce désespoir enfin, dont la morne stupeur
Envahit par degrés cette scène d'horreur,
Lorsque de tant de coups la tempête lassée
Fait sur les flots déserts lire à l'âme glacée
D'un malheur trop certain l'affreuse vérité...
C'en est trop : contenons notre cœur agité.

Le temps a fui. Le père, après ce jour funeste,
De sa force brisée a rassemblé le reste
Et dans ses durs travaux fatigué sa douleur.
Aujourd'hui sur son front l'empreinte du malheur
Se mêle inaperçue aux injures de l'âge.
Comme un roseau qui plie au souffle de l'orage,
La mère s'est courbée, et dans son sein flétri
Gardant cicatrisé le coup qui l'a meurtri,
S'est comme acoutumée au fardeau de l'épreuve.
Les regards cependant et le cœur de la veuve
Se sont tournés au ciel. Ses pas mal assurés,
Dans son chemin désert affermis par degrés,
La portent résignée au travers de la vie.
Sans ennui, sans regrets, ses enfants l'ont suivie.

Leur père n'a laissé nul vide en leurs amours.
Comme une étoile éteinte au matin de leurs jours,
Comme un penser confus qu'on recueille avec peine,
Telle est au milieu d'eux sa mémoire incertaine.
Ils ont joué, grandi, lutté, sans son appui :
Leur passé tout entier les sépare de lui.
Après un sombre hiver consumé dans les larmes,
Le fiancé s'est repris à trouver quelques charmes
Aux douceurs du printemps, aux soins de l'amitié.
Son cœur qu'assoupissait l'accent de la pitié,
A conçu, sans le croire, une nouvelle flamme.
Aujourd'hui, captivant les désirs de son âme,
Une femme et des fils, au gré de son espoir,
De vie et de bonheur peuplent son doux manoir;
Et c'est à peine, hélas! si parfois dans un rêve
De celle qui n'est plus l'image se soulève,
Et, dans le demi-jour où flottent ses attraits,
A celle qui survit prête un instant ses traits.

Le voilà donc, le sort des amours de la terre!
La mémoire du cœur comme une autre s'altère.
Nous voulons vivre, hélas! et nos sens émoussés
Au regret des absents disent bientôt : Assez!
Mais, quand époux, enfants, et père et mère même,
Laisseraient de leur cœur s'effacer ceux qu'il aime,
Un ami resterait, un ami que le temps
N'entraînera jamais dans ses flots inconstants,
Qui, le même aujourd'hui, demain le même encore,
Le même au premier jour dont nous vîmes l'aurore,
Le même au jour suprême où s'éteindront nos yeux,
Sur le sein qu'il nous ouvre a porté nos ayeux,
Comme sur nos enfants jusqu'à la fin des âges
Son amour étendra ses bienfaisants ombrages.
Des morts dont tant de pleurs ont précédé l'oubli,
Pour lui le souvenir ne s'est point affaibli.
Mais que dis-je des morts? Que parlé-je mémoire?
La langue des mortels ne va pas à sa gloire.

Pour lui tout est présent, tout vit. Quand d'une main
Il distille sa paix dans un cœur orphelin,
De l'autre sous son aîle il recueille, il embrasse
Ceux dont notre œil ici ne trouve plus la trace.
Des vivants à leur tour le temps déjà compté
Court au terme où pour eux s'ouvre l'éternité.
Là, rejetant le poids des faiblesses humaines,
Leur âme avec transport ressaisira ces chaînes
Dont la mort ici-bas a déchiré les nœuds,
Mais pures, mais brillant en réseaux lumineux,
Mais à leur vaste chœur entremêlant sans crainte
D'amours jadis rivaux l'harmonieuse étreinte.
Car un seul est en tous. Heureux qui de sa main
Fut pour l'éternité marqué du sceau divin!

Et nous, quand nous voyons dans les rocs du rivage
L'empreinte de sa croix planant sur le naufrage,
Dans la mort, dans la vie, amis, souvenons-nous
Qu'à celui qui l'invoque il est propice et doux,
Et que toujours sa grâce à bénir empressée,
Ouvre son saint refuge à notre âme angoissée.

C.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

JANVIER.

Après tant de mois où rien n'était venu faire sensation dans le monde littéraire, l'année, en finissant, a eu pourtant aussi dans ce monde-là son événement : la représentation si long-temps, trop long-temps attendue, d'*Agnès de Méranie.* Grande épreuve, disions-nous, épreuve toujours redoutable pour un auteur que celle d'obtenir du public la confirmation d'un premier arrêt favorable : on obtiendrait plutôt de lui, si cet arrêt ne l'est pas, qu'il le casse, qu'il le révise. Le premier sourire du public est comme celui des dames, assez facilement gracieux, si quelque circonstance heureuse vous fait remarquer dans la foule : mais le second, oh ! le second! c'est celui-là qu'on a de la peine à arracher, alors même que souvent on le mérite davantage. Etait-ce le cas de M. Ponsard? c'est ce que nous dirons bientôt. Rappelons auparavant que tout avait concouru à rendre pour lui cette épreuve dont nous parlons, cette épreuve du second succès, ardue et périlleuse. Et d'abord le genre même de son premier succès, lequel, bien que fondé sur des qualités réelles, n'avait cependant pas uniquement tenu aux mérites de *Lucrèce,* mais avait été mêlé aux luttes des partis, à la réaction classique et à celle, en particulier, contre l'ultra-romantisme des *Burgraves* de Victor Hugo. Maintenant c'était exclusivement de M. Ponsard et de sa nouvelle tragédie qu'il s'agissait. Puis *Agnès* avait été fort prônée et fort critiquée d'avance. Selon les uns, c'était un chef-d'œuvre définitif; selon les autres, un enfant déjà mort avant

de naître. Puis encore, les délais de la représentation, la dispute et le procès public au sujet du rôle principal, l'intérêt qui s'était attaché à M[lle] Araldi, évincée en dernière instance ([1]) et qu'on ne pouvait s'empêcher de trouver un peu durement traitée, malgré le droit incontestable d'un auteur à choisir les acteurs qui lui paraissent le plus convenables pour ses personnages. Tous ces incidens avaient fini par former, au gré du directeur de l'Odéon, passé-maître en ces sortes de matières, un ensemble de réclames d'un genre exceptionnel et d'un effet tout puissant pour remplir la salle, mais aussi pour y porter au plus haut point l'attente et la curiosité.

Il a été servi à souhait, la salle était comble et du monde le plus brillant, non seulement de beaux esprits mais de beaux habits, car à Paris c'est l'usage que, pour une première représentation, on va en toilette. Le théâtre devient ainsi un salon ou prend quelque chose de la dignité d'un tribunal. La critique n'y perd rien sans doute; le public ne se sent pas moins juge, pour être en robe; — au contraire; — mais enfin c'est un usage gracieux et de bon goût qui, s'il rend la sévérité plus sensible, peut-être même le triomphe plus difficile, rend aussi le succès plus digne, et l'accueil plus flatteur. Bref, l'élite de la société parisienne s'était donnée rendez-vous ce soir-là à l'Odéon. Les abords étaient encombrés de gens qui espéraient en vain trouver place; le bureau a dû refuser, dit-on, pour six mille francs de billets. Dans l'intérieur, dans cette salle ordinairement si déserte, il y avait foule de noms illustres : des ministres, qui l'ont été, qui le sont ou qui espèrent bien l'être, des diplomates, des magistrats, des médecins, des avocats, des écrivains, des rédacteurs de grands et de petits journaux, des journalistes de six pieds carrés.... de papier, les Goliaths de l'*Epoque* et, balançant déjà leurs frondes, les petits Davids du *Corsaire* et du *Charivari*. On se montrait dans les loges M. Guizot, M. Molé, M. et M[me] Emile de Girardin, M[me] et M[lle] Hugo accompagnées de M. Auguste Vacquerie (M. Victor Hugo n'y était pas), M[me] Louise Colet, M[me] Récamier, les princes et princesses de la famille royale, la jeune duchesse de Montpensier, l'*infante,* comme on aime à l'appeler au Château, cette infante dona Luisa qui a mis toute l'Europe en émoi, mais qui n'a pas l'air de s'en douter. Elle est jolie et riante comme une pensionnaire, et ne fût-elle pas princesse, n'eût-elle pas eu ce soir-là une magnifique robe de velours grenat avec un nœud de diamans, qui témoignait que son écrin ne s'est pas égaré tout entier entre les mains de sa mère, dans les vicissitudes d'une vie orageuse et d'un règne agité; n'eût-elle été, disons-nous, qu'une simple jeune femme, bien des yeux se seraient également levés vers elle, et peut-être, faut-il tout dire? moins en vue, on l'aurait regardée mieux. Voilà pour les

([1]) Voir notre dernière *Chronique* de 1846, *Revue Suisse*, t. IX, p. 920.

loges. Dans les corridors et dans le foyer on rencontrait, on coudoyait à chaque pas quelque illustration contemporaine : Jules Janin, Théophile Gautier, Louis Blanc, Rolle, Cousin, Mérimée. Comme autrefois les patriciens de Rome, quand ils allaient briguant les suffrages du peuple, qui aurait eu près de soi un bon *nomenclateur*, aurait passé son Paris en revue, aurait fait sa galerie parisienne à peu près complète en une soirée.

Tout ce monde était donc là attentif, recueilli, et nullement hostile; pas la moindre trace de cette cabale dont le bruit s'était répandu quelques jours auparavant. La toile se lève. La première exposition (Agnès disant à sa suivante, qui lui lit un roman de chevalerie, l'amour de Philippe-Auguste pour elle, nouvelle Geneviève d'un nouveau Lancelot) paraît un peu littéraire, un peu froide; mais bientôt le légat du Saint-Siége entre en scène; il fulmine en très beaux vers l'anathème de Rome contre le renvoi d'Ingelberge, contre le divorce du roi, il déclare son nouveau mariage illégitime, Agnès une concubine, ses enfans adultérins, et annonce l'interdit si Philippe-Auguste ne se soumet pas. On est saisi; c'est beau, c'est dramatique, s'écrie-t-on. Malheureusement, ce l'était trop, ou du moins c'était trop vite en venir aux grands coups. Quelques connaisseurs en firent déjà la remarque. Comment s'élèvera-t-il encore après cela, demandaient-ils : mais la majorité de l'auditoire applaudissait sans défiance et, sans réserve, la salle entière à peu d'exceptions près. « Tout cela est tiré des entrailles du sujet, » nous disait un bon vieux classique désintéressé qui, chose rare, ne mêlait aucune amertume à son admiration.

Au second acte on fut déjà un peu indécis, un peu moins satisfait; car ce second acte n'est guère que l'exécution des menaces du légat, et on a beau voir Philippe-Auguste abandonné, l'isolement commençant à se faire autour de lui et le réduisant à l'impuissance d'accomplir son projet de reconquérir la Normandie, ce résultat prévu des menaces de l'envoyé du Saint-Siége cause bien moins de terreur que l'apparition de celui-ci au premier acte. Mais lorsque cette situation se prolonge dans les deux actes suivans, où Philippe-Auguste ne sait que s'irriter en paroles au lieu d'agir, Agnès que se désoler, gémir, maudire, essayer de fuir pour tirer son époux d'embarras, puis revenir, et au cinquième acte enfin, trancher la difficulté par un suicide, dénouement si contraire à l'esprit du temps, l'intérêt s'est visiblement et progressivement refroidi. On ne donnait aucune marque d'improbation, on applaudissait même toujours assez fréquemment, mais c'étaient des détails, de belles tirades, de beaux vers, des mots touchans, ce n'était plus la pièce elle-même.

Voilà l'impression générale que nous a paru produire cette soirée. Elle s'est plutôt fortifiée et peut-être exagérée dès lors. Les représentations suivantes ont eu infiniment moins d'importance et d'éclat. La curiosité même ne s'est pas soutenue. Les jugemens sur *Agnès* ont

seuls fait encore un peu de bruit; la pièce se joue toujours mais à l'heure qu'il est on n'en parle plus guère. Nous ne constatons ici que le fait : est-ce l'arrêt sans appel, l'arrêt véritable? il serait injuste de ne pas attendre, pour en décider, la lecture de la pièce, que l'auteur s'est engagé envers le directeur à ne pas publier de quelque temps. Disons-le cependant : il nous semble qu'après une attente à laquelle il était bien difficile de répondre et à laquelle, en effet, la nouvelle tragédie de M. Ponsard n'a pas répondu, on s'en est détourné trop complétement et trop vîte, on l'a trop jugé sur ce qu'on aurait voulu lui voir faire, plutôt que sur ce qu'il a fait.

Il faut lui rendre cette justice d'avoir au moins vu son sujet par son plus grand côté. Comme on l'aurait pu croire d'après le caractère de Philippe-Auguste, ce sujet n'est pas absolument le divorce politique, la situation de Napoléon et de Joséphine, mais d'une Joséphine, jeune, belle et tendrement aimée. Philippe-Auguste ne décide point lui-même, il résiste au contraire comme dans l'histoire, il veut garder Agnès. Il n'est pas roi avant tout, il est homme, et c'est en s'attaquant au roi qu'on veut faire céder l'homme en lui. Le divorce purement politique et nopoléonien se serait mieux prêté au développement du caractère de Philippe-Auguste, mais le sujet aurait été pris moins profondément, il aurait été moins humain, moins universel, moins touchant. Ce sujet, enfin, ce n'est pas même le divorce proprement dit, le renvoi de la femme légitime, mais celui de l'épouse d'affection et de choix, de l'épouse qui a pour elle la loi, le droit de la nature et du cœur. Y a-t-il une loi supérieure à celle-là, un droit absolu et idéal que nous devons suivre en dépit de nous-mêmes, s'il y a lieu? Question suprême et bien faite pour agiter, pour émouvoir, pour frapper de terreur, de pitié, d'admiration suivant les résolutions que prendront les divers personnages en face de cette question redoutable.

Tel est le fond du sujet, et c'est un mérite au poète de l'avoir, croyons-nous, envisagé ainsi : mais il l'a plutôt indiqué que traité; on sent cette pensée en lui plutôt que dans son œuvre. Le légat y fait bien une allusion directe, en invoquant la sainteté de la famille, ce pilier de tout l'ordre social (1); mais c'est lui qui parle en ce sens, ce n'est pas toute la pièce avec lui.

Ce rôle du légat est peut-être de tous le mieux tracé, le mieux écrit,

(1) . . . . mais l'élément d'un ordre régulier,
Du temple social le principal pilier,
C'est la famille, chose avant tout respectable,
Dont la foi conjugale est la base immuable.
Veux-tu donc renverser ton propre monument?
Quoi! tu veux mettre un terme au long déréglement,
Tu veux que la loi règne en place de la force,
Et tu vas dans l'hymen appeler le divorce,
Le divorce brutal, le divorce sans frein!

le mieux soutenu; il a des vers cornéliens et d'un grand effet ([1]), mais il ne trouve pas dans les autres, ni dans la contexture générale de la pièce, de quoi l'appuyer, le lier à l'ensemble, lui donner une place plus juste, le rendre plus acceptable, le rehausser en s'élevant, en luttant avec lui, et le mieux faire valoir. Restant ainsi isolé et sans contre-poids, il écrase; ce rôle finit ainsi par peser, par devenir pénible, odieux même au spectateur. Le légat semble presque n'avoir d'autre mouvement que celui de frapper, de frapper toujours, et toujours le même coup. Il fait par là l'effet de représenter le destin plutôt que la morale et la loi. Les spectateurs de nos jours n'acceptent pas si aisément que la volonté de Rome soit l'expression de la loi morale! Ils sont plutôt disposés à l'opinion contraire : il eût été bien facile de les y faire applaudir et le rôle du légat est présenté de façon à leur en donner l'envie. Or, ce résultat va contre le fond même de la conception du sujet. Il eût fallu que la supériorité morale de la sentence de Rome fût, dans l'action, nettement établie ou niée. Niée? on avait alors : ou une tragédie politique, qui pouvait rester humaine et même chrétienne par les sentiments de liberté et de conscience individuelle en lutte avec une autorité tyrannique et usurpée ([2]); ou une tragédie socialiste, si la révolte contre Rome était en même temps la révolte contre la loi morale et la loi chrétienne. Etablie? cette supériorité morale pouvait l'être, mais en traçant tout autrement et plus conformément à l'histoire le caractère de Philippe-Auguste.

M. Ponsard qui a voulu faire une tragédie classique ou du moins ramener l'art aux formes pures et aux effets moraux plutôt que matériels, M. Ponsard a trop oublié ce précepte des vieilles rhétoriques : un personnage dramatique ne doit être ni tout méchant, ni tout bon; précepte qui, pour paraître aujourd'hui d'une *esthétique* bien peu relevée, n'est pourtant que l'application pratique du principe fondamental de la tragédie, savoir que la tragédie vit de passion et de lutte. Or, Philippe-Auguste ne présente pas cette condition : il est tout d'une pièce et se montre constamment sous le même aspect, dans la même situation. Il s'agite, mais il ne change, il ne tombe ni ne s'élève jamais. Il déclame en très beaux vers, mais il déclame toujours. Il est à la fois trop inoffensif et trop colère, trop innocent et trop nul. Il est bon chevalier, bon roi, bon époux, bon père; sauf son mariage avec

([1]) Lorsque s'accomplira la deuxième semaine,
Je mettrai l'interdit sur ton royal domaine....
Et quant aux fils d'Agnès, ils seront déclarés
Bâtards, dans l'adultère et la honte engendrés!
A défaut d'autres fils que s'éteigne ta race!
Toi mort, un étranger occupera ta place.

([2]) Le poète a aussi indiqué cette idée dans ce beau vers, à propos des Croisades :

L'esprit vivant du Christ est plus saint que sa tombe.

Agnès, il semble qu'il n'y ait rien à lui reprocher. L'histoire nous le peint autrement : grand et fort sans doute, mais avide, intéressé, violent, politique, tout à sa volonté et à lui-même, avec ce mélange, en un mot, de bonnes et de mauvaises qualités qui fait les personnages dramatiques. Il fut bien dur avec cette pauvre Ingelberge pour laquelle il éprouva une répugnance invincible et mystérieuse, qu'il renvoya le jour même de ses noces et dont la pâle et touchante figure aurait pu être d'un grand effet dans le drame ; elle y serait apparue comme une ombre abandonnée des hommes, mais protégée par la justice du ciel. Philippe-Auguste pouvait aussi résister bien mieux qu'il ne le fait. Sans doute il renvoya la femme qu'il aimait, pour reprendre celle qu'il ne pouvait souffrir. L'homme en lui dût céder au roi. Mais d'abord il fallait nous montrer le combat qui se livra dans son cœur entre le monarque et l'époux ; puis la donnée historique dont pouvait profiter le poète, ne consiste pas seulement dans le fait particulier du renvoi d'Agnès, mais dans l'esprit du règne de Philippe qui, forcé de céder à Rome sur ce point, prépara sur d'autres son abaissement. Ce prince fut d'accord au fond, par d'autres actes, avec le sourd mouvement de son époque, l'époque d'Arnaud de Brescia, d'Abeilard, de l'empereur Frédéric II, de la littérature en langue vulgaire qui commençait à rivaliser avec celle de l'église et qui attaquait si audacieusement le clergé, l'époque enfin des Albigeois. Tout cela était aussi dans le sujet, et le drame en aurait eu plus de vérité humaine et historique, plus de mouvement et de profondeur.

L'auteur a voulu concentrer tout l'intérêt de passion et de lutte morale sur Agnès qui est en effet le personnage principal et donne son nom à la pièce. Mais une tragédie est un groupe, et non pas une seule statue. L'effet d'une figure y dépend de l'effet des autres et s'en augmente aussi. Philippe-Auguste a beau vouloir conserver Agnès, empêcher sa fuite, la sauver de la fureur du peuple, la ramener dans son palais ; moralement et dramatiquement il l'abandonne. C'est elle seule qui combat, mais contre les autres et contre la situation qu'on lui crée ; en elle-même et contre elle-même, beaucoup moins. Elle a des moments touchans d'amour, de crainte, de douleur, de désespoir, de regret : quand elle projette de fuir, quand elle se demande si Philippe voudra le lui permettre — et *s'il allait le vouloir?* ajoute-t-elle par un retour naïf et vraiment dramatique; quand elle pense à ses enfans, qu'elle leur dit adieu, on est ému. Mais elle pouvait nous donner un autre genre encore d'émotion : ç'aurait été de la voir s'interroger elle-même, se troubler, s'inquiéter aussi, non seulement de ce qu'on lui fait, mais de ce qu'elle est ; de la voir se demander si peut-être elle n'est pas innocemment dans une position immorale, si elle est bien la femme légitime, si elle n'occupe pas la place, si elle ne fait pas involontairement le malheur d'un autre, si, en un mot, elle n'est pour rien dans sa propre infortune. Ce trouble eût été certainement d'un grand

effet : à la pitié qu'inspire le sort d'Agnès il aurait ajouté une sorte de terreur mystérieuse, en faisant planer sur sa tête le mal en même temps que le malheur; il aurait enfin augmenté le mérite du sacrifice final, surtout si ce sacrifice avait été plus résigné. Et ce n'eût point été là une infraction à la vraisemblance historique; au contraire, un tel doute était tout-à-fait dans l'esprit de l'époque. De plus, il s'allierait très bien au caractère d'Agnès, tel que l'a conçu le poète : caractère jeune, naïf et ouvert à toutes les impressions. C'est une heureuse idée de l'avoir représentée ainsi, d'avoir placé, à côté du bouillant Philippe-Auguste et aux prises avec l'impitoyable légat, une faible jeune femme qui ne sait qu'aimer. Mais alors il ne fallait pas confier ce rôle à Mme Dorval dont la personne ni même le talent, d'ailleurs très remarquable, mais plutôt mélodramatique que tragique et qui se sent toujours un peu du boulevart, n'ont rien de ce qu'il faut pour exprimer la jeunesse et la naïveté. A cet égard du moins, Mlle Araldi aurait mieux convenu à ce rôle. Aussi, tout le monde a-t-il trouvé que Bocage, lequel a, d'ailleurs, largement contribué pour sa part aux défauts de la représentation dans le personnage de Philippe-Auguste, avait joué un mauvais tour à M. Ponsard; d'abord en l'*engluant*, comme il l'a fait, dans son théâtre et ses intérêts de directeur; puis, en gagnant définitivement son procès contre Mlle Araldi.

Voilà quelques-unes des réflexions qui nous sont venues à l'esprit sur cette première représentation d'*Agnès de Méranie*. La lecture de la pièce pourra sans doute apporter des modifications à notre jugement; mais il ne nous paraît guère possible qu'elle le détruise dans ce qu'il a d'essentiel. *Agnès* a trop peu de ce qui est l'essence de la tragédie; elle manque de mouvement, de passion, d'action, de lutte, non pas extérieure seulement, ce qui ne fait rien à l'affaire, mais intérieure. Toutefois, nous tenons à le répéter : le public, trompé dans son attente exagérée, s'est jeté dans l'autre extrême, en ayant l'air maintenant de ne vouloir tenir aucun compte de cette seconde tentative d'un auteur d'abord si bien accueilli. La pièce a des défauts graves, mais elle a des mérites réels : le personnage du légat, surtout dans le premier acte, le personnage d'Agnès ont de très beaux momens. Le style, pur, chaste, élégant, un peu maigre parfois, est toujours celui de *Lucrèce,* mais moins à l'aise peut-être avec les couleurs et les souvenirs de la chevalerie qu'avec ceux de la vie romaine. En résumé, M. Ponsard n'a point déchu, seulement il ne s'est pas élevé plus haut. Une tragédie est une œuvre si capitale et si difficile, elle exige une si profonde connaissance de l'art et du cœur humain, qu'on ne voit guère personne y réussir sans de longs essais. La tragédie classique offre aussi cette difficulté particulière, que les personnages y étant peu nombreux, il faut aussi qu'ils soient plus complets et plus irréprochables; on peut tourner, pour ainsi dire, autour de chacun d'eux comme autour d'une statue, les voir et les critiquer en tout sens, sous

tous les angles et sous tous les jours. Dans le drame au contraire, la plupart des personnages ne peuvent pas être soumis à un si rigoureux examen; ils s'y présentent plutôt à demi et de côté, comme dans un bas-relief.

Les jugemens, les mots, les critiques de la presse et des salons sur *Agnès de Méranie* n'ont rien eu de bien marqué. Nous ne pouvons pas en faire une petite chronique particulière comme nous l'avons fait dans le temps pour *Lucrèce* (1). — « C'est un succès d'estime, disait-on : — Cela fera entrer Ponsard à l'Académie. — Mme Louise Colet trouvait la pièce assez bonne, mais les vers mauvais. — Ponsard, suivant le *Corsaire*, a inventé une sixième unité, l'unité de situation. » Victor Hugo n'appelait jamais *Lucrèce* que *cette chose*. Comment appelle-t-il *Agnès?* Il doit être triomphant! disait-on le lendemain de la première représentation. M. Vacquerie, lui, a affecté de ne pas l'être. L'article de Jules Janin est un de ses meilleurs, de ses plus soignés, mais perfide et méchant. Ceux des journaux amis, du *National*, du *Constitutionnel*, mêlent des encouragemens aux éloges, et font des réserves, tout en voyant dans *Agnès* un progrès sur *Lucrèce*.

Dans un de ses feuilletons, M. Vacquerie ayant pris *Milo*, l'île où fut trouvée la Vénus de ce nom, pour un sculpteur célèbre, pour un rival de Praxitèle et de Phidias, il ne peut plus rien faire désormais où il ne reste au-dessous de lui-même. Son article sur *Agnès* n'a donc pas été aussi ébouriffant qu'on s'y attendait. Cependant, ce morceau et le passage surtout où il dit que le drame moderne *monte toujours*, mérite d'être cité. Le voici :

« Il y a trois ans, nous aurions peut-être parlé de M. Ponsard avec passion. La réussite de *Lucrèce* résumait le suprême effort de tous ceux qu'irrite la hauteur du théâtre contemporain. Les littératures durables ne se bâtissent pas sans exaspérer les vanités impuissantes. Tous les constructeurs de masures caduques, tous les maçons de vaudevilles larmoyans, tous les gâcheux de tragédies gaies, se sont réunis plus d'une fois pour assiéger ce grand drame moderne qui monte toujours, et qui, par l'accouplement de l'action et de la rêverie, plonge aussi avant dans la terre que dans le ciel.

» Quand l'ardeur de l'assaut bouillait dans toutes, nous aurions pu confondre l'œuvre avec les mains qui la poussaient, et briser, dans M. Ponsard, l'instrument de la médiocrité et de la jalousie. Mais aujourd'hui que cette attaque a été repoussée comme les autres, aujourd'hui que le glorieux burg, debout dans sa tranquillité, domine les chétives baraques environnantes et « se dresse inaccessible au milieu des nuées, » pourquoi tiendrions-nous rancune à un jeune homme qui ne répond pas, en somme, de l'usage qu'on a voulu faire de lui..... »

— L'année nouvelle a très-bien commencée..... pour l'Académie Française. Elle a eu une fort belle séance pour la réception de M. de

(1) *Revue Suisse*, tome VI, page 432 et suivantes.

Rémusat, élu en remplacement de M. Royer-Collard. M. de Rémusat et M. Royer-Collard, deux hommes politiques et deux hommes d'esprit qui se sont occupés tous les deux de philosophie, il y avait là, dans l'éloge de l'un par l'autre, de quoi éveiller toutes sortes d'échos qui se prolongeraient en des sens biens divers. Aussi ne se sont-ils pas arrêtés aux portes de l'Institut et le discours du récipiendaire, reproduit, commenté par tous les journaux, est-il le thème de toutes les conversations.

L'intérêt plus sérieux qu'on accorde aux séances de l'Académie date déjà de quelques années; nous l'avons noté dans le temps. Ces séances ne sont plus uniquement littéraires ni purement académiques: ce sont pour répéter le mot du *National*, « des réunions politiques temperées par l'autre sexe. » Cela tient, dit-on, à la gravité des mœurs et des idées; peut-être ferait-on bien d'ajouter: à l'hostilité de plus en plus marquée de ces dernières qui partout se retrouvent en présence et en lutte, qui ne permettent plus de champ neutre en dehors des partis.

Le discours de M. de Rémusat a été pourtant fort mesuré, quoique ferme et net, dans les détails particulièrement, et tout plein, tout semé, un peu chargé peut-être, de mots spirituels et précis. Le collègue et l'ami de M. Thiers s'est même montré magnanime envers tout le monde, envers la Révolution, envers l'Empire, envers la Restauration, envers le Roi, c'est d'ailleurs l'usage de lui faire un compliment, mais l'orateur en a presque fait un aussi, de condoléance il est vrai, à la branche aînée. Les conservateurs seuls ont été maltraités. « Il ne croyait pas (M. Royer-Collard) que *la fidélité politique fût l'abdication de la conscience.* » Le trait ne paraît pas bien direct; cependant, d'anciens amis de M. de Rémusat, restés amis du pouvoir se le sont appliqué.

Considéré dans son ensemble, ce discours nous semble avoir des proportions un peu effrayantes, car il a duré une heure et demie, et il tient huit des immenses colonnes serrées du *Constitutionnel;* mais on le voit, plutôt qu'on ne le trouve long; tant l'orateur sait vous y tenir en haleine par des réflexions ingénieuses, ingénieusement exprimées. On lui accorde ainsi aisément chaque pas nouveau qu'il vous fait faire; on n'est point las, on ne voudrait rien retrancher; cependant à la fin, et en regardant à l'ensemble, on se demande involontairement si la route n'aurait pas pu être plus droite ou plus haute, et partant abrégée. Cela tient, croyons-nous, à ce que M. de Rémusat a pris M. Royer-Collard pour texte plutôt que pour sujet. Il a vu en lui un fil conducteur à travers tout le vaste champ qu'il voulait parcourir plus encore que M. Royer-Collard lui-même. Il a moins fait la biographie et l'éloge de ce dernier que de l'histoire générale et des observations sur les grands événemens auxquels il fut mêlé. Sans doute M. de Rémusat vous ramène toujours à son principal personnage, et par des transitions habiles et heureuses; partout on le retrouve, on ne

l'oublie jamais complètement ; cependant il fuit, il s'efface parfois et reste un peu noyé dans le tout. Aussi, lorsqu'à la fin l'orateur le considère et le serre de près pour le bien saisir une dernière fois, ce beau morceau, que nous donnons plus bas tout entier, ne produit-il pas tout son effet, à sa place dans le discours, et gagne-t-il à en être détaché (1).

On peut contester aussi l'idée principale de M. de Rémusat sur M. Royer-Collard, dont il fait le représentant de la révolution française. M. Royer-Collard fut plutôt tour à tour l'adversaire de celle-ci et de la monarchie pure; il n'appartient proprement ni à l'une ni à l'autre, il les a toutes deux combattues; esprit original et impérieux, quoique très pratique au besoin, mais pourtant juge avant tout, il était dans sa nature et il savourait peut-être en secret la gloire austère de se sentir seul, de se tenir assis à l'écart et de ne parler que de loin. Sa voix n'en était que plus écoutée; elle n'arrivait, comme celle de l'oracle, qu'au moment décisif. Au reste, tout dépend ici de l'idée qu'on se fait de la révolution française et de l'avenir qu'on lui croit dévolu. M. de Rémusat semble avoir voulu résumer, expliquer sa pensée sur ce point et sur M. Royer-Collard homme politique, quand il dit en le caractérisant comme orateur: « Tant que vivra parmi nous « le gouvernement représentatif, ses discours en resteront le commentaire ineffaçable. »

Ce qu'on n'a pas moins remarqué que l'éloge dans toute cette appréciation politique, c'est une lacune: c'est le silence de l'orateur sur un point important, dont il n'a rien dit et dont il ne pouvait guère parler. Il n'a fait nulle mention du dernier et de l'un des plus beaux discours de M. Royer-Collard à la tribune, du discours contre les lois de septembre qui ont mis de si fortes entraves à la liberté de la presse. Ces lois, M. de Rémusat alors ministre, les a présentées et défendues à la Chambre. Comment aborder ce sujet, surtout lorsqu'on est actuellement de l'Opposition? même avec infiniment d'esprit, comment s'en tirer.

Quant au rang assigné à M. Royer-Collard comme philosophe, on l'a aussi trouvé exagéré, de même que le panégyrique de la philosophie française. Il est, suivant M. de Rémusat, l'un des chefs de celle-ci et le fondateur de l'école moderne. Mais, demande-t-on, quels sont ses titres à une place si éminente? Il a traduit Reid, il a donné deux ans un cours qui lui a fait étudier la philosophie à lui-même, car il ne s'en était pas occupé auparavant; il a écrit sur ce genre de sujets un discours dont il était le premier à parler fort légèrement. M. de Rémusat répondrait sans doute qu'il ne faut pas voir aussi matériellement les choses, qu'il faut en voir l'esprit, l'impulsion donnée, et non pas

(1) Nous avons donné plusieurs anecdotes et un jugement sur Royer-Collard dans cette *Chronique*. Voir *Revue Suisse*, tome VIII, p. 627 et suivantes.

seulement les faits. Il a d'ailleurs eu soin de faire à cet égard des réserves, sur lesquelles il trouve peut-être que l'on glisse un peu trop, que l'on ne s'arrête pas suffisamment. S'il dit de M. Royer-Collard: « *Tout le mouvement philosophique autour de nous procède de lui*, il entrelace cette phrase avec d'autres, il ajoute avant et après : « *Sans* « *faire de grandes découvertes*, il fut l'auteur d'une grande nouveauté. » *Sans inventer de système*, il créa une école..... Il nous a rendu ca- » pables de comprendre *tout ce qu'il ne nous a pas lui-même en-* » *seigné.* » Néanmoins l'assertion catégorique subsiste, et elle frappe plus que les atténuations. C'est ainsi que le grand mot une fois lâché, tout l'esprit du monde ne parvient pas à le reprendre et à le rattrapper.

M. Royer-Collard ayant été philosophe et homme politique, son successeur à l'Académie a cru pouvoir conclure naturellement son éloge par une péroraison sur la nécessité d'allier à la politique la philosophie. Nous la donnons aussi, comme spécimen de la partie plus élevée et plus oratoire, mais aussi plus ambitieuse et moins généralement applaudie de ce remarquable discours. On a trouvé que ce morceau mettait plus en évidence et comme sur un piédestal, couronnait plus l'auteur que son héros. Les malins ont rappelé à ce sujet un mot attribué à M. Armand Bertin, le rédacteur des *Débats*: « Rémusat est un homme d'esprit (on lui fait même dire : un charmant garçon) égaré dans la politique. » Les juges impartiaux ont regretté que l'orateur ne se fût pas arrêté au portrait de Royer-Collard qui l'eût clos d'une manière plus simple à la fois, plus digne et plus vive. L'interprétation qu'on a donnée de ce morceau n'est-elle pourtant pas trop sevère? au malicieux ne s'est-on pas montré malicieux et demi? Il nous semble voir dans plusieurs passages de cette péroraison une allusion plus générale, quoique peut-être toujours personnelle, une allusion du genre de celle que nous avons déjà signalée à propos des hommes du pouvoir. Ainsi, en écrivant cette phrase : « Le politique sans prin- « cipes, esclave des maximes changeantes d'une politique d'expédiens « qu'il appelle raison d'Etat, plus touché des passions que des idées, « des intérêts que des droits, *abaisse au talent de corrompre l'art de* « *gouverner*, et *dégrade le pouvoir en avilissant l'obéissance*, » à qui pensait M. de Rémusat si l'on veut absolument qu'il ait pensé à tels ou tels en particulier? Cela nous semble assez clair.

Il y a ainsi, dans ce discours, une foule de mots sur lesquels on peut philosopher à son aise, si l'ensemble vous satisfait moins et ne vous paraît pas toujours très philosophique. Parfois ce sont, comme nous en avons déjà vu, de ces jugemens adroitement, finement balancés, dans lesquels l'auteur, gravement malicieux, ne semble d'abord tout accorder à l'éloge que pour avoir mieux le droit d'y mettre le correctif, l'instant d'après. Il y en a de ce genre, même sur M. Royer-Collard; ceux-ci, par exemple, dans le portrait de la fin : « Quelque

chose de supérieur à ses œuvres, ou du moins de plus rare, c'est lui-même; — il avait, avec des convictions inébranlables, des doutes illimités; — sûr de l'irréprochable, il aspirait encore à l'infaillible. » Ou bien, ce sont tout simplement des mots justes et frappans : « M. Royer-Collard avait de bonne heure commencé à douter de ses espérances. On lui a quelquefois entendu dire : *La nuit du quatre août* (sur l'abolition des priviléges de la noblesse) *me transporta d'admiration, mais me fit réfléchir*; — Il en honora toujours les principes (de la révolution), il en détesta souvent les actes, il en devait un jour défendre les résultats; — Le pouvoir (révolutionnaire) mit sur sa poitrine la tête de la Gorgone; — La société n'a contre les derniers égaremens d'autre recours que l'héroïsme; — l'Empire, ce composé savant de despotisme et de révolution; — Il y avait dans sa personne (de M. Royer-Collard) je ne sais quoi d'imprévu qui étonnait les mieux préparés : l'union rare de la singularité et de la dignité; — Il honorait la franchise, et ne lui cédait point; — Malgré toute sa force, je sais une chose qu'il n'aurait pu supporter, c'est le mécontentement de soi. La paix de la conscience était nécessaire à la liberté de son esprit; » etc. Ces traits brillans abondent dans le discours de M. de Rémusat; le lecteur en remarquera plusieurs encore dans les fragmens que nous allons donner.

« Ces dernières années, M. Royer-Collard les a passées doucement au sein d'une famille qui l'entourait de respect et d'amour. Il revoyait avec joie ses amis de tous les temps; il les charmait encore par d'incomparables entretiens. Il n'avait pas cessé de se plaire dans le commerce des maîtres de la pensée et de l'art; Platon ne le quittait pas. Vous savez Messieurs, s'il se montrait indifférent aux intérêts de l'esprit, vous qui l'avez entendu les derniers. On peut dire que l'Académie française était restée son unique lien avec le monde. Il ne sortait plus, qu'il venait encore au milieu de vous. De tous les honneurs, aucun ne l'avait plus touché que vos suffrages. Dans l'année la plus populaire de sa vie, vous l'aviez élu, voulant honorer la tribune, et vous avez servi la littérature. Que lui manquait-il, en effet, de l'homme de lettres accompli? Ses discours, leçons vivantes de profonde politique, sont en même temps des modèles de style. A mes yeux, son talent doit marquer dans l'histoire de l'art d'écrire. Admirateur assidu des anciens, et de ces autres anciens du XVIIe siècle, il eût borné son ambition à leur ressembler; il se trompait, Messieurs, il méconnaissait son originalité. Sa diction, comme celle de tout grand esprit uni à une nature vive et forte est profondément individuelle. S'il tient de nos classiques la pureté du goût, la propriété des termes, la variété des tours, le soin attentif d'assortir l'expression et la pensée, il ne doit qu'à lui-même le caractère qu'il donne à tout cela. C'est de la finesse avec de la grandeur; c'est une élégance qui n'ôte rien à la force; c'est une précision savante qui n'efface pas les teintes de l'imagination. On dirait qu'il grave sur acier, et cependant il colore vivement. Il anime jusqu'aux idées; il passionne l'abstraction même; son esprit généralise ce que le sentiment lui suggère. Il s'empreint lui-même partout, il met

du sien jusque dans l'absolu. Les déductions de cette logique sévère, laissent percer une conviction véhémente. Jamais de négligence ni d'abandon, l'art est partout; il se montre avec excès peut-être, et il ne refroidit pas; il ne fait que rendre l'expression plus juste et la pensée plus acérée. Sous la parure de ce langage habile, dans les liens de cette étroite argumentation, on continue de sentir une ame forte et passionnée. L'homme palpite dans l'écrivain, et la raison chez un grand cœur ému ne peut manquer d'être éloquente.

» En effet, à travers les œuvres de M. Royer-Collard, on entrevoit quelque chose de supérieur à ses œuvres, ou du moins quelque chose de plus rare, c'est lui-même. Rien ne le pourra faire pleinement connaître au monde, à l'avenir qui ne l'aura pas vu. On saura bien admirer ses puissantes facultés, apercevoir, dans cet esprit plus pénétrant que flexible, plus de profondeur encore que d'étendue. Sa conduite révèlera l'élévation de son caractère, et sa supériorité sera constatée par son influence. Mais sa physionomie réelle et vivante échappera. Il y avait dans sa personne je ne sais quoi d'imprévu qui étonnait les mieux préparés; l'union rare de la singularité et de la dignité. Son organisation était d'une force remarquable, son ton quelquefois impérieux. Il avait les formes de l'autorité, puis, avec tout cela, un goût délicat qui se plaisait aux grâces des manières et du langage, une politesse presque flatteuse, le désir de plaire; avec des convictions inébranlables, des doutes illimités, avec la fermeté des principes, la soudaineté des impressions. Ces impressions presque toujours exclusives, il ne les contenait pas, il les imposait: on devait penser comme il sentait. La contradiction ne le blessait pas, mais le touchait peu. Il honorait la franchise et ne lui cédait point. Pour accepter une opinion, il fallait qu'il l'eût trouvée; on eût dit qu'il n'entendait que sa propre voix. Il était plus facile de l'attendrir que de le persuader; mais qui n'eût donné l'honneur de le convaincre pour le plaisir de l'écouter? Sa conversation ne ressemblait à aucun autre. C'était la vivacité la plus piquante, c'était une verve inépuisable; presque toujours sous l'empire d'une seule émotion, il lui donnait les formes les plus variées; il la renouvelait à l'infini par l'expression, ne sentant rien à demi, il ne disait rien faiblement. Il semblait n'avoir jamais trouvé un langage assez précis, assez animé, assez pittoresque; ses sensations les plus fugitimes, il les marquait au passage et les fixait par un trait. Sa parole donnait du relief à tout. Si la pensée était commune, il la refrappait à son empreinte; quelquefois même il la rendait excessive pour qu'elle ne servît qu'à lui. Il y a long-temps, vous le savez, que les philosophes déclament contre l'imagination, sans avoir, en vérité, grand intérêt à s'en défendre; n'a pas affaire qui veut à cette charmante ennemie. On a dit qu'elle inspirait Malebranche en se cachant de lui; je ne sais si M. Royer-Collard se défiait de la sienne, mais il n'y paraissait pas, à l'entendre.

» Avec tant de dons brillans et redoutables, aucun homme n'avait plus besoin de l'excellence de l'ame et de la droiture de la raison. Aucun n'eût couru plus de danger à n'être pas homme de bien; mais il était en sûreté de ce côté-là. Malgré toute sa force, je sais une chose qu'il n'aurait pu supporter, c'est le mécontentement de soi. La paix de la conscience était nécessaire à la liberté de son esprit. Aussi ne pouvait-on l'approcher sans éprouver un prompt respect; c'est qu'il se

respectait lui-même Il s'était, le dirai-je? proposé la perfection. Ambition présomptueuse peut-être, bien insensée du moins pour la sagesse de nos jours; mais qu'importe, il faut un modèle idéal à la pratique du bien. Dans la morale comme dans l'art, qui ne tend pas à l'impossible, n'accomplit pas même le nécessaire. Je sais qu'à viser si haut on succombe souvent, et qu'on balance à poursuivre ce qu'on désespère d'atteindre. M. Royer-Collard aimait peu à entreprendre. L'action irrévocable plaisait à son courage et répugnait à sa raison. De même qu'il a peu écrit, parce qu'il ne voulait rien faire que d'achevé, il n'agissait point si de grandes circonstances ou de grandes questions ne l'arrachaient à son repos. Il ne se risquait pas légèrement, ayant sous sa garde la paix de son ame et l'unite de sa vie. Il était résolu à ne point se tromper. Sûr de l'irréprochable, il aspirait encore à l'infaillible. Avouons qu'à de si hautes conditions, l'action est difficile, et la pratique du monde devient un rude problème. La responsabilité pesait à M. Royer-Collard; il ne l'acceptait qu'à la dernière extrémité, et l'on a dit que, pour l'éviter, il s'était abstenu trop souvent. Mais cependant, voyez! à quel devoir a-t-il fait défaut? Quand son temps est venu, qui a touché à plus de choses, qui a laissé plus d'exemples, qui a plus ému les esprits, et du droit de la plus pure intelligence, plus réagi sur les affaires? Cet homme spéculatif a prononcé des paroles qui ont remué la France, et par la France, le monde. Dans le cours de ces derniers temps, son influence se confond avec la force des choses, et quelques-uns des actes de sa pensée seront des événemens de l'histoire.

» Plus j'y songe, Messieurs, plus je me confirme dans cette croyance, que malgré les dérisions d'une prudence vulgaire, les affaires humaines ne dépérissent pas dans les mains de ceux qui regardent la pensée comme souveraine en ce monde. Voilà beaucoup de temps qu'on élève un conflit entre la théorie et la pratique, et que l'on veut rendre l'une étrangère et comme inutile à l'autre. Et cependant, « à vouloir se passer de la théorie, il y a, disait M. Royer-Collard, la prétention excessivement orgueilleuse de n'être pas obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle, et ce qu'on fait quand on agit [1]. »

L'homme n'a pas trop de toutes ses forces pour se mesurer avec la difficulté des choses; et sa raison n'est pas un superflu dans la lutte qu'il doit soutenir contre les volontés étrangères et contre ses propres passions. La réalité n'est pas si pure qu'il y ait danger à s'élever au-dessus d'elle, et les ailes de l'âme n'empêchent jamais nos pieds de toucher la terre. La contemplation de quelque vérité immuable est seule capable de nous soutenir et de nous guider au milieu des obstacles de l'action; celui qui ne sait pas qu'une lumière est sur nos têtes, marche dans les ténèbres; il ne comprend plus le réel, faute de l'avoir dépassé. Dans la cité où la politique, les arts, la guerre ont produit les plus rares merveilles, un homme d'un génie divin et d'un esprit railleur, le disciple inspiré du plus sage des mortels chez la plus spirituelle des nations, Platon disait: « Tant que la puissance politique et la philosophie ne se trouveront pas ensemble... il n'est point de remède aux maux qui désolent les États, même à ceux du genre humain [2] ». Cela n'est-il donc vrai, Messieurs, qu'au pied de l'A-

(1) Chambre des députés, séance du 8 mai 1821.

(2) *République*, liv. V.

cropolis et sur les bords de l'Illissus? Est-il absolument nécessaire d'habiter la ville de Phidias et de Sophocle, la patrie que défendit Thémistocle et que gouverna Périclès, pour penser que l'habileté, l'art, le talent ne suffisent pas à diriger le monde, et qu'il y faut encore un peu de philosophie, c'est-à-dire d'amour réfléchi du vrai et du bien? Ne permettrez-vous qu'aux concitoyens des plus grands hommes de l'antiquité de préférer les sages aux grands hommes, et sommes-nous autorisés par quelque gloire inconnue à nous montrer moins sévères? Non, Messieurs, non, une certaine alliance de la politique et de la philosophie est de tout temps nécessaire. Le philosophe étranger aux choses humaines, réve où s'égare; il s'isole, du moins, dans l'impuissance des systèmes, dans l'oisiveté de la spéculation; il languit comme un artiste d'un monde impossible, et dans ses mains la vérité n'est qu'un jouet précieux. Le politique sans principes, esclaves des maximes changeantes d'une pratique d'expédiens qu'il appelle raison d'Etat, plus touché des passions que des idées, des intérêts que des droits, abaisse au talent de corrompre l'art de gouverner, et dégrade le pouvoir en avilissant l'obéissance. L'ambition n'est permise que si le commandement améliore, et gouverner devrait être la plus haute manière de faire le bien. Assez long-temps on a cru la force et la ruse maîtresses de la terre. Et de quoi donc serviraient ces révolutions douloureuses qui bouleversent les sociétés au nom des idées, si elles ne rendaient au droit un peu d'empire sur le fait, si elles ne constituaient avec le temps un nouveau progrès de la philosophie sur la politique? Platon a donc raison, Messieurs, et Socrate faisait bien d'enseigner la sagesse à l'ambitieux fils de Clinias. Oui, la philosophie doit régner; c'est une parole qu'on peut redire devant le tombeau de celui qui fit du vœu de Platon la règle de sa vie. Oui, le génie de l'homme, qu'il étudie la nature ou gouverne la société, doit s'élever plus haut que le sensible et l'utile. Sans doute, la politique, comme la philosophie même, ne peut commencer que par la simple expérience; mais, en aucune chose, l'expérience ne donne toute la vérité. Les faits sont en quelque sorte multipliés par les idées, et le regard de la pensée s'étend au-delà des limites de l'observation. L'univers physique lui-même a des mystères qui ne se révèlent qu'à la pure intelligence, et toutes les sciences ont leur philosophie. Je rends hommage à la sagacité patiente qui, s'armant des instrumens admirables que l'art prête à nos organes, aperçoit laborieusement des phénomènes cachés au vulgaire; guidé par le talent de l'expérience, la vue devient perçante, et pénètre dans les deux infinis. Mais j'admire davantage encore celui qui, seulement appuyé de quelques observations variables, projette sur la nuit de l'inconnu la lumière d'une induction hardie, et sans autre instrument que cette analyse merveilleuse, œuvre directe et abstraite de la raison, devine au sein de l'invisible un monde nouveau, le constate sans l'observer, le découvre sans le connaître, le prédit en quelque sorte, dédaignant de le découvrir, retrouve la création dans sa pensée, et semble à la fois agrandir le ciel et l'esprit humain.»

L'Académie aurait voulu que ce fût M. Cousin qui répondît à M. de Rémusat. Alors la joûte eût été complète. M. Cousin n'aurait pu faire un discours ni plus spirituel, ni mieux écrit, ni mieux travaillé que celui de son ami, qui, par parenthèse, a fait des complimens à tout le

monde, excepté à lui; mais il l'aurait fait plus large et plus entraînant. On aurait eu moins de fine analyse, mais plus de ce mouvement, de cette action qui fait surtout l'éloquence et qui n'est pas la qualité dominante de celle de M. de Rémusat dans ce discours. Malgré sa juste admiration pour M. Royer-Collard, on sent qu'il ne s'identifie pas complétement avec lui. Il l'explique, il le contemple, plus encore qu'il ne l'exhausse, qu'il ne le juge ou le défend. M. Cousin y aurait mis probablement plus de feu et de véhémence. Mais M. Dupaty, à qui son rang à l'Académie donnait le droit de répondre à M. de Rémusat, n'a pas voulu céder à M. Cousin cet honneur. Il est arrivé ainsi qu'on a eu la petite pièce après la grande. M. Dupaty, le fils de l'auteur des *Lettres sur l'Italie*, est vaudevilliste. C'est lui qui a cru faire merveille dans le fameux couplet sur Delille :

Au milieu des mille arbrisseaux
Dont il a divisé les classes ;
Au doux son de ces clairs ruisseaux
Qu'il a peints avec tant de graces ;
Entre le chêne et l'églantier,
Delille, assis dans la verdure,
Ecrivit son ouvrage entier
Sur les genoux de la nature.

Le discours de M. Dupaty contenait quelques traits de la même force que le trait final du couplet; celui-ci entre autres (en parlant du maréchal de Richelieu) : « L'épée du vainqueur de Mahon effaça les fautes » d'orthographe du duc de Fronsac. » Il s'adressait ainsi au récipiendaire : « L'Académie s'est mise en ses habits de fête pour vous rece- » voir comme un jeune fiancé; » et voulant parler de M[me] de Rémusat, il disait : « Votre blonde Héloïse ! » L'Académie est parvenue à lui faire retrancher la *blonde Héloïse* et le *jeune fiancé;* mais il a bien fallu lui passer le reste. On riait aux éclats dans l'auditoire, ou bien l'on prenait le parti de déguerpir. Le pauvre vieux vaudevilliste n'y comprenait rien et, s'interrompant, il s'écriait à demi voix : « C'est une cabale ! c'est un coup monté depuis six mois ! » Puis, reprenant son discours : « Je disais... où en étais-je? » demandait-il, en recommençant à lire. *L'homme est un*, dit le *National :* celui qui avait fait le couplet sur Delille devait se montrer ainsi orateur à l'Académie, en parlant de M. Royer-Collard.

— Malgré le succès accepté de M[lle] Rachel et les recettes qu'il attire, le Théâtre-Français, depuis assez long-temps, est en proie à une détresse intime. Des querelles entre les sociétaires, des vides dans la caisse, des frais énormes constatés, de petits gaspillages, dit-on, surtout l'absence prolongée d'ouvrages nouveaux d'un ordre élevé et dignes du public de ce théâtre, l'ont amené au point de subir une tenta-

tive officielle de réorganisation. On sait que l'administration était entre les mains des membres sociétaires ou des acteurs eux-mêmes, formant une espèce de république aristocratique contrôlée par un commissaire du roi ; elle acceptait ou refusait les pièces, engageait de nouveaux acteurs comme pensionnaires et, plus tard, si elle les en trouvait dignes, les admettait dans son sein.

Maintenant, une commission a été nommée, dont MM. Victor Hugo, Scribe, Vitet, Lamartine font partie, sous la présidence de M. de Barante, pour examiner la situation et les remèdes à y apporter. On se dit beaucoup à l'oreille, dans le monde, ce que le *Constitutionnel* rédige en feuilleton ce matin (11 janvier) sur ces messieurs :

« On se rassemble, on se regarde, on cause, on s'occupe beaucoup plus de ses petites ou de ses grandes prétentions, de ses gros ou de ses minces intérêts, que des affaires du théâtre et du danger qui le menace ; tous ces médecins bariolés, auteurs de tragédies, de comédies, de drames, poètes, politiques, gens de bureaux et gens de loisir, appelés récemment par brevet ministériel autour du chevet de l'illustre malade, se tâtent surtout le pouls à eux-mêmes et se mirent dans la glace, pour s'assurer qu'ils ont l'œil bon et le teint frais. Si le Théâtre Français se porte mal, s'il est menacé, comme le bonhomme Argan, de tomber de la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans l'apepsie, de l'apepsie dans la lienterie, et de la lienterie dans la dyssenterie, cela le regarde, après tout ; ces messieurs, tout fameux docteurs qu'ils sont, et par lettres authentiques, n'ont l'air de s'en soucier que médiocrement ; ils semblent plutôt décidés à imiter M. Purgon, lequel finit par abandonner le pauvre Argan à sa mauvaise constitution, à l'intempérie de ses entrailles, à la corruption de son sang, à l'âcreté de sa bile, à la féculence de ses humeurs.

» Il faut cependant rendre justice à qui le mérite : si le patient meurt de la maladie et des médecins, ce ne sera pas, certes, à M. Victor Hugo qu'on pourra s'en prendre. M. Victor Hugo est un opérateur transcendant, comme chacun sait, qui porte toujours des fioles de sublime plein ses poches, et les applique indistinctement à tous les sujets et à toutes les circonstances, à l'éléphant comme au ciron :

De la moindre vétille il fait une merveille ;
Sans cesse il a tout haut pour rompre l'entretien,
Un grand mot à vous dire, et ce grand mot n'est ....

» Je vous laisse l'honneur de la rime. M. Victor Hugo, — qui ne s'y attendait ? — a donc apporté dans toutes les réunions, dans toutes les discussions, dans toutes les méditations sur le passé, le présent et l'avenir du Théâtre-Français, cette sublimité dont on ne sait vraiment plus que faire, tant elle surabonde ; il a été sublime à toute heure, à tout quart d'heure, à toute minute, à toute seconde ;... sublime en traitant de la régénération de l'art, sublime en se lamentant sur cette grande ruine du Théâtre-Français, vieux burgh qui se lézarde et craque de toutes parts, sublime même sur la question des ouvreuses et du souffleur ; le sublime embrasse tout ; où s'arrête le sublime ?

» La conclusion, dites-vous, le résidu de cette éloquence, le résultat, le fait, quel est-il ?.... Vous êtes un peu bien exigeant, bonhomme

Géronte, ne suffit-il pas qu'on ait prouvé, avec sublimité, que votre fille est muette? Quant au remède pour lui rendre la parole, faites-lui manger force mie de pain, trempée dans du vin : c'est le sublime Sganarelle qui le dit. »

Cependant, il paraît que M. Victor Hugo a une idée, un projet sauveur pour le Théâtre-Français : la création d'un troisième théâtre, pour la plus grande prospérité du premier se mourant d'inanition et du second (l'Odéon) encore plus affamé. La ressource est burlesque. Aussi excite-t-elle la verve ironique du *Constitutionnel :*

« Si on connaissait moins M. Victor Hugo, son dévouement proverbial, son abnégation fabuleuse, le peu de souci qu'il a de ses intérêts et de sa personne, l'admirable modestie, le sublime oubli de lui-même qu'il apporte dans toutes les questions, on pourrait croire qu'en émettant le vœu de l'établissement d'un troisième Théâtre-Français, l'illustre poète a une arrière-pensée; les lauriers futurs du Théâtre Montpensier l'empêcheraient-ils de dormir? L'auteur de *Lucrèce Borgia*, comme l'auteur d'*Antony*, voudrait-il obtenir un théâtre pour lui seul, une principauté dont il serait le seigneur, un empire où sa muse s'ébattrait en autocrate, dans toute sa fantaisie? Nous ne le pensons pas; mais d'autres le soupçonnent : ceux-ci même vont plus loin, et décorant déjà de son titre le théâtre pivilégié, le baptisent : *Théâtre des Burgraves;* M. Théophile Gautier propose de le nommer : *Théâtre des Grands-Vieux.* »

Le Théâtre-Dumas, devenu Théâtre-Montpensier, vient d'être débaptisé par décret ministériel et s'appelle maintenant le *Théâtre Historique.* Historique.... de quoi et pourquoi? personne n'en sait rien. Histoire de rire, comme dit le peuple de Paris.

— L'année qui commence s'annonce toute pleine de révolutions théâtrales : — Si du moins on n'avait à craindre que celles-là! — L'Opéra, l'Académie Royale de Musique, la gloire lyrique de la France, menace ruine pour être tombée en quenouille. Aussi est-il question sérieusement de couper le mal par la racine en nommant un autre directeur, quoique M. Léon Pillet ne soit point encore au bout de son privilége. L'occasion de ce projet, mais non sa cause qui est ancienne et plus profonde, s'est trouvée dans la représentation de *Robert Bruce*, opéra pastiche de Rossini, composé de morceaux pris dans ses partitions anciennes, diamans de grand prix, assemblés, coordonnés et assujettis dans une monture un peu pâle de MM. Vaez et Niedermeyer. En retrouvant les beaux airs chantés devant lui par toutes les grandes cantatrices, le public de l'Opéra s'est souvenu d'elles mal-à-propos pour Mme Stolz et pour M. Léon Pillet. — L'opinion, dès lors, n'a cessé de mesurer l'étendue de la chute, et Rossini lui-même, ce grand maître insouciant et ironique, semble s'être éveillé du fond de sa solitude italienne pour donner une chiquenaude au plus vaste des châteaux de cartes parisiens. — La jalousie et l'insuffisance de Mme Stolz, comme

artiste, et sa domination comme femme, ont éloigné de l'Opéra les talens et les ouvrages qui lui revenaient de droit. Ainsi Meyerbeer attend depuis plusieurs années que le personnel de l'Académie royale de musique soit capable d'exécuter convenablement une de ses œuvres, pour lui donner un grand Opéra nouveau, digne de *Robert le Diable* et des *Huguenots*. Le maëstro berlinois se contentait même, pour cela, de l'engagement de Mlle Jenny Lind, jeune, charmante et pure étoile de premier ordre, qui s'est levée dans le nord sur l'horizon assez vide des talens lyriques; mais l'Opéra, gouverné despotiquement par des astres occultes n'a pas plus voulu, même à ce prix, de Mlle Lind que de Mme Viardot, et de tant d'autres. On dit cependant que Mlle Lind doit venir cet hiver à Paris : elle excite à la fois de la curiosité et de l'intérêt car elle brille autant par sa sagesse et sa modestie que par ses succès : chose rare! Elle doit même, dans quelques années, se retirer du théâtre et épouser un ministre protestant dont elle est la fiancée.

— M. Dumas, le célèbre chimiste, avait proposé que l'enseignement dans la Faculté des Sciences fût complété dans un sens pratique et d'application par l'institution de nouvelles chaires, par l'adjonction de l'Ecole Centrale des arts et métiers à la Sorbonne, etc. Maintenant ce projet n'est plus qu'un détail de toute une révolution qui se prépare, dit-on, dans la Faculté des Sciences. L'attaque, et l'ébranlement général qui en résulte, ne se borne plus seulement à la direction exclusivement théorique des études, mais à tout enseignement trop prédominant, en particulier à celui des mathématiques.

Mais qu'est-ce que la rivalité des sciences auprès de celle des savans! Voilà M. Leverrier et M. Arago déjà brouillés. Ils élèvent chaire contre chaire, autel contre autel. M. Leverrier, nommé professeur à la Sorbonne, y donne un cours qui est fort suivi; M. Arago, à l'Observatoire, dirige le sien contre celui de son ancien protégé! Toutefois, ce ne serait là que l'effet, que la manifestation extérieure de la brouillerie, qui aurait une cause plus secrète, à ce qu'on dit.

— Le bruit s'était répandu, il y a quelque temps, que le roi était malade et avait subi une opération grave. Ce prince a démenti lui-même cette nouvelle, non seulement par son air de santé, par l'aisance avec laquelle il a supporté les fatigues officielles du jour de l'an, mais par une scène assez curieuse de cette longue et fastidieuse cérémonie. S'étant approché de la députation de la Faculté de médecine, il s'est entretenu avec elle et a dit : « On prétend que je suis malade, que j'ai dû me faire *lithotritier* : mais vous qui vous y connaissez, vous voyez, messieurs, que je me porte très bien; j'en ai encore pour long-temps. » Et là-dessus le roi, les saluant, a fait le plus lestement du monde une pirouette pour achever la démonstration. Outre sa forte constitution, Louis-Philippe a une hygiène bien propre à la conserver. Il est sobre,

il prend de l'exercice, il dort peu; hiver et été, il se lève à cinq heures. Or, qui dit matinal dit volontiers alerte et dispos. Si nous avions eu un peu plus de cette excellente habitude ces jours-ci, nous n'aurions pas fait une pirouette devant nos lecteurs comme le roi devant les médecins, mais nous aurions fait peut-être une *Chronique* plus gaie, malgré la froideur, la tristesse et l'aridité de ce commencement d'année. Que l'année au moins, sinon la *Chronique*, te soit bonne et heureuse, ami lecteur! 12 Janvier 1847.

SUISSE.

Genève, 4 janvier 1847.

Monsieur le directeur de la *Revue Suisse*.

Ceux qui connaissent notre histoire ont tous été frappés d'un fait à l'appui duquel il serait facile de fournir des preuves concluantes, c'est que, de tous temps, chez nous, malgré le bruit du forum et le tumulte des révolutions, la science suit son chemin, d'un pas calme et persévérant, et n'interrompt jamais, d'une manière durable, ses utiles travaux. Le choc parfois douloureux des tempêtes politiques ou religieuses, semble même souvent faire jaillir l'étincelle que, peut-être, en des circonstances ordinaires, on n'eût point aperçue. Ainsi naquit, au milieu des orages de la place publique, la littérature d'Athènes; ainsi croissent, au souffle du vent des montagnes, nos roses des Alpes.

Les deux grandes époques de notre histoire, les deux époques les plus connues, les plus agitées, les plus dramatiques sont là pour démontrer ce fait, à savoir le seizième siècle et le dix-huitième, le siècle de Calvin et celui de Rousseau.

Royer-Collard disait que *les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil.* En méditant cette belle parole de l'illustre philosophe, n'est-il pas vrai que les grandes secousses laissent rarement dormir l'esprit humain? Elles le réveillent de sa torpeur et le fortifient. Les luttes civiques, qui ne dégénèrent que trop en excès regrettables, ont, par cette admirable loi de la Providence, à côté d'inconvéniens réels et saillans, d'incontestables avantages.

Qu'il s'agisse d'événemens contemporains ou de faits éloignés, peu d'histoires sont aussi riches que la nôtre en révolutions. Avant la réformation, le quartier St-Gervais était déjà fort *impressionnable.* Cependant, notre caractère national est froid de sa nature, au moins en apparence, et c'est une remarque que font volontiers les étrangers qui visitent Genève. De là des circonstances bizarres qui paraissent au premier abord inexplicables; la veille d'une révolution ou le lendemain, vous passeriez dans nos rues sans vous douter le moins du monde d'une agitation qui fermente ou d'un mouvement qui a éclaté, et dont on parle dans toutes les familles. — Cette apparente tranquillité me frappa surtout, il y a trois mois, lors des affaires d'octobre. Le

jour où le canon et la fusillade s'étaient fait entendre au milieu de notre ville, venait de finir. Toute la milice était sur pied dans cette partie de Genève qui forme la vieille ville, et dont Saint-Gervais, qui est situé outre-Rhône, n'était autrefois qu'un faubourg. Je sortais de faction, il était environ deux heures du matin, et j'obtins de mon supérieur militaire la permission de sortir du poste où ma compagnie se trouvait placée. Avec une imprudence dont je ne me fis guère une idée dans le moment, je suivis le quai de la rive gauche, j'allai visiter l'extrémité du pont des Bergues, j'aperçus des restes de barricades, des débris de roues, des fragmens de diligences, que sais-je? Pas un être vivant, pas le moindre bruit. Aucun factionnaire dans cette partie de la ville. Un silence inoui, un silence de mort, c'était le cas. Deux ou trois feux brillaient dans Saint-Gervais; le petit pont *de la machine* (au-dessous du pont des Bergues) brûlait en pétillant, la flamme s'élevait à hauteur d'homme, s'agitant et ondoyant dans la nuit. N'était cette flamme étrange, n'était cette lueur lugubre, je me serais demandé quel aspect extraordinaire avait la ville cette nuit-là. Le calme extérieur le plus trompeur, le plus complet, et dans chaque maison et sous tous les toits et dans tous les esprits, l'émotion la plus grande, la plus grande effervescence ou la plus vive anxiété. — Ce silence succédait à un événement dont Genève n'a pas deux exemples dans ses annales; quelques heures encore, et un gouvernement cantonal s'écroulait.... — Le caractère genevois est tout entier dans ce trait-là.

Vous mentionnez, dans votre livraison de décembre, l'apparition de la *Chronique Suisse*. Ce journal politique, littéraire et industriel a pris naissance à la suite de nos derniers événemens, dont il publie un récit détaillé dû à la plume d'un homme déjà connu comme historien, M. Pictet de Sergy. — La *Chronique Suisse* a pour rédacteur en chef M. Oscar Hurt-Binet, l'auteur des *Causeries politiques*. C'est un journal, un *journal-revue*, essentiellement politique, et qui représente, avec le *Journal de Genève*, le parti conservateur genevois. La littérature n'y occupe qu'une place fort restreinte, mais où se trouve le nom de votre spirituel et fécond collaborateur, M. Petitsenn. Plus d'une fois, et ce n'est pas un mince mérite, M. Petitsenn a relevé chez nous l'étendard littéraire avec autant de persévérance que de talent.

Ceci m'amène naturellement à dire quelques mots de notre académie, où le pauvre étendard littéraire était loin de flotter à plein vent; la littérature étant, malgré toutes les assertions contraires, plus ou moins sacrifiée aux sciences proprement dites. — Cet esprit peu littéraire s'est manifesté à plusieurs reprises dans le choix des professeurs. C'est ainsi que notre premier philologue, l'éditeur de la *Correspondance de Capo-d'Istrias*, le savant auteur du *Dictionnaire de Thucydide*, M. Bétant, n'a pas été appelé à professer à l'académie. — M. de Candole, père, cet homme éminent, si justement célèbre, passe pour avoir eu, à l'endroit des études littéraires, des idées fort étroites;

on prétend même que son amour, bien légitime à un certain point de vue, pour les sciences naturelles, le rendait si exclusif, qu'il aurait voulu mutiler singulièrement à Genève l'enseignement de la philosophie. — Pour être juste, je dois ajouter qu'en 1829, on avait appelé à l'académie M. Fauriel, et que, sans la révolution de juillet, nous l'aurions eu pour professeur; car il avait accepté sa nomination. Plus tard, on appela également, dans la faculté des lettres, M. Ferrucci, italien distingué, vivement recommandé par M. de Sismondi. M. Ferrucci est maintenant à Pise, où il enseigne, avec beaucoup de succès, la littérature latine; il a prononcé, il y a quelques semaines, à la rentrée des cours, devant l'université assemblée en corps, un beau discours sur la nécessité de l'étude des littératures anciennes. Son épouse, femme d'un mérite supérieur, a écrit dernièrement des odes sur Pie IX et va publier bientôt un livre *sur l'éducation.*

Notre académie est une petite université à laquelle il manque une faculté de médecine. La liberté d'enseignement, telle qu'elle existe en Allemagne, y est entièrement inconnue. — Les sciences naturelles et physiques sont le côté par lequel elle brille surtout; c'est peut-être aussi, il faut le dire, le côté qui correspond le mieux aux tendances positives de l'esprit genevois. Depuis quelques années, le professeur le plus célèbre de l'académie, celui qui avait la haute main dans la direction qu'on lui imprimait, était M. A. De La Rive, bien connu comme physicien. M. De La Rive était en même temps, dans le Grand-conseil, un des chefs de file de la majorité conservatrice. Il a cessé d'être professeur de physique et donné volontairement sa démission. Sa retraite est une grande perte pour l'académie de Genève. Tandis que M. Vinet se laisse destituer par le radicalisme vaudois, M. De La Rive va, lui, au devant des désirs que peuvent avoir ses adversaires politiques. Notre célèbre physicien rendra encore comme précédemment de nombreux services à son pays, en dehors de l'académie; mais la marche suivie par M. Vinet n'est-elle point la meilleure des deux?

Puisque j'en suis à l'académie, je dois ajouter que le projet de constitution, dont la discussion commence aujourd'hui même dans le sein du Grand-conseil, statue que les lois sur l'instruction publique seront revues dans les six mois qui suivront l'entrée en fonctions du nouveau conseil d'Etat.

M. Bungener, régent de la première classe de collége (gymnase), a publié deux volumes sur l'*Histoire du Concile de Trente.* Ce n'est point ici le lieu d'examiner le fond de ses doctrines; la *Revue Suisse* n'est point un journal théologique, et c'est au point de vue littéraire seulement que nous avons à dire quelques mots de cet ouvrage. M. Bungener est un Français issu d'Allemand, et qui a été naturalisé citoyen genevois. Il a fait paraître successivement des feuilletons dans le *Fédéral*, un cours de littérature, le roman historique intitulé : *Un*

sermon sous Louis XIV, et enfin les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui. Son style a de la facilité, peut-être même trop de facilité; il conviendrait à merveille dans une conversation; comme style d'histoire, il n'a ni assez d'ampleur ni assez de majesté; vous n'y trouveriez pas toujours cette couleur vivante qui anime un ouvrage et qui, en lui donnant un caractère propre, lui imprime une longue durée. Un jeune homme fort spirituel nous disait, avec beaucoup de malice, en nous parlant de ce livre: «M. Bungener a un style heimathlos.» Il y a du vrai dans cette critique piquante, mais exagérée. Le *style heimathlos* est, je suppose, un style qui n'est pas original, c'est donc un style qui n'est pas rare; à ce titre là, ceux qui ont droit de cité dans la république des lettres, sont entourés d'une nombreuse population étrangère, comme l'étaient les citoyens d'Athènes de leurs quatre cent mille esclaves.

Nous avons vu paraître, depuis quelques semaines, bon nombre de chansons et de caricatures contre les vainqueurs et contre les vaincus. Il n'y a rien de saillant dans tout ce fatras d'une bien médiocre valeur, *ad umbratæ virtutis*, comme aurait dit Saint-Augustin.

M. Calame, ce génie créateur, ce grand paysagiste poursuit dignement sa glorieuse carrière. Il ajoute de nouveaux titres à la renommée européenne dont il jouit, et de nouveaux succès à des succès bien mérités. Après avoir abordé dans ses tableaux la nature sublime et presque inanimée des Hautes-Alpes, et conduit la peinture jusqu'à ces hauteurs qu'elle n'avait point encore gravies, il lui ouvre une route originale dans des régions moins élevées, et où l'illustre peintre reste toujours *lui*. — Pour ceux qui ne le connaissent point intimément, M. Calame est un homme froid; c'est un artiste infatigable, une de ces têtes où les idées abondent; sa distraction, c'est de passer d'un tableau à un autre et de se reposer *en créant*. Notre patrie peut être fière de le compter au nombre de ses enfans; en lui, la peinture suisse a trouvé son Jean de Muller.

L'été prochain, nous aurons à Genève une exposition de tableaux; que M. Calame, que tous nos peintres célèbres s'y fassent représenter par des ouvrages dignes d'eux. Aussi long-temps que les sciences et les beaux arts exciteront l'intérêt et l'amour de nos populations, la Suisse sera forte encore, elle ne sera point étouffée *par la barbarie et par un despotisme brutal. Si les trois Tells n'ont pas mission de se réveiller pour nous délivrer de ces fléaux-là*, un sentiment intime et profond, un sentiment fort juste applique au moins volontiers à tous les événemens tristes de notre âge cette belle pensée que chantent les montagnards bretons: «Je n'ai pas peur des balles,.... elles ne tueront pas mon âme.» — Aucun excès ne détruira d'une manière durable la suprématie bien légitime de l'intelligence et du talent. C'est sous cette impression que j'achève ma lettre et que je désire commen-

cer une année que tant d'autres envisagent d'un œil lugubre et si vide d'espérances. Espérer, c'est vivre.

Recevez, Monsieur, etc. ***

Berne, le 4 janvier 1847. — L'année dans laquelle nous venons d'entrer s'annonce, au premier abord, sous de tristes auspices. De graves inquiétudes préoccupent les esprits. Cependant elles se portent moins sur les chances de guerre que sur les maux présents : la rigueur de l'hiver, la cherté des vivres, le manque de travail, le malaise et l'irritation des pauvres et des ouvriers, le déficit dans les finances de l'Etat, les bruits d'émeutes et même de révision de la nouvelle constitution, tels sont les sujets habituels des conversations de la rue, des cafés et des salons. Le Vorort actuel est peut-être, a l'heure qu'il est, un des lieux de la Confédération où l'on parle le moins de politique fédérale. Cet hiver, qui paraissait devoir être l'époque fatale d'une grande collision de la Suisse radicale et de la Suisse ultramontaine, cet hiver nous arrive accompagné de toutes les circonstances les plus propres à rendre la guerre.... impossible. On dirait qu'à défaut d'un Nicolas de Flüe, quelque pacificateur invisible s'interpose dans nos affaires. Sa voix sera-t-elle entendue! c'est encore une question.

Il semble pourtant que tout devrait inciter les gouvernements et le peuple de nos cantons à porter leur attention presque exclusivement sur leurs affaires intérieures, à pourvoir aux urgentes nécessités du moment, à remédier aux maux que la crise actuelle a mis en évidence. Ces temps de crise sont l'épreuve des institutions politiques et religieuses ; c'est alors surtout que l'on s'aperçoit des vices et des lacunes qu'elles présentent. De petits Etats, comme les nôtres, qui ne sont, pour ainsi dire, que de grandes familles, devraient être des modèles en fait d'administration, de police, d'organisation sociale. Chacun sait que la plupart de nos cantons sont, à cet égard, au dessous du médiocre ; et il n'en sera pas autrement, tant que l'esprit de parti usurpera chez nous les droits du patriotisme.

Berne, ce canton qui a tant de ressources, cette ville si riche, qui possède tant d'institutions de bienfaisance, Berne est un des Etats de la Suisse où le paupérisme se présente sous l'aspect le plus menaçant. La charité légale, les secours officiels, sont frappés d'impuissance devant l'étendue du mal. Renvoyés, la plupart, à la bienfaisance individuelle, les pauvres et en particulier les ouvriers qui manquent de travail ont plus ou moins bonne chance, trouvent des secours plus ou moins suffisants, plus ou moins assurés, mais cela est toujours bien arbitraire, bien précaire. L'absence d'ordre, de suite, d'ensemble, de régularité, se fait constamment sentir ; et puis l'égoïsme, parmi ceux qui possèdent, ne se montre que trop souvent insensible à la souffrance d'autrui et même avide à en profiter. C'est ainsi que

plus d'un agriculteur a baissé progressivement, jusqu'à le rendre dérisoire, le salaire de ses ouvriers, de ses batteurs en grange. En général, on se plaint beaucoup plus de la dureté des propriétaires campagnards que de celle des citadins. Il est enfin des gens, tant à la ville qu'à la campagne, qui, dans les assemblées populaires et dans les clubs, font sonner le mot de peuple et même celui de peuple travailleur, comme si leur cœur était gonflé de compassion, de douleur, de vertueuse indignation sur les peines des hommes, dont la vie est dure et soumise à toute sorte de privations. Ces gens là sont excellents pour amener un changement de régime politique, accompagné d'un changement de personnel dans toutes les branches de l'administration; mais on a fait l'expérience que ce n'est pas toujours à eux qu'il était le plus sûr de s'adresser quand il s'agissait de donner du pain et de l'ouvrage aux bouches et aux bras qui en manquent.

Dans le chef-lieu, où la mendicité a dépassé toute prévision, l'on a obtenu par l'association volontaire d'efforts individuels, des résultats qui sans doute ne sont pas encore en rapport avec la multiplicité des besoins, mais qui montrent combien ce mode d'action est supérieur à tout autre. Ceci s'applique surtout à la société qui a organisé la distribution des soupes économiques et à celle qui a fait des achats de farine, dont on fabrique maintenant du pain qui se vend fort au-dessous du prix courant. Mais l'abus que les consommateurs ont fait de l'une et de l'autre institutions, et le peu d'influence qu'elles ont exercé sur la mendicité, viennent de mettre un certain nombre de bourgeois et d'habitans de la ville sur la voie d'une nouvelle association, destinée non pas à annuler mais à compléter les deux autres. Il s'agirait d'une sorte de société de patronage, qui fournirait aux pauvres non-seulement des secours de tout genre, mais plus particulièrement du travail, des moyens de pourvoir par eux-mêmes à leur subsistance. La société pour atteindre son but, qui ne serait rien de moins que l'extirpation de la mendicité dans la ville de Berne, a besoin, on le comprend, d'un concours de forces considérable. Il faut qu'elle embrasse dans sa sphère d'action toutes les familles nécessiteuses de la ville et de la banlieue. C'est une entreprise hérissée de difficultés de tout genre. Mais, en dépit des obstacles et des préventions qui dès le début menacent d'entraver sa marche, on ne désespère pas du succès.

Au milieu de préoccupations matérielles si diverses et si impérieuses, un événement d'un autre nature vient réjouir tous les hommes qui attachent de l'importance au développement de l'esprit de sociabilité. Je veux parler de la fondation d'un museum ou grand cercle littéraire, tel qu'il en existe à Zurich, à Lausanne, à Genève, etc. Un établissement de ce genre manquait à Berne, et beaucoup de personnes en ressentaient vivement la privation. Aujourd'hui l'on est tout surpris du résultat obtenu; et en effet, pour quiconque connaît Berne, il y a lieu

d'être étonné. Jusqu'à présent c'était la ville des cercles choisis, des petites sociétés exclusives, et il y en avait pour une grande variété de nuances, depuis le noir pur jusqu'au blanc. C'est qu'aussi, grâce aux vicissitudes de ce bas monde et du petit monde helvétique en particulier, il se forme peu à peu dans une bonne et ancienne ville comme Berne des espèces de couches dans la société, de sorte que l'on y distingue des terrains primitif, secondaire, tertiaire, etc; c'est toujours en raison directe du nombre et de la succession des cataclysmes politiques. Mais, pour en revenir à notre cercle littéraire, les circonstances auxquelles je viens de faire allusion imposaient aux hommes qui se décidèrent à tenter l'entreprise, l'obligation de la concevoir et, si possible, de la réaliser dans de grandes proportions. Pour répondre aux espérances que l'on y attachait, il fallait qu'elle offrît des avantages que nulle autre société ne fût capable de présenter, pas même ce qu'on appelle la grande société, qui compte pourtant deux cents membres. Et, il faut le dire, c'est en grande partie au concours généreux des personnes qui déjà étaient attachées à ces *leist* ou sociétés, que l'on doit la réussite du nouvel établissement. Celui-ci n'a essuyé d'attaques directes que de la part du *Gukkasten* (*le Charivari)*, et en général, de la presse radicale qui voyait je ne sais quel fantôme politique dans l'apparition d'une société où l'on entre sans présentation, sans votation préalable, sans autre condition que de déposer en caisse la modique contribution annuelle de seize francs de Suisse. Le comité provisoire a donc élaboré un programme exigeant pour le succès de l'entreprise un concours de quatre cents signataires. A leur contribution annuelle de seize francs par personne il fallait ajouter le produit de cent-cinquante actions de vingt-cinq francs chacune. Ces deux conditions ont été remplies. Elles permettent à la société de mettre en lecture, dès le début, plus de cent quatre-vingts journaux, politiques, scientifiques et littéraires. C'est dimanche prochain; 10 janvier, que le cercle littéraire se constituera définitivement et entrera en possession du local qu'il a loué, savoir tout l'hôtel de l'Abbaye des Tisserands.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE sur les questions ordinaires de la vie, recueillis et rédigés par H. Faucherres. Lausanne, librairie de Georges Bridel, éditeur, 1846. Prix, 8 batz.

L'enseignement scolaire de l'arithmétique doit avoir un but tout pratique; il n'est pas rare cependant de voir, dans les écoles publiques, une méthode routinière substituer dans le choix des problèmes, l'arbitraire à l'utile : on oublie ainsi que ce n'est pas tant de former l'esprit à une sorte de gymnas-

tique intellectuelle qu'il s'agit, que bien plutôt de fournir un instrument plus tard nécessaire au milieu de tous les besoins et de toutes les exigences de la vie. Une sorte d'imagination est presque indispensable pour choisir et recueillir les formules les plus utiles pour atteindre un but semblable. En offrant particulièrement aux instituteurs primaires un recueil semblable à celui que nous annonçons, M. Faucherres a rendu un service qui, dans plus d'un lieu, sera apprécié. Les indications de mesures et de prix sont établies en vue du canton de Vaud, et rendront l'ouvrage particulièrement utile aux écoles de ce pays pour lesquelles il a été rédigé et publié. M. M.

HISTOIRE DU DROIT FÉDÉRAL SUISSE, depuis les premières alliances perpétuelles jusqu'aux temps modernes. — Par le Dr *Bluntschli*. — Zurich, première livraison, chez Meyer et Zeller.

Le Dr Bluntschli, qui a donné à la Suisse depuis une quinzaine d'années tant de marques de son activité politique et littéraire, vient de publier chez Meyer et Zeller, à Zurich, la première livraison d'une *Histoire du droit fédéral suisse depuis les premières alliances perpétuelles jusqu'aux temps modernes.* L'ouvrage entier, qui formera un volume, sera divisé en 12 livres, dont l'énumération des titres ne sera pas inutile pour donner un aperçu de ce travail.

I. Les trois pays de Uri, Schwytz et Unterwald, avec leurs aillances perpétuelles.
II. Les huit cantons postérieurs et leurs alliances.
III. Le convenant de Stanz et les cinq cantons subséquents.
IV. Les pays alliés et les baillages communs.
V. L'ancienne confédération dans ses rapports avec l'étranger.
VI. Les rapports confessionnels depuis la réforme religieuse.
VII. L'ancienne constitution fédérale.
VIII. La révolution helvétique.
IX. La médiation de Napoléon.
X. La restauration de 1815.
XI. La Suisse dans le système d'état européen.
XII. Caractère de la constitution fédérale suisse.

Cet ouvrage sera suivi d'un diplomataire renfermant une collection des documents publics les plus importants, de toutes les alliances perpétuelles, les paix de religion et les constitutions fédérales. Ce recueil sera ainsi un véritable *Corps de droit public.*

L'ouvrage entier sera publié en quatre livraisons; la première, que nous avons sous les yeux (128 pages), renferme les deux premiers livres.

Assurément peu de personnes eussent eu de meilleurs titres que M. Bluntschli à publier un pareil travail, car ce jurisconsulte distingué joint à ses autres connaissances celle de l'histoire de la Suisse, qu'il a puisées à ses sources les plus intimes et les plus officielles. Son livre est en outre écrit avec la facilité et l'ordre qu'il apporte dans toutes ses publications, et le style sera un encouragement de plus pour le traducteur qui fera l'œuvre utile de publier cette *Histoire* en français. Nous ne doutons pas qu'elle ne fût accueillie favorablement par un public nombreux de la Suisse française et du dehors.

L'ouvrage de M. Bluntschli a de plus le grand mérite de l'à propos. Jamais en effet on n'eût plus besoin qu'aujourd'hui de se pénétrer de l'esprit qui animait nos pères dans leurs traités et leurs transactions. Son travail est dédié aux Landammans et conseils des Etats d'Uri, Schwytz et Unter-

wald. La dédicace que nous analysons, donne clairement à entendre la manière de voir de l'auteur sur le sujet qui l'occupe.

En vue de se placer sur un terrain historique solide, il est nécessaire de soumettre à une nouvelle étude la nature des rapports politiques des trois cantons primitifs. L'histoire de la confédération n'a son origine ni dans le pacte de 1815, ni dans l'acte de 1803, mais bien dans une époque reculée de cinq siècles, et cette époque, riche comme elle l'est en faits intérieurs et extérieurs, ayant exercé une influence considérable sur les destinées ultérieures de la Suisse, il est évident que pour étudier notre droit fédéral, il n'est pas suffisant de remonter au pacte de 1815 et encore moins d'en appeler aux idées qui ont prévalu depuis 1830. Les générations doivent tenir compte des principes et des expériences de celles qui les ont devancées, nos pères nous ont laissé un héritage acquis non sans peine et souvent même au péril de leur vie. Abandonnerons-nous cette succession aux légistes, pour lesquels rien n'est sacré que la lettre morte de la loi, ou à cette jeunesse turbulente qui court après les feux follets et tombe dans l'eau fangeuse des marais?

ESSAI HISTORIQUE SUR LES DIVERSES ENCEINTES DE LA VILLE DE GENÈVE, par J. Massé, lieutenant-colonel d'artillerie. — Chez tous les libraires.

Dans ce livre tout est laborieusement tiré des sources les plus certaines des Archives de Genève et des débats des Conseils. De nombreuses planches éclaircissent et abrègent le texte. Il semble d'abord que ces détails curieux sur ces remparts et ces quartiers ne soient que pour des genevois; mais l'étranger même suit avec intérêt cette série de sacrifices patriotiques et de travaux exécutés avec une pareille ardeur, et il s'étonne de toute l'énergique vitalité qu'il a fallu à ce petit peuple pour fonder et maintenir contre de si violentes attaques le trésor de sa liberté payé de tant d'argent, de temps et de sang; tout cœur citoyen rendra hommage aux vertus et à l'union qui sauvèrent Genève. Cet ouvrage que consultera l'histoire du Génie est dû aux recherches persévérantes de M. Massé, colonel d'artillerie habile et aimé, qui a été utile à l'artillerie suisse, et qui est l'auteur du *Canonnier*, de même que du très-intéressant *Aperçu historique sur l'introduction et le développement de l'Artillerie en Suisse*, publié l'été dernier.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ÉTUDES SUR LES ARTISTES SUISSES.

I.

LÉOPOLD ROBERT,

D'APRÈS SES LETTRES ET SES ENTRETIENS.

Au nombre des matériaux à réunir pour composer une histoire de l'art, il faut placer sans doute en première ligne les livres ou les fragmens laissés par les artistes. Qui songerait à contester leur compétence si chèrement acquise, aujourd'hui surtout que tant de critiques sans mission s'arrogent le droit de juger souverainement les tableaux et les statues, les temples et les palais, et de pénétrer au plus profond du sanctuaire des vieux maîtres, pour surprendre, comme ils disent, les secrets de leur manière et révéler les détails de leurs procédés? De tout temps, on le sait, l'un des grands désespoirs de l'artiste fut d'être jugé par l'amateur, ou par la classe de connaisseurs qu'en style d'atelier on nomme dédaigneusement *les bourgeois*. Mais si les écrivains de cette catégorie, même les mieux doués, comme Diderot, Winckelmann ou le pseudonyme Stendahl, sont sujets à errer quelquefois, en revanche il faut reconnaître que trop souvent les artistes à leur tour se montrent gauches, passionnés, ignorans même quand ils se mêlent d'apprécier les œuvres d'art, surtout celles de leurs émules et de leurs rivaux. Vasari est loin d'être toujours impartial; les poèmes de Watelet et de Girodet sur la peinture sont au-dessous de celui de Le-

mière; Cochin, dans son *Voyage d'Italie*, Descamps, dans ses *Vies des peintres Flamands et Hollandais,* tombent parfois, au dire des habiles, dans d'étranges distractions. Aussi ce que nous entendons recommander, ce n'est pas précisément le traité *ex professo* fait par l'artiste (rarement un artiste a su faire un livre); mais plutôt cette révélation subite, non cherchée, brusque, naïve, et réellement intime, (comme on la trouve dans les mémoires de Benvenuto Cellini ou dans la partie anecdotique des *Vies des peintres* de Vasari), qui nous fait connaître l'homme bien plus que son œuvre, la pensée intérieure de l'artiste encore plus que le résultat extérieur de ses labeurs. Nous faisions ces réflexions en relisant une série de lettres adressées par un grand peintre moderne, Léopold Robert, à un homme non moins éminent que lui dans la branche de l'art qu'il cultivait, le célèbre graveur Brandt, premier médailleur de la monnaie de Berlin, mort récemment dans cette ville (1).

Robert et Brandt étaient enfans de la même montagne; tous deux ils naquirent dans un de ces vallons du Jura où une merveilleuse industrie fleurit sur un sol âpre et sauvage, sous un ciel presque constamment froid et brumeux. On ferait une liste assez longue de tous les artistes éminents qu'a produits cette contrée du pays de Neuchâtel, et pour ne parler que des contemporains, les Girardet, les Robert, Brandt, Forster, Grosclaude, tous nés à quelques pas les uns des autres, élevés à la même école villageoise, n'offrent-ils pas une pléiade qu'un grand pays ne dédaignerait pas d'inscrire dans la liste de ses enfans dignes de mémoire?

Léopold Robert et Henri Brandt, morts à quelques années d'intervalle, avaient contracté dès l'enfance une étroite amitié. Ils

(1) Henri-François Brandt était né à la Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel, en 1789. Son père, qui était horloger, le mit en apprentissage chez un graveur de montres d'où il passa à Paris dans l'atelier de son compatriote Droz. David prit intérêt à ses travaux et il remporta le premier grand prix de gravure. Le sujet prescrit était le même qu'on vient de donner aux jeunes sculpteurs du concours de 1845 : *Thésée découvrant sous un rocher les armes de son père Egée !* Brandt fit à Rome un séjour de 3 ans. Denon lui commanda la médaille allégorique représentant *l'aigle française sur le Borysthène.* En 1817 il fut appelé à Berlin d'où il fit plusieurs voyages à Paris et en Italie, regardé partout comme un des premiers graveurs de l'Europe. Ses belles médailles sont fort nombreuses, celles de Pie VII, de Louis XVIII, restaurateur de l'académie de France à Rome, celle commémorative de l'incendie de Saint-Charles et de sa reconstruction, etc.

furent destinés à la même profession, celle de graveur. La gravure, dans ces montagnes qui sont le centre de l'horlogerie mercantile, n'est pas un art qu'il faille apprécier avec les idées reçues pour juger la gravure de Paris, de Londres ou de Milan. C'est un art identique, mais qui poursuit un but différent. Elle revêt dans ces lieux retirés des proportions plus modestes et cherche une issue plus pratique. Si l'on voulait enfin décider la question tant controversée de l'origine de la gravure en tailles ou au burin, c'est là, dans les ateliers de la Chaux-de-Fonds et du Locle, qu'il faudrait aller prendre sur le fait ses procédés primitifs. On verrait l'ouvrier graveur, après avoir buriné un chiffre, des arabesques, un paysage, un portrait, même un sujet d'histoire sur la boîte d'une montre ou sur un morceau d'orfévrerie, tirer par la pression l'empreinte de son ouvrage au moyen du soufre, du plâtre ou du papier humide, afin de se rendre compte du degré de perfection de son travail et des parties qui restent à terminer, comme aussi pour garder un souvenir de son œuvre avant de s'en séparer. Les nielleurs Florentins, dont le sagace Duchesne (1) nous a décrit les travaux, ne procédaient-ils pas ainsi? Maso Finiguerra faisait-il autre chose quand il créait par contrepartie des épreuves de ses fameuses *Paix* de 1452 (2)?

Brandt et Robert commencèrent de la sorte. On peut encore voir dans leur patrie mainte pièce d'argenterie, mainte montre d'un prix ordinaire qui furent les dépositaires de leurs essais dans le maniement du burin. Ils avaient pris au préalable, comme tous les artistes leurs compatriotes, les premières notions du dessin dans une simple école de campagne, celle des Girardet, famille dans laquelle le dessin est une tradition patriarcale et qui peut à bon droit s'enorgueillir de plus d'un de ses membres devenus célèbres. Les Girardet furent de tout temps dessinateurs, libraires, éditeurs d'almanachs, graveurs et peintres. Ils résumaient tout un petit monde artistique dans une modeste échoppe du Locle. Ce fut l'un d'eux qui instruisit Léopold Robert, et celui-ci en avait gardé bonne

(1) Duchesne aîné, *Essai sur les Nielles, gravures des orfèvres florentins du XVe siècle*, gr. in-8°. 1826. Fig.

(2) On appelle de ce nom, dans le culte catholique, la patène qu'on présente à baiser aux principaux personnages du chœur après l'*Agnus dei*, et aux fidèles qui vont à l'offrande. Les très-rares épreuves sur papier et sur soufre des *Paix* gravées sur argent par Finiguerra, artiste florentin, vers 1452, sont les plus anciens monumens de la gravure sur métal.

souvenance. Nous l'avons vu, lors de son dernier voyage à Paris pour l'exposition de 1831, mémorable par le tableau des *Moissonneurs*, consacrer sa première visite à son ancien maître de dessin, établi comme graveur sur bois dans une petite rue du quartier Saint-André-des-Arts : « Je viens, lui dit-il avec émotion, faire » hommage de mes couronnes à celui qui me mit un crayon dans » la main. » On imaginera facilement si le maître obscur était fier d'un tel élève.

C'est de ces débuts de Léopold Robert, de sa jeunesse humble et ignorée que nous voulons parler aujourd'hui, en puisant dans ses lettres même. Assez d'autres l'ont apprécié à l'apogée de sa réputation; on ferait bien des volumes de ce qu'on a écrit sur lui dans cette période de sa vie. On trouvera peut-être aussi quelque charme dans l'étude d'un talent qui s'ignore encore, du moins si l'on veut bien s'y livrer pendant que les traditions sont récentes et vivantes. Que ne donnerions-nous pas aujourd'hui pour avoir sur le Dominiquin, sur Nicolas Poussin, ou sur tel autre artiste dont le caractère inspire autant d'intérêt que son talent, quelques-uns de ces détails fugitifs qui sont peu de chose pris isolément, mais qui réunis peuvent aider à recomposer une grande figure.

Que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas écrit sur Léopold Robert et sur les causes de sa mort funeste et prématurée! Le roman même s'est emparé de cette vie si cachée et si unie : tantôt on nous l'a représenté comme un autre Salvator Rosa, vivant au milieu des brigands de l'Apennin pour mieux saisir leurs mœurs sauvages et afin de pouvoir rendre avec plus de naturel les scènes de leur vie et leurs costumes pittoresques; un autre nous l'a dépeint comme épris passionnément d'une dame de race princière, et terminant sa carrière inachevée dans un accès d'amoureux désespoir. Il est temps (car le sujet en vaut la peine) d'arriver à une biographie plus exacte, plus en harmonie avec le caractère de l'homme, et pour cela, quoi de plus naturel que de suivre sa correspondance aux diverses phases de sa vie? Quand il y aura des lacunes dans ces lettres, nous chercherons à les compléter par nos souvenirs personnels. Si Léopold Robert parlait peu, il écrivait encore moins. Aussi ne doit-on pas chercher dans son style épistolaire quelque chose qui vise à l'effet. Rien de plus simple, mais aussi rien de mieux senti que ce qu'il confie au papier. Expliquons en quelques lignes, et comme encadrement de ce portrait peint par l'auteur, dans quelles

circonstances il se trouvait en commençant cette correspondance intime.

Léopold Robert était né à la Chaux-de-Fonds, près de Neuchâtel en Suisse, dans les dernières années du siècle; il avait environ quarante ans lorsqu'il mourut en 1835. Fils d'un horloger monteur de boîtes, des dispositions précoces annoncèrent sa vocation d'artiste.

Quand il eut appris dans son lieu natal tout ce qu'il pouvait y apprendre de son art, il fut envoyé à Paris où il entra (en 1812) dans l'atelier de David ([1]). Sous la direction de cet illustre maître il devint bientôt un excellent dessinateur et fit quelques essais heureux dans la peinture à l'huile. Mais la peinture n'était pour lui qu'un accessoire; ce qu'il voulait avant tout, c'était arriver à se faire une place parmi les bons graveurs de l'école française au moyen de fortes études préliminaires de dessin. Un de ses premiers essais de gravure fut un portrait de M[me] David d'après un original de David même. En 1814 il concourut pour le prix de Rome et il obtint le second grand prix. Son travail de concours, qu'il a gravé d'après un de ses propres dessins, représente selon l'usage une académie d'homme nu, dans une attitude athlétique. On y trouve déjà un heureux mélange des traditions de l'art ancien et des types militaires modernes, et l'on peut croire, d'après ce résultat, qu'il se serait fait un nom dans cette branche s'il ne se fût ensuite décidé pour la peinture. Par une rare et singulière coïncidence, très honorable pour un petit pays, son heureux rival, qui remporta le premier grand prix, fut son compatriote et son camarade Charles Forster, du Locle, près de Neuchâtel. On sait que M. Forster, devenu membre de l'Institut, est l'un des plus gracieux entre les graveurs modernes, et qu'il a montré un profond sentiment de son art dans une foule de sujets. Nous citerons seulement ses madones, le *portrait du duc de Wellington* d'après Gérard, celui du roi

([1]) Au sortir des écoles de la Chaux-de-Fonds, Léopold Robert fut envoyé au collége de Porrentruy, ville qui était alors sous-préfecture du Département du Haut-Rhin. Il y resta environ un an (1808) et il était en pension chez un professeur, M. Kuhn. Il fut malade six mois sur dix; il était très maigre, de frêle organisation, et tout en lui décelait une courte existence. Il remporta un prix de musique, et l'on remarquait que les leçons pour lesquelles il éprouvait de la répugnance étaient celles de *dessin*. Plus tard il essaya un apprentissage de commerce à Yverdon, et là encore son goût parut le porter à la musique. Il prenait avec succès des leçons de violon.

de Bavière et la *Maîtresse du Titien*. Au reste M. Forster, l'aîné de Robert, avait aussi commencé par obtenir le second grand prix. Dans la lutte les avantages étaient naturellement pour lui.

Ce demi échec, qui eût été pour un autre un triomphe raisonnable, refroidit singulièrement Robert qui cherchait à primer dans son art et qui manquait l'occasion, unique probablement pour lui d'après ses circonstances de famille, de faire le voyage d'Italie (1). Il grava cependant encore un grand portrait du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, d'après Gérard, qui se recommande par de belles qualités, et qu'il reproduisit très-heureusement en petit format pour un ouvrage statistique sur la principauté de Neuchâtel (2).

Les premières années de la restauration, peu favorables aux beaux-arts et surtout aux artistes qui sortaient de chez David, forcèrent Léopold Robert à revenir dans sa patrie. Là nous le voyons, dans la première des lettres qui suivent (datée du 17 décembre 1817), mécontent de sa situation, avec le pressentiment secret d'une vocation plus relevée, réclamer les consolations de l'amitié.

« Mon cher, écrit-il au graveur Brandt, tu ne peux savoir quel » désir j'ai de voir l'Italie, et avec quelle ardeur j'entreprendrais » ce voyage dans l'espoir de faire des progrès et de vivre peut-être » quelque part avec toi. Je me sentirais fort si j'étais appuyé de » tes conseils. Quand on a rencontré des obstacles on se défie de » son talent et de ses moyens. Pour m'exciter, mon cher, il fau- » drait que je fusse auprès de toi ou que je reçusse souvent de tes » nouvelles. J'espère que tu seras persuadé de la vérité de mes pa- » roles et que tu m'enverras bientôt une lettre. Une seule page, si » tu n'as pas le temps d'écrire davantage, suffira pour me rappe- » ler que ma destinée n'est pas de rester à la Chaux-de-Fonds, et » pour me rendre cette énergie dont malheureusement je manque » trop souvent. »

L'ami ne faillit pas à sa mission et à la confiance de l'artiste. Plus avancé dans la carrière, il releva ce courage abattu et lui pro-

(1) Il fut, disons-le, le premier à reconnaître que Forster avait été justement couronné. Nous l'avons entendu long-temps après, comparant une épreuve de sa planche avec celle de son émule, faire ressortir le mérite supérieur de celle-ci.

(2) *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel*, par M. de Sandoz-Rollin. 1 v. in-18, fig. chez Orell et Fussli à Zurich. Au bas de l'ovale du portrait on lit : « *Léopold Robert, de la Chaux-de-Fonds, delineavit et sculpsit.* »

mit secours et directions. « Tu ne peux savoir, lui écrit Robert, » quelle joie je ressens à la perspective du voyage d'Italie; un nou» vel horizon s'ouvre devant moi; quelques espérances flatteuses » me rendent ce courage qui m'était si nécessaire. » Puis il ajoute: « J'ai passé quelques jours au Locle pour y faire des portraits à » l'huile. Je réussis très bien pour la ressemblance; mais ce qui me » fait espérer encore des progrès, *c'est qu'aucun de mes ouvrages* » *ne me plaît, et que je sens mieux que je ne puis faire mainte-* » *nant.* »

Ce besoin de mieux faire, cette recherche de la perfectibilité fut le caractère distinctif du génie de Léopold Robert. Ce trait explique tout dans sa vie: quand il eut produit son chef-d'œuvre, les *Moissonneurs*, et qu'il sentit son talent déchoir dans le tableau des *Pêcheurs de l'Adriatique*, qui suivit immédiatement, il ne trouva pas en lui-même la force de se survivre et il se tua.

La lettre suivante (du 12 décembre 1817) peint encore d'une manière touchante son isolement et le besoin d'un cœur ami: « Si » je n'avais écouté que mon cœur j'aurais répondu de suite à ta » lettre, mais combien sont froides toutes les paroles pour te » peindre le bonheur que j'éprouve d'avoir rencontré un ami tel » que toi. Ton amitié me ranime comme un talisman, elle me rend » la force qui m'abandonne parfois. *Je le sens, j'ai du penchant* » *à la mélancolie.* Comme un voyageur épuisé d'une longue et » pénible route perd courage en songeant qu'il n'est pas encore au » bout de ses peines, de même je ne suis pas toujours maître de » mes tristes pensers quand je jette un coup d'œil sur le long che» min qui me reste encore à faire. Tes lettres sont pour moi ce que » serait un bon gîte pour un voyageur; aussi, pense à la joie que » me cause leur réception. »

C'est surtout le doute sur sa véritable vocation qui l'accable: » Je dois te communiquer mes plans, mes études et l'irrésolution » pénible qui m'arrête sur l'art auquel je dois me vouer. Mes dé» sirs me portent à la peinture, mais ma raison me dit que j'ai » encore beaucoup à faire avant de parvenir à une médiocre im» portance. Les études d'un peintre sont coûteuses; les modèles » nécessaires aux petits détails épuisent la bourse. Pour la gravure » au contraire il ne me manque qu'un peu d'exercice du burin, et » je dessine assez bien pour pouvoir, en m'habituant un peu plus » au maniement des outils, exécuter des planches qui passeront

» pour de bons ouvrages. D'un autre côté je vois que je manie fa-» cilement le pinceau; tous les portraits que j'ai faits ont été trou-» vés très ressemblans (1). M. Meuron lui-même (2) m'en a dit » beaucoup de bien, quoiqu'il pense à-peu-près comme moi sur » la détermination que j'ai à prendre. La vue de l'Italie me don-» nera, je l'espère, quelques pensées plus grandes et plus relevées. » Nous nous rouillons ici, M. Meuron me le dit tous les jours; il » se plaint souvent d'être forcé de rester chez lui. »

Enfin, en 1818, ce voyage tant désiré va se réaliser. Un riche particulier de Neuchâtel, ami et protecteur des arts, M. Roulet de Mézerac fournit à Léopold Robert les moyens de voir l'Italie. Il lui rendra au centuple ces avances, quand il aura placé dans son cabinet quelques-unes de ces toiles inestimables aujourd'hui et dont la valeur vénale ne pourra qu'aller en croissant (3).

« Enfin, mon cher, (lettre de Neuchâtel, 30 avril 1818) toutes » mes inquiétudes se dissipent; je vais partir. Je sens en moi une » partie de ta force; ta manière élevée de voir se communique à » moi; et quoiqu'en ce moment il se trouve ici beaucoup d'ouvrage » pour moi, je laisse tout pour ne suivre que tes conseils. Un dé-» couragement (bien pardonnable après les fâcheux événemens » qui m'ont contrarié), me faisait voir tant de difficultés invincibles » que je ne pouvais m'arrêter à aucune détermination; maintenant » tout me sourit; l'espoir d'une heureuse réussite se présente à » moi; j'aspire à de nouvelles études et il me semble que ce sen-» timent est l'avant-coureur des progrès (4). »

(1) On possède à Neuchâtel un portrait de Léopold Robert peint par lui-même en 1817.

(2) M. Maximilien de Meuron, très habile paysagiste neuchâtelois, et qui produit encore aujourd'hui de fort bons tableaux.

(3) Voici la liste des principaux ouvrages de Léopold Robert qui sont dans sa patrie : à Neuchâtel, chez M. de Roulet-Mézerac, la *Religieuse mourante*, le *Marinier napolitain*, *Procession de pélerins chantant les litanies du matin*; chez M. Frédéric de Pourtalès, *Jeune Grec aiguisant son poignard*; chez M. Coulon-Marval, *la femme du marin, costume d'Ischia, scène de désespoir*, *Un intérieur de Saint-Paul après l'incendie*; à la Chaux-de-Fonds, *Brigand veillant à côté de sa femme endormie*, chez Mme Huguenin-Robert; *Intérieurs du cloître de l'Ara-Cali à Rome* et de *la Sacristie de Saint-Jean-de-Latran*, dans la famille de l'artiste.

(4) « J'ai souvent entendu Robert, nous écrit M. Constantin de Genève, l'illustre peintre sur porcelaine, se louer de M. Gérard, disant que c'était en partie à ses conseils qu'il devait de n'avoir pas quitté la peinture. Gérard lui disait : « *N'abandonnez pas tout-à-fait la peinture, cela vous servira même comme graveur.* »

Dans cette même lettre on trouve un beau trait d'amour filial qui fait trop d'honneur à l'artiste pour être omis : « Si je puis » juger ton cœur d'après le mien, je te souhaiterais une bonne » mère, c'est-à-dire je te souhaiterais un bonheur qui ne peut exis- » ter sans cela. »

Le séjour à Rome détermina la vocation du peintre qui dès lors se développa rapide et brillante. Bientôt il fut identifié avec cette ville au point de ne pouvoir plus la quitter qu'à de rares intervalles, pendant des courses d'études dans les contrées les plus pittoresques de l'Italie. Au reste, en faisant définitivement divorce avec la gravure, Léopold Robert ne fut pas ingrat. Il conserva toujours soigneusement en tête de son recueil d'études peintes, des épreuves de ses planches, et il disait plus tard que tout son succès comme peintre était dû à la forte application qu'il avait dû mettre au dessin pendant qu'il apprenait à graver. Nous transcrivons quelques passages caractéristiques de ses lettres des années suivantes.

19 juillet 1818.

« C'est de Rome que je t'écris, mon cher, et ce n'est pas un » rêve. Quel séjour enchanteur! Quel paradis pour un artiste! Ah, » cher ami, je n'oublierai jamais que je te dois ce bonheur. Tout » fait naître en moi des sentimens inconnus, délicieux. Je sens que » jusqu'ici je n'ai pas vécu. On est ici forcé de penser, et on ne » peut avoir de ces pensées étroites et mesquines comme on en a » chez nous. Mon cœur est trop plein, je ne sais comment com- » mencer ma lettre....... »

« ..... Ah, mon cher, quelle joie j'ai éprouvé en voyant le Va- » tican! Quels beaux ouvrages et quelle quantité! Ah David disait » bien vrai quand il disait que le ciel d'Italie pouvait seul inspirer » l'artiste. Je cours beaucoup; je ne puis rester en place. Tu vois » avec quelle hâte je remplis cette lettre.

» Il me semble toujours que je perds mon temps quand je ne » vois rien de nouveau. Je veux d'abord faire un grand nombre » d'esquisses, surtout dans les premiers mois ; j'ai l'intention d'es- » sayer ensuite quelques études au pinceau d'après de bons ta- » bleaux, et puis nous verrons si j'oserai moi-même entreprendre » un tableau. Mais pour cela il faut tâcher de manière ou d'autre » de gagner de l'argent; car naturellement avec cinquante louis » on ne peut rien entreprendre. Cependant tout ira bien j'espère, » jamais je ne me suis senti si content et si heureux. »

6 mai 1819.

« Je commence, mon cher, par te dire comment j'ai passé mon » temps depuis que je suis à Rome. J'ai employé les premiers mois » à apprendre à connaître Rome, à faire un grand nombre de » croquis, et à essayer quelques esquisses peintes d'après nature » ou de ma composition. J'ai aussi, il y a quelques mois, com- » mencé un tableau, un intérieur, qu'on m'a commandé. Il est » maintenant fini et ceux qui le voient en font l'éloge. Je suis sur » le point d'en terminer un autre de la même grandeur; je crois » qu'il plaira davantage. Je cherche à suivre la nature en tout. » David nous disait toujours que c'est le seul maître que l'on puisse » suivre sans craindre de s'égarer. Ah! mon cher, que je suis heu- » reux! que l'Italie est belle! Avec quelle force le plaisir de tout » ce que je vois et que j'admire s'augmente continuellement?..... » Ces contrées sont faites pour l'artiste, ou plutôt l'artiste seul est » en état d'en sentir les beautés.

Au bout de deux années de séjour le peintre est complétement dans son centre: toute incertitude sur le sérieux de sa vocation a cessé. Il a trouvé la patrie de l'artiste et il écrit:

3 octobre 1822.

« ..... J'ai été bien favorisé, je l'avoue; j'ai voulu choisir un » genre qu'on ne connaissait pas encore, et ce genre a plu. Beaucoup » d'autres artistes commencent à m'imiter: c'est toujours un avan- » tage d'être le premier. Lorsque j'arrivai je fus frappé du carac- » tère de ces figures italiennes, de leurs mœurs et de leurs usages » remarquables, de leurs vêtemens pittoresques et sauvages. Je » pensai à rendre cela avec toute la vérité possible, mais surtout » avec cette simplicité et cette noblesse que l'on remarque dans ce » peuple, et qui est encore un trait conservé de ses aïeux. Ce que » j'ai fait jusqu'à présent ne me satisfait pas encore; j'espère » réussir mieux. Cependant mes tableaux, quoi qu'ils représentent » d'abord, sont très recherchés; je dois me féliciter de mon voyage » en Italie, je crois que j'y resterai longtemps. Un autre avantage, » c'est que le climat, au lieu de m'être contraire, m'est extrême- » ment favorable: je n'ai jamais eu la moindre atteinte de fièvre. »

«..... D'ailleurs mon état me coûte beaucoup. — Je suis forcé » d'avoir continuellement des modèles pour mes tableaux, car je » suis résolu à ne pas faire un trait sans ce secours qui ne peut ja- » mais tromper. J'ai une garde-robe considérable de tous les cos-

» tumes que je trouve dans la contrée et qui me plaisent. Je fais » des excursions dans les montagnes les plus sauvages; j'y trouve » des motifs tout nouveaux pour ce genre, et c'est ce qui plait. » L'été passé, j'ai été à Naples où j'ai acheté bien des choses. J'ai » fait le voyage à pied avec quelques amis; nous sommes revenus » de même en traversant le Mont Cassino où nous n'avons échappé » aux brigands que par miracle.........

Février 1823.

« Je voudrais que tu fusses à Rome dans ce moment. Le Carna- » val a commencé, et je crois qu'avec ton caractère gai tu y trou- » verais du plaisir. Pour ma part, j'y pense si peu que je n'irai » pas même, je crois, visiter une seule fois le Corso. — Cette co- » hue m'étourdit. »

Pour comprendre ce qu'écrit Léopold Robert de la nouveauté du genre qu'il avait choisi, il faut se reporter vingt-cinq ans en arrière, alors que la peinture, l'enluminure, la gravure, la lithographie, l'art dramatique enfin, n'avaient pas encore exploité le brigandage italien, cette mine, aujourd'hui à-peu-près épuisée, dont le peintre neuchâtelois trouva le premier filon. Il fut bientôt suivi, comme il le dit, par une foule d'imitateurs restés au-dessous de lui de toute la distance qui sépare le peintre qui n'a que du talent du peintre qui se sent du génie. Quand nous voyons le tableau de l'un à côté du tableau de l'autre, nous n'osons rien décider de prime abord. Ce sont bien à-peu-près le même ciel, les mêmes eaux, les mêmes figures, les mêmes poses, le même paysage, la même palette en un mot. Mais peu à peu l'illusion se dissipe; d'un côté la vie n'est que factice, de l'autre elle semble revêtir une jeunesse immortelle; ici ce n'est qu'une toile plate et circonscrite; là c'est un espace éthéré et un horizon sans limites. Ce phénomène a été plus observé et mieux senti qu'expliqué.

C'est ici le lieu de dire comment Léopold Robert fut conduit à choisir, lui premier, les scènes de cette nature pour ses sujets de prédilection: Le pape Pie VII, dans les dernières années de son pontificat, et Léon XII au commencement du sien, consacrèrent les plus louables efforts à l'extirpation du brigandage dans les états romains. De véritables campagnes furent dirigées contre les lieux infestés; on sait que certains bourgs, comme Sonnino par exemple, avaient la réputation d'être peuplés exclusivement de brigands. Aussi, après une victoire difficile et chèrement achetée, fallut-il,

pour faire cesser les traditions de ce brigandage qu'on a appelé une chevalerie manquée et qui n'est que le résultat d'un mauvais ordre social, transplanter à Rome des populations entières. Le procès des chefs, détenus au château Saint-Ange, s'instruisit longuement, et pendant ce temps on laissait leurs femmes et leurs enfans vaguer en mendians dans les rues de Rome, où leur beauté sauvage à travers des haillons pittoresques frappait tous les regards. On sait d'ailleurs que là le brigandage n'est pas déshonoré dans l'opinion du peuple: il conserve chez les hommes certaines qualités primitives et une sorte de dignité. La jeune fille aime que son fiancé ait passé quelques années dans la montagne, et beaucoup de ces bandits sont assez bonnes gens au fond. Ils trouvent tout naturel de faire le premier métier de leur père Romulus. Fatigué de supporter les frais de cette détention, le gouvernement papal en relâcha plusieurs sur parole. Léopold Robert, frappé de tant de traits originaux, chercha à s'approcher de ces malheureux, leur parla, apprit leur italien, les fit poser dans son atelier, et mit ainsi les autres peintres sur la voie ([1]). Bientôt ces singuliers personnages des deux sexes formèrent à Rome une petite population de modèles. Plusieurs artistes en prirent même à leur service et n'eurent pas trop à se plaindre de leur fidélité. On se rappelle cette belle *Maria Grazia* qui portait avec tant de fierté le costume des femmes de bandits romains, et qu'on reconnaît dans bien des tableaux de Robert. Elle avait fini par être comme chez elle à la Via Felice.

Notre artiste, que les types singuliers frappaient partout où il les rencontrait, avait pris pour ces personnages une véritable sollicitude. Pour mieux les peindre il s'était en imagination identifié avec eux. Voilà ce qui explique sa supériorité et la fable de son séjour chez les brigands. Il est vrai de dire aussi que dans ses courses aventureuses il ne se sentait pas saisi d'une terreur panique, comme le simple touriste, en approchant d'un de ces repaires mal notés; peut-être même y entrait-il avec une joie secrète dans l'espoir d'y trouver plus d'occupation pour ses pinceaux que dans les centres de la civilisation moderne.

([1]) Ces familles de brigands ayant été renfermées dans un vaste local des Thermes de Dioclétien, Léopold Robert obtint de Monseigneur Bernetti, gouverneur de Rome, la permission d'aller travailler dans cette prison où il vécut plusieurs mois. Au reste l'argent de Léopold, qui était le bien-venu chez les détenus *dei Termini*, les disposait à merveille en sa faveur.

(Note de M. Aurèle Robert.)

Durant les années qui suivent jusqu'en 1832, les lettres nous manquent, mais nous sommes en mesure de compléter cette lacune par la mémoire de nos entretiens et par nos souvenirs. Un long séjour à Rome, pendant lequel nous eûmes l'honneur et le bonheur d'être le commensal et le compagnon de l'éminent artiste, nous permettra de fournir sur sa personne et sur ses travaux maintes données qui, à défaut d'autre mérite, auront au moins ceux de la fidélité et de l'inédit.

Léopold Robert avait alors (en 1830) sa demeure et un vaste atelier dans la *Via Felice* qui mène de la Trinité du Mont au Quirinal. Il terminait le tableau des *Moissonneurs* pour lequel il avait fait études sur études pendant tout l'été, soit dans les Marais Pontins soit dans les sites pittoresques de l'Appennin. Bien que ce bel ouvrage fût parvenu à un tel degré de fini, que tout autre que lui l'eût envisagé comme parachevé, il le retouchait sans cesse et toujours avec le modèle. C'est là qu'on pouvait se convaincre du soin religieux qu'il prenait de ne jamais s'approcher de sa palette et de ses pinceaux sans avoir la nature sous les yeux. Les modèles des deux sexes devaient être constamment à sa disposition, et comme il ne se sentait pas toujours en verve malgré ses habitudes laborieuses et rangées, cela rendait nécessairement la composition de ses ouvrages lente, pénible et coûteuse. Mais à cet égard sa conscience était inflexible. Nous avons encore sous les yeux l'immense tête de buffle, armée de cornes menaçantes, qui *décorait* son atelier pendant le temps qu'il travaillait aux *Moissonneurs*.

La collection de costumes et d'armes qu'il avait réunie pour servir à ses études, était ample et bien choisie. C'était, on peut le dire, son seul luxe. Passant une soirée chez lui, en compagnie d'artistes et d'amateurs, dans l'hiver de 1830 à 1831, qui fut à Rome fertile en troubles politiques, comme on entendait gronder l'émeute provoquée dans le quartier par une imprudence des élèves de l'école de France, quelqu'un émit un doute sur l'attitude à tenir si la maison était forcée. Pour réponse notre hôte passa dans la chambre voisine et nous jeta, à choisir, de riches armes achetées des bandits. Il y avait de quoi équiper toute l'escouade.

Dès 1822 Léopold avait fait venir à Rome son frère Aurèle, dont le nom se place aujourd'hui honorablement à côté du sien. Il se plut à diriger les études de ce jeune homme qui avait les mêmes goûts que lui, la même manière de sentir. On peut dire que si l'aîné

montra jusqu'à sa mort la plus tendre sollicitude pour le cadet, celui-ci à son tour se sacrifia pour son frère. Aurèle était doué d'un vrai talent, qui se serait développé s'il se fût abandonné à son instinct ; mais il dépouilla tout amour-propre, toute préoccupation personnelle pour imiter la manière de son frère et pour reproduire ses tableaux afin de satisfaire aux demandes des amateurs qui, ne pouvant avoir un original, voulaient au moins posséder une copie fidèle. Il est tel tableau, dans l'œuvre de Léopold Robert, qu'Aurèle a reproduit jusqu'à sept fois. Sans doute une bonne copie vaut mieux qu'un mauvais original : Raphaël a été copié, avec une désespérante perfection, par Jules Romain, Perin del Vega, Andre del Sarte; la fille du Tintoret imitait son père à s'y méprendre. Mais enfin un copiste est un copiste. On peut donc regretter tout en l'appréciant, ce sentiment de piété fraternelle qui a conduit Aurèle Robert à peindre si peu de son chef, quoiqu'il en fût très capable.

En 1826 Léopold Robert appela encore auprès de lui sa mère chérie et sa sœur. Mais au bout de quelque temps l'habitude et la différence dans la manière de vivre les ramenèrent dans leurs montagnes. Il ne s'est pas marié : « Je suivrais bien ton conseil, écrit-» il à son ami, et me chercherais une compagne, mais le temps » n'est pas encore venu, et il ne viendra probablement jamais. J'ai » tant de projets qui me prendront des années !.... »

EUSÈBE-H. GAULLIEUR.

(La fin au prochain numéro.)

DU

CARACTÈRE DU CANTON DE VAUD

ET DE SES MOEURS

AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE.

FRAGMENT.

Ces pages ont été écrites en 1844. Elles terminent une esquisse, dont l'auteur, remontant de siècle en siècle, a cherché à rendre la physionomie et les mœurs de la patrie de Vaud dans les phases diverses de son existence.

..... Nous avons vu naître une *patrie* de Vaud et ses mœurs se modifier d'âge en âge. Nous l'avons vue flotter entre le nord et le midi, entre l'Empire et les Gaules, les traits vagues, indécis, comme le sont assez généralement ceux des populations frontières; sans caractère fortement prononcé, et cependant sans se confondre avec ce qui l'entoure; sans se faire remarquer, et toutefois sans cesser d'être elle-même. Loin des grands pouvoirs, elle a profité de l'oubli où, le plus souvent, on l'a laissée, pour s'essayer à l'indépendance. Plus d'un grand débat s'est vidé par dessus sa tête; elle a été foulée par le pied de l'étranger; elle a subi des influences diverses; elle a reçu des fils nouveaux de tous côtés, et n'en a pas moins été, d'âge en âge, reconnaissable aux mêmes traits.

Le fonds de son être est gaulois. Sa nature première est mobile, irritable, preste comme la gauloise, quoiqu'elle se montre moins en haleine; elle est souple, flexible, facile à dresser, en même temps qu'indocile, opiniâtre et, par momens, intraitable. Nous sommes ainsi que nos voisins d'au-delà du Jura, vains, légers, curieux, sociables, causeurs, amis du plaisir, plus soucieux d'é-

galité que de liberté. Les Romains nous ont donné le goût des formes précises et arrêtées; les Burgondes, l'amour du foyer, celui de l'indépendance, telle que la connaissaient les peuples du nord, la bonhomie joviale, parfois sournoise, la douceur et le laisser-aller que l'on dit leur avoir été propres. Nous avons de la naïveté, du bon sens, du calme accompagné de trait, qui caractérisent le Savoyard, aux destinées duquel nous avons été long-temps unis. Après nous avoir enseigné sa langue et ses arts, Rome a, dans le moyen-âge, régné sur nous par la religion : tantôt sévère, comme sous Grégoire VII, tantôt indulgente et corruptrice, comme sous Léon X, mais toujours mieux accueillie, indulgente que grave. Lorsque Grégoire VII ordonna une réforme des mœurs, et que le sacerdoce entra en lutte avec l'Empire, l'évêque et les Lausannois n'hésitèrent pas à se donner à l'empereur. Chaque fois que la religion s'est montrée aux rives du Léman sous un visage austère, le peuple l'a pareillement repoussée, soit qu'elle lui apparût sous les traits de ces évêques contraints pour leur zèle à résigner l'épiscopat, ou sous les traits d'un Calvin, d'un Farel et d'un Viret. Le pays de Vaud a vu, dans le XVI[e] siècle, son académie florissante se transporter à Genève, et ses pasteurs les plus distingués prendre les chemins de l'exil, plutôt que de subir la loi de l'excommunication, tel que Viret la prêchait. Il a embrassé la réformation pour les biens d'ordre temporel qu'elle semait sur le pays, bien plus que pour la pureté des doctrines. La réforme nous a donné les écoles et la Bible. Elle a mis la différence qu'il y a entre nos mœurs et celles de nos voisins de Fribourg et de Savoie. Berne nous a assuré trois siècles d'un repos, dans lequel il entrait plus de sommeil que de paix. Nos pères acceptèrent, non sans murmurer, il est vrai, une condition soumise, et ils s'attachèrent à la Suisse, avec cette aptitude que nous avons à savoir nous ployer, bien qu'en restant nous, à des mœurs nouvelles. Des familles allemandes et bernoises, pauvres pour la plupart, s'établirent dans nos villes. D'un autre côté, des réfugiés de France, chassés par la persécution, se fixèrent par milliers sur nos bords et nous offrirent l'exemple d'une activité industrieuse. Tandis que ces étrangers se mêlaient aux fils du pays, le besoin d'action portait, chaque année, des Vaudois en foule à chercher au dehors, dans les armées, dans l'enseignement ou dans le commerce, l'emploi de leurs forces; et la paix de nos rives, et l'attrait d'un sol aimé, les ramenaient

presque tous dans leur patrie. Bientôt d'illustres étrangers, attirés par la beauté du pays et par la douceur de ses mœurs, vinrent en nombre toujours plus grand se distraire sur nos rivages des agitations d'un plus grand théâtre, et chercher dans le pays de Vaud les jouissances et le calme d'une vie idyllique, au sein d'une civilisation avancée. Les presses de nos villes publièrent, aussi bien que celles de Hollande, tout ce que l'on n'osait pas éditer en France. Une philosophie sceptique, railleuse, amie du plaisir, se répandit dans tous les rangs de la société. La liberté se promena de ville en ville, les traits riants, la folie pour compagne. Le village, après la ville, but à la coupe d'ivresse. Bien des patrimoines péniblement amassés, furent dans le cours du dix-huitième siècle, dissipés dans l'insouciance.

Les Vaudois ont de tout temps différé de leurs voisins de Genève et de Neuchâtel; mais les traits par lesquels ils s'en distinguent devinrent toujours plus faciles à saisir. Ici, plus de nature, d'originalité, d'abandon; là plus d'activité, de persévérance et de ressort. Genève est une cité et non pas un pays. Son génie trempé dans celui de Calvin, depuis lors toujours exercé, toujours remis à l'épreuve, s'est fortifié dans la lutte, a étendu sa sphère et s'est fait admirer de tous lieux. Le Genevois est à la fois ardent et froid, raisonneur et sensible, âpre au gain et cependant généreux. Tous ses actes, tous ses mouvements, sont réglés par le calcul, mais par un calcul d'un ordre élevé. Tel n'est pas le citoyen de Lausanne, d'une ville centre d'une population agricole et que nous avons vue devenir un foyer de plaisir après l'avoir long-temps été de dévotion et d'indulgences. Le Neuchâtelois aussi se montre plus ardent, plus grave, plus persévérant que nous. Habitant d'un sol resserré entre le lac et les montagnes, le besoin l'a rendu inventif. Il est à la fois plus allemand et plus français que nous ne le sommes. Peut-être moins bien doué que le Vaudois, il rachète par l'étude et l'application ce qu'il lui manque en originalité. Jean-Jacques Rousseau nommait les Neuchâtelois les Gascons de la Suisse; il les accusait de n'aimer que la pretintaille, de mettre l'esprit dans les longues phrases, et il est vrai que plus ils sont renfermés dans un espace étroit, plus ils rêvent cours, fortune et place au soleil. Mais ces traits s'allient, surtout de nos jours, à des qualités sérieuses et à la fermeté dans le caractère. Mieux traités par la nature, nous avons jusqu'ici montré moins de tenue que nos voisins; nous n'a-

vons pas comme eux marché vers un but; nous avons moins déployé nos forces et nous sommes ainsi restés en arrière d'eux sur beaucoup de points où nous eussions pu les devancer. Nous sommes l'enfant gâté qui, dans son activité paresseuse, se plaît tour à tour à faire et à ruiner sa fortune, à élever et à renverser le château de cartes qu'il a construit, presque en se jouant, d'une main le plus souvent négligente. Ce qu'une génération amasse, la suivante le dissipe. Un homme de génie se montre-t-il? à Genève et à Neuchâtel, on s'en fait une gloire; tous travaillent à l'envi à lui composer un nom; dans le canton de Vaud, au contraire, l'envie erre tout autour de lui, s'en prend à sa fortune ou réelle ou supposée, et la foule n'est pas satisfaite qu'elle n'ait contemplé la chute de celui dont l'élévation lui faisait ombrage. Combien n'a-t-on pas vu de Vaudois, hommes d'un mérite distingué, aussi soigneux de cacher ce qu'ils valaient qu'ailleurs tout talent est pressé de se produire! C'est qu'on est sujet dans le canton de Vaud peut-être autant que nulle part ailleurs, à rencontrer ce regard de l'envie, que les Grecs ont nommé *l'œil malin,* et qu'il intimide les citoyens honnêtes, comprime les nobles efforts, et fait tomber les bras de découragement à l'homme qui n'a pas trouvé dans sa conscience le mobile de ses actions.

C'est chantant les hymnes de la révolution française, et les mêlant à des accents de fidélité envers la patrie suisse, que le canton de Vaud est né à l'indépendance. Il ne s'agissait plus des anciennes franchises, mais d'existence nationale et de libertés générales. La noblesse se tint à l'écart et sur la défensive. Le mouvement se propagea surtout dans les villes; les campagnes ne comprirent que plus tard ce qu'elles devaient gagner. Dans ces commencemens, les paysans faisaient consister presque uniquement la révolution dans l'abolition des droits féodaux. Ils s'insurgèrent, d'abord de nuit, masqués; puis par bandes, et enfin formant une petite armée, qui s'avança sur Lausanne au cri de : « paix aux hommes, guerre aux papiers! » Ils pénétrèrent dans bien des châteaux, brûlèrent des titres en grand nombre, et se dispersèrent à la vue d'un officier français. Peu à peu le peuple presque tout entier se réunit dans un sentiment commun, l'amour de sa jeune nationalité. Tandis que les milices vaudoises combattirent gaiement pour maintenir le nouvel ordre de choses, le canton paya sans murmurer le quart des impôts levés par le gouvernement helvétique sur la Suisse entière;

l'indépendance achetée par ces sacrifices ne parut pas avoir été acquise trop cher. Les Vaudois s'enorgueillissaient des hommes qu'ils avaient envoyés siéger dans les conseils de la Suisse, des Laharpe, des Secretan, des Monod, des Pidou, des Muret, qui leur furent rendus en 1803, à la chute du gouvernement helvétique, enrichis en expérience. Ces hommes se complétaient par des qualités diverses. Ils représentaient la patrie et non pas un parti. Ils nous donnèrent des lois simples, fortes, adaptées à nos mœurs. Chaque année le petit peuple célébrait en famille, le 14 avril, la fête anniversaire de son affranchissement, en répétant la chanson de la fête du 14 et ce refrain naïf de l'hymne consacré à saluer sa jeune indépendance :

« Que dans ces lieux règne à jamais
L'amour des lois, la liberté, la paix. »

Nous ne redirons pas combien, depuis le jour où il s'appartint à lui-même, s'accrut rapidement la prospérité du canton de Vaud, ni quels furent ses progrès dans l'administration, dans l'instruction et dans les travaux publics. Une liberté plus sérieuse succéda à la liberté folle du siècle dernier, et des accents plus graves aux rondes et aux coraules, chantées en dansant au clair de la lune. En même temps l'ambition, long-temps endormie, s'éveilla, mais c'était dans ces premiers temps l'ambition du bien public. La canton de Vaud était jeune, confiant, plein d'espérance dans l'avenir.

Deux fois dans ces circonstances il a célébré une fête, ancienne par son origine, et l'image fidèle de sa nature et de ses mœurs.

Les commencements de l'*Abbaye des Vignerons* se perdent dans la nuit des âges. On célébrait anciennement dans plusieurs de nos villes des abbayes ou fêtes de l'Agriculture. Nous avons dit comment celle de Lausanne, dégénérée en une orgie publique, fut abolie par Berne au milieu du 16me siècle. L'abbaye de Vevey survécut à d'autres et prit même une grande extension. Peut-être saurions-nous jusqu'où elle remonte dans les âges si un incendie n'avait en 1688 dévoré ses archives, n'épargnant que la coupe de Bacchus et un Manuel de la fête de l'an 1647. Quelques personnes se plaisent à nous reporter jusqu'en Grèce, et jusqu'aux Alæonnes qu'Athènes célébrait en l'honneur de Bacchus et de Cérès, pour y chercher l'origine de notre fête vaudoise. D'autres croient que les

chanoines de Hautcrest, auxquels nous devons le défrichement des monts de La-Vaux, récompensaient par des prix, une procession et un banquet, la diligence des vignerons de la contrée, et que peu à peu la procession, sur laquelle flottait la devise des moines : *ora et labora* (prie et travaille), s'aggrandit, s'enrichit de nouvelles scènes, de nouveaux symboles, et devint la brillante allégorie représentée les dernières fois, dans l'amphithéâtre des monts de Vevey, et en présence d'un peuple immense, dans les années 1797, 1819 et 1833.

Comme la vigne est la plus noble des plantes cultivées sur notre sol, c'est à Bacchus que, dans la fête de l'agriculture, sont rendus les premiers honneurs. Le Printemps marche devant ses pas, couronnant de pampres les vignerons qui ont le mieux mérité de la patrie. Quarante jeunes hommes portent les attributs divers qui servent à la culture du cep. Des sacrificateurs conduisent le bouc sacré, des canéphores portent l'autel. Le grand-prêtre marche devant le dieu. Enfin, sous les traits gracieux et rebondis d'un enfant, le dieu lui-même se montre porté par des nègres sur un tonneau. Silène monté sur son âne, le suit en chancelant. Des faunes, des bacchantes remplissent les airs de chants, les uns graves, en langue française, les autres grivois et lascifs, en patois romand.

Devant le cortége de Bacchus marchent celui de Cérès et celui de Palès; de Cérès avec ses prêtresses, ses moissonneuses, ses glaneuses, ses canéphores; de Palès avec ses bergers, ses faucheurs, ses faneuses et ses armaillis, traînant leurs meubles de chalet. Il y a des chants pour tous, mais les plus anciens comme les plus nombreux sont pour le dieu du vin.

Cérès et Palès n'ont pris rang que tard dans la fête agricole; la dernière n'a commencé à se montrer qu'en 1797 ; ainsi le plus souvent, dans la politique vaudoise, l'initiative appartient au peuple ardent et mobile des contrées vinicoles et de la rive du Léman, que ne suivent qu'à distance les habitants de l'intérieur du pays et des contrées pastorales.

Après le cortége de Bacchus se montre l'Automne. Quatre messiers portent la grappe de Canaan. Les Cyclopes, dans leur forge, réparent les instruments du vigneron. Des vendangeurs et des vendangeuses s'avancent à pas mesurés. Un vaste chariot porte l'arche de Noé, où l'on voit le patriarche entouré de ses enfants, tous

occupés à la culture de la treille. La procession se termine par une noce villageoise. On aperçoit à travers une porte, ici la fileuse, là le fer à gauffres; le ramoneur se montre à la cheminée; le baron s'avance donnant le bras à la baronne, l'époux le donnant à l'épouse, jusqu'à ce que le notaire danse, image d'égalité qui était jadis de faveur, un menuet avec la dame du château, et que le baron danse, à son tour, une allemande avec l'épouse; les tschermaillis, ou amis de noce, chantent en les regardant danser. ils précèdent le char du trousseau. La marche est fermée par une colonne d'anciens Suisses, dans le costume de Guillaume Tell.

Ainsi se déroule dans les rues de Vevey la procession des vignerons, image du Pays de Vaud, des travaux de ses fils et de leurs joies. L'abbé la précède la crosse en main, avec le conseil de la société. A lui de bénir la noce. Il semble que la gravité de son costume n'ait pour but que de faire ressortir les vives couleurs et la gaité de tout ce qui s'agite autour de lui. Partout la musique. Partout le feuillage des ceps et les grappes pendantes. Partout les fleurs et partout répandus les symboles de l'agriculture. Plusieurs scènes de détail complètent ce tableau d'ensemble : c'est le hoqueton; ce sont les jardiniers et les jardinières exécutant des danses accompagnées de chant; c'est le rémouleur; c'est la bossette; c'est le houx. C'est une riche variété de costumes et d'aspects. Les gestes, les danses, s'entremêlent ou se rompent, s'enlacent ou se dégagent. Tout finit par un banquet sous les marronniers de l'Aile. Commencée avec ordre, la fête se termine avec une décence et une harmonie qui, chaque fois qu'elle a été célébrée, a frappé les nombreux étrangers accourus pour contempler un spectacle unique dans le dix-neuvième siècle.

C'est ainsi que se montre le canton de Vaud dans ses jours de fêtes solennelles. Dans la vie journalière nous le retrouvons ce que nous venons de le voir dans l'abbaye des vignerons, joyeux enfant du dieu de la treille. Le vin lie les amitiés. L'affligé cherche dans le vin l'oubli de ses peines. C'est au cabaret, le verre en main, que les affaires se nouent et se terminent le plus souvent. Le Vaudois a, des fidèles du dieu du vin, l'abandon, la bonhomie fine et gausseuse, la grosse plaisanterie, l'insouciance et la sensualité. La vie agricole, plaçant l'homme constamment aux prises avec la nature, exerce en lui l'esprit d'observation, la réflexion, le bon sens. Ces qualités se développent librement chez un peuple protestant et

républicain. Mais lorsque le peuple est ami du vin, elles s'unissent à un état plus ou moins habituel de fièvre et d'exaltation. On s'enflamme et l'on se refroidit; on s'irrite et l'on s'appaise, on s'élance et l'on retombe; on est à la fois lourds et mobiles, prompts à entreprendre et prompts à se lasser, attachés à la coutume et disposés à se prêter à des mœurs nouvelles avec une rare flexibilité. Tels sont nos Vaudois : doués d'un génie naturel qui les rend propres à tout, ils sont retenus par une force d'inertie qui ne leur permet le plus souvent d'atteindre qu'à la médiocrité. Dans leur présomption ils ne croient pas que rien leur soit impossible, et les difficultés les arrêtent, la lassitude les gagne assez promptement. Ils renvoient ce qui demande un effort : « A demain, disent-ils, on *verra voir.* » Ils sont plus gaillards qu'agiles, plus malins que perfides, plus renfermés que cachés. On ne se figurerait pas, à voir leurs bras tombants sur les côtés, leurs traits vagues, à les entendre s'exprimer avec embarras et lenteur, ce qu'ils recèlent de sens, de finesse d'esprit et d'aptitudes variées. C'est surtout à l'étranger que, libres des habitudes qui les enchaînaient, ils ont montré, dans des carrières diverses, ce dont ils étaient capables.

Aucun mérite ne saurait, aux yeux de ses concitoyens, dispenser un Vaudois d'être *bon enfant*; et ce titre emporte, avec la bonté du cœur, la faiblesse du caractère. Le bon enfant se montre cordial, avenant et toujours prêt à obliger. Il donne et il emprunte. Il ne sait pas résister à la demande d'un service, mais il n'a pas honte d'en implorer un à son tour. Il cautionne un ami, que sais-je? un étranger peut-être, et il ne réfléchit pas qu'en le faisant il ruine sa famille. Qu'il soit étudiant, soldat, officier ou magistrat, il lui coûte de passer devant un cabaret sans s'y arrêter à échanger quelques paroles et boire une bouteille de vin. Il est rare que chez un peuple bon enfant l'indépendance du caractère et le courage civil ne soient pas des qualités exceptionnelles. La morale publique ne saurait y être très-austère. On repousse tout ce qui gène comme entaché d'exagération. On redirait volontiers avec le Philinte de Molière :

« Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siècle et les communs usages. »

Chez ce peuple, les grandes vertus sont rares comme les grands crimes. Davel passe sans être compris. On donne à la finesse d'esprit les éloges dus au dévouement et l'on mesure les actes moins

au mérite qu'au succès. Une action lente, inaperçue, mais constante, attiédit les cœurs, émousse et énerve les caractères.

La chaleur du sang ne se trahit que rarement et, dans la passion même, elle reste vaudoise, c'est-à-dire qu'elle est paisible encore. Aussi les actes de violence et les crimes contre les personnes sont-ils peu fréquents, si ce n'est commis dans l'ivresse, et prennent-ils moins leur origine dans la passion que dans la brutalité, qui n'exclut pas le calme et la froideur. La colère se contient, la rancune se garde dans le cœur. « Il verra! » se dit le paysan qui se croit offensé, et s'il n'oublie l'injure, il attendra pour se venger le moment propice.

Dans les affaires c'est une manière semblable d'agir. L'exactitude n'est pas commune. Il existe bien plutôt une tendance à corriger le manque d'activité par le savoir-faire et à suppléer à la modicité des gains par une habileté qui dégénère facilement en astuce. Ces mœurs sans doute sont loin d'être générales. Un négociant Vaudois, du nom de Dapples, ayant eu le malheur de perdre, avec sa fortune, des sommes assez fortes qui lui avaient été confiées, passa le reste de ses jours à recomposer péniblement, par le travail et par une économie portée jusqu'à s'imposer les privations les plus sévères, la somme nécessaire pour qu'il pût, en mourant, indemniser tous ses créanciers. Ce trait n'a rien que bien des hommes d'affaires dans le canton de Vaud ne fussent capables de reproduire. Toutefois la délicatesse de Dapples n'est pas la vertu du plus grand nombre. L'incurie, la vanité, les besoins accrus, le partage fréquent de petits patrimoines entre de nombreux enfants; les procès, bien que des habitudes plus laborieuses et une procédure améliorée en aient dans les derniers temps diminué le nombre; ces causes et d'autres encore ont pour effet une démoralisation semblable à celle dont maint siècle précédent nous a offert l'attristante image.

Parmi les industries, les Vaudois préfèrent celles qui présentent la perspective d'un gain auquel on puisse arriver sans trop d'effort. Ils aiment, par exemple, à tenir auberge, pinte ou café. On en trouve beaucoup exerçant ces métiers en Valais, à Genève et ailleurs. Quelques-uns font fortune et un nombre bien plus grand vont à leur ruine.

Le caractère d'un peuple et celui de sa civilisation ressortent d'une manière particulière des rapports des sexes et du rôle que

le peuple assigne au plus faible. Les relations des deux sexes dans le canton de Vaud sont mêlées de naïveté, d'hospitalité et de rudesse. Il n'est pas rare de rencontrer chez la Vaudoise les traits de la beauté. Combien n'est-il pas de filles de nos campagnes dont le frais incarnat, les traits réguliers et la taille élégante, quoique parfois un peu massive, feraient sensation sur un autre théâtre! Ni la grâce, ni l'accortesse ne leur manquent. L'école, les veilles, les danses ont multiplié les occasions de se voir. L'usage des visites nocturnes, connues sous le nom de *kilten* dans les cantons allemands, règne d'ancienneté dans le Pays de Vaud. La jeune fille héberge le jeune homme qu'elle aime: *aberdzi,* c'est l'expression reçue. Dans les Alpes, où cet usage est plus commun qu'ailleurs, il est soumis à des lois de respect et de continence semblables à celles dont les habitants de l'Engadine, et de quelques autres vallées des Alpes, l'ont jadis entouré. Dans la plaine, il s'allie à des mœurs moins tempérantes. La faiblesse des caractères, le peu de rigueur de la loi morale, multiplient les occasions de chute, et la couronne de l'épouse n'arrive pas toujours sans être flétrie à l'autel. Le mariage couvre la faute, sans la réparer. Les cas d'abandon de filles pauvres par des jeunes gens riches qui les ont trompées, pour n'être pas plus fréquents qu'ailleurs, ne sont cependant pas rares.

Chez la plupart de nos cultivateurs aisés, le mariage est une affaire de calcul autant au moins que dans les plus grandes familles du canton. Ce que redoutent surtout nos sommités plébéiennes, nos *précos,* pour parler la langue du pays, c'est de déroger, c'est-à-dire, de s'appauvrir. Il en résulte une succession d'alliances entre les maisons riches des villages voisins, qui font de ces familles une classe puissante, une noblesse, où se recrutent les municipalités, les justices de paix, les membres du grand-conseil de cercles ruraux et le corps des officiers de la milice.

Dans le Jura, les mariages se contractent de bonne heure et trop souvent avec légèreté. Déjà Malthus a signalé les résultats de cette imprévoyance de nos montagnards, bientôt suivie de la crainte de voir s'accroître le nombre des enfants.

La femme mariée se distingue assez généralement dans le canton de Vaud par un caractère de raison et de douceur naturelle. Même dans les familles les plus pauvres, où elle a à lutter contre le besoin, trop souvent aussi contre les vices et les mauvais traitements

de son mari, il n'arrive guères qu'elle se départe de sa patience et de son support. L'adultère est rare. Dans la plupart des maisons, la femme est l'ame de la famille, l'oracle du foyer. Souveraine dans le ménage, rien d'important ne se fait sans son avis. Le plus souvent, c'est dans ses mains qu'est la bourse. Lorsqu'une maison prospère, lorsque vous y voyez des habitudes d'ordre, de travail, des enfants réguliers à l'école, vous pouvez en conclure le mérite et l'autorité de la mère de famille. Cet heureux empire de la femme s'étend sur tout ce qui l'entoure. Dans quel village ne pourrait-on pas citer les exemples de plus d'un mari arrêté sur la pente du vice, ou sur le chemin du cabaret, par l'active sollicitude de sa compagne? La femme est le dépositaire et le dispensateur des impressions élevées, tendres, généreuses, comme des pensées prudentes. Combien de sentiments purs ont été inspirés par la mère à ses enfants! Combien d'égarements n'a-t-elle pas prévenus! Aussi les soins apportés dans ces derniers temps au développement intellectuel, physique et moral des jeunes filles, sont-ils parmi les germes dont le canton de Vaud peut attendre les fruits les meilleurs pour l'avenir.

Nous en avons dit assez pour faire connaître le fort et le faible du peuple, pour faire comprendre ses progrès et ce qui s'oppose à des progrès nouveaux. Il importe à un peuple du caractère des Vaudois plus qu'à un autre, d'avoir pour guides des hommes éclairés et fermes. Le bonheur du canton de Vaud, dans le demi-siècle qui vient de s'écouler, a été d'avoir de tels magistrats à qui confier la conduite des affaires; de compter, en grand nombre, des hommes distingués, non seulement dans l'administration, mais dans l'instruction, dans le clergé, dans le militaire, dans toutes les branches de la vie publique. Ils ont stimulé la paresse, vaincu bien des préjugés, appris à secouer le joug de bien des habitudes serviles. Ils ont élevé le peuple à ce point que ses voisins copient ses institutions et qu'il est cité, même à l'étranger et au loin, comme un exemple de ce que peut une petite république lorsqu'elle a pris pour ses guides la sagesse et la liberté. La vie démocratique, qui pénètre de jour en jour davantage de notre constitution dans nos mœurs, fait fleurir une nation tant que les citoyens réunissent leurs efforts dans une pensée publique. Ce n'est pas moins dans les assemblées de la commune que dans celles des représentants de la nation qu'il est intéressant d'en suivre le progrès. C'est là que les

Pitt et les Fox du village débattent avec chaleur et avec jugement, si ce n'est toujours avec mesure, des questions locales, préludant, les uns dans les rangs de l'opposition, les autres dans ceux des soutiens de l'autorité, à la lutte que peut-être ils soutiendront plus tard sur les siéges municipaux ou sur les bancs de velours du grand-conseil. La vie démocratique éveille, elle anime tout. Elle remplit de fierté le cœur du citoyen, lui imprime des pensées nobles, l'attache fortement à la patrie, et le rend capable de tout sacrifier pour elle. Toutefois et il serait imprudent de se le dissimuler, elle fait fermenter les passions basses comme les passions généreuses. Elle n'a pas moins ses dangers que toute autre forme de gouvernement, et ses écarts sont surtout à redouter chez un peuple jeune, de peu d'expérience politique et d'un caractère mobile.

Il semble que les sociétés ne puissent reposer sur une base plus sûre que celle du suffrage universel et de la coopération de tous à la chose publique; et cependant il en est peu qui, descendues sur cette base, ne soient, tout en prononçant bien haut le nom de liberté, tombées en proie à l'anarchie et à la servitude. L'histoire nous montre, partageant également ce sort, de petites nations de quelques cent mille et de grandes de plusieurs millions d'âmes. Une démocratie est une mer ouverte à tous vents, dont les flots semblent se jouer à abaisser ce qu'ils ont élevé la veille, à élever bientôt après ce qu'ils viennent d'abaisser. Il existe dans la démocratie tant de moyens d'agiter la multitude, de soulever les pauvres contre les riches, les hommes ignorants contre la classe éclairée, le désordre contre la religion et le vice contre la vertu! Dans un pays agricole, il est si facile de se faire une arme de la défiance naturelle au campagnard isolé contre le bourgeois des villes! Chez un peuple doué d'un rare talent pour découvrir les faiblesses du cœur, pour saisir le ridicule et pour savoir ramener à la commune mesure tout ce qui en sort, que ce soit par la fortune, le génie ou la vertu, il est si facile d'exciter l'envie! La liberté se montre aux hommes sous deux faces qui ne les attirent pas tous également. Les uns la voient faisant tout croître, tout grandir, tout prospérer; inspirant les passions généreuses et couronnant les nobles efforts; les autres se plaisent à la voir abaissant tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun; taillant, coupant, comme ferait dans un bois celui qui couperait les chênes, taillerait des sapins, réduirait les hêtres, pour tout faire descendre à la mesure du plus humble ar-

brisseau. Aux yeux des uns, l'œuvre de la liberté est de tout ennoblir en travaillant à rapprocher les derniers rangs des premiers; aux yeux des autres, elle est de tout faire descendre à ce qu'il y a de plus bas. Le Pays de Vaud a, jusqu'à nos jours, vu la liberté bien aussi souvent sous cette dernière face que sous la première. Il l'a mieux comprise enseignant la précaution qu'inspirant l'enthousiasme. Quand existe cette tendance, il n'est pas difficile d'ériger la défiance de tout ce qui paraît dominer en vertu républicaine, et de se créer une force composée de tout ce qu'il y a dans le pays de sentiments d'envie, d'ambition et de cupidité. Plus les conditions sont rapprochées, plus la loi pèse d'une manière égale sur tous, et plus la moindre différence de taille ou de position sociale se fait péniblement sentir; plus elle paraît difficile à supporter et plus il existe dans le corps social de secrètes jalousies et de mécontentements à exploiter. Si, dans une société pareille, il se trouve encore qu'il n'y ait pas d'activité industrielle, de commerce, ni de spectacles; que le grand intérêt, que l'industrie principale, si ce n'est la seule, soit celle des fonctions publiques; s'il n'existe pour le grand nombre pas d'autre voie que celle des places pour arriver à l'aisance, à la considération et au pouvoir, il peut suffire, dans cet état de choses, d'un mot jeté dans une heure de fermentation à la multitude par un homme de parti, pour tromper la vigilance des hommes honnêtes, égarer le peuple et le précipiter pour long-temps loin des traces de la liberté.

C'est ce qu'avaient déjà compris les nobles citoyens, les premiers guides du canton de Vaud après qu'il eût proclamé son indépendance. Ces hommes étaient des amis sincères de la démocratie, mais ils craignaient pour elle ses excès. La constitution qu'ils présentèrent à Bonaparte en 1803, et celle qu'ils recommandèrent aux suffrages du peuple en 1814, apportaient au droit de suffrage, et en général à l'exercice de la liberté, des restrictions que le cours des temps a renversées. Ils cherchèrent à établir entre la campagne et la ville, entre le nombre et la capacité, un équilibre difficile à maintenir et qui ne tarda pas à se rompre. Les premiers qui le rompirent s'étayèrent sur la jalousie de la campagne contre les villes et surtout contre celle de Lausanne. Nous avons vu, dans le dix-huitième siècle, les classes élevées peser sur le peuple des campagnes; obéissant à une tendance contraire, et par une sorte de réaction, les rois de nos villages s'unirent dans le

dix-neuvième siècle contre les citadins, et, forts par le nombre, ils leur imposèrent des lois que la liberté ne saurait toutes avouer. Le talent, la probité, l'amour de la patrie, ne furent plus des titres suffisants pour être revêtu des fonctions publiques. L'indépendance d'esprit devint un motif d'exclusion et l'intrigue le moyen de parvenir. La liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté religieuse furent méconnues. Il en fut ainsi jusqu'à ce qu'un cours nouveau des esprits, changé en un torrent en 1830, renversa l'œuvre d'un parti. Une vie nouvelle se manifesta alors; une nouvelle génération, sortie des écoles du pays depuis qu'il avait acquis l'indépendance, arriva au pouvoir, et le canton de Vaud passa de son âge d'enfance à celui de sa jeunesse. Deux tendances étaient renfermées dans le mouvement qui venait de se faire jour. Les libéraux, qui prévalurent jusqu'en 1838, se rattachaient aux fondateurs de l'indépendance cantonale, mais, avec non moins d'instruction, de patriotisme et de désintéressement, leurs chefs apportaient aux affaires moins d'expérience des hommes et des choses, et moins de défiance des écueils contre lesquels la démocratie est sujette à se heurter. Leur force était dans leur modération et dans l'influence des hommes éminents qu'ils avaient à leur tête. Le parti radical, que l'on nommait aussi le parti du *Casino*, était plus violent, plus emporté; il se montrait plus hostile au parti que la révolution venait de renverser, et cependant il avait avec lui des ressemblances de mœurs et des sympathies qui devaient finir par l'en rapprocher. Bien qu'en minorité pendant les premières années, il sut faire écrire dans nos lois les principes qui lui étaient chers, le suffrage universel, le renouvellement intégral du grand-conseil et les élections directes. Mais bientôt la divergence entre libéraux et radicaux est devenue plus saillante et la lutte s'est engagée entre les deux camps sur des points divers. Les questions d'église, entr'autres celles de la confession de foi; celles relatives à l'instruction publique; la question de la libre vente du vin, et bien d'autres encore, sont devenues le sujet d'une guerre qui n'est pas sans quelque ressemblance avec celle que se livrèrent dans Genève, peu de temps après la Réformation, Calvin et les adversaires qu'il avait nommés du nom de *Libertins*. L'un des partis s'appuie sur l'église, sur l'académie, sur la classe des hommes instruits et paisibles; l'autre sur les cafés, les tavernes et sur une génération nouvelle, pressée de succéder aux hommes que la révolution de 1830 a por-

tés au pouvoir. Cette guerre se poursuit, tantôt animée, tantôt lente et sourde, mais elle est continuelle. Aux deux extrémités de la société, et comme à la pointe des deux camps, se combattent, le plus souvent sans se rencontrer, ceux que le peuple a nommés méthodistes et les sectes nouvelles socialistes et communistes. Les uns sèment sur le pays des écrits religieux, les autres vont partout prêchant l'évangile de Cabet. Dernièrement le baptême d'un enfant réunissait dans un de nos villages les membres nombreux d'une famille de vieille roche et d'antique religion. Lorsqu'ils furent assemblés, celui d'entr'eux qu'ils reconnaissaient comme *l'ancien* de la famille, non par l'âge, mais par la piété, les bénit tous. Puis il lut dans les saintes Ecritures l'histoire de la naissance de l'enfant Jésus. Elisabeth, Joseph, Marie, les personnages de la Bible, tous les jours feuilletée, étaient pour ces chrétiens une relation ancienne, respectée et les objets d'une divine familiarité. — « Quel nom donnerons-nous à l'enfant? » demanda l'homme de Dieu, héritier de la foi des patriarches; « il n'importe! pourvu que ce nom soit écrit dans le livre de vie. Que sera cet enfant? ministre? médecin? laboureur? Il sera pécheur, voilà tout ce que nous savons et tout ce qu'il nous importe, à nous, de savoir, pour que nous travaillions à l'amener au fils du menuisier de Nazareth et que nous prononcions tous les jours sur lui ce nom, plus grand et meilleur que ceux d'Alexandre, de César ou de Napoléon, ce cher nom de Jésus. » Quand le discours fut achevé, on servit le repas, composé de *cugnu*, de gâteaux, de biscuits et même de meringues, apportées de Lausanne et de Moudon; on servit le jambon, les pâtés; au milieu de la table on avait placé du raisin que le père de famille avait fait mûrir hâtivement pour ce jour de fête solennelle. La table se couvrit ainsi trois fois, la première, pour les parents, la seconde, pour les voisins, et la troisième pour les pauvres. Ce fut un luxe mêlé d'une simplicité primitive. Tout se passa avec un sérieux assaisonné de grâce. La plaisanterie même, quoiqu'elle ne fût dépourvue ni de sel ni de goguenardise vaudoise, avait quelque chose de solide et roulait sur des sujets matière inépuisable de railleries éternellement nouvelles. La gaité s'alliait à la convenance et les convives étaient comme bercés dans une joie religieuse, ensorte que l'on se fût cru sans trop de peine transporté au temps de Noémi et de Ruth la moabite. — Près de là, et pendant cette fête, une réunion de nature bien différente avait lieu dans le cabaret du village. Venu de

Lansanne, un disciple de Fourrier mettait en discussion les bases de la société, les droits du cultivateur propriétaire, la religion chrétienne, le passé, le présent et l'avenir à la fois. De jeunes hommes l'écoutaient et l'interrompaient parfois pour applaudir à son langage. Le rapprochement de ces deux scènes peut servir à caractériser l'état du pays et à faire comprendre la nature de la lutte engagée. La grande majorité du peuple ne se range encore sous aucune des deux bannières levées; elle se balance entre les deux camps, inclinant tantôt vers l'un et tantôt vers l'autre, cédant parfois au besoin d'ordre et de paix, naturel à un peuple agricole, et plus souvent peut-être au besoin de bruit et de choses nouvelles, naturel à un peuple mobile et ami du vin. Déjà la plainte est plus commune dans nos villages. Une vague inquiétude s'y manifeste au milieu d'une prospérité croissante. Le cultivateur vaudois, libre citoyen, le plus ordinairement propriétaire aisé, l'égal de tous, qui ne paie que les faibles impôts qu'il a décrétés lui-même, et qu'envient la plupart de ceux qui contemplent son sort, fait entendre des paroles de murmure et de mécontentement. La terre lui paraît trop basse, le sol trop dur. Le bonheur lui apparaît dans la ville et dans le partage du pouvoir. On dirait que par l'effet du progrès de l'instruction, et du mouvement qui s'est fait dans les intelligences, les esprits soient comme éclos, qu'ils soient parvenus à une nouvelle connaissance du bien et du mal; et ils se livrent au songe d'un bonheur plein d'illusion, placé hors des limites assignées à la condition humaine. Quelques pas encore, et le canton de Vaud se verrait jeté dans les périls d'une voie orageuse et tomberait sous le joug des partis. Dans ces circonstances, nous voudrions pouvoir graver devant les yeux de tous les Vaudois les paroles dans lesquelles un écrivain profond, un historien riche en expérience, a retracé les malheurs de la Grèce, tombée en proie à la violence de deux factions rivales. « Partout, dit Thucydide, le peuple se partagea en deux peuples. Alors les mots de la langue changèrent de sens et d'application; la fureur se nomma courage; la circonspection, timidité; la modestie, faiblesse; la prudence, inaptitude; la bonne foi, inhabileté, et l'emportement, énergie. La modération fut généralement déclarée suspecte; on ne trouva plus de franchise que dans la colère, d'esprit que dans les intrigues et de génie que dans les perfidies. On n'avait honte que de la maladresse. La méchanceté devint un titre de gloire et ceux qui savaient nuire avec audace

étaient des hommes à grands caractères. D'où venaient tous ces fléaux? De l'ambition et de la cupidité. On vantait l'égalité des droits et bientôt après il n'était plus question que de la force nécessaire au gouvernement. Ces mots de ralliement, ces prétextes, couvraient, de part et d'autre, l'envie de dominer et de s'enrichir. Chaque parti faisait de ses maximes une sorte de religion et, des deux côtés, les excès se justifiaient par la sainteté de la cause. On était tour à tour oppresseur et opprimé: seulement, les citoyens modérés et fidèles étaient toujours victimes, parce qu'ils s'attachaient réellement à la cause publique, qui ne triomphait jamais. Ainsi les vices de la société la ramenaient à la barbarie qui avait précédé. »

Lausanne, en novembre 1844. L. V.

POÉSIE.

AH! VOILA COMME ON IMPROVISE!

CHANSON.

Air : *De la Couronne.*

Je redoute la nouveauté
Que la foule admire et nous vante,
Le siècle et son activité,
Pour ma part je m'en épouvante.
N'allons pas si vite .. un instant...
Il fait si beau quand on devise.
Eh bien! je vais chanter pourtant :
Ah! voilà comme on improvise!

Partout, sur des réseaux de fer
Court le wagon plus intrépide ;
On fait partout des feux d'enfer
Pour que l'essor soit plus rapide.
Rien ne semble lui mettre un frein;
A de grands buts le siècle vise ;
Répétons-lui notre refrain :
Ah! voilà comme on improvise!

Cet univers est cependant
Pour quelques jours notre domaine;
Faisons notre œuvre en attendant :
L'homme s'agite et Dieu le mène.
L'homme croit tenir sous sa main
Le bonheur qui le favorise;
Tout peut changer le lendemain...
Ah! voilà comme on improvise!

La chaire eut jadis des élus
Dont l'éloquence qui nous touche,
En s'élevant de plus en plus
Tonnait en éclats dans leur bouche.
Ce grand rival de Fénelon,
Ce futur soutien de l'Eglise,
Prêche à seize ans dans un salon...
Ah! voilà comme on improvise!

Louis Quatorze eut le bonheur
D'aimer la pompe et l'harmonie;
Près de lui, pour lui faire honneur,
Accourt aussitôt le génie.
Le roi veut s'amuser toujours,
Et Molière qui s'électrise,
Compose une pièce en trois jours;
Ah! voilà comme on improvise!

Ces orateurs si distingués
Dans les luttes de la tribune,
Se sont-ils jamais intrigués
Du soin d'arrondir leur fortune?
Beau de noblesse et de fierté,
Dans ses discours pleins de franchise,
Quand Foy parlait de liberté...
Ah! voilà comme on improvise!

La jeunesse aime l'imprévu,
Aussi parfois elle soupire
Du regret de n'avoir point vu
Les jours superbes de l'Empire;
Mais la campagne que je lis,
Que je relis avec surprise,
C'est la campagne d'Austerlitz...
Ah! voilà comme on improvise!

Quand nous voulons parler d'exploits,
Il faut parler de notre histoire.
La liberté qui suit ses lois
A toujours pour sœur la victoire.

A Sempach, vous savez comment
Arnold, au milieu de la crise,
S'élance et périt noblement...
Ah! voilà comme on improvise!

Au noble jeu de Philidor
Labourdonnais fut un prodige :
Quand il jouait pour un peu d'or
On éprouvait presque un vertige.
On a peine à le concevoir,
Un jour, aux bords de la Tamise,
Il conduisit trois jeux, *sans voir*...
Ah! voilà comme on improvise!

Il faut aller voir à Paris
Rachel dans la scène tragique :
Grande actrice où donc as-tu pris
Ta pose et ton débit magique?
Non, rien n'est plus délicieux,
Contre elle en vain l'on se ravise,
Des pleurs ruissellent de vos yeux....
Ah! voilà comme on improvise!

Un poète a su réunir
Le savoir, l'esprit et la grâce,
C'est Pradel : son doux souvenir
Laisse en nos cœurs plus d'une trace.
Pour applaudir à ses travaux
Nul suffrage ne se divise,
Tous redisaient par leurs bravos :
Ah! voilà comme on improvise!

J'ai fait trop longue ma chanson,
Amis, enfin je me repose;
Or, pour nous mettre à l'unisson,
Voici ce que je vous propose:
Chacun possède un bon cerveau,
Pas n'est à craindre qu'on se grise;
Mettons à sec tout un caveau...
Ah! voilà comme on improvise!

J. G.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

FÉVRIER.

Le positif pèse sur tout le monde, même sur ceux qui, ne le dédaignant nullement, au contraire, prétendent à la fois l'exploiter et s'en affranchir: maís le positif est plus fin que les plus fins, plus habile que les plus habiles; long-temps il les laisse jouer avec lui, le traiter sans façon aucune, puis un beau jour il se retourne contre eux tout d'un coup, et *tel est pris qui croyait prendre*. C'est ce qui arrive en ce moment à Alexandre Dumas, dont, depuis quelque temps, nous suivons les faits et gestes presque mois par mois : il le faut bien, puisqu'il ne cesse de faire parler de lui, cette fois sans doute plus et autrement qu'il ne l'aurait voulu.

Ni lui ni ses rivaux du roman-feuilleton ne sont devenus des personnages politiques, comme c'est le cas de plusieurs grands écrivains français de notre âge, historiens, publicistes, littérateurs, hommes d'imagination, poètes. Le roman-feuilleton (cela s'explique, mais la chose est pourtant à noter), le roman-feuilleton n'a encore porté aucun des siens aux Chambres ni même à l'Académie. Il a valu seulement à M. Alexandre Dumas l'honneur d'assister officiellement aux mariages espagnols, de recevoir d'un ministre la mission d'aller en Afrique chercher de nouvelles *impressions de voyages* destinées à éclairer les députés sur l'état vrai de la colonie, de voir enfin un bâtiment de l'Etat, le *Véloce*, de la force de 220 chevaux, mis à ses ordres pour cette importante exploration. Mais, après tout cela, le roman-feuilleton, tenant toujours Alexandre Dumas en laisse, laisse dorée il est vrai, l'a forcé de revenir au logis et l'a fait apparaître subitement sur une scène bien différente, la scène judiciaire : le positif, traité par trop romanesquement, a soudain repris ses droits; le roman

s'est fait réalité. Alors, le héros s'est mis à conter au tribunal son épopée africaine, ses combats contre les Maures et les habitans du désert; mais il se trouvait là des gens qui l'attendaient pour contrôler et compléter le récit de ses aventures, pour en expliquer le *mythe* aux profanes et chercher froidement l'histoire cachée sous cette Odyssée à la Monte-Cristo.

Des deux parts il y avait bien encore ici beaucoup de réclame, beaucoup de son de trompette et de tambourin. C'est le sublime du genre, pour les auteurs du jour, petits et grands, que cette manière de faire parler de soi. Tels sont les us! Les adversaires d'Alexandre Dumas, c'est-à-dire ses créanciers, eurent donc le soin de mêler, à leur concert de plaintes sur ses procédés, des fanfares sur sa renommée, à leur éloquence accusatrice le bruit des cymbales retentissantes: ils n'avaient garde d'amoindrir son génie, puisque ce génie est leur propriété, ils l'élevaient jusqu'aux nues...... seulement, pour être bien sûrs qu'il ne voyagerait plus que dans les airs et non sur la terre, ils demandaient que celui dont le corps le recèle fût mis en prison.

Toute la presse a retenti de ce procès, qui dure déjà depuis tantôt trois semaines. C'est l'histoire de la littérature contemporaine mise en drame, et en drame réel. On verra si nous avons rien chargé dans ce que nous en disons voici déjà plusieurs années. Les plaidoiries des avocats du *Constitutionnel* et de la *Presse*, créanciers d'Alexandre Dumas, celle surtout de ce dernier, nous arrivent comme les pièces justificatives de nos précédens récits. Ce sont de véritables documens qui appartiennent de droit à cette *Chronique*. Ceux de nos lecteurs qui les connaissent déjà en partie, seront bien aises de les avoir en entier sous la main, non plus en feuilles volantes comme dans la presse quotidienne, mais en collection. Ils sont à conserver, et on aurait de la peine à les retrouver plus tard. Nous allons donc en donner l'ensemble et les traits essentiels, en y joignant, au fur et à mesure, quelques remarques que nous puiserons dans nos sources particulières ou dans les comptes-rendus d'autres journaux.

Voici d'abord l'exposé des faits par Me Lacan, l'avocat du *Constitutionnel* et Me Langlais, l'avocat de la *Presse :*

« Messieurs, a dit le premier des deux orateurs, jamais anciennement les écrivains, les hommes d'esprit surtout, n'ont été plus gâtés que de nos jours par les faveurs de l'opinion publique ou les séductions de la fortune. Jusqu'ici, cependant, au milieu des priviléges qu'ils se sont faits ou qu'on leur a faits, il en est un auquel ils n'avaient pas encore osé prétendre, ouvertement du moins, celui de se créer en matière de contrats, une jurisprudence à part, d'introduire dans les conventions le laisser-aller du roman et de plier les engagemens les plus formels à la seule règle de leurs caprices. Il était réservé à l'un de nos plus spirituels écrivains, à un homme qui compte autant d'admirateurs qu'il a de lecteurs, de tenter la conquête de ce privilége inconnu et d'ajouter cette nouveauté à tant d'autres qui ont fondé la célébrité de son nom.

Aussi, est-ce quelque chose d'étrange que la conduite de M. Dumas dans cette affaire. M. Dumas s'engage à ne faire éclore les produits de son esprit que dans de certaines limites et au profit exclusif de deux journaux, *le Constitutionnel* et *la Presse*. M. Dumas, aussitôt après, saute à pieds joints sur la convention; il laisse couler à pleins bords et dans tous les sens son inépuisable fécondité. Nous nous plaignons, nous invoquons la foi des traités. Mais bientôt c'est l'excès inverse qu'il nous faut combattre. Quand il s'agit de produire dans la mesure et dans les termes de la convention, M. Dumas, ne veut plus produire, sa plume rebelle ne rend plus rien, et nous sommes réduits à nous plaindre de son silence comme nous nous plaignions naguère de l'exubérance et de la diffusion de ses produits.

Telle est la position bizarre qui nous est faite dans ce procès. Nous venons reprocher à M. Dumas de ne plus faire assez après avoir trop fait, de rester en de-çà de la convention, après avoir été au-delà. Nous venons demander, en un mot, que ses conventions soient sa règle comme la nôtre, et qu'à ce qu'elles ont de clair et de précis, M. Dumas ne puisse pas substituer arbitrairement la mobilité de ses fantaisies.

Voici quels sont les faits :

MM. Véron et de Girardin eurent l'idée d'attacher M. Dumas à leur feuilleton. M. Dumas promettait, de son côté, l'éclat, le prestige de son talent et de son nom; en retour de ces éventualités, MM. de Girardin et Véron donnaient à M. Dumas des bénéfices certainement magnifiques, des espèces sonnantes.

Seulement, au jour de la signature du traité, existaient déjà des ouvrages en cours de publication; des réserves furent faites pour ces seuls ouvrages. Le monopole des œuvres futures de M. Dumas était donc acquis aux deux journaux, sous le bénéfice des exceptions rigoureusement énoncées dans les conventions.

Puis, comme on se défiait quelque peu de la fécondité de M. Alex. Dumas, que parfois la quantité ne s'obtenait qu'aux dépens de la qualité, qu'il en était du romancier trop fécond comme du débiteur dont la signature circule avec trop de facilité, on crut devoir imposer de prudentes limites à l'imagination de M. Dumas. On ne lui demandait que dix-huit volumes par an, soit neuf volumes pour *le Constitutionnel*, et neuf pour *la Presse*, en total pendant les cinq années de durée du traité quatre-vingt-dix volumes.

M. Dumas stipula le prix de sa collaboration exclusive aux deux journaux en homme qui savait quel prix et quelle valeur sa plume pouvait obtenir. C'était donc 63,000 francs par an, soit 315,000 francs pour cinq années, que MM. Véron et Em. de Girardin devaient payer à M. Dumas. »

Me Lacan donne ici lecture du traité conclu entre M. Véron, agissant au nom du *Constitutionnel*, et M. Alexandre Dumas :

Voici ce traité :

Entre les soussignés

M. Alexandre Dumas Davy de la Pailleterie, homme de lettres, demeurant à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 45 ;

Et M. Véron, propriétaire gérant du journal *le Constitutionnel*, demeurant à Paris, rue Taitbout, 30.

Art. 1er. M. Dumas vend à M. Véron, qui l'accepte, le droit de publier dans *le Constitutionnel* neuf volumes de romans; soit un roman en quatre vo-

lumes, soit deux romans en deux volumes, soit encore trois romans en trois volumes chacun; cette division réglée d'un commun accord;

Art. 2. M. Dumas déclare que, pour acquitter ses engagemens antérieurs, il reste à publier dans les journaux :

1° Dans le *Journal des Débats*, cinq volumes faisant le complément du *Comte de Monte-Cristo;*

2° *Le Fils de Milady*, ou *Vingt Ans après*, en voie de publication dans le journal *le Siècle*, les six autres volumes, *le Vicomte de Bragelonne*, seront livrés d'ici à trois mois.

Il a été vendu à la *Démocratie Pacifique*, *le Chevalier de Maison Rouge* (livré). Ce roman sera publié par Cadot, auquel il reste, sur *la Fille du Régent,* qui devait avoir dix-huit mille lignes, et qui n'en a eu que douze mille, à livrer encore six mille lignes. Ces six mille lignes, par conventions antérieures, ne doivent paraître dans aucun journal.

En un mot, il ne reste à paraître de volumes inédits, en dehors du présent traité, que ceux vendus au *Journal des Débats*, au *Siècle* et au *Commerce*.

Art. 3. Il existe à publier en librairie :

1° Un des volumes illustrés qui sont en cours de publication, du *Siècle de Louis XIV*.

2° Chez Béthume, *Histoire de la Peinture*.

3° Chez Dumont, deux volumes.

4° Chez de Poter, six volumes, intitulés : *la Guerre des Femmes*, après la publication dans *la Patrie*. (Trois volumes et demi publiés).

5° Chez Béthune, *le Fils de Milady;* les six autres volumes du *Siècle* et *Monte-Cristo*.

Art. 4. Pendant toute la durée du présent traité, qui ne sera que de cinq années, à partir du 1er avril 1845, M. Dumas s'engage à ne produire, au maximum, que dix-huit volumes par année, neuf pour M. Véron, ainsi qu'il est dit à l'article 1er, et neuf pour M. Emile de Girardin, directeur du journal *la Presse*, qui seront publiés dans ce dit journal.

Art. 5. La matière de chaque volume sera évaluée à raison de six mille lignes des feuilletons actuels du *Constitutionnel*, formant vingt-deux feuilletons; les bouts de lignes comptés.

Art. 6. M. Dumas devra s'entendre avec M. Véron pour le choix du sujet de chaque roman.

Art. 7. Le prix de chaque volume est fixé à 3,500 francs, payables en espèces contre la remise du manuscrit.

Art. 8. La moitié des neuf volumes, ou au moins quatre, devront être remis à M. Véron au 1er juillet prochain, et le restant en décembre, vers le 15 au plus tard. Ces époques pourront être modifiées d'un commun accord; mais M. Dumas ne pourra contraindre M. Véron à recevoir les neuf volumes à la même époque, et à en payer le prix immédiatement.

Art. 9. Si sur ces neuf volumes de roman, M. Véron ne pouvait en publier qu'une partie dans *le Constitutionnel*, M. Véron pourrait céder le droit de publication à un autre journal, quel qu'il soit. Si le prix de cette cession est inférieur au prix payé par M. Véron, MM. Dumas et Véron supporteront la perte par moitié; s'il est supérieur ils partageront le bénéfice.

Art. 10. M. Dumas s'engage à protester contre toute annonce contraire au présent traité, et à aider M. Véron dans les poursuites qu'il croirait devoir exercer contre toute publication qui aurait lieu contrairement à ce qui vient d'être dit.

M. Véron aura le droit, en conséquence, de faire immédiatement saisir et

interrompre des publications qui auraient lieu autrement que de son consentement écrit, et de réclamer des dommages-intérêts.

Art. 11. La publication en librairie est réservée à M. Dumas, en France, après la publication du dernier feuilleton de chaque volume; à l'étranger, comme il l'entendra, pourvu que la publication soit, au pis, simultanée avec celle du *Constitutionnel*. Toutefois, M. Véron aura le droit de donner en prime et en supplément, à chaque renouvellement, à ses abonnés, les volumes déjà publiés . . . .

. . . .

Il était dit en outre, continue Me Lacan, que les frais d'enregistrement seraient à la charge de celle des parties qui y donnerait lieu; les infractions audacieuses faites bientôt à ce traité par M. Dumas, forcèrent les gérants des journaux à débourser chacun la somme de 3,465 francs pour l'enregistrement du traité que je viens de lire.

Le contrat signé, *le Constitutionnel* et *la Presse* purent avertir le public de ces conventions et lui faire connaître le privilége exclusif qu'elles consacraient en leur faveur.

Lorsqu'approcha le mois d'octobre, *le Siècle* annonça qu'il avait encore à servir à ses abonnés la fin des *Mousquetaires; la Presse*, à son tour, avertit le public que *le Siècle* ne pouvait rien publier de M. Dumas, après ce roman terminé.

Bientôt les espérances de MM. Véron et de Girardin furent cruellement déçues: on vit sortir comme de dessous terre une foule de journaux qui, à leur tour, prétendaient avoir droit à signer leurs feuilletons du nom d'Alex. Dumas. Le 16 septembre, le journal qui ouvrait la marche et qui l'illuminait pour ainsi dire, était un journal ayant nom *le Soleil* mais qui devait bientôt disparaître dans une éclipse complète. (On rit). C'était le *Batard de Mauléon* dont *le Soleil* annonçait avoir acquis le manuscrit.

Le lendemain, c'était une autre feuille très connue, très connue chez les épiciers, *l'Esprit public*, qui non content (on rit) de l'esprit qu'annonçait son titre, voulut y joindre celui de M. Dumas. *L'Esprit public* poussa la malice jusqu'à annoncer dans *le Constitutionnel* lui-même, les romans que lui aurait promis M. Alexandre Dumas, sans toutefois oser encore en indiquer le titre. Le 1er octobre il va plus loin, il lève le voile et annonce *Andrea del Sarto*. A ces annonces vinrent s'en ajouter une foule d'autres; c'était *le Commerce* promettant quatre volumes inédits de M. Alexandre Dumas.. c'était *la Patrie*, faisant grand bruit de *la Guerre des Femmes*, qui devait avoir sept volumes, si sept volumes pouvaient être suffisans pour un pareil sujet. Il n'est pas jusqu'à *la Mode* qui n'eût aussi des prétentions à sa part des œuvres de M. Dumas.

Ainsi de toutes parts avalanches d'annonces et de promesses superbes: on nous avait assuré dix-huit volumes... Et c'était précisément le même nombre de romans qui se trouvait annoncé dans les prospectus des autres journaux.

Il y a là matière aux plaintes les plus graves... MM. Véron et de Girardin durent protester contre cette audacieuse violation du traité. Ou les gérans des journaux *le Siècle, la Patrie, le Commerce*, en imposaient au public... ou les traités dont ils parlaient existaient, et alors c'était M. Dumas qui avait manqué à sa parole, et il devait répondre de l'inexécution des conventions.

Au premier acte de protestation qui lui fut signifié, il se borna à

donner une explication telle quelle. Il laissait une note chez M. Véron, dans laquelle il lui plaisait de ne répondre qu'à la publication de *l'Amazone;* il expliquait que cette nouvelle avait été abandonnée jadis et par obligeance plutôt qu'à prix d'argent (il n'avait eu que 500 fr.) à l'éditeur M. Hetzel, et qu'au besoin il poursuivrait personnellement, et à ses frais, le gérant du *Siècle*... Quant à tous les autres griefs, pas un mot de réponse.

Là se borne le rôle de M. Dumas, qui désormais reste inactif, sans se joindre à M. Véron dans les poursuites qui se dirigent contre les autres journaux que nous avons indiqués.

C'est alors qu'à son grand regret, le directeur du *Constitutionnel* dut prendre envers M. Dumas une attitude hostile.

Qu'a fait cependant M. Dumas depuis le commencement du procès?... Exécute-t-il au moins vis-à-vis de nous leurs traités du 5 mai? Du tout. Il ne produit, il ne livre plus rien.

Au 1er juillet 1845, quatre volumes et demi devaient nous être remis; au 30 août, nous n'avions encore rien reçu; c'est alors qu'il nous fit offrir *la Dame de Montsoreau* qu'il envoyait par lambeaux et au jour le jour. Le roman devait avoir neuf volumes. Dès le quatrième, M. Dumas trouve avoir assez fait, et s'empresse d'égorger tous les personnages pour en finir au plus vite. Il avait donc à régler avec nous un arriéré de cinq volumes pour l'année 1845. Va-t-il au moins solder cet arriéré dans le commencement de 1846? L'assignation était donnée; on pouvait espérer que la crainte de votre justice suffirait à le faire réfléchir. Mais il est des hommes qui ne se règlent que d'après leurs caprices, qui vivent dans un monde à part, et qui croiraient descendre des hauteurs de leur orgueil, s'il s'abaissaient à l'exécution fidèle des traités. M. Dumas est de ces hommes.

A la sommation qui lui fut faite au mois de janvier 1846, M. Dumas répondit par un système qui venait d'éclore dans son imagination. Il prétendit ne s'être jamais refusé à exécuter le traité, et que déjà, depuis long-temps, il avait proposé à M. Véron de lui faire connaître le titre et le sujet des cinq volumes qu'il devait livrer, et que M. Véron avait répondu qu'il y penserait, ajoutant qu'il était tout prêt à écrire sur tel sujet qu'on lui indiquerait. (Sourires.)

M. Véron, qui renonçait difficilement à l'espoir d'obtenir les cinq volumes, s'empressa de faire notifier à M. Dumas le sujet d'un nouveau roman. C'est alors qu'apparaît un système inouï de défense. M. Dumas ne reconnaît plus devoir neuf volumes par an, mais quarante-cinq volumes en cinq ans. (Rire général.) On a bien, dit-il, fixé un maximum par année; mais on n'a pas fixé un minimum.

Chaque mois M. Véron envoie un huissier au fond de l'île de Monte-Cristo, pour rappeler le romancier au respect de la foi jurée. M. Dumas persiste à garder le silence. A sa fertilité trop luxuriante succède une stérilité absolue. Son esprit courait alors les grands chemins. Historiographe des joies nuptiales, il s'empressait de mettre entre lui et les journaux qui sont ses créanciers, les cimes des Pyrénées. Emule de la gloire du célèbre Gérard, il allait se mesurer avec les lions des gorges de l'Atlas. (On rit.) Heureux si, dans ses promenades africaines, il avait pu saisir l'insaisissable émir. (Rire général.)

En résumé, dit en terminant Me Lacan, nous demandons que, dans l'existence si remplie de M. Dumas, il y ait place pour l'exécution des traités. Nous concluons contre lui à ce qu'il nous livre d'a-

bord les cinq volumes formant l'ariéré de 1845, les neuf volumes de 1846, et à ce qu'il soit condamné, en outre, à six mille francs de dommages-intérêts pour le préjudice qu'il a causé par ses injustifiables retards, et, en outre, à cent francs par chaque jour de retard apporté à la remise du manuscrit. »

Me Langlais a soutenu en ces termes les prétentions de M. de Girardin :

« La plaidoirie, si pleine d'esprit et de goût, que vous venez d'entendre, a réduit mon rôle, dans ce procès, à un simple exposé des faits spéciaux à *la Presse*. Voici quels sont ces faits : M. Alexandre Dumas a publié dans *la Presse* quelques-uns de ses meilleurs romans, et il avait trouvé à *la Presse*, comme partout, des admirateurs nombreux et des lecteurs avides de ses productions. M. de Girardin, qui aime le talent comme les maîtres l'aiment, essaya de l'enchaîner à son journal par des liens d'or. Il crut avoir atteint ce but, en signant un traité, qui porte la date du 30 mars 1845. M. Alexandre Dumas promettait de ne publier, pendant cinq ans, que dix-huit volumes chaque année, savoir : neuf pour *le Constitutionnel* et neuf pour *la Presse*. Il se réservait, pour acquitter des obligations prises antérieurement, de livrer à différens journaux des romans désignés dans le traité. Cet arriéré formait trente volumes environ, et certes il eût épouvanté M. de Girardin, traitant avec tout autre auteur ; mais on a le droit de compter, avec M. Alexandre Dumas, sur des prodiges d'inspiration et de fécondité. Seulement, M. de Girardin prit ses précautions contre la mémoire de M. Alexandre Dumas, et le procès actuel prouve assez que la pensée était sage.

M. de Girardin contractait aussi des engagemens. Il s'obligea notamment à payer, pour chaque volume, 3,500 fr. *La Presse* assurait ainsi à M. Dumas 31,500 fr. par an ; et pendant les cinq ans que devait durer le traité, 157,500 fr. Louis XIV, qui passait pour magnifique, eût récompensé dix chefs-d'œuvre avec une pareille somme ! M. de Girardin ne regrette pas ce traité ; loin de là, il estime que *la Presse* a fait un marché excellent. Mais c'était aussi une bonne fortune pour M. Alexandre Dumas, et un joyau qui n'était point à dédaigner pour les magnificences futures de Monte-Cristo. On pouvait donc espérer que le traité serait exécuté. Comment M. Dumas a-t-il fait honneur à sa signature ? Le tribunal le sait déjà. »

M. Langlais résume les faits et les moyens présentés par Me Lacan, et continue ainsi :

« M. de Girardin demande que M. Dumas soit condamné à reprendre la publication régulière des *Mémoires d'un Médecin*. M. de Girardin demande encore que le tribunal alloue à *la Presse* une somme de 20,000 fr. à titre de réparation. Le simple récit des faits va prouver que les dommages-intérêts sont dus à tous les titres.

» Le tribunal sait qu'aux termes du traité M. Alexandre Dumas doit livrer chaque année neuf volumes à *la Presse*. Le point de départ du traité est du 1er avril 1845 ; *la Presse* devait donc être én possession de neuf volumes le 1er avril 1846. Or à cette dernière date, M. Dumas n'avait pas encore donné une seule ligne, malgré la menace d'une sommation faite dès la fin de septembre 1845. C'est seulement en mai 1846 que M. Alexandre Dumas parut se souvenir du traité. Il livra la première page des *Mémoires d'un Médecin*. Somme toute, *la Presse* a reçu *quatre* volumes au lieu de *vingt* volumes. J'ajoute, comme cir-

constance aggravante, que, durant ces deux années, M. Dumas a rempli de ses œuvres tous les journaux. Les *Débats* ont publié *Monte-Cristo*, *le Siècle* a publié l' *Amazone*. Plus tard sont venus *le Chevalier de Mauléon*, puis *Andrea del Sarto*.

M. de Girardin a-t-il donné à M. Dumas, je ne dirai pas une cause, mais un prétexte pour faire à *la Presse* cette grave injure? Non. *La Presse* a rempli loyalement ses obligations; elle a fait davantage ; elle s'est montrée facile, généreuse pour M. Alexandre Dumas. Les livres en font foi. M. Dumas a livré quatre volumes, au lieu de vingt volumes. Eh bien! *la Presse* l'a payé, comme s'il avait exécuté le traité; elle lui a payé les quatre volumes fournis, elle lui a donné de plus et à titre d'avance 23,695 fr. Le titre des contrats a été fait pour les gens de lettres, comme pour tout le monde, et le tribunal voit que M. de Girardin a tous les droits du monde pour le rappeler aux souvenirs de M. Dumas.

M. de Girardin a donc eu le regret de saisir la justice. M. Dumas s'est joué du procès. Il n'a rien fait; je me trompe, il est allé en Espagne. Passe encore si M. Dumas s'était borné à obéir aux volontés royales qui l'appelaient au-delà des Pyrénées. Mais M. Dumas a eu la fantaisie de parcourir l'Afrique, et les journaux ont raconté qu'il y faisait merveille contre la panthère. M. Dumas mentirait à son sang, s'il manquait d'audace. Mais *la Presse* aimerait à lui voir moins de hardiesse et un peu plus de mémoire. Personne ne demande à M. Dumas des actes de courage, mais tout le monde réclame des romans, à cor et à cris. Sans doute *la Presse* a des écrivains, dont les feuilletons offrent de riches équivalens. Mais il y a une foule d'abonnés qui demandent des nouvelles de Joseph Balzamo, qui s'informent de ce malheureux jeune homme que M. Dumas a laissé au milieu du grand chemin.

Une pareille situation ne peut se prolonger. M. de Girardin demande des dommages-intérêts. Le tribunal les arbitrera dans sa sagesse. M. de Girardin usera du jugement selon les circonstances. Il sera indulgent pour M. Dumas, parce qu'il a foi dans son talent, parce qu'il compte sur sa loyauté, sur son honneur; parce qu'il sait que le voyage d'Orient ne sera perdu ni pour les lettres, ni pour *la Presse*. M. Dumas n'oubliera pas que sa dette envers *la Presse* est une dette d'honneur, qu'il doit la payer par quelques-uns de ces chefs-d'œuvre qui ont fait de lui la gloire des lettres et l'orgueil du pays. »

Tel fut le premier acte, la première *journée*, car ce drame, comme ceux des anciens *mystères*, devait être ainsi divisé, le tribunal, après les plaidoiries de chacune des parties, ayant remis la cause à huitaine. Le bruit s'était répandu que le principal personnage se défendrait en personne. Aussi, à la seconde séance, la foule était-elle encore plus nombreuse qu'à la première. La plupart des journaux qui en ont rendu un compte un peu détaillé, ont reproduits les traits les plus saillans, les traits de caractère, du discours de M. Alexandre Dumas; mais d'autres, fort piquans aussi et parfois nécessaires pour la parfaite intelligence des débats, ont été, ou négligés faute de place, ou supprimés par les parties intéressées; le *Constitutionnel*, par exemple, a beaucoup moins mis en scène M. Véron que ne l'avait fait

M. Alexandre Dumas. Toutes ces versions sont, d'ailleurs, d'accord sur le fond et se complètent les unes les autres; il faut les combiner pour avoir la vraie; c'est ce que nous allons tâcher de faire :

« Avant dix heures, la porte de la première chambre, placée au-dessous de l'horloge de la salle des Pas-Perdus, est assiégée par une foule compacte. A voir cette queue interminable comme celle qui se prolonge le soir à la porte de certains théâtres privilégiés, on devine qu'il s'agit d'une représentation d'un grand intérêt. Quelle que puisse être, en effet, la majesté d'une audience civile, la cause qui va se passer dans l'enceinte de la première chambre, grâce au nom et à la présence de M. Alex. Dumas, aura tout le piquant d'une première représentation théâtrale.

A dix heures et demie, les portes sont ouvertes : mais la salle est trop étroite pour contenir le grand nombre des spectateurs qui s'y précipitent... Il n'y a bientôt plus de places! Un grand nombre d'avocats et de journalistes, entrés par une autre porte, avaient déjà envahi la salle : nous apercevons aussi quelques dames qui, selon l'expression consacrée, ont eu soin, pour cette solennité, d'être *élégamment parées*.

On procède à l'appel : la cause du *Constitutionnel* et de *la Presse*, contre M. Alexandre Dumas et autres, est *retenue* comme commencée. Vainement tous les yeux cherchent dans la salle M. Alex. Dumas. La curiosité du public semble singulièrement désappointée, et le bruit commence à circuler dans la salle que M. Dumas n'a jamais eu l'intention de comparaître.

L'appel terminé et après que le tribunal a jugé sur les explications des avoués deux affaires de défaut, l'huissier-audiencier appelle la cause de M. Dumas.

Me Ferdinand Barrot, avocat. — Je ferai observer au tribunal qu'il manque une partie essentielle à notre affaire.

M. le président. — Qu'on appelle une autre cause.

Me Chaix-d'Est-Ange, qui plaide dans cette affaire contre Me Baroche, commence sa plaidoirie... Il s'interrompt bientôt à cause du bruit, tant de ceux qui sont étouffés dans la salle que de ceux de l'extérieur qui frappent à la porte du fond.

« Si nous annoncions que notre affaire doit tenir toute l'audience, » dit Me Chaix, peut-être parlerions-nous devant moins de monde, et » nous ne serions pas si souvent interrompu. » (On rit.)

Me Chaix continue sa plaidoirie. La foule n'a pas diminué, et paraît résignée à attendre l'issue de cette affaire.

Parmi les spectateurs qui ont pris place jusque dans l'intérieur du prétoire, nous remarquons M. Alph. Karr. Il paraît suivre avec attention la plaidoirie de Me Chaix, et prend des notes nombreuses sur un carnet.

Le public, très impatient d'abord, ne tarde pas à écouter peu à peu Me Chaix avec plus d'intérêt. Et ce sont bientôt des interruptions toutes sympathiques pour l'avocat qui se font entendre dans la salle, alors surtout qu'il s'excuse avec une sorte d'humilité d'entrer dans certains détails du procès, en présence, dit-il, de cette foule qui est venue ici *pour ne pas m'entendre*...

Me Baroche, après la plaidoirie de Me Chaix, demande la remise à huitaine, qui est accordée.

Me Blondel, avocat de la faillite du journal *le Soleil*, commence à prendre ses conclusions, lorsqu'un mouvement se fait entendre à la porte du fond et l'on aperçoit la tête de M. Dumas. (Mouvement dans l'auditoire.)

M. Dumas s'avance, un manuscrit à la main, salue le tribunal et va prendre place à la barre. Son entrée est accueillie par un murmure de satisfaction qui fait bientôt place à un profond silence. Le célèbre romancier est vêtu tout de noir et ne porte aucune décoration.

Me Blondel explique pour ses cliens que *le Bâtard de Mauléon* est le roman qui avait fait l'objet d'un traité entre M. Dutacq, représentant la société générale de *la Presse*, dont *le Soleil* devait faire partie, et M. Cadot, libraire, acquéreur du manuscrit de ce roman.

Il continue sa plaidoirie; mais le tribunal lui faisant observer que l'intérêt de sa partie dans la cause est le même que celui des autres journaux défendeurs, il termine en peu de mots.

Me Lacroix, avoué de M. Alexandre Dumas, demande à ce que le tribunal veuille bien entendre son client qui se présente, et il pose ses conclusions.

« Messieurs, dit M. Dumas, j'ai désiré venir ici en personne parler moi-même devant vous; l'affaire actuelle n'est pas une discussion d'homme à homme, d'intérêt à intérêt, mais une espèce de duel d'honneur à honneur. Je regrette de ne pas voir ici présens MM. de Girardin et Véron. Je serai obligé de tirer en l'air, et la balle, au lieu de leur traverser le corps, leur tombera sur le nez. (On rit.)

Voici le traité par lequel je me suis lié, je *soulignerai* de la parole chacun des points que je discuterai et que j'éclaircirai ensuite. Je demande que ce soulignement ne soit perdu pour personne. Je lis :

« Art. 2. M. Dumas déclare que, pour acquitter ses engagemens antérieurs, il reste à publier dans les journaux : 1° dans le *Journal de Débats*... (j'appelle l'attention sur ce qui suit)... dans le *Journal des Débats*, cinq volumes faisant le complément du *Comte de Monte-Cristo;* 2° *le Fils de Milady* ou *Vingt Ans après,* en voie de publication dans le journal *le Siècle;* les six autres volumes, *le Vicomte de Bragelonne*, seront livrés d'ici à trois mois. Il a été vendu, à *la Démocratie pacifique, le Chevalier de Maison Rouge*: ce roman sera publié par Cadot, auquel il reste, sur *la Fille du Régent* qui devait avoir 18,000 lignes; et qui n'en a eu que 12,000, à livrer encore 6,000 lignes. Ces 6,000 lignes, par convention antérieure, ne doivent paraître dans aucun journal. En un mot, il ne reste à paraître de volumes inédits, en dehors du présent marché, que ceux vendus au *Journal des Débats*, au *Siècle* et au *Commerce* (je souligne *Commerce*).

» 3. Il reste à publier en librairie 1° un des volumes illustrés qui sont en cours de publication, *du Siècle de Louis XIV*; 2° chez Béthune, *Histoire de la Peinture;* 3° chez Dumont, deux volumes; 4° chez Potter, six volumes, intitulés : *la Guerre des Femmes*, après la publication dans *la Patrie;* 5° chez Béthune, *le Fils de Milady*, les six autres volumes du *Siècle*, et *Monte-Cristo*.

» 4. Pendant toute la durée du présent traité, qui sera de cinq années, à partir de l'année 1845 inclusivement, M. Dumas s'engage à ne produire au maximum... *au maximum*, je souligne encore, que dix-huit volumes par année, neuf pour M. Véron, neuf pour M. E. de Girardin.

» 5. La matière de chaque volume sera évaluée à raison de *six mille*

lignes (soulignez ceci), formant vingt-deux feuilletons, les bouts de ligne comptés.

» 7. Le prix de chaque volume est fixé à 3,500 francs, payable en espèces contre la remise du manuscrit.

» 8. La moitié des neuf volumes, ou au moins quatre, *devront*... (Il devrait y avoir devra!...) être remis ou *remise* le 1er juillet prochain, et le restant en décembre, vers le 15 au plus tard. Ces époques pourront être modifiées d'un commun accord... (On prévoyait l'atteinte possible au traité ci-dessus). »

Ici deux lignes sur lesquelles j'appelle votre attention : *Approuvé l'écriture ci-dessus et des autres parts, sauf la résiliation du traité Dujarier, soit à l'amiable, soit par jugement du tribunal.*

D'après ces derniers mots, vous voyez, Messieurs, que l'engagement était conditionnel... Et cependant, dès le lendemain, le 26 mars 1845, *le Constitutionnel* publiait cette note. Il était question du *Juif Errant* d'abord; puis il était dit que M. Dumas, devenu libre après le décès de M. Dujarier, venait de signer un traité qui l'engageait, pendant cinq années, à une collaboration *exclusive* pour *le Constitutionnel* et *la Presse*. Exclusive... Et cela n'était pas exact, j'avais encore quatre-vingts volumes à publier.

Il me restait.. Et vous allez voir :

Monte-Cristo aux *Débats*, trente mille lignes à six mille lignes par volume, ci.	30,000 lignes.
Le Fils de Milady ou *Vingt ans après*, au *Siècle*.	24,000
Bragelonne, au *Siècle*.	36,000
Le Chevalier de Maison Rouge à *la Démocratie pacifique*.	24,000
Au *Commerce*.	24,000
A *la Patrie*.	15,000
Chez M. Cadot.	6,000
En librairie, un des volumes du *Siècle de Louis XIV*, *Histoire de la Peinture, la Guerre des Femmes*, etc.	66,000
Total deux cent vingt-six mille lignes, ci. . . .	226,000

C'est-à-dire quatre-vingts volumes... chose si volumineuse, que si on mettait en demeure l'Académie de faire en deux ans pareille besogne, ils sont quarante, mais ils seraient bien en peine de l'accomplir! (Hilarité prolongée).

Maintenant le procès repose sur ce que je n'ai pas acquitté vis-à-vis de M. Véron, l'obligation de lui livrer quatre volumes le 1er juillet, et quatre autres le 15 décembre. A quoi je réponds que M. Véron avait oublié cette clause finale de son traité, qui subordonnait l'effet à la résiliation du traité Dujarier. Jusqu'à cette résiliation, je n'étais point engagé; ce n'est que le 9 juillet qu'elle eut lieu : je ne pouvais donc pas, dès le 4 juillet, livrer les quatre volumes dont parle M. Véron. D'un autre côté, je devais fournir cinq autres volumes au 15 décembre, comment pouvais-je le faire? Le traité qui résiliait, n'a été homologué que le 21 décembre avec les héritiers Dujarier.

Je fis alors ce qu'aucun homme ne fit et ne fera jamais: je commençai la publication de cinq romans à la fois dans cinq journaux différens; je les menai de front tous les cinq, et je conduisis mon œuvre jusqu'à la fin, moi, moi seul... Mes adversaires sont là pour dire qu'ils n'ont vu, jamais vu, sur mes manuscrits, une ligne d'une autre écriture que la mienne.

Je suis obligé, dit Dumas, de chercher ici quelques pièces,.... mais nous n'y perdrons rien. (On rit).

Le 15 août, M. Véron vint me voir. Il me dit : Mon cher Dumas (il m'appelait mon cher Dumas), nous avons du malheur, je publie dans ce moment-ci un roman qui renouvelle les beaux jours de *désabonnement* du *Constitutionnel.* (On rit.) Encore huit jours de publication, et si je ne fais pas suivre à ce roman une publication amusante, spirituelle, en un mot une publication comme vous savez les faire... (M. Dumas avec modestie :) ce sont ses paroles, je suis un homme désespéré. Il faut que d'ici à huit jours vous me fassiez quelque chose. — Huit jours, lui répondis-je, c'est plus qu'il ne faut quand on n'a rien à faire, mais c'est beaucoup quand on a entrepris la publication simultanée de cinq romans; car je publiais cinq feuilletons tous les jours dans cinq journaux : trois chevaux, trois domestiques et le chemin de fer suffisaient à peine pour transporter ma copie et me rapporter mes épreuves; à deux heures du matin même j'envoyais de la copie de Saint-Germain, et elle paraissait dans les journaux du matin.

C'est dans ces circonstances que M. Véron venait me réclamer un service au risque de me faire manquer à tous mes engagemens, de me brouiller avec les héritiers Dujarier.

Je lui dis: Vous voulez un volume... c'est 6,000 mille lignes. — 6,000 lignes, c'est 135 pages de mon écriture. J'écris assez largement [1]. Je pris une masse de papier : Numérotez et paraphez-moi sur ceci 135 feuillets... M. Véron les numérota et parapha. Maintenant, ajoutai-je, jeudi j'irai dîner chez vous, et je vous porterai votre affaire.

Dans l'intervalle, M. Véron m'écrit, il était inquiet, il me disait : « Avancez-vous? je compte sur vous et sur votre fils pour jeudi; répondez-moi. » Le jeudi 27 août j'étais chez lui, et je livre mon premier volume de 135 pages numérotées et paraphées. Il me dit merci et se confond en protestations.

Au bout de quelque temps, M. Véron, servi avec la plus grande exactitude, reçut un soir à onze heures, au lieu de sept heures, la copie d'un chapitre de *la Dame de Monsoreau.* Le lendemain, je reçus cette note avec mon journal : « Nous ne savons pourquoi la copie de M. Dumas ne nous est pas arrivée? Est-ce oubli du chemin de fer ou négligence de M. Dumas? »

C'était peu obligeant, après tout ce que j'avais fait pour M. Véron.

Le 3 octobre 1846, le mardi, M. Véron reçut de moi mon volume, c'était le dernier.... Le lendemain, il me faisait le procès qui vous est soumis aujourd'hui. J'allai le trouver et lui dis : Quoi! nous dînions hier ensemble et aujourd'hui vous me faites un procès! Pourquoi un procès? N'entretenons pas le public de ces misères, d'affaire de lignes, soumettons nos difficultés à des arbitres. — Il me répond, mon cher Dumas, c'est une économie de temps devant les tribunaux; vous n'êtes pas forcé de comparaître vous-même, vous chargez un avoué, vous prenez un avocat, vous n'êtes pas dérangé dans votre besogne!

C'est dans ces conditions que je faisais la *Dame de Monsereau*, ce

[1] Une autre version porte : « Mon écriture qui est très-fine. » Laquelle est la bonne? nous ne sommes pas en mesure de décider ; mais comme c'est par lignes d'imprimerie que l'on compte et que ces lignes sont toujours exactement comptées de part et d'autre, il n'y a rien là de bien essentiel.

qui n'empêchait pas que, dans *le Constitutionnel* et *la Presse* des annonces fussent faites qui me taxaient de mensonges dans le monde littéraire.

Le Commerce, *le Siècle*, *la Patrie*, *les Débats*, publiaient des annonces contradictoires qui mirent ces messieurs, MM. de Girardin et Véron, dans une telle colère, qu'ils firent faire l'enregistrement du traité.

Or ce traité ne pouvait avoir, à l'époque où on l'enregistrait, aucune influence; il ne leur donnait point de droit contre moi, puisque la résiliation de Dujarier, faite le 8 juillet, n'a été homologuée que le 21 décembre.

Maintenant, messieurs, voyons les détails, et permettez-moi de vous faire l'histoire, ce ne sera pas long, de chacun de mes pauvres enfans.

Fabien devait appartenir à *la Presse* du temps de M. Dujarier. Des négociations pour ce roman avaient jadis, en 1834, été ouvertes avec *le Commerce. Le Commerce* agonisa ou tomba en léthargie (nous le saurons tout à l'heure en le voyant ressusciter.)

Je portai deux volumes à M. de Girardin, qui les fit lire par M. Bernard, directeur du feuilleton, puis il m'écrivit :

« Nous avons cinq années de mariage.... (Il ne pensait pas alors à un divorce). Il est important que votre premier ouvrage ait au moins la valeur des autres. (Je répète les complimens, mais je dis tout.) *Fabien* est inférieur à *Monte-Cristo* et à la *Dame de Monsoreau: Fabien* me fut rendu.

Avec *Fabien* j'allai au *Constitutionnel.* Je fis part à M. Véron de l'observation de M. de Girardin, et je lui fis observer en outre qu'il s'agissait dans ce roman d'études de mœurs actuelles, et comme un pareil sujet venait d'être traité au *Constitutionnel,* il valait mieux peut-être, pour varier, un roman moyen-âge dans le genre de la *Reine Margot*... En présence aussi de l'aveu de l'infériorité que je faisais de *Fabien*, M. Véron me dit : Débarrassez-vous de cet ouvrage.

Je gardai *Fabien*, et depuis M. Bernard vint avec moi l'offrir à M. Pommier, gérant du *Commerce. Le Commerce*, ai-je dit déjà, était alors en léthargie; il n'avait donc pas d'argent pour acheter des romans. Je demandai alors à M. de Girardin la permission de porter *Fabien* au *Siècle.* M. Bernard s'offrit encore d'être l'intermédiaire; il le porta à M. Perrée, toucha 12,000 fr., les apporta et laissa les quatre volumes de *Fabien.*

J'étais tourmenté de donner au *Siècle* un roman jugé inférieur aux autres : j'étais lié avec M. Perrée par un traité qui m'assurait 190,000 francs en dix ans; une nouvelle édition de luxe de *Monte-Cristo* qui m'était proposée devait me rapporter 15 ou 18,000 francs!

Je trouvai inférieurs à mes autres ouvrages les quatre volumes de *Fabien;* je les brûlai au feu de ma conscience.... Je les brûlai.... j'anéantis 26,000 francs. Aujourd'hui, *Fabien* est disparu; il en est de lui désormais comme il en advient de toutes choses... un peu de cendres! Beaucoup d'hommes en feraient-ils autant?

Sur ces entrefaites, parut *l'Amazone*.... pauvre petite chose de 1,100 lignes (on rit), et l'on comprend sans peine que, sur 24,500 lignes écrites par moi en moins de 18 jours, j'avais bien pu oublier ces 1,100 pauvres lignes qui devaient paraître dans *le Diable à Paris*, de M. Hetzel. Mais l'abondance des matières du *Diable à Paris* ne permit

pas à l'éditeur du *Diable à Paris* de faire paraître, dans *le Diable à Paris*, cette petite nouvelle destinée au *Diable à Paris*. (Rires.)

Que faire de 1,100 lignes? se dit M. Hetzel. Il fut trouver Perrée, à qui il dit : Vous avez 62,000 lignes à publier, joignez-y les 1,100 lignes de l'*Amazone*.

Et voilà tout.

Maintenant, encore une autre petite chose de rien, qu'on appelait *André del Sarte*, qui parut dans l'*Esprit public*. Ça a été un sujet de nouvelles récriminations.

Quelques jours après mon traité, M. Castille, homme de relations charmantes, vint me proposer trois francs la ligne. Je lui dis à ce propos : Celui qui vous charge de me transmettre une pareille offre n'a pas d'argent ou est fou. Ainsi quand j'écris, j'ai beaucoup de lignes qui se composent uniquement d'un mot tel que *oui* ou *non*. Ces lignes seraient alors payées à 1 franc par lettre.

Si vous refusez, reprit-il, nous offrirons 12,000 francs à M. de Balzac. — C'est un homme d'infiniment de talent, fis-je, que j'aime personnellement beaucoup : s'il vous donne quelque chose comme le *Père Goriot* ou *Eugénie Grandet*, ce ne sera pas trop cher.

M. Castille insistait; je cherchais dans mes souvenirs, lorsque je songeai à une nouvelle qui se trouvait du nombre de celles que je publiais à Florence, il y a quelques années; car, messieurs, je ne publie pas seulement en France, mais encore à l'étranger! (Mouvement de surprise). Cette nouvelle faisait partie d'un très-beau, très-magnifique recueil, non pas que je veuille ici faire valoir cet ouvrage publié en 1841. ce n'était pas inédit, mais c'était pris là où tout le monde pouvait prendre; je le pris comme chaque jour, à l'étranger, on s'empare de ce que je publie en France.

Après *André del Sarte*, vient dans l'assignation un roman ayant nom : *Elisabeth*, annoncé par *la Mode*. Rien de ma part n'avait autorisé cette annonce dans le journal; il y a plus, je dirai que ce nom d'Elisabeth (et j'en demande pardon aux dames, qui dans cette assemblée pourraient le porter), ne m'est nullement sympathique. Jamais pareil nom ne s'est trouvé sous ma plume. Compulsez mes *trois cents volumes* de romans, mes *vingt-sept drames*, vous ne l'y rencontrerez pas une seule fois... j'y ai toujours répugné, et je comprends peu comment *la Mode* a pu songer à ce nom, qui ne m'a pas semblé devoir être à la mode... La chose, du reste, s'est expliqué bientôt, et il en est résulté pour M. de Girardin l'assurance qu'aucune promesse n'avait été faite par moi au journal.

Nous avançons énormément. Expliquons comment *le Bâtard de Mauléon* fut porté au *Commerce*. *Le Commerce* me dit que nous avions depuis 1834 un traité. Nous étions mort, me disait-on, nous ressuscitons.... si nous ne vous avons pas payé, nous étions sous les scellés; *le Commerce*, en ne me payant pas, avait manqué à ses engagemens. Je pouvais bien me considérer comme délié.

J'avais précédemment refusé d'autoriser Cadot à livrer le roman aux journaux : cela me faisait perdre 2,000 francs. Mais 2,000 francs... ce n'est rien pour un homme qui tient sa parole. M. de Girardin, consulté par moi, fut d'avis qu'il valait mieux donner au *Commerce* le roman que de lui faire un procès.

C'est alors que *le Commerce* a inséré le *Bâtard de Mauléon* dans la plénitude de son droit.

M. Bernard, de *la Presse*, avait été l'intermédiaire, et si vous voulez savoir, messieurs, en quelle qualité agissait M. Bernard, voici ce qu'il m'écrivait :

« Mon cher Dumas, vous avez tort de vous occuper du nombre de lignes ; *la Presse* croirait manquer de convenance en vous prescrivant quoi que ce soit. Faites comme vous l'entendrez... ce sera toujours le mieux. Qui donc oserait assigner des limites au... »

Par modestie, sans doute, M. Dumas a prononcé ce mot si bas qu'il ne parvient pas jusqu'à nous. On nous assure que c'est le mot génie.

M. Bernard était donc bien constitué intermédiaire entre nous.

Après avoir expliqué les détails des relations successives entre lui et M. Bernard, M. Dumas continue ainsi :

Voulez-vous, maintenant, connaître mon compte avec M. de Girardin? Il prétend que je suis son débiteur de 23,400 et quelques francs.

On croyait sans doute que l'on pourrait plaider contre moi avec d'autant plus de succès, que je serais à la chasse du lion.... Eh bien! point... Il se trouve que je suis ici, et à la chasse d'autre chose.

Or, voici le compte de M. Bernard....

Me Langlais, avocat de *la Presse*. — C'est le compte du caissier qu'il faudrait produire...

M. le président. — N'interrompez pas ; prenez vos notes...

M. Alex. Dumas, enflant la voix. — Oui, prenez vos notes... (Rire général.)

M. Alex. Dumas. — On me dit que c'est M. Langlais qui m'interrompt. Bien, je profiterai de ceci pour vous faire une observation. Vous avez, monsieur, parlé à la dernière audience de mon *audace*... Le mot paraît assez mal choisi. Il fallait dire *courage*. Je ne suis point académicien et je ne veux point vous donner une leçon de langue... Je suis homme du monde, je vous donne une leçon de politesse.

M. Dumas continue. — Je reviens au compte : J'avais traité avec M. de Girardin à raison de 6,000 fr. par volume. M. de Girardin désira que le traité reçût une augmentation pour arrondir son feuilleton. Je ne devais pas, il est vrai, le lui donner pour rien. Il m'envoya M. Bernard, qui me dit: Je vous apporte 10,000 fr. pour augmentation de 1,700 lignes sur chaque volume. Il résultera bien pour vous, sur la totalité du traité, une perte de 20 à 25,000 lignes; mais cela vous rendra en librairie au-delà de ce que cela vous coûte en pages. Ce n'était donc pas dix mille francs d'avance, mais une valeur que je devais représenter en marchandises. (Interruption.) Oui, en marchandises, et je commençais déjà à me libérer d'autant de fois dix-sept cents lignes que je fournissais de volumes à *Balsamo*..

Maintenant, passons à autre chose. Le second chiffre du compte est celui de 6,000 fr. que je devais à la *Presse* à la mort de M. Dujarrier. Or, j'avais avec M. Dujarrier un courant d'affaires de plus de 300,000 fr., qu'était-ce donc que 6,000 fr.? M. de Girardin héritant de M. Dujarrier et du journal, a mon grand désespoir, je fus débiteur envers lui de cette somme de 6,000 fr. Il me dit que ces 6,000 fr. seraient remboursés par 500 fr. sur chaque volume.

Lorsque je livrai le 1er volume de *Balsamo*, j'offris 500 francs; mais M. de Girardin m'annonça qu'on ne ferait de retenue que sur les derniers volumes. Nous avons 23,000 abonnés, ajouta M. Bernard de sa part, si nous atteignons le chiffre de 30,000, je suis autorisé à vous

dire que les 6,000 francs seront pour vous une prime accordée comme dédommagement de l'augmentation des lignes de chaque volume...

Nous allez voir cela établi tout à l'heure dans la déclaration de M. Bernard. Or, la *Presse* est arrivée à un chiffre d'abonnés qui représente aujourd'hui les six septièmes de la prime qu'on m'offrait. N'est-il pas probable que d'ici à l'expiration de mon traité avec la *Presse*, j'aurai gagné la prime tout entière?

Si maintenant je déduis du compte de la *Presse* les 3,500 fr. payés pour l'enregistrement du traité, car M. de Girardin ne pouvait rien me demander à ce moment-là, et n'a fait enregistrer son acte que pour son bon plaisir, on va voir à quoi doit se réduire ce compte.

Voici le résumé de ce compte dans l'écrit de M. Bernard. Je lis la demande que je lui ai adressée et la réponse qu'il a faite.

Dixième question. — De quelle somme M. de Girardin se trouve-t-il en réalité en avance avec M. Dumas?

En mettant de côté les trois sommes dont il est parlé ci-dessus (6,000 fr., 10,000 fr., 3,500 fr.), M. Dumas a reçu de la *Presse*, ou elle a payé pour lui . . . . 16,772 50 c.

Balsamo a produit 11,708 00

La différence est donc de 4,964 50

Mais il avait été convenu que M. Dumas recevrait en outre des avances ci-dessus, le montant d'un volume également par avance, ci. . . . . . 3,500.

M. Dumas a remis à M. de Girardin une valeur manuscrite de environ . . . . . . 1,000 — 4,500

D'où il résulte que M. Dumas est réellement en avance envers M. Bernard, en dehors des conventions faites entre lui et moi, au nom de M. de Girardin, d'une somme de 464 50

Si cependant le Tribunal annulait le traité, il est évident que M. Dumas devrait les 23,695 fr.; si le traité est maintenu, ce n'est que 464 fr. 50 c. que M. Dumas a reçu en trop et en dehors des conventions réciproques. *signé* BERNARD.

C'est donc, continue M. Dumas, 464 fr. que j'aurais à payer à M. de Girardin, et lui il aura 150,000 fr. à me payer en trois ans.

Il a été dit, et que ne dit-on pas? qu'en partant pour l'Afrique ou l'Espagne j'emportais 12,000 fr. payés d'avance en échange de quatre volumes de papier blanc. Voici comment je suis parti et dans quelle circonstance.

J'avais livré tant à ces Messieurs du *Constitutionnel* et de la *Presse* qu'aux autres avec lesquels j'étais lié, quarante-huit volumes en dix-huit mois, soit 158,000 lignes... J'étais fatigué, on le comprendra, j'avais fait avec un collaborateur, très-bon, très-intelligent, très-excellent, M. Maquet; mais enfin les manuscrits étaient tout entier de mon écriture.

Je me sentais malade : j'étais dans l'habitude de demander des permissions à ces Messieurs, même pour me reposer. Je n'y manquais pas, et voici cette permission d'aller chasser en Afrique. Il me l'apporta en venant dîner chez moi à Saint-Germain; nous nous mîmes à table à sept heures, on ne parla pas affaire... M. de Girardin était encore chez moi à dix heures; il y était même encore à trois heures du matin, et comme, à cette heure il n'y avait plus de départ au chemin

de fer, il reprit la route de Paris dans son coupé, ramenant Mlle Brohan, qui était chez moi. (Murmures.) C'est en tout bien tout honneur, reprend M. Dumas avec le plus grand aplomb, quand je dis qu'une actrice s'est trouvée pendant quelques heures dans un coupé avec M. de Girardin ou tout autre, je n'exprime là qu'un fait très-simple et qui ne doit toucher ni à la moralité de M. de Girardin, ni à l'honneur de Mlle Brohan.

Pour attester ma maladie, je produisis des certificats qn'on ne taxera pas de complaisance, de M. le docteur Pasquier, médecin du Roi et de M. Gaston, mon médecin à moi, car j'ai mon médecin *ordinaire*. (On rit).

J'écrivis à celui-ci quelle sorte de gène j'éprouvais, et lui, qui est mon ami, mon camarade, me répondit en ami, en camarade, ces quelques mots: «Il est inutile que je vous aille voir. Reposez-vous, vous faites un métier de cheval de labour. Je vous répéterai ce que je vous ai déjà dit cent fois : «Reposez-vous, ou crevez à la peine. *Toto corde.*»

Dr Gaston Gaudinot.

J'ai parlé de mon travail pour satisfaire tout le monde, dit en terminant M. Dumas, mais je n'ai rien dit des sacrifices d'argent que j'ai faits pour maintenir la bonne harmonie entre nous.

Mon traité avec M. François pour résilier mes conventions avec M. Dujarrier ma coûté 12,000 fr. Je n'ai pas de caissier, moi; mais j'ai payé cette somme. J'ai brûlé *Fabien*, pour lequel j'avais reçu 26,000 fr. que j'étais forcé de rendre; je ne suis pas fort en arithmétique, mais le caissier de M. de Girardin lui dira ce que cela fait. Je devais deux volumes à M. Dumont, que j'ai rachetés moyennant 6,000 fr.; cela fait encore... (M. Dumas s'arrête).

M. *le président* — Cela fait 44,000 fr.

M. *Dumas*. — Oui, monsieur le président, je vous remercie. Quand je quittai ces messieurs, sur 171,000 lignes que je devais à la librairie, j'en avais déjà soldé 104,000: j'avais fourni à M. Véron 27,000 lignes, à M. de Girardin 27,233 lignes. L'un d'eux avait quelque chose de plus que l'autre, mais la différence se retrouvera. Ces Messieurs m'avaient payé 26 ou 27,000 fr., maintenant ils me demandent 50,000 fr. de dommages-intérêts; ils auraient donc eu mes volumes pour rien, et je leur donnerai encore 31,500 fr. On reconnaît à cette manière de procéder le continuateur de la pâte Régnault (M. Véron) et le fondateur du *Musée des familles*.

Voilà, messieurs, tout ce que j'ai à dire : je ne dirai pas autre chose. C'est à vous à faire le reste.»

Me Lacan réplique en ces termes :

Si pour gagner un procès il suffisait de prouver qu'on a de l'esprit et beaucoup d'esprit, si devant la justice les bons mots pouvaient tenir lieu de bonnes raisons, je ne connais personne sans doute qui méritât plus que M. Dumas de sortir vainqueur de cette lutte. M. Dumas, en effet, vient de prouver, ce dont personne ne doutait, qu'il n'a pas d'esprit que dans ses romans, que son talent sait se plier à plus d'un genre, et que sa brillante imagination, qui a déjà tant fait pour sa gloire, lui reste encore fidèle au jour du danger.

Mais, par malheur, un procès n'est ni un roman ni un drame qu'on puisse faire ou refaire à sa fantaisie. L'homme du monde le plus habile n'y peut rien ajouter ni rien ôter. Il y a là des faits, ils sont vrais ou

ils sont faux, ils sont prouvés ou ils ne le sont pas. Il y a des actes judiciaires qui ne se piquent pas assurément de rivaliser par la pensée, ni surtout par le style, avec les écrits de M. Dumas, mais qui ont la modeste ambition de constater au moins des vérités. M. Dumas l'a constamment oublié, ou il a voulu l'oublier; il a fait de cette affaire, qu'il me permette de le dire, une véritable gymnastique; il a cru qu'avec des évolutions de tout genre, des écarts, des retraites, quelques coups d'épée par-ci par-là, il pourrait fasciner le Tribunal comme il est habitué à fasciner ses lecteurs. Il a cru que d'agréables digressions, des allégations appuyées de toute l'autorité de sa parole, feraient un moment illusion. Non, M. Dumas s'est trompé de terrain. Il a donné à sa défense tout le charme et l'intérêt d'un roman; mais il lui en a laissé, je le dis à regret, toute la frivolité.

M. Dumas s'est plaint avec amertume de la manière dont il avait été attaqué à la dernière audience. Il semblerait, à l'entendre, que le croyant encore aux prises avec les lions et les ours, nous aurions dit, lui absent, ce que nous n'avons pas osé dire en sa présence, et que, de gaîté de cœur, nous nous serions complus à ternir sa loyauté, son honneur, cette fleur de vertu chevaleresque par laquelle les gentilshommes du jour prétendent faire revivre à leur façon les gentilshommes d'autrefois. M. Dumas d'abord oublie un peu ce qui s'est passé. Voilà deux ans et plus que l'affaire est entamée, voilà plusieurs mois qu'elle vient à l'audience. Je ne dirai certes pas que M. Dumas a toujours fui, un homme comme lui ne fuit jamais, mais M. Dumas ne s'est jamais présenté au combat, il ne s'est présenté ni avant ses excursions africaines, ni depuis son retour. C'est ainsi que l'affaire s'est engagée hors de sa présence.

Quant à ce qui s'est plaidé, que M. Dumas se rassure, il n'a pas été avancé un mot, un fait ni un reproche qui n'eût été avancé devant lui. Aujourd'hui plus que jamais, et après les explications qu'il vient de donner, nous maintenons tous nos griefs, nous sommes convaincus, et nous allons démontrer que M. Dumas ne s'est disculpé d'aucun. C'est une tâche douloureuse et pénible, elle l'est pour moi plus que je ne puis dire; je voudrais pouvoir dans un homme justement célèbre honorer le caractère à l'égal du talent, ne pas les séparer l'un de l'autre, et les confondre dans mes égards. Mais ici je me dois, avant tout, à la vérité, comme je dois la vérité à la justice. Il y a là un devoir à remplir, je le remplirai jusqu'au bout. Je le ferai avec le sentiment de mon insuffisance; mais aussi avec la fermeté que donne toujours la confiance du bon droit.

Me Lacan retrace succintement l'objet du procès; il rappelle que, nonobstant les traités qui assuraient au *Constitutionnel* et à la *Presse* la collaboration exclusive de M. Dumas, un grand nombre de journaux n'en ont pas moins continué à promettre à leurs abonnés des romans de M. Dumas; que, pour arrêter un procès imminent, M. Dumas avait promis de livrer le roman *les Quarante-Cinq*, promesse qu'il n'a jamais tenue: et enfin il ajoute que non seulement M. Dumas n'a pas livré tout ce qu'il devait pour 1846, mais que, de plus, une condamnation est nécessaire pour assurer qu'en 1847, 1848 et 1849 M. Dumas exécutera ses engagemens.

L'avocat soutient que si M. Dumas ne protestait pas contre l'annonce des diverses publications que revendiquaient les journaux, c'est que cela ne lui était pas possible, parce qu'il était lié par d'autres traités;

c'est pour cela qu'il a livré à la *Patrie*, outre la *Guerre des Femmes*, un roman en deux volumes; c'est pour cela qu'il a donné à l'*Esprit public Andrea del Sarto*. Quant à l'*Amazone*, ce roman avait été vendu à M. Hetzel en janvier 1845, et, dès ce moment, est devenu sa toute propriété; aussi M. Dumas était-il absolument incapable de protester.

Me Lacan continue en ces termes :

M.Dumas dit, il est vrai, que c'était une pauvre petite chose que cette *Amazone*, que c'était un médiocre sujet. Mais, mon Dieu, M. Dumas le sait comme nous, tout modeste qu'il est, rien n'est peu de chose avec son esprit et avec son nom. L'*Amazone*, dans ses proportions exiguës valait mieux qu'une foule d'autres romans beaucoup plus longs, et il était certainement à regretter pour M. Véron qu'elle allât chercher un asile dans les colonnes d'un autre journal que le sien.

M. Dumas a conté aussi l'histoire de *Fabien*, autre roman en quatre volumes. *Fabien*, dit-il. avait été vendu à M. Dujarrier. Après la mort de M. Dujarrier, il était tombé dans les mains de M. de Girardin, qui n'en aurait pas voulu. Il aurait été offert alors à M. Véron, qui l'aurait accepté, mais non payé. C'est à la suite de ces vicissitudes et de cette série d'humilations, que *Fabien*, touchant enfin un sol hospitalier et ayant largement gagné les invalides, aurait été accueilli par le *Siècle* avec l'humanité dont ce journal paraît honorer les infortunes littéraires.

Cette histoire, messieurs, est très touchante. Mais il y manque une chose, une seule chose, la vérité. Fabien n'a pas été refusé par M. de Girardin, Fabien n'a pas été offert à M. Véron, qui n'a pas eu la peine de le refuser.

M. Dumas l'a spontanément porté au *Siècle*, pour s'acquitter envers ce journal de 4000 lignes sur les 50 ou 60,000 qu'il lui doit.

Ce n'est pas tout. C'est en mai 1845, deux mois après avoir traité avec nous, que M. Dumas aurait demandé au *Siècle* de prendre *Fabien* sous son patronage, de le pousser et de le produire, et qu'escomptant l'avenir de son protégé, il se serait fait remettre en espèces une modeste somme de 12 mille francs : 6,000 fr. en mai, 3,000 fr. en juillet, 3,000 fr. en août, le tout consigné dans les registres de la comptabilité du *Siècle*.

M. Dumas. — Mais j'ai brûlé ce roman : il est en cendres !

Me Lacan. — Le *Siècle* alors, est d'autant plus à plaindre, puisqu'il a payé 12,000 fr. un roman qui n'existe plus et que vous avez brûlé.

En définitive, ce sont là des faits sans excuse. Ce n'est pas ainsi que s'exécutent des traités, des traités surtout qui intéressent des entreprises considérables. Il n'y aurait plus à compter sur rien, si dans des traités de la sorte, le romancier, le poête pouvait conserver toutes les allures de son esprit, toute la mobilité de ses idées, et ne prendre conseil que de l'exigence de ses besoins.

Après avoir insisté de nouveau sur les dommages-intérêts qui devaient être alloués à M. Véron, pour raison de ces premières infractions de M. Dumas, Me Lacan poursuit ainsi :

Nous demandons maintenant que M. Dumas, qui nous a vendu sa collaboration exclusive pendant cinq ans, nous livre au moins ce qu'il nous doit.

Parlons d'abord de l'arriéré de 1845. M. Dumas reconnaît lui-même que pour 1845 il nous doit une livraison de 9 volumes.

Or, cet engagement qu'il reconnaît, M. Dumas l'a-t-il mieux rempli que les autres? Aux termes du traité, nous devions avoir les 9 premiers volumes, partie, le 1er juillet 1845, partie le 15 décembre suivant. Or, le 15 décembre, tenions-nous nos 9 volumes? non. Le traité Dujarrier était résilié depuis le mois de juillet, et cependant nous n'avions que le commencement de *Mme de Montsoreau*, de *Mme de Montsoreau* servie l'on sait comment, par petits morceaux, par miettes, pour ainsi dire, quand nous devions l'avoir tout entière et d'un coup, puisqu'elle ne faisait que 5 volumes.

La *Dame de Montsoreau* se termina en 1846 seulement. M. Véron attend autre chose, et M. Véron ne voit rien venir. Il fait une sommation dans le mois de juin suivant. M. Dumas promet un roman, le roman les *Quarante-cinq*; il le promet pour le 3 décembre; mais le 3 décembre arrive, et il en est de ce jour comme de celui de la Trinité, il se passe sans que M. Dumas tienne sa parole.

Que dire à cela? M. Dumas prétend qu'après la fin de *la Dame Montroseau*, il a offert à M. Véron un autre roman, et que c'est M. Véron qui n'a pas voulu, désirant donner la priorité à d'autres romans, notamment aux *Mémoires d'un Valet de Chambre*, de M. Eugène Sue.

Ce sont des excuses et des raisons qui n'en sont pas. Quelles que fussent les intentions de M. Véron relativement à l'ordre des publications à faire dans son journal, M. Dumas devait toujours se mettre en mesure de produire, sauf ensuite à M. Véron à publier dans tel ordre qu'il voudrait. M. Dumas était mis en demeure par son traité. Nous n'avions pas, quant à nous, de ressort à presser pour faire fonctionner le mécanisme de la production. Nous n'avions pas, nouveau Moïse, de baguette à prendre pour aller en frapper le rocher et en faire jaillir l'eau qu'attendaient avec tant d'impatience les lecteurs altérés du journal. L'eau devait couler de source, venir à nous aux époques indiquées dans le traité.

Après cela, est-il vrai de dire que M. Véron ait jamais refusé aucun roman de M. Dumas? Est-ce possible? est-ce croyable? M. Dumas dit-il même qu'il en ait présenté un? Il en offrait si peu, qu'au mois de juin 1846, sur les sommations réitérées de M. Véron, il proposait simplement à ce dernier, par acte extrajudiciaire, de s'entendre avec lui sur le sujet d'un roman; il n'en avait donc aucun en portefeuille; le sac des romans était vide.

Que penser ensuite de cette promesse faite par M. Dumas, dans le mois de juin? Voilà, cette fois, M. Dumas qui parle, qui parle par la voix des huissiers, qui nous envoie leur prose, nous faisant d'autant plus regretter la sienne, et qui nous promet un roman, le roman les *Quarante-Cinq*. Eh bien! ce roman pourquoi n'est-il pas venu? M. Dumas prétend qu'il était malade; qu'il a dû faire des voyages pour sa santé; il produit des certificats dont le Tribunal appréciera la valeur.

M. Dumas. — J'avais une mission de M. le ministre de l'instruction publique.

Me Lacan. — Cette raison ne vaut pas mieux que la première. Quand un homme est lié par un traité, quand il a des engagemens à remplir, il n'est pas de mission scientifique qui puisse affaiblir ou briser la

puissance d'une convention. Nous savons d'ailleurs parfaitement comment se donnent, par le temps qui court, la plupart de ces missions, et que presque toujours elles sont beaucoup plus sollicitées qu'imposées. Si M. Dumas n'avait sollicité aucune mission, ou s'il avait fait connaître à M. le ministre de l'instruction publique les liens sacrés, les liens d'honneur qui l'enchaînaient en France, il n'entrera dans l'esprit de personne qu'on eût fait violence à M. Dumas et qu'on lui eût expédié un ordre de départ.

Au surplus, le sol manque à chaque instant sous les pieds de M. Dumas. C'est aux approches du mois d'octobre que M. Dumas quitte la France avec son escorte. Bien. Mais depuis le mois de juin, époque où il avait promis le roman les *Quarante-Cinq*, jusqu'au mois d'octobre suivant, il y avait quatre mois passés en France. Quatre mois pour M. Dumas, c'était énorme! Il ne lui en fallait pas tant, à beaucoup près, pour engendrer quatre volumes! Q'a-t-il fait de ces quatre mois? Nous le savons, car tel est le privilége des grands écrivains de nos jours qu'ils vivent, en quelque sorte, dans des châteaux de cristal comme au temps des fées, et que rien de ce qu'ils font ni de ce qu'ils disent n'échappe à l'avide curiosité du public. (Il est vrai de dire aussi qu'ils y mettent bien un peu de complaisance.)

Nous savons que pendant ces quatre mois, M. Dumas se prélassait dans les délices de sa villa de Saint-Germain, dont on dit merveille, qu'il songeait à y réaliser les rèves de son roman de *Monte-Cristo*, qu'il s'occupait de ses théâtres, qu'il y faisait jouer de ses pièces et de celles de Shakespear. Tout cela devait être fort beau. Mais M. Dumas qui faisait tant pour l'art, aurait bien dû songer un peu à faire aussi quelque chose pour ses créanciers littéraires.

Maintenant au mois d'octobre, et alors qu'il avait ainsi perdu 4 mois pour le moins, le bruit se répand dans toute la France que M. Dumas accompagne nos princes en Espagne : la France n'eût pas été dignement représentée si M. Dumas n'eût pas été là.

M. *Dumas*, interrompant. — C'était, du moins, l'avis de M. le ministre de l'instruction publique! (Mouvement.)

Me *Lacan*. — Soit. Mais ce voyage en Espagne était un voyage de quelques jours; M. le duc de Montpensier était de retour en octobre, et M. Dumas, lui, parcourait, sillonnait l'Espagne dans tous les sens. Il dira à cela qu'il n'avait pas de princesse à ramener; mais il y avait autre chose qui devait le rappeler en France, c'était sa parole de gentilhomme, c'étaient les engagemens qui le liaient.

De l'Espagne, M. Dumas allait en Afrique. Il avait, dit-il, une mission, il allait chercher des sujets de roman, pour populariser en France et éclairer la colonisation algérienne. Mais en Afrique, M. Dumas ne s'occupait guères de colonisation, s'il s'en occupait. Il faisait une foule d'autres choses qui, prolongeant son séjour là bas, tenaient ici les gens qui l'attendaient, dans une anxiété cruelle.

S'agissait-il du rachat de nos prisonniers, M. Dumas y était, et qu'y faisait-il? S'agissait-il de fêtes, de réjouissances, de combats, M. Dumas était partout, se mêlant à tout, s'occupant de tout. Il posait pour les Arabes, produisait pour les Arabes, pendant que son malheureux pays était affligé d'une double disette, celle des grains et celle de ses romans. M. Dumas enfin ne s'en tenait pas là. Tandis que le bey de Tunis était à recevoir ici les hommages et les ovations qui lui étaient

dus, M. Dumas allait pompeusement visiter ses états, fraterniser avec ses sujets, et se faire rendre par eux les honneurs que nous rendions à leur souverain. J'admire, messieurs, tout ces prodiges d'activité; mais il m'est bien permis d'en regretter l'emploi; et de dire que si M. Dumas, avant de se rendre à Tunis, avait commencé par régler ses comptes avec nous, et s'il avait quelque peu différé son départ, il y aurait trouvé le double avantage de ne pas laisser en arrière un gros procès, et de rencontrer à Tunis le prince lui-même qui lui aurait offert une hospitalité digne de lui.

Voilà ce qui se passa du mois d'octobre au mois de janvier; puis M. Dumas revient en France.

Depuis son retour, M. Dumas n'a pas été sans réfléchir sur ses procédés, et si j'en juge par une lettre qu'il écrivait à M. Véron, il a dû vouloir renouer avec celui-ci.

Voici, en effet, cette lettre : « 14 janvier 1847.

» Mon cher Véron,

» Si nous ne sommes pas des niais, échangeons de bons manuscrits contre de bons billets de banque, et non pas de mauvais papier timbré contre des injures d'avocats. »

Me *Lacan*, s'interrompant. — M. Dumas s'attendait apparemment à des injures et non pas à des vérités.

Me Lacan continue :

» J'arrive d'Espagne et d'Alger; j'ai tout vu, hommes et choses, bêtes et gens. Je peux, car ma tête en bout, vous donner, d'ici à un mois (en attendant les *Quarante-Cinq*), des deux volumes les plus amusans qui aient été écrits.

» Il y a même plus, nous pouvons, dans les bureaux du *Constitutionnel*, publier un album qui suivra nos feuilletons. Giraud, l'auteur de la *Permission de Dix heures*, a fait un album comique de notre voyage.

» Il y a, si Véron le veut, 20,000 fr. à gagner personnellement pour lui, avec cette niaiserie.

» Ce sont les deux tiers d'une autre Rachel.

» A vous, A. DUMAS. »

Avec tout autre, ajoute Me Lacan, on aurait pu délibérer; mais avec M. Dumas, entre offrir et donner, c'est la différence entre celui qui doit et celui qui paie.

Nous demandons enfin contre M. Dumas, quoi qu'il m'en coûte de m'expliquer sur ce point, la sanction de la contrainte par corps. C'est une triste et dure contrainte, mais c'est une mesure nécessaire; avant d'être nécessaire, elle est juste, elle l'est en raison de la nature des faits et de leur moralité. Ces faits sont tels, qu'à l'égard de l'homme le plus obscur qui aurait violé ses engagemens, comme les a violés M. Dumas, l'application de la contrainte par corps ne serait pas un instant douteuse.

Or, ici, je n'ai pas besoin de le dire, les noms s'inclinent sous le niveau de la justice, le Tribunal ne se laisse pas plus éblouir par le prestige d'un grand talent, que par celui d'un grand nom. Ajouterai-je que, sans la contrainte par corps, nous serions entièrement désarmés contre le mauvais vouloir ou les caprices de M. Dumas. M. Dumas est comme le Protée de la fable, il trouvera toujours moyen de nous

échapper et de nous glisser des mains. Il fallait au premier des liens, des chaînes *vim duram et vincula* pour le contraindre à faire des prédictions ou à donner des conseils, *non sine vi, non ulla dabit præcepta*, disait Clymène à son fils.

On sait par quelles métamorphoses infinies il cherchait à tromper les efforts de ses adversaires et à secouer le joug, se faisant tour à tour serpent, lion, tigre, ruisseau, flammes, jusqu'à ce qu'enfin, convaincu de son impuissance, il se résignât à parler. L'histoire de Protée est un peu celle de M. Dumas. A Dieu ne plaise que nous en soyons réduits à employer contre lui d'aussi regrettables moyens. Mais la crainte du moins ne lui en sera pas moins utile. Elle ranimera sa bonne volonté, réchauffera sa verve, et c'est ainsi que l'amour de la liberté lui faisant une loi de l'exécution de ses engagemens, servira tout à la fois ses intérêts, les nôtres et ceux du public.

En tout ceci, messieurs, le jugement que vous rendrez devra lui être, il faut l'espérer, un salutaire enseignement. On s'enivre quelquefois dans le sein de la gloire, on y voit de si haut les choses d'ici bas, qu'on finit par les perdre de vue. La tête tourne, l'esprit s'égare, on perd le sentiment des choses les plus vulgaires, on en vient à ne plus savoir au juste ce que c'est qu'une convention, quelle est la valeur d'un engagement. M. Dumas apprendra par votre jugement et par la sévérité des sanctions que vous y mettrez, qu'il a eu tort de l'oublier; que s'il y a du mérite à faire de bons romans, il y en a aussi à se montrer esclave de sa parole et de ses écrits. C'est une gloire triviale, il est vrai, sans émotion, sans bruit, sans prestige, mais devant la justice et pour un homme d'honneur, c'est la première de toutes. Je persiste dans mes conclusions. »

M. Alex. Dumas à voix basse. — Puis-je répondre quelques mots?

M. le président. — Vous avez la parole.

M. Alex. Dumas. — Messieurs, j'ai le traité sous les yeux, ce sera ma meilleure réponse. Le tribunal y verra qu'il avait été dit que les époques de livraison pouvaient être modifiées d'un commun accord, et qu'au mois de juillet je ne pouvais être tenu de livrer les cinq volumes qu'on me demande. A l'époque où je faisais *la Dame de Monsereau*, qu'on me reproche d'avoir livrée par bribes et par morceaux, j'avais, on ne l'a pas oublié, cinq feuilletons en train, et l'on devrait, ce me semble, me remercier d'avoir pu suffire à pareille tâche.

Ces Messieurs prétendent que, dans ma charmante villa de Saint-Germain, je me suis croisé les bras pendant quatre mois, d'août en octobre! Oui, sans doute, en faisant les huit volumes de *Balsamo*, dont le dernier a paru huit jours avant mon départ pour l'Espagne. Je faisais répéter en même temps, a-t-on dit, *Shakspeare et Dumas*... Il est vrai que c'était dans mes momens perdus, et d'ailleurs ces délassemens ne sont pas tellement en dehors de l'art que des gens à moitié artistes puissent me les reprocher. Ils m'étaient bien permis, du reste, à moi, à moi qui donnais le nombre de lignes que vous savez, en deux mois et demi.

Quant à mon voyage en Espagne: Non, je n'ai jamais rien sollicité, j'ignorais que j'y dusse aller... Seulement, M. le duc de Montpensier qui a quelques bontés pour moi, me tint le même langage que son frère, qui m'avait dit: Venez à Versailles, vous et M. Hugo, il est important que vous soyez présens à une fête consacrée au souvenir de nos gloires nationales.

M. Salvandy me fit venir: Pouvez-vous partir pour l'Espagne et pour l'Algérie? Cela, répondis-je, tombe admirablement car je suis souffrant et j'ai besoin de voyage. — Vous irez en Espagne, reprend le ministre, vous assisterez au mariage... vous irez en Algérie visiter le plus beau pays du monde, pays parfaitement inconnu à nos députés surtout, qui, chaque jour, amenés à en parler, n'y entendent rien, et qui ont le plus grand besoin d'être éclairés à l'endroit de ces hautes questions. Il faut qu'un talent populaire, fécond, original (c'est le ministre qui parle), leur apprenne ce que c'est que l'Algérie. (Sourires.)

J'allai donc en Espagne, et si bien comme invité, que j'étais le seul Français qui assistât au *mariage intime*. C'est alors que je reçus le grand-cordon de Charles III qui fut donné, non pas à l'écrivain, mais à l'homme, à moi (se frappant la poitrine) Alexandre Dumas Davy, marquis de la Pailleterie, ami du duc de Montpensier.. (Sensations diverses).

Après les cérémonies, j'allai à Tunis; le prince tunisien était à Paris alors, mais en son absence je n'en fus pas moins brillamment accueilli, reçu comme l'envoyé de la France par son frère, par le second maître de l'empire, c'est presque un sauvage, mais c'est un homme fort aimable, qui m'attacha à la poitrine... ici... la plaque du Nichan. J'y allai si bien pour m'occuper de littérature, que j'y recueillis les documens les plus curieux, et que dans quatre jours j'offre de déposer à la barre du tribunal un volume écrit en entier de ma main.

Pour me rendre à Tunis, le gouvernement avait mis à ma disposition *le Véloce*, de la force de 220 chevaux, qui n'a été qu'à mon service et sous celui de l'empereur de Tunis. C'est une faveur qu'on n'accorde qu'aux princes et amis. Nous touchions aux côtes d'Afrique (ici la voix de M. Dumas devient plus puissante, et il parle avec une sorte d'inspiration), lorsque j'appris que nos prisonniers pouvaient être rendus à la liberté par une prompte intervention de ma part... Il s'agit d'enlever douze têtes... (Mouvemens divers.) Douze têtes, qui d'un jour à l'autre pouvaient être coupées : il y avait là de braves officiers de nos armées, de malheureux captifs, une femme... le reste des deux cents prisonniers échappés au massacre de Sidi-Brahim. Eh bien! c'est moi qui, avec *le Véloce*, placé sous ma direction, ait couru à la délivrance de Cognord et de ses braves compagnons... Je les conduisis sur mon bâtiment, non plus à Tunis, pour lequel je faisais voile, mais à Mellina. C'est là que trois mille personnes m'offrirent un banquet dont le souvenir me dédommage bien des injures que je reçois ici. On me demande en ce moment 50,000 francs de dommages-intérêts pour m'être croisé les bras, dit-on, moi... moi, qui ai sauvé du fer de l'ennemi douze compatriotes!..

On a parlé de mission sollicitée. Eh bien! savez-vous comment je suis parti? Je suis parti avec dix mille francs que m'allouait le ministre de l'instruction publique; j'emmenais avec moi six personnes qui représentaient l'art de la peinture comme moi (en se frappant la poitrine), je représentais l'art de la littérature. Y avait-il, dans ces dix mille francs, de quoi nous défrayer? J'ai dû faire vendre par Regnard cinquante mille francs d'actions de chemins de fer, sur lesquelles j'ai perdu sept mille francs J'ai perdu ces sept mille francs. J'ai dépensé dans ce voyage vingt-six mille francs de mon argent, plus les dix mille

francs de l'allocation de M. Salvandy, mille francs que j'ai touchés à Alger sur le crédit qui m'était ouvert. A mon arrivée; j'allai voir M. Salvandy en son cabinet, et je le forçai à reprendre ces mille francs.

C'est la seule réponse que je veux faire. »

M. Alexandre Dumas se rasseoit.

M. le président, après cette réplique. — L'affaire est renvoyée à huitaine. Que le public se retire avec ordre.

La foule s'écoule en silence; mais elle s'agglomère à la porte du prétoire pour attendre la sortie de M. Dumas. M. Dumas sort, enfin, le dossier sous le bras, le visage baigné de sueur et s'essuyant le front avec son mouchoir. Il se fraye avec peine un passage à travers cette cohue d'assistans qui le suit jusque dans la rue de la Barillerie, où l'attendait un magnifique cheval arabe harnaché à l'orientale. »

Ainsi M. Alexandre Dumas venait de faire sa triple histoire, littéraire, industrielle et politique; et c'est là, quoi qu'on en pense, un document où les historiens futurs de notre temps devront puiser. Il s'était envisagé sous un triple aspect; l'écrivain, l'industriel et l'homme, l'homme surtout, avaient parlé. Au peu qu'il avait dit du premier, on voyait bien que, tout en convenant de son importance et de sa supériorité, il ne lui accordait pourtant que la troisième place. Il reconnaissait, il est vrai, avoir fait, comme auteur, ce que personne n'a fait ni ne fera jamais; il avait vaincu, à lui seul, dans les combats de la plume, quarante guerriers, quarante immortels, les Quarante de l'Académie française; enfin son homme d'affaires, son intendant, son courtier chargé de ses placemens lui avait décerné un brevet de *génie*, et M. Alexandre Dumas en avait donné lecture lui-même : mais il avait prononcé ce mot à voix basse, et c'est celui de *marchandise* qu'il avait fait sonner bien haut. La marchandise et non l'*œuvre*, voilà ce qu'il avait fait valoir avec complaisance; c'est sur le nombre des lignes et sur son fonds de caisse, calculé à tant la lettre, qu'il avait été triomphant; enfin il avait posé cet axiôme : *Si l'on n'est pas un niais*, c'est par *de bons billets de banque* que s'apprécient *les bons manuscrits*. Mais il avait montré au-dessus de tout cela, au-dessus de l'écrivain, au-dessus même de l'industriel, loin, bien loin par delà et à une distance infinie..... *l'homme*, *moi*, *Alexandre Dumas Davy*, *marquis de la Pailleterie et ami du duc de Montpensier*.

Le succès de cette seconde journée fut des plus bouffons, des plus ébouriffans, et mêlé de révélations si étranges, que l'on en fut scandalisé en haut lieu. Le duc de Montpensier était compromis. Fallait-il qu'un tel épisode vînt encore s'ajouter à l'histoire déjà bien assez épineuse des mariages espagnols? Voilà bien, disait-on dans le grand monde politique, voilà bien des œuvres de M. de Salvandy! Les petits journaux s'égayèrent à qui mieux mieux, et ils s'égaieront longtemps encore sur tous ces burlesques incidens. D'autres pourtant, sans moins rire, rappelaient ce qui s'y mêle et ce qui les explique dans le caractère d'Alexandre Dumas : étrange composé, disent-ils, de bon et de

mauvais, d'enfantillage et de talent, de gasconnade et de naïvété, d'insouciance et de besoin de luxe, d'âpreté au gain, d'avidité sans scrupule et de générosité. Pendant le procès on apprit la saisie de la villa de *Monte-Cristo*, saisie affichée dans la salle des Pas Perdus; mais elle était le résultat d'une bonne action, d'un service rendu, dirent les amis et l'avocat de M. Alexandre Dumas : il avait répondu pour un tiers et donné cette propriété en garantie. Puis, ne savait-on pas que les hommes d'imagination ne voient jamais bien clair, ne se piquent jamais de mettre beaucoup d'ordre dans leurs affaires? Enfin de quoi s'agissait-il après tout dans ce procès? de l'éternelle guerre entre les auteurs et les libraires, car M. Véron et M. de Girardin étaient, dans le cas présent, ceux de M. Alexandre Dumas: Or, *à corsaire corsaire et demi.* Un auteur anglais n'avait-il pas, en plein système continental et dans un dîner public, porté la santé de Napoléon, à l'indignation générale des convives, indignation qui se changea aussitôt en un éclat de rire approbateur lorsque, motivant son toast, il ajouta : *à Napoléon.... qui vient de faire pendre un libraire à Leipsic?* Cependant l'impression générale ne pouvait être détruite, et on voit bien qu'elle restera. De grands journaux la prirent même tout-à-fait au sérieux, le *Courrier français* fit un long article pour répudier bien haut de tels actes : Non, ils ne représentent point, dit-il, l'état de notre littérature! à l'étranger, on aurait tort d'en juger par là : le *Courrier* le déclarait de sa plus grosse voix. En aura-t-il fait plus d'impression? en sera-t-il cru sur parole? Il terminait, d'ailleurs, par ce trait plaisant : *Le marquis de Carabas est mort : vive le marquis de la Pailleterie !* Le *National*, lui, l'a pris entièrement sur ce ton. Il s'est mis, au reste, et avec beaucoup de mordant, beaucoup de succès même à la Chambre, à écrire de ce style jusque dans ses premiers-Paris: son rédacteur en chef, M. Armand Marrast, ne rend pas compte autrement de la discussion de l'Adresse et des personnages qui y figurent. Voici l'article du *National* sur Alexandre Dumas; il mérite aussi de rester comme pièce au procès :

« Il s'agit de M. Alexandre Dumas, disons d'Alexandre tout court, du conquérant de l'Espagne et de l'Algérie. Mais le nom d'Alexandre n'est-il pas quelque peu roturier? Nous demandons pardon à M. Davy, marquis de la Pailleterie, de la Prétintaille et d'autres lieux. Restituons-lui ses titres, dont il est si fier, et ne le chicanons pas, surtout en ce temps de carnaval, pour ces drôleries si amusantes. Quand le bouffon atteint à cette hauteur, il devient inoffensif, il est bonhomme, il étincelle en gais propos. Il faut le regarder et en jouir à gorge déployée. C'est un plaisir que nous nous sommes donné et que nos lecteurs partageront.

» Combien nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier la la harangue du marquis devant le tribunal! L'inventaire de sa fécondité : tant de lignes qui font tant de volumes; 26,000 lignes à celui-ci; 30,000 à celui-là; 70,000 à un autre; en tout, 80 volumes en une année;

telle est la *marchandise* qu'il a livrée, sans compter celle qu'il n'a pas livrée et qui le menait devant les juges. Mais qu'il était fier quand il s'est écrié : « Les académiciens sont quarante ! qu'ils s'engagent à » vous donner 80 volumes en un an ; ils vous feront banqueroute ! J'ai » fait seul ce que jamais homme n'a fait ni ne fera ! » Il a été superbe ! Toutefois un spirituel avocat, Me Lacan, ayant abaissé quelque peu cette pyramide en la mesurant, le marquis a demandé s'il pouvait répliquer ; les juges, qui n'ont guère d'aussi bonnes occasions de se mettre en joyeuse humeur, y ont consenti avec empressement ; alors l'ami du duc de Montpensier a lancé sa réplique.....

Quel admirable résumé d'une vie de Plutarque ! tout est là, tout. Il a vu l'Espagne, il a vu l'Algérie, il a vu Tunis : partout il a représenté la grandeur de son pays.... C'est lui qui a sauvé du yatagan nos douze compatriotes ! Et ce vaisseau qui n'a servi qu'à lui et à un prince ! 220 chevaux ! Et cette question d'Afrique qu'il veut seul élucider pour nos députés qui n'y comprennent rien ! Il est vrai que ceci n'est pas de son invention : c'est M. Salvandy qui trouva la chose ! le comte et le marquis se rencontrèrent, deux noblesses de même farine et bien dignes de se comprendre ! quel malheur de n'avoir pas assisté à cette entrevue de ces deux génies, dont le front devait heurter les comètes !

Le comte disait au marquis :

« Allez, homme populaire ! allez voir ce que j'ai vu ! Un coup d'œil » m'a suffi ; il vous suffira.. Vous rapporterez d'Afrique toute une co- » lonisation. »

L'homme populaire est parti et revenu ; et il a écrit déjà :

« J'ai tout vu, *bêtes et gens ;* je puis livrer en quatre jours deux des » plus amusans volumes qui aient jamais paru. Il y a 10,000 fr. à ga- » gner pour Véron avec cette niaiserie. Les deux tiers d'une autre Ra- » chel. (Lettre à Véron, citée au procès.) »

C'est pour cela que seul il a été invité au MARIAGE INTIME. Vous croyez que c'est comme littérateur : fi donc ! C'est comme homme, comme *Alexandre Davy, marquis de la Pailleterie et ami du duc de Montpensier !!!*

Vous avions-nous trompés ? Est-ce assez colossal ? Et, à cette époque de burlesques folies, en trouverez-vous beaucoup d'aussi cocasses !... Le comte Salvandy est quelquefois bien prodigieux ; mais nous le détrônons aujourd'hui. »

On voit qu'Alexandre Dumas excelle aussi à compromettre, et, comme il arrive à ces sortes de caractères, à compromettre surtout ses amis. Le prince et le ministre se sont trouvés en fin compte, plus aventurés avec lui que M. Véron et M. de Girardin, malgré la pâte Regnauld et Mlle Brohan. Quant à la troisième *journée*, après laquelle il n'y aura plus que le jugement, qui est encore à intervenir et que l'on attend avec curiosité, elle ne pouvait plus avoir un intérêt aussi dramatique, M. Dumas n'ayant pas reparu personnellement dans la lutte. Il avait fait son coup de feu, il ne l'avait que trop bien fait : averti sans doute, il est rentré dans sa tente. Après avoir dit à Me Langlais de « prendre des notes » et lui avoir donné une leçon de politesse, il n'est pas venu juger par lui-même si ce dernier en avait su profiter. La réplique de l'avocat de la *Presse* ne manque pourtant pas de choses piquantes et

de renseignemens nouveaux. Nous ne la citerons pas toute entière, mais nous croyons pourtant nécessaire d'en donner quelques fragmens. L'histoire, surtout, du roman de *Fabien*, son histoire vraie d'après ce nouvel orateur, doit être conservée. Me Langlais donc a dit entre autres :

«M. Dumas a dit, à la dernière audience, que cette affaire est un duel d'honneur à honneur. Dieu merci, le débat n'a pas tant de gravité. L'honneur d'aucune des parties n'est en cause, et M. Dumas perdra, du moins je l'espère, son procès, sans que le jugement porte atteinte à son caractère (Sourire.).

M. Dumas a-t-il exécuté, dans sa lettre et dans son esprit, le traité qui le lie à *la Presse* et au *Constitutionnel?* M. Dumas doit-il réparer le dommage qu'a causé sa négligence ? Voilà tout le procès. Je vois bien qu'il s'agit d'un grand nom, d'un grand intérêt, mais je ne vois pas de grande question.

M. Dumas avait cru, sans doute, dans l'enivrement de sa brillante et légitime renommée, qu'il suffirait de parler de ses triomphes littéraires, comme ce Romain de ses victoires, pour nous imposer silence. M. Dumas s'est trompé, et il expie déjà ses illusions.. C'est un motif de plus pour que la *Presse* persévère dans sa modération : mais elle entend aussi rester dans sa force et dans son droit, et montrer à M. Dumas qu'il avait tort de confondre la générosité avec la faiblesse.

M. de Girardin voyait bien le but des confidences de M. Dumas. Il prit le parti le plus sage, il alla voir M. Véron, s'entendit avec lui, et ce fut désormais avec M. Véron et M. de Girardin réunis que M. Dumas dut négocier.

C'est le mot qui convient à la chose. Gardez-vous de croire, en effet, que M. Dumas soit un enfant, quand il s'agit de ses intérêts. Non, non. M. Dumas vous dira bien ici qu'il n'entend rien aux chiffres, qu'il en a horreur. Il paraîtra hésiter à la barre ; il priera qu'on lui souffle le mot comme un homme qui a des éblouissemens, dont l'esprit se fatigue et se perd dans ces détails vulgaires et misérables. Mais, tenez-le pour certain : M. Dumas sait mieux compter qu'il n'en a l'air; M. Dumas a discuté le traité, l'a débattu avec ardeur, avec persévérance, avec habileté, en homme qui connaît son talent, qui l'estime ce qu'il vaut, et qui en tire le meilleur parti qu'il peut.

Les lettres le prouvent, et le traité aussi. M. Dumas a fait à sa modestie le sacrifice de raconter qu'un jour le gérant d'un nouveau journal s'était présenté dans cette villa de Saint-Germain, hélas ! si désolée, pour lui offrir 3 fr. la ligne. M. Dumas aurait refusé l'offre, comme un hommage trop magnifique, en disant qu'avec son habitude de faire beaucoup dialoguer les personnages de ses romans, le journal se ruinerait à lui payer 3 fr. des lignes composées de mots comme *oui, non, vraiment*, etc.

M. de Girardin n'a pas eu le bonheur de tomber sur un de ces jours de générosité. Lorsque M. Dumas a traité avec la *Presse,* il a fallu subir le paiement de tous ses mots, de tous ses bouts de ligne. Le traité le prouve. Voici l'article 5 : « La matière de chaque volume sera évaluée à raison de six mille lignes des feuilletons actuels de la *Presse*, les *bouts de lignes comptés.* »

Ainsi, quand vous verrez dans les romans de M. Dumas, *oui*, *non,*

vraiment. dites vous que ce sont là ses petits profits, que chacun de ces mots est payé 80 centimes, et ne vous étonnez pas si les personnages dialoguent beaucoup : c'est l'utile mêlé à l'agréable, *miscuit utile dulci!* (On rit.)

M. Dumas continue à livrer *Balsamo*, et s'arrête en septembre 1846. Comment s'arrêta-t-il? au milieu d'un feuilleton : « Après ce dernier adieu, le jeune homme n'avait plus qu'à mourir; il ferma les yeux, et mourant, tomba sur un monceau de morts. (La suite prochainement.) » Les abonnés attendent encore depuis le 6 septembre 1846.

Pendant que son héros reste ainsi mourant sur la place publique, que faisait M. Dumas? M. Dumas vendait ses actions de chemin de fer, partait de Paris et traversait les Pyrénées avec son escorte. M. Dumas vous a raconté tous ses bonheurs, dans ce voyage mémorable. Dieu me garde de troubler ces joies intimes! Nous n'avons pas dit que M. Dumas ne dût pas aller en Espagne. Je crois bien que le mariage se fût conclu sans lui; mais, enfin, c'était un grand honneur pour sa personne d'y être appelé, c'en était un pour les lettres. Nous trouvons bien qu'on ait attaché sur sa poitrine la plaque de Charles III, même le Nichan, puisque c'était son goût, et qu'il y avait encore de la place.

Ce que je dis du voyage d'Espagne, je le dis volontiers de celui de l'Afrique. De ce voyage-là, je ne voudrais pas trop parler. Cependant vous comprenez que je dois en dire quelques mots.

Lorsque j'ai plaidé, ou plutôt lorsque je n'ai pas plaidé, les journaux racontaient que M. Dumas chassait le lion. et que j'avais dit : « M. Dumas mentirait à son sang s'il manquait d'audace. La *Presse* aimerait à lui voir un peu moins de courage et un peu plus de mémoire. »

Ce mot qui, dans ma pensée, était un éloge pour sa personne et pour son nom, paraît l'avoir blessé. Je cherche encore à deviner pourquoi. M. Dumas n'avait ici de leçons à donner à personne. Lui, qui sait si bien le siècle de Louis XIV, devrait connaître ce vers de Corneille :

> Ma valeur n'a point lieu de te désavouer,
> Tu l'as bien imitée, et ton illustre *audace*
> Fait bien revivre en toi les héros de ma race?

Le personnage qui fait ce magnifique éloge du courage s'appelle don Diègue, et il s'adresse au Cid; M. Dumas voit que le mot n'a pas été appris en trop mauvaise compagnie...

M. Dumas vous a dit de *Fabien* : « C'est au feu de ma conscience que je l'ai brûlé. C'étaient 26,000 lignes que je perdais, que je venais de réduire en cendres. C'était un livre perdu, et on n'en parlera jamais! »

M. Dumas se trompe, on parle de *Fabien*, on en parlera beaucoup. Cette anecdote, je l'avoue, me revenait aussi à l'esprit. Ces 26,000 lignes perdues, ces dix-sept mille francs sacrifiés au moment où M. Dumas vendait ses actions de chemin de fer! Ce roman brûlé au feu de la conscience, tout cela ne me paraissait pas bien clair. M. de Girardin m'a mis à même de pouvoir raconter l'histoire de ce *Fabien*, malheureux avec la *Presse* et le *Constitutionnel*, recueilli d'abord par l'hospitalité du *Siècle*, puis jugé en dernier ressort, condamné et brûlé par M. Dumas.

M. de Girardin atteste que *Fabien* n'est pas l'œuvre de M Dumas. *Fa-*

bien est l'œuvre d'un jeune homme distingué par son esprit, qui promet tout ce que M. Dumas promettait à son âge, et qui porte dignement son nom; il est l'œuvre de M. Al. Dumas fils.

Fabien a été présenté à la *Presse*, d'abord sous ce nom de *Fabien*, puis sous celui de *Léon Mortimer*. M. Dumas ne tient pas aux noms, sauf toutefois Elisabeth, qu'il ne peut pas souffrir! *Fabien* a donc subi les destinées que vous connaissez.

Fabien a été brûlé peut-être; mais il faut croire que c'était pour renaître de ses cendres, car ce roman, le voici.

Il a été publié par Cadot, en 1846, et il a quatre volumes. Seulement, au lieu de s'appeler *Fabien*, ou *Léon Mortimer*, il a pour titre: *Aventures de quatre Femmes et d'un Perroquet*....

J'ai fini avec ce procès. Résumons-le, M. Dumas a livré à d'autres journaux des œuvres qui appartiennent à la *Presse* et au *Constitutionnel*. M. Dumas a reçu d'avance le prix des ouvrages qu'il avait promis, qu'il devait fournir et qu'il n'a pas donnés. M. Dumas a signé un traité, et il n'en a pas rempli les obligations. Voilà des faits prouvés, incontestables, qui ne peuvent demeurer impunis.

M. Dumas aurait raison de s'indigner du procès s'il n'avait pu se livrer au travail, si pour la première fois son brillant esprit lui eût fait défaut. L'écrivain n'est pas un mercenaire, n'est pas un esclave. Le génie s'appartient; il attend son heure, il attend que lui vienne l'inspiration, cette flamme qui l'éclaire et qui l'embrase.

Mais ces excuses manquent à M. Dumas. Non, ces deux années ont été la période la plus agitée, la plus brillante de sa vie littéraire. M. Dumas a produit pour la scène, pour l'histoire, pour le roman; il a écrit pour la France, pour l'Espagne, pour les libraires. Il a terminé les *Trois Mousquetaires*, *Monte-Cristo;* il a bâti un château, élevé un théâtre, parcouru l'Espagne et l'Afrique, il a tout fait, hormis ce qu'il devait faire; travaillé pour tout le monde, excepté pour la *Presse* et pour le *Constitutionnel*. M. Dumas recevra une leçon de la justice; il apprendra qu'on n'enfreint pas impunément ses obligations.»

Vraiment Alexandre Dumas a été si maltraité dans tout ceci, — maltraité par lui-même, il est vrai, — que nous éprouverions du remords si nous ne citions pas aussi quelque chose du discours de son avocat, Me Nogent, car il avait prudemment remis le soin de sa réplique à un homme du métier. Après tout ce qui s'était passé à la seconde audience, ce dernier avait une tâche difficile. Il ne pouvait pas faire qu'Alexandre Dumas n'eût pas parlé; mais il a essayé d'atténuer l'effet de sa malencontreuse plaidoirie. Il l'a montré se livrant trop parce qu'on l'avait provoqué. Il a discuté, pour chercher du moins à les rendre douteux, certains points de fait. Ainsi suivant lui, l'indication d'un maximum de production implique un minimum, bien qu'il n'en soit pas question dans le traité; suivant lui encore, c'est M. de Girardin qui aurait le premier interrompu *Balsamo* ou les *Mémoires d'un médecin* pour faire paraître le *Voyage en Nubie* de M. le colonel Combes, etc., etc. Enfin, Me Nogent, s'élevant contre les prétentions et la dureté des hommes positifs envers les hommes d'imagination, a invoqué, en faveur de son client, la protection que la loi, dans les cas dou-

teux, doit aux faibles et aux ignorans contre les forts et les habiles. C'était un moyen de droit; mais c'était aussi un peu traiter Alexandre-le-Grand comme un enfant. Qu'en aura pensé ce dernier? et surtout qu'en pensera le tribunal? Nous saurons sa réponse dans quelques jours, mais nous ne pourrons la dire qu'au numéro prochain. En attendant, voici toujours, pour conclure ces citations, quelques extraits du discours de Me Nogent.

« Messieurs, je viens un peu tard dans la cause, et cette apparition tardive pourrait paraître singulière, si vous n'aviez l'indulgence d'en accueillir le motif. Il y a là, dans ce procès, ce qui se présente trop souvent en justice; il y a des faits à discuter..... Et puis, derrière ces faits, un homme dont la susceptibilité légitime n'a guère été ménagée.

Ainsi, à propos de deux traités, dont l'interprétation est le fond de la cause, on a dit, on a répété que M. Dumas avait manqué à ses engagemens. Enfin sont venues les phrases obligées: M. Alex. Dumas est un homme de lettres... du haut de sa littérature, il ne voit plus la terre, il méprise la foi des contrats, il traverse lestement et sur la pointe des pieds les promesses les plus formelles; il doit des romans à Paris et voyage en Espagne; il faut qu'il travaille en France et il a l'*audace* ou le *courage*, comme vous voudrez, cela m'est égal, de chasser le lion en Afrique. Toutes ces attaques, toutes ces épigrammes vont à l'homme plus que vers le procès; cela irrite, cela tourmente, cela détermine des éclats personnels. Aussi, messieurs, vous avez vu l'homme avant le procès.

M. Alex. Dumas a mis son honneur avant sa cause; il a fait appel à des adversaires qui calculent tout et qui ont eu la finesse extrême de rester loin de l'audience. Il s'est présenté lui-même, à découvert, en face de vous. Il eût été désirable et utile peut-être que MM. Véron et de Girardin eussent agi avec la même franchise... Leur présence eût pu éclaircir beaucoup certaines paroles échangées, certaines conversations, certaines démarches qui ont bien leur valeur à côté de l'écriture des traités...

J'arrive à un point d'une extrême importance! Il nous faut interpréter rigoureusement le traité : M. A. Dumas devait, dites-vous, neuf volumes par an? Nullement, relisez l'article 4, il ne devait neuf volumes que comme maximum. Cela veut dire qu'il ne pourra produire plus; mais cela veut dire aussi qu'il pourra produire moins. Le texte est formel; le doute, l'équivoque n'est pas possible.

Or, il n'y a pas de préjudice, si M. A. Dumas produit moins ou rien; car il n'est pas payé qu'au fur et à mesure de ses livraisons. Qu'on le remarque donc bien, ce mode de paiement correspond à cette interprétation, et prouve jusqu'à l'évidence que telle a été l'intention commune. Ainsi, jamais M. Dumas n'avait entendu s'engager à livrer forcément neuf volumes; on ne devait pas davantage lui payer ces neuf volumes. On ne devait, au contraire, lui payer que tant par volume et tant par ligne.

Et, en effet, les paiemens devaient se fractionner, ils étaient subdivisés de manière à se plier à toutes les éventualités ascendantes ou descendantes ; une fois encore, il n'y avait pas de clause pénale.

Maintenant, messieurs, ne l'oubliez pas, il est, du reste, une disposition formelle de la loi qui doit sauvegarder M. A. Dumas, c'est

l'article 1162 du Code civil; il y a doute tout au moins dans les traités; or, en cas de doute, il y a lieu d'interpréter les clauses contre celui qui a stipulé et en faveur de celui qui a contracté l'obligation. Eh bien! quand MM. Véron et Girardin, qui sont de première force en fait de conventions, on le sait de reste, ont fait une stipulation, on peut sans crainte aucune, interpréter un peu contre eux, sans danger de les compromettre.

Qu'on le remarque enfin, il existe une analogie frappante entre le traité Dujarier et les traités des 25 et 30 mars. Dans le traité Dujarier, M. A Dumas s'était engagé à livrer dix-huit volumes au maximum et dix au minimum. Dans les derniers traités, il a voulu s'engager d'une manière moins formelle, et quand il n'a pas fixé de minimum, c'est qu'il a voulu être libre de donner ou de ne pas donner aux deux journaux.

J'ai ici une observation à faire. M. A. Dumas n'a pas pu vouloir s'engager autrement qu'avec un maximum et un minimum. Il ne pouvait en être autrement. Il faut, messieurs, laisser son caractère à chaque chose en ce monde.

L'intelligence, l'imagination, ce n'est pas une marchandise livrable à jour fixe et en quantité voulue, ce n'est pas une machine fonctionnant régulièrement et qui doit donner telle force calculée par heure et par jour. Une maladie peut survenir, un malheur peut nous surprendre et réagir sur nos facultés... Et puis l'imagination, qui a ses instans d'éclat comme la nature a ses jours de soleil, l'imagination a aussi comme la nature ses jours de sécheresse et de stérilité.

MM. les hommes positifs, qui ne veulent rien sentir ni rien comprendre, sont inflexibles et durs comme la spéculation qu'ils représentent; ils mesurent tout à l'aune de leur égoïsme. Que leur importe qu'un sublime ouvrier de la pensée, qu'un de ces hommes voués au travail intellectuel qui dévore, tombe épuisé sur le champ de ses travaux? Ils le relèvent durement; ils lui disent de marcher encore, de veiller encore, de produire encore... Ah! si telle est leur prétention, vous ne la sanctionnerez pas.

M. Dumas n'a pas stipulé ainsi, et quand il aurait stipulé ainsi, quand il aurait aliéné son intelligence sans trève ni merci, d'une façon invariable... Eh bien alors, je dis qu'au nom de la dignité humaine, pour l'honneur des lettres, vous devriez juger qu'une clause pareille est impossible.

Vous le savez, l'art. 1172 a mis les conditions impossibles à l'égal de celles qui sont contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs... Si donc l'imprévoyance, l'incurie de l'écrivain avaient été trop loin, il vous faudrait avec la loi briser un pacte impossible.

Vers la fin de l'année 1846, M. Al. Dumas, qui avait fait les *Mousquetaires*, *Monte-Cristo*, qui s'était livré à des travaux incessans, tomba malade; il était menacé d'une névrose, les fonctions digestives se faisaient mal, il consulta les médecins qui furent unanimes pour lui conseiller le repos et un voyage.

Alors se présenta pour M. Dumas, une occasion magnifique de voyager. Il fut invité à assister à une cérémonie royale, et c'était un témoignage de cette vérité qu'en France la puissance honore les lettres. Il fut en Espagne, il fut en Afrique. On a prétendu que cette mission avait été sollicitée : il est, messieurs, des sentimens de haute convenance et de haute discrétion qui m'arrêtent en ce moment, et j'ai dans mon dossier des témoignages que mes adversaires liront et que le Tri-

bunal lira, car il est de ces choses qu'il faut couvrir d'un voile assez épais pour que le public ne les pénétre pas, assez diaphane pour que la justice puisse y pénétrer.

Oui, des personnages illustres, qui ont été témoins du succès, de la popularité de *Monte-Christo* et des *Mousquetaires*, ont pensé qu'un ouvrage de M. Dumas, sur l'Afrique, pourrait être utile.

Si cela vous fait rire, tant pis pour vous; mais maintenant M. A. Dumas est revenu avec sa santé, son énergie, il est en mesure; voilà le procès, vous le jugerez. »

Nous croyions en avoir fini avec toute cette fantasmagorique, mais pourtant véridique histoire. Eh bien, point du tout! elle est faite pour avoir des échos, des prolongemens de plus d'un genre. Voilà que M. Alexandre Dumas, son nom du moins sinon sa personne, vient d'apparaître à la Chambre, qui aura sans doute voulu s'égayer un peu, au milieu de ses graves débats, et faire cette malice à M. de Salvandy. C'est M. de Castellane, un conservateur, mais un conservateur agressif, comme il s'en montre, qui a engagé ce drôlatique combat; il en avait, du reste, une occasion toute naturelle dans la discussion du paragraphe de l'Adresse concernant l'Algérie. Ceci est encore peut-être l'épisode le plus homérique de cette étrange et longue suite d'aventures dont, pour le dire en passant (il nous vient cette idée), M. Alex. Dumas pourrait faire aisément un ou deux volumes de la dimension de ceux des romans-feuilletons. Cela ne lui donnerait aucune peine, pas même les quatre jours de travail qu'il lui faut pour un de ces derniers. Il n'aurait qu'à réunir les comptes-rendus du tribunal et de la Chambre, en y joignant les commentaires de la grande et de la petite presse. Il en a le droit, c'est sa propriété, c'est son bien, et il pourrait citer encore une fois le mot de Molière : « Je reprends mon bien *partout où je le trouve.* » Que de *lignes* cela ne ferait-il pas! et il n'aurait pas même eu besoin de les écrire : le bon tour à jouer à ses envieux! Mais voyons ce qu'a dit M. de Castellane, ce que d'autres y ont ajouté, et ce qu'on y a répondu.

« M. DE CASTELLANE. Avant que la chambre entre au fonds de cette grave et importante question, je me permettrai de parler devant elle d'un incident bien minime, sans doute, et au-dessous de la dignité de la chambre, et de la discussion de l'adresse; je crois devoir traiter cette question maintenant, pour que l'on ne m'accuse pas de malveillance si je la portais devant la chambre à l'occasion des crédits supplémentaires. La chambre, au surplus, appréciera la portée de mes observations.

Il y a quelques mois, un bruit s'est répandu dans le public qu'un célèbre entrepreneur de feuilletons (hilarité générale) avait été chargé, sur les fonds destinés à encourager la littérature indigente, d'une mission pour aller explorer l'Algérie française et la faire connaître à la France.... (Interruption).

Une voix : Et à la chambre.

M. DE CASTELLANE. Ce n'est pas tout : un bâtiment de la marine royale,

le bateau à vapeur le *Véloce*, aurait été détourné de sa destination; il aurait été envoyé à Cadix, il y aurait été pour prendre ce monsieur... (nouvelle explosion d'hilarité). Il aurait été mis à sa disposition absolue; il l'aurait promené à Alger, à Tunis, à Bone, à Philippeville, et l'aurait enfin rapporté dans la capitale de l'Afrique.

Je ne vous parlerai pas de la dépense occasionnée par ce voyage à la marine royale; mais le respect du pavillon, les sentimens les plus vulgaires, s'opposaient à un voyage de ce genre, dans un bâtiment qui avait porté la personne même de Sa Majesté. (Très-bien! très bien!) J'ai pris des informations, et je suis bien convaincu que M. le ministre de l'instruction publique, qui n'est pas là, et je le regrette vivement, pourrait vous en donner; à son défaut, je m'adresse à M. le ministre de la marine et à M. le ministre de la guerre. Toujours est-il qu'un acte de ce genre est inouï, et c'est pour empêcher qu'un pareil fait puisse se renouveler que j'ai demandé la parole.

M. LE MINISTRE DE LA MARINE. Je n'ai été pour rien dans les ordres qui ont été donnés et qui ont conduit le *Véloce* sur les côtes d'Alger. Aussitôt que j'ai été informé des circonstances de ce voyage, j'ai écrit à l'intendant de la marine et à M. Bugeaud pour leur demander des explications.

Il résulte de ces explications qu'il n'y avait pas le moindre reproche à adresser ni au commandant de la marine, ni à M. le gouverneur-général de l'Algérie; que, quant au prolongement du voyage du *Véloce*, c'était l'objet d'un malentendu; que M. le maréchal le regrettait vivement, et qu'il prenait ses mesures pour que rien de semblable ne se renouvelât.

Telles sont les explications.

M. DARBLAY. Qui a donc donné l'ordre de disposer du *Véloce?*

M. MOLINE DE SAINT-YON, ministre de la guerre. J'ai demandé à cet égard des explications à M. le maréchal Bugeaud, et voici ce qui m'a été répondu:

C'est par suite d'un malentendu que la personne dont il a été question, au lieu de se diriger sur Oran, est allée, comme on vous l'a dit, par erreur, à Alger. Un ordre mal interprété du commandant de la marine a été cause de cette erreur, et l'erreur était d'autant plus difficile à éviter, que l'homme que portait le *Véloce* disait très haut à tout le monde qu'il était chargé d'une mission spéciale. (Rires bruyans.)

L'amiral qui commande à Alger a eu tort de croire à des assertions semblables (Mouvement) et d'autoriser le bâtiment à continuer sa route jusqu'à Constantine. M. le maréchal Bugeaud m'a écrit qu'il regrettait que la personne qui a disposé du *Véloce* (Exclamations) eût changé la destination d'un navire de la marine royale. Je ne puis rien dire de plus. (Agitation vive et prolongée.)

M. LACROSSE. Je vois avec peine que M. le ministre de la guerre cherche à faire peser sur M. le maréchal Bugeaud la responsabilité qu'il devrait assumer sur lui. Je suis convaincu que tout le monde ici voudra restituer la responsabilité à qui de droit.

Ce fait est grave, messieurs, ne le perdez pas de vue. La dépense du *Véloce* est de 1,300 fr. par jour; or, pendant plusieurs jours la destination du *Véloce*, qui était très-sérieuse, a été changée. Ce fait acquiert une gravité énorme, précisément parce qu'un jour de retard pouvait causer la mort du colonel Cognord et de ses braves amis, que le *Véloce* allait délivrer.

Je prie la chambre de remarquer combien est grave l'acte que je signale; voilà un navire détourné de son service par un spectateur bénévole, qui exploitera plus tard ce voyage à son profit, et tout cela sans raison. Je demande si ce n'est pas un fait sérieux, et si la responsabilité ne doit pas rester toute entière au ministre responsable.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. Je répète que le bâtiment le *Véloce* est à la disposition du maréchal; ainsi le gouvernement n'a pu connaître le fait que lorsqu'il était accompli.

M. LHERBETTE. Dans cette situation, je demande que le crédit retombe à la charge de ceux qui ont commis la faute.

M. LACROSSE. Il est juste, en effet, que la responsabilité de cet acte retombe toute entière au ministre, car il a fallu un ordre de lui pour qu'un commandant de bâtiment de l'état ait pris à son bord des passagers. (C'est évident! c'est évident.) Si ce n'est pas M. le ministre qui a donné l'ordre auquel je fais allusion au commandant du *Véloce*, qu'il nomme la personne qui a donné cet ordre. (Oui, oui. — Non, non.)

M. le ministre de la guerre reporte sans doute au maréchal Bugeaud la responsabilité de la permission en vertu de laquelle le *Véloce* a été arrêté à Cadix pour y recevoir M. Alexandre Dumas (Ah! ah! — Hilarité.)

A Gauche : Cette fois, il est nommé.

M. LE MINISTRE DE LA GUERRE. Le *Véloce* fait le trajet entre Tanger et Oran, s'il lui arrive de mouiller à Cadix, c'est par ordre supérieur. (Ecoutez! écoutez!) le *Véloce* a reçu la personne dont on parle, mais c'est par erreur que ce bâtiment s'est arrêté à Alger; M. le maréchal Bugeaud avait autorisé le commandant du *Véloce* à prendre la personne dont on parle à Cadix, mais il ne voulait pas et ne prévoyait pas que le *Véloce* s'arrêterait à Alger.

M. LÉON DE MALLEVILLE. Je ne veux pas prolonger plus longtemps la discussion sur les voyages du *Véloce*, et j'ai pour cela mes raisons, car je suis très convaincu que nous ne saurons pas d'aujourd'hui qui a autorisé le *Véloce* à s'arrêter à Alger. Mais ce qu'il faut savoir, c'est la question relative à la mission. (Oui, oui), la mission relative à ce voyage. Voulez-vous que je vous dise ce qui s'est passé? Vous avez envoyé cette personne ou ce monsieur (On rit) en Algérie pour qu'il fît connaître ce pays aux députés qui n'y entendent rien. (Hilarité bruyante.) C'est cette personne qui a déclaré cela, et sa déclaration a été répétée deux fois. (Oui, oui.) Je demande à cet égard des explications.

(M. de Salvandy qui est absent, entre en ce moment dans la salle. M. le ministre de l'intérieur lui dit quelques mots tout bas, et M. le ministre de l'instruction publique se dirige aussitôt vers la tribune).

M. SALVANDY, ministre de l'instruction publique. Je précise dans des termes très brefs et très exacts la mission. Je n'ai donné de mission ni pour Tunis, ni pour l'Espagne; j'ai donné une mission pour l'Algérie. Quelle est cette mission? (Oui! oui!) Je ne crois pas qu'il soit de la dignité de la chambre, ni de la mienne, de dire dans quels termes j'ai donné cette mission; il ne me convient pas de redire une conversation qui a eu lieu dans mon cabinet entre moi et un homme de lettres. Il me suffira de répondre que tous mes collègues savent qu'il n'entre pas dans mes habitudes de m'expliquer d'une manière peu révérencieuse pour les concours publics, soit dans mon cabinet, soit ailleurs. J'ajouterai que le même écrivain, sous presque toutes les administrations précédentes, a reçu des missions de même nature, sans que

jamais les commissions chargées d'examiner le budjet aient songé à s'en plaindre.

Quant à l'Algérie, j'ai pensé qu'il était bon que cette terre, récemment française, fut mise le plus possible en relation avec la France, par la multiplicité des rapports; il n'est jamais arrivé, d'ailleurs, qu'un homme de lettres ait eu le désir d'aller voir l'Algérie, sans que je lui en aie aussitôt facilité les moyens. Je crois être, pas là, entré dans la pensée que le pays n'a pas cessé d'exprimer depuis seize ans, qu'il était utile de créer le plus de liens possibles entre la France et l'Algérie, et de le faire connaître le plus possible au pays.»

Alexandre Dumas ne s'est pas tenu pour battu; il a écrit une lettre, ou plutôt une déclaration, rendue publique, dont, à la séance suivante, M. de Malleville a aussi entretenu la chambre.

« Messieurs, a dit cet orateur, je suis obligé de demander un supplément d'explication à monsieur le ministre, après la lettre d'un romancier célèbre que nous avons lue ce matin. Il me faut insister, parce que je suis de ceux qui ont voulu tirer cette étrange affaire à clair. Aujourd'hui ce personnage déclare : « que l'homme qui montait le *Véloce* » n'a jamais dit que ce qui est, et il déclare avoir entre les mains la » preuve que sa mission est mentionnée sur son passeport, qui a été » signé par M. le ministre des affaires étrangères. » (M. Guizot fait un signe de dénégation).

Alexandre Dumas sera-t-il adjugé corps et biens à ses créanciers? Pour nous autres spectateurs, l'important, ce n'est pas la sentence, c'est le procès. Il restera comme un monument de la littérature contemporaine, de la littérature marchande. En fait de scènes de ce genre, il est douteux aussi qu'on puisse aller au-delà. Il y a eu, en d'autres temps, des procès littéraires célèbres : une foule d'auteurs, Voltaire lui-même à la Bastille, ont été jetés en prison, mais pour leurs écrits, non pour des affaires où il ne fût question que d'argent. M. Alexandre Dumas a été plus complet et plus vrai qu'il ne croyait l'être, en disant : « J'ai fait ce que personne n'avait fait avant moi ; » malheureusement on ne peut pas ajouter avec lui : « et ce que nul ne fera. »

— Effectivement, il se jugeait dans le même temps un procès qui n'est pas sans analogie avec le sien : celui de l'*Epoque*, qui a bien de la peine, malgré toutes les mixtures qu'elle y emploi, à arriver au rajeunissement d'Eson. Nous ne pouvons songer à raconter en détail cette nouvelle affaire : c'est bien assez d'une comme cela. Mais en voici un point capital, en deux mots. Avant d'être réduite à un état d'épuisement voisin de la mort, ou plutôt avant d'avoir épuisé la bourse de ses actionnaires, l'*Epoque*, en sa qualité de feuille conservatrice, d'organe et de protégée du pouvoir, avait vécu sans remplir toutes les formalités exigées par la loi. On venait, en outre, à son secours par toutes sortes d'autres grands et petits moyens : le tout en pure perte. De là le calembour, qui passe pour être du fait, ni plus ni moins, que de M. Guizot : « Qui est-ce qui payera l'*Epoque* assez (*les pots*

cassés)? » Plusieurs mille numéros de l'*Epoque* se publièrent long-temps non timbrés. La *Presse* eut soin de le rappeler durant le cours du procès, et d'ajouter que le *Temps*, pour des faits de ce genre, avait été condamné, d'amende en amende, à payer près de cent mille francs au parquet, et que c'était sous ce coup qu'il était mort. (Cette affaire vient aussi d'être discutée à la Chambre.) Le gérant de l'*Epoque*, M. Solar, associé de M. Granier de Cassagnac dans la direction de la feuille incriminée avait été accusé de manœuvres frauduleuses dans cette direction. Le tribunal n'a pas jugé que cette plainte sur ce point particulier fût fondée. En sera-t-il de même pour les autres, et surtout pour ce fait, que l'*Epoque*, journal politique, a pu long-temps paraître sans avoir fourni de cautionnement?

— Au même instant, la *Gazette de France*, pour avoir reproduit un article de la *Colonne* qui ne s'en vit incriminée qu'avec elle, était condamnée, et condamnée au double de la peine infligée à ce dernier journal, moins important et ne paraissant que de loin en loin. *Sic*. Est-ce là *conserver*? n'est-ce pas plutôt briser et détruire?

— Il se joue en ce moment au Cirque, dont le privilége expire et ne sera pas renouvelé, une pièce, la *Révolution française*, qui, avec les décors et le genre de mise en scène propre à ce théâtre, est l'apothéose complète de la révolution. Elle fait trépigner d'aise la scène entière. Le héros est Danton.

— M. Louis Blanc vient de publier le premier volume de son *Histoire de la Révolution française*. Ce premier volume est surtout une introduction. L'auteur y fait entre autres le procès à Voltaire, qui, dit-il (ce qui est assurément vrai), méprisait profondément le peuple, la foule, la canaille, ne voyait dans l'histoire que le règne de la bonne compagnie et lui rapportait tout le mouvement de la civilisation. M. Louis Blanc remarque que Voltaire n'aurait probablement pas voté la mort de Louis XVI. Il aurait pu ajouter que Voltaire, s'il eût vécu dans la révolution, aurait certainement subi le sort de son buste qui fut jeté du Panthéon à la voirie; Voltaire, comme tant d'autres, et non pas seulement pour ses défauts, mais pour ses qualités, aurait été envoyé à l'échafaud. M. Louis Blanc croit qu'il n'y a plus à craindre, en aucun cas, le retour de rien de pareil. A l'en croire, les hommes de 93 épuisèrent la terreur et l'ont rendue impossible à jamais. Qu'il se tienne bien cependant! il a trop de talent et d'esprit, il est encore trop fils de Voltaire, pour que la révolution, si elle recommençait, n'en vînt pas à le déclarer un aristocrate et ne fît pas, sur lui aussi, passer son niveau.

— On attend avec impatience l'*Histoire des Girondins*, de M. de Lamartine: elle doit paraître au mois de mars. On dit que c'est neuf et très-beau. Comme hommes d'état, les Girondins passent pour jugés.

Mais pouvait-il, peut-il jamais y avoir des hommes d'état dans une telle situation? peut-il y avoir autre chose que des terroristes et des terrorisés, avec d'honnêtes et courageuses victimes entre deux? Celles-ci ne sauvent pas la révolution, il est vrai; mais elles sauvent l'humanité, son honneur et ses droits.

— Ces deux dernières publications semblent avoir donné un coup d'aiguillon à M. Michelet, dont la verve n'en a pourtant nul besoin. Il cesse de suivre l'ordre des temps dans le publication des volumes de son *Histoire de France*: on annonce, comme devant paraître prochainement, celui qui traitera de la révolution française. — Enfin, nos lecteurs se le rappellent peut-être, car nous avons déjà noté cela quelque part, M. Guizot passe pour refaire aussi de son côté l'ouvrage de M. Thiers sur ce grand sujet.

— Au reste, si nous ne sommes pas encore en révolution et si nous nous contentons d'en écrire, nous sommes du moins en demi-Directoire, à ce qu'on raconte. Les *Tableaux vivans* ont piqué d'honneur les dames du grand monde: c'est ainsi, du moins, qu'on explique le décolleté des toilettes aux bals de la cour. Quant aux hommes, on leur impose les culottes courtes, sinon en guise de maillots, du moins au nom de l'étiquette. Les rares pantalons qui y apparaissent ça et là, *rari nantes*, je vous fais grâce du *gurgite vasto* qui serait pourtant bien appliqué à ce lieu, y sont un objet de consternation et d'horreur. C'est à peine si on les passe à M. Thiers qui se console ou se moque ainsi de n'être pas ministre, ou encore, à qui on le pardonne peut-être parce qu'il n'est pas dit qu'il ne puisse pas le redevenir.

— Les mariages espagnols; l'embarras des finances; la crise commerciale, bien réelle, quoique les défenseurs du pouvoir tiennent à ce qu'on l'appelle seulement une crise métallique et monétaire; la brouillerie de plus en plus aigre avec l'Angleterre qui négocie, dit-on, avec chance de succès, une protestation des puissances du Nord contre l'union des deux dynasties règnantes en France et en Espagne, tout cela fait une situation bien compliquée et bien difficile au ministère actuel. Quelques-uns pronostiquent déjà sa chute. Il a fait certainement remporté une victoire à la France dans l'affaire des mariages; l'attitude qu'il y a prise, malgré tous les détours qui s'y sont mêlés, est de nature à plaire au sentiment national; mais l'Opposition en exploite les embarras, et les conservateurs pur-sang ne la lui pardonneraient pas s'il fallait la payer d'un isolement et d'un ébranlement un peu prolongés. Enfin, il n'y a pas de doute que M. Guizot, comme tout autre, serait sacrifié si un nouveau ministère, non compris et pouvant mieux céder, devenait le seul moyen possible de ramener l'entente et la paix. D'un autre côté, l'Opposition actuelle se divise, se dissout et s'en va. M. Thiers n'y perd pas grand'chose; elle n'a pas

pu le faire ministre, elle aurait pu l'empêcher de le redevenir; en l'abandonnant elle lui rend sa liberté, c'est-à-dire celle de remonter lestement au pouvoir si l'occasion s'en présente. Le roi, personnellement, ne l'aime pas; mais M. Thiers peut rendre de tels services, dans l'affaire des dotations surtout, qu'il n'y aurait pas antipathie qui tînt en ce cas. En attendant, il n'en est toujours qu'à garder audacieusement le pantalon révolutionnaire, sans vouloir endosser, ou plutôt enfourcher le vêtement plus aristocratique que ce dernier se flattait vainement d'avoir détrôné. C'est une affaire d'Etat que de le réintrôner au Château. On y devient de plus en plus fort sur l'étiquette, surtout aux soirées du duc de Nemours, le futur régent, qui peut-être ne le sera jamais. Nos lecteurs nous diront que nous nous occupons là de bagatelles. Nous leur répondrons par ce mot d'un vieux politique: « Bagatelles! s'écriait-il; cela fera avancer la révolution de vingt ans! »

— La révolution! de manière ou d'autre elle viendra, ou plutôt, elle est déjà venue, seulement elle est loin d'avoir achevé son cours; elle fait le tour du monde et des idées, ici par des transformations insensibles, par des découvertes ou des institutions nouvelles, par des nécessités reconnues, ailleurs par des volontés aveugles et des bouleversemens subits; bref, tantôt par les rois, tantôt par les peuples, tantôt par les savans, tantôt par les ignorans, la révolution avance et gagne toujours du terrain. J'entends la révolution générale, celle qui tend à faire de notre âge un âge nouveau et qui n'a d'analogue que dans celle du seizième siècle, dont la Réforme ne fut que le principal incident. Quant aux révolutions particulières et cela doit être ainsi pour laisser seule triompher la révolution générale, du plus au moins elles avortent. Ainsi de la révolution littéraire: car notre âge, comme le seizième siècle encore, a eu la sienne: elle est faite, mais elle n'est pas finie, et son achèvement dépend aussi de celui de tout le reste.

On a déjà eu la réaction classique, l'école du *bon sens*, comme on dit, inaugurée par *Lucrèce*; mais voilà que la chute profonde d'*Agnès de Méranie*, chute incontestable quoique imméritée en partie, est venue ensevelir cette réaction avec elle. Le *Vieux de la Montagne*, de M. de Latour-Saint-Ybars, quoique mieux soutenu par Mlle Rachel qu'*Agnès* par Mme Dorval, n'a pas répondu non plus au succès de la *Virginie* du même auteur, succès qui n'avait été qu'un écho déjà affaibli de celui de la première tragédie de M. Ponsard. De là, réaction nouvelle: on a repris à la Porte-Saint-Martin l'autre *Lucrèce*, celle de Victor Hugo, *Lucrèce Borgia*; Jules Janin se met à vanter les *Burgraves*: mais au lieu d'une nouveauté véritable, d'une révolution, ce n'est déjà plus là qu'un essai de restauration; c'est déjà du passé. De réaction en réaction la première école romantique s'en va et, au théâtre du moins, la révolution littéraire est encore remise à l'avenir.

—Les découvertes scientifiques se multiplient: hier, c'était la planète Leverrier; aujourd'hui, c'est l'éther, qui excite un enthousiasme universel, qui a pour lui de grandes autorités, dont la cause pourtant n'est pas définitivement gagnée; demain, ce seront peut-être les ballons, pour la direction desquels il vient de surgir un nouveau système,

que l'Académie des Sciences a au moins jugé digne de soumettre à l'examen d'une commission. Ainsi le champ s'ouvre de toutes parts; mais aussi plus il s'ouvre, plus il étend l'inconnu.

Enfin, l'horizon politique ne reste, certes, pas non plus immobile. L'affaire de Cracovie, l'attitude des puissances du Nord, la constitution prussienne, un pape réformateur, la Suisse toujours agitée et s'agitant au centre du système européen, en voilà plus qu'il n'en faut pour former une situation grave, dont il est aussi difficile de prévoir les suites qu'il peut le devenir de les maîtriser.

— Ici, à Paris, comme nous l'avions prévu, l'affaire de Cracovie a servi la Suisse. « La Suisse est malade, a dit un grand personnage politique; mais la Suisse ne doit pas, ne peut pas périr: elle ne périra pas. » Seulement, si la maladie se prolonge, voudra-t-on, comme il le faudrait, laisser la Suisse se guérir elle-même, et dans le cas contraire, quels seront et que feront les médecins?

SUISSE.

Monsieur le directeur de la *Revue Suisse*.

Genève, 6 février 1847. — Avouez, Monsieur, que Georges Sand va bien loin en disant que *Jean-Jaques a fait la révolution française;* mais il y a toujours quelque chose de vrai dans l'exagération d'un écrivain supérieur. Personne ne niera que Rousseau n'ait eu sa part d'influence dans ces événements mémorables qui ont amené la chute de la vieille monarchie et préparé, sur notre continent, l'enfantement douloureux et pénible des principes constitutionnels. Lorsque Voltaire poursuivait de ses railleries ces *souverains* dont il s'occupait volontiers, avec tant d'esprit et de malice, il ne se doutait pas que les *tempêtes dans un verre d'eau* auraient indirectement une telle influence, encore moins qu'un de ses descendans littéraires, une femme de génie, décernerait à un rival détesté l'éloge que je rappelais tout-à-l'heure, et dont le philosophe de Ferney pourrait, à bon droit, revendiquer sa part.

Parler, sans citer le nom de Rousseau, de la crise constitutionnelle qui est la suite de nos événements d'octobre, ce serait étudier le cours d'un fleuve sans remonter à sa source. L'histoire de Genève et les œuvres de Rousseau sont deux choses corrélatives et qui se servent l'une à l'autre de vivant commentaire. Approfondissez notre histoire du dix-huitième siècle, si vous voulez vous faire une idée nette et exacte du *Contrat Social;* malheureusement, le dix-huitième siècle, chez nous, n'a pas encore trouvé son historien.

Ce serait un admirable cadre pour étudier l'origine, la portée réelle et la véritable signification des doctrines politiques de Rousseau.

Or, ces doctrines, qu'on nous permette d'en résumer en deux mots les principaux traits. — Si nous les comprenons bien, elles conduisaient tout droit à la démocratie pure. C'est pourquoi Rousseau ne supposait guères la liberté possible que dans de petits pays. — Ainsi, ces doctrines étaient, en réalité, éminemment hostiles au système représentatif. Le souverain devait se représenter lui-même, et non par l'inter-

médiaire de députés. N'était-ce point pour cela que Rousseau avait imaginé ces confédérations de petits états qu'il conseillait à la Pologne?

Et cependant, ces théories audacieuses, répandues en Europe et au milieu de la fermentation du dix-huitième siècle, ces théories qui organisaient en quelque sorte un esprit de résistance perpétuelle et de constante opposition, voici leur premier résultat : au lieu de morceler les peuples, elles ont facilité ce mouvement de centralisation qui est un des caractères saillans de l'histoire contemporaine, que Rousseau n'a pas compris, qu'il n'a pas même entrevu et qui, détruisant les petits pays, allait en définitive à l'encontre de ses vœux les plus chers. Chose singulière! les vagues soulevées par ce grand orage de la révolution française, n'ont-elles pas failli engloutir tout d'abord et à jamais la patrie de Rousseau, cette ville célèbre, objet tour-à-tour, comme Rousseau lui-même, de trop d'éloges ou de trop de dénigrement [1]?

En vous parlant brièvement et avec impartialité, de quelques-uns des écrits qu'a fait naître notre crise constitutionnelle, je ne ferai pas de la petite polémique de journal. Désagréable à vos lecteurs, elle me sourirait peu. Je viens de relire les belles paroles de Joubert : « Demander la nature humaine infaillible, incorruptible, c'est demander » du vent qui n'ait point de mobilité. » J'ai besoin de me retrancher derrière ces paroles; les écrits dont je parle touchent à tant de questions irritantes!

Le rapport présenté au Grand-Conseil, sur le nouveau projet de constitution, par M. James Fazy, chef du gouvernement provisoire, mérite, au point de vue du droit public, d'attirer l'attention des hommes d'Etat. Comme style, la précipitation du travail s'y fait constamment sentir. Comme œuvre politique, on voit filtrer partout, dans ce rapport, autant du moins que les circonstances le permettent, les idées de Rousseau dans les écrits duquel, comme dans un commun arsenal, le radicalisme puise toujours ses armes les plus redoutables. — Ce projet de constitution (rapport et projet, c'est tout un) introduit une innovation importante dans le système représentatif tel que le connaissent la plupart de nos cantons; il fait élire directement, comme le Grand-Conseil, le Conseil-d'Etat par les électeurs. — Le canton, divisé *en trois arrondissements*, élit les députés au Grand-Conseil. Le canton, réuni en *conseil général*, élit les conseillers d'Etat. — On crée donc, pour l'élection du Conseil-d'Etat, une espèce de *Landsgemeinde au scrutin secret;* on supprime l'élection à deux degrés qui est en vigueur, sur ce point, dans tous nos cantons représentatifs.

On cherche ainsi à organiser un système de pondération du peuple souverain par lui-même; on se rapproche de la démocratie pure, de la démocratie de Rousseau, sans l'admettre, on s'éloigne du système représentatif sans le repousser. — Mais si le peuple souverain réuni en arrondissements, se trompe, pourquoi aurait-il raison réuni en con-

[1] En 1834, lors de l'inauguration de la statue de Rousseau, le vent du midi soufflait avec force à Genève, et emporta, au milieu de la fête, la couronne de lauriers qui ornait la statue. Un enfant réintégra la couronne. C'était le fils de Paul-Louis Courrier, dont la veuve avait épousé le Dr Maunoir. Le fils du pamphlétaire Courrier couronnant l'auteur du *Contrat Social*. Il y a là matière à bien des réflexions.

seil général? et si, du même peuple, émanaient deux volontés différentes? Les deux têtes de ce Janus envisageront-elles toujours, de la même manière, les choses politiques? — Malgré l'habileté remarquable du rapport, je vois l'édifice social construit sur un terrain bien mouvant.

Le contre-rapport de M. l'ancien syndic Cramer mérite, à un autre titre, d'attirer l'attention. Vous y trouverez une résistance calme et forte à l'invasion d'idées qui ne sourient point à ce savant magistrat. M. Cramer ne voudrait pas ouvrir en entier l'écluse aux innovations. Il s'efforce de retenir un peu nos réformateurs politiques. « Il est bien de ces conservateurs qui savent que rien dans ce monde ne se conserve qu'à la charge de se renouveler. » Mais dit-il, « nous sortons d'un orage, et tous ne peuvent pas encore sourire aux espérances du lendemain. » On sent qu'il combat dans des circonstances qui ne sont pas très-favorables. — Disons-le à cette occasion : si toutes les convictions franches et consciencieuses sont dignes d'estime, elles le sont surtout quand elles émanent des minorités. Les peuples vraiment libres entourent de leur respect les droits des minorités, et ce n'est pas sans raison que le président Polk insiste, avec beaucoup de force, sur ce point, dans un de ces messages.

M. Prévost-Martin, ancien consul suisse à Londres, vient de mettre au jour un écrit sur *les banques*. M. Prévost a toujours défendu avec persévérance les saines doctrines d'économie politique dont il a été nourri, dès son enfance, par Pierre Prévost, son illustre père.

De toutes les publications qu'a fait naître la révision de notre constitution, j'en mentionnerai encore une qui me permettra de parler d'un écrivain dont on peut ne pas admettre toutes les opinions, mais dont on ne saurait sans injustice contester le talent : le Dr. Baumgartner.

Le Dr. Baumgartner appartient à l'extrême gauche du parti radical ; il a fait paraître un certain nombre de brochures et d'articles essentiellement politiques. De tous nos hommes de plume, c'est un de ceux qui a le plus d'originalité. Ses écrits se font remarquer par une âpre et rude franchise, par un style à la fois net, précis et clair, mais incisif et mordant. Plusieurs vous diront que le Dr Baumgartner est essentiellement pamphlétaire, et qu'il y a des épines ou des flèches dans toutes ses phrases. Redouté de ses adversaires politiques qu'il ne ménage guères, il aspire, envers les siens, à une assez grande indépendance. Il joue, dans le camp radical, le rôle de ces seigneurs du moyen-âge qui s'inspiraient avant tout d'eux-mêmes....... en bien et en mal. — Aussi, devait-il se faire et s'est-il fait bon nombre d'ennemis, notamment (les guerres civiles sont les plus dangereuses de toutes) dans la Faculté de Genève dont il est l'un des membres. — Ses écrits font toujours sensation chez nous, et une brochure de lui est presque un événement. Lorsqu'il annonça, il y a quelques semaines, sa brochure : *Pourquoi je refuse la constitution*, on attendit avec impatience cette publication nouvelle. Les conservateurs genevois, quoique déchirés, çà et là, à belles dents, par notre Esculape, accueillirent, sans trop d'humeur, cette voix si souvent hostile et qui s'élevait indépendante sur le bord opposé.

Après avoir végété quelques mois à peine, la *Sentinelle catholique*. a cessé de paraître. Ce journal sans principes n'avait point pris racine dans notre population; comme il n'avait pas éveillé de sympathie, sa

chute n'a point fait naître de regrets. — Une polémique assez vive s'était engagée entre cette feuille et un anonyme qui a dirigé contre elle six brochures successives intitulées *Coups de feu.* Titre maladroit assurément, de la part d'un homme d'esprit; un bon tireur, du *premier coup*, étend son ennemi roide mort.

— M. le professeur Sayous publie, dans la *Bibliothèque universelle*, un travail sur *Fontenelle.* — Dans le même recueil, M. J. Hornung consacre un deuxième article à un sujet fort intéressant : *Quelques idées sur la place qu'a occupée la nature dans la poésie aux différents âges.* Lorsque la suite de cette étude aura paru et que le jeune auteur aura quitté les régions de l'Orient et abordé la Grèce et l'Italie, peut-être examinerai-je de plus près la valeur des idées qu'il met en avant. Une seule remarque sur la forme, aujourd'hui : ce style me semble avoir une teinte trop germanique. Ne dédaignons point la langue de Bossuet et de Molière. Elle n'est pas si pauvre qu'on veut bien le dire ; à moins qu'il n'y ait une pauvreté qui soit richesse. S'il faut la retremper, retrempons-la dans le propre génie gaulois; n'allons pas chercher les sources de la Seine dans les montagnes de la Forêt-Noire. — Sans doute, à un certain point de vue et en usant avec beaucoup de prudence de ce tempérament, les langues étrangères peuvent ne point nous être inutiles; mais que la langue française ne s'asservisse point, qu'elle ne s'abaisse point à des tournures, à des expressions qui lui répugnent; conservons notre originalité, et, tout en rendant pleine justice à la patrie de Schiller et d'Uhland, ne devenons pas hommes-liges des auteurs d'Outre-Rhin.

M. Marc D'Espine continue ses travaux sur la *mortalité* dans le canton de Genève. Tout ce qui est statistique, calcul et chiffre est bienvenu chez nous; il y a tel homme pour qui la règle de trois est tout un *art poétique.* Aussi peuvent-ils se réjouir à leur aise en voyant M. D'Espine nous prouver que la vie moyenne est plus longue à Genève que partout ailleurs. — Ces recherches statistiques ont leur utilité que je suis le premier à reconnaître; au fond, cependant, n'est-ce pas une manière un peu sèche, décolorée et en quelque sorte matérialiste de juger des choses? Est-ce par le nombre des années, que vous appréciez l'existence de l'homme? Bientôt le volume le plus épais sera le meilleur. Parce que Schiller et Pascal n'ont pas vécu cent ans, direz-vous qu'ils ont eu une moins longue vie que Fontenelle?

Ah! que n'est-il donné à chacun de choisir! — Laissez-moi m'égarer quinze jours dans cette atmosphère sereine que respirait Pascal et qui vivifiait Saint-Augustin, laissez-moi gravir ces hauteurs sublimes, *vierges de pas humains*, et qui ne sont pour nous ici-bas qu'un idéal, et comptez-moi, s'il vous plait, parmi ceux qui ont peu vécu!

Recevez, Monsieur, etc.

* * *

Bâle, le 28 janvier 1847.

A M. le directeur de la *Revue Suisse.*

Vous me demandez, Monsieur, quelques renseignements sur le mouvement scientifique et littéraire de Bâle pendant l'année qui vient de s'écouler. Comme vous voulez bien vous contenter de quelques pages, je saisis avec empressement l'occasion de reprendre une collaboration que d'impérieuses circonstances m'ont, à mon grand regret, forcé d'interrompre pendant une année.

La *Revue Suisse* n'a pas encore réservé une page à l'immortelle découverte de M. Schœnbein, qui en moins d'une année a franchi l'Océan et transmis son nom jusques dans les plus jeunes colonies du Nouveau-Monde. Le coton-poudre, la poudre-coton ou le coton fulminant, abstraction faite de la barbare et injuste dénomination de *pyroxyloïde* donnée par l'académie des sciences, le *coton-poudre* dis-je, est sans doute actuellement trop connu pour que j'aie besoin d'en donner la recette au plus ermite de vos lecteurs; mais serait-ce une raison suffisante pour ne pas mentionner dans la *Revue* un prodige de la chimie, qui, de l'aveu des Français eux-mêmes, dispute à la planète Leverrier l'honneur d'être la plus grande découverte de l'année dernière? Doutes, discussions, envie, expériences, parodies, plaisanteries, comédie même, ont à l'envi entouré d'éloges et d'ennuis l'œuvre et le nom de M. Schœnbein. L'Allemagne, par d'incomplètes et honteuses révélations, a peut-être privé notre savant professeur du gain si légitime de ses expériences et de ses voyages; la France, de son côté, représentée par l'académie des sciences, a voulu sans aucun titre s'en réserver la gloire, dans le moment où cette même académie rappelait à l'Angleterre, jalouse de M. Leverrier, le respect dû à la propriété; tournant ainsi contre elle-même une arme qu'elle forgeait contre une autre nation. Pourquoi faut-il que la Suisse orientale ne soit pas entièrement innocente de ces coups de massue, qui ne sont en fin de compte que des piqures d'épingle? M. Schœnbein a laissé passer sur sa tête tous ces petits orages sans éclair, et il a bien fait, car toute grande découverte ne doit-elle pas avoir ses détracteurs?

Permettez-moi, Monsieur, de consigner ici quelques traits de l'histoire de cette découverte, dans le but de servir les intérêts de la vérité.

Une année entière s'est déjà écoulée depuis le moment où M. Schœnbein découvrit que le coton, sous l'action d'une préparation chimique, se transformait en une substance détonnant comme la poudre avec un immense développement de gaz et sans laisser de résidu. Les résultats de cette combinaison furent appliqués par lui à diverses substances végétales, entre autres au papier qu'il parvint à convertir en une sorte de parchemin transparent, impénétrable à l'eau et électrique à un très-haut degré. Comme cela arrive presque toujours au début des grandes découvertes, M. Schœnbein ne faisait qu'entrevoir ce que la sienne pouvait devenir; il se servait de son coton pour allumer son cigare; il le faisait détonner pour surprendre les personnes qui le visitaient dans son laboratoire; mais bientôt il sentit que cette découverte était appelée à de plus importantes destinées: il fit avec des armes à feu des expériences qui dépassèrent son attente. Dans l'origine le coton laissait un résidu presque inappréciable à l'œil; il y remédia par une préparation plus exacte, qui augmenta en même temps

le volume de gaz et l'instantanéité de l'explosion. Enfin il devint évident pour lui et pour tout le public bâlois que le coton l'emportait sur la poudre par une série d'avantages que les journaux ont suffisamment développés. Ce résultat était populaire à Bâle à une époque où ni la France ni l'Allemagne ne pensaient encore à consacrer le coton qu'aux vulgaires usages que chacun connaît.

Plus tard le bruit de cette merveilleuse découverte se répandit en Allemagne. Le résultat une fois connu, l'une des substances constituantes l'étant aussi, il n'y avait rien d'extraordinaire à ce qu'un habile physicien découvrît après coup la substance destinée à métamorphoser le coton. C'est à quoi parvint un chimiste de Francfort qui, dans le courant du mois d'*août* fit parvenir à M. Schœnbein un échantillon de coton préparé. Sur la pressante invitation de ses amis qui, depuis long-temps, mais en vain l'avaient engagé à tirer parti de son invention, le professeur bâlois partit pour Francfort, afin de s'entendre avec son collègue; puis il se rendit en Angleterre.

Les lecteurs de la *Revue Suisse* se rappelleront peut-être que nous avons en son temps rendu compte d'une relation de voyage de M. Schœnbein en Angleterre. Ceux qui sur notre invitation auront lu l'ouvrage, n'auront pas oublié quelle prédilection il a pour ce pays où il est dès long-temps apprécié: il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'il ait désiré faire à Londres les expériences publiques qui devaient constater le bouleversement que sa découverte est appelée à faire dans l'art de la guerre.

Pendant que M. Schœnbein se livrait à ces expériences en présence du congrès scientifique anglais, des membres du gouvernement et du prince Albert, les échos de la presse avaient répandu son nom et son invention dans les provinces les plus reculées de l'Allemagne. Tous les hommes de science de ce pays savaient que M. Schœnbein travaillait maintenant à établir nettement sa position, et que sa découverte devait être un secret, aussi long-temps que ce résultat n'aurait pas été obtenu. Néanmoins il se trouva en Allemagne un chimiste assez peu délicat pour se déclarer publiquement l'inventeur du coton-poudre, en publiant un procédé de fabrication qui n'était pas celui de M. Schœnbein et ne produisait pas les résultats obtenus par ce dernier. Il y eut, nous aimons à le constater, un cri d'indignation dans toute l'Allemagne contre une manière d'agir qui inspirait même du dégoût par les circonstances accessoires. La diète germanique avait en effet décidé d'accorder aux inventeurs, sous réserve de la communication du secret, une récompense nationale de cent mille florins, dans le cas où une commission d'experts siégeant à Mayence ferait un rapport favorable. Or le docteur Otto, en publiant ce qu'il appelait sa découverte, avouait naïvement qu'il espérait sa part du gâteau. Sa gourmandise fut tellement blâmée qu'elle dut lui donner une indigestion de regrets. Il n'en est pas moins vrai que la position de M. Schœnbein et de son collègue devint par là beaucoup moins avantageuse pour le résultat matériel qu'ils pouvaient légitimement obtenir en Angleterre et en Allemagne, et que, pour rétablir la vérité des faits, ils durent se résoudre à publier officiellement le procédé de composition de la nouvelle poudre.

La France, qui s'était occupée de cette question plus tard encore que l'Allemagne, ne pouvait refuser à M. Schœnbein la gloire d'avoir découvert le coton-poudre; toutefois, long-temps après que les jour-

naux français eurent répété le nom de l'inventeur, l'académie des sciences voulut prétendre qu'il n'avait que le mérite d'avoir appliqué aux armes à feu une substance depuis long-temps découverte par MM. Braconnot et Pelouze.

Vous comprenez, Monsieur, que je ne puis ici discuter le point de science, qui n'est pas de mon ressort; il me suffit de renvoyer vos lecteurs à un article publié le 9 décembre dans la *Gazette d'Augsbourg*. Cet article démontre jusqu'à l'évidence que la substance de M. Schœnbein est dans ses principes essentiels totalement différente de la xyloïde de MM. Braconnot et Pelouze, et que celle-ci ne peut en aucune manière être employée pour les armes à feu, car une des opérations essentielles de la préparation de la poudre-Schœnbein est justement d'empêcher la formation de la xyloïde. Ajoutons encore ici que le bon sens public a fait justice en France de cette jalouse prétention de l'académie, et que les journaux graves ou légers ont généralement décerné à M. Schœnbein la palme de l'invention, quand ils n'ont pas reproduit les comptes-rendus de l'académie. Cet honneur est le seul gain auquel il attache de l'importance; et si la diète germanique actuellement réunie ne juge pas à propos, en présence d'un procédé déjà révélé, de lui accorder la récompense nationale promise sous condition, je sais de bonne source qu'il s'en consolera plus facilement que des étranges procédés qui auront contribué à ce résultat.

La découverte de M. Schœnbein est simple en apparence, mais elle est immense par ses conséquences. Or la grandeur d'une invention ne repose-t-elle pas essentiellement sur les changements qu'elle produit dans le cours de la civilisation? Newton est-il moins grand pour avoir découvert la gravitation par la chute d'une pomme? Colomb, en nous donnant un nouveau monde semble-t-il avoir eu plus de difficultés à vaincre qu'un hardi navigateur qui découvre une île stérile de l'Océan? L'apologue de Colomb et de son œuf sera éternellement applicable à toutes les découvertes. *Rien n'était plus facile*, dirons-nous avec lui à tous ceux qui, après M. Schœnbein, ont voulu s'approprier sa découverte, *mais pourquoi ne l'avez-vous pas trouvé?* Dirigez vers le ciel votre télescope, vous n'y trouverez pas une autre planète Leverrier; mais une fois que vous savez qu'elle existe et où elle est, rien n'est plus simple que de la voir. Pour ceux qui veulent avoir le mérite d'une invention, la voie la plus sûre et la plus honorable sera toujours de chercher ce qui n'est pas connu, au lieu de perdre son temps à s'approprier ce qui est. Jamais l'effet ne sera cause, jamais la queue ne sera la tête. Ce sont là des axiômes, mais il peut être bon de les remettre en mémoire.

Recevez, Monsieur, etc. C. F. G.

Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs articles de Chronique suisse qui nous sont envoyés de Berne, Lausanne, etc., ainsi que le Bulletin bibliographique. Nous consacrerons à ce dernier plusieurs pages dans notre n° de Mars.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ÉTUDES SUR LES ARTISTES SUISSES.

I.

LÉOPOLD ROBERT,

D'APRÈS SES LETTRES ET SES ENTRETIENS (1).

Dès l'année 1826, la réputation de Léopold Robert commença à s'étendre. Elle datait, à proprement parler, de l'exposition de Paris en 1827, où la *Fête de la Madone de l'Arc* parut escortée de quelques groupes corrects et suaves de pêcheurs d'Ischia. En 1825, il avait été nommé membre de l'académie de Berlin, mais en France on lui contestait encore vivement sa supériorité. C'est que les préjugés d'école étaient dans toute leur force alors. On disait de lui qu'après tout il n'était qu'un peintre de genre, comme si certains petits cadres de Téniers ou de Van Ostade n'étaient pas aussi bien et mieux des tableaux d'histoire que les grandes toiles de Lebrun, de Jouvenet ou de tel autre. Les sujets de Léopold Robert, tout en nous présentant l'histoire intime du peuple italien actuel, ses passions, son caractère, ses mœurs, ses habits, ont encore sur les intérieurs flamands l'avantage de n'offrir rien qui sente le trivial. Eh bien oui! si l'on veut, (à supposer que vous sachiez où finit le genre et où commence la peinture historique), il ne fut pas un peintre d'histoire, c'est-à-dire qu'il n'a représenté ni des dieux, ni des saints, ni des héros. Il n'a peint que des hommes des basses classes, occupés de leurs travaux journaliers, mais quelle race d'hommes! Le grand roi n'aurait certes pas dit,

(1) Voir pour la première partie de cette étude à page 81 de ce volume.

en voyant ces rustres imposans dans les attitudes les plus vulgâires, comme il disait des buveurs de Téniers : « Qu'on me débarrasse de ces magots! »

Des milliers d'autres auraient pu faire comme Robert sans produire autre chose que des trivialités de la vie commune. C'est qu'il avait reçu ce don précieux qui permet à l'artiste de voir dans l'homme sa divine origine. Il pouvait ainsi sentir et représenter jusque dans les plus petits détails l'éternelle essence de la vie. Voilà pourquoi ses peintures de genre se placent déjà à côté des productions les plus distinguées des siècles passés. Elles respirent ce calme harmonieux, cette noblesse de génie, cette égalité, cette pureté d'âme qui nous frappent merveilleusement dans les œuvres de l'antiquité grecque, dans celles du XVIe siècle et dans Raphaël surtout. Quelqu'un demandait un jour à Léopold Robert comment il était parvenu à reporter sur la toile, avec un naturel si exquis et tant de vivacité, la beauté telle qu'il la voyait devant ses yeux, même dans les plus humbles scènes; comment il avait ennobli des haillons en s'appropriant si bien les lois des apparences des corps quant aux formes et aux couleurs : « Je me suis souvenu, répondit-il, de mon caté-
» chisme. Dieu a fait l'homme à son image, et pour l'artiste qui
» en est convaincu, la vie n'offre rien de grand ni rien de petit. »

Les contradictions malveillantes et puériles, qui tendaient à diminuer l'importance de sa mission d'artiste, affligeaient et surprenaient Robert. Quant à lui il ne connut jamais l'envie; son âme était trop pure et son talent trop hors de ligne pour qu'il y fût accessible. Mais la gent artiste est poète et par conséquent irritable. M. Horace Vernet était alors directeur de l'académie de France à Rome, et quoiqu'il fût aussi trop éminent pour avoir rien à envier aux autres, des médiocrités jalouses affectaient de se serrer en phalange derrière le peintre de batailles pour opposer école à école. Horace Vernet, tout en se tenant sur le *qui-vive*, reconnaissait au reste que le genre de Robert avait son mérite, puisqu'il usa de son étonnante facilité pour peindre les mêmes sujets que lui. Mais on trouvait que ses brigands rappelaient trop les troupiers de l'empire, et que la nature italienne avait dans ses tableaux quelque chose d'emprunté. De là était survenu un peu de froid entre deux hommes faits pour s'apprécier mutuellement. Au reste leur genre de vie était très différent. Le directeur de l'académie de France, dans la villa Medici, menait un train d'ambassadeur et

ouvrait son palais aux artistes et aux étrangers tout heureux de trouver un emploi utile et agréable de leurs soirées, dans une ville où il n'y a presque jamais de théâtre et où les lieux publics sont fermés quand arrive la nuit.

Léopold Robert menait au contraire une vie fort retirée, ne fréquentant guère que le salon du ministre de Prusse, M. Bunsen, le diplomate lettré par excellence. Il avait pour unique cortége quelques jeunes gens de sa patrie, qu'il dirigeait dans leurs études et qui avaient pour lui une tendresse fraternelle. Les jours de fête, au lieu des plaisirs bruyans, on visitait quelque site de la campagne romaine, une ruine, un monument, une galerie. Ou bien l'on feuilletait quelque recueil de dessins des grands maîtres. Parmi les anciens, Albert Durer était le préféré de Robert; chez les Italiens il estimait beaucoup le Carravage (1). Jamais il ne parlait d'un peintre moderne de manière à donner à entendre qu'il en fît peu de cas, si ce n'est peut-être de quelques célébrités modernes de l'Italie, comme le chevalier Camuccini ou M. Agricola. Sur les antiquités comme sur la peinture ses remarques étaient sagaces et profondes. Les soirées, pendant que les autres dessinaient, quelqu'un faisait une lecture. Les doctrines de Saint-Simon étaient alors dans leur primeur; elles avaient de fervens apôtres parmi les artistes français, entr'autres dans M. Goury, mort si jeune en laissant inachevé son bel ouvrage sur l'architecture arabe en Espagne. L'esprit naturellement curieux et inquiet de Léopold Robert le portait à se faire instruire de ces nouveautés, dont il fut du reste bientôt revenu. Il était foncièrement attaché à la religion protestante dont il fréquentait régulièrement le culte; s'il eût vécu, nous croyons assez volontiers d'après sa tournure d'idées qu'il aurait fini par chercher dans les sombres croyances du mysticisme un refuge contre la tourmente des passions. L'irréligion chez un jeune homme lui paraissait odieuse. Si nous en faisons la remarque ce n'est certes pas par envie de dogmatiser, mais parce que nous voulons le peindre tel qu'il était, même avec les contradictions de son âme, car les pensées religieuses ne l'ont pas gardé du suicide. Il est vrai que la maladie avait alors pris le dessus dans cette belle intelligence.

(1) Je me souviens d'avoir entendu dire à Robert, dans un entretien sur les artistes : « Mon homme à moi, c'est Michel-Ange. » *(Note de M. Constantin)*.

Dans de rares occasions cependant, tous les artistes se réunissaient sans acception de bannière. Nous nous rappelons entr'autres un banquet du jour de l'an, dans lequel Horace Vernet et Léopold Robert occupaient l'un près de l'autre les deux places d'honneur. Quand l'entraînement d'un vin généreux eut amené ce désordre pittoresque, résultat inévitable de tout dîner d'artiste, Léopold, dans un moment d'effusion naïve, étreignit son voisin en lui disant d'un accent irrésistible : « N'est-ce pas, Horace, que nous nous aimons! » Cet instant fut entraînant. Le vieux Carle Vernet, qui philosophait sur tout, faisait remarquer aux convives à travers la flamme du punch, l'attitude bienveillante mais un peu réservée de son fils qui, habitué aux scènes de ce genre, avait conservé un imperturbable sang-froid, tandis que son sobre voisin, qui avait rompu ce jour-là avec une taciturnité presque habituelle, se livrait comme un enfant.

Le tableau des *Moissonneurs* fut exposé au Capitole avant de partir pour le Louvre. Il obtint les suffrages unanimes de tout le public de Rome dont il flattait l'orgueil national. Le peintre voulut accompagner son ouvrage à Paris, où nous nous retrouvâmes à l'exposition de 1831 [1]. On sait le succès immense qu'obtint alors Léopold Robert, mais ce qu'on sait moins, ce sont les ennuis intérieurs par lesquels ce succès fut acheté. Il avait refusé des offres considérables, faites par des particuliers, parce qu'il tenait avant tout à ce que son tableau allât dans un musée public, au Luxembourg, pour de là passer après sa mort dans le grand sanctuaire

[1] Je me souviens très-bien qu'en 1831, après la révolution de Rome, Robert vint à Florence, qu'il habita avec son frère, MM. de Pourtalès, de Bonstetten et Ziegler, rue *del Cocomero*; il travaillait à un petit tableau de deux femmes effrayées par les révoltés de Bologne (la scène se passe à Civita Castellane). Robert devait aller à Paris, c'était son projet; un matin comme j'étais chez lui, arrive M. de Ganay qui lui apprend l'immense succès de son tableau des *Moissonneurs*. Les jours suivans il me dit qu'il ne voulait plus aller à Paris; je lui en demandai le motif; il me répondit : « Il semblera que je vais à Paris chercher la croix et que je profite du succès de mon tableau. » — Je combattis ses raisons, en lui disant que rien ne pourrait donner lieu à ces pensées; qu'on savait que presque tous les artistes avaient quitté Rome; qu'il n'était jamais retourné en France depuis qu'il avait quitté l'atelier de David; qu'il était tout naturel qu'après avoir terminé une œuvre de longue haleine, et voulant voir sa famille, il profitât du moment de l'exposition pour aller à Paris : je le poussai fortement pendant plusieurs jours, et ce ne fut pas sans peine que je le déterminai à suivre son premier projet.
(Note de M. Constantin.)

des artistes, la galerie du Louvre. Il tenait plus à la publicité qu'à l'argent. En conséquence l'espèce d'obsession dont on l'entoura, pour obtenir de lui qu'il abandonnât son œuvre à la collection particulière du souverain, moyennant un prix bien inférieur à ce qu'il avait refusé, l'affecta douloureusement. Sans être intéressé, Léopold Robert savait le prix de son travail et ce qu'il lui avait coûté. Ces contrariétés de détail, que la croix de la Légion d'honneur et la spontanéité et l'unanimité des hommages publics ne purent entièrement compenser., l'avaient peiné sans l'aigrir. Il s'était retiré rue de Navarin, dans l'atelier d'un de ses amis, M. Ulrich, de Zurich, habile peintre de marines. L'y trouvant un jour absorbé devant la copie réduite d'un de ses anciens tableaux demandée par un amateur de Paris, nous parûmes surpris de ce que même dans ce voyage à la capitale, qui aurait dû être un repos en attendant de nouvelles fatigues, il se livrait ainsi à un travail peu attrayant : « Il faut bien, (nous dit-il en se retournant à demi, d'un air doucement chagriné et en abaissant son pinceau), que je gagne mon voyage. »

De Paris, Robert retourna en Italie, en passant par la Suisse où nous eûmes encore le plaisir, mêlé déjà d'un pressentiment douloureux, de le revoir dans sa famille et chez des amis communs. Les événemens politiques de la Suisse et de Neuchâtel l'affectaient beaucoup, et de plus, depuis son récent séjour à Florence, il nourrissait une préoccupation intime qui le minait sans qu'il s'en doutât peut-être encore. Dans un dernier entretien, il voulut bien nous initier familièrement à ses projets d'avenir. Résolu de faire cesser les propos de ses envieux touchant le rang secondaire du genre qu'il traitait de prédilection, il était décidé à s'essayer dans la peinture d'histoire. Il avait fait choix pour débuter d'un beau sujet religieux qui fût probablement devenu un chef-d'œuvre sous sa main, *une fuite en Egypte*. Là dessus il nous exposa comment il entendait ce tableau, qui lui avait été demandé par un amateur éclairé, M. le comte Louis de Pourtalès [1]. Mais auparavant il voulait à tout prix finir son entreprise de quatre tableaux correspondant aux saisons, dont deux déjà, la *Madone de l'Arc*, représentant le Printemps, et les *Moissonneurs*, figurant l'Eté, avaient été si bien accueillis. Il allait de ce pas à Venise pour peindre l'hiver dans

[1] Il existe deux esquisses peintes de ce Repos de la Sainte Famille en Égypte.

une scène du Carnaval, mais il n'était pas sans inquiétude sur le choix de ce sujet, qu'il trouvait, réflexion faite, trop artificiel et trop en dehors de la nature, et qu'il remplaça enfin, après divers essais, par son dernier tableau, les *Pêcheurs de l'Adriatique* [1]. Restait l'*Automne* pour lequel il avait fait choix des vendanges de Toscane. Mais encore ici l'artiste était hésitant et même timoré. Il avait passé une dernière fois par Florence en allant de Rome à Paris, et il avait cru remarquer que les figures de campagnards de ce pays étaient loin de se prêter aussi heureusement à la peinture que celles des Napolitains et des Romains. C'est qu'en effet, dans cette heureuse Toscane, un bien-être matériel progressif a jeté sur les habitans une teinte d'uniformité prosaïque ennemie du grand style en peinture. Léopold Robert craignait donc qu'en y regardant de près il ne se trouvât exposé au même désappointement qu'en Sicile. Peu d'années auparavant il avait voulu faire le voyage de cette île dans l'espoir, fondé sur les souvenirs de l'antiquité classique, d'y trouver d'amples occupations pour ses pinceaux. Combien n'aurait-il pas été désenchanté en trouvant dans les Siciliens de la plaine et de la montagne une race d'hommes portant avec toute l'aisance du paysan normand la blouse de toile et le bonnet de coton. La Sicile semble tenir par le costume bien plus encore que par les traditions historiques, au pays de Tancrède de Hauteville et de Robert Guiscard [2].

Robert ne retournait donc pas sans appréhension dans sa chère Italie; il avait le secret pressentiment d'avoir accompli la plus belle et la plus heureuse partie de sa tâche, et cependant il ne voulait pas dire, avec un personnage de Walter Scott: « Après tout, un homme ne peut que faire de son mieux. » Lui au contraire voulait toujours avancer jusqu'à cinquante ans et se reposer seulement alors.

Ici commence une nouvelle série de lettres datées de Venise, qui présentent un caractère bien différent et très alarmant. On sent l'homme à son déclin! Une noire mélancolie ralentit le libre

[1] Les amis des arts regretteront toujours les figures esquissées sur la toile et si remarquables d'expression, que Léopold Robert sacrifia impitoyablement, quand il eut renoncé à son sujet du Carnaval vénitien.

[2] Robert me dit une fois que son projet était, pour peindre l'Automne, d'aller du côté de Massa di Carrare, où il avait vu quelque chose de pittoresque pendant les vendanges. *(Note communiquée par M. Constantin)*

élan de son génie ou du moins lui imprime le doute de ses forces. Elles sont écrites à un artiste distingué de Berlin ([1]), enthousiaste de Robert. La première, du 20 mars 1832, a rapport à un charmant petit tableau de deux jeunes filles de Procida qu'il annonce pour l'exposition de Berlin :

...... « J'ai été bien fâché de ne pouvoir vous envoyer, comme » c'était mon intention, la copie d'un tableau que vous avez re- » marqué dans mon atelier et qui représente une femme pleurant » sur les ruines de sa maison. Après votre départ de Rome, je me » suis trouvé si mal que j'ai dû passer six mois à la campagne sans » pouvoir m'occuper en aucune manière. J'ai terminé ensuite le » tableau des Marais Pontins, que vous avez vu commencé, et » bientôt après j'ai quitté Rome pour faire un voyage à Paris et en » Suisse. Depuis quelques mois je suis de retour en Italie. Je me » suis arrêté à Florence et j'y ai fait quelques petits tableaux. Je » vous en envoie un, car je tiens beaucoup à ce qu'on ne m'oublie » pas à Berlin; mais je suis bien fâché qu'il ne soit pas de plus » grande dimension. Je vous écris de Venise où je m'arrêterai pro- » bablement long-temps pour exécuter une composition de la gran- » deur des Moissonneurs; je n'entreprendrai rien d'autre avant » que ce tableau soit fini. »

8 juin 1832.

« Je vous remercie de la demande que vous me faites d'envoyer » un tableau quelque peu important pour la prochaine exposition. » Je puis vous assurer que c'est mon intention et que je ferai mon » possible pour l'accomplir. Mais ma santé, qui n'est pas forte, » me défend de prendre des engagemens que je ne pourrais rem- » plir et qui me donneraient des soucis. Elle m'empêche de tra- » vailler comme je le voudrais et dans ce moment même je ne puis » quitter la chambre. J'aime beaucoup Venise, mais le climat y est » si humide qu'il ne convient pas aux étrangers et que j'en souffre. » Cependant j'ai commencé un tableau que je ne pourrai finir nulle » part ailleurs. Je me flatte de pouvoir m'acclimater avec le » temps...... »

24 juin 1832.

« Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, » j'ai été sérieusement indisposé. Depuis quelques jours j'ai pu re-

([1]) Le célèbre sculpteur Rauch.

» prendre mes travaux et j'en suis réjoui, car quand je puis tra-
» vailler j'espère toujours pouvoir accomplir mes plans. »

1er septembre 1832.

« Je passerai encore quelques mois à Venise où je suis occupé à
» finir mon tableau commencé. Pendant tout l'été ma santé a été
» si mauvaise que mon travail a été très-retardé, et que je ne sais
» encore quel résultat il aura. »

28 octobre 1832.

« Depuis quelques semaines je me trouve beaucoup mieux et il
» me sera possible de rester ici jusqu'à ce que mon tableau soit fini.

» Venise plaît ou plutôt elle intéresse tous les étrangers qui y
» viennent et surtout les amis des arts et les artistes. Mais quand
» on s'y arrête long-temps, on y trouve tant de paix et de tran-
» quillité, que les caractères sérieux et portés à la mélancolie s'y
» sentent bien plus enchaînés que dans les grandes villes où on
» peut être si rarement seul avec soi-même. »

L'état de Léopold Robert avait donné de sérieuses inquiétudes à sa famille, qui le savait seul à Venise. Aurèle, son frère, qui jusqu'alors était resté à Paris, partit à la fin de l'année pour le rejoindre, mais il trouva son état rassurant.

10 novembre 1833.

« Vous apprendrez avec surprise que le tableau que j'ai com-
» mencé depuis si long-temps n'est pas encore fini. Quant à cela,
» je sais fort bien qu'une bonne santé est nécessaire pour travailler
» avec suite, et quoique cet été n'ait pas été pour moi aussi triste
» que le précédent, cependant il a encore bien contrarié mes tra-
» vaux.

» La raison aurait déjà dû me forcer depuis long-temps à quitter
» Venise; mais un entêtement involontaire m'a retenu jusqu'à pré-
» sent. L'accomplissement de ce que j'ai entrepris m'a toujours
» tenu à cœur, et j'aurais été bien peiné d'abandonner une œuvre
» qui m'a déjà coûté tant de temps. A mes yeux ce serait une
» preuve de découragement, et la conscience de cette faiblesse
» m'aurait été plus sensible encore.

» Sans quitter Venise j'ai depuis quelque temps entrepris d'au-
» tres travaux ; il en est heureusement résulté que je me sens
» maintenant très-bien. Aussi j'espère avoir dans peu la satisfac-
» tion, non pas de pouvoir exposer quelque chose de capital, mais
» du moins de voir mon travail achevé. »

Nous devons à l'extrême obligeance de la famille de l'artiste la communication de lettres qu'il lui écrivit de Venise à la même époque. En voici deux fragmens :

8 mai 1832.

« Je suis enchanté des changemens que j'ai faits à mon tableau; » actuellement je suis bien plus sûr de l'effet qu'il fera; j'ai trans- » porté ma scène dans une des îles des Lagunes où un costume » très-pittoresque se conserve, et là du moins je pourrai faire » toutes mes figures pittoresques sans craindre qu'on m'accuse de » ne pas être vrai. J'ai deux figures de terminées, celle que je » viens de finir est une des plus importantes du tableau. Je crois » avoir assez réussi; c'est un pêcheur qui revient de son travail; » j'ai un modèle superbe. Je vous parlerai de toutes les figures que » je ferai, car je ne puis vous faire la description de mon ébauche. » J'ai une manière d'opérer à moi. Il faut nécessairement que je » me serve de la nature et que je fasse chaque figure l'une après » l'autre. Mes ébauches ne me servent à rien, car quand des idées » nouvelles que je crois bonnes surviennent, il faut que je fasse » des changemens; c'est plus fort que moi.... »

31 juillet 1833.

..... « Je viens profiter avec plaisir de l'heure que je me suis » accordée pour vous écrire, chères sœurs; il faut que vous sa- » chiez que je retouche mon fond des *Pêcheurs* en ce moment, » et que c'est une besogne qui demande tout mon temps. Aussi » vous voudrez bien me pardonner si je ne remplis pas ma page » aussi bien que je le désirerais, mais tout passe dans ce monde et » le temps du travail absorbant passera aussi. Mes occupations ont » pris tellement d'empire sur moi que je suis devenu un ours anti- » social pour me livrer tout entier au travail. En voulez-vous un » exemple : J'ai reçu plusieurs invitations d'une famille charmante » (le comte Turn) et je n'ai pu me dispenser de me rendre à une » soirée où j'ai été reçu avec bienveillance, je dirai même avec une » considération particulière, qui m'a étonné et inspiré de la recon- » naissance. Le gouverneur y était avec sa femme; n'ayant pas été » chez lui de tout l'hiver, je n'ai osé le saluer, pensant qu'il aurait » trop de peine à me reconnaître, et pourtant Madame s'est ap- » prochée de moi pour se plaindre de ce que je les avais oubliés; » le gouverneur m'a parlé ensuite avec la plus grande bonté. Eh » bien! je ne suis pas même allé leur porter une carte avant leur

» départ pour la campagne. C'est bien mal, je suis le premier à le » dire; mais mes occupations en sont la véritable cause, elles me » font tout oublier, devoirs sociaux, convenances, goûts de diver- » tissemens et jusqu'aux soins de ma santé. Je sens qu'elles me ty- » rannisent d'une manière trop violente. Je voudrais reprendre ma » liberté et je ne le puis. Tous mes efforts sont inutiles.... Ma plume » court, et tout en ayant du plaisir à causer avec mes chères sœurs, » je *ne pense qu'au moment où je serai devant mon tableau*, non » pour l'admirer, mais pour chercher et rechercher à le rendre » intéressant. C'est surtout à présent que ma tête travaille. L'effet » général fait tout pour le succès d'un tableau. Je voudrais le ren- » dre saillant par le sentiment profond inspiré par le sujet. Enfin » *nous verrons*; voilà ma phrase.... »

L'année 1834 se passa sans que les lettres de Robert donnassent d'inquiétude sur son état. Pour ne pas se fatiguer par des conceptions originales pendant les chaleurs de l'été, il commença une copie des *Moissonneurs* pour le comte Racziensky, de Berlin. Ce travail, en le reportant sans cesse sur son chef-d'œuvre, lui faisait envisager avec effroi ces *Pêcheurs* inachevés dans lesquels il s'imaginait revenir à sa première manière, vers une phase inférieure de son talent. Sa dernière lettre, du 7 novembre de la même année, est pleine toutefois d'expressions de joie pour l'accueil favorable que les tableaux de son frère avaient reçu à l'exposition de Berlin.

Il eut enfin un grand soulagement quand, après des années d'anxiété et de tâtonnemens, les *Pêcheurs* furent terminés. Mais ce tableau, qu'une fatalité semblait poursuivre, fut retenu, on ne sait pourquoi, au bureau des douanes, et il arriva à Paris après le terme fixé pour l'admission des ouvrages. Des considérations de divers ordres se combinèrent pour lui faire inexorablement refuser l'entrée du salon.

On croit que pour le coup l'artiste affaissé va s'écrier :

« Grâce au ciel, mon malheur passe mon espérance...... »

Mais non, (on le sait par son frère, et mieux encore par une lettre très explicite à ses parens), il reçoit cette nouvelle avec une complète indifférence. A quoi donc attribuer la mort volontaire d'un artiste pieux, alors même qu'il annonce à une famille chérie un retour qui semble le combler de joie? C'est qu'il existe quelquefois chez des hommes unis par les liens du sang, une pré-

disposition à des actes extrêmes qui est plus forte dans la lutte que toutes les ressources de la raison et les règles de la morale. Déjà un frère de Léopold, jour pour jour, heure pour heure peut-être, avait succombé sous le même faix et de la même mort. Les longs et pénibles travaux d'un corps faible et malade, la tension continuelle de toutes les facultés vers une seule et même idée, le ciel brûlant de l'Italie, un long séjour dans cette ville de Rome qu'il ne faut habiter qu'à l'âge des illusions, au printems de la vie, ou le soir, quand tout prestige est passé, enfin la mélancolie des ruines de Venise auront achevé ce que la nature avait commencé; l'imagination ardente et déjà malade a égaré la raison. Nous n'hésitons pas à dire que la triste fin de Robert doit moins être envisagée comme un suicide que comme le résultat d'une maladie mentale longtemps combattue. Des causes physiques, de fréquentes indispositions qui le surprirent à la fleur de l'âge, l'ont conduit avant tout à cette noire mélancolie qui le tua. L'orgueil contrarié, auquel on a voulu attribuer la catastrophe, lui fut toujours étranger. Jamais Léopold Robert n'a travaillé par vanité, et bien des fois nous l'avons vu s'étonner du succès de ses ouvrages, et de l'éclat de sa réputation, comme s'il ne l'eût pas méritée. Cela ne veut pas dire qu'il fût insensible à la louange.

Il est vrai que le résultat de ses glorieuses fatigues ne put le satisfaire: il aspirait toujours à une perfection plus grande parce que jamais il n'atteignit l'idéal sublime qu'il portait dans son cœur, mais c'est là le sort des hommes, et chez lui ce besoin du mieux fut indépendant des considérations purement humaines. S'il avait travaillé avec moins de conscience, il aurait sans doute laissé un plus grand nombre d'ouvrages; peut-être alors eût-il quitté la terre plus tard, mais moins parfait.

Léopold Robert fut ce que les allemands nomment un artiste *fidèle;* c'est-à-dire qu'il obéit jusqu'à la fin à une vocation intérieure, et que le drame de la vie ne fut plus rien pour lui quand il crut que sa mission l'abandonnait.

Afin de rendre cette notice moins incomplète, nous la terminerons par une courte récapitulation de l'œuvre de Robert:

Les heureux possesseurs de ses peintures sont, outre le musée du Louvre, et ceux de ses concitoyens qui ont déjà été nommés: A Paris, S. M. le roi des Français (l'*Improvisateur napolitain* au cap Misène, et la *Femme napolitaine* pleurant sur sa maison en

ruines) ; M. Paturle (les *Pêcheurs* de l'Adriatique) ; MM. Schikler, Casimir Lecomte, Gérard, Ed. Bertin, Mad. la maréchale Lauriston, le duc de Fitz-James, le comte de Villestreux, le prince Aldobrandini ; le duc de Montmorency, le baron de Fagel, enfin M Marcotte qui a jusqu'à sept tableaux importans de notre artiste.

A Troyes M. Marcotte-Genlis, A Strasbourg M. d'Eu.

A Berlin le comte Hahn (2), M. Rauch, la princesse Schouwaloff.

A Saint-Pétersbourg le comte Basiliewski. (Retraite de brigands.)

En Belgique, S. M. le roi des Belges, MM. Mari et de Mann. (Brigand blessé, — Vieille femme disant la bonne fortune, — Jeunes filles à la fontaine.)

A Londres le marquis Hutchenson (2) le général Disney, lord Honson, M. Philips.

A Berne M. l'ancien avoyer Fischer (2), M. Armand de Werdt (3).

A Fribourg le comte d'Affry. (Eglise souterraine de Saint-Martin des Monts.)

A Vienne le prince de Metternich, le comte de Schőnbrunn. (Famille de Brigands en alarme, — Femme de Sora pleurant sur sa fille morte.)

A Naples lord Acton, MM. Rothschild, Falconnet.

Le chevalier Bartholdy, le marquis de Ganay. (La Frascatane au rendez-vous ; — Episode de l'insurrection italienne en 1821.)

Nous avons probablement omis quelques noms. Ainsi par exemple feu Guérin, ancien directeur de l'académie de France à Rome, avait le *marinier Napolitain* et *la fille d'Ischia.* On peut évaluer le nombre des tableaux de Léopold Robert à cent-trente environ, sans compter un grand nombre d'études peintes, dont plusieurs très achevées. Ils dureront longtemps, d'abord à cause de leur valeur intrinsèque, et ensuite parce qu'il connaissait à fond la chimie de la peinture, c'est-à-dire l'art trop négligé de n'user que de couleurs inaltérables et de premier choix. Il ne s'en est guère vendu ces dernières années, depuis l'achat de celui qui appartenait à Madame la duchesse de Berry. Si l'on fixe à quinze ans à-peu-près, (de 1819 à 1834), la carrière de l'artiste, on verra qu'en moyenne il peignait huit à neuf tableaux par an. C'est peu et c'est beaucoup. C'est peu, comparé à la fécondité de quelques-uns ; c'est beaucoup si l'on considère la valeur et la conscience du travail.

Sans doute qu'à une certaine époque il produisit davantage, mais aussi il fut près de trois ans à faire son dernier ouvrage qui précipita sa fin.

EUSÈBE-H. GAULLIEUR.

POST-SCRIPTUM. Nous avions achevé de lire la correspondance de Léopold Robert et de l'annoter d'après nos souvenirs, quand le désir de vérifier quelques faits nous engagea à visiter le lieu de sa naissance, la Chaux-de-Fonds, qui expédie les produits de sa fabrique d'horlogerie dans tous les pays connus. Avant même d'être remis sur la trace de l'artiste, nous eûmes la satisfaction de savoir que son influence n'avait pas été totalement nulle pour l'industrie de ses compatriotes : nous vîmes dans le premier comptoir d'horlogerie où nous entrâmes, des boîtes de montre ciselées sur le fond extérieur desquelles étaient gravés, dans un cercle d'un pouce de diamètre environ, les sujets des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*.

La maison où est né Léopold est située hors du bourg, sur le chemin qui conduit au Locle, village rival de la Chaux-de-Fonds en fait d'industrie; c'est une des plus anciennes du lieu, et son humble architecture contraste avec les dimensions énormes des constructions modernes qui renferment quelquefois jusqu'à vingt familles d'ouvriers. L'inscription gravée au-dessus de la porte a été placée là par quelques amis; elle rappelle la date de la naissanee de l'artiste, en mai 1794. Notre guide nous raconta qu'un vaste incendie ayant détruit, au commencement de ce mois même, une partie considérable de la Chaux-de-Fonds, la naissance de Léopold fut la première après cette catastrophe, comme si, ajouta-t-il, la Providence avait voulu accorder à une population dans le deuil une sorte de compensation. Les réflexions qui revêtent ainsi une tournure poétique jointe à une certaine sensibilité religieuse sont familières à ces montagnards. Nous demandâmes si quelque monument plus considérable ne serait pas consacré à Robert dans le lieu de sa naissance. Il nous fut répondu qu'après avoir contribué à l'érection du tombeau où il repose, dans le cimetière protestant de Venise, ses concitoyens voulurent perpétuer au milieu d'eux sa mémoire par un cénotaphe, un buste de marbre ou par quelque fondation favorable aux arts. Mais l'autorité locale d'alors éleva des scrupules sur l'opportunité de la réalisation de cette idée, à cause du genre de mort de Léopold. Heureusement qu'il ne dépend pas d'un monument pour que la mémoire du grand peintre vive dans son lieu natal. Partout on y trouve les gravures de ses tableaux, et plusieurs copies peintes par son frère Aurèle d'après lui ou même des originaux existent chez divers particuliers (1). C'est ainsi que nous vîmes chez

(1) M. Aurèle Robert, maintenant fixé à Bienne dans le canton de Berne,

une de ses sœurs deux *Brigands* du meilleur temps de la carrière de Robert; on nous cita à l'occasion de ces études une anecdote caractéristique. Ce fut précisément à l'époque où ces petits tableaux de brigands avaient acquis à leur auteur une réputation honorable, et où leur prix avait doublé, qu'il cessa tout-à-coup d'en faire. Un connaisseur lui ayant demandé la cause de ce changement dans la direction de son talent: « Je suis forcé, répondit-il, de chercher des sujets » moins sombres, car je ne puis peindre sans m'identifier avec mon » sujet, et quand j'ai achevé un de ces malheureux brigands, je me » sens tellement épuisé et si mélancolique, que si je continuais long- » temps je finirais par perdre la tête ou du moins par tomber malade » sérieusement. » La même sœur de Robert nous montra encore d'autres tableaux de son frère chéri, plusieurs portraits de famille, deux charmans intérieurs, une grande vue des Apennins peinte par un Allemand mais dont il a fait les figures, une ravissante étude de femme vénitienne à la sépia qui porte la date de 1833, et d'autres dessins encadrés, au crayon noir et à l'estompe, admirables d'expression. Mais quelque chose de plus précieux encore, selon nous, ce sont deux riches albums dans lesquels Madame Huguenin-Robert a classé, avec l'aide d'Aurèle, tous les croquis, les esquisses, les dessins finis ou non terminés qu'elle a pu réunir de son frère. Cette série unique et très nombreuse commence par de faibles essais que le petit Léopold traçait sur des carrés de papier, avant même qu'il eût été confié à ses premiers maîtres de dessin et de gravure, Fabre et Charles Girardet.

Dans cette intéressante collection figurent aussi les gravures de notre artiste; à celles que nous avons indiquées il faut ajouter un portrait de M. Pourtalès le père, de moyenne grandeur, une pastorale ou scène champêtre, effet de nuit, et un fragment de la bataille de Sempach, grande planche due au burin de Girardet. En feuilletant ces albums nous pûmes acquérir la preuve que Léopold Robert travailla deux années de suite à Paris pour le concours de Rome. En 1814 il obtint le second grand prix, et le premier lui aurait probablement été décerné en 1815 si les traités politiques n'eussent rendu à la Prusse la principauté de Neuchâtel, ce qui fit éliminer Robert du concours comme étranger. Il racontait qu'en sortant de l'Ecole des beaux-arts, le jour de l'adjudication des prix, il fut accosté par l'heureux vainqueur qui lui demanda à voir son étude. Le jeune Neuchâtelois ouvrit son portefeuille, et tout en admirant le beau travail du burin, le lauréat ne put s'empêcher, dans sa candeur juvénile, de s'écrier: « J'ai

continue à cultiver la peinture avec ardeur et succès. De charmans tableaux datés de 1844 nous ont fait voir que tout en gardant le souvenir et les traditions de son illustre frère, il savait aussi être *lui*, et qu'il ne se bornait pas à des copies, quelque belles que fussent celles-ci.

bien du bonheur qu'on n'ait pas voulu vous reconnaître Français! » Avertissons encore en passant que par une de ces supercheries trop familières aux marchands de gravures, le détenteur infidèle des planches de Robert a mis dans le commerce, sous le nom de portraits de la duchesse douairière d'Orléans, des épreuves du portrait de Madame David dont nous avons fait mention. Nous ignorons si ce petit faux en matière de beaux arts a valu grand profit à son inventeur.

L'étude des dessins des grands peintres est, comme on sait, un puissant moyen de reconnaître la voie que s'est frayée leur talent. Souvent un croquis en dit plus là dessus que le tableau le plus fini.

L'inspection des esquisses de Léopold Robert fournit aussi des renseignemens curieux : C'est ainsi qu'on peut se convaincre de la propension qu'il avait à dessiner ses figures nues avant de les draper. Les études que nous avons du tableau de la Transfiguration prouvent que Raphaël faisait de même. On voit ensuite que dans la toile de l'*Improvisateur napolitain*, qui appartient au roi des Français, l'artiste avait d'abord voulu placer une figure de femme comme figure principale. Mais l'expression de sa Corinne ne le satisfit pas, et fidèle à son invariable règle il ne voulut pas sortir de la nature stricte pour l'idéaliser, ainsi qu'il aurait pu le faire facilement. Il adopta donc ce type de poète populaire, mais noble et expressif dans sa vulgarité, que chacun a sous les yeux.

Enfin en parcourant ce qu'on pourrait appeler l'œuvre intime de Robert, nous fûmes soudainement arrêté par une suite de paysages gracieux, principalement des vues d'Italie, qui ne sont pas de lui, mais dont il a dessiné les figures avec un soin extrême et une grande sollicitude quant aux attitudes, aux costumes et à l'expression. Notre attention redoubla quand nous sûmes que ces paysages étaient l'ouvrage de cette dame de la famille des Bonaparte ([1]) pour laquelle on a raconté que Léopold Robert ressentit une violente et irrésistible passion qui précipita sa fin tragique. Dès lors, sans changer essentiellement notre opinion sur cette mort, que nous avons attribuée avant tout à une prédisposition mélancolique native jointe à une extrême sensibilité nerveuse, nous avons cru néanmoins que nous devions la modifier quelque peu. Il est plus que probable en effet que ce peintre original, que nous avons connu le moins courtisan et le plus indépendant, nous dirions presque le plus sauvage des hommes, ne s'est astreint à associer longtemps son crayon à celui d'une femme dont chacun célébrait les grâces irrésistibles, que par l'effet d'une de ces affinités secrètes qui mènent si loin ceux qui se laissent attirer. Hâtons-nous donc de terminer, mais sans conclure, car il y aurait plus que de la témérité à sonder un pareil mystère....

Novembre 1845.

E.-H. G.

([1]) La fille du roi Joseph.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE

AU XVIe SIÈCLE.

TROISIÈME ARTICLE (1).

Dans les momens remarquables de l'histoire de l'humanité où l'activité de l'intelligence de l'homme se réveille et se déploie avec une force nouvelle, il est intéressant de voir comment le mouvement se propage dans tous les sens. Après avoir pris naissance à l'occasion des questions les plus élevées, les plus générales, il s'étend de proche en proche, et pour qui s'est donné la peine de le suivre, il se fait encore apercevoir et discerner à l'occasion des matières les moins importantes et les moins en rapport avec le point de départ. Les années où, dans le cours passablement sinueux de cette suite d'essais, nous sommes actuellement parvenus en suivant le développement de la versification française, nous présentent une occasion d'appliquer cette remarque. Nous sommes aux environs de l'année 1536. Alors la réforme religieuse attirait toutes les pensées, soulevait toutes les passions. Les idées anti-romaines se propageaient; les bûchers s'allumaient partout. Calvin, âgé de 27 ans, se faisait connaître au monde en publiant son *Institution Chrétienne,* et, dans le domaine purement littéraire, prenait place au premier rang des promoteurs de la langue française, en adressant à François I l'éloquente apologie qui sert de préface à son immortel traité. Adversaires irréconciliables du réformateur dans le domaine de la pensée et sur le terrain sacré de la conscience, ses voisins et ses collaborateurs au point de vue de la formation

(1) Voyez *Revue Suisse,* tome IX page 793 et tome X page 18.

de la langue, Rabelais, le sceptique railleur, avait commencé à publier ce livre étrange et merveilleux qui appelle et qui dément les qualifications les plus opposées; et Bonaventure Desperiers, l'incrédule indépendant, allait atteindre les dernières limites de l'audace de la pensée et mettre au jour l'art d'écrire le plus consommé, dans son trop célèbre *Cymbalum mundi*. La poésie, acquérant une faveur croissante, voyait toute une école de disciples se former autour de Cl. Marot. Une querelle suscitée à ce dernier soulevait une longue mêlée à laquelle une foule d'écrivains prenaient part des deux côtés. Le mécanisme du vers français ne resta pas étranger à l'influence de cet esprit d'investigation, dont partout on voyait des traces. Cette époque, marquée dans les annales de l'humanité, importante dans les fastes littéraires de la France, a aussi sa place dans ces modestes lignes consacrées à l'une de ces curiosités oiseuses qui n'intéressent guères que quelques amateurs dévoués.

Nous avons vu que ce moment est celui où le génie de la langue française commençait, d'une manière obscure encore, sa marche lointaine vers cette succession régulière des vers masculins et des vers féminins, que l'harmonie poétique exige impérieusement aujourd'hui. Ce moment est encore celui de l'introduction du *Sonnet*. Nous pouvons y noter une tentative de plus. Moins heureuse dans la manière dont elle a été accueillie, très rarement imitée, elle a néanmoins assez persisté dans la mémoire des adeptes, pour pouvoir reparaître avec éclat de nos jours, sous le brillant patronage de M. Alfred de Musset et de Mad. Desbordes-Valmore [1]. Il s'agit du vers de dix syllabes partagé en deux hémistiches égaux par la césure placée après la cinquième syllabe et non, comme d'ordinaire, après la quatrième. Nous donnons l'exemple suivant, dû à la plume originale de Bonaventure Desperiers.

BONAVENTURE A MAROT
à son retour de Ferrare [2].

Maro en Marot, immortel poète,
L'honneur de ces temps que veoir tant souhaite;
Mes pauvres versets craintifs et doubteux

[1] Les lecteurs de la *Revue Suisse* ont sans doute présents à la mémoire les vers adressés par Mme Desbordes-Valmore à M. G. de Molènes, tome VI, page 178, et les *Conseils à une Marguerite*, tome IX page 527. Il n'est pas besoin de rappeler la chanson de M. de Musset : *J'ai dit à mon cœur, à mon pauvre cœur*, etc. [2] 1536.

Ne s'osent monstrer (tant ils sont honteux)
A vous, veu qu'ils sont sans rithme et raison :
Dont je vous salue en simple oraison;
Priant (comme faict chacun à son tour)
Qu'il vous soit heureux ce joyeux retour [1].

Cette espèce de vers est connue sous le nom de vers *en tarantara*. En 1501 Christophe de Barrousso a donné son *Jardin amoureux*, à Lyon, in-8°, en vers de cette mesure. Desperriers, outre l'épître qui vient d'être citée, a composé une pièce de vers intitulée : *Carême-prenant, en tarantara*. Elle se trouve dans le *Recueil de ses œuvres*, 1544, in-8°. Enfin Regnier Desmarêts, mort en 1713, a composé sur ce rhythme une *Epitre morale*. Tels sont les renseignements que nous avons pu nous procurer sur cet objet [2].

Avant que d'aborder Ronsard et ses amis, et d'examiner leur influence sur la versification de leur temps, nous avons à prendre congé des anciennes pièces de vers que Joachim Dubellay, dans sa *Défense et Illustration de la langue française*, renvoie avec un dédain marqué et, de toute manière, assez injuste, « aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen; comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons, et autres telles épiceries. » C'est particulièrement du rondeau que nous avons à nous occuper. Nous avons assisté à la transformation de cette pièce de vers [3], et nous avons vu comment, entre Villon et Cretin, c'est-à-dire tout à la fin du XVe siècle, la forme antique du refrain avait été modifiée. Dès lors, pendant une cinquantaine d'années, ce petit poème a joui d'une grande faveur. Cretin, J. Marot, Cl. Marot, Victor Brodeau, (dont le nom, bien que soutenu par un vrai mérite, n'a surnagé jusqu'à nos jours que grâces au plus célèbre des rondeaux de Voiture) en un mot, à-peu-près tous les poètes de cette époque ont composé un grand nombre de rondeaux parmi

[1] OEuvres de Cl. Marot, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, 1731 Tome III, page 575. Cette courte épitre, égarée dans la collection de *Blasons* donnée par L. Dufresnoy, est, par une singularité que je ne m'explique pas, écrite comme de la prose, sans recommencer la ligne à chaque vers, et sans indiquer la tête du vers par une majuscule.

[2] Nous avons trouvé ces indications dans les *Amusements philologiques ou variétés en tous genres*, par G. P. Philomneste, A. B. A. V. (Gabriel Peignot, ancien bibliothécaire à Vesoul), 2e édition. Dijon, 1824, in-8°, p. 151.

[3] Voyez notre premier article, *Revue Suisse*, tome IX pages 805-807.

lesquels on en compte d'excellents. Nous allons parcourir les diverses variétés qui ont pris naissance de ce type de versification.

Cretin, dont un rondeau *par contradictions* a eu l'honneur douteux d'être cité par Rabelais ([1]), Cretin qu'il faut mentionner toutes les fois qu'il est question de quelque singularité, a fait au moins un *rondeau double*. Le rondeau, nous le savons, se compose d'un couplet, d'un demi-couplet suivi du refrain, puis d'un couplet entier avec le refrain qui termine la pièce. Dans son rondeau double Cretin met à la suite des treize vers qui accompliraient un rondeau ordinaire, un second assemblage d'un demi-couplet et d'un couplet, ayant chacun son refrain. Après ce second assemblage, il en place un troisième. Il n'y a plus de raison pour s'arrêter, on le voit; toutefois Cretin s'arrête, et donne à cette pièce qu'il aurait pu aussi bien appeler triple rondeau, le nom de rondeau double.

Ce nom nous conduit à parler du *rondeau redoublé* dont on trouve des exemples dans Jean et dans Clément Marot sous le nom de *rondeau parfait*. Nous en donnerons un de maître Clément, ainsi que La Fontaine, qui l'a imité à cet égard, comme à bien d'autres, se plait à le désigner. Après avoir été emprisonné, sur la dénonciation d'une maîtresse infidèle ([2]), pour quelque infraction à la discipline de l'église romaine, Marot fut mis en liberté par la faveur de François I, au printemps de l'année 1526. La première chose que fit le poète, fut de célébrer sa délivrance par le rondeau suivant.

RONDEAU PARFAIT.

A ses amis, après sa délivrance.

En liberté maintenant me pourmeine,
Mais en prison pourtant je fus cloué :
Voilà comment Fortune me demeine;
C'est bien et mal; Dieu soit de tout loué.

Les envieux ont dit que de Noué ([3])
N'en sortirois : que la mort les emmeine.

([1]) *Pantagruel*, livre III chap. 21. Marot a aussi donné un rondeau par contradictions ; c'est le 32e de l'édition de LaHaye, 1731.

([2]) Lenglet-Dufresnoy dit que c'est Diane de Poitiers ; mais tout ce qu'il avance à ce sujet, ainsi que sur Marguerite de Navarre est écrit avec une légèreté sans pareille et avec une inconcevable témérité de conjectures. Nous parlons ici uniquement au nom de la critique historique. La biographie de Marot que Dufresnoy a ébauchée, a été plus d'une fois copiée, elle aurait eu surtout besoin d'être refaite les preuves en main.

([3]) Noël.

Maugré leurs dents le nœu est dénoué :
En liberté maintenant me pourmeine.

Pourtant si j'ai fasché la Cour Romaine,
Entre meschans ne fus onc alloué :
Des bien-famez j'ai hanté le domaine :
Mais en prison pourtant je fus cloué.

Car aussi tost que fus desadvoué
De celle-là qui me fut tant humaine,
Bien tost après à Sainct-Pris fus voué ;
Voilà comment Fortune me demeine.

J'euz à Paris prison fort inhumaine,
A Chartres fus doucement encloué :
Maintenant vois (1) où mon plaisir me meine.
C'est bien et mal ; Dieu soit de tout loué.

Au fort, amis, c'est à vous bien joué,
Quand vostre main hors du per me rameine.
Escrit et fait d'un cœur bien enjoué,
Le premier jour de la verte semaine (2),
En liberté.

On le voit, le rondeau redoublé consiste en six quatrains. Ceux du milieu, du second au cinquième inclusivement, forment la glose du premier. Le dernier quatrain doit ramener à sa suite les premiers mots du rondeau qui font refrain, comme dans le rondeau ordinaire.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans examiner les deux singuliers rondeaux cités par La Bruyère à la fin du chapitre intitulé : De quelques usages. A l'inspection du refrain qui répète les premiers mots et non les premiers vers de la pièce, nous reconnaissons qu'il ne faut pas remonter plus haut que le commencement du XVIe siècle. Nous voyons ensuite que la forme de ces rondeaux se rapproche singulièrement de celle du sonnet, tellement que ce sont de vrais sonnets armés du refrain. Or avant l'importation du sonnet par Saint-Gelais, on ne trouve rien qui ressemble à cette forme dans tout le champ de la versification française. Si l'on compare ensuite les rondeaux cités par La Bruyère avec les sonnets de St-Gelais, de Marot, de l'*Olive* de Joachim Dubellay, on reconnaîtra dans la versification de ces rondeaux une supériorité mar-

(1) Vais. (2) La première semaine de mai.

quée. Il faudrait donc d'après l'entrelacement régulier des rimes et l'air dégagé des tercets descendre pour le moins jusqu'à la date du livre des *Regrets* ou aux environs de 1554. Mais à cette époque les rondeaux condamnés par le passage que nous avons cité de la *Défense et Illustration de la langue française*, avaient complètement disparu. Il ne reste donc plus d'époque où il soit aisé et vraisemblable de placer les rondeaux en question. Quoi de plus naturel alors que de les présumer des *pastiches?*

Augustin Courbé, le libraire des habitués de l'hôtel de Rambouillet, a publié en 1650, un *Nouveau recueil de divers rondeaux*, distribués en deux parties. La première partie commence par cinq rondeaux de la même coupe que ceux qui ont été cités par La Bruyère, et ces deux derniers sont du nombre des cinq. Qu'on nous permette de les reproduire ici, exactement tels que nous les avons trouvés dans ce recueil. Cela ne sera pas inutile pour ce qui nous occupe.

RONDEAUX ANTIQUES

Pour Richard sans peur.

De cettuy Preux maints grans Clercs ont escrit,
Qu'oncques danger n'estonna son courage
Abusé fut par un malin esprit.
Qu'il espousa sous féminin visage.

Si piteux cas à la fin découvrit,
Sans un seul brin de peur ny de dommage,
Dont grand renom par tout le monde acquit,
Si qu'on tenoit fort honneste langage
De cettuy Preux.

Bientost apres de son amour s'éprit
Fille de Roy, qui volontiers s'offrit
Au bon Richard par second mariage;

Donc s'il vaut mieux ou Diable, ou femme avoir,
Et quel des deux bruit plus dans un mesnage
Ceux qui voudront si le pourront sçauoir
De cettuy Preux.

Voici l'autre rondeau donné par La Bruyère, c'est le quatrième du recueil (1).

(1) Le volume que nous avons sous les yeux, grâce à l'obligeance de M. E. Gaullieur, étant assez rare, et la lecture des rondeaux que LaBruyère

Pour Ogier le Danois.

Bien à propos s'en vint Ogier en France,
Pour le pays de mescreans monder,

a dédaignés étant de nature à éclaircir ce que nous avons à dire, nous allons les transcrire ici, ce sont le second, le troisième et le cinquième :

Pour Pierre de Provence.

De tout le monde en mon temps reclamé,
Fus parangon d'haute cheualerie,
Qui pour l'amour eus mainte fascherie,
Encor que bien et loyaument aimé.

A la parfin s'appaisa la furie
Du fier destin contre nous animé,
Et fut l'accord nuptial consommé
Auecques moi et Madame, cherie
De tout le monde.

Francs cheualiers, qui parmy vos amours
Souffrés méhaim, trauerses, et clamours,
Souuenez-vous de Pierre de Prouence;

Ainsi que luy, ioye, soulas, respit
D'amour aurez, s'auez bonne constance,
Malgré fortune, et mesmes en dépit
De tout le monde.

Pour Galien restauré.

Par dessus tout le siècle ancien prise
L'enfant Galien hardy auenturier,
Qui mit à chef mainte haute entreprise
Pour los acquerre, et immortel laurier.

Bastard estait, car rien on ne deguise,
Et toutefois fut un noble Guerrier,
Dont sans mentir, il semble en bonne guise,
Que telles gens sont à glorifier
Par dessus tout.

Car Herculès, Romulus et Bacchus,
Qui ont jadis tant de peuples vaincus,
Furent bastards comme cettuy prud'homme.

Belles, pourtant, qui sçauez fruit porter,
Sans regarder si fort de qui, ny comme,
D'auoir bastards devez bien souhaiter
Par dessus tout.

Sur la mort d'un escolier.

Ha malle-mort! pourquoy as-tu voulu
Qu'à tout iamais mon cœur dolent se plaigne
Par le trespas de Guillaume Merlu,
Des bons valets qui fut le port-enseigne,
Toute vertu que medecine enseigne
Et les sept arts où Dieu l'auoit éleu,
Estoient en luy; mais peu lui a valu
Contre la mort qui science dédaigne.
Ha malle-mort!

Ja n'est besoin de conter sa vaillance
Puis qu'ennemis n'osoient le regarder.

Après qu'il eut tout mis en assurance,
De voyager se voulut hazarder,
En paradis trouua l'eau de Jouvence,
Dont il se sçeut de vieillesse engarder,
Bien à propos.

Car par cette eau son corps si decrepite
Fut transmué, par manière subite,
En ieune gars, frais, gracieux et droit;

Grand dommage est que cecy soit sornettes;
Filles connois qui ne sont pas ieunettes,
A qui cette eau de Jouvence viendroit
Bien à propos.

Comparons cette version des rondeaux avec celle de La Bruyère, nous rencontrons ici des tournures récentes qui décèlent une imitation incertaine et novice. La Bruyère, qui ne haïssait pas le pastiche, ne s'y est pas trompé. Avant que de mettre sous les yeux du grand public des rondeaux pleins de sel, enfouis dans un recueil oublié, il n'a pas négligé de donner un coup de main à leur toilette, et de passer une seconde couche d'antiquité sur le vernis un peu trop pâle du premier ouvrier. Ainsi il écrit *dangier* pour *danger*. *Un malin esprit* est une notion moderne, *le malin esprit* est plus dans les idées du moyen-âge, La Bruyère corrige ainsi. La construction : *de son amour s'éprit fille de roy qui*, etc. fait penser à Vaugelas; il met à la place la construction négligée et ancienne : *fille de roy s'éprit de son amour, qui*. *Bruit* est ici d'une syllabe, il corrige et fait ce mot de deux *bruït plus en menage* ([1]).

Si sobre estoit qu'en un jour reuolu
Se fust passé de la graisse d'un peigne;
Sobre escolier, qui onc ne s'est pollu,
Car chaste estoit comme carpe brehaigne :
Le test me fend, et le ventre me saigne,
Me remembrant qu'ainsi me l'as tollu,
Ha malle-mort!

([1]) Ces rondeaux, ainsi que tout le paragraphe relatif à « la fortune de certains mots et à la proscription de quelques autres, » ne se trouvent que dans l'édition de 1692, la dernière donnée par l'auteur. LaBruyère avait changé *cettuy* en *iceluy* et laissé *volontiers*, j'ignore pourquoi les éditions postérieures à son décès ont rétabli le premier mot, et substitué *voulentiers* au second. Je croirais aisément que ce sont des leçons posthumes. Cette variation dans la manière de donner ces rondeaux confirme ce que nous avançons sur la nature de ces deux pièces.

Le sonnet d'Ogier donne lieu à des remarques analogues et toutes dans le même sens. *Après qu'il eut* est remplacé par *or quand il eut*; *se voulut hazarder* par *il voulut s'enharder*; *si décrépite* par *tout décrépite; fut transmué* par *transmué fut*. Après cet examen la question ne peut plus paraître douteuse. Les deux rondeaux de La Bruyère sont bien des pastiches composés avant lui et retouchés par lui.

Depuis 1550 le rondeau était tombé dans un entier discrédit; c'est un peu avant 1638, qu'il a reparu sur la scène littéraire. L'intervalle avait été occupé par le règne du sonnet, qui seul avait pris la place de toutes les petites pièces de vers si vertement mises au rebut par Dubellay. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'un poète du XVIIe siècle, amateur de l'ancienne littérature française, désireux de remettre en honneur le rondeau si longtemps oublié, prenant pour modèle les rondeaux de Marot et de ses amis, eût commencé par les imiter dans leur langage, et composé des pastiches pour ses premiers essais. Ces essais, sous une plume habituée à écrire des sonnets, se seraient rapprochés de cette forme et n'en auraient différé que par l'adjonction du refrain. Que sous l'empire de ces idées on examine les cinq rondeaux qui nous occupent, on sentira ces conjectures le fortifier et apporter graduellement la conviction dans l'esprit. Ainsi la forme du sonnet se détend un peu en quelques-uns et, par la variété dans le croisement des rimes des quatrains, nous rappelle les licences que, justement alors, Maynard persistait à s'accorder. Nous voyons aussi les progrès que fait l'auteur pour se rapprocher du véritable type. Une des règles de celui-ci consiste en ce que la pièce de vers doit être écrite sur deux rimes. Dans le second, le troisième et quatrième rondeau, les deux mêmes rimes ne s'étendent pas au-delà des quatrains, dans le premier elles vont jusqu'à la fin du premier tercet, dans le cinquième elles ont envahi le rondeau tout entier. Il ne restait alors à l'auteur qu'un seul pas à faire pour terminer son éducation. C'était de soumettre ces deux rimes à la succession régulière observée dans les rondeaux qui lui servaient de modèle, ce qui le conduisait nécessairement à retrancher le quatorzième vers. Ce pas bien aisé une fois franchi, on rentre dans la forme normale, et le nombre des rondeaux voisins du sonnet se limite à jamais, parce que les tâtonnements ont pris fin.

Si ces idées paraissent justes, il ne reste plus pour connaître

l'auteur de nos cinq rondeaux qu'à nommer le poète de cette époque qui a remis le rondeau en honneur et commencé la seconde période de son règne. Ce n'est autre que Vincent Voiture ([1]), le modèle que La Fontaine met en parallèle avec Marot lorsqu'il s'agit de ces sortes de petites pièces : Un jeu, dit-il,

Un jeu dont je voudrais Voiture pour modèle.
Il excelle en cet art : maître Clément et lui
S'y prenaient beaucoup mieux que nos gens d'aujourd'hui ([2]).

Une fois ce point gagné, il nous reste encore comme complément et vérification de nos recherches, à voir si l'attribution de ces rondeaux à Voiture s'accorde avec ce que nous savons d'ailleurs des ouvrages, des goûts, de la tournure d'esprit de cet écrivain. Quatre de ces petites pièces roulent sur des sujets tirés de la chevalerie et témoignent à cet égard d'une érudition tout-à-fait en rapport avec les renseignemens que nous donne Sarasin. Ce contemporain de notre auteur nous apprend, en effet, que Voiture avait pris un singulier plaisir à lire les vieux romanciers qui ont écrit depuis Philippe-Auguste jusqu'à François I, et qu'il avait « travaillé en leur style ([3]) » Notons ce dernier point. Nous trouvons effectivement dans les œuvres de Voiture quelques sujets de chevalerie, traités en vieux langage. Or si nous étudions les pastiches authentiques de Voiture et si nous les comparons à ceux du comte de Saint-Aignan qui s'y trouvent mêlés, nous pourrons remarquer, dans les premiers, certains mots fréquemment répétés qui ne sont pas employés dans les derniers et que nous retrouvons dans nos rondeaux ([4]). Si nous prenons garde au caractère du sel qui assaisonne la pointe de nos rondeaux, nous le trouverons tout-à-fait du même goût que celui d'un grand nombre des rondeaux avoués par Voiture. C'est tout-à-fait la même tournure dégagée, le même im-

([1]) Voyez *Histoire de l'Académie française*, par MM. Pellisson et d'Olivet. Paris, 1743, tome I page 278.

([2]) OEuvres diverses de M. de LaFontaine, tome II page 198. Édition de 1729, donnée par l'abbé d'Olivet.

([3]) Voyez *la Pompe funèbre de Voiture. OEuvres de* M. Sarasin. Paris, 1694, in-12, page 264.

([4]) Ainsi le mot *cettuy*, qui appartient au refrain du premier rondeau se retrouve au 11e vers du troisième. Or ce mot que le comte de Saint-Aignan a employé une seule fois, et dans une réponse à Voiture, qui s'en était servi, se rencontre une douzaine de fois dans les deux lettres de ce dernier. Nous pourrions citer encore *parangon* et *méhaim*, comme se retrouvant dans Voiture et dans les rondeaux et non dans Saint-Aignan.

prévu, et ce badinage parfois assez équivoque autorisé par les allures du temps. Enfin, pour terminer ce trop long plaidoyer, ces rondeaux ont été publiés du vivant de Voiture; (l'édition de 1650 est une réimpression) et sont immédiatement suivis, dans le recueil en tête duquel ils sont placés, des rondeaux avoués et signés par cet auteur. La seule objection que l'on puisse faire à tout ceci, consisterait ce nous semble, à demander pourquoi si ces rondeaux étaient vraiment de Voiture, celui-ci ne les aurait pas avoués? Nous n'userons pas ici d'une fin de non-recevoir qui serait cependant légitime, en alléguant que cette difficulté ne peut détruire tant d'indications qui s'appuient toutes les unes les autres en convergeant vers le même résultat. Nous opposerons deux raisons qui nous paraissent résoudre l'objection. La première est tirée de la nature même du pastiche qui, pour réussir, exige, en général, que l'auteur garde l'anonyme. La seconde, tirée de l'imperfection de la forme de ces premiers essais, explique pourquoi, même après la réussite, Voiture ne les a pas avoués. L'irrégularité tolérée chez un auteur ancien et inconnu aurait été condamnée chez le moderne.

Le rondeau, ainsi remis à la mode par Voiture, a, pendant une quarantaine d'années, partagé l'empire avec le sonnet. P. Corneille [1], les premiers académiciens, Chapelain, Scudery, Malle-

[1] Dans notre précédent article, nous avons, sur la foi de Bayle, attribué au prince de Conti les deux vers qui ont formulé le jugement définitif du procès entre les Jobelins et les Uranins. C'est une erreur. Ces deux vers forment la chute d'un sonnet de P. Corneille sur ce sujet. Nous ne pouvons résister au désir de le transcrire.

Deux sonnets partagent la ville,
Deux sonnets partagent la cour,
Et semblent vouloir à leur tour
Rallumer la guerre civile [1].

Le plus sot et le plus habile
En mettent leur avis au jour.
Et ce qu'on a pour eux d'amour
A plus d'un échauffe la bile.

Chacun en parle hautement
Suivant son petit jugement,
Et s'il y faut mêler le nôtre,

L'un est sans doute mieux rêvé,
Mieux conduit et mieux achevé;
Mais je voudrais avoir fait l'autre.

[1] La fronde, qui venait d'être terminée.

ville, Mayard, Habert, en outre Scarron, le menuisier de Nevers, Madame Deshoulières, pour ne citer que les plus distingués, et surtout Benserade s'y sont exercés. Le rondeau de Malleville contre Boisrobert est trop connu pour que nous le donnions ici. Nous allons en transcrire un de Faret ([1]) qui servira en même temps à faire connaître la vogue de cette pièce de vers, lors de sa renaissance.

Rondeau sur le Rondeau.

Sans un rondeau, n'est point un patissier,
Pour proprement hacher patisserie :
Sans un exploit n'est jamais un huissier,
Pour fomenter dame chicanerie,
Qui ronge tout avec sa dent d'acier.

Sans son balot ne va point un mercier,
Et le jardin du plus gros financier
Languit de soif et n'est que pietrerie
Sans un rond d'eau.

Item, pour faire une chaise à dossier
Sans un rabot en la menuiserie,
Il faudrait être un peu plus que sorcier :
Un poëte aussi serait-il pas grossier,
S'il prétendait à la galanterie
Sans un rondeau ?

Cette citation nous montre en même temps que l'on se permettait alors quelquefois une certaine licence dans la manière d'entrelacer les rimes ; effectivement nous ne retrouvons pas ici la succession régulière que nous pouvons remarquer dans tous les rondeaux du XVIe siècle.

De tous les auteurs du XVII[e] siècle, Benserade est celui qui a le plus cultivé ce genre de composition. Sans parler des nombreux rondeaux qu'il a faits en diverses occasions, il a eu, il a exécuté l'idée la plus bizarre qui pût venir dans la tête d'un rimeur. Il a

([1]) Faret était un des premiers académiciens et un ami particulier de Saint-Amand. La commodité de ce nom qui rime richement avec *cabaret*, a fait que ce dernier a donné à Faret la réputation peu méritée d'être un débauché. Boileau s'en est souvenu dans son *Art poétique*, lorsque pour désigner Saint-Amand il s'exprime ainsi :

Ainsi tel autrefois, qu'on vit avec Faret
Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret, etc.

Faret est auteur de l'*Honnête homme*, et d'après les témoignages contemporains, il paraît que le nom de l'ouvrage convenait à l'auteur.

eu la constance de mettre en rondeaux tout le poème des *Métamorphoses* d'Ovide. Cet ouvrage, composé de 236 rondeaux, parmi lesquels il faut compter la préface, le privilége et l'errata, fut publié en 1676, en un magnifique volume in-quarto, enrichi de figures en taille douce, pour lesquelles Louis XIV donna dix-mille livres. Malgré tout ce luxe, le seul résultat de ce livre, fut de tuer cette pièce de vers. Ecrasé sous le poids, le rondeau ne se releva pas. Dans tout ceci le public n'approuva qu'une seule chose, c'est la conclusion de l'*errata :*

Dans ce volume où sont toutes les Fables
S'il s'est glissé des fautes peu notables,
Ou qui ne soient que de l'impression,
Manque de soin et d'application,
Un mot pour l'autre, elles sont excusables.

D'autres peut-être, et bien moins supportables,
Comme au bon sens plus préjudiciables,
Mériteraient une correction
Dans ce volume.

Pour moi, parmi des fautes innombrables,
Je n'en connais que deux considérables
Et dont je fais ma déclaration :
C'est l'entreprise et l'exécution,
A mon avis, fautes irréparables
Dans ce volume.

Cependant cet ouvrage étrange, égaré en plein siècle de Louis XIV, après les chefs-d'œuvre de Molière qui n'était déjà plus, de Racine qui écrivait sa Phèdre, de La Fontaine qui grossissait le recueil de ses fables, après l'*Art poétique*, enfin, cet ouvrage, avant de rayer le rondeau du nombre des poésies en vogue, en fit composer un dont l'auteur est resté inconnu ([1]).

L'histoire, entre les mains de M. Petitsenn, ferait un joli chapitre digne d'être ajouté aux mésaventures des *dons d'auteur,* qu'il nous a naguères si agréablement racontées. Benserade avait

([1]) Richelet cependant attribue ce rondeau à *Prépetit de Grammont*, auteur d'une traduction en vers de l'*Art poétique* d'Horace suivie d'un traité de la versification française. Paris, Aubert, 1711, in-12°. Mais si l'on compare la date du rondeau avec celle de l'apparition de l'ouvrage de Prépetit de Grammont, on trouvera d'assez grandes difficultés à donner le rondeau à cet auteur. Il est possible que Richelet ne le cite que comme ayant transcrit le rondeau dans son traité de versification.

adressé à un de ses amis un de ces magnifiques exemplaires dus à la munificence de Louis-le-Grand, l'exemplaire en outre était revêtu d'une reliure superbe. La lettre d'envoi demandait au donataire qu'il voulût bien exprimer son opinion sur l'ouvrage. Celui-ci, mieux inspiré par la malice que par la reconnaissance, répondit par le *Rondeau* suivant. Benserade du reste le reçut en galant homme et sans vérifier les craintes de La Fontaine qui, parce que son nom figurait dans la pièce, redoutait le ressentiment d'un bel esprit offensé.

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille, et le sacré troupeau
De ces auteurs que l'on ne trouve guère,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguière,
S'il veut donner un beau tour au rondeau.

Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,
Cher Benserade, il faut te satisfaire;
T'en écrire un : Hé! c'est porter de l'eau
A la fontaine.

De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire;
Mais quant à moi j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractère,
Hormis les vers, qu'il fallait laisser faire
A La Fontaine [1].

Ce n'est pas seulement le rondeau que Voiture a remis à la mode; il a rendu le même service à la *Ballade*, au *Huitain* et au *Dixain*. On en trouve chez Sarasin et surtout chez La Fontaine à l'époque de sa première manière, lorsqu'il payait à Fouquet les quartiers de sa pension poétique. On cite de La Fontaine plusieurs ballades qui mériteraient d'être plus connues. Les fables, et, il faut bien en convenir, les contes de ce grand poète ont fait tort à de bien charmantes choses enfouies dans ses œuvres diverses. L'épitaphe de Molière est un admirable huitain. Voici une ballade et un dixain.

[1] Nous avons adopté dans notre citation la leçon de Richelet. Le choix des mots et la manière dont le refrain est amené au milieu de la pièce, nous feraient croire que c'est la leçon originale. Dans tous les cas, elle nous paraît plus piquante que la leçon du *Menagiana*. Cette dernière a été donnée par M. de Walkenaër dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, où elle est accompagnée d'une note qui renferme tous les renseignemens désirables sur ce morceau assez curieux. La plaisanterie de Le Sage, parlant d'un poète qui se proposait de mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, est évidemment aussi à l'adresse des Métamorphoses en rondeaux.

Quoique on y puisse noter quelque imperfection au passage, on sait assez qu'avec Jean La Fontaine ces choses ne comptent pas, tant la revanche est prompte et complète. La citation d'ailleurs ne sort pas de notre sujet. Si La Fontaine chronologiquement est du XVII[e] siècle, littérairement il est du XVI[e], qu'il reproduit et couronne au sein d'une autre littérature et après un intervalle marqué.

Ballade sur la paix des Pyrennées et le mariage de Louis XIV avec Marie Thérèse d'Autriche.

Dame Bellone ayant plié bagage
Est en Suède avec Mars son amant (1).
Laissons-les là, ce n'est pas grand dommage;
Tout bon Français s'en console aisément.
Jà n'en battrai ma femme assurément;
Car que me chaut si le Nord s'entrepille,
Et si Bellone est mal avec la cour?
J'aime mieux voir Vénus et sa famille,
Les jeux, les ris, les graces et l'amour.

Le seul espoir restait pour tout potage;
Nous en vivions, encor bien maigrement,
Lorsque en traités Jules (2) ayant fait rage,
A chassé Mars, ce mauvais garnement.
Avecque nous, si l'Almanach ne ment,
Les Castillans n'auront plus de castille;
Même au printemps on doit de leur séjour
Nous envoyer, avec certaine fille,
Les jeux, les ris, les graces et l'amour.

On sait qu'elle est d'un très puissant lignage,
Pleine d'esprit, d'un entretien charmant,
Prudente, accorte, et surtout belle et sage,
Et l'Empereur y pense aucunement (3) :
Mais ce n'est pas un morceau d'Allemand,
Car en attraits sa personne fourmille;
Et ce jeune astre, aussi beau que le jour,
A pour sa dot, outre un métal qui brille,
Les jeux, les ris, les graces et l'amour.

Envoi.

Prince amoureux de dame si gentille,
Si tu veux faire à la France un bon tour,
Avec l'Infante enlève à la Castille
Les jeux, les ris, les graces et l'amour.

(1) Charles X, roi de Suède assiégeait Copenhague.
(2) Mazarin. (3) En quelque manière.

Dixain, à Madame la Sur-Intendante ([1]).

Dedans mes vers on n'entend plus parler
De vos beautés, et Clio s'en est plainte.
J'ai répondu qu'il n'appartient d'aller
A toutes gens, comme on dit, à Corinthe.
Par toutes mains qu'aussi vous soyez peinte
C'est un abus; Phébus sans contredit
Seul y prétend; j'y perdrais mon crédit.
Vous me direz : quelle est donc votre affaire?
Quelle elle est donc? Je l'aurai bientôt dit :
C'est d'admirer. Quoi, rien plus? et me taire.

La ballade fut la première de ces petites pièces à tomber en désuétude. Malgré les ballades de Madame Deshoulières et de sa société, Trissotin énonce une vérité légèrement anticipée, lorsque, en 1672, il jette à la tête de Vadius:

Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps!

Jean-Baptiste Rousseau qui connaissait fort bien l'ancienne poésie française et ne se gênait pas pour la piller dans l'occasion, est le dernier qui ait connu le rhythme du huitain et du dixain. Il en observe les lois avec une régularité qui ne fait pas un des moindres mérites de ses épigrammes. Qu'on relise les meilleures, et l'on sentira combien cette forme, à la fois stricte et harmonieuse, donne de fermeté à la pensée, d'unité à la phrase poétique et amène avec bonheur le trait final sur une cadence habilement préparée. Rousseau a emporté son secret avec lui. Toutefois Le Brun (Ecouchard) semble en avoir connu quelque chose. Sur ses six cents et quelques épigrammes, on rencontre une vingtaine de dixains et deux huitains seulement écrits dans le rhythme du XVIe siècle. Et c'en est bien, si je ne me trompe, le dernier et mourant écho. Millevoie a donné des huitains et des dixains, mais n'a rien connu de l'antique facture de ces deux pièces de vers.

([1]) Madame Fouquet.

FRÉD. C.

(La fin au prochain numéro.)

LETTRES ÉCRITES DE LAUSANNE.

I.

Monsieur le rédacteur,

La *Revue Suisse* publie chaque mois des lettres datées de Berne et de Génève, dans lesquelles on donne des détails sur l'état des esprits et celui des études dans ces deux capitales. Permettez-moi de vous demander l'insertion de quelques pages datées de Lausanne, lieu d'agitations et de troubles, où les bons et les mauvais éléments abondent, se confondent et se divisent. — Je ne songe nullement à vous entretenir de nos querelles, de nos bruits d'émeutes, de toutes nos graves misères politiques et religieuses : loin de moi le côté sombre du tableau ; je me propose, au contraire, de parler à vos lecteurs des choses douces et consolantes qui se passent parmi nous, et vraiment cette partie du sujet est plus riche qu'on ne le pense.

Aujourd'hui je voudrais attirer l'attention sur un centre paisible, un point de réunion où des personnes appartenant aux divers partis en activité parmi nous, travaillent dans un but excellent et dans une complète harmonie. Au seuil de cet asile de paix et de vrai bonheur les dissentions cessent, le même désir anime tous les esprits, et l'on peut dire, avec vérité, que le progrès s'y opère et qu'il doit atteindre toutes les intelligences. C'est presque proposer une énigme que d'indiquer un lieu auquel ces paroles puissent faire allusion. Eh bien ! Monsieur, veuillez vous transporter au pied des dernières rampes qui conduisent à notre belle cathédrale, et voyez à la porte d'une vieille et grande maison des essaims de jeunes filles entrant ou sortant, le visage épanoui, les mains remplies de livres ou de cahiers.

Ce sont les élèves de l'Ecole supérieure, admises dans cet établissement dès l'âge de 12 ans, et qui peuvent y suivre le cours régulier de leurs études jusqu'au moment où l'on est convenu de dire que l'éducation est achevée. Ces jeunes personnes reçoivent d'excellentes et nombreuses leçons données sous la direction d'un comité composé de MM. Vinet, Edouard Chavannes, Achille de La Harpe, Creux et Marcel. Le local de l'Ecole appartient à la municipalité de Lausanne, protectrice de cette fondation : elle a loué au comité, en 1839, une des cures de Lausanne; les jeunes élèves jouent et tourbillonnent dans le jardin quasi romantique où se promenaient les vénérables vieillards

que la mort seule a éloignés de cette demeure pastorale; toutes les chambres sont devenues des classes, et l'on a dû y ajouter un corps de logis devenu nécessaire par le rapide accroissement du nombre des écolières.

Une femme distinguée par sa piété, la chaleur de ses affections et son désir incessant de faire le bien, Mme de Mollin, fille du célèbre naturaliste M. Huber, l'*aveugle*, avait réussi quelques années auparavant à créer une classe de jeunes personnes qui recevaient, sous ses yeux, les leçons de plusieurs hommes supérieurs, empressés à la seconder dans cette innovation précieuse. — Ce fut le noyau de l'école supérieure. Appelée à quitter Lausanne, Mme de Mollin se félicita de voir son œuvre plus solidement basée et plus tard protégée particulièrement par M. Vinet, qui ne faisait pas partie du premier comité. Dix-huit ans avant l'époque où ses loisirs permirent à cet ami des bonnes études de s'occuper de cette école, il avait déjà pris à cœur la cause de l'éducation des femmes, et publié dans l'un de nos journaux une série d'articles destinés à provoquer la fondation d'un pareil établissement. Il prononça sur le même sujet, dans la séance de la Société vaudoise d'utilité publique, le 26 avril 1842, un discours étincelant de belles pensées et de nobles espérances (1). Il est impossible de prouver avec plus d'évidence les avantages et la nécessité d'une bonne et solide direction dans l'éducation des femmes, ainsi que le danger des demi connaissances et de la futilité, cause première du vide de l'esprit et bien souvent aussi de l'égoïsme du cœur.

Un des points sur lesquels M. Vinet insista se rattache à la vie vaudoise dans son ensemble. *L'institutrice* doit être consciencieusement élevée; elle a beaucoup à souffrir lorsqu'elle ne l'est pas. — Nous ne résistons point au plaisir de citer cette partie de ce discours; elle est particulièrement empreinte de l'un des traits saillants du caractère de son auteur, la bonté.

« Depuis bien long-temps, nous fournissons des éducateurs et des » éducatrices à presque toute l'Europe. De grandes familles, des grands » hommes, des rois, ont dû leur éducation, leur destinée peut-être et » celle de peuples entiers, à des citoyens vaudois. Que la confiance que » l'Europe nous témoigne sous cette forme se soit soutenue dans les » temps mêmes où l'instruction de nos instituteurs laissait le plus à » désirer, rien n'honore plus, à mon sens, le caractère vaudois. — » Il y avait, à ce qu'il paraît, de bonnes raisons pour nous passer notre » mauvais français, notre accent vicieux, et le reste. Mais on ne peut » pas nous le passer toujours, et surtout nous ne devons pas nous le » passer à nous-mêmes. Le temps n'est plus où nos jeunes filles pou- » vaient, avec quelques chances de succès, apprendre à la hâte un » peu d'ortographe la veille du jour où elles devaient l'enseigner. — » Quelques-unes ont payé bien cher l'imperfection de leur culture. Leur

(1) *Journal de la Société vaudoise d'Utilité publique,* faisant suite à la *Feuille du Canton de Vaud,* publiée par D.-Alex. Chavannes. XXVIII, p. 81.

» position est assez pénible en elle-même pour n'y pas joindre encore » l'amertume sans compensation d'une humiliation méritée. Ah! qui » pourrait dire combien de fois, dans le silence et dans le secret, des » larmes ont coulé des yeux de ces pauvres exilées, de ces enfants, » arrachés par une dure nécessité des bras de leurs mères, et à qui leur » ignorance même n'avait pas permis de prévoir les suites amères que » cette ignorance devait avoir! — Messieurs, pardonnez si j'arrête » votre pensée sur un objet pénible. Chacun de vous peut-être a vu » partir pour des contrées lointaines, inconnues, quelqu'une de nos » jeunes compatriotes, et sans doute que, témoin des pleurs et des » sanglots de l'adieu, il en a eu le cœur serré. Mais vous n'avez pas » vu, comme moi, des caravanes entières de ces jeunes filles, at- » teignant les dernières limites de la patrie helvétique, et jetant alors » un premier regard, un regard désolé sur cette terre de l'exil qui » tout-à-coup s'ouvrait devant elles. Je ne voyais pas sans douleur » ces filles de mon pays, ces enfants de ma ville natale, s'en aller, sans » expérience et sans guide, à la rencontre de l'inconnu. Mais si j'avais » pu me dire: Elles y sont du moins préparées; elles sont munies de » connaissances qui commanderont la confiance et le respect; elles ne » se trouvent pas, on ne les trouvera pas au dessous de leur tâche; » elles ne seront pas contristées par des reproches fondés et pourtant » injustes: elles feront honneur à leur pays et à elles-mêmes; je me » serais dit aussi après tout, voilà une belle, une noble carrière. » Allez, jeunes filles de mon pays, allez avec Dieu et prenez courage. » Vous avez une autre vocation que celle du besoin: vous avez celle » du talent, de l'instruction et du zèle!.... Mais aurais-je pu parler » ainsi à toutes? — »

Ces paroles expriment l'un des grands buts et l'une des causes des succès et de la durée de l'école, véritable pépinière de jeunes institutrices. La confiance inspirée par les maîtres et par le comité fit bientôt affluer des élèves de conditions plus favorisées; les jeunes étrangères, ordinairement en grand nombre à Lausanne, suivirent aussi la plupart des leçons, et, d'année en année, on vit s'étendre et se consolider *la supérieure*, disaient les mauvais plaisants. Avant la révolution de 1845 on y voyait de riches anglaises, de jeunes baronnes allemandes s'instruire à côté des futures institutrices; les filles des marchands lausannois travaillaient de concert avec les demoiselles appartenant à la classe dite aristocratique; en un mot la véritable, la désirable démocratie y régnait dans ses limites les plus étendues, et nul ne songeait à s'en étonner, ni à s'écrier: quel miracle! La chose semblait parfaitement naturelle; on n'en parlait seulement pas. —

L'Ecole eut à traverser un moment difficile lors de la secousse révolutionnaire. On assure que l'agitation publique pénétra un instant dans la région studieuse des jeunes vaudoises. Radicales et conservatrices se dessinèrent; les plus jeunes élèves retracèrent en jouant quelques-unes des scènes du moment; il y avait triomphe et lutte; mais les maîtresses d'étude étouffèrent bientôt cette velléité dramatique, cette politique, instinctive chez les enfants de tout pays. Un désavantage plus durable que l'excitation passagère des jeunes filles

fut la retraite forcée des élèves dont les parents tombèrent tout-à-coup dans la gêne, et le départ des étrangères. Un secours généreux combla le déficit de la caisse devenu alarmant à la fin de l'année. Grâce à la philanthropie d'un homme toujours prêt à soutenir les institutions utiles et d'une tendance élevée, le comité n'eut pas à diminuer le nombre des maîtres, et, peu à peu, les bancs de l'école se repeuplèrent autant qu'ils l'avaient jamais été; on y compte quatre-vingts jeunes filles.

Nous avons dit que le personnel des maîtres présentait le mélange, la fusion des opinions honnêtes; il y a une borne infranchissable à respecter. Les pasteurs officiels, les ministres démissionnaires, un membre important de la congrégation Darbyste, un ancien rédacteur du *Nouvelliste vaudois*, distingué par ses connaissances historiques, des professeurs naguères attachés à l'Académie, unissent leurs talents et leurs efforts consciencieux pour accomplir la tâche qui leur est proposée [1]. C'est bien, en vérité, l'unité dans la diversité. — A ces éléments si précieux dans leur ensemble, se joint la surveillance active et affectueuse de quatre maitresses d'étude, chargées de représenter les mères parmi les jeunes filles confiées à leurs soins. Il est difficile d'imaginer une combinaison plus heureuse que celle d'une école où l'enseignement est donné par des hommes distingués, la discipline intérieure maintenue par des femmes dignes d'inspirer la confiance des élèves, et la vie domestique maintenue dans tous ses droits, car les élèves des premières classes ne passent que la matinée à l'école et les plus jeunes rentrent chez leurs parents avant la soirée.

Aujourd'hui l'école supérieure est en grande prospérité à l'égard du nombre des élèves; cependant elle offrait de nouveau un vide d'argent à combler. Cette fois ce n'est point un particulier qui est venu à son secours, mais le président de son comité, M. Vinet lui-même, en ouvrant un cours destiné à servir de complément aux études des anciennes élèves: ici c'est la pensée, l'aristocratie intellectuelle qui fait affluer le numéraire. Le nombre des auditrices est aussi grand que trois salles peuvent en contenir; un espace plus commode et plus vaste eut réuni plus de dames encore, mais M. Vinet n'a pas voulu sortir de l'Ecole où bien des femmes qui n'ont plus le privilége de la jeunesse se glissent parmi celles auxquelles il s'adresse particulièrement.

Mais il me tarde d'essayer de donner une idée du riche enseignement destiné à classer les *connaissances* que l'indulgent professeur suppose plus ou moins acquises; ce ne peut être qu'une faible ébauche, un aperçu très-incomplet, mais qui du moins montrera ce talent béni sous une face nouvelle. — Au moment où le nom de M. Vinet est si souvent cité parmi nous et hors de nos frontières, il nous a semblé

[1] MM. les professeurs Porchat et Olivier ont donné des leçons de littérature et d'histoire à l'Ecole supérieure; ils ont été remplacés par MM. Fréd. Chavannes et Gaullieur.

qu'il y aurait de l'ingratitude à garder le silence sur la part qu'il a faite à de jeunes personnes, quelquefois appelées ses *chères auditrices*, au milieu des travaux et des graves préoccupations qui remplissent sa vie.

Dans l'extrême diversité de ses formes et de ses aspects le monde est *un*; la science est *une* aussi et l'esprit humain manifeste son unité dans l'aptitude qu'il a d'étudier ces choses et d'y vouer de l'intérêt.

Notre but sera de donner une idée de ces trois unités: *l'unité de la vérité*, *l'unité du monde* et *celle de l'homme.* — Cette vue présente un caractère religieux. Un monde sans unité ne serait pas une création de Dieu. Le mot monde signifie *ordre.* Un monde sans unité est un non-sens, mais lorsque dans ce monde nous découvrons l'unité, nous reconnaissons le Dieu qui a fait toutes ces choses de manière à ce qu'elles s'entre-répondent. — La découverte de cette triple unité doit résulter de cette étude dont l'objet est l'*ensemble de la connaissance humaine.*

. . . .

Ce cours se présente aux jeunes personnes comme une conclusion de leurs études et une introduction tout à la fois. Une conclusion, en ce qu'après avoir étudié séparément toutes les sciences, elles les embrasseront toutes pour étudier leurs rapports entr'elles. — Une introduction dans la vie réelle, car en sortant d'une école préparatoire elles deviendront leurs propres institutrices. Après avoir appris il s'agit de comprendre. L'étude date du moment où l'on commence à s'enseigner soi-même. Le but de l'école est de nous apprendre à apprendre. — Nous donnerons d'abord quelques idées justes sur la connaissance. La science est la connaissance spéciale appliquée; mais qu'est-ce que connaître?

La connaissance consiste à avoir des idées justes sur les différents objets dont la pensée peut s'occuper. — Est-ce à dire que nous connaîtrons l'essence ou la nature intime de ces objets? Non; car nous ne connaissons la nature intime de quoi que ce soit: c'est la part et le secret de Dieu.

Si vous parlez de l'homme vous nommez telle ou telle de ses facultés; mais l'homme lui-même, le moi, qu'est-ce? où est-il? Comment le définirez-vous? — C'est impossible. — La connaissance a deux contraires: l'ignorance et l'erreur. L'erreur consiste à mettre une chose à la place d'une autre; à avoir une idée fausse au lieu d'une idée juste. On a dit qu'il vaut mieux ignorer que de se tromper. Vraiment, je ne sais lequel est le plus mauvais. Le remède de l'erreur ce n'est pas l'ignorance, car pour cela elle devrait être absolue et l'ignorance ne peut l'être, puisqu'il est impossible de ne rien savoir du tout. Le seul remède à l'erreur, c'est la connaissance: moins l'on sait et plus on se trompe, et plus on sait, moins on risque de se tromper. Plus nous

saurons et plus vite nous serons amenés à l'aveu de notre ignorance. Celui qui dit *j'ignore*, fait un pas de plus que celui qui, croyant savoir, dit : *Je sais*.

Cet aperçu suffira pour montrer avec quelle sollicitude M. Vinet s'est attaché à unir une sorte d'initiation aux choses les plus élevées, à l'étude de la vie sous son côté réel et pratique. — La connaissance, ainsi qu'il l'a définie, se rattache sans cesse au devoir; elle n'a de valeur pour les femmes qu'autant qu'elle les prépare à la vocation qui leur est confiée. — Leur instruction, leur dit-il, doit être soumise à une certaine mesure, et le but doit en être *une utilité reconnue*; mais tout en plaçant ses auditrices sur le terrain de l'application de leurs facultés diverses à l'accomplissement de leur tâche si souvent difficile et sévère, il est loin de tracer autour d'elles un cercle étroit et surtout il ne leur refuse point une part intellectuelle égale à celle des hommes; il déclare seulement ces deux parts très-différentes et leur donne pour caractères essentiels d'un côté la pensée, la réflexion, la persévérance, de l'autre, le sentiment et l'intuition, *la vue immédiate des choses de l'esprit*. — Cette définition, si claire et si profonde, dit en un mot le secret de la puissance morale et de l'influence accordées aux femmes chez lesquelles l'amour du devoir domine ou remplace *la connaissance* que le manque d'éducation n'a pas permis d'acquérir. La vue immédiate des choses de l'esprit! Pour cela il n'est besoin ni de pensée, ni de réflexion, ni de persévérance, mais ce don serait trop beau, s'il était appuyé par les forces morales dévolues à l'homme; aussi ne porte-t-il pas les mêmes fruits que la pensée, la réflexion et la persévérance; il est destiné à entretenir le feu sacré au foyer domestique, le feu mystérieux dont celui de Vesta fut un si bel emblême; il agit ainsi sur la famille et sur l'état, et souvent on a pu faire le rapprochement de la prospérité et de la moralité des nations avec celui de la culture et de la moralité des femmes. Il est donc de la plus haute importance que cette culture soit bien dirigée; qu'elle soit bien proportionnée, et que les femmes en comprennent la nécessité et le but.

Ici M. Vinet a posé plusieurs questions : Est-il inutile, est-il sans avantage qu'il y ait entre les deux sexes une proportion de culture, un domaine commun de la pensée? Le silence dans la famille sur tous les points qui ne concernent pas les enfants et le ménage est-il un moyen de bonheur? — Est-il préférable de nourrir son esprit des futilités et des choses matérielles qui remplissent les intelligences peu cultivées, ou de lui donner des choses élevées à méditer? — L'activité incessante de l'esprit a de grandes exigences; elle est plus grande que celle du corps; l'esprit va et vient sans cesse; il pense à de bonnes ou à de mauvaises choses, mais il pense toujours; il est donc essentiel de porter cette activité sur des choses vraies, grandes et bonnes. — Tient-on peu de compte de la première éducation confiée aux femmes et le

plus souvent décisive pour le reste de la vie? — Il faut avoir des connaissances nombreuses et solides pour donner aux enfants des notions claires et précises; pour donner peu il faut avoir beaucoup.

Parmi les objections présentées contre le développement intellectuel des femmes, M. Vinet en a combattu deux. Il y a, dit-on, des choses meilleures, des choses plus nécessaires que l'instruction de l'esprit.... Mais, il n'est rien qui n'ait au-dessus de soi quelque chose de meilleur; ce quelque chose, c'est le dévouement porté à son plus haut point, c'est le sublime auquel l'homme peut atteindre; ce sera parmi les femmes la diaconesse, la sœur grise, l'aide et la compagne du missionnaire. Tout le monde n'arrive pas là; dans la sphère ordinaire l'instruction est un ornement et une richesse.

On répète à satiété que les femmes instruites manquent de modestie; mais quand on aura prouvé que les femmes mondainement cultivées laissent beaucoup moins à désirer à cet égard, cette objection aura quelque valeur.

Après avoir ainsi entamé son sujet, M. Vinet a défini les moyens par lesquels on peut acquérir l'instruction désirable. L'entendement, siége de la connaissance, l'esprit qui est ce qui juge, le je ne sais quoi complément des sens, l'esprit caché derrière l'œil, le sanctuaire indéfinissable et voilé, autrement dit *le sens moral* dont les perceptions sont aussi immédiates que celles des sens; puis les idées *innées*, possédées sans qu'on les connaisse et qui se découvrent avec l'usage: l'attention, indispensable pour arriver à la connaissance; c'est l'action de tendre l'esprit d'un certain côté et de l'y maintenir le temps nécessaire. — *Ecouter c'est penser;* celui qui écoute sans y mêler sa propre pensée n'apprend rien; enfin la mémoire, à la tête des Muses, la faculté qui conserve et qui livre les faits.

A ces dons naturels l'homme a joint l'écriture, le plus grand événement de l'histoire de l'esprit humain. — Nulle de nous n'oubliera la chaleur, l'émotion avec lesquelles M. Vinet a tracé l'origine de l'écriture; il appartient à un écrivain tel que lui de faire sentir ce que vaut cette puissance, ce qu'elle signifie comme indication de la force et de l'habileté de l'esprit humain. L'instruction, lorsqu'elle s'employe à nous montrer l'excellence d'un bienfait dont on use avec si peu de réflexion et si peu de reconnaissance, ne nous rend-elle pas un grand service, ne fait-elle pas battre nos cœurs pour une sorte de miracle oublié, parce que l'homme civilisé apprend à le répéter chaque jour?

Le tableau de nos connaissances, même incomplet, est effrayant; et la connaissance elle-même toujours imparfaite, superficielle, incertaine, fragmentaire; nous n'avons point l'idée suprême, celle de Dieu lui-même. Nos connaissances forment un archipel et point un continent; il y a des ponts pour passer de l'une à l'autre des îles, mais nul ne peut les parcourir toutes. Dieu seul voit tout en un, Dieu seul connaît la raison de l'unité divinement fondée.

Dans la classification nouvelle établie par M. Vinet, on retrouve la tendance de son esprit, la profondeur et l'élévation. Il a commencé par traiter de l'existence dans son sens le plus restreint, le plus pauvre selon lui; c'est-à-dire de l'*espace*, puis de la *qualité* et de la *quantité*, existences données de qualités sensibles, fictives au bout du compte, mais sur lesquelles reposent les sciences qui ont fait la gloire des plus grands génies; car c'est à l'espace et à la quantité qu'appartiennent l'arithmétique et la géométrie; leurs diverses branches forment les mathématiques.

Les leçons dans lesquelles l'habile professeur a cherché à nous faire comprendre ce que sont les sciences exactes, ont exigé de sa part des recherches et des conclusions qui lui ont causé quelque fatigue: nous avons aussi compris par les efforts que nos faibles cerveaux ont dû faire afin de le suivre tant bien que mal dans les sentiers escarpés où son indulgente bonté nous invitait à passer, que notre don, par excellence, notre *vue immédiate des choses de l'esprit*, ne s'applique guères aux sciences ardues créées par la réflexion et la persévérance des hommes. — Nous écoutions, nous respirions avec bonheur, lorsqu'une pensée entièrement à notre portée se mêlait à cet enseignement à la fois rigide et bienveillant. — Celle de Dieu est tissue à tout ce que M. Vinet explique; il nous a montré les plus habiles mathématiciens à la recherche de l'exactitude qui appartient aux œuvres de la création. Car Dieu a créé toutes choses selon le poids, la forme et la mesure. Le but des sciences exactes est de rencontrer, de prouver cette exactitude. Les autres sciences ne tendent point à ce résultat; le iota ou la lettre de la Loi sont sacrés devant Dieu. Il est mathématicien dans la morale comme dans tout le reste. — M. Vinet pense qu'il y a quelque préjugé à croire que tout le monde ne puisse pas connaître les sciences exactes; le germe de ces sciences se trouve en chacun; tout esprit ordinaire peut y parvenir; mais il est des dégoûts à vaincre. L'utilité de l'étude de sciences inexorables est positive; elles enseignent l'exactitude, moyen qui nous conduit à la vérité; trouver le mot propre et l'évaluation exacte de toutes choses, peut contribuer à la moralité; les mathématiques sont une gymnastique de l'esprit.

Mais une foule de choses échappent dans la pratique au calcul et à l'évidence: on ne peut conduire ainsi toute la vie. Les mathématiques conduisent au seuil des choses, elles ne font pas entrer: — Deux puissances nous enseignent à connaître, savoir le raisonnement et le bon sens. — Les esprits les plux faux sont ceux qui appliquent les mathématiques à la région du sentiment.

En quittant les sciences exactes, M. Vinet est entré dans le domaine de la matière, en nous parlant de la terre, théâtre de l'activité de l'esprit divin, vaste et universelle métaphore du monde moral.

Selon lui, il y a non-seulement analogie entre les deux mondes, mais encore dégradation parallèle, preuves évidentes d'une double chute;

la terre porte comme nous les cicatrices, les flétrissures de la chute.

Dès les premiers temps, la matière a frappé l'attention de l'homme, qui rechercha la cause des phénomènes; ce mot, moins savant que nous le supposons, signifie *tout ce qui paraît;* ce fut l'origine des sciences; mais ces premières recherches se firent comme au hasard et par conjecture. Le monde a deviné plutôt qu'examiné; il a cherché les causes générales, c'est un des caractères de sa grandeur; on s'est hâté de conclure, comme le font les enfants; de là de grands désordres dans les résultats de ces essais, où la poésie et la science à son aurore se confondaient parfois avec bonheur.

Aujourd'hui la science est disciplinée; elle renonce à deviner; elle veut savoir; elle *commande en divisant.*

La science a rendu aux arts et à la vie d'innombrables services, en décomposant et en assimilant les éléments entr'eux; mais les grandes découvertes sont toujours providentielles. — Plus la science a été désintéressée et plus elle a servi l'humanité. — «Osons, a dit encore M. Vinet, rendre cette idée en nous permettant un changement à quelques paroles bibliques : *Cherchez la vérité pour la vérité même, et toutes choses vous seront données par dessus.*»

L'étude des êtres organisés nous a conduits à la classification des sciences particulières à ces êtres, et à celle des idées plus générales, des idées placées au delà des groupes d'êtres et des objets étudiés par le naturaliste; elles composent ce que l'on nomme la *Philosophie de la nature;* les anciens se livrèrent volontiers aux inductions hasardées que les grandes et inévitables questions firent naître dans leurs esprits impatients de juger avant que de bien connaître; Bacon arrêta la marche suivie jusqu'au 16me siècle; le premier il prouva qu'*il faut voir avant de juger*. Il a, pour ainsi dire, fait ajourner la philosophie de la nature, mais après avoir étudié les faits, on est revenu à cette philosophie, besoin qui bouillonne dans le cœur humain : l'observateur et le philosophe travaillent en même temps; leurs travaux conduisent à une conclusion tout-à-fait opposée, à celle du panthéisme qui se plaît à nous affirmer que Dieu est le monde et que le monde est Dieu. La nature, depuis sa création, crée et détruit dans des limites infranchissables; elle dissout et reconstruit sans cesse; elle ne peut anéantir les barrières posées par la main créatrice; ces limites indiquent l'action d'un maître, celle d'un dominateur.

Après avoir parlé du théâtre dans lequel Dieu a placé l'homme, et des forces nombreuses sur lesquelles s'exercent la force et l'intelligence de ce dernier, M. Vinet a mis en scène cet être *semblable* à Dieu et portant la double marque de la bénédiction et de la malédiction.

Il n'a su comment se nommer : *homo*, terre, limon, poudre ont dit les uns, *mensch*, dérivé du sanscrit *maniche*, âme, esprit, intelligence. Les uns et les autres ont raison, l'homme est essentiellement mixte. — Sur la terre l'homme est médiateur, sans vouloir l'être,

entre la matière et l'esprit. Sa grande dignité se dérobe à nos yeux prévenus par les misères de sa naissance; il y a dans cette naissance un rapport saisissant avec la régénération du cœur; l'enfant pleure, et le repentir du chrétien lui fait verser des larmes douloureuses; la vie de l'esprit se développe avec peine comme celle du corps. L'homme doit naître dans le dénuement physique, afin que son esprit sente mieux la puissance morale qui grandira plus tard; la crèche du Seigneur est pour tous; elle est l'image de la chair.

La perfection qui distingue les œuvres de certains animaux, l'abeille, par exemple, montre que pour l'animal tout est dit dès qu'il commence à travailler. L'homme, au contraire, n'est créé qu'à moitié; il achève l'œuvre; l'animal n'a qu'à disposer des objets matériels; il agit sur le *dehors*, l'homme agit intérieurement et sur lui-même.

Il est inutile d'assigner à l'homme le premier rang parmi les animaux. Sa grandeur est d'être *semblable* de Dieu; c'est d'être, ainsi que le dit saint-Paul, la race de Dieu, fils, enfant, héritier du souverain, l'empreinte visible du Dieu invisible. Pourquoi ne pas adopter ce langage? Nous ne pouvons du reste ni nous mépriser ni nous estimer assez.

Ce n'est point dans le raisonnement ni dans la pensée qu'il faut chercher la différence essentielle entre l'homme et l'animal; dans une certaine mesure et dans le présent, l'animal pense et raisonne: il exprime aussi sa pensée, mais l'homme seul parle, l'homme seul rend sa pensée à l'extérieur, tandis que l'animal n'a que le simulacre de la parole intérieure. Le mot *logos* signifie parole et pensée, parole et raison; la liaison est étroite; chez le sourd-muet la parole et la pensée demeurent endormies. — Dieu qui ne fait rien à moitié a donné à l'homme la faculté et l'instrument de la parole; il déploie en même temps de l'économie et de la magnificence; ainsi de la parole; elle doit nous servir à parler de Dieu et à Dieu; ici, décidément nous sortons du règne animal.

L'homme est au point de départ du cercle des êtres organisés; après lui Dieu se reposa; il déclara son œuvre achevée; au-delà de l'être libre et spirituel il n'y a plus rien, si ce n'est Dieu lui-même.

Que de choses excellentes nous avons entendues sur les attributs donnés à l'homme avant sa chute. — Il fut créé bon et droit, libre, intelligent, responsable; deux autres attributs jouent un rôle capital dans sa vie, la perfectibilité et la sociabilité.

C'est par la perfectibilité et par la sociabilité que s'opère l'assujettissement de la nature à l'homme, mais c'est un empire agité. L'homme est déshérité de la part faite à Adam; il lui est permis de la reconquérir; il y travaille, et c'est par l'industrie et par la connaissance, qu'il peut, quoique déchu, soumettre le monde à sa volonté. La parole, le travail, la famille et la loi sont les quatre piliers sur lesquels l'homme est fondé avant et après la chute: mêmes bases, mêmes caractères.

En commençant à nous entretenir de l'anthropologie, M. Vinet a divisé le premier groupe des sciences qui se rapportent à l'homme en quatre sections: — 1° Les sciences relatives à l'existence corporelle de l'homme. 2° Les sciences qui traitent de l'âme, de l'homme moral. 3° L'influence réciproque du physique et du moral. 4° L'ensemble de ces éléments.

Tel est le plan de la dernière partie de ce cours, tel est le chemin parcouru depuis les notions sur *l'espace*, la *qualité* et *la quantité*.— Il est bien superflu de dire que le talent de M. Vinet s'est trouvé particulièrement à l'aise alors qu'il a cherché à développer à ses auditrices les grands caractères et les grands instincts de l'âme. — En parlant de la volonté, de l'amour de soi, qui engendre toutes les mauvaises passions, de l'amour du prochain, de celui de la liberté, de la gloire, de la vérité, ne devait-il pas répandre à pleines mains les riches semences dont le Maître de tout don parfait lui a confié la distribution fidèle? — Il est possible, il est probable même que nous oublierons l'enchaînement scientifique des enseignements ainsi donnés, mais ce qui demeurera, c'est un vif sentiment de la responsabilité qui pèse sur toutes les personnes qui ont pu en jouir et pénétrer, à la suite d'un guide aussi excellent, dans les régions mystérieuses de l'âme, pour comprendre toujours mieux l'évidence et la sainteté du *devoir*. — « On parvient à gouverner l'intelligence, a dit M. Vinet; on peut en faire un coursier bien dressé; pour diriger la volonté il faut employer la morale, le devoir. — D'où vient-il? quelle est sa racine? Voilà une question qui n'aurait jamais dû naître; c'est en vain que certaines gens en cherchent le principe hors de la conscience: là est la faible lampe allumée en nous et que la main de Dieu y a conservée. »

Nous étions arrivés à la troisième section, celle qui traite de *l'influence réciproque du physique et du moral*, étude profonde qui exigerait les connaissances du philosophe et du médecin, étude importante au point de vue spéculatif et pratique, à cause des rapports de l'âme avec Dieu, et de l'utilité qu'il y aurait à bien connaître l'empire de l'âme sur le corps,—lorsque le dérangement de la santé de M. Vinet l'a forcé à suspendre les trois cours qu'il a donnés cet hiver.

La dernière de ses leçons, à l'école supérieure, le 3 février, fut aussi la plus éloquente. — Ce jour-là, il étudia l'homme comme être mixte, — et nous parla de ses *instincts :* ainsi l'amour de la patrie, partout le même à travers le cosmopolitisme qui nous permet de vivre dans toutes les parties de la terre, notre vaste maison; puis la *religiosité*. — L'homme est un animal religieux; la faculté d'avoir une religion est chez lui un instinct, ni plus ni moins. C'est en l'homme un besoin profond de remonter et de se rattacher à son principe; l'âme cherche à s'y unir, à s'y confondre, sans perdre la conscience de sa personnalité; c'est aussi la recherche de la personnalité divine, l'aspiration vers l'infini.... L'homme ne veut subir aucune mesure; il vou-

drait vivre toujours, aimer toujours, aimer infiniment; à défaut de vertus infinies il a des passions infinies. — Il sent que l'infini ne peut être qu'en Dieu. — Le besoin de *respect* est un des éléments de la religiosité : Royer-Collard a dit : *Le mot est resté et la chose s'en va.* — C'est dans l'absence de respect qu'il faut chercher la cause du déficit à signaler dans l'état actuel de la société; le respect et tous les respects s'effacent. — Il y a encore de l'affection, beaucoup d'esprit et une activité qui dévore, mais partout se fait sentir le manque du respect, qui, dans toutes ses formes, dérive du respect suprême, celui que nous devons à Dieu. — En un mot, la religion est un respect et tout respect est une religion. — Le plus profond des respects humains a été nommé *piété filiale.*

C'est en nous parlant du besoin de la justice, besoin moral et philosophique commun à tous les hommes et même aux plus simples d'entr'eux, que M. Vinet a terminé la leçon à laquelle nous osons espérer la suite promise et si vivement désirée. — C'est la nécessité de la restauration de l'ordre qui nous fait soupirer après les nouveaux cieux et la nouvelle terre *où la justice habitera.* — Cet ardent souhait n'est point le principe mais l'un des appuis et l'un des aliments du besoin religieux. — Il subsiste quand tout bonheur et tout respect ont disparu; l'injustice toujours demeure et toujours fait souffrir, mais c'est lorsque nous en sommes atteints que Dieu ouvre toutes les digues et que nous sommes forcés de chercher *notre bonheur là où il est....*

....Quoique nous ayons dépassé les limites d'une lettre, il est encore une citation à présenter pour conclusion de celle-ci. On y retrouvera le style de M. Vinet; elle est empruntée au discours qui nous a déjà fourni une page sur les institutrices : —

« Les hommes, les peuples mêmes, savent rarement toute la portée » de ce qu'ils font. Ils ont fondé la liberté politique, ils ont institué la » démocratie, sans savoir tout ce que la liberté, tout ce que la démo- » cratie emportent. On en a vu qui proclamaient la liberté politique et » repoussaient la liberté religieuse, sans se douter que la seconde est » non-seulement le corolaire immédiat de la première, mais le novi- » ciat, l'apprentissage, l'initiation nécessaire de la liberté politique. » On en a vu qui promulgaient la démocratie, sans se douter que ce » changement dans les lois en entraîne beaucoup d'autres, sans se » douter, par exemple, que la démocratie ou la souveraineté du » nombre veut pour tempérament la théocratie ou la souveraineté de » Dieu, ou pour parler plus intelligiblement, la religion; sans se dou- » ter encore que l'homme doit grandir avec sa destinée, mais que l'un » des deux sexes ne peut grandir si l'autre ne grandit aussi, et que » les soins accordés à l'éducation de l'homme ne peuvent atteindre » tout leur but, si l'on n'en donne pas de pareils et de proportionnés » à l'éducation de la femme. — En nous adjugeant toute la dignité de » citoyens, nous nous sommes engagés à élever, en même temps que » nous, l'être que Dieu nous a donné pour aide. *Elever* est le mot; » notre langue a admirablement nommé la tâche de l'éducation. »

****

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

MARS.

Le jugement du tribunal dans le procès Dumas complétera les documens, traités, lettres, plaidoiries, que nous avons publiées : vrai gibier de *Chronique*, plus étrange que rare, et surtout que délicat ! Nous l'avons trouvé sur notre chemin dans ces grands bois de plus en plus noirs qui ne sont point des forêts vierges, tant s'en faut ! quoique tout hérissés de ronces et remplis de serpents, de singes, d'oiseaux-moqueurs et de fondrières. Obscur chasseur littéraire, nous sommes bien forcés d'y suivre les lettres, puisqu'elles s'y sont fourvoyées ; mais ce gibier, ce n'est point nous qui l'avons tué ; c'est la presse, c'est l'opinion, c'est tout le monde, c'est surtout M. Dumas : nous, nous l'avons empaillé seulement, pour le conserver, non, certes, comme le trophée, mais comme le monument le plus caractéristique de la littérature actuelle, de la littérature marchande. — Quant à l'arrêt du tribunal, il a paru et il devait être aussi compliqué, aussi enchevêtré que l'affaire elle-même. Le point le plus clair, c'est la contrainte par corps prononcée contre Alexandre Dumas, s'il n'acquitte pas ses engagemens dans un temps donné.

Après avoir posé ses considérans relatifs au *Siècle*, à l'*Esprit public*, à la *Patrie*, à la *Mode*, au *Commerce* et au *Soleil* impliqués dans le procès, le tribunal ajoute :

» Attendu que, par le traité du 11 mars 1845, Dumas s'est obligé de mettre à la disposition d'E. de Girardin neuf volumes par an pendant cinq ans, à partir du 1er avril 1845 ;

» Attendu qu'il a été stipulé que la moitié des volumes, quatre au moins,

seraient livrés du 1er avril au 1er octobre 1845, c'est-à-dire en six mois à partir de l'époque sus-indiquée, et le surplus du 1er octobre 1845 au 1er octobre 1846, mais qu'Emile de Girardin ne pourrait être contraint de recevoir les neuf volumes en une seule fois à une même époque ;

» Attendu qu'il a été convenu que le traité ne serait obligatoire que sauf la résiliation d'un traité précédent avec Dujarier, soit à l'amiable, soit par jugement du Tribunal ;

» Attendu que, de cette dernière clause, il résulte que l'obligation de Dumas dépendait d'un événement futur et incertain, c'est-à-dire d'une condition suspensive ; que dès lors, elle ne pouvait être exécutée par lui qu'après l'événement indiqué ;

» Attendu que cet événement s'est réalisé le 9 juillet 1845, date de la résiliation amiable du traité Dujarier ;

» Attendu que s'il a été question dans la convention d'une résiliation par le Tribunal, ce n'a été que pour le cas où il y aurait procès avec les héritiers Dujarier, et non pour le cas d'homologation ;

» Que cette interprétation ressort des termes du contrat, qui prévoit deux hypothèses, une résiliation amiable, une résiliation par justice : que la première hypothèse s'étant réalisée le 9 juillet, l'obligation est devenue exécutoire à partir de ce moment ;

» Attendu que du 9 juillet 1845 au 9 juillet 1846, Dumas aurait dû mettre à la disposition de la *Presse* neuf volumes ; que du 9 juillet au 11 décembre, date de la signification des conclusions, il aurait dû en remettre au moins trois autres ; ce qui forme un total de douze volumes ; que cependant, pour tout ce temps, il n'a remis que le commencement des *Mémoires d'un Médecin*, qui forme trois volumes quatre cinquièmes ; qu'il est donc débiteur de huit volumes et d'un cinquième de volume ;

» Attendu que les explications présentées par Dumas, pour justifier l'infraction de ses engagemens, ne sont pas admissibles :

» Attendu, en effet, que les faits allégués ne constituent pas des cas de force majeure; qu'il n'est pas non plus démontré que Girardin a donné son assentiment à la discontinuation de la publication de *Balsamo ;*

» Que cet assentiment ne saurait s'instruire des instructions données à Bernard pour la publication momentanée d'un autre feuilleton ;

» Que reconnaître dans cette infraction, qui n'est qu'un acte d'administration intérieure, une renonciation aux clauses du traité ou même une modification, ce serait en dénaturer le sens et en étendre la portée ;

» Qu'il conviendra seulement de prendre en considération le fait qui en résulte, alors qu'il s'agira de fixer le chiffre des dommages-intérêts pour le retard ;

» Attendu que ce n'est pas sainement interpréter le contrat que de prétendre que Dumas n'a pas pris l'engagement de produire neuf volumes par an pour la *Presse ;* qu'il s'est seulement engagé à ne pas dépasser ce maximum, mais qu'il peut livrer en moindre quantité :

» Qu'une lecture attentive du traité et la recherche de l'intention commune des parties repoussent cette interprétation, qui mettrait l'une des parties à la discrétion de l'autre, puisque le minimum n'est pas indiqué ;

» Attendu qu'il est objecté encore, sans fondement, qu'il n'y a pas de clause pénale portée au contrat, et que la nature de la convention n'en comporte pas ; que la loi a déterminé la clause pénale en pareille matière, en disposant que *toute obligation de faire se résout en dommages-intérêts*, qu'il appartient aux juges de fixer ;

» Attendu que Dumas doit donc être contraint de remplir ses engage-

mens ; que toutefois les circonstances de la cause, la nature de l'obligation, les relations qui existent et doivent se continuer encore pendant longtemps entre les parties, autorisent le Tribunal à user de la faculté que lui donne l'article 1244 du Code civil, c'est-à-dire à accorder terme et délai au débiteur pour se libérer de l'arriéré ;

» Attendu que le retard de Dumas dans l'exécution de ses engagemens a causé un préjudice à la *Presse*, qui, sur la foi du traité, a annoncé à ses abonnés que pendant cinq années elle publierait neuf volumes de Dumas, et qui n'a pu remplir ses promesses que d'une manière fort incomplète, et ce par la faute de Dumas, qui en doit réparation ;

» Déboute Em. de Girardin de sa demande originaire contre Al. Dumas, les gérans du *Siècle*, de l'*Esprit public*, de la *Patrie*, du *Commerce*, du *Soleil ;*

» Le déclare seulement non recevable quant à présent, en ce qui concerne l'annonce du 21 septembre 1845, sauf à lui à se pourvoir ainsi qu'il avisera, lorsque le traité dont il est parlé dans ladite annonce recevra son exécution ;

» Dit qu'il n'y a lieu de statuer sur la demande formée contre la *Mode* et Dumas conjointement, à l'occasion de l'annonce d'*Elisabeth*, non plus que sur les demandes en garanties occasionnées par la demande principale ;

» Et faisant droit sur les conclusions additionnelles signifiées le 11 dé-
11 cembre 1846 ;

» Fixe à huit volumes un cinquième le débet d'Al. Dumas audit jour décembre 1846 ;

» Et, pour se libérer de cet arriéré, lui accorde terme et délai de huit mois et demi, à partir du 1er mars prochain ;

» Ordonne, en conséquence, que dans les six semaines, à partir dudit jour 1er mars prochain. Al. Dumas sera tenu de remettre à Em. de Girardin le manuscrit du premier des volumes dont le Tribunal le déclare débiteur, c'est-à-dire la continuation des *Mémoires d'un Médecin*, et qu'il remettra les autres de mois en mois, à partir du 15 avril prochain jusqu'à parfaite libération, mais sans préjudice du courant ;

» Sinon et faute par Dumas de ce faire dans les dits délais et iceux passés, le condamne dès à présent à payer à Em. de Girardin, à titre de dommages-intérêts, 100 fr. par chaque jour de retard pendant trois mois, passé lequel temps sera fait droit ;

» Ordonne qu'au paiement des dommages-intérêts Dumas sera contraint par corps, lorsqu'ils auront dépassé le chiffre de 300 fr. ;

» Fixe la durée de la contrainte à une année pour chaque contravention, sans toutefois que les limites légales puissent être dépassées, en cas de cumul des contraventions ; dit qu'il n'y a lieu de statuer sur le chef des conclusions relatif aux volumes à fournir du 11 décembre 1846 au 1er avril 1847 ; ordonne seulement à cet égard, que le traité sera exécuté selon sa forme et sa teneur, sauf toutefois le terme de sa dette, qui est prorogé du 1er avril 1847 au 1er juillet suivant, le point de départ étant changé, ainsi qu'il a été expliqué ci-dessus ;

» Condamne Alex. Dumas à payer à Em. de Girardin 3000 fr. à titre de dommages-intérêts, pour le retard apporté dans l'exécution du traité ;

» Ordonne que la dite somme de 3000 fr. sera payable par corps, conformément à l'article 126 du Code de procédure, mais seulement dans s six mois de ce jour ;

» Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement, nonobstant appel en ce qui concerne le paiement de l'arriéré et la sanction y attachée, cette

double disposition du jugement n'étant que l'application et la conséquence directe d'une promesse reconnue ; dit qu'il n'y a lieu à l'exécution provisoire pour les autres chefs de demande, attendu que pour ces chefs elle est requise hors des cas prévus par la loi ;

» Condamne Emile de Girardin aux dépends de la demande qu'il a formée contre Dumas à l'occasion de la demande faite par la *Mode* ;

» Condamne le dit journal la *Mode* aux dépends de la demande formée contre lui, mais seulement jusqu'au 1er mars 1846, époque où il a été par lui donné satisfaction aux demandeurs ;

» Condamne de Girardin au surplus des dépends faits par ladite demande ; condamne Dumas aux dépends de la demande contenue dans les conclusions du 11 décembre 1846, y compris l'enregistrement du traité nécessité par le procès ;

» Ordonne que l'enregistrement, le coût de la signification du présent jugement, qui sera levé à la requête de Girardin, seront supportés intégralement par Dumas, à titre de supplément de dommages-intérêts ;

» Sur le surplus des demandes, fins et conclusions des parties, les met hors de cause. »

Un jugement presque entièrement semblable a été rendu sur la demande introduite par M. Véron.

Voici, du reste, le dispositif de ce second jugement.

« Le Tribunal.

» Déboute Véron de sa demande originaire contre Dumas et les gérans du *Siècle*, de l'*Esprit public*, de la *Patrie*, du *Commerce* et du *Soleil* ; le déclare seulement non recevable, quant à présent, en ce qui concerne l'annonce faite dans le numéro du *Siècle* du 21 septembre 1845, sauf à lui à se pourvoir ainsi qu'il avisera, lorsque le traité dont il est parlé dans la dite annonce recevra son exécution ;

» Dit qu'il n'y a lieu de statuer sur les demandes en garantie ; et faisant droit sur les conclusions signifiées le 10 mars 1846, fixe à *six volumes un tiers* le débet de Dumas audit jour 10 mars 1846 ; et pour se libérer de cet arriéré, lui accorde *terme et délai de six mois et demi à partir du* 1er *mars prochain ;*

» Ordonne en conséquence que, dans les six semaines, à partir dudit jour 1er mars prochain, Dumas sera tenu de remettre à Véron le manuscrit du premier des volumes dont le Tribunal le déclare débiteur, et qu'il remettra les autres de mois en mois, à partir du 15 avril prochain, jusqu'à parfaite libération, mais sans préjudice du courant ;

Le reste comme dans l'autre jugement.

» Ordonne que pour les volumes à livrer du 10 novembre 1846 au 1er janvier 1847, et pour ceux à livrer dans l'année 1847, le traité continuera d'être exécuté selon sa forme et teneur, sauf toutefois le terme de la dette, qui est prorogé du 1er avril 1847 au 1er juillet suivant, le point de départ étant changé... ;

(Voir jugement de Girardin).

» Condamne Véron aux dépends de sa demande originaire, tant envers les défendeurs à la demande, qu'envers les appelés en garantie ;

» Condamne Dumas aux dépends de la demande contenue dans les conclusions du 10 mars 1846, y compris l'enregistrement du traité nécessité par le procès ;

» Ordonne que l'enregistrement, le coût et la signification du présent jugement qui sera levé à la requête de Véron, sera supporté par Dumas à titre de supplément de dommages intérêts, etc. »

Ainsi s'est terminé ce procès, mais on voit qu'il est gros de plusieurs autres: est-il à croire que ceux-ci ne viendront pas au jour? Une chose à noter, c'est que passé le premier moment de stupéfaction et d'hilarité, le journalisme n'a pas tardé à revenir à Alexandre Dumas. La manière si dédaigneuse et si leste dont on a parlé de lui, de *ce Monsieur,* à la Chambre, a contribué surtout à ce résultat ([1]). Le mot semblait appliqué à tout ce qui n'est pas exclusivement marquis ou du moins député, et les journalistes l'ont eu sur le cœur. La *Presse* elle-même, qui n'a nullement l'intention de pousser à bout Alexandre Dumas, lui a tendu, pour le soutenir, la plume fine et moqueuse du vicomte Delaunay (Mme Emile de Girardin). Alexandre Dumas, a dit le spirituel vicomte, croit à ses rêves, il y habite, il y vit, et il a en outre au service de son imagination une mémoire prodigieuse; il a tout retenu, faits, détails, anecdotes, usages, costumes, et n'a pas l'embarras des recherches, qui si souvent, dans les auteurs moins bien doués, glacent et entravent l'élan de la composition. Puis, les excentricités, les manies de tant d'hommes de talent; la confiance que donne le succès; la nécessité même de croire en soi pour produire; le sentiment naturel de ses forces qui, sous des formes plus ou moins ménagées, a toujours fait dire *exegi monumentum* aux écrivains de tous les temps (seulement il ne faut pas le dire qu'on ne soit bien sûr que le monument soit plus durable que l'airain, *œre perennius)* etc., etc., voilà quelques-uns des jours sous lesquels on présente plus favorablement, on arrange, on explique les étrangetés d'Alexandre Dumas. Qu'il faille y voir, en effet, un état habituel de surexcitation, de la manie, de l'idée fixe, du roman pratique et en action, les hommes impartiaux et qui connaissent la nature humaine, sont assez disposés à en tomber d'accord, et à trouver ici une sorte de vérité, de sincérité dans ce qui semble n'en point avoir.

Au milieu de ces apologies plus ou moins habiles, les anecdotes divertissantes n'en vont pas moins leur train. Un jour on annonce (et peut-être est-ce vrai) que le théâtre de Saint-Germain porte l'affiche suivante: *Pour la rentrée de M. Dumas dans notre ville* (on aurait dû mettre: *dans sa bonne ville*) *spectacle* GRATIS. Un autre jour on s'amuse à dire que le romancier songe à se faire élire député à Saint-Germain afin de pouvoir traiter d'égal à égal avec M. de Castellane, lui répliquer à la Chambre même et le provoquer en duel. En attendant, il est sérieusement menacé dans la possession de sa villa de Monte-Cristo; le séquestre n'a été levé que pour un mois et sur un à

([1]) Voir notre précédente *Chronique*, page 148 de ce volume.

compte de trois mille francs, car trois mille francs, a-t-on soin d'observer, *sont toujours bons à prendre.* Avec ou sans procès, Alexandre Dumas n'en est pas moins toujours aux expédiens, bien que sa plume distille de l'or et lui rende, bon an mal an, cent mille francs et plus. Il pourrait bien un jour voir se vérifier pour lui le profond axiome formulé ainsi par le *Corsaire* : « Qui vit de la plume, rarement couche dessus. » Ses vieux amis même sont en garde contre lui. L'un d'eux, dit-on, reçoit dernièrement d'Alexandre Dumas un billet à peu près ainsi conçu : « Mon ami, j'ai à payer mille francs aujourd'hui ; il le faut » absolument ; or, je viens d'explorer toutes mes armoires, de retour- » ner toutes mes poches, et je n'ai pu réunir que neuf cents francs ; » aie la bonté de m'envoyer les cent francs qui me manquent. Je les » attends. » L'ami lui répond gravement : — « Mon cher Dumas, je n'ai » malheureusement point de monnaie ; mais envoie-moi les neuf cents » francs, je te donnerai un billet de banque de mille francs, et ainsi » tu auras ton affaire. » Les neuf cents francs ne vinrent jamais. Voilà l'anecdote : est-elle vraie, est-elle inventée par celui qui, n'étant *point prêteur*, contait comment il s'était tiré de l'aventure ? Mais tel est Dumas s'il faut en croire les mille bruits qui courent sur son compte : prodiguant l'argent pour satisfaire un caprice, pour avoir à l'instant un meuble, un objet d'art dont il est affolé et qu'il ne regarde plus quelques jours après, parfois aussi pour obéir à un instinct de générosité ; ayant, en un mot, si bien trouvé son idéal dans *Monte-Cristo* qu'il veut, qu'il croit l'être, puis obligé par là, malgré la mine d'or de sa plume, d'emprunter cent francs et de n'être pas toujours sûr de les trouver.

— Ce n'est pas la *Presse* qui se mettra jamais dans un tel embarras. Pour être hardies, ses spéculations ne sont pas hasardeuses au point de l'amener, d'aventure en aventure, à tomber, comme l'*Epoque*, dans le fossé. Ou plutôt, la *Presse* a fait mieux : tant que sa rivale a eu vie, elle l'a harcelée sans relâche, puis, l'instant fatal arrivé, elle s'est trouvée là pour la recevoir généreusement dans ses bras. Il n'y avait plus d'argent en caisse, pas même pour payer le timbre et le papier du numéro du jour. M. Deville, le nouveau directeur de l'*Epoque*, s'est alors adressé à M. Emile de Girardin. Il en a reçu cinquante mille francs pour payer les dernières dettes de la feuille expirante, et lui a livré en retour la liste des souscripteurs de l'*Epoque*, que la *Presse* se charge de servir à la place de cette dernière. Ce sont plusieurs milliers d'abonnés qu'elle attire à elle d'un seul coup de filet. M. Solar et les rédacteurs ont tenté de faire opposition ; mais ils n'ont pas réussi. Pour se consoler, ils annoncent un nouveau journal, le *Progressif*. Le bruit public à Paris est que M. Deville a reçu, en outre, trois parts d'actions de la *Presse*. Ces actions valent environ vingt mille francs chacune ; elles en valaient trente, dit-on, du temps de M. Dujarrier.

— D'autres procès d'un genre analogue ont suivi celui d'Alexandre Dumas cette dernière quinzaine, savoir des procès de propriété littéraire, on pourrait dire : de propriété d'auteurs, dont journaux, sociétés et libraires se disputent l'exploitation. Eugène Sue lui-même, quoique plus habile en affaires et plus attentif à sa liberté, s'est trouvé dans ce cas pour quelques-uns de ses ouvrages. Mais aucun de ces procès n'a eu de retentissement après le premier, et c'est encore Alexandre Dumas qui est venu occuper l'attention par *la Reine Margot* et l'ouverture de son théâtre, le *Théâtre Historique*.

Son théâtre : il ne lui appartient plus guère. C'est à lui qu'en avait été accordé le privilége, mais il y a longtemps qu'il en a fait marchandise, qu'il a vendu l'ours, sinon avant de le prendre, du moins avant qu'il fût mis en état de danser. Enfin, après une attente que la curiosité générale a fait trouver longue, quoique par le fait ce nouveau théâtre ait été construit et ouvert au public en moins d'une année, le spectacle a commencé l'autre jour par la *Reine Margot*, drame en cinq actes et en quatorze tableaux. La première représentation a duré jusqu'à trois heures du matin; cela fit dire au *Corsaire* que certains spectateurs, demeurant dans des quartiers éloignés, avaient pu voir, en rentrant chez eux, un quinzième tableau surpassant encore tous les autres, et c'était.... le tableau du lever de l'aurore. M. Vacquerie, mais lui le plus gravement du monde, disait de son côté : « Ce sujet de la *Reine Margot* n'est pas nouveau; il a déjà été traité par trois ou quatre auteurs avant M. Dumas : *d'abord*, *par Dieu*.... » Oui, il y a bien cela, et voilà comme on est sérieux quand on ne l'est pas et qu'on veut l'être ! Ainsi, quatorze tableaux et neuf à dix heures de constance, car le spectacle commence à six heures du soir. Il y avait là de quoi tailler en plein drap et n'être pas embarrassé pour faire des coupures. Les spectacles ne devant pas dépasser minuit, l'autorité, dit-on, l'a aussi exigé de la *Reine Margot*. On a donc écourté et rogné à plaisir. A la troisième ou quatrième représentation déjà, on pouvait être rendu chez soi et se coucher vers une heure du matin. Mais les spectateurs qui n'étaient pas dans le secret, ne voulaient pas déguerpir. Celui qui écrit ces lignes a fait ainsi sans penser à mal. Avec la candeur et la fermeté de l'innocence il restait inébranlablement en place, attendant encore une couple de tableaux, lorsque l'ouvreuse est venue lui dire que la pièce était finie. — Mais, s'est-il écrié en tirant sa montre, il n'est que minuit et demi, et la pièce doit durer au moins jusqu'à deux heures. — Oh ! répondit l'ouvreuse, on a retranché et on en retranchera encore; demain ce sera la scène du bourreau (ou du baisement des têtes coupées) de... — Si on y va de ce train, on finira bientôt par tout retrancher, et la pièce alors sera à refaire, marmotta notre homme, en se retirant furieux et désappointé. Il paraît, ajoutait-il en lui-même, que l'auteur s'est arrangé pour pouvoir au besoin traiter son drame comme ses personnages : il le torture et le mutile tout vif,

comme La Mole et Coconnas. Cette scène du baisement des têtes avait été sifflée, il est vrai, malgré les cris de la claque indignée, et sifflée avec persistance, mais grâce à l'obscurité dans laquelle elle se joue et par un seul spectateur, sans doute quelque honnête provincial attardé dans le siècle : peut-être, si l'on eût lâché tout-à-coup le gaz, le siffleur courageux n'eût-il pas osé.

O drame moderne, comme tu es à mille lieues de ce que tu poursuis, de ce que tu crois atteindre! Tu penses faire du neuf, et tu ne fais que du décor, ce que tout le monde peut faire; de l'extraordinaire, du terrible, de la passion, de la lutte, de l'action, du drame en un mot, pour dire la chose par ton nom même, et tu ne fais que de la parade et de la représentation; tu as la prétention de ressusciter le passé, de nous le montrer en chair et en os, et tu le ressuscites sans âme, sans l'éternelle vérité qui seule fait la vie; tu ne ressuscites que le corps, souvent même, à vrai dire, tu ne ressuscites que l'habit. Tu nous montres le Paris du seizième siècle, mais le Paris et l'homme de tous les temps, voilà surtout ce que nous voudrions voir chez toi et ce que nous ne voyons pas. Tu te dis fils de Shakespeare, et tu t'y prends tout au rebours de lui et des vrais poètes. Shakespeare plaçait bonnement des ducs et des lords à Athènes et à Rome; mais ces lords et ces ducs imaginaires parlent, sentent et agissent en hommes. Chez toi, les noms, les costumes sont vrais, mais les personnages et les choses ne le sont pas. Quelle lourde méprise, ô drame moderne! tu as pris la vérité historique (et encore quelle vérité!) pour la vérité dramatique; mais ne vois-tu pas que plus tu es historiquement vrai, surtout si tu n'es que cela, moins tu es toi, moins on te croit, parce qu'à force de nous dire : Voilà comme les choses se passaient il y a trois cents ans, tu nous forces toi-même à penser et à répondre : Mais cela est donc du passé, est donc mort, n'est donc pas vivant, n'existe donc pas; drame, tu mens donc, tu es si réel que tu ne nous fais aucune illusion. L'illusion! l'illusion! voilà ta puissance et tu la détruis toi-même à plaisir. Je t'en prie, mens un peu, ô drame moderne! mens avec vérité comme Shakespeare, Corneille et Racine; peu importe l'habit dont la mode, la naïveté ou la curiosité de l'époque t'affubleront pour cela; mens! c'est ton métier, c'est ton art; mens, pour être vrai, mens, si tu veux que nous te croyions.

— Que la *Reine Margot* soit dépourvue d'intérêt, nous n'allons cependant point jusque là; mais elle en a moins que le roman, parce qu'il est des choses qui peuvent se dire et qui ne peuvent pas se jouer; qui, lues, se croient et attachent, mais qui, vues, ne se croient pas et repoussent. Il y a, dans ce drame, des scènes vivement, lestement menées et qui sentent leur Alexandre Dumas : celles surtout où paraît Charles IX, dont le caractère impatient et fiévreux est remarquablement rendu par un nouvel acteur nommé Rouvière; mais dans le *Vieux*

de la Montagne, qui appartient à la réaction classique, il y a aussi des situations à effet dont Mlle Rachel tire un parti admirable, et pourtant ce n'est là qu'une *pièce d'acteur;* ce n'est pas, dans la tragédie, une œuvre grande et forte par elle-même, et la *Reine Margot* ne l'est pas non plus dans le drame.

— On prétend, mais nous ne pouvons dire encore si ce bruit est fondé, que M. Ponsard veut tenter une seconde épreuve pour *Agnès de Méranie* et la faire jouer par Mlle Rachel au Théâtre Français. En attendant, après avoir été publiée à part, elle paraît maintenant en feuilletons dans la *Bibliothèque choisie* du *Constitutionnel.* L'auteur l'a fait précéder ici d'une préface où il défend avec une franchise qui ne manque ni de vivacité ni d'esprit, l'idée qu'il a de la tragédie, sinon sa pièce elle-même. Reprenant le précepte de Boileau qui, sans doute, demande avant tout au poète *l'astre*, la vocation, *l'influence secrète*, mais qui ne croit pas que la poésie puisse se passer pour cela de *bon sens*, c'est-à-dire de vérité, M. Ponsard rapproche le style des *Précieuses* de celui de certains critiques du jour et raille fort agréablement ses adversaires ultra-romantiques. Le trait qu'il leur décoche est d'autant plus piquant qu'il leur est emprunté.

« Quant au style, dit-il, ils jugent que c'est être pauvre et impuissant que d'aimer ce qui est simple et naturel et de chercher à faire parler les personnages comme ils auraient pu parler. Il leur faudrait des amplifications à perte de vue, sous prétexte de lyrisme, des conversations impossibles, des métaphores disparates entassées les unes sur les autres, des comparaisons grotesques, des plaisanteries qui ont envie d'être gaies, des contrastes forcés, une intention continuelle et fatigante de produire de l'effet. Voilà ce qui constituerait un style moderne, et, à la vérité, on frappe ainsi les esprits peu exercés, car les demi-connaisseurs sont plus portés à admirer ce qui les étonne que ce qui a l'air d'être trouvé sans effort. Eh! mon Dieu! c'est encore renouvelé du vieux temps. Les Précieuses entendaient assez joliment ce langage. Madelon aurait dit de la Henriette de Molière, qu'elle *ne connaissait pas suffisamment la carte de Tendre;* aujourd'hui on dit *qu'il ne lui vient pas aux lèvres un seul de ces mots ailés qui trahissent une ame faite d'un pan du ciel.* Elle n'a pas *des torrens de passion ni des brouillards de mélancolie.* Elle est bien inférieure à *ces grands vieux qui se parlent dans un langage de pierre versifiée* (1). O Madelon !... moi, j'aime autant la *frugalité d'ajustemens et l'indigence de rubans.* »

M. Ponsard sera-t-il plus heureux aux Français, s'il est vrai qu'il y transporte sa tragédie? Elle passe généralement pour jugée et manquant trop d'action. Le plus bienveillant, en même temps que l'un des plus pénétrans et des plus habiles critiques de notre temps, M. Vinet, dans le *Semeur*, rend pleine justice au style, à la conscience et aux

(1) Les Burgraves. (Note de la *Revue Suisse.*)

intentions de l'auteur d'*Agnès de Méranie*. « Il a senti, dit-il, et sa pièce prouverait au besoin, qu'un petit nombre de personnages, énergiquement accentués, peuplent mieux la scène qu'un attroupement de figures sans physionomie. » On n'a jamais mieux exprimé, mieux fait toucher au doigt, en quelque sorte, le mérite et l'avantage de la simplicité des moyens. Mais M. Vinet se voit néanmoins forcé d'ajouter :... « dans cette tragédie, où l'on peut dire que *tout* est bon, si *le tout* n'est pas bon. » Il paraît donc bien établi que M. Ponsard doit songer à prendre sa revanche, et sans doute il la prendra.

— Rien ne réussit comme le succès, a dit une fois J. Janin. Cet axiome, tout vrai qu'il soit, a sa contre-partie : c'est l'histoire du lendemain d'un premier succès ou, si l'on veut, de la veille d'un second. Là, comme dans un chemin creux d'où l'on tire à couvert, se mettent en embuscade toutes les passions irritées et jalouses, tous les amours-propres envieux, les fanatiques du passé, les convoiteux de l'avenir, les douteurs du présent et la foule exigeante, impitoyable. Aussi, au second début, que de chutes! et qui ne sont point toutes, ajoutons-le, de la faute du public. Un jeune vainqueur cède quelquefois à de trop hautes ambitions ; il excède son genre : ou bien il l'exagère ; ou bien encore il l'effleure seulement, entraîné, à son tour, par le succès vers la facilité trompeuse qui réussit en apparence à tant de gens. L'œuvre se produit au jour et fait *fiasco*. La bande sournoise des ennemis inconnus n'a pas perdu sa peine, et s'en va dresser ses piéges ailleurs. Heureux l'artiste ou le poète, abandonné ainsi dans le ravin d'une chute estimable, s'il sait se relever courageusement pour se remettre au travail obscur, difficile et ignoré qui doit seul lui rendre sa place. Dimanche dernier, au Conservatoire, dans ce Muséum suprême de la grande musique et de la belle exécution, devait se juger la troisième tentative de Félicien David : il s'agissait de savoir qui l'emporterait, de l'auteur du *Désert*, ou de celui de *Moïse* ; du musicien habile et original, accueilli et accompagné par des bravos enthousiastes durant toute une saison, à son entrée dans la carrière, ou de l'interprète insuffisant des célestes destinées du prophète hébreu. *Christophe Colomb*, sujet mieux approprié à la nature du talent de Félicien David, a parfaitement réussi.

C'est une grande symphonie, très-riche et très-variée, entrecoupée de vers, de récitatifs, de chœurs et de solos où le mérite de l'expression le dispute à celui de la science. Rien n'est plus pittoresque, plus hardi, plus vaste, plus intense et plus agréable à la fois que cette musique. L'Océan s'y gonfle, le vent s'y promène sur l'étendue, avec les voix harmonieuses des Génies de la mer : tous les bruits de la nature y apportent, non pas leur retentissement matériel, mais, pour ainsi dire, leur écho idéal, infini. C'est comme une langue panthéiste de toutes les puissances de la terre. On n'y trouvera pas le cantique des

anges au Créateur, ni le cantique d'un cœur d'homme à l'homme-Dieu qui l'a sauvé, mais l'hymne suprême que la terre et la nature se chantent à elles-mêmes dans toute la poésie et dans toute la majesté de leurs instincts, dans tout le mystère céleste de leur existence.

A ces grands effets, ce n'est pas la chaleur ni l'entraînement qui manquent; ce n'est pas même le drame : seulement ce n'est pas celui que nous connaissons. L'âme, devant cette musique, se trouve en face d'autre chose que d'elle-même; l'individualité est absorbée, comme, par exemple, dans un tableau du déluge, on pourrait concevoir la figure de l'homme effacée par la grandeur de l'œuvre des élémens. Dans la symphonie, est-ce Christophe Colomb qui nous domine de sa foi sublime! Non; c'est le grondement des flots qui nous émeut, le départ qui nous ébranle, l'Océan qui nous parle, la terre nouvelle qui nous enchante. Le Nouveau-Monde est là, en effet.

Une simplicité élégante relève encore l'originalité de cette musique : mais elle est simple comme une grande dame très-belle, qui ne relève d'aucun pompon les merveilleux reflets d'une robe de velours. Certaines toilettes qui paraissent des plus unies, sont en réalité d'un luxe au dessus de la portée de beaucoup d'autres femmes, qu'on voit, semble-t-il, plus brillantes et plus parées. De même, Félicien David, dont les mélodies sont si fraîches et si faciles, ne peut se faire jouer, de manière à être compris, que par un orchestre de l'aristocratie la plus exquise; un autre, moins exercé, se tirerait mieux d'une musique en apparence plus difficile que la sienne. Son instrumentation, magnifique de couleur et d'expression, exige une exécution parfaite. En province et hors du cercle choisi d'un orchestre de premier ordre, on aura peine à se former une idée quelconque du nouveau maëstro qui s'assied cette fois parmi les célébrités lyriques de notre temps.

Cependant, on a de lui des romances délicieuses, que tout le monde peut chanter. Il s'en trouve même de celles-là dans *Christophe Colomb*, et on les y a chaudement applaudies. Par ce côté là du moins, M. Félicien David ne peut manquer la popularité, qui est quelque chose d'assez agréable à côté de la gloire, et dont même beaucoup de gens se contentent définitivement.

— Malgré l'attente trompée, l'ouverture du Théâtre Historique a été l'événement dramatique de la dernière quinzaine. Ce théâtre aura-t-il vie? on en doute. Ce qui pourrait lui arriver de plus heureux, sera peut-être de continuer le Cirque, à côté duquel il s'élève et qu'il a contribué à tuer. La salle, d'une construction et d'une disposition nouvelles, est jusqu'ici ce qu'il a offert de plus neuf et ce qui a le plus excité la curiosité. Elle est en forme d'ellipse; on y est assis à l'aise et, de toutes les places à peu près, on voit toute la scène sans être obligé de se pencher par dessus ses voisins ou de les maudire et de leur porter envie. Innovation malheureuse, confortable mortel à l'art, selon

M. Vacquerie, qui a fait là dessus l'apologie de la gêne et de la presse au théâtre, comme, à propos de l'éther, le terrible M. Magendie a pris la défense de la douleur. Au-dessus de l'entrée s'élève un grand balcon, orné de peintures représentant les principaux génies dramatiques de l'antiquité et des temps modernes, Sophocle, Eschyle, Shakespeare, Corneille, Molière, Racine, Voltaire, Schiller, Gœthe. Tout en louant la nouvelle salle et la *Reine Margot*, M. Théophile Gautier donnait narquoisement à entendre que ce grand balcon ouvert sur le boulevard, semblait avoir pour idée première et pour prototype vulgaire cette loge élevée où les paillasses de la foire font des lazzis et battent de la grosse caisse, boum ! boum ! pour attirer et allécher les passans. Enfin, pour dernier trait, le Théâtre-Historique a remplacé l'Hôtel Foulon, que l'on voyait encore il y a une année. Celui qui l'avait fait bâtir à la fin du siècle passé et dont il avait gardé le nom, était un financier célèbre et détesté; au début de la révolution, il périt affreusement avec son gendre dans une émeute populaire. M. Michelet, dans son nouveau volume, raconte cette tragique histoire, en la présentant sous un point de vue contre lequel la famille des victimes a réclamé par la voie des journaux.

— L'*Histoire de la Révolution française* de cet écrivain n'est pas, comme nous l'avions cru, la suite anticipée de son *Histoire de France;* c'est un ouvrage à part, dans le genre de style et de composition des derniers écrits de l'auteur, *Le Peuple*, et *Du Prêtre*, *de la Femme*, *de la Famille*. Ici, M. Michelet n'est plus seulement symbolyque et métaphorique, mais intime et personnel. Il se met en scène, il se mêle à ses personnages, à son principal personnage surtout, le Peuple, dont il voudrait pouvoir retrouver, fixer l'insaisissable et mobile figure, le Peuple, qu'il a dû souhaiter parfois de voir réuni en une seule tête, non pas certes, comme cet empereur romain, pour l'abattre, mais pour la peindre d'un seul coup.

« Chaque année, dit-il, lorsque je descends de ma chaire, que je vois la foule écoulée, encore une génération que je ne reverrai plus, ma pensée retourne en moi.... Je rentre en moi. J'interroge sur mon enseignement, sur mon histoire, son tout-puissant interprète, l'esprit de la Révolution.... La Révolution est en nous, dans nos âmes; au dehors, elle n'a point de monument. Vivant esprit de la France, où te saisirai-je, si ce n'est en moi?... Tu vis! je le sens, chaque fois qu'à cette époque de l'année, mon enseignement me laisse, et le travail pèse, et la saison s'allourdit... Alors, je vais au Champ-de-Mars, je m'assieds sur l'herbe séchée, je respire le grand souffle qui court sur la plaine aride. Le Champ-de-Mars, voilà le seul monument qu'a laissé la Révolution... L'empire a sa colonne, et il a pris encore presque à lui seul l'Arc-de-Triomphe; la Royauté a son Louvre, ses Invalides; la féodale église de 1200 trône encore à Notre-Dame; il n'est pas jusqu'aux Romains qui n'aient les Thermes de César. Et la Révolution a pour monument.... le vide. Son monument, c'est ce sable aussi plane

que l'Arabie...... Une chose qu'il faut dire à tous, qu'il est trop facile d'établir, c'est que l'époque humaine et bienveillante de notre Révolution a pour acteur le peuple même, le peuple entier, tout le monde. Et l'époque des violences, l'époque des actes sanguinaires où plus tard le danger la pousse, n'a pour acteurs qu'un nombre d'hommes minime, infiniment petit. Elle restera la parole d'un homme du faubourg Saint-Antoine : *Nous étions tous au* 10 *août, et pas un au* 2 *septembre....* Je donne aujourd'hui l'époque unanime, l'époque sainte où la nation toute entière, sans distinction de partis, sans connaître encore (ou bien peu) les oppositions de classes, marcha sous un drapeau fraternel. Personne ne verra cette unité merveilleuse, un même cœur de vingt millions d'hommes, sans en rendre grâces à Dieu. Ce sont les jours sacrés du monde, jours bienheureux pour l'histoire. Moi, j'ai eu ma récompense, je les ai racontés.... Jamais, depuis ma Pucelle d'Orléans, je n'avais eu un tel rayon d'enhaut, une si lumineuse échappée du ciel..... » — « Qu'est-ce que la Révolution ? » s'écrie encore ailleurs M. Michelet. « La réaction de l'équité, répond-il, l'avénement tardif de la Justice éternelle. Justice, ma mère, Droit, mon père, qui ne faites qu'un avec Dieu... Car, de qui me réclamerai-je, moi, un de la foule, un de ceux qui naquirent dix millions d'hommes, et qui ne seraient jamais nés sans notre Révolution... » Et après avoir raconté la prise et la destruction de la Bastille, dont l'Assemblée nationale plaça les clefs dans ses archives, il ajoute, il conclut : « Nous les tenons encore aujourd'hui ces clefs, dans l'armoire de fer des Archives de la France » (M. Michelet est conservateur des Archives). « Ah ! puissent, dans l'armoire de fer, venir s'enfermer les clefs de toutes les Bastilles du monde ! »

Ce style coloré, lyrique, fiévreusement sympathique, est-il bien celui qui convient au rude génie de la révolution? C'est celui d'un historien étranger, Thomas Carlyle, dont nous avons déjà eu occasion de parler dans cette *Revue* (1) et qui semble avoir excité, sinon inspiré M. Michelet. Mais, chez l'écrivain anglais, si ce genre est plus singulier, plus bizarre, il est en revanche plus naturel, plus de nature, plus spontané, plus prime-sautier et, par conséquent, plus original et plus vrai. Au reste, nous n'insistons pas sur cette observation. M. Michelet a une manière à lui; il l'exagère souvent, surtout dans ses derniers ouvrages ; il l'exagère plutôt qu'il ne la force, car on voit bien qu'elle lui est devenue facile et aisée ; il tient avant tout à mettre de l'âme dans ses récits ; parfois il y tient trop ; il agite alors, il enfle plutôt qu'il n'anime le courant du récit ; mais enfin il se fait toujours lire s'il ne se fait pas toujours applaudir.

Ce qui nous intéresse surtout, ce sont ses principes. Le symbolisme qui, traduisant tout, justifie et accepte tout, aide souvent à s'en passer. Mais ici M. Michelet semble vouloir être plus catégorique et plus sévère. Il n'admet point que la doctrine de la fraternité soit le mot, le mot caractéristique de la Révolution. « Fraternité? Eh ! qui n'a dit ce

(1) Voir tome VI, page 256, et tome IX, page 364.

mot depuis la création? Croyez-vous qu'il ait commencé par Robespierre ou Mably? Déjà la cité antique parle de fraternité; mais elle ne parle qu'aux citoyens, aux hommes; l'esclave est une chose. Ici, la fraternité est exclusive, inhumaine.... La fraternité, *ou la mort*, a dit la Terreur. Encore fraternité d'esclaves. Pourquoi y joindre, par une dérision atroce, le saint nom de la liberté?.... On fait peu de cas de Voltaire, on rejette Mirabeau, on exclut madame Roland, Danton même n'est pas orthodoxe... Quoi! il ne restera donc que Robespierre et Saint-Just. » Puis, cherchant à se placer au point de vue le plus général et le plus haut de la Révolution, à celui où, selon M. Michelet, elle domine, éclaire et change le cours des destinées humaines. « Je définis la Révolution, dit-il, l'avènement de la Loi, la résurrection du Droit, la réaction de la Justice. » Il se pose ensuite cette thèse: « La Loi, telle qu'elle apparut dans la Révolution, est-elle conforme, ou contraire, à la loi religieuse qui la précéda! Autrement dit: La Révolution est-elle chrétienne? » Il est de mode aujourd'hui, parmi les partisans de la révolution française et parmi les socialistes, de répondre: Oui, à cette question. M. Michelet, lui, répond nettement: non.

« La Révolution continue le christianisme, et elle le contredit. Elle en est à la fois l'héritière et l'adversaire.... Ils s'accordent dans le sentiment de la fraternité humaine. Voilà toute la ressemblance, et voici la différence. La Révolution fonde la fraternité sur l'amour de l'homme pour l'homme, sur le devoir mutuel, sur le droit et la justice. Cette base est fondamentale, et n'a besoin de nulle autre. » Dans le Christianisme, « le point de départ est celui-ci: Le crime vient d'un seul, le salut d'un seul; Adam a perdu, le Christ a sauvé. Il a sauvé. Pourquoi? parce qu'il a voulu sauver. Nul autre motif. Nulle vertu, nulle œuvre de l'homme, nul mérite humain ne peut mériter ce prodigieux sacrifice d'un Dieu qui s'immole. Il se donne, mais pour rien; c'est là le miracle d'amour; il ne demande à l'homme nulle œuvre, nul mérite antérieur. Que demande-t-il en retour de ce sacrifice immense? Une seule chose: qu'on y croie, qu'on se croie en effet sauvé par le sang de Jésus-Christ. La foi est la condition du salut, non les œuvres de justice. Nulle justice hors de la foi. Qui ne croit pas, est injuste.... Sortis une fois de la Justice, il nous faut aller toujours, descendre dans l'arbitraire. Croire ou périr!... La question posée ainsi, on découvre avec terreur qu'on périra, que le salut est attaché à une condition indépendante de la volonté. On ne croit pas comme on veut... Saint-Augustin a dit: Je crois, parce que c'est absurde. Il pouvait dire en ce système: « Je crois, parce que c'est injuste. » L'arbitraire ne va pas plus loin. Le système est consommé.... Hélas! nous avions cru tout à l'heure que l'humanité était sauvée. Le sacrifice d'un Dieu semblait avoir effacé les péchés du monde; plus de jugement, plus de justice. Aveugles! nous nous réjouissions, croyant la Justice noyée dans le sang de Christ. Et voilà, que le jugement reparaît plus dur, un jugement sans justice, ou du moins dont la justice nous sera toujours cachée... Cette doctrine, formulée avec plus de dureté par les protestans, n'en est pas moins celle du monde catholique, telle que la reconnaît le concile de Trente. « Si la *grâce*, dit-il avec l'apôtre, n'é-

tait pas *gratuite*, comme son nom même l'indique, si elle devait être méritée par des œuvres de Justice, elle serait la Justice, et ne serait plus la grâce ([1]). » Telle a été, dit le concile, la croyance permanente de l'église. »

Ainsi, voilà qui est clair. Plus tard, il est vrai, M. Michelet ajoute : « Pardonnez-moi, ô Justice, je vous ai crue austère et dure, et je n'ai » pas vu plus tôt que vous étiez la même chose que l'Amour et que la » Grâce.... Et voilà pourquoi j'ai été faible pour le Moyen-Age, qui ré» pétait ce mot d'Amour sans faire les œuvres de l'Amour. Aujour» d'hui, rentré en moi-même, le cœur plus brûlant que jamais, je te » fais amende honorable, belle Justice de Dieu.... C'est toi qui es vrai» ment l'Amour, tu es identique à la Grâce.... » Mais c'est la justice encore qui est ici posée et divinisée, et la Révolution avec elle. Il n'y a pas à s'y méprendre, l'accusation contre le christianisme est hautement formulée. Le christianisme, c'est avant tout la Grâce et, par conséquent, l'arbitraire; la Révolution, c'est la Justice et la Loi, c'est le grand principe humain, c'est le vrai mot de l'humanité.

Mais, répondrons-nous à M. Michelet, la Révolution est alors bien arriérée, elle n'a point fait chose vraiment nouvelle et n'a su que répéter; car le Dieu de la Loi et du Jugement était déjà celui des Hébreux et des patriarches. C'est ce dont triomphe un écrivain juif de nos jours, M. Salvador, qui dit précisément comme vous ([2]) : « Le Dieu d'Amour?... ah! le Dieu de la Loi et de la Justice est un Dieu plus sublime et plus sûr! » Lui aussi voit dans le Christianisme une déviation du principe suprême, le Droit, et il ne doute pas que l'idée juive, dégagée de son caractère révélé et ramenée à ses élémens purement rationnels, que le Dieu de ses pères, le Dieu de la Loi, ne deviennent l'idée et le Dieu de l'avenir. Or, comment se fait-il que cette doctrine de la Loi, doctrine assurément humaine et vraie, doctrine prêchée depuis le commencement du monde, n'ait pas suffi au cœur de l'homme et qu'il en ait réclamé une autre pour la compléter ou pour l'accomplir? Comment se fait-il surtout que la Justice et la Loi n'aient jamais régné sur la terre, ni avant, ni pendant, ni depuis la Révolution? Qu'y a-t-il donc en nous qui a soif, profondément soif de Justice et, en même temps, qui ne nous permet jamais de l'obtenir? Que sommes-nous nous-mêmes puisque nous sommes ainsi? Serait-ce que, tout en disant : Justice! Justice! nous en avons peur? et si la Justice nous effraie, que nous reste-t-il alors qu'à crier : Grâce! Grâce! et à croire (non de l'esprit seulement, mais du cœur) que grâce nous est faite, que nous pouvons être tranquilles en Dieu, que nous ne saurions jamais l'être qu'en lui, et que la Justice en-

([1]) Conc. Trid. sess. VI, cap. VIII.

([2]) Voir *Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem*, par J. Salvador. — Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

fin ne peut être sauvée, la Loi accomplie que par l'Amour! Il y a là tout au moins un problème, un problème humain, qui mérite qu'on s'en occupe, car il revient toujours à la charge, même après les plus grandes crises du monde social, et dont M. Michelet ne nous semble pas s'être assez inquiété.

— M. Edgar Quinet vient de perdre sa mère, dont les obsèques ont eu lieu, à Charolles, le 7 février 1847. M[me] veuve Quinet était protestante. L'usage des oraisons funèbres est général en France. En l'absence de pasteur réformé, c'est le fils qui s'est chargé de prononcer le discours d'adieu. Les détails suivans que nous trouvons dans un journal, l'*Echo du Charollais*, sont de nature à intéresser nos lecteurs.

« Dimanche dernier, à Charolles, ont eu lieu, selon le rite protestant, les obsèques de Madame veuve Quinet, dont nous avons annoncé la mort dans notre précédent numéro.

» Indépendamment de la foule qui suivait le convoi, une circonstance particulière a donné à ces obsèques un caractère saisissant et extraordinaire.

» La famille de la défunte avait envoyé dans deux villes voisines prier un pasteur protestant de lui prêter son assistance. Le pasteur avait fait espérer qu'il se rendrait aux vœux qu'on lui avait exprimés; mais deux heures avant l'enterrement, il fit savoir qu'un empêchement absolu le mettait dans l'impossibilité de joindre le convoi, au jour et à l'heure indiqués. Dans ces tristes circonstances, le fils de la défunte se décida à rendre lui-même à sa mère les derniers devoirs religieux, et à remplacer, autant qu'il était en lui, le prêtre absent.

» A la tête du cortége, composé de la presque totalité de la population de la ville, marchaient, pâles de douleur et d'émotion, à peine soutenus par la conscience d'un dernier et cruel devoir, les deux enfants de la défunte, M. Edgard Quinet, professeur au collége de France, et Madame Blanche Ducrot. Arrivés au champ du repos et avant que la terre ne se fermât sur le cercueil, M. E. Quinet prononça, pour dernier adieu à sa mère et pour commémoration religieuse, le discours suivant, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire en entier:

« Il est encore une grâce que je dois demander pour ma mère à celui qui peut tout; c'est d'accorder à son fils la force nécessaire pour prononcer une dernière, une suprême parole.

» Privée pendant sa vie des consolations du culte réformé, qui était le sien, elle a toujours redouté que les pieuses paroles de paix lui manquassent à ce moment, dans le séjour de l'immuable paix. Cette inquiétude était profonde chez elle. Tous les morts qui l'entourent ont entendu ici des prières et des chants d'espérance au fond de leur tombe. Le Dieu de vérité et de bonté qu'elle sentait partout présent dans le protestantisme, comme dans le catholicisme, ne veut pas que seule elle soit abandonnée ici au silence et aux détresses du sépulcre. Le deuil d'un fils, d'une fille, est aussi un sacerdoce. L'église se retrouve, avec sa force et sa puissance entière, dans la bouche de quiconque parle ou crie avec un cœur brisé: en l'absence du prêtre, le fils devient prêtre par la consécration de la douleur. Pour satisfaire à la soif de prière qui dévorait en secret celle que nous venons d'appor-

ter ici, je lirai dans le livre qui est le fondement de sa foi le psaume 103, le chap. XX de l'évangile selon saint Jean, le chap. XV de l'épître de saint Paul aux Corinthiens. Cette liturgie de l'immortalité chrétienne, pour passer par des lèvres tremblantes, ne sera pas, je le sens, moins entendue du haut du trône éternel........

» Ce fut un des tourments de ce grand cœur que de ne pas trouver autour de soi l'appui du culte dans lequel il a été nourri. Chaque dimanche, ma mère regrettait plus vivement le secours moral, les fêtes austères de son église. Et pourtant, si c'est un culte que de prier en silence, loin des yeux des hommes, seule à seule, avec le Christ et l'évangile ouvert, si c'est un culte aimé du ciel que de se détacher de soi, ne vivre que dans autrui, s'occuper sans relâche des souffrances, des inquiétudes d'autrui, oublier les siennes, appeler à son secours le Tout-Puissant par une aspiration constante vers la source de la vérité et de la bonté; si ce sont là des occupations religieuses; si les bonnes actions sont des prières; si la vie ainsi faite est elle-même une cérémonie pieuse, console-toi! Non! tu n'as pas vécu, ici privée de ton église, mais ton église invisible t'a suivie, entourée à chaque pas. Exemple d'un christianisme vivant, tu as célébré chaque jour, dans ton sanctuaire domestique, le culte d'immolation personnelle qui plait par dessus tous les autres au Dieu de l'évangile.

» Par une force qui devient de plus en plus rare, elle a su concilier avec une foi inébranlable dans la tradition chrétienne tout ce que l'esprit cultivé peut comporter de liberté et de hardiesse. Elle s'élevait ainsi à une tolérance admirable, pleine de grandeur, et qui est tout le contraire de l'indifférence; car elle se sentait près de son Dieu dans toutes les communions chrétiennes. Protestante, vous l'avez vue souvent prier avec vous dans les églises catholiques; mais aucune puissance de la terre n'eût obtenu qu'elle changeât de communion. Elevée dans les austères doctrines de Genève, elle avait toute la fermeté du culte réformé au seizième siècle, unie à la tendresse de cœur, à la puissance d'émotion de l'église primitive.

« Nous avons trop senti, » disait-elle à son dernier jour; et, en effet, ce qui la rendait unique à nos yeux, c'était cette charité sociale et privée, cette ardeur, cette fièvre dévorante de sympathies pour toutes les nobles causes, toutes les émotions désintéressées, tous les genres d'afflictions, d'infortunes publiques ou particulières. Elle nous montrait à nous, sans le dire, comment une femme peut allier dans son cœur le zèle des choses générales avec le sentiment le plus vif, le plus fervent, le plus constant, pour les joies et les douleurs de la vie intérieure et domestique.

» Chose étrange! elle avait le don de pleurer sur un peuple comme sur un enfant. Que de larmes je lui ai vu verser en silence sur la France, dans ses heures de détresse, au lendemain de la défaite, à la veille des invasions! Ah! je les ai recueillies ces saintes larmes, et puissent-elles ne pas tarir dans mon cœur!

» La récompense de sa vie, elle l'a trouvée dans sa mort. N'est-il pas vrai que, pour tous ceux qui ont approché d'elle dans ses derniers jours, cette mort a été une révélation éclatante, palpable, de l'immortalité de l'âme? Ceux qui étaient dans le secret de ses maux étaient ravis en même temps que déchirés. Vit-on jamais une intelligence plus lucide, plus vigoureuse, plus pénétrante, plus entière, plus libre, sur les débris d'un corps qui déjà n'existait plus? Triomphe sublime de

la pensée! il nous a été donné de voir, pendant plusieurs jours, une âme qui vivait et conversait paisiblement avec nous, quand les restes mortels que nous déposons ici étaient déjà éteints et comme ensevelis. Les hommes de l'art étaient saisis d'admiration au spectacle de cet héroïsme de l'esprit; ils avouaient n'avoir jamais rien rencontré de semblable. Un instant avant que ses lèvres se fermassent, c'étaient encore les mêmes paroles, tour à tour profondes et enjouées, qui avaient fait nos délices dans nos heureux jours. Tous ceux qui étaient autour d'elle tremblaient; elle seule souriait, promenant avec une force infatigable son intelligence sympathique sur les affaires générales de ce temps, sur ses amis absents, sur tel ou tel d'entre vous qui m'écoutez; et c'était toujours cette même trempe acérée de l'esprit, avec cette même indulgence du cœur, cet éclat, cette grâce de de l'âme, qui étaient si bien sa vie qu'elle ne pouvait les perdre qu'avec la vie.

» Quel spectacle tragique et religieux que cet esprit lumineux qui foulait la nature physique, opprimée, prosternée, désespérée, et la dédaignait jusqu'au milieu des hoquets de la mort! Elle avait déjà la sueur de l'agonie; quelqu'un le lui fit remarquer. Ah! dit-elle, en parlant de ce corps mortel que son intelligence debout ne pouvait parvenir à soulever : « *c'est une sueur d'indignation!* » Est-ce que Dieu, qui l'aimait, a voulu la favoriser en lui cachant le calice? ou, ce qu'il y a de plus probable dans un tel cœur, feignait-elle de l'ignorer? c'est son secret. Dans tous les cas, cette agonie pleine de puissance, protégée, soutenue si visiblement par les esprits d'en-haut, est l'agonie de la femme chrétienne, qui est agréable au Dieu chrétien: et c'est par cette mort que j'aime à célébrer sa vie.

» Vous qui avez suivi jusqu'ici ses dépouilles, vous savez ce que vous perdez en elle. Quelle charité vivante et sortie des entrailles! Elle croyait n'avoir rien fait si sa main seule donnait et non son cœur. Le denier de la veuve n'était jamais séparé chez elle d'un trésor de compassion maternelle. Chez le pauvre, elle plaignait la tristesse, la nudité intérieure, autant que la nudité visible; et nul n'approchait d'elle sans qu'elle le revêtît d'une force morale.

» Dans le commerce de la vie, quel esprit fertile et ingénieux! quelle affabilité d'autant plus charmante qu'on la savait armée au besoin d'une énergie virile! quel don unique de peindre par la parole! Je n'apprendrai rien à ses amis en disant qu'elle eût atteint sans peine à la célébrité que donne l'art d'écrire, si elle ne l'avait fuie autant que d'autres la recherchent. Vous, ses proches, ses amis, vous savez quel vide elle vous laisse; mais, ma sœur et moi savons-nous ce que nous avons perdu? Est-il bien sûr que j'aie en ce moment conscience de tout ce qui me manque? ou plutôt ne suis-je pas destiné à l'apprendre douloureusement chaque jour davantage? Qui le dira? qui le comprendra? où, dans quelle école, dans quel livre trouverai-je ce foyer de raison vivante, de droiture morale, auquel je revenais puiser sans cesse? Quel appui robuste dans tous les combats de l'âme! N'était-ce pas toi qui mettais dans mon cœur le zèle de la vérité et de la justice sociale? n'étais-tu pas ma secrète armure dans toutes les luttes de l'intelligence? n'étais-tu pas mon conseil assuré, ma force, ma conscience, ma lumière? Oui, tu étais tout cela et plus que tout cela; et je serais indigne de toi, si je n'étais venu le confesser à la face du ciel, devant ta tombe

ouverte. Dieu, comme je l'en ai prié en commençant, m'en a donné la force, et je l'en remercie.

» Quand mon cœur se séchait pour le bien, où allais-je puiser la vie nouvelle? chez toi. Qui me nourrissait de sa pensée? toi. Qui me soutenait de sa force supérieure? toi. Tu étais ma lumière, et ma lumière s'est éteinte, et tu m'as laissé dans les ténèbres. Je me réveille d'un songe.... il me semble que la vie est avec toi dans ce linceul et que la mort est avec moi.

» Vaines et impuissantes larmes!... ce langage ne te plaît pas. Tu veux des paroles plus fortes, plus semblables à toi-même; j'essaierai de les dire : Nous qui sommes tes enfants, tes proches, tes amis, nous ne te faisons point d'adieux; car tu ne t'éloignes pas. Nous ne prenons pas congé de toi comme pour un voyage vulgaire; car tu ne nous quittes pas. Tu n'es plus enfermée dans ta maison vide; mais tu es présente dans nos cœurs avec ta mémoire et l'enseignement de ta vie. Ton long veuvage, dont nous n'avons jamais pu te consoler, est fini. Tu as enfin quitté ton triste habit de deuil; car tu retrouves mon père avec lequel se sont écoulées les seules années que je t'ai vue regretter. Tu sors de l'enceinte de la ville où la moitié de tes jours s'est passée, et tu entres dans la cité immortelle des âmes avec une couronne d'autant plus belle que personne ne t'a aidée à la conquérir, et que, fidèle et forte dans ta foi, tu n'as eu d'autre muraille pour t'appuyer que le Christ et sa parole solitaire.

» Pour nous qui venons de t'accompagner ici, nous ne dirons pas : que la terre te soit légère! mais nous dirons : que le ciel où tu es s'ouvre pour nous! En rentrant dans nos demeures, nous te trouverons sur notre seuil, guérie des maux terrestres et réparée pour l'éternité; déjà tu nous envoies un pressentiment sacré de la paix que tu possèdes. Nous ne nourrirons pas en nous le désespoir, puisque tu nous l'as défendu en nous enseignant à sourire au milieu de l'agonie.

» Assurément les fêtes de la terre sont finies pour ta fille, ta belle-fille, ton fils, pour ta sœur absente qui ne te croit pas même malade, pour tes proches; car ils ne reverront rien de semblable à toi, quelle que soit la durée de leurs jours; les douleurs cuisantes ne seront plus rachetées par des éclairs de joie. Tout s'attriste d'un deuil irréparable; ce qui était la fête a disparu. Et pourtant, il faut que le courage subsiste. Pour achever la carrière, il reste, au lieu des espérances heureuses, le devoir nu, sans récompense, le sacrifice, l'immolation, des combats intérieurs à soutenir. Aide-nous, âme bénie, dans ce chemin sévère, dépouillé, nouveau pour nous. Soutiens-nous d'en-haut, jusqu'à ce que, nos épreuves finies et notre jour arrivé, tu ouvres pour nous en souriant les portes splendides de l'éternité de vie, où tu es allée nous attendre. »

— Il fut un temps où la France était à moitié protestante, où les réformés, outre un grand parti politique et religieux, comptaient dans leurs rangs des hommes d'état et des hommes de guerre, comme Coligny, Sully, Rohan, Gassion, Turenne avant Bossuet, des écrivains comme Calvin et d'Aubigné, des artistes comme Bernard de Palissy, Jean Goujon et Goudimel. Non-seulement alors ils se faisaient craindre, mais ils faisaient bruit. Depuis Richelieu et Louis XIV, ce bruit même

cesse peu-à-peu et la tradition protestante, en France, est interrompue. Le moment est venu aujourd'hui de la retrouver du moins, si l'on ne peut pas songer absolument à en renouer le fil. Aucun ouvrage ne semble plus propre à atteindre ce but que celui de MM. Haag, *la France protestante, ou Vies des protestans français qui se sont fait un nom dans l'histoire.* C'est une suite de biographies disposées par ordre alphabétique. Le premier volume a paru [1]. Il est précédé d'une introduction très-développée et très-complète sur l'histoire du protestantisme en France, et se termine par des pièces justificatives, ou inédites, ou rassemblées pour la première fois. C'est un travail fait avec beaucoup de talent, et pour lequel les auteurs n'ont épargné ni soins, ni études, ni dépenses de tout genre. Nous avons remarqué dans ce premier volume plusieurs articles dans lesquels la précision des détails ajoute à l'intérêt, entre autres celui d'Abauzit, qui ne fut pas seulement le philosophe pratique célébré par Rousseau, mais encore un savant de premier ordre, un esprit encyclopédique, et auquel Newton écrivait : « Vous êtes bien digne de juger entre Leibnitz et moi. » Cette utile publication intéresse aussi la Suisse française; nous la recommandons vivement à nos lecteurs.

—Nos lecteurs ont déjà appris par les journaux la perte si profondément sentie à Paris, de M. Benjamin Delessert, dont la longue carrière a été signalée par tant d'actes de patriotisme et de bienfaisance. Il faisait le plus noble usage de sa grande fortune, contribuant activement et largement à toutes les entreprises charitables, protégeant les arts et les sciences. — Sa collection de tableaux était citée à Paris avec éloge. Il en faisait jouir le public, de même que de ses remarquables collections d'histoire naturelle. — On admirait en lui l'excellent citoyen, l'un des premiers fondateurs des caisses d'épargne en France, le membre actif de la direction des hospices. Doué du génie manufacturier et commercial, il occupa un nombre considérable d'ouvriers; pour eux il était un père, et, chose rare dans ce siècle, c'était l'honnêteté qu'il leur demandait et non pas, comme on le voit trop souvent, la plus grande somme de travail possible. — Si nous ne nous trompons, la famille de M. Delessert avait émigré en Suisse lors de la Révolution de l'édit de Nantes. A ce titre encore, la *Revue Suisse* doit à l'homme vénéré qu'elle vient de perdre, une mention moins incomplète que les lignes qui précèdent : c'est le devoir que nous espérons remplir dans notre prochain numéro.

— L'histoire n'est pas seulement toujours plus ou moins arrangée et incomplète : elle a deux faces, qui parfois se contredisent. Les partis, les peuples se voient, se jugent, se comprennent même tout dif-

[1] Paris, au bureau de la *France protestante*, rue Saint-Dominique d'Enfer, 11. Un fort vol. compacte, impr. sur 2 colonnes. Prix : 6 francs.

féremment. Nous en trouvons un curieux exemple dans le passage suivant du *Voyage* de M. Ampère *en Egypte et en Nubie*. Il s'agit de l'expédition d'Egypte, dont il y a en arabe deux relations :

« Il est curieux d'étudier la contre-partie des narrations officielles, de lire l'histoire des *lions* quand ils l'ont écrite. Il est piquant de voir, dans les historiens arabes, le Cid devenu un brigand féroce qui brûle les femmes et les petits enfants, saint Louis et ses pieux compagnons transformés en soldats de Satan, et, dans les historiens grecs, les conquérants de Constantinople, la fleur de la chevalerie européenne, représentés comme des barbares assez grossiers. On ne trouve point un pareil contraste entre les récits musulmans de l'expédition d'Egypte et nos propres récits. Dans celle de ces narrations que j'ai sous les yeux, et dont l'auteur, il est vrai, est un Syrien catholique, il n'y a que de l'admiration pour les généraux français et pour leur chef. L'auteur va même jusqu'à lui faire détruire les murs et la forteresse de Saint-Jean-d'Arc, qui ne nous résistèrent que trop. Il est amusant de voir comment nos généraux républicains sont accoutrés par une imagination orientale. Leurs noms sont accompagnés d'épithètes homériques. Le général Duranteau, qui était chauve, est appelé le lion à la tête noire sans crinière ; les cavaliers de Kléber sont semblables aux démons de l'enfer ou aux *diables de notre seigneur Salomon*. Quant à Bonaparte, voici comment en parle Nakoula-el-Turk, c'est le nom de l'historien : « Cet illustre guerrier, l'un des plus grands de la république française, était petit de taille, grèle de corps et jaune de couleur ; il avait le bras droit plus long que le gauche, était âgé de vingt-huit ans, rempli de sagesse, et dans une position heureuse et opulente. On dit même qu'il possédait l'art de deviner d'après les astres. Beaucoup d'Egyptiens le regardaient comme le Mahadi [1] et ses habits à l'européenne étaient le seul obstacle à ce qu'ils ajoutassent foi à ses paroles. S'il s'était montré à leurs yeux avec le vêtement nommé *feredjé*, tout le peuple l'aurait suivi. »

« On peut douter de cette dernière assertion. La singerie des mœurs musulmanes ne réussit pas à Abdallah Menou. Bonaparte n'a été que trop loin dans ces complaisances, qui, sans tromper les musulmans, nous dégradaient à leurs yeux, s'il a dit aux oulémas du Caire, comme l'affirme, je crois à tort, le chroniqueur oriental : « Certes je hais les chrétiens ; j'ai détruit leur religion, renversé leurs autels, tué leurs prêtres, mis en pièces leur croix, renié leur foi. Je vous ai souvent dit et répété que j'étais musulman, que je croyais à l'unité de Dieu, que j'honorais le prophète Mahomet. Je l'aime parce qu'il était un brave comme moi et que son apparition sur la terre a eu lieu comme la mienne. Je l'emporte sur lui. » Même sans cette fin, qui gâtait tout, le reste n'aurait pas réussi et ne méritait pas de réussir.

« Un passage de cette histoire peut faire juger combien les habitans du Caire comprenaient peu les spectacles que nous étalions à leurs yeux. Notre Syrien, décrivant la fête célébrée en mémoire de la fondation de la république, dit que les Français « fabriquèrent une longue colonne toute dorée et y peignirent le portrait de leur sultan et de

[1] C'est le dernier iman alide, qui doit reparaître à la fin des temps, le messie attendu par les sectateurs d'Ali.

» sa femme, qu'ils avaient tués à Paris. » Aucune relation française ne fait, je crois, mention de ces portraits de Louis XVI et de Marie-Antoinette servant d'ornemens à une fête républicaine. Les événemens survenus en France après le retour de Bonaparte ont aussi pris une couleur un peu orientale dans le récit du Syrien. Après le fameux discours adressé au directoire par Bonaparte, à son retour d'Egypte, dont la substance est donnée assez fidèlement, on lit ce qui suit : « Un des » chefs de la république se leva et commençait à s'excuser; mais Bo- » naparte n'écouta pas ses excuses et l'accabla d'injures. Alors le chef » le frappa de son épée à la tête. Bonaparte, sentant la douleur du » coup, s'élança sur lui comme un lion furieux et lui tira dans la poi- » trine un coup de pistolet qui le renversa mort baigné dans son sang; » puis, aidé de ses compagnons, il fondit sur les autres et les pour- » suivit à coups d'épée et de fusil [1]. » Voilà la journée du 18 ou plutôt du 19 brumaire transformée en une émeute de Mamelouks mis à la raison par un pacha courageux.

» Le Caire fut un moment français. Sous Bonaparte, le drapeau tricolore flotta sur la grande pyramide plus loin que jamais de la terre. Il fut enjoint à tous les habitans de l'Egypte de porter la cocarde républicaine. Les autorités du Caire célébrèrent l'anniversaire de la fondation de la république française. Un autre jour, revêtu du costume oriental, Ali Bonaparte (on lui avait donné ce nom) célébrait l'anniversaire de la naissance de Mahomet, ou bien, assis à côté du pacha, inaugurait par des rites qui remontaient aux Pharaons, l'inondation bienfaisante du Nil : singulière alliance, bizarre et quelquefois fâcheux mélange, de l'Egypte et de l'Europe, de l'Orient et de l'Occident, qui dans le présent manquait souvent de grandeur et de sincérité, mais qui préparait l'avenir, qui, sans vaincre les préjugés des musulmans, accoutumait leurs yeux à des spectacles inconnus et leurs oreilles à un langage nouveau. »

— Béranger, qui se tient à l'écart, mais non pas dans l'ombre, a consenti à donner quelques chansons inédites pour une nouvelle édition de ses œuvres, publiée par Perrotin. Les journaux en ont cité deux : les *Pigeons de la Bourse* et *Notre Coq*. Le refrain de celle-ci,

Co, co, cokeriko,
France, reprends ton schako ?

est, comme on voit, très-original; mais l'ensemble, un peu pénible, quoique d'une idée assez leste, n'a pas paru toujours heureusement inspiré. On a mieux aimé la première ; elle ne se compose que de deux couplets ; les voici :

Pigeons, vous que la muse antique
Attelait au char des amours,
Où volez-vous ? Las ! en Belgique,
Des rentes vous portez le cours !
Ainsi, de tout faisant ressource,

[1] *Histoire de l'Expédition des Français en Egypte*, par Nakoula-el-Turk, publiée et traduite par M. Desgranges aîné, p. 346.

Nobles tarés, sots parvenus,
Transforment en courtiers de bourse
Les doux messagers de Vénus.

De tendresse et de poésie,
Quoi! l'homme en vain fut allaité!
L'or allume une frénésie
Qui flétrit jusqu'à la beauté!
Pour nous punir, oiseaux fidèles,
Fuyez nos cupides vautours.
Aux cieux remportez sur vos ailes
La poésie et les amours.

— Les glaciers, qui nous appartiennent doublement, par la nature et par la nouvelle théorie géologique que nos savans ont les premiers émise à leur sujet, font de plus en plus leur entrée dans le monde scientifique parisien. Grace à M. Martins ils y seront bientôt naturalisés tout-à-fait. Comme nous l'avons déjà annoncé, M. Martins, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, donne en Sorbonne un cours très-suivi, dont cette question des glaciers, si curieuse et si importante, forme l'objet principal. Il a à surmonter de grandes difficultés, l'opposition de savans illustres, celle entre autres de M. Elie de Beaumont qui est toujours pour l'ancienne théorie; mais celle-ci ne tiendra pas contre l'évidence des faits. Il n'est pas aisé non plus de parler des glaciers, d'en parler en détail et avec la rigueur scientifique nécessaire, à des personnes qui, ne les ayant jamais vus, s'en font les idées les plus fausses et parfois les plus singulières. Un de nos amis nous racontait que, séjournant à Paris il y a quelques années, il causait un soir de nos Alpes et de leurs merveilles avec une dame de sa connaissance qui en avait ouï parler: or, elle se représentait tout simplement les *glaciers* comme des *glacières* d'une dimension colossale, et se figurait que nos montagnards, qui trouvent souvent qu'ils en ont à revendre et voudraient bien ne pas les voir de si près, conservaient soigneusement leurs précieux glaciers avec de la paille pendant l'été. M. Martins n'a pas sans doute beaucoup d'auditeurs de cette force. Aujourd'hui, qui n'a vu le Mont-Blanc, ou qui ne le veut voir? Néanmoins il est certain que les habitans d'un pays de plaines se font des montagnes une image presque puérile et tout autre que la réalité.

La moindre taupinée est un mont à leurs yeux.

De tout cela, cependant, M. Martins se tire avec bonheur. Il appelle à son secours les souvenirs des touristes, nombreux en France comme ailleurs; il les complète ou les réveille par des plans, des cartes, des dessins; il parle en homme qui, à plusieurs reprises, a étudié la question sur les lieux, qui a fait l'ascension du Mont-Blanc, qui a remplacé M. Agassiz au glacier de l'Aar; et surtout il a à son service une clarté, une netteté, une franchise d'exposition qui ne peut manquer de le faire triompher aussi de ce genre d'obstacles. L'article

qu'il vient de publier dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes* montre à quel point il est maître de son sujet. C'est un des bons écrits à ajouter à ceux qui forment déjà toute une petite bibliothèque sur les glaciers. Il est intitulé : *Recherches sur la période glaciaire et l'ancienne extension des Glaciers du Mont-Blanc depuis les Alpes jusqu'au Jura.* En voici le commencement : c'est une narration piquante de l'origine et, pour ainsi dire, de la *découverte* de la nouvelle théorie qui a révélé, dans le développement géologique du globe, toute une phase que l'on ne soupçonnait pas.

« Au mois d'août 1815, un géologue revenait d'une longue excursion sur les glaciers qui occupent le fond de la vallée de Lourtier, vallée latérale à celle qui mène au couvent du grand Saint-Bernard. Désirant se rendre le jour suivant à l'hospice par un col difficile et peu connu, il passa la nuit dans la cabane d'un chasseur de chamois, appelé Jean-Pierre Perraudin, qui devait lui servir de guide le lendemain. Assis devant le foyer où brûlaient des touffes de rhododendron, dont la fumée odorante s'échappait par le haut du toit, le géologue et le montagnard parlaient des hautes régions qu'ils avaient l'un et l'autre si souvent parcourues. Puis la conversation vint à tomber sur ces gros blocs de granite qu'on trouve souvent à une grande distance des rochers d'où ils ont été détachés. Le géologue expliquait longuement au montagnard comment les savants avaient démontré, à l'aide de profonds calculs, que ces blocs erratiques ont été transportés jadis par de grands courants d'eau. A tout cela Jean Perraudin ne pouvait répondre, mais il hochait la tête d'un air de doute et d'incrédulité. « M'est » avis, dit-il enfin, que les glaciers de nos Alpes étaient jadis bien plus » étendus qu'ils ne le sont actuellement. Toute notre vallée jusqu'à » une grande hauteur au-dessus du torrent de la Drance a été remplie » par un vaste glacier qui descendait jusqu'à Martigny, comme le » prouvent les blocs de roche qu'on trouve dans les environs de cette » ville, et qui sont trop gros pour que l'eau ait pu les y amener. » En parlant ainsi Perraudin ne se doutait guère avoir fait une grande découverte et résolu, à force de bon sens, un problème que le génie des plus célèbres géologues, armé de toutes les ressources de la science, avait abordé sans succès.

» Heureusement le savant auquel il venait de communiquer le résultat de ses observations solitaires, était un homme pratique, plus soucieux de faits que de théories. Le germe que le paysan avait jeté dans son esprit s'y développa librement, et l'idée d'une ancienne extension des glaciers au-delà de leurs limites actuelles devint pendant vingt ans l'objet constant de ses recherches et de ses méditations. Un ingénieur de ses amis, M. Venetz, avait été amené de son côté aux mêmes vues par l'étude des blocs erratiques du Valais. Enfin, en 1834, lorsque sa conviction fut complète et appuyée sur des preuves nombreuses et irrécusables, M. de Charpentier (car c'était lui qui avait été le confident de Perraudin) émit ses opinions au congrès des naturalistes suisses réunis à Lucerne. Comme toute idée nouvelle, celle-ci fut accueillie avec froideur ou repoussée avec dédain; mais, comme c'était une vérité, elle fit son chemin toute seule, et aujourd'hui c'est une des questions les plus importantes qui aient agité le public géologique. Grâce

aux nombreux travaux publiés sur cette question depuis quelques années [1], le phénomène des Alpes a pris les proportions d'une grande révolution, qui a eu pour théâtre une portion considérable des deux hémisphères. Si le génie de l'homme peut s'élever un jour à la cause de ce cataclysme glaciaire, il aura jeté la plus vive lumière sur la dernière phase de l'histoire géologique du globe, sur l'époque mystérieuse qui a précédé l'apparition de l'homme à la surface de la terre et sur ce déluge universel dont la trace se retrouve dans toutes les traditions des peuples, en Europe, en Asie et dans les deux Amériques. La relation intime qui lie ces deux phénomènes ne saurait être niée, car elle nous est attestée à la fois par le raisonnement et par l'observation.»

— Ici, rien de nouveau sur la Suisse. Plût au ciel qu'on n'eût de longtemps à parler que de ses montagnes et de ses glaciers!

Paris, 11 mars.

SUISSE.

Genève, le 8 mars 1847. — Lorsque le système des douanes prussiennes s'organisa sur nos frontières helvétiques, de vives inquiétudes se firent jour dans nos cantons orientaux. Le principe de la liberté du commerce et de l'industrie parut, un instant, recevoir en Suisse une atteinte mortelle et subir un échec dont il ne se relèverait pas. Pour beaucoup de gens, le *laissez faire et laissez passer* n'avait plus qu'une existence en quelque sorte mourante et sans avenir.

A quelques années de distance, ces craintes se sont bien amoindries; des circonstances défavorables n'ont pu nuire à la vérité d'un principe salutaire que l'étranger nous envie et qui prendra peu-à-peu racine ailleurs. — Oui, les nations tendent plutôt de nos jours à se rapprocher de la liberté du commerce qu'à s'en éloigner. Combien de faits significatifs sont là pour le prouver! Le grand mouvement qui s'est manifesté en Angleterre et les réformes qui en ont été la conséquence, ont eu, à juste titre, un immense retentissement en Europe. Le contrecoup s'est fait sentir en France où l'association du *libre échange* jette déjà l'épouvante au milieu des priviléges qu'elle sape par leur base. En Suisse, même travail dans les esprits et sur un sol, à certains égards, mieux préparé; il nous suffit de rappeler, en passant, les progrès qu'a faits sur ce point le canton de Saint-Gall qui touche de si près à l'Allemagne, et qui soutenait naguères, avec vivacité, le sys-

[1] Parmi ces travaux, nous citerons ceux de MM. Agassiz, Desor, A. Guyot, J. Forbes, Studer, A. Escher de la Linth et Blanchet dans les Alpes; Leblanc, Renoir, Hogard et E. Collomb dans les Vosges; Agassiz, Lyell, Buckland, Smith, Maclaren en Ecosse, en Angleterre et en Irlande; Al. Brogniart, Sefstrœm, Keilhau, Bœthling, Siljestrœm, Daubrée, Murchison, de Verneuil et Durocher en Scandinavie; Hitchkock et Darwin en Amérique.

tème protecteur; dans ce Grand-Conseil divisé en deux partis égaux par le nombre, très-disciplinés tous deux et pleins d'une opiniâtre persévérance, on a vu, en 1846, les hommes les plus éminents se prononcer en faveur des saines doctrines économiques, et une forte majorité composée de députés des deux camps, proclamer la justice et l'utilité de la liberté d'industrie dont M. Muller, de Wyl, ancien collaborateur de la *Revue Suisse*, a bien fait sentir tous les avantages.

Est-ce à dire pourtant que les idées de privilége et de monopole n'aient pas, en Suisse, de zélés partisans, surtout dans la sphère cantonale? — Vous voyez les maîtrises se défendre plus ou moins victorieusement à Bâle; au pied des Hautes-Alpes, la corporation des bateliers de Fluelen soutient avec acrimonie ses intérêts de caste envers et contre tous. Il serait facile de citer d'autres exemples.

A Genève même, un des cantons les plus avancés sous ce rapport, les idées étroites fermentent dans bien des têtes; plus d'un voudrait, sans en avoir l'air, faire renaître quelque chose d'une organisation surannée qui répugne à l'esprit moderne et qui est antipathique à nos lois et à nos mœurs. — Que je rappelle, à l'appui de ce qui précède, un fait récent. Il s'est formé, l'année dernière, dans notre canton, une association quelque peu monstrueuse entre les fabricants et les marchands de bijouterie. Cette association était, en apparence, dirigée uniquement contre la concurrence française et allemande en Italie, et contre les acheteurs italiens; mais elle n'a pas tardé à heurter de front des intérêts nationaux, à devenir une véritable *coalition de maîtres*, et à éveiller la sérieuse attention du ministère public. On essayait de ressusciter, sous la forme de l'association, le monopole industriel.

Voici quelques-unes des dispositions du *concordat* qui a été enfin imprimé et qui devait durer six ans à dater du premier juillet 1846.

— « La vente de la bijouterie au poids est interdite.

» Les maisons concordataires fixent chaque année le prix des divers articles de vente.

» On met à l'index et l'on inscrit sur le *livre rouge* les marchands et les fabricants genevois qui refusent de prendre part au concordat; les maisons concordataires cessent dès lors toute relation d'affaires avec eux.

» Un tribunal spécial (*conseil des prud'hommes*) est substitué à la justice cantonale.

» Toute infraction au concordat est dénoncée à ce tribunal. Si le dénonciateur le demande, son nom est tenu secret. » —

Que penser de cette justice *souterraine* qu'on organise en secret? N'est-ce pas une véritable inquisition mercantile? Ce huis-clos substitué au huis-ouvert de la publicité, n'est-il pas significatif? Et que dire de cette mise à l'index qui constitue en réalité, suivant les expressions d'un illustre jurisconsulte français, une *excommunication commerciale?*

Cette phalange serrée d'intérêts coalisés aurait nécessairement, au bout de quelques années, produit des résultats désastreux. La concurrence disparaissant, le prix des marchandises devait hausser et la facture devenir moins bonne; conséquences naturelles et inévitables de tout monopole quelconque. Nous aurions eu les inconvénients des corporations sans avoir leurs avantages.

Il est vrai qu'on faisait valoir bien haut l'intérêt du commerce de Genève, la nécessité des mesures prises, leur utilité en vue du bien public, en un mot, toutes les excuses banales derrière lesquelles le privilége cherche constamment à s'abriter et à se défendre.

Cinquante-sept prévenus comparaissaient à ce sujet devant le tribunal correctionnel. On remarquait, dans le nombre, des juges du tribunal de commerce, des membres de l'ancienne majorité conservatrice du grand-conseil, des membres de la majorité radicale issue des événements d'octobre, des orateurs de nos assemblées populaires, des hommes de toute couleur et de toute nuance qui marchaient ensemble comme par enchantement et qui étaient fort étonnés sans doute de se trouver réunis sous le même drapeau. Leur surprise devait égaler celle du public. — L'égoïsme individuel et commercial serait-il donc la seule baguette magique qui puisse faire taire chez nous les passions si vives de la politique et du forum? — Que le tribunal rende un verdict de culpabilité ou d'acquittement, cette coalition sera toujours un triste précédent fourni par les maîtres aux ouvriers; l'exemple n'est-il pas d'autant plus dangereux qu'il émane de personnes haut placées?

— M. Morhard cherche à organiser une société de colonisation qui possède un capital de 300,000 francs. Une partie de cette somme serait prêtée aux émigrants qui devraient en faire le remboursement aux délégués de la société aux Etats-Unis. L'intérêt du surplus servirait à payer les agents de la société destinés à protéger et à surveiller les émigrants. — Les capitalistes genevois avaient accueilli avec bienveillance les idées de M. Morhard. Un comité provisoire présidé par un homme respectable et considéré, M. l'ancien syndic Cramer, s'était formée pour faciliter le placement des actions; mais une partie de ses membres *n'entrait pas entièrement dans les vues* de M. Morhard, et le comité s'est dissous. — M. Morhard organise maintenant un comité plus docile et qui accepte, *dans leur intégrité*, toutes ses opinions. Il fait un appel aux ouvriers et aux petits capitalistes *pour éveiller l'intérêt de la classe riche et pour s'en passer au besoin, dans le cas où les grands capitalistes repousseraient les réclamations des travailleurs.*

— Le troisième article de M. J. Hornung a paru; nous signalons avec plaisir un véritable progrès dans son style sur lequel planaient parfois, à notre grand regret, *les brouillards germaniques* et un certain vague toujours antipathique à l'esprit français. Ce défaut, sans avoir entièrement disparu, s'est beaucoup amoindri. La nature intelligente et

spiritualiste de l'auteur doit tôt ou tard se débarrasser entièrement de ces quelques phrases brumeuses semées çà et là dans ses écrits, et qui nuisent à un travail, du reste, plein de mérite. — Ce troisième article roule encore sur la poésie indienne, et complète ce que M. Hornung avait à nous dire du rôle que la nature joue dans cette littérature orientale. C'est de la différence des religions que l'auteur fait découler surtout la différence des poésies. Le panthéisme des Hindous confondait presque toujours Dieu avec le monde, *l'âme universelle* n'était autre que *l'univers*; chez les Grecs, la vie humaine, la vie nationale absorbait tout, et les divinités avaient leur séjour principal sur la terre. L'idéal des Hindous; était donc la nature; l'idéal des Grecs, l'humanité. — Le christianisme répandant sa lumière au milieu des ténèbres de l'ancien monde, nous représente le vrai Dieu distinct de la matière et supérieur aux mortels; notre idéal, à nous, n'est ni dans un fleuve ni dans une plante ni dans un rocher ni dans un homme, il est au-dessus et au-delà de cette terre.

Evidemment, ces points de vue divers, dans lesquels la nature jouait un rôle si différent, ont dû marquer d'un sceau bien différent aussi la poésie des nations qui se ralliaient à l'un ou à l'autre de ces systèmes. La place nous manque pour entrer dans les détails intéressants que renferme le travail de M. Hornung, auquel nous renvoyons ceux qui liront ces lignes. — Nous attendons les articles qui traiteront de la Grèce et de Rome; nous serions heureux en les lisant, de n'avoir plus, dans nos éloges, de réserves à faire et de pouvoir féliciter le jeune auteur en nous appliquant très-volontiers ces paroles d'un ancien: *Plerique mortales postrema meminerunt.*

PS. Notre exposition commencera le 2 août prochain. Que nos chers confédérés veuillent bien penser à nous et nous envoyer quelques bons tableaux! ***

Berne, le 11 mars 1847. — J'ai sous les yeux le tableau des cours qui doivent se donner à l'Université de Berne pendant le semestre d'été, du 8 avril au 18 août 1847. Il se place certainement sans désavantage à côté du programme des meilleures universités de second ordre de l'Allemagne. La faculté qui, par la variété et le choix des cours comme par le nom des professeurs, présente l'ensemble le plus satisfaisant, c'est, sans contredit, la faculté de médecine et chirurgie, composée de MM. Valentin, Theile, Miescher, Vogt, Demme, Rau, Fueter, Tribolet, Hermann, Th. Hermann, Emmert, Lüthy. On sait qu'à cette faculté se rattache une école vétérinaire avantageusement connue, sous la direction de MM. Gerber, Koller, Rychner et Anker.

La jurisprudence et les sciences sociales sont enseignées par Messieurs Schmid, Rheinwald, Pfotenhauer, Renaud et Stettler. Une chaire de droit civil bernois est actuellement mise au concours. Deux candidats se la disputent: MM. Blœsch, ancien landammann, et Niggeler, vice-président du grand-conseil.

La faculté de philosophie où Troxler jouit encore de l'estime que lui a value une longue carrière scientifique honorablement parcourue, s'est enrichie récemment de forces nouvelles dans la personne de M. Ris, qui promet d'élever et de maintenir dans notre université l'enseignement de la philosophie à la hauteur de la science moderne. Il donnera cet été un cours de psychologie et un cours de philosophie du droit.

A côté des deux Jahn, de Rettig et de Schnell, chargés de l'enseignement des lettres classiques, M. le docteur Seeger, würtembergeois, qui appartient à la jeune école philosophique et littéraire de Tubingue, et qui vient de débuter comme privat-docent à notre université par un cours d'histoire de la littérature allemande moderne, le continuera pendant le semestre d'été. Il donnera, en outre, un cours d'esthétique et lira les *Trachiniennes* de Sophocle et le *Ploutos* d'Aristophane. M. Seeger publie dans ce moment une traduction des œuvres d'Aristophane. Il apporte à cette entreprise difficile et hasardeuse, non-seulement des connaissances scientifiques approfondies, mais un talent poétique non moins indispensable, et dont il a déjà fourni des preuves.

M. Albert Richard, dont la muse, à ce qu'il semble, sommeille sur les lauriers des dernières révolutions de la Suisse occidentale, donne un cours d'histoire comparée de la littérature dramatique. Il a composé et publié en 1845, à l'usage de ses élèves, un Manuel de prononciation qui mériterait d'être plus connu dans la Suisse française.

Le docteur Henne occupe la chaire d'histoire; il a choisi pour sujet de ses cours d'été, le siècle (sic) de Napoléon et la Restauration, et l'histoire récente de la Suisse.

L'enseignement des sciences mathématiques et naturelles est quelque peu en souffrance à l'université de Berne, qui compte pourtant parmi ses plus précieuses illustrations le géologue B. Studer. M. Gerwer enseigne les mathématiques, M. Brunner la chimie, M. Wydler la botanique, M. Perty l'entomologie. Ce sont moins les hommes de talent qui font défaut qu'une organisation plus complète et mieux entendue de tout ce domaine de la faculté de philosophie. Un jeune privat-docent zuricois, M. Wolf, y donne depuis quelque temps avec distinction des cours de mathématiques, de physique et d'astronomie.

Si je ne vous ai pas encore parlé de la faculté de théologie, ce n'est pas qu'elle ne mérite, dans ce moment surtout, d'attirer l'attention publique. C'est plutôt parce qu'un fait récent et déjà bien connu qui la concerne, devra nous entraîner dans une sphère plus vaste et malheureusement plus orageuse que celle de l'école. Chacun sait que le gouvernement bernois a appelé à une chaire d'exégèse du Nouveau-Testament, le docteur Zeller, privat-docent à la faculté de théologie de Tubingue, qui s'est fait une bruyante célébrité dans le monde scientifiqne et religieux de l'Allemagne par une revue mensuelle qu'il publie sous le titre d'*Annales Théologiques*, et par des articles d'un genre plus populaire qu'il a insérés dans les *Annales du temps présent* de Schwegler. Ces diverses productions l'ont rangé parmi les représentans les plus distingués de la jeune école hégélienne dont l'université de Tubingue est le foyer principal. Le professeur Baur, chef de l'école, Strauss et Zeller, ses disciples, et d'autres encore, ont attaqué avec les armes de la critique historique le christianisme positif, tel que l'Eglise l'a compris jusqu'à ce jour ; puis, l'œuvre de démoli-

tion accomplie, Zeller construit une nouvelle théologie sur les bases du panthéisme hégelien. Il doit débuter à Berne dans sa nouvelle carrière par un cours d'exégèse de l'Epître aux Romains, et par un cours d'histoire de la théologie protestante depuis l'apparition du déisme. Ce sont deux cours sur dix-sept qui se donneront cet été à la faculté de théologie de Berne. Mais l'influence d'un professeur ne se mesure pas au nombre de ses cours ni à l'appui qu'il rencontre chez ses collègues. Zeller, unique représentant d'un système qui renverse toutes les notions reçues de christianisme et de théologie, rencontrera-t-il dans ses collègues MM. Schneckenburger, Gelpke, Zyro, Hundeshagen, etc., un contrepoids capable de neutraliser les tendances destructives de son enseignement? Quel que soit leur mérite, et dans ce moment même, par exemple, Hundeshagen se voit placé au rang des principaux théologiens de l'époque, le clergé bernois ne s'est préoccupé en général que des dangers dont la présence de Zeller pouvait menacer une église qui reçoit ses ministres de la main des professeurs de l'université.

Le président du synode, M. l'archidiacre Baggesen, a protesté contre la nomination de Zeller, auprès du directeur du département de l'instruction publique; plusieurs pasteurs lui ont envoyé, à ce sujet, des adresses d'adhésion. De son côté, la société évangélique de Berne a publié deux brochures, l'une intitulée : *Le docteur Zeller et sa doctrine*; l'autre, l'*Appel du docteur Zeller*, cette dernière invitant le peuple à faire usage de son droit de pétition pour demander au grand-conseil de casser la décision du conseil exécutif. L'accueil que ces brochures ont rencontré, particulièrement dans quelques communes de la campagne, a provoqué dans les journaux une polémique qui prend de jour en jour un caractère plus irritant. On n'est pas sans inquiétude sur ce qui en résultera. Mais dût l'agitation actuelle ne pas amener de complications politiques, elle n'en aura peut-être que de plus graves conséquences dans le domaine ecclésiastique. Il faut remarquer que cette affaire Zeller surgit dans un moment très-critique pour l'université et l'Eglise réformée du canton de Berne. Ces deux institutions doivent être soumises prochainement à une réorganisation totale. Les commissions nommées à cet effet ont commencé leurs travaux.

Bâle, 1er mars 1847. — Au nombre des publications les plus intéressantes qui aient été faites à Bâle dans le cours de l'année dernière, il faut placer sans contredit le volume publié par la *Société d'histoire* (1); bien qu'il porte la date de 1846, il n'a réellement paru qu'au commencement de la présente année. Ce volume est le troisième qu'ait fait paraître la Société depuis sa fondation (1836). Quelques mots d'introduction sur cette Société ne seront peut-être pas hors de propos.

Bien que les travaux concernant spécialement la Suisse aient été l'idée primordiale des fondateurs, ils ne crurent pas cependant devoir établir dans les statuts une base aussi étroite, qui aurait concentré les recherches et les productions dans un cercle, gênant les libres allures des hommes de lettres bâlois. En ouvrant à ses membres pour objet

(1) *Beitræge zur vaterlændischen Geschichte*. Herausgegeben von der historischen Gesellschaft zu Basel. Dritter Band. Basel, Schweighauser'sche Buchhandlung, 1846.

de leurs travaux, tout le vaste champ de l'histoire, la société savait d'avance que la patrie occuperait toujours la première place, soit par l'intérêt plus vif qu'elle excite, soit par le voisinage des documens et des archives, qui facilite les recherches pour ceux qui ne peuvent aller au loin compulser les manuscrits des bibliothèques étrangères. Néanmoins, plusieurs travaux ont eu pour objet l'histoire de pays éloignés, ou même l'histoire ancienne. Ainsi M. Muller, professeur de théologie, s'est livré à diverses recherches sur les antiquités et la religion du Mexique; M. W. Vischer a fait un travail sur l'*Antigone* de Sophocle, etc.

La plupart des ouvrages qui ont été lus au sein de la société ne sont pas recueillis dans la collection imprimée dont je fais aujourd'hui mention. Une commission est chargée de la tâche assez difficile de faire le triage; elle doit avoir égard non-seulement au mérite, mais aussi au point de vue patriotique et à l'intérêt général que certains sujets peuvent exciter dans le public, en vue duquel, en définitive, tout ouvrage sort de presse. Ce fardeau rendu plus épineux encore par l'obligation où sont tous les membres de collaborer à leur tour, est cependant un peu allégé, si l'on réfléchit que plusieurs des travaux entrepris en vue de la société sont déjà imprimés, soit à part, soit dans d'autres collections, avant que la commission ait à faire son choix. C'est ainsi que le travail de M. Gerlach sur le rétablissement de la constitution de Lycurgue par le roi Agis, a été inséré par lui dans le second volume de ses *Etudes historiques* (1846). De même M. Wackernagel a publié dans l'Annuaire historique du Dr Schreiber, un discours sur la vie publique des Germains. Disons encore que M. le Dr Roth a profité d'un travail érudit et intéressant sur Bélisaire pour le mettre au jour à l'occasion des promotions du gymnase et de l'école industrielle; car personne n'ignore sans doute que c'est un usage constant des universités et des gymnases allemands de faire paraître à titre d'invitation un traité scientifique plus ou moins étendu, lorsqu'une solennité scolaire doit avoir lieu. Je me borne à ces citations; plusieurs autres hommes de lettres, MM. Hagenbach, Meyer, L.-A. Burckhardt, etc, pourraient en grossir le chiffre.

Le volume que j'ai essentiellement en vue et dont je me suis un moment écarté à dessein, ne renferme que sept travaux compris dans 400 pages, grand in-8°. Quoique le titre semblât n'appeler que des recherches sur la Suisse, la commission a cru devoir sans doute exprimer le but général de la société en donnant la préférence à plusieurs mémoires qui ne se rattachent à la Suisse que par un lien assez faible. De ce nombre est, par exemple, un travail de 160 pages sur le cardinal Fœsch, par M. *Rod. Bourcard*, docteur en droit. Il ne faut cependant pas oublier que la famille du célèbre cardinal est bâloise, que son père François Fœsch, avait émigré en Corse, et que le jeune homme vint en 1795 à Bâle, où il fut reconnu par une femme à son arrivée, sur la seule ressemblance que ses traits avaient avec ceux de son père. L'oncle de Napoléon n'avait alors pour tout pécule que deux louis d'or; et pour tout bagage, qu'un mouchoir de poche. Le séjour du futur cardinal à Bâle est sans doute la partie la moins connue du long et intéressant travail de M. Bourcard.

Une communication faite par M. le conseiller et professeur P. Merian ne se rattache non plus à la Suisse que par un côté. Ce sont des extraits d'un manuscrit qui est en la possession de son frère, M. Rod

Merian, et qui fut écrit au 17e siècle par l'illustre mathématicien Jacques Bernoulli, à l'époque de sa jeunesse où il voyagea en France et dans la Suisse française. En lisant ces notes écrites rapidement et à l'âge où les impressions sont plus vives que le jugement n'est sûr, on doit sourire parfois de la mauvaise humeur contre les Français qui se trahit sous la plume du futur mathématicien. Son patriotisme bâlois lui fait trouver tout détestable à Genève : ce qui l'affecte le plus péniblement, c'est la malpropreté des rues et des maisons; l'odeur y est si infecte qu'il faut *se tenir le nez*, et si la peste n'éclate pas, il faut en rendre grâces à la *bise*. Plus loin le jeune homme est engagé à se rendre au château de Nède, dans le Limousin, où il doit donner quelques leçons au fils unique du marquis de Lostanges, et plus tard voyager avec lui. Une fois arrivé....

« J'ai appris, dit-il, par expérience, comme les Français tiennent » leur parole. Le fils *unique* s'est métamorphosé en *trois* enfans, dont » deux garçons et une *Mignette;* au lieu de leur enseigner seulement » le grec et l'allemand, je devais leur apprendre aussi à lire et à écrire; » au lieu de voyager avec eux au bout de peu de temps, je vis que » j'avais affaire à des enfants qui ne pourraient quitter avant six ans » la jupe de leur mère. Je dois en outre chaque dimanche leur lire un » sermon et leur faire la prière soir et matin. »

A l'occasion de cette dernière phrase, je me permettrai de faire observer que l'illustre Jacques Bernoulli, bien que théologien, n'avait guère de vocation pastorale, mais qu'en revanche, en vrai mathématicien, il aimait fort dans ses conventions à mettre le point sur l'*i*. Un précepteur a-t-il donc besoin de s'être engagé d'avance à faire la prière avec ses élèves ? Je continue :

« Dans les rapports qu'on a avec les Français, on doit en tout » premier lieu s'imposer la maxime d'être hardi, intrépide et effronté. » Ils ne savent ce qu'on appelle faire des présents; quand on veut ob- » tenir d'eux quelque chose, il faut le demander; s'ils vous font par » hasard une offre, on doit se hâter de l'accepter. Madame la marquise » est en son particulier très-avare, querelleuse, orgueilleuse, et pense » qu'on ne peut assez la servir pour son argent. Plus on souffre en si- » lence, plus elle porte haut la tête. Il ne s'agit pas d'être complaisant » avec elle, ni de faire plus que ce qu'on doit dans la pensée de l'o- » bliger, car ces gens-là n'ont point de reconnaissance et regardent » bientôt comme un dû tout ce qu'on fait pour eux. »

Cette citation suffit pour donner une idée des dispositions qui accompagnaient J. Bernoulli, lors de son voyage en France. Néanmoins l'évidente mauvaise humeur du jeune homme a quelque chose de si juvénile, que cette lecture égaie plus qu'elle n'attriste, et qu'on ne peut prendre aucune phrase au sérieux. Ces fragments prennent d'ailleurs de l'importance, comme impressions de jeunesse d'un des plus grands mathématiciens de l'Europe.

La France est encore représentée dans le volume dont nous parlons, par un article de M. le Dr Fechter, qui a pour sujet la vie des étudiants de Paris au commencement du 16e siècle. Ce travail consciencieux a pour base des lettres manuscrites, qui étaient adressées au célèbre imprimeur bâlois Jean Amerbach par ses deux fils Bruno et Basile, séjournant alors à Paris pour y faire leurs études. Je regrette que le défaut d'espace ne me permette pas d'analyser quelques parties de ce travail qui aurait de l'intérêt pour la France, bien que les sources sur

l'ancienne université de Paris ne manquent pas. Comme les citations sont reproduites en ancien dialecte, la lecture en est assez pénible pour une personne non familiarisée avec l'idiôme du temps, ou au moins avec le patois actuel de Bâle.

Les quatre autres traités du volume ont directement pour objet la Suisse. Deux d'entre eux se rattachent plus spécialement à Bâle: l'un, de M. le secrétaire d'état Lichtenhahn, développe la question du droit de cité dans l'ancien évêché de Bâle aux diverses époques de son existence; l'autre, de M. le Dr Streuber, poursuit la série des documents sur l'histoire de l'imprimerie bâloise, série qui avait été commencée en 1840 pour solenniser dignement le jubilé de l'invention de cet art. M. Streuber s'étend entre autres sur le célèbre Oporin, le digne émule de Froben, et sur une contestation qui eut déjà lieu au 16e siècle au sujet de la contrefaçon entre les imprimeurs de Bâle et ceux de Genève. Quant à M. Lichtenhahn, il a pris ses renseignemens dans les archives épiscopales, qui, après avoir voyagé de Bâle à Delémont, et de cette ville à Porentruy où l'incendie de 1588 les avait considérablement diminuées, avaient été transportées à Vienne en 1791, à l'approche des troupes françaises. Elles restèrent là enfouies dans une vieille église jusqu'en 1817, où elles revinrent à Berne, ayant pour enveloppes seize caisses et trente tonneaux; là se fit le partage entre Bâle et Berne. Les deux travaux que je viens de mentionner témoignent des recherches patientes et fructueuses de leurs auteurs.

L'étude de M. le conseiller A. Heusler est d'une autre nature que toutes les autres : ce n'est pas un travail fait au milieu des archives et dans les manuscrits, mais un morceau d'histoire proprement dite; l'historien, l'homme d'état et l'écrivain politique se prêtent un secours mutuel dans les considérations que M. Heusler présente sur l'alliance conclue le 6 mars 1353 entre la ville de Berne et les *Waldstætten*.

Le volume enfin est terminé par des observations critiques de M. Wackernagel sur plusieurs noms et phrases populaires de l'ancienne histoire suisse. Il démontre, par exemple, que l'aïeul de Winkelried qui, selon la légende, vainquit le dragon, ne peut pas avoir porté le nom de *Struthan,* mais celui de *Schrutan*. Il fixe aussi par analogie le sens qu'il faut attacher à la célèbre exclamation de Bourcard Mœnch: *Aujourd'hui nous nous baignons dans des roses*. Selon M. Wackernagel c'est le sens littéral qu'il faut admettre. Il préfère toutefois encore, et ici je partage plus volontiers son opinion, le sens compris dans la phrase de Erhard de Appenweiler, le seul contemporain qui ait mentionné ce fait. Cette phrase est la suivante : *Je vois un jardin de roses que mes ancêtres ont planté il y a cent ans*. La pensée cachée sous cette image reviendrait à ceci : « La vengeance que nous avons jurée il y a un siècle s'accomplit aujourd'hui. »

Il est bien difficile de donner en peu de mots, sans être sec, une idée exacte d'un ouvrage de la nature de celui que j'ai annoncé; mais l'œuvre en elle-même renferme assez de vie et de fond pour être étudiée par toutes les personnes qui s'intéressent à l'histoire de la patrie ou aux hommes célèbres qui sont nés dans son sein. C.-F. G.

SUR UNE DÉCOUVERTE DE MONNAIES PROVINCIALES DU MOYEN-AGE, FAITE A LUTRY.

M. le rédacteur de la *Revue Suisse*.

Plusieurs fois les journaux suisses du mois dernier ont entretenu le

public d'une trouvaille de monnaies faite près de Lutry à la fin de l'année dernière. Ayant été à même d'examiner la plupart des types dont elle se compose, chez M. Baron, archiviste du canton de Vaud, je crois que quelques renseignemens précis sur la nature et la valeur de cette découverte ne seront pas sans intérêt, en attendant une notice plus complète que donnera sans doute M. Baron.

D'après ce que j'avais lu dans les feuilles vaudoises sur le nombre et sur l'aspect de ces pièces, j'espérais qu'il s'y rencontrerait quelques échantillons des anciennes monnaies de Lausanne et de Genève, quelques exemplaires pouvant servir à faire avancer l'histoire monétaire encore si imparfaite de l'Helvétie bourguignone et des temps épiscopaux, comme ceux qui ont été récemment déterminés par M. Soret, ou ceux dont s'occupe M. DuBois de Montpéreux.

Mon attente a été trompée. Quoique pour la plupart intéressans, les types du dépôt monétaire de Lutry près Lausanne paraissent tous étrangers à la Suisse. Ce sont en majeure partie des monnaies seigneuriales ou épiscopales des temps du moyen-âge, appartenant à des villes du bassin du Rhône mais situées près de la partie du fleuve la plus éloignée de sa source. Les plus nombreuses sont des monnaies Valentinoises, en général fort communes quand elles n'offrent aucune indication particulière du prélat sous l'épiscopat duquel elles ont été frappées. Ces deniers ou oboles de Valence sont d'une fabrique grossière et offrent pour type un aigle informe en mémoire, assure-t-on, de la concession faite par l'empereur Frédéric I, en 1157, à l'évêque *Odon*, et au revers une croix tréflée. Ces pièces, du XIIe siècle, étaient très répandues dans toutes les contrées qui ont fait partie du second royaume de Bourgogne. Elles sont très connues et ont été publiées plusieurs fois par de Saint-Vincent, Duby et d'autres.

Viennent ensuite en grand nombre des monnaies Viennoises correspondantes, qui ont presque toujours été trouvées avec celles de Valence et d'autres villes du Rhône et de la Loire, comme on trouvera infailliblement ensemble dans quelques siècles les batz de nos divers cantons voisins dans les fouilles entreprises par nos neveux.

Les autres monnaies de Lutry, moins nombreuses que les précédentes, offrent divers types parmi lesquels nous avons remarqué les suivans :

1. + AVINIO. Clef dans le champ dans un cercle en grenetis. — : + : NE NSIS dans un cercle en grenetis; grande croix coupant la légende. Publiée par le marquis de Pina. B. Ces avignonoises sont assez mal fabriquées, mais neuves, et paraissent avoir peu circulé. Elles ont été probablement frappées par les premiers papes maîtres du comtat d'Avignon, soit sous Grégoire IX de 1229 à 1234, soit par Grégoire XI en 1274. Elles sont rares. Le type de la clef appartient évidemment à l'autorité papale.
2. PRINCEPS + AVRASICE. Cornet suspendu à deux cordons. B, décrite par Lelewel. C'est la seule monnaie anonyme certaine des princes d'Orange avec le type du cornet qui figure sur toutes les pièces de cette ville jusqu'à la fin du monnoyage. On a trouvé des pièces semblables à Espaly près le Puy (Voyez la *Revue numismatique de* 1839), avec d'autres pièces dont la date certaine les place à la fin du XIIe siècle.
3. PRIMA SEDES, GALLIARV +. Archevêché de Lyon, premier siége des Gaules.

4. SANTA MARIA, tête couronnée — VRBS ARVERNA. Clermont-Ferrand, capitale de l'ancienne Auvergne. Voy. Duby.
5. TVRONVS CIVIS — STVS MARTINVS. Tours. Rare et peu nombreuse.
6. SEGVST ou SEGVSIA (Sisteron ville de Provence sur les confins du Dauphiné).
7. R : *(Raimondus)* COMES : PALACI +.
DVX MARCHO PV +. (Provinciæ). — Obole de Toulouse dont il y a plusieurs variétés.

Nous laissons de côté plusieurs autres types que nous n'avons pas eu le loisir d'examiner, et parmi lesquels plusieurs qui nous ont paru usés et indéchiffrables ne sont peut-être pas les moins intéressans.

Bien que ces diverses monnaies aient été décrites plusieurs fois dans les savans traités que nous venons d'indiquer, cette trouvaille offre de l'intérêt pour la science. Les pièces qui la composent, au nombre de près de douze cents, sont pour la plupart en billon ou du plus bas aloi, quelques-unes d'un argent assez fin. Quoique leurs dates soient assez difficiles à établir, on peut les fixer dans l'espace compris entre les années 1166 à 1257 (XIIe et XIIIe siècles). Il est à observer que déjà plusieurs fois ces mêmes monnaies ont été rencontrées ensemble dans des proportions à peu près identiques, dans le midi de la France et près du Puy.

Agréez, Monsieur le rédacteur, etc. Eusèbe-H. Gaullieur.

MÉLANGES.

Médor.

Elle est amère ma détresse !
Mon chien, mon compagnon est mort !
Sa vie était une caresse
Qu'à ses rigueurs mêlait mon sort.

A son instinct naïf et tendre
J'aimais seul à m'associer,
Car mon cœur savait le comprendre
Et mon âme l'apprécier.

C'était une joie ingénue
Où l'intérêt n'eut jamais part,
Qui s'allumait à ma venue
Et s'éteignait à mon départ.

C'étaient, tout scintillants de flamme
Deux beaux yeux ouverts à mes pieds,
Devinant au fond de mon âme
Mes désirs, par eux épiés.

Un ravissement diaphane
Dans leurs doux regards imprimé,
Qu'à mon oreille aucun organe
Aussi bien qu'eux n'eût exprimé.

C'était un ami sur mes traces,
Dans mon ombre un vrai défenseur,
Un dévouement pétri de grâces,
Mes traits gravés dans un bon cœur.

C'étaient, en me voyant paraître
Mille bonds pour me caresser,
Puis un galop devant son maître
Heureux et fier de l'annoncer.

Ah! maintenant que l'alouette
Chante la fuite des hivers,
Mon chien, ta brune silhouette
Me manque au sein des tapis verts.

Et seul, assis sur la colline,
Mes pleurs ont bien souvent coulé,
Quand mon œil attristé s'incline
Sur le gazon, par toi foulé.

Car m'aimer, m'obéir, me suivre
De Médor fut l'unique loi,
Et lorsque sans lui je vais vivre,
Lui, n'aurait pu vivre sans moi.

J. PETITSENN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES ET PROGRESSIVES DE LA PAROLE DE DIEU, par L, BURNIER, *les livres de Moïse*. Lausanne, Georges Bridel, 1847. Un fort vol. in-12. Prix 30 batz (F. fr. 4 » 50 c.)

Il y a des livres que l'on relit sans cesse. Ce sont ceux qui réveillent la pensée du lecteur et suscitent au dedans de lui tout un monde d'idées à côté de celles qui lui sont communiquées directement. Ce mérite n'est l'apanage que d'un petit nombre de livres, et seulement des plus distingués. Il n'est pas étonnant que ce soit là un des caractères marqués du livre de Dieu. Destinée par la pensée miséricordieuse qui l'a dictée, à être lue et relue sans cesse, la Bible a reçu de Dieu, dans le fonds et dans la forme, l'attrait nécessaire pour renouveler sans cesse l'attention. Le fonds s'adresse à nos intérêts les plus relevés, les plus pressants, les plus nécessaires. La forme est non-seulement variée, elle est de plus graduée, et en majeure partie historique. Si les révélations, qui regardent directement le salut, sont d'une clarté éblouissante et de telle nature, qu'elles puissent en un instant illuminer une âme, la ravir à elle-même et l'amener captive à l'obéissance du Seigneur, il n'en est pas moins vrai de dire que les doctrines de la Bible y sont éparses, engagées dans des récits, ou mêlées à des enseignements spéciaux, dictés par des circonstances particulières. De là résulte, pour le lecteur consciencieux, un travail continuel, plein d'un intérêt puissant, propre à le soutenir et à l'exciter dans l'étude capitale et toujours nouvelle de la Parole de vie. De plus le livre est antique. Il a été adressé d'abord aux contemporains et aux compatriotes des auteurs sacrés, puis en seconde ligne aux générations successives et à tous les peuples de l'univers. Bien des choses entendues clairement par les premiers lecteurs ont besoin d'être expliquées à nous, modernes et occidentaux, Enfin, il faut de l'attention et du soin pour tirer de chaque passage du saint-livre les instructions salutaires qui y sont déposées pour notre usage et notre édification. La Bible est ainsi, non pas un livre obscur qui ne puisse être compris que par l'intermédiaire d'un interprête autorisé, mais un livre d'étude destiné à être *sondé*; ce qui est tout autre chose. L'étude de la Bible peut être entreprise par un homme seul en face de sa conscience, il aura dans les secours du

Saint-Esprit et dans l'examen de son propre cœur les aides les plus précieux et les plus efficaces, il arrivera ainsi d'une manière certaine à la connaissance de la vérité qui sauve, et de ses corollaires les plus importants. Toutefois l'étude de la Bible, comme toute étude, est extrêmement facilitée pour chacun, par la connaissance des résultats de l'étude des autres. Seulement, les travaux entrepris dans ce but sont immenses et, dans leur ensemble, hors de la portée de la très-grande majorité des lecteurs. Un résumé clair, succinct, substantiel, des ouvrages destinés à l'éclaircisssement de la Bible, est donc un livre d'une très-haute utilité pour tous ceux qui, ne pouvant se vouer à des études de théologie, désirent cependant avoir une connaissance exacte et pratique du Livre de Dieu. C'est là ce que M. Burnier fournit aux jeunes gens qui font leur instruction religieuse, aux parents qui désirent faire avancer eux et leurs familles dans la connaissance des saintes lettres, aux personnes chargées d'un enseignement religieux, soit dans les écoles publiques, soit dans les écoles du dimanche, aux pasteurs eux-mêmes, qui pour leurs catéchismes ou leurs sermons sont bien aises d'avoir la science théologique mise sous une forme simple et facile ; en un mot à tous ceux qui sentent le devoir et se font un plaisir d'étudier avec soin la divine Parole. L'ouvrage de M. Burnier est remarquable par la multitude et l'exactitude des renseignements, par la concision exempte de sécheresse, par la parfaite limpidité d'un style toujours aisé. L'esprit n'est pas seul intéressé dans l'étude que M. Burnier nous fait faire avec lui des saintes lettres ; la conscience est souvent reveillée par les appels directs qui lui sont adressés, le cœur y trouve aussi une saine pâture. On sent dans cet ouvrage le travail d'un esprit distingué, exercé depuis de longues années aux travaux de la cure d'âmes, de la prédication et de l'enseignement religieux. Certainement la composition et la publication de ce travail est une œuvre pastorale de la plus haute importance, et nous félicitons sincèrement M. Burnier d'avoir dirigé dans ce sens une portion de l'activité remarquable dont il est doué. Nous ne félicitons pas moins le public chrétien du présent qui lui est offert dans cet ouvrage, et nous ne doutons pas qu'il n'en accueille la première partie, la seule qui soit maintenant mise à sa portée, de manière à engager l'auteur à mettre promptement toutes les autres entre nos mains. FRÉD. C.

CONVERSATION sur la question de la démission des pasteurs vaudois, etc. Lausanne, librairie de G. Bridel, 1846 ; prix 2 batz.

Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir quant à l'opportunité de la mesure prise en novembre 1845 par la majorité du clergé vaudois, on ne saurait contester aux ecclésiastiques compris dans cette catégorie, à la fois le droit et le devoir d'éclairer leurs anciens troupeaux sur les motifs qui les ont fait agir dans cette circonstance, non moins que sur la portée de leurs projets et de leurs travaux actuels. La brochure dont on vient de lire le titre est destinée à donner une réponse simple et populaire aux questions de plus d'une sorte qui peuvent leur être adressées dans une intention soit bienveillante, soit hostile. La chaleur d'une conviction bien arrêtée nous a paru n'y pas exclure le ton conciliant de la charité. Si cette espèce de justification, où, pour l'amour de la vérité, ils consentent à se poser quelques instants en accusés, ne dissipe pas toutes les idées fausses qui s'attachent encore à l'heure qu'il est, aux personnes comme à la position des ministres démissionnaires, elle aura du moins assurément ce résultat, de détruire chez leurs adversaires de bonne foi, quelques-unes de ces préventions aveugles qui, dans un temps d'agitation, s'enracinent si vite dans les esprits.

(La suite du Bulletin au prochain n°.)

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

LA PIPE DE GUERRE [1].

NOUVELLE.

Ceci est une histoire tout-à-fait personnelle, mais qui se trouve pourtant très-étroitement liée à la récente histoire du monde; ou, ce qui revient à peu près au même, à l'histoire de Napoléon. Quel temps c'était que celui-là ! Chaque paysan pouvait, de la loge royale de sa propre maison, voir défiler et se mouvoir devant lui toute cette gigantesque histoire; rois et empereurs y jouaient ensemble : tantôt se montrant, tantôt disparaissant; et, le plus souvent, tout ce magnifique spectacle ne coûtait pas autre chose à ce fortuné paysan, que sa maison, sa cour, voire même aussi pourtant quelquefois sa vie. Ce n'est pas tout-à-fait ainsi qu'il en arriva à mon voisin Jeangeorges; néanmoins, je veux tout de même vous raconter son histoire dès le commencement.

C'était en 1796. Nous autres, dans cette époque de calme plat où nous vivons; nous, les enfants de cette paix maussade et contristante, quelle idée pourrions-nous nous faire des tempêtes d'alors; comment nous figurer toutes ces populations en transes continuelles dans leurs demeures; comment nous figurer tout ce genre humain incessamment sur pied, dans le seul but de chasser d'ici ou de là, celui-ci ou celui-là. A travers la Forêt-Noire on voyait alors passer tantôt les Autrichiens avec leurs vestes blanches, tantôt les Français avec leurs figures avenantes; puis les Russes à grande barbe; le tout, entremêlé de Bavarois, de Wurtembergeois, de Hessois de toutes les tournures. La Forêt-Noire fut de tout temps une porte ouverte pour les Français; aussi songe-t-on maintenant à en pousser le verrou ([2]).

([1]) Ce petit récit est traduit d'un recueil de nouvelles publié en Allemagne il y a peu d'années, et qui compte déjà plusieurs éditions. L'auteur de ce livre, Auerbach, a pris pour cadre de ses récits la nature agreste de la Forêt-Noire, pour héros ses habitans. Il chante à sa manière ce pays dont Hebel est le poète le plus populaire, le chantre national. La *Revue Suisse* a déjà entretenu ses lecteurs (tome IX, p. 786) d'une traduction remarquable faite par M. Buchon des poésies de Hebel. C'est la même plume qui a entrepris de faire connaître à la France les Nouvelles d'Auerbach. *(Note de la Rédaction.)*

([2]) Les fortifications de Ratstadt. *(Note du traducteur.)*

C'était donc à tout moment des marches et des retraites, des charges et des fusillades, le tonnerre enfin ; mais tellement continu, qu'on ne savait vraiment plus où donner de la tête, aussi arrivait-il souvent à la susdite de ne pas rester en place et d'être emportée tout-à-coup sans qu'elle s'y attendît. Non loin de Raisingen, s'élève au milieu de la plaine un monticule exclusivement formé de cadavres de soldats français et allemands, paisiblement étendus là les uns auprès des autres.

Quant à mon voisin Jeangeorges, il avait été exempté du service, bien qu'il fût un fort garçon, susceptible de bien figurer partout, et âgé de dix-neuf ans. Voici d'où cela provenait. La veille de la noce de Maurice Wendel qui a pris femme à Empfingen, Jeangeorges chevauchait avec les autres derrière la voiture sur laquelle était montée la fiancée, avec les meubles, le coffre bleu, la quenouille et le berceau assorti tout à neuf. Jeangeorges tirait continuellement, comme un vrai diable, en mettant toujours double charge dans son pistolet. Quand le convoi arriva vers la marnière, entre l'étang, à droite, et la tuilerie, à gauche, d'où guettait Catherine, Jeangeorges tira de nouveau ; mais à peine eût-on entendu la détonation qu'on entendit aussi Jeangeorges crier miséricorde. Le pistolet tomba de sa main, et lui-même fût tombé également de cheval, si son camarade Viteli ne l'eût retenu. On vit alors ce qui était arrivé. Jeangeorges s'était coupé en deux l'index de la main droite. On le descendit de cheval, chacun s'empressa désolé autour de lui. Catherine elle-même accourut de la tuilerie, plus morte que vive, quand elle vit que le doigt de Jeangeorges ne tenait plus que par la peau. Jeangeorges, lui, grinçait des dents, tant sa douleur était affreuse, et regardait fixement Catherine. On le porta chez le tuilier, puis on courut chercher le vieux Jockel de Scheubüss, fort habile dans l'art d'arrêter le sang. Un autre alla en ville chercher M. Erath, un chirurgien très en vogue. Quand le vieux Jockel entra, chacun se tut et se retira devant lui, formant ainsi une double haie, à travers laquelle Jockel se rendit vers le blessé, qui était étendu sur un banc près de la table. Catherine seule sortit des rangs en criant : — « Pour l'amour de Dieu ! Jockel, sauvez Jeangeorges ! » — Celui-ci ouvrit les yeux, tourna la tête vers celle qui parlait, et quand Jockel vint lui toucher la main en marmottant quelque chose, il put entendre enfin le sang couler à terre. Cela n'arriva pas précisément cette fois-ci en vertu de sa sympathie pour Jockel, mais bien ensuite d'une tout autre sympathie, c'est-à-dire, de celle qui existait entre Jeangeorges et Catherine. Car aussitôt que le malade avait entendu celle-ci parler, il s'était agité comme si le sang lui eût approché le cœur, et voilà pourquoi ce sang s'était remis à couler du doigt.

M. Erath arriva, et coupa le doigt. Au reste, Jeangeorges endura en vrai héros cette opération douloureuse. Comme il était déjà depuis quelque temps en fièvre, il lui sembla tout-à-coup qu'un ange était

penché sur lui et le rafraîchissait de son haleine. Il ne se doutait pas que ce fût Catherine qui lui chassait ses mouches, et qui quelquefois se trouvait ainsi fort rapprochée de son visage. Un tel rapprochement, si ce n'est même attouchement d'une main chérie, peut certainement produire sur nous un magique effet, et cet effet avait très bien pu prendre pour notre Jeangeorges la forme d'un rêve. Jeangeorges vit même en rêve une bien autre figure, dont il put à peine se souvenir au réveil, si étonnants et fugitifs sont les rêves; cette figure avait un doigt coupé à la bouche, et fumait avec du tabac, comme si c'eût été une véritable pipe, de sorte qu'il s'en dégageait des nuages bleus en épais tourbillons.

Catherine s'inquiétait beaucoup en voyant les lèvres serrées de Jeangeorges se rouvrir et se refermer à tout moment pendant son sommeil. Au réveil, devinez ce qu'il réclama d'abord?... sa pipe. Jeangeorges avait la plus belle pipe de tout le village; or, comme cette pipe est pièce importante dans notre histoire, il est indispensable de la dépeindre avant de passer outre. C'était une tête en bois mâdré d'Ulm, dont les brunes veines marbrées, formaient les plus étonnantes figures que l'on pût imaginer. Le couvercle qui était en argent, avait la forme d'un casque. Il était si blanc qu'on pouvait s'y mirer, avec cet avantage en sus, qu'on s'y voyait double, de la tête aux pieds. Par le bas, elle était garnie d'argent, et en forme de botte. Une double chaîne en argent, avec un anneau courant y tenait par un cordon, et rattachait le court tuyau au bec, long, souple et cambré. Cette pipe n'était-elle pas en effet bien belle, et Jeangeorges n'avait-il pas raison de l'aimer, comme les héros d'autrefois aimaient leurs boucliers.

La première pensée de regret qu'il vint à Jeangeorges à propos de la perte de son doigt, c'est qu'il lui serait désormais très difficile de charger sa pipe. Cette idée fit beaucoup rire Catherine, qui l'en gronda toutefois quelque peu. Néanmoins elle consentit à la lui charger cette fois-ci; elle alla chercher un charbon et se hazarda à aspirer elle-même deux bouffées, mais en se trémoussant aussitôt et en faisant une grimace qui annonçait pour la chose le plus complet dégoût. Quant à Jeangeorges, il ne se souvenait pas, lui, d'avoir fumé une pipe aussi savoureuse que celle que Catherine avait eue à la bouche.

Quoiqu'on fût au plus chaud de l'été, Jeangeorges avec sa blessure ne put être emporté chez lui, et dut rester chez le tuilier. Bien que ses parents vinssent le soigner là, il savait pourtant que le moment ne se ferait guère attendre, où il pourrait être seul avec Catherine. Le lendemain, c'était la noce de Maurice Wendel. Quand on sonna à l'église, Jeangeorges se mit à siffler, de son lit, l'inévitable marche nuptiale qu'on jouait alors précisément dans la rue. Après l'office la musique circula par le village en s'arrêtant devant chez toutes les belles filles, ou devant chez toutes celles qui avaient des poursuivants. Les garçons et les jeunes filles se joignaient alors à la troupe, qui devenait

ainsi incessamment plus nombreuse. On s'arrêta aussi devant la maison du tuilier. Viteli entra comme ami de Jeangeorges, avec sa *compagne*, pour inviter Catherine au bal, en place du blessé; mais celle-ci remercia, en prétextant son ouvrage et resta au logis.

Jeangeorges fut enchanté d'une pareille conduite, aussi lui dit-il quand ils furent seuls :

— « Catherine, n'aie pas de regret, va; il y aura bientôt une autre noce, et à celle-là nous danserons joliment les deux !

— Une noce? demanda Catherine, un peu troublée, et de qui donc, s'il vous plaît?

— Viens seulement ici, » reprit Jeangeorges en souriant. Catherine s'approcha. — « Ecoute, dit-il alors, il faut bien que je te l'avoue. Je me suis coupé le doigt exprès,... pour ne pas être soldat... comprends-tu, maintenant? »

Catherine se retira précipitamment et poussa les hauts cris en cachant sa figure dans son tablier.

— « Eh bien? pourquoi tant crier? demanda Jeangeorges. Est-ce qu'il y a du mal à cela. Il faudra pourtant bien que tu le trouves au mieux; car enfin c'est toi qui en est cause!

— Moi ! ! Jésus ! Maria ! Joseph ! non, bien sûr non ! ce n'est pas moi qui en suis cause ! Mon Dieu ! mon Dieu ! quel péché tu as commis là, Jeangeorges ! Pense donc que tu aurais aussi bien pu de tuer tout-à-fait. Oh ! tu es un homme cruel; non ! je ne veux pas m'emménager avec toi, car maintenant tu me fais peur ! »

Catherine voulait s'enfuir, mais Jeangeorges la retint de la main gauche; Catherine impatiente de cette contrainte lui tournait le dos, en mâchillant le coin de son tablier. Jeangeorges eût alors donné tout au monde pour qu'elle le regardât au moins encore une fois, mais toutes ses supplications demeurèrent inutiles. Il la lâcha donc et attendit un moment, pour savoir si elle ne reviendrait pas. Quand il vit qu'elle continuait à bouder et à lui tourner le dos, il dit d'une voix émue:

— « Veux-tu bien avoir la bonté d'aller chercher mon père; je veux retourner chez nous...

— Non, c'est impossible ! tu n'y gagnerais qu'une horrible défaillance, c'est M. Erath qui l'a dit, répondit Catherine, sans se retourner.

— Eh bien ! si tu ne veux aller chercher personne, je m'en irai tout seul, » reprit Jeangeorges.

Catherine se retourna et le regarda avec des yeux en larmes, dans lesquels toutes les supplications et toute l'énergie de la plus affectueuse inquiétude s'apercevaient clairement. Jeangeorges prit la main de son amie; cette main était brûlante; puis il contempla longtemps le visage de la jeune fille. Ce n'était pas précisément ce que l'on appelle une beauté. Elle était forte et solide; le visage et la tête à peu près ronds, le front très bombé, presque en demi cercle, les yeux enfon-

cés dans leur orbite, un petit nez écrasé, un parler quelque peu railleur et drôlatique, deux bonnes joues bien rondelettes; en somme une fraîche et avenante créature. Jeangeorges regardait, lui, les filles les plus riches en couleurs, comme les plus belles de toutes.

Ils se tinrent longtemps ainsi sans mot dire. Enfin Catherine lui demanda :

— « Veux-tu que je te charge ta pipe?

— Oui! dit Jeangeorges, et il la laissa libre. »

L'offre de Catherine était entre eux la meilleure formule de réconciliation possible, ils le sentirent bien tous deux, car ils ne se dirent plus mot de leur querelle.

Le soir, il y vint beaucoup de jeunes garçons et de jeunes filles, aux joues très colorées et aux regards étincelants, inviter encore une fois Catherine pour le bal; mais celle-ci refusa de nouveau. Pendant ce temps-là Jeangeorges riait sous cape, se réservant le plaisir de prier lui-même Catherine l'instant d'après et de la faire accepter cette invitation. Au premier mot de lui Catherine se décida en effet, s'enfuit toute joyeuse et pétillante, et reparut presque aussitôt en toilette de bal.

Mais, il se présentait un nouvel embarras. Malgré l'excellent cœur de tous ces gens, pas un ne pouvait se décider à quitter la salle de danse, pour demeurer auprès de Jeangeorges. Le vieux Jockel arriva fort heureusement sur les entrefaites. Pour une bonne chopine de vin qu'on alla lui chercher à l'auberge, il s'offrit à passer là toute la nuit, s'il en était besoin.

Jeangeorges avait fait mettre son doigt par M. Erath dans un bocal plein d'alcool, dans la pensée d'en faire cadeau à Catherine; mais malgré toute son assurance ordinaire la jeune fille en eut peur, comme d'un revenant, et n'osa pas même toucher le bocal.

Aussitôt donc que Jeangeorges put quitter la chambre, ils allèrent ensemble au jardin enterrer le doigt. Jeangeorges regardait tout pensif, pendant que Catherine refermait le trou. Pour le crime qu'il avait commis envers la patrie, en se mutilant ainsi soi-même, il n'y pensait même pas. Il ne s'arrêta qu'à cette idée qu'un membre que Dieu lui avait donné plein de vie, était là enterré, et qu'un jour il lui faudrait en rendre compte. Il assistait pour ainsi dire tout vivant à son propre enterrement; aussi la ferme résolution surgit-elle en lui, d'employer désormais tout ce qu'il lui resterait de forces à satisfaire toujours scrupuleusement à son devoir et à sa conscience. Du milieu des pensées de mort qui s'emparaient alors de lui, il releva enfin les yeux avec un indicible mélange de douleur et de satisfaction, en se retrouvant aussi bien en vie, et près de celle qu'il aimait. Toutes ces considérations commençant à s'éclaircir peu à peu dans son âme, il dit à Catherine :

— « Oui, je vois bien que je me suis rendu très coupable; je veux aller me confesser; il faut que je m'ôte ce poids là de dessus le cœur; je suis prêt à faire quelle que pénitence que l'on m'inflige. »

Catherine lui sauta au cou et l'embrassa, de sorte qu'il reçut ainsi d'avance la plus précieuse absolution; absolution que doit d'ailleurs éprouver déjà en elle-même, toute âme vraiment repentante et animée de la ferme résolution de ne plus faillir.

Le dimanche suivant Jeangeorges alla donc à confesse; on n'a jamais su quelle pénitence lui avait été infligée.

Il est présumable qu'un homme éprouve toujours quelque attrait secret pour le lieu où repose ainsi une partie de son être. De même que la patrie devient pour nous doublement sainte, quand nous pensons que les os de ceux que nous avons aimés y reposent; de même que la terre entière nous devient aussi plus chère, quand nous nous disons que les cendres de tous nos amis et de tous nos semblables sont mêlées à sa poussière, de même un homme dont le corps, pourtant indivisible, est déjà partiellement devenu *terre*, doit se sentir attiré par cette puissance infinie de la sainteté du sol, et se retourner souvent vers le lieu où il est déjà enterré en partie.

Quand bien même l'idée vague de toutes ces choses eût pu être entrevue par notre Jeangeorges, on doit pourtant bien comprendre qu'il n'était pas homme à longtemps s'y arrêter. Tous les jours il allait chez le tuilier, attiré, non par la mort, mais au contraire par la vie, c'est-à-dire par son amour pour Catherine. Néanmoins, il en revenait aussi assez souvent tout triste, parce qu'il lui semblait que Catherine prenait à tâche de le tourmenter et voulait le dominer. La principale chose qu'elle réclamait de lui, à tout moment, c'était qu'il abandonnât sa pipe. Toutes les fois qu'il sentait le tabac, Catherine refusait de l'embrasser, et avant d'aller chez elle, il devait toujours cacher préalablement sa chère pipe. Dans la chambre du tuilier, défendu de fumer! aussi malgré tout le plaisir qu'il éprouvait à être là, n'y faisait-il que de fort courtes séances. Catherine avait parfaitement raison de le traiter ainsi. Cependant, Jeangeorges s'irritait au dernier point des exigences de Catherine, en se cramponnant toujours de plus en plus à sa terrible passion. Il trouvait qu'il était indigne d'un homme de se laisser prescrire quoique ce fût par une femme. Les femmes sont faites pour obéir, pensait-il; le fait est qu'il lui eût été tout-à-fait impossible de se défaire de son habitude.

Une fois il l'avait essayé, deux jours durant, pendant les foins; mais il lui semblait toujours alors qu'il était à jeun. Où qu'il fût, il lui manquait quelque chose; aussi retourna-t-il enfin à sa pipe, dont il serra avec ivresse le tuyau entre ses dents quand il le retrouva, tout en battant briquet: — Au diable Catherine et avec elle toutes les autres femmes, avant que je renonce à ma pipe! — Tout en parlant ainsi, Jeangeorges se donna sur les doigts un grand coup de briquet: — Bon! pensa-t-il, en secouant violemment sa main meurtrie, voilà pour me punir de ce que je dis là; car, aussi bien, ce n'est pas vrai du tout!

Enfin arriva l'automne, Jeangeorges fut reconnu pour tout-à-fait im-

propre au service. Quelques autres jeunes gens avaient voulu imiter sa ruse, en se brisant par exemple les dents incisives, sans lesquelles il est impossible de déchirer la cartouche; mais la commission militaire ne vit là qu'une volontaire mutilation, tandis que celle de Jeangeorges, grâce à ce qu'elle avait eu de plus dangereux, fut regardée comme un malheur fortuit. Tous les autres furent incorporés dans les compagnies du train, où l'on n'a pas besoin de dents pour faire feu sur l'ennemi. Avec leur mâchoire mutilée, ils durent mordre tout de même à l'*ordinaire*, souvent si maigre, de l'escouade; en attendant qu'ils allassent mordre la poussière; ce pourquoi, il n'est pas de rigueur d'avoir la moindre dent.

Dans les premiers jours d'octobre, le général Moreau opéra sa fameuse retraite par la Forêt-Noire. Un détachement de son corps d'armée passa par Nordstetten. On en parla bien des jours d'avance. C'était dans tout le village une peur et une anxiété telles, qu'on ne savait plus ni que faire, ni que conseiller. Dans toutes les caves on fit de grands creux où l'on enfouit tout ce que l'on possédait d'argent ou de joyaux. Les jeunes filles ôtèrent leurs colliers à médaillons d'argent en forme de cœurs, de même que leurs bagues, pour les enfouir aussi. Tout le monde allait désormais sans la moindre parure, comme cela se pratiquerait pour un tout grand deuil. Quant au bétail, on le conduisit dans une inabordable caverne de la vallée de l'Egelsthal. En entendant parler de l'approche de l'ennemi, les jeunes filles et garçons se regardaient avec inquiétude; et quelques-uns de ceux-ci portaient la main à leur couteau dont on voyait le manche sortir de leur gousset.

Les plus embarrassés de tous étaient encore les Juifs. Qu'on prenne tout à un paysan, il lui restera encore ses champs et sa charrue qui se moquent des voleurs; tandis que les Juifs avaient toute leur fortune en biens mobiliers, soit argent soit marchandises; aussi tremblaient-ils deux fois et même trois fois plus que les autres. Leur marguillier, un homme adroit et rusé, eût recours à un expédient des plus habiles. Il fit mettre devant sa maison un grand tonneau de vin rouge, fortement mélangé d'alcool, et des bouteilles sur une table, pour régaler ces hôtes *peu* invités. La ruse lui réussit, grâce à ce que les Français avaient hâte de passer outre.

Le jour de la passade arriva donc, et tourna mieux qu'on ne l'avait espéré d'abord. Tout le monde, ce jour là, stationnait en groupes par le village et regardait la défilade, sans dire le mot. Cela commença par de la cavalerie, puis vint une masse considérable d'infanterie. Jeangeorges avec ses camarades Viteli et Xavier, était allé à la tuilerie, tenant à se trouver là, dans tous les cas, de peur qu'il n'arrivât quelque chose de fâcheux à Catherine. Il se tint donc devant la maison avec ses camarades, appuyé à la palissade du jardin et fumant tranquillement sa pipe. Catherine mit la tête à la fenêtre et dit : — Jeangeorges,

si tu voulais bien ne pas fumer, je t'inviterais à monter avec tes camarades....

— Nous sommes très bien ici, reprit Jeangeorges en aspirant coup sur coup trois énormes bouffées et en serrant fortement sa pipe.

La cavalerie arriva; c'était une confusion générale; tous ces hommes semblaient à peine faire partie du même corps, chacun d'eux ne pensait plus qu'à soi; cependant on voyait tout de même bien qu'ils allaient ensemble. Quelques-uns se mirent à sourire narquoisement à Catherine, qui était à sa fenêtre, en l'appelant de la main et en lui jetant des baisers, pendant que Jeangeorges furieux tourmentait dans sa poche le manche de son couteau. Catherine ferma aussitôt sa fenêtre et se contenta de guetter à travers les vitres. Après l'infanterie arrivèrent les bagages, puis les chariots de blessés. C'était un spectacle lamentable. L'un des blessés exhiba tout-à-coup une main qui n'avait plus que quatre doigts : Jeangeorges frissonna de la tête aux pieds. Il lui semblait se voir étendu là soi-même, à la place de ce malheureux. Le blessé n'avait pour coiffure qu'un pauvre mouchoir lié autour de la tête. Jeangeorges escalada aussitôt la palissade, prit la cape fourrée qu'il avait mise, et l'ajusta à ce pauvre diable, en lui donnant même son argent et la bourse de cuir dans laquelle il était renfermé.

Le blessé fit plusieurs signes avec la bouche, pour lui faire comprendre combien il lui eût été agréable de fumer un peu; il regardait Jeangeorges d'un air piteux et suppliant, en lui désignant toujours la pipe; mais Jeangeorges secoua négativement la tête.

Catherine apporta du pain et des chemises qu'elle mit dans la voiture des blessés. Tous ces pauvres malades trouvaient plaisir à regarder cette fraîche jeune fille et la saluaient même militairement en baragouinant entre eux; puis ils s'éloignaient en lui faisant toujours signe de la main. Personne ne se demandait plus alors si c'étaient là des amis ou des ennemis. On ne voyait plus en eux que des hommes malheureux et en détresse, auxquels chacun devait venir en aide.

Un fort détachement de cavalerie, formait l'arrière-garde. Catherine revenait à sa fenêtre et Jeangeorges à son poste avec ses camarades, quand Viteli se mit à crier tout-à-coup : — Tiens! tiens! des maraudeurs!

Deux guenilleux garnements en demi-uniforme, sans selle ni étrier, s'approchaient en effet. Un peu avant d'arriver près de Jeangeorges ils s'arrêtèrent à causer, puis l'un d'eux partit d'un éclat de rire. Bientôt ils se remirent en marche, mais au pas, l'un d'eux rasant presque la palissade : arrivé près de Jeangeorges il étend la main, et craque! lui arrache sa pipe de la bouche, pique des deux et s'enfuit au galop.

Une fois maître de cette pipe toute allumée, le maraudeur se mit à la fumer, d'un air de moquerie et de bravade.

Quant à Jeangeorges, il porta la main à sa bouche; il lui semblait que toutes ses dents venaient de lui être arrachées à la fois de la ma-

choire. Pendant ce temps là Catherine se tordait de rire, en criant : — Eh bien, maintenant... va la chercher, ta pipe !

— Certainement que j'y irai ! répondit Jeangeorges, et il brisa en même temps de rage une latte de la palissade. — Venez, Viteli et Xavier ! nous prendrons nos chevaux pour les poursuivre, et, dussions-nous y rester, ce chenapan-là ne gardera pas ma pipe !

Les deux camarades allèrent donc en toute hâte chercher leurs chevaux à l'écurie, pendant que Catherine descendait épouvantée, en appelant à grands cris dans le corridor Jeangeorges, qui vint à elle en maugréant, irrité qu'il était de ses railleries de tout à l'heure. Mais Catherine lui saisit convulsivement la main, et lui dit : — Pour l'amour de Dieu ! Jeangeorges, laisse là ta pipe... Tiens, je te promets de faire ensuite tout ce que tu me demanderas ; mais accorde-moi au moins cela ! veux-tu donc te faire tuer pour si peu de chose ? je t'en prie ! je t'en prie ! reste là...

— Non ! ça m'est parbleu bien égal qu'il m'arrive quelque balle par la tête ; qu'ai-je à rester ici plus longtemps ; tu ne fais que t'y moquer de moi !

— Non ! non ! cela n'est pas vrai ! s'écria Catherine en lui sautant au cou... je ne veux pas te laisser aller ; il faut que tu restes là : —

Jeangeorges commençait à s'émouvoir ; cependant il demanda avec dureté : — Veux-tu devenir ma femme ?

— Oui ! oui ! je le veux, oui ! —

La plus ineffable étreinte suivit ces paroles ; après quoi Jeangeorges s'écria : — De ma vie je ne retouche une pipe ! si je ments, que le diable...

— Non, je t'en prie, ne jure pas ! Il faut que tu tiennes sans cela ta promesse ; cela vaudra beaucoup mieux ! Eh bien ! tu restes ici maintenant, n'est-ce pas ? Laisse ta pipe aux Français et au diable. —

Cependant les camarades armés de fourches arrivaient à cheval, en criant : — Allons, allons, Jeangeorges, en avant !

— Non, je ne vais plus, répondit Jeangeorges en pressant Catherine dans ses bras.....

— Que nous donne-tu alors, si nous te rapportons ta pipe ? demanda Viteli.

— Elle est à vous. —

Aussitôt, comme emportés par une tempête, ils s'élancèrent du côté d'Empfingen, pendant que Jeangeorges et Catherine les regardaient aller.

Les maraudeurs étaient déjà presque à la montée où se trouve la marnière de la tuilerie. Quand ils se virent poursuivis, ils firent volte face, tirèrent leurs sabres, et l'un s'apprêtait déjà à faire feu avec son pistolet ; ce que voyant, Viteli et Xavier firent tout aussitôt volte face, et se trouvèrent revenus tous deux, presqu'avant qu'on ait eu le temps de les voir partir.

A dater de ce jour Jeangeorges cessa de fumer. Un mois après on publiait ses bans avec Catherine.

Un jour Jeangeorges venait à la tuilerie. Il était arrivé presque derrière la maison sans que personne l'aperçut. Il entendit Catherine causer avec quelqu'un à l'intérieur. — « Ainsi donc tu la connais bien, demandait Catherine.

— Si je la connais! répondit l'interlocuteur. A la voix, Jeangeorges reconnut Mayer, un brocanteur juif à cheveux rouges. — Je l'ai vu assez souvent avec elle pour cela; il l'aimait alors, autant qu'il t'aime à présent, et si la chose eût été possible je crois qu'il se serait volontiers marié avec elle.

— C'est bien, dit Catherine; il me tarde seulement de voir les yeux qu'il va ouvrir quand il la retrouvera le jour de sa noce... Ainsi donc je puis complètement m'y fier?

— Que ne suis-je aussi sûr de gagner cent mille florins!

— Oui, mais il n'en faut pas souffler mot à Jeangeorges....

— Muet comme un poisson! répondit le Juif en se retirant. » —

Jeangeorges entra tout timidement chez Catherine, n'osant pas lui avouer qu'il venait de tout entendre. Pourtant quand ils se trouvèrent familièrement assis côte à côte, il ne put s'empêcher de lui dire: — Ecoute, il faut bien que je te le dise; ne crois pas un mot de ce que l'on te rapporte; parce que cela est faux. On a autrefois jasé sur mon compte, je le sais, on disait que je connaissais la servante de l'auberge de l'*Aigle*, qui est maintenant domestique à Rottweil; je te le dis, crois-moi; tout cela est faux; car alors, j'allais encore au catéchisme, ce n'était qu'un enfantillage.

Catherine feignit d'attacher à cette circonstance une importance énorme, et Jeangeorges eut beaucoup à faire pour se justifier. Le soir il se donna encore toute sorte de peine pour saisir au passage ce que dirait le Juif; mais celui-ci resta, ainsi qu'il l'avait promis, muet comme un poisson.

Jeangeorges eut encore, sans compter bien d'autres punitions, à subir pour ainsi dire les verges, tout le long du village. Le dimanche avant la noce, lui et son camarade Viteli devaient, d'après l'antique usage, aller de maison en maison, tout le long du village, avec un ruban rouge au bras et un nœud de même couleur à leur tricorne; le fiancé répétant partout: — Vous êtes invités à la noce, de bon cœur, pour mardi, à l'*Aigle;* nous ferons tout ce que nous pourrons pour mériter un tel honneur; ainsi donc, venez, et ne l'oubliez pas!

Là dessus, dans toutes les maisons, la femme lui ouvrait le tiroir de la table, prenait la miche et le couteau et les lui offrait en disant: — coupez à cette miche. Le fiancé devait alors couper un morceau de pain et l'emporter dans sa poche. Jeangeorges coupa le pain un peu maladroitement avec ses quatre doigts, et cela l'ennuyait de s'entendre railleusement répéter dans tant de maisons:

— Mais, Jeangeorges, il ne devrait pas t'être permis de te marier, puisqu'avec ton doigt rogné tu ne peux pas seulement couper ton pain comme il faut.

Quand la tournée fut finie, Jeangeorges respira enfin à l'aise.

La noce fut des plus joyeuses et des plus bruyantes : seulement on s'abstint de pistolets, car depuis le malheur, ou plutôt l'aventure volontaire de Jeangeorges, on en avait strictement interdit l'usage.

Le dîner nuptial se passa le mieux du monde. Au sortir de table, Catherine alla à la cuisine, et rentra bientôt après avec la fameuse pipe à la bouche.

Il est vrai qu'il eût été assez difficile de reconnaître si c'était l'ancienne, ou bien une autre exactement semblable. Catherine tira encore alors une bouffée de la pipe, en faisant toujours sa grosse grimace, et l'offrit ensuite à Jeangeorges en disant :

— Tiens, prends-la, tu t'es bravement conduit ; tu sais tenir ce que tu promets. Pour ce qui me concerne, tu peux fumer librement ; je n'y trouverai plus mot à dire.

Jeangeorges qui était devenu rouge comme braise secoua négativement la tête :

— Non ! ce que j'ai dit est dit ; de ma vie je ne retouche une pipe. Puis il se leva en continuant :

— Tiens, Catherine ; quand même tu viens de fumer, je te permets tout de même de m'embrasser.

Ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre, et s'étreignirent de la plus ineffable étreinte. Alors enfin Jeangeorges avoua qu'il avait surpris la conversation de Catherine avec le Juif rouge, et qu'il avait cru dans ce moment qu'il s'agissait de la servante de l'auberge de l'*Aigle*.

On rit beaucoup de la méprise.

La pipe fut suspendue en éternel souvenir, au ciel du lit des jeunes époux, et Jeangeorges la montre encore souvent, quand il veut prouver que l'on peut se déshabituer de tout, avec une ferme résolution et l'assistance de l'amour.

Deux mots vont nous reporter bien loin de tout ceci. Jeangeorges et Catherine sont aujourd'hui grand'père et grand'mère, heureux au milieu de leur famille, toujours frais et vigoureux malgré les années. La pipe reste là comme un précieux souvenir de famille, pour les cinq fils de Jeangeorges. Aucun d'eux, ni de leurs enfants, ne s'est jusqu'à ce jour habitué à fumer.

Max. Buchon.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA VERSIFICATION FRANÇAISE

AU XVI[e] SIÈCLE.

DERNIER ARTICLE [1].

En 1543 parurent, au nombre d'une cinquantaine, les Psaumes traduits par Cl. Marot. Ce n'est ni à cause de l'accueil surprenant dont ils furent favorisés par la mode, à la cour de François I[er], ni à cause de l'innombrable série de paraphrases des Psaumes en vers à la tête desquelles ils se présentent, ni même, lorsqu'ils eurent été complétés par Th. de Bèze, à cause de leur adoption par les protestants et des souvenirs épiques qu'ils réveillent, que nous devons en faire une mention spéciale dans cette étude. La rénovation des rhythmes lyriques, achevée et couronnée par Malherbe après avoir été l'objet des travaux et des efforts de Ronsard, a été commencée très-évidemment par Cl. Marot, dans cette œuvre de sa maturité. Que l'inexpérience et l'incertitude de l'essai se trahissent dans cet ouvrage par le grand nombre de strophes où les vers se suivent deux à deux, en rimes plates, cela ne conclut rien contre l'initiative que nous attribuons ici à son auteur ; au contraire. Nous retrouvons cette même gaucherie dans Ronsard, il est vrai, en proportion plus faible [2]. C'est Malherbe qui seul a véritablement abandonné un rhythme si peu lyrique. Les Psaumes de Marot renferment diverses coupes anciennes : ainsi au Psaume XXXVI

[1] Voir pour les précédents articles tome IX, p. 793 ; et p. 18 et 176 du présent volume.

[2] Dans les psaumes de Marot un quart des pièces, dans Ronsard un sixième.

les tercets introduits par Le Maire; ainsi au Psaume XXII une fort belle strophe employée jadis avec prédilection par Jean Marot, par François Ier (1) et par Clément lui-même, mais ici soumise à la loi de l'entrelacement des rimes. Nous pouvons indiquer comme une transition entre le génie ancien et le génie moderne de la versification, les psaumes XXV et CVII, où le dessin général de la strophe est bien l'antique huitain, mais coupé en deux groupes, en ce que le quatrième et le cinquième vers, quoique de la même espèce, ne riment pas entre eux. Nous voyons ici naître cette loi de la séparation des groupes que nous avons signalée (2). Du reste, ce qui est significatif, la règle de l'entrelacement des rimes, dans les limites que nous avons posées, est observée dans ces cinquante psaumes avec une fidélité qui n'est démentie que par une seule exception (3); fidélité supérieure à celle de Ronsard lui-même. Cette remarque n'a point échappé à Pasquier et à Tabourot, que nous avons déjà tant de fois mentionnés. Il faut à ce sujet, ainsi qu'à l'égard de la valeur littéraire de l'œuvre, faire une très-grande différence entre les psaumes de Marot et ceux de Th. de Bèze. Les rhythmes de ce dernier sont généralement inférieurs, et bien que publiés lors du triomphe de l'école de Ronsard et vingt ans après les Psaumes de Marot, ils sont, précisément parce que de Bèze ne voulait pas se rallier à la Pléiade (4), de dix ans en arrière des pro-

(1) Voyez l'appendice à la suite des poésies de Charles d'Orléans. Edition de M. A. Champollion-Figeac.

(2) Voyez *Revue Suisse* pages 25 et 26 de ce volume.

(3) Psaume XIX.

(4) .... Je confesse que de mon naturel i'ay tousiours pris plaisir à la poesie, et ne m'en puis encores repentir : mais bien ay-ie regret d'auoir employé ce peu de grace que Dieu m'a donné en cest endroit, en choses desquelles la seule souvenance me fait maintenant rougir. Je me suis donques adonné à telles matières plus sainctes, esperant de continuer ci apres : mesmement en la translation des Psaumes que i'ai maintenant en main. Que pleust à Dieu que tant de bons esprits que je cognoy en France, en lieu de s'amuser à ces malheureuses inuentions ou imitations de fantasies uaines et deshonnestes (si on ueut iuger à la uerité) regardassent plustost à magnifier la bonté de ce grand Dieu, duquel ils ont receu tant de graces, qu'à flatter leurs idoles, c'est-à-dire leurs seigneurs ou leurs dames, qu'ils entretiennent en leurs uices par leurs fictions et flatteries. A la uerité il leur serait mieux seant de chanter un cantique à Dieu, que de Pétrarquiser un Sonnet, et faire l'amoureux transi, digne d'auoir un chaperon à sonnettes, ou de contrefaire ces fureurs poétiques à l'antique, pour distiler la gloire de ce monde, et immortaliser cestui-cy ou ceste-la : choses qui font confesser au lecteur, que les auteurs d'icelles n'ont pas seulement monté en leur

grès introduits par le poète même qu'il voulait continuer. Nous retrouvons ici ([1]) ce charmant quatrain, en vers de dix syllabes à rimes croisées, que nous présente la quarante-unième chanson de notre auteur, et sur lequel désormais tant de poètes aimeront à soupirer leurs plaintes, ou à répéter les chansons légères d'une muse gracieuse et nonchalante.

Si nous passons à Ronsard nous y trouvons, outre le quatrain que nous venons de mentionner, plusieurs quatrains remarquables : quelques exemples des rhythmes anciens, comme les quatrains enchaînés à la façon de Coquillart ([2]) ; des quatrains à rimes croisées en vers de huit syllabes ; ce quatrain plein de charme et d'élégance sur lequel les poètes modernes moduleront des chants doux, gracieux, variés, surtout lorsqu'ils en entrelaceront les rimes avec une coquette liberté.

Nous n'essaierons pas de caractériser après M. Sainte-Beuve, les mérites de la strophe dans l'ode de Ronsard sur *l'élection de son sépulcre.* Nous remarquerons plutôt que ce poète a introduit, bien que fort rarement encore, l'alexandrin dans la poésie lyrique, et nous ne pouvons nous refuser à transcrire le seul de ses quatrains dans la composition duquel le grand vers a été admis :

Tantost nous danserons par les fleurs des rivages
Sous maints accords divers,
Tantost lassés du bal, irons sous les ombrages
Des lauriers toujours verds.

Où le mollet Zephyre en haletant secoue,
De soupirs printaniers,

mont de Parnasse, mais sont paruenus iusques au cercle de la Lune. Les autres (du nombre desquels i'ai esté à mon tresgrand regret) aiguisent un épigramme tranchant à deux côtés, ou picquant par le bout : les autres s'amusent à tout renuerser, plustost qu'à tourner : autres cuidans enrichir nostre langue, l'accoustrent à la Grecque et à la Romaine. Mais quoy ? dira quelcun, i'attendoy' une Tragedie et tu nous donnes une Satyre. Je confesse que pensant à telles phrenesies, ie me suis moy-mesme transporté : toutesfois ie n'entends auoir mesdit des bons esprits, mais bien uoudroy'-ie leur auoir descouert si à clair l'iniure qu'ils font à Dieu, et le tort qu'ils se font à eux-mesmes, qu'il leur print enuie de me surmonter en la description de tels arguments, dont je leur enuoie l'essay : comme ie say qu'il leur sera bien aisé, si le moindre d'eux s'y ueut employer.

Théodore de Bèze préface de la tragédie d'*Abraham sacrifiant*, Lausanne, le 1 octobre 1550.

([1]) Ps. xii et cx,

([2]) Voyez *Revue Suisse*, tome ix, page 801

Ores les orangers; ores, mignard, se joue
Entre les citronniers.

Là du plaisant Avril la saison immortelle
Sans eschange le suit.
La terre sans labeur de sa grasse mammelle
Toute chose y produit. etc.

C'est le rhythme de la fameuse *Consolation à Du Perier.* Malherbe a de plus emprunté à DuBartas le quatrain du poème de l'*Uranie*, formé de quatre grands vers, les rimes du milieu étant suivies. Est-ce Desportes, dans sa charmante chanson : *O nuit, jalouse nuit*, etc., qui a introduit les quatre alexandrins à rimes croisées? cette strophe qui, tant que la poésie française subsistera, sera l'un de ses plus riches trésors : ce quatrain, qui est celui de l'*Isolement* et de l'*Automne.* Bertaut a donné celui-ci, qui est resté dans toutes les mémoires :

Félicité passée
Qui ne peux revenir,
Tourment de ma pensée,
Que n'ay-je, en te perdant, perdu le souvenir !

et cette coupe lui est restée sans que personne, que je sache, ait songé à la reproduire. Malherbe a créé le quatrain à rimes croisées, de trois alexandrins et d'un vers de six syllabes. C'est un de ses titres de gloire.

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages ;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours ;
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Le quatrain doublé a donné naissance au huitain moderne, composé de deux groupes distincts. Les Psaumes en offrent quelques exemples ([1]). Ronsard à côté de quelques huitains anciens en présente un certain nombre sur la coupe nouvelle. Regnier n'en a qu'un, mais il est remarquable : car c'est plutôt une série de deux quatrains alternés qu'une véritable strophe de huit vers. C'est dans la pièce intitulée *Plainte.*

([1]) Ps. LXXII, XCI, CXVIII, CXXVIII, CXXX.

Quant à la strophe de cinq vers, Marot a heureusement innové ([1]). Celle-ci, par exemple, ne nous offre-t-elle pas une facture toute moderne?

Qui est-ce qui conversera,
O Seigneur, en ton tabernacle?
Et qui est celui qui sera
Si heureux, que, par grace, aura
Sur ton sainct mont seur habitacle?
Ps. xv.

Les nombreux essais de cette strophe que l'on rencontre dans le recueil des Psaumes témoignent des efforts de Marot pour l'invention du rhythme ([2]). Il n'a pas toujours été aussi heureux que dans l'exemple que nous venons de citer. Ronsard a employé quatre fois cette strophe ([3]) et n'a pas rencontré toutes les fois des combinaisons harmonieuses; Malherbe a négligé complétement ce filon; J.-B. Rousseau s'en est souvenu dans deux de ses odes, mais Le-Brun (Ecouchard) s'en est emparé avec succès et se l'est approprié.

C'est surtout pour le sixain que l'initiative de Marot a été heureuse; il a frayé une route où il a été suivi par la presque totalité des poètes lyriques. Commençons par noter, au Ps. XXXVIII, le sixain remarquable auquel Ronsard et Remi Belleau, ont attaché désormais irrévocablement leur nom. Il faut remarquer néanmoins que dans les Psaumes, où ce rhythme se rencontre deux fois, il y a quatre rimes féminines et deux masculines, l'inverse a lieu dans les poètes de la Pléiade. Ce renversement n'est pas une chose indifférente; ici il imprime à la pièce un caractère particulier de gravité. Pour que le lecteur en puisse juger, nous transcrirons non le psaume de Marot, mais le début de la complainte composée par un poète neuchâtelois de la fin du XVI[e] siècle, *Blaise Hory* ([4]), à l'occasion de la mort de sa femme.

([1]) L'innovation consiste moins, il faut le dire, à former la strophe en elle-même, qu'à la dégager du système d'enchaînement et de renversement des rimes, en usage avant le XVI[e] siècle. Ceci doit être entendu en général de presque toutes les strophes dont nous parlons ici.

([2]) Ps. IV, V, XIII, XIV, CXLIII.

([3]) Livre III, ode 6 et livre IV, odes 8, 32 et 33.

([4]) *Poésies neuchâteloises de Blaise Hory*, pasteur de Gleresse au seizième siècle. Publiées par Fréd. de Rougemont. — Neuchâtel. J.-P. Michaud, 1841.

En ma tristesse dolente
Je lamente;
Tu me vois, Dieu tout-puissant,
Privé de ma tourterelle;
Je l'appelle,
Incessamment gémissant.

O ma tant graciosette
Brebiette,
Faite selon mon dessein,
Tu buvais dedans ma tasse,
Et puys, lasse,
Tu reposais en mon sein ([1]).

Lorsque moings m'y attendoye
Fut ma joye
Tournée en plaintes et pleurs;
Et tant mon malheur me fasche
Que relasche
Je ne trouve en mes douleurs.

Si l'on applique au sixain la décomposition de la strophe en groupes, telle que nous l'avons indiquée ci-dessus, on le trouvera formé d'un distique et d'un quatrain ([2]). La longueur des vers, la nature des rimes, la placé du distique avant ou après le quatrain, suffisent, par les variations de ces trois éléments, pour créer une multitude presque innombrable de sixains différents. Tous n'ont pas la même grâce, mais il en est peu qui soient totalement dépourvus d'agréments.

Ronsard a cultivé particulièrement cette strophe ([3]). Il l'a essayée avec des vers de différentes mesures, et en particulier avec l'alexandrin.

Somme fils de la Nuict et de Lethe oublieux,
Père alme, nourrissier des hommes et des dieux,
De qui l'aile en volant espand une gelée
Sur l'humide cerveau, et bien qu'il fust remply
D'amour et de procès, tu l'assoupis d'oubly,
Et charmes pour un temps sa tristesse sillée.

Il en a varié les entrelacements, il a quelquefois très heureusement

([1]) 2. Samuel XII, v. 3.

([2]) Les stances de six vers sont composées chacune de deux vers de même rime et d'un quatrain. RICHELET.

([3]) On la trouve dans près du tiers de ses poésies lyriques.

mélangé les vers de différente longueur. M. Sainte-Beuve a signalé particulièrement deux fort belles coupes de stances parmi les chansons de cet auteur.

Amour, dy je te prie (ainsi de tous humains
Et des dieux soit toujours l'empire entre tes mains)
Qui te fournit de flèches?
Vu que toujours colère en mille et mille lieux,
Tu perds tes traits ès cœurs des hommes et des dieux,
Empennés de flammèches!

Et celle-ci :

Quand j'estois libre, ains qu'une amour nouvelle
Ne se fust prise en ma tendre mouelle,
Je vivois bien heureux :
Comme à l'envy les plus accortes filles
Se travailloyent par leur flammes gentilles
De me rendre amoureux.

Mais tout ainsi qu'un beau poulain farouche,
Qui n'a masché le frein dedans la bouche,
Va seulet escarté,
N'ayant souci, sinon d'un pied superbe
A mille bonds fouler les fleurs et l'herbe,
Vivant en liberté :

Ores il court le long d'un beau rivage,
Ores il erre en quelque bois sauvage,
Fuyant de sault en sault (1) :
De toutes parts les Poutres (2) hannissantes
Lui font l'amour, pour néant blandissantes
A luy, qui ne s'en chaut (3).

Ainsi j'allois, etc.

Malherbe, dans sa jeunesse, s'est servi de ce rhythme dans une des odes du *Bouquet des Fleurs de Senèque.* Du reste, entre ses mains le sixain s'est enrichi et développé de la manière la plus heureuse. Après Ronsard, il a eu le mérite d'introduire un entrelacement de rimes heureux et nouveau, c'est celui que nous avons eu déjà occasion de citer dans le cours de ce travail (4). Mais c'est dans le choix et l'assortiment des vers de différentes mesures, que

(1) *Saltus*, forêt, paturage,
(2) Cavales.
(3) Soucie.
(4) Voyez *Revue Suisse*, page 27 de ce volume.

le goût et l'oreille de Malherbe se sont surtout montrés. C'est ainsi qu'en intervertissant l'espèce des rimes dans le premier sixain de Ronsard que nous avons cité, il a créé sa magnifique strophe composée de six alexandrins :

Tu nous rendras alors nos douces destinées;
Nous ne reverrons plus ces facheuses années,
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs.
Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs ([1]).

Le vers plus court qui termine la strophe qui va suivre, en change entièrement le caractère par la simple suppression de quatre syllabes. Dans les arts, en général, il n'y a guère de petites modifications; la moindre différence dans les proportions rattache à un autre type, et donne aux symboles une signification toute nouvelle.

L'Orne ([2]) comme autrefois nous reverroit encore,
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Egarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées,
Rendre en si doux ébats les heures consumées,
Que les soleils nous seroient courts.

Le mélange des vers de douze et de dix syllabes, est remarquable dans le fragment suivant d'une prophétie du dieu de la Seine contre le maréchal d'Ancre.

Va-t'-en à la malheure, excrément de la terre,
Monstre qui dans la paix fais les maux de la guerre,
Et dont l'orgueil ne connoit point de lois.
En quelque haut dessein que ton esprit s'égare,
Tes jours sont à leur fin, ta chute se prépare :
Regarde-moi pour la dernière fois.

C'est assez que cinq ans ton audace effrontée,
Sur des ailes de cire aux étoiles montée,
Princes et rois ait osé défier.
La Fortune t'appelle au rang de ses victimes;
Et le ciel accusé de supporter tes crimes,
Est résolu de se justifier.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres combinaisons des vers de différente mesure que présentent les sixains de Malherbe, elles

([1]) Prière pour le roi Henri-le-Grand.
([2]) Rivière de Normandie.

sont toutes harmonieuses et toutes, ou à peu près, ont été suivies par les poètes lyriques subséquents. Nous donnerons cependant encore l'exemple suivant comme un modèle fréquemment adopté. C'est, par rapport à la nature des rimes, le renversement du second des sixains de Ronsard que nous avons cités.

Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses!
Que d'une aveugle erreur tu laisses toutes choses
A la merci du Sort?
Qu'en tes prospérités à bon droit on soupire,
Et qu'il est malaisé de vivre en ton empire
Sans desirer la mort!

Marot, dans ses psaumes, a offert le type de la strophe moderne de dix vers, strophe composée d'un quatrain et d'un sixain.

Réveillez-vous peuple fidèle,
Chantez à Dieu en tous endroits :
Louange est très-séante et belle
En la bouche des hommes droits.
Sur la douce harpe
Pendue en écharpe
Le Seigneur louez :
De luths, d'épinettes,
Saintes chansonnettes
A son nom jouez.
Ps. XXXIII (1).

Ronsard a repris ce rhythme et lui a donné sa forme ordinaire en écrivant toute la strophe en vers de même mesure. Mais c'est surtout Malherbe qui s'en est emparé et qui en a fait la grande strophe lyrique française. Il l'a traitée en vers de sept syllabes et en vers de huit; et, quant à l'entrelacement des rimes, il a créé une seconde forme, qui, pour avoir été moins fréquemment employée, n'en a pas moins de mérite; elle est surtout plus variée. Quoique la strophe de dix vers soit bien connue, comme elle est le plus beau joyau de la versification de Malherbe, nous ne pouvons nous refuser à citer un spécimen de chacune des formes dont il l'a revêtue.

(1) Voyez encore Ps. LXXIX. *Le Mystère de la Nativité* par *Barthélemy Aneau*, imprimé en 1539, est composé d'une série de couplets qui se chantaient sur des airs en vogue à cette époque. On y trouve un couplet de 10 vers, d'une coupe tout à fait analogue. *Histoire du Théâtre français* des frères Parfaict, tome III, page 44.

Tantot nos navires, braves
De la dépouille d'Alger,
Viendront les Maures esclaves
A Marseille décharger;
Tantôt, riches de la perte
De Tunis et de Biserte,
Sur nos bords étaleront
Le coton pris en leurs rives,
Que leurs pucelles captives
En nos maisons fileront.

Les deux strophes suivantes sont prises de l'ode sur l'attentat commis sur Henri IV par Etienne de Lisle.

Au point qu'il écuma sa rage ([1]),
Le Dieu de Seine était dehors
A regarder croître l'ouvrage
Dont ce prince embellit ses bords.
Il se resserra tout à l'heure
Au plus bas lieu de sa demeure;
Et ces nymphes dessus les eaux,
Toutes sans voix et sans haleine,
Pour se cacher furent en peine
De trouver assez de roseaux.

. . . .

Revenez belles fugitives;
De quoi versez-vous tant de pleurs?
Assurez vos ames craintives,
Remettez vos chapeaux de fleurs.
Le roi vit, et ce misérable,
Ce monstre vraiment déplorable,
Qui n'avait jamais éprouvé
Que peut un visage d'Alcide,
A commencé le parricide
Mais il ne l'a pas achevé.

Quant à la seconde espèce de strophe de dix vers, voici une invective contre les favoris de Henri III.

Les peuples, pipés de leur mine,
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,
Et borner de Tyr à Calis ([2])
L'empire de la fleur-de-lis;

([1]) Le meurtrier. ([2]) Cadix.

Et toutefois leur entreprise
Etoit le parfum d'un collet,
Le point coupé d'une chemise,
Et la figure d'un ballet.

On le peut voir clairement dans ces exemples; ce dixain se partage en trois groupes, un quatrain, un distique et un second quatrain. Ce ne fut que plus tard, que Maynard, approuvé en cela par Malherbe et suivi dès lors par tous les versificateurs, détermina outre la suspension du sens après le quatrième vers, un second repos à la fin du septième. Ce repos est analogue à celui que, d'après Maynard encore, on doit placer après le troisième vers du sixain ([1]). Telle est la forme dernière et depuis lors définitive, de ces deux strophes.

Pour ne pas prolonger un travail qui risquerait de s'étendre indéfiniment sous notre plume, nous ne dirons rien des stances de sept et de neuf vers; sans être positivement rares, elles n'ont jamais occupé une place considérable dans les œuvres lyriques des poètes français.

Nous ne pouvons guères passer sous silence la tentative faite par l'école de Ronsard d'introduire en français la versification métrique. Reproduite par Turgot au XVIIIe siècle, cette innovation, comme celle des vers non rimés, a toujours échoué. L'obstacle à la réussite a moins été dans l'idée en elle-même, que l'on a eu le tort de traiter trop légèrement de ridicule, que dans un concours de circonstances malheureuses. Ces circonstances ont tenu à ce que l'on a méconnu le rôle capital que l'accent prosodique devait jouer dans un essai de ce genre. C'est sur cet accent que repose l'harmonie, non de la versification seulement, mais de tout discours dans nos langues modernes, où il prédomine absolument sur la quantité. Celle-ci, quand elle n'est pas déterminée et absorbée par l'accent, reste vague et confuse. On peut le voir en français, si certaines syllabes sont décidément brèves, si d'autres sont décidément longues, d'autres, formant la très grande majorité, sont douteuses, et n'ont jamais pu rendre évidente à l'oreille, comme il l'aurait fallu dès le premier instant, l'harmonie des vers composés dans le système métrique. Pour que ce système eût pu, je ne dis pas prévaloir, mais s'établir ou du moins être supporté, il aurait été né-

([1]) *Histoire de l'Académie française*, par MM. Pellisson et d'Olivet, T. 1, pages 261-263.

cessaire que les personnes étrangères à la versification ancienne, que les femmes par exemple, en lisant naturellement les vers métriques, fussent immédiatement saisies par leur harmonie et portées sans effort et sans étude à en observer tous les effets. C'est à quoi il ne paraît pas que l'on ait nullement songé. Qu'on lise les vers métriques suivants de Pasquier :

Rien ne me plaist sinon de te chanter, et servir et orner.
Rien ne te plaist, mon bien, rien ne te plaist que ma mort.
Plus je requiers, et plus je me tiens seur d'être refusé,
Et ce refus pourtant point ne me semble refus;

ou ceux-ci de Turgot :

Jadis, sur la fougère une musette accompagna mes chants.
J'osai depuis, sortant des bois, disciple de Cérès,
Forcer la terre à répondre aux vœux de l'avare agriculteur.
Mars aujourd'hui m'appelle. O muse! embouche la trompette,
Dis les combats, Muse! et ce guerrier que l'ordre du destin,
Loin des murs d'Ilion en cendre et du tombeau de ses pères,
Aux champs ausoniens fit aborder après mille dangers.

Qu'on lise ensuite deux vers de Lamartine, par exemple :

Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne,
Au coucher du soleil, tristement je m'assieds;

(je m'arrête exprès avant la rime) et l'on sentira, tout d'abord, dans ces derniers, une harmonie intime et continue qui manque aux premiers. Eh bien! si le système métrique dans lequel ceux-ci ont été conçus avait été vrai, c'est tout le contraire qui aurait dû avoir lieu. Les vers du poète moderne se scandent d'eux-mêmes, non pas en dactyles et en spondées, mais se scandent en pieds bien marqués; qu'importe s'ils n'ont pas reçu de nom! Ces pieds appartiennent à un rhythme naturellement et véritablement français. Pour les autres, ce n'est qu'avec incertitude et en s'appuyant sur les souvenirs de la prosodie latine, en se réglant sur le *dactyle nécessaire*, que l'on parvient en tâtonnant à les décomposer en pieds. Veut-on les lire d'instinct, comme nous lisons les vers de nos poètes, comme les latins lisaient leurs vers? alors on ne les scande pas; veut-on les scander d'après les règles? c'est bien pis, la langue est dénaturée.

Tout cela vient de ce que l'on s'est achoppé à vouloir faire des hexamètres, et que la langue française s'y refuse absolument. L'hexamètre se compose uniquement de spondées et de dactyles. Or

si, sans se préoccuper des traditions latines, on s'attache à démêler, non la nature des syllabes isolées, mais celles des pieds, tels qu'on peut les rencontrer dans les vers actuellement existants dans notre langue, on trouvera parmi les combinaisons naturelles de deux syllabes, une abondance de *iambes* et de *trochées*, encore en se servant de ces deux termes de prosodie antique par accommodation seulement ([1]). Quant à des spondées on n'en verra que peu, si même ce peu ne se réduit pas à rien, devant un examen plus approfondi et une analyse plus exacte des éléments de la parole. C'est pis encore pour le dactyle. La langue française répugne tellement à ce pied, que là où il devrait se former d'après les règles de la grammaire, la prosodie s'y oppose formellement. C'est ainsi que la combinaison: *aime-je,* qui donnerait un dactyle, se change en celle-ci: *aimé-je*, où ce pied a disparu. Ce ne serait donc que par des artifices extraordinaires que l'on pourrait parvenir à composer un hexamètre qui, lu naturellement, ferait sur l'oreille l'impression d'avoir été scandé.

Si donc jamais on voulait encore à l'avenir tenter d'introduire en français la versification métrique, il n'y aurait ce me semble, qu'une voie qui pût conduire à ce résultat. Ce serait de lire avec attention les vers des poètes les plus harmonieux; d'y étudier le rôle de l'accent prosodique, de s'en servir pour décomposer les hémistiches des grands vers, les vers de moindre mesure, en pieds naturels. Il faudrait, dans ces pieds, apprécier le rôle que la quantité joue, et chercher ensuite à les classer. Il faudrait trouver, dans ce système, la place et l'emploi de l'*e muet*, soit dans le corps du vers soit à la fin; déterminer, pour en fixer l'emploi, les mots enclytiques et les proclytiques, si nombreux et si importants dans notre prosodie. Enfin, il faudrait combiner ces pieds pour en faire des vers *sui generis,* appropriés à la langue et aux habitudes de nos oreilles, des vers coulant de source et dont l'harmonie frappant les moins érudits, leur offrirait à la lecture un charme inconnu, et une grace toute nouvelle. Alors on pourrait sans doute se passer de la rime, et le nouveau système serait inauguré.

La grande, la vraie innovation de Ronsard et de Joachim Du-Bellay, celle qui a duré, et qui dure encore, dont l'empreinte a

([1]) Je dis par accomodation; car les pieds anciens consistent dans une combinaison de *longues* et de *brèves,* et les pieds modernes dans une combinaison de syllabes *accentuées* et de *non accentuées*.

toujours été dès lors en s'élargissant et s'approfondissant, c'est la création du vers alexandrin. Nous disons création et non invention; il faut s'entendre. Ordinairement en littérature l'invention précède la création. L'inventeur trouve la matière, le génie créateur lui imprime la forme et par la forme la signification et la valeur. La Fontaine n'a inventé aucun de ses sujets, il les a créés tous. Dans ce sens il est exact de dire que Ronsard a créé l'alexandrin inventé quelques siècles avant lui, et employé pour la première fois vers l'an 1140. Dans l'origine les alexandrins s'écrivaient sur une seule rime pendant des morceaux entiers qui pouvaient s'étendre même jusqu'à une soixantaine de vers, puis on passait à une autre rime qui durait aussi longtemps que le poète pouvait la conserver, et ainsi de suite. C'est ainsi qu'ont été écrits les romans d'Ogier le Danois, de Pepin et Berthe, et d'autres encore. Nous donnerons d'après Pasquier, que nous suivons en tout ceci, un exemple de ces monorimes [1].

Quand li Roy ot mangié s'appella Helinand [2]
Por ly esbanoyer commanda que il chant,
Cil commence à noter ainsi com ly jayant [3]
Monter voldrent au Ciel, comme gent mescreant.
Entre les Diez y ot und bataille grand,
Si ne fust Jupiter à sa foudre bruyant
Qui tous les desrocha, jà ne eussent garent.

Bientôt le grand vers, tombé en désuétude, resta complétement oublié pendant plusieurs siècles. Jean Le Maire l'en tira au commencement du seizième. Jean et Clément Marot s'en servirent quelque peu. Mais entre leurs mains ce vers lourd et sans grâce, marche isolé et tout d'une pièce, il n'est employé que par exception. Je suis faché de rendre ce mauvais service à notre ami Clément, mais pour pouvoir se faire une idée du progrès immense que fit le vers de douze syllabes entre les mains de ses successeurs, il nous faut avoir sous les yeux la méchante épigramme qu'il fit en l'honneur de François Ier.

DU ROY ET DE SES PERFECTIONS,

vers alexandrins.

Celui qui dit ta grace, eloquence et sçavoir,
N'estre plus grands qu'humains de près ne t'a pu voir,

(1) *Recherches de la France.* L. VII, chap. III.

(2) Poète du commencement du XIIIe siècle, en grande recommandation à cette époque, comme la citation le fait voir. (3) Géants.

Et à qui ton parler ne sent divinité,
De termes et propos n'entend la gravité.
De l'empire du monde est ta présence digne :
Et ta voix ne dit chose humaine mais divine.
Combien donques diray l'ame pleine de grace :
Si outre les mortels tu as Parolle et Face?

Il y a loin de ces vers à ceux du sonnet de J. DuBellay que nous avons transcrit, ou bien aux suivants de Ronsard.

C'estoit en la saison que l'amoureuse Flore
Faisait, pour son amy, les fleurettes éclore
Par les prez bigarrez d'autant d'esmail de fleurs,
Que le grand arc du ciel s'esmaille de couleurs :
Lors que les papillons et les blondes avettes ([1]),
Les uns chargés au bec, les autres aux cuissettes,
Errent par les jardins, et les petits oiseaux,
Voletans par les bois de rameaux en rameaux,
Amassent la béchée, et, parmi la verdure,
Ont soucy comme nous de leur race future.

Cependant toute la valeur du grand vers n'a pas été appréciée du premier coup. Ronsard a montré de l'hésitation à cet égard et à plusieurs reprises il a cru le vers de dix syllabes plus favorable à l'élévation que l'alexandrin. Voici comment il apprécie lui-même le caractère que sa poésie revêt dans les amours de Cassandre et dans ceux de Marie :

Ma muse était blasmée à son commencement
D'apparoistre trop haute au simple populaire :
Maintenant désenflée on la blasme au contraire,
Et qu'elle se desment parlant trop bassement.

Or les sonnets du premier de ces livres sont en vers de dix syllabes, ceux du second en vers de douze. On peut remarquer une différence parfaitement analogue entre l'*Olive* et les *Regrets* de J. Du-Bellay. Mais Ronsard est plus explicite encore dans sa préface de la Franciade, où, dès les premiers mots, il convient franchement de ses variations à ce sujet, et où il explique qu'il a préféré pour son grand poème le vers de dix syllabes; jugeant que les alexandrins sentent trop la prose très facile et sont trop énervés et flasques. Ce jugement n'a pas été confirmé. Dubartas ne s'y est pas mépris quand il a choisi le rhythme de la *Semaine*; et dès lors le grand vers a toujours été consacré à la grande poésie. Il y a même eu quelque réaction à l'égard du vers de dix syllabes, qui insensi-

([1]) Abeilles.

blement a transmis à celui de douze l'épithète d'héroïque dont le XVI[e] siècle se servait pour le désigner. Tout en reconnaissant les rares qualités que ce rhythme, le plus flexible, le plus varié de tous, possède pour la poésie légère, qu'elle soit badine ou qu'elle soit tendre et gracieuse, on ne savait plus combien il est propre aux accents les plus nobles et les plus élevés. On ignorait la puissance de vibration, la brillante énergie dont ce vers est susceptible. Béranger l'a réhabilité de nos jours, et la France entière a frémi d'admiration et d'enthousiasme lorsqu'elle entendit pour la première fois, en 1819 :

Reine du monde, ô France! ô ma patrie!
Soulève enfin ton front cicatrisé.

Nous avons vu comment Malherbe a accueilli l'alexandrin dans la poésie lyrique, l'emploi judicieux qu'il en a fait et la manière dont il l'a heureusement marié aux vers d'une autre mesure.

Il ne nous reste pour terminer cet essai qu'à dire un mot de deux restrictions que Malherbe a apportées au système de versification tel qu'il l'avait reçu de ses devanciers. Il s'agit de l'*hiatus* et de l'*e muet* précédé d'une voyelle dans le corps du vers.

Jusqu'à Marot les poètes se sont permis l'*hiatus* sans scrupule. Ronsard et son école, Dubartas, Régnier, se le permettent encore, toutefois en s'imposant certains ménagements. Ainsi ils le placent à l'hémistiche et partout, en général, où une suspension du sens permet de s'arrêter un instant sur la première voyelle avant de prononcer la suivante, ce qui dissimule et adoucit le choc. Les poètes ne se font actuellement aucun scrupule de terminer un vers par une voyelle et de commencer le vers suivant par une autre, ce qui est une licence absolument de même nature que celle que se permettait Régnier. En effet le passage d'un vers à l'autre est souvent à peine aussi marqué que celui d'un hémistiche à l'autre dans le même vers. Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été déjà dit ailleurs et très à propos sur ce sujet ([1]). La règle qui défend l'*hiatus*, bonne comme conseil, passe le but quand on en fait une interdiction absolue. Il est tel *hiatus* qui est agréable et qui convient par conséquent dans les vers. Il en est tel autre qui, sans être proprement agréable, est expressif, et qui par conséquent peut y trouver sa place. Il est enfin tel poète qui, par un coup de

([1]) *Tableau historique et critique* de la poésie française et du théâtre français au XVI[e] siècle, par C.-A. Sainte-Beuve. Paris 1843, page 133.

génie, pourrait tirer les plus brillants effets d'un *hiatus* même fort dur; pourquoi lui imposer d'autres entraves que celles du goût en général et d'autres soins que ceux de la convenance du style et de l'harmonie? Enfin il est des rencontres de sons plus désagréables que l'*hiatus*, que l'on n'a pas songé à interdire, et la règle qui défend ce dernier n'a pas empêché des versificateurs de peu d'oreille, de faire des vers sans mélodie et sans grace, des vers sourds, rocailleux ou pleins de baillements. Tout ceci est si vrai, que rien n'est plus coulant que ce vers de Marot :

Un doux nenni avec un doux sourire;

que Malfilâtre s'est montré un digne interprète de Virgile, quand, grâce à l'*h aspirée*, il a l'heureuse hardiesse d'écrire :

Trois fois sur Pélion tous ces monstres horribles
Virent l'Ossa haussé par leurs efforts pénibles;

et que Racine a produit un admirable effet d'harmonie imitative par l'emploi du plus dur des *hiatus* :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Il eût été plus simple d'éviter aux bons poètes la peine de chercher des artifices pour obtenir de semblables effets.

Nous en dirons tout autant de la règle qui prescrit que l'*e muet* précédé d'une voyelle, soit élidé dans le corps du vers. Par un juste retour et par cette ironie des choses qui punit toujours tout ce qui sort de la mesure naturelle, cette règle prescrit directement l'*hiatus* que la précédente condamne [1]. Il n'en faut pas davantage pour faire voir ce qu'il y a d'excessif dans toutes les deux.

Il est certain que l'*e muet* précédé d'une voyelle devient si faible, qu'à peine on peut le compter et que, quand il n'est pas élidé, l'oreille désappointée ne saisit pas aisément au passage toutes les syllabes du vers et perd la mesure. Aussi a-t-on parfaitement agi en supprimant cet *e* dans le corps des mots, comme dans *devoûment* pour *devouement*, *tûra* pour *tuera*. On a très-bien fait aussi de conseiller l'élision de cet *e* dans le corps du vers, car le vers en devient plus ferme et plus décidé. Mais quand il y a un léger repos après cet *e*, qui permette de le saisir aussi bien

[1] Malherbe a si bien senti cette contradiction, que, lorsqu'il s'est permis, dans le corps du vers, l'usage des mots terminés par un *e muet* précédé d'une voyelle, même en élidant l'*e muet*, il s'est permis en même temps l'*hiatus*. On peut vérifier cette observation soit sur les pièces de sa jeunesse, soit sur celles de son extrême vieillesse. Pendant toute sa maturité il s'est interdit complètement soit l'un, soit l'autre de ces procédés.

qu'à la fin du vers, pourquoi ne pas le tolérer? Pourquoi ce vers de Ronsard, par exemple, ne serait-il pas admissible?

Marie, levez-vous, vous êtes paresseuse.

Il semble que l'oreille n'est point déroutée et que le vers a quelque chose de simple et de naturel qu'une recherche curieuse de l'élision nécessaire aurait pu lui enlever. Enfin la mollesse d'une pareille désinence offre un élément de variété et d'expression au poète. L'élision obligatoire l'en prive sans lui offrir aucune compensation. Un poète angevin du XVI[e] siècle, nullement connu, *Pierre Tredehan*, a donné une traduction des Géorgiques. Voici comme il rend le célèbre *Qualis populea mœrens*, de son auteur.

Comme la Philomèle à l'ombrage éperdue,
Triste, plaint sous peupliers sa nichée perdue,
Que le dur laboureur a prise en l'espiant
Sans plumes dans son nid : mais au rameau pliant
Perchée, la nuit pleure, un dous chant renouvelle,
Et grand pays s'emplit de complaintes par elle.

Ne sent-on pas respirer dans ces vers, quoique un peu forcés, le sentiment des beautés de l'original? Ces mots *nichée*, *perchée*, placés sans élision ne sont-ils pas néanmoins très-convenablement employés? Ne valait-il pas mieux s'en servir ainsi, pour chercher à rendre la douceur et la tristesse de l'admirable morceau de Virgile, que d'employer, comme Delille, un vers qui semble fait pour contraster par les sons les plus rauques avec l'harmonie enchanteresse du latin?

Telle, sur un rameau, durant la nuit obscure,
Philomèle, etc.

Nous avons maintenant achevé la tâche que nous nous étions proposée. Depuis Malherbe la versification a éprouvé sans doute encore un grand nombre de modifications qu'il serait intéressant de noter, mais le fonds du système est cependant resté invariablement le même. On peut étudier dans Malherbe les règles de la versification actuelle, on ne le pourrait dans aucun de ses devanciers ni même dans la plupart de ses contemporains ou de ses successeurs immédiats. Pour ces derniers il faudrait s'en tenir à Racan et à Maynard ses disciples proprement dits.

La versification ancienne et la moderne diffèrent par quelques préceptes positifs que cette dernière a de plus que la précédente, et par des habitudes moins apparentes, mais d'un sens peut-être plus profond et d'un effet qui pour être caché n'en est pas moins réel.

Les règles sont relatives à la césure, à l'entrelacement des rimes, à l'hiatus et à l'élision. Quelques-unes d'entre elles sont de véritables progrès. Les vers s'entrelacent avec grace : leurs diverses mesures se combinent harmonieusement ; les vers féminins prédominent ; les cadences finales tombent plus volontiers sur des vers masculins, la langue surtout, la langue poétique créée par Malherbe, donne aux vers une limpidité, une force, une élégance, une noblesse, qui n'avaient pas été connues auparavant, et qui, à des degrés variés, ne cesseront pas de caractériser désormais la poésie française.

Quant à ce que nous avons désigné, faute d'une expression meilleure, par des habitudes, nous avons à remarquer, dans les anciens croisements des rimes, une tendance à enchaîner les groupes entre eux, tendance très favorable à l'unité de la phrase poétique et à l'harmonie de l'ensemble. Au contraire, la poésie moderne tend à séparer les groupes et ordinairement elle place un arrêt marqué, chaque fois que l'on passe de l'un à l'autre. De cette première disposition en résulte une seconde. Dans la poésie antérieure, il règne une grande liberté dans la manière de suspendre le sens et de le terminer. Le rhythme suit sa route et ses formes constantes. Au-dessus de ses retours périodiques la pensée se balance dans toute la liberté de ses allures ; elle prend pied, elle se relève, elle bondit au gré de sa fantaisie, sans trop s'assujettir au rhythme, sans faire divorce avec lui, et le rejoignant à point nommé sur une cadence finale. Telle la mélodie de Beethoven plane libre et gracieuse au-dessus des mouvements réguliers de ses basses fortement rhythmées. Telle encore la pensée d'Horace traverse d'un pied agile, en bonds irréguliers, les festons curieusement découpés de ses strophes compliquées.

Rien de semblable n'existe, rien de semblable n'est permis dans la versification d'après Malherbe. Non-seulement le sens doit s'arrêter à chaque strophe, mais encore il doit être régulièrement suspendu à des endroits déterminés dans la strophe même. De plus, l'enjambement est sévèrement interdit. On regarde comme une beauté que chaque vers enferme un sens complet [1]. Tout s'isole, tout s'amoindrit, tout se renferme dans des formes de plus en plus déterminées, de plus en plus inviolables. Et l'on s'étonne que le XVIII[e] siècle ait préféré sa prose à une semblable poésie ! Alors le

[1] *Hist. de l'Académie franç.*, par MM. Pellisson et d'Olivet, t. I, p. 258.

mérite de la difficulté vaincue semblait le mérite capital, le mérite unique de la versification. Alors on mettait en avant le principe que les vers les meilleurs étaient ceux qui se prêtaient le mieux à l'opération de les réduire en prose.

Ces temps on pris fin. La poésie que les Français ont si longtemps confondue avec tout ce qui n'est pas elle, la poésie que cette nation spirituelle, vive, intelligente, cultivée, n'a jamais reniée, dont elle a par les meilleurs instincts toujours conservé le feu sacré, même au sein des théories les plus malheureuses, la poésie, mieux connue dans sa nature, cultivée avec amour, a, durant ce dernier quart de siècle vu se dérouler une époque remarquable, marquée par les plus heureux talents, pleine des plus riches moissons, pleine d'espérances pour l'avenir. Quelles modifications profondes la versification n'a-t-elle pas éprouvées, déjà, sous ses formes en apparence invariables! Quels progrès en liberté, en harmonie, en force et en vérité, ne lui sont-ils pas réservés pour l'avenir! C'est ce que l'on peut espérer et attendre; c'est tout au plus ce que l'on peut entrevoir. En tout cas, c'est ce qu'il ne nous appartient pas de déterminer. FRÉD. C.

PS. Dans un travail de cette nature une parfaite exactitude est une chose indispensable et qui cependant risque à tout moment de faire défaut. Qu'il me soit permis à ce dernier moment de rétablir ce que la suite de mes recherches m'a fait reconnaître de défectueux dans les portions déjà publiées de cet essai.

On trouve déjà des exemples de la succession régulière des vers masculins et des vers féminins dans les pièces en rimes suivies, dans *Octavien de Saint-Gelais*, le père de Mellin, mort évêque d'Angoulême en 1502. Sa traduction d'Ovide est indiquée par Richelet comme offrant cette succession. Je n'ai pu le vérifier, mais la Bibliothèque de Lausanne m'a fourni un exemplaire de la traduction posthume de l'Enéide par le même poète. La règle de la succession des rimes y est observée, non, toutefois, sans quelques exceptions que l'on peut noter de loin en loin. (Voyez pages 22 et 23 de ce volume.)

Les frères Parfaict indiquent *La Péruse* comme ayant le premier dans sa tragédie de *Médée* observé sur le théâtre la règle de la succession des rimes *(Histoire du Théâtre français*, tome III, page 300). Garnier n'aurait donc pas, comme ils le disent, (page 356) introduit cette règle sur le théâtre, mais il l'y aurait fait triompher (page 24).

Dans l'histoire du *Sonnet*, il a été omis de faire mention des *Madrigaux* de Ronsard. Il désigne ainsi, non l'espèce d'épigramme dont parlent les poétiques, mais des sonnets de plus de 14 vers. La différence ne porte pas sur les quatrains, c'est sur les versets, qui se changent ou l'un, ou l'autre, ou tous les deux en stances d'un plus grand nombre de vers. (page 32).

Jaques Esprit n'a pas occupé le premier le 39e fauteuil de l'Académie naissante; il a été nommé en 1639 pour remplacer Philippe Habert.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS [1].

V.

LES GRANDS MISSIONNAIRES D'IRLANDE

OU CULTURE HELVÉTO-ALLEMANNIQUE AUX VIIe ET VIIIe SIÈCLES.

Tableau de l'influence de la Grande-Bretagne sur la civilisation de l'Europe au moyen-âge. — Double face de cette influence. I. Eglise scotique ou bretonne. II. Eglise anglo-saxonne. — Columban grand missionnaire de l'église scotique d'Irlande. — Ses études à Banchor en Ultonie. — Son voyage en Gaule. Action de Columban et de ses compagnons sur la civilisation de la Gaule, de l'Helvétie allémannique et burgunde (610). — Fondations et disciples de Columban. — Ses écrits et sa doctrine (1. Sa règle monastique. 2. Ses sermons. 3. Ses poésies. 4. Sa correspondance). Mort de Columban à Bobbio (615). — Gall apôtre et civilisateur des Allémannes.

Le VIIe siècle, au dire de tous les historiens littéraires, est « le nadir de l'esprit humain en Europe [2]. » D'épaisses ténèbres couvrent alors cette partie du monde réduite au dernier degré de la barbarie et de l'appauvrissement intellectuel. Une île pourtant conserve au sein de l'ignorance générale le feu sacré des traditions scientifiques et religieuses, et devient un foyer de culture pour

(1) Voir pour les articles précédents, tome IX, p. 882.

(2) Hallam. *Histoire de la littérature en Europe au moyen-âge*. 4. — Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, *II*. 345. Ce dernier trace à grands traits les causes du dépérissement intellectuel lesquelles se résument principalement dans le désordre politique et social, suite de la chute de l'empire romain et des grandes invasions. Plus tard seulement viendra la tyrannie de l'église décrite par Tennemann. *Histoire de la philosophie*.

l'Europe occidentale. Cette île privilégiée et mystérieuse, cette île sainte comme l'appelle le moyen-âge, c'est la Grande Bretagne ([1]).

L'influence de la Grande Bretagne sur la civilisation européenne, au moyen-âge, est admise par tous les savants de l'époque actuelle. Les noms de Pélage au Ve siècle, de Columban au VIIe, d'Alcuin et de Scot Erigène aux IXe et Xe siècles, ne permettaient pas de la révoquer en doute ([2]). Mais on assez souvent confondu deux faces distinctes de l'influence britannique, et correspondantes à deux actions divergentes dans leur esprit et dans leurs tendances: l'action de l'église celtique d'Irlande, ou scotique ([3]), et celle de l'église anglo-saxonne. L'église anglo-saxonne, romaine d'origine, et qui reconnaissait pour son fondateur le pape Grégoire-le-Grand (595) était orthodoxe dans sa doctrine, ses rites, sa liturgie. L'église scotique, au contraire, qui par ses origines se rattachait au vieux christianisme d'Orient, à l'église grecque, se distinguait par un certain esprit d'indépendance qui fut souvent un objet de scandale pour les évêques orthodoxes de la Gaule et pour les archevêques saxons de Canterbury ([4]). « Nous, écrivent ces derniers aux habitans de l'île d'Erin, « nous, députés du saint siége apos- » tolique dans les régions occidentales, nous avons naguère folle- » ment cru à la réputation de sainteté de votre île; mais nous le

([1]) Et plus particulièrement l'Irlande. Cambden, *de Hiberniâ. Vita de S. Sulgine*. 130. « *at this period* (dit Smollett) *Britain florished in civil and » ecclesiastic learneds.* » *History of England. I.* 80.

([2]) Nous n'avons nommé ici, ni Vigile évêque de Saltzbourg, qui soupçonna le premier l'existence des Antipodes, ni Willibrod, l'apôtre de la Frise, ni Rupert et Corbinian, apôtre de la Bavière, ni Kilian, Emmeran, Clément, Dungall, qui tous rappellent quelque province conquise au Christ ou à la culture. Des traces de l'influence scotique se retrouvent jusque dans le mouvement scientifique qui signale la fondation de l'université de Naples sous Frédéric II de Hohenstauffen (1224). *Petrus de Hibernia* est au nombre des principaux docteurs de cette haute école, rivale de celles de Paris et de Bologne. Nous retraçons plus bas cette influence sur l'Helvétie.

([3]) L'Irlande ou Hibernie était la *Scotia major* du moyen-âge. Les Scotes occupaient l'Irlande et l'Ecosse ou Scotie proprement dite. *Völters Physicalische Erd-Beschreibung. Esslingen.* 1846. I. 331.

([4]) Mignet de l'académie française. *La Germanie au VIIIe et IXe siècles.*25. Dans les *Mémoires et mo ceaux historiques.* — Thierry. *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands. I.* 92 et suiv. Ce dernier ouvrage écrit au point de vue des races vaincues et des églises opprimées renferme des choses neuves pour l'histoire du moyen-âge ecclésiastique. L'antagonisme des deux églises celtique et saxonne est aussi relevé par M. Michelet. *Histoire de France. I.* 262 et suiv.

» savons aujourd'hui à n'en plus douter, vous ne valez pas mieux » que les Bretons. Le voyage de Columban dans la Gaule, et celui » d'un certain Dragaman dans la Bretagne, nous en ont pleinement » convaincus (1).

Or ce Columban si maltraité dans les lettres des prélats catholiques, et dont le voyage en Gaule a suffisamment démontré les doctrines hétérodoxes, c'est le grand saint Columban, le plus illustre des missionnaires irlandais ou scotes, le civilisateur d'une partie de la Gaule, de l'Italie, de la Germanie, de l'Helvétie orientale, et l'on peut dire, des deux Helvéties (2).

Nous consacrerons quelque examen à la vie et aux travaux de cet homme de Dieu et de science, fondateur d'un ordre religieux, qui a précédé l'ordre de Saint-Benoit dans le grand œuvre de la culture morale et matérielle de l'Europe occidentale. A Columban d'ailleurs, se rattachent comme à un même centre, presque toutes les prédications, tous les apostolats de divers genres dont notre patrie fut le théâtre au commencement et dans le cours du VIIe siècle (3).

Columban sortait du fameux cloître de Banchor situé dans la province d'Ultonie au nord de l'Irlande (4). Dans son histoire de l'église anglo-saxonne, Bède le vénérable, nous fait connaître les études premières du jeune moine, ses travaux poétiques, didactiques et le commentaire qu'il composa dans un langage fleuri (elimato sermone) sur le recueil entier des psaumes (5). Il nous dit

(1) *Thierry. I.* 119 ; d'après Bède II. Chap. IV.

(2) M. Guizot dans l'ouvrage cité note 5, appelle Columban « le plus illustre des missionnaires ». II. 126. — Voir aussi Mignet, la Germanie. 35. M. Ampère a consacré la plus grande partie du 18e chapitre du IIe livre de son *Histoire littéraire de la France* au récit de la vie légendaire de Columban. L'abbé Trithheim dit dans son style lapidaire : « *pater multorum et milium » monachorum ; divini verbi seminator egregius : ex Hibernià veniens in Galliam » et Germaniam : velut olim druidum princeps cultus divini et cœnobii auxit et » famulos.* »

(3) L'ordre de Saint-Benoit date de 529. Mais la règle du Mont-Cassin ne fut adoptée que dans le siècle suivant dans les monastères fondés par les colons irlandais dans l'Europe occidentale.

(4) Ban-chor (grand chœur, grande église). Il y avait aussi un cloître de ce nom au nord du pays de Galles. Il fut détruit par les Saxons orthodoxes. *Thierry. I.* 95.

(5) *Bedæ opera omnia. Coloniæ Agrippinæ.* 1612. p.200 et suiv.—Il y a encore une autre biographie de Columban dont l'auteur est Jona, moine de Bobbio, un des cloîtres fondés par le célèbre missionnaire. On la trouve dans

aussi les grâces touchantes et modestes du novice Columban, unies à ce tempérament impétueux et rêveur, à cette exubérance orientale qui distingue encore aujourd'hui les plus nobles fils de l'Irlande. Banchor où vivait Columban, était une véritable république agricole, industrielle et littéraire. 2000 moines divisés en sept volées y étaient, à tour et constamment occupés au labour, aux études, et aux exercices religieux du cloître. Nul n'était reçu à Banchor et dans les couvens bretons en général, s'il ne connaissait quelque art mécanique ([1]).

Mais bientôt la vie sédentaire qu'on menait au cloître, et les missions dont il était chargé dans les parties encore sauvages de l'île, ne suffisent plus à l'ardeur qui brûlait Columban pour la propagation du christianisme. Il assemble douze de ses frères en qui il avait cru reconnaître le même enthousiasme : « Amis, dit-il, » depuis longtemps une voix me dit comme à Abraham, sors de ton » pays et va dans les régions que je te montrerai. Faites-vous avec » moi soldats de Jésus-Christ, et allons enseigner la foi aux peuples » encore plongés dans les ténèbres de Satan ([2]). »

Les douze frères acceptent avec joie, et après avoir en vain essayé de les retenir, le vieil abbé Congall bénit les émigrans au milieu de la communauté en pleurs. Columban et ses compagnons abordent en Angleterre et s'arrêtent quelque temps dans cette île. Mais la voix intérieure les pousse à l'orient; et druides nouveaux, ils font voile vers la Gaule « où la foi dit le vénérable Bède, autre- » fois florissante, était en ce moment presque abolie ([3]). »

Les services éminens rendus par Columban, ses compagnons et

Mabillon. Ann. ord. Ste-Bened. II. et Perths. II. 6. On trouve aussi des détails sur Columban dans Frédégaire. On confond souvent Columban, le moine de Ban-chor et abbé de Luxeuil, avec un autre Columban plus ancien et abbé de Dearnach dont parle aussi Bède le vénérable. Leroux de Lincy et Jean de Muller sont tombés dans cette erreur.

([1]) Bède. ibid. — M. Mignet place à 559 la fondation du cloître de Bangor en Ultonie, sous Congall premier abbé.

([2]) Bède. ib. — M. Thierry raconte que Columban avait commencé sa carrière de prédicateur chrétien en traversant les lacs de la Grande-Bretagne dans un bâteau d'osier recouvert de peau pour aller visiter au nom du Christ, la race sauvage des montagnards du nord-ouest. I. 110. Ne confond-il pas les deux Columban?

([3]) Bède. ib. — C'était en 585 selon M. Guizot, et Columban avait 45 ans. D'autres auteurs lui en donnent 30 à son arrivée en Gaule. Fleury fait naître Columban en 560. Les noms des compagnons de Columban sont diversement donnés par les auteurs.

ses nombreux disciples, à la civilisation de la Gaule, ont trouvé de dignes appréciateurs en MM. Guizot, Thierry, Ampère et Mignet ([1]). Ce dernier surtout dans sa *Germanie* au VIII[e] et au IX[e] siècles, s'est plu à décrire l'admirable transformation opérée par les colons irlandais dans la Gaule septentrionale. Il nous a dit la fondation d'Anagrais, Fontaine et Luxeuil, cette grande pépinière monastique; les Vosges et les Ardennes éclaircies et couvertes d'une quantité de monastères, succursales de Luxeuil; la Neustrie maritime et les landes qui bordaient la Somme, conquises à l'agriculture et à l'industrie par S. Valery disciple de Columban, et Omer, Bertin et Wandrille les apôtres de la Flandre ([2]).

La récompense de tant de travaux fut celle de tous les grands hommes, la persécution. Après vingt ans de séjour dans la Gaule franque, Columban en fut chassé par le fils de Brunehaut dont il avait flétri sans ménagement les désordres ([3]). L'attachement du missionnaire et de ses frères irlandais aux rites et coutumes de l'église bretonne avaient aussi provoqué les anathèmes des évêques de la Gaule que Columban essaya vainement de fléchir par une lettre suppliante. Ces injustices tournèrent au profit de l'Italie et de l'Helvétie allémanique où Columban va exercer alors sa glorieuse propagande. L'abbaye de Bobbio, école célèbre au X[e] siècle, s'élève dans les solitudes des Alpes cottiennes; et le roi des lombards, Agilulfe, plein d'admiration pour les vertus de Columban, se hâte d'octroyer au nouveau cloître tout le terrain environnant (602) ([4]).

([1]) Dans les ouvrages cités note 4 de la page 275.

([2]) *Mignet.* 39 et suiv. d'après Mabillon. *Michelet. I.* 269 et suiv. — Mabillon dit d'Eustase disciple de Columban et second abbé de Luxeuil « *qui pater ferme sexcentorum monachorum extitit (Annal. bened. II.* n° 46 326.) — Ailleurs il décrit le mouvement civilisateur produit par les moines « *per galliarum provincias agmina monachorum et sacrarum virginum examina non solùm peragros, villas, vicosque atquæ Castella, verum etiam per eremi vastitatem ex regulâ duntaxat Benedicti et Columbani pullulare Cæperunt cum ante illud tempus vix pauca illis reperirentur.* » *Annot. in vitâ Stæ Salabergæ Mabill. acta Sanct. II.*

([3]) L'expulsion de Columban a été racontée par Frédégaire (Chap. XXXVI. dans *Dom Bouquet. II.* 425) et M. Guizot a donné la traduction de ce morceau dans son *Histoire de la civilisation en France.*

([4]) Les *Monumenta historiæ patriæ* publiés par la commission historique de Turin en 1828, tome I, ont fait connaître la date exacte de la fondation de Bobbio et diverses particularités remarquables, relatives à cette institution et à la vie de Columban. Voir surtout l'acte X. Bobbio devint une école de calligraphie rivale de celle de Saint-Gall, au siècle de Charlemagne. En-

Le séjour de Columban en Helvétie commence à ce qu'il paraît vers l'an 610 ([1]). Il ne fut que de trois ans. Mais que d'établissements utiles dont l'origine remonte à cette apparition du thaumaturge irlandais sur la terre helvétique. Le pays des Allémannes jusque là inculte et encore idolâtre en grande partie, voit enfin briller la double lumière de la civilisation et de l'évangile. Mérerau, le plus ancien cloître de l'Allemagne, sort d'une des nombreuses cellules fondées par Columban sur les limites alors confondues de l'Helvétie souabe et de la Bavière ([2]). D'autres cellules donneront naissance aux cloîtres de Saint-Gall, de Dissentis, de Kempten, de Füssen. Dans l'intérieur du pays s'élèvent Schőnenwerth et Wangen sur les bords du lac de Zurich ([3]).

L'Helvétie bourguignonne a sa part aussi du mouvement religieux et intellectuel. Saint-Ursanne sur le Doubs, Moûtiers-Grandval, Château d'OEx, et Romain-Moûtiers sont des créations dues à l'esprit de Columban et de ses disciples, parmi lesquels nous citerons les ermites Ursanne et Germain; le duc Ramèlene, l'archevêque Donat, l'abbé Walbert et Frodoald, ce moine architecte de Luxeuil qui construisit le premier cloître à Moûtiers-Grandval ([4]). Mais la persécution se rallume contre le missionnaire, dont le zèle manque peut-être quelquefois de mesure et de prudence. Columban doit fuir la colère de Gunzo duc d'Allémanie. Il quitte avec regret ces rives boisées du Rhin, dont les aspects sauvages lui rappellent son pays. « L'Allémanie, s'écrie-t-il douloureusement au départ, est une conque d'or, mais pleine de serpens ([5]). » Et secouant la pous-

tr'autres manuscrits et psalimpsestes, conservés dans la bibliothèque de ce monastère, on cite une copie de la Bible d'Ulphilas connue sous le nom de *Codex Carolinus*. Bobbio à quinze lieues nord-est de Gênes est aujourd'hui une petite ville de 3000 âmes, avec un évêque et un tribunal de première instance.

([1]) Von Arx. *Histoire de Saint-Gall*, en allemand. I.

([2]) *Perths. II*, passim.

([3]) *Perths. II.* 7.

([4]) Nous eussions pu citer aussi Imier, le défricheur des rives de la Suse, Wikard et Ruprecht, qui fondèrent, l'un sur les bords du lac Tigurin, l'autre à l'extrémité du lac le plus central des Alpes, deux abbayes auxquelles remonte l'origine des deux villes de Zurich et de Lucerne. Mabillon. *Ann. ord. Sti Bened. II.* — Michelet. *Histoire de France. I.* 271. — Olivier. *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire. I.* 300.

([5]) « *Vita Columbani auctore Jona monacho bobbieni* » dans Perths *monumenta. II. Vita Sti-Galli Ermenrici. Ibide.* 32.

sière de ses souliers sur cette terre inhospitalière, il fulmine contre elle des paroles foudroyantes dans lesquelles l'historien littéraire de la France croit déjà trouver en germe la terrible formule de l'excommunication ([1]).

L'esprit de Columban ne s'éteint pas pour tout cela en Helvétie. Un disciple éminent, l'un des douze, et le bien-aimé du maître, poursuivra l'œuvre civilisatrice. C'est sur Gall, désormais, que se concentre l'intérêt qui s'attachait à la personne et aux travaux du grand missionnaire. Car si Columban propage le premier la foi et la culture dans l'Helvétie orientale, Gall, lui, est l'apôtre des Allémannes et le véritable père de l'église allémanique ([2]).

Mais avant d'étudier l'action de Gall sur la civilisation de l'Helvétie orientale, nous avons encore à examiner une face de la vie du chef des colons irlandais, la face intellectuelle. Par ses écrits et sa doctrine, c'est-à-dire comme homme littéraire et comme fondateur d'ordre, Columban a dû exercer quelque influence sur l'esprit de l'institut monastique dans notre patrie. La règle établie par l'illustre missionnaire a régi le cloître de Saint-Gall jusqu'à l'introduction de celle de Saint-Benoit, et il nous semble retrouver dans certaines opinions des moines de ce couvent célèbre, quelque trace affaiblie des tendances hétérodoxes de l'école scotique ([3]).

Des écrits de Columban, une partie seulement est venue jusqu'à nous. Nous possédons du grand missionnaire, outre sa règle monastique, quelques fragmens de poésie, seize sermons et plusieurs lettres ([4]). La règle monastique de l'abbé de Luxeuil est le principal de ses ouvrages. C'est aussi l'un des moins connus. Les constitutions monastiques, au premier abord, semblent n'avoir qu'une

([1]) Ampère. *Histoire littéraire de la France*, *II*. 408.

([2]) Il y eut bien réellement une église allémannique, avec ses rites et sa liturgie propre. Voir Goldast. *Rerum allem. Scriptores*. Le nom de Gall est écrit de différentes manières dans les manuscrits antérieurs au IXe siècle que contient la bibliothèque de Saint-Gall. On trouve *Gallun*, *Gallian*, *Gilliun* et le monastère lui-même porte les noms de monasterium *Gallon*, *Gallun* et *Gilian*. *Gallech*, vrai nom de Gall, et latinisé en *Gallus*, veut dire lac en gaëlique. *Recueil des Traditions du IXe siècle* à Saint-Gall. Perths *monumenta II*. 5.

([3]) Ce n'est pas l'opinion de M. Olivier (*Le canton de Vaud*, *sa vie et son histoire*. *I*. 302). Le spirituel historien pense qu'au mouvement intellectuel se borne l'influence exercée par les moines bretons.

([4]) Ces divers écrits ont été insérés dans la bibliothèque des Pères. Edition de Lyon, in-folio, tome XII, p. 3 à 37.

valeur toute ascétique, toute monacale. Comme base de l'organisation conventuelle, à une époque où la vie de cloître était presque toute la vie littéraire, ces collections de lois auraient cependant déjà une certaine utilité, à titre de renseignemens sur l'état des esprits et de la culture. Mais les codes monastiques ne régissaient pas seulement les cloîtres. On y trouve des dispositions pour les clercs et les laïques (1).

La constitution donnée par Columban à ses monastères ne se distingue pas essentiellement des autres règles du même genre, quant au plan général de l'ouvrage. Ce sont d'abord des principes généraux de morale chrétienne que suivent un tableau des vertus monastiques, et un code disciplinaire, nommé *Pénitentiel* dans le langage des moines d'alors, qui se rapproche assez comme l'on voit du langage de nos philanthropes d'aujourd'hui.

Les principes généraux posés par Columban dans sa règle sont à peu de chose près les mêmes que dans la règle de Saint-Benoit. Dans le premier chapitre intitulé : *De Obedientiâ*, se trouve inscrit le précepte de l'obéissance passive. Cependant la perpétuité des vœux n'y est point consacrée comme dans la règle de Saint-Benoit, qui en fit le fondement de la vie religieuse. Tout au contraire une lettre écrite par Columban à ses frères et disciples de Luxeuil, et où il leur recommande l'obéissance, défend en même temps « de retenir contre leur gré ceux qui ne seraient pas disposés à » observer la règle, et à obéir aux supérieurs Attale et Waldelène. » Cette même lettre nous montre encore par la forme toute exhortative dans laquelle elle est conçue, qu'après avoir choisi librement leur supérieur, les moines de Luxeuil ne perdaient pas toute liberté comme dans l'ordre de Saint-Benoit (2). Des dispositions remarquables de la règle de Columban sont celles qui ont trait à la nourriture, et qui sont des maximes d'hygiène autant que de morale :

« Les moines mangeront, le soir, quelques légumes, des olives, » quelques mets à la farine, avec un peu de pain pour ne pas » charger l'estomac et ne pas troubler l'esprit...... La vraie me- » sure consiste à accorder la possibilité du vrai progrès spirituel

(1) *Bibliothèque des Pères. XII.* 22 et suiv. « *Si quis laicus infantem suum oppresserit vel mulier, anno integro, in pane et aquâ pœniteant.* »

(2) *Bibliothèque des Pères*, pages 26 et suiv. — M. Michelet fait la même remarque. *Histoire de France, I*, 269.

» avec la mortification de la chair. Si l'abstinence dépasse les » bornes, ce n'est plus une vertu, c'est un vice..... Chaque jour, » il faut prier, travailler et lire ([1]). »

La pauvreté évangélique et l'obligation du travail manuel, qui faisaient la beauté de l'institut religieux dans l'église bretonne, régnaient aussi dans les cloîtres fondés par Columban. A Luxeuil comme à Bangor, on ne se servait que de vases de cuivre, et les moines pétrissaient de leurs mains, le pain qu'ils mangeaient chaque jour ([2]).

Le code disciplinaire ou *pénitentiel* de Columban se distingue par une excessive sévérité, qui trahit la barbarie du siècle. On n'y remarque pas non plus toujours dans la classification des délits, et dans la distribution des peines cet esprit de discernement et de sagesse qui éclate dans certaines parties de sa constitution monastique. En d'autres termes, le rude et impétueux missionnaire d'Erin est déjà un casuiste et parfois un assez triste casuiste. La fornication, par exemple, est châtiée dans son code plus sévèrement que certain vice qui outrage la nature. Les fautes de négligence et de distraction y sont punies à l'égal des fautes commises volontairement et par malice. On y regrette aussi l'emploi trop fréquent du fouet, et d'autres punitions corporelles et dégradantes ([3]).

Les sermons de Columban donnent une bien meilleure opinion de son jugement, et de sa manière d'envisager les devoirs de l'homme et du chrétien envers Dieu et ses semblables. Ces sermons, au nombre de seize, comme nous l'avons dit, furent écrits pour être prêchés soit au sein de la communauté, soit dans quelques missions. Voici le jugement qu'a porté de l'éloquence de l'abbé de Luxeuil, un critique élevé, M. Guizot, dans son Tableau de l'Histoire de la civilisation en France :

([1]) *Bibliothèque des Pères, XII, chap. IV, de Discretione, 4.*

([2]) Fleury. *Histoire ecclésiastique, VIII.*

([3]) « Qui n'entonne pas bien les psaumes, six coups de fouet. » Celui qui oublierait de se signer devant la croix, six coups de fouet. « Trente coups de fouet à qui oublie de dire amen à la fin des repas. De même qui parle à table sans nécessité. » On trouve aussi dans le code de Columban cette disposition singulière : « *Si quis dormierit in unâ domo cum muliere duos dies in pane » et in aqua, si nescivit, unum diem.* » M. Michelet (*Histoire de France, I*, page 270) traduit ainsi : «Celui qui couche dans une maison avec une femme.» C'est un contre-sens ridicule. L'abbé Fleury a traduit avec exactitude : « Si » un moine couche dans une maison où il y a une femme, il sera deux jours » au pain et à l'eau ; s'il ignorait que cela fût défendu, un jour. »

« L'élan de l'imagination, la fougue de la piété, la rigueur dans » l'application des principes, la guerre déclarée à toute espèce » d'accommodements vains ou hypocrites y donnent à la parole » de l'orateur, cette autorité passionnée, qui ne réforme pas tou- » jours et sûrement les âmes de ses auditeurs, mais qui les domine » et dispose souverainement quelque temps du moins, de leur con- » duite et de leur vie (1). »

M. Guizot cite un exemple du caractère de l'éloquence et de l'esprit de Columban que nous croyons devoir reproduire :

« Ne croyons pas, dit-il, qu'il nous suffise de fatiguer de jeûnes » et de veilles la poussière de notre corps, si nous ne réformons » aussi nos mœurs. Macérer la chair, si l'âme ne fructifie pas, » c'est labourer sans cesse la terre, et ne lui point faire rapporter » de moisson. C'est construire une statue d'or en dehors, de boue » en dedans. Que sert-il d'aller faire la guerre loin de la place, si » l'intérieur est en proie à la ruine? Que dire de l'homme qui fos- » soie sa vigne tout à l'entour et la laisse en dedans pleine de » ronces et de buissons? Une religion toute de gestes et de » mouvements de corps est vaine; la souffrance du corps seule » est vaine; le soin que prend l'homme de son extérieur est » vain, s'il ne surveille et ne soigne aussi son âme. La vraie » piété réside dans l'humilité, non du corps, mais du cœur. A » quoi bon ces combats que livre aux passions le serviteur, quand » elles vivent en paix avec le Maître. Il ne suffit pas d'entendre » parler des vertus et de les lire. Est-ce avec des paroles seules » qu'un homme nettoie sa maison de souillures? Est-ce sans travail, » est-ce sans sueurs qu'on peut accomplir une œuvre de tous les » jours?...... Saignez-vous donc et ne cessez pas de combattre; » nul n'obtient la couronne s'il n'a vaillamment combattu (2). »

Le genre d'esprit et d'éloquence de Columban ressortira mieux encore tout à l'heure, lorsque nous ferons connaître quelques passages de sa correspondance avec le pape et les évêques de la Gaule.

Les fragments poétiques que l'on attribue à Columban se composent d'un petit poème didactique intitulé: ***Monosticha***, de maximes de morale, et d'épitres en vers adressées à ses disciples et amis Hunoldus et Fédolius. Ces poésies ne brillent ni par la profondeur pleine d'élévation qui caractérise Avitus, ni par la variété

(1) Guizot. *Histoire de la civilisation en France*, *II*, 144-147.
(2) Ibid.

et l'éclat qui ornent la versification de Sidoine Appollinaire. Le style du moine de Bangor se ressent de la misère du siècle, et de la complète décadence de la littérature. Cependant au sein de cette latinité barbare, de ces idées communes, on rencontre des endroits agréables, des sentences bien frappées, de la vigueur parfois et quelque coloris. Les petits vers adoniques de Columban ont de l'aisance et de la grâce ([1]). On a remarqué sa vive description de la jeunesse : « Quand le soleil se lève, le foin sèche et la fleur » dépérit; telle est la jeunesse. Mais le rayon de la face du Christ » est aimable par dessus tout. Il faut s'y attacher bien plus qu'à la » fleur d'une chair fragile ([2]). »

Le trait par lequel Columban termine la pièce à Fédolius a un ton mélancolique qui attriste et attendrit :

« Voilà ce que je dictais pour toi, accablé de maladies cruelles » qui affligent mon corps fragile et de la triste vieillesse; tout » passe, le temps irréparable fuit. Adieu, sois heureux et sou- » viens-toi de la triste vieillesse ([3]). »

« On sent dans ces vers, dit M. Ampère et dans ce refrain douloureux l'amertume de la tristesse, et l'infirmité du dernier âge. ([4]). »

Les lettres de Columban sont au nombre de cinq dans la bibliothèque des pères de l'église. Une sixième a été récemment publiée dans les *Monumens pour l'histoire de l'Italie septentrionale*, et provient des archives du cloître de Bobbio dont Columban fut le fondateur et premier abbé ([5]). Ce grand missionnaire s'est surtout

([1]) Voici quelques vers de Columban sur l'amour de l'or qui ne s'appliquent pas moins bien à notre époque qu'à la sienne :

Femina sœpe	aureus ille
perdit ob aurum	fingitur imbre...
casta pudorem	Hectoris heros
non Jovis auri	vendidit auro
flexit in imbre	Corpus Achilles.
sed quod ad inter	*Bibl. des Pères, XII*, 34.

([2]) *Bibliothèque des Pères, XII*, 36. « *Orto sole arescit — fœnum, et flos deperit — sic est omnis juventus — virtus cum defecerit — vultus Christi radius — » prœ cunctis amabilis — magis diligendus est — quam flos carnis fragilis.*

([3]) « Hœc tibi dictaram morbis oppressus amaris
» Corpore quo fragili patior, tristique senectâ ?
» Omnia prœtereunt, fugit irreparabile tempus.
» Vive lœtus, tristisque memento senectæ. »
Bibliothèque des Pères, XII, 34.

([4]) Ampère. *Histoire littéraire de la France, II*, 14, — On n'est pas très sûr que toutes ces poésies soient de Columban abbé de Luxeuil. Il y eut encore un autre Columban en Gaule.

([5]) Voir plus haut où il est parlé de Bobbio.

peint dans ses lettres. C'est là que respire ce génie à la fois, humble et fier, subtil et emporté, de la vieille Irlande, qui sincèrement uni pour le dogme à la doctrine catholique, à la chaire de saint Pierre, n'en proteste qu'avec plus de vigueur contre l'asservissement des églises particulières, dans les questions de discipline, de rit, ou qui n'ont trait qu'à une unité tout extérieure. Un seul point dans ce conflit de l'église scotique avec l'église romaine présente quelque gravité, la célébration de la pâque que les Irlandais, comme les chrétiens orientaux en général, célébraient avec les Juifs ([1]). Columban eut à lutter à ce sujet avec les évêques de la Gaule, et le pape Grégoire I, chef de l'église occidentale. Il envoya à Grégoire une lettre ou mémoire apologétique où au milieu d'argumens et de calculs empruntés à l'astronomie du temps, nous notons ce passage animé et assez concluant :

« Croit-on qu'après tant d'auteurs que j'ai lus je puisse me con-
» tenter de cette sentence des évêques : Vous ne devez pas faire la
» pâque avec les Juifs. L'évêque Victor disait la même chose. Mais
» aucun des évêques orientaux ne l'a voulu admettre. Et nos sa-
» vans et philosophes hibernois les plus habiles en matière de com-
» put et d'astronomie n'ont fait qu'en rire. Pourquoi, je le demande,
» cette décision frivole contraire à la charité et qui ne s'appuie en
» aucune manière sur le texte de l'écriture? Nous ne devons pas
» faire la pâque avec les Juifs? ([2]). »

Columban termine cette lettre que le bon Fleury appelle *bizarre*, par des remerciements au pape qui lui a envoyé son excellent *traité pastoral* (Stylo brevem, doctrinâ prolixum) et avec prière de bien vouloir aussi lui faire cadeau de ses opuscules sur Ezéchiel ([3]).

Columban s'adressa également aux évêques de la Gaule et leur manda ces nobles et touchantes paroles : « On parle de ma superbe ;
» je n'ai cependant écrit que par nécessité, et comme je ne suis pas
» l'auteur de cette divergence, et que ce n'est que pour l'amour
» du Christ, notre commun sauveur, que je suis venu dans ces
» terres lointaines, je vous en conjure par notre Dieu à tous, et
» celui qui viendra juger les vivants et les morts, de nous per-
» mettre de demeurer dans cette solitude, et de mourir paisible-

([1]) Les autres divergences portaient dans la manière d'administrer le baptême, et dans la forme de la tonsure que les moines bretons portaient non en couronne mais en croissant. Mignet, 25 et suiv.

([2]) *Bibliothèque des Pères*. *XII*, 32.

([3]) Ibidem. — Fleury.

» ment près des os de nos dix-sept frères morts en ce lieu, comme » il nous l'a été permis pendant douze ans. Saints pères, voyez ce » que vous ferez de pauvres vieillards émigrés, voyez s'il n'est » pas mieux de les consoler que de les inquiéter davantage [1]. »

Condamné par les évêques qui se firent en cette circonstance les instrumens de la vengeance de Brunehaut, et conduit à Nantes pour y être embarqué et reconduit dans sa terre natale, Columban rassure ses frères et les console. Après leur avoir recommandé la prudence et les avoir exhortés à ne rien faire contre l'unité, dans le *lien de la paix*, le vieux missionnaire s'écrie : « N'ayez qu'une » volonté, autrement il nous serait plus nuisible qu'utile d'habiter » ensemble. Que ceux qui gardent mon esprit servent Dieu de cette » manière, élisant toujours à leur tête les plus dignes et les plus » religieux, s'ils sont humbles de cœur et miséricordieux toutefois. » J'écris tout ceci ignorant de ma destinée. J'ai été bien des fois » tenté d'écrire d'une autre manière; mais mieux vaut ne pas ver- » ser des larmes; il ne sied pas à un vaillant soldat du Christ de » pleurer en guerre. Ce qui nous arrive n'a rien de nouveau, un » grand philosophe d'autrefois pour avoir soutenu contre l'opinion » générale l'existence d'un seul Dieu a été jeté en prison. L'évan- » gile est plein de tels exemples...... Notre devoir est de marcher » à Dieu par la voie de l'affliction et la tristesse du cœur. Pendant » que j'écris ceci, un messager vient m'avertir qu'on prépare un » vaisseau pour me transporter malgré moi dans mon pays. Mais » si je veux m'enfuir, je n'ai point de gardes qui m'en empêchent; » au contraire ils semblent vouloir que je me retire... Je vais être » obligé de finir; j'arrive à la fin de mon parchemin. L'amour n'a » point de mesure; c'est ce qui rend son langage diffus. Frères, » voyez vos consciences et si vous êtes plus purs et plus saints en » mon absence, ne me cherchez pas; mais aussi que cette sépara- » tion ne vous fasse pas désirer une liberté qui vous soumettrait à » la servitude du vice. Si vous voyez la perfection s'éloigner de » vous et qu'Attale ne vous suffise pas pour vous gouverner, as- » semblez-vous et choisissez un supérieur. Priez pour moi, fils de » mes entrailles, pour que je vive à Dieu [2]. »

Les lettres de Columban sont loin de porter toutes ce cachet de douleur contenue et de douce résignation, qui émeuvent l'âme dans les lignes précédentes. Nous l'avons déjà vu dans l'épitre au

(1) *Bibliothèque des Pères*, XII, 24 et suiv. (2) Ibidem. 26 et suiv.

pape Grégoire. Mais le caractère hautain du missionnaire hibernois éclate avec bien plus de véhémence dans son mémoire au pape Boniface IV, relativement aux progrès de l'arianisme dans les pays lombards. Des historiens distingués ([1]) s'exagérant la portée de certaines expressions de cette lettre, ont fait de Columban une manière d'hérésiarque et de précurseur de la réforme, au VII[e] siècle. Ces écrivains spirituels n'ont fait la part ni de l'imagination exaltée du vieil apôtre irlandais, ni du langage figuré et hyperbolique de tout temps familier aux fils de la verte Erin La suscription déjà annonce un catholique dévoué et soumis au saint siége ([2]). Dans le cours de la lettre l'auteur proteste plusieurs fois de son dévouement à cette chaire de saint Pierre « élevée au-dessus de toutes les églises d'Europe. » Nous avons d'ailleurs une autre lettre de Columban, où il place sous la protection du saint siége et de Grégoire I[er], *pape universel* (universalis pape) l'abbaye et le territoire de Bobbio, avec les quatre milles d'étendue que lui a concédés le roi Agilulfe ([3]). Qu'on examine d'ailleurs bien la lettre du missionnaire irlandais au pape Boniface. On y verra le prêtre jaloux de l'intégrité de la foi, l'ardent ennemi de l'arianisme, auquel il a arraché le roi des Lombards et la reine son épouse, plutôt que le penseur téméraire qui veut contester à l'évêque de Rome sa prééminence sur les églises chrétiennes. S'il semble s'attaquer à cette prééminence, et s'il demande la convocation d'un concile, c'est que la conduite des papes lui paraît coupable d'une lâche condescendance pour la secte maudite des Ariens, et qu'un pape hérétique, le pape Vigile a permis aux Eutychiens l'entrée d'une assemblée d évêques. ([4]). C'est pour avoir isolé les paroles de Columban de ces circonstances toutes exprimées dans sa lettre, que l on a

([1]) M. Michelet entr'autres. *Histoire de France, I.*

([2]) Cette suscription est emphatique et bizarre : « *Pulcherimo omnium » totius Europæ Ecclesiarum capiti, Papæ prædulci, præcelso Præsuli, Pasto- » rum pastori Reverendissimo Speculatori : humilis celsissimo, minimus maximo, » agrestis urbano, micrologus disertissimo, extremus primo, peregrinus indigenæ, » pauperculus præpotenti (mirum dictu! nova res) rara avis, scribere audet Boni- » facio patri Palumbus.* — *Bibliothèque des Pères*, 28.

([3]) *Monumenta historiæ patriæ edita jussu regis Caroli Alberti, chart. t. I. Augustæ Taurinorum.* 1828. Acte *X.* L'acte est signé : *Ego Columba servus servorum dei, ex Hiberniæ partibus ortus.* Ont signé comme témoins, les prêtres et diacres : Eunochus, Comininus, Etnocanus (genere britonem), Gorganus, Atalus, (genere francorum) Bobulenus, Scottus, Manodorus et alii.

([4]) *Bibliothèque des Pères.* 30. « *Dicunt enim Eutychen, Nestorium, antiquos » ut scimus, hæreticos a Vigilio in Synodo, in quinta receptos fuisse...*

pu se méprendre ainsi sur le véritable sens des paroles du missionnaire, fils hérétodoxe, si l'on veut, mais non séparé de l'église romaine.

Voici, au reste, le passage célèbre de la lettre de Columban à Boniface IV, et où à l'énergie de certains traits, aux précautions oratoires mêmes dont s'environne l'ardent missionnaire, on avait cru surprendre le langage hardi d'un sectaire :

« A la nouvelle que j'ai osé prendre la plume, qui ne m'appli- » quera ces paroles de l'Hébreu à Moïse? *qui t'a établi juge parm* » *nous?* à quoi je réponds que ce n'est pas la présomption, mais » l'édification de l'église, qui m'entraîne à élever la voix, et si je » pèche dans ma personne, que l'on ne considère pas *qui dit ces* » *choses, mais quelles sont ces choses que je dis?* Et comment se » tairait le pélerin du Christ, quand son voisin arien déclame en » pleine liberté? Il en est que cet état de chose réjouit en secret; » mais j'en parlerai haut dans ma douleur...... Oui j'ai de la dou- » leur de l'infamie de la chaire de saint Pierre..... car l'eau enva- » hit de toutes parts cette sainte nacelle. Si j'ose parler ainsi, moi » chétif, c'est que nous tous Hibernois, habitans des extrémités de » la terre, nous sommes disciples de saint Pierre et de saint Paul, » et de tous leurs disciples qui ont écrit le divin canon sous l'ins- » piration de l'esprit saint. Il n'est parmi nous et ne fut jamais ni » hérétique, ni schismatique, ni juif; mais la foi catholique telle » qu'elle nous a été transmise par les apôtres, s'est maintenue chez » nous dans toute sa pureté...... [1]. »

Le passage suivant de la lettre de Columban a été remarqué aussi pour sa courageuse énergie et l'élévation du raisonnement :

« Bien que Rome soit célèbre, elle ne nous touche que par cette » sainte chaire..... Mais d'autant plus élevée est cette chaire, plus » grand doit être votre souci de ne pas laisser perdre cette dignité » par quelque crime. *En effet le pouvoir ne vous demeurera* » *qu'aussi longtemps que la droite raison vous soutiendra.* Bien » qu'il ne soit personne qui ignore comment le sauveur a remis les » clefs du royaume des cieux à saint Pierre et que depuis lors, » par je ne sais quel orgueil, vous vous arrogiez une autorité au- » dessus des autres dans les choses divines, vous vous ferez cepen- » dant une moindre idée de votre puissance auprès de Dieu, si

[1] *Bibliothèque des Pères*. La lettre au pape Boniface prend plusieurs pages, 28-31. » *Doleo enim, fateor de infamiâ Cathedræ sancti petri*, 28. »

» vous vous rappelez que l'unité n'a été donnée au monde, qu'afin » de faciliter l'accès à la vérité partout et à tous et de fermer de » la même manière toute voie à l'erreur ([1]). »

Columban écrivait tout cela à Boniface à la requête du roi Agilulfe autrefois arien comme ses prédécesseurs, mais qui, « ainsi » que la reine son épouse, désirait alors voir s'établir la paix et » tous les peuples de l'Italie réunis dans le même bercail, ne for» mer qu'un troupeau, autour du pasteur universel ([2]). »

La lettre de Columban au pape Boniface IV est le dernier monument que l'on connaisse de son activité infatigable. Les dernières années de la vie du noble missionnaire se passèrent à ce qu'il paraît paisibles et heureuses dans le cloître qu'il tenait de la munificence d'Agilulfe, et où la mort mit fin en 615 à sa féconde et orageuse carrière ([3]). »

La mort de l'illustre chef de la colonie irlandaise appelait Gall, l'ermite de la Steinach et le plus considérable des frères après Columban, à la prééminence que celui-ci exerçait sur tous les couvens d'origine scotique. Les moines de Bobbio lui envoyèrent le bâton du fondateur, comme symbole sans doute de son autorité nouvelle ([4]). Luxeuil élut Gall pour abbé, à la mort d'Eustase qui avait succédé à Columban (625) ([5]). Mais résolu de finir son œuvre et sa vie sur les bords du Boden-see, Gall déclina toute distinction comme il avait déjà refusé le siége épiscopal de Constance (613). C'est le moment de retracer cette vie et cette œuvre du disciple de Columban dans l'Helvétie allémanique.

ALEX. DAGUET.

([1]) *Bibl. d. Pères*, 30. « *Sicut magnus honos vester est pro dignitate cathedræ,* » *ita magna cura vobis necessaria est ut non perdatis vestram dignitatem propter* » *aliquam perversitatem. Tamdiu enim protestas apud vos erit, quamdiu recta* » *ratio permanserit... unitas fidei in toto orbe unitatem fecit potestatis et prærogativæ ita ut libertas veritati ubique ab omnibus detur et aditus errori ab omnibus similiter negatur...*

([2]) Ibid. 31. « *Grex unus fiat Christirnus, Rex Regum tu Petrum, te tola sequatur Italia.* » Les fautes de cas sont nombreuses dans les lettres de Columban. La langue latine tournait déjà à la langue-romane.

([3]) « Le 21 novembre, selon M. Guizot. *Histoire de la civilisation en France*, *tome II*. 144. Baronius a la même date.

([4]) Nos sources pour la vie de saint Gall sont Perths. *Monumenta historiæ Germaniæ*. Hanovre, 1828, II, 5 à 21 Le second volume est consacré en grande partie aux *Monumenta sangallensia*.

([5]) Ou 627. Une députation de six frères tous irlandais vinrent annoncer son élection à Gall.

(La suite à la prochaine livraison.)

POÉSIE.

A SON ALTESSE IMPÉRIALE

Mme LA GRANDE DUCHESSE ANNE DE RUSSIE [1].

Quand l'Eternel, lassé des crimes de la terre,
Inflige à notre orgueil sa verge salutaire
Et frappe de terreur notre front pâlissant,
On dirait que, parfois, touché de nos détresses,
A toutes ses rigueurs il mêle des caresses
Et console en nous punissant.

Aux peuples malheureux que son courroux visite,
Le Ciel daigne envoyer de ces âmes d'élite
Qui de bienfaits nombreux parsèment leur chemin;
Au sein de la disette amenant l'abondance
Leur fortune supplée à cette providence
Qui trompe alors l'espoir humain.

Au désert africain l'oasis fraîche et pure
Montre un flot gazouillant sur un lit de verdure
A l'Arabe égaré dans le sable lointain :
Ainsi du nid d'ombrage où s'abrite ta vie,
Une source s'épanche entourée et suivie
De ceux qu'accabla le destin.

Ta charité n'est point d'un pays ou d'un culte.
Limiter son essor serait lui faire insulte;
Qu'il soit l'enfant de Rome ou celui de Calvin,

[1] M. Petitsenn ayant fait hommage de son recueil de poésies intitulé les *Perce-neige* à S. A. I. Mme la Grande Duchesse Anne de Russie, celle-ci a envoyé au poète genevois, avec la bienveillante expression de son suffrage pour les vers offerts, un magnifique porte-crayon en or émaillé et ciselé, d'un goût exquis, orné de pierreries et de perles fines. Le poète a répondu à cette riche offrande par les strophes que la *Revue* publie aujourd'hui.
(Note de la Rédaction.)

Le pauvre pélerin qui frappe à ta demeure
S'il souffre, s'il a faim, s'il gémit et s'il pleure
N'y frappera jamais en vain.

Tu vas chercher au loin la misère cachée,
La tête qu'un malheur vers la terre a penchée,
L'infortuné, portant dans l'ombre ses douleurs :
Ton offrande, à ses pieds qui tombe inattendue,
Lui semble, du Très-Haut, sa prière entendue,
Et Dieu même essuyant ses pleurs.

Beaucoup ne savent point que cette noble dame
Qui de la charité couve en son cœur la flamme,
N'a de parents, de pairs qu'au milieu des palais;
Mais l'aumône en sa main toujours prompte et nouvelle
Dévoile sa naissance et son rang se révèle
Par la grandeur de ses bienfaits.

Tu pouvais vivre auprès des Maîtres de ce monde,
Dans leurs pompeuses cours où tant de luxe abonde;
Ces terrestres honneurs n'ont point séduit tes yeux;
Mais le bien que tu fais, l'amour qui t'environne,
Voilà le diadême et la sainte couronne
Que tu dois garder dans les cieux.

Tu protèges l'artiste et relèves son rôle;
Tu remets à son front la brillante auréole
Que l'oubli, le dédain, trop souvent font pâlir;
Et ranimant l'espoir qui double son génie,
Tu fais croître et verdir sous ta faveur bénie
Les lauriers qu'il devra cueillir.

Organe du pays, ma muse citoyenne
Aux voix de tant de cœurs allie encor la sienne.
Tu daignas accueillir les vers que je t'offris;
Et maintenant, plus fier, je redresse la tête,
Car aux nobles travaux du peintre et du poëte
Ton suffrage donne du prix.

J Petitsenn.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

AVRIL.

Enfin voilà un livre! un livre qui fait événement, qui fait éclat, que disons-nous? qui fait explosion et lance en tous sens tant de gerbes lumineuses, tant de feux de toutes couleurs, tant de pénétrantes étincelles, que tout le monde s'est senti, sinon éclairé, du moins ébloui. C'est à croire, en un mot, que la nuit, — cette longue nuit littéraire où nous vivons depuis tantôt quelques années, — a cessé tout-à-coup comme par enchantement et que le jour la remplace. — Le jour! voici le jour! s'est-on écrié au jet soudain de cette illumination magique. L'*Histoire de l'Empire* elle-même en a pâli. On prétend qu'elle ne se vend pas, que les acheteurs du *Consulat* ne se retrouvent plus pour elle, tandis qu'ils courent par milliers aux *Girondins* de M. de Lamartine. Toutes les autres *Révolutions françaises*, celle de M. Thiers aussi, celle de M. Louis Blanc, qui n'en est encore qu'à l'exposition de ses doctrines de fraternité universelle et d'économie politique, celle de M. Michelet, mystiquement, éperdument populaire, toutes se voient pour le moment rejetées dans l'ombre par cet incendie éblouissant. Telle a été l'impression première, l'impression générale, répétée, propagée par toute la presse, d'échos en échos. Et le jugement définitif?... Quelques-uns déjà prétendent le savoir, et ne se font pas faute de le dire; mais personne ne l'écrit. Autrefois, ce qu'on n'osait pas dire, on l'écrivait; maintenant, on n'écrit pas, mais on dit. Qu'est-ce qu'on écrit alors, et qu'est-ce qu'écrire? je vous le laisse à deviner, chers lecteurs de là-bas, qui lisez encore, qui lisez très bien, j'en suis sûr, trop bien, je le crains, et qui, j'espère, n'écrivez pas. C'est ainsi, entre autres, que la liberté de la presse est la gardienne de toutes les libertés.

Ce qu'on dit pourtant le plus haut et ce dont on ne se dédira pas, c'est qu'il y a, dans les *Girondins*, un talent de style et d'effets admirable, qui étonne même de la part du chantre des *Méditations* et des *Harmonies* et de l'éloquent orateur. Outre les grands et larges tableaux, pittoresques, dramatiques, curieusement, minutieusement étudiés jusqu'à vous peindre les plus menus détails d'un habit et d'une coiffure, ce sont des portraits courts et vifs, nettement ébauchés en deux lignes, des réflexions frappantes, des images qui se gravent dans la mémoire et ne la quittent plus, des traits, des mots d'un bonheur parfait qui eussent suffi à la richesse d'un autre et que cette plume enchantée sème ici avec une prodigalité insouciante, comme s'il lui était impossible de laisser tomber autre chose que de l'or et des perles. « Vivacité, coloris, verve, grâce, violence, fraîcheur, toutes les qualités sont là réunies, » dit très bien de ce style le vicomte De Launay (Mme Emile de Girardin) dans son feuilleton de la *Presse*, la *Croix de Berny*.

Les journaux ont donné de grands fragmens de l'ouvrage; chacun a eu le sien, celui qui allait le mieux à sa position et à sa couleur : les *Débats*, Mirabeau; le *Constitutionnel*, Danton; la *Presse*, l'épisode de Charlotte Corday, aussi romanesque, aussi palpitant, aussi sanglant qu'un roman-feuilleton; le *Courrier français*, la bataille de Jemmapes; le *Siècle*, la Marseillaise; le *National*, la vie privée de Robespierre; la *Gazette de France*, le Temple et la captivité de Louis XVI. C'est ainsi que, dans cette réclame monstre (car rien n'a manqué au succès), les rôles avaient été distribués avec tact par l'auteur ou par son libraire. Mirabeau, Danton et la Marseillaise se trouvent dans les deux premiers volumes (ils se terminent par la journée du 20 juin). Les journaux nous donneront sans doute aussi les grandes scènes du troisième volume qui paraît aujourd'hui, 5 avril, et dont rien n'a encore été détaché, savoir le dix-août, le roi réfugié à la Convention, les massacres de septembre. On a par là, dans la presse quotidienne, et on continuera probablement d'y avoir, de mois en mois, les grandes scènes, les grands tableaux, les grands portraits. Mais il y a matière à un autre genre de moisson : c'est de recueillir les petits tableaux, les petits portraits, les mots, les réflexions, les images. Cette moisson, plus humble, et pourtant moins facile, sera la nôtre. On verra qu'elle n'est ni moins curieuse ni moins abondante, et, sans sortir pour cette fois des deux premiers volumes, quelle brillante gerbe nous avons faite en glanant un à un les épis, au lieu d'emporter à coups de faux tout un riche sillon, comme les puissans moissonneurs. Ils ont de larges épaules, ils ont de vastes chars résonnans; nous, nous n'avons qu'une petite charrette, mais qui peut courir par tous les sentiers et n'est pas obligée de suivre le grand chemin. Voici, d'abord, ce qu'elle vous amène; nous nous dirons après les uns aux autres ce que nous en pensons.

« Mirabeau. — Il aborde et il tranche toutes les questions, non en utopiste, mais en politique. La solution qu'il apporte est toujours la moyenne exacte entre l'idéal et la pratique.... Le caractère de son génie, tant défini et tant méconnu, est encore moins l'audace que la justesse. Il a sous la majesté de l'expression l'infaillibilité du bon sens.

» La Fayette eut, outre ses vertus privées, une vertu publique qui lui vaudra le pardon de ses fautes et l'immortalité de son nom; il eut avant tous, plus que tous et après tous, le sentiment, la constance et la modération de la Révolution.

» Le peuple qui sentait sa force invincible, s'amusait d'une résistance impuissante. Maury était pour lui comme ces gladiateurs qu'on aime à voir combattre, bien qu'on sache qu'ils doivent mourir.

» Barnave. — Quand il fut réduit à sa véritable taille, on sentit toute la distance qu'il y avait entre l'homme de la nation (Mirabeau) et l'homme du barreau. Barnave eut le malheur d'être le grand homme d'un parti médiocre, et le héros d'un parti envieux; il méritait un meilleur sort, et plus tard il le conquit.

» L'imprimerie, cette explosion continue de la pensée humaine, avait été, pour les peuples, comme une seconde révélation.

» Guttenberg, sans le savoir, avait été le mécanicien d'un nouveau monde.

» Le monde intellectuel était né d'une invention matérielle (l'imprimerie); il avait promptement grandi. La réforme religieuse en était sortie.

» L'autorité divine attaquée et contestée dans le catholicisme, l'autorité du trône restait à la merci des peuples.

» Jean-Jacques Rousseau. — C'était la révolte de l'idéal contre la réalité. Il avait été le tribun de la nature, le Gracchus des philosophes.

» Voltaire. — Son génie n'était pas la force, c'était la lumière. Dieu ne l'avait pas destiné à embraser les objets, mais à les éclairer. Partout où il entrait, il portait le jour. . . . .

» Il ne fut par la vérité mais il fut son précurseur, et marcha devant elle. Une chose lui manqua, ce fut l'amour d'un Dieu...... Jamais l'impiété seule ne ruinera un culte humain. Il faut une foi pour remplacer une foi. Il n'est pas donné à l'irréligion de détruire une religion sur la terre. Il n'y a qu'une religion plus lumineuse qui puisse véritablement triompher d'une religion altérée d'ombre en la remplaçant. La terre ne peut pas rester sans autel, et Dieu seul est assez fort contre Dieu.

» Si le siècle n'eût pas été aussi dissolu que le roi (Louis XV), il aurait tourné là son amour (sur Louis XVI). Il en était venu jusqu'à ce point de corruption où la pureté paraît un ridicule, et où on réserve le mépris pour la pudeur.

» Avec le sentiment philosophique de la nécessité des réformes, le prince (Louis XVI) n'avait que l'âme du réformateur : il n'en avait ni le génie ni l'audace. Ses hommes d'état pas plus que lui.

» La reine avait le cœur d'un héros, Louis XVI avait l'âme d'un sage! mais le génie qui combine la sagesse avec le courage manquait à tous les deux : l'un savait combattre, l'autre savait se soumettre, aucun ne savait régner.

» Le peuple, les partis tremblaient, en enlevant le trône, de découvrir un abîme où la nation serait engloutie.

» Catherine II.... femme antique à grandes proportions de beauté, de passions, de génie et de crimes, comme il en faut aux barbares, pour ajouter le prestige de l'adoration à la terreur du sceptre.

» Mme de Staël. — On sentait que la lueur de son génie n'était que la réverbération d'un foyer de tendresse au cœur. Aussi y avait-il un secret amour dans toute admiration qu'elle excitait, et, elle-même, dans l'admiration, n'estimait que l'amour. L'amour, pour elle, n'était que de l'admiration allumée.

» Mme Roland. — Les hommes ont le génie de la vérité, les femmes seules en ont la passion. Il faut de l'amour au fond de toutes les créations; il semble que la vérité a deux sexes comme la nature. Il y a une femme à l'origine de toutes les grandes choses; il en fallait une au principe de la Révolution. On peut dire que la philosophie trouva cette femme dans Mme Roland.

» La Gironde. — Bordeaux était républicain par éloquence encore plus que par opinion.

» Vergniaud. — .... Tel était l'homme que la nature avait donné aux Girondins pour chef. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'Etat; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne. Il fut Vergniaud. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire; il les immortalisa.

» Brissot.... homme mixte, moitié d'intrigue, moitié de vertu.

» Les Girondins. — L'honnêteté, qui manquait à leur chef (Brissot), manqua à leur conduite; l'intrigue les entraîna. Ils se firent les agitateurs d'une assemblée dont ils pouvaient être les hommes d'Etat. Ils n'avaient pas la foi à la république, ils en simulèrent la conviction. En révolution, les rôles sincères sont les seuls rôles habiles. Il est beau de mourir victime de sa foi, il est triste de mourir dupe de son ambition.

» Sur la journée du 20 juin : — Le peuple y montra de la discipline dans le désordre et de la retenue dans la violence; le roi, une héroïque intrépidité dans la résignation; quelques-uns des Girondins, une perversité froide, qui donne à l'ambition le masque du patriotisme, et qui, pour ramasser le pouvoir, l'avilit sous les insultes du peuple et ne le retrouve après qu'en débris.

» De ces deux derniers partis, (jacobin et girondin), le plus hostile au roi n'était pas le parti jacobin. L'aristocratie et le clergé détruits, ce parti ne répugnait pas au trône; il avait à un haut degré l'instinct de l'unité du pouvoir : ce n'est pas lui qui demanda le premier la guerre et qui prononça le premier le mot de république; mais il prononça le premier et souvent le mot de dictature. Le mot de république appartient à Brissot et aux Girondins.

» La liberté n'était encore qu'une arme partiale qu'on brisait, sans pudeur, dans les mains de ses ennemis.

» Camille Desmoulins. — Son journal est resté et il restera comme une Satire Ménipée trempée de sang..... Camille Desmoulins était l'enfant cruel de la révolution, Marat en était la rage; il avait les soubresauts de la brute dans la pensée et les grincements dans le style. Son journal, l'*Ami du Peuple*, suait le sang à chaque ligne.

» Danton et Dumouriez devaient s'entendre par la ressemblance de leurs vices autant que par la ressemblance de leurs qualités. Danton, comme Dumouriez, ne voulut de la Révolution que l'action.... La Révolution était pour eux un champ de bataille dont le vertige les charmait et les grandissait. Mais toute autre révolution leur eût également convenu : despotisme ou liberté, roi ou peuple. Il y a des hommes dont l'atmosphère est le tourbillon des événemens. Ils ne respirent à l'aise que dans l'air agité.

» Legendre dorait de grands mots la trivialité.

» Le boucher Legendre, qui était à Danton ce que Danton était à Mirabeau : un degré descendant dans l'abîme de la sédition.... Toujours prêt à frapper autant qu'à parler, le geste de Legendre écrasait avant sa parole. Il était la massue de Danton.

» Robespierre, comme tout homme d'une seule pensée, respirait l'ennui.

» L'expression habituelle de ce visage (de Robespierre) était une sérénité superficielle sur un fond grave, et un sourire indécis entre le sarcasme et la grâce. Il y avait de la douceur, mais une douceur sinistre.

» Comme le premier Brutus, Marat contrefaisait le fou, mais ce n'était pas pour sauver sa patrie, c'était pour la pousser à tous les vertiges et pour la tyranniser par sa propre démence.

» Marat développant ses plans à Robespierre. — .... « Robespierre » m'écoutait avec effroi. Il pâlit et garda longtemps le silence. Je m'é» loignai. J'avais vu un homme intègre ; je n'avais pas rencontré un » homme d'Etat. » Ainsi le scélérat avait fait horreur au fanatique; Robespierre avait fait pitié à Marat.

» Théroigne ou Lambertine de Méricourt. — C'était la *Jeanne d'Arc* impure de la place publique.

» ..... Les faubourgs, ces capitales de misères et de séditions.

» La probité est la vertu des démocrates; car le peuple regarde avant tout aux mains de ceux qui le gouvernent.

» Une armée qui discute est comme une main qui voudrait penser.

» Les romans, qui sont pour l'Occident ce que l'opium est pour les Orientaux..... »

Après ces dessins au trait, ces profils dessinés en courant, ces riches médaillons, ces images et ces broderies détachées de l'ensemble, citons pourtant un des grands tableaux : le plus court et peut-être le plus saisissant, le plus achevé, une sorte de tableau dans le genre flamand, la composition de la *Marseillaise.*

»Il y avait alors un jeune officier d'artillerie en garnison à Strasbourg ; son nom était Rouget de Lisle. Il était né à Lons le Saulnier, dans ce Jura, pays de rêverie et d'énergie, comme le sont toujours les montagnes. Ce jeune homme aimait la guerre comme soldat, la révolution comme penseur ; il charmait par les vers et la musique les lentes impatiences de la garnison. Recherché pour son double talent de musicien et de poète, il fréquentait familièrement la maison de Dietrick, patriote Alsacien, maire de Strasbourg. La femme et les jeunes filles de Dietrick partageaient l'enthousiasme du patriotisme et de la révolution, qui palpitait surtout aux frontières, comme les crispations du corps menacé sont plus sensibles aux extrémités ; elles aimaient le jeune officier, elles inspiraient son cœur, sa poésie, sa musique ; elles exécutaient les premières ses pensées à peine écloses, confidentes des balbutiemens de son génie.

»C'était dans l'hiver de 1792. La disette régnait à Strasbourg. La maison de Dietrick était pauvre, sa table frugale, mais hospitalière pour Rouget de Lisle. Le jeune officier s'y asseyait le soir et le matin comme un fils ou un frère de la famille. Un jour qu'il n'y avait eu que du pain de munition et quelques tranches de jambon fumé sur la table, Dietrick regarda de Lisle avec une sérénité triste et lui dit : »L'abondance manque à nos festins, mais

qu'importe, si l'enthousiasme ne manque pas à nos fêtes civiques et le courage au cœur de nos soldats! J'ai encore une dernière bouteille de vin dans mon cellier; qu'on l'apporte, dit-il à une de ses filles, et buvons-la à la liberté et à la patrie! Strasbourg doit avoir bientôt une solennité patriotique: il faut que Lisle puise dans ces dernières gouttes un de ces hymnes qui portent dans l'âme du peuple l'ivresse d'où il a jailli.

»Les jeunes filles applaudirent, apportèrent le vin, remplirent le verre de leur vieux père et du jeune officier jusqu'à ce que la liqueur fût épuisée. Il était minuit. La nuit était froide. De Lisle était rêveur, son cœur était ému, sa tête échauffée. Le froid le saisit; il rentra chancelant dans sa chambre solitaire, chercha lentement l'inspiration, tantôt dans les palpitations de son âme de citoyen, tantôt sur le clavier de son instrument d'artiste, composant tantôt l'air avant les paroles, tantôt les paroles avant l'air, et les associant tellement dans sa pensée qu'il ne pouvait savoir lui-même lequel, de la note ou du vers, était né le premier, et qu'il était impossible de séparer la poésie de la musique et le sentiment de l'expression. Il chantait tout et n'écrivait rien. Accablé de cette inspiration sublime, il s'endormit, la tête sur son instrument et ne se réveilla qu'au jour. Les chants de la nuit lui remontèrent avec peine dans la mémoire comme les impressions d'un rêve. Il les écrivit, les nota et courut chez Dietrick. Il le trouva dans son jardin, bêchant de ses propres mains des laitues d'hiver.

»La femme et les filles du vieux patriote n'étaient pas encore levées. Dietrick les éveilla et appela quelques amis tous passionnés comme lui pour la musique et capables d'exécuter la composition de Lisle. La fille aînée de Dietrick accompagnait. Rouget chanta. A la première strophe les visages pâlirent, à la seconde les larmes coulèrent, aux dernières le délire de l'enthousiasme éclata. La femme de Dietrick, ses filles, le père, le jeune officier se jetèrent en pleurant dans les bras les uns des autres. L'hymne de la patrie était trouvé! hélas! il devait être aussi l'hymne de la terreur. L'infortuné Dietrick marcha peu de mois après à l'échafaud aux sons de ces notes nées à son foyer, du cœur de son ami et de la voix de ses filles.

»Le nouveau chant, exécuté quelques jours après à Strasbourg, vola de ville en ville sur tous les orchestres populaires. Marseille l'adopta pour être chanté au commencement et à la fin des séances de ses clubs. Les Marseillais le répandirent en France en le chantant sur leur route. De là lui vint le nom de *Marseillaise*. La vieille mère de de Lisle, royaliste et religieuse, épouvantée du retentissement de la voix de son fils, lui écrivait: »Qu'est-ce donc que cet hymne révolutionnaire que chante une horde de brigands qui traverse la France et auquel on mêle notre nom?»

»De Lisle lui-même, proscrit en qualité de royaliste, l'entendit, en frissonnant retentir comme une menace de mort à ses oreilles, en fuyant dans les sentiers des Hautes-Alpes. »Comment appelle-t-on cet hymne? demanda-t-il à son guide. — La *Marseillaise*,» lui répondit le paysan. C'est ainsi qu'il apprit le nom de son propre ouvrage. Il était poursuivi par l'enthousiasme qu'il avait semé derrière lui. Il échappa à peine à la mort. L'arme se retourne contre la main qui l'a forgée. La révolution en démence ne reconnaissait plus sa propre voix.»

Apparemment ce dernier trait avait porté coup dans l'âme de Rouget de Lisle; il avait, pour ainsi dire, détaché du cœur de l'homme l'œuvre du poète, comme le vent secoue le fruit de l'arbre, auquel désormais ce fruit n'appartient plus. Voici, en effet, ce que nous te-

nons d'une personne qui a beaucoup connu Rouget de Lisle dans ses derniers jours. C'était après 1830. Il passait la soirée avec ses enfans. Tout-à-coup un chant retentit dans la rue. Le vieux poète tressaille. « Nous sommes perdus, s'écrie-t-il : on chante là des horreurs. » C'était la Marseillaise. Et pourtant il faut tout dire : sans elle, sans cet hymne unique et d'un effet que l'art tout seul n'atteindra jamais (témoin le *Chant du Départ* de Méhul et de Chénier qui est bien loin de l'égaler), sans cette *eau de feu* de la Révolution, comme l'appelle M. de Lamartine, Rouget de Lisle n'existerait pas. Aucune de ses autres compositions poétiques et musicales ne saurait être comparée à celle qui l'a immortalisé sans pouvoir toutefois le rendre, lui, aussi populaire qu'elle l'est elle-même. Peut-on l'en dire réellement l'auteur? non ; il n'en fut que l'instrument. C'est quelque chose sans doute que d'avoir eu en soi la corde guerrière qu'il fallait à un tel hymne pour se faire entendre et se révéler : mais Rouget de Lisle tout seul n'aurait pu l'agiter, cette corde puissante ; le vent seul de la Révolution en était capable. La Révolution est en droit de dire au poète : « Tu as bien résonné, et voilà ta gloire, mais c'est moi qui ai chanté. »

La Révolution ! oui, toutes les fois qu'on s'en approche, elle vous apparaît comme un être idéal, mais terrible; abstrait, mais absorbant et dominant tout; lequel a son caractère, son esprit, sa volonté propre quoique insouciante, volonté qui le pousse et qui pousse du même coup les milliers d'existences enchaînées à la sienne : si sa figure échappe à l'imagination, tant elle est grande, redoutable et variée, on ne peut s'empêcher du moins de l'appeler ainsi de son nom, la Révolution. Mais faut-il, pour cela, se prosterner aveuglément devant elle et s'interdire de la juger? Pour nous, nous ne le croyons nullement. Si étonnante, si unique qu'elle soit, elle resta une œuvre humaine; disons mieux : elle l'est d'autant plus qu'elle surpasse tous les autres événemens du même genre, dont elle est devenue comme le type, en sorte qu'on a raison de dire *la* Révolution. Elle est la plus vive et la plus complète révélation, non de Dieu et de l'idée divine, comme le veulent ses modernes historiens, mais de l'homme et de la nature humaine. Jamais auparavant l'homme n'avait mieux donné sa mesure, n'avait autant montré, sur la scène politique, tout ce qu'il y a en lui de puissance pour le bien et pour le mal, de lumière et d'ombre, de hauteurs et d'abîmes. Jamais on n'avait si bien vu quel don magnifique et terrible le Créateur lui a fait en lui accordant la liberté. Mais jamais aussi enchaînement plus logique, nécessité plus juste, fatalité dont le tissu, de plus en plus serré et sanglant, eût mieux composé d'actes libres sa trame plus dure que l'airain. La Providence est là sans doute, mais pour dérouler et nouer les fils, pour empêcher qu'ils ne se perdent, car Dieu ne veut pas que rien se perde de son œuvre ni de la nôtre, ou de l'usage que nous faisons de ses dons. Oui, encore un

coup, Dieu est là, mais pour dire à l'homme : « Adam, où es-tu ? Adam, qu'as-tu fait ? »

M. de Lamartine l'a senti et exprimé bien éloquemment, bien nettement, quand il dit au commencement de son livre :

« Cette histoire pleine de sang et de larmes est pleine aussi d'enseignement pour les peuples. Jamais peut-être autant de tragiques événemens ne furent pressés dans un espace de temps aussi court; jamais non plus cette corrélation mystérieuse qui existe entre les actes et leurs conséquences ne se déroula avec plus de rapidité. Jamais les faiblesses n'engendrèrent plus vite les fautes; les fautes, les crimes, les crimes le châtiment. Cette justice rénumératoire que Dieu a placée dans nos actes mêmes comme une conscience plus sainte que la fatalité des anciens, ne se manifesta jamais avec plus d'évidence; jamais la loi morale ne se rendit à elle-même un plus éclatant témoignage et ne se vengea plus impitoyablement. Ensorte que le simple récit de ces deux années est le plus lumineux commentaire de toute une grande révolution, et que le sang répandu à flots n'y crie pas seulement terreur et pitié, mais leçon et exemple aux hommes. C'est dans cet esprit que je veux les raconter. »

Voilà, à notre sens, la parole la plus philosophique de l'ouvrage de M. de Lamartine, le coup-d'œil le plus profond que l'auteur ait jeté sur ce grand drame. Mais il ne poursuit, il n'applique pas cette vue dans l'ensemble du tableau, dans les deux premiers volumes du moins; il ne la soutient pas assez, la plupart du temps même il l'oublie; et dans des passages importans, voulus, essentiels pour lui, il va jusqu'à la contredire, en faisant, lui aussi, de la Révolution l'idée suprême et divine, la loi qui juge et qu'il ne faut pas juger. Il s'incline à son tour devant elle, et il dit :

« Ce qu'on pouvait entrevoir alors de la Révolution française annonçait ce qu'il y a de plus grand au monde : l'avènement d'une idée nouvelle dans le genre humain ; l'idée démocratique, et plus tard le gouvernement démocratique.

» Cette idée était un écoulement du christianisme. Le christianisme, trouvant les hommes asservis et dégradés sur toute la terre, s'était levé à la chute de l'empire romain comme une vengeance, mais sous la forme d'une résignation. Il avait proclamé les trois mots que répétait à deux mille ans de distance la philosophie française : liberté, égalité, fraternité des hommes. Mais il avait enfoui pour un temps ce dogme au fond de l'âme des chrétiens. Trop faible d'abord pour s'attaquer aux lois civiles, il avait dit aux puissances : « Je vous laisse encore un peu de temps le monde politique, je me confine dans le » monde moral. Continuez, si vous pouvez, d'enchaîner, de classer, » d'asservir, de profaner les peuples. Je vais émanciper les âmes. Je » mettrai deux mille ans peut-être à renouveler les esprits avant d'éclore dans les institutions. Mais un jour viendra où ma doctrine s'échappera du temple et entrera dans le conseil des peuples. Ce jour-là le monde social sera renouvelé. »

» Ce jour était arrivé. Il avait été préparé par un siècle de philosophie sceptique en apparence, croyant en réalité. Le scepticisme du

dix-huitième siècle ne s'attachait qu'aux formes extérieures et aux dogmes surnaturels du christianisme; il en adoptait avec passion la morale et le sens social. Ce que le christianisme appelait révélation, la philosophie l'appelait raison. Les mots étaient différents, le sens était le même. L'émancipation des individus, des castes, des peuples, en dérivait également. Seulement le monde antique s'était affranchi au nom du Christ, le monde moderne s'affranchissait au nom des droits que toute créature a reçus de Dieu. Mais tous les deux faisaient découler cet affranchissement de Dieu ou de la nature. La philosophie politique de la Révolution n'avait pas même pu inventer un mot plus vrai, plus complet et plus divin que le christianisme pour se révéler à l'Europe, et elle avait adopté le dogme et le mot de *fraternité*. Seulement la Révolution française attaquait la forme extérieure de la religion régnante, parce que cette religion s'était incrustée dans les gouvernemens monarchiques, théocratiques ou aristocratiques qu'on voulait détruire. C'est l'explication de cette contradiction apparente de l'esprit du dix-huitième siècle qui empruntait tout du christianisme en politique et qui le reniait en le dépouillant..... »

Trois choses étaient donc évidentes pour les esprits réfléchis dès le mois d'avril 1791 : l'une, que le mouvement révolutionnaire commencé marcherait de conséquence en conséquence à la restauration complète de tous les droits en souffrance dans l'humanité, depuis ceux des peuples devant leurs gouvernemens jusqu'à ceux du citoyen devant les castes, et du prolétaire devant les citoyens; poursuivrait la tyrannie, le privilége, l'inégalité, l'égoïsme non-seulement sur le trône, mais dans la loi civile, dans l'administration, dans la distribution légale de la propriété, dans les conditions de l'industrie, du travail, de la famille, et dans tous les rapports de l'homme avec l'homme et de l'homme avec la femme; la seconde, que ce mouvement philosophique et social de démocratie chercherait sa forme naturelle dans une forme de gouvernement analogue à son principe et à sa nature, c'est-à-dire expressive de la souveraineté du peuple : république à une ou plusieurs têtes; la troisième enfin, que l'émancipation sociale et politique entraînerait avec elle une émancipation intellectuelle et religieuse de l'esprit humain; que la liberté de penser, de parler et d'agir ne s'arrêterait pas devant la liberté de croire; que l'idée de Dieu, confinée dans les sanctuaires, en sortirait pour rayonner dans chaque conscience libre de la lumière de la liberté même; que cette lumière, révélation pour les uns, raison pour les autres, ferait éclater de plus en plus la vérité et la justice, qui découlent de Dieu sur la terre.

La pensée humaine, comme Dieu, fait le monde à son image.

La pensée s'était renouvelée par un siècle de philosophie.

Elle avait à transformer le monde social.

La Révolution française était donc au fond un spiritualisme sublime et passionné. Elle avait un idéal divin et universel. Voilà pourquoi elle passionnait au-delà des frontières de la France. Ceux qui la bornent la mutilent. Elle était l'avénement de trois souverainetés morales :

La souveraineté du droit sur la force;

La souveraineté de l'intelligence sur les préjugés;

La souveraineté des peuples sur les gouvernements;

Révolution dans les droits : l'égalité.

Révolution dans les idées : le raisonnement substitué à l'autorité.

Révolution dans les faits : le règne du peuple.
Un évangile des droits sociaux. Un évangile des devoirs. Une charte de l'humanité. »

M. de Lamartine, on le voit, ne fait pas comme M. Michelet : il ne met pas l'idée de la révolution, celle de liberté et de justice, au dessus de l'idée du christianisme [1]. En cela il est plus vrai, il a une vue plus profonde et plus juste de la nature, de l'histoire et de l'humanité que son rival. En revanche, il n'a pas aussi bien saisi le principe caractéristique et constitutif du christianisme. M. Michelet l'a dit : le christianisme c'est la grâce. Voilà bien son mot. Seulement M. Michelet ne l'a pas compris, en y voyant l'arbitraire et la tyrannie; d'où, parfaitement conséquent, mais à une fausse vue, il trouve dans la Révolution et le principe de liberté, de justice universelle, une idée supérieure à sa conception de l'idée du christianisme. Mais il a raison en appelant cette dernière idée la grâce : la grâce, mot profond qui parle à la fois à l'esprit et au cœur, qui est à la fois le mot de la nature et de l'art, de la terre et du ciel, le seul enfin qui réponde à toute notre grandeur et à toute notre faiblesse, au besoin que nous avons de justice et à l'impossibilité où nous nous sentons de la posséder pleinement en nous et par nous. Sans doute le christianisme dit aussi liberté et fraternité; mais ce n'est nullement là son principe premier, générateur; pour lui la fraternité n'est que la conséquence. Voir dans la fraternité le principe même du christianisme, ainsi que le fait M. de Lamartine, c'est, par exemple, comme si l'on prenait l'aumône pour la charité.

Puis, la fraternité est-elle bien le mot même de la Révolution, son dernier mot, son mot le plus profond et le plus logique? Robespierre et Saint-Just lui en donnaient un autre, celui de *vertu*, dont Robespierre avait fait encore le texte de son dernier et de son plus remarquable discours. Un tel mot dans de telles bouches ne semble être qu'une effroyable ironie; il ne l'était pas; il n'était que parfaitement conséquent. La liberté, l'égalité, la justice ne pouvaient régner sans la vertu : sans la vertu, point de vraie et durable république ! Il fallait donc proclamer la vertu, l'exiger, la forcer, l'avoir bon gré mal gré, même au prix de torrens de sang; sans quoi on n'avait rien. Au besoin, il fallait représenter *la vertu le tonnerre à la main*, comme disait Saint-Just, image qui fait pâlir tout notre être et le bouleverse, mais devant laquelle ne recula pas celui que l'on appelle à juste titre le métaphysicien de la Révolution. La vertu ! voilà donc bien le mot de celle-ci. Mais aussi, comme elle a prouvé, à Robespierre lui-même, que soumît-on la nature humaine au traitement le plus héroïque, que frappât-on sur elle à coups de foudre, si elle restait livrée à elle seule, on n'en pouvait pas tirer, on n'en pouvait pas faire sortir

[1] Voir notre précédente *Chronique*, page 217 de ce volume.

la vertu. Mais alors, puisque, pour vouloir être conséquente, la Révolution a fini par révolter la nature humaine et par reculer d'effroi devant son œuvre, pourquoi ne pas la juger? pourquoi ne pas la condamner dans ce qu'elle eut de faux et de mauvais même dans son principe, l'homme, rien que l'homme? pourquoi ne croire suffisamment reconnaître sa grandeur qu'en la déifiant?

Dans le cours du récit, M. de Lamartine fait bien la part de l'erreur et du crime; il dit: Si l'on avait eu la vertu! mais il ne dit pas, il n'a pas l'air de savoir assez pourquoi on ne l'a pas eue. Il condamne souvent la Révolution dans ses actes, mais il l'approuve, il la montre belle et pure dans l'idée qui pourtant les a produits. On vient de voir quelle est cette idée suivant lui et, en quelque sorte, quelle est sa philosophie de la Révolution. Après le philosophe et le moraliste, voyons maintenant le politique et l'homme d'Etat:

« Si chacun des partis, dit-il, ou des hommes mêlés dès le premier jour à ces grands événemens, eût pris leur vertu au lieu de leur passion pour règle de leurs actes, tous ces désastres, qui les écrasèrent, eussent été sauvés à eux et à leur patrie. Si le roi eût été ferme et intelligent, si le clergé eût été désintéressé des choses temporelles, si l'aristocratie eût été juste, si le peuple eût été modéré, si Mirabeau eût été intègre, si La Fayette eût été décidé, si Robespierre eût été humain, la Révolution se serait déroulée, majestueuse et calme comme une pensée divine, sur la France et de là sur l'Europe; elle se serait installée comme une philosophie dans les faits, dans les lois, dans les cultes.

» Il devait en être autrement. La pensée la plus sainte, la plus juste et la plus pieuse, quand elle passe par l'imparfaite humanité, n'en sort qu'en lambeaux et en sang. Ceux mêmes qui l'ont conçue ne la reconnaissent plus et la désavouent. Mais il n'est pas donné au crime lui-même de dégrader la vérité; elle survit à tout, même à ses victimes. Le sang qui souille les hommes ne tache pas l'idée, et malgré les égoïsmes qui l'avilissent, les lâchetés qui l'entravent, les forfaits qui la déshonorent, la Révolution souillée se purifie, se reconnaît, triomphe et triomphera.

» S'il y eût eu dans l'Assemblée constituante plus d'hommes d'Etat que de philosophes, elle aurait senti qu'un état intermédiaire était impossible, sous la tutelle d'un roi à demi détrôné. On ne remet pas aux vaincus la garde et l'administration des conquêtes. Agir comme elle agit, c'était pousser totalement le roi ou à la trahison ou à l'échafaud. Un parti absolu est le seul parti sûr dans les grandes crises. Le génie est de savoir prendre ces partis extrêmes à la minute. Disons-le hardiment, l'histoire à distance le dira un jour comme nous: il vint un moment où l'Assemblée constituante avait le droit de choisir entre la monarchie et la république, et où elle devait choisir la république. Là était le salut de la Révolution et sa ligitimité. En manquant de résolution elle manqua de prudence.

. . . .

» A de semblables crises, la république seule peut suffire. Les nations le sentent et s'y précipitent comme au salut. La volonté publique devient le gouvernement. Elle écarte les timides, elle cherche les audacieux; elle appelle tout le monde à l'œuvre, elle essaie, elle emploie, elle rejette toutes les forces, tous les dévouemens, tous les héroïsmes. C'est la foule au gouvernail. La main la plus ferme le saisit, jusqu'à ce qu'un plus hardi le lui

arrache. Mais tous gouvernent dans le sens de tous. Considérations privées, timidités de situation, différence de rang, tout disparaît. Il n'y a de responsabilité pour personne Aujourd'hui au pouvoir, demain en exil ou à l'échafaud. Nul n'a de lendemain, on est tout au jour. Les résistances sont écrasées par l'irrésistible puissance du mouvement. Tout est faible, tout plie devant le peuple. Les ressentimens des castes abolies, des cultes dépossédés, des propriétés décimées, des abus extirpés, des aristocraties humiliées se perdent dans le bruit général de l'écroulement des vieilles choses. A qui s'en prendre? La nation répond de tout à tous. Nul n'a de compte à lui demander. Elle ne se survit pas à elle-même, elle brave les récriminations et les vengeances; elle est absolue comme un élément; elle est anonyme comme la fatalité; elle achève son œuvre, et, quand son œuvre est finie, elle dit : Reposons-nous, et prenons la monarchie.

» Or une telle forme d'action, c'est la république. C'est la seule qui convienne aux fortes époques de transformation. C'est le gouvernement de la passion, c'est le gouvernement des crises, c'est le gouvernement des révolutions.

» A une époque de mouvement un gouvernement de mouvement, voilà la loi.

» Un peuple ne passe pas en un jour, ni même en cinquante ans, de l'action révolutionnaire au repos monarchique. C'est pour l'avoir oublié à l'heure où il fallait s'en souvenir, que la crise a été si terrible et qu'elle nous agite encore. Si la révolution qui se poursuit toujours avait eu son gouvernement propre et naturel, la république, cette république eût été moins tumultueuse et moins inquiète que nos cinq tentatives de monarchie....

» Trois partis s'offraient à l'Assemblée constituante : déclarer la déchéance (après la fuite du roi) et proclamer le gouvernement républicain; proclamer la suspension temporaire de la royauté, et gouverner en son nom, pendant son éclipse morale; enfin restaurer à l'instant la royauté.

» L'Assemblée choisit le pire. Elle craignit d'être dure et elle fut cruelle, car, en conservant au roi le rang suprême, elle le condamna au supplice de la haine et du mépris de son peuple.....

» La république, si elle eût été alors légalement établie par l'Assemblée dans son droit et dans sa force, aurait été tout autre que la république qui fut perfidement et atrocement arrachée, neuf mois après, par l'insurrection du 10 août. Elle aurait eu, sans doute, les agitations inséparables de l'enfantement d'un ordre de choses nouveau. Elle n'aurait pas échappé aux désordres de la nature dans un pays de premier mouvement, passionné par la grandeur même de ses dangers. Mais elle serait née d'une loi au lieu d'être née d'une sédition; d'un droit, au lieu d'une violence; d'une délibération, au lieu d'une insurrection. Cela seul changeait les conditions sinistres de son existence et de son avenir. Elle devait être remuante, elle pouvait rester pure.

» Voyez combien le seul fait de sa proclamation légale et réfléchie changeait tout. Le 10 août n'avait pas lieu : les perfidies et les tyrannies de la commune de Paris, le massacre des gardes, l'assaut du palais, la fuite du roi à l'Assemblée, les outrages dont il y fut abreuvé, enfin son emprisonnement au Temple étaient écartés. La république n'aurait pas tué un roi, une reine, un enfant innocent, une princesse vertueuse. Elle n'aurait pas eu les massacres de septembre, ces Saint-Barthélemy du peuple qui tachent à jamais les langes de la liberté. Elle ne se serait pas baptisée dans le sang de trois cent mille victimes. Elle n'aurait pas mis dans la main du tribunal révolutionnaire la hache du peuple, avec laquelle il immola toute une géné-

ration pour faire place à une idée. Elle n'aurait pas eu le 31 mai. Les Girondins, arrivés purs au pouvoir, auraient eu bien plus de force pour combattre la démagogie. La république, instituée de sang-froid, aurait bien autrement intimidé l'Europe qu'une émeute légitimée par le meurtre et les assassinats. La guerre pouvait être évitée, ou, si la guerre était inévitable, elle eût été plus unanime et plus triomphante. Nos généraux n'auraient pas été massacrés par leurs soldats aux cris de trahison. L'esprit des peuples aurait combattu avec nous, et l'horreur de nos journées d'août, de septembre et de janvier n'aurait pas repoussé de nos drapeaux les peuples attirés par nos doctrines. Voilà comment un seul changement, à l'origine de la république, changeait le sort de la Révolution.

» Mais si les mœurs de la France répugnaient encore à la vigueur de cette résolution, et si l'Assemblée craignait que son enfantement de la république fût précoce, il lui restait le troisième parti : proclamer la déchéance temporaire de la royauté pendant dix ans, mettre le roi en réserve et gouverner républicainement, en son nom, jusqu'à l'affermissement incontesté et inébranlable de la constitution. Ce parti sauvait tout, même aux yeux des faibles : le respect pour la royauté, la vie du roi, les jours de la famille royale, le droit du peuple, l'innocence de la Révolution. Il était à la fois ferme et calme, efficace et légitime. C'était la dictature telle que tous les peuples en ont eu l'instinct dans les jours critiques de leur existence. Mais, au lieu de la dictature courte, fugitive, inquiète, ambitieuse d'un seul, c'était la dictature de la nation elle-même se gouvernant par son Assemblée nationale. La nation écartait révérencieusement la royauté pendant dix ans pour faire elle-même l'œuvre supérieure aux forces d'un roi. Cette œuvre faite,.... la dictature pouvait cesser. Le roi ou sa dynastie pouvait remonter sans péril sur un trône dont les grands orages étaient écartés. Cette république véritable aurait repris le nom de monarchie constitutionnelle, sans rien échanger. On aurait replacé la statue de la royauté au sommet quand le piédestal aurait été consolidé. Un tel acte aurait été le consulat du peuple : bien supérieur au consulat d'un homme, qui ne devait finir que par le ravage de l'Europe et par la double usurpation du trône et de la Révolution. »

Ainsi, tout pouvait être évité.... si l'on avait été autre que ce qu'on était. Mais on ne l'a pas été, on ne l'est pas ou on est pire, et vous croyez que, sans plus de changement, on sera autre un jour! Bagatelle! Puis ce moyen : proclamer la république lorsqu'après la fuite de Louis XVI l'Assemblée constituante en avait le droit! Mais cette proclamation n'aurait-elle rencontré aucune résistance, la résistance n'aurait-elle pas enfanté la Terreur, et la seule proclamation de la république aurait-elle donné à celle-ci ce qu'il lui fallait pour vivre et pour s'établir, l'abnégation, le dévouement, la vertu? La thèse de Robespierre restait intacte, et il n'en aurait pas moins été amené, lui ou un autre, à la poser et à la soutenir. Puis ce dernier moyen encore, plus approprié aux *mœurs de la France*, le moyen de transaction, le moyen habile, la suspension du roi pendant dix ans, et, la Révolution consolidée, la réintégration de la dynastie pour couronner l'édifice.... ce moyen, nous le craignons, aura fait hocher la tête aux hommes positifs. O poète! vont s'écriant les détracteurs politiques de M. de Lamartine. Cette exclamation ironique, mais qui après tout rend forcé-

ment hommage à sa première et sa plus grande gloire, ne leur donne-t-il pas ici un peu trop, comme historien, le droit de la répéter?

Nous savons que ce moyen de la suspension du roi vint à la pensée des Girondins; mais leur historien voit en eux, moins que personne, de véritables hommes d'Etat, et sur ce point particulier il ne songe pas même à étayer son opinion de la leur. Suivant lui, Vergniaud, qui passe en général pour n'avoir été qu'un sublime orateur, Vergniaud seul était une tête politique et aurait pu diriger son parti. Mais il ne le voulut pas. Au lieu de cela, *il fut Vergniaud.* Un critique légitimiste, M. Laurentie, a-t-il raison de prétendre, dans l'*Union monarchique* (l'ancienne *Quotidienne*), que M. de Lamartine aspire ou est poussé par la nature de son génie à un rôle analogue? Eh bien! que l'on dise un jour : *Il fut Lamartine*, ce sera dire aussi : Il fut lui-même, grand poète, grand orateur, grand écrivain. Ce rôle, certes, est assez beau, n'eût-il pas pour ressortir encore mieux le sanglant entourage, le sombre décor d'une révolution. « Et qui sait? capable de mourir pour une image... » s'écrie cependant le même critique, en achevant, avec toute la sévérité des partis contre les hommes qui leur ont échappé, de caractériser le genre de talent, la forme de pensée et la situation politique exceptionnelle de M. de Lamartine. *Capable de mourir pour une image.* QUI SAIT? On dirait presque une prophétie : nous espérons bien pourtant que d'aucune manière l'avenir n'en tiendra note. Cette boutade reconnaît d'ailleurs ce qu'il y a de sincère et de pur dans les convictions de l'auteur, n'eussent-elles pas de fondement bien solide; elle tend à rabaisser le tribun, le penseur, mais elle est forcée en même temps de relever l'homme.

L'homme, le naturel, le génie dans toute la naïveté de ce qu'il possède et de ce qui lui manque, dans toute sa spontanéité que lui-même ne peut parvenir à déguiser ni à vaincre, voilà, en effet, ce qui frappe dans M. de Lamartine, ce qui fait le mérite et le défaut de son livre, où plus il vous donne plus on regrette qu'il ne vous donne pas tout. Homme, il a surtout voulu peindre les hommes. Il nous en avertit lui-même : « Ce livre, dit-il, n'a pas les prétentions de l'histoire, il ne doit pas en affecter la solennité. C'est une œuvre intermédiaire entre l'histoire et les mémoires. *Les événemens y tiennent moins de place que les hommes et les idées.* Les détails intimes y abondent. Les détails sont la physionomie des caractères; c'est par eux qu'ils se gravent dans l'imagination. » Mais souvent (et de dessein prémédité, on le voit) le penseur s'échappe et se pose; le politique alors se mêle au peintre, et les critiques aux applaudissemens. Toutefois, ce sont les tableaux, les portraits qui dominent. L'ouvrage en prend même, dans l'ensemble, une forme épisodique et fragmentaire qui nuit à l'effet général. Fréquemment jusqu'ici le fond manque, ou se voile et disparaît. C'est une suite de grands fragmens ou d'esquisses plutôt qu'un récit, une

galerie de peinture plutôt qu'une fresque continue ([1]). C'est en un mot, comme l'auteur l'a voulu, un genre intermédiaire entre les mémoires et l'histoire, et qui est à celle-ci ce que la *Chute d'un Ange* et même *Jocelyn* sont à l'épopée.

Il ne faudrait pas croire, sur le titre de l'ouvrage, qu'il n'embrasse rigoureusement que l'époque des Girondins. « Nous n'avons fait, dit l'historien, qu'une étude sur un groupe d'hommes et sur quelques mois de la Révolution. » Mais il ajoute ailleurs : « Quant au titre de ce livre, nous ne l'avons pris qu'à défaut d'autre mot pour désigner un récit. » Les Girondins ne sont donc ici qu'un nom, qu'un prétexte, et l'auteur, qui les maltraite fort, n'a point eu l'intention de les mettre, de manière ou d'autre, plus particulièrement en relief. Il travaille maintenant à l'histoire des *Constituans*, et peut-être l'envie lui prendra-t-elle aussi de faire celle du 9 Thermidor et du Directoire. Néanmoins, par des digressions en tout sens, à droite, à gauche, en arrière et, sans doute, en avant pour conclure, les *Girondins* touchent à tous les personnages, à tous les partis, à toute la révolution, à toute l'époque. Toutes les principales figures de ce temps s'y retrouvent, même déjà dans les deux premiers volumes : Rousseau, Voltaire, Catherine, Léopold, aussi bien que Mirabeau, Brissot, Mme Roland, Danton et Robespierre. C'est tantôt un seul homme, tantôt un groupe, tantôt une armée entière, comme dans la journée du 20 juin, qui défile devant vous. Dans cette vive apparition, dans ce continuel éclat d'hommes et de choses, il y a sans doute aussi du tourbillon ; dans ce mouvement, du pêle-mêle : mais le coloris est si brillant que toujours le rayon perce à côté de l'ombre.

Le coloris de M. de Lamartine est, en effet, le rayon, la lumière. Il anime, il éveille tout, il fait partout pénétrer l'éclat et le jour. Mais ce jour est-il toujours juste, est-il toujours celui de la réalité, n'est-il jamais celui de l'imagination et de la poésie? — « Vous est-il venu des réclamations sur quelque partie de votre récit? demandait-on à l'auteur. » — « Aucune. L'approbation est universelle. Le fils d'un vieux général me disait aujourd'hui. « Nous avons lu votre bataille de Valmy » en famille. C'est incroyable? répétions-nous à chaque trait : on di- » rait qu'il y a été, qu'il a tout vu. » — Ainsi l'auteur lui-même n'a aucun doute et croit naïvement à son œuvre. Cependant, ceux qui savent combien il y a de mirages dans le *Voyage en Orient ;* ceux qui, le lisant sur les lieux, ont trouvé ces mirages éclipsés, évanouis, ceux-là se défient. M. de Lamartine a eu à sa disposition beaucoup de mé-

([1]) « Où s'arrête votre troisième volume? » demandait quelqu'un à l'auteur, avant que ce volume eût paru. — Je n'en sais rien, répondit M. de Lamartine : c'est mon libraire qui arrange tout cela. » Il y a sans doute du gentilhomme et du grand seigneur littéraire dans cette réponse, mais il y a aussi du vrai dans l'esprit de la composition de l'ouvrage, sinon dans la réalité.

moires, de communications, de révélations, de papiers de famille. On le sent aux détails ; mais on sent aussi que, pour le gros des événemens et les principales figures, il a dû puiser essentiellement dans les sources déjà connues. Il en a tiré un parti si nouveau, sa mise en scène est si animée et si habile, que ce grand drame de la Révolution, que tout le monde pensait connaître, on croit avec lui le voir pour la première fois. Mais ceci tient avant tout à l'admirable talent du peintre, et jusqu'à quel point le peintre peut-il nous garantir l'historien ? quel usage a-t-il fait de ses sources et de ses documens connus ou inédits? dans leur emploi, la part de la critique a-t-elle été égale à celle de l'imagination ? Le jugement sur les Girondins, par exemple, celui sur Brissot, sur sa vie privée et littéraire antérieure à sa vie politique, est fondé évidemment sur les détails contenus à ce sujet dans l'*Histoire parlementaire* de MM. Buchez et Roux, sur les accusations de Morande qui veut que le futur chef des Girondins ait mené à Londres la vie d'un chevalier d'industrie. Or, on lit dans la notice qui sert d'introduction aux lettres inédites de Mme Roland : « Quant à Brissot, nous adoptons tout-à-fait le jugement de Mme Roland sur lui, sur son honnêteté profonde et sur son désintéressement.... Il est difficile, à cinquante ans de distance, de laver Brissot des calomnies de Morande ; mais toute la partie publique de sa vie repousse et anéantit les récriminations adressées à la partie antérieure et obscure. Né dans un pays où Brissot séjourna d'abord, à Boulogne où il travailla avec Swinton, où il se maria, parent des personnes qui l'accueillirent alors et de cette famille Cavilliers qui l'a précisément connu en ces années calomniées, je n'ai jamais ouï un mot de doute sur son intégrité constante et sa pauvreté en tout temps vertueuse [1]. »

Il y aura ainsi, croyons-nous, malgré ce que vient de dire M. de Lamartine lui-même, bien des réclamations, bien des contestations sur certains portraits et certaines parties. Mais les passions et les préférences actuelles ajoutent leur jeu d'optique à celui du livre lui-même! on obéit encore à son imagination en cédant ou en résistant à celle de l'auteur; on se voit soi-même dans ce qu'il a bien ou mal vu. C'est un montagnard! c'est un des nôtres! se sont écriés les républicains en lisant, dans le *National*, le fragment sur la vie privée du chef des Jacobins : mais d'autres traits sur la *douceur sinistre* de son visage, sur ce qui manquait à Robespierre... l'humanité, ont dû les refroidir. Les légitimistes, de leur côté, trouvent que l'historien a calomnié Marie-Antoinette et déifié Mme Roland. Mme Emile de Girardin leur répond que la reine est, au contraire, l'héroïne du drame, que c'est là ce qui ressort de l'effet général ; que Mme Roland n'est mise sur un piédestal que pour être mieux vue et pour repousser mieux ;

(1) M. Sainte-Beuve dans la notice citée, *Portraits de Femmes*, Mme Roland.

qu'elle n'attire point, qu'elle déplaît, qu'on voit bien au fond qu'elle n'a pas la sympathie personnelle de l'auteur (ce qui est assez vrai); que l'impression, enfin, qu'elle vous laisse est celle d'avoir été la première de ces *femmes littéraires*, devenues si nombreuses depuis; et le vicomte de Launay qui entend bien ne pas appartenir à cette caste abominable, appelle tout uniment Mme Roland *un bas bleu éclaboussé de sang.* Soyez donc une héroïne, montez à l'échafaud avec une gravité sereine, saluez la statue de la Liberté d'un dernier mot sublime... tout cela ce n'est que de la littérature et un feuilleton n'en est pas.

Un livre n'est pas seulement un livre, une *œuvre* au sens littéraire; il en est une aussi dans le sens le plus général; il est une action. Quel sera, en ce sens, la portée et l'effet de celui de M. de Lamartine? Ici encore les avis sont fort partagés. Vraisemblablement, il produira un résultat politique et moral assez divers, à la fois pour et contre la Révolution. Les hommes et les choses y sont présentés sous un jour nouveau qui les évoque, pour ainsi dire, et les ressuscite, mais non pas toujours pour les relever et les grandir; ils apparaissent plus vivement, mais ce n'est pas tout à leur avantage; on les voit mieux, mais plus à nu, et la lumière qui les inonde fait ressortir aussi leurs taches et leurs défauts. Par là même encore, ils se confondent moins avec l'idée, avec la nécessité logique, qui, dans les autres histoires de la Révolution, plus dominante, plus constamment identifiée avec eux, les couvre et les justifie. Enfin, et c'est le meilleur côté de l'ouvrage, il y a en M. de Lamartine une corde humaine et sensible, toujours aisément frémissante, et qui le ramène toujours, en dépit de l'idée, à la pitié pour de grandes infortunes, à l'horreur pour la bassesse, la laideur morale et le crime. Il écrit alors des passages tels que celui-ci, par exemple, sur les massacres de septembre: « Une théorie barbare a voulu les justifier... Les théories qui révoltent la conscience ne sont que les paradoxes mis au service des aberrations du cœur. On veut se grandir en s'élevant, dans de soi-disant calculs d'hommes d'Etat, au-dessus des scrupules de la morale et des attendrissemens de l'âme. On se croit ainsi au-dessus de l'homme; on se trompe: on est moins qu'un homme. Tout ce qui retranche à l'homme quelque chose de sa sensibilité, lui retranche une partie de sa véritable grandeur; tout ce qui nie sa véritable conscience lui enlève une partie de sa lumière. La lumière de l'homme est dans son esprit, mais elle est surtout dans sa conscience. Les systèmes trompent; le sentiment seul est infaillible comme la nature. Contester la criminalité des journées de septembre, c'est s'inscrire en faux contre le sentiment du genre humain. Il n'y a rien dans l'homme de plus grand que l'humanité. » La Révolution, ainsi à la fois plus dramatiquement et plus humainement présentée, est ramenée en quelque sorte sous le droit commun; on se sent plus près d'elle; on ose mieux la juger; elle effraye davantage, elle trouble, elle écrase moins. Mais d'autre part, en principe et dans son ensemble,

elle est exaltée, glorifiée autant que jamais, poétisée comme elle ne l'avait pas encore été. Quel sera l'effet de cette ardente lumière où le poète-historien nous la montre, sur les esprits peu réfléchis, sur les classes inférieures qui croient infaillible une révolution nouvelle et qui l'attendent? quelles étincelles vont tomber de là sur tant de matières inflammables qui s'amoncellent dans l'ombre et n'attendent que le vent favorable pour éclater? Personne ne saurait le dire encore, et on ne le pourra peut-être jamais; car, ou l'étincelle s'envole et se perd dans l'espace, ou, quand elle aide à allumer l'incendie, elle en est dévorée la première, et elle se confond avec lui, si même il ne la fait oublier.

— Nous l'avons déjà fait remarquer, mais non pas à la plus grande gloire de la littérature courante : tout finit maintenant par des procès, comme autrefois tout finissait par des chansons. L'évanouissement de l'*Epoque*, journal complet, universel, tiré à vingt mille exemplaires, déposé pour la vente chez tous les épiciers, et sans doute aujourd'hui revenu en masse au dépôt par des sentiers détournés; enfin sa mort déplorable dans les bras de la *Presse*, sa rivale : quel beau sujet de complainte! Eh bien, non : c'est un procès. Pareille chose est advenue après l'énorme conclusion de *Martin*, *l'Enfant trouvé*, où l'on voit apparaître, non pas M. le soleil et Mme la lune dans l'optique de la lanterne magique, mais ce qui est bien plus merveilleux! le plus roué, le plus souillé, le plus infâme des *jeunes pères* propriétaires (propriétaires, c'est-à-dire scélérats dans la langue humanitaire d'Eugène Sue), où on le voit, dis-je, apparaître dans un état de métamorphose complète, en vrai costume de berger d'Arcadie; je me trompe : de laboureur en Sologne. A ce dénouement inattendu, le succès incertain s'est décidé.... à ne pas se compromettre; et il a laissé l'auteur, son plus grand enfant gâté pourtant, s'en tirer comme il pourrait entre les libraires déconcertés. Sur l'étoffe d'une ballade ou d'une moralité chantante, on ne fera donc que deux plaidoyers. Quant à l'épopée d'Alexandre Dumas en Espagne et en Afrique, nos lecteurs savent déjà l'air de ce magnifique pont-neuf, avec accompagnement de *larifla* et de la trompette qui attire les passans de la foire vers le cabriolet des grands dentistes du schah de Perse ou de l'empereur du Maroc. C'est la faute du siècle si cette sublime fanfaronade s'est produite à l'audience uniquement : elle avait bien le droit d'amuser le public en cinquante et quelques couplets. Disons pourtant qu'on rit beaucoup à *Monte-Fiasco* que vient de donner la Porte-Saint-Martin.

Mais, au moins, Alexandre Dumas prend sa revanche, comme il pouvait le faire; c'est-à-dire en ressaisissant d'une main preste et habile la plume aventureuse, moqueuse, menteuse et séduisante des *Impressions de voyage*. Le voilà qui s'exécute en livrant à la *Presse*, non pas la suite des *Mémoires d'un médecin*, qu'on a passablement oubliés et qui n'avaient guère réussi, mais une série de lettres où il

raconte ce qu'il voit, ce qu'il arrange et ce qu'il invente avec toute sa verve accoutumée. Le bouffon, le pittoresque et l'intime s'y coudoient. Ce qu'on appelle, en termes familiers, la blague, y est comme la note fondamentale qui donne le ton à une mélodie. C'est toujours cet écrivain cavalier et sans souci quelconque, que nous connaissons, et qui, malgré tout cela, peut-être à cause de tout cela, de son entrain, de sa facile allure et de son naturel sans frein, trouve moyen d'amuser et d'entraîner. Il désarme le jugement à force d'impudence, la critique à force de tours plaisans, et l'esprit à force d'esprit. On ne fait pas mieux poser, par le costume du moins, les gens et les choses; on n'est pas plus artiste, en ce sens de n'avoir scrupule que de l'effet. Gare donc à la première figure venue qui passe à l'horizon! et malheur à elle si, par hasard, cet horizon est justement au bout de la chambre du malin peintre. Aussi les compagnons de voyage d'Alexandre Dumas font-ils, ou à-peu-près, tous les frais comiques des premières lettres, datées de la route ou de Madrid: amis, collaborateurs, hôtes, domestique, et jusqu'à son fils lui-même, Alexandre Dumas *croque* tout, sinon à la Dantan, du moins à sa propre façon. Voici comment il parle de son fils; absolument comme s'il était un père de comédie:

« ....Il se moque de moi de tout son esprit et m'aime de tout son cœur. Enfin, il se tient toujours prêt à me voler ma cassette comme Valère, ou à se battre pour moi comme le Cid.

» De temps en temps, nous nous brouillons, et, comme l'enfant prodigue, il prend sa légitime et quitte la maison paternelle: ce jour-là, j'achète un veau et je l'engraisse, bien certain qu'avant un mois il en reviendra manger sa part.

» Il est vrai que de mauvaises langues disent que c'est pour le veau qu'il revient et non pas pour moi, mais je sais à quoi m'en tenir là-dessus. »

Certes, on n'est pas plus plaisant, plus heureux d'expression; mais parler ainsi, est-ce avoir, dans la paternité, autre chose qu'un rôle ou peut-être une amitié du monde? y a-t-il là le plus léger sentiment de la vérité et de la nature, dans la famille?

Du reste, à quoi bon parler du monde moral à propos de Dumas? est-ce qu'il le connaît! l'a-t-il jamais, même dans la rue, rencontré de sa vie? pourquoi l'accuser de le mal peindre: il l'ignore! il l'ignore parfaitement, voilà tout. Ce n'est presque pas sa faute. Il a les yeux à fleur de tête et faits pour glisser rapidement sur les surfaces, sans appuyer le regard jusqu'au fond.

Amusons-nous plutôt avec lui, de son domestique, *Eau de Benjoin*: « noir de peau, Abyssin de naissance, cosmopolite de vocation. » C'était une « goutte de senteur parlant quatre langues, sans compter la sienne, bon à pied, bon à cheval, et n'ayant qu'un seul défaut, c'était de perdre tout ce qu'on lui confiait, voilà tout. Il s'agissait seulement de ne rien lui confier, et alors c'était la perle des domestiques. » Mais surtout voyons Giraud et Desbarolles.

« En partant de France, Giraud et Desbarolles avaient emporté, outre les vêtemens de voyage qu'ils avaient sur eux, une malle de voyage contenant deux habits, deux redingotes, deux pantalons et deux chapeaux Gibus.

» Les habits, les redingotes et les pantalons, tout en se râpant de la façon la plus absolue, avaient conservé leur forme et sentaient toujours leur tailleur parisien. Mais les deux Gibus, ces produits encore mal assurés de notre civilisation moderne, n'avaient pu supporter le soleil africain de Barcelone et de Murcie, et avaient complétement dévié de la ligne droite pour se projeter en avant. Cette cambrure qui, en France, eût disparu en quelques secondes, avait obstinément résisté à tous les efforts des chapeliers espagnols, lesquels en sont encore au feutre Louis XIII et au sombrero andaloux. Il en résultait que Giraud et Desbarolles avaient l'air d'être coiffés, chacun, d'un de ces tuyaux de cheminée que le vent a courbés; quand ils marchaient côte à côte et qu'ils avaient le soin de mettre leur chapeau du même sens, soit que la cambrure se projetât en avant, soit qu'elle se projetât en arrière, cela ne jurait pas trop encore; si elle se projetait en avant, ils avaient l'air de deux grenadiers russes, marchant à la charge; si elle se projetait en arrière, ils avaient l'air de Bertrand et de son ombre battant en retraite. Mais si, par un oubli bien excusable chez des voyageurs préoccupés du paysage, de l'air, de la lumière, des hommes, des femmes, de tout enfin, ils disposaient leur chapeau en sens opposé, alors ils prenaient l'aspect fantastique d'une paire de ciseaux à quatre pattes qui marcherait tout ouverte.

» Un jour, Desbarolles eut une idée, c'était, puisque les chapeliers étaient impuissans, de porter son Gibus chez un horloger. L'idée fut couronnée d'un plein succès. L'horloger redressa le Gibus à l'aide d'un ressort de pendule, et Desbarolles, au grand étonnement de Giraud, revint à l'hôtel avec une coiffure perpendiculaire. Cet état de choses se maintint trois jours dans la disposition la plus satisfaisante, mais le troisième jour, pendant que Desbarolles dormait, le ressort se distendit avec le bruit d'un coucou qui va sonner. Desbarolles avait un chapeau à échappement. »

— Molière, Beaumarchais, Scribe et même Marivaux (nous ne disons pas le Théâtre-Français, car Mlle Mars, comme on sait, avait pris sa retraite) ont fait une perte irréparable. Les obsèques de la célèbre comédienne ont été presque aussi brillantes et aussi curieuses, par la réunion des noms qui s'y pressaient, que celles du ministre de la justice et des cultes, M. Martin du Nord, lequel a traîné au cimetière Lachaise un cortége aussi long que la ville et les faubourgs. Mlle Mars, également, a remué autour de son cercueil une foule curieuse, des amis nombreux et attristés, des hommages bien mérités ([1]). Dans la cohue parisienne, cette cérémonie et cette mort ont presque fait événement.... un jour!

([1]) Mlle Mars n'avait pas de l'esprit seulement au théâtre. On citait d'elle ce joli mot sur la Muse romantique, qui lui avait fourni quelques rôles. « La Muse romantique, disait-elle, elle a des démangeaisons. »

Lettre sur l'exposition de peinture à Paris.

Paris 2 avril 1847.

Cette année encore vous me demandez, mon cher ami, des nouvelles de notre exposition. Je suis prêt à vous en donner. A plusieurs reprises j'ai parcouru les longues galeries, j'ai couvert mon *livret* de signes hiéroglyphiques, séparant, autant qu'il est en moi, le bon du mauvais, le médiocre du pire; tout cela à votre intention, n'en doutez pas: et maintenant me voici en face de cette grande feuille blanche qui va vous porter le résumé de ce jugement — non sans appel, mais de première instance, — jugement arbitral, conciliant, et par lequel je voudrais satisfaire tout le monde, moi le beau premier.

Je ne m'y attends pas et je vous avoue que je suis fort embarrassé. Au lieu d'une feuille il m'en faudrait dix pour indiquer seulement les facettes saillantes de ce spectacle aux mille surfaces. Et encore!... En vérité, mon ami, le mieux pour vous est de prendre la poste et d'arriver au plus tôt. Vous passerez huit jours au Salon, puis vous vous en irez... content, ou à-peu-près. En tout cas si vous avez des reproches à adresser, du moins ne sera-ce pas à votre correspondant.

L'exposition de cette année, comme ses sœurs aînées, comme le temps, comme la vie, est pleine de beaucoup de mauvaises choses. Il faut y chercher le bien, le chercher avec soin et ne pas le trouver toujours. On le rencontre pourtant. De loin en loin un frais mirage apparaît aux yeux fatigués, un oasis surgit dans le désert, et l'on s'y repose un instant pour reprendre ensuite son pénible voyage de découverte. — Au premier abord cette recherche si longtemps stérile est décourageante; mais bientôt on s'y fait, et l'on s'égaye même des mécomptes. Il suffit d'ailleurs d'un instant de réflexion pour trouver la chose naturelle, inévitable, et pour s'estimer heureux des bonnes trouvailles, des rencontres charmantes.

Cinquante tableaux passables, une vingtaine de meilleurs, cinq ou six d'excellents : c'est peu sur 2321 numéros exposés, c'est beaucoup comme résultat d'une année, et notre postérité, ce me semble, serait bien exigeante de ne pas nous en savoir quelque gré. J'en conviens; l'impression générale est plutôt celle d'une décadence. Le grand style fait défaut partout; les hautes pensées manquent; la recherche des effets du métier l'emporte sur toute autre étude, et ainsi bien du talent est dépensé sans résultat important. Toutefois il est encore des artistes privilégiés, des natures d'élite qui savent trouver des succès durables, malgré les nécessités et les influences malheureuses de notre époque. Tout à l'heure nous nous arrêterons devant leurs ouvrages. — Je veux d'abord vous donner quelques détails d'avant-scène qui peut-être ne seront pas sans intérêt pour vous.

Le Salon ne s'ouvre jamais sans éveiller une certaine émotion dans la ville. Non-seulement il intéresse les artistes de la manière la plus

vive, puisqu'il s'agit pour eux de succès, de gloire, de renom, voire de pain et d'habits, mais encore le public, le bon public flâneur, riche ou pauvre, le rentier, l'industriel, l'employé, s'en préoccupe toujours. C'est un bon signe, il faut le reconnaître. Si le sentiment des arts n'est pas très-développé, il existe au moins. On voit que tout ce peuple acharné à la dispute d'un peu d'argent, sent néanmoins qu'il est des appétits plus nobles, des jouissances préférables. C'est toujours çà, mais si vous me demandiez où va cette production effrayante, quels sont les acheteurs, comment vivent les artistes, il me serait bien difficile de vous l'apprendre.

Six mille objets environ ont été présentés à l'expositon, et près des deux tiers ont été refusés par le Jury. Le Jury, vous le savez, c'est l'académie des beaux-arts, or l'académie, vous le savez aussi, reste toujours un peu en arrière du mouvement; dans aucune de ses sections elle ne représente la partie active, militante des travailleurs. Il semble qu'on meurt un peu en devenant immortel. C'est pourquoi les attaques ne lui ont jamais manqué, et messieurs les autocrates des grands carrés de papier, qui n'arrivent guères au fauteuil, se prêtent volontiers à servir la rancune de tous les amours-propres froissés. Cette année comme les autres, ils ont crié de tous leurs poumons, ils ont fait mainte et mainte proposition pour remplacer cette institution caduque. Je ne m'associerai pas à leurs plaintes. Il y a peut-être bien *quelque chose* à faire, là comme ailleurs. En tout cas, jusqu'à présent les remèdes indiqués ne me paraissent point salutaires. Tous ont pour base une liberté d'admission plus grande, et l'on ne peut aller au Louvre sans être affligé de voir les ouvrages détestables, nuls pour le moins, en si grande majorité. Il n'y a pas de rapin après six mois d'académie, il n'y a pas de petite fille de portière grattant du pastel qui ne se croient le droit et le devoir d'exposer leurs œuvres. Tableaux inintelligibles, compositions avortées, paysages fantastiques, portraits fades et ternes de faces plates et communes, viennent là par nuées couvrir pour trois mois les Rubens, les Van Dick, les Poussin, les Lesueur, les Claude Lorrain, les Véronèse.... Qui oserait les regretter, s'ils étaient laissés à l'admiration paternelle de leurs heureux possesseurs?

Autrefois les expositions n'avaient lieu que tous les deux ans, et n'étaient composées que de trente à quarante tableaux. Le salon carré du Louvre y suffisait; de là vient le nom de Salon, donné à l'exposition. Il fallait se sentir du talent pour *s'exposer* à l'examen public; les artistes les plus distingués ne montraient que leurs ouvrages réussis. Ils respectaient le public et se respectaient eux-mêmes. Ce sentiment paraît de nos jours inconnu. Chacun se croit Raphaël jusqu'en ses moindres ébauches. L'orgueil de l'esprit, M. Guizot l'a dit hier à la tribune avec une grande vérité, est la maladie la plus grave de notre époque.

Je vous arrête trop longtemps à la porte; il faut pourtant que je vous explique encore comment des erreurs sont possibles, inévitables dans les arrêts du Jury. Son travail se fait trop rapidement; il a 15 jours pour juger tout ce qui se présente. La première impression décide; parfois, après bien des refus, on dit oui par lassitude, pour un ouvrage tout aussi mauvais que ceux qui viennent d'être condamnés. Parfois aussi quelques œuvres de mérite venant à passer successivement rendent plus sévères pour des travaux d'un caractère différent ou d'un aspect peu agréable, quoique intéressants d'ailleurs à plus d'un titre. C'est ainsi que se trouvent exclus souvent les novateurs trop hardis ou les talents incomplets; toujours, notez-le bien, à l'insu du Jury qui ne sait guères de qui sont les ouvrages qu'il juge. J'en ai la conviction : si bien du médiocre passe, rien de décidément bon n'est laissé à l'écart.

En cas de partage ou d'indécision, on procède au scrutin. C'est la ressource suprême des œuvres d'élève ou d'ami, recommandées à la bienveillance d'un académicien. On raconte que Gérard, lié par une promesse, protesta ainsi contre un refus; le tableau disait-il, lui paraissait avoir des qualités, la couleur en était calme, le dessin sage, etc. On va aux voix, et qu'arrive-t-il? Il y a unanimité de boules noires. — Cette année, dit-on, une lutte plus sérieuse a divisé le Jury pour quelques travaux de sculpture, entr'autres pour des animaux d'un jeune sculpteur plein de talent, nommé Mène. Ils ont été refusés comme étant objets de commerce, plutôt que d'art. Ici il y a erreur, me paraît-il. Loin de proscrire l'art dans les objets de luxe ou d'utilité, il faudrait l'encourager. C'est en pénétrant dans tous les détails de la maison, qu'il peut avoir l'influence la plus heureuse sur le goût et les habitudes des hommes. Les ciselures de Cellini sont-elles moins des chefs-d'œuvre parce qu'elles ornent des meubles d'un usage journalier?

Ceci dit, entrons, il est temps.

Le tableau le plus considérable pour les dimensions (il a 45 pieds de long) et peut-être par le mérite, est celui de M. Couture. Il représente les Romains de la décadence, c'est-à-dire une orgie romaine. Sous un riche portique, au milieu d'une belle architecture, ornée des statues des grands citoyens de la république, des jeunes hommes et des jeunes femmes sont couchés, dans un désordre complet d'attitudes et de toilette. — L'orgie est à sa fin. Au délire a succédé l'abattement, à la folle joie, la tristesse. Quelques-uns gardent une certaine noblesse dans leur avilissement; on devine en eux ce sentiment de honte qui suit les grands excès; d'autres au contraire se livrent pleinement à la débauche. Voilà un jeune patricien que des esclaves emportent ivre-mort. Un autre grimpé tout nu sur les colonnes corinthiennes présente sa coupe à la statue d'un empereur, et réunit ainsi dans un contraste frappant les vieux romains et les nouveaux. — Voyez au

centre de la salle cette belle courtisane; un certain air de dignité l'absout presque d'être là dans une pose si abandonnée, tandis que derrière elle une autre lève les bras dans un geste de fatigue impudique, comme pour montrer mieux la trace de ses vices sur son corps délabré. Tout cela est peint avec beaucoup de verve et de chaleur: il y a de l'air, de la vie, du mouvement, une couleur agréable, harmonieuse, une touche vive et originale. — J'y voudrais plus de style, plus de grandiose, plus de terrible. Quoiqu'il en soit, cet ouvrage fait honneur à M. Couture, et doit l'engager à chercher plus encore. Nous savons qu'il a une foi très-profonde dans son avenir, et que les plus hautes comparaisons ne l'effraient pas. Eh bien! qu'il nous prouve qu'il a raison : nous ne demandons pas mieux. M. Couture a encore au Salon deux fort bons portraits; dans l'un nous avons remarqué quelques négligences de dessin que le titre de *maître* ne peut pas excuser, malgré les licences qu'il autorise.

De M. Vernet, peu de chose; quinze ou vingt pieds de toile seulement: deux tableaux où son merveilleux pinceau se joue également de toutes les difficultés. L'un représente le roi et ses cinq fils sortant de la grille du château de Versailles. Un éventail de cavaliers, tous de face, tous pareils, tous divers, tous vrais. L'artifice du peintre est perdu dans la réalité. Le second ouvrage représente Judith au moment où elle vient de donner la mort à Holopherne. Ses deux mains étendues lâchent à la fois par un même mouvement la tête du chef ennemi et la sanglante épée. Ici encore toutes les qualités de M. Vernet, mais peut-être aussi plus qu'ailleurs ses faiblesses. Sur cette scène ne plane pas la grandeur de l'inspiration divine qui seule peut en ôter le dégoût. Le sang souille sans les ennoblir ces vêtemens coquets, ces bras délicats. D'autres Judith, par bonheur, plaident grandement la cause de celle de M. Vernet. Il est des hommes nés sous une heureuse étoile.

M. Ziegler est un de ceux qui lui a rendu ce service. Il a cherché, on le voit, le grand, le sublime, mais sa *Judith* n'en est pas moins une apparition fantastique. Il a encore exposé le *Songe de Jacob*; dans ce tableau pas plus que dans l'autre, je n'ai reconnu l'auteur estimable du *Daniel dans la fosse aux lions*.

L'œuvre de M. Papety est considérable. De ses voyages il nous a rapporté d'excellens dessins faits d'après les fresques d'un couvent sur le mont Athos. En outre trois tableaux sont signés de lui; le plus grand représente dans trois figures symboliques le Présent, le Passé et l'Avenir. Le Passé, cela va sans dire, est un vieillard pensif et abattu; le Présent, un homme triste, quelque chose même de plus; l'Avenir, un jouvenceau qui s'avance les bras étendus, l'œil plein d'espoir et d'inquiétude à la fois. Il n'y a rien là de bien neuf, et malheureusement l'aspect terne et mou de cette allégorie n'en relève point la vulgarité. Son second ouvrage est plus coquet, il l'est trop; Télémaque racontant ses aventures à Calypso, tel est le sujet. Sous une grotte

fraîche au bord de la mer, le fils d'Ulysse répète son Odyssée, sans s'apercevoir des agaceries curieuses des Nymphes, ou du tendre intérêt de la déesse ; tandis que Mentor debout semble déjà méditer le projet de son fameux plongeon : ce petit tableau est d'une couleur charmante. Plus petit encore est celui qui représente des Moines caloyers peignant une chapelle; ils sont trois, vus complètement de dos. Cette manière de présenter ses personnages est commode, mais elle les rend peu intéressans à voir.

Les Leleux réussissent cette année comme en 1846; ils ont conservé leur touche facile et leur palette heureuse. Mais leur facilité même a un danger et il semble qu'ils en approchent toujours un peu plus; si l'aspect de leurs ouvrages est toujours bon, plusieurs parties en restent inachevées.

MM. *Diaz* et *Delacroix* échouent décidément sur cet écueil des coloristes. Leurs toiles se reconnaissent de loin et appellent le regard; mais si l'on s'approche, l'on ne trouve que des formes insaisissables. On peut rêver devant leurs tableaux, et l'imagination y découvre tout ce qui lui plait. C'est pour cela sans doute que les critiques du *Constitutionnel* et de la *Presse* y savent voir tant de choses. L'un d'eux l'avouait l'autre jour. « En vérité, disait-il, Delacroix est merveilleux, » et je comprends que le public ne sache pas l'apprécier, car moi qui » vous parle, ce n'est qu'à force de l'étudier que j'en saisis toutes les » finesses. » A mon tour, je suis bien fâché de n'avoir pas le temps de les chercher avec vous.

Robert Fleury, l'artiste patient, consciencieux, a deux toiles importantes au salon : *Christophe Colomb présentant au roi d'Espagne les sauvages qu'il a ramenés du Nouveau Monde*, et *le jugement de Galilée*.

M. *Fleury* cherche la couleur vénitienne, et son talent d'exécution est incontestable. Cependant ces deux pages ne caressent point le regard, pour me servir de l'expression d'un peintre de beaucoup d'esprit; elles sentent l'huile, le travail, la peine.

M. Alex. *Hesse* a, comme lui, des qualités sérieuses et un aspect fâcheux et dur. Il a peint l'amiral *Pizani* enlevé de sa prison et porté en triomphe par le peuple de Venise.

M. *Roqueplan*, après une longue absence, rentre dans la lice avec plusieurs ouvrages faits en Béarn : hommes, animaux, paysages, tout est un peu pierre et marbre chez lui.

Citons rapidement un grand tableau de M. Rodolphe Lehman, représentant *Sixte-Quint bénissant les Marais-Pontins*, la *Ronde de Mai* de M. Muller, d'une couleur très vive; de charmantes petites scènes de M. Lepoittevin, de M. Biard et de plusieurs autres dont les noms m'échappent; puis, pour la rareté du fait, remarquez ce sauvage chassant le tigre, *à cheval sur un bizon*; c'est l'ouvrage d'un prince Arabe,

que l'amour des arts enferme à Paris dans une obscure retraite des Champs-Elysées. Il se nomme Raden Salek Ben Jagya.

Les paysages et les animaux ne dominent pas cette fois comme de coutume, par le nombre et le mérite. Ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait de fort estimables; mais aucun tableau de ce genre n'est assez saillant pour vous être signalé.

Parmi les marines de M. Gudin, j'ai considéré avec intérêt la *Vue du fleuve Saint-Laurent,* que remonte pour la première fois Jacques Cartier. Son attrait pour moi était dans le souvenir des compatriotes et des amis qui sont sur le point d'entreprendre le même voyage.

(Le manque de place et de temps nous fait interrompre ici cette lettre de notre correspondant sur le Salon. La fin de l'article, qui paraîtra le mois prochain, traite des tableaux des peintres suisses, des sculptures, et d'autres expositions en faveur des artistes et au profit des pauvres.)

SUISSE.

NEUCHATEL, 1er Avril 1847. — La *Revue*, depuis le commencement de l'année, n'a point encore parlé de Neuchâtel. Mais que dire d'un pays où il n'y a ni révolution qui triomphe, ni soulèvement comprimé, qui ne remet point sur le métier sa vieille constitution, qui ne renverse point ses institutions ecclésiastiques, qui n'a point de socialistes dans son Conseil d'Etat, qui n'appelle point d'Allemagne quelque Zeller, et qui, dans ce temps de détresse, mange son pain à un prix plus bas que ne font ses voisins qui se sont fermés contre lui? Jamais hiver ne s'est passé pour ce pays dans une paix plus profonde que celui qui vient de finir; partout la bienfaisance privée est venue au secours des nécessiteux, et les esprits semblent se calmer et apprendre la sagesse dans la même proportion que les cantons voisins s'agitent et s'égarent. Nous ne parlons point ainsi par vaine gloire; mais pour toutes ces choses nous rendons grâces à Dieu qui incline les cœurs selon sa volonté, et qui tient en sa main la prospérité comme l'adversité.

Dans la ville même de Neuchâtel deux cours publics ont attiré dans les salles du collége de nombreux auditeurs: l'un de M. le professeur Hollard sur la zoologie, l'autre de M. le professeur Guyot sur la géographie dans ses rapports avec l'histoire. M. de Rougemont a donné aussi, mais à quelques hommes seulement, une Introduction à la philosophie, qui n'est pas terminée.

M. Hollard, à qui l'académie et le collége avaient demandé de remplacer M. Agassiz au moins pendant cette année encore, ne faisait, en donnant son cours public, que répondre au désir qui lui en avait été témoigné dans une circulaire couverte de nombreuses signatures (1).

(1) Voir *Revue Suisse*, tome IX, p 318.

Il a retrouvé son auditoire de l'hiver dernier, que rendait exigeant l'intérêt même qu'avaient excité les leçons d'anthropologie, dont la *Revue* a publié la dernière ([1]). Le public est moins curieux de connaître le règne animal que l'homme ; la zoologie avait été exposée précédemment déjà par M. Agassiz devant les mêmes auditeurs, et le cours simultané de M. Guyot avait pour eux tout le piquant de la nouveauté. Aussi n'a-t-il fallu rien moins que les talents supérieurs de M. Hollard, et en particulier son habileté à résumer en peu de mots les sujets compliqués et à mettre en saillie le point capital, pour triompher comme il l'a fait de circonstances aussi défavorables, et captiver jusqu'à la fin l'attention du public nombreux qu'il s'était formé.

M. le professeur Guyot, à son entrée dans la carrière de l'enseignement public, avait donné, il y a plusieurs années déjà, un cours de physique du globe. Depuis lors, les blocs erratiques avaient absorbé tous ses momens de loisir ; d'hiver en hiver il avait ainsi différé de donner suite à un projet dont il entretenait fréquemment ses amis, et de présenter en quelques leçons les résultats généraux de ses études de géographie et d'histoire. Disciple à la fois de Ritter et de Steffens, il a emprunté au premier la connaissance positive des faits et la parfaite intelligence des caractères distinctifs de chaque continent, ainsi que de leurs diverses régions ; comme le second, il aime les vues d'ensemble, recherche les lois générales, étudie la nature avec son ame tout entière, met constamment en relation le monde physique avec le monde moral, et s'élève sans effort jusqu'à Celui de qui tout procède et vers qui tout retourne. L'idée fondamentale de laquelle il est parti dans ses leçons de l'hiver, c'est qu'à la surface de la terre la vie physique déploie toutes ses richesses et l'humanité atteint son plus haut développement par l'action multiple de quatre grands contrastes qui se concilient et se résolvent en une grande harmonie. Ces contrastes sont, d'abord, celui de l'hémisphère aquatique et de l'hémisphère terrestre, qui, entre autres, réagissent l'un sur l'autre par les vents alisés et les vents du Nord, par les brises et par les moussons ; puis celui de l'Ancien monde au climat continental, et du Nouveau monde qui mérite le nom d'océanique. Vient ensuite l'opposition entre les terres septentrionales, l'Asie, l'Europe, l'Amérique nord, qui s'étendent et s'élargissent sur d'immenses espaces, et forment vers l'océan boréal de vastes plaines, et les terres méridionales qui se ramassent, se resserrent, s'élèvent, s'isolent et se perdent en longues pointes dans l'océan austral. Enfin, aux trois continents septentrionaux tempérés s'opposent les trois méridionaux, plongés dans les feux du soleil des tropiques. Dans chacun de ces contrastes, l'un des termes est supérieur à l'autre, privilégié, élu : la terre-ferme est plus parfaite que

([1]) *Revue Suisse*, tome IX ; p. 259.

la mer, l'Ancien monde que le Nouveau, les terres septentrionales que les méridionales, et les trois continents du Nord que leurs correspondants au sud. Cette différence de valeur se reflète dans l'histoire de l'homme, et l'on voit les peuples les mieux partagés, pressés par un besoin inconscient d'harmonie et par l'instinct de la loi d'amour, se faire les serviteurs de leurs frères disgraciés et s'efforcer de les retirer de leur état barbare, de les relever au niveau normal de l'humanité. Cette grande pensée qui se présentait pour ainsi dire à chaque leçon sous une face nouvelle, mériterait de longs développemens; mais ce n'est pas ici le lieu, et nous passons outre.

D'entre les faits généraux signalés pas M. Guyot, celui qui nous a le plus frappé, c'est la supériorité historique dans tous les continents, des contrées situées vers les limites de l'hémisphère terrestre et de l'hémisphère aquatique, dont les actions contraires s'y combinent dans l'atmosphère commune : c'est là un nouveau fait d'une très-grande importance, acquis à la géographie comparée. — Il a pareillement signalé pour la première fois, si nous ne faisons erreur, l'élévation progressive des chaînes de montagnes comme des plateaux, depuis les rives de l'océan boréal vers l'Himalaya, les Alpes et les Andes, et depuis l'océan atlantique au Thibet, par les Pyrénées, les Alpes et le Caucase, ou par les plateaux de l'Espagne, de l'Asie mineure et de l'Iran. — Jamais non plus nous n'avions entendu exposer avec autant de précision, et rattacher aussi solidement aux circontances physiques les contrastes entre les peuples nomades et barbares de la Mongolie, de la Sarmatie et de la Germanie, et les peuples civilisés qui habitent au sud de l'Himalaya, du Caucase et des Alpes; le complet isolement des grandes nations de l'Asie ultérieure, Chinois, Indiens, Mongols, les relations plus faciles, quoique encore peu étroites des contrées occidentales de ce même continent asiatique, et enfin l'intime commerce des peuples européens; le caractère océanique et végétatif du Nouveau Monde par opposition à l'Ancien où prédomine l'animalité; les disparates entre les régions tropicales, foyer de la vie physique, et les régions tempérées, foyer de l'humanité; la progressive dégradation de l'homme depuis les hauteurs de l'Arménie: au sud-ouest vers l'Afrique australe, au sud-est vers la Nouvelle Hollande, et par le pôle boréal et l'Amérique nord vers la Patagonie et la Terre de Feu. — Mais, traitées avec cette élévation de sentimens et de vues qui caractérise M. Guyot, la géographie et l'histoire font plus que reproduire les choses présentes et les faits passés, elles permettent de soulever les bords du voile qui nous cache l'avenir. Ainsi, dans sa dernière leçon, après nous avoir montré la civilisation naissant près des *fleuves* de la Babylonie et de l'Egypte, se transportant plus tard sur les bords de la *Méditerranée*, et se fixant enfin dans les contrées *océaniques* de l'Europe occidentale, le professeur nous fit comme toucher du doigt le rôle de notre Europe: elle est appelée, par la supériorité de son orga-

nisme et par sa situation centrale, à étendre par la route des océans le règne de la civilisation et de la religion chrétienne sur tous les rivages, sur tous les continens; peut-être fera-t-elle désormais ses conquêtes moins par la force des armes, que par la puissance de son intelligence et de la foi; elle aidera avec miséricorde et amour aux peuples des tropiques à briser le joug insupportable que fait peser sur eux la nature, et qu'abandonnés à eux seuls ils ne pourraient jamais soulever; et par elle les membres divers de la grande famille humaine, qui ont vécu isolés les uns des autres par suite des contrastes physiques, seront ramenés selon la loi d'amour à leur heureuse et finale unité.

Heureux le pays où la science se joint à la piété, et qui sait apprécier une telle union, de plus en plus rare aujourd'hui!

Genève, le 8 avril 1847. — Notre population, généralement fort instruite, discute volontiers les questions politiques et sociales. Les idées de Rousseau ont de profondes racines chez nous; mais ses imitateurs exagèrent souvent les doctrines du maître, et ils n'ont pas toujours, à l'appui de leurs innovations et de leurs théories, ce style magique qui a popularisé le *Contrat social*, la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions.*

M. Morhardt, *citoyen de Genève*, vient de publier un opuscule de 72 pages, intitulé: *Du contrat social sous le rapport de la propriété;* ce travail est dédié au peuple du faubourg de Saint-Gervais, du quartier même où naquit Rousseau.

L'auteur de cet opuscule est nourri principalement des doctrines politiques de la fin du siècle dernier et de quelques-unes des théories hasardées qui s'agitent de nos jours. Ces deux ordres d'idées s'entremêlent chez lui d'une façon qui n'est pas toujours très-logique, et il serait facile de le mettre plus d'une fois en contradiction avec lui-même. —Quoi qu'il en soit, indiquons rapidement les idées fondamentales de cet écrit; toute chose renferme un enseignement, et, comme l'a dit un ancien, *il n'est si bonne moisson qui n'ait quelque mauvais épi, si méchante qui n'en ait quelque bon.*

M. Morhardt nous vante de nouveau le bonheur de la vie sauvage et de l'état de nature. Malheureusement, suivant lui, le monde moderne s'éloigne de plus en plus de cet état prospère où l'homme était à la fois heureux, indépendant et libre. L'Europe, en particulier, est divisée en deux camps ennemis : les privilégiés et les prolétaires. Parmi ces derniers figurent les petits propriétaires et les petits capitalistes; les privilégiés comprennent, outre les riches, tous ceux qui jouissent de pouvoirs et d'honneurs sans être les élus directs du peuple. Le contrat social est donc rompu: *tout est remis en contestation*, *la propriété comme le reste.*

Un état si anormal semble exiger impérieusement des remèdes héroïques; il est surprenant que M. Morhardt ne les indique pas. Penche-t-il pour les idées communistes? Rêve-t-il la femme libre qui doit venir de l'orient? Dit-il avec Proudhon que la propriété est un vol? Accepte-t-il comme un messie Fourier ou Considerant? Cherche-t-il la liberté dans le despotisme du phalanstère? Bref, comment se propose-t-il de sauver la Société souffrante, comment pense-t-il relever l'humanité dégradée? — Car enfin, aux grands maux les grands remèdes; il faut des bras d'Hercule pour nettoyer les étables d'Augias.

Le seul remède que conseille M. Morhardt, ce sont les émigrations. A ce sujet, il n'espère rien de la classe riche, et, reprenant l'ancien thème de M. le professeur Cherbuliez: *l'avenir appartient aux travailleurs*, il s'écrie que c'est aux travailleurs à s'émanciper eux-mêmes. Les travailleurs doivent faire agir, dans ce but, le levier puissant de l'association et transporter les prolétaires au-delà des mers. Les déshérités de l'Europe trouveront dans le Nouveau-Monde un bonheur, une prospérité, un avenir que l'encombrement de la population et des abus enracinés rendent impossibles dans notre vieux continent. M. Morhardt va même jusqu'à conseiller l'émigration aux petits propriétaires.

Ainsi, c'est par un lointain exil qu'il convie à de meilleures destinées les prolétaires de l'Europe. — Loin de nous l'idée de jeter le moindre blâme sur tout ce qui tend à améliorer l'état des classes pauvres. Chaque homme a droit à sa part de lumière et de soleil; les nobles cœurs compatiront toujours aux souffrances d'autrui, et il n'est pas dans l'esprit du christianisme de faire de la liberté et du bonheur un monopole. — D'autre part, et sans nous arrêter à certaines tirades dont M. Morhardt, dans son enthousiasme juvénile, n'a sans doute pas compris toute la portée, nous avouons franchement qu'après des prémisses si vastes, il nous paraît arriver à de bien maigres conclusions. Dans cette grande assemblée de 250 millions d'hommes que convoque son imagination, il ne voit guères que 20 millions de privilégiés. Si nous ne sommes pas trop myopes, il y a quelque difficulté à transporter plus de 200 millions d'hommes d'un bord de l'Océan à l'autre. Organiser au contraire une chétive émigration, c'est puiser quelques gouttes d'eau dans une rivière et s'imaginer que le courant ne reprendra pas son niveau. L'expérience n'est-elle pas là pour le prouver.

Ce sujet pourrait nous entraîner fort loin et nous avons été déjà trop long. Encore un mot toutefois : Lorsque la Société humaine exige des réformes impérieuses, nous ne pensons pas qu'il soit bon d'y procéder en semant la haine entre les hommes, en excitant les souffrants contre les heureux, les *prolétaires* contre les *privilégiés*, les pauvres contre les riches. Jésus, le Dieu de vérité, ne procédait pas ainsi ; divin réformateur, il recommandait avant tout aux hommes de s'aimer les uns les autres. — On l'a fort bien remarqué: « L'Eglise chrétienne, dans

les premiers siècles, n'a jamais proclamé l'abolition de l'esclavage, car l'esclavage était une des formes de la propriété, mais elle a tout fait pour discréditer ce genre de propriété; *elle n'a pas prêché l'abolition de l'esclavage aux esclaves, mais elle a prêché l'affranchissement aux maîtres.*»

— Le tribunal correctionnel a rendu un verdict d'acquittement en faveur des 57 bijoutiers coalisés([1]). Cette coalition avait cependant violé dans le canton de Genève, le principe de la liberté du commerce et de l'industrie. — Le tribunal l'a bien senti; mais, tout en réservant le principe, il n'a pas cru devoir condamner les membres de la coalition parce qu'il n'a pas tenu pour constant qu'elle eût produit hausse ou baisse dans le prix des marchandises. — Redisons-le : c'est un précédent regrettable et dangereux; si le principe de la liberté du commerce est une belle et bonne chose, il est d'autant plus fâcheux de le voir impunément fouler aux pieds. N'est-ce pas donner indirectement une prime au monopole?

— La *Bibliothèque universelle* a publié dernièrement une Nouvelle de M. Mallet d'Hauteville: *Mademoiselle Raymond*. L'auteur a voulu décrire quelques-unes des impressions et des pensées que peut faire naître le souvenir de la sœur d'un homme tristement célèbre: Maximilien de Robespierre. Il nous la peint dans sa vieillesse et à sa dernière heure. Cette production renferme des pages bien senties; toutefois l'intérêt s'éparpille un peu, et peut-être, au point de vue de l'unité du travail, l'ensemble laisse-t-il quelque chose à désirer.

— M. Hornung achève en ce moment un grand tableau qui représente *Christophe Colomb contant ses projets de voyage à des moines.* Cette tête sur laquelle se concentrent les regards, est pleine d'une mâle énergie; c'est une de ces physionomies qui expriment des sentiments à la fois sérieux, persévérants et profonds. Un des moines, le prieur, comprend les projets de Christophe Colomb et semble l'encourager; un autre scrute de l'œil l'illustre voyageur; le visage d'un troisième exprime le doute, tandis que le père Pancrace, dans sa joyeuse et grosse insouciance, s'inquiète fort peu de ces projets hardis conçus par le génie et que le génie seul pouvait exécuter. Espérons que ce tableau de maître, œuvre remarquable de talent et d'originalité, figurera à notre prochaine exposition. Qu'il en soit de même de *la mort de Servet*, tableau d'une grande beauté, que des scrupules exagérés ont empêché jusqu'à ce jour M. Hornung de produire en public. Les beaux-arts, comme l'histoire, ne doivent pas reculer devant cette impartialité sévère qui est due à tous les morts illustres.

— M. Petitsenn déclare la guerre au pouvoir et lui jette le gant avec tant d'esprit et de malice que les adversaires du poète ne lui en gar-

([1]) Voir notre précédente *Chronique*, page 229.

deront certainement pas rancune. Son *Philopoemen* est une chanson politique contre nos nouveaux gouvernants qu'il compare (comparaison peu flatteuse) à des *éteignoirs*.

— Passer brusquement de M. Petitsenn à M. Céard, c'est peu ménager les transitions. Il n'y a pas des rapports bien étroits entre le Parnasse (ancien style) et les pompes à incendie. — Il est bon cependant de mentionner dans la *Revue Suisse* des écrits utiles, lors même qu'ils ne rentrent point directement dans le domaine de la littérature, de la philosophie ou de l'histoire. L'ouvrage que M. Robert Céard vient de publier *sur l'organisation des secours contre l'incendie à Genève*, sera sans doute consulté avec plaisir dans plusieurs de nos cantons. L'organisation habile des sapeurs-pompiers de Genève est due en grande partie à M. Céard. Aussi l'ouvrage qu'il vient de mettre au jour, ne mérite-t-il nullement de passer inaperçu. Il sera certainement fort goûté dans le Canton de Genève.

C'est plutôt dans le domaine des beaux-arts que le mérite ne trouve pas toujours ici les encouragements auxquels il a droit. Il y aurait beaucoup à dire sur l'injustice de notre public à ce point de vue. On a pu exagérer cette injustice, mais au fond elle est bien réelle, et ce n'est point une pure imagination. — Pourquoi Pradier a-t-il quitté Genève? Pourquoi l'auteur de *Rome souterraine*, Charles Didier, s'est-il exilé de la Suisse, fort mécontent de ses concitoyens? Pourquoi ce poète sombre mais plein de verve, ce jeune et malheureux Galloix, est-il mort de misère à Paris? Pourquoi Chaponnière, cet artiste qui promettait à son pays un homme de génie, a-t-il été si dédaigneusement éconduit, repoussé, méconnu comme un artiste d'un talent vulgaire et d'un insignifiant avenir? — Il me serait facile de citer d'autres noms encore, si ceux qui précèdent, dont le nombre est déjà trop grand, ne prouvaient, à eux seuls et bien suffisamment, la vérité de notre assertion. — Disons-le franchement : il y a partout, dans les villes de commerce plus encore qu'ailleurs, des êtres qui sont emprisonnés en quelque sorte dans un cercle d'idées étroites et mesquines; une lourde atmosphère les entoure et leur cache les bienfaisans rayons du soleil. Les plus pâles intérêts de la vie ont ralenti leur allure en les accablant de tout leur poids; ils sont inaccessibles à tout ce qui est beau, grand et généreux; esprits mercenaires et matériels qui rampent volontiers terre à terre, qui n'ont point d'ailes pour gagner les calmes régions de la pensée, pour s'éloigner de la poussière du chemin, pour prendre leur essor, pour s'élever, pour s'égarer même quelquefois, esprits malades qui ne sauraient respirer en plein air! — Ces réflexions m'échappent malgré moi en voyant passer dans la rue un artiste pauvre et âgé dont le talent n'a point trouvé chez nous la récompense qu'il méritait à si juste titre, M. Sené. Le dernier ouvrage de ce vieillard, ou plutôt son ouvrage capital, est un *relief du Mont-Blanc* exécuté avec une fidélité

scrupuleuse, sur une très-grande échelle; il a près de 30 pieds de longueur. Ce relief remarquable à tous égards, a coûté à M. Sené douze années d'un travail suivi, opiniâtre, persévérant. Ce n'est point l'œuvre d'un talent ordinaire. Il y a une certaine originalité qui n'est pas donnée à tous. M. Sené peut être méconnu, mais son nom restera. — Que la postérité n'ajoute pas ce nom à celui de Galloix, le nom du vieillard à celui du jeune homme! Qu'on ne dise pas que ce vieillard mourut, presque dans la détresse, au milieu même de ses concitoyens! — On prétend que le gouvernement provisoire se propose d'encourager le vieil artiste, de faciliter l'exposition de son relief et de l'aider autant qu'il peut dépendre de l'administration. Nous ne sommes pas dans les confidences du pouvoir et nous ne savons si ce bruit est fondé. Nous désirons qu'il le soit. — Le gouvernement provisoire, en se montrant le protecteur des beaux-arts, en n'oubliant point les artistes malheureux, ferait une réponse indirecte mais spirituelle à M. Petitsenn; ce serait une manière fort délicate en même temps de protester, sans en avoir l'air, contre l'épithète d'*éteignoir*. Lorsque le gouvernement rendra justice au talent dans les sciences ou dans les arts, tous les partis qui nous divisent l'en féliciteront, et ce n'est pas sur ce point qu'on verra naître la discorde et gronder les dissensions. ***

LAUSANNE, 26 mars 1847. — Le canton de Vaud et la Suisse entière viennent de faire une grande perte dans la personne de M. Matthias Mayor, docteur en médecine et chirurgie. Laissant à ses nombreux amis le soin de faire sa biographie, de parler de son beau caractère, des soins assidus et dévoués qu'il prodiguait à ses malades, des encouragemens qu'il donnait aux jeunes adeptes de la médecine, nous retracerons aujourd'hui brièvement les progrès qu'il a fait faire à la chirurgie et qu'il a consignés dans plusieurs ouvrages dont les principaux sont : le *Nouveau système de déligation chirurgicale, La chirurgie simplifiée*, et dans nombre d'opuscules dont nos lecteurs de la Suisse française ont sans doute pris connaissance lors de leur publication.

Le grand but que s'est proposé M. Mayor, c'est de guérir en peu de temps et de donner la plus grande simplicité possible aux appareils de chirurgie. Toutes les facultés de son âme semblaient s'être concentrées dans ce seul mot : *simplicité*. Il est résulté de cette recherche constante, de véritables et utiles innovations dans la chirurgie. Ses pansemens faits avec un morceau de linge plié en triangle remplacent avec succès ceux que l'on faisait précédemment avec de longues bandes difficiles à se procurer au moment où l'on en avait besoin. — Quelques morceaux de fil de fer garnis de coton, s'adaptant avec la plus grande facilité aux contours du membre, peuvent remplir avantageusement les mêmes services que les attelles en bois solides, qui n'étaient tangentes au membre fracturé que par un point de la surface. — Grâce à M. Mayor, le marteau plongé dans l'eau bouillante est plus simple et bien moins effrayant pour le malade que le *moxa*, tout en remplissant le même but.

On le voit, de telles innovations sont marquées au coin du génie simplificateur; toutes, même celles qui paraissent au premier abord

les plus hardies et qui ont attiré à leur auteur une opposition peu méritée, et souvent même les invectives de quelques-uns de ses confrères placés au sommet de l'échelle médicale, se résument par ces mots : *simplification* dans l'appareil et le procédé chirurgical; *sûreté* dans la main de l'opérateur, et moins de *douleur* pour l'opéré. Nous citerons encore ici son *cathétérisme forcé*, qui, (ceci semble paradoxal) se fait plus facilement et cause beaucoup moins de douleur au malade que le procédé ordinaire. — Dans son traitement accéléré des ankyloses, il veut confier aux soins éclairés d'une chirurgie et d'une mécanique rationelles, des opérations abandonnées souvent à des charlatans, qui, par la seule force de leurs bras, avaient pu réussir quelquefois, là où des chirurgiens n'avaient pas osé faire l'opération. Au reste, nous ne nous prononcerons pas sur la valeur de ce genre d'opération que l'expérience n'a pas encore suffisamment sanctionné.

De tous les services rendus à la science et à l'humanité par M. Mayor, le plus grand, sans contredit, est d'avoir prouvé l'innocuité du coton sur les plaies, et les avantages considérables que l'on peut tirer de l'emploi de ce végétal pour toute espèce de pansement. Il y a quelques dixaines d'années, lorsqu'après une bataille, un siége, on manquait de charpie, on avait recours à de la paille, à du foin pour les appliquer sur les plaies des malheureux blessés.

M. Mayor ne s'est jamais lassé de répandre ses doctrines; plus on lui faisait opposition, plus il donnait d'argumens en leur faveur; aussi a-t-il forcé quelques-uns de ses détracteurs à se ranger de son côté. Ses écrits, qu'il envoyait libéralement à toutes les sommités de la science ont gagné bien des esprits à sa manière de voir, et les incrédules pouvaient constater les excellents résultats de sa méthode à l'hôpital de Lausanne, dont il a été le directeur pendant nombre d'années.

Sans doute, il faut l'avouer, M. Mayor s'est souvent exagéré à lui-même, les inconvéniens de l'ancien système de déligation et les avantages de ses nouveaux procédés. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer en discussion sur cette matière, et d'ailleurs, l'expérience seule montrera ce qu'il faut en conserver et ce qu'on en doit rejeter.

D^r ***

Bale, 1er avril. — Nous complétons aujourd'hui les renseignemens que nous avons donnés il y a un mois sur la Société d'histoire de Bâle, en consacrant quelques lignes à la *Société d'antiquités* (antiquarische Gesellschaft) de cette ville.

Cette société ne s'est constituée qu'en 1842; auparavant l'objet de ses travaux était compris dans le cercle d'activité de la Société d'histoire. L'un des principaux motifs qui l'en ont détachée, c'est l'article des statuts de la Société historique d'après lequel tous les membres doivent à leur tour livrer les résultats d'une étude prise dans le champ de l'histoire. Cette obligation restreignait nécessairement le nombre des sociétaires et écartait plusieurs amis de la science qui auraient volontiers contribué aux frais que nécessitent les fouilles entreprises à Basel-Augst et ailleurs. Néanmoins le président de cette nouvelle société, qui est depuis son origine M. le prof. W. Vischer, doit être membre de la Société d'histoire, et tous ses collègues ont le droit d'assister aux séances de cette dernière société. Elle n'a qu'une séance par mois, tandis que la Société d'histoire en a deux, du moins pendant l'hiver. Les réunions sont en outre plus familières; ce ne sont souvent

que des entretiens sur des points de science ou sur les moyens d'enrichir la collection qu'elle possède déjà et qui sera jointe aux collections publiques après l'inauguration du splendide musée dont la construction tire à sa fin. D'après le but même de la société d'antiquités, on comprend qu'elle doit réserver ses ressources pour les fouilles qu'elle entreprend plutôt que pour de nombreuses publications. Cependant, vers la fin de 1845, elle a voulu conserver le souvenir de l'ancienne église des Franciscains qui allait être convertie en douane, en publiant sur ce monument un travail assez étendu, rédigé par M. Ad. Sarasin et accompagné de dix planches exécutées avec le plus grand soin sous la direction de M. Riggenbach, architecte. Précédemment déjà (1844) elle avait publié un travail analogue sur l'église d'Ottmarsheim en Alsace; et dans l'année qui avait suivi sa fondation, M. le Dr Roth avait réuni dans une savante brochure toutes les inscriptions romaines du canton de Bâle, avec le sens probable de chacune d'elles. Lors de l'inauguration du musée, le public aura l'occasion de mieux apprécier les résultats obtenus par cette société, qui compte dans son sein plusieurs antiquaires distingués; et je pourrai sans doute alors communiquer aux lecteurs de la *Revue* des renseignements qui compléteront ceux que je ne puis qu'esquisser maintenant. C.-F. G.

Mélanges poétiques.

L'allégresse régnait autour du monastère;
La foule applaudissait aux heureux de la terre:
Mais aucun de ces bruits, échos d'un vain orgueil,
De l'asile sacré n'osait franchir le seuil.
Là, parmi les auteurs que sa science accumule,
Un moine était assis dans son humble cellule,
D'une main s'appuyant sur l'antique pri-dieu,
Où chaque jour son cœur s'entretient avec Dieu,
Quand l'autre à ses côtés retombait inactive:
A ses profonds pensers sa grande âme attentive
Vers un monde meilleur errait à l'abandon;
Sur son vêtement noir pendait un blanc cordon;
Son front, où le génie a mis son sceau suprême,
De la vieillesse avait ceint le blanc diadème;
Sa bouche souriait; son regard éloquent
Se portait tour-à-tour d'un volume de Kant
A l'image du Christ aux parois suspendue:
Sur ses traits amaigris la grâce répandue
Inspirait le respect; — tel, en un heureux jour,
Le révéla si bien le pinceau de Bonjour. (1)
Or, ce moine pieux, à la chambre modeste;
Ce savant qu'illumine une clarté céleste;
Ce démocrate pur; cet austère penseur;
De tous les malheureux cet ardent défenseur;

(1) Peintre neuchâtelois; le portrait auquel il est ici fait allusion se trouve à Genève, dans la famille de M. Naville.

Ce grand nom, qui subit et la gloire et l'offense;
Cet ami dévoué, ce père de l'enfance,
Qui, lorsque le tombeau va s'ouvrir sous ses pas,
Dans son constant labeur ne se rebute pas,
Et lui transmet encore une page immortelle;
Philosophe et chrétien, tolérant et fidèle,
Ce prêtre de l'amour; ce sublime vieillard;
Quel autre serait-il que toi,... Père Girard?

Mars 1847. Xavier Kohler.

LE JURI DES OMBRES, ou les modernes appréciés par les anciens sous le rapport de la scène tragique, par Nicolas Chatelain, auteur du *Rubis du Père La Chaise*, des *Lettres de Livry*, de l'*Histoire du synode de Dordrecht*, etc. — Strasbourg, imprimerie de G. Silbermann.

(Cette brochure de luxe, imprimée à un petit nombre d'exemplaires, ne se trouve pas dans la librairie.)

Le *Juri des ombres* est un dialogue des morts, et ces morts ne sont autres que Sophocle, Euripide, Socrate, Périclès, Aspasie, Diogènes, Alcibiade. Mais au lieu de nous rapporter les entretiens auxquels se livrent ces illustres trépassés dans leurs promenades des Champs-Elysées, c'est parmi les vivants que les a conduits le spirituel écrivain qui s'est fait leur introducteur au milieu du monde moderne. Nous les voyons mêlés au public de Lekain et de Clairon, assistant à une représentation de la *Phèdre* de Racine, en plein dix-huitième siècle; un peu plus tard nous les retrouvons à Londres, applaudissant avec un enthousiasme dont ils ne semblent plus maîtres, au jeu de Garrick, dans la fameuse scène des apparitions, de *Richard III*. L'idée de faire juger le théâtre moderne par un tribunal composé des juges les plus compétents du monde classique ancien, cette idée jetée par Voltaire dans une lettre à d'Argental, avec ce prodigue abandon qui frappe à chaque page de sa correspondance, méritait d'être mise en œuvre, et ne pouvait pas tomber en meilleures mains que dans celles de l'auteur des *Lettres de Livry* (1). Sans doute, on aurait tort d'attendre du juri des ombres un verdict définitif sur une question qui sera pendante aussi longtemps qu'il y aura une poésie antique et une poésie moderne. Les morts pas plus que les vivants ne peuvent prononcer sans appel. Voltaire lui-même, en soumettant sa pensée à celui qu'il appelait son *cher ange*, savait mieux que personne à quoi s'en tenir sur le résultat. M. Chatelain n'a vu dans cette idée qu'une forme piquante propre à re-

(1) N'est-ce pas à M. Chatelain que font allusion ces lignes de M. Sainte-Beuve, à propos du caractère classique qu'a conservé longtemps le goût littéraire dans la Suisse française : « Encore aujourd'hui, c'est là, en quelqu'un de ces villages baignés du lac, à Rolle peut-être, qu'il faudrait » chercher les hommes qui savent le mieux le siècle de Louis XIV à toutes » ses pages, et qui feraient les pastiches de ces styles les plus plausibles, » et les moins troublés d'autres réminiscences. » *Portraits contemporains*, Tome II, page 4.

lever certains aperçus ingénieux. Il a voulu faire une esquisse animée et non pas une dissertation ; pour lui la mise en scène était la chose essentielle; il a laissé à d'autres l'esthétique de son sujet : l'esthétique, qu'ai-je dit ! le mot seul lui eût fait peur.

Ces réserves faites, il y a plaisir à se joindre au groupe illustre qui assiste à la magnifique scène où Phèdre découvre à Hippolyte l'amour qui la dévore ; il y a plaisir à suivre dans les regards des belles Athéniennes l'impression de cette poésie chaste et brûlante à la fois, où les scrupules de la passion moderne prêtent un charme si pénétrant à l'expression puissante et presque fatale de la passion antique. Le vieil Eschyle verse des larmes ; Aspasie qui ne sait pas aussi bien contenir ses émotions que les marquises de Louis XV, laisse tomber de ses cheveux un camée qui lui vient sans doute de Périclès ; une discussion s'engage après la pièce entre les *revenants;* Diogène seul est mécontent ; pour le calmer on lui promet à son retour la *Phèdre* de Pradon, et l'ambassade se met en route pour Londres, où doit se juger en définitive le procès des anciens et des modernes.

Ce n'est pas sur un *vaisseau-fantôme* que nos Athéniens passent la Manche, mais sur un paquebot à vapeur. Socrate admire ; Aspasie, après quelques instants donnés à la surprise, remarque parmi les voyageurs de jeunes Anglais aussi beaux que les plus beaux des Grecs. La voilà qui se met en frais pour eux, mais *ses airs de tête* les plus triomphants, ses poses les plus adorables, ses plus savantes études de draperie ne peuvent attirer les regards de ces jeunes hommes préoccupés sans doute de la question du libre-échange et de la prochaine session du parlement. Insensibles au beau plastique, les fils de la blonde Albion passent avec roideur devant toutes ces choses qui eussent causé un frisson d'admiration à Polygnote et à Cléomènes. Aspasie, de fort mauvaise humeur, laisse errer ses regards sur la mer avec une moue qui est encore charmante, et, en demandant le bras d'Alcibiade, pour descendre sur le rivage de Douvres, elle se plaint d'une migraine qu'elle attribue à l'air de l'Angleterre un peu plus lourd que celui de l'Attique.

Arrivé à terre Diogène s'indigne de la propreté anglaise, et s'approchant de la façade d'un bâtiment somptueux, proteste à sa manière contre les habitudes nationales. Le mot : *shocking!* lui arrive sur la tête avec une tasse de thé vert : voilà le cynique qui boxe avec un constable entre les mains duquel il laisse son manteau plein de vermine. Un Anglais, trop heureux de la trouvaille, donne cent guinées de cette guenille historique qu'il emporte pour la placer dans son cabinet de curiosités. Diogènes auquel on remet plus tard le rouleau d'or, prix de son manteau troué, n'hésite pas à le jeter à la mer. Une excentricité si judicieuse devait faire fortune à Londres : Diogènes devient immédiatement le lion du jour.

Cependant Garrick est en scène. Le commencement de Richard III paraît un peu long, un peu bizarre, un peu mélangé aux hôtes venus de la Grèce, mais la scène du rêve les saisit bientôt tout entiers. Ces Athéniens qui hésitaient, il y a quelques jours, entre Euripide et Racine, les voilà livrés sans réserve à l'obsession du sombre génie de la poésie du Nord. Les accents funèbres de ces ombres qui passent tour à tour devant Richard comme des personnifications terribles des remords vengeurs de sa conscience, retentissent dans l'âme des spectateurs d'Athènes émus profondément par cette vérité inexorable et poi-

gnante, par ces traits de nature empreints d'une réalité morale si puissante, par ce pathétique sublime que Shakespeare a le premier introduit dans la tragédie moderne, et qui suffit à lui seul pour faire oublier, au point de vue de l'art, tout ce qui manque au drame tel qu'il l'a conçu, ou plutôt tel que l'ont fait les conditions mêmes de son époque et de son pays. L'absence d'une progression savante dans la marche de la pièce; l'hétérogénéité des éléments divers du drame; ces contrastes extrêmes que l'art n'a pas ramenés à une harmonieuse unité par les procédés de conciliation, de mesure et de tempérament, qui furent le secret de la poésie dramatique des Grecs; l'inexpérience des moyens extérieurs, relevée encore par tout ce qu'il y a de ferme et de consommé dans la conception des caractères, où l'on ne sait ce qu'on doit admirer le plus, d'une analyse morale profonde, parfois impitoyable, toujours vraie du cœur humain, ou de ces traits naïfs et sublimes tour à tour, qui montrent dans Shakespeare la plus remarquable réunion des formes extrêmes de la pensée, la réflexion philosophique, le lyrisme et la fantaisie; ces situations hasardées ou impossibles, qu'on pardonne au poète parce qu'il en fait jaillir les sources fécondes de la terreur et de la pitié; tout ce qui donne enfin à son drame le caractère à la fois incomplet et gigantesque de toutes les œuvres de génie conçues sous l'influence de la civilisation chrétienne et moderne, en dehors de l'influence immédiate des formes achevées de l'art antique; toutes ces choses, sans que leur interprète nous dise comment cela a lieu, saisissent si puissamment les spectateurs athéniens, que dans une explosion d'enthousiasme et d'admiration telle qu'on peut à peine la concevoir même chez ce peuple de poètes et d'artistes, ils déclarent tout d'une voix que Shakespeare a vaincu, et font descendre du trône de l'art pour l'y élever à leur place, Sophocle, Euripide, Racine, ces rois légitimes déshérités par celui que Voltaire appelait un barbare....

Après cette conclusion dont on a quelque droit de s'étonner de la part d'un écrivain resté fidèle et presque dévot au culte du siècle de Louis XIV, suivrons-nous jusqu'au bout le cortége des ombres? C'est dans le récit de M. Chatelain qu'il faut lire le discours que lui adresse le lord-maire, en grec fort pur du collége d'Eton, relevé seulement par un accent anglais qui compromet pour un instant la gravité des charmantes Athéniennes. Périclès, au nom de ses compatriotes, répond par un *speech* en langage britannique. Cet échange obligé de discours est suivi d'une invitation à un banquet que refusent les Grecs, rappelés à heure fixe dans le royaume des ombres. Avant leur départ, on trouve le temps de dresser pour le *Times* et le *Morning*, un inventaire fort exact de leur costume. Enfin (j'allais oublier ce trait qui est assurément le superlatif de la politesse des Anglais, quand ils se décident à faire à des étrangers les honneurs de leur pays), on propose à Miltiade, à Epaminondas, à Thémistocle, de les présenter au vainqueur de Waterloo [1]. Mais Alcibiade, interprète des rancunes de M. Chatelain qui est bien convaincu que lord Wellington est le principal auteur de la mort du maréchal Ney, répond au nom des généraux grecs que, n'ayant jamais eu l'habitude de violer une convention, ceux-ci ne feraient pas la connaissance du noble lord. Le lord-maire se mord les

[1] On remarquera les anachronismes. M. Chatelain en prend son parti de bonne grâce : nos lecteurs feront bien de l'imiter

lèvres; le vainqueur de Waterloo quitte sa loge sous prétexte d'une recrudescence de goutte; le cri perçant d'un chien se fait entendre; c'est le signal qu'Alcibiade avait promis à Aspasie, en lui disant qu'il ferait crier son chien quand il s'ennuierait; chacun sait gré de sa malice au spirituel Athénien; seuls, les lecteurs de M. Chatelain, en dépit des solennelles longueurs de la politesse britannique, trouvent sans doute comme moi que l'élégant Alcibiade a fait crier son chien trop tôt; et tout le monde se disperse en riant.

Nous n'avons déjà que trop mêlé nos propres réflexions littéraires au spirituel badinage de l'auteur du *Juri des ombres*. Contentons-nous de faire remarquer, en terminant, que ses conclusions sont assurément différentes de celles de Voltaire, auquel il a emprunté l'idée d'un tribunal dramatique, incorruptible parce qu'il serait étranger aux passions des vivants,—et surtout, qu'en attribuant le triomphe de Shakespeare à l'effet puissant produit par une seule scène de l'un de ses drames, il a involontairement donné raison peut-être à la forme antique de la tragédie. La tragédie grecque, en effet, de même que la tragédie de Racine, avec toutes les nuances très-caractérisées du reste qui les distinguent entre elles, sont des œuvres complètes; l'impression qu'elles produisent est une impression d'ensemble; ce n'est pas la scène des aveux dans Phèdre, quelque admirable qu'elle soit, qui donne à la pièce son empreinte de beauté; les lois des unités, formulées depuis Aristote et admises dès lors comme des règles extérieures et conventionnelles, ne sont que la traduction rhétorique de ces lois éternelles de mesure, de proportion, et de vérité, qui font la désespérante perfection de l'art antique; comme une statue de Phidias, comme la façade du Parthénon, la tragédie de Sophocle est une œuvre d'art achevée; et, tandis qu'à la lecture des drames de Shakespeare, la jouissance intellectuelle est très-certainement moindre que la jouissance morale, s'il m'était permis d'ainsi parler pour être plus bref, l'une et l'autre sont admirablement combinées dans le système du drame grec. Mais, je le répète, M. Chatelain n'a pas voulu exposer des idées; il n'a prétendu donner que l'esquisse, ou si l'on veut le cadre d'un sujet, certainement fécond, comme il le dit lui-même, en aperçus heureux et nouveaux. Il vaudrait assurément la peine de reprendre la donnée qu'il vient de traiter d'une façon si ingénieuse, et de conduire jusqu'à nos jours l'examen du théâtre moderne. Les jurés grecs, assistant à la représentation de quelqu'un des drames romantiques, se seraient peut-être un peu refroidis à l'endroit de Shakespeare. Je me trompe; ils auraient remarqué que la tentative dont nous avons été témoins, n'a été frappée d'insuccès que parce que l'école moderne n'a voulu s'assimiler que le côté matériel du drame anglais, et en a profondément négligé l'élément moral. Mais je me hâte de finir : je crains qu'Alcibiade et son chien ne soient encore quelque part de ce monde.

Le *Juri des ombres* forme une magnifique brochure qui fait grand honneur aux presses de Strasbourg. Il serait curieux de comparer les incunables sortis il y a quatre siècles de ce berceau de l'imprimerie, avec les volumes qui s'y publient aujourd'hui. Si d'autres progrès sont contestables, le *Juri des ombres* serait unanime à reconnaître ceux de l'art typographique. CH. B.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

LE FILS DE MADELON.

SIMPLE RÉCIT.

Vers quatre heures de l'après-midi, un jeune homme se promenait au bord de la Seine, à la station des bateaux à vapeur. Ses gestes, sa démarche, ses regards exprimaient l'impatience : il attendait évidemment une personne tendrement aimée. Le bateau se trouvait en retard, les eaux étaient basses, on pouvait en concevoir de l'inquiétude. Enfin pourtant, le bateau, devenu plus hardi dans sa marche au moment d'arriver, déboucha de la pointe de l'île Saint-Louis, fouettant à coups pressés l'élément peu propice. Le jeune homme bondit et frappa des mains en signe de contentement. Quelques regards malins parmi les spectateurs s'attachèrent à lui; ils furent quelque peu désappointés, lorsqu'ils virent le jeune homme s'élancer au devant d'une femme d'une soixantaine d'années, l'étreindre, l'embrasser à plusieurs reprises. Ce n'était pas une dame des villes; c'était une paysanne aisée, dont la mise annonçait des habitudes d'ordre et de propreté, et la physionomie une probité invariable. Il y avait sur son visage cet air de sérénité, partage ordinaire d'une âme bonne qui vit au milieu de la nature et selon ses lois.

Quelques larmes de joie sillonnèrent les joues de Madelon Mouchu lorsqu'elle reçut les accolades de son fils, et que d'un regard rapide, elle reconnut qu'il était bien portant, joli garçon et bon fils, car il n'y avait pas à s'y méprendre aux étreintes de Lucien; c'était une tendresse vraie, sans affectation, sans hypocrisie. Le visage animé du jeune homme le prouvait, et l'on voyait que l'arrivée de la mère complétait le bonheur du fils. Celui-ci ne songeait même pas que les spectateurs pouvaient remarquer l'extrême différence de sa mise avec celle

de la paysanne en bonnet rond, en robe d'indienne, en tablier de cotonnade. Il s'empara des paquets et paniers qui entouraient sa mère, trouvant encore moyen de lui donner le bras en la conduisant à un fiacre. Pour elle, si soucieuse auparavant de son petit bagage, elle laissait faire Lucien, ne croyant plus à aucune mésaventure à côté de son *garçon :* elle ne voyait et ne regardait que lui. C'était la première fois, pourtant, qu'elle visitait la capitale. Ce ne fut qu'au bout de quelques instans, qu'elle remarqua que son fils disposait d'un *carrosse;* elle ne savait pas même ce que c'était qu'un fiacre.

La bonne mine de Lucien, sa mise raisonnablement soignée, flatta son orgueil de mère. Il avait voulu paraître favorablement à ses yeux, d'autant plus qu'elle ne l'avait pas vu depuis sept années; il en avait en ce moment vingt-six. Les questions et les réponses furent entre eux si nombreuses et si intéressantes, qu'ils arrivèrent à leur destination sans s'apercevoir du trajet. Claude, qui se faisait appeler Lucien depuis son séjour à Paris, depuis dix ans, reçut sans sourciller de la part de sa mère, le nom qui lui rappelait son enfance. Il aurait en vain réclamé contre cette habitude. Comment aurait-elle compris ce changement de nom? Claude était pour elle un nom comme un autre, et mieux qu'un autre : c'était celui de son père, mort depuis onze ans. Lucien trouva donc quelque douceur à s'entendre appeler Claude par sa mère et par son oncle, marchand de vin à Bercy, chez qui il allait l'installer pour les trois semaines qu'elle comptait rester à Paris.

Jean Mouchu reçut cordialement sa belle-sœur et son neveu, dont il lui avait toujours rendu bon compte, sur le témoignage de Chevenau, marchand de drap de la rue Saint-Martin, chez qui Lucien exerçait les fonctions de teneur de livres. Après un repas abondamment servi, Lucien, pressé de faire jouir sa mère de tout ce qu'il avait à offrir de nouveau à ses regards, lui proposa coup sur coup, ce qui était inconciliable, la promenade, le spectacle, une visite à son patron. La brave femme ne demandait qu'un bonheur, celui de contempler son fils à l'aise, de l'entendre parler, de le voir agir, se disant parfois : est-ce bien moi qui ai mis au monde ce garçon de bonne mine et de si bonnes façons, et tel que le maire de la Neuville me l'envierait?

« Il nous en a coûté, à mon mari et à moi, pour le faire bien *éduquer*, dit-elle à son beau-frère dès qu'elle se trouva seule avec lui, mais je suis contente; c'est un brave jeune homme; il ne méprisera jamais sa mère, lui, parce qu'elle est de la campagne et qu'elle ne parle pas et ne s'habille pas à la mode de la ville. Sage et laborieux, il prospérera,

il prendra une femme de son goût, qui m'aimera par amour pour lui, et si Dieu m'accorde encore quelques années d'existence, je verrai croître leurs enfants.—Oui, répliquait Jean Mouchu, vous avez du bonheur; votre fils ne rougit pas de vous comme la plupart de ces enfants de gens de la campagne, qui après avoir reçu à la ville une éducation coûteuse, font les messieurs, et n'osent montrer leurs parens et marcher à côté d'eux, dans la rue. J'en connais qui renieraient père et mère et ne leur donneraient jamais signe de vie, s'ils n'avaient pas de l'argent à leur demander pour subvenir à de folles dépenses. A la place de mon frère, je n'aurais pas voulu soumettre mon fils à une pareille épreuve. Enfin vous vous en trouvez bien, tant mieux, c'est une exception, fasse le ciel qu'il en soit toujours ainsi!

« Je comprends vos raisons, frère, répliquait Madelon, mais dans son enfance, Claude était d'une constitution délicate; on ne pouvait espérer qu'il deviendrait robuste et en état de gérer une ferme, de travailler à la terre. On dut se résigner à faire des sacrifices : on l'a mis dans une bonne pension, puis on l'a envoyé à Paris dans une maison de commerce. On l'aime, on l'estime chez son patron qui ne lui refusera pas sa fille. Il aurait voulu un gendre moins pauvre, mais il aura fini par sentir qu'un cœur honnête, une bonne conduite et l'amour du travail, c'est une fortune. Cependant cela me chagrine, de songer que je ne puis donner que peu de chose à mon Claude, le jour de son mariage; ce peu de chose, c'est beaucoup pour moi, ce n'est rien pour eux. Mais il a des espérances. — Bon, bon, répliquait Jean, il travaillera comme moi, comme son père, et d'ailleurs, avec ce qu'il aura, il pourra entreprendre...» Il fut interrompu par le retour de Lucien qui amenait un jeune homme, son ami, employé chez Chèvenau dont il était parent à un degré éloigné.

C'était un petit bossu d'assez chétive apparence, mais qui s'était toujours montré dévoué à Lucien. Celui-ci ne s'était jamais permis à son égard les tristes plaisanteries que pouvait inspirer sa conformation malheureuse. Lucien ne comprenait pas la honteuse et secrète satisfaction qu'éprouvent beaucoup de gens à se faire valoir aux dépends des autres, à se targuer des avantages que l'on doit au hasard. Il s'appliquait, au contraire, à mettre en relief le mérite de son ami dont il appréciait les qualités de cœur et d'intelligence. Daunis, qui se sentait en butte aux brocards des commis de la maison, et qui voyait en Lucien un défenseur et un conseiller judicieux, s'était attaché à lui de toute son âme. Il était d'autant plus bon ami, qu'il se trouvait for-

cément exempt des préoccupations de l'amour, et en outre sa mère, à laquelle il ne faisait pas honneur par son physique, le laissait presqu'à l'abandon. Toutes ses facultés aimantes s'étaient donc portées sur Lucien qui, de son côté, s'intéressait à lui en sa qualité de protecteur, et lui confiait ses craintes et ses espérances. Lucien, du reste, n'avait jamais prétendu interdire aux commis de la maison les railleries, les quolibets qui font briller l'esprit de ceux qui n'en ont pas; il se bornait à quelques répliques sèches, quand ils allaient jusqu'à l'abus, mais la plupart du temps, il semblait n'y pas prendre garde.

Madelon fit un bon accueil à l'ami de son fils qui lui répondit presque par des caresses. Il vit bientôt que la meilleure manière de plaire à la bonne femme, c'était de lui faire l'éloge de son fils. Celui-ci rougissant comme une jeune fille, lui imposa silence et parla de l'emploi de la matinée suivante, sa mère se refusant à sortir ce soir-là. Ils devaient dîner le lendemain dimanche chez Chèvenau; ils sentaient que l'entrevue serait solennelle, et néanmoins Lucien, charmé de sa mère, n'était que légèrement inquiet. Seulement, il aurait voulu qu'elle modifiât sa mise : il parla de lui acheter un châle, un fichu, des gants de peau, proposition qu'elle repoussa nettement, pensant avec raison, qu'en restant dans ses habitudes elle n'aurait pas l'air emprunté.

Le lendemain, Lucien accompagné de Daunis, promena sa mère dans le Jardin-des-Plantes. Elle avait ses plus beaux vêtements de fête, pour faire honneur à son fils, dont la mise était élégante quoique simple. Dans l'intention de complaire à sa mère, il s'était rasé le menton, la veille de son arrivée, pensant bien que les barbes longues ne seraient pas du goût de Madelon qui ne pouvait y être accoutumée. Et en effet, chaque fois qu'elle en voyait, elle manifestait énergiquement sa répugnance. Elle se montra étonnée d'entendre donner le nom de Lucien à son fils, le nom de Claude lui paraissant tout aussi honorable. Cependant elle accepta les motifs qu'il fit valoir, en déclarant toutefois qu'elle continuerait de l'appeler Claude, par respect pour la mémoire de son père. Et quand la brave femme remarquait une jeune personne agréable et d'une contenance chaste, elle demandait à Lucien si elle ressemblait à Célestine; et le jeune homme détaillait complaisamment les grâces et les attraits de celle qui avait fixé son choix, si bien que Madelon la connaissait en quelque sorte avant de l'avoir vue.

L'agitation que Lucien montrait la veille, lorsqu'il attendait sa mère, se manifesta de nouveau, à mesure que l'heure approchait où il fallait

se diriger vers la demeure de Chèvenau. Il était distrait, et presque palpitant. « Crois-tu, Daunis, que Jolivet sera du dîner, demanda-t-il à son ami. — Peut-être, répondit Daunis, et dans ce cas, tant pis pour lui, le dîner ne lui profitera point; il s'épargnera sans doute un pareil déplaisir. — Non, la curiosité l'entraînera. — A quoi lui servirait? — A troubler mon contentement. — Ce serait à lui d'éviter d'en être témoin. — Il n'en fera rien : il attend une occasion de me nuire. — Il ne peut ignorer que Célestine te préfère. — N'importe, il ne l'aime pas assez pour trop souffrir de ma présence à côté d'elle. Ce n'est pour lui surtout, qu'une question d'amour-propre et d'intérêt; il attend, te dis-je. — C'est possible, mais enfin le bon rôle est pour toi. — Aujourd'hui encore peut-être, mais demain qui sait? — Il ne faut pas craindre sans raison, la peur paralyse nos facultés, et souvent la crainte d'échouer, fait qu'on échoue. — C'est vrai, répond Lucien, et il relève la tête, prend une contenance assurée en disant résolument à sa mère : « L'heure est venue de nous diriger vers la rue Saint-Martin », mais peu à peu son front s'incline, il redevient silencieux, malgré les propos folâtres de Daunis qui s'efforce de l'égayer.

Arrivé rue Saint-Martin, il ralentit le pas et trouve des prétextes pour rester long-temps en route. A chaque coin de rue il attend, afin de laisser passer les voitures que redoute sa mère, toute étourdie par le bruit et la multitude des piétons affairés. Daunis se disait : comme il comprend les craintes de sa mère, et Lucien se disait : C'est singulier! je devrais être heureux, que se passe-t-il donc en moi? et Madelon finit par lui demander ce qu'il avait. La brave femme était sans crainte sérieuse : elle se croyait attendue avec empressement, trouvant tout naturel qu'on aimât son fils, et que dès lors, on fût disposé à l'aimer, elle sa mère. Seulement, comme elle avait souvent employé des expressions fort usitées au fond des campagnes et dont les citadins ont l'habitude de rire, son fils lui en avait fait l'observation avec tous les ménagements possibles; mais enfin, elle en avait le souci, et la nécessité de s'observer la préoccupait de son côté et lui faisait entrevoir d'autres désavantages attachés à sa condition de paysanne, au milieu de la capitale qui tient à honneur d'écraser la province de son immense supériorité en fait de ton et de langage, supériorité qu'elle s'attribue un peu outre mesure.

« Nous sommes arrivés, » dit Lucien d'une voix presque tremblante, et Daunis prit les devants pour rendre plus facile le premier abord de la première entrevue. Le personnage que Lucien aperçut avant tout

autre fut Jolivet, qui pourtant se tenait à l'écart, derrière Chèvenau. Célestine fit quelques pas au devant de Madelon, puis subjuguée par l'air d'honnêteté répandue sur toute la personne de la brave campagnarde, elle lui prit amicalement la main. Madelon trouva tout naturel d'embrasser la jeune fille, en lui disant maternellement et familièrement : « Bonjour, ma chère enfant. » C'était le ton d'une future belle-mère avouée, ce qui ne pouvait manquer de causer une certaine émotion à Célestine. Quant à Chèvenau, il se renferma dans les bornes d'une politesse équivoque qui n'était ni cordiale ni froide, ni familière, mais qui signifiait seulement : Je veux voir venir, tout n'est pas dit.

Lucien observait l'effet que sa mère produisait sur Célestine et sur Chèvenau, et celui que Célestine produisait sur sa mère. Il jetait même çà et là un coup d'œil sur Jolivet, qui tout en fredonnant la chanson à la mode, ne perdait pas un mot de ce qui se disait, conservant son air sans façon, comme s'il n'eût pas été en présence d'une étrangère, car pensait-il, c'est à la femme de campagne à ne pas se sentir à l'aise en notre présence.

Madelon remercia Chèvenau de ses bontés pour Claude. Ce nom nouveau amena un éclaircissement qui déjà faisait plaisir à Jolivet. — Oh, il s'appelle Claude, se disait-il ? à la bonne heure, ce nom sent le terroir originel, et l'on en pourra tirer parti. Claude Mouchu ! ce sont des noms séduisans pour une jeune fille bien élevée qui s'appelle Célestine. Quant à lui, Jolivet, c'était bien différent; il se faisait appeler Alfred, nom déjà fort à la mode dans les pièces des théâtres de second ordre, et qui était en honneur aux bals hors barrière. A la vérité, ce nom était aussi un nom d'emprunt, mais on pouvait l'ignorer encore longtemps.

En parlant de Lucien avec bienveillance, Chèvenau n'y mit pas la chaleur que Madelon espérait. Daunis avait grande envie d'y suppléer, mais il n'osait. Il chercha indirectement à faire valoir le mérite de Lucien, sa conduite sage, ses habitudes régulières, sa scrupuleuse délicatesse.

Le potage servi, chacun prit la place indiquée. Madelon se tint à une distance respectueuse de la table, attacha sa serviette avec deux épingles, carrément sur sa poitrine, faisant observer à Lucien qu'il risquait de tacher son gilet blanc, faute de précaution. Premier sourire presque imperceptible de Jolivet, mais que Lucien aperçut du coin de l'œil. Madelon ne se lassait pas de regarder Célestine qui s'empressait de lui offrir les meilleurs morceaux, des meilleurs mets, en

lui adressant de doux sourires dont Lucien prenait sa bonne part. Madelon ravie, l'appelait souvent sa chère enfant, et Lucien rassuré de ce côté, dirigeait toute son attention sur Chèvenau et Jolivet. Celui-ci remarqua que Madelon hasardait peu de paroles. Sous prétexte qu'il faisait chaud et qu'à la campagne on était dans l'usage de boire son vin pur, il remplissait souvent le verre de Madelon; il l'excitait à le vider et lui refusa de l'eau quand on eut servi un vin plus capiteux. Il s'en suivit en effet chez elle quelque animation qui l'enhardit à parler un peu plus, comme il arrive d'ailleurs, lorsque le dîner tire à sa fin. Chèvenau l'interrogeait sur sa famille, questions qui ne pouvaient manquer de l'intéresser. Elle parla de défunt son mari qu'elle appela parfois *son homme* et dont elle aimait à faire connaître les qualités. « Dam, disait-elle, il était un peu rustre (elle voulait dire rustique), mais on rendait justice à son bon cœur et à sa probité. Il était de son tems et sans orgueil, ajouta-t-elle; on le voyait souvent à la charrue, en sabots et en bonnet de coton. *Au jour d'aujourd'hui*, (autre sourire de Jolivet), on est plus soigneux de sa personne, même quand on n'a rien que des dettes. Nos jeunes campagnardes se mettent un peu comme des dames: moi, je n'ai jamais rien voulu changer à mon costume; c'était l'avis de mon homme. Chacun doit rester dans sa condition; Claude, c'est différent: il vit à la ville; c'est un monsieur; cela lui va. Mais, ajouta-t-elle en s'adressant à Célestine, si jamais vous me faites l'amitié de venir passer quelques semaines à la Neuville, *un chacun* (nouveau sourire de Jolivet), vous rendra bon témoignage de Madelon Mouchu, je m'en vante.—Jolivet fut près d'éclater, il toussa, détourna la tête et fit mine de se contenir avec peine. L'excellente femme était fière de ses soixante ans de probité et de conduite irréprochable comme d'autres de leurs soixante mille francs de rente. Elle parla de nouveau de son mari, disant qu'il avait servi dans les dragons de la garde, qu'il avait été bel homme et que son *fi Claude* lui ressemblait.

Lucien commençait à être horriblement mal à l'aise. Jolivet jetait un coup-d'œil moqueur sur Célestine et adressait maintes questions à Madelon, qui malgré ses instances, ne touchait plus à son verre. Elle sentait à la tête une chaleur inaccoutumée qui l'avertissait de s'abstenir d'un vin dont elle ne s'était pas défiée. Célestine finit par remarquer les sourires de Jolivet; il ne prétendait pas les lui cacher. Elle en conçut une humeur que sa physionomie exprima librement. Quant à Chèvenau, il se tenait toujours sur la réserve, témoignant une sorte d'indifférence à tout ce qui se disait. Un autre commis, l'intime de Jolivet,

était du dîner. Les deux amis échangeaient des regards que Lucien surprenait au passage : l'orage grondait dans son sein.

« Votre nom de Lucien est donc un nom de fantaisie, demanda Jolivet de l'air le moins hostile ? — Comme le vôtre, Alfred, répondit Daunis, car si je ne me trompe, vous vous appelez Mathieu. — Vous êtes plongé dans la plus profonde erreur, gentil Adonis, répliqua Jolivet ; jamais ce nom n'a figuré sur mon extrait de baptême. — Je confonds peut-être, reprit Daunis, je l'aurai lu dans l'article de journal où il est question de votre oncle d'Autun. » La réplique était mordante : l'oncle d'Autun venait d'être condamné pour faux en écriture. Jolivet blessé au vif, jeta un regard mauvais à Daunis qu'il avait spirituellement fait surnommer Adonis, en ajoutant une seule lettre à son nom, plaisanterie qui avait obtenu un immense succès parmi la plupart des commis, lesquels ne nommèrent plus autrement le pauvre bossu. « C'est donc moi qui prononce votre nom de travers, demanda naïvement Madelon, ne comprenant pas le joli jeu de mot ? — Non, reprit Daunis, c'est Jolivet qui trouve délicieux de me faire surnommer Adonis, et qui répète ce nom cent fois par jour, afin de maintenir sa réputation de commis facétieux et infiniment spirituel. » Lucien ne hasarda pas un mot pour soutenir l'attaque de Daunis : il amassait les griefs, afin d'en assommer d'un coup l'imprudent agresseur.

Jolivet, qui avait espéré que Madelon réclamerait, avec sa franchise campagnarde, au sujet de la substitution de nom que son fils s'était permise, se trouvait un peu déçu de son attente. Il lança autre part son brûlot. « Qu'avez-vous donc fait de votre barbe, Lucien, demanda-t-il ? Avant hier encore, elle était digne d'orner le menton d'un sapeur. — Comment ! mon *fi Claude* portait aussi une barbe longue, demanda Madelon ? Et moi qui lui disait que les hommes, ainsi déguisés, ressemblaient au Juif-Errant et à Ponce-Pilate. N'est-ce pas, ma chère enfant, demanda-t-elle à Célestine, que cette mode n'est pas propre et qu'elle donne la mine d'un bandit ? — C'est que vos yeux n'y sont pas accoutumés, répondit Célestine en rougissant, évitant ainsi d'émettre son opinion particulière. — Est-ce que Claude vous plaisait avec cette barbe longue ? — La question était peu convenante, la bonne femme n'y prenait pas garde et la trouvait fort naturelle. « M. Lucien, comme d'autres, adopte de la mode ce qui lui plaît, répliqua Célestine. — Mais oui, cela ne regarde que lui, ajouta Chèvenau un peu sèchement. — Lucien aura coupé sa barbe pour que sa mère le reconnût plus tôt, à son arrivée, se hâta de dire le petit bossu. — S'il en est ainsi, reprit Madelon,

je le lui pardonne, et même je le remercie, à condition qu'il ne la laissera pas repousser.

Lucien se montra heureux d'avoir fait à sa mère un sacrifice dont elle lui savait gré, et posant amicalement sa main sur celle de Daunis: « L'appétit semble vous manquer, lui dit-il, vous n'êtes pas malade, j'espère? — J'ai chaud, voilà tout. — Le dévouement l'échauffe beaucoup, dit Jolivet. — Comme vous, lorsque vous courez après l'esprit, répliqua Daunis. — Cependant, je devrais être plus léger que vous à la course, ne portant sur le dos aucun bagage embarrassant.» Accoutumé aux plaisanteries de ce genre, Daunis les recevait sans colère. Il était moins traitable lorsqu'il s'agissait de son ami Lucien, parce qu'il voyait, de la part de Jolivet une intention suivie de lui nuire, de le supplanter.

Madelon sentait instinctivement que Jolivet n'était pas favorable à son fils. Elle cherchait à le gagner par sa politesse et ses bons regards jusqu'à plus ample informé. Mais Daunis surtout, était, après Célestine, l'objet de ses affectueuses attentions.

Jolivet qui sentait s'approcher le moment décisif, trouva moyen de parler d'un oncle qu'il avait à 150 lieues de Paris, d'un oncle censé riche et dont il se disait l'unique héritier. Chèvenau prêta une certaine attention à ces paroles, bien qu'il pût se dire que les oncles riches et célibataires, étaient un peu suspects à cette distance. Daunis sourit et voulut savoir le nom et la résidence de cet oncle. Jolivet éluda vainement une réponse précise. Daunis insistait, de manière à communiquer ses doutes à d'autres.

Le repas fini, Lucien proposa une promenade aux Tuileries, dans l'espoir de se débarrasser de Jolivet qui disposait toujours en son particulier de ses soirées du dimanche. Mais celui-ci fut impitoyable jusqu'au bout, et sortit avec tout le monde. Nouvel embarras : Chèvenau n'offrant pas son bras à Madelon, et Jolivet encore moins, Lucien ne pouvait laisser seule sa mère; il fallait céder Célestine à son rival. Mais la jeune fille eut la présence d'esprit de s'emparer du bras de Daunis son cousin, pauvre garçon sans conséquence. Quant à Madelon, elle tendit le sien à Célestine, voulant, disait-elle, faire plus ample connaissance avec elle, en tête à tête. Lucien se rangea de l'autre côté et l'on chemina ainsi quelque temps.

Aux Tuileries, bien des yeux se portèrent sur la paysanne dont la mise formait un contraste saisissant avec celle de Célestine. Chèvenau marchait derrière, à distance, avec Jolivet. Celui-ci ne manquait pas

de lui faire remarquer les sourires et les chuchottemens de cette partie du public qui s'amuse de ce que l'autre respecte.

Sous prétexte de fêter sa mère, Lucien conduisit son monde au café où il fit venir des glaces. La bonne femme s'émerveilla à la vue du plateau chargé de pyramides roses, blanches, panachées, que le garçon posa sur le marbre. Elle choisit sans savoir ce qu'elle choisissait. Singulièrement surprise par le froid inattendu qui saisit ses dents, lorsqu'elle porta à sa bouche la première cuillerée, elle laissa échapper une exclamation que guettait Jolivet. «Mais, oui, s'écria-t-il, ce garçon négligent n'a pas observé le premier règlement de l'art culinaire: *servez chaud.*— Où donc a-t-il pris ces glaçons sucrés, demanda Madelon, nous sommes en plein Juillet? Ce ne serait pas mauvais, si c'était seulement tiède,» ajouta-t-elle naïvement. Célestine rit d'un franc rire. L'eau glacée attira de nouveau l'attention de Madelon. « C'est donc la grêle qui fournit ces glaçons demanda-t-elle? — Sans doute, reprit Jolivet, quand il grêle quelque part, les garçons courent tendre leurs tabliers et assaisonnent les grêlons. » La pauvre femme finit par se perdre dans ses questions et ses conjectures. Les étrangers, placés derrière elle et attentifs à ses paroles, s'en amusaient beaucoup.

Lorsqu'enfin on reprit la promenade, Jolivet, au grand étonnement de Lucien, s'empressa d'offrir son bras à Madelon. Ne serait-il que grossier dans ses plaisanteries, se demandait Lucien? Non, il a quelque mauvaise intention que je ne devine pas. Quant à Madelon, elle était sans défiance et sut gré à Jolivet de sa courtoisie. Celui-ci se hâta de l'expliquer à Célestine, dès qu'il se trouva seul un instant avec elle. « Je me suis bravement sacrifié, lui dit-il, en vous débarrassant de la paysanne. Vous avez pu remarquer que sa mise et sa tournure attiraient sur vous les regards, et qu'il s'en suivait quelques rires moqueurs. Voyez si je vous suis dévoué! Je ne sais comment Lucien a le courage de venir étaler sa mère aux Tuileries. Du reste, il a beaucoup de courage à l'occasion de sa mère, il a même celui de se rendre laid en se dégarnissant le menton de sa barbe. — Comment, vous le trouvez laid, demanda Célestine avec la précipitation de la surprise? — Véritablement, est-ce que vous le trouvez beau? — Personne, du moins, jusqu'à présent ne partage votre opinion à cet égard. — Eh bien, ne vous en rapportez pas à mon jugement, demandez à Casimir, à Victor, à.... — Oui, ses ennemis, ses jaloux. — Jaloux? et de quoi je vous prie? de son esprit froid, sec, de son humeur monotone, de tout ce qu'il nomme raison et que d'autres appellent insipidité. Je ne

dis pas qu'il ne soit point un garçon rangé, selon l'expression de sa mère; il n'a pas même assez de vivacité et d'imagination, pour se permettre d'agréables écarts, de ces sottises de jeunes gens qui ont tout ce qu'il faut pour se les faire pardonner. Il évite la société de ses camarades, parce qu'il n'y joue pas le rôle flatteur; il sent sa nullité, et nous épargne l'ennui qu'elle distille. Ma parole, je lui en sais gré. Daunis son complaisant, est son seul ami, parce que, avec celui-là du moins, il a une sorte de supériorité, celle de la taille. Mais Lucien, j'en conviens, sera un homme irrésistible pour la villageoise à laquelle il offrira sa main gantée, et qui ne s'épouvantera pas des noms de Claude et de Mouchu. »

Jolivet, comme on voit, affectait d'ignorer les prétentions de Lucien sur le cœur de Célestine, et jusqu'à quel point ces prétentions étaient tolérées par Chèvenau. Il se trouvait ainsi plus à l'aise, pour ridiculiser le fils et la mère. Célestine excessivement mortifiée, fut sur le point, pour couper court à ces impertinences, de déclarer sèchement ses dispositions, que son père avait cessé de désapprouver; elle n'eut pas ce courage; ce fut un malheur.

Chèvenau estimait Lucien, mais sans le considérer, en raison de si peu, comme un parti avantageux pour sa fille. Les ressources de ce jeune homme étaient trop bornées et son origine était trop *champêtre* pour flatter le marchand dont les aïeux avaient été maquignons. Jolivet nouvellement établi chez Chèvenau, n'avait guère eu le temps de se rendre compte du parti qu'il pouvait tirer de l'état des choses et de songer au mariage; mais les vœux de Lucien qui semblaient devoir s'accomplir, avaient subitement allumé son ambition.

Célestine n'avait point une beauté éblouissante : c'était l'ensemble de sa personne, ses doux yeux bleus et la grâce de sa taille qui charmaient à la longue. Ayant perdu sa mère depuis quelques années, elle avait senti la nécessité de la remplacer pour l'ordre de la maison. Elle était devenue de bonne heure prudente et raisonnable. Lucien et elle devaient se remarquer, puis s'aimer.

Jolivet s'était dit enfin : Pourquoi pas moi, aussi bien et mieux que Claude Mouchu? ne suis-je pas en position de concourir et de l'emporter? Papa Chèvenau se retirera un jour, et je me trouverai à la tête d'une maison bien achalandée, en possession d'une femme fort avenante, et qui me conviendrait comme à un autre. Cette pensée une fois établie dans sa tête, il se mit à l'œuvre : il devint pétillant de gentillesse et de gaieté pour faire contraste avec Lucien le sérieux,

le réfléchi ; il se mit à la dernière mode, afin d'effacer la mise de son rival; il fit valoir en toute rencontre le génie industriel de Chèvenau et ses propres ressources à lui, qui, excepté son aplomb de hableur, se réduisaient à ses appointemens et à de lointaines espérances démesurément exagérées. Sa mère était une modiste qui gagnait bien, mais qui dépensait beaucoup plus, ce qui au reste, n'était pas su de tout le monde. Mais il pouvait, lui, s'honorer de sa mère dont la mise était toujours éblouissante et le langage recherché. C'était, à la vérité, ce qu'il y avait de mieux à connaître d'elle.

Jolivet fut assez content de sa journée, bien qu'il eût été privé le soir, de conduire au bal sa Victorine, apprentie modiste établie chez sa mère. Mais Lucien passa une nuit agitée et sans sommeil. Quant à Madelon, satisfaite de la gracieuse Célestine, émerveillée de tout ce qu'elle avait vu, elle dormit de bon cœur, sans entrevoir aucun nuage à l'horizon.

Le jour suivant, les commis du magasin furent mis en belle humeur aux dépends de Madelon Mouchu. Quelques mots échappés çà et là, en révélèrent la cause à Célestine et à Chèvenau. On profitait de l'absence de Lucien qui pouvait disposer de quelques heures, à l'occasion de sa mère. Jolivet employait les expressions de Madelon de la manière la plus burlesque. Cependant Célestine restait sérieuse. Il voulait lui arracher un sourire, à elle qui avait commencé par lui jeter un regard mécontent. Le retour de Lucien étouffa un peu cette verve railleuse.

Il attendait, le bon jeune homme, que Chèvenau lui adressât quelques paroles obligeantes pour sa mère. Mais Chèvenau s'en serait bien gardé en présence des commis. Célestine seule lui parla d'elle avec empressement. Lucien se remit à son travail, prêtant l'oreille aux chuchotemens suspects et saisissant quelques mots qui lui faisaient froncer le sourcil.

« Est-il bien vrai, Lucien, demanda Casimir, l'intime de Jolivet, que vous vous appelez Claude? — Eh pourquoi pas, répondit Lucien? — Au fait, ce nom est dans le calendrier, où il figure après celui de Boniface et avant celui de Barnabé.» Lucien garda le silence. — Ce Lucien ne peut rire de rien, reprit Casimir; il a le flegme d'un répétiteur de collége; il a manqué sa vocation. — Si les niaiseries le faisaient rire, répliqua Daunis, il ne trouverait pas le moment de travailler au milieu de vous. — Bravo, gentil Adonis, adorable Adonis, mon ami, vous auriez tort de dépenser votre esprit sans bénéfice. Qu'est-ce qu'il vous

vaut, un cigare le soir? mais vous ne fumez pas; c'est bon pour nous, gens d'estaminet; dix points au billard, à l'écarté? mais vous ne jouez pas; vous êtes trop sage, c'est bon pour nous, jeunes dissipés, de semer des pièces de cinquante centimes sur le tapis.... — Tu ne sais pas, Casimir? j'ai trouvé sur sa table de nuit, devine. — Quoi! une boîte de dragées? — Allons donc. — Du savon parfumé pour sa barbe à venir? — C'est trop dandy. Les Nuits d'Young, mon cher, dernière initiation pour être reçu philosophe. — C'est Lucien qui le forme. — Il devrait le réformer de la tête aux pieds. — Il aurait fort à faire. — Pourquoi non, il dessine et dessine déjà d'après la bosse. — Un bruyant éclat de rire couronna cette fine plaisanterie. « Je ne trouve rien à réformer dans Daunis, répondit Lucien; lui du moins montre sa difformité, lorsque tant d'autres cachent la leur dans leur sein, et sous des dehors si séduisans, que la tête paraît leur en tourner. — Vous voilà vengé à votre tour, Adonis, touchante alliance de deux cœurs faits pour s'apprécier!...» Célestine trouva moyen d'interrompre le cours de ces propos hostiles en interrogeant Jolivet sur un article de la vente.

Madelon venait presque tous les jours passer une heure auprès de Célestine, mais Chèvenau n'avait pas encore été la voir. Il s'en excusa pourtant, alléguant ses occupations. Célestine remplissant les fonctions de cuisinière, avait peu de loisir pour entretenir Madelon, que du reste les commis interrogeaient afin de l'exciter à parler, ce qui mettait Lucien au supplice. Il voyait l'intention, seulement elle n'était pas assez évidente pour qu'il fût en droit de la réprimer. Comment dire à sa mère d'ailleurs, qu'on cherchait l'occasion de rire à ses dépends? Attentif, préoccupé, jugeant qu'il s'en suivrait tôt ou tard une scène, Lucien ne pouvait conserver une humeur agréable. Il lui semblait que c'était à Chèvenau à comprendre sa position et à prévenir un éclat, mais Chèvenau tenait à ne se prononcer d'aucune manière. Cependant, Lucien avait déclaré ses prétentions, et elles avaient été assez bien accueillies, pour qu'il en instruisît sa mère et la décidât plus tard, à venir assister à la conclusion de son mariage. Il avait annoncé à Chèvenau et à sa fille la prochaine arrivée de sa mère. Il était donc autorisé à croire qu'ils devaient se considérer comme engagés vis à vis de lui. Il avait même exposé l'état de ses ressources présentes et à venir. Chèvenau avait fait des objections, il est vrai, mais le jeune homme avait paru en triompher. Aussi Madelon jugeait-elle les choses assez avancées pour traiter Célestine avec une familiarité affectueuse. Lucien plus clairvoyant, plus exercé aux nuances délicates par les-

quelles se manifestent les secrets sentiments chez les citadins, sentait que tout se trouvait remis en question, et qu'au lieu d'approcher du but, il reculait chaque jour; Célestine elle-même mettait plus de réserve dans ses mystérieuses communications avec lui. Alors il cherchait à les rendre plus expressives pour dissiper ses doutes, mais elle ne s'y prêtait point comme par le passé. Quelquefois, cependant, elle faisait une caresse à Madelon, à l'insu de son père et des commis malveillans, prudence qui n'était pas de bon augure.

Excédé par l'équivoque de cette situation, Lucien provoqua de la part de Chèvenau une démonstration claire, définitive. Celui-ci éluda une réponse précise, et Lucien se jugea perdu. Enfin il adressa quelques questions à Célestine sur ce changement dans les dispositions de son père. «Vous croyez sérieusement qu'elles ne sont plus les mêmes, demanda Célestine avec tristesse? — Mais je vous trouve vous-même changée à mon égard, dit Lucien. — Vous me voyez contrariée, inquiète, voilà tout. — Inquiète de quoi? — Elle ne sut ou n'osa pas le dire. Elle a donc quelque chose de caché pour moi dans la question qui nous intéresse l'un et l'autre, se dit Lucien? mais je devine, elle rougirait de ma mère, de sa mise, de son langage; elle ne m'aime pas assez pour en prendre son parti, c'est clair, et à cela point de remède.

Il y avait du vrai dans cette accusation. La tactique de Jolivet, en dominant Chèvenau, n'était pas sans quelque influence sur Célestine elle-même. Encouragé dans ses attaques par l'impunité, Jolivet devenait de plus en plus téméraire. Enfin, une question assez indifférente lui étant adressée à travers le magasin, il prononça à demi-voix, de manière à être entendu de tous, même de Lucien qui écrivait à distance: «Demandez à *Claude le fi de Madelon.*» Il eut à peine prononcé cette phrase, qu'un registre, d'une redoutable dimension, effleura ses cheveux et alla s'abattre sur la main de Chèvenau. — «Apprenez, s'écria Lucien qui s'était dressé, les yeux étincelants, apprenez, malavisé, à respecter ma mère. Toutes les fois que vos plates railleries n'atteindront que moi, je me contenterai de lever les épaules, comme j'ai toujours fait, les jugeant ce qu'elles valent, dignes de mépris; mais lorsqu'il s'agira de ma mère, je ne serai plus maître de les évaluer de la sorte, et vous recevrez à la tête ce qui se trouvera sous ma main, dussiez-vous être assommé sur place; vous êtes averti, gare à vous!»

Célestine toute tremblante, regarda son père dont le visage sen-

flamma de colère. Il avait reçu le coup et l'on se permettait une scène en sa présence, dans son magasin ouvert au public. Ce ne fut pas sur Jolivet, l'agresseur en paroles, que tomba son ressentiment, mais sur Lucien qui avait manifesté son indignation si énergiquement, que la main de Chèvenau en était encore rouge et souffrante. Daunis craignant une réplique analogue de la part de Jolivet, s'était élancé aux côtés de son ami pour le défendre.

Deux commis comprirent le sentiment louable qui animait Lucien; ils gardèrent un silence expressif; mais d'autres, les intimes de Jolivet, se récrièrent sur la violence de Lucien, sur son orgueil qui l'empêchait d'entendre la plaisanterie, faute aussi, peut-être, d'avoir l'esprit d'y répondre avec succès. Quant à Jolivet, il saisit habilement l'avantage de sa position. Comme il n'avait pas été atteint, il put se contenir et faire croire que son respect pour Chèvenau et sa fille lui commandait la modération. Il parla dans ce sens, et Chèvenau parut lui en savoir gré. Cette fois, Lucien se dit avec raison qu'il était perdu. Cependant, il eut le courage de faire ses excuses à son patron, excuses reçues avec humeur.

(La suite au prochain numéro.)

EULALIE-V. DE SÉNANCOUR.

ÉTUDES

SUR

L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS[1].

VI.

LES GRANDS MISSIONNAIRES D'IRLANDE

(Suite.)

Gall jette les fondements du cloître et de la ville de ce nom. — Ses disciples, Mang, Théodore, Jean, etc. — Ecrits de St-Gall. — Sa mort (637). — Successeurs de Gall. Audemar premier abbé (✝ 759). Il bâtit le monastère, introduit les études et la règle de St-Benoit. — Premiers écrivains monastiques à St-Gall : Kéro, Winithar. — Suite et durée de l'influence scotique dans l'Helvétie : Pirminius (724) fondateur de Reichenau, etc. — Vie intellectuelle dans l'Helvétie burgunde; Littérature historique et légendaire, Bobolène (✝ 690), Frédégaire (658), etc.

Jean de Muller nous a fait connaître d'après les chroniqueurs ecclésiastiques, le triste état où se trouvait l'Helvétie orientale, à l'arrivée des missionnaires d'Irlande. « A cette époque, dit le grand historien, le pays habité par les Suisses, et aujourd'hui orné de beaucoup de villes et de villages, était un désert aride, hérissé de bois; l'on ne trouvait que peu d'habitations dans le voisinage d'une tour ou près d'une métairie; d'épais buissons avaient couvert les ruines des anciennes villes et des camps romains, à la suite des invasions des Allémannes.» A peine y avait-il ci et là un prêtre en Thurgovie. [2]

[1] Voir la première partie de cette étude sur les missionnaires d'Irlande à page 272 de ce volume.

[2] *Muller I. — Perths, Monumenta* 7. Il y avait pour curé, à Arbon, Willimar, l'hôte de Columban et de Gall; et à Grabs dans les Grisons un diacre.

Pour convertir et civiliser l'Helvétie orientale, Gall dut être donc, comme son maître, et lui-même l'avait déjà été vingt ans en Gaule, émancipateur à la fois de la terre et de ses hôtes, défricheur à la fois matériel et moral. Et il ne fut guères que cela pendant toute la longue et pénible carrière qu'il fournit sur la terre allémannique. Il ne lui resta que bien peu de loisirs pour la vie intellectuelle et littéraire proprement dite. L'un des grands travaux de Gall comme émancipateur matériel de l'Allémanie, c'est l'établissement de sa cellule (Galli cella), atelier d'agriculture et d'industrie au sud-est du lac de Constance. (1) La contrée environnante jusqu'au lac, était couverte des forêts du comte franc Tatton. Ces forêts furent éclaircies, et une route ouverte par Gall, et les compagnons que lui avait faits son zèle, relia pour la première fois les rives du grand lac et celles de la petite rivière où s'élève aujourd'hui la ville de St. Gall. Faut-il s'étonner alors, si la légende, pour montrer les conquêtes de l'homme de Dieu sur la nature sauvage, le représente domptant les bêtes fauves, et met à ses pieds un ours, image vivante des prodiges de labeur accomplis par l'émule de Columban. (2)

Les grandes choses accomplies par Gall comme émancipateur religieux et moral de l'Helvétie orientale lui ont valu le titre d'Apôtre des Suisses ou des Allemannes. (3) Les divers peuples qui bordent la Mer de Souabe ou Bodensee furent témoins de ses vertus et de ses utiles austérités. Les populations trop éloignées pour que ses bons exemples et sa prédication parvinssent jusqu'à elles, furent éclairés par ses imitateurs et ses disciples, Mang, Théodore et Jean Evêque de Constance. Mang ou Magnoald, (4) diacre du vivant de Columban, et après la mort de Gall premier gardien de

(1) Hermannus Contractus place l'origine de la cellule de Saint-Gall à 614, Walafrid Strabon à 613, d'autres auteurs des IXe et Xe siècles à 612.

(2) Ainsi doivent s'entendre toutes les apparitions d'animaux symboliques dans les légendes du moyen-âge. Voir l'*Histoire littéraire de France* par M. Ampère (II, 561), où il cite justement pour exemple la tradition de l'ours de Saint-Gall.

(3) Von Arx. *Histoire de Saint-Gall*, *I.*

(4) Les noms scotes ou germaniques du moyen-âge se laissent presque tous décomposer, et offrent tous quelque sens comme l'a prouvé M. Augustin Thierry dans ses lettres sur l'*Histoire de France*. Magnoald ou Maginald, vient de *Magin* pouvoir, et *ald* séjournant. On latinisa ce nom en *Magnus* comme celui de *Gallech* en *Gallus*, et on le germanisa en *Mang*. Maginald paraît avoir été l'un des douze compagnons de Columban. *Perths*, *II*, 12.

la Cellule de la Steinach, est l'évangéliste renommé du Voralberg et de la Bavière, où Théodore, son compagnon, est aussi honoré comme le fondateur du monastère et de la ville de Füssen. ([1])

L'élévation de Jean, disciple de Gall, à la dignité épiscopale de Constance est un touchant épisode de la vie du saint missionnaire. Il est instructif aussi comme exemple de la manière dont on procédait au VIIe siècle à l'élection d'un évêque. ([2]) Nous calquons le récit suivant sur les diverses relations que nous ont laissées de cet événement mémorable, les moines de St. Gall eux-mêmes, et que Perths a recueillies dans le second volume de sa collection monumentale :

« Gaudence, évêque de Constance, venait de quitter la vie. Le duc » Kunz ou Gunzo, l'évêque d'Augsbourg, l'évêque de Spire, et » une multitude de prêtres, de clercs et de laïques de la Haute » Germanie se réunirent pour lui donner un successeur. Mais à » la vue des seigneurs et des prélats, le peuple entier s'écria : » Nous voulons Gall pour évêque ; car c'est un homme connu » dans tout le pays par ses bonnes œuvres, versé dans les Saintes » Ecritures, pratiquant la justice, chaste de corps, doux et humble » de cœur, charitable aux malheureux, père des orphelins et des » veuves. Le duc Gunzo s'adressant alors à saint Gall : « Vous entendez » ce qu'on dit. » — « Oui, prince, et plût au ciel qu'il en fût ainsi. » Mais ceux qui disent cela ignorent que les saints canons et la » lettre du pape Célestin, défendent d'élire un évêque étranger. » Mais voici Jean mon disciple, né au milieu de vous, auquel peu- » vent s'appliquer vos éloges et qui portera dignement le fardeau » de l'épiscopat. » Là-dessus Jean fut appelé en synode, interrogé » sur sa famille qu'il dit être d'origine rhétienne, et le duc lui de- » manda s'il se sentait la force de remplir de telles fonctions. Gall » répondit pour lui en louant la maturité de l'homme. Jean ayant » voulu se soustraire comme Gall à cet honneur et s'étant enfui » dans l'église de St. Etienne, le peuple et le clergé le ramenèrent » en triomphe. » ([3])

Suit le récit de l'installation du nouvel évêque où Gall joue un rôle remarquable, et remplit à-peu-près les fonctions du prélat

([1]) Von Arx. — « *Diocœsis Augustanæ cui S. Magnus Galli discipulus initium dedit. Perths (II, 79).* » Le couvent de Kempten doit son origine à Mang.

([2]) M. Guizot en cite plusieurs dans son *Histoire de la civilisation en France.*

([3]) *Perths, II.*

consécrant dans la brillante cérémonie qui accompagne aujourd'hui le sacre d'un évêque. Mais avec quelle simplicité évangélique cela s'exécutait au VIIe siècle ! Gall prenant son disciple Jean par la main, le fait monter au lutrin qui servait alors de chaire dans les temples, et le présente ainsi aux fidèles assemblés. Le missionnaire prononce ensuite un discours latin que son disciple rend au fur et à mesure au peuple, en langue allemannique ou tudesque. Le choix de Gall au reste fut justifié par tout l'épiscopat de Jean qui continua évêque, comme il avait fait diacre, à se livrer au travail des mains et à l'interprétation des Saintes Ecritures. (1)

Le discours latin que Gall prononça à l'installation de Jean, est, avec certain Vocabulaire, le seul témoignage écrit que nous ayons de son activité intellectuelle. Ce sermon conservé à St. Gall et publié plusieurs fois, donne une assez bonne idée de l'étendue de ses connaissances religieuses. C'est comme un aperçu succinct des premiers temps du Christianisme. Mais le latin en est extrêmement barbare. (2)

Le vocabulaire latin-théotisque ou tudesque attribué à Gall, est le plus ancien monument de la vieille langue germanique. (3) Il n'a du reste pas grande valeur intrinsèque, et trahit dans plusieurs passages le manque de grandes connaissances dans les langues latine et allemande. (4) Le manuscrit qu'en possède la bibliothèque de St. Gall, remonte au VIIIe siècle. Il commence par une liste de noms d'animaux et se termine par des noms de tous genres. Quelques remarques dont l'auteur a fait suivre les vocables latins prouvent évidemment que le recueil est d'origine bretonne ou scotique.

(1) *Perths*, II, 14. — De la circonstance que Gall s'exprima en latin et que Jean traduisit son discours au peuple, on en a tiré la conclusion d'ailleurs assez naturelle que le missionnaire irlandais ignorait l'allemand ou était peu versé dans cette langue. Un fait prouve le contraire. Columban étant encore en Helvétie ordonna à Gall de prêcher au peuple allemanne vu que « *ille inter alios eminebat, lepore latinitatis, nec et idiomà illius gentis. Perths, II*, 7. L'évêque Jean doit avoir écrit contre les hérétiques. *Muller*, *I*, 165.

(2) Ce sermon se trouve dans la *Bibliothèque des Pères*, *XI*, 1046-1051.

(3) M. Wakernagel dans son *Aperçu sur les services rendus par les Suisses à la littérature allemande. Bâle* 1833, 7 et 10. Beilhack dans son *Coup-d'œil sur les monumens de la langue et la littérature du peuple allemand*, cite avant le vocabulaire de Gall, les Gloses de la loi salique de Malberg. *Munich*, 1843, 42.

(4) Ce manuscrit porte le n° 913 et a été intitulé par von Arx : *Libellus scoticè scriptus quem majores nostri abs Gallo exaratum fuisse crediderunt.* Il contient d'autres ouvrages encore que le vocabulaire.

Mais à part certaine tradition qui s'est perpétuée dans l'abbaye de St. Gall, aucune preuve historique ne peut être alléguée en faveur de l'opinion qui attribue au disciple de Columban la composition de ce vocabulaire. ([1])

Les dernières années de la vie de Gall furent marquées par les donations du duc Gunzo et des comtes de l'Allémanie qui accrurent considérablement le petit territoire de la communauté primitive. La cellule des frères se vit entourée de huttes, de vergers, de champs et d'un oratoire; l'évêque Jean fournit des ouvriers pour ces divers travaux. Mais Gall vieillissait de plus en plus. Ayant voulu revoir le bon prêtre Willimar d'Arbon, son premier hôte dans le pays et dont il avait reçu toutes sortes de bons offices, le saint missionnaire ne consulta pas assez ses forces. Il fut saisi de la fièvre le jour de la St. Michel, au moment où il venait de se faire entendre aux paroissiens de Willimar, et mourut âgé de plus de quatre-vingt-dix ans (637) ([2]).

La mort du vieux prêtre irlandais fut un deuil pour toute l'Allémanie dont il était devenu le père. Tout le peuple assista à ses funérailles; sa dépouille mortelle fut déposée comme une relique dans un sarcophage à colonnes élevé entre la paroi et l'autel de l'oratoire. Le diacre Mang chargé de veiller à la garde de ce dépôt précieux et successeur du vénérable père comme chef de la communauté, prit le nom de Custode. S'étant démis de ses fonctions pour se vouer tout entier à la conversion des idolâtres, Mang fut remplacé par Etienne, et celui-ci par Magulfe. Les invasions franques qui à diverses reprises désolèrent l'Allémanie depuis 650, causèrent de grands dommages à la communauté naissante et retardèrent son essor jusqu'au siècle suivant où des seigneurs de la Thurgovie et surtout Pépin-le-Bref roi des Francs, prirent en pitié les lieux consacrés par l'apostolat de saint Gall ([3]). C'est de cette

([1]) Voir la belle et récente publication de M. Hattemer, professeur à Bienne, intitulée : *Denkmale des mittel Alters. Saint-Gallens Altteusche Sprachschætze. Saint-Gall, Scheitlin*, 1844, I, 5-14, où l'on trouve le vocabulaire de Gall reproduit d'après les sources.

([2]) Et non pas en 640 comme disent la plupart des écrivains historiques. *Chronologie authentique des abbés de Saint-Gall*, par J.-G. Zellveger l'auteur de l'*Histoire d'Appenzell* insérée dans le « *Geschichtforscher* » de Berne, V, 46.

([3]) *Perths, II*, 68. — Ebroïn maire du palais des rois d'Austrasie est l'un des dévastateurs de l'Allémanie et de Saint-Gall. Or Muller (I, 171) veut que cet Ebroïn ait été élevé à Saint-Gall où il n'y avait point encore de cloitre proprement dit ni d'Ecole externe.

époque que date à proprement parler le cloître de ce nom, si fameux dans les annales de la religion et de la science par les hommes marquans qui l'ont illustrée, du IXe jusqu'au XIIe siècle.

Le principal auteur de cet agrandissement fut le prêtre Othmar ou Audemar (1), premier abbé du lieu, et auquel la chronique monastique donne avec raison le beau titre de second fondateur de Saint-Gall. Audemar comme l'évêque Jean, et tant d'autres personnages dont s'honora en divers temps la communauté, était rhétien d'origine (2). Il avait été amené tout jeune à Coire, et attaché au service des Victor, comtes de la Rhétie. S'étant distingué par sa science (litterarum scientia sublimatus) on lui donna à diriger l'église de Saint-Florin dans la ville de Coire, qu'il quitta pour se rendre à Saint-Gall.

L'administration d'Audemar à Saint-Gall fut des plus importantes. Pendant qu'il fut à la tête des frères, il fonda le monastère proprement dit, introduisit la règle de St. Benoit dont Pépin lui avait fait avoir un exemplaire, et obtint de ce prince la première charte d'exemption en faveur de la communauté. (3) On veut aussi qu'il ait établi un commencement de bibliothèque et fondé l'école externe pour les clercs et les laïques. (4) On a de l'abbé Audemar un petit écrit théologique intitulé «Guide pour la confession» et qui prouve que la sollicitude de ce digne continuateur des Columban et des Gall s'étendait à toutes les parties de son haut ministère. (5)

Avec l'abbé Audemar (720-759) on voit poindre à St. Gall un commencement de vie scientifique. (6) Dans le but de faciliter aux commençans l'étude du latin, le moine Kéro compose un glossaire dans le goût de celui de saint Gall, avec version interlinéaire. (7)

(1) *Oth* (tradition), *mar* (brillante) dans le vieil idiôme germanique; en latin, Automarus, ou Autmarus.

(2) Elevé en Rhétie, mais d'origine allémanique. *Perths, II.*

(3) Perths II, 77-87.

(4) F. Keller. *Explication du plan de l'abbaye de Saint-Gall. Zurich*, 1844. *Meyer et Zeller* 8.

(5) Von Arx. *Histoire de Saint-Gall en allemand, I,* 29.

(6) Keller, ibid, 8

(7) Von Arx I, 178. Le glossaire de Kéro a été publié par Schilter dans son *Thesaurus Script. Teut., I,* et tout récemment par Hattemer. *Monumens de Saint-Gall* cités, 131 à 219, avec une notice sur l'auteur et l'ouvrage. On en a conservé trois copies à Saint-Gall (n° 911) à Paris et à Carlsruhe. Lachman et Graff en ont publié des fragmens. Wakernagel, opuscule cité, 8. Weidmann, l'auteur de l'*Histoire de la Bibliothèque de Saint-Gall* imprimée en

On attribue au même Kéro la traduction en langue théotisque de la règle de saint Benoit, et diverses gloses sur l'oraison dominicale, le symbole des apôtres. Un autre moine, le savant Winithar, écrivait la plus ancienne biographie de St. Gall. (1) Ce Winithar, une des lumières du monastère, (2) était aussi doyen des copistes dont il y avait déjà un certain nombre sous l'abbé Audemar. La bibliothèque de St. Gall conserve des chartes de donation du VIII[e] siècle écrites par vingt mains diverses, et signées de vingt noms de moines différents.

La biographie de St. Gall par Winithar a servi de canevas à toutes celles qui ont suivi. Walafrid-Strabon qui écrivit la vie du saint fondateur au neuvième siècle, appelle cet ouvrage « un livre » composé à la façon des vieux Teutons dans un style tout-à-fait » barbare, dépourvu d'ordre et auquel manque la relation des » miracles opérés par le grand serviteur de Dieu. » Les germanismes, les termes impropres et bisarres abondent en effet dans l'œuvre du moine de St. Gall. Mais on y rencontre en revanche une naïveté de langage et certains détails que l'on cherche en vain dans les remaniements postérieurs de la légende. On a encore du même auteur des commentaires sur les épîtres de saint Paul, à la fin desquels se trouve une note curieuse. Winithar promet à ses frères du cloître bien d'autres écrits de sa façon « si les économes lui don» nent du parchemin » (si Oeconumi pergamina dederint). Ailleurs,

1841 à Saint-Gall, attribue aussi à Kéro la traduction allemande de l'hymne « *Æterne rerum conditor*, » et d'autres antiennes et prières perdues dans l'incendie du couvent de Saint-Blaise où elles avaient été prêtées au savant Gerbert en 1768. La règle de saint Benoit traduite par Kéro a été également publiée par Hattemer, loc. cit. 15-131.

(1) Cette vie est désignée dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall du 9[e] siècle, sous ce titre, *Vita SS patrum Columbani et Galli in vol II, antiquis dictata.* Perths ne comprend pas comment Goldast et Jodocus Metzter, moine de Saint-Gall très-érudit et auteur des biographies des hommes célèbres de l'abbaye, ont pu faire honneur à Wettin de la rédaction de cette vie de saint Gall, lorsque l'auteur dit avoir vu les choses arrivées sous Othmar avant 759. Il n'est pas absolument sûr que Winithar soit l'auteur de cet ouvrage, dont Perths a donné une bonne édition dans les *Monumenta II* de page 5 à 21, avec un *fac-simile* de l'écriture du manuscrit très-lisible et très-régulière. On a, en outre, quatre manuscrits de l'écriture de Winithar à saint Gall. Weidmann, *Histoire de la Bibliothèque de Saint-Gall*, 2.

(2) Dans une allocution aux moines dont il sera question tout à l'heure, Winithar se place lui-même « *inter eruditos et doctis sensibus præditos.* » Manuscrit à Saint-Gall, n° 70, 250.

il dit « qu'il n'est pas une feuille de son ouvrage, qu'il n'ait dû se » procurer de ses deniers ou par supplication (mendicando). » [1] Preuve qu'aux nombreuses difficultés qui s'offraient alors de cultiver les lettres, il faut ajouter encore le manque du matériel nécessaire.

Les difficultés dont nous parlons regardent la conduite tyrannique des comtes de Thurgovie envers le cloître de St. Gall, qu'ils cherchaient à dépouiller de ses domaines. Les dernières années de l'abbé Audemar se passèrent en lutte contre ces oppresseurs. [2] Ces derniers finirent même par s'attaquer à la vie privée du vénérable abbé qu'ils firent accuser d'adultère par un misérable moine nommé Lantpert. Appelé à se défendre devant la communauté réunie, Audemar n'opposa aux allégations de l'imposteur que ces simples paroles : « J'ai beaucoup péché dans ma vie. Mais pour ce » crime j'en appelle à Dieu le juge des consciences. » Il n'en fut pas moins enfermé au palais de Constance et dans l'île de Stein où il mourut de douleur et peut-être de faim le 16 des calendes de décembre 759. [3] Audemar a le mérite d'avoir été le père de l'abbaye proprement dite, et des études à St. Gall. Il a aussi celui non moins grand d'avoir été un père pour les pauvres, les malades et les lépreux auxquels il fit construire un hospice. [4] A toutes les heures de la nuit on le voyait se lever pour remplir auprès des malheureux de tous genres dont les monastères étaient alors le seul asile, les fonctions souvent les plus dégoûtantes, ayant toujours à la bouche ces mots sublimes du Christ : » Ce que tu fais au plus » petit de mes frères, c'est à moi que tu le fais. »

L'époque de l'administration d'Audemar fut féconde en institutions utiles pour la religion et la culture dans l'Helvétie orientale. Outre les cloîtres de St. Lucius près de Coire, de Seckingen et de Dissentis (cella disertina) dont les commencemens remontent aux temps de Columban et de Gall, les premières années du VIII siècle virent s'élever le monastère des religieuses de Catzis dans les Gri-

[1] Weidmann, 4.

[2] Les comtes Warin du Linzgau et Ruodhart comte du Bertholds-Baar, *Perths II*, 87. Un frère nommé Peragotz se signala par son dévouement à Audemar qu'il sauva de la faim dans sa prison.

[3] Le 16 novembre selon von Arx.

[4] Le capitulaire de Charlemagne de 789 dit article 20 de Leprosis : « *ut non se intermisceant alio populo.* » La règle de saint Benoit prescrivait d'établir des hospices pour les pauvres et les pélerins.

sons, construit par l'évêque Pascal de Coire et la comtesse Oesopeia de Hohen-Réalt. [1] L'année 720 fut marquée par la fondation de l'abbaye de Pfeffers ou Favières (Fabaria) dans le Sargans, dont l'établissement est dû à un compatriote de Gall et de Columban, le scote irlandais Pirminius (720). [2] Ce célèbre missionnaire et chor-évêque [3] fonda un très-grand nombre de monastères, et dont deux ont acquis de la célébrité par leurs richesses et par leur science: Reichenau (25 avril 724) et Murbach dans les Vosges (724). Il établit aussi un petit cloître à Meils dans le pays de Sargans, à deux lieues de Pfeffers, et deux autres à Brunnen et à Pfungen sur la Tőss. Avant l'arrivée de Pirminius, l'île de Reichenau appelée *Sindleoz-Au* était une terre sauvage et couverte de forêts. Pirminius l'éclaircit avec la permission du pape, en fit un pays florissant et aimé des princes (Augia Dives). Le nom de Charles-Martel se lit au bas de la lettre de fondation de Reichenau comme celui de Pépin d'Héristal, au bas de la première charte d'exemption octroyée à St. Gall. Le chor-évêque qui, à l'exemple de Gall et Columban, avait quitté les extrêmes régions occidentales pour porter la bonne nouvelle du Christ et de la civilisation aux peuples idolâtres de la Germanie et de la Gaule, Pirminius eut à subir les persécutions des évêques orthodoxes comme Columban et Gall. Il fut obligé de quitter la Germanie et mourut en 754. [4] Mais il avait formé plusieurs élèves. Ce fut entr'autres Hetto de Habsbourg, que le noble étranger avait mis à la tête de l'abbaye de Reichenau. Envoyé en exil dans les solitudes boisées du pays d'Uri, Hetto en fut rappelé par Charles-Martel, qui lui donna le siége épiscopal de Strasbourg (732). Un autre élève de Pirminius fut Erenfried, troisième abbé de Saint-Gall et qui y introduisit la vie littéraire comme Audemar le faisait à Saint-Gall à la même époque. Eren-

(1) Hottinger. *Kirchen-Geschichte*, *I*.

(2) Pour tout ce qui concerne Pirminius et l'abbaye de Reichenau nous suivons l'excellente *Chronique de Schönhuth* publiée à Fribourg en Brisgau 1836, in-8^{0}. Voir aussi Guillimann. *De Rebus Helvetiorum*. 141.

(3) « Του Χορου επῖσκοποῖ. » nommés *Episcopi villani* » dans les capitulaires de Charlemagne. « *Chorepiscopus est loco episcopi super villa et monasteria et sacerdotes villarum.* » *Canones arabici nicœnæ Synodi*. Ducange, *Gloss. II*. — L'institution des chor-évêques prit fin avec l'âge héroïque de l'église, l'âge de la conquête des peuples au christianisme, et fut remplacée par l'institution des archiprêtres.

(4) *Schönhuth*, 2 et suiv.

fried mourut en 746 et doit avoir composé ou compilé plusieurs ouvrages ([1]).

Les influences scotiques ne s'arrêtent pas à la mort de Pirminius. Longtemps encore il y aura des communications intellectuelles entre l'Helvétie et la Grande-Bretagne. Au IX[e] et au X[e] siècle comme au VII[e] et au VIII[e], de nombreux moines de la Cambrie et de l'Irlande, poussés par l'esprit de propagande et d'aventure, viendront contribuer à entretenir le feu sacré allumé dans les sanctuaires de notre patrie par les grands missionnaires d'Erin. Les annales monastiques de Saint-Gall nous transmettent une série de noms scotes ou gaëliques, qui rappellent tous quelque emprunt utile fait à la civilisation des îles britanniques par celle de notre patrie ([2]). Mongall, Eusèbe, Sédulius-Scot, Clément, Failan, Brendran, Malchomber, Dubslan, Adam, David, Forteggian sont des noms évidemment bretons et gaëliques ([3]). Gaëlique aussi est ce chor-évêque Marc, oncle de Mongall qui, à son retour de Rome, laisse à l'abbaye son neveu et une riche collection de livres ([4]). Un autre colon scote est Mackembri, l'architecte, qui dirigea sous Mayeul les travaux de la chaussée de Moûtiers au milieu du X[e] siècle. Bientôt aux colons scotes et gaëliques, se joindront les pélerins et les missionnaires de race anglo-saxonne. L'ancien antagonisme a cessé entre les deux races. Les deux églises abandonnant de stériles querelles, se sont unies dans une même ardeur pour la propagation de la foi et de la science. En 930, un roi anglo-saxon, Athelstan, petit-fils du grand Alfred, envoie l'évêque Kéonwald à Saint-Gall, renouer l'alliance intellectuelle entre les deux pays. A la fin du même siècle un prélat anglo-saxon, Grégoire, d'origine illustre occupait le siége abbatial de l'Ermitage (Einsidlen) ([5]). Moins sensible dans les temps qui suivirent, l'in-

([1]) *Schönhuth*, loc. cit.

([2]) Le moine poète Eckard IV, qui vivait à Saint-Gall au onzième siècle y fait allusion dans les deux vers suivans :

« Scotigenæ pro se quô nidificant velut ipse (Gallus).

« Tanquam Germani vivunt ibi compatriani, liber benedictionum, 244.

Nous n'avons cité dans cette esquisse aucun des premiers apôtres irlandais de l'Helvétie, Lucius, Fridolin, etc.

([3]) *Perths*, *II*, 78 et suiv. notes. L'Irlandais Fintan fonda Rheinau en 780 et un scote aussi fut le professeur du célèbre Hetto, évêque de Bâle sous Charlemagne.

([4]) *Perths*, *ibid.*

([5]) *Chronique d'Einsidlen*, par M. Regnier, Paris, 1837, 38.

fluence de l'Angleterre n'était point encore entièrement éteinte aux XII[e] et XIII[e] siècles où vécut *Guilelmus de Angliâ*, précepteur des deux enfants du comte Rodolphe de Neuchâtel et prévôt de la collégiale de cette ville où l'on voit son tombeau. Une fresque représentant le portrait en pied de Guillaume d'Angleterre dans le château de Tourbillon à Sion, prouve que son activité intellectuelle ne se borna pas à la ville et à la comté de Neuchâtel. *Guilelmus de Angliâ* eut pour compagnon de ses études messire Otton abbé de Fontaine-André, sorti sans nul doute avec lui de la Grande-Bretagne (1195-1220) [1].

Pendant que la vie scientifique et religieuse prenait l'essor dans les fameux monastères bretons de l'Helvétie allémanique, quelque mouvement intellectuel se manifestait aussi dans les cloîtres fondés par les disciples de Columban dans l'Helvétie bourguignonne. Au pied des Alpes, l'abbaye de Saint-Maurice continuait à être le siége de la littérature légendaire. Un moine connu seulement sous le nom de l'anonyme d'Agaune, y composait entre 660 et 668 une vie de saint Maurice. La littérature légendaire florissait aussi à Moûtiers-Grand-Val, filiale de Luxeuil, dans les gorges du Jura, au nord. L'auteur de la vie de saint Germain, Bobolène de Moûtiers († 990) n'est point un simple auteur de légende. C'est déjà presque un biographe. La vie de saint Germain se distingue de tous les ouvrages de ce genre par une précision pleine de clarté et de naturel, par une briéveté substantielle et une absence de merveilleux très-remarquable pour l'époque. La description que fait l'auteur du site de Moûtiers est encore aujourd'hui d'une fidélité scrupuleuse. L'écrit de Bobolène est dédié aux trois abbés de Luxeuil, Moûtiers et Saint-Ursanne, Déicole, Leudmont et Ingefried; preuve des liens étroits qui unissaient ces trois abbayes. L'ouvrage de Bobolène a été mis au jour par les Bollandistes et par Mabillon dans ses annales bénédictines [2].

[1] *Musée neuchâtelois*, 1845; premier cahier. Guillaume d'Angleterre est appelé aussi Guillaume de Neuchâtel dans les actes, *Wilhermus de Novo Castro*.

[2] Voir la notice que l'auteur a publiée dans l'*Emulation* journal littéraire de Fribourg sous le titre de : *Moûtiers-Grandval centre intellectuel au moyen-âge*, 1846. La dédicace dont de Bobolène a fait précéder sa vie de saint Germain semblerait indiquer qu'elle fut composée à Luxeuil et non à Moûtiers même. *Bollandistes*, *III*, volume de février, 263-266, 3 pages in-folio avec une préface d'une demi-page.

L'histoire sérieuse était également cultivée dans les cloîtres de l'Helvétie burgonde. Un de ces cloîtres vit fleurir Frédégaire, le continuateur de la chronique gallo-franque de l'évêque de Tours. Frédégaire, ou comme écrit M. de Châteaubriand, Frédégher, doit être né non loin d'Aventicum. On en a du moins jugé ainsi, à la complaisance avec laquelle dans sa chronique il parle de cette ville célèbre ([1]). Le titre de *Scholasticus* que joignent à son nom les auteurs ecclésiastiques, semble aussi nous apprendre qu'il était à la tête d'une école claustrale. Mais les détails précis manquent tout-à-fait sur l'origine et les lieux où vécut le chroniqueur helveto-burgonde.

La chronique de Frédégaire, est une œuvre d'une certaine étendue et prend trente-cinq pages in-folio dans la collection des historiens de la Gaule. Mais les cinq livres qui composent cette chronique n'ont pas tous la même importance pour l'histoire nationale de la Gaule franque et de la Burgondie. Le premier livre n'est guères qu'une généalogie des peuples, un tableau chronologique de la succession des princes, *liber generationum*. Le second et le troisième livre sont des compilations d'Eusèbe, de Jérôme et d'Idace, avec des adjonctions puériles. C'est là qu'on trouve cette fable depuis si souvent reproduite de l'origine troyenne des Francs. Le quatrième livre contient un résumé de l'histoire de Grégoire de Tours. La partie originale et instructive de l'œuvre ne commence guères qu'avec le cinquième et dernier livre, à la mort de Chilpéric (584) et finit avec la quatrième année du règne de Clotaire II (641). Ce cinquième livre est riche en enseignements précieux sur l'état politique de notre patrie transjurane : à la fin du VIe et au commencement du VIIe siècle. La dévastation du *pagus aventicensis* par les Allémannes, les diverses administrations qui se succèdent dans l'Helvétie burgunde, l'expulsion de Columban par Brunehaut, l'enlèvement de la vieille reine à Orbe, et son horrible supplice, tels sont les faits décrits avec le plus de détails dans le dernier livre de Frédégaire. Il faut y ajouter l'épisode curieux de Leudmond évêque de Sion, et de Bertrade épouse de Clotaire II, que Leudmond cherche à séduire et à emmener dans son palais

([1]) Préface de Dom Bouquet au 2me volume de sa *Collection des historiens de la Gaule*. On trouve des détails sur les ouvrages de Frédégaire dans MM. Guizot, Ampère, et dans l'*Histoire littéraire de Dom Rivet*, III, 587-595.

épiscopal pour en faire l'épouse d'Alethée, hardi conspirateur de la Burgundie (613). Leudmond, prélat intriguant et politique forme un singulier contraste avec la vénérable figure d'un autre prélat contemporain, le simple et touchant Marius. Il ouvre en échange assez convenablement la série de ces pontifes ambitieux et hautains qui, sur le même siége, donnèrent tant d'embarras aux peuples et aux rois dans les temps qui précédèrent la Réforme.

Sous le point de vue littéraire et de l'art historique, l'œuvre de Frédégaire a rencontré de sévères critiques. La plus sévère est celle de M. Guizot, qui en tête de son édition de la Chronique des Francs, porte ce jugement défavorable et, nous osons le dire, quelque peu injuste: « Cette continuation, dit-il, n'a de mérite que » par les renseignements qu'elle contient et parce qu'il n'en existe » aucune autre sur la même époque. Elle n'a du reste aucun mérite » littéraire, et sauf dans deux passages ne contient aucun tableau » un peu détaillé, ne répand aucune lumière sur l'état de la société » et des mœurs..... Frédégaire est un moine grossier, barbare, » ignorant et dont la pensée est enfermée, comme sa vie, dans les » murs de son monastère. »

La composition de Frédégaire est sans contredit inférieure à celle de Grégoire de Tours, et l'altération du langage y est arrivée à son dernier période. On y trouve *fitur* pour fit, *ablutus* pour ablatus, *tepes-cit* pour *hebescit.* Mais le grand historien de la *Civilisation en France* exagère un peu quand il ne compte que deux passages détaillés, dans l'œuvre du scholastique d'Aventicum. Nous avons indiqué plus haut les tableaux les plus remarquables et assez nombreux que renferme la Chronique de Frédégaire. On peut y ajouter le récit de la mort de Protadius et l'histoire de la reine Gundeberge qui sont retracées avec des circonstances intéressantes. Les critiques auxquelles donne lieu l'ouvrage du moine d'Aventicum s'adressent d'ailleurs bien moins à l'écrivain qu'au siècle. Frédégaire a eu le malheur d'écrire à une époque où l'esprit humain était arrivé au dernier point de l'épuisement et de la sécheresse. Et la misère intellectuelle de son temps n'échappe point à l'auteur de la Chronique. Nul n'en a au contraire un sentiment plus profond, et il l'exprime en tête de sa Chronique dans les termes les plus expressifs et les plus mélancoliques. Voici les paroles de Frédégaire.

« J'ai mis dans le style d'à présent le récit des actions que ces » hommes habiles (les auteurs anciens) avaient si bien racontées » dans leurs Chroniques, mot grec qui signifie les actions des » temps; ils ont écrit aisément comme une source pure qui coule » avec abondance. J'aurais souhaité d'avoir le même talent de lan- » gage ou quelque chose d'approchant.... Je me suis efforcé pour- » tant aussi bien que me l'ont permis la rusticité et la faiblesse de » mon savoir de reproduire aussi brièvement que possible ce que » j'ai appris dans les livres dont j'ai parlé. Que si quelque lecteur » doute de moi, qu'il ait recours à l'auteur même, il trouvera que » je n'ai rien dit qui ne soit vrai. » [1]

Les paroles que nous venons de citer sont empreintes d'humilité touchante et de simplicité naïve; une des femmes les plus spirituelles de France, Madame Amable Tastu, n'a pas dédaigné d'en faire l'épigraphe d'un de ses plus charmans recueils de poésie.

Nous terminerons cette esquisse sur Frédégaire par la traduction de l'un des morceaux de son ouvrage. Nous choisissons l'épisode de Leudmond, comme se rapportant plus particulièrement à l'histoire de notre patrie.

« L'année trentième de son règne en Austrasie et en Bourgogne, » Clotaire ôta à Eudalane le gouvernement de l'Ultra-jurane, pour » le confier à Herpon, duc de race franque. Ce dernier ayant pris » des mesures énergiques pour rétablir la paix et réprimer l'au- » dace des méchans, les habitans du pays, soulevés par le pa- » trice Alethée et l'évêque Leudmond, assassinèrent le prince. » Clotaire étant venu avec sa femme Bertrade à Marolege (?) en » Alsace, et, ayant ordonné le supplice de quelques-uns des cou- » pables, l'ordre fut rétabli. Mais Leudmond, évêque de Sion, se » rendit secrètement auprès de la reine Bertrade et lui fit de la » part d'Alethée des propositions déshonorantes. Clotaire, dit-il, » mourrait en tous cas dans l'année; la reine agirait donc prudem- « ment en se réfugiant avec tous les trésors qu'elle pourrait empor- « ter dans son palais épiscopal de Sion, qui lui offrait un asile « assuré, ajoutant qu'Alethée était décidé à répudier sa propre

(1) Voir le texte de Frédégaire dans sa collection de *Dom Bouquet*, I, 413-414 : « *Mundus jam senescit, ideòque prudentiæ acumen in nobis tepescit,* » *nec quiquam potest hujus temporis nec præsumit oratoribus præcedentibus esse* » *consimilis. Ego tamen et rusticitas et extremitas sensûs mei valuit studiosissi-* » *mède his libris, brevitate quantùm plus potui, aptare præsumpsi.* »

» femme pour donner la couronne à Bertrade; car Alethée issu du » sang des rois de Burgundie parviendrait immanquablement à l'em- » pire. La reine Bertrade, entendant ces paroles de Leudmond » craignit qu'elles ne se vérifiassent, et se retira tout en larmes » dans son appartement. De son côté Leudmond qui vit qu'il s'é- » tait trop avancé, s'enfuit de nuit vers Sion, d'où il gagna l'ab- » baye de Luxeuil qu'occupait alors Eustase. Plus tard cet abbé » réussit à excuser Leudmond auprès du roi Clotaire, et ce prélat, » put rentrer dans sa ville. Mais Alethée conduit devant Clotaire » et les grands siégeant à Massolac (?) fut convaincu de ses iniqui- » tés et exécuté par le glaive. » ([1])

Avec Frédégaire (658) la vie intellectuelle s'éteint pour plus d'un siècle dans l'Helvétie burgunde. Elle ne renaîtra même avec quelque éclat, qu'au Xe siècle, sous l'administration éclairée et paternelle de la reine Berthe. Dans l'Helvétie allémannique au contraire, le mouvement scientifique commencé par Columban et Gall, pourra bien éprouver quelque entrave, mais ne s'arrêtera plus dans sa marche jusqu'à la renaissance qui signale les dernières années du VIIIe siècle. A St. Gall, le principal foyer de culture pour l'Helvétie orientale, l'abbé Audemar a pour successeur un prélat ami des lettres, l'abbé Jean, sous le règne duquel la calligraphie et les études font de nouveaux progrès dans l'abbaye. Mais le règne de Jean appartient déjà au grand cycle littéraire de Charlemagne que nous nous proposons d'étudier dans le chapitre suivant.

ALEX DAGUET.

([1]) *Collection de Dom Bouquet*, II, 430 et 31.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

MAI.

Tandis que de brillans écrivains nous font l'histoire du peuple, de ce souverain qui tient, comme Hercule, une massue en sa main, les rois vont-ils recommencer la leur? Ce sont eux du moins, c'est le czar, c'est son frère de Prusse qui ont fourni dans ce mois, à Paris et à l'Europe, ce dont Paris et l'Europe peuvent le moins se passer, un thème général de polémique et de causerie. Ici, le discours par lequel le monarque prussien a inauguré les Etats, a causé une surprise générale. Les partisans de la royauté s'en sont alarmés pour lui. Les noms de Louis XVI et des premiers des Stuart ont été prononcés. On oublie trop sans doute que l'Allemagne est bien différente de l'Angleterre ou de la France; qu'elle est encore plus philosophique et intellectuelle que politique; qu'elle a toujours fait ses révolutions avec ses princes et non contre eux; que la Prusse, enfin, est un corps hétérogène difficile à mouvoir tout d'une pièce même par une révolution; que le nombre, la masse et la diversité des provinces dont elle se compose, y offre à la royauté bien des élémens de résistance et comme des retraites successives pour se refaire, dans le cas d'une première défaite, pour reprendre pied et se ménager les chances d'un nouveau combat. Malgré toutes ces raisons et d'autres encore basées sur la différence profonde qui existe entre l'esprit allemand et l'esprit français, les démocrates ne laissent pas de se frotter les mains: voilà, selon eux, l'Allemagne ébranlée; l'idée d'unité et de nationalité germanique est là toute prête pour répondre au mouvement, s'en emparer et l'étendre; la royauté a pu déterminer la vibration, la secousse, elle ne pourra

pas la dominer ni la diriger; ils espèrent donc bien que Frédéric-Guillaume est engagé tout de bon et de manière à s'en repentir un jour. Ils disent de cette convocation de la Diète prussienne ce que le duc de Savoie Charles-Emmanuel passe pour avoir dit lui-même de sa vaine tentative de surprendre Genève au commencement du dix-septième siècle, et de la manière tragi-comique dont cette fameuse escalade, si bien préparée, avait échoué : êtes-vous curieux de ce mot philosophique? eh bien, curieux ! cherchez-le dans les naïfs mémoires d'autrefois.

Le czar, lui, n'en est pas là. Les Etats de Russie : voilà ce qui serait du nouveau et une surprise pour l'Europe ! mais le czar ne songe pas même à lui faire, malgré le bruit étrange qui en a couru, celle de reconstituer la Pologne pour pouvoir venir à Paris. Il n'y a plus aujourd'hui que deux grands rôles : le rôle de tribun, de réformateur, qui n'est pas absolument incompatible avec celui de tyran, même moscovite, témoin Pierre-le-Grand et son précurseur Iwan-le-Terrible; puis un autre encore, qui est peut-être plus particulièrement dans l'esprit de l'époque, le rôle de financier. L'empereur Nicolas s'en est emparé tout-à-coup avec une aisance, une désinvolture, un air de grandeur et de bonne grâce qui n'a pas peu étonné. Il vient de jeter, en achat des rentes, cinquante millions sur la place de Paris, cent et plus, dit-on, sur celle de Londres, lesquelles toutes deux en avaient grand besoin, mais n'en continuant pas moins d'être dans un état fort critique, malgré ce ravitaillement inattendu. A cette nouvelle, on est resté sous le coup, en ouvrant la main toutefois, mais en avouant qu'on ne comprenait pas. Cela déconcertait toute la routine de la spéculation. Les simples comme nous, les simples qui, en matière de finances, sont rarement les plus fins, voyaient déjà, dans cette conduite du czar, une variante moderne du mot de Louis XI : « J'assomme » mes ennemis avec une massue d'argent, » ou de celui de Philippe : « Point de ville imprenable, fût-elle assise sur le roc, s'il y a un sen- » tier par où l'on puisse y introduire un mulet chargé d'or. » Tout s'est éclairci cependant, du moins on l'assure, et la confédération européenne n'a point encore affaire au Macédonien. L'importation des blés étrangers avait naturellement amené une exportation considérable d'espèces métalliques en Russie. Le change était ainsi devenu très-haut, très-désavantageux, et par là les relations commerciales avec ce pays de plus en plus difficiles. L'empereur a tout simplement voulu rétablir l'équilibre et faciliter les transactions, en devenant, sur de bonnes garanties, un des principaux créanciers des deux grands Etats de l'Occident. Tout se réduirait donc à une question d'économie politique. Cela n'en fait pas moins événement ; l'impression a été grande, et les journaux répètent à l'envi :

C'est du Nord aujourd'hui que vient le *numéraire*.

— Mais c'est surtout en Amérique que la nécessité de nouveaux approvisionnemens le ferait affluer. Les arrivages ont beau être nombreux, ils restent insuffisans; c'est un morceau de pain où il en faudrait des milliers. Les blés haussent toujours. La spéculation, l'accaparement, à supposer qu'il existe, ne saurait avoir qu'un effet secondaire. Il n'explique point un tel état de choses. On en vient même à douter qu'une bonne récolte suffise à nous tirer d'affaire; on commence à soupçonner dans tout cela un vice radical : savoir, le défaut d'équilibre entre la population agricole et la population manufacturière. Il y a, dans les fabriques, plus de bouches que n'en peuvent nourrir les bras qui s'occupent du travail des champs. « S'il en est ainsi, nous disait un de nos compatriotes qui revient d'Amérique et qui s'occupe de cette question en observateur pratique et en négociant, l'Europe se verrait tributaire du Nouveau-Monde pendant bien des années, et ce dernier pays, concluait-il, se couvre d'or. » Avis à ceux qui se demandent : Faut-il y aller?

— Ici, à Paris, le renchérissement général des subsistances va toujours croissant et ne paraît point vouloir s'arrêter de si tôt. Il y a beaucoup de mécontentement, une agitation sourde qui tient la police sur le qui-vive et nécessite un redoublement de précautions et de surveillance. Non-seulement le pain, mais l'ouvrage manque. Des groupes d'ouvriers s'en vont parcourant les rues, cherchant en vain du travail. La crise métallique, comme on l'appelle (un peu par euphémisme, ce nous semble), fait aussi que chacun réduit ses dépenses. Les marchands ne vendent pas, des maisons très-considérables ont peine à tenir bon, les magasins de nouveautés surtout, cette partie si essentielle et si caractéristique du commerce parisien. Plusieurs ont été obligés de fermer, et les faillites se multiplient. Tout cela ne promet à personne une année facile à passer. Le prix du pain, qui se fixe tous les quinze jours, a encore augmenté ce mois-ci, et la hausse est malencontreusement tombée sur le premier mai, jour de la fête du roi. Le peuple a remarqué cette coïncidence fortuite, et l'a remarquée avec humeur. On assure que des communistes voulaient saisir cette occasion et avaient déjà tout préparé pour faire aux environs du château une démonstration, dont on a pas su la nature, ce projet ayant été éventé; les dispositions prises par le gouvernement ont montré qu'il était averti et en mesure de répondre à un complot. Mais on déjoue les émeutes, on n'en détruit pas la cause. Dans les quartiers habités par les classes ouvrières, il n'est pas rare de rencontrer, affichés sur les murs, des placards où la guerre aux riches, une guerre à feu et à sang, est hautement prêchée comme le dernier et seul moyen de salut.

Dans les régions mêmes du pouvoir, il y a embarras, division, discordance, atonie, et presque parfois anarchie. Les jeunes conserva-

teurs, comme affectent de les appeler les vieux fidèles, ou, en d'autres termes, les conservateurs-progressistes, sont mécontents du ministère, qui, au surplus, paraît l'être assez de lui-même, de sa situation, de sa composition. Le ministre des finances, surtout, a fait une triste campagne parlementaire : il a eu plusieurs échecs de tribune, s'est vu vivement critiqué, accusé de népotisme, et s'est piteusement défendu. Le bruit public sur ce qui a précédé la démission de M. Martin du Nord, sur ce qui passe pour l'y avoir obligé, et peut-être hâté sa fin, n'est pas non plus de nature à entourer de beaucoup de considération les hommes dont se sert le pouvoir. Puis, voici maintenant des révélations scandaleuses sur d'anciens ministres, aujourd'hui pairs et magistrats; sur M. Teste qui, pour accorder le privilége d'une exploitation de mines de sel, aurait reçu cinquante actions dans l'entreprise; sur le général Cubières, qui aurait joué là dedans à la fois le rôle d'entremetteur et d'actionnaire. On vient de publier des lettres de ce dernier dans lesquelles il pose tout net ce principe : « Le pouvoir est aujourd'hui entre des mains avides et corrompues, » et il recommande d'agir en conséquence. Le général Cubières n'a fait que ce qu'ont fait une foule d'autres; mais, plus étourdi ou moins heureux, il paiera pour tout le monde; il est décrété d'accusation devant la Chambre des Pairs. Ce sera bien autre chose que le procès d'Alexandre Dumas. La politique peut rendre des points à la littérature.

Mais ce que les conservateurs-progressistes reprochent surtout au gouvernement, c'est de ne rien faire. « Rien, rien, rien, toujours rien! » s'est écrié avec désespoir un de ses plus chauds partisans, M. Desmousseaux de Givré, qui est venu proférer à la tribune ces mots lamentables. Ils ont aussitôt fait fortune, et l'on ne parle plus que du rien gouvernemental. La *Presse* les a pris pour épigraphe et a effacé celle qu'elle avait empruntée au discours dans lequel M. Guizot promettait à ses électeurs de Lisieux une nouvelle ère de réforme et de progrès : sur quoi le *Corsaire* observe malignement que la *Presse* serait bien attrapée si quelque lecteur allait prendre cette nouvelle épigraphe pour celle du journal lui-même et juger par là de ce qu'il y trouvera. En attendant, cette feuille fait une rude guerre au ministère, lequel ainsi n'a plus guère pour lui que le *Journal des Débats*, fort attaché sans doute au pouvoir, mais très-médiocrement sympathique aux personnes, à l'homme éminent surtout qui est le plus grand nom du cabinet actuel. « Rien! rien! rien! » c'est la contre-partie du mot de Danton : « De l'audace, toujours de l'audace, et encore de l'audace! » Mais aussi les époques ne sont pas moins opposées. Décidément on est sur le revers de la montagne, on descend : ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse se demander où l'on va. — M. Guizot passe pour ne point approuver cette politique de torpeur et d'engourdissement général; mais, le pouvoir est à cette condition, il subit la volonté prononcée

et le caractère du roi, et aussi, il faut le dire, l'embarras, l'impuissance de la situation.

— Les *Girondins* continuent régulièrement de paraître volume par volume de mois en mois. Le cinquième vient d'être mis en vente. Il contient surtout la bataille de Jemmapes et la mort de Louis XVI, où l'auteur s'est montré digne de tout ce que les précédens promettaient sur ce sujet. Le jugement et la mort de Marie-Antoinette le feront sans doute s'élever plus haut encore ; à qui en effet, dans les temps modernes, mieux qu'à cette reine d'un autre Ilion tombant en flammes autour d'elle, peut-on appliquer ces vers puissans du plus naïf des poètes ?

Je n'entends résonner que des plaintes frivoles.
Quiconque, en pareil cas, se croit haï des cieux,
Qu'il considère Hécube, il rendra grâce aux dieux.

Ce cinquième volume paraît être, avec le second où se trouvent le dix août et les massacres de septembre, celui qui a produit le plus de sensation. Dans le quatrième, nous avons remarqué, entre autres, un morceau bien fait pour piquer la curiosité et qui nous paraît habilement touché : c'est, à l'occasion de la bataille de Valmy, le portrait du duc de Chartres, aujourd'hui Louis-Philippe, roi des Français. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore pu se procurer tous les volumes parus, seront sans doute curieux de voir comment l'auteur a peint le vieux roi dans le jeune prince, comment il les a fait poser l'un pour l'autre au besoin. Ils remarqueront aussi ce qu'il dit de l'éducation de Mme de Genlis, puis ce mot négligemment jeté : *Machiavel ne l'aurait pas mieux conseillé que sa nature*, et enfin la prédiction de Danton, si elle est réellement historique. Voici ce portrait :

« Le duc de Chartres était le fils aîné du duc d'Orléans. Né dans le berceau même de la liberté, nourri de patriotisme par son père, il n'avait pas eu à faire son choix entre les opinions. Son éducation avait fait ce choix pour lui. Il avait respiré la révolution, mais il ne l'avait pas respirée au Palais-Royal, foyer des désordres domestiques et des plans politiques de son père. Son adolescence s'était écoulée studieuse et pure dans les retraites de Belle-Chasse et de Passy, où madame de Genlis gouvernait l'éducation des princes de la maison d'Orléans. Jamais femme ne confondit si bien en elle l'intrigue et la vertu, et n'associa une situation plus suspecte à des préceptes plus austères. Odieuse à la mère, favorite du père, mentor des enfans, à la fois démocrate et amie d'un prince, ses élèves sortirent de ses leçons pétris de la double argile du prince et du citoyen. Elle façonna leur âme sur la sienne. Elle leur donna beaucoup de lumières, beaucoup de principes, beaucoup de calcul. Elle glissa de plus dans leur nature cette adresse avec les hommes et cette souplesse avec les événemens qui laissent reconnaître à jamais l'empreinte de la main d'une femme habile sur les caractères qu'elle a touchés. Le duc de Chartres n'eut point de jeunesse. L'éducation supprimait cet âge dans les élèves de Mme Genlis. La réflexion, l'étude, la préméditation de toutes les pensées et de tous les actes y remplaçaient la nature par

l'étude et l'instinct par la volonté. Elle faisait des hommes, mais des hommes factices. A dix-sept ans, le jeune prince avait la maturité des longues années. Colonel en 1791, il avait déjà mérité deux couronnes civiques de la ville de Vendôme où il était en garnison, pour avoir sauvé, au péril de ses jours, la vie à deux prêtres dans une émeute, et à un citoyen dans le fleuve. Assidu aux séances de l'Assemblée constituante, affilié par son père aux Jacobins, il assistait dans les tribunes aux ondulations des assemblées populaires. Il semblait emporté lui-même par les passions qu'il étudiait; mais il dominait ses emportemens apparens. Toujours assez dans le flot du jour pour être national, et assez en dehors pour ne pas souiller son avenir.

. . . .

» Le duc de Chartres s'était fait accepter des anciens soldats comme prince, des nouveaux comme patriote, de tous comme camarade. Son intrépidité était raisonnée. Elle ne l'emportait pas, il la guidait. Elle lui laissait la lumière du coup-d'œil et le sang-froid du commandement. Il allait au feu sans presser et sans ralentir le pas. Son ardeur n'était pas de l'élan, mais de la volonté. Elle était réfléchie comme un calcul, et grave comme un devoir. Sa taille était élevée, sa stature solide, sa tenue sévère. L'élévation du front, le bleu de l'œil, l'ovale du visage, l'épaisseur majestueuse mais un peu lourde du menton rappelaient en lui le Bourbon et faisaient souvenir du trône. Le cou souvent incliné, l'attitude modeste du corps, la bouche un peu pendante aux deux extrémités, le coup-d'œil adroit, le sourire caressant, le geste gracieux, la parole facile rappelaient le fils d'un complaisant de la multitude et faisaient souvenir du peuple. Sa familiarité, martiale avec l'officier, soldatesque avec les soldats, patriotique avec les citoyens, lui faisait pardonner son rang. Mais, sous l'extérieur d'un soldat du peuple, on apercevait au fond de son regard une arrière-pensée de prince du sang. Il se livrait à tous les accidens d'une révolution avec cet abandon complet mais habile d'un esprit consommé. On eût dit qu'il savait d'avance que les événemens brisent ceux qui leur résistent, mais que les révolutions, comme les vagues, rapportent souvent les hommes où elles les ont pris. Bien faire ce que la circonstance indiquait, en se fiant du reste à l'avenir et à son sang, était toute sa politique. Machiavel ne l'eût pas mieux conseillé que sa nature. Son étoile ne l'éclairait jamais qu'à quelques pas devant lui. Il ne lui demandait ni plus de lumière, ni plus d'éclat. Son ambition se bornait à savoir attendre. Sa providence était le temps; né pour disparaître dans les grandes convulsions de son pays, pour survivre aux crises, pour déjouer les partis déjà fatigués, pour satisfaire et pour amortir les révolutions. A travers sa bravoure, son enthousiasme exalté pour la patrie, on craignait d'entrevoir en perspective un trône relevé sur les débris et par les mains d'une république. Ce pressentiment qui précède les hautes destinées et les grands noms, semblait révéler de loin à l'armée que de tous les hommes qui s'agitaient alors dans la Révolution, celui-là pouvait être un jour le plus utile ou le plus fatal à la liberté.

. . . .

» Le duc de Chartres s'étant rendu à la chancellerie, Danton le reçut avec une sorte de brusquerie paternelle....... — Prenez-y garde, lui dit-il, le patriotisme n'admet pas de tiédeur et vous avez à vous faire pardonner un grand nom...... A l'avenir, taisez-vous! (il s'agissait des massacres de septembre). Retournez à l'armée, battez-vous bien, mais ne prodiguez pas inutilement votre vie; vous avez de nombreuses années devant vous, la France n'aime pas la république, elle a les habitudes, les faiblesses et les besoins de la monarchie; après nos orages, elle y sera ramenée par ses vices ou par

ses nécessités, vous serez roi! adieu jeune homme. Souvenez-vous de la prédiction de Danton. »

Quant à l'ouvrage en lui-même, il est toujours plus lu et admiré que jugé. Cependant, les éléments d'une appréciation critique se rassemblent de divers côtés dans l'opinion, sinon encore dans la presse, et ils ne sont pas tous favorables. On admire cette éblouissante facilité, ce style qui anime tout d'un sentiment, d'une image; qui sème avec profusion les mots heureux, les mots pittoresques et caractéristiques, qui coule à pleins bords sans déborder, et sait être à la fois éloquent, noble, aisé, naturel. Quelques-uns, pourtant, le trouvent trop scintillant, trop coupé, pailleté même çà et là et atteignant plus souvent l'effet que le grand. D'autres y relèvent certaines phrases ambitieuses ou mélo-dramatiques, et un amour des contrastes qui descend jusqu'aux mots quand il ne trouve pas, de manière ou d'autre, à se satisfaire dans les choses. Cette antithèse, par exemple, est-elle de bien bon aloi: « Madame Elisabeth implorait *tout bas* le secours d'*en haut?* » La critique, toutefois, porte essentiellement sur le fond. L'on ne conteste point la supériorité de M. de Lamartine: il est moins sec que M. Louis Blanc, dit un journal, il se possède mieux que M. Michelet; on aime aussi à retrouver en lui cette noble nature qui, en dépit du système, s'indigne et s'émeut; mais on la sent néanmoins incessamment fascinée par une position de tribune et de popularité. Enfin, on doute de l'exactitude et de l'authenticité de maint détail. Ainsi M. de Lamartine, en citant une lettre inédite de la reine à madame de Lamballe, ajoute que cette princesse l'avait cachée dans sa coiffure, où on l'aurait trouvée: or, la personne qui a confié cette lettre à M. de Lamartine ne lui a point dit cette circonstance et ne pouvait point la lui dire, puisqu'elle n'en avait jamais entendu parler auparavant. Ainsi encore, la conversation de Marie-Antoinette avec Dumouriez, est tirée des mémoires de ce général; mais M. de Lamartine y a mis de son autorité de poète, les gestes et tout le jeu de physionomie de la reine que Dumouriez, tout occupé de la chose même, n'avait point jugé à propos de noter ni d'observer. Dans un autre endroit, pendant que Danton conspire et prépare un orage sur la terre, il s'en forme un dans les airs. M. de Lamartine décrit et suit graduellement toutes les phases de celui-ci, les nuages qui s'amoncellent, leur couleur, leur aspect, puis avant que le tonnerre n'éclate tout-à-fait, les éclairs, *ces palpitations lumineuses du ciel....* Voilà un coup de pinceau aussi neuf qu'admirable, mais quel est le contemporain qui a eu assez de présence d'esprit et d'amour du pittoresque pour nous apprendre que l'orage s'est passé de cette façon et non pas autrement, car enfin *il y a* même *orages et orages*. Quant à madame Roland, si le nouvel historien lui donne un nez grec, c'est sans doute pour rendre cette héroïque figure plus idéale: mais les portraits bien connus de madame

Roland nous démontrent que, quoique d'une beauté noble et gracieuse, elle avait plutôt le nez d'un type opposé, ou du moins d'un type français et moderne. Madame Roland n'était point *antique* par là, elle l'était seulement par le caractère. Dans sa campagne de la Platière, dont M. de Lamartine se plaît à faire un paysage à la fois romantique et flamand, il veut absolument qu'il y ait eu un verger et un pigeonnier, comme il en a un peut-être à son château de Saint-Point; mais pigeonnier et verger n'ont jamais existé que dans son imagination, au dire de la fille de madame Roland qui, à ce qu'il semble, doit savoir au juste ce qui en est. M. de Lamartine n'a pas été sur les lieux; il y a bien envoyé un dessinateur, mais il aura oublié qu'il était trop grand peintre pour s'asservir à l'œuvre de ce dernier. Cléry, selon lui, aurait été choisi pour servir Louis XVI au Temple, à cause de ses opinions révolutionnaires : la fille de Cléry vient aussi de réclamer contre cette allégation et la repousse formellement. Ce ne sont là sans doute que des détails; mais c'est surtout par les détails que l'ouvrage est neuf, animé, vivant, poétique, romanesque parfois. Y en a-t-il beaucoup de ce genre? quelques-uns le prétendent : ils se représentent l'auteur écrivant à la fois d'inspiration et de mémoire, l'une aidant l'autre, et, quand un trait brillant est tombé de sa plume, ne poussant pas la barbarie au point de faire des recherches qui pourraient lui persuader de l'effacer. Ils en trouvent aussi une preuve dans ce que tout le monde remarque en effet : c'est que les divers portraits d'un même personnage, dans le livre de M. de Lamartine, ne sont pas bien d'accord, ne se ressemblent pas exactement. Il y a quelque chose de cela même dans le portrait de Robespierre, celui de tous qui a le plus de teneur et dans lequel l'apologie est la plus constante : cependant la ligne principale fléchit quelquefois et se perd. C'est de ces portraits qu'il faut surtout se défier, suivant les juges compétents. Mais si l'auteur prête donc beaucoup à la critique dans ses jugements sur les hommes, on convient généralement qu'il est admirable dans les tableaux d'ensemble, dans la mise en scène des grandes journées. Il faut aussi attendre d'avoir son œuvre tout entière pour être parfaitement en droit de l'apprécier. Il ne saurait, toutefois, y avoir aucun doute sur l'esprit dans lequel il l'a conçue. Malgré ses éloquentes réserves au nom de la morale et de l'humanité, réserves dont quelques-unes sont un peu des précautions oratoires et qui n'atténuent que faiblement l'effet général, il achève assurément de populariser la Révolution, au moins comme grand souvenir, comme émotion, comme drame; il la poétise. Aussi les *Girondins* sont-ils, au fond, vus de très-mauvais œil dans le monde aristocratique, quoique le *Corsaire* prétende que l'auteur ait reçu les plus hautes approbations.

Somme toute, M. de Lamartine, ajoutant une nouvelle couronne à celles qu'il possédait déjà, gagne en réputation littéraire ce qu'il perd en considération, en influence politiques, et il a fait un *tableau d'his-*

toire, comme on dit en peinture, plutôt que de l'histoire. — Mais la mémoire est sœur de l'imagination : le tableau, l'idéal a plus de prise sur elle que la simple réalité.

— M. de Lamartine pourra-t-il tenir compte de ce genre de critiques, dans une seconde édition? Il y serait, croyons-nous, bien embarrassé : *son siége* est trop bien fait pour qu'il le dérange. Probablement, les réclamations, qui ont déjà commencé, resteront enfouies dans les journaux où elles ont été déposées, et les curieux, seuls, en garderont connaissance. Ceci nous détermine à enregistrer la plus importante qui ait paru jusqu'ici, celle de la fille de madame Roland. C'est, dit-on, une vieille dame fort dévote et qui ne doit guère s'entendre à bien écrire. Mais que sa lettre soit d'elle ou qu'on la lui ait rédigée, elle n'en est pas moins remarquable par un ton de modération ferme et de dignité. Au surplus nos lecteurs en jugeront; la voici telle qu'elle a paru dans les *Débats*, avec la réponse de M. de Lamartine.

Monsieur,

« Il est des momens où tous les esprits semblent possédés de la même préoccupation et tournés vers la même pensée; cet entraînement universel a aujourd'hui pour but les événemens et les personnages de la Révolution. Cinq ou six historiens à la fois entreprennent d'évoquer les souvenirs de ces faits dont les conséquences sont à peine accomplies, de ces personnages descendus presque sous nos yeux dans la tombe, et dont les traits nous sont encore présens, comme notre oreille est encore pleine des récits du drame terrible dont ils furent les acteurs ou les victimes. Si, dans ce rapprochement, l'on ne peut attendre de l'historien cette haute et impartiale appréciation qui n'est possible qu'alors que la distance des faits et des hommes permet de les dominer et de les saisir dans leur ensemble, du moins on est en droit de lui demander une exactitude et une fidélité rigoureuses dans les traits d'un tableau qu'il peut en quelque sorte peindre sur place et copier d'après nature. Que, s'il y manque, il substitue à la réalité des événemens et au caractère des physionomies, des situations de roman et des portraits de fantaisie, c'est à la génération contemporaine à le rappeler au respect de la vérité et à la consciencieuse gravité de l'histoire. Si elle garde le silence devant ces inexactitudes ou ces erreurs, elle s'en rend complice, puisque l'absence de sa protestation sera prise par la postérité pour la preuve de son assentiment.

» Ce devoir, imposé aux témoins de la vérité, je viens vous demander, Monsieur, de m'ouvrir quelques instans les colonnes de votre journal pour l'accomplir. Je viens, si vous le permettez, relever quelques erreurs dans l'un des morceaux les plus brillans de cette brillante galerie à laquelle son illustre auteur a donné le nom d'*Histoire des Girondins*.

» M. de Lamartine semble s'attacher à mouler sur le vif la figure de ses personnages; il excelle à décrire leur pose, leur physionomie, leur intérieur, et, grâce à la magie de style qui caractérise son talent, il les fait respirer, mouvoir, agir devant nous. Il y a en effet un grand charme dans ces détails intimes. Chacun aime à être admis au foyer domestique et à la secrète familiarité de ces grandes renommées qui occupent l'histoire. On trouve plaisir à chercher dans cette révélation presque confidentielle le secret de leur ca-

ractère et de leurs actions publiques. Mais pour que cet intérêt conserve son attrait et son pouvoir, il faut avoir confiance dans l'exactitude du peintre et dans sa véracité. Du moment où l'on vient à découvrir qu'il travaille d'imagination, et qu'au lieu du personnage réel et de son intérieur véritable, on ne voit que le personnage et l'intérieur créés par la fantaisie de l'artiste, on fait un peu comme le dauphin de la fable; on laisse là l'artiste, et on se remet à courir après l'homme.

C'est la déception que m'a fait éprouver l'*Histoire des Girondins*, J'ai parcouru d'abord, sous le charme d'un inimitable talent, cette galerie de personnages célèbres qui, m'apparaissant sous un jour presque nouveau, me faisaient revenir en quelque sorte sur mes anciens jugemens, lorsqu'en parvenant au portrait de ma mère, le charme a été détruit à la première révélation de l'inexactitude de l'auteur. Sans doute ce sont des choses peu importantes; mais puisque M. de Lamartine les a jugées dignes de l'histoire, il devrait, ce nous semble, s'enquérir de leur exactitude et chercher le cadre du tableau ailleurs que dans son imagination. Ainsi, je signalerai, sans m'y arrêter, cette description du *Clos la Platière*, où ma mère passa les plus belles années de sa vie, et où il nous la montre sous les arbres d'un verger qui n'exista jamais, où il fait figurer un pigeonnier qui ne s'y trouve pas davantage; il en est de même du nez grec qu'il donne à ma mère, en dépit des portraits qui restent d'elle et de son image encore vivante dans le souvenir de ses amis; de son logement enfin, qu'il place rue Saint-Jacques, sans lever les yeux sur sa maison de la rue de la Harpe, connue même des étrangers, et où elle fut arrêtée.

Il est des erreurs, dans l'œuvre de M. de Lamartine, bien autrement graves que celles que je viens d'indiquer. Ma mère est peinte, sans aucun doute, de couleurs admirables; mais, pour les faire ressortir, pour concentrer sur sa belle figure tous les rayons de lumière, l'artiste a été conduit à repousser dans l'ombre tout ce qui l'environnait. Il lui fallait un contraste; mon père le lui a fourni; il est peint de ce point de vue; aussi sous quels traits est-il représenté!

A côté de la *jeune femme* resplendissante de génie et de beauté, c'est un *vieillard morose et ambitieux, avide de pouvoir*; un *homme nul qui se croit homme d'Etat, et qui doit à sa femme le pouvoir auquel il est parvenu*; enfin, un *être faible et orgueilleux*, etc., etc. Le contraste, comme on le voit, est complet; le mal est qu'il manque de tous points de vérité, et que la vie et la mort de mon père en sont la réfutation la plus éclatante. Mon père était un homme distingué et du plus beau caractère: c'est à cela seul qu'il dut la préférence qui fixa sur lui le choix de Mlle Philipon, à un âge où elle avait toute l'expérience et tout l'esprit nécessaires pour discerner le vrai mérite. Toute sa correspondance de cette époque en fait foi; ses lettres, imprimées ou inédites, respirent pour lui un attachement affectueux mêlé de respect; il y répondit de son côté par une tendresse qui ne se démentit jamais et qui se prêta, dans maintes circonstances, aux désirs et aux goûts de sa femme, lors même qu'il ne les partageait pas entièrement. Du reste, la disproportion de l'âge n'était pas aussi considérable que M. de Lamartine affecte de le répéter. A l'époque dont il parle, ma mère approchait de quarante ans, et à cet âge on n'est plus précisément une jeune femme. Les goûts simples de mon père n'étaient point affectés, et ses lettres font voir qu'il eût préféré, aux agitations de la vie publique, le séjour paisible de la campagne, au milieu des travaux scientifiques et littéraires qui avaient rempli sa vie. Les accusations de faiblesse, de vanité, n'ont pas plus de fondement. Quant à la nullité politique qui lui est reprochée, on en trouve la réfutation dans

les Mémoires mêmes de ma mère, quand elle y dit que, si elle a donné de l'éclat, par quelques écrits sortis de sa plume, au ministère de son mari, les affaires, dont elle ne se mêlait pas, n'en auraient pas été moins bien sans elle. M. de Lamartine a donc été injuste outre mesure envers mon père; qu'il ait été conduit à cette injustice par le désir seul de faire de l'effet et de donner à son tableau une couleur plus dramatique, c'est une excuse que la loyauté ne peut admettre. S'il était ainsi permis, dans le seul but de donner de l'intérêt à son récit, de réprimer un grand caractère et d'en altérer les traits, que deviendraient la gravité de l'histoire et la conscience de l'historien?

» Aujourd'hui, dans un intérêt d'art et en vue d'un bel effet littéraire, M. de Lamartine se croit permis de sacrifier le caractère de mon père; demain, poussé par le même motif ou par un autre plus futile, quelqu'un des imitateurs, non de son talent, mais de son paradoxe, viendra prendre à partie Mme Roland elle-même et la jeter bas du piédestal qu'il lui a dressé. On soutiendra que toute la beauté et la grandeur de cette figure sont l'œuvre du génie de l'artiste qui lui a prêté tout ce qu'elle a d'attrayant, et on trouvera le secret de déifier le chef-d'œuvre de l'écrivain et de traîner dans la boue le modèle d'après lequel il l'a fait. Ceci n'est déjà plus une supposition; un feuilleton inséré récemment dans un journal politique a montré jusqu'à quel point peut pousser l'entraînement du paradoxe joint à la vanité de montrer de l'esprit et de se mettre en scène.

» On peut différer d'opinion sur la vie publique de ma mère et sur le rôle politique qu'elle a joué dans la Révolution; on peut apprécier diversement ses principes et ses doctrines, mais son caractère reste au-dessus des attaques, et sa vie privée au-dessus de toutes les critiques.

» Jeune fille, elle vécut chaste et pure; épouse, elle se montra fidèle et irréprochable; femme, elle est restée jusqu'à la fin, c'est-à-dire jusque sur les marches de l'échafaud, digne, forte, maîtresse d'elle-même.

» Que ce ne soit là ni l'espèce de mérite ni le genre de vertu qu'on apprécie aujourd'hui, il n'y a pas lieu à s'en étonner pour qui connaît l'histoire contemporaine; mais que cinquante ans après le drame sanglant de la place de la Révolution, on aille se placer sous cet échafaud pour applaudir à la *justice* du bourreau, voilà ce qui me semble dépasser toutes les limites des convenances!

» ..... Un grand devoir m'était imposé; ce devoir accompli, je rentre, pour n'en plus sortir, dans cette obscurité où s'est écoulée ma vie et où je souhaite qu'elle se termine.

» E. CHAMPAGNEUX,
» Née ROLAND DE LA PLATIÈRE. »

« Monsieur le rédacteur,

» Dans une lettre que vous avez insérée hier et que je ne lis qu'aujourd'hui, Mme de Champagneux reproche à l'*Histoire des Girondins* deux légères inexactitudes dans la description de la maison de campagne qu'habitait Mme Roland, sa mère, et une appréciation peu équitable du caractère et des talens de son père, le ministre Roland.

» Quant au premier reproche d'inexactitude descriptive, il mérite à peine d'être relevé. Seulement Mme de Champagneux me permettra de lui dire que si l'inexactitude est réelle, elle est bien involontaire, car j'ai poussé le scrupule de véracité topographique, jusqu'à envoyer, il y a deux ans, sur les lieux (ce dont elle pourra s'assurer elle-même par les habitans de la maison) deux personnes, l'une pour dessiner, l'autre pour décrire la demeure de Mme Roland, et je n'ai décrit moi-même que sur ce double document.

» Quant à l'appréciation historique du caractère et des talens de l'illustre et infortuné Roland, je ne pourrais la justifier qu'en froissant un sentiment touchant et sacré dans le cœur de sa fille. A Dieu ne plaise que j'élève au lieu d'un jugement, qui est le droit de l'écrivain, une controverse dans laquelle chacune de mes preuves pourrait devenir involontairement une blessure à l'âme d'une femme qui vénère et qui pleure un père! Mme de Champagneux verra du reste, dans les prochains volumes, que son père, un moment éclipsé par la grandeur et la confusion des événemens, se relève à toute la hauteur d'un caractère antique, et qu'après avoir vécu en honnête homme, il meurt en grand homme, comme Sénèque et comme Caton.

» Recevez, monsieur, etc.

» Signé Alph. de Lamartine.

» Paris, 6 mai 1847. »

Nous ne nous proposions pas de nous étendre davantage sur ces réclamations, trouvant que c'était déjà bien assez comme cela. Mais il paraît qu'elles ne font que de commencer et ne sont pas près de finir. En voici une beaucoup plus grave que les précédentes. Louis XVI avait d'abord voulu confier sa défense à M. Target, avocat alors très-célèbre. M. Target, malade et craignant que ses forces ne le trahissent, refusa de se charger d'une cause qui eût immortalisé son nom. On lui en fit un crime, on voulut y voir une lâcheté : c'était une calomnie ; car si M. Target ne crut pas pouvoir parler pour Louis XVI, comme défenseur légal et par conséquent plus à l'abri, il écrivit pour lui un mémoire signé et très-fort, agissant ainsi de son chef, ce qui était bien plus compromettant. Son refus, néanmoins, continua d'être mal interprété, et, comme il arrive souvent, ce fut le mauvais bruit qui eut le plus de prise sur l'opinion. M. de Lamartine non-seulement l'a trop légèrement accueilli, mais il ajoute que celui qui avait refusé d'être le défenseur du roi mourut à son tour *sur l'échafaud*, *sans défenseur et sans larmes*. Or, voilà précisément une de ces phrases à effet littéraire que l'auteur des *Girondins* trouve en poète, mais qu'il oublie ensuite de peser à la balance de l'historien. M. Target n'est point monté sur l'échafaud révolutionnaire, il a rempli de hautes fonctions sous le Directoire et sous l'Empire, et il n'est mort qu'en 1806. Son petit-fils explique tout cela dans une lettre où il s'élève, pièces en main, contre le dire de M. de Lamartine, et dont nous citerons la fin :

« Si, avant d'accuser, M. de Lamartine avait voulu s'instruire, rien ne lui était donc plus facile ; mais qu'importe à M. de Lamartine ? Ne lui plaît-il pas aussi, pour obtenir un effet littéraire, de faire mourir M. Target *sur l'échafaud, sans défenseur et sans larmes*, et ceux qui connaissent tant soit peu l'histoire de la révolution française savent que M. Target survécut à la Terreur, qu'il fut nommé par le Directoire membre du tribunal de cassation, qu'il concourut avec Treilhard, Viellard et Oudart à la rédaction du Code pénal ; qu'il fut chargé d'en soutenir la discussion au conseil d'Etat, enfin qu'il mourut en 1806, et que M. le cardinal Maury le remplaça comme membre de l'Académie française. Quand un historien se méprend à ce point sur les faits

les plus simples, il donne la mesure de son exactitude et de la confiance qu'on doit avoir dans ses allégations.

Ph. Target,
auditeur au conseil d'Etat. »

— Il a paru dans l'*Artiste*, et on vient de réunir en un volume sous le titre de *Galerie des poètes vivans*, une série de portraits littéraires qui ont été fort remarqués dans le monde des artistes. L'auteur, M. Auguste Desplaces, poète lui-même et dont le recueil, la *Couronne d'Ophélie*, nous a fourni l'année dernière une charmante citation ([1]), est voué au culte de l'art pur, de la Beauté, de l'Idéal, comme il le dit si bien lui-même dans ces vers :

Idéal! Idéal! fleur des célestes plaines,
Rose des bois sacrés, ou lys des grands sommets,
Dont nous ne respirons que les vagues haleines
Sans t'avoir vu jamais....

. . . .

Que de fois, ô sacré mirage,
Lueurs de la grande clarté,
Vous avez trahi mon courage,
O prestiges de la Beauté!

Car c'est toi, Beauté souveraine,
De mes jours éternel tourment,
Toi dont un seul rayon m'entraîne,
Les bras ouverts, tel qu'un amant;

C'est toi dont le rêve m'assiége
D'un charme toujours incomplet;
C'est toi qui m'as pris à ton piége,
Comme un oiseau dans un filet.

Tel est aussi l'esprit dans lequel M. Desplaces a écrit sa *Galerie des poètes vivans*. Il ne fait pas plus leur biographie comme hommes qu'il ne les suit, comme auteurs, dans toutes leurs œuvres. Artistes, il les juge en artiste, sans prendre parti pour aucune école que pour celle du style et de l'art; il recherche et il démêle fort bien, avec une délicatesse et une convenance qui ne manque pas au besoin de fermeté, leurs caractères distinctifs, leur procédé, leur manière, leur position littéraire, ce qu'elle est, ou ce qu'elle restera. C'est dire assez que cette galerie n'a pas contenté tous ceux qui y figurent, mais elle n'en a que mieux piqué leur attention, et, lorsque le temps, en passant sur les célébrités de notre époque, aura achevé d'en faciliter le triage, les critiques de ce qui sera alors devenu le passé, trouveront plus d'un renseignement fin et précis dans cette étude faite sur place, dans ce jugement contemporain, réfléchi et indépendant.

([1]) Voir *Revue Suisse*, tome VIII, page 519.

— Toute l'attention se portant sur la situation politique, sur le ministère en décomposition, notre *Chronique* ne pouvait être que courte ce mois-ci : mais, hélas! que nous nous attendions peu à ce qui devait la conclure d'une manière si douloureuse. Naguères encore, dans cette *Revue* même, M. Vinet parlait de notre petit travail de chaque mois avec cette indulgente amitié qui savait mêler à tout les plus aimables et les plus sages conseils. Et maintenant nous ne pouvons plus y inscrire son nom vénéré et chéri qu'entouré d'un long crêpe de deuil. Oh! quelle perte profonde pour ses lecteurs, pour les nôtres, pour tous ceux qui l'ont connu, pour tant d'esprits et de cœurs souffrans qui, dans la retraite ou dans le monde, dans l'ombre et la solitude ou dans le bruit et l'éclat du jour, se sont appuyés sur lui! Quelle obligeance et quel dévouement pour les autres, quelle sévérité pour lui, et quelle sincère, quelle naïve et rare humilité! Quels dons et quel soin à se les cacher! Quelle alliance du bon et du beau, et comme il faisait bien comprendre que la grâce même de l'esprit n'est vraiment pure et divine que lorsqu'elle est la grâce suprême ou la charité! Mais qui dira cette belle vie, et qui la saura jamais! La meilleure et la plus grande part en est cachée en Dieu. C'est là seulement que nous pouvons le retrouver. Mais vous qui avez eu la consolation de le voir et de l'entendre jusqu'à ses derniers momens, où son âme s'est épurée encore en rejetant ses voiles terrestres, redites-nous du moins tout ce que vous avez recueilli de vrai, de beau, de pur, de tendre, de céleste et de saint sur ces lèvres éloquentes qui allaient se fermer, combien, sur son lit de mort, il s'est montré fidèle à lui-même et à Dieu qui le voulait, quelle couronne d'humilité a redoublé sur son front pâlissant : redites-nous tout cela, c'est notre bien à tous, vous le savez, et nous avons besoin de ce dernier écho de sa voix, nous qui n'avons pas même pu lui dire adieu dans son cercueil, qui ne pouvons pas aller pleurer sur sa tombe.

Paris, 10 mai.

SUISSE.

Lausanne, 9 mai 1847. — Celui que nous avons connu, admiré, respecté, aimé sur cette terre sous le nom d'Alexandre Vinet, n'est donc plus au milieu de nous! Il semble que ce soit un rêve! Cet excellent ami a succombé à une maladie à laquelle ont contribué et les excès du travail provenant de son dévouement infatigable, et l'épuisement d'une constitution physique faible et chancelante de tout temps. On avait conçu quelque espoir de son transport à Clarens dès les premières et douteuses annonces d'une saison plus favorable. Le voyage s'était effectué plus heureusement qu'on n'avait osé s'y attendre. Bientôt on reconnut que ces espérances n'avaient pas l'assentiment du Maître de la vie. Le serviteur fidèle a été recueilli dans le repos de son Seigneur.

Il ne nous appartient pas de soulever le voile qui doit cacher à tout œil curieux le sanctuaire de la famille. Il doit suffire que les paroles de ce prédicateur de la grâce et de la justice, de ce défenseur de la vérité chrétienne ont été confirmées et comme scellées par sa mort aussi bien que par sa vie. Au poids si irrésistible déjà que le talent et la sincérité d'une conviction profonde donnaient à ses écrits, s'ajoute désormais, auprès de tous ses lecteurs, l'autorité de la persévérance finale, et d'une vie employée jusqu'au bout à glorifier les principes que cette bouche éloquente a de tant de manières et perpétuellement proclamés.

Jeudi à quatre heures, est accourue vers le domaine du Chatelard où la dépouille mortelle de notre ami avait été transportée, la foule de ceux que leur cœur plus encore que les convenances appelait de la contrée environnante, de Vevey, de Lausanne, de Genève, pour lui rendre les derniers devoirs. Dans la vaste salle de cet antique château, en présence de plus de deux cent cinquante assistants émus et recueillis, un culte simple mais que tout rendait pénétrant et solennel, a été célébré. L'ami de jeunesse et de cœur de M. Vinet, M. le pasteur Leresche, a commencé par une prière. La Bible a été ensuite lue par M. Aneth, l'un des anciens de l'église libre de Montreux, un des fonctionnaires de cette église vaudoise libre dont celui que nous pleurons a plus que personne préparé la fondation par les luttes et les travaux des vingt dernières années de sa vie, et dont il a salué avec joie le laborieux enfantement. Ensuite M. le professeur Chappuis, l'ancien collégue, l'ami de tous les instants, et en quelque sorte membre adoptif de la famille de M. Vinet, a répandu devant Dieu le deuil et les angoisses de son âme, qui étaient à divers degrés et à divers titres notre deuil et nos angoisses à tous; il a puisé, pour lui-même et pour nous, à ces sources de paix, de consolation, d'espérance et de force que la prière du chrétien trouve toujours accessibles. Le cortége s'est ensuite formé pour se rendre vers la dernière demeure de notre ami, au-dessus du village de Clarens. Le ciel, brumeux toute la journée, semblait s'associer à notre deuil; une pluie faible d'abord, plus abondante au moment de notre arrivée au cimetière, a duré pendant tout le temps des funérailles. La poussière de cet éminent chrétien a été rendue à la poussière au milieu du silence et du recueillement. La foi de plusieurs appelait alors, sans doute, le jour annoncé dans les Ecritures où ceux qui dorment dans les sépulcres entendront la voix du Fils de l'homme. Un chœur formé des étudiants qui avaient réclamé l'honneur de porter la dépouille de leur maître bien-aimé, fit ensuite entendre un chant d'adieu, de douleur et d'espérance. Puis M. le pasteur G. Monod a, sur la tombe de cet homme de paix, adressé des paroles de paix bien senties à cette assemblée, où se rencontraient des hommes que les événements qui ont désolé notre patrie ont séparés les uns des autres et placés au point de vue ecclésiastique dans des groupes opposés. —

Après un dernier adieu qu'un étudiant, M. Steinlen, a jeté en quelque sorte au fond de la tombe où ce qui restait de M. Vinet venait de disparaître, la foule s'est dispersée ; chacun a emporté avec soi de hautes, de graves, de salutaires pensées ; tout absent qu'il était, la foi de notre frère glorifié parlait à nos cœurs.

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier M. Vinet, comme écrivain, comme orateur, comme philosophe, comme théologien, comme critique, et, pour tout dire, comme un chrétien qui faisait rayonner avec puissance dans toutes ces directions la lumière que cette rare intelligence puisait à genoux dans la simplicité de la foi. Il faudra du temps et des réflexions pour se reconnaître. Maintenant, hélas ! que toute son œuvre sur la terre est achevée, que nous avons les monuments qu'il lui a été donné d'élever, que nous aurons (et c'est un droit qu'au nom des intérêts qu'il a défendus et glorifiés pendant toute sa vie nous réclamerons sans hésiter), que nous aurons de ses travaux inédits non-seulement ce qui est mûr pour la publicité, mais tous les fragments, tous les plans, toutes les ébauches, car d'un esprit comme le sien rien n'est sans importance ; maintenant nous pourrons étudier l'ensemble de ses travaux. Nous pourrons nous rendre compte de la nature, de la portée de l'œuvre de cet esprit éminent, et, par cette étude nous mettre en état de profiter encore, de profiter mieux que jamais, de ses leçons, de son exemple de son influence bénie. Mais il faut attendre ; dans tous les sujets graves et sérieux une sage lenteur est un devoir dont M. Vinet lui-même nous a souvent offert un modèle. Cependant je ne puis me refuser à résumer dans un mot, l'impression totale que me laisse de ce talent tout l'ensemble de mes lectures et de mes souvenirs. Ce mot c'est l'*élévation*. Oui c'était un talent élevé, parce que c'était une âme généreuse. Ce n'était, je ne parle pas du lucre ni de la vanité, ce n'était ni l'amour de la gloire, ni le besoin d'imposer son moi, ni le désir du triomphe qui ont fait de lui un écrivain si distingué. Mais l'amour, l'amour seul de la vérité. Cette vérité, dont la recherche est une agonie pour les âmes sincères, il la cherchait avec angoisse, il l'embrassait sans arrière-pensée, il s'est dépensé lui-même pour la défendre, la propager et la servir. Si dans ce séjour de ténèbres et d'infirmités, elle a inévitablement échappé, en quelque manière, et en quelque mesure à ses étreintes ; n'importe, il l'a aimée. Maintenant qu'il la contemple sans voile et qu'il s'en rassasie, il y trouve la récompense après laquelle aspirait son âme et la couronne de ses travaux.

Fréd. C.

Berne, mai 1847. Au milieu des agitations civiles dont notre patrie helvétique est le théâtre, on éprouve une joyeuse surprise à voir surgir dans le domaine de l'art des œuvres calmes et désintéressées, des œuvres qui ne portent l'empreinte d'aucune des fiévreuses préoccupa-

tions du jour. C'est du moins ce que j'ai ressenti en contemplant le modèle de la statue équestre de Rodolphe d'Erlach, que la ville de Berne devra au patriotisme et à la noble ambition de M. Volmar. Cet artiste, fribourgeois d'origine, est établi à Berne en qualité de professeur de dessin à l'université. On ne connaissait guère de lui jusqu'à présent que d'excellentes études de chevaux et les planches d'un ouvrage d'anatomie du cheval, *Icones anatomicæ equi*, publié de concert avec M. le professeur Gerber, qui en a fourni le texte. Aujourd'hui la statue équestre de Rodolphe d'Erlach vient révéler au public non seulement la science du professeur de dessin, mais un talent dans l'art plastique, une habilité d'exécution dignes des artistes les plus expérimentés. On a beaucoup loué la persévérance avec laquelle Volmar a lutté contre des difficultés qui tenaient moins à la nature de son œuvre qu'à celle de notre vie sociale. Chacun sait que le culte des arts rencontre, en général, fort peu d'encouragements dans nos petites démocraties. La Suisse traite en marâtre ceux de ses enfants qui se refusent aux professions purement utiles. Mais la dureté de cette marâtre ne tourne-t-elle pas, en définitive, au plus grand bien de l'artiste? Ne le préserve-t-elle pas d'une foule de séductions qui, sur les grands théâtres, pervertissent souvent les débuts les plus heureux? Si l'artiste suisse est sevré dans sa patrie des applaudissements de la foule et des hommages des grands, il est à l'abri des influences de coteries, des caprices de la mode, et des exigences de ce monde de convention dans lequel se meut la société des grandes villes. Quant à lui, il ne relève que de son art. C'est dire qu'il est dans les vraies conditions qui assurent le sucès. Le chemin est long et pénible sans doute, il exige de la part de celui qui s'y engage, une énergique vocation, une patience et une résignation imperturbables; mais cette route ardue mène aux régions élevées. Heureux qui peut y parvenir! heureux celui-là même qui aspire à y atteindre!

Pardonnez-moi ce préambule qui est un peu long, mais qui n'est pas tout à fait déplacé à propos du sujet de cette petite chronique; aussi bien, en traçant ces quelques réflexions, pensais-je non seulement à Volmar, mais à la plupart de ceux de nos compatriotes qui se sont fait un nom dans la peinture ou dans la sculpture, et à d'autres enfin qui promettent de suivre avec succès les traces de leurs devanciers.

Conformément au génie de la statuaire moderne, qui reproduit les personnages historiques dans un moment important de leur existence ou qui leur donne du moins une action propre à révéler la nature de leur gloire, Volmar s'est attaché à représenter dans Rodolphe d'Erlach le héros de la bataille de Laupen. Le Washington bernois a été plus que l'homme d'une grande journée, mais cette journée c'est la couronne de sa vie. Aux yeux du peuple, qui abrège, résume, ou symbolise toutes ses gloires, Rodolphe d'Erlach ne pouvait apparaître que comme le vainqueur de Laupen, le sauveur de la nationalité bernoise.

Cette raison seule eût été suffisante pour déterminer l'artiste. Mais il lui restait à accomplir la partie la plus périlleuse de ce travail préliminaire d'invention; il s'agissait de chercher pour son héros une situation caractéristique, de lui donner une action qui fît reconnaître en lui Rodolphe d'Erlach, qui le distinguât de tout autre personnage du XIV[e] siècle. Ici, le costume, la physionomie, le geste ne suffisent pas; il faut que Guillaume Tell porte son arbalète, Winkelried sa brassée de lances,... et d'Erlach?

Lorsqu'il eût rangé en bataille sa petite troupe en face de la redoutable armée impériale, Rodolphe d'Erlach, dit l'histoire, harangua les Bernois en ces termes: « Où sont ces jeunes gens qui, chaque jour, « à Berne, parés de fleurs et de panaches, sont les premiers à tous » les bals? Qu'ils suivent maintenant d'Erlach et sa bannière! »

Volmar représente son héros au moment où il prononce ces paroles. Le bras droit étendu, il élève la bannière; sa tête légèrement tournée de ce côté-là, sa bouche et toute l'expression de sa figure, sa pose sur le cheval et en particulier le mouvement de la main gauche par lequel il retient l'impatience de son coursier, tout exprime l'action du général aussi heureusement qu'on le pouvait par les moyens de la statuaire. L'artiste, ce me semble, n'a pas franchi les limites qu'elle s'impose. L'éloquence de la statuaire ne doit pas être, en effet, celle de la peinture; c'est ce que les Français ont souvent oublié: il y a, en général, trop de mouvement, trop d'agitation dans leurs statues modernes. Quelles que puissent être les imperfections de celle de Rodolphe d'Erlach, il me paraît qu'à cet égard du moins, elle est à l'abri de tout reproche. Il n'y a que des éloges à donner au costume. Il satisfait également les exigences du goût et celles de la science archéologique. Nous l'avons vu se modifier très-heureusement, à quelques mois d'intervalle, sous la main de l'artiste. La preuve la plus certaine que les changements qu'il y a apportés sont de véritables améliorations, c'est qu'ils ont donné à son œuvre un caractère toujours plus prononcé d'aisance et de simplicité. Les connaisseurs ne manqueront pas d'admirer à ces divers égards le casque et l'armure du héros, la selle et le harnais du cheval. Ce n'est pas à moi de relever les mérites de ce magnifique coursier qui, prêt à s'élancer dans la mêlée, se sent encore pour un instant retenu par la main de son maître. Il obéit, mais il ronge son frein et piaffe d'impatience. Quelle ardeur, quel feu dans cette noble tête! quelle vigueur dans ce large poitrail. C'est bien ainsi que doit nous apparaître le compagnon de fatigues et de gloire du guerrier, c'est bien là le type du plus noble des animaux que l'homme se soit assujettis. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il répond moins aux caprices de la mode qu'aux notions que le goût moderne peut se faire de la beauté du cheval. Ce n'est pas une imitation des chevaux de Saint-Marc ou du Capitole; ce n'est pas non plus le cheval de telle ou telle race en crédit parmi les amateurs de

steeple-chase; c'est le cheval, élevé en liberté, puis dressé et non forcé ou dénaturé par l'éducation de l'homme. Aussi, sans rien ôter aux mérites du cavalier, ce n'est pas lui qui a valu le plus d'éloges à l'artiste. Si je ne me fais illusion, ce sera surtout le cheval de guerre du héros qui vaudra à la statue équestre de Rodolphe d'Erlach une place distinguée dans l'histoire de l'art moderne.

C'est à la fonderie de M. Ruetschi à Arau qu'est confiée la dernière opération que doit subir la statue de Rodolphe d'Erlach. Si elle réussit, comme il y a tout lieu de l'espérer, Berne possèdera un monument qui honorera à la fois le talent et le désintéressement de l'artiste, et le dévouement des personnes qui ont couvert par des souscriptions volontaires les frais de l'entreprise. Parmi ces dernières, on citera principalement M. Théodore de Hallwyll qui a déployé dans l'intérêt de cette œuvre un zèle et une générosité sans lesquelles le succès eût été bien douteux. Au nombre des sacrifices qu'il s'est imposés à cette occasion, il faut mentionner la vente d'une collection de tableaux qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la peinture allemande. On y remarque entre autres des œuvres de Nicolas Manuel, ce Bernois qui, à la fois peintre, dramaturge, magistrat, guerrier, réformateur, est une des figures les plus originales et les plus remarquables du XVI[e] siècle. Ces tableaux sont maintenant la propriété de l'Etat; ils ornent une des salles du Stift, sur la place de la cathédrale. La société des artistes y avait exposé jusqu'à présent les tableaux qui sont sa propriété. Depuis que le gouvernement a pris possession de ces salles, ils ont été transportés dans l'ancien hôtel d'Erlach.

La bourgeoisie de Berne vient d'ériger sur ce qu'on nomme la Plate-forme (terrasse de la cathédrale), une autre statue en l'honneur de Berthold V, duc de Zæhringen, fondateur de la ville, (1191). Elle a été coulée en bronze à Munich d'après un modèle exécuté par M. de Tscharner. Le duc, debout et tête nue, tient à la main droite la charte de fondation de sa nouvelle cité, tandis que la gauche repose sur la garde de son épée. Derrière lui, un ourson joue avec le casque du pacifique seigneur, ce qui nuit peut-être, selon l'endroit d'où on le considère, à l'effet d'ensemble du monument. Mais, vue de face, la statue me paraît très-heureusement exécutée et d'un fort beau travail. Le piédestal, en marbre de Soleure, est sorti des ateliers de Bargetzy. Les élégantes sculptures qui le décorent ont été taillées d'après les dessins d'un jeune architecte bernois, M. Frédéric Studer.

Neuchatel, 10 mai 1847. — M. de Rougemont vient d'achever le cours dont nous avons parlé dans notre dernier numéro en annonçant la clôture de ceux de MM. Hollard et Guyot. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails sur ces leçons si intéressantes. Leur auteur les a modestement nommées *Conférences*. Le nom-

breux auditoire qui les a suivies les met au nombre des études les plus solides sur la matière et leur restitue leur vrai nom. Le sujet de ces leçons était l'une des questions capitales dans la grande lutte spirituelle de nos jours, la question de la nature et de la méthode de la *Connaissance*. Il n'est pas nécessaire d'être très-versé en philosophie pour mesurer les difficultés de cette question et les conséquences graves de sa solution. Ces conséquences, l'histoire les a tirées déjà plus d'une fois, dans ce langage des faits qui frappe l'oreille du plus ignorant. — Le *moi* n'est-il qu'une table rase, sans activité propre, recevant tout du dehors, un daguerréotype que le monde du non-moi couvre de ses figures; alors connaître c'est uniquement sentir; nous ne connaissons par conséquent que ce que nous sentons; tout le reste ou n'est pas ou est pour nous comme n'étant pas, et l'athéisme matérialiste de la philosophie française est là avec ses excès. Le moi au contraire joue-t-il un rôle actif dans le fait de la connaissance, prend-il à cet acte une part propre et spontanée, quelle confiance méritent alors nos connaissances? elles n'expriment point ce que les choses sont en elles-mêmes, mais ce que notre intelligence les fait, en les réflétant de son miroir concave ou convexe; et nous voilà enveloppés dans les filets du doute et du scepticisme. Pour y échapper, sans retomber dans le matérialisme, faisons-nous un pas de plus dans la voie qui nous a conduits jusque là, donnons-nous au moi une part plus grande encore dans l'acte de la connaissance, en faisons-nous l'auteur unique de cet acte, voilà les objets du non-moi qui ne sont plus que des modifications du moi, ses productions, ses reflets divers, le moi devient le créateur du monde, et l'athéisme spiritualiste de la moderne philosophie allemande nous attend menaçant au terme de cette voie.

Il était donc difficile de trouver en philosophie une question plus importante et plus actuelle que celle que vient de traiter M. de Rougemont. Nous ne dirons pas qu'il l'ait résolue d'une manière complète; M. de Rougemont serait le premier à repousser un semblable éloge. Mais il a ouvert à ses auditeurs bien des points de vue instructifs, lumineux, dans ce domaine encore si obscur. M. de Rougemont pense que la vraie solution du problème de la connaissance exige la coopération pleine et entière des deux termes, en apparence contradictoires, de la question, savoir: l'action spontanée du moi avec la plénitude de toutes ses facultés, et l'influence, aussi large que possible, du non-moi, sous toutes les formes, Dieu, les hommes, et la nature. La possibilité d'une conciliation entre ces deux principes lui paraît ressortir de la *parenté* entre l'esprit humain qui connaît, et l'esprit divin qui crée. Nous aurions désiré que M. de Rougemont fût parvenu à éclairer ce point capital d'une plus vive lumière. Dans les développements qu'il a donnés, deux idées nous ont particulièrement frappés; en premier lieu, la nécessité pour le moi, s'il veut connaître réellement le non-moi, de s'y appliquer *tout entier*, non pas seulement avec ses facultés spéculatives, mais aussi avec ses facultés pratiques, d'agir et non pas seulement de penser. « Un seul acte de re-
» noncement, disait par exemple M. de Rougemont, nous en apprend
» plus sur la nature et la réalité de la liberté que de longues et sa-
» vantes spéculations sur ce sujet. » *Aimer* et *obéir*, tels sont les deux mots par lesquels il a terminé cette théorie de la connaissance. C'était là également l'un des principes fondamentaux de la philosophie de

Steffens, ce penseur à la fois si profond et si pieux dont l'Allemagne déplore la perte récente. — Un second principe essentiel que M. de Rougemont voudrait introduire en philosophie et qui n'est au fond que le complément du précédent, c'est celui auquel il a donné le nom d'*empirisme spirituel*; la méthode d'observation appliquée aux objets du monde supérieur, comme elle l'est depuis longtemps aux objets sensibles. Bacon a renouvelé les sciences naturelles en y introduisant la méthode d'observation au lieu de celle de démonstration, de construction à priori; il serait temps aujourd'hui, et cela ne produirait pas une révolution moins salutaire, d'étendre l'application de cette méthode aux sciences morales. Car les objets dont s'occupent ces sciences peuvent aussi être expérimentés, éprouvés, *vécus*, si l'on ose ainsi parler. Il n'y a même de connaissance réelle de Dieu que celle acquise sur cette voie. Prouver Dieu, démontrer ses perfections par le raisonnement, n'est point encore le connaître. La démonstration de l'existence et des qualités d'un être, si convaincante qu'elle soit, nous laisse en dehors de lui; toute connaissance réelle sort d'une relation vivante, par laquelle on s'unit à l'être connu et par laquelle il devient *nôtre*. Le principe de cette relation est toujours l'amour. Il y a donc le pressentiment d'une vérité très-réelle dans ce phénomène du *mysticisme* qui se renouvelle à toutes les époques de l'histoire et qui tend à arriver à la connaissance de Dieu non par le raisonnement, mais par la voie de l'amour et de la contemplation. C'est ce qu'il y a de vrai dans cette marche que M. de Rougemont cherche à élever au rang de procédé strictement philosophique.

Il nous est impossible de le suivre dans les développements qu'il a donnés à ces vérités, vérités qui, grâces à Dieu, commencent à se faire jour dans bien des esprits distingués et en Allemagne et en France. Il ne faut rien moins qu'une réaction puissante pour détourner le navire de la spéculation moderne des écueils contre lesquels il courait se briser dans l'un et l'autre de ces pays. M. de Rougemont est digne de travailler activement à cette grande et noble réaction; il en est digne par ses talents qui n'avaient pas besoin d'être attestés par ce cours; par ses connaissances philosophiques qui ont surtout frappé ses auditeurs dans la revue et la critique vraiment brillantes qu'il a faites de tous les systèmes de philosophie, à son point de vue de la connaissance; enfin par son caractère. Quant à ce dernier nous ne pouvons qu'estimer heureux ceux qui, comme nous, ont chaque jour l'occasion de le connaître par la méthode que M. de Rougemont nous a recommandée lui-même.

Les auditeurs de M. de Rougement lui expriment ici leur reconnaissance; ils y ajoutent un vœu : puisse-t-il être appelé par le Maître auquel il a consacré ses dons, ses études et sa vie, à combler le vide qu'une mort récente vient de faire dans les rangs des défenseurs de la science chrétienne.

Bale, 1er mai 1847. — Il n'arrive pas fréquemment que nous ayons à reporter notre pensée du côté des Apennins, quand nous entretenons les lecteurs de la *Revue* d'une nouvelle publication littéraire. Mais en revanche nous nous surprenons souvent à rêver la résurrection de cette terre féconde, qui devança deux fois le monde dans le domaine de la science, et qui maintenant est étouffée entre les Alpes

et l'Océan, comme si les vastes déserts de l'Afrique la séparaient du monde civilisé. C'est quand on réfléchit à l'oppression morale produite par la servitude, qu'on apprend à apprécier le bonheur d'être libre; mais pourquoi faut-il donc que les peuples libres brisent leur liberté, comme un enfant son jouet? Regretter ce qu'il n'a plus; ne pas jouir de ce qu'il a : tel est trop souvent l'homme de nos jours. Que de génies destinés à mourir dans l'obscurité n'auraient pas fécondé la terre qui produisit Dante, s'ils avaient pu développer les germes que la Providence avait mis en eux? Mais toutes les réflexions que nous pourrions faire ne seraient que des pensées humaines; dans le plan de Dieu tel qu'il nous est révélé par l'histoire, chaque peuple fournit son tribut à la civilisation, puis rentre momentanément dans sa nuit, jusqu'à ce qu'apparaisse pour lui l'aurore d'un nouveau jour. Ce sommeil lui donne une nouvelle vie et une nouvelle jeunesse; c'est le Phénix qui renaît de ses cendres. Mais pour que ce réveil soit naturel, il faut que le sommeil ait été calme; l'impatience et la révolte ne font qu'ajouter des blessures à la léthargie.

On ne s'étonnera donc pas que la plupart des Italiens amis de la science, sentant que le présent et un avenir prochain échappent à leur action, se reportent avec amour vers leur gloire passée, et la commentent avec une piété filiale qui va jusqu'à la vénération. Les littératures étrangères leur sont interdites, la politique est un crime, la discussion religieuse une hérésie; on les surveille avec soin jusques dans le domaine des sciences exactes, si inoffensives de leur nature; que leur reste-t-il pour ne pas laisser se perdre l'abondante sève qui féconde leur cerveau? Le passé, rien que le passé, et encore pas tout le passé.

Dante surtout est l'objet chéri de leurs recueillements; Dante, dont aucun italien de goût ne prononce le nom qu'avec orgueil et respect; Dante, le grand poète sans ancêtres et sans postérité, l'immortelle étoile du 13e siècle, le colosse dont la grandeur étonne plus encore quand on place sa statue sur le grossier piédestal du moyen âge; Dante, l'auteur de la *Divine comédie*, c'est-à-dire de cette trilogie effrayante de beautés, où l'enfer, le purgatoire et le paradis fournissent au rêve du poète le cadre de la conception la plus vaste et la plus extraordinaire qui fut jamais, conception éclatante et mystérieuse à la fois, revêtue d'un langage à la richesse duquel aucun écrivain subséquent n'a jamais pu atteindre.

« Si l'on examine bien les temps où le style poétique italien conserva sa plus grande force et ceux où il la perdit, dit M. Ginguené, les poètes qui contribuèrent à la maintenir ou à la lui rendre, et ceux qui la firent déchoir, on trouvera dans un rapport presque toujours exact l'une et l'autre de ces vicissitudes avec l'admiration qu'on eut pour Dante, et le mépris où il tomba, avec l'étude que l'on en fit et son oubli. »

On nous pardonnera cette introduction, peut-être un peu longue, à l'annonce de la nouvelle étude sur Dante que vient de publier M. Picchioni [1]. Pour que ce livre doive trouver sa place dans la *Revue*, il

[1] La divina comedia illustrata da A. Kopisch, G. Picci e M. G. Ponta cenni critici di Luigi Picchioni. Milano. Dalla societa tipografica de' classici italiani. 1846. — XXII et 476 pages. Se trouve aussi à Bâle, à la librairie Schweighauser.

nous suffira de dire que M. Picchioni est professeur de littérature italienne à notre université depuis près d'un quart de siècle. Dante a été l'objet favori de ses études, bien longtemps avant qu'il pensât à livrer au public le résultat de recherches, que des centaines de commentateurs n'ont pas épuisées depuis cinq siècles. Nous croyons que son travail présente des aperçus nouveaux ; c'est à ce titre qu'on nous permettra d'entrer dans quelques détails qui peuvent jeter du jour sur un des plus grands poètes et penseurs du monde.

On sait que les commentateurs ont de tout temps consacré d'ingrates veilles à donner un sens à plusieurs prédictions ou allégories comprises dans la Divine Comédie. Les plus anciens interprètes s'étaient spécialement attachés à deux passages : celui du *Veltro* (1er chant de l'enfer) et celui du *Messo di Dio* (dans le purgatoire). Ces deux prophéties ont trait à une réforme qui devait avoir pour effet de séparer l'autorité ecclésiastique de l'autorité temporelle : le moteur de cette réforme est nommé dans l'un des passages le *Veltro* (lévrier) et dans l'autre le *Messo di Dio* (messager de Dieu). Les premiers commentateurs et leurs successeurs jusqu'à nos jours avaient en général attribué à l'empereur ce rôle de réformateur.

Les critiques modernes ont découvert trois autres allégories, faisant allusion au même plan de réforme que les deux célèbres prophéties [1]. Bien plus, M. Kopisch entrevit en 1845 que Dante pouvait bien avoir eu en vue le *pape* au lieu de l'empereur, et que des motifs faciles à comprendre avaient sans doute empêché les premiers commentateurs d'émettre cette opinion. Deux ans après, M. Ponta, recteur du collége *Clementino* de Rome expliqua de même le Veltro par le pape Benoît XI, mais en revanche le Messo di Dio par un empereur ; l'allégorie générale du poème lui paraissait devoir signifier la conversion de Dante du parti guelfe à la monarchie. Cette explication de l'allégorie générale paraît sans fondement, si l'on réfléchit que Dante eut le vendredi saint de l'an 1300 la vision qu'il a décrite dans la Divine Comédie. Or, dans le IVe chapitre du quatrième traité du *Convito*, autre ouvrage du même poète, qui fut écrit avant l'an 1300, on trouve déjà formellement exprimées les idées sur la monarchie qu'il développa plus tard dans son livre *de monarchia;* il était en conséquence converti à la monarchie avant d'avoir eu la vision qui, selon M. Ponta, aurait dû le convertir.

Les arguments de M. Kopisch avaient donc paru assez faibles, puisqu'ils n'avaient persuadé qu'à demi M. Ponta. Ils étaient si peu décisifs qu'un autre savant, M. Picci, reprit plus tard l'explication dite *politique* ou *historique* et réfuta ou crut réfuter l'idée de voir un pape dans le Veltro. Un littérateur très-estimable, le professeur Witte, de son côté, n'admit pas non plus l'explication de Kopisch, et déclara que, selon lui, le Veltro était un prince de Vérone, *Can grande della Scala*, chez lequel Dante s'était réfugié et qui était le chef des Gibelins. Cette explication avait déjà été donnée dans un manuscrit anonyme de l'an 1447.

M. Picchioni qui avait été frappé de la nouvelle interprétation de Kopisch, quelque faibles qu'en fussent les preuves à l'appui, et qui s'en était publiquement déclaré le champion dans la *Biblioteca ita-*

(1) 9e chant du Paradis, v. 140 ; 27e chant, v. 61, et v. 142.

liana de Milan, crut alors devoir étudier plus à fond cette hypothèse, qui se changea pour lui après mûr examen, en une conviction décidée. Son livre est le résultat de ses études sur cet objet.

Le travail assez volumineux de M. Picchioni comprend trois parties distinctes. Dans la première il présente l'exposé des interprétations données aux allégories de Dante, depuis les plus anciens commentateurs jusqu'à nos jours. La seconde partie est consacrée à la réfutation de l'explication *politique* (actuellement nommée *historique*) qui a été donnée pour la première fois par Dionisi, à la fin du XVIIIe siècle, et qui a été poursuivie par Marchetti et enfin par Picci.

La troisième partie enfin est la plus importante et celle qui renferme le plus d'originalité et de travail individuel. Elle constitue proprement le but et le fond de l'ouvrage; il s'agit en effet de démontrer que la réforme religieuse et politique à laquelle le poète fait allusion, ne pouvait, selon Dante, être opérée par un empereur, mais par un pape; qu'elle ne pouvait dépendre que d'un souverain pontife qui, renonçant de bon gré à la puissance temporelle, aurait ramené la papauté à sa primitive institution. L'originalité essentielle du livre repose sur la parfaite connaissance que M. P. possède de la Divine Comédie et des autres ouvrages de Dante; il résulte en effet de cette connaissance approfondie qu'au lieu de se perdre, comme beaucoup de commentateurs, dans de vagues hypothèses sur les allégories obscures de Dante, il a cherché à les éclaircir par Dante lui-même, en s'appuyant sur une foule de passages dont le sens est parfaitement clair, pour en tirer par analogie la signification probable des allégories contestées. Cette méthode est la vraie méthode critique et exégétique; elle opère avec autant de certitude qu'il est possible d'en introduire dans des questions en elles-mêmes obscures, et elle doit plus que toute autre produire la conviction chez le lecteur. M. P. est très-loin de dénigrer les commentateurs qui l'ont précédé; il les consulte et les apprécie autant que son point de vue le lui permet; mais il s'attache de préférence aux commentateurs contemporains de Dante ou du moins à ceux qui l'ont suivi de très-près; c'est absolument ce que fait un théologien de bonne foi qui consulte les Pères apostoliques pour expliquer le Nouveau-Testament.

Nous ne pouvons suivre M. P. dans tous ses raisonnements constamment appuyés sur Dante lui-même. — Une des premières questions à examiner était de savoir si le poète florentin avait été ou non du parti des Gibelins. Notre critique démontre sur ce point que le grand poète est resté guelfe *blanc*, c'est-à-dire modéré et qu'il n'a jamais passé au parti opposé. Cette argumentation détruit l'assertion par laquelle Witte voudrait voir dans le Veltro le prince de Vérone, gibelin prononcé. Elle est d'ailleurs assez conforme à l'opinion d'un écrivain français estimé, Ozanam, qui dans son ouvrage sur *Dante et la philosophie du* XIIIe *siècle* soutient que ce poète est toujours resté fidèle à ses convictions politiques. L'opinion opposée a sa première origine dans le séjour que Dante fit à Vérone à la suite des proscriptions qui l'avaient forcé de quitter Florence, où sa tête était mise à prix. Boccace même, le plus ancien des biographes de Dante, s'y était laissé tromper, et convertit son poète en un *furieux* gibelin. Par l'effet de leurs opinions religieuses et des circonstances extérieures où ils vivaient, les anciens commentateurs avaient trouvé *commode* de faire

de Dante un gibelin pour détruire l'effet des réformes religieuses dont il se déclare le partisan. En effet, si Dante était devenu homme de parti, ses doctrines n'étaient plus qu'une simple œuvre de parti; le poète descendait ainsi du rôle de réformateur philosophe et religieux au rôle plus vulgaire de fauteur d'une révolution politique. M. Picchioni s'attache en conséquence à démontrer qu'il est constamment resté fidèle aux principes des Guelfes modérés; il fait voir que la tendance du poème est essentiellement théologique et morale; que la réforme politique mise au premier rang par Marchetti n'est qu'une conséquence de la réforme religieuse, et que la base de cette réforme est la séparation de l'autorité ecclésiastique et du pouvoir temporel.

Selon Dante le pape doit renoncer à toute suprématie temporelle. Or cette abdication, d'après M. P., ne pouvait être qu'un acte volontaire du pape, et non une violence de la part d'un empereur; car Dante déclare que toute contrainte exercée sur un pape est *le plus grand des crimes passés et à venir.* Aucun empereur jouant un rôle si odieux ne pouvait donc être aux yeux de Dante le *Messo di Dio*, le messager de Dieu. Il résulte de cette démonstration que le pape seul pouvait opérer la réforme en renonçant volontairement à toute puissance temporelle. Cet argument nous paraît sans réplique.

Il en est un autre, non moins fort, que M. P. met particulièrement en relief. En rapprochant différents passages de la Divine Comédie, il montre que, dans l'opinion de Dante, les doctrines ecclésiastiques s'étaient éloignées du dogme et qu'il fallait les y ramener. L'empereur devait-il être l'instrument de Dieu pour amener cette réforme? Non; Dante ne pouvait avoir une pareille pensée, car il déclare positivement que Dieu a donné aux hommes deux guides; l'*empereur*, pour les choses temporelles; *le pape*, pour les choses spirituelles. Le poète se serait par conséquent contredit lui-même en attribuant dans un passage à un empereur une mission qu'il lui refuse si clairement ailleurs.

De tels arguments ne pouvaient au moyen-âge être franchement admis par les commentateurs. Si Dante lui-même a cru devoir envelopper d'un nuage sa manière de penser, de simples érudits devaient à leur tour consulter la prudence par mesure de sûreté. Qui donc aurait osé proclamer à la face du monde, au XIVe siècle, que le pape devait de son propre mouvement renoncer à toute suprématie temporelle et ramener le dogme à sa pureté primitive? Néanmoins un *anonyme* ancien, dans son *Ottimo commento*, semble d'accord avec l'opinion de M. Picchioni; son interprétation est sans doute formulée d'une façon assez obscure, — il n'en pouvait être autrement — mais elle a une valeur d'autant plus grande qu'il était contemporain de Dante et qu'il déclare l'avoir personnellement interpellé sur ces différents points.

Je m'arrête. Nous vivons à une époque où les recherches sur le moyen-âge préoccupent assez vivement les gens de lettres. Cette tendance de notre temps à laquelle nous applaudissons, parce que nous voyons dans une étude sérieuse le germe d'un meilleur avenir en littérature, nous servira d'excuse auprès des lecteurs qui trouveraient que nous avons outrepassé les bornes d'une chronique littéraire.

C.-F. G.

Lettre sur l'exposition de peinture à Paris.

(Voir notre précédente livraison, p. 310.)

Les portraits, bons ou mauvais, sont comme toujours la partie la plus nombreuse de l'exposition. On le conçoit; les portraits, c'est tout le gagne-pain des artistes, et par l'exposition seule les jeunes gens peuvent se faire connaître. C'est d'ailleurs pour les bourgeois qui se font peindre un grand bonheur que d'aller au Louvre contempler leur figure. — Aucun nom nouveau ne s'est révélé dans la *partie*. MM. Dubufe et Pérignon demeurent les favoris de la mode, mais il en est que je leur préfère, entr'autres MM. Henri Lehman, Hypolite Flandrin et Tissier. M. Heuss qui avait fait l'année dernière ce portrait de M. Guizot dont je vous ai parlé, expose cette fois celui de M. Soult et il n'est pas meilleur.

J'arrive aux peintres suisses : ils sont en petit nombre.

M. Aurèle Robert a dans la grande galerie son *Intérieur de Saint-Marc* que vous n'avez point oublié sans doute. C'est, j'ai du plaisir à le dire, un des bons ouvrages de l'exposition.

De M. Grosclaude j'ai vu une *Sainte-Cécile* et un portrait de femme pleins tous deux des bonnes qualités de son pinceau.

M. Ed. Girardet est représenté par trois de ces petites scènes bernoises qu'il sait rendre si bien. *La demande en mariage*. Une bonne paysanne vient demander pour son fils la main d'une jeune voisine. D'un geste profondément expressif elle garantit les vertus de son enfant, debout derrière elle, et en effet il suffit de le voir pour juger de la confiance qui lui est due. Toutefois l'autre mère a mis ses lunettes afin de l'examiner mieux, tandis que le père bourre sa pipe avec un air qui ne veut certes pas dire : Oui.

Une petite fille qui donne en allant à l'école son déjeûner à une vieille femme, est le sujet de son second tableau, *Le Bon cœur*.

Les petits tyrans font le pendant ou plutôt le contraste; c'est le revers de la médaille. La même petite *donneuse* de tantôt, aidée d'un petit vaurien son inséparable compagnon, tourmente ici un pauvre porc qui se débat de son mieux.

M. Karl Girardet ne montre point encore les fruits de son voyage officiel en Espagne. Son exposition se compose de deux *Souvenirs d'Egypte*, pleins de lumière et de vérité.

De la pléiade genevoise l'étoile de M. Hornung est seule visible dans notre ciel. La petite composition qu'il nous a envoyée représente un trait de l'enfance du cardinal Jean de Brogny. Etant à Genève, dit son biographe, il acheta une paire de souliers d'un savetier, et celui-ci lisant sur la figure du jeune homme sa fortune à venir lui dit : « Vous me payerez quand vous serez cardinal. » Heureux cardinal, heureux siècle! De nos jours les cordonniers sont moins perspicaces, et vraiment c'est dommage! Néanmoins ce tableau est fort joliment fait. J'oserais désirer seulement un dessin plus fin, plus élégant, surtout dans les jambes du jeune homme.

M. Morel-Fatio ne revendique point, je crois, sa qualité de Suisse. J'en veux profiter cependant pour lui faire ici mon compliment sur son tableau, *Le Naufrage*. C'est une des bonnes marines du Salon, et elle marque, il me paraît, un progrès dans son talent.

Au milieu des omissions de cette course rapide, j'aime à penser que

je n'oublie aucun de nos compatriotes. Ce n'est pas sans regrets toutefois que j'abandonne les salles des tableaux. Là sont toutes les sympathies de mon esprit, toutes les préoccupations de mes études. Mais la sculpture nous appelle et nous promet de vives jouissances aussi. Cet art est placé plus en dehors que la peinture des influences bourgeoises et des périls du métier; il conserve mieux la tradition des recherches sérieuses et des patients travaux.

M. Pradier, comme M. Vernet, ne se repose jamais; son ciseau marche aussi vite que sa pensée, et tous les ans sa place à l'exposition est considérable par le mérite autant que par le nombre de ses ouvrages.

La pieta est un groupe en marbre des Pyrénées; le corps du Christ mort repose sur les genoux de sa mère. Cette œuvre n'ajoutera rien à la réputation de l'illustre sculpteur. La tête de la Vierge n'est pas heureuse; l'expression de sa douleur n'a rien qui touche et émeuve.

J'aime mieux ses deux petites statues couchées, pour les tombeaux de Dreux. L'une est celle du duc de Penthièvre, l'autre celle de Mlle de Montpensier, tous deux morts enfants : la pose de la princesse est gleine d'une grâce enfantine et douce.

Trois bustes complètent l'exposition de M. Pradier. Ceux de MM. Salvandy, Auber et Leverrier, trois illustrations contemporaines.

M. Petitot a fait un excellent groupe sur ce thème: Un pauvre pélerin calabrais et son fils accablés de fatigue, se recommandent à la Vierge.

L'auteur du fronton de la Madelaine, M. Lemaire est coupable d'un Archidamas colossal se préparant à lancer le disque. Classique de l'Empire !... rien de plus !

Ce temple de la Madelaine n'a pas porté bonheur aux artistes qui l'ont décoré; il n'offre presque pas un morceau remarquable, et parmi ceux qui y ont échoué, nul n'a su prendre ailleurs sa revanche. Je ne dis pas ceci pour M. Lemaire ni pour M. Triquety, dont les ouvrages comptent encore parmi les meilleurs de cet édifice. Ce dernier a sculpté sur les portes de bronze les dix commandements de Dieu. — Son genre à lui, son modèle, ce n'est pas l'antique, mais l'art religieux et gothique du moyen-âge.—Dans les six ouvrages qu'il expose on trouve cette recherche, jusqu'en son groupe de faune et de Bacchus, jusqu'en son vase de bronze dont le bas-relief représente Bacchus visitant les Gaules. Le Dante aux Champs-Elysées et Moïse sauvé des eaux lui ont fourni le sujet de deux petits bas-reliefs en pierre dure; en marbre il a sculpté l'enfant Jésus et le crucifiement.

Une élégie d'André Chenier a inspiré à M. Pollet un groupe fort gracieux et bien étudié.

Citons encore M. Paul Gayrard, M. Jouffroy, M. le comte de Nieuwerkerke, le *rival équestre* de M. Marochetti. — Une *Cléopatre* de M. Daniel; — puis arrêtons-nous à M. Clesinger, à qui vont cette fois le succès et la foule. Je vous avais signalé l'année dernière une gracieuse figure de cet artiste, la *Mélancolie*. S'il fallait en croire le livret, sa pensée dès lors se serait encore assombrie, et son principal ouvrage représenterait une femme piquée par un serpent. Mais il n'en est rien. Ce serpent de bronze sur cette jambe de marbre est fort inoffensif; il n'est là que pour donner un sujet à cette étude qui n'en a point..... à moins qu'elle n'en ait un trop vif pour n'être pas un peu dissimulé et le serpent alors, c'est la gaze qui doit adoucir les contours

trop accusés, c'est le voile matérialisé de cette pudeur charmante qui couvre les Vénus de Praxitèle et de Phidias.

Cette étude représente une femme couchée, la tête renversée en arrière sur un de ses bras; l'autre bras est nonchalamment abandonné sur le terrain couvert de fleurs; le torse et les jambes sont pleins de mouvement et tout cet ouvrage est d'une exécution parfaite. Ce n'est plus du marbre, c'est de la chair; l'épiderme frémit, chaque muscle palpite. Par cela même peut-être il manque de cette grandeur simple, de cette idéalisation de la forme qui est le but et la gloire de la statuaire. — M. Clesinger expose plusieurs autres marbres également fort recommandables.

La gravure ne tient pas une grande place à l'exposition; il y a quelques belles estampes, mais rien toutefois qui mérite une halte plus longue. M. Forster s'est abstenu encore. Je sais pourtant qu'il a terminé de fort belles planches tout-à-fait dignes de son burin savant.

Il y a de belles eaux-fortes de Blery; de superbes lithographies, beaucoup de bons dessins et de pastels estimables.

Vous devez être las de me suivre, et je voudrais cependant, mon cher ami, vous entraîner encore à *trois* expositions. — Pour une fois l'an que vous me donnez l'hospitalité, il peut bien m'être permis d'en abuser un peu.

Voici d'abord celle de la société des artistes. Hâtons-nous, elle va être fermée, les propriétaires des merveilles qu'elle renferme les réclament avec impatience. Cette exposition, vous le savez, est faite dans un but fort louable, celui de venir en aide aux artistes que la fortune n'a pas secondés. A côté de cet intérêt, elle en offre un autre non moins vif, c'est celui de l'étude et de la comparaison des maîtres de la fin du dernier siécle et du nôtre. Les succès passés et les succès d'hier s'y heurtent et s'y rencontrent. — Il y a des réhabilitations, mais il y a des autels renversés. — Nous avions cette année Gros, Gérard, Greuze, Vanloo, Prudhon, Fragonard; à côté de Delaroche, Vernet, Scheffer, Delacroix, Robert Fleury; — Lantara, Bonington, près de Marilhat, Bracassat et Gudin. — Vous comprenez l'attrait de ces réunions, et l'utilité aussi qu'elles peuvent avoir pour les jeunes gens.

Le second endroit où je veux vous conduire est encore une exposition au profit de la charité : elle se compose de quatre tableaux, deux Raphaël, un Titien et un Botticelli, tous appartenant à un anglais qui vient de les apporter d'Italie. Leur authenticité a soulevé bien des contestations. Ce qui n'est pas douteux c'est leur mérite très-grand.— La Vierge de Raphaël est l'original ou la reproduction d'une de celles qui sont au Louvre; je ne sais pas faire de différence de l'une à l'autre; celle-ci me paraît un peu moins fatiguée et revernie. — L'autre toile du grand maître est une image symbolique de la paix, de sa toute première manière. Beaucoup dit-on, et Overbeck entr'autres, mettent cette figure au-dessus de toutes les vierges du monde. Pour moi, je l'avoue, je ne suis pas de leur avis, et les œuvres du maître accompli me paraissent bien préférables à celles de sa première jeunesse.

Lucrèce et Tarquin, attribués au Titien, est une belle peinture vénitienne; de romain il n'y a que le titre, mais qu'importe?

De l'allégorie de l'abondance par Botticelli, je ne dirai rien, et c'est ce qu'il y a de mieux à en dire.

Maintenant il nous reste à visiter, non plus dans une chambre publique moyennant la pièce d'un franc, mais dans l'appartement d'un architecte distingué, un Raphaël, oui vraiment, encore une œuvre du maître incomparable. Tous les amateurs ont leur Raphaël, c'est connu. Celui-ci est tout-à-fait inconnu, et cependant, chose merveilleuse, les preuves de son authenticité paraissent parfaitement établies. — Tous les experts sont d'accord. — Excepté sous le rapport de la valeur vénale, la question ici, pas plus qu'ailleurs, ne m'émeut profondément; ce qui me touche, c'est que le tableau est plein de mérite, c'est que voilà un chef-d'œuvre nouveau mis en lumière. — La composition n'a pas moins de 15 à 20 figures, la plupart bien conservées et d'un style tout raphaélesque. — C'est probablement un abbé du Mont-Cassin, entouré des principaux membres de l'ordre de Saint-Benoît. Cet ouvrage doit avoir été peint vers 1506, et il est signé R. V. — Avis à messieurs les souverains de la finance, et aux riches bienfaiteurs des Musées.

Sur ce mon cher ami, je vous dis adieu. Je ne peux mieux finir. Que la grande ombre de Raphaël couvre l'aridité de ce procès-verbal, et qu'elle me protége encore par delà. **

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LECTURES POUR LES ENFANTS. *rédigées par* J. L. Galliard. Lausanne, Georges Bridel. 1846. 1 vol. in-12, 13 batz (2 francs de France.)

Ce modeste et agréable petit journal poursuit son utile carrière. La huitième année de son existence est accomplie; elle forme le volume que nous annonçons. Comme les précédents, il présente à ses jeunes lecteurs une foule d'objets, les uns instructifs, d'autres simplement amusants, mais offrant toujours de l'intérêt. La biographie, l'histoire naturelle, la géographie, l'industrie, fournissent une instruction puisée à des sources sûres, à la portée du public auquel elle est destinée, et souvent rattachée aux premiers et plus grands intérêts de l'homme, à ses intérêts religieux. Cette instruction, donnée sous une forme aussi agréable que cela peut se faire sans nuire à la solidité du fonds, est entremêlée d'anecdotes, d'historiettes et de petites pièces de vers, destinées à donner à l'ensemble du recueil de la variété et de l'agrément. La poésie toujours simple et facile à comprendre, ne présente pas de vices de forme, ou de négligences capables de nuire au goût des enfants. La morale qu'on leur inculque est religieuse et la religion qu'on leur propose est franchement et purement évangélique. Nous pouvons recommander ce petit volume avec une entière confiance, et nous souhaitons à la neuvième année de cette publication, la continuation de l'accueil que le public a fait aux précédentes, comme nous savons que le rédacteur persévérera dans tous les soins qu'il n'a cessé de se donner pour améliorer de plus en plus son journal. Fréd. C.

LETTRES DE JEAN HUS, avec une préface de Martin Luther, traduite par *Emile de Bonnechose*. Deuxième édition. — Paris, chez Delay. Lausanne, chez G. Bridel. — Prix 2 fr. 50.

La publication de cette seconde édition des lettres de Jean Hus, qui suit de si près la première (voir notre bulletin de juin 1846), prouve l'intérêt que le public s'est hâté d'accorder à cet excellent ouvrage. Nous ne répéte-

rons pas ce que nous avons déjà dit de la valeur historique de ces lettres, documents importants pour une appréciation exacte de l'œuvre de Hus et de l'esprit qui l'a dirigé, mais en les parcourant de nouveau, nous avons été singulièrement frappé de leur caractère de *lettres édifiantes*, et nous demandons qu'on veuille bien aussi les envisager sous ce point de vue. Hus les a écrites et adressées à ses nobles bienfaiteurs, à ses amis et à ses disciples, pendant les jours de son exil, en prison, à la veille de mourir. Il y continue, sous une forme nouvelle, sa prédication violemment interrompue; et les périls de la situation donnent à ses paroles un caractère tout particulier de force et d'onction touchante. Ses conseils, ses sommations, sa sollicitude pour son troupeau, sa charité miséricordieuse pour ses persécuteurs, les nouvelles qu'il communique sur la marche du Concile, et qui sont d'un intérêt si dramatique, tout dans ses lettres laisse entrevoir et fait admirer une âme souffrante, mais déjà consolée. Aussi cette lecture sera-t-elle recherchée par tous ceux qui demandent à être encouragés dans l'âpre chemin de la souffrance. « Il s'en exhale à chaque page, dit le traducteur, comme un par» fum de vertu, d'innocente candeur et d'angélique piété: ce qu'on y voit » surtout, c'est la pensée chrétienne de la chûte, de l'épreuve, et de la ré« génération en Jésus-Christ; c'est la conviction que toutes les choses de ce » monde passent, et ne sont que l'ombre des choses éternelles; que l'homme » n'est rien sans Dieu, qu'il n'y a que ténèbres ou fausses clartés partout où « le flambeau divin ne pénètre pas, et enfin, au-dessus de toutes ces pen» sées, celle-ci qui les résume: *la foi, c'est la vie.* »

LA BOTANIQUE DE L'ENFANCE. Lausanne, librairie de G. Bridel, éditeur, 1847. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. — Prix 2 fr. 25 c.

Les nombreux lecteurs des *Lettres d'un Voyageur* n'ont pas oublié celui de ses correspondants que George Sand appelait le *Malgache*, et dont elle a fixé pour toujours la figure dans leur souvenir, par quelques-uns de ces traits originaux et francs qui naissent sans efforts sous sa plume. Dire que la *Botanique de l'enfance* que nous annonçons aujourd'hui a pour auteur le Malgache en personne, l'hôte bruni des lointaines solitudes de Madagascar; que George Sand, avec quelques pages charmantes de préface, lui sert d'introducteur auprès du public, dont il a jusqu'ici insoucieusement dédaigné les suffrages; ajouter enfin que ce traité de botanique, avant d'être adressé a d'autres enfants, l'a été par l'auteur à sa fille chérie à laquelle il parle tout le long de son livre un langage où le savant et le père se confondent; — c'est, il me semble, piquer la curiosité de nos lecteurs, et leur promettre autre chose que ce qu'ils pouvaient attendre d'après le titre du volume. Leur espoir ne sera pas trompé à la lecture de l'ouvrage. Ils ne risqueront pas de voir se glacer, sous les formes arides d'une science toute matérielle, le penchant qui nous porte dès l'enfance à nous occuper avec amour de ces fleurs, étoiles de la terre, qui scintillent à nos pieds, broderies variées et magnifiques du splendide tapis de végétation que Dieu a étendu sur notre globe. Ils ne seront pas exposés, comme tant de *botanistes*, à ne plus voir dans les plantes que des individus n'ayant de valeur que par la place qu'ils occupent dans une classification savante, des *abstractions*, s'il m'était permis d'ainsi parler, au lieu d'y apercevoir toujours un mot vivant de cette langue admirable quoique muette, qui nous entretient des splendeurs de la création et, par elles, des infinies perfections du créateur. C'est avec ce sentiment que j'ai parcouru la *Botanique de l'enfance*; j'y ai retrouvé, comme un doux reflet du passé, le souvenir de ces belles heures de la jeunesse où, la boîte de fer-blanc sur le dos, j'errais çà et là dans

les fraîches vallées des Alpes; j'ai apprécié avec charme la simplicité de l'exposition, le naturel parfait des observations et des remarques suggérées par l'étude des végétaux, enfin la grâce d'un style plein d'abandon, toujours familier sans devenir jamais puéril. L'auteur lui-même a trouvé le vrai mot pour caractériser son ouvrage : ce sont des causeries, dit-il, et non pas des leçons. Oui, des causeries dans lesquelles une analyse familière est substituée aux procédés (si fatiguants pour l'enfance) de l'abstraction, ou si l'on veut des définitions synthétiques; où des descriptions animées, mais toujours simples, remplacent l'appareil d'une terminologie savante mais obscure. Un court passage de la dédicace de l'auteur à sa fille, donnera une idée de sa manière habituelle : « Cette petite collection, » dit-il en lui parlant des leçons qui vont suivre, « cette petite collection ne renferme pas « tous les végétaux que tu verras dans tes promenades, mais elle t'offre tous » les *patrons de race*, tous les pères de famille, pour me servir d'un mot » plus clair; ainsi tu pourras toujours leur dire : « Si ce n'est toi, c'est donc » ton frère, ou bien quelqu'un des tiens.» Cette forme paternelle et fine à la fois de l'enseignement, ne vous donnera-t-elle pas comme à moi, cher lecteur, l'envie de redevenir enfant, ne fût-ce, hélas! que pour quelques heures, et de prendre place avec sa fille, aux leçons du *Malgache*, où la science est pleine de bonhomie, où l'érudition sourit toujours?

NOTICE SUR ALPINA, terres situées dans les comtés de Jefferson et de Lewis, état de New-York. — Neuchâtel, imprimerie de H. Wolfrath. — Prix 5 batz 1 cr.

La question des émigrations a pris depuis quelques années une importance décisive et capitale. Un attrait irrésistible, sans doute aussi un mouvement instinctif qui n'est que l'effet des lois qui régissent l'humanité, poussent chaque année, vers les vastes solitudes de l'Amérique, des flots de nos populations. L'Europe envoie aujourd'hui dans toutes les parties du monde, et plus encore dans l'Amérique du Nord, des milliers de colons civilisateurs, qui vont porter en tous lieux leur industrie, leurs mœurs civilisées et leurs croyances religieuses.

Au nombre des publications récentes qui traitent de l'émigration, nous recommanderons celle dont nous avons transcrit le titre plus haut. Elle a été écrite par des Européens qui ont vu l'Amérique et ont apprécié les immenses avantages qu'elle offre aux colons. L'Etat de New-York, et en particulier les terres d'Alpina y sont décrits sous leurs divers aspects. On trouve dans cette brochure des renseignemens utiles sur le prix des denrées en Amérique, des instructions sur la manière la plus avantageuse de s'y rendre, et des cartes et plans explicatifs contribuent à la parfaite intelligence du texte.

PHILOPOEMEN, ou la Suisse en 1847. — Chanson, par J. PETITSENN. En vente chez les principaux libraires de la Suisse française. — Prix 1 batz.

On a dit de la constitution de l'ancienne France que c'était une monarchie absolue tempérée par des chansons. On comprend, sous un gouvernement où il n'est pas permis de parler tout haut, combien ce moyen d'opposition peut acquérir d'importance : on chante alors tout ce qu'on ne dit pas. En Suisse, où tout se peut dire, le rôle de la chanson est assurément diminué. Puis, il n'y a rien de bien gai dans ce que nous avons sous les yeux, — et d'ailleurs il manque chez nous à la poésie satirique cette espèce de perspective qui grandit les proportions de ce qui est ridicule comme de ce qui est odieux. Félicitons cependant la muse spirituelle de M. Petitsenn d'avoir

trouvé à s'égayer dans ce qui se passe autour de lui, et n'oublions pas de remarquer que sa plaisanterie est autant celle d'un homme de bien que celle d'un homme d'esprit. A ce double titre, elle doit certainement porter coup.

LETTRES SUR LES VÉRITÉS LES PLUS IMPORTANTES DE LA RÉVÉLATION, par Albert de Haller. Traduites de l'allemand par l'un de ses petits-fils. Lausanne, librairie de G. Bridel, 1846. — Prix : 10 batz.

Les lettres sont un monument de famille. Ecrites pour l'une de ses filles par celui que ses contemporains ont nommé le grand Haller, elles ont été traduites en français par un petit-fils de l'auteur. En les rédigeant pour l'instruction de sa famille, le savant écrivain songeait cependant à ses concitoyens ; ses amis l'avaient rendu attentif à l'utilité que pourrait avoir pour de jeunes lecteurs un travail écrit comme le sien, au point de vue le plus général et sans l'appareil des ouvrages théologiques. Aussi les lettres de Haller furent-elles publiées une première fois quelques années avant sa mort ; et, quelle que soit la différence des temps, nous ne saurions croire qu'il y ait inopportunité dans la réimpression française qui vient de s'en faire à Lausanne, et que nous avons sous les yeux.

L'apologétique proprement dite, est peut-être, de toutes les branches de la théologie, celle qui offre encore le plus de lacunes, ou qui aurait le plus besoin d'être renouvelée. Ecrits en général au point de vue de l'école, les ouvrages destinés à établir la vérité du christianisme, ne produisent point une impression correspondante à l'accumulation des preuves qu'ils renferment, à l'excellence de leur méthode, ni même, nous avons regret à le dire, au ton convaincu qu'il n'est pas rare d'y rencontrer. La vie manque souvent à ces livres que l'on ferme, après les avoir lus, sans se sentir beaucoup plus avancé qu'auparavant. Nous ne saurions en dire autant des lettres de Haller, qui, du reste, ne peuvent prendre place dans la série des livres d'apologétique proprement dits. Ces derniers se diviseraient assez naturellement en deux catégories : les uns traitent des preuves externes de la vérité des livres qui sont la base de la révélation, ainsi que de celles des faits qui ont marqué l'établissement du christianisme ; les autres s'attachent essentiellement aux preuves morales, aux analogies qu'offre l'ensemble de la religion chrétienne avec les tendances, les instincts et les besoins de l'âme humaine. C'est ce dernier ordre de preuves qui semble surtout avoir frappé le noble esprit de Haller, et il nous a paru qu'il n'était jamais mieux inspiré dans ses lettres, et ne s'élevait jamais plus haut, que lorsqu'il en appelait à ce témoignage intérieur contre lequel, en définitive, viendront toujours échouer les efforts des adversaires du christianisme. Sous ce rapport son livre, qui n'est nullement un ouvrage de théologie, mériterait cependant une place plus élevée peut-être que telle apologie célèbre de la révélation chrétienne. La simplicité de l'âme, un profond sérieux moral, une érudition saine et choisie y apparaissent jointes à cette liberté d'allures qui repose les esprits accoutumés aux formes savantes de la science théologique. Il y aura une édification véritable pour les lecteurs de Haller à suivre ce grand esprit dans la série familière des arguments qu'il adresse à sa fille, et à le voir s'humilier dans les dernières pages de son ouvrage, comme le plus simple des chrétiens, devant le mystère éternel de la rédemption.

LE JEUNE TAMBOUR, OU LE BON FILS. Episode de la campagne de Russie, raconté à la jeunesse ; par G. Nieritz. Traduit de l'allemand. Lausanne, chez G. Bridel, éditeur, 1846. Prix : fr.de Fr. 1.

L'idée de placer dans le cadre des grands évènements qui ont exercé leur influence sur les destinées d'une nation tout entière, le récit des circons-

tances particulières d'une famille et de quelques individus, a été souvent déjà, si nous ne nous trompons, réalisée avec bonheur par M. Nieritz, dans ses écrits pour la jeunesse. Il y a d'utiles enseignements à retirer pour de jeunes lecteurs, du tableau de ces crises dans lesquelles le sort et le bonheur des particuliers sont si étroitement liés aux destinées de la patrie. Le sentiment patriotique se développe ainsi en même temps que celui de la vie de famille; les plus pures inspirations de ces deux sentiments que l'on peut bien dire sacrés, se confondent dans l'âme de la jeunesse, et l'écrivain populaire qui travaille dans un but semblable, peut exercer sur les jeunes générations la plus salutaire influence, à l'heure où nous sommes surtout, où nous voyons le patriotisme en même temps que la famille, menacés l'un et l'autre dans leur existence même. On trouvera d'ailleurs dans le nouveau récit de M. Nieritz, les qualités qui l'ont rendu cher non-seulement à l'enfance et à la jeunesse, mais à tant de lecteurs plus mûris et qui sont heureux de redevenir enfant à la lecture de ses contes. Tous ceux qui ont lu ses précédents récits voudront lire celui-ci, et ne le trouveront nullement inférieur en qualités attachantes, à ceux qui l'ont précédé.

COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE, par Louis FABRE, pasteur à Lausanne, avec cette épigraphe : « Joignez à votre foi la vertu, et à la vertu la science. » II Pierre I. 5. Troisième édition, revue et corrigée par l'auteur. Lausanne, librairie Bridel, 1846. Prix 6 batz.

Le succès de cet ouvrage qui vient de parvenir à sa troisième édition (fortune assez rare dans notre Suisse française), ne nous surprend en aucune manière. Si cette expression n'était pas singulièrement démonétisée, nous dirions qu'il a réussi parce qu'il correspondait à un besoin réel. Grâce à M. Fabre, les personnes chargées de l'enseignement religieux de la jeunesse possèdent maintenant un guide sûr, non pas un livre spécialement destiné aux hommes de science, mais tel, qu'il peut être remis, en toute sécurité, aux mains de ceux de leurs élèves déjà avancés dans leur culture et leur développement intellectuel. C'est cet heureux équilibre dans la portée générale de l'ouvrage qui en fait à nos yeux le prix particulier. Considéré comme livre théologique, on a pu reprocher au cours de M. Favre de manquer çà et là de précision et de sévérité dans la détermination des formes dogmatiques : ce reproche, à notre sens, se transforme en éloge quand on songe au but qu'a eu en vue son auteur, et que nous venons d'indiquer. Il est assez facile à celui qui enseigne de suppléer à ce qui peut manquer à l'ouvrage sous le rapport de la rigueur de quelques définitions, tandis qu'il y a de très réels inconvénients pour de jeunes lecteurs dans une excessive raideur dogmatique qui souvent froisse l'esprit plus encore qu'elle n'y porte la lumière et la conviction. En s'appesantissant d'ailleurs sur cette critique négative, on risquerait de devenir inattentif aux mérites réels de l'ouvrage : une érudition sage et choisie, un plan vaste et complet, une méthode simple et claire, enfin, (et c'est ce à quoi nous tenons avant tout), un caractère d'onction religieuse et de liberté protestante tout ensemble, assez rare pour être maintenant fort apprécié par nous. Ces qualités diverses nous ont paru ressortir encore davantage dans cette nouvelle édition.

IDÉES SOUMISES EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN SUISSE, ou Essai sur les moyens qui pourraient concourir au bien-être des instituteurs; publié par George Verenet, ancien chef d'institution à Amsterdam. Lausanne, librairie de G. Bridel, 1847. Prix : 8 batz.

Le bien-être des instituteurs, le respect qui les entoure, la place qu'ils occupent dans la société, tout cela est, en tout pays, dans un rapport étroit

avec le degré de perfectionnement auquel a atteint l'instruction publique. Chercher à élever la vocation pédagogique, c'est travailler à élever le niveau général de l'éducation. L'auteur de la brochure que nous avons sous les yeux a été préoccupé de ce point de vue, en venant communiquer à ses concitoyens quelques idées sur l'état de l'instruction publique dans un pays où il a longtemps vécu, et dont l'administration scolaire a été jugée digne, avec celle de la Prusse, d'être un objet tout particulier d'étude et d'examen, lors de la réorganisation des écoles primaires, à laquelle, en France, M. Guizot a attaché son nom. Ce n'est pas un travail original qu'a publié M. Verenet sur les matières épineuses qui se rattachent à l'instruction primaire. Modeste rapporteur, il se contente de nous faire connaître l'état des écoles en Hollande, et les documents qu'il publie, ne sont autres que des pièces officielles. Les personnes préoccupées des graves sujets qui se rapportent à l'instruction primaire, trouveront avec intérêt dans son travail, des renseignements précis sur la hiérarchie du corps enseignant (qu'on me passe cette expression), sur la question si controversée des écoles normales, comparées à la méthode autrefois employée pour former des instituteurs primaires, méthode dont M. V. Cousin a si bien exposé les avantages ainsi que les inconvénients, — enfin, sur les commissions provinciales d'instruction primaire. Ces sujets se recommandent d'eux-mêmes à l'attention de nos lecteurs.

CONFÉRENCES DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, par M. Puaux. — Paris, libr. Delay, 1846. — En Suisse, chez les libraires cités.

L'*anatomie du papisme* dont notre bulletin a rendu compte il y a quelques mois (*Revue Suisse*, Tom. IX, pag. 863), présentait un exposé à-peu-près complet des doctrines controversées entre les églises catholique et protestante. Dans la brochure qu'il vient de publier, l'auteur de cet ouvrage a repris quelques-uns des sujets déjà traités par lui et les a soumis à un examen nouveau. La forme oratoire domine dans ce petit écrit qui nous offre un résumé des conférences singulièrement animées, dans lesquelles l'an dernier, il a exposé devant un auditoire essentiellement formé de catholiques romains, non pas seulement les divergences des deux églises, mais les doctrines vitales sur lesquelles repose le vrai protestantisme. Le prédicateur parfois nous a paru l'emporter ici sur le controversiste et le théologien. La discussion n'est pas toujours assez approfondie, et un examen plus sûr des difficultés qui se rattachent à certains dogmes ou à quelques textes sacrés, n'eût pas permis à M. Puaux un triomphe aussi facile sur ses adversaires. Ainsi nous rappellerons en passant au pieux pasteur de Luneray, que les questions relatives à la famille du Sauveur, qu'il a traitées dans sa sixième conférence sous le titre de la *Mariolatrie*, ne sont point encore résolues, parmi les exégètes les plus distingués de l'Allemagne, dans le sens auquel il se rattache lui-même. Des critiques à la science comme à la piété desquels il rendrait hautement témoignage, interprètent d'une manière précisément opposée les textes qu'il invoque. Nous le rendons attentif à ce fait, car nous savons combien les adversaires du protestantisme savent tirer parti de contradictions semblables. Tout ce qui peut recommander d'ailleurs aux protestants de France une étude approfondie des meilleurs théologiens allemands, nous semble devoir être pris en considération. — Du reste le talent ordinaire, la chaleur d'âme et de conviction de M. Puaux, se retrouvent dans son dernier écrit. A propos de la confession auriculaire, il a su être éloquent dans un sujet sur lequel il est difficile de parler après Paul-Louis Courier et M. Michelet. La conférence sur la *mort* nous montre en lui un prédicateur original, familier, plein de hardiesse et d'invention.

LETTRES ÉCRITES DE LAUSANNE.

II.

Mon intention, en vous adressant une seconde lettre, Monsieur le rédacteur, était de vous entretenir de quelqu'une des institutions charitables du canton de Vaud; mais, dans ce moment, comment écrire de Lausanne sans parler du sujet qui vient d'occuper si fortement une partie de ses habitants, je veux dire de M. Vinet? Votre correspondant a raconté le mois passé sa mort et son convoi; sans sortir des bornes que cette plume ferme et délicate a tracées, il est pourtant quelques détails familiers que je crois pouvoir vous transmettre, en attendant la notice que ses amis publieront sans doute à la tête de ses œuvres ([1]).

Et d'abord, en se rappelant ses touchantes funérailles au bord de ce lac qui exerçait sur lui un si puissant attrait, n'est-il pas naturel de se demander, où donc est né M. Vinet? — « A Crassier, » a dit Sainte-Beuve dans l'un de ses portraits littéraires. Ce village, situé sur la frontière du canton de Vaud et de la France, à peu de distance de Nyon, ne fut point le berceau de notre ami, mais il y vint souvent pendant son enfance chez son grand'père, buraliste de l'endroit.

A l'entrée de Crassier, du côté vaudois, s'élève la cure où naquit Suzanne Curchod, épouse de Necker et mère de Mme de Staël; à l'autre extrémité de ce riant village on remarque une petite maison irrégulière et pittoresque, ombragée par un superbe poirier. C'est là qu'est né le père d'Alexandre Vinet. La famille était

([1]) Nous espérons être en mesure de publier prochainement un travail biographique complet sur cet éminent écrivain. *(Note de la Rédaction.)*

nombreuse; on décida que l'aîné serait instituteur ou régent de village; il devait contribuer à faire l'éducation de ses frères et de ses sœurs. M. Mousson, ancien chancelier de la Confédération, jugeant en futur homme d'état du mérite de cet obscur pédagogue, l'engagea à quitter l'école du village de Gilly et lui fit obtenir un emploi dans les bureaux du gouvernement; puis, lorsque le canton de Vaud vint à s'organiser, M. Vinet, ayant fait ses preuves de capacité, fut employé par les autorités nouvelles. Il est mort secrétaire du département de l'intérieur. — Pendant quelques mois seulement, on le plaça dans l'administration des péages, à Ouchy, et là, sur les rives d'où l'œil embrasse toute la ravissante contrée de Clarens, son fils Alexandre vint au monde le 20 juin 1797. Il satisfit médiocrement l'amour-propre de son père, qui fondait de plus belles espérances sur l'aîné de ses fils, enlevé à dix-neuf ans par une maladie nerveuse. — Alexandre, persuadé de son infériorité, timide et déjà penseur, se soumit sans peine à la stricte obéissance exigée par le chef de la famille. M. Vinet était l'un de ces hommes dont la race s'en va. « Le père a dit, le père le veut ou le défend,» répétait-on dans les familles gouvernées ainsi que la sienne; personne ne se permettait la moindre réflexion. N'est-il pas à présumer que l'obéissance filiale, fortement imprimée dans un jeune cœur, a préparé l'obéissance chrétienne ou du moins l'a rendue plus facile, plus naturelle à celui qui nous en a donné un si bel exemple? — De même on peut croire que les habitudes d'enseignement de M. Vinet père ont aidé son fils à bien étudier la langue française, et tant d'autres choses qu'il voulait connaître autant que son degré d'intelligence le lui permettrait.

Il reçut donc une éducation sévère et se distingua au milieu de ses camarades par la parfaite régularité de sa conduite et son assiduité au travail. Son manque de fortune ne lui permettait point de prendre part à tous les plaisirs de ses amis; mais sa muse modeste et solitaire chantait volontiers *la patrie* dans les occasions où les étudiants font assaut de chansons helvétiques. — Il se fit remarquer, pour la première fois, au convoi funèbre d'un professeur vénéré et chéri, le plus âgé de ses maîtres, le respectable pasteur Durand. L'affliction et la reconnaissance vainquirent sa timidité; des paroles éloquentes s'échappèrent de ses lèvres qui devaient en répandre de si belles et de si efficaces.

Vinet partit à l'âge de vingt ans pour Bâle, où de nombreux amis

le pleurent avec nous ([1]). Les professeurs de cette ville avaient demandé à ceux de Lausanne un étudiant capable de bien enseigner le français et la rhétorique aux élèves du gymnase : le choix devait naturellement tomber sur lui : il quitta donc l'auditoire de théologie où l'un de ses maîtres, M. le professeur Louis Bridel, attendait de lui un pasteur tout-à-fait distingué, et bientôt il fraya sa route en continuant les travaux qui devaient lui faire obtenir la consécration au saint ministère. Cette double tâche était déjà trop forte et nuisit à sa santé. A vingt-deux ans il fit à Lausanne ses derniers examens, reçut l'imposition des mains, et peu après son retour à Bâle se maria avec l'une de ses cousines qui l'a rendu aussi heureux qu'il a pu l'être. Ses travaux à Bâle sont connus : il nous revint en 1837, célèbre parmi les protestants pieux de la France, de l'Allemagne et de la Suisse, mais atteint de misères de santé qui avaient déjà menacé gravement sa vie. En le voyant, il a toujours été facile de reconnaître en lui la trace de l'abus du travail et des méditations profondes.

Je m'arrête après ces détails à peine ébauchés mais qui du moins auront le mérite de la nouveauté, car nous ne pensions point, tandis que M. Vinet vivait près de nous, à nous enquérir d'autre chose que de ses écrits et de ses paroles. — Parmi les premiers, il y aurait un petit volume précieux à composer en rassemblant les cantiques épars dans quelques recueils et donnés aux amis de l'auteur ; ces poèmes, parfois imités d'un thême allemand ou anglais, suffiraient pour faire sentir la piété et les rares dons littéraires de celui qui les écrivit comme délassement, soulagement de cœur, besoin de satisfaire sa passion d'harmonie et de beau langage. On retrouve en les lisant quelques-unes des circonstances de sa vie. — Ainsi les strophes composées après la mort de sa fille :

Pourquoi reprendre,
O Père tendre
Les biens dont tu m'as couronné ?
Ce qu'en offrandes
Tu redemandes,
Pourquoi donc l'avais-tu donné ? —
Parle, Seigneur ; tes œuvres sont si grandes,
Et mon regard est si borné !....

([1]) Voir à la fin de cette livraison, à la rubrique *Suisse*, l'article de *Bâle*.

Sous mon toit sombre
Croissait dans l'ombre
Un humble enfant, au cœur aimant. —
Avec sourire
Je voyais luire
Son aurore dans mon couchant :
Mais tu l'as prise, et toi seul peux nous dire
Ce qu'est devenu notre enfant.

Ce morceau tout entier est un de ceux dont le souvenir demeure alors que les mots s'oublient. — M. Vinet prit les eaux de Lavey un an ou deux après son infortune paternelle; il y laissa comme une trace de son passage, ces vers adressés aux malades.

O vous ! qui dans les flots de cette eau salutaire
Plongez avec espoir vos membres douloureux,
N'oubliez pas ce Dieu dont la main tutélaire
A préparé pour vous ce bain miraculeux.

Si les maux qu'à regret son amour vous inflige
A sa divine loi n'ont pas soumis vos cœurs,
Mortels toujours aimés ! rendez-vous au prestige
Des eaux de Siloé qu'il offre à vos douleurs.

Puis ce beau cantique sur les amis disparus à jamais; il le composa sans doute en pensant à ceux qui l'avaient devancés. Aujourd'hui, hélas, nous répétons en l'appliquant à lui-même ces belles et consolantes strophes:

O combien ici-bas pesait à leur faiblesse
Ce fardeau de chagrins sur leur tête amassés !
Et que leur pauvre cœur comptait avec tristesse
Tant d'heures, tant de jours dans la douleur passés.
Nouveaux nés de la tombe et parés de jeunesse
Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés.

Quand le bruit de tes flots, l'aspect de ton rivage
O Jourdain ! nous diront : vos travaux sont cessés !
Au pays du salut, conquis par son courage
Jésus nous recevra triomphants et lassés, —
Près de ces compagnons d'exil et d'héritage
Qui ne sont pas perdus, mais nous ont devancés.

La tristesse domine dans toutes les poésies de Vinet; ce sont des entretiens intimes et sacrés avec son Dieu, des pleurs versées pendant ses combats intérieurs et toujours son aspiration vers les choses célestes. Ainsi dans ces vers, fragment de l'un des cantiques :

Au pied de ton trône auguste
Qu'apporté-je Dieu très-saint?
Rien que le nom du seul Juste
Sur toute ma vie empreint.
Rien que ses pleurs secourables
Et ses sueurs adorables
Et le sang qu'au dernier jour
Sur moi versa son amour.

Dans ce cœur trop vide encore
De charité, de ferveur,
Du moins, ô Dieu que j'adore,
Tu trouveras la douleur.
Bénis-la, bénis mes larmes,
Et du sein de mes alarmes
Fais enfin naître à son tour
L'allégresse de l'amour!

Pleurer près d'un Dieu qui m'aime
Vaut mieux que sourire ailleurs.
Laisse-donc, Bonté suprême
Dans ton sein couler mes pleurs.
Devant ta majesté sainte
Qu'ils s'épanchent sans contrainte
Par toi seul sanctifiés
Et par toi seul essuyés!....

Il ne faut cependant pas supposer que la sérénité et même la gaité ne se mêlassent jamais aux impressions habituelles de M. Vinet. Son caractère comme son talent offrait toutes les nuances du bien et du beau; son âme sympathique comprenait la joie comme la douleur, et ses amis savent qu'il s'abandonnait volontiers à quelques éclairs de gaité assez prononcée pour exciter la leur. — Mais ces moments là étaient rares. Ce qui demeurait en tout temps, c'est une manière d'être qui faisait facilement tomber les préventions des personnes qui ne voyaient en lui qu'un chef de parti, un méthodiste assombri, je ne sais quoi de redoutable et de fâcheux. — Des artistes distingués, on peut citer MM. Hornung et Töpffer, ont été singulièrement attirés par le goût exquis, la sincérité et le vrai génie de notre ami. — Une correspondance active entre lui et l'auteur des *Voyages en zig-zag* a sans doute été salutaire à celui qui mourut le premier. On découvrira toujours davantage combien de gens de toutes nations et de toutes conditions ont été éclairés loin de nous et près de nous par cette pure lumière.

Une circonstance bien remarquable et qu'il est bon de citer, c'est le redoublement d'éloquence, de charité et d'énergie qui a marqué ses dernières prédications, ses dernières leçons. — Durant l'hiver qui vient de s'écouler, sa vie n'a été qu'une lutte entre la maladie et le besoin d'agir encore. Jamais ses travaux n'ont été plus nombreux et sa santé plus chancelante.

Pendant les derniers mois de son activité, il sortait de son lit pour donner ses cours aux étudiants et à l'école supérieure; puis il continuait à écrire, à faire face à sa correspondance, suffisante pour fatiguer un homme ordinaire; il recevait de nombreuses visites; il n'aimait pas à renvoyer les personnes qui venaient à lui, et voulait suivre les travaux relatifs à l'organisation de l'Eglise libre, puisqu'il ne pouvait plus y prendre part aussi activement qu'il aurait aimé à le faire. Sa dernière prédication causa une émotion singulière à tous ceux qui l'entendirent; jamais il ne parla mieux; il nous sembla ce jour-là, sous une inspiration divine. — La leçon du 3 février, à l'école supérieure, fut aussi la plus belle du cours accordé aux élèves de cet établissement pour lequel il éprouvait une prédilection marquée. — Il était fort souffrant lorsqu'il vint nous faire son dernier adieu; il s'était obstiné à quitter sa demeure dont il ne devait plus sortir que porté sur un brancard pour atteindre la voiture qui le conduisit à Clarens. — C'est donc en nous parlant des demeures éternelles, qu'il allait atteindre après trois mois de langueurs et de souffrances, que ses enseignements directs et publics se terminèrent. Sa leçon suprême aux étudiants en théologie fut encore plus fortement marquée d'un sceau solennel. Debout, il préférait ne point s'asseoir, appuyé contre la paroi à cause de sa grande faiblesse, il parla, il exhorta, il pria. Sa voix était plus pénétrante que jamais. Sa haute stature semblait grandir comme l'élévation de sa pensée. Quel souvenir! quelle apparition doit revivre aux yeux des jeunes gens qui ont ainsi vu ce maître si ardemment aimé par eux, les reins ceints, la lampe allumée. Il développait ces paroles: « Je t'ai glorifié sur la terre; j'ai » achevé l'ouvrage que tu m'avais donné à faire, et maintenant » glorifie-moi. » St. Jean XVII.

C'est se conformer à l'un des souhaits de Vinet que de ne point répéter les rares et tendres paroles prononcées sur son lit de mort; mais il est pourtant un mot à citer, un mot qui fut encore une prédication et le couronnement de son humilité et de sa foi. L'ami qui

passa près de lui la nuit du 4 mai, après lui avoir lu, d'après son choix, ce même chapitre de saint Jean (XVII), lui dit avant de se mettre en prière; « Que faut-il que je demande ? — *Les grâces les plus élémentaires* », répondit le mourant.

Encore une citation, cette fois tirée de ses discours évangéliques. Il s'adresse dans une page des *Eaux de Siloé qui coulent doucement,* à tous les cœurs que le malheur ne domine pas et même aux plus grands affligés, car pour tous les hommes il y a de nombreuses actions de grâce à rendre. « Je propose à tous, dit-il, de compter les bienfaits dont ils ont fait l'expérience; et, par conséquent, je propose aux plus avancés, c'est-à-dire aux plus bénis, de descendre avec les autres du domaine de la grâce dans celui de la nature et de joindre à la contemplation des faveurs spirituelles dont ils jouissent celle des faveurs temporelles qui leur ont été données *par dessus.* Quel exercice, mes frères, quelle délicieuse occupation, et comme elle remplirait bien quelques-uns des moments que nous pouvons consacrer au recueillement le soir, le matin, au milieu de notre travail! Qu'il serait doux, qu'il serait bon d'épier cette bonté de Dieu dans chacune des fleurs qu'elle fait éclore dans notre vie! de la saluer, par exemple, dans cette aurore qu'elle fait briller à nos yeux après la restauration que nous a procuré un sommeil tranquille; de la bénir dans ces forces qu'elle nous rend pour le travail du jour; dans l'emploi salutaire qu'elle donne à nos facultés; dans les aliments quelque simples qu'ils puissent être, qu'elle offre à notre faim; de nous en réjouir dans toutes nos joies, qui toutes viennent d'elle, dans ces innocents plaisirs du toit domestique, dans la santé, dans les progrès de nos enfants, dans leurs plaisirs, qui nous sont plus chers que les nôtres, dans l'affection de nos proches et de nos amis, dans ces entretiens où des amis sages nous font part de leur sagesse, dans ces épanchements familiers, où des amis confiants versent leur cœur dans le nôtre, dans ces rencontres heureuses où nous découvrons chez un inconnu, chez un étranger, un ami qu'à notre insçu Dieu nous avait préparé; dans la satisfaction de nos goûts, et de nos curiosités innocentes; dans la culture de notre esprit et de nos talents; dans la douceur enfin de cet air natal, dans la beauté du bon pays que notre Dieu nous a donné, dans la magnificence de cette nature dont il renouvelle chaque jour les scènes pour l'enchantement de nos yeux et de notre cœur.

« Voilà ce qui s'appelle jouir; voilà ce qui s'appelle tirer parti de son bonheur ; c'est la reconnaissance qui le multiplie, c'est d'elle bien souvent qu'il reçoit sa saveur, c'est elle qui nous donne le sentiment qne nous sommes heureux, et qui arrête pour ainsi dire nos félicités devant nous afin que nous ayons le temps de les comprendre et de les goûter. »

Nous pouvons espérer que les *Eaux de Siloé* paraîtront dans le nouveau volume que M. Vinet a laissé prêt à être imprimé. La *Feuille religieuse,* qu'il aimait à enrichir ainsi que la *Revue Suisse,* a publié en 1839 cette admirable étude sur la nécessité de l'épreuve lorsqu'on a goûté la prospérité. Nous sommes avides de recueillir les trésors qui nous sont promis; mais avant de posséder de nouveaux volumes, n'avons-nous pas à relire ceux qui viennent d'acquérir encore plus de valeur à nos yeux ? Un de nos poètes a noblement épanché sa douleur dans quelques strophes d'adieu, dont voici la dernière :

Comme un sillon de lumière
S'épanouit dans les cieux,
Les beaux fruits de ta carrière
Se prolongent à nos yeux.
Et ta voix dans l'avenir
Du Seigneur doit faire ouïr
En faveur des misérables
Les merveilles adorables.

***

LE FILS DE MADELON[1].

SIMPLE RÉCIT.

Encore tout ému de la scène fâcheuse que nous venons de retracer, Lucien courut chez sa mère pour lui annoncer qu'une difficulté s'étant élevée entre lui et son patron, il était à propos qu'elle s'abstînt de reparaître chez lui, jusqu'à une solution quelconque. Elle le pressa de questions, comme on le pense bien, et s'offrit d'être l'intermédiaire pour une réconciliation, ne se doutant point de la gravité des faits; autrement, elle eût été consternée; elle venait d'entrer en arrangement pour la vente d'une partie de sa propriété. Lucien, désespéré, ne savait quel parti prendre. Lui dire de tout laisser en suspens, c'était lui apprendre qu'une rupture était imminente, et il aurait fallu lui en dévoiler la cause; il ne pouvait s'y résoudre.

Durant ces jours d'attente, Jolivet et ses amis ne perdirent point de temps. Ceux-ci, jaloux de Lucien, parlaient dans les intérêts de Jolivet, sans se douter qu'ils avançaient ses affaires; autrement, il aurait été envié à son tour. — Voyez, se disaient-ils, comme un seul incident peut mettre à découvert le caractère d'un homme! Lucien le sage, le prudent, le raisonnable, envoie un registre à travers le magasin, au risque de casser la tête à n'importe qui. — C'est dans ces eaux dormantes qu'on se noie, ajoutait Jolivet, parce qu'on n'en voit pas le fond. »

Daunis trouva sa revanche le lendemain même. Il venait de recevoir une lettre de la ville où Jolivet avait un oncle, qui n'était pas celui d'Autun. — « Jolivet, lui dit Daunis de manière à être entendu de Chevenau, je puis vous donner des nouvelles de votre oncle : j'ai à Mende un cousin qui m'écrit que votre oncle le célibataire se porte bien, lui, sa femme et ses enfants. » Jolivet aurait voulu écraser Daunis d'un

(1) Voir pour la première partie notre précédente livraison, p. 329.

regard : il se sentait foudroyé. Daunis ne s'était pas encore permis un acte de représailles aussi incisif; il ne prenait pas garde que les hommes sans scrupule ont mille manières de perdre celui qui les gêne, sans employer ni le fer, ni le poison, et que celui qui se dit : Je ne crains rien, parce que je suis irréprochable, parle sans réflexion; il a au contraire tout à craindre, par cela même qu'entre lui et son ennemi, les armes ne sont pas égales.

Lucien, qui s'était promis une grande joie naguère de montrer à Madelon les curiosités de la capitale, et qui espérait même la promener avec le bras de Célestine sous le sien, errait tristement, soucieusement, s'efforçant en vain de faire bonne contenance pour ne pas communiquer son ennui à sa mère; et lorsque celle-ci exprimait avec l'accent et les expressions de la province, son admiration et son étonnement, il se surprenait à éprouver une sorte de répulsion pour ce langage et ces habitudes, que remarquaient trop, sans doute, les personnes de qui dépendait son bonheur. Aussi, après s'être montré tendre, empressé auprès d'elle, il devenait pensif, presque morose. Madelon l'excusait et cherchait à le distraire, à l'encourager, mais les jours s'écoulaient et la situation restait la même.

Enfin, voyant son fils changer d'une manière sensible, la pauvre femme n'y tint plus. Sans lui rien dire, elle se rendit un matin chez Chevenau. Lucien, en la voyant, changea de visage. Célestine fit bon accueil à Madelon. Quant à Chevenau, il ne montra ni empressement ni surprise, bien qu'il ne l'eût pas vue depuis six jours. Elle l'aborda avec le ton de la confiance et lui demanda quelques minutes d'entretien, ce qu'il accorda d'assez mauvaise grâce.

« Que vous a fait mon *garçon*, lui dit-elle aussitôt; il maigrit à vue d'œil; il est triste, chagrin, taciturne, ça ne peut durer ainsi. S'il vous a offensé, il vous en a fait ses excuses. D'ailleurs, il ne saurait avoir envers vous des torts graves : il vous aime et vous respecte; je vous prie de me dire la vérité. Ne devrions-nous pas être tous bien unis, tous contents les uns des autres? Nos jeunes gens peuvent être heureux, pourquoi?... — Je ne vous comprends pas, répliqua Chevenau; Lucien est à son travail; nous vivons à-peu-près comme par le passé; il y a erreur de votre part. — C'est un brave garçon, *mon fi Claude*, et je ne crois pas que vous ayez rien de sérieux à lui reprocher. Vous connaissez son attachement pour votre fille; elle me plaît autant qu'à lui; il est temps d'arrêter.... — Je dois vous le dire, ma chère dame, votre fils a manifesté des intentions que je n'ai pu encourager de ma-

nière à vous entraîner à cette démarche. Je crois qu'il serait imprudent à lui de se marier avec des ressources aussi bornées que les siennes. Il est jeune, il peut attendre. Je suppose qu'il aime sincèrement ma fille; cela ne suffit pas; c'est à vous de le lui faire comprendre et d'opposer votre expérience à son entraînement; aussi je compte sur vous pour le désabuser.

Madelon déconcertée, étourdie par ce coup inattendu, restait muette. Elle avait cru, comme son fils, que rien ne s'opposait à l'union désirée des deux parts, et c'était ce qui l'avait déterminée à rompre ses habitudes pour entreprendre un voyage coûteux et fatigant; mais Chevenau ne s'était pas embarrassé des conséquences de ses tergiversations. Une sorte de confusion se mêlait au cruel désappointement de la pauvre femme, qui s'efforça d'ébranler la résolution de Chevenau, ou d'obtenir du moins un simple ajournement. Chevenau n'avait pas le courage de lui opposer un non absolu, mais il était aisé de voir que ce n'était que par ménagement. Aussi les pommettes des joues de Madelon rougissaient du feu de l'impatience et de l'indignation. Elle éprouva comme un besoin de prendre l'air et de rassembler ses esprits. Elle se contint pourtant, et le quitta avec ces mots prononcés sans colère: « Nous nous reverrons; ne dites encore rien à mon pauvre Claude. »

Elle passa devant Lucien sans le regarder, de peur qu'il ne lût sur son visage sa désolation. « A ce soir », lui dit-elle, puis elle tendit la main à Célestine en retenant une larme et sortit brusquement. Mais ce qu'elle voulait cacher ne fut que trop visible. Célestine baissant la tête, n'osa plus lever les yeux vers Lucien qui s'élança au devant de Chevenau en s'écriant: « Que vous veut ma mère? — Elle vous le dira », répliqua tranquillement Chevenau. — « Adonis, mon chéri, vous me jetez un regard féroce, dit Jolivet au petit bossu qui observait tout avec inquiétude; pourtant moi je n'ai pas de rancune, vrai, et je vous trouve aussi gentil garçon que de coutume. »

Chevenau prit sa fille en particulier et lui parla ainsi. « Lucien te plaisait, bien qu'il fût à-peu-près sans fortune. Je n'ai pas voulu te désespérer par un refus tranchant; je t'ai laissé le loisir de la réflexion; le temps de le mieux connaître, ainsi que sa mère. Tu l'as vu se livrer à un emportement des plus furieux; c'est un trait de lumière dont nous devons faire notre profit.

— « Lucien défendait sa mère, répliqua Célestine.

— Précisément, sa mère comme nous l'avons pu voir nous attirerait

des humiliations, des affronts même; ses autres parents ne nous feraient pas sans doute plus d'honneur. Quels avantages peut-il offrir qui compensent de tels inconvénients. Comment motiver une pareille alliance? Je ne dois pas y souscrire, prévoyant bien que tu t'en repentirais la première. Je compte sur ta raison pour apprécier ma prudence.

— Mais Lucien se croyait sûr de votre consentement; sa bonne mère me traitait déjà comme sa fille; moi-même....

— Je lui ai expliqué en partie mes motifs, elle en préviendra son fils. Prends courageusement ton parti, tu n'auras qu'à t'en féliciter. »

Que s'était-il donc passé en peu de jours de fâcheux pour les intérêts de Lucien, outre l'accès de colère bien excusable, auquel il s'était livré? Jolivet s'était hâté de mettre en jeu toutes les ressources de son esprit. Il avait parlé de la prospérité de l'établissement de sa mère dont la clientèle, à l'en croire, était riche et titrée; bien plus: il avait présenté Mme Jolivet à Chevenau qui l'avait trouvée ravissante. Celle-ci, bien préparée par son fils, s'était montrée sous les dehors les plus favorables. Elle était encore jolie à 44 ans, et Chevenau qui en avait 53, s'était laissé éblouir par ses artifices de coquetterie, qu'elle possédait à un degré remarquable. Elle avait fait à Célestine des avances qui étaient presque des caresses, elle avait enfin déployé toute sa souplesse de couleuvre pour séduire le père et la fille. Son langage prétentieux, sa mise recherchée, devaient produire dans le magasin un effet décisif. Elle n'avait pas même négligé de charmer les commis, et avait procédé à cette œuvre de séduction, avec la confiance que pouvait lui donner sa saisissante supériorité sur la femme de campagne fraîchement débarquée. Elle ne connaissait au reste Madelon que par la caricature que son fils lui en avait faite à sa manière.

Cependant Célestine, douée de cet instinct des âmes honnêtes qui leur révèle le poison déguisé, n'éprouvait point pour Mme Jolivet cette sympathie qui lui avait fait accueillir Madelon comme une mère. Mais elle était étourdie par ce concert d'éloges qui s'élevait autour d'elle pour exalter l'amabilité, l'enjouement et les bonnes manières de Mme Jolivet. Célestine était douce et sage, mais elle n'avait pas ce caractère résolu qui fait accepter et soutenir une lutte violente, quand le jugement a démontré quel but on doit préférer. Si dès le principe elle s'était sentie soutenue franchement par son père, elle aurait su peut-être imposer silence aux commis railleurs, et témoigner d'une manière qui imposât, son estime pour Lucien et sa digne mère; mais

Chevenau avait toujours paru n'accueillir les vœux de Lucien qu'en attendant mieux, et en se ménageant la possibilité du refus.

Dès que Lucien fut libre, il courut chez sa mère qu'il accabla de questions. Cherchant à le sauver du désespoir, elle assura que Chevenau lui avait fait seulement quelques objections auxquelles, malheureusement, elle ne s'était pas attendue, ce qui l'avait un peu interdite, disait-elle. Lucien voulait qu'elle répondît avec précision. Elle mettait au contraire dans son récit beaucoup de réserve et de réticences. Prévenue enfin de l'idée que son fils s'était accidentellement aliéné Chevenau, elle s'écria : « Et après tout, que lui as-tu fait ? » — C'était au tour de Lucien à se montrer embarrassé. Il lui était impossible d'expliquer clairement l'origine de la scène qui avait irrité Chevenau. Ainsi ni le fils ni la mère n'osaient tout avouer.

Troublée à la vue de son fils qui se promenait à grands pas dans une agitation toujours croissante, elle en vint à lui dire que rien n'était précisément irrévocable, et qu'elle parviendrait peut-être à lui aplanir la voie. Elle lui demandait seulement quelques jours de patience. Un rayon d'espoir illumina un instant le front du jeune homme, qui prit les mains de sa mère en la regardant d'un regard qui signifiait : ces paroles n'ont-elles pour but que d'amortir le coup ? Alors Madelon se mit à pleurer.

Jamais Lucien n'avait vu pleurer sa mère. Les larmes d'un vieillard sont solennelles et navrantes. On ne pleure pas aisément quand on a vu tant de larmes et que le cœur doit être façonné à la douleur. Lucien qui avait envisagé sa disgrâce d'un œil sec, se mit aux genoux de sa mère et laissa échapper quelques sanglots. — « Ne pleurez pas, ma mère, si vous ne voulez pas me porter à quelque violente extrémité, disait-il ; c'est ma désolation qui vous arrache des larmes : je pourrais les venger, car je sais d'où vient le trait qui me frappe. — Et moi qui croyais venir ici assurer ta félicité, s'écriait Madelon ; c'est donc moi qui t'ai porté malheur ? » Il semblait en effet que sa présence avait amené ce dénouement fatal, et pourtant c'était avec ardeur que Lucien avait désiré revoir sa mère !

Cinq ou six jours s'écoulèrent et rien n'expliquait à Lucien les ressources dont sa mère pouvait disposer. La contenance de Célestine n'était pas faite pour le rassurer. Elle évitait de se trouver seule un instant avec lui : elle n'avait donc rien de consolant à lui dire ; mais du moins elle ne lui montrait point un front sans nuages ; c'était un adoucissement pour lui.

Cependant Mme Jolivet poursuivait vivement le cours de ses succès. Invitée à dîner chez Chevenau, elle s'y montra éblouissante de vivacité et de dentelles, de cajoleries et de bijoux. Chevenau se laissait décidément subjuguer. Elle parla des espiègleries de son fils enfant; puis, elle se plaignit des exigences de la marquise une telle, des caprices de la duchesse une telle, qui ne trouvaient pourtant à se bien coiffer que chez elle. Célestine était sa chère belle, sa toute belle. Mais Célestine se défiait un peu de cette affection trop improvisée, de cet enthousiasme trop exagérée. Lucien, par bonheur, n'était pas présent.

Il promenait tristement sa mère, essayant de la foule, essayant de la solitude, et ne se plaisant nulle part; mécontent de tout, mécontent de lui-même, car lorsque sa mère employait des termes qui sentaient trop son origine campagnarde, il éprouvait une irritabilité nerveuse que Madelon ne s'expliquait point, parce que cette humeur s'exhalait toujours mal à propos, ne pouvant s'en prendre clairement à sa cause. Ce qui faisait dire à la pauvre femme : « Comme il est changé! quelques jours encore, et mon fils, mon unique enfant tomberait malade. »

Enfin il la vit entrer un jour chez Chevenau d'un air presque triomphant. Elle avait un panier au bras, ce qui causa des impressions diverses. — « Oh! se dirent les commis facétieux, ce panier doit renfermer quelque cadeau séduisant, des saucissons ou, oserons-nous le dire, de la galette. De tout temps la campagne est en possession de régaler la ville de galette rassie. — Vous croyez que Madelon Mouchu fait des galettes, demanda Jolivet? moi je crois que ce qu'elle fait habituellement, ce sont des brioches. » L'*heureuse* plaisanterie fut très-goûtée, et des rires mal comprimés n'échappèrent point à Lucien qui en devina la cause.

Madelon sourit en passant devant Célestine qui, profitant de l'absence de Chevenau, se leva pour l'embrasser et protester ainsi contre les procédés de son père. Lucien un peu soulagé, la regarda comme il ne l'avait pas regardée depuis bien des jours; puis, il suivit des yeux sa mère qui lui fit signe de rester à sa place. Elle se dirigea vers le cabinet de Chevenau, dont l'accueil ne fut rien moins qu'encourageant.

Mais, sans y prendre garde, Madelon ouvrit son panier, en tira un sac d'argent et un porte-feuille qui renfermait des billets de banque. Après avoir étalé son petit trésor sur une table : « Voilà quatorze mille et cinq cents francs! c'est tout ce que je possède, dit-elle à Chevenau, et je le donne à mon garçon, s'il épouse votre gentille Célestine. J'ai

vendu ma maison, mes deux pièces de terre, sans me rien réserver. Nos enfants peuvent entreprendre un commerce avec cela et ce que vous leur donnerez de votre côté; ils s'aiment; ils travailleront avec courage et ils prospéreront, parce qu'ils auront de l'ordre, de la conduite. A la vérité, il faudra bien qu'ils me nourrissent, mais je vis de peu : je suis sobre, ma mise n'est pas coûteuse, et d'ailleurs je suis déjà vieille. Je ne retournerai plus au pays; je resterai auprès des enfants; la vue de leur bonne union me consolera de tout. »

Cette éloquence palpable aurait produit son effet peut-être, sans l'influence fatale de Mme Jolivet. — « Vous m'obligez à vous faire un aveu, répliqua Chevenau; mais on ne s'établit pas convenablement avec cette somme. Or je ne puis rien donner à ma fille en ce moment. L'argent que j'avais réservé pour sa dot, j'ai été entraîné à l'employer afin de donner plus d'extension à mon commerce. J'ai d'ailleurs plus d'un motif pour maintenir ma résolution, je regrette de le dire, mais je le dois. »

Madelon voyant que c'était un parti pris chez Chevenau, demeura anéantie. Elle avait bouleversé son existence, fait un grand sacrifice en vendant quatorze mille francs son bien qui en valait dix-sept mille, et le tout sans fruit. Chevenau lui adressa quelques lieux-communs d'excuse, que dans son accablement elle entendait à peine. Enfin, retrouvant la parole par un effort suprême, elle dépeignit avec chaleur tous les avantages qui résulteraient de l'union de deux cœurs parfaitement assortis; mais le mot : Impossible! lui coupa de nouveau la parole. La malheureuse femme, à demi suffoquée, se retira par une porte de derrière, ne voulant pas se montrer en cet état dans le magasin. Lucien ne voyant point reparaître sa mère en conclut la ruine d'une dernière espérance.

Quand il eut appris à quel point sa mère avait porté l'abnégation en sa faveur, et le tout en pure perte, il eut un moment d'exaspération qui effraya la pauvre femme. Sous une apparence paisible, Lucien ne laissait pas d'être passionné, et son ressentiment était presque aussi âpre que sa gratitude était ardente. L'effroi de sa mère put seul l'arrêter; mais tout ce qu'elle obtint de lui, c'est qu'il se bornerait à ne plus reparaître chez Chevenau qui s'était joué de son amour et de sa bonne foi.

Voilà donc la mère et le fils pour ainsi dire sans moyens d'existence. Madelon n'osait plus retourner dans son pays où il ne lui restait pas un pouce de terre. Lucien s'occupa de la loger de son mieux; il se

promettait de la soutenir pour qu'elle n'entamât pas le petit capital qu'elle avait réalisé si mal à propos. Il resta plusieurs semaines sans trouver une place, et parvint enfin à se caser, grâce à l'estime dont il jouissait.

Daunis lui était venu en aide, car Lucien était tombé dans une invincible apathie. Le petit bossu savait bien jusqu'à quel point Jolivet et sa mère avaient travaillé à la perte de Lucien : il leur en voulait de toute son âme. Il avait même appris de Célestine que Jolivet en était venu à déclarer à Chevenau l'ardeur de ses sentiments pour elle, ardeur qu'elle avait la gloire de partager avec la petite modiste Victorine. Daunis ne l'ignorait pas, et entendait bien faire usage de ce secret dans l'occasion ; il ne se croyait tenu à aucun ménagement envers Jolivet, qu'il savait dégagé de tout scrupule.

Jolivet adressa un jour à Daunis cette question malencontreuse : « Vous ne songez donc pas à vous marier pour perpétuer votre race, Adonis ? c'est mal à vous, la patrie a besoin de beaux hommes. — Vous en parlez à l'aise, Jolivet, répliqua Daunis ; vous êtes pourvu vous ; Mlle Victorine a votre foi ; vous avez la sienne, qui vous retient ? » Jolivet, démasqué encore de ce côté, devint rouge de dépit. — Mais c'est donc un serpent que ce mal bâti, se dit-il, écrasons-le une fois pour toutes, autrement, il jettera toujours une pierre dans ma fontaine pour en troubler l'eau.

La semaine suivante, Daunis reçut en effet son congé sous un mauvais prétexte. Chevenau paraissait se croire grièvement offensé, mais de quoi ? Daunis ne parvenait point à s'en rendre compte. « Que lui ai-je fait, se demandait-il ? — C'est une question que chacun peut s'adresser dans le cours de sa vie en voyant s'éloigner de soi un parent, un ami, envers qui on se sent irréprochable. Ce sont de mauvaises pensées ou de mauvais propos qui vous ont été attribués, sous le sceau du secret. Ce nouveau coup accabla Lucien qui, sans avoir conservé aucune espérance, aimait à se savoir un ami auprès de Célestine, et qui voyait cet ami sans emploi pour avoir pris sans doute trop chaudement son parti. Il lui offrit sa bourse et se mit en quête pour lui trouver l'équivalent de ce qu'il venait de perdre.

Cependant des mois s'écoulèrent. Madelon se mourait de tristesse dans son humble logis, au quatrième, n'ayant pour vue principale que des toits, et autour d'elle, que des visages nouveaux. La pauvre femme dépérissait visiblement, et Lucien, déjà si triste, en faisait la remarque avec désolation.

« Vous ne vous plaisez pas ici, disait Daunis à Madelon. — C'est vrai, répondait-elle ; bien que je n'en dise rien à Lucien, je ne puis me défendre de songer nuit et jour à ma maison. Elle n'était pas belle, mais elle était à moi, j'avais mes animaux qui m'occupaient et me faisaient accueil chaque matin ; j'avais un jardin où je cultivais des légumes et quelques fleurs ; j'avais des voisins, amis d'enfance, qui venaient le soir causer de leurs projets, me demander de petits services qu'ils me rendaient comme je l'avais fait pour eux, de bon cœur. Je voyais le soleil se lever derrière le coteau ; j'entendais le coq chanter au point du jour et la fauvette, tous les matins, sur mes pommiers. Je donnais l'hospitalité à l'hirondelle qui retrouvait son nid sur ma porte, chaque printemps. Tout cela ne s'oublie pas à mon âge, et l'on peut en mourir à y songer sans cesse. Si mon pauvre Claude était heureux, je me consolerais de tout, mais je le vois trop peu et je le vois constamment triste. — Prenez courage, disait Daunis, il n'en sera peut-être pas toujours ainsi. Qui sait ? » Et la bonne femme jetait sur lui un regard reconnaissant, mais en secouant la tête.

Daunis crut devoir instruire Lucien des regrets de sa mère. « Je m'en doutais, répondit le jeune homme, et je vais lui faire une proposition qui lui rendra peut-être la vie. Que du moins je conserve ma mère : il n'y a qu'une mère qui nous aime toujours et malgré tout. Je lui dois une grande réparation, car je lui ai presque reproché mes maux mentalement et je ne me le pardonne pas.

Et en effet, la première fois qu'il revit sa mère, il l'engagea à racheter sa maison et l'enclos qui en dépendait, dût-elle y perdre mille, quinze cents francs qu'il prendrait à la longue, sur ses économies. « J'irai vous rejoindre dans cinq ans, lui disait-il ; je me ferai cultivateur pour ne plus vous quitter. — Il n'y faut pas songer répliqua Madelon. Tu n'es pas en état de travailler à la terre ; tu y épuiserais avec trop peu de profit tes forces et ton courage ; tu n'y entends rien, et ne ferais rien qui vaille. » Une lutte généreuse s'établit entre le fils et la mère, qui l'emporta en opposant à son fils la force d'inertie dont elle disposait.

Daunis qui entretenait des intelligences dans la maison de Chevenau, savait que les affaires de Jolivet avançaient au gré de ses désirs. Il se montrait zélé pour les intérêts de la maison, zèle qui allait jusqu'à l'indélicatesse, ce qui au reste passe aux yeux d'un certain nombre de commerçans pour de l'habileté et l'intelligence du métier. Céleste ne savait trop quel reproche adresser à Jolivet auprès de son père,

d'autant plus que l'extérieur du rival de Lucien n'était point sans agréments. Ceux de sa mère avaient été décisifs. Libre dans ses actions par l'absence de son mari, employé aux douanes, qui vivait volontiers séparé de sa femme, elle se livrait à de folles dépenses, comptant pour se tirer d'embarras sur l'alliance projetée et le bon vouloir de Chevenau, qu'elle avait l'art de fasciner complètement.

Avec son peu d'expérience des choses, Célestine jugeait cette alliance raisonnable, en dépit de son cœur; elle se reprochait presque sa secrète répulsion qu'elle attribuait surtout à son attachement pour Lucien, et aussi peut-être, aux traits de lumière que Daunis avait fait jaillir çà et là à ses yeux, mais que Jolivet avait toujours su expliquer à son avantage.

Les parties de plaisir, le dimanche, se succédaient sans cesse. Mme Jolivet rendait à Chevenau des dîners où abondaient les vins et les mets recherchés : elle appelait cela placer son argent à de gros intérêts. C'est ainsi que tant de gens se fourvoient dans le commerce. On croit bien établir son crédit et abuser son monde en déployant un luxe outre mesure, mais sous ce mauvais prétexte, on ne fait presque toujours que servir ses passions sensuelles ou sa vanité, et hâter une catastrophe.

Lucien sachant que le mariage de Célestine était arrêté, s'efforçait de s'étourdir, de tout oublier. Quelquefois, pourtant, il était allé interroger la physionomie de Célestine, de nuit, à travers les vitres du magasin. Cette triste satisfaction ne faisant que raviver sa blessure, il avait fini par se l'interdire, se bornant aux renseignements que lui fournissait Daunis, toujours oisif pour son malheur, car il devait à sa fâcheuse conformation de ne pouvoir se placer, malgré les efforts de Lucien. Mais sa propre disgrâce le préoccupait moins que celle de son ami, et il semblait sans cesse à la recherche de quelque heureux expédient.

« Je n'espère rien, disait Lucien. — J'espère toujours », répondait Daunis, et Madelon lui adressait un regard encourageant, et il avait recours à quelques saillies, ou bien il prenait quelque attitude burlesque pour lui arracher un sourire.

Cependant l'époque fixée pour le mariage de Jolivet approchait, et Daunis semblait fort occupé, fort affairé. « En vérité, disait Lucien avec un rire forcé, on pourrait croire qu'il est chargé de se procurer les présents de noce. — Peut-être, répliquait Daunis, en ai-je un en vue, et pour cela, je te demande cent cinquante francs. — Sérieuse-

ment? — Sérieusement; il importe, et j'espère que tu ne les regretteras pas. » Lucien eut quelque peine à faire ce sacrifice sans plus ample informé. Cependant le petit bossu montrait tant d'assurance, il se frottait les mains de telle façon, que Lucien dut se résigner à le satisfaire.

Quinze jours se passèrent, et Daunis ne s'expliquait point. On ne le voyait que rarement, et le moment approchait où Lucien aurait le plus besoin d'être distrait, de se sentir entouré; il ne savait plus que penser de son ami. Il aura échoué dans quelque entreprise désespérée, se disait-il, et il n'ose plus se montrer à nous.

Morne, abattu, il montait un soir lentement chez sa mère, à l'heure habituelle. Il trouve la clef à la porte : il entre, et voit de la lumière, ce qui n'était pas ordinaire chez Madelon, au moment du crépuscule, car la pauvre femme avait redoublé d'économie, depuis leur mésaventure. La petite pièce d'entrée était séparée de l'autre par une porte vitrée. Lucien aperçoit près d'une table une femme qui n'était pas sa mère. Il regarde avec attention et reste immobile d'étonnement. Il fait quelques pas en arrière, passe la main sur son front en se disant: Est-ce que je rêve, est-ce une vision? mais c'est impossible! Il avait reconnu Célestine dans la jeune fille qui rajustait paisiblement un bonnet de sa mère. Enfin il entre précipitamment. Célestine se retourne, et, lui tendant la main, de sa place : « Elle est à vous, si vous ne la refusez pas », lui dit-elle un peu tremblante d'émotion. Il se jette éperdu sur cette main qu'il couvre de baisers. Alors il aperçoit Daunis étalé dans un fauteuil comme un homme qui, après avoir bien travaillé, se repose, glorieux de son œuvre. Lucien qui ne doute pas que la présence de Célestine ne soit en effet l'ouvrage de son ami, se jette dans ses bras et l'embrasse à l'étouffer. « Où est ma mère, où est ma mère, s'écrie-t-il; connaît-elle mon bonheur? — Votre mère ne vous voyant point arriver, répond Daunis, et n'y pouvant plus tenir, est sortie subitement sans rien dire, pour aller sans doute à votre rencontre et presser votre retour. Vous serez venu par un côté opposé au sien.

Nous sommes forcés de rétrograder pour expliquer cet état de choses. Célestine reçut un soir, par une voie détournée, le billet que voici : « Demain mardi, à l'heure de votre dîner, un singulier messager se » présentera chez vous. Ne vous étonnez de rien, et lorsque votre père » aura lu la lettre qui lui sera adressée, ainsi qu'à vous, lisez-la à » votre tour, vous en aurez le droit; puis si vous voulez avoir des ren- » seignements précis sur ce qui vous intéresse, esquivez-vous leste- » ment et rendez-vous au passage Brady; vous m'y trouverez pour

» vous accompagner ailleurs et vous servir en ce qui dépendra de » moi. » « Votre ami, cousin et serviteur, *Daunis.* »

En effet, le lendemain, tandis que Chevenau était à table avec sa fille et ses commis, un homme se présenta dans le magasin avec un panier de forme oblongue et une lettre adressée à monsieur et mademoiselle Chevenau. « C'est un cadeau franc de port, » dit le commissionnaire; déposant le tout sur un comptoir, il disparut aussitôt.

Sûr d'être le bienvenu, le commis qui avait reçu le présent dans le magasin, se hâta de le porter dans la salle à manger, et plaçant le panier au milieu de la table, il s'écria : « Voici vingt-cinq douzaines d'huitres fraîchement débarquées,... avec leur passeport en règle », ajouta-t-il en présentant la lettre à Chevenau. Celui-ci ouvrit la lettre avec empressement et lut ce qui suit :

Mon cher monsieur!

« J'adresse à votre futur gendre un cadeau de noce, tel qu'il devait » l'attendre de moi. Mais je tiens à ce que vous et votre fille sachiez » de quelle nature est ce présent, afin qu'il ne lui arrive aucun dom- » mage. Il vous fera voir que c'était moi que Jolivet aurait dû épouser, » s'il était homme à remplir ses devoirs et à tenir ses engagements. Je » ne fais au reste que lui présenter ce qui lui appartient. Il m'avait » promis, il est vrai, de me continuer ses bonnes grâces et de m'ac- » corder des secours après son mariage avec votre fille, mais je ne » pouvais me contenter d'une pareille faveur. Je n'aurais eu qu'un » intérêt de cœur et d'honneur à porter son nom ; c'est toute sa for- » tune, et elle n'est pas sans tache. A la suite d'une scène que j'ai eue » avec sa mère, après avoir essuyé les refus du fils, j'ai quitté cette » maison pour toujours. Si vous différez la noce seulement d'une se- » maine, vous trouverez presque sûrement Mme Jolivet à Sainte-Péla- » gie. Elle a obtenu de ses créanciers quinze jours de répit parce » qu'elle leur a donné l'espoir que son alliance avec vous lui vaudrait » les moyens de rétablir son crédit perdu. Voici les noms de ses prin- » cipaux créanciers. (Ici se trouvaient leurs noms et leurs adresses.)

« Votre servante abusée mais vengée, *Victorine L.* »

Chevenau n'avait pas achevé de lire cette lettre, qu'un vagissement partit de la corbeille sur laquelle tous les yeux étaient fixés. Le front de Jolivet devint écarlate. Chevenau, dans sa stupéfaction, laissa tomber sa lettre dont Célestine s'empara après avoir rapidement écarté la toile qui recouvrait le nouveau-né. Dans la nécessité où l'on s'était trouvé de cacher sa présence dans la corbeille, on avait trop ménagé l'air au pauvre enfant.

Célestine lut rapidement la lettre que Chevenau lui retira des mains

pour la donner à Jolivet en lui disant : « C'est vous que cela regarde, Jolivet ; voyez à faire donner à cet enfant les prompts secours que sa situation réclame, et ne perdez point de temps, je vous prie. » Jolivet horriblement étourdi du coup et de l'affront qu'il recevait, en présence de pareils témoins, se récria, balbutia, perdit la tête. — « Commencez par vous retirer avec ceci, lui dit Chevenau en lui présentant la corbeille ; vous vous expliquerez plus tard, s'il vous est possible. »

Jolivet aurait voulu que le plafond s'écroulât sur lui, sur les témoins de sa mortification. Remis de sa stupeur, il tenta de prendre la fuite ; mais Chevenau le saisit par le bras et le retint d'une main ferme en se faisant assister. Force fut à Jolivet de prendre le panier sous le pan de son adorable paletot, et de sortir par la porte de derrière, avec accompagnement de deux éclats de rire que des commis, emportés par le comique de la situation, ne purent réprimer.

Célestine, depuis quelques minutes, s'était déjà échappée par cette même porte, et volait vers le passage Brady où Daunis se promenait en attendant le résultat de la scène préparée par ses soins. Il raconta brièvement à sa cousine tout ce qu'il savait de Mme Jolivet et de Victorine, la maîtresse de son fils, et après avoir dépeint la situation de Lucien et de sa mère, il lui demanda si ce n'était pas le moment d'aller trouver cette bonne et digne femme pour réparer le passé.

La circonstance était décisive ; elle autorisait Célestine à faire cette démarche que son père n'était pas en position de blâmer. Célestine sentit le parti qu'elle pouvait tirer sur l'heure de ce coup de théâtre habilement ménagé par Daunis. Elle accepta son bras résolument et précipita sa marche, comme lorsqu'on vient de prendre une détermination hardie.

Madelon reçut Célestine à bras ouverts, sentant instinctivement qu'elle apportait quelque bonne nouvelle. La présence de Daunis la confirmait dans cette pensée. « Oh vous ! je vous embrasse de bon cœur et sans réserve », dit Célestine à Madelon en songeant à Mme Jolivet. — « Lucien va venir ; il vous verra n'est-ce pas, demanda Madelon ? — Oui, je le verrai, répliqua Célestine, puisse-t-il me pardonner la peine que j'ai été forcée de lui causer. »

C'est alors que la bonne femme craignant que Célestine ne changeât de résolution avant le retour de Lucien, était sortie pour aller le chercher. Elle ne tarda pas à rentrer hors d'haleine. C'est à sa grande joie qu'elle trouva Lucien, assis sur un tabouret, aux pieds de Célestine. Le cœur plein, le visage radieux, elle attendit les explications.

Daunis raconta comment il avait obtenu la confiance de Victorine en l'instruisant des projets de Jolivet. Il avait bientôt deviné dans que cruel embarras elle se trouvait. Il lui avait offert alors de l'assister de ses conseils, de ses démarches et de son argent. « Vous ne regrettez pas les cent cinquante francs que je vous ai demandés, Lucien, lui dit-il, car il fallait bien offrir quelques secours à la malheureuse pour s'attribuer le droit de la guider. C'est moi qui l'ai portée à la démarche éclatante qu'elle a faite; c'est moi qui lui ai trouvé un asile; c'est moi qui ai dicté la lettre écrite à Chevenau. J'ai tout combiné, tout conduit. — Tu es mon sauveur, lui dit Lucien, et notre ami pour la vie.— Oui, ajouta Célestine, et j'espère bien qu'il rentrera chez mon père pour ne plus nous quitter. »

Elle écrivit rapidement ces lignes à Chevenau.

« Mon bon père!

« J'ai senti que le seul parti à prendre dans l'étrange situation où je » me trouvais placée, c'était de me rendre de suite chez la mère de » Lucien pour lui présenter nos excuses. Il ne tient qu'à vous que le » fils et la mère ne conservent aucun ressentiment du passé et renou- » vellent l'offre d'alliance qui vous avait été formellement faite. Nous » vous conjurons tous de l'agréer, et dès que j'aurai obtenu votre ac- » quiescement irrévocable, je me hâterai d'aller me jeter à vos pieds » pour vous exprimer ma respectueuse reconnaissance.

» Votre réponse me trouvera chez la mère de Lucien, rue de Bre- » tagne, n° 7. » « Votre tendre et dévouée fille, *Célestine.* »

Après le départ précipité de Jolivet, qui était allé rendre le nouveau-né à sa mère, Chevenau s'était jeté dans un cabriolet et s'était fait conduire chez deux des principaux créanciers de la modiste. Ils lui apprirent sur elle plus qu'il n'en fallait, pour faire succéder le mépris à l'engouement qu'elle lui avait inspiré. Ce fut à son retour, qu'il trouva le court et très-explicite billet de sa fille, dont l'éclatante démarche annonçait une détermination bien arrêtée.

Honteux du rôle de dupe qu'il avait joué, mais heureux toutefois d'avoir été éclairé à temps, Chevenau sentit que ce qu'il avait de mieux à faire dans cette conjoncture, c'était de céder de bonne grâce aux vœux de Lucien et de sa fille. Il courut le soir même tendre la main à Madelon et à Lucien et, ramener Célestine au logis avec Daunis qui reprit possession de son emploi dès le lendemain.

Madelon, joyeuse du bonheur de ses enfants, revint à la santé et vécut paisible avec eux après leur mariage.

EULALIE V. DE SÉNANCOUR.

POÉSIE.

MES OISEAUX ENVOLÉS.

Eh bien! petits, voici le froid Décembre;
La neige couvre et les champs et les bois;
Mais vous bravez l'aquilon dans ma chambre
Et quand, dehors, vos frères sont sans voix,
Grâce à mon feu, vous chantez quelquefois.
Allons! petits, remerciez le maître
Qui vous gouverne avec tant de bonté,
Je vous écoute.... — Ouvre-nous la fenêtre,
Mieux vaut encor la liberté.

— Comment! ingrats, voilà votre langage!
Vous oubliez pour vous mes tendres soins!
Vous voulez fuir de votre heureuse cage!
De la misère affronter les besoins!
Trop de bonheur vous pèse, il en faut moins!....
Vous iriez donc grelotter à la bise
Tout chauds du toît où je vous abritai!....
Qu'y manque-t-il, s'il vous plaît? qu'on me dise?
— Il y manque la liberté.

— La liberté! vaine et trompeuse amorce!...
Déjà lâchés, pauvrets, je vous vois tous :
Pour vos repas vous becquetez l'écorce
D'un tronc pourri; le soir, dans ses vieux trous
Vous vous logez.... petits, vous êtes fous!
Restez ici, tout doit vous y sourire;
Vous vous moquez, messieurs, en vérité;
Quand on a tout se peut-il qu'on désire?
— Nous n'avons pas la liberté.

— De mes bienfaits faut-il dresser la liste?...
Fidèlement, tous les jours, de ma main,
Du chenevis, du pavot, de l'alpiste,
N'avez-vous pas, ingrats, reçu le grain?
Du sable frais? de l'eau pour votre bain?
De tous vos jours j'ai fait des jours de fêtes;
Or, dites-moi, peuple que j'ai gâté,
L'oiseau des champs vit-il comme vous faites?
— Non mais il a la liberté;

Mais si l'oiseau pendant l'hiver endure
Le froid, la faim, qui n'a pas à souffrir?
Il se résigne et, vienne la verdure,
Quel horizon devant lui va s'ouvrir!
Il oublîra qu'il a manqué périr:
A lui le ciel, la plaine, la montagne;
A lui le nid par l'amour habité....
Ici, tu vois, pas d'air, pas de compagne,
Maître! ici pas de liberté!...

Et, cependant, notre saison première
Les a connus ces jours si fortunés!
Sous les barreaux de ta lourde volière,
Tu le sais bien, nous ne sommes pas nés,

Un piége, un jour, nous a tous enchaînés;
Depuis ce temps, lorsque notre aîle plie
Sous le fardeau de la captivité,
Ne pense pas qu'aucun de nous oublie
Qu'il a perdu la liberté.

Si nous chantons sous le joug qui nous presse,
Toi qui le tiens tu ne sais pas pourquoi;
Tu prends nos chants pour des chants d'allégresse
D'heureux captifs qui bénissent ta loi....
Si nous chantons, va! ce n'est pas pour toi;
Fou qui se fie aux chansons de l'esclave!
Pour s'étourdir s'il a parfois chanté,
C'est qu'il est las de maudire et qu'il brave
Celui qui tient sa liberté.

— Peste! mignons, vous parlez comme un livre
Que contre un roi fait un conspirateur;
Dans le bonheur vous êtes las de vivre?...
Pour vous mon sceptre a trop de pesanteur?
Eh! bien, partez, partez tous, serviteur!
Allez, petits, allez à votre perte,
Par vous bientôt je serai regretté....
Vous le voulez.... la fenêtre est ouverte,
Reprenez votre liberté!

T. B.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

JUIN.

— Il n'y a pas d'événement, mais il y a des scandales. Des scandales politiques et autres.

Le général Despans-Cubières, ancien ministre et pair de France, était actionnaire dans une société pour l'exploitation de mines de houille. C'est un homme du monde, et du plus grand monde, qui, ainsi que beaucoup d'autres de sa classe, faisait à la fois de la politique et des affaires. La société industrielle dont il était membre demanda, en 1842, une nouvelle concession pour un gîte salifère. Le général eut à ce sujet avec l'un des principaux intéressés dans l'entreprise, M. Parmentier, une correspondance dans laquelle on lit entre autres : « N'oubliez pas que *le gouvernement est dans des mains » avides et corrompues*, que la liberté de la presse court risque d'être » étranglée sans bruit l'un de ces jours, et que *jamais le bon droit » n'eut plus besoin de protection*.... La convocation de la société doit » avoir aussi pour objet de fixer le nombre d'actions qui devra être » mis à notre disposition pour intéresser, *sans mise de fonds*, les ap» puis qui seraient indispensables au succès de l'affaire. » Quant aux actions à remettre sans mise de fonds, la correspondance parle d'abord de quatre-vingts, puis au moins de cinquante : enfin, elles auraient été livrées au nombre de quarante : mais à qui, en définitive, seraient-elles restées? à M. de Cubières ou à d'autres? c'est ce qui n'est pas encore éclairci. M. Teste, alors ministre et duquel dépendait l'affaire, paraît être hors de cause. Bientôt M. de Cubières et M. Parmentier se brouillèrent. Ce dernier prétendit que le général avait voulu

accaparer l'entreprise et l'en évincer, lui et les autres propriétaires. Armé des lettres compromettantes, il devint menaçant. Il offrit au général de lui vendre sa part d'actions, et son silence, mais il demandait du tout deux millions. Au fond, sa proposition revenait en effet à cela. Il voulait, suivant un terme de l'argot parisien, *faire chanter* M. de Cubières, comme l'a dit le défenseur de ce dernier, M. Billault, avocat en même temps que membre de l'Opposition. Ne recevant pas de réponse après plusieurs missives fort explicites, il a publié la fatale correspondance, et, comme on l'a vu dans notre *Chronique* du mois passé, l'affaire est maintenant entre les mains de la Chambre des Pairs, constituée en Cour de justice pour l'un de ses membres. C'est la septième fois qu'elle l'est depuis 1815 et le procès du maréchal Ney. L'enquête se poursuit et a, dit-on, amené plusieurs révélations du même genre, dans lesquelles d'autres hommes politiques se trouveraient compromis. Cependant rien de certain n'a encore transpiré, au moins dans la presse, qui, d'ailleurs, a bouche close sur ces matières depuis les lois de septembre. L'enquête, au reste, sera publiée; c'est déjà un énorme mémoire. On y trouvera assurément des choses peu honorables, ou peu *honorantes;* mais, au dire de personnes bien informées, ce ne sera pourtant pas tout ce qu'attend le public, savoir de bons et gros scandales, bien assaisonnés d'anecdotes piquantes et dont il puisse d'autant mieux s'indigner qu'elles l'amuseraient.

Une autre affaire est venue se joindre à celle-là pour la Chambre des Pairs. M. Emile de Girardin ayant dit dans la *Presse*, en répondant au *Journal des Débats* et en attaquant le ministère, qu'on avait *vendu des promesses de pairie pour* 80,000 *francs*, la Chambre des Pairs s'est émue : elle a demandé à celle des Députés, dont M. Emile de Girardin est membre, l'autorisation de le mander à sa barre pour avoir à répondre de son assertion. Le journaliste incriminé maintient son dire, et assure qu'il fournira ses preuves au moment opportun, bien qu'il prétende n'avoir nullement eu l'intention d'insulter la pairie. Ces preuves, il les aurait trouvées dans les papiers de l'*Epoque,* dont la *Presse* a voulu hériter pour être plus sûre que sa rivale était bien enterrée. Cet héritage lui a coûté fort cher, à l'en croire; mais elle ne laisserait pas, on le voit, d'en tirer pied ou aile. Quant au cas particulier, il s'expliquerait ainsi : Un député riche, un banquier par exemple, menacé de ne pas être réélu, aurait songé à trouver un abri à la Chambre des Pairs. Le gérant de l'*Epoque*, M. Granier de Cassagnac ou tel autre, se serait fait fort de lui procurer cette consolation, de l'obtenir pour lui des ministres, mais à la condition qu'il soutînt la feuille conservatrice en désarroi. Le pair en expectative aurait livré les espèces; puis, réélu député contre son attente, il en aurait été pour ses frais de pairie. Mais le ministère a-t-il été réellement mêlé au marché? c'est là la question. On ne sait pas encore si la Chambre des Députés donnera l'autorisation de poursuivre M. Emile de Girardin. On

voit seulement qu'il y a, pour le moment, guerre à mort entre lui et le ministère. Sa brusque et violente séparation de la politique de ce dernier a coïncidé, dit-on, avec le refus de la place de directeur des postes qu'il demandait et qui a été donnée à un autre.

Deux événemens encore ont fait un bruit fâcheux cette quinzaine. M. de Gudin, officier d'ordonnance de Louis-Philippe et l'un des habitués du Château, portait un beau nom; car il est le fils d'un des plus braves officiers de la République et de l'Empire, du général Gudin : le même, si nous ne nous trompons, qui prit d'assaut le Grimsel dans cette héroïque guerre de montagne dont Lecourbe fit un assez beau prologue à la journée de Zurich, et où nos Lémans combattaient aussi les Impériaux disputant ces hauteurs aux Républicains ([1]). M. de Gudin oublia son honneur, oublia le nom que son père lui laissait à continuer. Il volait au lansquenet, le jeu à la mode et que l'on joue avec fureur. Il y avait été si heureux pendant l'hiver que quelques personnes en étaient venues à se défier d'une veine si constante et si sûre. Surpris chez le duc d'Aumale à Chantilly, aux dernières courses de chevaux, il ne put nier : on lui trouva un double jeu et des cartes biseautées, avec lesquelles il venait de gagner, dit-on, neuf cents louis. Le duc de Nemours lui prit son épée et lui donna vingt-quatre heures pour faire ses préparatifs de départ. On pensait qu'il se brûlerait la cervelle, et sa famille, très honorable, était presque pour le desirer. Il est parti pour l'Amérique. Sa mère et ses sœurs, le considérant comme mort pour elles, ont pris le deuil.

Nous ne mentionnons la dernière aventure que parce qu'on en a beaucoup parlé sans trop oser en écrire, et que s'il faut y donner pleine créance, elle peint l'état des mœurs : aurait-on déjà la régence en ce point? Quoi qu'il en soit, voici le fait en deux mots. L'un des premiers personnages de l'Etat, le troisième en rang si nous comptons bien, aurait été surpris par un père qui, trop justement irrité, n'aurait ménagé ni les mots ni les gestes envers le coupable. Ce qu'il y a de plus singulier peut-être en tout cela, c'est qu'on s'est moqué, dans le public, du père outragé : Il en a fait, disait-on, trop ou trop peu. La *Semaine* donne les détails, mais en plaçant le lieu de la scène à la cour d'Aureng-zeb. Nous voilà donc presque revenus aux *Lettres persanes*, ce qui ne veut pas dire à Montesquieu.

— La mort d'O'Connel a eu quelque chose de significatif, dans ce moment où le sort de l'Irlande est pire que jamais. Qu'est-ce que le *Rappel* pour un peuple affamé! L'opposition d'O'Connel, si éloquente et si formidable, si violente même qu'elle fût, était pourtant une op-

([1]) Voir *Etudes d'histoire nationale : Histoire de la République Helvétique* dans le canton de Vaud ou du Léman, chap. X et XI, pag. 153. — Lausanne, 1842.

position légale, celle du légiste le plus consommé, qui savait toujours se reconnaître et trouver une issue dans le dédale de la constitution britannique. Aussi l'agitateur de l'Irlande en a-t-il été en même temps le modérateur. Encore un homme d'un autre âge qui s'en va, disent donc ceux qui attendent un âge nouveau.

— L'intervention en Portugal passe pour avoir été décidée, et presque forcée, par la reine d'Angleterre, qui n'a point voulu abandonner sa sœur dona Maria dans la crise. Celle-ci, personnellement, ne mériterait pourtant point qu'on s'intéressât à elle : c'est, assure-t-on, une très méchante petite femme, qui se plaît à faire souffrir tout son entourage, et son peuple par dessus le marché.

— Le ministère français paraît décidément bien malade : de toutes parts on l'attaque, et il se défend assez faiblement. On est pourtant encore à se demander : Tombera-t-il? ne tombera-t-il pas? Singulière situation : tout le monde dit que cela ne va plus et, en attendant, rien ne change, rien ne changera peut-être de longtemps.

— Les *Girondins* ont continué leur marche triomphale jusqu'au bout [1]. Tout le monde les lit, et ceux qui ne lisent guère, et ceux qui ayant trop lu ne lisent plus. On voit que l'impression est très générale et très vive, sinon égale, uniforme et profonde; qu'elle atteint toutes les classes; qu'elle a donné une secousse, non pas peut-être à l'opinion, au mouvement des esprits, tout entiers dans l'incertitude du présent et dans l'attente de l'avenir, mais à la curiosité, à l'imagination, au besoin d'émotion et de drame sur le papier qui, à défaut d'autres, est devenu une des habitudes, un des élémens constitutifs de la journée par le temps qui court. A cet égard on est servi à souhait. Il n'y a pas de nouvelles : les *Girondins* nous en donnent, qui semblent aussi fraîches que si elles étaient d'hier et qui vous empêchent de dormir. Ils ont fait pâlir non seulement toutes les histoires de la révolution, même celle de M. Thiers et le Consulat, dont on ne dit plus mot, mais jusqu'aux feuilletons. Sur les boulevards et les quais les grands magasins d'estampes, dans de petites rues détournées les musées fantastiques de marchands de bric-à-brac, exhibent tout ce qu'ils ont en fait de souvenirs anciens ou récens, authentiques ou apocryphes de l'époque de la Révolution. Dans une pauvre échoppe en plein vent, au milieu de vieux tableaux anacréontiques, de vieilles ferrailles, de toutes sortes d'informes débris de ménage qui furent peut-être un jour l'obscure et l'innocente joie de contemporains sans nom de ces grandes scènes, nous avons vu un mauvais portrait fané de jeune femme en coiffe et drapée de quelques plis d'étoffe rougeâtre croisés sur son sein. Le marchand avait mis pour étiquette au-dessus :

[1] Voir nos *Chroniques* d'avril et de mai, p. 290 et 363 de ce volume.

Portrait de Charlotte Corday. Charlotte Corday marcha en effet au supplice avec la chemise sanglante des parricides, malgré son apostrophe sublime à une odieuse et stupide question de Fouquier-Tinville : «Ah ! le monstre ! dit-elle, il me prend pour assassin.» Exclamation foudroyante qui avait frappé l'assemblée de silence et de respect et termina l'interrogatoire. Dans un autre endroit, c'était bien une estampe du temps : elle représente les bustes de Marat et de Lepelletier-Saint-Fargeau avec celui de la Liberté entre deux, et porte pour légende : *Les martyrs de la liberté*. On est en l'an II, qui n'était pas l'an de grâce, ce mot de grâce étant vraiment rayé du calendrier républicain. Ailleurs, c'est une gravure du tableau de Robert-Fleury, *Les Enfans de Louis XVI*, qui fait maintenant pendant à celui, si connu, des *Enfans d'Edouard*. On est au Temple, dans une chambre nue et sombre. La paroi arrête le regard avec ses épaisses murailles et la pesanteur énorme de la haute tour. Un petit paravent laisse voir dans l'angle le grabat de la jeune princesse. Elle est assise sur un vieux fauteuil, le dauphin sur une chaise de paille. Elle vient de donner une leçon à son frère, car elle a encore une carte de géographie sur ses genoux, la carte de l'Allemagne : l'Allemagne, qui aurait été pour eux la liberté ! Mais on n'y lit que les noms de deux pays : la France et la Suisse : la Suisse, frappée aussi au dix août. Les deux enfans se tiennent les mains enlacées. La princesse, perdue dans ses pensées qu'elle cache à son frère, ne peut lui cacher ses larmes : elles roulent brûlantes sur ses joues pâles, mais fraîches de jeunesse et de vie. L'enfant l'interroge des yeux avec anxiété. A la muraille pend une glace ébréchée ; la tapisserie est déchirée et achève, en retombant, de découvrir toute la force et la solidité du donjon. Sur la table, un château de cartes et un livre d'heures, avec des signets, sans doute aux prières pour les morts.

Ce tableau avait peut-être besoin du livre de M. de Lamartine pour devenir populaire, comme le sont déjà ceux sur l'arrestation et l'interrogatoire de Charlotte Corday. Les pages des *Girondins* sur le Temple et sur la mort de Louis XVI sont certainement des plus belles et des plus émouvantes de l'ouvrage. Le jugement et l'exécution de Marie-Antoinette ont des traits saisissans, mais ils forment un tableau moins achevé. On voit que l'historien a voulu être plus retenu, pour être plus fort ; mais il est moins complet. Il a négligé des traits dont la crudité a peut-être effrayé son brillant pinceau, mais qui à eux seuls, mieux que mille autres, disent tout sur la situation d'âme et de corps de la malheureuse reine. Ainsi, dans son cachot de la Conciergerie, sa toilette était si pauvre que non-seulement elle était obligée de rapiécer sans cesse sa robe tombant sans cesse en lambeaux, mais que, malade d'une maladie de son sexe, elle restait les pieds nus. Ainsi encore, disent les contemporains, pour échapper un moment à ses pensées et à l'affreuse longueur du temps, elle faisait quelquefois le soir

avec le concierge, qui se montra bon et humain pour elle, une partie de piquet.

En laissant de côté toute la question politique; en admettant même à ce point de vue que le roi et la reine dussent mourir, les grossièretés gratuites et féroces dont ils furent les objets par ordre et sous peine de mort, le traitement satanique infligé au dauphin, à un enfant! sont d'une bassesse capable de vous faire prendre l'humanité en dégoût: il y a là une tache d'infamie cent fois pire que toutes les taches de sang.

Elle ressort dans le livre de M. de Lamartine plus que dans aucune autre histoire de ce terrible drame. L'a-t-il voulu réellement? nous ne le pensons pas, car loin de songer à flétrir la Révolution, il l'exalte. Il est vrai que c'est l'être abstrait qu'il relève, la Révolution et non les révolutionnaires, le principe et non les actes. Or, dans l'époque surtout qu'il a choisie, les faits parlent souvent plus haut que l'idée, plus haut que M. de Lamartine lui-même. Avec cette impartialité de sentiment et d'imagination qu'on ne saurait lui refuser s'il n'a pas à un si haut degré la rigueur de jugement, l'exactitude ni même la vérité historiques, hommes et choses se trouvent en définitive rabaissés dans ses tableaux. Singulier résultat, dont il ne s'est pas bien douté peut-être: il poétise la Révolution, et il ne la fait pas aimer. Chez les autres historiens, elle est surtout en cause, vivement attaquée ou vivement défendue; chez lui, qu'il le veuille ou non, elle est surtout en drame, elle excite la curiosité, l'émotion, plus que la sympathie: se trouverait-il, en fin de compte, lui avoir porté un coup sensible au lieu de la grandir et de la faire admirer! C'est là l'opinion de beaucoup de personnes, celle entre autres d'un critique du *Constitutionnel*, qui s'étonne de la manière dont les légitimistes et le parti opposé à la Révolution ont d'abord accueilli les Girondins. Cet article, assez remarquable, est du petit nombre de ceux qui ont essayé jusqu'ici de formuler un jugement. En voici les principaux passages, celui surtout auquel nous venons de faire allusion:

« De cette nature, avant tout impressionnable, naissent une grande qualité et un grand défaut: l'ouvrage émeut profondément le cœur, il désoriente l'esprit. L'auteur s'est proposé un but, et à chaque instant il semble l'oublier en chemin: avec le dessein préconçu de glorifier la Révolution, il donnerait souvent à croire qu'il se propose de la faire maudire. Plus artiste que philosophe, il se prend et il vous attache au côté pathétique des événemens, et le sentiment, dont il est plein et dont il vous remplit, est un sentiment de pitié pour les victimes. Les journaux royalistes ont beaucoup injurié ce livre: les ingrats! jamais les infortunes de Louis XVI et de Marie-Antoinette n'ont été contées dans un langage mieux fait pour les ennoblir et pour les rendre déchirantes. L'impartialité même avec laquelle l'auteur honore parfois la conviction et le but des impitoyables vainqueurs du trône, ne sert qu'à rendre plus sympathique sa commisération pour les vaincus. Les Loriquets croient beaucoup faire pour le drame en représentant la Gironde et la

Montagne comme peuplées de monstres : stupide exagération qui manque le but. M. de Lamartine, au contraire, pousse par momens ses intentions de justice historique jusqu'à l'audace : il ne craint pas de montrer, même dans Marat, des intervalles lucides d'humanité, venant éclairer le délire de son fanatisme sanguinaire. M. de Lamartine professe son dévoûment à la cause de la Révolution : il la déclare l'objet de son culte; mais c'est le culte de sa raison, contre lequel semble s'élever le sentiment empreint dans son récit. Alors, son attendrissement pour les martyrs de la royauté est celui d'un adversaire, et cette sorte de témoignage du cœur a une plus grande autorité. Joignez à cela que cette piété pour le malheur, ne s'exprime pas dans le langage d'une sensiblerie vulgaire et de convention : elle part du cœur et elle y va; elle pénètre l'œuvre tout entière du noble et poétique sentiment qui palpite dans les tragédies d'Euripide.

» De quoi se plaignent les royalistes? Je comprends que la conscience d'un autre parti soit un peu déconcertée par ce livre. La manière de présenter les faits y contraste complétement avec la doctrine qui vient après et qui les juge. En un mot, l'impression du récit est royaliste, la maxime qui le résume est révolutionnaire. Les royalistes ont pour eux une bonne moitié de l'ouvrage. D'où procède cette contradiction presque constante entre l'effet et l'intention? Tient-elle à des souvenirs d'enfance, à une première éducation dont n'a pu triompher M. de Lamartine malgré tous les efforts de sa philosophie politique? Est-ce une noble inclination de son âme pour l'infortune? Est-ce un entraînement de l'auteur vers les aspects qui rendent une composition plus dramatique? — Il y a de tout cela. Comment l'auteur peut-il oublier qu'au 10 août, il y avait un Lamartine à côté du trône? Il a reproché à d'autres de pencher pour le succès; il se constitue l'adorateur de la défaite, et quelles que soient les victimes, eût-il condamné la plupart des actes de leur vie, il les rhéabilite dans leur mort. Le poète enfin se rappelle que la pitié est le grand ressort de l'art antique. Nous montrerons tout à l'heure cette lutte constante du sentiment et de la doctrine.

L'*Histoire des Girondins* commence à la mort de Mirabeau..... Une revue rétrospective résume très incomplétement les faits : puis vient une série de portraits destinés à faire connaître les personnages qui se sont déjà produits, les rôles qu'ils ont joués. Ce sera, dans tout le cours de l'ouvrage, le procédé de M. de Lamartine de ne jamais introduire un nouvel auteur sans le peindre tout entier, corps et âme, procédé plein d'intérêt sans doute et parfaitement adapté à un genre de composition qui tient le milieu entre le mémoire et l'histoire. Par malheur, ces portraits où l'écrivain fait trop jouer les mots et les images, ne sont pas la partie supérieure du livre; les antithèses y sont fréquemment des contradictions, et, dans la suite des événemens, la conduite de plusieurs répond mal à l'idée que l'auteur a donnée de leurs caractères.

» Les héros de la Révolution y sont généralement peu flattés; Mirabeau, malgré une concession faite à l'incorruptibilité de son génie, c'est la vénalité. On nous en apprend le chiffre. Il en sera de même de Danton, qui, les pieds dans les égouts démagogiques et les mains dans la caisse de M. de Montmorin, également prêt à sauver le roi ou à le tuer, pourvu que ce soit à son profit; la corruption coule en dessous de l'enthousiasme; l'argent de la cour entre partout, jusque dans les entrailles de la Montagne. Barnave, c'est la jalousie bourgeoise; le même sentiment sera le fond de l'opposition Girondine; Lafayette c'est l'esprit flottant, c'est la modération de la Révolution, ce qui fait à la fois son impuissance et son honneur; la garde nationale c'est l'égoïsme, le club Jacobin la cruauté, Robespierre le fanatisme

du sectaire. Il faut dire que ces appréciations de l'écrivain sur les personnes, varient avec leur destinée, et sont mobiles comme les événemens. Il n'y a pas une flétrissure qui ne soit corrigée par une admiration, pas une admiration qui ne soit corrigée par une flétrissure. Les mêmes figures changent selon le tableau où elles s'encadrent, elles ont de la beauté ou de la laideur, de la grandeur ou de la petitesse, suivant le besoin de l'effet dramatique des scènes changeantes où elles se produisent, et se transforment, suivant qu'elles s'élèvent au rôle principal ou descendent à l'accessoire.

» Ainsi, Mme Roland, cette Egérie sublime et passionnée de la Gironde, cette gloire du parti auquel l'œuvre est consacrée, Mme Roland est une admirable figure dans son portrait. Elle a beaucoup moins de noblesse dans quelques-uns des actes de sa vie. Au 20 juin, par exemple, c'est une âme envieuse et noire, qui, au récit des humiliations de la reine, regrette de n'avoir pu repaître ses yeux du cruel spectacle de cette douleur. C'est que la reine est l'héroïne de la journée par son martyre, et le peintre sacrifie tous les personnages du tableau à la tête expressive de son Hécube. Lorsque Mme Roland craint de voir son mari chassé du ministère, c'est une astucieuse qui, par une détestable ruse de procureur, prépare une lettre accusatrice pour assurer une grande popularité à la retraite du ministre, dût cette pièce de conviction fabriquée par avance, envoyer le roi à l'échafaud. C'est qu'il faut représenter la position désespérée et lamentable de Louis XVI au milieu de tant d'embûches. Mais que Mme Roland attende l'heure de la réhabilitation ; si elle est sacrifiée dans sa puissance, elle sera certainement couronnée dans sa chute et dans sa mort.

» Heureux ceux qui souffrent! tel paraît être le principe de cette histoire pleine de compassion. On comprend alors toutes les sources d'attendrissement qui affluent vers ces pauvres naufrageans du trône. L'historien dit cependant toutes les causes de leurs malheurs, et ce qui appartient à la fatalité de leur situation, avec quelle noble tristesse! et ce qui appartient à leurs fautes, avec quels voiles pleins de respect !..... Sur ces mille épisodes lamentables dont le dénoûment est connu d'avance, l'art du narrateur répand toutes les perplexités de l'imprévu, et introduit pour ainsi dire l'intérêt du roman intime dans l'histoire de ces grandes catastrophes publiques. Jamais on n'avait pénétré si avant dans l'intérieur désolé de cette famille royale. M. de Lamartine assiste à toutes les conversations, il les reproduit. Soit qu'elles lui viennent de la tradition, soit qu'il les devine et les traduise, elles ont la vérité de la situation et l'éloquence de l'interprète.

» C'est dans ces tristes récits que l'historien appartient tout entier au malheur par la pitié. Quiconque apporte un dévoûment à cette royale détresse, comme Barnave attendri par un regard de la reine, comme Dumouriez, ministre audacieux qui cache le zèle de bon serviteur sous sa carmagnole de jacobin, et qui ne médite encore qu'une loyale trahison, comme ces gentilshommes du 10 août qui viennent s'offrir à la mort, sous le guichet des Tuileries, ces Thermopyles de la monarchie, quiconque vient présenter une espérance de salut est accueilli par l'historien presque avec autant d'attendrissement que par la cour. Quiconque reste implacable comme Péthion, serre le cœur. Telle est au moins dans ces instans lugubres l'impression royaliste de ce livre révolutionnaire. L'intérêt de doctrine s'efface devant celui de l'effet tragique.

» Passons du côté des assaillans. M. de Lamartine aime la cause de la Révolution. Ce qui ne l'empêche pas d'en juger avec une sévérité inflexible et les instrumens et les moyens. On se demande parfois si ce monument, qui

paraissait élevé à la gloire des Girondins, ne va pas s'écrouler sur eux pour les écraser. Ambitieux impatiens, ils devancent l'heure de la république; ambitieux hésitans et attardés, ils reculent devant les mesures nécessaires pour l'affermir et la gouverner. L'auteur découvre les mobiles secrets qui poussent les partis contre le trône, et qui les déchaîne les uns contre les autres, et ces mobiles ne sont pas beaux. Il pénètre dans les mystères de leurs tactiques, et, dans ces tactiques, il y a du sang. Ainsi, dans le procès de Louis XVI, la tête du roi n'est que l'enjeu des partis en lutte; les Girondins veulent épargner la vie du roi, et ils ne l'osent; ils votent la mort, non par passion, mais par calcul, et pour ne pas laisser à leurs adversaires ce gage sanglant de popularité. Ils lancent contre le château l'hydre populaire qui doit à leur tour les dévorer. Au 20 juin et au 10 août, ils ont en main l'administration de l'insurrection; au 2 septembre, Danton va plus loin, et se saisit de l'administration du massacre. Jamais ce sacrilége emploi de la force sauvage n'avait été jeté avec plus de poids sur la responsabilité de ses auteurs. Jamais les épouvantables journées de septembre n'avaient été décrites avec des détails plus pleins d'horreur. Cette indignation contre le crime est sainte, elle est le cri de la noble conscience de M. de Lamartine; elle a cette moralité profonde de faire à jamais détester l'intervention aveugle et sanguinaire de la populace dans les luttes de la politique. Mais on se demande si M. de Lamartine, qui aime la Révolution, n'en étale pas avec une trop cruelle complaisance toutes les plaies, et s'il ne lui prouve pas trop son amour par les châtimens qu'il lui inflige.

Il faut répéter que M. de Lamartine sépare toujours la justice de la cause des excès qui la déshonorent. Mais ses descriptions font tant frémir l'âme qu'on entre assez difficilement dans les réflexions qui la consolent. Il ébranle fortement tout ce qu'il y a de cordes sensibles dans l'homme, et il conclut par le stoïcisme. L'effort d'esprit par lequel il remonte de ces spectacles de boue et de sang, à la contemplation placide et à l'admiration de la doctrine, tout le monde n'en est pas capable, et il est à craindre que la première impression ne résiste à l'enseignement. Car ce qu'il y a de plus confus, c'est l'explication de la doctrine. Encore une fois en effet, sur chaque chose et sur chaque homme, il y a les jugemens les plus contraires. Ce qui sauve la nation est représenté comme nécessaire, et ce qui est nécessaire est flétri comme criminel. De ce crime sortent d'immenses vertus. L'enthousiasme de la nation courant à la frontière n'a jamais été peint avec plus de puissance et d'entraînement. Il y a une bataille de Jemmapes qui flamboie; un tableau de l'Europe en 91, où la vérité historique est rehaussée par un incomparable éclat de poésie. Le style s'y teint de toutes les couleurs variées des pays qu'il décrit. C'est ce beau nuage dont parle l'auteur qui promène dans les cieux l'image des villes et des montagnes au-dessus desquelles il passe. Enfin cette grande composition de M. de Lamartine ne ressemble à aucune autre. Elle participe de tous les genres, de l'histoire, du mémoire, du roman, du drame, de l'inspiration lyrique, et du rêve socialiste. Le style la maintient constamment à de grandes hauteurs. Livre étrange, où étincellent des beautés de premier ordre, et des inconséquences élevées à une égale puissance, il charme, il fascine, il émeut, il entraîne et il désoriente. Le sentiment y domine la raison. On le dévore. Il fait battre le cœur. Il est humain. I. L.

Pour nous, nous n'avons voulu ici que recueillir, de mois en mois, les impressions qui nous venaient à la lecture sans trop chercher à les dominer ni à les mettre d'accord. Bien que le livre ait achevé de pa-

raître ces jours-ci, l'opinion est encore trop diversement émue pour qu'il soit possible de donner même le jugement de l'opinion. Les réclamations continuent, mais elles portent toujours sur des points de détail et assez peu importans en eux-mêmes; quelques-unes sont presque puériles; d'autres, une occasion d'adresser par les journaux une lettre à l'auteur d'un ouvrage qui fait tant de bruit. M. de Lamartine a répondu le plus souvent avec beaucoup de complaisance et de grâce; avec hauteur, à M. Target: il maintient ce qu'il a dit de la lâcheté du refus de son grand'père; un carton retranche la phrase sur sa mort ([1]).

Outre l'épisode de Charlotte Corday, que l'auteur appelle *l'ange de l'assassinat* et pour laquelle il trouve ensuite un mot plus simple et plus juste en la nommant la *vengeance* de la Révolution ([2]), le sixième volume, l'un des plus fermes, contient la mort de la reine et la victoire des Jacobins sur les Girondins; le septième, le jugement de ceux-ci et le commencement des luttes et des divisions dans le sein de la Montagne triomphante; le huitième et dernier, la mort de Danton, les derniers excès et le pire moment de la Terreur, et enfin la chute de Robespierre. Terminons ces notes, écrites au courant de la publication de l'ouvrage, en citant les traits essentiels du jugement définitif porté par M. de Lamartine sur celui dont il fait le plus haut représentant de la Révolution, mais qu'il ne place aussi sur le piédestal que pour l'y montrer chancelant, impuissant et brisé, comme il s'y brisa en effet. Nous donnerons après cela quelques fragmens du récit de sa mort.

« Couthon, Saint-Just, Robespierre ajournaient la clémence, voilaient la justice, transigeaient avec l'échafaud. Leur crime n'était pas tant de subir la terreur que de l'avoir créée. En attendant, elle immolait sans choix, sans justice, sans pitié, les têtes les plus hautes comme les plus obscures. Le niveau de la guillotine s'était abaissé. Elle fauchait indifféremment tous les rangs. La philosophie de Robespierre devenait un meurtre en permanence. L'abîme l'entraînait. Terrible leçon à qui fait un premier pas au-delà de sa conscience et de la justice!

» La démocratie se faisait place avec le fer; mais, en se faisant place, elle faisait horreur à l'humanité.

« Homme d'idées plus qu'homme d'action, Robespierre avait le sentiment de la Révolution plus qu'il n'en avait la formule politique. L'âme des institutions de l'avenir était dans ses rêves, le mécanisme d'un gouvernement populaire lui manquait. Ses théories, toutes empruntées aux livres, étaient brillantes et vagues comme des perspectives, nuageuses comme des lointains. Il les regardait toujours, il s'en éblouis-

([1]) Voir page 370 de ce volume.

([2]) « Voltaire, le bon sens; Jean-Jacques Rousseau, l'idéal; Condorcet, le calcul; Mirabeau, la foudre; Vergniaud, l'élan; Danton, l'audace; Marat, la fureur; madame Roland, l'enthousiasme; Charlotte Corday, la vengeance; Robespierre, l'utopie; Saint-Just, le fanatisme de la Révolution. » Tome VIII.

sait, il ne les touchait jamais avec la main ferme et précise de la pratique. Il ignorait que la liberté elle-même doit se protéger par un pouvoir fort, et que ce pouvoir a besoin de têtes pour vouloir et de membres pour exécuter. Il croyait que les mots sans cesse répétés de liberté, d'égalité, de désintéressement, de dévouement, de vertu étaient à eux seuls un gouvernement. Il prenait la philosophie pour la politique. Il s'indignait de ses mécomptes. Il attribuait sans cesse aux complots de l'aristocratie ou de la démagogie ses déceptions. Il croyait qu'en supprimant de la société des aristocrates et des démagogues, il supprimerait les vices de l'humanité et les obstacles au jeu des institutions. Il avait pris le peuple en illusion au lieu de le prendre en sérieux. Il s'irritait de le trouver souvent si faible, si lâche, si cruel, si ignorant, si versatile, si indigne du rang que la nature lui assigne. Il s'irritait, il s'aigrissait, il chargeait l'échafaud de lui faire raison des difficultés. Puis il s'indignait des excès de l'échafaud lui-même; il revenait aux mots de justice et d'humanité. Il se rejetait de nouveau aux supplices. Il invoquait la vertu et il suscitait la mort. Flottant tantôt sur les nuages et tantôt dans le sang. Il désespérait des hommes, il s'effrayait de lui-même. « La mort! toujours la mort! » s'écriait-il souvent dans l'intimité, « et les scélérats la rejettent sur moi! Quelle mémoire je laisserai si cela dure! La vie me pèse! »

« Une fois enfin la vérité se fit jour. Il s'écria avec le geste du découragement de soi-même : « Non! je ne suis pas fait pour gouverner, je » suis fait pour combattre les ennemis du peuple. »

« Le gouvernement n'osait se dessaisir de la guillotine, de peur qu'on ne la tournât contre lui-même. Il ne conservait quelques jours de pouvoir qu'en s'abritant sous un perpétuel échafaud. Un tel gouvernement ne pouvait subsister plus longtemps. C'était un long assassinat. Le crime n'est pas durable dans la nature. On ne fonde pas la fureur, la vengeance, la spoliation, l'impiété, l'égorgement. On les traverse, on en rougit, et on secoue la honte de ses pieds. Tel est l'ordre divin des sociétés humaines.....

... Les Jacobins ne semblaient plus reconnaître la pureté révolutionnaire qu'à l'excès des soupçons. Celui des deux partis qui aurait détendu le premier le nerf de la terreur, était certain de succomber à l'instant sous l'accusation de faiblesse, ou de complicité avec les ennemis de la république. C'est là le secret de ces derniers temps de meurtre politique. La situation était d'autant plus extrême qu'elle allait se briser. La terreur n'était plus seulement un emportement mais une tactique. Moins on la voulait, plus on la feignait des deux côtés. Le sang d'innombrables victimes ne servait qu'à teindre le masque de cette exécrable hypocrisie de patriotisme.

« Ce carnage souleva le peuple contre Robespierre. Le crime de ses ennemis rejaillit sur lui. On ne le croyait pas assez déchu de son influence dans les comités pour leur permettre des supplices qu'il n'aurait pas désirés. On ne le croyait pas surtout assez lâche pour subir des crimes qu'il aurait réprouvés. Ceux qui espéraient en lui s'indignèrent. Ses amis s'étonnèrent. Ses ennemis s'encouragèrent. Il leur avait donné le secret de sa faiblesse. Ils redoublèrent de férocité. Ils le couvrirent pendant quarante jours du sang qu'ils versaient. Il n'osait avouer ni répudier ce redoublement de meurtres. Il se débattait en vain sous la responsabilité de la terreur. L'opinion la rejetait tout

entière sur son nom. Situation cruelle, intolérable, méritée. Leçon éternelle aux hommes populaires, sur qui la juste postérité accumule tous les crimes contre lesquels ils n'ont pas osé protester.

« Sa mort fut la date et non la cause de la détente de la terreur. Les supplices allaient cesser par son triomphe comme ils cessèrent par son supplice. La justice divine déshonorait ainsi son repentir et portait malheur à ses bonnes intentions. Elle faisait de sa tombe un gouffre fermé. Elle faisait de sa mémoire une énigme dont l'histoire frémit de prononcer le mot, craignant également de faire injustice si elle dit crime, ou de faire horreur si elle dit vertu ! Pour être juste et pour être instructif, il faut associer hardiment ces deux mots qui répugnent d'être unis ensemble, et en composer un mot complexe. Ou plutôt il faut renoncer à qualifier ce qu'il faut désespérer de définir. Cet homme fut et restera sans définition.

« Il y a un dessein dans sa vie, et ce dessein est grand : le règne de la raison par la démocratie. Il y a un mobile, et ce mobile est divin : c'est la soif de la vérité et de la justice dans les lois. Il y a une action, et cette action est méritoire : c'est le combat à mort contre le vice, le mensonge et le despotisme. Il y a un dévouement, et ce dévouement est constant, absolu comme une immolation antique : c'est le sacrifice de soi-même, de sa jeunesse, de son repos, de son bonheur, de son ambition, de sa vie, de sa mémoire à son œuvre. Enfin, il y a un moyen, et ce moyen est tour à tour légitime ou exécrable : c'est la popularité. Il caresse le peuple par ses parties ignobles. Il exagère le soupçon. Il suscite l'envie. Il agace la colère. Il envenime la vengeance. Il ouvre les veines du corps social pour guérir le mal ; mais il en laisse couler la vie, pure ou impure, avec indifférence, sans se jeter entre les victimes et les bourreaux. Il ne veut pas le mal, et il l'accepte. Il livre à ce qu'il croit le besoin de sa situation les têtes du roi, de la reine, de leur innocente sœur. Il cède à la prétendue nécessité la tête de Vergniaud ; à la peur, à la domination, la tête de Danton. Il permet que son nom serve pendant dix-huit mois d'enseigne à l'échafaud et de justification à la mort. Il espère racheter plus tard ce qui ne se rachète jamais : le crime présent par la sainteté des institutions futures. Il s'enivre d'une perspective de félicité publique pendant que la France palpite sur l'échafaud. Il a le vertige de l'humanité. Il veut extirper avec le fer toutes les racines malfaisantes du sol social. Il se croit les droits de la Providence parce qu'il en a le sentiment et le plan dans son imagination. Il se met à la place de Dieu. Il veut être le génie exterminateur et créateur de la Révolution. Il oublie que si chaque homme se divinisait ainsi lui-même, il ne resterait à la fin qu'un seul homme sur le globe, et que ce dernier des hommes serait l'assassin de tous les autres. Il tache de sang les plus pures doctrines de la philosophie. Il inspire à l'avenir l'effroi du règne du peuple, la répugnance à l'institution de la république, le doute sur la liberté. Il tombe enfin dans sa première lutte contre la terreur, parce qu'il n'a pas conquis, en lui résistant dès le commencement, le droit et la force de la dompter. Ses principes sont stériles et condamnés comme ses proscriptions, et il meurt en s'écriant avec le découragement de Brutus : « La république périt avec moi ! »

« ... La tête de Robespierre était entourée d'un linge taché de sang qui soutenait son menton et se nouait sur ses cheveux. On n'aperce-

vait qu'une de ses joues, le front et les yeux. Les gendarmes de l'escorte le montraient au peuple avec la pointe de leurs sabres. Il détournait la tête et levait les épaules, comme s'il eût eu pitié de l'erreur qui lui imputait à lui seul tant de forfaits rejaillissant sur son nom. Son intelligence tout entière respirait dans ses yeux. Son attitude indiquait la résignation, non la crainte. Le mystère qui avait couvert sa vie, couvrait ses pensées. Il mourait sans dire son dernier mot.

Devant la maison de l'artisan qu'il avait habitée, et dont le père, la mère et les enfants étaient déjà dans les fers, une bande de femmes arrêta le cortége et dansa en rond autour de la charrette.

Un enfant tenant à la main un sceau de boucher rempli de sang de bœuf et y trempant un balai, en lança les gouttes contre les murs de la maison. Robespierre ferma les yeux pendant cette halte pour ne pas voir le toit insulté de ses amis, où il avait porté le malheur. Ce fut son seul geste de sensibilité pendant ces trente-six heures de supplice.

.... Robespierre monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud. Avant de détacher le couteau, les exécuteurs lui arrachèrent le bandage qui enveloppait sa joue, pour que le linge n'ébréchât pas le tranchant de la hache. Il jeta un rugissement de douleur physique qui fut entendu jusqu'aux extrémités de la place de la Révolution. La place fit silence. Un coup sourd de la hache retentit. La tête de Robespierre tomba. Une longue respiration de la foule, suivie d'un applaudissement immense, succéda au coup du couteau.

— Et voyez pourtant ce que peut un livre, un seul livre, mais qui en soit un, chaque lecteur lui trouvât-il du reste quelque grand défaut! Il peut étonner le jugement, il peut éblouir le regard; il peut passionner, il peut irriter; il peut vous tirer un moment de vous-même, s'il ne vous gagne pas toujours à lui; il peut lancer l'éclair, faire gronder la foudre, déchirer le nuage, mais pour en sonder la profondeur et le voir se refermer après lui plus épais; il peut vous arracher des larmes, il peut vous donner envie de rire, vous changer en Héraclite ou en Démocrite à la vue des folies, des fureurs humaines. Il peut..... que ne peut-il pas? par Mercure! (autrefois le dieu seulement de l'éloquence, aujourd'hui celui de toute la littérature indistinctement); il peut.... est-ce donc à moi de le dire? il peut nous permettre de faire des *Chroniques*, n'y eût-il aucun autre bruit dans l'air, aucun petit gibier littéraire à poursuivre. Je vous le demande : sans les *Girondins* par exemple, que serions-nous devenus! surtout ce mois-ci, où nous n'avons fait que cheminer dans le silence du désert. Chaque jour nous attendions quelque chose pour le lendemain : mais rien! rien! rien! c'est la devise, il paraît, de la république des lettres comme de l'autre, fort peu républicaine d'ailleurs. Au théâtre, des reprises d'anciennes pièces, romantiques et classiques, *Marion Delorme*, *Athalie :* celles-là, les plus jeunes, paraissant déjà hors de notre temps; celles-ci, qui dateront bientôt de deux siècles, montrant une fois encore qu'elles sont de tous les temps. Ou bien des pièces nouvelles : les unes plus littéraires, comme l'*Ecole des familles* d'Adolphe Dumas, mais d'un succès modéré; les autres, viables pour cent, pour deux cents repré-

sentations, mais non pas au-delà; des pièces d'acteur plus que d'auteur : le *Chifonnier* de Félix Pyat, qui ajoute un nouveau rôle au répertoire de Frédéric Lemaître. Et après cela, rien! Les feuilletons même, détestables dans leur genre qui devrait être, mais qui n'est pas universellement détesté : Alexandre Dumas, dans les *Quarante-cinq*, se perdant et nous perdant avec lui dans d'interminables conversations de moines, s'attablant sans fin avec Chicot et le père Gorenflot. O Alexandre Dumas! voudriez-vous donc prendre le froc, vous qui savez si bien le jeter aux orties? Non, décidément la moinerie ne vous va pas.

Ainsi, nous sommes en pleine saison morte. Si au moins cette saison ne durait pas souvent une année! et si elle ne durait que cela!

Paris, 12 juin.

— M. Sainte-Beuve a écrit dans le *Journal des Débats* quelques pages sur M. Vinet. Elles sont au nombre des mieux touchées et des plus senties qu'il ait écrites. Cet article est déjà connu de la plupart de nos lecteurs, mais la *Revue Suisse* leur doit et se doit à elle-même de le conserver. — Nous aurions également désiré reproduire, même après tout ce qui est dit dans le présent numéro sur M. Vinet, l'article remarquable que lui a consacré le *Semeur*, le journal que ce rare esprit enrichissait le plus souvent de ses pages exquises. Forcés de nous restreindre, nous y renvoyons nos lecteurs. Voici, dans son entier, l'article de M. Sainte-Beuve.

Le canton de Vaud et la Suisse française viennent de perdre leur écrivain le plus distingué, l'un de ceux qui faisaient le plus d'honneur à notre littérature. M. Alexandre-Vinet est mort le 4 mai à Clarens; il n'avait guère que cinquante ans. Profondément estimé en France de tous ceux qui avaient lu quelques-uns de ses morceaux de morale et de critique dans lesquels une pensée si forte et si fine se revêtait d'un style ingénieux et savant, il laisse un vide bien plus grand que la place même qu'il occupait, et il serait impossible de donner l'idée de la nature d'une telle perte à quiconque ne l'a pas vu au sein de ce monde un peu extérieur à la France, mais si étendu et si vivant, dont il était l'une des lumières. En Allemagne, en Angleterre, en Ecosse, M. Vinet était connu, consulté; le protestantisme dans ses différentes formes, et à proportion que la forme y offusquait moins l'esprit, le vénérait comme un des maîtres et des directeurs les plus consommées dans la science et dans la pratique évangéliques. Ce n'était pourtant pas un théologien que M. Vinet. Il n'avait rien de ce que ce titre fait d'abord supposer, rien surtout de dogmatique, et c'est en moraliste principalement, c'est par les voies pratiques du cœur qu'il avait approfondi la foi. Le plus modeste, le plus humble des hommes, il offrait en lui cette union si rare d'une expérience clairvoyante et précise et d'une naïveté d'impressions, d'une sorte d'enfance merveilleusement conservée; cela donnait à sa personne, à sa conversation, un grand charme, que sa parole écrite ne rendait pas. Comme orateur, comme professeur, il avait également une puissance, une spontanéité de mouvement, un jet qui était dans sa nature, et que l'écrivain en

lui s'interdisait. Toutes ses qualités précises et fines ont passé dans ses écrits, mais il restera de lui une plus haute encore et plus chère idée à ceux qui l'ont entendu. Si nous avions besoin d'une autorité pour appuyer notre sentiment, nous ne craindrions pas d'invoquer celle même de M. le duc de Broglie qui, dans les séjours de chaque année à Coppet, recherchait et goûtait vivement ses entretiens.

En laissant de côté ce qu'il a publié depuis vingt ans sur des questions religieuses familières à son pays bien plus qu'au nôtre, on aura encore dans M. Vinet un critique littéraire du premier ordre, et c'est à ce titre qu'il nous touche particulièrement. Il n'est pas un prosateur ni un poète de renom parmi nos contemporains dont M Vinet n'ait examiné et pesé les ouvrages; le plus grand nombre de ses articles ont paru dans *le Semeur*, signés de simples initiales. Chateaubriand, Mme de Staël, Lamartine, Victor Hugo, Béranger, plusieurs de nos historiens, enfin presque tous nos illustres ont tour à tour fixé l'attention du plus scrupuleux et du plus bienveillant des juges; il a même consacré quelques-uns de ses cours d'Académie à une suite de leçons régulières sur la littérature française du dix-neuvième siècle. L'ensemble de ces travaux, que l'amitié, nous l'espérons, se fera un devoir de recueillir, formerait l'ouvrage le plus ingénieux et le plus complet sur ce sujet délicat. La distance où il vivait du monde de Paris aidait et enhardissait M. Vinet dans son rôle de juge; il ne connaissait personnellement aucun de ceux dont il avait à parler. Leurs livres seuls lui arrivaient, et il en tirait ses conclusions jusqu'au bout avec sagacité, avec discrétion, et en penchant plutôt, dans le doute, pour l'indulgence. Indulgence même n'est pas ici le vrai mot, et c'est charité qu'il faudrait dire. Oui, il y avait en ce temps-ci un critique sagace, précis, clairvoyant, et, quand il le fallait, sévère, qui obéissait en tous ses mouvemens à un esprit chrétien de charité. Il en est résulté à de certains momens, sous sa plume, des pages pleines de pathétique et d'effusion.

Mais ce n'était pas aux contemporains que M. Vinet réservait l'application de sa haute faculté critique. Nos moralistes, nos sermonaires, ont exercé plus d'une fois son analyse. Montaigne, La Rochefoucauld, La Bruyère, Bourdaloue, lui ont fourni le sujet de considérations neuves et pénétrantes. Pascal surtout était son auteur de prédilection et d'étude; les publications récentes qui ont réveillé la curiosité autour de ce grand nom avaient été pour M. Vinet une occasion naturelle de développer ses propres vues, et d'exposer dans Pascal l'homme et le chrétien. On n'a rien écrit sur ce sujet de plus intimement vrai et de plus justement senti. La totalité des articles de M. Vinet sur Pascal, si on les réunissait dans un petit volume, présenterait, selon moi, les conclusions les plus exactes auxquelles on puisse atteindre sur cette grande nature tant controversée. Au reste, si M. Vinet comprenait si bien Pascal, il ne sentait pas moins vivement les esprits d'une autre famille, et il y eut un jour où lui, l'un des pasteurs du christianisme réformé, il songea à écrire l'Histoire de saint François de Sales. Et c'était le même homme qui, dans la *Revue Suisse*, laissait échapper les pages les plus aimables et les plus fraîches sur *Robinson Crusoé*.

Les dernières années de M. Vinet ont été remplies de peines sensibles, et il est à croire que sa vie en a été abrégée. On ne sait pas assez en France qu'il y a eu en février 1845, dans le petit canton de Vaud, une révolution du genre de celles dont Genève s'est vu le théâtre en octobre 1846, mais une révolution plus radicale et sans aucun contrepoids. Ce petit canton heureux et florissant, qui, depuis quinze ans, était un modèle d'ordre, de bien-

être, de culture intellectuelle et morale, a été brusquement bouleversé. Quand on voit renverser au nom de la démocratie une république qui possédait déjà à très-peu près le suffrage universel, on se demande ce qu'on peut vouloir y introduire de nouveau, et quel genre de *progrès* avouable il existe par delà. En fait, ç'a été dans le canton de Vaud le triomphe brutal de la force et des cupidités grossières mises en lieu et place de l'esprit, du droit et de la liberté. Quelques hommes plus éclairés, et d'autant plus infidèles, je ne dirai pas à leur conscience, mais à leur intelligence, menaient à l'assaut la plèbe aveugle. Par un juste instinct, la violence s'attaqua d'abord à ce qu'il y avait de plus moral et de plus intellectuel. Le corps des pasteurs et le corps académique furent les premiers frappés. M. Vinet personnellement était résigné à tous les sacrifices, mais, bien qu'il plaçât autre part que dans le monde sa patrie véritable, il dut souffrir et saigner au dedans pour sa chère patrie vaudoise ainsi ravagée et rabaissée. Lorsque nous venions parler, il y a quelques mois, de la mort de Rodolphe Topffer, enlevé à la veille même de la révolution de Genève, nous aurions pu dire qu'il y avait eu une opportunité du moins dans cette mort si prématurée, et, rappelant d'immortels et classiques passages, nous aurions pu, sans parodie, nous écrier qu'il n'avait pas eu du moins la douleur de voir le Sénat assiégé et les magistrats réduits par les armes : *Non vidit obsessam Curiam et clausum armis Senatum...* En parlant de la sorte, nous n'aurions rien dit d'exagéré. Le cadre ici était petit, mais le patriotisme ne se mesure pas au cadre. Il n'est point de petites patries, et le cœur surtout n'y bat ni moins vite ni moins fort que dans les grandes. M. Vinet n'a pas eu le même bonheur que Topffer; il a vu son cher pays en proie aux violens, la culture de quinze années détruite en un jour, ses meilleurs amis dispersés; il a bu tout le calice d'amertume dont était capable sa nature tendre, et il est à croire que, tout en sentant qu'il en souffrait et qu'il en mourait, sa belle âme en tirait un nouveau sujet de rendre grâces et de bénir. Je demande pardon, en parlant de lui, d'emprunter presque son langage; mais quel autre moyen de faire comprendre un ordre de pensées si loin de nous? SAINTE-BEUVE.

SUISSE.

BALE, le 1er juin. Le mois s'est ouvert pour nous par un deuil profond; il vient de se clore par une fête. Aux regrets unanimes qui ont accompagné de loin la dépouille mortelle d'un homme illustre et aimé, a succédé la douce joie d'un cercle d'amis et de disciples se pressant autour d'un autre homme illustre que Bâle se félicite de posséder encore : le deuil, c'était celui de M. Vinet; la fête s'adressait à M. de Wette, à l'occasion de la 25e année de son professorat. On nous permettra de revenir sur le plus sérieux des sentiments si divers que nous avons éprouvés.

Nous pensons avec votre correspondant de Lausanne que le moment n'est pas venu d'apprécier M. Vinet. Cette douce, mais difficile tâche demandera un homme doué de qualités bien diverses, et nous ne savons encore s'il se trouvera un cœur qui réponde au besoin de tous les cœurs, une conscience qui sache le peindre à toutes les cons-

ciences, un talent assez multiple pour saisir en lui avec finesse et vérité tout ce qui faisait le charme et l'intérêt de ses critiques littéraires, la profondeur de ses études de philosophie morale, la force de ses sermons, l'élévation de ses œuvres de polémique religieuse. C'est un monument qu'il s'agira d'élever à la mémoire du plus humble des chrétiens de nos temps par sa foi, mais en même temps du plus éloquent apologète du christianisme par sa vie et par ses écrits; à la mémoire de celui qui consacra toute son existence aux plus grands intérêts de l'humanité et au bonheur de ses amis et même des indifférents, si toutefois il y avait des indifférents pour un homme qui inspirait au premier abord la vénération et qui attirait tous les cœurs à lui. Non, aucun de nos contemporains n'a été complet comme lui; d'autres sont plus savants, d'autres plus poètes; si même il y en avait qui fussent plus que lui profonds penseurs, moralistes ou philosophes, ce dont il nous est permis de douter, aucun des hommes de nos temps n'a au même degré que lui tous les dons de l'esprit et de l'intelligence dans une merveilleuse harmonie avec les qualités du cœur et avec ces convictions de l'âme qui, dans le voyage de cette terre, ne lui montraient que la patrie céleste.

O vous donc qui tracerez un jour le portrait de M. Vinet et qui acquitterez ainsi la dette commune en offrant son image à la postérité au nom de ses contemporains, pénétrez-vous bien de l'importance de votre tâche, et ne laissez parler votre cœur que lorsque votre esprit aura longuement médité.

Hélas! ce que nous pourrions exprimer dans cette Revue, d'autres le feraient mieux que nous, ou l'ont déjà fait ici et ailleurs. Toutefois nous sentons que notre séjour à Bâle nous donne comme un devoir de refléter ici la douleur qui pénétra l'âme de beaucoup d'entre nous, lorsque la fatale nouvelle traversa la ville avec la rapidité de l'éclair. Les funérailles de M. Vinet devaient avoir lieu vers le soir du jour où nous fûmes frappés à notre tour de la commotion qui, l'avant-veille, avait fait tressaillir le canton de Vaud. Par un hasard assez singulier, toute l'université, au sein de laquelle M. Vinet avait siégé tant d'années, devait se rendre en corps à la demeure du bourgmestre nouvellement élu, M. Félix Sarazin, pour le complimenter sur son élection et pour le remercier d'avoir accepté des fonctions dont il ne se chargeait qu'à regret et par dévouement. Quelle que fût notre sympathie personnelle pour la démarche que nous allions faire, notre pensée était par moment ailleurs qu'à Bâle, et il nous semblait que notre cortége de fête faisait partie de celui qui escortait à sa dernière demeure un homme qui avait été une des gloires de notre université, un ami pour plusieurs d'entre ses membres, un maître et un soutien pour d'autres. Il ne fallut rien moins pour nous ramener au sentiment du présent, que l'énergique allocution de notre savant recteur, M. Ger-

lach, et la réponse du bourgmestre, calme, mais pleine de tact et propre à réjouir les amis des sciences et des lettres de notre ville.

L'affliction qui a rempli tant de cœurs à Bâle n'est pas une de ces douleurs vives, mais éphémères, dont le lendemain ne laisse pas de traces; voilà près d'un mois que nous portons le deuil de cet excellent homme, et la conversation ne cesse de l'avoir pour objet. Tant de souvenirs se rattachent ici à son nom que sa mémoire est rappelée et le sera longtemps à propos d'intérêts tout-à-fait divers. Souvent même des personnes qui ne se sont pas vues depuis des semaines ne s'abordent qu'avec l'exclamation : Et Vinet? — L'intonation placée sur ce mot indique le sentiment de chacun : autant que nous avons pu en juger, cette exclamation était le plus sentie, quand elle sortait d'une bouche habituée à confesser le nom de Christ. A Bâle, les uns regrettent l'ami, ceux-ci, le savant, ceux-là, le littérateur ; mais le plus grand nombre pleurent la perte irréparable qu'a faite le monde chrétien.

Nos journaux ont été les échos de notre deuil; M. l'ex-conseiller Heusler, un des premiers élèves et plus tard un ami de M. Vinet, a jugé d'une manière sentie le maître et l'ami dans la *Gazette de Bâle*. Le *Volksbote* a recueilli un religieux narré de ses derniers moments et de son ensevelissement, et il reviendra sans doute à diverses reprises sur la vie de celui qui fut un soleil dans le champ du christianisme, bien qu'il cachât avec soin ses rayons. Il y a peu de jours enfin, un de nos poètes nationaux, M. le docteur Reber, a chanté en strophes élevées et héroïques la mémoire de l'illustre défunt. Tout en rendant justice aux vers poétiques de M. Reber et au portrait grandiose qu'il trace de M. Vinet, nous craignons que le sentiment qui le portait à relever un homme déjà si grand par lui-même, ne l'ait conduit à trop de sévérité envers le clergé vaudois qu'il accuse d'avoir laissé seul cet « Alexandre », au lieu de se grouper en phalange serrée autour de lui. Nous avons cru au contraire jusqu'ici que le clergé vaudois avait fait à la cause de la vérité assez de sacrifices pour avoir droit à l'estime des chrétiens étrangers; et nous croyons aussi que dans des circonstances analogues un tel exemple aurait difficilement été suivi au sein de tout autre canton suisse. Les doctrines de M. Vinet sur l'église libre n'ont eu que très-peu d'écho à Bâle où il a séjourné vingt ans, et elles ont pris de très-profondes racines dans tout le canton de Vaud, qu'il n'a habité que pendant les dix dernières années de sa vie. Sans vouloir entrer dans des détails qui seraient ici déplacés, nous devions déposer sans amertume une protestation au nom de l'église vaudoise, et, nous l'ajouterons, au nom de l'influence même de M. Vinet, qui a été plus grande qu'un tel isolement ne le ferait présumer. Nous aurions pour beaucoup désiré que M. Reber eût retranché trois strophes de sa belle poésie, digne à tant d'égards du chantre des nobles faits de la patrie, et tout particulièrement du chantre de la bataille de

Grandson. Ce n'est pas pour M. Reber que M. Vinet ne sera que « la modeste et intéressante sensitive » qu'un journal vaudois met ironiquement en regard du « chêne robuste » dans lequel il métamorphose le digne landamman Muret. Il est pour lui un prophète chrétien, un intrépide pilote au milieu des orages du siècle, un Salomon, un Calvin, un prince de paix. Puis, lorsqu'il se demande s'il peut être vrai que son âme ait été brisée au contact des funestes tendances qui l'entouraient : « Non, non, répond-il avec force, je le proclame à la face de ce siècle de vanité ; non, le siècle ne peut se vanter d'avoir brisé le cœur d'un chrétien tel que lui. Car qu'étaient pour lui les attaques de ce faux esprit du temps ? Ce qu'est la piqûre d'un moucheron à l'aigle qui fend la nue. » — Nous sommes bien loin de la sensitive. —

Il n'est pas jusqu'à la maison qu'habitait M. Vinet qui ne soit pour nous un souvenir et comme un emblème de sa vie. Quand on est au centre de la ville, sur la place du Fischmarkt, une étroite et sombre ruelle conduit au bout de quelques pas à une sorte de cour carrée, fort en pente et exposée à toute l'ardeur des rayons solaires. Vers le haut de cette cour est une demeure très-modeste, mais pourtant riante ; malgré ses murs blancs comme la neige et sa terrasse ombragée de fleurs et d'arbustes, elle semble vouloir se cacher aux regards de la multitude qui s'agite en tout sens à quelques pas ; elle est fortement adossée à une colline assez élevée au-dessus de laquelle s'élève l'église de Saint-Pierre, dont la chute écraserait la maisonnette. Cette demeure, c'était celle de M. Vinet. N'y aurait-il pas là plusieurs rapprochements curieux à constater ? Le défenseur des libertés religieuses a dû se mêler au bruit du monde ; il a été au feu de la bataille, et pourtant il s'est toujours tenu éloigné de la foule. Sa pensée était profonde, obscure même au premier examen, inaccessible aux esprits vulgaires ; c'est l'étroit chemin qui mène à sa demeure. Mais lorsqu'on avait pénétré jusqu'au fond de l'idée, lorsque son âme s'était révélée à la nôtre, alors que de lumière, que d'espace, que de soleil ! C'est cette cour que nous indiquions tout à l'heure, cour en pente, car même lorsqu'on entrevoyait la vérité, il fallait gravir, gravir toujours sans s'arrêter. Et cette demeure, n'est-ce pas l'image de M. Vinet lui-même, humble, mais pur et fleuri, s'adossant à la montagne de la foi, vivant par Christ et pour Christ, ferme, inébranlable dans son humilité, et dont les convictions n'auraient pu être renversées qu'avec la chute de l'édifice chrétien qui faisait sa force. Depuis quelques semaines nous aimons à passer près de cette retraite ; elle nous semble animée de nouveau de l'esprit de celui qui l'habita jadis.

L'historien de M. Vinet devra s'arrêter longtemps sur le séjour que notre illustre maître a fait à Bâle. Il devra dire à ses lecteurs comment il vint dans cette ville en 1817 pour y remplir d'abord de modestes

fonctions au gymnase, puis au pædagogium, portique universitaire nouvellement reconstitué. Bien qu'il fût vivement apprécié de ses élèves et soutenu par de chaudes amitiés, il eut d'abord à lutter contre bien des difficultés tenant à la nouvelle position qu'il avait à fonder. Mais lorsque, le 13 avril 1826, la société de la morale chrétienne eût couronné à Paris par l'organe de M. Guizot son mémoire sur la liberté des cultes, sa position devint de plus en plus agréable et facile; sa réputation s'étendit au près et au loin; de nouveaux lauriers la consolidèrent; à l'affection qui l'entourait se joignit l'admiration pour son talent; et enfin, lorsque la nouvelle loi sur l'université fut discutée en 1835, le gouvernement bâlois donna à M. Vinet une preuve éclatante de son estime en créant pour lui dans cette antique institution de quatre siècles d'existence, une chaire de littérature française; car jusqu'alors M. Vinet n'avait pu être rattaché à l'université qu'en qualité de professeur extraordinaire. Malheureusement son affection pour Bâle dut céder deux ans après au devoir qui l'appelait à Lausanne; sa santé était d'ailleurs délabrée depuis longtemps par suite de ses études et du climat peu favorable à son tempérament nerveux; il redoutait aussi beaucoup les courants meurtriers de l'ancien couvent des Augustins sur l'emplacement duquel est fondé le nouveau musée universitaire: plusieurs fois il avait dû se faire remplacer momentanément dans ses fonctions; toutes ces considérations se joignant à l'espoir d'un changement d'air favorable à sa santé ne furent pas étrangères sans doute à sa détermination. Toutefois il faudra dire que jusqu'à sa mort il n'a cessé de regarder Bâle comme une seconde patrie. « Les bontés dont je suis comblé à Lausanne, nous écrivait-il en 1841, ne me feront jamais oublier celles dont j'ai été l'objet à Bâle; et ce souvenir, loin de s'affaiblir, prend une nouvelle force dans mon cœur à mesure que je descends ce fleuve de la vie, qui me conduit dans des horizons toujours plus sévères; car c'est à Bâle que j'ai passé les années de l'espérance et de la force: c'est là que j'ai le plus complétement vécu. Dites à tous ceux qui voudront bien l'entendre combien j'aime cette ville de Bâle, et que je prie du meilleur de mon cœur pour elle. » Sans aucun doute, plus tard, depuis 1845 surtout, ses regards se dirigeaient souvent vers le nord de la Suisse, vers la paisible cité où il avait passé de si heureux jours, où ses talents s'étaient développés dans le silence de la méditation, où sa pensée avait revêtu sa forme la plus parfaite et où avant tout tant de cœurs lui étaient ouverts. Quelle riche moisson de détails pourra être recueillie par celui qui saura prendre les informations nécessaires! Espérons que tout d'abord le public possédera bientôt ses œuvres complètes jusqu'ici éparses ou inédites; ce sera là qu'il faudra chercher son portrait, plus vivant encore et plus vrai que ceux qui sont suspendus aux parois des bibliothèques publiques de Lausanne et de Bâle. C.-F. G.

Lausanne, 9 juin. — La société d'histoire de la Suisse Romande a tenu, aux termes de ses statuts, sa séance ordinaire du printemps au Casino de Lausanne, le 7 de juin. Elle a commencé par décerner à M. de Gingins La Sarraz le titre de président honoraire que son infatigable sollicitude pour tout ce qui concerne notre ancienne histoire lui a si bien mérité. M. Vulliemin, président titulaire, a annoncé que le gouvernement vaudois avait alloué L. S^sse^ 500 pour la publication du cartulaire de l'Evêché de Lausanne.

M. le professeur Gaullieur a lu deux actes d'un drame historique auquel il travaille depuis longtemps, et qui a pour titre les *Habsbourg* ou *la mort d'Albert Ier*. Cette lecture a vivement intéressé l'auditoire, déjà prévenu en faveur de l'ouvrage par le jugement qu'en avait porté M. Vinet. Voici ce que ce célèbre critique écrivait à l'auteur quelques semaines seulement avant sa mort, le 15 avril 1847.

« Puisque l'auteur de la *mort d'Albert* a bien voulu me communi- » quer son ouvrage, et m'a fait l'honneur de me demander mes ob- » servations, je dirai que j'ai lu son drame avec un intérêt soutenu et » croissant. Non-seulement l'histoire ne peut être ni mieux connue ni » mieux comprise, mais les éléments dramatiques que renferme cet » événement me paraissent avoir été combinés et mis en valeur avec » une heureuse habileté. Le style puise de la force dans sa simplicité » et dans sa franchise. Le dialogue est à la fois serré et naturel. Le » langage convient aux caractères dont l'un, celui de l'ermite, est » vraiment beau. Du reste il me paraît évident que l'auteur n'a voulu » comme M. Vitet dans les *Barricades*, que dramatiser un moment » historique, et c'est à ce point de vue que je me place pour juger son » travail. Il sait aussi bien que moi que ce n'est pas le vrai concrêt et » accidentel, mais le vrai général ou la vraisemblance, l'humain, qui » fait loi dans une œuvre d'art. A ce compte il est peu de caractères » de ce drame qui ne dussent être modifiés...... Néanmoins l'histoire, » dans sa plus étroite fidélité, s'est trouvée littéraire sur plus d'un » point, et l'ouvrage en plusieurs endroits sort avec bonheur des li- » mites de la chronique dramatisée. Je ne doute pas que ce morceau, » s'il est publié, ne soit lu avec un vrai plaisir. La conclusion morale » en est d'ailleurs excellente et ressort d'elle-même avec beaucoup de » force. »

Comme l'a très-bien pressenti M. Vinet, le but de l'auteur des *Habsbourg* a été uniquement de montrer que l'on peut faire une pièce dramatique en se tenant si strictement collé à l'histoire, qu'à chaque phrase des personnages on soit en mesure de citer ses autorités. C'est comme une réponse aux prétendus drames historiques du jour.

M. le professeur Hisely a lu ensuite un narré de divers combats livrés en 1799 dans les petits cantons entre les armées françaises et coalisées. Ce récit tire un vif intérêt de la naïveté de l'auteur, amman

ou landamman de l'une des contrées qui servait de théâtre aux troupes belligérantes.

En l'absence de M. Troyon, que la mort de son père a empêché de lire un aperçu de ses recherches archéologiques dans le Nord, M. Gaullieur a lu encore quelques lettres inédites de Haller, de Bonnet et de Ch. Victor de Bonstetten, sur lesquelles il prépare un travail. Voici une phrase remarquable d'une lettre de Haller, à l'occasion des troubles de Genève et de l'intervention française (29 juillet 1769)....... « Nos » ancêtres ont fait de bien plus grandes fautes que nous. Ils ont aidé » à détruire la maison de Bourgogne qui les défendait du voisinage » dangereux de la France. Ils pouvaient ce que nous ne pouvons plus. » Il y avait alors l'Autriche, animée contre la France. Présentement » elles sont amies. Nous avons beaucoup fait, et je ne crois pas qu'on » pût aller un pouce au-delà, pas même en droit et si c'était un pro- » cès. Vous pouvez le croire, c'est moi qui ai dressé tous les mémoires » envoyés à la cour..... »

MÉLANGES.

I. *La Fièvre et la Vie.*

Fable.

« Ne quid nimis »

La Fièvre un jour dit à la Vie :
Combien tu dois t'humilier !
Car ton sort est à dédaigner ;
Au contraire le mien est si digne d'envie !
Chez toi quelle uniformité !
Chez moi quelle variété !
Chez toi tout est si monotone !
Tu ne produis nul effet sur personne.
Moi, j'attire tous les regards ;
J'obtiens toutes sortes d'égards.
En me voyant chacun s'étonne,
Etonnement qui tient de l'admiration.
Toujours je fais sensation :
C'est que toujours je fais merveille.
Lorsque tu dors stupidement,
Les yeux ouverts toujours je veille.
Toujours veiller, c'est vivre doublement.
Fais, si tu peux, pareillement ;
Par pitié je te le conseille.
Un calme plat c'est là ton triste sort ;
De le nier je te défie.

On te donne le nom de *Vie*,
Il faut plutôt te nommer *Mort*.
— La Vie avait mainte réponse à faire
A la Fièvre vaine et grossière.
Moi, je vous fais pitié, dit-elle, je le veux.
D'autres doivent vous faire envie,
Forcenés, furibonds, possédés, furieux :
Plus encor que sur vous, sur eux on a les yeux ;
De le nier je vous défie;
Vous faites bien moins d'effet qu'eux.
Dès ce moment, à tous ces bienheureux
De grand cœur je vous associe,
Ne croyant pas pouvoir mieux répondre à vos vœux.
Chacun son goût; mais tant qu'il vaudra mieux
Faire, que faire effet, être, mieux que paraître,
Que s'ignorer vaudra bien moins que se connaître,
L'échauffement bien moins que la chaleur;
Tant que la vérité vaudra mieux que l'erreur,
La santé que la maladie,
La sagesse que la folie;
Tant que pour un défaut tout excès passera,
Qu'*assez* sur *trop* l'emportera,
De quelque nom qu'on vous appelle,
Putride, pestilentielle,
Maligne, typhoïde ou de tel autre nom
Propre *à faire sensation*,
Vous, tant qu'il vous plaira, guindez-vous jusqu'aux nues,
Moi, je fais fi de votre sort;
Car attendons la fin : quand ce n'est pas la mort,
Ma chère, vous n'avez souvent d'autres issues
Que le chaud-mal ou pis encor.

Que ces rivales nous instruisent :
L'une l'autre elles se détruisent;
Il faut donc faire entr'elles l'option.
Dans ce siècle fiévreux où si fort on s'agite,
Où l'on ne croit jamais pouvoir aller trop vite,
Où tout est bruit, vapeur, surexcitation,
Où la précipitation
Paraît l'allure la plus sûre,
De notre fable il est mainte application....
Les dire à nos lecteurs serait leur faire injure.

A. G.

II. *L'avocat Marsoudet.*

Voici quelques saillies d'un homme de beaucoup d'esprit, qui est mort il n'y a pas longtemps à Salins, à l'âge de 81 ans, et qui avait pour amis tous les littérateurs franc-comtois, M. Ch. Nodier y compris.

L'avocat Marsoudet a laissé à sa mort sept gros volumes manuscrits remplis de sentences analogues, dont on aurait pu faire des extraits fort intéressants, si M. le curé du lieu qui les avait à l'œil, n'était parvenu à s'en emparer un peu trop tôt. Peut-être les citations suivantes sauvées du désastre par un effort désespéré de notre mémoire, feront-elles un peu partager au lecteur, les regrets que nous inspira dans le temps cette pieuse soustraction. MAX. BUCHON.

La bonne intention n'est rien en fait d'esprit. —
Un avare en lisant craint d'user ses lunettes. —
Plus d'un homme en sabot a du foin dans ses bottes. —
On est mis de côté, quand on n'est pas bien mis. —
Un homme décousu cherche à se faufiler. —
Le parasite avale et ravale son hôte. —
Celui qui toujours raille est bientôt éraillé. —
Le bruit qu'on ne fait pas est toujours fatiguant. —
Pour régaler un sot il faut l'envoyer paître ;
On trancherait du grand en coupant ses oreilles. —
Le meilleur casse-tête est l'arme de Samson. —
Plus un homme est parleur moins il a de parole. —
Chacun v t dans le doute et ne s'en doute pas. —
Plus d'un bon croyant dit : — Je crois bien que je crois ! —
Avoir un cuistre à dos, c'est une lourde affaire. —
Un jésuite de plus est un homme de moins.
Pour soulever le monde et pour que tout lui cède,
La femme est dans ses mains le levier d'Archimède. —
L'amant qui reste court fait trouver le temps long. —
Les piliers de café, les suppôts de billards,
Sont joueurs ou joués, sont pillés ou pillards. —
Prévenez le besoin, vrai serpent tentateur,
Et vous verrez, au bien, tourner le malfaiteur. —
On ne voit rien venir on voit que tout s'en va. —
Le seul éclat du ciel est un éclat qui dure :
Tout éclat de la terre est une éclaboussure ! —
Le coq aura bon temps, mais sera bien capot,
Quand tout le genre humain mettra la poule au pot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

RECUEIL GRADUÉ DE POÉSIES FRANÇAISES, rédigé par F. Caumont. Bâle, imprimerie de Jean Schweighauser. Chez tous les libraires de la Suisse française. — 12 batz.

Encore un recueil de poésies! diront quelques personnes qui en ont tant vu et tant lu que toutes les combinaisons possibles leur semblent épuisées. N'en avons-nous pas de tout prix, de tout format, sur papier vélin français, sur papier de coton suisse, sur papier gris d'Allemagne? N'en avons-nous pas pour tous les goûts, pour tous les besoins, pour enfance, jeunesse, garçons, filles, adultes, pour pensionnats, colléges, lycées, écoles de campagne? N'avons-nous pas des choix religieux, des choix profanes et des choix qui ne sont ni l'un ni l'autre?

Nous sommes tellement d'accord sur cette grave objection que nous avons commencé par nous la poser; mais avant d'ouvrir le recueil que nous annonçons, nous nous sommes demandé: Lequel de tous ces choix de poésies nous a pleinement satisfait? En est-il un qui soit parfaitement adapté aux besoins des colléges, qui soit plutôt composé en vue de la mémorisation qu'en vue d'une simple lecture, qui soit assez gradué pour servir à toute l'échelle de l'enseignement; qui ne renferme point de ces poésies si longues, si didactiques, si froides ou si sublimes qu'on ne sait à quel usage les destiner dans un établissement public. Quand on se borne à les lire, l'élève bâille; quand on les lui fait apprendre, il soupire; quand on les laisse vierges, ce qui arrive le plus souvent, elles prennent une place inutile; elles font triste figure et pourtant elles mériteraient un meilleur sort.

Nous ne prétendons point que M. Caumont ait découvert le problème insoluble d'un recueil qui convienne à tous les goûts et à tous les besoins de l'éducation; mais celui-ci nous semble disposé avec tact, avec goût, avec une grande délicatesse morale, avec le profond sentiment de ce qui convient à des classes, sentiment que sa longue expérience d'instituteur a seule pu lui donner. Rédigé par un Suisse pour des écoles suisses, le recueil a fait une assez large part aux poètes nationaux, surtout dans la première partie de la collection; nous applaudissons à ce besoin du cœur, et nous croyons d'ailleurs qu'il est bon que les jeunes Suisses se familiarisent de bonne heure avec les écrivains de leur patrie qui forment comme une face de son histoire. M. Caumont est un de ces hommes de conscience qui ne font rien à la hâte et qui laissent mûrir leur travail avant de le donner au public. Cette remarque est inutile pour ceux qui ont lu son Voyage dans le canton de Neuchâtel et son Choix de lectures en prose, dont un libraire français vient d'acheter la seconde édition et dont le volume que nous annonçons forme un complément naturel.

La valeur du recueil est en outre rehaussée par douze morceaux inédits qu'on lira avec plaisir. L'un d'eux *Sur la main de ma mère*, morceau plein de sentiment et de vraie poésie, est d'une jeune dame qui a gardé l'anonyme; trois autres sortent de la plume exercée de M. Eug. Borel, de Neuchâtel, professeur à Stuttgardt; M. Caumont lui-même, dont le talent poétique traite avec tant de bonheur les sujets que préfère la jeunesse, lui a rendu un vrai service en ajoutant aux huit divisions de son recueil autant de morceaux de sa composition.

RÉALITÉS DE LA VIE DOMESTIQUE, présentées aux jeunes femmes, par l'auteur de *Emma*, ou la prière d'une mère, etc. 2me édition, revue et corrigée par l'auteur, 1846. Un fort vol in-12. Genève, Mme Beroud et et Guers. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez J. P. Michaud. — Prix 3 fr. 50.

La *Revue Suisse* (Voy. Tom. huitième, pag. 256) a déjà rendu un compte détaillé de ce tableau de mœurs que le public religieux a accueilli avec un vif intérêt. Cette seconde édition devenue bientôt nécessaire, et où l'auteur n'a rien négligé pour rendre son livre plus digne encore du succès qu'il a obtenu, nous montre que ce genre d'ouvrages correspond à un besoin sérieux et permet d'en espérer de bons fruits. L'intérêt d'une narration animée, un grand caractère de vérité qui le fait ressembler aux mémoires intimes d'une famille de notre temps, ne sont pas étrangers sans doute au succès de l'ouvrage : ces mérites réels sont trop intimément liés chez l'auteur à une préoccupation constante des intérêts les plus sérieux de la vie religieuse dans les débuts du mariage, pour que nous ne rapportions pas les suffrages du public à un sentiment de satisfaction morale, pour le moins autant qu'à la curiosité romanesque ou même littéraire. Le but de l'auteur des *Réalités de la vie domestique* est le même que celui de Madame de Gasparin, c'est-à-dire la recherche des conditions essentielles de l'union religieuse dans le mariage; l'un et l'autre écrivain s'est placé au point de vue du christianisme, point de vue qui assurément doit dominer tous les autres, mais sans faire oublier certains côtés du mariage qui est une union morale et même juridique avant d'être une communion chrétienne. Ce que Mme de Gasparin a présenté, avec une véritable puissance d'abstraction, sous la forme d'une étude psychologique et morale, est présenté ici sous celle d'un récit qui se déroule dans la correspondance de quelques jeunes femmes, pendant les premières années de leur mariage. Ajoutons encore ce trait commun aux deux livres, malgré toutes les différences qui les distinguent : c'est que l'un et l'autre ne reproduisent la vie conjugale que dans une sphère assez étroite de la société, et portent ainsi je ne sais quel caractère d'aristocratie chrétienne qui restreint peut-être leur influence et leur utilité, et risque de les faire ranger, par les lecteurs inattentifs, dans la catégorie des écrits qui n'appartiennent qu'à une coterie. Nous regretterions trop de voir des tentatives aussi estimables que celle des deux auteurs, exposées à une appréciation tellement exagérée dans sa sévérité, pour ne pas les rendre attentifs à un danger qui est très-particulièrement celui des écrivains religieux de nos jours, le danger dans l'application des principes chrétiens à des circonstances fort délicates de la vie ordinaire dans une certaine classe de la société, de perdre parfois de vue le caractère de divine simplicité du christianisme d'une part, et de l'autre, dans le mariage, quelques-unes de ces épreuves les plus communes et les plus habituelles qui rapprochent dans une communauté d'inquiétudes et de souffrances les différentes sphères du monde social. L'auteur des *Réalités de la vie domestique* est bien fait pour peindre ces autres réalités dont nous parlons, plus vulgaires, mais aussi plus répandues. L'incontestable mérite de son ouvrage nous fait désirer de lui voir agrandir le cadre dans lequel il a jusqu'ici renfermé ses tableaux de mœurs : son talent si vrai d'observation ne pourra que gagner encore en s'exerçant sur un champ moins restreint. En félicitant le public de recevoir cette seconde édition de son principal écrit, nous osons lui demander de ne s'en point tenir à ce premier succès, et nous accueillerons avec un très-vif empressement des tentatives nouvelles qu'attendent assurément de nombreux lecteurs.

A. D.

LA MISSION DES FEMMES, traduit de l'anglais sur la neuvième édition, 1846, par Mlle R. — Genève, chez Mes V. Beroud et Guers. — Paris, librairie Delay. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. — Prix : 2 fr.

Le titre de ce petit volume nous avait paru d'abord un peu ambitieux; l'étendue de l'ouvrage ne nous semblait point y répondre; et puis on a tant abusé de ce mot de mission, qu'il est permis peut-être de s'en défier quelque peu. A la lecture notre impression a bien changé : le sérieux des convictions est servi chez l'auteur anonyme de la *Mission des femmes,* par une rare étendue de pensée, et une faculté de généralisation très remarquable; la modération et le bon sens, joints à un enthousiasme pour la vérité d'autant plus communicatif qu'il est latent dans l'ouvrage, et ne ressort que du fond même des choses, gagnent insensiblement la confiance du lecteur; femme elle-même, l'écrivain traite son sujet avec la délicatesse de son sexe, et en même temps avec une franchise toute philosophique. Avant d'avoir atteint le dernier chapitre de l'ouvrage, où l'auteur traite de la religion, couronnement et base à la fois de tout système d'éducation féminine, nous nous sommes trouvé complétement gagné à ses vues, et nous lui souhaitons en France et dans notre pays, les nombreux lecteurs dont neuf éditions anglaises attestent les suffrages.

C'est donc pour nous un besoin et une satisfaction à la fois, de le recommander aux jeunes filles, aux mères de famille, aux institutrices, et de leur promettre de cette lecture, combinée avec leurs propres réflexions et leurs expériences personnelles, une véritable utilité. Pas plus qu'un autre, nous ne nous faisons illusion sur la valeur réelle de la *science pédagogique* en général, et nous savons combien depuis Platon jusqu'à nos jours, on a écrit sur ce sujet de pages inutiles. La théorie de l'éducation ne créera pas plus des éducateurs de l'homme, que les théories esthétiques ne produiront des poètes et des artistes. Mais nous ne saurions partager non plus le dénigrement systématique dont quelques personnes poursuivent aujourd'hui tous les ouvrages sur l'éducation. Et d'ailleurs, grâces à Dieu, ce n'est pas une théorie que nous donne l'auteur de la *Mission des femmes*, mais bien quelques aperçus sérieux, vastes parce qu'ils sont pris dans une étude attentive du caractère féminin, féconds parce qu'ils se rattachent à l'observation pleine de sagacité des divers côtés, bons et mauvais, de notre monde social actuel. Quand de semblables idées sont épurées à la lumière d'un sentiment religieux, libre, individuel et fervent tout ensemble; quand elles sont présentées avec ce tact qui n'est peut-être nulle part aussi nécessaire que dans les questions relatives à l'éducation des femmes, à leur position dans la famille et dans la société; quand enfin elles sont constamment réchauffées au foyer de cet amour passionné de l'humanité qui n'est chez l'écrivain anglais autre chose que la charité elle-même, on peut sans péril les recommander aux réflexions sérieuses de ceux auxquels il serait le premier à dire : « Agissez plutôt que de vous occuper de théories et de vains systèmes. »

Nous n'aurions que des éloges à donner à l'élégante traduction de ce volume, si çà et là l'écrivain français n'avait laissé subsister dans son travail quelques passages un peu obscurs, ou tout au moins embarrassés.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE SAINTE ET DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE, par Pierre Mounier. — Lausanne, chez Georges Bridel. — Paris, chez Delay; prix 3 batz et demi.

QUATRAINS ÉVANGÉLIQUES, par C. Recordon, — chez tous les libraires de la Suisse française. — Prix 4 batz un quart.

Parmi les ouvrages destinés à l'instruction religieuse de l'enfance, il en est peu, à notre avis, qui remplissent les conditions essentielles de simplicité, de clarté, de familiarité toujours digne, et de moralité sans ennui. La littérature du jeune âge s'enrichit chaque année de quelques essais bien intentionnés et non sans mérite; mais le nombre des écrivains dont les livres peuvent être placés sans réserve dans les mains de l'enfant, sera toujours petit. En général, les écrits composés directement pour être lus et appris par l'enfance, conviennent mieux aux mères de famille et aux instituteurs; ils leur servent de guide et de conseiller; ils leur facilitent ainsi l'accomplissement d'un grand et difficile devoir, mais ne l'atténuent pas en permettant de l'esquiver. La responsabilité reste entière, et cela est bon. Ils la comprendront d'autant mieux qu'ils chercheront à s'éclairer davantage par la lecture d'ouvrages semblables à ceux dont nous venons d'indiquer les titres. Le catéchisme historique de Pierre Mounier, réimprimé par la société des livres religieux de Toulouse, avantageusement connu dans les églises wallonnes de la Hollande, est très élémentaire, mais bien composé; les questions sont courtes et judicieusement posées; l'esprit en est excellent. Aucune réflexion n'accompagne l'histoire; l'auteur abandonne cette partie de l'enseignement aux mères et aux instituteurs, seuls vrais juges de la portée et des besoins de l'enfant. Ils feront bien de ne pas l'oublier en se servant des *quatrains évangéliques* de M. Recordon, et de suivre les directions que l'auteur donne lui-même dans la préface de sa première édition : « Faites ensorte d'abord que vos enfants comprennent ce qu'ils doivent apprendre et qu'ils ne l'apprennent qu'après l'avoir compris, c'est-à-dire, expliquez-leur d'avance les mots qu'ils devront vous réciter ensuite; donnez-leur-en une idée aussi claire que possible, et que le quatrain devienne le thème, le sujet d'une instruction biblique. » — Ce petit livre paraît avoir rendu, depuis plusieurs années, de véritables services dans un grand nombre de familles, et il en est aujourd'hui à sa quatrième édition. Nous souhaitons à celle-ci le succès des précédentes.

CONFORMITÉ DE LA DISCIPLINE DES ÉGLISES RÉFORMÉES DE FRANCE AVEC CELLE DES ANCIENS CHRÉTIENS, par Matthieu de Larroque. Nouvelle édition, précédée d'une notice sur Larroque, et d'une introduction générale par Henri Martin, ministre du saint évangile. — Lausanne, librairie Bridel, et chez les autres libraires de la Suisse. 1846. — Prix 28 batz.

Au moment où l'église libre du canton de Vaud vient de publier son projet de constitution, destiné à être soumis à l'acceptation des congrégations particulières qui la composent, il ne sera pas sans intérêt d'en comparer les dispositions essentielles avec celle des églises réformées de France dont Matthieu de Larroque, dans un livre empreint de la solide science et du sens ferme et droit des théologiens français du dix-septième siècle, a prouvé l'accord avec les prescriptions de l'évangile, et les règles de l'église primitive. Les auteurs de la constitution ecclésiastique qui deviendra prochaine-

ment celle d'une portion de l'église vaudoise, ont dû trouver certainement dans l'ouvrage de Larroque, de précieuses lumières et souvent un guide sûr au milieu des difficultés de leur tâche. Nulle part peut-être, ainsi que le fait observer avec raison le nouvel éditeur du livre de Larroque, nulle part les questions de discipline ecclésiastique ne se peuvent étudier avec plus de fruit que dans l'histoire des églises réformées de ce pays de France où l'esprit d'organisation s'est toujours trouvé de pair avec l'esprit de liberté. L'analogie de situation prête d'ailleurs un intérêt fort vif à la réimpression de l'ouvrage de Larroque que M. Martin a enrichi d'une introduction lumineuse où les questions actuelles d'église sont bien posées, ainsi que d'une courte notice sur l'auteur de la *Conformité ecclésiastique.*

EMMA DE LISSAU, OU LA CONVERSION D'UNE JEUNE JUIVE, par l'auteur de *Miriam*, ou le triomphe de la vérité. Traduit de l'anglais. Paris, librairie Delay, et en Suisse chez les principaux libraires. 1846, prix 2 fr. 50 cent.

L'authenticité de l'histoire d'Emma de Lissau, parvenue en Angleterre à sa cinquième édition, a été mise en doute par beaucoup de personnes. L'auteur a déclaré n'avoir fait dans ce livre, autre chose que le récit des circonstances de sa propre vie. Tout ce qu'il y a d'étrange dans la douloureuse existence de cette jeune juive convertie au christianisme et subissant un long martyre au sein de sa famille, avec le courage et le dévouement de la foi la plus sincère, suffit à expliquer les doutes qui se sont attachés à son histoire. Pour nous qui ne pouvons nous décider dans cette question que d'après l'impression reçue à la lecture du livre, nous sommes fort tenté d'envisager *Emma de Lissau* comme un récit authentique. Ce livre a tout à fait la physionomie, l'accent, le ton des mémoires intimes d'une famille. On y rencontre avec un vif intérêt un tableau exact et détaillé de l'existence d'une famille juive en Angleterre, vers la fin du siècle passé et le commencement de celui-ci : on s'étonne à la vue du contraste frappant qu'offrent avec les idées et les habitudes de notre monde moderne, les habitudes et les idées de ce peuple opiniâtre, attachant pour nous à force de tenacité, mêlant l'orgueil de la race au fanatisme religieux, et que la tolérance de plus en plus grande qui l'entoure ne paraît pas devoir rapprocher beaucoup plus du christianisme, que l'intolérance cruelle dont il a été si longtemps victime. Ce contraste surprend davantage encore quand il se présente, comme dans la famille de Lissau, chez ces classes élevées de la nation juive, que l'opulence et l'éducation moderne sembleraient devoir rapprocher de ceux au milieu desquels elles vivent. Cependant ce n'est pas là que se trouve essentiellement l'intérêt de ce récit : il s'attache davantage encore à la lutte sourde d'abord, puis déclarée, qui s'établit entre la nouvelle convertie et les membres de sa famille les plus ardemment dévoués à la foi de leurs pères ; l'orgueil pharisaïque, exalté jusqu'au délire chez une femme d'ailleurs distinguée, la mère d'Emma, accumule sur cette dernière les souffrances les plus cuisantes ; la jeune chrétienne n'oppose à ses ennemis que les armes spirituelles que lui a données l'Evangile, et demeure fidèle au Sauveur en qui elle a cru, au milieu de toutes les épreuves qui l'atteignent en elle-même et dans les siens. Ce triomphe de la foi chrétienne forme le côté lumineux de l'ouvrage, et repose les regards du lecteur que fatigueraient autrement les teintes un peu uniformément sombres qu'y sont répandues.

UNE ANNÉE EN ITALIE, journal d'une jeune fille. Paris, librairie Delay, 2, rue Tronchet, — Lausanne, chez G. Bridel, — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, — Prix 3 fr.

La librairie française comptera bientôt un nombre aussi considérable de voyages en Italie que la littérature de l'Angleterre. Après les récits des savants, des artistes, des poètes, et des simples touristes, voici venir ceux des femmes et des jeunes filles. En attendant que les Françaises, si peu voyageuses encore il y a quelques années, suivent les traces aventureuses des filles d'Albion en Egypte, en Syrie, et jusques dans les solitudes de l'Inde, elles entreprennent le tour classique de l'Italie, et revenues au logis, elles dépouillent leur journal pour en tirer la matière d'un volume. Celui que nous avons sous les yeux a pour mérite essentiel, à notre gré, d'être sans prétention. On aurait tort d'y chercher des aventures, voire même des impressions. La discipline d'une éducation religieuse et sévère y contient, à chaque page, chez la jeune voyageuse, l'expansion d'une âme tendre et d'une imagination vive. Accessible aux émotions que réveillent à chaque pas, en Italie, les souvenirs de l'histoire, les monuments de l'art, et la nature la plus harmonieuse du monde, l'écrivain, trop timide peut-être, semble craindre de s'y livrer. Elle paraît écrire un peu sous les yeux de sa gouvernante, et tenir trop souvent à prouver que le paganisme italien ne rend pas son orthodoxie moins pure et moins précise. Mais au moins, nous le répétons, on retrouve, à toutes ses pages, un accent de simplicité qui a un véritable charme, et cette candeur morale fruits précieux d'une pieuse éducation domestique. La jeune voyageuse était bien préparée par ses lectures à faire le tour de l'Italie; elle a eu raison de mettre dans la bouche de son père cette érudition qui eût fait légèrement grimacer celle d'une jeune fille. C'est quand elle est complètement elle-même, c'est-à-dire quand elle retrace ses souvenirs d'enfance, ou qu'elle parle avec abandon de sa tendresse pour les siens, qu'il y a surtout plaisir à voyager avec elle. Le président de Brosses et M. de Stendhal (quels noms nous citons là à propos du voyage inoffensif d'une jeune fille que sa Bible n'a pas quittée un instant en voyage!) sont des guides en Italie un peu plus *consommés;* mais en fermant leurs trop spirituels récits, on n'éprouve pas assurément l'impression de douce paix avec laquelle on accompagne l'intéressante voyageuse, rentrant, après un an d'absence, au Mesnil, dans ce manoir paternel où elle va retrouver tous ceux qu'elle sait si bien aimer.

Le Pape, Mahomet et Luther, par G. Masson.
Catéchisme catholique et commentaire protestant.
Reliques juives et payennes de l'archevêque de Paris.
Histoire d'un morceau de bois.
Différence entre catholicisme et protestantisme.
Appel aux prêtres, par N. Roussel. — Paris, chez Delay, 1846.

Les trois lettres à M. de Ravignan, par G. Masson, sont d'un fort bon style, d'une érudition respectable, et d'une argumentation pressante. — Quant à M. Roussel, il réimprime et multiplie ses petits écrits de controverse, avec une merveilleuse facilité. C'est aujourd'hui le principal écrivain pamphlétaire du protestantisme français, écrivain ardent, plein de bon sens et d'esprit, doué d'une fécondité qui menace de devenir proverbiale.

Ses livres de polémique sont des traits isolés, qui, comme autant de projectiles sont lancés au milieu de la mêlée par un aventureux *guérilla.* Sans doute les grandes questions qui divisent les esprits, se traitent ailleurs et sur un autre terrain ; mais si la lutte à laquelle M. Roussel prend une part si active et si dévouée, n'a pas encore les proportions de l'histoire, il n'en est pas moins vrai que ses travaux d'écrivain et de missionnaire méritent l'attention, et ont leur genre d'intérêt dans le moment actuel. — Parmi ces courts écrits, *l'Appel aux prêtres*, publié à 32,000 exemplaires, a été envoyé par son auteur aux 32,000 curés de France. Il a été reçu et jugé diversement, mais l'émotion qu'il a produite paraît avoir été assez forte, pour que le ministère public se soit décidé à traduire M. Roussel devant les tribunaux. A cette occasion, M. Roussel s'écrie quelque part : « Ainsi tout ce » que j'ai écrit de vif contre Rome a été respecté, et le premier écrit amical » que je me permets est précisément saisi ! »

Le livre des livres. — La question de Taïti. — L'Encyclique du Pape Grégoire XVI contre les Sociétés bibliques. — *Les reliques.* — A Paris chez Delay, à Lausanne chez Georges Bridel.

Le premier de ces opuscules raconte avec vivacité un des épisodes du colportage sérieux dans des contrées où la Bible n'est ni lue, ni connue ; il y a quelque chose pour le cœur dans ces luttes d'hommes simples, mais croyants, aux prises avec les incrédulités diverses qui se manifestent un peu partout. — Le second rappelle les traits saillants de l'occupation et du protectorat de la France dans une île lointaine de l'Océan pacifique. C'est une page bien sombre de l'histoire des missions modernes. Les protestations énergiques n'ont pas manqué : plusieurs sont ici déposées. — On aimera aussi à faire connaissance avec la célèbre Encyclique du défunt Pape, monument de haine contre les institutions du dix-neuvième siècle, et bien des personnes trouveront forte et décisive la réponse qui l'accompagne. — Dans les *reliques,* vous lirez avec plaisir un extrait curieux d'un ouvrage de Jurieu, et un piquant morceau du *Traité de la réformation*, par Frémant.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

CROQUIS ET MENUS-PROPOS D'UN TOURISTE.

ALBUM DE VOYAGE.

Lis bien ce titre, ô lecteur téméraire,
Et ne viens pas chercher dans cet album
L'exact récit d'un lourd itinéraire,
Fait à l'école où règne le pensum.

J'ai, sans dessein, sans méthode et sans style,
Sur chaque page, en courant, esquissé
Ce que j'ai vu d'amusant ou d'utile,
Et plus encor tout ce que j'ai pensé.

Et maintenant, si j'ouvre ici mon livre,
Si je permets à chacun de le suivre
D'un œil sévère et peut-être ennemi,

C'est que mon cœur garde cette espérance,
Qu'un seul de ceux que poursuit la souffrance
Dans ces feuillets saura voir un ami.

I.

Départ.

Ce matin-là je n'y songeais pas, je l'atteste. Jamais je n'avais mieux savouré la béatitude de ma douce vie de célibataire, jamais l'oisiveté ne m'avait semblé si charmante. Oui, disais-je, bien fou qui se tourmente, bien fou qui s'agite; le bonheur c'est le repos, la sagesse c'est le repos, la vertu c'est le repos: tout est là. Pascal a beau dire, Cineas a raison, Pyrrhus n'est qu'un insensé. Ne rien faire, songer moins encore, mépriser même un peu ceux qui agissent et ceux qui pensent, ah! la belle existence, et que je suis fier d'avoir dans mon pays tant de gens qui l'apprécient et qui la met-

tent en pratique! Pour moi, lorsque Susette, ma gouvernante, est de bonne humeur, je me crois aussi heureux que Diogène; cela n'arrive pas tous les jours, et j'en rends grâce au ciel; car de tous les spleen, le plus incurable à coup sûr naît de la monotonie du bonheur. Mais, de temps en temps, quelle joie dans la maison, lorsque Susette a fait un beau rève! Chacun en prend sa part, jusqu'à mon chien, jusqu'à mon vieux serviteur. O Susette! vous êtes semblable au soleil : des dispositions de votre lever dépendent tous les événements de la journée, et cependant je vous ai quittée hier! Hier!... jour pur et radieux, ciel sans nuage, atmosphère embaumée des plus suaves parfums de vos casseroles! Incompréhensible mystère des destinées humaines!

Je rentrais, midi sonnant, tout distrait des plus savoureuses préoccupations gastronomiques, lorsque je fus arrêté tout-à-coup par une multitude furieuse qui assiégeait la paisible demeure d'un boulanger. Celui-ci, pâle et blême sous sa farine, se tenait avec effroi derrière un homme tout noir (un magistrat, sans doute), grand, sec et maigre, et lui donnait des pains pour les distribuer au peuple affamé. — Bon Dieu! voilà donc aussi l'émeute à nos portes!

Eh! pourquoi pas, monsieur? Etes-vous à l'abri de ces grandes vagues qui bouleversent le siècle, et pensez-vous que l'océan des idées, tout agité par la main de Dieu, doive écarter ses flots pour ne pas toucher en passant votre égoïste orgueil?

Une juste colère à ces mots fit bouillonner mon sang; mais je sus me contenir, et plaçant ma main dans mon gilet avec dignité, la tête haute, le regard ferme, le corps légèrement penché en arrière, je fis cette réponse qui me vaudra, j'espère, quelque reconnaissance de mes concitoyens :

Monsieur!... notre patrie possède, l'univers le sait, la philosophie de la perfection... Elle est le centre, elle est le résumé de la sagesse humaine. Les temps peuvent venir, ils n'ont plus rien à nous apprendre. Nous regardons avec dédain les nations s'épuiser en vains efforts pour trouver le secret de la vie. Tout ce que nous leur demandons, c'est de nous fournir en abondance des foies gras, des volailles truffées, des vins exquis, les poissons de leurs fleuves, les gibiers de leurs forêts.... Mais quant à leurs systèmes, qu'elles les gardent, nous n'en avons nul besoin.

— « Hourrah! du pain! du pain! »

Entendez-vous ces cris sanguinaires?... Le dîner de Susette sera brûlé, et nous allons retomber dans les orages.

Un éclat de rire m'interrompit, je levai la tête, et je reconnus à ma grande confusion que cette horde de barbares n'était qu'une joyeuse troupe d'écoliers en vacances. Suivant toutes les règles d'un art fort avancé, ils avaient formé le blocus hermétique de leur mentor, et c'était lui qui, debout au milieu d'eux, assisté du panetier à la mine enfarinée, découpait, distribuait avec une importance magistrale, cette nourriture évangélique.

Je n'oublierai jamais ce tableau auquel la réaction de mes idées prêtait un attrait de plus. L'air soucieux, inquiet, un peu pédant, bon toutefois et grave suffisamment du précepteur, faisait un charmant contraste avec les mines enjouées de ses disciples. Tandis qu'on ne voyait sur les rondes figures de ceux-ci qu'une insouciance admirable, tempérée par un appétit trop modérément satisfait, on lisait sur les traits composés du ministre... (je crois bien que c'était un ministre) toute la responsabilité dont il se sentait chargé.

Ceci n'était toutefois que le premier service de leur repas, je devrais dire la première scène de cette petite guerre contre la faim. L'escalade de la fontaine en fut le second épisode et non pas le moins amusant. Il fallait voir ces pauvres altérés d'eau fraîche, grimper sur les bassins, lutter avec les jeunes filles qui lavaient leur salade, et faire entre eux ces mille polissonneries que l'on trouve de si mauvais ton à quarante ans, mais qui sont si récréatives à douze!... Un des mutins alla même, Dieu me pardonne, jusqu'à embrasser une jeune femme qui s'en allait sa cruche pleine, et ne pouvait ainsi se défendre... Mais celui-là anticipait sur les années...

Enfin, pour dessert, la troupe s'avança en bon ordre vers une frêle échoppe de marchande de fruits. Jamais citadelle ne fut plus vivement enlevée. Le digne général eut même beaucoup de peine à empêcher le pillage. En vain il brandissait son parapluie; j'ai vu le moment où les plus grands malheurs allaient arriver: mais grâce au ciel, on n'eut à regretter d'autres pertes que celle d'une quantité de petites poires très peu dignes d'être regrettées. La rage des vainqueurs, je dois le dire, ne s'arrêta que lorsque la bonne marchande n'eut plus rien à livrer à leur voracité.

Toute la troupe se replia ensuite sur le rivage; l'air retentit de chants de triomphe; puis le chef ayant donné l'ordre d'appareiller, les rameurs vigoureux se penchèrent sur leurs bancs, et la flottille disparut à l'horizon.

Pour moi, je restai longtemps pensif sur la rive. Vraiment, me disais-je, ce n'est qu'en voyage qu'on est heureux ainsi. Chez soi tout déplaît, tout ennuie, on y devient paresseux, exigeant, gourmet, et triste par dessus le marché. Ailleurs tout est bien : la fatigue a des charmes, les privations leurs plaisirs, les lits les plus durs sont moelleux, et les plus chétifs repas deviennent des festins. — Parbleu! Bien sot qui n'en fait pas au moins l'expérience.

Et ce fut là dessus, cher lecteur, que je partis.

II.

L'enseigne.

J'ai horreur des conseils. Depuis Eve, notre mère, ils n'ont jamais servi à rien. Aussi, je le déclare, si je me permets d'en donner dans le cours de ce récit, c'est uniquement, comme tout le monde, pour ma satisfaction particulière : non pas que je ne sois parfaitement convaincu de la vérité de mes paroles ; mais je n'en ai pas pour cela plus d'espoir d'être écouté. Au contraire : plus on a raison, moins on est compris.

Sur ce, je conseille vivement à tous les voyageurs de partir tard et d'arriver de bonne heure. Tout le confortable de la vie du touriste repose sur ce principe.

En effet, les ennuis d'un départ matinal ne sont que trop connus : mauvaise humeur des domestiques troublés dans leur repos, déjeuner malfaisant, danger de rhumatisme ou tout au moins de rhume, fatigues d'un sommeil interrompu, préparatifs nocturnes, oublis inévitables dans la surprise d'un réveil anticipé, et cent autres que j'omets.

L'arrivée tardive n'a pas moins d'inconvénients : point de chambre dans les hôtels, au plus une mansarde ouverte à tous les vents ; un souper cuit, recuit, réchauffé vingt fois dans la journée : un accueil équivoque. Voilà ce qui ne manque jamais au pélerin en retard.

Tout est changé pour celui qui sait partir et arriver à propos. Il est entouré de soins, de prévenances, d'attentions. Vert-Vert n'est pas mieux reçu chez les Visitandines.

Mais les diligences sont impitoyables!... Bon gré, mal gré, il faut obéir à leur itinéraire ; partir avant l'aube, cheminer tout le jour sur une route poudreuse, dans une boîte étouffante, le long de frais ombrages qu'on ne fait qu'entrevoir, et la nuit parcourir

une ville inconnue, à la quête d'un gîte. O postes cruelles! Ce sont là vos arrêts.

Ainsi, à l'heure où l'époux bienheureux souffle avec empressement l'importune lumière, j'allais de porte en porte demander une petite place pour abriter mon serviteur et moi, et je n'en trouvais pas. Des refus sur tous les tons accueillaient ma requête. Je finis même par m'amuser beaucoup de l'impertinence gracieuse que savent prendre en cette occasion messieurs les maîtres-d'hôtels, pour ne pas dire les aubergistes. Ils ont alors la politesse des grands seigneurs : une bouche mielleuse, avec un grand air de dédain. Tous leurs discours en résumé pouvaient se traduire ainsi :

— Vagabond que vous êtes!... Pour qui me prenez-vous de penser qu'à cette heure il reste une place dans mon hôtel? Sachez que j'ai trois maisons, cinq maisons, huit maisons toutes pleines!... J'ai refusé bien d'autres gens que vous! Ah! la bonne tournure pour croire qu'on vous garde un appartement!... Allez, mon ami, allez au diable. Avec un sac sur le dos, on ne doit pas s'adresser ailleurs.

Ceci est vrai, Laurent, et s'il y avait quelque part une hôtellerie du diable, du pauvre diable j'entends, c'est là que je voudrais loger. La cuisine y serait peut-être un peu noire, les lits un peu chauds; mais là j'ose parier qu'il y aurait toujours de la place, et sur le seuil toujours un hôte joyeux pour souhaiter la bienvenue à l'étranger sans équipage.

— Bien possible! monsieur, répliqua Laurent, homme judicieux; mais en attendant que cette auberge philosophique soit ouverte, il faudrait, je crois, en chercher une autre.

— Avons-nous été au Singe?

— Nous avons commencé par là, monsieur, et nous avons bien vu l'ingratitude de cet animal. Vous refuser, vous! qui avez vanté ses côtelettes et ses fricandeaux!...

— Laurent, le singe ressemble beaucoup à l'homme : garde-toi des médisances. — Allons voir au Faucon.

— M'est avis, monsieur, que le Faucon perche trop haut pour nous.

— Hé bien! peux-tu me conduire à l'Ours?

— L'Ours!... j'en ai peur : dans ce moment on dit qu'il ne sait trop sur quel pied danser.

— Tu es insupportable avec tes observations.... Mène-moi au Sauvage.....

— Ah! monsieur, le Sauvage, quelle triste enseigne! Je ne m'y fierais pas.

— Est-ce que le nom y fait quelque chose, nigaud!

— Qui sait? — Pour moi, si j'avais une auberge, je lui choisirais un titre agréable, avenant, tentatif, comme, par exemple, *à la belle Française,* ou bien *au Mouton.* C'est tranquillisant, et les voyageurs y pourraient dormir sans faire de mauvais rêves.

— Mais s'il n'y a pas d'hôtels sous ce patronage, faut-il pour cela coucher à la belle étoile?...

— A la belle étoile... ah! oui, monsieur, j'en suis! voilà encore une enseigne qui me plaît. — Où se trouve-t-il, cet hôtel?

— Mon brave Laurent, je te l'indiquerai demain. Pour aujourd'hui tâchons d'en découvrir un autre...

— Hé bien! monsieur, si nous nous adressions à la Couronne? Il y a longtemps que je désire y aller...

— Et pourquoi cela?

— Quand je lis les Gazettes, je vois qu'il y est souvent question des Couronnes. C'est celle de France par ci, celle d'Autriche par là, celle d'Angleterre a dit une chose, celle de Prusse en a fait une autre, et il paraît que c'est du cossu. Et je n'ai jamais rien vu de la Couronne de Berne... Ce serait l'occasion de savoir ce qui en est, ce me semble.

— Tu es en veine, ce soir, mon pauvre garçon. Eh bien! monsieur le lecteur de journaux, frappons à la Couronne de Berne.

Là, comme ailleurs, point de place; aussi en nous remettant en quête je crus devoir faire à Laurent cette petite leçon: Que ceci t'apprenne, lui dis-je d'un ton pénétré, que les sages se tiennent toujours à l'écart des Couronnes!...

— Ah! monsieur, je ne m'en serais pas douté.

Cependant les lumières disparaissaient une à une des habitations: les passants devenaient rares, et nos pas résonnaient sous les arcades désertes. Enfin dans je ne sais quelle Abbaye sans abbé, je trouvai un vaste dortoir vacant: au lieu d'un lit j'en avais trois. Un seul, ç'eut été trop déjà de moitié.

III.

Le cocher, le cheval et le sabot.

C'étaient, en vérité, un cocher comme il y en a peu, un cheval comme il n'y en a guères, et un sabot comme il n'y en a pas. Le premier appartenait à la triste et nombreuse famille des crétins: le second n'était qu'un fantôme, une apparence, une ombre: le

troisième moins encore, un débris, un reste informe d'une chose quelconque. Du premier coup-d'œil je compris qu'avec cet assemblage j'allais me trouver bientôt dans ce dilemme inquiétant : ne pas avancer du tout, ou marcher si vite, que rien ne pourrait m'arrêter. Mais j'avais donné des arrhes, ma bourse était engagée pour un écu, et avec elle, je ne sais quel faux point d'honneur économique. Puis l'espérance, cette folle compagne, secouait sa poudre d'or sur le chemin, en me criant : « Courage! tout ira bien... » Et la réflexion ajoutait : « Tout ira bien, même si tout va mal ; » car alors quel pittoresque épisode n'aurai-je pas pour mon album! Cette pensée me souriait: pour une côte cassée je n'aurais pas donné le chapitre merveilleux dont j'entrevoyais le sens et la base dans ce fantastique équipage. Lancé sur ce véhicule douteux, n'étais-je pas en effet la représentation de ces existences hasardées sur une idée incertaine? Ce cheval hyperbolique, cet automédon crétin ne figuraient-ils pas l'esprit de l'homme boiteux, essoufflé, poussif, conduit par l'erreur, par le corps si vous voulez? Et cet inutile sabot n'était-il pas la raison, toujours impuissante à enrayer le char des folies humaines?... Sur combien d'incidents ne devais-je pas compter ensuite pour étendre, pour embellir, pour rendre plus piquant ce thème assez neuf déjà? Des contestations nombreuses ne pouvaient manquer de s'élever entre le sabot et la bête, entre la bête et l'homme, entre l'homme et moi. Récriminations graves, coups, révoltes, murmures, guerre ouverte. — Allons, fouette cocher, tout cela doit arriver. Tout cela arriva en effet et mieux encore que je ne pouvais l'espérer. Jamais route ne fut plus *accidentée* ; j'eus de fréquentes angoisses ; maintes fois mon autorité fut méconnue ; et, pour finir, il fallut aller débattre mes griefs devant l'alcade du lieu, un honnête père de famille qui fumait sa pipe dans le calme du foyer domestique, à côté de sa femme et de ses enfants. Je ne pouvais désirer un tribunal plus paternel ; mais ce juge, troublé dans le plus intime coin de ses jouissances, nous renvoya d'assez mauvaise humeur, avec un petit discours moral fort semblable *aux considérants* de l'arrêt rendu par le singe contre le loup et le renard :

Toi, loup, tu te plains fort quoiqu'on ne t'ait rien pris,
Et toi, renard, as pris ce que l'on te demande.

Nous sortîmes donc de là le cocher et moi, tous les deux battus et tous les deux contents, mon cretin d'avoir son argent, moi, de ce nouveau coup de pinceau à ajouter au tableau que je méditais.

IV.

Le sermon.

— Laurent, pourquoi me troubler? Vous savez que lorsque j'ai entendu un sermon, j'aime à y réfléchir pendant trente-cinq minutes.

— Mais, monsieur!

— Laissez-moi, vous dis-je. Oui, j'ai toujours blâmé ces habitudes frivoles, qui poussent à se répandre au sortir de l'église, en visites, en causeries vaines ou méchantes, comme si l'on craignait que, par hasard, quelque impression sérieuse ne demeurât dans le cœur.

— J'en demande pardon à monsieur, mais......

— Point de mais: vos objections sont insupportables. Laissez-moi. — Et je me levai dans une vive agitation. A peine Laurent fut-il parti que j'eus honte de ce mouvement de colère. Je venais d'entendre, sur l'amour du prochain, un discours qui n'était pas trop indigne de ce texte, le plus beau, le plus admis, et le moins pratiqué des principes chrétiens.

Aussitôt je sonnai.

— Laurent, j'ai eu tort, que me vouliez-vous?

— Oh! monsieur, c'est moi qui suis en faute; je le disais bien et je ne voulais pas entrer, mais notre hôte a insisté pour parler de suite à monsieur.

— Eh bien! fais-le venir.

Sur le champ M. Geldengufer entra. C'était un petit homme tout rondelet, tout souriant, tout gracieux. Je devinai à sa mine qu'il s'agissait d'une attaque contre mes propriétés, et, sans tenir compte, le moins du monde, ni du sermon, ni de mes sympathies pour la fraternité chrétienne, je me tins prêt à me défendre de mon mieux.

Après force courbettes et sourires, il s'assit enfin sur le siége que Laurent avait avancé.

— Monsieur est-il content de notre pays?

— Superbe. En vérité! vous êtes favorisés des cieux.

— Ah certainement! Nous avons beaucoup de voyageurs, beaucoup, beaucoup! Tout le monde trouve la vue magnifique.

— Et vous, monsieur, n'êtes-vous pas du même avis?

— Oh! je suis né ici, vous savez, l'habitude! et puis je n'ai pas le temps de regarder, nous avons tant de besogne!

— Je comprends.... La vue des louis d'or qui roulent dans votre

coffre est infiniment plus réjouissante que celle des lacs et des montagnes.

— Hélas! il le faut bien. Et encore que de peines pour mener à bon port ses petites affaires! Sept mois de chômage et des frais sans nombre! L'entretien des maisons, le service, la chapelle, monsieur, la chapelle! une grande dépense, un prédicateur distingué : vous l'avez entendu ce matin?... — Jusque là, je ne comprenais pas le danger, mais à ce mot je vis de quel côté l'ennemi voulait tenter l'assaut; aussi répondis-je négligemment : oh! j'y suis entré en effet quelques instants.... je me promenais, la porte était ouverte, et j'ai voulu voir.

— Ah! vous avez dû être bien satisfait! Tous les voyageurs me font des compliments du talent de mon chapelain. Un grand personnage m'a assuré qu'il n'avait rien entendu de mieux à Londres.

— C'est bien flatteur pour vous, monsieur, lui dis-je en m'inclinant.

— Oh! certainement, je ne l'entends jamais sans verser des larmes.

— Vous connaissez l'anglais?

— Du tout, mais son ton est si pathétique! Aussi je suis fier de ce succès, et j'espère que monsieur ne refusera pas de témoigner sa satisfaction en mettant son nom sur ce petit livre. Et il m'avançait en l'ouvrant un grand in-folio qu'il avait sous le bras.

— Mais c'est une liste de souscripteurs, cela! m'écriai-je.

— Non pas précisément. Nous avons seulement pensé que les personnes pieuses qui *auraient été satisfaites, seraient heureuses* de contribuer aux frais considérables de cet établissement religieux.

— C'est une idée bien charitable que vous avez eue là.

La retraite devenait difficile; déjà mon adversaire m'avait mis la plume fatale dans la main : j'étais perdu si je ne faisais marcher le corps de réserve. Aussi m'adressant à mon domestique qui se tenait debout derrière moi :

— Voyons, lui dis-je, indiquez aussi *pour combien* vous avez été content.

La manœuvre était habile, j'ose le croire; mais Laurent n'en comprit pas la finesse. — Que de grandes batailles ont été perdues ainsi, par la faute d'un lieutenant maladroit ou d'un ordre incompris! Je fis cette réflexion à part moi et, machinalement, je continuai à haute voix : Peut-être Napoléon serait-il encore sur le trône sans une circonstance semblable....

— Sans un sermon, dit le naïf hôtelier.

Ceci me rendait l'avantage; lorsque Laurent fit cette réflexion profonde :

— Certainement, un sermon n'a jamais pu faire de mal à personne, et surtout....

— Surtout, monsieur le bavard?

— Surtout celui de ce matin qui avait des passages... ah! monsieur, des passages!...

L'hôte redevenait radieux et il m'indiquait le régistre d'un geste encourageant.

Sans avoir l'air d'y prendre garde : « Hé bien! Laurent, dis-je d'un air dégagé, cite-nous ces passages si beaux. Monsieur qui n'a pas eu le temps d'aller à la chapelle aujourd'hui sera charmé, j'en suis sûr, de les entendre, et peut-être y trouvera-t-il encore l'occasion de s'attendrir.

— Si monsieur voulait, il pourrait bien mieux. — Non Laurent, non, je suis bien aise de voir comment tu profites d'un sermon. Mets-toi là, et commence.

— Ah! monsieur, le commencement, c'est ce que je sais le moins : à mesure que le ministre avance vers la fin, je l'oublie toujours, j'ai beau faire.

— Eh bien! voyons la fin.

Ici Laurent se grattait l'oreille sans répondre.

— Tu nous fais attendre, Laurent.

— Monsieur, pardon, mais j'ai peur d'avoir peut-être un peu dormi à la fin. Il faisait si chaud, et puis toute la nuit j'avais eu le cauchemar. Ce malheureux punch que j'ai bu hier soir. Ah! je n'en ai pas fermé l'œil.

— Cependant, ces passages si beaux!

— Ah! c'est quand il a dit en frappant la chaire et en criant de sa voix la plus forte (car c'est cela qui m'a réveillé) : « Oui, ne » l'oubliez plus. Nous sommes tous des frères, les pauvres et les ri- » ches, les maîtres et les domestiques! Oui! il faut vous aimer et » il faut partager ensemble tout ce que vous avez! »

— Laurent, a-t-il dit cela?

— Oh oui! qu'il l'a dit, ce brave homme! j'en ai pleuré, monsieur!

— Ainsi Laurent, tu partagerais bien avec M. Geldengufer?

A ce mot, celui-ci fit le mouvement d'un homme qui voit passer près de lui une bête venimeuse. Jamais je n'ai vu une si drôle de

mine effrayée. Mais Laurent, sans y faire attention, répondit simplement d'un grand air de convoitise :

— Oh oui, monsieur, que je partagerais bien!

— Parbleu ! je le crois; et moi aussi ! Mais partagerais-tu avec ce pauvre diable qui va demander l'aumône de porte en porte?

— Oh! monsieur, j'ai si peu de chose.....

— Tu as beaucoup pour celui qui a moins encore. Des millions d'individus ont, à te demander une part de ton petit revenu, les mêmes droits que tu as à envier ceux de notre hôte. N'est-il pas vrai, M. Geldengufer?

Je me retournai, il était parti.

V.

Le Staubach.

Aigle ou pinson, si j'étais oiseau j'aimerais à vivre dans la vallée de Lauterbrunnen Quel orgueil de planer sur ces abîmes, de gravir, de descendre en un instant ces pentes escarpées; quel plaisir d'aller visiter d'un coup d'aîle ces villages suspendus sur les précipices, comme les nids des vautours; et quelle joie de voler sans cesse des retraites profondes aux sommets éclatants !.....

Mais tant que mes pas seront attachés à la terre, je préférerai des climats plus doux, des contrées moins sauvages, et je me contenterai d'admirer en passant, dans les beaux jours, ces rochers fabuleux, ces hameaux aériens, et leurs courageux habitants.

Il est impossible en effet d'imaginer rien de semblable avant de l'avoir vu. De tous côtés la montagne se découpe en parois verticales. On a beau chercher du regard tout à l'entour; nulle pente accessible ne se présente pour y conduire; et cependant à mesure que l'on chemine, partout, en haut, en bas de ces rocs immenses, sur les moindres plateaux, dans les plus petits coins de verdure, tantôt au milieu des granits monstrueux, tantôt à l'ombre des sapins, d'innombrables chalets viennent surprendre et réjouir l'œil du pélerin.

Il faut croire absolument qu'ils sont là tombés du ciel un beau matin de printemps. Leur architecture pittoresque et gracieuse se marie admirablement avec le grandiose du cadre qui les entoure; la simplicité et le charme de ces tableaux champêtres prennent une saveur particulière au sein de cette nature puissante. On sent

que ceux qui vivent là doivent avoir sous leurs vêtements de laine un grand cœur, sous leurs habitudes naïves une énergie que rien ne brise.

C'est ce qui fait à mon sens la merveille de cette vallée, bien plus que le Staubach lui-même. Je serais désolé de faire de la peine à cette cascade; je ne nie point son mérite, et certainement je reconnais qu'elle a des droits à l'estime de ses compatriotes qu'elle enrichit. Mais ne pourrais-je point lui reprocher l'affreux torticolis qu'elle impose à tous ses admirateurs?

Je viens d'apprendre à son sujet une chose bien étrange. On dit, et, sans horreur je ne puis le redire; on dit qu'un spéculateur du pays, un génie *hydraulique* a eu cette heureuse idée: arrêter les eaux du Staubach sur le sommet de la montagne, et ne leur laisser faire leur chute prodigieuse qu'avec approbation, permission, et privilége, à des heures fixées, et à tant par personne pour les spectateurs. — Robert Macaire, le dieu de la commandite, serait jaloux de cette inspiration..... Je vous le disais bien, tout est gigantesque dans cette vallée.

Ce projet, je l'avoue, n'existait pas quand j'ai passé à Lauterbrunnen, et j'ai pu, sans prendre de billet au bureau, me tordre le cou tout à mon aise pour voir tomber du ciel cette averse de perles. Mais je l'avoue aussi, j'ai mieux aimé admirer à ma hauteur, tout près de terre, des tableaux non moins agréables. J'ai crayonné les mélancoliques figures d'une pauvre famille qui vit, qui chante au pied du Staubach, et un peu à ses dépends. Cette famille est composée de cinq filles avec leur mère; quant au père je ne l'ai pas vu, mais, à en juger par ce petit marmot de trois mois qui crie si affreusement, je dois penser que son absence n'est pas sans solutions de continuité. La différence de taille de l'un à l'autre de ces enfants est d'ailleurs d'une précision mathématique. De l'aînée qui a cinq pieds quatre pouces, jusqu'à ce petit criard pas un échelon ne manque, pas un degré n'est oublié entre cet alpha et cet oméga de la langue patriarcale. — O vertu antique! me disais-je en lorgnant du coin de l'œil la figure passablement antique en effet de la vénérable matrone! Que de femmes opulentes, jeunes et gracieuses, envieraient ces richesses maternelles!......

Au Staubach, comme ailleurs, comme partout en vérité, j'ai été frappé de la facilité avec laquelle s'entendent des gens qui ne parlent pas le même idiôme: — non pas peut-être pour ces échanges

de paroles inutiles, pour ces conversations sans but et sans résultat, dont il est, au surplus, si j'ai bonne mémoire, recommandé de s'abstenir ; je veux dire, qu'il est aisé de s'entendre pour tout ce qui est nécessaire, indispensable, même un peu au-delà ; et je suis obligé d'en inférer logiquement que nos pères de la tour de Babel étaient bien arriérés. Il est vrai qu'ils ne possédaient pas encore ces lettres merveilleuses, ces signes polyglottes, si universellement compris de nos jours, de quelque nom qu'ils soient baptisés. Batz, penny, sous, creutz, centimes, c'est tout un. A leur vue toutes les portes s'ouvrent, toutes les bouches sourient. Suivez la gamme crescendo, allez jusqu'aux notes élevées des louis, des frédérics, des napoléons... Heureux mortel ! je n'ose pas prévoir les effets d'une éloquence si irrésistible. Des chagrins, des difficultés, vous n'en aurez plus, à moins qu'ils ne viennent pour vous de l'abondance des biens, ce qui est très-fréquent, Dieu merci.

L'Orient, qui nous envoie la lumière, en est encore au langage des fleurs : pauvre Orient ! nous savons, nous autres européens, si la germandrée a jamais empêché l'oubli, — et je sais mieux encore que j'aurais fait assez triste figure, si je m'étais présenté au Staubach un bouquet à la main. Eût-il réuni toutes les fleurs de la création, mes jolies chanteuses n'auraient pas ouvert la bouche, et point quitté leurs paniers pour venir poser devant mes crayons. — Cependant, pour obtenir tout cela, je n'eus qu'un mot à dire, une pièce à montrer, un signe à faire : mes désirs étaient satisfaits aussitôt qu'exprimés. Ces demoiselles m'ont dit toutes leurs chansons ; elles ont cédé avec une grâce parfaite à mes exigences de dessinateur ; et enfin, prêts à nous séparer, elles m'ont offert en souvenir des pierres précieuses recueillies par leurs mains, au péril de leurs jours, dans les retraites les plus sauvages de la montagne. La plus jolie de ces jeunes filles voulut même saluer ma venue de plusieurs coups de canon. — Non, lui dis-je en lui serrant la main ; les sentiments vrais ne veulent pas de bruit ; notre amitié n'a pas besoin de pétard.

Plus loin je rencontrai encore des vieillards, des femmes, des enfants, avec lesquels je fis bonne connaissance par le même moyen de conversation. — Toutefois, je dois en prévenir, ce procédé a un inconvénient : il s'épuise. En rentrant à l'auberge ma cervelle était vide, je veux dire ma poche. Alors ne voulant pas être en reste de politesse avec toutes les bonnes gens qui me saluaient, je

donnais, et c'était également bien reçu, un cigarre aux garçons, aux jeunes filles... un baiser.

VI.

Le papillon du Grindelvald.

Qui ne se souvient de la tragique histoire de ce ministre vaudois mort au Grindelvald, dans une crevasse de glacier? Les véritables Messagers boiteux de la Suisse l'ont racontée, voire même illustrée, et il n'est pas un ami de cette littérature patriotique qui n'ait versé des larmes sur le sort de l'infortuné Mouron. Sa tombe est au cimetière du village de Grindelvald. Une pierre noire debout contre le mur de l'église rappelle en lettres d'or cette fin prématurée. Elle en accuse son imprudente ardeur à admirer les merveilles de la création, et elle apprend au monde que ce sont ses amis qui lui ont élevé ce souvenir.

O mes amis, quand je mourrai
Ne m'élevez aucune pierre
Sur la terre où je dormirai;

Car pour prix de ce généreux sacrifice, vous pourriez vous croire aussi le droit de me charger d'une part de vos misères, et les miennes suffisent à ma mémoire.

Je me porte garant pour M. Mouron : il n'a pas cru qu'il était besoin de venir au milieu des Alpes et de chercher le vertige sur le bord d'un gouffre pour connaître, pour sentir la puissance infinie. Il aimait la nature, il voulait en deviner les secrets. Il savait qu'un brin de mousse, qu'un insecte en disent autant que ces colosses sur les grandeurs de l'Eternel.

Cette vérité m'est apparue ce jour-là d'une manière bien vive et bien frappante. A l'heure où le soleil jette son rose adieu aux cîmes élevées, je laissais errer mes regards parmi ces champêtres habitations éparses sur les côteaux, comme les nids d'hirondelles au toit de nos maisons; j'allais demander à toutes le secret de cet air de paix et de calme qui les environne, plein de ce doute amer que peut-être la tristesse se cache aussi sous ces dehors riants; et, lorsque cette pensée me revenait, comme la première colombe partie de l'arche sans avoir trouvé le rameau consolateur, alors mon âme affligée s'élançait sur ces pics inaccessibles dont le rude et imposant aspect forme un si vif contraste avec la paisible paroisse qui dort à leurs pieds.

Ainsi allait ma rêverie de la montagne à la plaine, de la forêt au vallon, suivant la nuit qui par degrés, montait, montait, enveloppant tout, la nature et mon cœur, dans les plis de son voile assombri.

Bientôt je tombai dans une méditation si noire, que Young le nocturne poète l'eût enviée, et qu'elle eût fait honneur au plus chevelu des désenchantés romantiques. Le ciel, qui aime la joie, quoi qu'on en dise, eut pitié de moi. Il m'envoya une fée, un bon ange, mieux encore, un ami, et bientôt mon esprit calmé remonta dans les sereines régions de l'espérance, avec ce compagnon de ma jeunesse, avec cet ami d'autrefois.... Mon Dieu! puis-je lui donner une seconde fois ce nom, moi qui jadis n'aimais sa race que pour la clouer ignominieusement en croix sur des planchettes de naturaliste?.... Ami, oui, sois-le désormais, sphinx magnifique, admirable insecte du crépuscule. Car ce n'était rien autre qu'un de ces beaux papillons du soir. Je le reconnus bientôt; il vint à double reprise passer devant mes yeux, comme pour appeler mon attention; puis il se dirigea vers une belle touffe de *phloix* que je voyais à quelques pas devant moi, au milieu d'un jardin. Je l'y suivis : d'un coup d'aile il disparut, revint, tourna plusieurs fois sur ma tête, et satisfait sans doute de mon air pacifique, il se mit à faire son repas sous mes yeux. Le couvert était splendide, table de prince, service de roi: chaque étoile ouverte lui présentait sa part d'ambroisie et de miel. Aussi quel empressement, j'allais dire quelle gloutonnerie! Il allait et venait avec une activité merveilleuse, frappant l'air de ses ailes si rapidement qu'elles semblaient immobiles. On eût dit qu'il ne s'approchait pas des fleurs, cherchant seulement la plus belle pour s'y poser, mais sa trompe toute déployée n'en oubliait aucune, et je les voyais toutes frémir tour-à-tour sous son baiser gourmand.

Qu'il était beau ainsi, libre, fier, heureux, roi des airs! roi des fleurs! Que les couleurs diaprées de son corps et de ses ailes paraissaient éclatantes aux dernières clartés du couchant!

Homme vain, homme orgueilleux, viens maintenant, regarde et dis si cet être si frêle, si éphémère, ne porte pas en lui l'empreinte de la main toute-puissante, aussi bien que ces rocs effrayants, aussi bien que toi-même, être également frêle, également éphémère, et cent fois plus misérable que lui! Plus docile que toi, il cède sans révolte à ses instincts; plus sage, il ne se crée

pas des besoins factices; plus heureux, il a de belles amours et nul calcul impie n'en vient troubler la douceur!

Je faisais en moi-même cette belle apostrophe, en songeant à ce pauvre M. Mouron, et à son épitaphe; puis revenant à mon ami le papillon, je laissai échapper ce vœu un peu sybarite: que je voudrais être aussi sûr que toi, mon cher sphinx, de trouver ce soir

Bon souper, bon gîte et le reste!

Que te manque-t-il, et que ne m'est-il donné d'aller passer la veillée avec toi? Bonne compagnie t'attend sans doute, mon gaillard! Allons, fais bonne provision. Viens de ce côté: tiens, voilà un chèvre-feuille qui ne veut pas se fermer avant d'avoir reçu ta visite. Approche avec toute confiance; ne crains rien; ils sont loin, bien loin pour moi les jours de l'enfance sans pitié. Je ne vous aime plus d'un amour égoiste et cruel, je vous aime pour vous, je vous aime, fleurs vivantes, comme un mot admirable de cet admirable livre de la création, dont moi-même je ne suis qu'un autre mot triste et désolé......

A ces pensées d'autres succédèrent. Le mirage des rêves de la jeunesse reparut à mes yeux, et son éclat rendit le présent si nu, si dépouillé, si stérile que.... que.... je ne sais ce qui se passa en moi... mon cœur s'arrêta, un frisson courut dans tout mon corps,... le bonheur de ce petit animal me troubla, je devins jaloux.... avant que je me fusse rendu compte de cette sensation, je l'avais saisi, je tenais dans mes doigts cette fleur, cette merveille, cet ami... j'allais lui donner la mort.... — Non, non, dis-je plein de confusion, qu'au moins l'un de nous soit heureux!....

VII.

Le touriste philosophe.

En montant au Giesbach, je fus arrêté par un vieillard: il demandait l'aumône; tout en lui, je l'avoue, autorisait cette manière de vivre. Rien de plus délabré que son costume; le fil blanc en maint endroit s'y montrait avec la fierté d'un protecteur impertinent. Des souliers à semelles hypothétiques, un chapeau ventilateur, une barbe inculte, un sac de toile sur l'épaule, un bâton de houx à la main: voilà mon homme.

Je le questionnai sur son pays, sur son état; cherchant naturellement dans cette enquête des raisons pour lui donner le moins possible; mais ses réponses détendirent la fibre argentifère, et ma

bourse eut des regrets de mon indiscrétion. Pour moi, je n'en eus pas.

Il était Valaisan et parcourait l'Oberland... pour le voir, comme vous, comme moi, comme le plus mylord de tous les lords de la Grande-Bretagne.

Et pourquoi pas?... il était touriste, mais pauvre; ce n'était pas sa faute. Il eût bien préféré naître riche et pas touriste du tout.

Toute sa vie il avait rêvé courses et voyages, et pour surcroît de tentation, la destinée l'avait fait barbier. On l'était de père en fils dans sa famille, de temps immémorial. Noblesse oblige. Deux rasoirs sur un écusson valent bien deux épées en sautoir. C'est mon avis; c'était le sien; et ces armes de famille, peintes sur sa maison, l'indiquaient aux passants. Aussi nul voyageur ne s'arrêtait dans son village sans se faire *accommoder* par lui, et sans laisser en même temps dans sa boutique quelque souvenir de voyage. Celui-ci contait son ravissement à la vue de tant de choses nouvelles; celui-là ses aventures piquantes; aucun ne parlait de ses ennuis, de ses mécomptes, encore moins de ses dépenses; de sorte qu'un beau jour, la vieillesse venant, notre coiffeur s'était dit: l'ouvrage ne va pas, le pain manque, si j'allais faire aussi mon petit tour.... et le voilà sur le chemin.

— Oui, monsieur, me disait-il; pour un pauvre diable, voyager c'est consolant. On voit de plus près l'ennui des gens riches, le vide de leurs plaisirs. Je n'ai remarqué que des airs tristes, des visages sombres. L'habitude gâte tout. Le repos et la paresse qui nous semblent si bons à nous autres, deviennent bientôt insupportables. Pour moi, je suis content de m'en être donné une bonne fois de la paresse, tout mon soûl. Je suis sûr maintenant d'avoir la force de travailler jusqu'aux derniers de mes jours. Les gros messieurs et les grandes dames crient beaucoup contre les malheureux qui se grisent quelquefois, ou qui s'amusent un peu, ou qui ont un enfant de trop. Je ne savais pas pourquoi ceux qui ont tout à foison, étaient si durs pour les petits extra du pauvre.... Eh bien! je comprends à présent. C'est que le plaisir de dire du mal est le seul qui leur reste, tant ils sont rassasiés des autres. Celui-là est le seul qui ne lasse pas. Cela leur fait accroire aussi que s'ils ont beaucoup de biens, c'est par leur sagesse, par leur vertu, et qu'ils n'ont rien à en donner à ceux qui en ont moins. Petit calcul doublement agréable.... Après cela, si cela leur fait plaisir,

qu'ils en prennent de celui-là; je n'en veux rien pour mon compte, et j'ai, Dieu merci, rencontré de bonnes gens. Je ne parle pas de vous: vous avez l'air pas méchant. Vous me donnez sans grimace, et vous me parlez, ce qui est encore une bien meilleure charité. Mais enfin tout cela vous amuse, vous courez pour dépenser, et vous laissez tomber quelques creutz le long du chemin.... Ce n'est pas encore là de quoi aller en paradis. Mais j'ai trouvé de bons paysans qui me prêtaient un lit, me faisaient une place au coin de leur feu, et mettaient mon couvert à leur table. Il n'y en a pas partout de ceux-là, et j'ai dormi plus d'une nuit dehors, sans souper. Mais enfin il y en a.

— Et quel chemin avez-vous suivi? dis-je en l'interrompant.

— J'ai passé la Gemmi; je suis venu à Thoune, beau pays, dommage que le vin n'y soit pas meilleur. — C'était le camp et jour de revue. Toutes les chances!... Oh! les beaux soldats et les bons enfants! J'ai trinqué avec eux: ils régalaient, bien entendu, vu l'état de ma caisse. De là tout piétinant, je suis venu à Untersee, m'arrêtant par ci, me reposant par là, et, comme de juste, je n'ai pas manqué de faire une petite dévotion à saint Béat: cela ne peut pas nuire. Savez-vous ce que j'ai trouvé de beau à Untersee? C'est la femme du *Buraliste* de la poste. Oh! la Jungfrau, toute Jungfrau qu'elle est, est bien peu de chose à côté: c'est mon sentiment. Pour Interlaken, voilà, j'ai été bien aise d'y passer: cela m'a donné une idée de l'Angleterre; mais je n'aurais pas voulu y rester une heure. On ne m'y comprendrait pas, bien sûr. Puis tout est plat et humide à l'entour. J'aime bien mieux Bönigen et Iseltvald: c'est çà de la Suisse, et de la belle, et de la bonne. Un sentier qui monte ou descend toujours, tantôt sous les arbres, tantôt sur le rocher, et ce beau petit lac, couché au soleil, entre les vertes montagnes, comme un enfant qui se balance dans son berceau. — Je viens de voir le Giesbach: nous avons mieux, vous savez. Demain, je vais à Meyringen, de là au Grimsel, puis à la boutique, et vogue la galère! La plus belle existence n'est pas celle qu'on croit, et avec de la bonne humeur on est bien partout.

— Oui, répondis-je, même chez soi....

— Ah! monsieur, il faut tout dire, j'ai une femme, et les absences, de temps à autre, ne font pas mal dans un ménage.

EMILE DESLOGES.

(*La suite au prochain numéro.*)

INTÉRÊTS PUBLICS.

DE LA CANALISATION DU SEELAND

ET DES

CHEMINS DE FER DANS LA SUISSE OCCIDENTALE [1].

I.

La question de la canalisation du Seeland préoccupe les esprits depuis fort long-temps; mais a-t-elle jamais été étudiée sous toutes ses faces, ou du moins exposée de manière à être bien comprise de ceux qui doivent en tirer quelque profit ou y employer leurs capitaux?

Les plans du célèbre ingénieur La Nicca sur les travaux nécessaires pour obtenir le desséchement, et les devis de ces travaux, ne laissent, il est vrai, rien à désirer sous le rapport de l'exactitude mathématique; ils ont été soumis aux gouvernements intéressés, publiés même, et cependant les résultats généraux de ces études ne sont point entrés dans le domaine de la publicité, et n'ont jamais été discutés avec les éléments accessoires et les données qui doivent les compléter.

En veut-on la preuve? Dernièrement encore nos populations ont eu vaguement connaissance de *projets de canalisation ou de chemins de fer dont l'établissement serait possible, mais ne pouvait être envisagé encore comme probable.* Voilà le programme offert aux détenteurs de fonds dans les cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud. On a posé la question de la canalisation du Seeland ou de l'établissement d'un chemin de fer dans la Suisse occidentale; et à ceux qui de-

[1] Les idées émises dans cet article ne sont pas celles qui ont prévalu jusqu'ici dans l'étude de la question si importante du desséchement des marais du Seeland. Elles nous paraissent néanmoins dignes de la plus sérieuse attention de la part des ingénieurs et des gouvernements intéressés à ce travail. Les connaissances approfondies de l'auteur dans le sujet qu'il traite donnent beaucoup de poids à sa parole; nous regrettons que la nature de notre Recueil ne lui ait pas permis d'entrer dans quelques détails techniques, et de développer les preuves nombreuses à l'appui de ses assertions.

(Note de la Rédaction.)

mandaient des plans, ou des devis ou simplement des idées ou des projets à discuter, on n'avait rien à répondre.

Ce n'est certes pas ainsi que doivent se traiter des questions d'une importance aussi grave, et qui touchent à l'avenir, au bien-être futur de l'une des plus belles contrées de la Suisse. Pour appeler l'intérêt sur des œuvres puissantes et pour les mettre en crédit, il faut les présenter franchement à la discussion, et les présenter avec connaissance de cause. Il faut surtout peser avec conscience les avantages qu'elles promettent et les sacrifices pécuniaires qu'elles exigent.

Les questions à examiner sont nettes et tranchées; elles ne présentent pas d'équivoque. Lequel serait préférable pour la Suisse occidentale : ou de dessécher les marais du Seeland en abaissant le niveau des lacs et en creusant en même temps des canaux qui faciliteraient la navigation entre les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat; — ou de construire un chemin de fer de Genève vers l'Aar ou le Rhin, au travers de la Suisse occidentale; — ou enfin de combiner ces deux systèmes, de construire un chemin de fer de Lausanne à Yverdon, et de profiter des lacs pour la navigation de la vapeur, en établissant d'ailleurs la canalisation telle qu'elle est indiquée par la première question.

Entrons résolument dans la discussion par l'examen de ce dernier projet; aussi bien paraît-il avoir été le plus généralement goûté, si j'en crois, du moins, ce qui a été écrit dans le petit nombre de journaux qui se sont hasardés à effleurer ce sujet.

Il ne faut pas être un habile *Railwayman*, comme disent les Anglais, pour apprécier la différence qui existe entre les canaux et les chemins de fer comme moyen de locomotion ou de transport. La vapeur a pour elle, non plus la vogue de la mode et de l'engouement, mais, venue d'hier dans le monde, elle a déjà toute la puissance de la réalité avec toutes les espérances de l'avenir. C'est que la vapeur part à heure fixe; elle franchit les distances avec une incroyable rapidité; elle transporte hommes et choses avec un extrême bon marché; la vapeur ne s'arrête ni ne se fatigue. Aussi les chemins de fer sont-ils devenus une nécessité; un pays ne peut les repousser que sous peine de voir son commerce dépérir. Les canaux au contraire s'obstruent ou se dessèchent, renversent leurs digues ou brisent leurs écluses, ils ont à chaque instant besoin d'être réparés. Souvent la navigation est ralentie, interrompue par une foule d'accidents; elle n'a rien de fixe, rien de réglé, rien de rapide. Elle est semblable à ces messagers boiteux d'autrefois, qui partaient quand ils pouvaient, et arrivaient on ne sait quand.

Certes, il fut un temps où la canalisation du Seeland, envisagée comme moyen de transport, aurait eu une utilité réelle. Mais ce temps est passé, et personne n'ose prétendre que les canaux opposés aux

chemins de fer puissent avoir maintenant d'autre utilité que celle d'une lutte de bon marché avec leurs puissants rivaux. En preuve, nous rappellerons ce que sont devenues ces artères jadis si fécondes, qui parcourent l'Angleterre dans tous les sens, et qui n'ont pas été l'une des moindres causes de sa prospérité. Les canaux placés dans les circonstances les plus favorables, qui, avant l'établissement des chemins de fer donnaient à leurs actionnaires ou à leurs propriétaires des bénéfices de 100 à 150 pour cent, ne produisent plus maintenant que des dividendes de 5 à 12 pour cent. Sur le canal de l'Union, par exemple, les marchandises qui payaient jadis 4 schellings 9 deniers de transport, ne paient plus que 5 et demi deniers.

Mais, nous dit-on, il ne s'agit pas ici d'une concurrence; il s'agit au contraire de couper par des canaux naturels ou construits, un chemin de fer qui joindrait le lac de Genève au lac de Neuchâtel, et qui, interrompu par la navigation, pourrait reprendre à Soleure pour se diriger vers le Rhin.

Cette idée paraît d'abord d'une exécution facile et féconde en résultats. Je crois cependant qu'en l'étudiant sérieusement on sera forcé de reconnaître que ce système n'atteint pas le but qu'on se propose. Chacun sait qu'il faut toujours laisser à chaque force active les conditions du plus large développement possible. La destination naturelle des chemins de fer est de lier entr'eux les grands centres de production et de consommation. Ils doivent parcourir les parties les plus riches, les plus fertiles, les plus peuplées, les plus industrieuses du territoire; s'en aller où abondent les voyageurs. Il faut donc qu'ils se dirigent là où la nécessité les appelle; qu'on les établisse là où on les réclame, et non pas où l'on peut les construire avec le moins de frais. Dans le cas actuel, et pour se conformer au projet, il faudrait forcer le courant commercial à côtoyer le Jura en laissant de côté Berne et les contrées les plus intéressées à son voisinage; ce serait une direction aussi contraire aux besoins du transit qu'à ceux de la Suisse ellemême.

En admettant encore que cette direction eût pour elle tous les avantages, il est évident que les chemins de fer, pour se conformer aux exigences actuelles des communications, ne peuvent se faire par tronçons sans manquer leur but. La Suisse est un centre de transit entre plusieurs contrées de l'Europe. L'Italie, la France et l'Allemagne empruntent son territoire pour des voies de communication dans divers sens. Mais si ces voies de transport deviennent plus rapides et moins coûteuses dans les pays qui nous avoisinent, la Suisse peut être facilement tournée et laissée de côté. Le chemin de fer de Zurich à Bâle unit le nord de l'Italie au Rhin. Un chemin de fer de Genève à Berne et à Zurich, passant par Neuchâtel ou Fribourg, relierait ainsi au pied de nos Alpes, l'Océan, la Méditerranée et la Baltique. Mais quelle im-

portance aurait pour le Suisse occidentale un chemin de fer qui, venant du Havre à Paris, de Paris à Lyon, de Marseille à Lyon également, s'en irait de Lyon à Genève pour s'embarquer là modestement sur un pacifique bateau à vapeur, reprendre ses rapides allures de Lausanne à Yverdon, et se terminer là ou à-peu-près? Quel avantage y aurait-il en effet à le reprendre à Soleure? Autant vaudrait, pour les voyageurs du moins, arrêter le railway à Genève, d'où hommes et marchandises s'en iraient suivant la méthode ordinaire, qui par la poste, qui par les bateaux et les omnibus quand ces deux modes de transport ont la bonne foi de faire suite l'un à l'autre, ce qui, malgré les prospectus, n'arrive pas toujours, je le sais par expérience.

Dans ce cas là, dit-on, la Suisse occidentale est tournée. Un chemin de fer est en voie de construction de la Savoie vers Turin et Milan, d'où il pénétrera en Suisse par le Tessin et se dirigera vers Zurich. Une autre ligne s'établira de Lyon à Besançon pour se lier à celle d'Alsace. Ainsi s'éloignent de nous ces artères de vie et de mouvement qui portent les richesses et le bien-être partout où elles s'étendent, et qui sont réellement aux peuples ce que les grands fleuves sont aux campagnes, l'abondance et la fertilité.

La condition d'infériorité industrielle et commerciale dépend plus qu'on ne le pense de la difficulté des voies de communication. Comme les Anglais le prétendent avec raison, la concurrence ne se fait plus que par la vitesse. La Suisse occidentale ne peut, ne doit pas rester une de ces contrées d'agrément mise en réserve pour la commodité des rentiers et des touristes. La nature, les évènements, l'habileté industrieuse de ses habitants lui ont fait une trop belle part dans le mouvement commercial de l'Europe pour qu'elle ne mette pas tout en œuvre afin de la conserver.

Il y a certes une grave objection à faire à l'établissement d'une voie ferrée; c'est celle des dépenses énormes occasionnées par les constructions. Nous répondrons que la canalisation du Seeland, comme nous allons le voir, n'est pas une entreprise qui se puisse terminer sans des frais considérables; puis, les chemins de fer ont cet avantage qu'ils sont une propriété d'un grand rapport; qu'ils paient eux-mêmes les sommes qu'ils ont coûté; qu'ils sont entrepris par des sociétés de capitalistes qui ne demandent d'autres sûretés pour leurs actions que la possession ou l'exploitation du chemin lui-même. Sans doute, les capitaux sont enlevés au commerce qui, à cette heure-ci surtout, est dans la gêne. Mais cet état de choses ne peut durer, et l'argent dépensé, réparti entre un grand nombre d'hommes et d'ouvriers pauvres, en acquiert une utilité d'autant plus grande. Il se vaporise, pour ainsi dire, fertilise les masses pour remonter plus tard aux sources puissantes qui l'ont versé.

Il est en Suisse une industrie dont personne ne s'occupe avec inté-

rêt, par conséquent peu favorisée et fort négligée; c'est celle des mines. Les quelques usines ou fonderies de fer disséminées dans le Jura dépérissent et deviennent de plus en plus rares. Les maîtres de forges, j'en suis sûr, me sauront gré de ne pas les oublier dans ce plaidoyer en faveur d'une entreprise qui devra leur être si avantageuse.

II.

Aucune étude n'ayant été faite sur le chemin de fer de la Suisse occidentate, et comme il est impossible de fixer même approximativement les dépenses qu'occasionneraient les travaux, tout ce qu'on pourrait dire de plus sur ce sujet rentrerait dans le vague des suppositions. Il n'en est pas ainsi quand on aborde la question du desséchement et de la canalisation du Seeland. Ici, nous avons des éléments complets et parfaitement préparés pour la discussion. Car depuis près d'un siècle de savants ingénieurs ont tour-à-tour, après de longues études, élaboré divers projets reconnus presque tous insuffisants ou inexécutables.

Le dernier, celui de M. le colonel La Nicca paraît offrir toutes les chances de réussite. Ce célèbre ingénieur reconnaît que la cause de l'inondation périodique, je dirai presque permanente, qui transforme en marécages une étendue de près de 36 lieues carrées, gît surtout dans l'obstacle qu'éprouve le courant des eaux. « Cet obstacle, dit-il, provient de l'inégalité du lit des rivières, dont le niveau s'exhausse par intervalles, mais notamment de l'ensablement et de l'obstruction causés par des matières vaseuses aux embouchures des lacs de Morat, de Neuchâtel et de Bienne, et à la jonction avec l'Aar qui, à Meyenried arrive sur la Thièle dans la direction la plus défavorable, ce qui fait que le cours de cette rivière est souvent arrêté, de telle manière que le refoulement de ses eaux s'étend jusqu'au lac de Bienne et en entrave l'écoulement, au point que l'espace entier situé entre les trois lacs se trouve submergé. » ([1]).

Pour obvier à ces inconvénients, M. La Nicca, après avoir discuté les plans des ingénieurs qui se sont occupés de la question avant lui, et les avoir reconnus insuffisants, propose :

1° De diriger l'Aar dans le lac de Bienne par un grand canal de 28692 pieds de longueur, commençant à Rappenfluch au-dessus d'Aarberg pour se jeter dans le lac de Bienne à travers la montagne qui sépare ce bassin du marais de Teuffelen. L'Aar en se déchargeant dans le lac de Bienne y déposerait l'énorme masse de galets et de limon que cette rivière charrie, et qui produit dans certaines parties de son cours

([1]) *Rapport et propositions concernant la correction des eaux du Jura*, par le lieutenant-colonel La Nicca, page 5.

un exhaussement, des inégalités, cause principale des inondations. L'exécution de ce canal nécessitant la coupure d'une colline rocheuse près de Hageneck, coûterait, avec les ponts nécessaires, la digue de détournement en avant d'Aarberg, les écluses, les pilotis, etc., la somme de 950,673 livres de Suisse.

2° D'établir un canal de Bienne jusqu'à Buren, et de faire entre Buren et Soleure quelques coupures pour rendre le lit de l'Aar plus profond et plus direct, afin de procurer un écoulement suffisant aux eaux de la Thièle et du lac de Bienne. Les dépenses de ces corrections sont évaluées à 1,890,290 livres de Suisse.

3° De compléter ces travaux par la canalisation de la Broye, par celle de la haute Thièle, et par l'établissement de canaux de dessèchement sur le grand marais, opérations dont les frais sont évalués à 980,513 livres de Suisse. Ainsi, une somme totale de près de quatre millions de livres de Suisse serait dépensée pour produire sur le niveau des lacs un abaissement d'environ 9 pieds, fournir par conséquent la facilité de dessécher le terrain marécageux du Seeland, et faciliter la navigation entre Yverdon, Neuchâtel, Morat, Bienne et Soleure. — « Il se pourrait faire, dit M. La Nicca, qu'on établît plus tard un grand canal de navigation entre l'Aar et la Broye pour relier Aarberg au lac de Neuchâtel. Cette entreprise qui occasionnerait des dépenses assez considérables pourrait, en certaines circonstances, offrir de grands avantages. »

Le terrain gagné par ces divers travaux comporterait une surface d'environ 19,591 poses suisses de 40,000 pieds carrés, ce qui serait une dépense de 195 livres de Suisse par pose (1).

D'après l'avis de différentes commissions nommées pour examiner les projets soumis aux Etats intéressés, celui de M. La Nicca est le seul dont l'exécution doive produire des effets durables et suffisants. Aussi je ne me permettrai pas de contrôler le plan de ce célèbre ingénieur; seulement j'y ajouterai quelques observations qui rentrent dans une spécialité étrangère aux mathématiques.

Le dessèchement des marais du Seeland doit s'opérer au moyen de deux grands canaux dont l'un commence au nouveau lit de l'Aar, traverse le marais dans toute sa longueur et va se joindre à la Broye; l'autre se prolonge dans une direction presque perpendiculaire à celle du premier, depuis le pont de Thièle jusqu'au dessous d'Anet. Des fossés latéraux porteront les eaux du marais dans ces deux grands canaux de dégorgement. M. La Nicca estime dans le devis, que ces fossés seront suffisamment rapprochés en les plaçant de 3000 à 5000 pieds de distance; et pour prouver leur efficacité, il cite les canaux des bas-fonds du Rhône éloignés de 1500 à 3000 pieds; ceux des Maremmes en

(1) Cent poses suisses ou journal de 40,000 pieds carrés égalent 127,205 poses de Neuchâtel.

Toscane, de 4000 pieds; ceux des Marais-Pontins de 5000 pieds. Ce calcul n'est pas parfaitement exact, car il ne tient pas compte de la différence qui existe entre le sol tourbeux et le sol d'alluvion composé de sable et de limon. Dans les terrains tourbeux, l'eau ne s'arrête pas à la surface, mais pénètre dans l'intérieur, de sorte que pour dessécher complètement les tourbières et les livrer à l'agriculture, il est nécessaire d'établir une canalisation très-compliquée, et de creuser le sol de fossés plus ou moins profonds, à 25 ou 30 pieds de distance. Ces petits fossés peuvent être, il est vrai, creusés par les propriétaires futurs; mais avec les ponts qui doivent relier les carrés les uns aux autres et qui sont nécessaires pour extraire les récoltes, c'est une dépense dont il faut tenir compte. Ces travaux accessoires méritent d'autant plus d'être mentionnés, que, sur un terrain humide et d'une vaste étendue, ils demandent des soins, des réparations et une perte de temps considérables.

D'après le projet de M. La Nicca, l'abaissement du niveau des lacs est porté en moyenne à neuf pieds. Or, cet abaissement n'est pas suffisant pour éloigner au printemps les chances d'inondation dans les parties basses du marais. Par le desséchement et la culture, la tourbe perd une partie de son volume; elle s'affaisse, comme le reconnaît d'ailleurs l'auteur du mémoire. Si le desséchement était complet, l'affaissement serait, à la longue, porté, à la moitié à-peu-près de l'épaisseur de la couche tourbeuse, c'est-à-dire à quatre pieds, puisque par de nombreux sondages, j'ai trouvé en moyenne, sur les marais du Seeland, une couche de tourbe de huit pieds d'épaisseur. Or, dans les grandes inondations du printemps, l'eau s'élève parfois de neuf à dix pieds au-dessus des parties basses du marais, puisqu'elle couvre souvent à un ou deux pieds de hauteur la chaussée qui le traverse vis-à-vis d'Anet. Ainsi le marais sera encore quelquefois sous l'eau, et lors même que l'immersion durerait peu de temps, elle sera suffisante pour détremper le sol et le rendre inaccessible à l'époque où doivent se faire les labours. Ainsi encore les travaux du desséchement du Seeland pourront transformer ces plaines en pâturages, en prairies d'un bon rapport en foin, mais ils ne les livreront pas à l'agriculture, dans leur totalité du moins.

Et si même cela devait avoir lieu, on doit tenir compte d'avance des difficultés extraordinaires qu'il faut vaincre pour fertiliser le sol purement tourbeux. L'on doit en effet, de toute nécessité, en transformer la surface en terreau par de fréquents labours et par la superposition de la marne et des engrais. La marne est d'autant plus nécessaire que le sol est détrempé plus souvent. Dans le Nord, et dans quelques parties de la France, on a dû mêler à la tourbe six pouces de marne avant de la cultiver. Si même on devait n'employer que trois pouces de marne, ce serait une masse de dix mille pieds cubes ou de 400 chars

environ par pose qu'il faudrait transporter à une grande distance, à travers des plaines de difficile accès.

Enfin, les terrains dont il s'agit d'augmenter les produits ont, dans leur état actuel, une valeur dont il faut tenir compte. Je ne puis l'apprécier au juste pour le Seeland. Mais je lis dans un mémoire de M. Buttin, juge à Yverdon, que dans les marais de l'Orbe, ces terrains qui sont de mauvais pâturages, ou qui fournissent un foin de peu de valeur, se vendent cependant de 100 à 200 livres de Suisse la pose, et rapportent de six à huit pour cent à leurs propriétaires. — Il faudra donc, ou acheter le sol pour le revendre après le desséchement, ou fixer aux propriétaires une indemnité à payer pour la *mieux value* obtenue par la canalisation. Pour couvrir les dépenses, cette indemnité devrait être de deux cents livres de Suisse par pose, en y ajoutant la valeur primitive du sol; le prix en serait porté à 3 ou 400 francs par pose, prix incontestablement trop élevé pour les résultats obtenus.

Voilà pourquoi la canalisation du Seeland ne saurait être remise aux mains d'une société d'actionnaires qui éprouverait naturellement de grandes pertes. Comment vendre un sol qu'on peut à peine cultiver, et dont on ne pourra tirer parti ni pour des constructions, ni pour des plantations d'arbres? — Les gouvernements seuls peuvent se charger de la direction, de la surveillance, des frais même de cette grande entreprise. En outre, si les particuliers et les communes intéressés doivent supporter une partie des dépenses, du moins est-il juste qu'ils sachent d'avance quelle en sera la somme, et qu'ils soient assurés de l'efficacité des travaux. Malheureusement c'est en ceci que gît la principale difficulté, et que se révèle dans tout son jour l'impuissance des Gouvernements cantonaux qui se succèdent si rapidement sous l'influence des passions populaires. Ceux qui ont été élevés par les partis, ne peuvent se maintenir que par l'appui et sous l'autorité de ces partis. Leur activité se borne donc le plus souvent à agir sur l'opinion par des actes politiques; le bien-être matériel du peuple, qui demande des soins continuels, des travaux de longue haleine, des projets mûris et poursuivis pendant plusieurs années, est relégué à l'arrière-plan, reste à l'état de projet, ou se commence lentement pour ne se terminer jamais. Ce sont des brillants joyaux qu'on fait miroiter aux yeux du peuple pour stimuler l'idée politique, et que le temps fait trop souvent mettre de côté. Qu'en résulte-t-il? C'est qu'une entreprise d'une haute utilité, quand elle a été imparfaitement préparée, se fait mal ou même échoue devant des difficultés imprévues. C'est qu'après un travail incomplet et qui coûte des sommes immenses, on finit par ranger dans la catégorie des choses impossibles ou inutiles des œuvres que le zèle et la persévérance auraient faites grandes et puissantes.

Voici en quelques mots le résumé de nos observations:

La canalisation de l'Aar, envisagée comme moyen de locomotion combiné avec des tronçons de chemins de fer, ne remplit pas le but. Elle n'attire pas le transit et n'obéit pas aux besoins du commerce.

La canalisation du Seeland, envisagée comme moyen de dessèchement, présente des difficultés si grandes, qu'elle n'est exécutable que par les gouvernements et non point par des sociétés d'actionnaires auxquelles elle n'offre aucune garantie.

L'établissement d'un chemin de fer dans la Suisse occidentale mérite toute l'attention du commerce. Il importe à la richesse et à l'industrie de nos contrées, et peut s'exécuter avec l'aide des fortunes particulières, auxquelles le chemin reste comme sûreté. Il faut donc diriger l'attention des capitalistes vers cette entreprise, et laisser l'autre aux soins des gouvernements intéressés. Toutes deux sont et doivent rester distinctes, et ne se confondre en rien. Les intérêts de l'une et de l'autre sont différents ; un rapprochement, même partiel, ne pourrait que nuire à chacune d'elles. L. L.

POÉSIE.

TRAVAILLE!

« Donne aux pauvres, et Dieu t'épargnera des pleurs!
» Enfant, je viens à toi : pitié pour mes malheurs!
» Car je n'ai plus mon toit, ni ma couche de paille :
» J'ai faim depuis hier et je mourrai demain ! »
Ainsi disait un pauvre en me tendant la main,
Et je lui répondis : Travaille!

Travaille, fainéant! — je l'ai dit sans pitié!
Et tu ne m'as, ô Dieu, point encor châtié!.....
Veux-tu me frapper dans la tombe?
M'exiler de ton ciel? — Ne mérité-je pas
Que sur moi ce mot dur, au delà du trépas,
En malédiction retombe?

Travaille! Mais ce pauvre avait bravé le temps,
Et, vainqueur, dans la lutte acquis des cheveux blancs,
Comme on a des lauriers après une bataille.
Il méritait la paix, le calme, le sommeil,
Pourtant ses jours étaient un couchant sans soleil,
Et moi, je lui disais : Travaille!

Travaille! Mais la vie avait brisé son corps!
Quand on arrive au seuil du temple où sont les morts,
Où doit s'arrêter toute chose,
Quand on va dire au monde un éternel adieu
Et puis monter à Toi, — n'est-il pas juste, ô Dieu,
Que pour prier on se repose.

Travaille, fainéant! je l'ai dit sans effroi....
Moi l'enfant, j'ai toujours un bon feu quand j'ai froid,
J'ai tout ce que n'a pas ce vieillard que je raille:
Quand je suis las un lit. un pain blanc quand j'ai faim,
De l'ombre, du soleil, de l'air, la vie enfin;
Pourtant nul ne me dit: Travaille!

J'ai plus encore, ô Dieu! j'ai l'espoir, j'ai l'amour,
Et je crois au bonheur et je bénis le jour;
Pour moi la douleur est chimère.
Devant mes yeux charmés s'ouvre un horizon d'or.
J'ai mes rêves d'enfant, et j'ai bien plus encor,
O Dieu, j'ai mon père et ma mère!

J'ai tout cela; pourtant lorsqu'un jour ce vieillard
Voulait m'ouvrir le ciel au prix d'un pauvre liard,
Quand cette âme cherchait une âme de sa taille,
Alors que, pour m'aider à franchir le chemin
Entre ce monde et l'autre, il me tendait la main,
Je lui dis: Fainéant, travaille!

Vieillard, enseigne-moi la sainte charité:
Oh! ne te souviens plus de mon impiété,
Ne regarde pas en arrière,
Le malheur t'a fait bon, frère, pitié! pitié!
De mon lit, de mon pain accepte la moitié....
Un mot pour moi dans ta prière!

Marc Monnier.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

JUILLET.

Il faut que nous commencions ce mois-ci par un *mea culpa* sur le mois dernier : quant aux autres, il y a prescription ; ainsi nous pouvons les laisser dormir en paix. *Mais que diantre sommes-nous allés faire* dans ces étables d'Augias de la politique ! les voyant ouvertes toutes grandes, notre *Chronique* y est entrée à l'étourdie avec le public, elle qui n'est pas grosse en tout comme le petit doigt d'Hercule, et qui a encore moins l'esprit de Scapin pour s'en tirer. Chacun a pu voir dans les journaux la mêlée qui a eu lieu dans cette arène d'un nouveau genre, où les combattants se trouvaient sur un terrain qui leur glissait à chaque instant sous le pied. A quoi bon redire cette rixe, cette *batterie*, cette lutte corps à corps et à coups de démentis, sinon à coups de poings, entre M. de Girardin et le ministère? Comment surtout, sous leurs fronts tachés et meurtris, voir la véritable figure que font les athlètes? comment pronostiquer leurs chances respectives de guérison, et apprécier les résultats définitifs du combat?

M. de Girardin assurait qu'on avait vendu 80,000 francs une promesse de pairie. Le nom? la preuve? lui demandait le ministère. La preuve, il devait l'avoir trouvée dans les livres de l'*Epoque*, dont la *Presse* avait su hériter après l'avoir précipitée au tombeau en se chargeant du soin de lui fermer les yeux. Mais, pour donner cette preuve, il fallait livrer un nom à la publicité, et le révélateur s'y refusait, disait-il, par délicatesse. En échange, il citait une lettre de M. le comte Alexandre de Girardin au roi, lettre dans laquelle le signataire expli-

que qu'il avait en effet postulé la pairie, mais que M. Guizot lui avait sur cela répondu : *Rien pour rien* et mis à sa promotion une condition qu'il n'était pas de son honneur d'accepter. Cette condition était que la *Presse* s'engageât à soutenir le cabinet actuel. Ainsi, dans ce nouvel exemple, que M. Emile de Girardin était autorisé à citer, la pairie aurait été un objet de trafic, et, sinon mise à prix d'argent, du moins estimée à la valeur de l'appui d'un journal, ce qui vaut bien 80,000 francs. Là-dessus M. Guizot tire aussi une lettre de sa poche, une lettre de M. Emile de Girardin cette fois, lequel rappelle à son correspondant, un de ses remplaçants à la *Presse*, que s'il a consenti à abandonner momentanément la direction de ce journal, à y laisser sacrifier des opinions et des personnes qu'il aurait au contraire défendues, c'est dans le légitime espoir de voir accorder la pairie à son père, M. le comte Alexandre de Girardin. Ainsi, l'accusateur avait fait bien positivement ce que, sans preuve aussi claire, il accusait les autres d'avoir fait. Cet homme qu'on dit si habile et si froid s'était enferré lui-même, en voulant porter au ministère ce coup de pointe hardie, dont son audace lui avait dissimulé le péril. Le voilà percé d'outre en outre, terrassé, anéanti. La Chambre des Députés le renvoie dans cet état devant la Cour des Pairs. Sur ses explications qu'il n'avait voulu attaquer que le ministère et nullement la pairie, il est absout et, se croyant fort de cette absolution, revient bientôt à la Chambre rengager le combat. Il insiste sur ses autres accusations : — cent mille francs exigés de M. Adam, en faveur de l'*Epoque*, pour la concession d'un troisième théâtre lyrique ; — proposition faite à des maîtres de poste, moyennant douze cent mille francs, de présenter une loi qui serait dans leurs intérêts, etc. ; — il maintient enfin la première assertion concernant la vente d'une promesse de pairie, toujours sans vouloir nommer personne sur ce dernier article, mais demandant au cabinet d'ordonner une enquête. Dénégations, démentis formels du ministre de l'Intérieur, M. Duchâtel, qui tient tête à son ardent adversaire avec beaucoup d'aplomb et de vigueur. Au milieu de l'orage se lève M. Benoît Fould, le riche banquier, celui que M. Emile de Girardin ne voulait pas désigner, mais dont le nom était dans toutes les bouches. Il monte à la tribune et, à la stupéfaction de l'assemblée, il déclare qu'il n'a jamais fait, ni directement ni indirectement, aucune démarche pour solliciter la pairie. Nouveau coup de massue pour M. de Girardin, du moins aux yeux du public, car que sait-on ce qui a pu se passer dans les coulisses? La Chambre, à une grande majorité, se déclare satisfaite des explications du cabinet, et le ministère, se retranchant derrière elle, refuse d'ordonner l'enquête, la Chambre, dit-il, le grand jury national, ayant prononcé.

Voilà la lutte visible, la lutte au grand jour ; mais le grand jour en politique, est rarement le plus clair. Que faut-il penser de la lutte se-

crète, de ce qu'elle est en réalité, et de ce que sera son véritable dénouement, non pas dans l'enceinte de la Chambre, mais dans l'opinion et dans le pays? Nous ne prétendons pas répondre à cette question, mais donner seulement, sur les choses et les personnes, quelques éclaircissements de nature à intéresser nos lecteurs et à les mettre au courant de ce que la presse le plus souvent discute et n'explique pas.

M. Benoît Fould est l'un des chefs d'une maison, fort petite et même en désarroi vers 1830, mais qui dès-lors s'est élevée au point de donner de l'inquiétude et de la jalousie au roi de la Banque lui-même, à M. de Rothschild. On assure qu'il a non-seulement ambitionné réellement la pairie, mais que cette ambition lui a véritablement coûté 80,000 francs. Lui fait-on tort? un homme qui a su devenir archi-millionnaire en si peu de temps n'aventure-t-il pas ainsi ses billets de banque? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en dépit de sa protestation, l'opinion publique ne veut pas démordre de ce point : la fantaisie d'être pair a coûté à M. Benoît Fould 80,000 francs. Voici ce que nous avons pu apprendre de plus plausible sur le secret début de l'aventure, si elle est vraie; nous le tenons d'un homme fort au courant des secrets de la presse quotidienne dans ces dernières années. M. Fould voulait donc être pair. Il en parla à M. Emile de Girardin, avec lequel il était très-lié. — Vous le serez, lui répond son confident, si vous voulez me laisser faire et avoir patience. — Mais bientôt M. Fould, ne voyant rien venir, s'inquiète, se défie et se lasse d'attendre. Il rencontre un jour le rédacteur de l'*Epoque,* M. Granier de Cassagnac, et il s'ouvre aussi à ce dernier sur ce qui lui tient au cœur. — Ce que Girardin vous a promis et ce qu'il n'est pas en mesure de tenir, moi je le ferai, répond ce nouvel interlocuteur. L'*Epoque* a bien plus de crédit que sa rivale auprès du ministère. Je vous aurai une audience. — L'aspirant à la pairie s'enflamme à ce propos et trouve cette voie d'autant plus engageante qu'elle paraît plus courte et qu'il va y avoir prochainement une fournée de pairs. — Mais voilà! finit par lui avouer M. Granier, l'*Epoque* est à découvert d'une somme considérable, 80,000 francs; si vous le voulez, votre affaire est certaine. — Le temps pressait; 80,000 francs n'effraient pas M. Fould; il les lâche. Il a son audience, sans probablement que le ministre se doutât du prix qu'elle avait été payée. Or, il faut vous dire qu'une audience, une audience véritable, dans laquelle le ministre vous prenne à part et vous entretienne sérieusement du but qui vous amène à lui, n'est pas une petite affaire : que de personnes qui la sollicitent et l'attendent encore depuis des années! M. Fould est bien reçu; il conçoit les plus flatteuses espérances.... La promotion de pairs se fait à quelque temps de là. Il ouvre le *Moniteur*. Déception! son nom ne se trouve pas dans la liste des heureux. Il revient à son premier confident et conte de point en point sa mésaventure.— C'est votre faute, vous êtes floué, lui répond

l'implacable M. de Girardin pour le consoler. Vous avez soutenu l'*Epoque* en pure perte, elle vous a trahi, mais soyez tranquille, votre vengeance ne se fera pas longtemps attendre, l'*Epoque* doit mourir, il faut qu'elle meure, et c'est moi qui la tuerai. — Tel aurait été le commencement du drame.

Il y a deux versions sur le dénouement, sur l'explication finale. D'après la plus commune et la plus généralement répandue, M. Fould aurait été réellement présenté; mais le roi n'aurait pas voulu signer une nomination qui eût porté à la Chambre des Pairs un Israélite. M. Fould, tout en faisant, dit-on, élever ses enfans dans la communion protestante, est resté, lui, en effet, extérieurement attaché à la foi de ses pères. L'autre version, qui nous vient de la même source que la première partie de notre récit, a quelque chose de plus raffiné, de plus douloureusement comique; elle semble mieux cadrer aussi avec ce que M. Emile de Girardin a dit à la tribune de la parfaite similitude du fait dont il apportait la preuve avec celui qu'il ne voulait pas dévoiler. Comme M. le comte Alexandre de Girardin, M. Fould se serait aussi adressé au roi. — Sire, lui aurait-il dit, je poursuis la pairie; si ma religion est un obstacle insurmontable, je me soumettrai; mais j'ose vous supplier de vouloir bien me le déclarer, afin que je cesse une poursuite inutile. — Pourquoi votre religion serait-elle un obstacle? lui aurait répondu le roi-citoyen, en lui prenant la main et la serrant dans les siennes: tous les Français ne sont-ils pas égaux devant la loi? et certainement, M. Fould, vous avez des titres..... — Cependant, Sire, mon nom vous a été présenté.... — Pas le moins du monde! il n'était pas dans la liste. Qu'il y eût un Israëlite dans la Chambre des Pairs, continue le roi, qu'est-ce que cela prouverait sinon la tolérance de mon règne et la largeur de nos institutions! Et Louis-Philippe, qui a la parole abondante, se met à développer ce thème avec vivacité, mais il le termine toujours par le fatal refrain: Votre nom n'était pas dans la liste. — Ainsi finit l'histoire de M. Fould; à moins que la haute approbation donnée par M. Duchâtel à la déclaration de celui qui n'avait donc pas eu la coupable pensée d'acheter la pairie, mais qui assurément est bien *digne de l'obtenir*, ajouta le ministre, ne promette à cette malencontreuse histoire une suite: c'est ce que nous apprendra l'avenir.

M. le comte Alexandre de Girardin est un ancien officier de l'Empire. Attaché, sous la Restauration, au service particulier de Charles X, il fut chargé par Louis-Philippe, après la révolution de juillet, de porter une forte somme en or au monarque exilé! Sa réputation n'a rien que d'honorable du côté du caractère, de la loyauté, de l'intégrité; mais c'est un homme à projets ayant sur tout son idée à lui, son élucubration, son système qui, si on l'en croyait, couperait court à toutes les difficultés. Méthodique et régulier en effet, faisant tout au compas et

à l'heure, allant droit devant lui comme une allée de jardin toujours parfaitement sablée, cela ne l'empêche point de voir souvent de travers, de manquer le but et, après avoir cru bien courir, de se trouver seul au beau milieu des champs pour toute aventure. C'est ce qui lui arriva dans sa carrière militaire, sous l'Empire. Il était colonel de cavalerie. A une affaire dont le nom ne nous revient pas, il se précipite sur l'ennemi avec une extrême bravoure, mais sans regarder ni prendre son temps. Le corps qu'il commandait est exterminé en entier, hâché, abîmé. Lui-même tombe, criblé de blessures, et est laissé pour mort sur le champ de bataille. Il en réchappe cependant, et reparaît plusieurs mois après comme un fantôme. Il se présente à l'Empereur, à Fontainebleau. Napoléon paraît dans la salle; traverse la foule des officiers et des grands dignitaires qui l'attendent à son passage; salue à droite et à gauche; s'entretient successivement avec plusieurs : arrivé devant le colonel de Girardin, — *Eh! quoi, vous n'êtes pas mort!* lui dit-il d'une voix rauque : et il passe. Ce fut tout le compliment que M. de Girardin en reçut pour s'être fait quasi tuer, mais mal à-propos. Il put juger par là de ce qu'aurait été son oraison funèbre s'il fût mort en effet.

Des personnes qui ont observé le caractère de M. Emile de Girardin prétendent que, malgré son incontestable habileté, son esprit pratique, son aplomb, sa fermeté et sa froideur d'airain, il tient pourtant de son père par un certain défaut de coup-d'œil, très amoindri sans doute, mais qui cependant existe et lui joue parfois de mauvais tours. Sa devise : *En avant*! répond bien à son audace, mais ne lui a pas toujours réussi. Il a des heures néfastes où il part trop brusquement, trop violemment, va plus loin qu'il ne pensait et fait fausse route, quitte à se redresser à travers champ pour regagner le terrain perdu. C'est un de ces coups fourrés qu'il aurait fait en se tournant ainsi tout à coup et se jetant à bride abattue contre le ministère. Il avait cru être suivi d'une nombreuse armée de conservateurs-progressistes, et il s'est trouvé seul en rase campagne en face de l'ennemi. Ceux qui le connaissent s'expliquent cette équipée, en disant qu'il y a des choses et des personnes qui ont particulièrement le privilége de lui agacer les nerfs et de lui ôter momentanément son sang-froid : c'est l'*Epoque* et tout ce qui s'y rapporte; c'est M. Granier de Cassagnac; c'est M. Hébert qui, étant procureur-général, a fait condamner la *Presse* à abandonner son Bulletin des Tribunaux, création favorite de M. Emile de Girardin et dont la cessation forcée lui aurait causé, à lui personnellement, une perte d'argent assez considérable. Enfin, on ajoute que son ambition va réellement jusqu'à vouloir être ministre. Pour le moment il n'y a guère réussi : s'il ne survient rien d'extraordinaire, le voilà reculé de quelques années du point même où il était parvenu. De plus, en prenant ainsi le rôle d'accusateur public des scandales,

en recherchant avec éclat le passé des autres, il a naturellement réveillé le sien et les répugnances qui s'y rattachent. On sait son duel avec Armand Carrel, qui représentait non seulement la démocratie, mais l'ancienne presse vaincue avec lui. M. Emile de Girardin, le principal promoteur de la presse nouvelle, a industrialisé, révolutionné celle-ci; mais où la mènera cette révolution? à un discrédit moral, déjà sensible à présent. A son début, M. Emile de Girardin s'appelait Lamothe, il a même publié sous ce nom un roman. Sa mère étant mariée à un autre et son père aussi, il n'a pu être reconnu par ce dernier, il n'a pu que prendre son nom, le faire sien, y accoutumer par le bruit, mais on se raconte que la véritable condition du marché de pairie, celle qu'on n'a pas dite à la tribune, était que le père instituât le fils son héritier. Tout cela, révélations et souvenirs, est mis ou remis en circulation autour de M. de Girardin et, se dressant sur sa route, ne contribue pas à la lui rendre ouverte et facile. L'Opposition l'a excité au combat, mais en battant secrétement des mains à sa chute, car l'Opposition ni la presse en général ne l'aime point.

Toutefois, s'il a fait une triste campagne à la Chambre; s'il y a été terrassé, écrasé au point d'en rester un moment presque ahuri; s'il a aidé le ministère à rallier la majorité, plus imposante que jamais, la victoire de ce dernier n'a pas produit un effet correspondant dans le public : son adversaire s'est retiré tout meurtri du combat, mais après l'avoir frappé au défaut de la cuirasse et lui avoir porté une botte dont on croit généralement qu'il aura peine à guérir. Le cabinet aurait même à craindre du rédacteur de la *Presse*, une hostilité plus violente encore, s'il n'avait pas le moyen, dit-on, soit par des concessions exactement mesurées, soit d'une autre manière, de lui imposer des ménagemens. Quant à l'affaire de la pairie sur laquelle s'est concentré le débat et pour laquelle, d'ailleurs, M. Emile de Girardin n'avait pas de preuves réelles, ce n'était point, il paraît, la véritable et la grande affaire; il faut la voir plutôt dans celle des cent mille francs du troisième théâtre lyrique donnés à l'*Epoque*, dans celle même des maîtres de poste et, en général, dans toutes ces sourdes rumeurs de vénalité, de corruption et de tripotage si soudainement éveillées autour du ministère et de l'administration. On ne peut nier que M. Emile de Girardin n'ait beaucoup contribué à soulever l'opinion dans ce sens.

L'attention est, au reste, maintenant concentrée sur l'affaire des mines de Gouhenans (voir notre dernier numéro). M. Teste, qu'on avait d'abord dit hors d'atteinte, est au contraire gravement inculpé. Selon l'acte d'accusation, il se serait laissé corrompre et, ministre des travaux publics, aurait consenti à favoriser à prix d'argent les demandes de concessions relatives aux mines, surtout en ce qui regardait la plus ou moins grande étendue du périmètre; le général Cu-

bières et l'avocat Parmentier, principal agent des actionnaires, auraient formé une société dans ce but de corruption; M. Pellapra, un vieillard de 75 ans, beau-père du prince de Chimay et riche, les uns disent de douze millions, les autres de vingt-sept, aurait joué le rôle de banquier de cette société et d'intermédiaire entre elle et le ministre, M. Teste, avec lequel il était fort lié. En un mot, c'est comme le dit M. Pellapra dans une de ses lettres produites au procès, une *exécrable affaire*. M. Pellapra a pris la fuite pendant l'instruction. Cette évasion, celle d'autres fonctionnaires encore, coupables aussi de malversations, celle de M. Gudin surpris au jeu avec de fausses cartes et recevant, pour toute punition, un bon passe-port, sont fort reprochées à l'administration et font beaucoup crier. « On laisse échapper les riches, dit-on, et au moindre accroc on arrête les pauvres diables : c'est ainsi que tous les Français sont égaux devant la loi. » Le général Cubières, M. Parmentier et M. Teste, viennent d'être écroués. Le procès ne fait que de commencer. Dès la seconde séance, un incident, qui a produit une grande sensation, est venu y jeter une lumière inattendue, dérouter les prévisions, changer la disposition des esprits, la rendre favorable au général Cubières et charger les autres accusés : c'est la production de lettres d'où il résulterait que M. Despans-Cubières, qui semblait avoir tout conduit, aurait été essentiellement victime au contraire et, plutôt que de se faire dénonciateur, aurait mieux aimé se laisser dépouiller. Mais celui qui paraît avoir tenu tous les fils de l'intrigue, le véritable maître de tout le secret, M. Pellapra n'est plus là pour l'éclaircir, en sorte que de toute manière son évasion donne beaucoup à penser. On annonce qu'il va revenir. Il y aura sans doute encore de nouveaux incidens, de nouvelles péripéties dans le drame.

A propos de toutes ces affaires de corruption, on en a rappelé d'autres de ce genre, qui dans l'histoire ont une grande célébrité : le ministère Walpole, le jugement et la condamnation de Bacon, etc. Bacon, disait un homme d'esprit, n'avait fait que ce que bien d'autres dans sa position faisaient comme lui; mais cela eut un terme, et c'est Bacon qui fut pris. — Les amis du pouvoir observent qu'à toutes les époques il y a eu corruption, concussion; y en eut-il jamais tant que sous la République, le Directoire, l'Empire, témoin Mirabeau, Danton et les héroïques pillards impériaux? enfin, soutiennent-ils, rarement on en vit moins peut-être que dans ce temps-ci : et ils en donnent pour preuve la publicité et la presse toujours au guet qui forcent à se tenir sur ses gardes, puis le bruit même et les recherches qu'on fait à cette heure. Ce qu'il y a de plus équitable à remarquer, ce nous semble, c'est qu'un ministère qui dure depuis sept ans a dû nécessairement et par la force des choses faire plus d'un faux pas dans ce long trajet, donner dans plus d'une ornière, et en conserver les traces aux roues de son char, outre qu'il ne l'a pas reçu tout brillant et tout neuf de ses prédécesseurs.

— Mme Emile de Girardin, sous son pseudonyme du vicomte de Launay et dans un article tout rempli de vengeances féminines contre les adversaires de son mari, décoche entre autres ce trait pittoresquement spirituel, sur l'impuissance du parti conservateur en fait de réformes : *Quand on veut dessécher un marais, faites donc voter les grenouilles!*

— Le peuple ici est très-malheureux, très-mécontent. Les ouvriers sont sans argent et sans ouvrage. L'avenir apparaît vague et sombre, et ce n'est pas sans raison. Lundi 5, le duc de Montpensier donnait une grande fête, un bal féerique au bois de Vincennes, et les voitures des conviés, pleines de dames parées, de militaires ou de dignitaires en costume de cour, ont filé pendant trois heures sans interruption et bien maladroitement le long des boulevarts. Sur celui du Temple, l'un des plus populaires, la foule qui bordait le passage se montra décidément hostile aux brillants équipages. On huait les voitures, on sifflait, on grognait d'une voix formidable, et, après ce redoutable défilé, les voitures fuyaient comme des flèches. Ce n'est rien qu'un symptôme de l'état des esprits parmi le peuple, mais avec tous les autres il est assez significatif. Ce n'est plus Marie-Antoinette que l'on hue, c'est le riche et ses chevaux et son luxe. Il n'est pas moins remarquable en un autre sens que la plupart des journaux, ou ne soufflent mot, ou parlent légèrement de ce fait, qui n'a pas laissé, dit-on, d'attrister le commencement de la fête. Tous au contraire, les *Débats*, le *Constitutionnel*, le *Siècle*, le *Corsaire* luttent à qui en fera la description la plus flatteuse et la plus empressée. Il y avait des hommes de lettres, des artistes, et sans doute aussi des journalistes au nombre des invités.

— On n'attend pas sans quelque inquiétude le moment prochain où la ville de Paris cessera les distributions de bons de pain, pour lesquelles elle a fait pendant cette année des dépenses énormes.

— Il y a eu, au Château-Rouge, un grand banquet réformiste où M. Duvergier de Hauranne et M. Odilon Barrot se sont hautement prononcés pour la réforme électorale. MM. Thiers, Rémusat et Arago n'y ont pas assisté.

— Nous avons rassemblé un certain nombre de notes anecdotiques sur les phases déjà nombreuses des opinions politiques de M. de Lamartine et sur les impressions diverses que produit son *Histoire des Girondins*. Cette petite collection pourrait devenir assez curieuse; si elle s'enrichit encore, nous n'aurons pas à regretter le manque de temps qui nous force aujourd'hui de la renvoyer à une autre livraison. En attendant, nous voulons continuer à glaner çà et là dans les journaux ce que nous y trouvons d'un peu remarquable sur un livre qui

continue à préoccuper si uniquement, à passionner à un si haut point l'attention publique. Il a paru quelques jugemens, mais très incomplets encore, peu approfondis, peu fermes, ou très exclusifs. Celui de M. Lerminier dans la *Revue des Deux Mondes* est un des plus calmes et des plus nets; mais il est peu étendu, et c'est moins une discussion en règle qu'une revue sommaire, où parfois même l'argumentation, pour vouloir trop brusquement s'aiguiser, s'amincit et s'écourte en épigramme ou en malice. Voici la conclusion; elle porte aussi, comme le reste de l'article, sur les deux autres historiens actuels de la Révolution française, sur M. Louis Blanc et sur M. Michelet, lequel paraît effrayé, dit-on, d'un tel succès, d'une telle rivalité :

« Quand, après la lecture de l'*Histoire des Girondins*, on s'interroge sur les impressions définitives qu'elle laisse dans l'esprit, on s'aperçoit que les effets de ce livre se neutralisent les uns par les autres. *Contraria contrariis curantur.* Ouvert à toutes les impressions, à toutes les idées, M. de Lamartine a jeté d'admirables couleurs sur un fond emprunté à tout le monde. Il a tour à tour le langage d'un démocrate, d'un royaliste, d'un girondin, d'un montagnard; il évoque les partis et les hommes, il nous les montre comme autant de phénomènes curieux, qu'il décrit avec une intarissable verve. En réalité il est indifférent, indécis; l'enthousiasme n'est qu'à la surface. Oui, *cette imagination merveilleuse s'allie à un scepticisme profond.* Cette alliance est le principal caractère du talent de M. de Lamartine. C'est parce qu'il est tout ensemble un talent puissant et sceptique que nous avons vu M. de Lamartine passer sans fatigue et avec une rare audace de la poésie à la polititque, et de la politique à l'histoire. Dans cette dernière entreprise il n'a réussi qu'à moitié. Il a réussi à augmenter encore sa renommée en montrant que son imagination avait des ressources, une flexibilité, une prestesse, qu'on pouvait ne pas soupçonner, même chez l'auteur de *Jocelyn* et de la *Chute d'un Ange.* Il n'a pas réussi à remplir les conditions d'une histoire grave et durable. Dans son septième volume, M. de Lamartine nous annonce le dessein de placer le récit des guerres de la Vendée dans un large cadre. Après les Girondins, nous aurons les Vendéens. Dans cette nouvelle campagne, puisse M. de Lamartine être plus sévère pour lui-même! Qu'il songe que, si l'écrivain a l'incontestable droit d'écrire l'histoire d'après son propre génie, l'histoire a aussi des conditions fondamentales qu'il n'est pas permis de méconnaître et de violer. C'est ce qu'ont trop oublié les trois écrivains dont nous venons d'examiner les travaux sur la Révolution française. L'histoire politique ne se construit pas avec des abstractions superficielles, comme l'a cru M. Louis Blanc, non plus qu'avec des impressions mélancoliques et des déclamations violentes, comme le fait M. Michelet; elle ne se prête pas enfin à la transformation que veut lui faire subir le génie de la poésie. Elle reste ce qu'elle est : la grande école des affaires, la mémoire et l'expérience du genre humain. Je vais relire Tacite. »

Les hommes instruits sont d'accord que l'*Histoire des Girondins* fourmille d'inexactitudes; mais dans le public on juge diversement de ce fait. Les uns y attachent une importance extrême; ils disent que

ces mille détails, qui en eux-mêmes sont souvent peu de chose, servent en fin de compte à former le tableau, lequel demeure par conséquent radicalement faussé : les *Girondins* sont un roman, un poème, plus ou moins historique, plus ou moins légitime, plus ou moins beau; ils ne sont pas une histoire. Les autres ne voient là que des erreurs matérielles, regrettables sans doute, mais qui n'empêchent pas que M. de Lamartine ne soit vrai dans l'ensemble de ses descriptions et de ses jugemens : il a pu être mal renseigné; mais il n'en a pas moins, sur les hommes et sur les événemens, des vues neuves et justes, un instinct de divination admirable; son livre est une révélation. — Plusieurs de ces inexactitudes viennent d'être résumées sous une forme piquante dans le *Constitutionnel*. La réclamation de M. Target sur son grand'père (voir nos deux derniers numéros) avait porté coup; impossible de n'y pas faire droit; mais un avis placé en tête du huitième volume rejette toute la faute sur l'obscur brocheur de l'ouvrage célèbre. C'est ce qui a donné l'idée de l'article inséré dans le *Constitutionnel*. Le *Corsaire* semble l'attribuer à celui dont le véritable auteur emprunte la signature; décidément, c'est trop en vouloir au pauvre brocheur ([1]) et renchérir encore sur le mauvais tour qu'on lui a joué. Mais citons ce morceau :

A M. le rédacteur en chef du Constitutionnel.

Paris, ce 26 juin 1847.

Monsieur,

Veuillez ouvrir vos colonnes à un pauvre père de famille injustement atteint dans son honneur, menacé dans son existence, et qui est perdu si vous ne venez à son secours. Voici le fait. Dans son admirable livre contre les Girondins et pour Robespierre, M. de Lamartine, par des motifs à lui connus, avait imaginé de tuer M. Target peu de jours après Louis XVI, et de le faire monter à l'échafaud *sans défenseur et sans larmes*. De la part d'un historien vulgaire, la licence eût pu paraître un peu forte; de la part de M. de Lamartine, elle était modérée, convenable, légitime, et la famille de M. Target n'avait aucun droit de s'en plaindre. Elle s'en est plainte pourtant, et, par une faiblesse peu digne de lui, M. de Lamartine, au lieu de revendiquer hautement les priviléges du génie, est descendu, comme un écrivain ordinaire, jusqu'à reconnaître son erreur. Il a même voulu l'expliquer, et c'est à moi, chétif, qu'il s'en est pris.

« Une inadvertance du brocheur, dit-il, dans un avis placé en tête » de son huitième volume, a donné lieu a une réclamation de la fa- » mille Target. M. de Lamartine s'était aperçu de l'erreur et avait or- » donné la rectification. »

C'est donc moi qui ai commis l'erreur, et me voilà signalé à tous les auteurs, à tous les libraires, comme le plus étourdi ou le plus perfide des brocheurs, comme un brocheur qui brouille les faits aussi bien

([1]) Le malin brocheur qui, en effet, broche assez bien sur le tout, est, assure-t-on, non pas M. Thiers comme on se l'était d'abord figuré, mais M. Duvergier de Hauranne, un de ses amis politiques.

que les feuilles, qui intervertit les dates aussi bien que l'ordre de la pagination. Vous comprenez quel tort cela peut me faire dans ma modeste profession, et combien il m'importe de déclarer publiquement que je ne suis pour rien dans la mort anticipée de M. Target. Si mon assertion était contestée, je demanderais une enquête.

Je me bornerais à ce peu de mots, s'il ne m'était survenu une crainte dont j'ai besoin de vous faire part. J'entends chaque jour des gens plus savants que moi dire que le livre de M. de Lamartine est un roman ou un poème plutôt qu'une histoire, et que le génie du grand écrivain n'a pu s'emprisonner dans une étroite exactitude. Or, par son avis sur la mort de M. Target, M. de Lamartine donne à penser que je suis coupable et responsable de toutes ses erreurs.

Ainsi, ce n'est point M. de Lamartine, c'est le brocheur qui place Marie-Antoinette, *née en* 1755, au nombre des enfants que Marie-Thérèse tenait par la main *en* 1741, « quand elle se présenta en suppliante » devant les fidèles Hongrois, et que ces troupes s'écrièrent : Mourons » pour notre roi Marie-Thérèse. » (Tome 1er, page 34.)

C'est le brocheur qui, après avoir donné à la même princesse une taille svelte, souple, élancée, supprime sans façon deux des quatre enfants dont elle fut mère. (Tome Ier, page 34.)

C'est le brocheur qui, dans le récit de la fuite de Varennes, fait venir tout exprès de Stockholm M. de Fersen qui était alors à Valenciennes, choisit le quai des Théatins au lieu de la rue Saint-Nicaise pour lieu du rendez-vous, égare la reine dans la rue du Bac, où elle ne mit pas le pied, lance enfin à la suite de Drouet, entre Sainte-Menehould et Varennes, un maréchal-des-logis de dragons, qui, pour atteindre et pour tuer le délateur, le suit *à vue*, mais toujours *à distance*. (Tome Ier, page 93 et suivantes.)

C'est le brocheur qui, dans la journée du Champ-de-Mars, tue, blesse, renverse, par une seule décharge, cinq ou six cents hommes, tandis que le procès-verbal de la commune porte à douze en tout le nombre des morts. (Tome Ier, page 214.)

C'est le brocheur qui réunit M. de Narbonne, M. de Lafayette, M. de Talleyrand, dans le magnifique projet d'offrir au duc de Brunswick, non-seulement le titre de généralissime avec un traitement de trois millions, mais l'éventualité de la couronne de France. (Tome Ier, page 351.)

C'est le brocheur qui, après avoir vieilli Marie-Antoinette de quatorze ans environ, rajeunit Mme Roland dans la même proportion, lui donne un nez grec au lieu d'un nez retroussé, la fait loger rue Saint-Jacques, où elle ne logea jamais, orne enfin son habitation de *la Platière* d'un verger et d'un pigeonnier dont l'existence est connue de lui seul. (Tome II, page 27.)

C'est le brocheur qui, sur les bancs de l'Assemblée législative, fait asseoir le jeune jacobin Couthon « non loin de Robespierre, dans les » yeux de qui il semble puiser ses stoïques inspirations », bien que Robespierre, membre de la Constituante, ne fût pas et ne pût pas être membre de l'Assemblée législative. (Tome II, page 136.)

C'est le brocheur qui donne à Paris, en 1792, 1 million d'habitants au lieu de 516,000, et qui peuple le seul faubourg Saint-Marceau de 200,000 ouvriers. (Tome II, pages 359 et 363.)

C'est le brocheur qui, pour empêcher la police d'entendre *les voci-*

férations des conjurés du 10 août, les rassemble mystérieusement au milieu de la nuit, dans une maison isolée, et fait éclater sur Paris, pendant qu'ils vocifèrent, un orage incomparable, un orage « qui frappe et tue pendant huit heures de suite, qui foudroie des sentinelles dans la cendre de leur guérite, qui abat toutes les croix depuis la plaine d'Issy et les bois de Versailles et de Saint-Germain jusqu'au pont de Charenton, qui lapide en un mot la terre d'en haut, et jonche les routes de débris et de morts. » (Tome III, page 81.)

C'est le brocheur qui fait périr *quatre mille hommes* dans la journée du 10 août, et qui, pour se débarrasser des quatre mille victimes, dresse sur la place du Carrousel des bûchers gigantesques « attisés avec des cadavres par des escouades d'hommes de peine, et qui, entre minuit et l'aube du jour, consument, sans qu'il en reste trace, Suisses et Marseillais, royalistes et républicains, nobles et peuples. »
(Tome III, pages 243-246.)

C'est le brocheur qui, aux approches du 2 septembre, montre toute la population aisée « descendant dans les caves, montant sur les toits, rampant dans les conduits des cheminées, excavant les murs, dédoublant les planchers, se glissant entre les solives et les parquets, enviant le sort des reptiles. » (Tome III, page 329.)

C'est le brocheur qui, caché dans la chambre de Saint-Just, le 2 septembre même, voit Saint-Just, après un sublime entretien entre son maître et lui, se coucher et dormir avec un calme stoïque, tandis que Robespierre, non moins vertueux, mais plus sensible, « se promène toute la nuit dans la chambre à pas interrompus, colle son front contre les vitres de la fenêtre, regarde le jour dans le ciel, écoute les bruits de la rue, et maudit Danton d'une voix sombre et avec un sourire sardonique sur les lèvres. » (Tome III, pages, 332, 334.)

C'est le brocheur qui, imprimant, pour la première fois, une lettre non datée, de Marie-Antoinette à Mme de Lamballe, juge à propos de donner une date à cette lettre, et de la faire découvrir dans les cheveux de Mme de Lamballe après son assassinat.
(Tome III, page 399.)

C'est le brocheur qui confondant Frédéric-Guillaume, alors âgé de quarante-sept ans, avec son fils, l'appelle à plusieurs reprises : « Le jeune roi de Prusse », et le montre à Valmy, emporté par la fougue de l'âge, et chargeant en personne à la tête de son armée.
(Tome IV, pages 24, 29, 42.)

C'est le brocheur qui voit un présage des destinées futures de la France, dans ce fait singulier, que deux grandes nouvelles, celle de la victoire de Valmy, et celle de la proclamation de la République, *se rencontrèrent le même jour, à la même heure*, dans les environs de Châlons. (Tome IV, page 43.)

C'est le brocheur qui, après avoir bien et duement écroué Vergniaud dans une prison de Paris, le compte parmi les Girondins « qui refusèrent de s'embarquer à Brest, pour ne pas se séparer de Barbaroux mourant. » (Tome VI, page 279.)

C'est le brocheur qui, disposant en trois pages du procès des Girondins, en consacre au moins une douzaine à décrire leur dernier banquet avec ses mets recherchés, avec ses vins rares, avec ses tables chargées de fleurs chères, de flambeaux étincelants et de fruits délicieux. C'est le brocheur qui, épiant les victimes pendant tout le cours

de leur dernière nuit, enregistre minutieusement chacune de leurs paroles, chacun de leurs gestes, chacun des mouvements de leur physionomie, chacun des accents de leur voix, et termine un long discours de Vergniaud sur l'immortalité de l'âme, par cette phrase inconnue jusqu'à nos jours :

« Non, Vergniaud n'est pas plus grand que Dieu; mais Dieu est plus » juste que Vergniaud, et ne l'élèvera demain sur l'échafaud que pour » le justifier et le venger dans l'avenir. » (Tome VII, 45-57.)

C'est le brocheur qui fait entrer Couthon à Lyon *en pacificateur plutôt qu'en bourreau,* et qui lui fait répudier avec horreur une mission qui répugnait à son âme naturellement tendre et méditative.

(Tome VII, pages 169 et suivantes.)

C'est le brocheur enfin qui, après avoir célébré dans Robespierre, le héros, le sage, le philosophe, l'apôtre, le prophète, le Messie de la révolution, le fait mourir martyr volontaire de sa vénération pour la loi, de son dévoûment aux droits du peuple, de son respect pour l'inviolabilité de la représentation nationale, de sa haine pour l'usurpation et pour la dictature. C'est le brocheur qui, à l'Hôtel-de-Ville, le 9 thermidor, le montre refusant noblement, magnanimement à Couthon et à Saint-Just, la signature qui pourrait les sauver tous, et faisant comprendre à ses amis, à ses disciples chéris, qu'il vaut mieux *s'immoler en victime que de triompher en factieux.*

(Tome VIII, pages 265 et 360.)

Je crois que ces vingt citations, choisies entre beaucoup d'autres, doivent suffire pour justifier mon inquiétude et ma réclamation. Encore une fois, je respecte, j'admire profondément M. de Lamartine, et tout dans son livre, même les inexactitudes, me paraît également beau. Mais je n'ai pas le même privilége que lui, et ce qui n'ôte rien à sa gloire peut me faire perdre mon gagne-pain. Je supplie donc le grand historien de prendre en bonne part la requête de l'humble brocheur, et de vouloir bien le laisser désormais en paix dans son silence et dans son obscurité.

Agréez, Monsieur, etc.

Le Brocheur de M. de Lamartine.

Parmi les réclamations individuelles, qui vont s'amassant de jour en jour, celle du fils de Merlin de Thionville, le célèbre défenseur de Mayence, se fait remarquer par un ton de chaleur et de vérité qui nous engage à la reproduire : elle aura d'ailleurs un intérêt particulier pour ceux de nos lecteurs qui ont connu M. Merlin pendant son séjour au canton de Vaud. Il écrit à M. de Lamartine :

Bruyères (Vosges), 2 juillet 1847.

Monsieur,

Dans la retraite où j'achève au fond des Vosges de m'éteindre sous le poids de cruelles infirmités, on vient de me lire (car je ne puis plus lire moi-même) la lettre insérée par ma sœur, M[me] Lebarbier de Tinan, dans le *Journal des Débats* du 29 juin. Je confirme ce que contient cette lettre, qui suffirait au besoin à la justification de Merlin de Thionville. Mais comme mon existence, tout obscure qu'elle soit, est encore connue de quelques personnes, je ne puis garder un silence qui passerait, ou pour un manque de piété filiale, ou pour un acquiescement

Je ne suis en désaccord avec Mme de Tinan que sur la scène du 20 juin. Je ne crois pas exactes les paroles que, d'après les mémoires de Mme Campan, on prête à Merlin de Thionville, car je les lui ai entendu formellement démentir. Passons au reste.

Eh! quoi, Monsieur, dédaignant d'interroger la mémoire de quelques vieux débris encore existans des armées républicaines, ou de chercher des renseignemens dans les histoires, biographies, mémoires, etc., écrits par des hommes sur qui ne pèsent point le mépris et la haine publiques (1), c'est sous les taches de sang qui souillent les notes de Robespierre que vous avez le courage de tirer vos documens sur mon père, l'adversaire le plus déclaré de ce misérable! Que vous a donc fait l'intrépide député de la Moselle, qu'avec tous ceux qui l'ont connu M. Thiers appelle l'*héroïque* Merlin de Thionville? Que vous a-t-il donc fait pour que vous veniez, cinquante ans après les événemens et quinze ans après sa mort, prêter votre voix puissante à la calomnie, muette jusqu'à vous, du bourreau de la France? Est-ce dans les sanglantes notes de Sylla que les historiens cherchaient la vérité sur les Romains dévoués par le dictateur à la proscription ou à la mort? — O Desaix, Meunier, Ney, Kleber.... Saviez-vous que l'ami de vos cœurs, le compagnon de vos dangers, le brave qui a laissé son nom à l'une des redoutes de Mayence était un traître et un concussionnaire? Et vous, noble jeunesse, que j'ai vue, quelques jours avant la mort de Merlin, entourer de respect ses cheveux blancs, vous ne saviez pas à quel indigne objet s'adressaient vos hommages.

Triste sort des hommes politiques, que leur nom devienne après leur mort le jouet de tant de plumes, ou légères ou sérieuses, ou inattentives ou distraites! Il y a quelques années déjà qu'un journal faisait de Merlin de Thionville l'accusateur public dans le procès de Charlotte Corday, dans le temps même où il défendait encore, avec une garnison privée de vivres, cette place de Mayence que, sur le plus vil témoignage, on l'accuse aujourd'hui d'avoir vendue.

C'était si peu de chose en effet que le bien personnel de notre père, comme le dit Mme de Tinan, que, pour le rassurer sur le sort de cette sœur d'un second lit, nous lui avions promis, Mme de Golbéry et moi, enfans d'un premier mariage, de renoncer à sa succession; ce que nous avons fait aussitôt après sa mort, en septembre 1833. La preuve s'en trouve dans les archives du Palais de Justice.

Vous êtes affligé vous-même, Monsieur, j'en suis convaincu, des chagrins que vous avez causés à tant de personnes, par l'*Histoire des Girondins*; aussi ne vous garderai-je aucun ressentiment, ne voulant me souvenir que des heureuses distractions que bien souvent, dans mes plus grandes souffrances, j'ai dues aux admirables œuvres de votre jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. P. Merlin, *officier d'artillerie en retraite.*

Il n'y a plus peut-être que M. P. Merlin qui ose dire de Robespierre: *ce misérable!* Pour M. de Lamartine, c'est un philosophe, un sage qui a emporté avec lui son secret; car décidément il ne peut pas, de-

(1) Je renvoie ceux qui veulent savoir la vérité sur la vie et le caractère de Merlin de Thionville, à la collection du *Moniteur,* aux *Victoires et Conquêtes*, à la *Biographie des Contemporains*, aux *Mémoires de Bonnet* (prêtre régicide, mais repentant), aux histoires de Lacretelle, Thiers, etc.

vant les faits et leur logique impitoyable, faire de lui un grand homme d'Etat.

« Robespierre, dit à ce sujet M. Lerminier, a été traité avec une singulière faveur par M. de Lamartine, qui en a fait un grand philosophe; il a peint avec complaisance la simplicité de ses mœurs, l'intérieur de sa vie domestique, et n'a rien négligé pour rehausser sa physionomie et son caractère. Cependant le récit du 9 thermidor que trace M. de Lamartine dans son dernier volume est accablant pour Robespierre, car il le montre entièrement destitué du courage nécessaire au triomphe de ses idées et de ses désirs. Il y eut un moment où Robespiere comprit qu'il fallait arrêter la terreur, mais il n'osa pas. Il comprit encore que, pour sauver et constituer la démocratie, il devait saisir la dictature ; il n'osa pas. Enfin quand, vaincu à la Convention, il trouvait le salut et le triomphe dans une insurrection populaire, il n'osa pas non plus en donner le signal et s'en proclamer le chef. C'est le même homme qui laissa monter à l'échafaud Mme de Sainte-Amaranthe et sa famille, après s'être assis à sa table, après y avoir parlé en dictateur maître de l'avenir..... C'est ainsi que, par l'inflexible vérité des faits, M. de Lamartine est contraint de montrer l'homme dans lequel il a voulu incarner la cause de la démocratie, sans coup d'œil, sans résolution politique, sans courage moral, sans une de ces inspirations, sans un de ces mouvemens qui ravissent la victoire, ou du moins ennoblissent la défaite. Il est vrai que l'historien des Girondins abandonne et sacrifie facilement ses héros après les avoir mis sur le pavois [1].

Voici pourtant, de quelque manière qu'on en juge, un résultat certain de l'ouvrage de M. de Lamartine : c'est qu'il a tué les Girondins et rendu celui qui se couvrit de leur sang, sinon blanc comme neige,

[1] On n'est jamais mieux *trahi* que par les siens. Ecoutons comment Barrère avait vu et nous peint Robespierre :

« Robespierre, dit-il, avait sur son visage, marqué de petite vérole, une pâleur formidable. Le même esprit qui creusait dans ses joues de parchemin un sourire sardonique et parfois farouche, donnait à ses lèvres une agitation convulsive, et animait ses yeux d'un feu couvert et d'un regard sombre et investigateur. Son éloquence était toujours préméditée, ses propositions paraissaient étudiées et parfois énigmatiques, obscures et fatigantes de menaces et de défiances politiques ; son âme était d'une trempe froide et forte ; son caractère tenace et obstiné ; sa voix était profonde et parfois effrayante ; son costume était très-soigné, malgré les mœurs et les usages de l'époque ; mais ses gestes étaient brusques et un peu sauvages. Sa défiance à l'égard de tous les patriotes célèbres, comme à l'égard de ceux qui n'étaient que des hypocrites de patriotisme, se montrait à nu dans ses conversations comme dans ses discours. L'orgueil de la popularité dont il jouissait était son caractère distinctif. Robespierre, avec de vrais patriotes éclairés et humains, aurait rendu de grands services à la liberté. Mais il n'avait autour de lui que des personnes exagérées en révolution, et dont l'éducation dans les classes inférieures de la société ne lui apportait ni vues sages, ni bons conseils. La peur et la flatterie lui avaient créé une espèce de garde composée de sbires révolutionnaires outrés et exclusifs. »

sinon encore populaire, du moins populairement *discutable*. On ne s'y serait pas attendu il y a vingt ans. C'est un grand pas dans la voie : où nous mènera-t-elle? Dieu seul le sait. Sans doute il subsiste et il subsistera toujours bien des énigmes sur Robespierre : mais qu'est-ce que cela fait? l'envie de les résoudre peut même aider à celle de continuer son œuvre et de reprendre le problème où il l'a laissé. Dans le nombre de ces énigmes il y en a, du reste, de bien curieusement impénétrables. Que penser, par exemple, des détails suivans, publiés dans le *Corsaire* du 15 juin par le fils du conventionnel Courtois, que la Convention avait chargé du dépouillement des papiers du chef des Jacobins après le 9 thermidor :

« Voici quelques circonstances intéressantes pour l'histoire qui se rattachent à l'examen des papiers de Robespierre, de cet homme qui aspirait à un si grand rôle au moment où il succomba.

» Parmi les papiers livrés à la commission d'examen, se trouvaient plusieurs pièces d'un haut intérêt historique, qui semblaient avoir été recueillies avec un soin religieux par Robespierre, et dont personne ne le savait possesseur. Ces pièces étaient soigneusement cachées, les unes dans un double fond pratiqué avec beaucoup d'art sous sa table de travail, et les autres dans le bas d'une petite armoire, qui renfermait son linge et les effets à l'usage de sa personne. Après le neuf thermidor, Duplay, reconnaissant de la protection dont l'avait couvert le conventionnel Courtois contre l'esprit réactionnaire qui voyait partout des complices de Robespierre, avait lui-même fait connaître à son protecteur ces mystérieux réduits qui avaient échappé à toutes les recherches, et qui étaient l'œuvre de son habileté comme menuisier. Quelque confiance qu'eût Robespierre dans Duplay, celui-ci avait toujours ignoré de quelle nature étaient les papiers et les effets qu'il avait si soigneusement contribué à soustraire à tous les regards. Robespierre eût pu craindre que cette confidence n'altérât la foi de son hôte dans la pureté de ses principes républicains, car tous ces objets si mystérieusement recueillis et cachés avaient appartenu à la famille royale.

» Voici par quel concours de circonstances avait commencé et s'était successivement accrue cette collection d'objets de toute nature, dont la possession entre les mains de Robespierre a donné lieu à tant de commentaires, à tant d'erreurs historiques.

» On sait que dans la journée du dix août Robespierre ne parut pas et se tint étroitement renfermé dans son logement de la rue Saint-Honoré, qui avoisinait les Tuileries. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner quel motif pouvait avoir Robespierre de n'être dans ce moment, si décisif pour la monarchie, ni pour l'offensive, ni pour la défensive. Des émissaires affidés, au nombre desquels étaient Vadier, et un nommé Vernon qui était pour lui une espèce de garde-du-corps, venaient de moment en moment lui rendre compte de ce qui se passait. Vadier, rôdant en observateur dans les appartemens dévastés du palais des Tuileries, vit une femme attachée au service de la reine qui s'efforçait, avec un courage au-dessus de son sexe, d'arracher des mains de quelques pillards un tableau qui venait d'être enlevé dans le cabinet de Marie-Antoinette; on allait lui faire un mauvais parti quand Vadier, la poussant dans une porte ouverte qu'il referma précipitamment sur elle, la sauva des mains de ces misérables. Le tableau allait être mis en pièces; mais l'un de ces hommes se ravisant l'offrit moyennant quelque ar-

gent; Vadier accepta et porta aussitôt cette peinture chez Robespierre, qui témoigna tant de désir de la posséder que son collègue ne put la lui refuser. La prudence ne permettait pas de garder le cadre, qui portait les armes royales; il fut brisé et brûlé au grand déplaisir de Duplay, qui en admirait la belle sculpture. Quant au tableau, dérobé à tous les regards, il fut soigneusement enveloppé et placé entre les planches et les matelats du lit de Robespierre. C'est là qu'il fut trouvé après le neuf thermidor, sur l'indication de Duplay.

» Madame Valayer Coster, qui excellait à peindre les fleurs et donnait des leçons à Marie-Antoinette et à sa fille, avait fait hommage de cette peinture à son auguste élève. Après plusieurs années, en revoyant ce tableau qui avait subi tant de vicissitudes, l'artiste racontait, les yeux mouillés de larmes, que le jour où elle le présenta à la cour, un mouvement de surprise lui échappa en voyant à quel point les chagrins avaient changé cette reine qu'elle avait vue si belle; elle fut devinée, et Marie-Antoinette portant la main à ses cheveux, lui dit douloureusement: « Vous voyez maintenant, ils sont tout blancs! » Ce tableau, qui porte la date de 1791, avait été peint près de deux ans après les journées des 5 et 6 octobre, où la reine échappant comme par miracle, à des assassins soudoyés, avait subitement blanchi.

» La Commune, qui se montra si implacable dans ses persécutions contre la famille royale, avait fait enlever au roi captif ses rasoirs, ses ciseaux et jusqu'aux couteaux de table. Les insensés! ils craignaient que leur victime ne leur échappât par le suicide, comme si un chrétien aussi résigné, aussi fervent que l'était Louis XVI eût pu concevoir l'idée d'attenter à sa vie! Les rasoirs, les ciseaux et un couteau de poche que regrettait beaucoup le roi, parce qu'il lui avait été donné par sa sœur Mme Elisabeth, furent portés à la Commune, et soigneusement renfermés, tant on craignait qu'ils ne devinssent autant de reliques pour les royalistes. Payan, ami intime et confident de Robespierre, s'en empara et les lui remit. Ces objets furent aussi découverts après le neuf thermidor.

» Dans la tour du Temple se trouvaient quelques livres qui adoucirent la captivité du roi et servirent à l'instruction de son fils. Après le 21 janvier, la Commune s'en fit rendre compte et se les fit livrer. Parmi se trouvaient *La Henriade*, quelques œuvres de Cicéron et le *Traité des Bienfaits et de la Clémence*, de Sénèque, édition de Barbou. A la page 224 de ce volume, se trouve un signet qui a trait à une circonstance remarquable de la captivité du roi. Voici le passage indiqué: « Je suppose un homme qui soit digne de m'obliger; mais le service qu'il veut me rendre peut lui être nuisible à lui-même. Par conséquent, je ne le recevrai point. Il s'offre à me défendre, quand je suis accusé d'un crime capital; mais en me servant d'avocat, il s'expose à perdre les bonnes grâces d'un prince ou d'un puissant patron. Ce serait me comporter en ennemi à son égard, si, tandis qu'il veut s'exposer à un danger pour moi, je n'aimais mieux, ce qui est bien plus facile, le courir tout seul et sans lui.»

» Ce volume porte ainsi le témoignage du touchant débat qui eut lieu entre Louis XVI et M. de Malesherbes, celui-ci opposant une généreuse résistance à la volonté du roi, et persistant à vouloir le défendre au péril de sa vie. Le signet a été placé par le roi lui-même, on n'en peut douter, et le passage cité aura été inutilement lu à M. de Malesherbes, dont rien ne put ébranler le stoïque dévouement.

» Une douzaine de ces volumes, au nombre desquels se trouvaient le Ci-

céron et le Sénèque cités, furent remis par Payan à Robespierre qui les enveloppa avec soin et les cacha avec les autres objets que déjà il avait rassemblés. Tous ces volumes sont d'une magnifique condition et portent sur la reliure en maroquin rouge les armes royales.

» Voici comment les cheveux de la reine arrivèrent aux mains de Robespierre. Après le supplice de cette princesse, Tronson-Ducoudray, son défenseur, ayant été inquiété au sujet de quelques révélations qu'on supposait lui avoir été faites, déposa au comité de sûreté générale les cheveux que la reine l'avait chargé de remettre à des personnes qui lui étaient chères. Robespierre s'en empara aussitôt.

» Les cheveux du dauphin furent trouvés avec ceux de sa mère, et voici comment Robespierre se les était procurés. Un jour, la blonde chevelure du jeune enfant tomba sous les ciseaux de la femme de Simon, qui s'applaudissant de son œuvre, disait avec un rire infernal : « Maintenant, Capet, tu as l'air d'un vrai sans-culotte. » Instruite du fait, la Commune, toujours en défiance de quelque machination royaliste, dépêcha deux commissaires ; la femme Simon fut interrogée ; et bien lui prit de retrouver les cheveux dans un tas d'ordures où elle les avait jetés. Les commissaires s'en emparèrent, et prirent en même temps un volume de prières que Louis XVI avait donné à son fils, et dont Simon, dans sa grossière impiété, avait lacéré plusieurs feuillets.

» Après la mort du roi, les seuls livres que possédât sa veuve dans sa prison étaient les œuvres de Thomas. De nombreux signets restés en place et religieusement respectés, témoignent combien de fois ces volumes furent lus et relus par la reine captive. Après la mort de cette princesse, la Commune fit main basse sur ces livres, et bientôt après, Robespierre les réunit à ceux qui avaient appartenu au roi Ces quatre volumes imprimés sur papier de Hollande sont d'une magnifique condition et portent sur la reliure en maroquin rouge les armes de la reine.

» Avec le testament de la reine Marie-Antoinette, se trouvait une lettre adressée par cette princesse au président de la convention nationale et dont voici la teneur :

» Citoyen président, les citoyens Tronson et Chauveau, que le tribunal m'a donnés pour défenseurs, m'observent qu'ils n'ont été instruits qu'aujourd'hui de leur mission ; je dois être jugée demain et il leur est impossible de s'instruire dans un aussi court délai des pièces du procès et même d'en prendre lecture. Je dois à mes enfans de n'omettre aucun moyen nécessaire pour l'entière justification de leur mère. Mes défenseurs demandent trois jours de délai, j'espère que la Convention les leur accordera.

MARIE ANTOINETTE. »

Plus bas se trouvent les signatures ci-après : Fouquier, Lecointre, Geoffroy, Massieu.

» On remarquera que la reine, conservant sa dignité dans le malheur, demande, et ne s'abaisse point à prier ; elle s'abstient de toute qualification, de toute expression de déférence envers ses juges.

» Robespierre avait aussi recueilli la lettre écrite par la reine à M[me] Elisabeth peu d'instans avant sa mort. Cette lettre a été rendue publique par le gouvernement en 1816. Ces deux dernières pièces avaient été données par l'accusateur public Fouquier-Tinville à Couthon, qui en avait fait hommage à Robespierre.

» Voici d'autres pièces auxquelles Robespierre attachait sans doute plus d'importance qu'à toutes celles qui précèdent et qui sont restées un mys-

tère pour l'histoire. En dépit de quelques historiens mal informés, le conventionnel Courtois, auteur du *Rapport sur l'examen des papiers de Robespierre*, n'a jamais dit ni écrit que, parmi ses papiers, s'était trouvée une correspondance entre Louis XVIII et Robespierre. Des lettres, toutes politiques, du Comte de Provence furent effectivement trouvées, mais elles n'étaient point adressées à Robespierre. A cet égard des preuves irrécusables pourraient être produites. Ceux qui connaissent notre histoire révolutionnaire, savent, du reste, que Robespierre, qui touchait au pouvoir au moment de sa chute, n'avait jamais aspiré à jouer le rôle de Monck, qui convenait peu à son extrême ambition.

» Le champ reste ouvert aux conjectures. Quel intérêt, quelles vues pouvait avoir eu Robespierre en rassemblant avec tant de soin ces objets qu'il semblait que la consécration du malheur eût rendus précieux aux yeux même de celui qui s'était montré si impitoyable envers les possesseurs.

Etait-ce un *en cas* que se ménageait ainsi Robespierre? ou bien était-ce son trophée d'armes, les dépouilles opimes de la royauté qu'il voulait, en quelque sorte, pouvoir à toute heure contempler et manier dans l'ombre, sentir toujours sous sa main, comme pour s'assurer qu'elle était bien morte et qu'il en était bien le successeur?

— M. Aimé-Martin et M. Ballanche viennent de mourir. M. Aimé-Martin avait épousé la veuve de Bernardin de Saint-Pierre, édité ses œuvres, et s'était fait ainsi son héritier sinon son continuateur. M. de Lamartine s'est departi à l'égard de M. Aimé-Martin de son peu de goût, dont il faut le louer, pour les oraisons funèbres. Après cette déclaration, il n'en a pas moins trouvé des paroles éloquentes en l'honneur de celui qu'il a appelé l'un de ses plus anciens et de ses plus chers amis.

— Tout le monde s'est trouvé d'accord sur la bonté, sur le caractère aimable et presque enfantin de Ballanche. Il prenait peu de part à la conversation, mais parfois la profondeur et la vigueur réelles de son esprit se trahissaient par quelque trait inattendu, qui frappait les auditeurs. Ainsi, un jour, il se mit à faire cette distinction, d'un bon sens lumineux, entre la *logique aiguë*, qui est la mauvaise, et la *logique chronique*, à l'état latent, se produisant à la longue avec les faits, qui est la bonne. Il ne parlait pas de ses ouvrages, n'y pensait pas, les oubliait; mais il ne laissait pas, au fond, de croire qu'il avait été un révélateur, qu'il avait prononcé quelques mots du grand secret, du secret de l'humanité. La *Démocratie pacifique* a donné sur lui un article en ce sens. Il laisse des ouvrages inédits qui doivent, dit-on, éclaircir et compléter sa pensée. — Il était un peu pour Mme Récamier ce que La Fontaine était pour Mme de la Sablière. Il n'a jamais osé lui dire qu'il l'aimait. Il lui faisait ses commissions : c'était sa promenade de tous les jours, et parfois elle était assez longue; pour se reposer, il entrait dans un cabinet de lecture, y lisait les petits journaux et en racontait des traits au retour, à la grande surprise de ceux

qui l'entendaient. Lui seul avait le pouvoir de dérider M. de Chateaubriand. Mme Récamier lui était sincèrement attachée : elle assistait à ses derniers moments et elle tenait sa main dans la sienne quand il a expiré ! Depuis, Mme Récamier, malade et ne pouvant presque pas parler, est encore venue chez lui, tout occupée du soin à prendre de sa mémoire et de ses écrits.

— Voilà bien des places vacantes à l'Académie. Aussi, dans l'absence de choix possibles, pense-t-on que M. Vatout passera. Sur l'idée d'élire l'auteur de *Lucrèce* : « Oh ! s'est écrié M. de Lamartine, il est encore *trop jeune* dans la gloire. » On voit que M. de Lamartine parle de la gloire en homme qui entend bien en savoir tous les âges et tous les degrés.

— M. de Laprade est un de ceux qui ont le plus pratiqué Ballanche dans ses dernières années et qui doivent le mieux connaître l'ensemble de son système. C'est un poète de talent, plastique et panthéiste. Mme la princesse Belgiojoso, se figurant sur cela qu'il était philosophe, voulut l'avoir chez elle et le loger, pendant son récent séjour à Paris, que le poète est toujours empressé de fuir pour retourner à ses bois. C'est chez elle que demeure Augustin Thierry, l'illustre aveugle et, par là aussi, l'Homère de l'histoire. Enfin, avec ce goût d'hospitalité académique et princière, elle loge encore... devinez : Bou-Maza, à qui elle et une autre dame se sont mis en tête d'apprendre le français ; et savez-vous les premiers mots qu'il a dits ? *Beaux yeux !* Pour un élève venu du désert, avouez, Madame qui me lisez, que ce n'était pas trop mal s'en tirer.

— M. Libri a vendu ses manuscrits à Londres (200,000 francs), y compris sans doute ce journal de Napoléon dont nous avons parlé l'été dernier [1]. Il est maintenant en train de vendre ses livres à Paris. Dans le nombre il y en a quelques-uns de très-rares ; entre autres le Boccace imprimé par des religieuses. Un seigneur italien en avait fait offrir quatre ou cinq cents francs. — Cinq cents francs, s'écria M. Libri en se mettant à rire, il y a déjà pour onze cents francs de réparations. — Quelques jours avant sa vente à l'enchère, M. Libri acheta tout le fonds du libraire Techner, pour 20,000 francs, en le prenant au mot. On se livre sur ce trait et sur le reste à bien des commentaires. En se défaisant ainsi de toutes ces richesses bibliographiques, amassées pendant dix-sept ans, M. Libri, dont la santé n'est pas bonne, veut, dit-on, se faire vingt-cinq mille livres de rente et retourner vivre en Italie au soleil.

La *fashion*, le *jockey-club* se mettent aussi à acheter des livres

[1] Voir *Revue Suisse*, tom. IX, pag. 775.

rares. C'est une distinction : — « Et, disait-un de ces gentilshommes-bibliophiles, cela coûte encore moins que les femmes et les chevaux. »

— Parmi les littérateurs et les journalistes venus à Paris de la Suisse française, nous avons déjà nommé M. Marc Fournier. Après une vie aventureuse et le long et pénible apprentissage des lettres, le voilà en bon point et en mesure d'arriver. Très-mêlé à la littérature quotidienne, où il a écrit entre autres dans la *Presse* (le Courrier de Paris), dans le *Corsaire*, dans l'*Artiste* et la *Revue de Paris*, il a fait en outre jouer cet hiver au Théâtre Français un drame, *Mme de Tencin*, qui a eu trente-cinq représentations. Il en a maintenant un autre, reçu à la Porte-Saint-Martin ; le sujet, sous ce titre : *les Libertins*, est la lutte de Calvin et de Servet d'après la donnée historique, mais dramatisée. Il y aura un grand luxe de décorations et de tableaux scéniques, exactement reproduits d'après des dessins dus à l'obligeance d'artistes genevois. Quoique tout-à-fait de Paris depuis dix ans qu'il l'habite, M. Fournier n'a point oublié sa patrie; il en parle avec intérêt et avec esprit. L'*Artiste* vient de publier de lui un article sur les poésies d'Albert Richard d'Orbe.

Paris, 11 juillet.

SUISSE.

Genève, 8 juillet 1847. A ne voir que la surface des choses dans notre canton, à n'entendre que les clameurs des partis et le retentissement qu'elles peuvent avoir dans la presse, ce qui a dû frapper, avant tout, depuis quelques mois, l'observateur impartial mais inattentif et léger qui ne nous étudie que superficiellement, ce sont ces innombrables brochures qui ont précédé la votation constitutionnelle du 24 mai. Je vous signalais déjà, l'an dernier, ce caractère qui est particulier à toutes les crises religieuses ou politiques par lesquelles nous passons. Il existait déjà dans le dix-huitième siècle et à des époques moins rapprochées de nous; nous le retrouvons dans l'histoire contemporaine de notre petit canton, et il est facile de deviner qu'il se reproduira souvent encore.

Parmi les hommes qui ont pris part à cette récente escarmouche de la presse genevoise, je citerai, pour me borner à quelques-uns, M. Fazy-Pasteur, vieillard plein de vie, doué d'une franchise parfois quelque peu fiévreuse, et qui, depuis un grand nombre d'années, a fait constamment de l'opposition à tous les régimes qui se sont succédés chez nous; M. A. Cherbuliez, écrivain savant et érudit, dont le style n'a peut-être ni assez de vivacité ni assez d'entrain et de chaleur pour agir puissamment sur les masses, les remuer et exercer sur elles une efficace et durable influence; enfin, et surtout, M. le docteur Baum-

gartner. Depuis long-temps déjà, ce disciple d'Esculape est belliqueux et guerroyant. Dernièrement, il a rompu en visière avec tout le camp radical, dont il était naguères, quoique avec beaucoup d'indépendance, un des plus zélés et des plus extrêmes sectateurs. Aussi avons-nous assisté à un curieux spectacle qui n'est pas rare, du reste, dans les démocraties : ceux qui, hier encore, élevaient aux nues le Docteur, l'appellent aujourd'hui, dans leur beau langage, *collecteur d'immondices;* ceux qui vous assuraient, au contraire, il y a peu de temps, que le Docteur avait une plume habile, mais dévergondée et méprisable, se constituent maintenant ses apologistes et ses défenseurs. Singulier revirement des passions politiques ! La nature humaine se retrouve partout, toujours prête à contempler les choses sous une seule face, toujours plus ou moins exclusive. Et qui de nous n'a pas eu souvent, en jugeant autrui, une poutre dans l'œil ? — Au demeurant, M. Baumgartner est un écrivain plein d'originalité; son style est nourri, mordant et nerveux. Ses *Confessions* qu'il a publiées dans le *Journal de Genève* font preuve de beaucoup facilité et de verve; elles présentent, malgré les personnalités qui les déparent çà et là, un véritable intérêt, et se laissent fort bien lire. Elles ont été lues avidement par les anciens et par les nouveaux amis de M. Baumgartner.

L'*Histoire de Genève* de M. Pictet de Sergy continue à paraître. L'auteur a déjà atteint l'époque intéressante et dramatique du seizième siècle. — Quoique ce travail ne soit pas sans mérite, on peut déjà prévoir que Genève ne trouvera point en M. Pictet son Jean de Muller. La profondeur des vues et des recherches, l'originalité du style et d'autres qualités font plus d'une fois défaut dans cette histoire qui, sans être inférieure à plusieurs de celles qui l'on précédées, ne comblera cependant pas une lacune facile à signaler, mais qu'un homme de génie seul peut faire disparaître.

M. J. Hornung a publié dernièrement un mémoire fort remarquable [1] et qui dénote à la fois, dans ce jeune écrivain, un penseur et un érudit. C'est l'introduction et en quelque sorte les prolégomènes d'un travail plus développé et plus étendu. — Félicitons M. Hornung d'avoir puisé dans les sources mêmes des idées nouvelles. Ajoutons que ce mémoire est loin de s'adresser uniquement aux jurisconsultes, et qu'il tient moins encore au droit qu'à la philosophie de l'histoire; sous ce dernier rapport, nous ne pouvons que le recommander à ceux qui font de l'antiquité grecque ou romaine le sujet de leurs méditations, de leurs études, ou la suave distraction de leurs loisirs.

M. le professeur Chenevière a rompu, dernièrement et à deux reprises, un long silence pour vanter dans une lettre à son ami,

[1] *Essai historique* sur cette question : Pourquoi les Romains ont-ils été le peuple juridique de l'ancien monde. Genève, 1847 (110 pages in-8°).

M. Céard, l'ouvrage de celui-ci sur les pompes à incendie, et pour répondre à quelques observations sévères de la presse méthodiste et radicale sur une fondation destinée surtout aux protestans français. Cette fondation presque secrète, a son siége à Genève; elle réfuterait plus catégoriquement les critiques dont elle est l'objet depuis longtemps, en substituant à ce huis-clos mystérieux dont elle s'entoure, ces garanties de publicité et de huis-ouvert, qui deviennent de plus en plus indispensables, à tous égards, dans les pays représentatifs.

Au moment même où, du fond de l'Allemagne, un instituteur genevois nous communiquait ses idées et quelques réflexions sur nos écoles primaires, le Grand-Conseil réalisant un projet qui avait beaucoup préoccupé l'ancien gouvernement, votait l'organisation à Genève d'une école supérieure pour les jeunes filles. — Malgré la vivacité des luttes politiques chez nous, il est un terrain neutre sur lequel les partis opposés se rencontrent encore quelquefois. C'est ce qu'a prouvé la souscription ouverte en faveur de M. Sené, l'auteur du relief du Mont-Blanc. Le gouvernement, le conseil municipal et l'opinion que représente le *Journal de Genève*, se sont trouvés d'accord sur la convenance et la nécessité de venir en aide à la détresse dans laquelle était, au milieu d'une ville riche et savante, un vieillard qui fait honneur à sa patrie par un talent véritable. Malheureusement la souscription s'est ouverte dans des circonstances à bien des égards peu favorables.

Un étudiant de l'académie, M. L. Tournier, a traduit en vers français, et avec assez de bonheur, le *Prisonnier de Chillon*, de lord Byron. Peut-être a-t-il affaibli un peu çà et là la vigueur de l'original; cependant, en somme, c'est un travail de mérite. Nous engageons seulement M. Tournier à se défier de son imprimeur; les alexandrins de onze et de treize pieds ne sauraient se compenser les uns par les autres, et le système de pondération qu'on vante quelquefois au point de vue de l'organisation des états, n'a pas encore fait fortune à l'endroit de la poésie.

Les professeurs de la faculté de droit ont donné leur démission, il y a quelques semaines. On a prétendu que la faculté serait supprimée; on dit maintenant le contraire. Cette dernière version paraît la plus probable. — C'est surtout dans le sens de la liberté d'enseignement que notre académie sera modifiée; nous nous rapprocherons peut-être, sur ce point, des principes qui sont adoptés dans les universités allemandes. Puissent aussi nos législateurs donner à l'enseignement des lettres l'importance qu'il mérite à si juste titre, et qu'on lui accordera facilement sans nuire le moins du monde aux sciences physiques et naturelles!

Berne, 17 juillet 1847. — On peut voir dans ce moment à Berne la galerie de costumes suisses de feu M. Meyer d'Arau. Le propriétaire actuel, fils du précédent, cherche à la vendre. Mais il faut espérer qu'elle ne passera pas à l'étranger, car c'est une collection unique de physionomies nationales et de costumes dont plusieurs ont complètement disparu depuis une quarantaine d'années. Elle se compose de 150 tableaux à l'huile, la plupart présentant des groupes de deux à six personnes. Toutes les figures sont des portraits; elles ont été peintes d'après nature par Joseph Reinhard de Lucerne, que M. Meyer fit voyager à cet effet dans presque tous les cantons de la Suisse de 1789 à 1797. Comme œuvre d'art, ces tableaux sont sans doute loin d'être irréprochables, mais ils sont d'un naturel, d'une fidélité, d'une exactitude de détails, qui ne laissent rien à désirer. Il n'est pas besoin d'avoir connu les personnes qu'ils représentent pour s'assurer de la ressemblance des portraits. Ils ont tant de caractère et ils sont si heureusement choisis comme expression typique de telle ou telle peuplade de la Suisse, qu'il suffit d'avoir parcouru quelques-uns de nos cantons pour se retrouver devant la galerie de Reinhard en pays de connaissances. Son François Delajoux, par exemple, chacun l'a pu voir sur la place du marché de Vevey. Le capitaine et justicier Dessoulavy, je l'ai rencontré à la *bourgeoisie* de Valangin. Cette riche bourgeoise d'Olten, vous la verrez, un jour de grande masse, monter gravement les degrés de marbre de St-Ours. Sur la route du Gothard, Marie Ziegler d'Altorf vous offrira des minéraux de la montagne; et ces Fribourgeoises, ces Bernoises, ces Appenzelloises, ce qu'elles étaient il y a plus d'un demi-siècle, elles le sont encore aujourd'hui, et elles le seront aussi longtemps qu'il existera une Suisse fédérative, des individuatités cantonales. En revanche, le maire de Baden avec ses beaux habits rouges, le capitaine ballival de Mouri avec sa belle écharpe et sa vénérable hallebarde, ils ont disparu; pour nous, c'est déjà de l'histoire ancienne. Mais ce qui survit aux vieilles magistratures et même ce qui s'altère moins que le costume, ce sont les traits caractéristiques de certains métiers, de certaines professions qui sont données par la nature du sol ou de l'industrie locale. Les tableaux de Reinhard nous présentent d'excellents types de ce genre. Ainsi, le chasseur de chamois : c'est un Glaronnais, Jean Heitz, qui doit en avoir tué plus de 1200; le marchand de fromages verts, d'ardoises et de thé suisse; le faucheur d'herbes sauvages sur les pentes des Alpes inaccessibles au gros bétail; les bucherons des Waldstetten; les pêcheurs de la Thour; les éplucheuses de filoselle de Schwytz; les brodeuses de St-Gall, etc. N'oublions pas non plus ces braves charpentiers et cordonniers rustiques, qui ont quelque chose de si antérieur à l'ère des Handwerksburschen socialistes!

Il serait vraiment à désirer que Reinhard eût des successeurs. Leur

tâche en fait de peinture de costumes ne serait plus aussi facile; il n'est pas probable que l'on eût aisément le même bonheur que Reinhard dans ses costumes d'Hérisau, du Bouveret en Valais, de Jegisdorf et du Gouggisberg (canton de Berne), de Merenschwanden en Argovie, etc. Mais on ne manquerait pas de rencontrer encore bien des types populaires dignes de la palette. Maint artiste, au lieu de composer des tableaux de genre plus ou moins de fantaisie, gagnerait beaucoup à aller trouver sur place tels ou tels originaux personnages, comme le pauvre homme du Toggenbourg de Reinhard, comme d'autres que l'on pourrait citer de nos jours dans tel ou tel canton. Cela fournirait à un homme d'esprit et de talent des sujets qui ne manqueraient pas d'être appréciés. La lithographie et la peinture d'estampes en les reproduisant et les popularisant, rendraient aussi un véritable service à la culture nationale, qui ne peut le plus souvent que se fausser à la vue des prétendus costumes et personnages suisses étalés dans nos magasins d'estampes et d'objets d'art.

13 juillet. — La diète est assemblée à Berne depuis le 5 courant. Le 4, à 11 heures du matin, l'on a vu se rendre au Stift, bâtiment qui sert de résidence au Vorort, les députations des divers cantons, accompagnées de leurs huissiers et, parmi les ambassades ou légations étrangères, celles qui ne se sont pas retirées à Zurich. L'usage veut, en effet, que la veille de l'ouverture de la Diète, les députés des cantons de la confédération et les ministres ou chargés d'affaires des puissances étrangères fassent une visite officielle au président de la première autorité fédérale.

Le lendemain, dimanche 5, à 8 heures du matin, les députés catholiques assistaient à un service religieux dans l'église française, où l'on exécuta une messe composée quelques jours auparavant, à l'occasion d'une visite diocésaine de l'évêque, par M. Edele, professeur de musique à Berne. Les députés protestants, de leur côté, entendaient un sermon dans la cathédrale. Les uns et les autres, le culte fini, se réunirent au Stift et se rendirent de là en cortége au temple du Saint-Esprit. On connaît les détails de la cérémonie d'usage. Ils ont été rapportés, entre autres, dans la *Revue Suisse* de 1844, page 43. Il ne me reste donc qu'à relever quelques-uns des traits les plus caractéristiques de la dernière solennité. Le temple du Saint-Esprit était orné des magnifiques tentures et tapis conquis sur Charles-le-Téméraire. La foule remplissait toutes les places qui n'avaient pas été réservées aux divers corps appelés à prendre part à la cérémonie. Le corps diplomatique ne se composait que des ambassadeurs ou chargés d'affaires de France, d'Espagne, de Belgique, de Sardaigne, de Naples et d'Angleterre. Les ambassades de Russie, d'Autriche et de Prusse étaient restées à Zurich, le chargé d'affaires de Bavière avait pris momentanément son congé. Au commencement de la cérémonie, une

société de chant et de musique de la ville exécuta le *Pater* de Rink; puis le président prononça son discours que les journaux politiques de la Suisse ont reproduit in extenso. Ce n'est pas ici le lieu d'en relever les particularités. On sait comment l'orateur a évité les questions brûlantes du Sonderbund et des Jésuites pour presser avec d'autant plus d'insistance sur la question de la révision du Pacte fédéral. La prestation du serment accomplie, un chœur d'hommes chanta un hymne patriotique, et les députés prirent dans l'ordre obligé le chemin de l'hôtel de l'Etat-extérieur, où se trouve la salle des séances de la Diète, et où ils commencèrent immédiatement leurs travaux. La foule des spectateurs accourus à la fête, en suivit les détails avec tout l'intérêt qu'excite la gravité des circonstances actuelles. Dès lors cet intérêt ne cesse de se manifester par la présence à la tribune de la Diète d'une masse toujours compacte de curieux. Que sera-ce quand les grandes questions paraîtront sur le tapis! On croit quelles ne se feront plus attendre bien long-temps. Il est probable que la prochaine quinzaine décidera de l'avenir de la Suisse.

C'est à cette époque aussi qu'auront lieu plusieurs réunions populaires: le tir fédéral de Glaris, à partir du 18 juillet; la fête nationale de chant, de lutte et de gymnastique qui s'organise à Berne sous les auspices du gouvernement, pour le 26 juillet; enfin l'assemblée générale du Volksbund ou association populaire suisse, 27 juillet, présidée par des hommes marquants du parti radical. Tout cela, dans l'état actuel des esprits, ne manquera pas d'exercer une notable influence sur la marche des événements.

MÉLANGES.

I.

Bluettes et boutades.

— Le pied d'un sauvage tracé dans le sable indique la présence de l'homme à ce même athée qui nie un Dieu dont la main est empreinte sur l'univers entier.

— Le riche s'enquiert volontiers si les pauvres méritent ses aumônes, mais non s'il est digne lui-même de l'opulence qui lui permet de les faire.

— Nous sommes toujours fort reconnaissants des services..... qu'on va nous rendre.

— Certains orateurs disent de grands mots pour ne pas se mettre en frais d'idées, comme certains avares font de grands pas afin de ne pas user leurs souliers.

— Chez bien des gens, le coup de chapeau est la mesure de leur fortune; plus elle s'élève moins il s'abaisse.

— L'ombre indique le point où doit se trouver la lumière, de même la connaissance d'une erreur est un pas fait vers la vérité.

— L'esprit fait vivre un ouvrage, mais le génie l'empêche de mourir.

— La modestie ne rapetisse point un grand homme; la taille qu'il se donne n'empêche point de voir celle qu'il a; mais le débutant de mérite qui se proclame un nain, risque fort d'être toisé sur parole.

— Dans la carrière des artistes, beaucoup tendent la main à qui les suit, peu donnent le bras à qui les atteint, tous font le poing à qui les devance.

— Nous aimons à nous rapprocher des hommes célèbres, moins pour la considération dont ils jouissent, que pour celle qu'ils peuvent nous donner. Ainsi, dans une soirée, la jolie femme se tient auprès des flambeaux, non pour leur éclat, mais pour celui qu'ils jettent sur ses charmes. J. Petitsenn.

II.

Les roses du printemps.

Adieu l'hiver et les autans!
— Un mendiant frappe à ma porte:
J'ouvre à l'orphelin qui m'apporte
Les roses du nouveau printemps.

Il me dit: « Je n'ai plus de mère,
» Mais pour soulager nos douleurs,
» Le Dieu du ciel sème des fleurs
» Que je cueille dans ma misère.

» Je pleurais quand vinrent ces fleurs,
» Je souris quand je te les donne,
» Jamais, jamais Dieu n'abandonne
» L'orphelin qui verse des pleurs. »

Oui, mon Dieu, ces fleurs sont écloses
Pour un enfant déshérité,
Et des mains de la pauvreté
Je reçois les premières roses.....

— Lorsque frappe et frappe longtemps
Toute misère à notre porte,
N'est-ce pas qu'elle nous apporte
Les roses d'un meilleur printemps?

Jules Vuy.

Bords de l'Arve.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

L'UNITÉ DE L'ESPRIT PAR LE LIEN DE LA PAIX. *Lettres sur l'Alliance évangélique*, par L. Bonnet, pasteur à Francfort sur Mein, — avec cette épigraphe : quod si in hoc erro... libenter erro; nec mihi hunc errorem, quo delector, dum vivo extorqueri volo. Cic. — Paris, librairie Delay, rue Tronchet, 2. 1847. — En Suisse, chez les principaux libraires. 1 vol. 8°. — Fr. 1»50 c.

Etait-il possible, au milieu du morcellement qui menace le protestantisme, de former une association fraternelle qui, placée sur un terrain neutre, chercherait et trouverait la conciliation des termes extrêmes entre lesquels il se partage, en adoptant pour confession de foi ces seuls mots : amour, charité? La fondation de l'Alliance évangélique a prouvé que, grâces à Dieu, il en était ainsi. Eclose en Angleterre, cette belle pensée s'est rapidement propagée en Amérique, et sur le continent européen; à l'heure où nous sommes, elle est décidément en voie de progrès; l'impulsion des réunions de Londres, ne s'est point ralentie, et ceux qui ont assisté aux assemblées religieuses qui ont eu lieu récemment à Paris, ont pu se convaincre de l'heureuse influence que l'Alliance a déjà exercée sur les rapports des diverses sociétés entre elles, sur les relations fraternelles des chefs spirituels des églises, enfin sur l'accent de la polémique des différents organes du protestantisme, dont la lutte offrait dès longtemps un affligeant spectacle. — Dans la brochure que nous annonçons, M. le pasteur Bonnet a exposé avec une conviction entraînante les principes sur lesquels repose l'alliance de paix dont il est l'un des promoteurs actifs. La première partie de son travail contient une discussion approfondie de l'un des problêmes les plus ardus qu'offrent les questions ecclésiastiques, c'est-à-dire la conciliation de l'unité et de la liberté, problême auquel en définitive, viennent aboutir tous les autres et qui est la question même de notre temps. Dans les lettres subséquentes, l'écrivain retrace la fondation de l'alliance dans les belles conférences de Londres, les difficultés qu'a rencontrées son organisation, les bases dogmatiques sur lesquelles se rencontrent tous ceux qui s'y rattachent. Quoique dévoué de toute son âme, on le sent, à l'œuvre de l'Alliance, M. le pasteur Bonnet n'a nullement aliéné la liberté de sa parole. Ceux qu'intéresse le mouvement religieux de nos jours, trouveront dans son substantiel écrit les lumières indispensables pour asseoir un jugement sur l'alliance évangélique; ils y trouveront mieux encore que la lumière, c'est-à-dire une conviction chaleureuse et communicative, et cette onction pénétrante qui, dès long-temps a fait de M. Bonnet, l'un des prédicateurs évangéliques les plus appréciés de nos jours.

LA VOIX NOUVELLE, journal quotidien, paraissant à Paris, rue Basse du rempart, 24. Prix d'abonnement pour la Suisse, 58 francs par an, 30 fr. pour six mois, 15 francs pour trois mois.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'existence de ce nouveau journal, politique et religieux tout ensemble, destiné à remplir dans la presse protestante, en France, une place vacante dès long-temps, celle d'une feuille quotidienne. Quelque opinion que l'on puisse avoir sur les in-

convénients et les avantages attachés à la lecture habituelle des journaux, il est un fait qu'il faut admettre bon gré mal gré, c'est qu'elle est devenue un besoin pour tous, pour ceux-là même qui en sont les adversaires les plus décidés. Satisfaire ce besoin pour les lecteurs religieux, en créant un journal où les questions politiques et sociales qui préoccupent tant d'esprits de nos jours, se trouvent traitées sous la forme pratique et accessible de la polémique quotidienne, tel a été le but essentiel que se sont proposé les fondateurs de la *Voix nouvelle.* Préoccupés en même temps des dangers qu'offre la lecture des grands journaux qui, par leur feuilleton exercent dans l'intérieur de presque toutes les familles une si redoutable influence, particulièrement sur les femmes et sur les jeunes gens, ils ont voulu créer un organe de publicité qui pût remplacer avec avantage la trop séduisante pâture que présente chaque jour aux imaginations la presse périodique. Une intention aussi respectable mérite d'être encouragée par les hommes religieux. Nous aimons d'ailleurs à leur apprendre que les fondateurs principaux de la *Voix nouvelle* sont en même temps ceux de la section française de l'Alliance évangélique, dont nous venons d'entretenir nos lecteurs. Ils trouveront là un gage de confiance et de sécurité. La *Voix nouvelle*, nous voulons le croire, a traversé maintenant la crise la plus difficile, celle de sa formation et de ses débuts : le caractère indécis qu'on a pu remarquer çà et là dans sa rédaction, disparaît de plus en plus. Par la chaleur de leurs convictions, les écrivains de ce journal se montrent à la hauteur de leur tâche difficile : nous serons heureux d'apprendre que, dans notre pays, on en apprécie l'importance et l'utilité.

NOUVELLES ECOSSAISES, traduites de l'anglais par le traducteur des *Juifs d'Europe et de Palestine*, de la vie et des ouvrages de *John Newton*, etc. — Paris, librairie Delay, 2, rue Tronchet. 1847. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, in-18, prix 2 fr.

Il ne faut chercher, dans les cinq nouvelles qui composent ce volume, ni péripéties saisissantes, ni intérêt romanesque, ni même, comme le titre pourrait le faire supposer, l'empreinte des mœurs, des idées, ou de la nature de l'Ecosse. L'intérêt religieux domine dans ces récits qui présentent en général la suite des dispensations providentielles, dont le terme dernier, pour ceux qui en sont les objets, se trouve être la conversion à un christianisme vivant. Ce n'est pas à dire que l'imagination n'ait sa part dans les cinq nouvelles de l'auteur anglais : l'*Orphelin de Kinloch*, et *La délivrance*, offrent une série d'événements qu'on suit avec un vif intérêt. Mais le plus souvent, c'est le cœur qui est doucement ému, c'est la conscience religieuse qui est ébranlée. A côté des différences assez notables que présentent entre eux ces récits, ils offrent le caractère commun d'un optimisme peut-être exagéré, qu'il n'est pas rare de rencontrer dans les produits de la littérature chrétienne de l'Angleterre. Ici, du moins, le naturel et la vérité n'en souffrent pas ; çà et là seulement on s'étonne de voir inévitablement la Providence conduire dans les chemins de la prospérité temporelle, ceux qui, au début, en semblaient si éloignés. Mais, nous le répétons, dans les *Nouvelles écossaises*, ce trait n'a rien de forcé ni de choquant, et nous ne pouvons que remercier l'excellent traducteur de John Newton, d'avoir introduit chez nous un nouvel écrivain qui ne nous était pas connu encore, et qui mérite assurément de l'être.

VIE DE MADAME HENRIETTE WINSLOW, rédigée par Miron Winslow, son époux, missionnaire américain à Ceylan. Traduit de l'anglais. — A Toulouse, chez Cadaux, imp.-libraire. 1841. — Lausanne, chez G. Bridel. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. — 1 vol. in-12, 2 fr.

Sans offrir l'intérêt scientifique et littéraire de la biographie du missionnaire Martyn, que la *Revue Suisse* a annoncée il y a quelques mois, celle que nous venons de parcourir n'en était pas moins digne d'être traduite dans notre langue, et offerte à tous ceux qu'intéresse la propagation de l'évangile parmi les peuples payens. La question souvent controversée parmi les chrétiens d'Angleterre et d'Amérique, de l'opportunité d'adjoindre des femmes aux entreprises missionnaires, y reçoit la seule solution satisfaisante, qui est celle des faits. On voit ici quels services peut rendre, particulièrement pour l'instruction de l'enfance, la compagne dévouée du prédicateur de la bonne Nouvelle, au milieu de ces contrées payennes dont les préjugés et les coutumes élèvent souvent une infranchissable barrière entre le missionnaire, et tout une portion des populations idolâtres qui l'entourent. Au milieu de la mission américaine de Ceylan, Madame Winslow a été de moitié dans l'œuvre d'évangélisation de son pieux époux. Elle a apporté là ces précieuses qualités du caractère féminin, la souplesse patiente et l'affectueux dévouement, qui peuvent frayer un chemin plus facile à la prédication de l'évangile. Rien, d'ailleurs, mieux que l'exemple de la vie domestique des missionnaires, ne pourra exercer une heureuse influence sur les habitudes grossières de ces populations idolâtres qu'il s'agit de plier à des habitudes d'ordre et de bienséance, en même temps que de faire briller à leurs regards la pure lumière du salut. — C'est là l'intérêt très particulier qu'offre la lecture de la biographie que nous avons sous les yeux. Le récit de la jeunesse de Madame Winslow, les différentes phases de sa vie religieuse, les hésitations de sa famille avant de lui permettre d'embrasser la carrière des missions, tout cela se déroule dans la première partie de sa correspondance ou dans son journal, avec ce caractère d'intime vérité qui fait le prix essentiel de ces sortes de publications. L'époux de cette femme si complétement dévouée à l'évangile, a rempli les vides de ces documents, par quelques pages profondément senties où, au milieu des impressions sérieuses que fait naître naturellement le récit des travaux missionnaires, nous n'avons pu nous empêcher de remarquer quelques traits descriptifs empreints d'un sentiment très vif de la nature grandiose de l'Archipel indien. Des traits semblables sont trop rares dans ce genre d'ouvrages, pour que nous n'ayons pas relevé un mérite semblable, au milieu d'autres qualités qui frapperont tous les lecteurs.

SPECIMEN GRAVÉ SUR PIERRE par les procédés de A. Sonrel, imprimeur-lithographe, à Neuchâtel, en Suisse.

M. Sonrel, déjà connu de nos compatriotes par plusieurs travaux remarquables, et en particulier par les planches qui accompagnent la description de la Collégiale de notre ville, de M. Matile, vient de publier quelques essais de gravure sur pierre, faits par un moyen analogue au pantographe, et reproduisant des médailles de différentes époques. L'exactitude des proportions s'y trouve jointe à une exécution élégante et du plus agréable aspect. Le procédé de M. Sonrel lui permet de reproduire le relief et l'effet de la lumière, d'une manière très-parfaite. En réunissant ainsi la précision de la gravure sur pierre au principal avantage de la lithographie, qui est le bon marché, M. Sonrel a droit aux encouragements de notre public et nous ai-

mons à penser qu'ils ne lui manqueront pas. La feuille que nous avons sous les yeux offre, en particulier, une reproduction de la médaille consacrée à notre grand Ostervald.

THÉRÈSE ET URSULE, ou LES DEUX PENSIONNAIRES DE SAINTE-MARIE DE GRENOBLE, par la Vieille Femme. Deux vol. in-12. — Paris, Delay, rue Tronchet, 2, Lausanne, chez Georges Bridel, 1846. Prix 6 fr.

« Mais c'est là un livre pour les enfants..! » ne manquera pas de s'écrier, en parcourant cet ouvrage, à ce que nous assure la *vieille femme*, quelqu'un de ces princes de la science du bien dire, devant l'aréopage desquels elle déclare en toute humilité qu'elle refuse de comparaître. Est-ce peut-être parce que nous n'avons pas le droit nous-mêmes de figurer dans leur tribunal, que nous disons au contraire : « ce n'est point là un livre pour les enfants...? » Nous ne savons pas même si, en le destinant à de jeunes filles, l'auteur ne s'est point mépris. Nous craignons tout au moins que la partie romanesque du récit ne séduise de jeunes lectrices au-delà des limites mêmes dans lesquelles l'écrivain cherche sans cesse à contenir leurs impressions. Est-ce à dire que l'ouvrage écrit dans de si excellentes intentions par la plume animée et féconde de cette *vieille femme* dont l'âge a si peu glacé l'imagination vive et le cœur expansif, est-ce à dire que cet ouvrage ne corresponde point au but de son auteur? Non, sans doute; nous voudrions seulement que la lecture s'en fît pour elles sous les yeux d'un guide éclairé. Nous craindrions trop autrement qu'elles laissassent de côté tout une portion du livre, et la plus utile sans doute, pour ne suivre que le fil d'un récit assurément bien fait pour captiver tout leur intérêt. C'est là le côté faible de cet ouvrage où se rencontrent d'ailleurs de si précieuses qualités. Les réflexions religieuses, les nombreuses citations de passages bibliques s'y trouvent çà et là, dans chaque chapitre, groupées à part, et ne forment pas corps avec le livre. Nous aurions préféré les rencontrer en moins grand nombre, mais pénétrant davantage le récit tout entier. Faute de cette fusion intime des éléments de l'ouvrage, il se trouve que le conteur et le prédicateur y apparaissent un peu comme deux personnages à part, tandis que, dans l'intention de l'auteur, c'est le conteur qui moralise, et le moraliste religieux qui raconte des faits destinés seulement à être le point de départ de ses enseignements. Il suffira de cette indication pour faire comprendre notre pensée à l'aimable auteur de ces deux volumes, et aux lecteurs qui les parcourront assurément avec un vif intérêt. Il semble si souvent que ceux qui écrivent pour la jeunesse se font un devoir d'enfermer sous clef, avant d'écrire, l'imagination, cette folle du logis, que nous n'avons pas trop regretté de la voir, dans les récits de la vieille femme, prendre un peu ses ébats; avouons toutefois que, dans l'histoire du naufrage du père de Thérèse, et de ses aventures au Maroc, on l'a laissée un peu trop galoper la bride sur le cou. Après ces réserves, c'est pour nous une satisfaction véritable de donner des éloges fort sincères à ce récit toujours animé, empreint souvent de grâce et de gaîté, écrit, on le sent, avec un véritable amour de la jeunesse, et portant en même temps qu'un caractère religieux très-fortement prononcé, un caractère de patriotisme qui fait aimer l'auteur. Ainsi que le reconnaîtront tous ceux qui feront la lecture de son ouvrage, il n'est pas nécessaire d'être son compatriote, pour éprouver un véritable charme à le suivre dans les longues descriptions de son cher Dauphiné, et jusques dans ces Alpes où le rappellent, on le sent, les meilleurs de ses souvenirs.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

CROQUIS ET MENUS-PROPOS D'UN TOURISTE.

ALBUM DE VOYAGE [1].

VIII.

La pluie.

Il pleut, il pleut, bergère!.... Quelle charmante inspiration de Fabre d'Eglantine! Je ne pourrais croire qu'elle est née au milieu des plus vives préoccupations républicaines, pendant la Terreur peut-être, si je ne connaissais la puissance de la *réaction*, et si je n'avais lu le discours de M. Scribe, lors de sa réception à l'académie française [2]. La réaction en effet est une force immense, encore inconnue, et dont je recommande l'étude aux jeunes mathématiciens sans emploi; il y a là peut-être le secret d'une machine de la force de cinq cents chevaux. Qu'on se figure Fabre sortant d'une séance orageuse de la Convention, agité, sombre, plein d'inquiétudes sur l'avenir de son pays, sur le sien propre que troublent de noirs présages : tout-à-coup calmé, attendri par ce tableau que rêve son imagination : « Il pleut, bergère.... » — Pardon, dit un censeur, Philippe-François-Nazaire-Fabre n'a point inventé : « Il pleut bergère! » il n'a fait que traduire. Avant 92 ma vieille grand'mère chantait cette romance, en patois romand; elle l'avait apprise de son aïeule, et, s'il faut l'avouer, l'original est plus naïf, plus gracieux encore que l'imitation, toute charmante qu'elle soit.

[1] Voir la première partie de cet article, dans notre précédent numéro, page 449. *(Note de la Rédaction.)*

[2] M. Scribe dans son discours, développait fort spirituellement ce paradoxe : l'esprit général de la chanson a toujours été opposé au caractère du siècle; ainsi idyllique et vertueuse sous Louis XV, sentimentale sous l'empire, guerrière sous la restauration, etc., etc.

Qu'importe! il s'en est souvenu, lui, le poète, dans une heure d'amère tristesse. Cette image de la vie champêtre a rasséréné son cœur: il l'a comprise, il l'a écrite à son tour. Et même, si je m'en souviens, il y est revenu à plusieurs reprises; n'a-t-il pas écrit une *suite?* Ah! oui..., mais les *suites* sont de trop le plus souvent, et celle-ci ne fait pas exception. Le tableau était fini, achevé, rien n'y manquait.

Deman ma mère et mé
N'audrein trova ton peire,
Savei cein que deré.

Au mot de mariage la poésie s'arrête : elle ne doit pas aller au-delà. Ce sont ses colonnes d'Hercule. Plus loin règne la prose, bonne ou mauvaise, limpide ou troublée, mais prose toujours.

Pour moi, touriste aventureux, qui chemine au hasard du temps et de l'occasion, je me permettrai de faire ici, à propos de la pluie, quelques excursions dans le domaine conjugal. Il faut que je le dise: ce n'est point un vain caprice qui me pousse. Ce que j'ai vu, je l'ai sur le cœur, et je le raconte le plus gaiment que je puis, parce que.... parce que....

Cette raison en vaut bien une autre. —

La chose est grave toutefois, et j'engage énergiquement les demoiselles à marier à lire ce chapitre....

Elles y trouveront la preuve d'une vérité importante, que je formule tout de suite par cet aphorisme philosophique :

« Ne pas faire son voyage de noces après le mariage, mais le » faire avant. »

On pourrait ajouter : « Et par le plus mauvais temps possible. » Ah! si vous saviez, mademoiselle, comme l'amour et le soleil s'entendent pour tromper les jeunes filles. Il n'est cœur si glacé qui ne s'échauffe un moment sous cette double influence. Vous avez vu un glacier par une belle journée de juillet. De petits ruisseaux sortent en gazouillant de tous côtés, des fleurs s'empressent de naître, trompées par cette eau et par ce ciel brûlant, puis un nuage passe, le froid revient, et l'éternel hiver, un seul instant détrôné, reprend son sceptre d'une main plus ferme et plus sûre. Ainsi du cœur de beaucoup d'hommes. Ne jugez pas du soir par le matin, de l'automne par le printemps; ne mettez pas votre espérance sur un fugitif rayon d'été!

Vous souriez, et ce petit air d'incrédulité vous rend s'il est pos-

sible, encore plus jolie. Votre miroir a raison; je devrais avoir tort. Ecoutez cependant mon histoire.

Il y avait une fois, c'était hier, une princesse belle comme le jour. La nature, qui vaut bien une fée, l'avait ornée de tous les dons; la fortune était le moindre de ses agréments. Jugez, mademoiselle, si les prétendants furent nombreux. Elle en choisit un, le plus beau, le plus aimable, le plus spirituel, le meilleur en un mot, cela va sans dire; et ainsi ferez-vous, je l'espère.

Ils partirent dès qu'ils furent unis: c'est l'usage; usage charmant et très-convenable quoi qu'en disent les mamans. Quelle joie d'être seuls, quand on a tant de choses à se dire! Une bonne voiture, un beau pays a visiter, la Suisse, les Alpes! Heureux les jeunes, les riches et les amoureux! — J'ai rencontré ce couple à toutes mes étapes! à Thoune, au Staubach, au Grindelvald, partout,.... et nulle part je n'ai pu glisser un petit mot dans leur tête à tête. Les simples politesses de touristes paraissaient les fatiguer l'un et l'autre. Enfin, me disais-je, Dieu merci, en voilà deux qui peuvent se passer de tout le monde. Que l'amour les bénisse et leur donne beaucoup d'enfants!

Je ne devais pas garder cette illusion.

Le hasard nous rassembla une dernière fois à l'hôtel du Reichenbach. Il pleuvait ce jour-là, comme il pleut sous l'équateur. Les montagnes avaient disparu dans l'épaisseur des nuées; on ne voyait que torrents, mares, lacs, déluge. — Il fallait se résigner, attendre, et ce n'était pas un spectacle sans intérêt que celui de cette foule de touristes désappointés. Tous prirent d'abord gaîment leur parti. Ces gens, inconnus hier, indifférents l'un à l'autre, se réunirent pour supporter en commun le poids du mauvais temps. L'adversité est un grand Socialiste. Chacun mit ses petites ressources à la disposition de tous, et les heures passèrent légères et gaies, au grand étonnement de plusieurs. N'y a-t-il pas là une de ces vérités profondes, peu neuves, mais très-consolantes, comme celles que débite l'illustre Bilboquet?

Notre couple toutefois ne parut pas s'en apercevoir. Il se tint à l'écart et d'abord rentra dans ses appartements. J'enviais les douces occupations que la solitude devait lui fournir!... Mais bientôt le jeune homme descendit au salon, l'air affreusement ennuyé; sa femme le suivit. Une légère ombre de tristesse la rendait encore plus séduisante; elle alla s'asseoir auprès de son mari: il n'y prit garde....

Je le vis bientôt se lever, errer dans les salons, prendre un journal et le rejeter sans le lire, allumer un cigarre, ouvrir un livre, retourner au baromètre, et le frapper avec colère, dessiner sur la vitre humide des profils fantastiques... et tout cela de l'air le plus maussade et le plus conjugal qui se puisse imaginer. Il m'aurait diverti, je l'avoue, si je n'avais vu toute cette maussaderie se réfléchir en noire tristesse dans le regard de la jeune épouse.

— Mon ami, lui dit-elle en s'appuyant amicalement sur son épaule, vous êtes triste....

— Parbleu! il y a de quoi! — et il fumait plus fort, comme une locomotive qui se fâche.

— Pourtant, nous sommes ensemble.... reprenait la belle Danoise, avec tendresse.

— Beau plaisir dans une auberge pareille! répondait aigrement le doux préféré. — Et il fumait.

— Nous ne sommes pas les seuls, ajoutait-elle avec une persévérance et une douceur admirables.

Lui, à ce mot, repartit en pirouettant sur ses talons : Parbleu! je le vois bien; mais cela n'en est pas plus gai.

— Grand merci de la politesse! répliqua gaiment un Français, que le domino n'empêchait pas de prêter l'oreille à ce qui se disait autour de lui. — Il a raison de s'en aller, ce grand blond! Il fait de l'embarras comme un double six, et il est bête comme un double blanc!... Pauvre petite! quel gros lot elle a eu là.

Pour moi, je suivis mes deux personnages dans la chambre voisine, et sous prétexte d'examiner des ouvrages en bois, voici la conversation que j'entendis. Vous y mettrez aisément l'accent convenable; figurez-vous un ours et une fauvette s'entretenant ensemble :

Elle. — Le Reichenbach sera bien beau demain.

Lui. — Oui!... mais nous n'y retournerons pas, j'espère!

Elle. — Eh! bien, nous poursuivrons notre route!

Lui. — Par ce temps-là peut-être?

Elle. — Il cessera, mon ami.

Lui. — Bah! Dieu sait quand. Dans ce damné pays, le soleil a peur de s'enrhumer!

Elle. — Alors, nous retournerons directement chez nous.

Lui. — Ce sera bien agréable, après un voyage manqué!

Elle. — Manqué! Ah! Jules, vous avez peu de mémoire.

Lui. — Oui, certes ! manqué et bien manqué ! On ne m'y reprendra pas à courir le monde !

Alors je vis des larmes trembler aux paupières de la jeune femme.

Hélas ! pensai-je, les plus cruels ravages de ce mauvais temps ne se seront pas fait sentir au dehors, dans ces campagnes qui demain déjà auront retrouvé leur sourire. Les cœurs blessés sont consolés moins vite, si jamais ils sont consolés !

IX.

Un chat.

La scène que je venais de voir m'avait attristé. Je montai à ma chambre dans la ferme intention de résoudre le problême du bonheur conjugal, dussé-je y passer trois ans et aligner autant de calculs que M. Leverrier en a faits pour découvrir sa planète. Car enfin, si les perturbations d'une planète peuvent se calculer d'une manière si sûre que la cause en puisse être déterminée, pourquoi ne trouverait-on pas aussi les influences mystérieuses, les raisons, les causes des perturbations visibles et invisibles, favorables ou néfastes de ces autres étoiles, les femmes ? Cette découverte, certes, vaudrait bien celle d'un astre nouveau, et ne mériterait pas une gloire moins grande. Elle aurait même, il faut le dire, une application si directe, elle serait d'un usage si général et si multiplié, qu'elle ne manquerait pas d'éclipser toutes les inventions de la terre, et toutes les comètes du ciel.

De quoi s'agit-il ? De peu de chose à ce qu'il semble. Dieu ayant fait les âmes paires, il ne faut que les réunir : tout est là. Rien ne paraît plus aisé ; et pourtant, que d'erreurs la société, le monde, l'occasion, les convenances, font faire dans ce choix si facile ! Que de gens prennent, au faux éclat des lumières terrestres, le bleu pour le vert, le jaune pour le blanc.

J'ai vu deux femmes malheureuses retrouver le bonheur par un échange mutuel de leurs époux. Remède héroïque, j'en conviens, et dont il vaudrait mieux se passer. Précisément, c'est le problème à trouver. En voici la formule :

Indiquer les justes conditions de sympathie qui peuvent assurer la paix du ménage.

Une première chance favorable sans doute, c'est de faire le contraire de ce qui se fait généralement. Mais ceci n'est pas assez mathématique. Cherchons donc l'X miraculeux.

— Laurent, des plumes, de l'encre, du papier; beaucoup de papier, une rame tout entière. Laurent!... Eh! bien, vous ne m'entendez pas! Qui donc vous intéresse si fort à cette croisée?

— Monsieur..... pardon!.... mille excuses.... je regardais un chat.

— Ne dirait-on pas que c'est un animal bien rare! Un chat!....

— Il y a chat et chat, monsieur, et celui-ci m'a rappelé une petite histoire conjugale...

— Conjugale, vraiment! Eh! bien, voyons. Cette histoire vaudra bien peut-être un calcul algébrique. Commence ton récit et tâche d'être clair.

— Je ferai de mon mieux, monsieur, Hum! hum! Voilà, j'y suis. — Je regardais donc l'averse tomber, pour me distraire, car c'est très-amusant de regarder la pluie tomber, quand elle tombe bien, et je pensais : Bien sûr, on ne mettrait pas un chien à la porte par ce temps... Je disais cela, monsieur, et que vois-je!... Un chat qui s'en allait trottinant, la queue en l'air, le nez au vent, comme si de rien n'était. Ce chat, monsieur, était tout blanc et il avait la queue noire.

— La couleur y fait-elle quelque chose?

— Oh! ça fait tout, car je suppose qu'il eût été jaune, ou gris ou tacheté, je n'y aurais pas seulement fait attention, et je ne vous raconterais pas mon histoire.

— Ainsi, Laurent, sans cette juste répartition des couleurs, la vérité philosophique qui va jaillir de ton récit, j'en suis sûr, eût été enfouie peut-être longtemps encore. Ceci est gros de conséquences.

— Quant aux conséquences, monsieur, je n'en peux pas parler; mais il n'y a peut-être au monde que ces deux chats blancs avec la queue noire, et celui-ci m'a tout de suite fait songer à l'autre. J'en ai au premier coup-d'œil reconnu les allures, et je l'ai apostrophé ainsi (dans ma pensée, monsieur, vous comprenez.) : — « Certainement, toi, ce n'est pas pour prendre des souris que tu » vas courir les gouttières par ce déluge.... je te devine, va, » trotte; mais si M. Remy était là, il saurait bien te mettre à la » raison. »

— Quel est ce M. Rémy?

— C'est un propriétaire de mon pays, un vrai et bon champenois et pas du tout mouton, quoiqu'en dise le proverbe. Il avait,

monsieur, un chat et une femme, avec lesquels il vivait de son petit revenu, partageant sa tendresse entre ces deux chers objets.— Le chat était tout comme celui que je viens de vous dépeindre, et sa femme, monsieur, ah! sa femme, était aussi toute blanchette et mignonne et caline.... caline, que c'était un plaisir. Rien qu'à la voir, on sentait je ne sais quoi vous remuer dans le cœur.

Par grand dommage, M. Remy avait bien quelque vingt ans de trop. Son chat était toute sa famille. Aussi il l'aimait!... mais il ne suffit pas d'aimer, monsieur, et Raton devait lui causer bien des chagrins. Hélas! qui n'a pas les siens! — moi, qui vous parle, monsieur...

— C'est bon, c'est bon! Tu me les diras une autre fois. Poursuis ton récit.

Ici Laurent essuya une larme, puis il reprit.

— A peine Raton eut grandi, qu'il se laissa entraîner par les passions les plus désordonnées. A ce point qu'un soir il disparut de la maison..... je puis dire paternelle. — Vous concevez les inquiétudes et les pleurs. M. Remy jura cent fois qu'il saurait l'en punir.... Mais enfin, l'enfant prodigue revint, et tout fut oublié. Pendant plusieurs jours sa conduite fut régulière; on le crut corrigé. Vain espoir!.... Un beau jour, il fit son paquet et repartit de nouveau.

Jugez du désespoir! on fit prendre des informations de tous les côtes. A défaut du télégraphe, on se servit, pour répandre cette nouvelle dans toutes les directions, des commères du quartier, et vous pouvez croire qu'elle courut avec la rapidité de l'étincelle électrique. Tout fut inutile: le fugitif sut échapper aux recherches les plus actives. Pour le coup, M. Remy fut inexorable. Sa femme avait beau supplier. «Non, non, répondait-il, ton éloquence n'attendrira point l'inflexible justice. Récidive! cas grave! ne m'en parle plus. Je ne l'ai pas élevé, je n'ai pas pris soin de son enfance pour son plaisir à lui!...... »

— Mon ami, on n'aime pas les gens pour soi; il faut les aimer pour eux!

— Ah! l'ingrat, reprenait le Champenois infortuné, en se couvrant la figure de ses mains, l'ingrat.... Que lui manquait-il? n'avions-nous pas pour lui les soins les plus tendres? Sa pâtée à toute heure et point de souris à prendre...

— Sans doute! repliquait la bonne dame, mais quoi! la jeunesse a ses égarements..... elle ne passe que trop! hélas!

Soit repentir, soit nécessité, Raton revint, maigri et l'oreille pendante; il n'avait pas fait chère grasse dans ses voyages. Son air piteux ne désarma point le maître irrité; il s'en empara sur le champ, le mit dans un sac bel et bien lié....

— Hé bien! avec une pierre au fond, et il l'a jeté à l'eau. C'était bien la peine de me faire écouter si longtemps, pour en venir à cette conclusion....

— Du tout, monsieur, il ne le jeta point à la rivière; mais le porta je ne sais où, et quand il revint une heure après ... — Maintenant, dit-il! il sera sage, j'en réponds.

— Le pauvret! il sera malheureux, soupira madame Remy.

En effet, bien des jours il fut triste, souffrant, abattu, puis la santé revint, même la gaîté; il sembla se contenter des caresses de ses maîtres. Peu-à-peu on le vit reprendre ses petites habitudes intérieures, et jamais depuis il ne montra la moindre velléité de fuir le seuil domestique. Aussi M. Remy triomphait, et souvent le soir il s'écriait: — « Je te le disais bien, ma chère, et tu le vois, tout cela n'est qu'affaire d'habitude. »

X.

Dernière ressource.

Décidément je déclare insoluble la grande question que j'aurais voulu étudier. Nul Œdipe pour cette énigme ne s'est encore présenté: c'est le cas de donner sa part au chat, non pas toutefois à celui de Laurent, et je suis bien fâché de vous avoir répété son histoire. L'ennui excuse bien des choses, il pleut toujours. La tristesse semble avec l'humidité gagner de proche en proche tous les habitants de l'hôtel. Les jeux ont cessé, les causeries se sont éteintes une à une, comme des lampes qui n'ont plus d'huile.

— Quelle charmante chose que les voyages! s'écria tout-à-coup l'un de mes compagnons d'infortune.

— Charmante! ils forment le caractère; c'est l'apprentissage de toutes les vertus, à commencer par la résignation, la plus utile sans contredit, dans cette vallée de larmes et d'averses.

Là dessus chacun de dire son mot, et la gaîté reparut un instant. On sait que le mérite de la locomotion n'est jamais mieux apprécié que par les prisonniers; mais bientôt ce sujet s'épuisa comme les autres, et tout rentra dans le silence.

C'était le moment d'avoir recours à l'une de ces ressources su-

prêmes que le touriste prudent ne manque jamais de tenir en réserve, pour les grandes extrémités. Quand je vis qu'il ne me restait aucun moyen de gagner l'heure du souper sans mourir du spleen, j'ouvris mon sac, et j'en tirai.... une liasse de vieux journaux.

Des journaux contre l'ennui! c'est donc de l'homeopathie?

Précisément! il ne faut que connaître les doses et la qualité. — D'abord, cela va sans dire, peu, très-peu, fractionnez le remède à des millionnièmes de grain, dans votre régime habituel. Ce point est connu: c'est l'*a*, *b*, *c* de la doctrine.

Il n'en est pas de même de la qualité. Ici je me sépare complètement de la routine; je deviens inventeur, et je me propose de demander un brevet à plusieurs cours étrangères.

L'usage veut qu'on se fasse servir son journal le matin, tout frais, comme un panier de framboises; moi, je prétends que les journaux sont comme les vins, ils gagnent en vieillissant, ils deviennent salutaires, légers, fortifiants, d'une digestion facile, d'une saveur douce et flatteuse; en un mot, ils changent complètement de nature.

Que de tempéraments gâtés, de santés détruites, tout au moins que de temps perdu par l'habitude journalière de cette nourriture indigeste! On s'accoutume à s'ennuyer de tout, et à vivre de cet ennui. Si les voyages sont utiles, c'est sans doute pour sevrer forcément de ce lait frelaté. Mais alors, au départ, que les touristes n'oublient pas de mettre dans un coin de leur valise une demi douzaine des plus vieilles gazettes de leur collection : ils verront bientôt la différence et ils apprécieront mon système.

Rien à perdre en fait de nouvelles: elles sont toujours les mêmes. Deux ou trois vols, autant d'assassinats, un suicide de jeune fille, le serpent de mer et le Mathusalem retrouvé. Voilà le fonds invariable.

En politique : le roi des Français marie un de ses fils, la reine Victoria est dans une position intéressante, l'Espagne change de ministère. Cela est encore de toutes les saisons.

Pour les discussions sérieuses, les examens faits avec soin sur toutes les choses pendantes, ne vaut-il pas cent fois mieux les lire avec tranquillité, alors que toutes ces questions sont résolues ou abandonnées, que de s'échauffer à les soutenir ou à les combattre, alors qu'elles n'ont encore ni forme arrêtée, ni valeur? N'est-

il pas instructif aussi de revoir de loin et de haut, ces théories que le temps a mises à leur vraie place. Je m'amuse à relire les projets d'une époque, quand je connais les démentis que lui gardait l'année suivante ; je vois mieux ce que sont les hommes et les idées, quand je puis me souvenir de leur présent, en relisant leur passé. Ce n'est plus de la polémique que je trouve; c'est de l'histoire contemporaine, de celle qui me touche le plus et qui m'instruit, car je sais tout ce que le livre cache ou ignore.

N'est-il pas doux aussi de retrouver dans les sentiments oubliés d'un auteur inconnu, quelque trace des siens propres, de se juger avec lui, ou de se refaire jeune un moment, pour retrouver quelques rêves laissés aux épines du chemin? Dans ce siècle où l'on vieillit si vite, où l'avenir nous manque toujours, lequel de nous ne se laisse pas aller volontiers à refaire le passé pour oublier le présent!

Vous comprenez maintenant pourquoi la soirée m'a semblé courte avec mes vieux journaux, et vous n'oublierez plus d'en emporter dans vos voyages.

Si le ciel vous sourit constamment, si l'orage ne vous arrête jamais dans un hôtel Reichenbach, vous trouverez encore, en mainte occasion, à reconnaître les avantages de la presse quotidienne, gardée et mise en réserve pour les cas inattendus.

XI.

Bains et cascades.

Je n'ai point parlé hier d'un précieux avantage que procure la lecture des vieux journaux, — parce que, il faut en convenir, cette qualité appartient au même degré, pour le moins, aux journaux les plus récents : à savoir... un sommeil calme et profond. J'en ai fait la douce expérience; aussi mes premières pensées ce matin étaient toutes sereines; les nuages qui couraient encore le long des crêtes des Alpes ne m'effrayaient plus : Bah! disais-je en tirant mes bottes ; Hébel, mon ami, a raison :

Pâque fleuri viendra malgré le temps qu'il fait!

D'ailleurs Laurent assure que monsieur le *Baron-Mètre* a comme moi passé une bonne nuit : il est de très-bonne humeur ce matin, et porte le front aussi haut qu'il peut.

Et les cascades seront si belles! C'est dit; partons!

Je vais donc te revoir, Olschibach, mon mignon, de tous les

Bach de la Suisse le plus charmant, le plus gracieux. Les autres se précipitent en furieux, la tête la première, comme des condamnés de la roche Tarpéienne. On voit qu'ils ont perdu toute connaissance, et leurs membres épars sur les rochers ne laissent qu'une impression de deuil et de malheur. En vain les premiers flots se sont brisés dans le gouffre, d'autres viennent de même, égarés, s'y jeter en insensés. Semblables aux moutons de Panurge, tous vont à la mer par le même chemin.

Mon Olschibach laisse une impression différente. Ses ondes argentées tombent lentement, mollement. Un instant arrêtées au sommet du rocher, elles prennent leur élan comme par plaisir. On dirait de joyeux enfants qui s'en vont sauter sur les granges, dans l'herbe fraîchement coupée; ou plutôt, on croirait voir des légions d'anges descendre sur la terre, les ailes étendues, resplendissantes au soleil. Nul bruit, nul fracas. Le doux murmure de la cascade fait rêver de toutes choses; l'esprit se balance doucement sur ses blancs flocons, court avec eux vers la pente escarpée, ou guidé par l'humide vapeur, remonte vers cette patrie céleste que sans cesse appelle l'âme de l'homme.

Le voilà!..... mais comme il est grand ce matin, comme il a grossi depuis deux jours! il enfle sa petite voix, il fait le fier vraiment! Ce que c'est qu'un peu de prospérité! Elle gâte tout de suite le cœur. Adieu, mon pauvre ami. Je t'aime moins ainsi; je reviendrai te voir un jour de pauvreté. — Aussi bien, je suis pressé; adieu donc; et pourtant je t'aime toujours.

Ma première étape fut Weissembourg. Ces bains ne ressemblent guères à ceux de Baden-Baden, où l'on ne guérit je crois que les hydropisies de livres sterling et d'écus de cinq francs. Les ladies et les nobles dames n'y donnent point de rendez-vous. C'est un hôpital très-sérieux au fond d'un entonnoir. On y boit de l'eau à satiété, on s'y promène en long et en large dans une cage de sapin, comme les ours dans le fossé de Berne; pour le reste, on s'ennuie de son mieux: cela fait, dit-on, partie de la cure. — Au moins y retrouve-t-on la santé? Hélas!....

J'y ai rencontré deux amis malades de trop d'appétit et de trop de bonheur. Ceux-là, Dieu merci, ont regagné vers l'automne toute la vigueur que ce régime aquatique leur avait enlevée, et ils ont alors pu faire sans danger une cure de vin blanc dans les vignobles de Champreveyres.

Mais j'en ai vu d'autres que je ne devais plus revoir. O fragilité du bonheur, ô néant de la vie!... Allez à Weissembourg, jeunes gens, et vous verrez que la jeunesse n'est rien! Allez à Weissembourg, riches et heureux! et vous verrez que la richesse, que la santé, que tous les biens ne sont rien. Car ils échappent dès qu'on les a pu saisir, et nulle fontaine ne les peut rendre.

XII.

Le frère et la sœur.

La pluie me poursuit, et par contre-coup, pauvre lecteur, tu reçois toutes les averses que le ciel m'envoie. Pour éviter celle-ci, je me suis refugié dans un chalet peu éloigné de la route, et là encore, chose étrange, la destinée vient changer cette averse en une philosophique ondée conjugale. Décidément ce sujet était à mes trousses: est-ce un présage? est-ce un avertissement?

Les maîtres de ce chalet m'étaient dès longtemps connus. Comment? N'importe. J'étais sûr d'y trouver l'hospitalité la plus cordiale: en effet, à peine étais-je entré, la table fut couverte de tout ce que la maison renfermait de meilleur. Ce n'était pas le repas du rat de ville; au plus celui du rat des champs : du lait, du fromage maigre, du pain dur et noir composaient le festin. L'économie et la frugalité sont des vertus forcées chez les habitants des hautes montagnes; et mes braves amis les avaient, on peut le dire, poussées jusqu'à leurs dernières limites. Diogène n'aurait pas pu s'écrier en parcourant leur demeure: Que de choses dont je n'ai pas besoin! Un seul objet de luxe, un seul témoignage de la civilisation avait trouvé grâce devant leur rigidité : c'était un objet d'art, un monument de la peinture moderne, le chef-d'œuvre à deux sous d'un grand artiste inconnu. Il était cloué proprement à la paroi, avec quatre clous jaunes. Ce tableau, c'était tout un poème, une Iliade, l'histoire véridique en douze chants du grand Polichinelle. Il y a beaucoup d'histoires de ce grand homme; celle-ci est peut-être une des meilleures ; elle est pleine d'une verve sérieuse et comique à la fois. Je m'y suis laissé prendre, je l'avoue; j'ai ri, j'ai pleuré: ô génie! ô réputation! Je ne pourrais pas en dire autant de beaucoup d'ouvrages célèbres.

Mais je reviens à mes hôtes; cette digression, en apparence inutile, a jeté sur eux, je l'espère, dans l'esprit du lecteur délicat, quelques favorables préventions. Il y a du goût et de la philosophie

dans le choix de cette image. Des gens qui aiment Polichinelle ne peuvent être que de bonnes gens. Ces hôtes étaient un frère et une sœur, ou plutôt pour suivre l'ordre hiérarchique établi dans la maison, une sœur et un frère. Occupés toute l'année du soin des troupeaux, ils vivaient là sans se permettre seulement de boire pur le lait de leurs vaches. Néanmoins ils étaient heureux; le bonheur ne tient pas à une goutte d'eau de plus ou de moins. Grâce à leur activité, tous les ans grossissaient leurs épargnes, et jamais nulle part je n'ai rencontré une famille plus contente de son sort. Les riches attaqués de spleen devraient aller se mettre à ce régime un mois ou deux, comme ils vont à Aix pour leurs rhumatismes: il y a des traitements pour les maladies morales, comme pour les maladies du corps. Mais l'esprit est si peu de chose, souvent, qu'on trouve que ce n'est pas la peine de s'en occuper. Les médecins de l'âme n'ont jamais eu de clients; et si mes chers fermiers de là haut n'avaient pas d'autres visiteurs que ceux-là, ils risqueraient d'être bien seuls. Ils ne le sont pas; leur bonne humeur, leur naïve simplicité attire les voisins et les passagers. On aime leur entretien; on se complaît à voir dans leur demeure cette propreté exquise à rendre jalouse une Flamande, cet air de paix et de joie sereine qui gagne le cœur. — C'est là peut-être que j'ai passé les heures les plus calmes, les plus apaisées de mon existence.

Et pourtant il faut le dire : toute vie a sa plaie secrète, tout bonheur a sa peine, toute réalité a son rêve, toute âme humaine cache dans ses replis profonds un espoir inaccompli, un regret.... Un projet, un désir, troublaient les pensées d'Henriette et de son frère. Henriette s'était de bonne heure, résolument, sans retour, vouée au célibat; elle se sentait née pour le commandement, elle ne voulait pas obéir. On voit qu'elle ne connaissait que la théorie du mariage. Mais souvent elle avait espéré pour son frère des enfants, une famille, en qui se perpétueraient leurs habitudes et leur bonheur. Philippe avait partagé ce rêve: il était haut de taille, bien de figure, et certes il pouvait se croire un *beau parti* en tous points, sauf en culottes peut-être, l'été, quand sa sœur, toute retenue à la cuisine et aux champs, n'avait pas eu le temps de les raccommoder. La difficulté était de trouver une personne comme ils la voulaient, laborieuse comme eux, propre comme eux, économe, sage, intelligente comme eux, et plus encore... une femme

parfaite en un mot, et par dessus le marché une femme soumise... à son mari?... non, mais à sa sœur.

Il fallait tout cela, ou rien. — Hélas!... le mariage! c'est une grave affaire; on n'y peut procéder avec trop de soins, prendre trop de précautions; il faut exiger le surplus.... pour avoir le nécessaire. En cela, notre siècle est sage; il recherche les qualités *solides* d'abord, et exclusivement; — l'amour a été mis à sa place, Dieu merci, et on le compte ce qu'il vaut. Sympathie? vieux préjugé! erreur d'autrefois! Quand on sort du collége maintenant, on sait ce qui en est; mais les convenances, c'est autre chose; aussi voyez de tous côtés fleurir le bonheur conjugal. Quelle joie! quelle paix partout! Ah! combien je plains les vieux garçons et les vieilles filles. La société leur doit une réparation. — Ce n'est pas leur faute le plus souvent, mais celle de ces convenances impérieuses, dont la liste s'allonge tous les jours, s'ils sont demeurés dans cet état fâcheux du célibat. Ainsi de mon pauvre Philippe. Mainte fois il avait cru trouver la compagne qu'il desirait; il l'avait trouvée, son cœur en était sûr.... mais sa sœur voulait être de moitié dans son choix, et toujours quelque insurmontable objection venait renverser ses projets.

Ce fameux roman en ébauche n'était point tenu caché; j'en connaissais plusieurs chapitres, de sorte qu'il n'y avait pas d'indiscrétion de ma part à demander où il en était.

— Eh bien! Henriette! comment vont les affaires? Arrivez-vous à la conclusion du livre?

— Ne m'en parlez pas, Monsieur, c'est un guignon. Rien ne nous réussit cette année. Ce printemps, j'avais fait venir ici une petite cousine, et j'espérais!.... Mais bah! les femmes d'aujourd'hui, voyez-vous, ne sont plus bonnes qu'à faire les dames; il n'y a rien d'assez bon pour elles; il faudrait, Dieu me pardonne, avoir des domestiques pour les servir. Si vous m'en croyez, vous resterez garçon, et Philippe aussi.

— Votre parente était donc paresseuse?

— Oh! pour cela, non. Il n'y en a pas une à dix lieues à la ronde pour traire les vaches et manier le rateau comme elle. Toujours levée la première et la dernière au lit: c'est un plaisir à voir. Aussi, je trouvais cela trop beau, et j'eus un soupçon. Je me suis dit: il faut qu'il y ait quelque chose là dessous. Alors, j'ai regardé de près, j'ai surveillé, et j'ai vu... monsieur, ce qui en était.... J'ai vu...

— Vous me faites peur, Henriette; qu'y avait-il donc?

— Il y avait, monsieur, que si elle se levait de bon matin, c'était pour boire du lait avant qu'il fût écrémé, et si elle se couchait tard, la gourmandise en était cause encore bien plus que l'amour du travail; elle s'en allait dans le garde-manger picoter les plats restés du dîner de la veille. Je ne voulais pas le croire d'abord, mais j'ai eu soin de faire des remarques. Et voici comment je m'y suis prise. Pour économiser le bois, nous faisons le dîner pour deux jours. Une fois j'avais cuit du lard et....

— Enfin, dis-je en l'interrompant, vous avez été sûre du fait?

— Si sûre, que je lui ai fait honte devant tout le monde et que je l'ai renvoyée.

— C'est affreux en vérité, et je comprends votre indignation: mais Philippe!

— Ah! Philippe a été un peu capot; il en tenait, je crois, et il est vrai qu'elle était bien gentille du reste. Mais enfin!.. il a bien fallu qu'il en prenne son parti. On ne peut pas passer sur ces choses là! Ah! les femmes, les femmes! c'est bien fragile!..

— Oui, répliquai-je avec distraction: Shakespeare l'a dit comme vous, Henriette.

— Je ne connais pas ce monsieur.... mais il a joliment raison, et les hommes sont bien bons de s'embarrasser de cette engeance... Pour moi, je n'ai qu'un regret, je vous assure.

— Et lequel?

— C'est d'en être moi-même, monsieur.

XIII

Profils et souliers.

La prétention d'être physionomiste est commune, mais rien de plus rare que ce talent, dont les bases sont faillibles au suprême degré.

Un melon ressemble tellement à un autre melon (pardon de la comparaison), que le plus fin s'y trompe. Il a beau calculer la pesanteur, examiner la taille, flairer le parfum, souvent il prend le pire. Ainsi des figures humaines :

Le commun caractère est de n'en point avoir.

Partant, rien de précis, rien de net, de certain, dans l'expression du visage.

Cependant une des prétentions du vrai touriste est celle de de-

viner sur les moindres indices la qualité, le genre, l'espèce des compagnons que le sort lui donne pour un instant. — Dans cette étude, tout a son importance. Les traits, le costume, l'allure, la manière de commander, de payer, de manger, l'air avec lequel on prend son chapeau, sont autant de signes qui peuvent mettre sur la voie. Il ne faut qu'un coup d'œil pour trahir une habitude.

C'est à table surtout, — je vous prie de remarquer que je ne vous ai point encore parlé de mes repas, — c'est à table surtout que les individualités se dessinent distinctement. Chaque nation a sur ce point des coutumes si diverses qu'il est impossible de s'y tromper. Si l'on a vu une seule fois à la même table des Français, des Allemands et des Anglais, on a de la peine à croire à l'unité de la race humaine. Mais ces grandes classes se subdivisent elles-mêmes en une infinité de groupes. Voici à ma droite le profil majestueux d'un nez romain considérablement augmenté et pas corrigé. Il appartient à l'espèce du héron. Cet animal vit seul, il est fort vorace; on ne l'aperçoit qu'à la salle à manger; dans l'intervalle des repas, nul ne peut dire ce qu'il devient. Il voyage pour explorer les tables d'hôtes.

A ma gauche est une demoiselle charmante; je n'ai pu l'apercevoir encore qu'en profil perdu; elle se tourne beaucoup vers un jeune gentilhomme placé près d'elle. Son voisin est donc bien aimable?.... Du tout, il ne dit mot, mais il lui passe régulièrement une bouteille de chambertin en murmurant *good, good, very good;* et la jeune fille répond, *Oh! yes, very good.* — Plus loin j'aperçois un bonnet, haut monté en rubans sur un cou très-maigre: c'est la maman, le père est à côté.... Je n'ai jamais pu savoir à quel titre le jeune homme était intercalé dans cette famille, à moins que ce ne soit pour offrir du chambertin.

J'ai devant moi un bon gros personnage, accompagné de sa femme, c'est évident. Il cause peu avec elle, mais il cause beaucoup avec ses voisins; j'écoute, et bientôt je n'ai plus besoin de conjecturer: il a dit tout ce que je voulais savoir, son âge, sa position, ses goûts, ses revenus. Il a une terre en Gascogne et il voyage pour maigrir.

Plus haut je vois la barbe d'un quidam s'enfoncer en murmurant dans tout ce qu'on lui présente; il ne dit qu'un mot: « Garçon! » mais il le répète sans cesse. Il mange comme quatre, et trouve tout mauvais: c'est un garçon tailleur enrichi.

Le quart d'heure de Rabelais venu, si j'aperçois un petit homme

maigre, marchander sa note et éviter le *Keller*, je suis sûr qu'il est riche. Au contraire, ces deux jeunes gens qui paient largement et n'oublient pas les domestiques sont, je le parie, des touristes sans fortune, qu'un peu d'or est venu trouver par hasard, et qui savent en jouir.

Parfois de nouvelles observations viennent à l'appui des premières conjectures; on finit par savoir ce que l'on a deviné. Alors c'est un succès dont on est fier. Au cas contraire, on se tait.

Un faiseur de pièces de théâtre se plaignait un jour que notre siècle n'offrait plus de sujets à traiter. — Fabre lui répondit: Deux personnes se rencontrent, elles s'abordent, elles causent. Ecoutez leur conversation. Supposez ensuite l'entretien qui a précédé, celui qui doit suivre, et vous aurez une comédie ou un drame.

Ainsi faut-il faire en voyage, et souvent pour ma part j'ai bâti des romans sur des bases plus légères. Un soir, entr'autres, je me suis mis à parcourir les longs corridors du vaste hôtel où j'étais logé, examinant avec soin les chaussures déposées à chaque porte.

Je ne vous dirai pas les longs récits dont mon imagination a trouvé là le prétexte. Voici tout simplement le résultat de mes observations, et vous vous raconterez à votre tour mille scènes tristes ou charmantes; vous ferez, à propos de bottes, repasser devant vos yeux le panorama de vos souvenirs et de vos rêves. Il n'est pas de meilleur livre, il n'est pas de plus douce distraction. — Au premier étage je ne vois rien. Gens à voiture, gens à livrée; les laquais suivent les maîtres, aucun souci, aucun soin du lendemain. Ces voyageurs-là sont-ils les plus heureux?

Je monte vingt-cinq marches, et je ne trouve pas grand'chose encore. Ce second degré participe aux avantages et aux inconvénients de la locomotion en poste. J'ai à signaler cependant d'un côté une paire de bottes, grandes, fortes de semelle, bottes de père de famille, à coup sûr, d'homme fait et déjà au-delà de l'époque des prétentions au pied fin; de l'autre des souliers de femme pas trop petits non plus, placés également avec ce soin qui distingue une ménagère expérimentée. — N'y avait-il pas là tout le tableau d'un ménage calme, apaisé par les années, et dont j'entrevoyais le lien dans ces chaussures d'enfant jetées à la porte voisine?

Plus haut je rencontre en foule des souliers ferrés de montagne, des guêtres boueuses, des pantalons maculés. — Ohé! me dis-je,

voilà des compagnons, des affamés de grand air comme moi, des pauvres diables échappés un instant à leurs affaires, à leurs études, à leurs travaux, ou des savants peut-être, des artistes, légers d'argent, mais chargés d'espérance, qui viennent arracher à la nature son charme et ses secrets! L'examen au microscope de chaque chaussure et de chaque vêtement conduirait sans doute à connaître l'âge, les goûts, l'origine de mes voisins; mais il est tard; mieux vaut à leur exemple, demander au sommeil la force de poursuivre aussi, sans broncher, la route longue et dure que je me suis tracée.

Pensant ainsi, je me dirige vers ma case numérotée; je n'avais pas de lumière : le chemin était obscur; je me heurte à la porte voisine de la mienne contre des objets placés négligemment au travers de la voie. C'étaient encore des chaussures, et pour savoir au moins sur qui faire tomber ma mauvaise humeur, je m'assurai de leur espèce. Bottines de velours, élégantes, mignonnes; bottes minces, fines aussi, dépouilles de jeunes amoureux peut-être, si bien ôtées, si bien jetées ensemble, que bottes et bottines, entassées et couchées au hasard, témoignaient par leur désordre pittoresque de l'impatience qu'on avait eue à s'en débarrasser, ou du peu de soin de la jeunesse, ou de tout ce qu'il vous plaira.

Je dormis mal cette nuit-là; l'observation trop prolongée a ses inconvénients; je lui dus une insomnie dont je fais grâce au lecteur et qu'il comprendra sans doute quand j'aurai dit qu'une cloison fort mince me séparait seule des derniers objets de mes combinaisons physiognomoniques.

XIV.

Le château de Chillon.

La poésie de lord Byron prête à ce château un éclat qui fait pâlir sa vieille renommée. Chacun sait par cœur le chant lugubre du poète anglais; et bien peu de personnes cherchent dans les annales du passé les récits plus effrayants encore des tortures réelles dont ces murs ont été les témoins. On compte sur les dalles usées l'empreinte des trois pas de Bonnivard, et son histoire, on la connaît à peine. C'est un nom, voilà tout, un nom dont on se souvient parce qu'il représente dans une individualité ces milliers de captifs qui ont souffert comme lui et qui, plus malheureux, non-seulement n'ont pas vu le jour de la délivrance, mais sont morts ignorés, sans que personne ait pu recueillir un souvenir de leurs misères.

Les noms que l'on retrouve gravés de toutes parts sur les murs, sur les colonnes, en bâtarde, en coulée, en anglaise, en ronde, ne sont que ceux des visiteurs oisifs que la curiosité ou l'ennui conduisent partout où va la foule. Quelques grands et rares génies y sont inscrits, mais je doute fort qu'ils aient de leur plein gré tracé eux-mêmes ces autographes gigantesques. Quant aux mille inscriptions qui les entourent, toutes très-claires, sans abréviations et en langage vulgaire, elles ne tourmenteront point les Champollions futurs. La postérité n'y trouvera qu'un beau témoignage de la supériorité des écoles primaires de notre siècle, et peut-être, qui sait?.... arguera-t-elle de là pour les supprimer, comme preuve d'abus.

Toutefois, sans avoir la moindre idée des époques antérieures, il est difficile d'entendre froidement la jeune fille du concierge réciter d'un ton monotone sa petite leçon. « Voilà comment on attachait les prisonniers; voici l'anneau de leur chaîne encore fixé au rocher; ici est la pierre où beaucoup de Juifs ont été égorgés parce qu'*ils ne croyaient pas en Dieu*. Ces taches noirâtres sont les taches de leur sang. Maintenant, mettez-vous là, dans l'ombre, et regardez cette poutre. — J'y suis. — N'y voyez-vous pas des entailles? Eh bien! ce sont les marques des cordes des pendus; il y en a tant eu qu'elles ont usé le bois. »

— Cela fait *frémir la nature,* rien que d'y penser, dit un gros bourgeois qui prend une prise de tabac pour se remettre de son émotion.

—Dis donc, ma femme, si on pendait aujourd'hui tous ceux qui ne sont pas orthodoxes?... Eh! eh! il y en a bien encore qui le voudraient peut-être; mais il est trop tard pour se donner cette satisfaction.

Oui trop tard, Dieu merci, et la vue des souterrains de Chillon laisse cette impression consolante. Notre âge ne connaît plus, j'aime à le croire, ces dures captivités, ces souffrances sans fin, ces jugements occultes dont la trace est si vivante à Chillon. Mais nous avons, il faut bien l'avouer, des tortures morales, autrefois inconnues; nous avons des désespoirs spirituels, des lassitudes de cœur qui laissent après eux un désenchantement pire que la mort; et si l'on comptait bien, peut-être que tout serait encore assez bien compensé.

Malgré ces pensées, je ne puis dire avec quel sentiment de joie

j'ai quitté ces voûtes sombres et retrouvé l'air, la lumière, le soleil, la liberté. J'ai oublié que dans ce même édifice, il y avait encore des prisonniers, par conséquent des douleurs: et en parcourant les vastes salles qui servaient d'habitation aux seigneurs du lieu, je ne songeais plus qu'aux grandeurs de la puissance, aux délices de la fortune, aux charmes que la vie féodale devait avoir pour les maîtres.

Je faisais ce rêve d'être un des puissants de ce monde, d'habiter un manoir antique comme celui-là, et de lui rendre sa splendeur première. Il serait beau de voir, en effet, ces murs désolés, couverts des prodiges de l'art. Des tableaux, des statues: le bronze, le marbre, la toile, transformés par des mains habiles, par de grands artistes, et ces artistes eux-mêmes, et les écrivains, et les plus beaux talents de son époque autour de soi réunis, heureux, prospères, délivrés des soins inquiétants de l'avenir. Il serait beau de voir dans ces cours désertes une multitude joyeuse. Le pont-levis se baisse et la bruyante cavalcade va courir les bois, la châtelaine en tête. Tout est joie et chansons quand elle passe; les serviteurs l'aiment et les pauvres la bénissent. Quand l'étranger fatigué aperçoit de loin la girouette mobile de la tourelle, il reprend courage, car il sait que la porte est hospitalière.— Pour moi je ne voudrais pas d'autre gloire que celle d'avoir fait des heureux.

Ou bien, je rêvais encore que, studieux antiquaire, artiste patient, dévoué aux longs labeurs, je vivais là retiré au milieu de ces souvenirs, comme on vit au milieu de ses amis, eux rajeunis par moi, moi vieilli par eux. Je les faisais revivre un à un dans des récits fidèles, ou bien je représentais tour-à-tour dans des peintures animées les scènes douloureuses des cachots, les événements plus gais de la vie intime de nos ayeux, tout plein d'un génie éveillé par les échos contemporains de cette retraite imposante. Bien loin qu'il en soit ainsi, hélas! je ne suis rien, et cette demeure admirable est aujourd'hui un arsenal et une prison comme je l'ai déjà dit. — On s'y promène au milieu des canons et des fusils cantonaux et fédéraux, très-luisans, très-bien entretenus, et très-vierges de sang humain. Dieu veuille qu'ils vivent et meurent dans leur innocence native! Néanmoins, ils réveillent des pensées bien différentes de celles qui étaient venues flotter devant mon imagination. Et puis, ces pauvres prisonniers, ils ne peuvent même pas voir ce beau lac, dont le flot murmure à leurs oreilles les chansons de la terre et des cieux!

L'admirable nature qui environne le donjon proteste avec puissance contre les sombres impressions qu'il laisse à l'esprit. Il est impossible de s'y appesantir, dès qu'on a repris sa course le long de ce beau Léman, soit du côté de Villeneuve, soit sur la route qui conduit à Vevey. L'œuvre de l'homme ne parle que de destruction et de discordre; l'œuvre de Dieu, d'une voix plus haute, parle d'harmonie et de bonheur.

XV.

Genève. — Bâle.

Voici une belle conclusion. Un chapitre très-court sur ces deux reines polaires du monde helvétique! Dix chapitres fort longs seraient à peine suffisants; si même l'on consultait ces dames, un volume entier, à leur avis, j'en suis sûr, n'aurait pas encore assez d'espace pour dire toutes leurs vertus et tous leurs charmes.

Aussi, je m'empresse de le déclarer, je ne veux point aborder un aussi vaste sujet; je mêlerais en louanges les eaux du Rhône à celles du Rhin, je laisserais couler à pleins bords ce fleuve d'adulation, que je ne parviendrais point à remplir les artères de l'amour-propre gigantesque de ces deux incomparables cités.

Deux mots seulement sur chacune d'elles.

Genève est fière de ses richesses, intellectuelles et autres, mais surtout de celles-ci; on dirait qu'elle est bâtie sur les rives du Pactole et non sur les rives du Rhône; elle est fière de sa théologie et fière de ses remparts; ses fossés et ses bastions ne sont pas rien que des souvenirs; la foi aux ponts-levis demeure, et chaque soir les portes fermées laissent à la belle étoile les citoyens qui ont oublié dans les champs l'heure du couvre-feu.

Très-bien, ce n'est pas son devoir, mais c'est son droit. Toute république est libre de se donner le plus d'entraves possibles. Cependant il serait bien d'épargner les étrangers qui n'en peuvent mais.... Loin de là, à propos de passeports voici ce qui arrive.

On le demande; c'est encore un droit, je n'ai rien à objecter. Mais on ne se contente pas de le voir; il faut l'abandonner à des mains subalternes, pour aller ensuite le retirer à la police centrale, ou le faire retirer, ce qui annule le but de cette institution éminemment peu démocratique.

Ceci n'est même plus un droit, c'est une tyrannie, et je m'élève de toute la force de mes poumons de touriste contre cette vexa-

tion. Elle est attentatoire au *droit* et au *devoir* du voyageur, de ne jamais se séparer de son passeport. Ce point est reconnu dans tous les pays civilisés. Le passeport devient le sang et la chair de son maître. On ne divise point ce que l'autorité municipale a joint.

A quoi sert donc tant d'exigeance? A faire acte de puissance. — A distraire les rentiers flâneurs. — A établir un petit impôt au profit des garçons d'auberge. — Hé bien! tout cela, je le confesse, ce n'est pas payer trop cher le plaisir de manger une *fèra* apprêtée par un cordon bleu genevois!

Je remets à la voile, je traverse l'équateur; des glaces du pôle sud, je vais aux glaces du pôle nord. J'arrive à Bâle; il est neuf heures du soir; toutes les lumières sont éteintes, tous les boutiquiers dorment, à l'exception des marchands de tabac, des confiseurs, et des apothicaires. N'est-ce point là une petite révélation des habitudes locales? — Faut-il aussi me plaindre de la Cigogne, qui dormait un pied en l'air, le cou sous l'aile, si bien qu'elle m'a laissé coucher sans souper?

Non: une seule impression m'est restée de la vieille cité: elle est la patrie d'Holbein, et la bibliothèque conserve encore ses plus beaux dessins et peut-être ses plus belles peintures. C'est là que j'ai passé de longues heures d'admiration et de pure jouissance. Je ne veux emporter de Bâle aucun autre souvenir....

Heureux les hommes qui laissent un tel attrait à leur patrie; heureuses les villes qui savent garder le culte de tels hommes!

Emile Desloges.

(F. B.)

ESSAI

SUR LES

LÉGISLATIONS BARBARES.

La race pélagique avait apporté en Grèce et en Italie les traditions du vieil Orient; par elle, dans le monde ancien, l'homme marcha dans la voie de la liberté. Courbés sous le joug de leur despotisme hiératique, les empires de l'Asie disparurent ou se cristallisèrent; et, de la race sémitique, le peuple hébreu, seul, conserva une mission d'avenir, celle de livrer au monde la pensée qui devait le réformer et le renouveler.

Rome, dernier mot de l'antiquité, transforma sous l'influence de cette pensée son droit, produit de la fusion des peuples sous sa domination, et l'éleva à la dignité de droit commun et de raison du genre humain. C'est alors, entre une société qui s'en va, et une religion qui, maîtresse des idées et des cœurs, n'a plus qu'à conquérir le gouvernement de l'ordre temporel, qu'intervient la race germanique, dont le rôle paraît être de déblayer le terrain des décombres de l'ancienne civilisation, de rajeunir de son sang vierge la partie active de l'humanité, de marier ses institutions plus naïves aux savantes combinaisons des jurisconsultes romains.

Après la chute de l'empire d'Occident, cette race domina en Occident; les premiers barbares, pénétrés de respect pour la puissante organisation qui les avait contenus si longtemps, cherchèrent à s'approprier les institutions de leurs nouveaux sujets, plutôt qu'à imposer les leurs. Ceux qui suivirent, moins susceptibles de se façonner à des usages étrangers, s'abstinrent cependant de toucher au droit des peuples conquis, pour autant que cela n'était pas nécessaire. L'Eglise catholique, qui s'élevait quand tout croulait autour d'elle, ayant converti les vainqueurs, et professant la loi des vaincus, protégea efficacément ceux-ci, et devint le centre intelligent de ce chaos de nations mélangées et d'états éphémères qui envahit l'Europe après les grandes

invasions. — La loi romaine ne tomba donc pas en désuétude complètement, et son esprit se reproduisit aussi en partie dans la législation canonique; de son côté, la loi barbare, comme loi de la race prépondérante et du chef de l'Etat, occupa la première place, et put, à juste titre, donner son nom à l'époque historique pendant laquelle elle a régné.

Brusquement inaugurée par la conquête, l'ÉPOQUE BARBARE se termine d'une manière moins perceptible et moins subite; car ce n'est qu'insensiblement que le principe des statuts personnels qui la caractérise fut remplacé par le principe féodal, qui en est proprement l'opposé; d'après le premier, l'homme suivant, où qu'il se trouve, la loi de son origine, tandis que d'après le second il subit au contraire la loi du sol, auquel il est toujours plus ou moins attaché. Comme terme de l'époque barbare et commencement de l'époque féodale, on fixe approximativement le Xme siècle et la chute de l'empire carlovingien.

Donner l'explication et le commentaire des nombreux monuments juridiques de l'époque barbare, retracer dans ses détails l'inextricable contenu des législations germaniques, que l'on désigne ordinairement sous ce nom, serait un travail hors de proportion avec des limites que nous ne pouvons dépasser. Notre dessein est seulement d'esquisser le tableau raisonné du système général du droit de cette époque, en recueillant dans les institutions germaniques antérieures à la conquête ce qui est nécessaire pour l'intelligence de l'époque postérieure à laquelle nous nous attachons spécialement. — Heureux serons-nous, si en utilisant dans ce but et les anciennes sources et les nouvelles ressources que d'importants travaux modernes ont mis à notre disposition, nous parvenons à donner à nos matériaux une vie et un ensemble qu'ils ne possèdent point encore, et à jeter ainsi quelque jour sur cet âge d'enfantement de toutes nos grandes institutions modernes, que sa confusion même a rendu le thême favori des auteurs d'hypothèses, mais qu'il devient pourtant toujours plus indispensable de connaître à fond, et de comprendre exactement.

Nous nous occuperons d'abord du droit privé, suivant l'ordre qui semble indiqué ici par la nature du sujet; nous passerons de là aux institutions politiques et judiciaires: en dernier lieu, nous aurons à dire quelque chose de l'Eglise et du droit des gens.

Section I.

De la Personne.

Comme le droit privé est le point de départ de toutes les institutions barbares et féodales, de même dans ces institutions la personne est la base du droit, tant public que privé; c'est donc par l'étude de la personne en elle-même, et de ses différentes conditions, que nous devons débuter; nous commencerons par quelques considérations générales

sur le rôle qu'elle a dans les institutions germaniques, et le genre de garanties dont elle était en possession; cela fait, nous aborderons le principal objet de cette section, savoir l'état juridique des diverses classes de personnes que la société barbare renfermait dans son sein.

Sur le premier plan apparaît partout l'*Individu*, l'homme libre, ne dépendant que de lui-même et des engagements qu'il prend volontairement; chef naturel de sa famille, il en est à la fois le prêtre, le juge et le défenseur; la *marche*, ou la commune, première forme d'une société au berceau, est une association libre de chefs de famille, vivant dans les mêmes lieux. Le *canton* ou la tribu *(gaw)*, ainsi que ces confédérations de tribus d'une même origine, qui chez les Germains constituaient la nation, ne sont que des aggrégations plus étendues d'hommes libres, unis ensemble pour leur défense réciproque, idée qui se trouve exprimée on ne peut plus nettement dans le nom générique que tous ces peuples se donnaient [1].

On peut le dire, jamais société ne laissa un plus libre jeu à la personnalité, n'accorda une aussi grande place à l'individu. Le christianisme avait révélé la personnalité religieuse et en avait fait sortir la notion de la personnalité juridique selon le droit naturel, inconnue au monde antique, de ce droit de l'homme en tant qu'homme, que possède également et au même titre l'homme libre, la femme, l'enfant, l'esclave même. On ne saurait méconnaître dans le droit impérial l'influence de cette découverte, un penchant à accorder pratiquement à la qualité d'homme plus d'égards et de respect; toutefois le principe de la suprématie de l'Etat sur l'individu y subsiste en entier. Voilà donc le germe d'une immense révolution dans ce sentiment, si fier, de la valeur individuelle, qu'apportent les tribus germaines. Le christianisme demandait à la persuasion, à l'équité, une condition juridique plus humaine pour l'homme; il la demandait particulièrement pour les faibles, pour les femmes, pour les pauvres, pour les esclaves; en un mot, il rétablissait le droit privé, sans renverser le droit public. L'individualisme barbare, lui, se pose hardiment comme la base de l'Etat; si quelque chose dans l'ordre établi le gêne, il n'hésite pas à s'en débarrasser. Difficilement il se serait plié à un joug social quelconque, si l'Eglise, toute puissante sur l'esprit de ses rudes néophytes ne les eût un peu adoucis et policés, en leur inculquant à grand'peine quelques idées d'ordre, de discipline et d'humilité. — Fondé sur l'indi-

[1] *Germain*, Ger-mann, Her-mann, signifie à la fois homme libre et guerrier; *heri* ou hari a également le double sens de peuple et de multitude, comme encore *heriperga*, d'où l'on a fait alperga, auberge, signifiait d'abord un camp, sens que le mot italien a même retenu; l'expression *ehre*, honneur, dignité, dont Savigny tire l'étymologie même du mot germain, nous paraît au contraire dérivée elle-même de cette circonstance, que chez les Germains le guerrier seul est complètement citoyen: *civis optimo jure*.

vidu, l'état barbare devint en quelque sorte un institut privé, existant comme une conséquence de rapports personnels.

Un coup d'œil en arrière éclaircira notre pensée. Dans l'Orient, l'Etat commande en vertu d'un précepte religieux et moral; tel qu'il est, son existence est nécessaire, son commandement absolu. En Grèce, la liberté a déjà conquis une place, l'homme conçoit un idéal et aspire à le réaliser. Mais dans cet état idéal, que les anciens législateurs avaient voulu réaliser, que Platon plus tard esquissa si magnifiquement; dans cette république que l'homme crée par sa pensée ou par ses lois, quel rôle joue l'homme lui-même? Qu'est-ce que l'individu? Un élément qui doit concourir à l'harmonie de l'ensemble, un moyen pour obtenir un but en dehors de lui; de là il résulte que dans le droit grec les rapports privés sont eux-mêmes conçus au point de vue du droit public. C'est en vue de l'Etat qu'on est père, époux et propriétaire, qu'on est libre ou esclave.

Le droit privé a pris naissance à Rome, mais comment? Par la chute, par l'affaissement des traditions religieuses, sur lesquelles tous les droits et l'Etat lui-même étaient constitués. L'idée juridique s'étant dégagée de l'idée religieuse, il ne resta que des intérêts privés à garantir, et le droit privé impérial se chargea de ce soin; mais si perfectionné qu'il fût, il n'existait qu'en vertu de la volonté impériale, et non en vertu du droit primordial de l'humanité. Ainsi, même à Rome, l'institutrice universelle en fait de droit privé, le droit public domine; disons mieux; *en principe* le droit public est tout.

Dans le droit barbare, et dans tout le moyen âge, nous observerons précisément l'inverse; ainsi que la religion, le droit a dès lors sa source dans l'intérieur de l'homme; la religion en sort comme devoir, par conséquent avec autorité; le droit en sort comme liberté; aussi la religion a-t-elle la priorité, et le droit le caractère privé. Ce n'est pas une règle supérieure à l'individu, c'est son fait, l'œuvre de sa liberté. Par là, le droit du moyen-âge s'oppose au droit antique. Celui-ci ne pensait jamais à l'individu, à son vœu, à son inclination; celui-là n'a de considération que pour ce qui possède la forme individuelle. L'Etat, la peine même apparaissent comme tels. L'Etat moderne a repris dès lors une position indépendante du droit privé, mais cette restauration du droit public a été inspirée par les souvenirs de l'antiquité; du reste le droit public moderne reconnaît le droit privé, et lui assigne des limites; nous concevons l'Etat comme ayant autorité par lui-même, mais à condition qu'il emploie cette autorité à protéger l'individu, ses droits, son développement.

En résumé, l'antiquité absorbait l'homme dans l'Etat; le moyen-âge a fait l'inverse; aujourd'hui l'on s'efforce de trouver l'équilibre des deux rapports; nous avons réalisé l'idée chrétienne que le moyen-âge avait dépassée; mais sans doute pour être réalisée, il fallait qu'elle fût dépassée d'abord.

A mesure que nous avancerons dans notre travail, nous rencontrerons tour à tour les divers droits spéciaux attachés à l'individu; en traitant des institutions publiques, nous aurons occasion de décrire les diverses garanties accordées à ces droits; à ce moment nous voulons seulement indiquer préliminairement quel a été le système germanique en ce qui concerne la garantie des droits de la personne; car l'idée qu'ils se formèrent de la personnalité se manifeste surtout par là.

Dans un Etat régulier les institutions judiciaires sont la suprême garantie des droits de l'individu. Primitivement, chez les Germains, il n'en était pas ainsi; chacun était obligé de se défendre soi-même, et était soutenu par les siens. Les chefs, revêtus chez eux d'une autorité publique, ne s'occupèrent guères que de la défense commune, et songeaient peu à intervenir dans de simples querelles privées. Cet état de choses, qui nous reporte à l'origine des sociétés, ne pouvait durer cependant, et bientôt l'on sentit la nécessité de mettre un frein à des guerres privées, qui, en se perpétuant, arrêtaient le développement de la nation [1]. On chercha d'abord à fixer une mesure de vengeance, dont l'offensé devrait se contenter, ce qui empêchait du moins qu'une première offense n'entraînât entre les intéressés une lutte sans fin. L'idée du talion se présente ici à l'esprit; chez les Germains pourtant le mode adopté généralement ne paraît pas avoir été tel; ce fut la composition [2], indemnité matérielle déterminée, que l'on accordait à la famille du lésé.

Payer le wehrgeld, c'était se racheter de la faida; de là l'adage: « achète la lance ou supporte »; les goûts belliqueux des populations germaines furent longtemps un obstacle à l'adoption générale du système des compositions. Il n'est pas sans intérêt de remarquer par quels efforts successifs on parvint à établir des habitudes plus paisibles au

[1] La guerre privée, *faida*, fehde, opposée à la paix, *freda*, friede; l'un de ces états n'était pas envisagé comme plus normal que l'autre.

[2] Composition, *wehrgeld*, argent de la défense, et d'une manière dérivée prix, valeur, werth; le wehrgeld est proprement ce que l'on paie à la famille du mort. Les Anglo-saxons établissent une distinction entre la valeur de l'homme, mannwird, et le wehrgeld, qui en est ordinairement un multiple. En effet, en tuant un homme on fait essuyer une perte matérielle à sa famille, qu'il faut d'abord remplacer; mais, comme pour obtenir satisfaction la famille lésée est exposée à des chances, il faut payer une valeur égale, afin de les compenser. Dans les crimes involontaires on ne payait, par la même raison, que la moitié de la composition. Cette observation de M. *Davoud-Oghlou* (Histoire de la législation des anciens Germains) est d'un grand secours pour qui veut se rendre compte du taux relatif des différentes compositions. — Quelques écrivains ont cru que le talion a précédé la composition, et se sont fondés sur la loi des Wisigoths; la loi des Wisigoths en fait usage à la vérité, mais il faut y voir un premier pas du système pénal, et nullement le vestige d'un système antérieur; la loi des Bavarois, qu'ils ont aussi invoquée, ne renferme absolument rien de positif en leur faveur.

sein de cette société, dont le droit commun était la guerre. La première chose garantie, ce n'est pas la vie de l'homme, mais sa maison; on voulut que chacun pût avoir un lieu de sûreté pour lui et les siens [1]. On accorda ensuite le privilége de servir d'asiles, devant lesquels la vengeance devait s'arrêter, à certains lieux publics; l'église, le palais du roi et les chemins qui y conduisaient, le marché, la taverne, le lieu où se tient l'assemblée du peuple, et où se rendent les jugements. On chercha aussi à limiter le temps dans lequel la vengeance pouvait s'exercer, et ici l'action de l'Eglise se fit surtout sentir. Enfin, tandis que l'on rendait l'acceptation de la composition obligatoire, on en éleva aussi considérablement le taux, soit afin d'engager l'offensé à se modérer par l'appât d'une haute composition, soit afin de donner à ce genre de satisfaction plus d'effet préventif.

Les premiers siècles de la conquête, époque de la rédaction des lois, sont le moment dans lequel s'opéra généralement le passage du système de la faida facultative pour l'offensé à la composition obligatoire [2].

En revanche, ce n'est guères que vers le Xme siècle, sauf chez les Wisigoths, en tous points plus avancés, que la faida disparut complètement; dans le même temps la composition elle-même fut, pour la plupart des cas, remplacée par des peines infligées au nom de l'Etat.

Durant toute la période barbare, la défense de l'individu a donc été laissée presque entièrement à sa charge; et dans ce sens on peut dire que l'Etat policé n'existait pas encore.

La coutume des guerres privées a existé dans toutes les époques où la société se formait; nous la rencontrons également dans les lois de Moïse, dans les grands poèmes de l'Inde et dans les siècles héroïques de l'histoire grecque et italique; les Arabes et certaines peuplades européennes ont même conservé cet usage jusqu'à nos jours; mais ce qui fait l'originalité propre des mœurs germaniques, c'est surtout la

[1] D'après la loi des Allemands, si immédiatement après l'attaque les parents de la victime tuent le meurtrier avant qu'il ait atteint sa maison, la faida est légitime; s'ils le poursuivent dans sa maison, ils paient le wehrgeld; s'ils font cela après un intervalle de temps écoulé, et après avoir appelé du secours, ils doivent neuf fois le wehrgeld. Chez les Saxons et Bourguignons, l'effraction du domicile est punie de mort, et chez les Anglo-Saxons ce même délit est du nombre de ceux qui ne sauraient se racheter. — Ces lois sont d'une époque où la composition n'était pas obligatoire.

[2] M. *Pardessus* (Commentaire de la loi salique) croit que, même sous les Carlovingiens, la vengeance à outrance était encore admise. Le capitulaire de Louis le débonnaire, « de faidosis cohercendis, » démontre le contraire. Il y a plus; d'après le témoignage de Tacite, l'usage général d'accepter la composition aurait déjà existé de son temps: « suscipere inimicitias seu patris, seu propinqui, necesse est, *nec implacibiles durant.* » Ainsi déjà alors la faida n'était plus que facultative.

composition. En rapprochant les lois barbares, qui ne sont au fond que des tabelles des différentes compositions dues pour chaque espèce d'injures imaginables, des anciennes lois des Perses et des Indiens, on est frappé de ressemblances extraordinaires dans l'énumération des délits; mais l'analogie se borne là, car les lois de l'Orient partaient d'un point de vue entièrement différent, le point de vue théocratique; là où la loi barbare introduit une composition, elles statuent une graduation de peines corporelles cumulées avec des menaces pour la vie à venir.

Nous pouvons déjà nous faire une idée, par ce qui vient d'être dit, d'un état social que les modernes et la société romaine ont également flétri de l'épithète de *barbare*. S'il était vrai que l'idéal de la société consiste justement à donner à la personnalité humaine la plus grande indépendance possible; s'il était vrai que l'homme vivant en société perd nécessairement la plupart des droits qu'il tient de la nature, les Germains et leurs descendants immédiats eussent été sans doute le type le plus avancé de la civilisation, et les hommes les plus libres qui aient jamais existé. Quoi qu'en aient dit quelques admirateurs enthousiastes des institutions germaniques, ces exagérations philosophiques sont maintenant appréciées à leur juste valeur; il fallait sortir d'un état d'insécurité sans remède, d'un état de troubles et de violences continuelles, et la liberté barbare devait périr dans l'intérêt de la vraie civilisation. Accordons-le toutefois, sans rien envier à ses sauvages fondateurs, la liberté moderne leur doit assurément la plus sincère reconnaissance.

Le wehrgeld étant basé sur la valeur de l'homme tué ou lésé, on conçoit d'entrée de quelle importance les détails que les lois barbares renferment sur les différentes compositions vont être pour nous, lorsqu'il s'agira de déterminer l'état des diverses personnes, tant chez les Germains que chez les peuples qui tirent d'eux leur origine. Mais il faut prendre garde de se tromper dans l'application que l'on fait de ces critères. Le wehrgeld n'est qu'un effet et non une cause de distinction; on n'est pas de telle ou telle classe parce qu'on a tel wehrgeld; mais on a ce wehrgeld parce qu'on se trouve dans certains rapports, soit publics, soit privés. De plus, l'institution du wehrgeld ne peut en aucune façon être comparée à ces distributions systématiques de la population qui, dans les anciens empires de l'Orient, formaient la base de l'ordre social. Il ne saurait même être assimilé à l'institution d'un rang honorifique fixé pour chaque membre de l'Etat, telle que nous le voyons, par exemple, en Russie; le taux du wehrgeld n'est pas une indication absolue et parfaitement précise du rang et de l'état de la personne qui le reçoit. Il indique seulement de quelle manière la société contemporaine appréciait relativement et en gros la position de chaque individu. Le wehrgeld est un renseignement extré-

mement utile sur la position de chaque classe; mais il n'est ni le seul qu'il faille consulter, ni toujours le plus essentiel.

Ainsi que nous l'avons donné à entendre en commençant, notre plan comporte pour chaque question principale deux recherches, qui se superposent et se complètent l'une l'autre. La première consiste proprement dans un procédé de généralisation; car c'est seulement en comparant les lois de l'époque barbare elle-même avec les relations historiques antérieures à la conquête, que l'on peut arriver à dire un peu exactement ce qu'était telle institution chez les Germains, avant leur diffusion et leur séparation en une foule de nations différentes, et ce qu'ils étaient avant cette diffusion; c'est en réalité ce qui est resté commun entre les diverses branches de la source germanique après les invasions. La seconde recherche consiste à rapprocher du système général germanique, tel que nous l'aurons saisi, les variations, les modifications que ce système a subi chez les différents peuples barbares, en indiquant autant que possible la cause de ces variations. Nous traiterons donc d'abord de l'état des personnes chez les Germains en général; après quoi nous reprendrons en sous-œuvre le même sujet, à propos de chacune des principales législations.

Comme chez tous les anciens peuples, on trouve chez les Germains les hommes divisés en deux classes: les hommes libres, et ceux qui ne le sont pas; c'est cette première division qu'a en vue la mythologie du Nord, quand elle dit « que sur le champ de bataille Odin recueille » les hommes libres, tandis que Thor recueille les esclaves. »

Mais cette division n'est pas la seule; chacune des deux classes principales peut se subdiviser à son tour: parmi les hommes libres il y a des classes privilégiées; parmi les esclaves tous ne le sont pas au même degré.

Nous ferons précéder un examen particulier de la situation de chacune de ces classes de deux documents, qui méritent l'un et l'autre toute notre attention, et dont la comparaison jettera déjà beaucoup de jour sur l'ensemble de la question.

Le premier est le passage dans lequel l'auteur des mœurs des anciens Germains décrit avec son exactitude et sa clarté accoutumées l'état des différentes classes:

« Toutes les fois qu'ils ne vont point à la guerre, ils consacrent une » part de leur temps à la chasse, mais bien davantage à leur repas, » ne s'occupant que de dormir et de manger. Quant aux esclaves, ils » ne les partagent pas, à notre manière, entre les différents services » de la maison; chacun d'eux a son intérieur, des pénates à part, et » les gouverne à sa guise. Le maître lui ordonne de fournir une quantité déterminée de blé, de bétail, ou d'effets d'habillements, comme » un colon; et à cela se bornent les obligations de l'esclave; les autres » offices de la domesticité sont remplis par les femmes et les enfants.

» Quant à l'homme libre, vous ne lui persuaderez pas aussi facile-
» ment de labourer la terre et d'attendre la moisson, que de provo-
» quer l'ennemi et de mériter l'honneur d'une blessure. Ils regardent
» même comme le propre d'un lâche et d'un homme sans énergie, de
» gagner à la sueur de son front ce qu'on peut obtenir avec le fer. »
(*Germ*....)

Tacite parle encore d'une espèce de noblesse qui aurait existé parmi les hommes libres : « Une noblesse distinguée, où de grands
» services rendus au prince par des ancêtres, confèrent une sorte de
» distinction, même à de tout jeunes gens. » (*Germ*.....)

Le second morceau, non moins important à ce qu'il nous paraît, est un chant de l'antique *Edda*, appelé le *Rig Mal*. En voici la substance :

« Un dieu, le dieu Heimdall, descend sur la terre, et rencontre sur
» le bord de la mer un premier couple, nommé l'arrière grand-père
» et l'arrière grand'mère ; il lui fait naître un fils, auquel il a donné
» le nom de *Thrœll*; il était noir, la peau de ses mains était rude,
» les genoux arqués, les doigts épais, la figure hideuse, le dos courbé,
» les talons saillants. *Thrœll* s'unit à une femme errante, dont le
» nom signifie la servante, et de cette union naissent des fils et des
» filles; ils font des haies, engraissent les champs, saignent les porcs,
» paissent les chèvres, fouillent les tourbières.

» Heimdall visite un autre couple, nommé le grand-père et la grand'-
» mère; il en nait aussi un fils, que l'on nomme *Karl*; sa chevelure
» est rouge, son teint coloré, ses yeux étincelants. *Karl* développe
» l'industrie, dompte les taureaux, fait des charrues, construit des
» maisons de bois et des granges, fabrique des chars; sa postérité suit
» son exemple. Heimdall dirige enfin ses pas vers une autre demeure,
» tournée vers le Sud; là demeurait un couple nommé le père et la
» mère ; l'époux était assis, et tordait le nerf d'un arc; il fabriquait
» des flèches, la mère filait de la toile; ses sourcils étaient beaux, son
» teint plus éblouissant, et son cou plus blanc que la neige. Elle prit
» une nappe brodée de lin blanc, et couvrit la table; elle prit des
» pains minces, d'un blanc froment, et les plaça sur la nappe; elle
» plaça sur la table des plats d'argent, pleins de venaison, de lard,
» d'oiseaux rôtis; le vin était dans un vase; les coupes étaient garnies
» de métal. Il naît un fils sous l'influence de Heimdall; on lui donne
» le nom de *Jarl*; sa chevelure est blonde, ses joues vermeilles, son
» regard vif et brillant; il apprend à brandir sa lance, à nager, à
» lancer ses chiens; Heimdall lui enseigne les runes, l'avoue pour
» son fils, et veut qu'il possède des champs héréditaires et de nobles
» demeures. *Jarl* voyage par un chemin sombre, traverse des mon-
» tagnes glacées, arrive enfin à une résidence : là il brandit sa lance,
» combat, verse le sang, et devient maître de la terre. Sa femme, fille
» de *Herur* (le seigneur), lui donne un grand nombre d'enfants, tous

» instruits dans la science des runes et dans celle des armes ; du sein
» de sa postérité s'élève *Konr* (le roi), le plus fort de tous les frères,
» et le dernier né. »

Certains commentateurs de l'Edda voient dans *Thrœll* le type des Finnois et des Litoniens, premiers habitants des bords de la Baltique; dans *Karl* la race des Scandinaves, et dans *Jarl* les Ases, noblesse gothique, que la tradition fait venir du Midi, et dont le nom est aussi celui de la famille des dieux d'Odin. Sans nous arrêter à ces questions ethnographiques, encore trop obscures, tenons-nous en à ce qui ressort du texte même du Rig-Mal. *Thrœll* signifie esclave; *Karl* mâle, paysan, homme libre; *Jarl* signifie noble. Le chant que nous venons de citer nous apprend donc les mœurs des trois principales classes d'hommes qui constituent la société et la tradition relative à leur origine. Si nous en comparons maintenant le contenu avec les renseignements de Tacite, nous arriverons aux conclusions suivantes:

La nation germaine était divisée en trois grandes catégories, savoir:

Une noblesse à la fois guerrière et sacerdotale, s'attribuant une origine supérieure, et possédant certains priviléges vis-à-vis de la masse des hommes libres.

Une classe nombreuse d'hommes libres, qui forment le corps de la nation, et qui, déjà du temps de Tacite, préfère la chasse et les armes au travail manuel.

Les esclaves, qui pour la plupart cultivent la terre et soignent les troupeaux, et dont Tacite compare la condition à celle des colons romains.

La diversité des conditions provient principalement de la conquête et de la diversité des races. La dernière nation venue, subjuguant les autres, et les réduisant en servitude ou dans une simple dépendance politique, selon que les vaincus lui sont plus ou moins étrangers.

1° *De la noblesse germaine.*

L'existence d'une noblesse doit-elle être admise chez les anciens Germains? M. *de Luden* et d'autres écrivains l'ont contesté, mais leur opinion, fondée sur l'esprit de système, est en contradiction positive avec le témoignage des historiens. Qu'était cette noblesse? Quelle est son origine? Ce sont là des points sur lesquels on a beaucoup contesté, et qui ne sont certainement pas d'une facile solution. *Moser* (Hist. d'Osnabruck) admet une noblesse militaire héréditaire ; *Eichorn* et *Grimm* un patriciat religieux. En distinguant les temps, nous croyons que ces deux opinions se concilieront, et qu'on arrivera ainsi assez près de la vérité.

Dans l'ancienne noblesse germaine, il faut compter d'abord les familles des princes, il ne paraît pas douteux, en effet, que les peuplades qui composent cette nation avaient pour la plupart des princes

héréditaires, qui étaient toujours pris dans certaines familles particulièrement considérées; ainsi les Balthes et les Amales chez les Goths, les Agilolfinges bavarois, les Mérowingiens. Procope nous rapporte que les Hérules, parents des Goths, envoyèrent jusqu'en Scandinavie pour chercher un descendant de leurs princes qui vînt les gouverner.

A côté des familles de ces rois, il y en avait encore d'autres qui étaient aussi considérées comme nobles. Voyons maintenant quelle est la cause de la supériorité attribuée à ces familles.

La conversion des Germains au christianisme a empêché qu'il ne nous parvînt des renseignements certains sur leur sacerdoce; mais tout porte à croire qu'il était le principal privilége des races que l'on envisageait comme nobles; on sait que la religion et les mœurs des Gaulois différaient peu de celles des Germains; or *César* dit que les Druides étaient pris parmi les nobles. Il est probable que la distinction entre les fonctions sacerdotales et les fonctions civiles fut plus profonde chez les Gaulois, et produisit une caste purement sacerdotale chez eux, tandis que chez les Germains il n'en fut pas de même; mais ce qui est commun aux deux peuples, c'est l'idée que le sacerdoce appartient à certaines familles, qui conservent plus particulièrement en dépôt les traditions religieuses de la nation.

Plusieurs témoignages concourent en faveur de cette opinion. Tacite nous apprend que les prêtres avaient chez les Germains, même en temps de guerre, des droits qui n'appartiennent guères qu'au prince; ainsi le droit de punir. « Ils ne peuvent ni punir, ni enchaîner, ni » frapper sans la permission de leurs prêtres, et ce n'est pas à titre » de peine et par l'ordre du chef, mais comme si la divinité qu'ils » croient présente à la guerre le leur eût ordonné. » (*Germ.*)

Les prêtres germains remplissaient aussi les fonctions de juges pendant la paix, comme les Druides chez les Gaulois; c'est ce qui résulte des traditions du Nord, d'après lesquelles le prêtre, *godj*, préside également aux sacrifices et aux jugements. Selon toute apparence, la préséance des nobles dans les tribunaux, qui se rencontre dans toutes les législations barbares, a pour origine les fonctions sacerdotales dont ces nobles étaient revêtus anciennement.

Selon *Dion Cassius, Lucien* et *Jornandes*, les nations voisines des Gètes, des Daces et des Scythes comptaient toutes une classe de personnes appelées πιλοφορων, qui portent la tête couverte, lesquelles venaient immédiatement après la famille royale, et au-dessous de laquelle est le peuple δημοτικων; dans cette classe on prenait les rois et les prêtres. Dion Cassius appelle cette classe *generosi*, nobles, et les oppose aux *capillati*, ceux qui portent leurs cheveux, qui forment le reste de la nation. Qui ne voit ici une aristocratie de race et de plus une aristocratie sacerdotale, puisque les prêtres sont toujours pris dans son sein; remarquons d'ailleurs que le chapeau, la thiare,

πῖλος, distinguait le prêtre dans l'Orient, et est encore aujourd'hui resté à ce titre l'attribut du haut clergé grec et latin.

L'existence d'un ancien patriciat religieux chez les Germains, établie si positivement par la tradition scandinave que nous avons rapportée plus haut, confirmée par les données éparses, mais fort significatives lorsqu'on les réunit, des historiens anciens, doit sembler maintenant hors de doute. Une objection reste à lever; comment se fait-il qu'on ne trouve de trace de ce patriciat religieux dans aucune loi barbare, et que Tacite, observateur si sagace, n'ait pas indiqué plus nettement un trait si distinctif? Comment se fait-il que, soit dans Tacite, soit dans les lois, soit dans les récits de l'époque de la conquête, la noblesse germaine soit présentée essentiellement comme noblesse militaire, caractère qu'elle a conservé depuis?

Nous croyons vraisemblable qu'avec le temps, et surtout chez les peuples plus remués des frontières de l'Empire, l'origine religieuse des familles nobles fut peu à peu perdue de vue; et comme elles avaient toujours conservé les fonctions militaires, cette dernière qualité se montra plus en relief à mesure que les mœurs de la nation se modifièrent par l'effet des migrations intérieures et des longues guerres avec les Romains. L'institution célèbre du *Gasindi*, par suite de laquelle une foule de jeunes gens libres s'attachaient à la fortune d'un chef et souvent d'un simple aventurier, pour faire sous sa direction des guerres souvent longues et lointaines, déplaça aussi la cause de la considération, et porta aux premiers rangs des hommes qui ne comptaient point dans l'ancienne noblesse sacerdotale [1]. Ainsi se serait opérée une sorte de métamorphose dans la noblesse germaine, métamorphose qui commençait justement à l'époque où Tacite écrivait, et avait lieu principalement chez les peuples sur lesquels il pouvait avoir des relations. Que l'introduction du christianisme et les grandes migrations des IVme et Vme siècles aient achevé la révolution et fait disparaître, ou tout au moins jeté dans une ombre fort obscure les der-

[1] *Gasindi*, famille dans le sens étendu, *familia*; ce mot s'est conservé dans le mot Hollandais *gesin*, et dans le vieux français *gésine*. Tacite a connu cette curieuse institution, et il l'a décrite sous le nom de *comitatus*. César l'avait déjà trouvée chez les Gaulois un siècle auparavant; il appelle les chefs *equites* et les compagnons *ambacti*, mot que la loi salique a conservé (*ambascia*, service du prince). Chacun étant chargé du soin de soutenir ses querelles privées, l'usage des princes et des hommes puissants de rassembler autour d'eux une jeunesse belliqueuse, qui épousât leurs querelles, et les suivît dans leurs expéditions, dut se propager considérablement, et la difficulté de nourrir ces compagnons lorsqu'ils étaient devenus nombreux, autrement que par la guerre même, ne put qu'accroître d'une manière irrésistible l'état de désordre social, dont l'institution elle-même est l'indice et l'effet.

Le gasindi du roi formait le noyau des armées barbares qui conquirent l'empire d'Occident.

nières traditions religieuses qui se rattachaient aux anciennes familles nobles, c'est ce qui n'a pas besoin de démonstration, et explique de la manière la plus naturelle pourquoi c'est uniquement sous un aspect militaire que la noblesse germaine se montre dans les lois écrites sous l'inspiration du clergé chrétien, après l'invasion de l'Empire.

Nous avons pu remonter à des sources contemporaines pour établir l'origine de l'ancienne noblesse germaine, et des faits historiques connus et appréciables par chacun, nous ont éclairci la transformation incontestable qu'elle subit dans le temps qui précède immédiatement la rédaction des lois. Si nous voulons aller plus loin, et rechercher quelle était la position, quels étaient les droits spéciaux de cette classe privilégiée, il faudra nécessairement interroger les lois barbares elles-mêmes, voir ce qui, dans ces lois, porte le double caractère de la généralité et de l'ancienneté; ce qui peut en conséquence être considéré comme circonstance appartenant au type purement germanique, et non comme une innovation ou une variété.

L'ancienne désignation pour la noblesse est celle d'*adalingi*, d'*adalgenus*, d'où l'allemand moderne a fait *edel*, et l'espagnol *hidalgo*. Ainsi, dire que l'on est *de famille*, cela veut dire qu'on est noble; il n'en faudrait pas davantage pour prouver que la noblesse germanique était héréditaire. Après cette désignation, la plus fréquente, nous indiquerons d'après *Grimm* (Deutsche Recht.) celle de *reiks*, riche, puissant, qui n'est pas sans rapport avec le *rex* latin, et était usitée chez les Goths; celle de *jarl*, employée dans l'Edda, et dont l'anglo-saxon a fait *carl;* dans le *Rig-mâl Adall* est le premier-né de *Jarl*; le second est *Arsi*, l'héritier; nous avons déjà vu que le dernier et le plus puissant était *Konr*, d'où l'on a fait Konrad, et fort probablement König. Les grands anglo-saxons sont souvent appelés *vita*, mot qui paraît synonyme de Senior; ce sont des magistrats, des conseillers du prince, nobles le plus souvent, mais non pas nécessairement.

Dans toutes les lois barbares, le noble a un wehrgeld plus élevé que le simple homme libre; le roi, dans la règle, n'en a aucun; les lois anglo-saxonnes font seules exception sur ce point; du reste l'augmentation du wehrgeld varie beaucoup, comme nous le verrons lorsque nous nous occuperons de chaque peuple en particulier. Quelquefois il y avait deux catégories ou même plus, au-dessus du simple homme libre; la première classe comprenait la famille royale seulement, chez les peuples qui sont restés purement germaniques. Chez les peuples qui se sont établis dans l'Empire, et mêlés aux populations romaines, l'existence de plusieurs degrés dans la classe privilégiée tient à des causes qui se sont développées depuis la conquête et par son fait; nous n'avons donc pas à les mentionner ici.

Fort souvent la classe la plus privilégiée paraît dans les lois former le gasindi du prince. Cela a lieu surtout chez les peuples qui prirent

part à la conquête, et entr'autres chez les Francs. Nous n'estimons donc point que tout noble fût dans la règle membre du gasindi du roi.

En thèse générale, chaque noble Germain était en possession de terres assez considérables, *adel boden;* il y vivait entouré de serviteurs et d'hommes libres, qui formaient sa suite, à charge d'en être entretenus, chose qui dans l'opinion nationale ne nuisait ni à leur dignité, ni à leur qualité d'hommes libres. Ces propriétés étaient indépendantes, et sont l'origine de ces *fiefs du soleil*, sonnenlehen, qui dans le moyen-âge sont en Allemagne à peu près ce qu'étaient les alleux dans les pays de conquête, et dont plusieurs se conservèrent très-avant sous le régime féodal. *Grimm* voit dans le nom qu'ils ont reçu une manière symbolique de faire entendre que leur possesseur ne les tenait de personne; le soleil, dans la croyance des anciens Germains étant considéré comme la divinité qui a donné la terre au genre humain.

Le signe extérieur de la noblesse gothique était la tête couverte; quant à l'opinion que la noblesse germaine avait pour marque de distinction les cheveux longs, elle est erronée; car, comme nous le verrons bientôt, cette marque distinctive appartenait aux hommes libres en général.

Nous ne parlons pas ici de ce qui a trait au prince lui-même, à ses insignes, à ses droits, à la façon de le choisir, parce que cela trouvera mieux sa place à l'occasion des institutions politiques; nous réservons aussi d'indiquer dans les sections auxquels ils appartiennent directement certains usages et droits seigneuriaux qui paraissent avoir existé en Allemagne dès la plus haute antiquité.

2° *Des hommes libres.*

Les hommes libres, *freyen*, *frilingi*, étaient le noyau et la principale partie de la nation; si l'on excepte les priviléges religieux de l'époque payenne, la noblesse n'avait au fond que les droits des hommes libres dans une plus haute mesure. Pour avoir de tels droits, il fallait être né d'un père et d'une mère libres; selon l'expression romaine, il fallait être *ingénu; frey*, ainsi que l'observe *Grimm*, signifie en même temps *liber* et *ingenuus*. Dans le langage du Nord l'homme libre est appelé *Karl*-vir; dans un sens dérivé il est opposé à *Jarl*, le noble, et désigne une classe tenant le milieu entre le noble et le paysan serf. Le *cearl* et l'*carl* anglo-saxon, indiquent le même rapport; la condition du *karl* est par contre fort amoindrie dans l'expression allemande *kerl*, qui signifie un homme de petite condition. L'homme libre est aussi fréquemment appelé dans les langues germaniques *baro*, de *bar* ou *par*, qui signifie également mâle et libre, et dont on a fait depuis un titre de noblesse.

La marque distinctive de l'homme et de la femme libre est une

longue chevelure; les serfs devaient au contraire couper leurs cheveux; les Romains connaissaient cet usage. « Africa tonsa jacet, » dit Properce. Cette chevelure, chaque nation barbare aurait eu, semble-t-il, une manière différente de la disposer. Les Lombards la laissaient tomber le long des joues en la relevant sur le front; les Goths la repoussaient sur le cou et les épaules; les Saxons et les Francs la laissaient flotter en boucles tout autour de la tête. Dans les lois barbares, *vir crinitus*, *mulier capillata*, signifie simplement homme ou femme libre, et non pas noble, comme l'a cru un illustre historien français.

Les hommes libres avaient seuls le droit de porter l'épée, la lance et le bouclier. *Tacite* nous apprend que le don public d'un bouclier et d'une framée était la forme dans laquelle les adolescents étaient reconnus citoyens. Dans la bataille qui décida du sort du royaume wisigoth dans les Gaules, on connaissait les nobles à un anneau d'or, et les hommes libres à un anneau d'argent; mais ce dernier usage pourrait avoir été emprunté aux Romains. Le droit de *faida* appartient aux simples hommes libres aussi bien qu'aux nobles, et lorsque l'usage des compositions s'établit, celle de l'homme libre fut la base sur laquelle on calcula toutes les autres. On pourrait dire, dans un sens, que les hommes libres, y compris les nobles, avaient seuls un wehrgeld; car celui des serfs n'était qu'un dédommagement accordé à leur maître.

Le droit de posséder une terre franche appartient aussi exclusivement aux hommes libres; de là l'expression *terre salique*, chez les Francs-Saliens, et aussi celle d'*arimannia*, qui, chez les Lombards, signifient *alleu*, patrimoine de l'homme libre, possédé par lui en pleine et franche propriété (*ariman*, homme libre). Lucien, dans un passage relatif aux Scythes, dit que les δημοτικοι, ou simples hommes libres, sont aussi appelés οκταπεδερ, ce qui veut dire que chacun d'eux avait deux bœufs pour cultiver sa terre.

L'association pour le maintien de la paix dans la marche ou commune, *rechtsgenossenschaft (freoborg* chez les Anglo-Saxons*)*, avait lieu seulement entre les hommes libres; les femmes et les enfants avaient le père de famille; les serfs avaient leur maître pour répondant, *burg*.

Selon toute apparence, les hommes libres étaient dans l'origine exempts de tout impôt et de toute capitation; leurs prestations envers le prince étaient volontaires; la capitation n'était imposée qu'aux peuples vaincus; par exemple cet impôt du nez, qu'Odin se fit payer dans toute la Suède: d'après la tradition, Odin et les Ases arrivaient en vainqueurs dans les contrées où ils établirent leur domination. Lors de la conquête de l'Empire, les terres des barbares ne furent pas soumises au cens, ainsi que celles des vaincus.

Enfin quant aux peines et aux ordales, lorsqu'ils furent introduits, la position des hommes libres fut aussi constamment différente et plus avantageuse que celle des hommes de condition servile.

3° *Des serfs.*

On peut distinguer deux sortes de servitudes : l'esclavage, *leibeigenschaft*, et la simple dépendance, *hörigkeit*, dans laquelle on trouve à peu près toutes les nuances de la liberté à l'esclavage. Les dénominations pour chacune de ces nuances sont très-nombreuses, et il est souvent difficile de fixer exactement les conditions auxquelles elles répondent. *Eigen*, qui est possédé, est une désignation générale pour toute espèce de servitude; *leibeigene*, dont le corps est possédé, ne se dit au contraire que de l'esclavage étroit, celui que le latin exprime par *servus*, d'où serf ou *mancipium*, manu-captum; ce dernier mot est traduit dans les anciennes gloses allemandes par *manahoubit*, tête d'homme, *serfs de la tête*, comme dit aussi un vieux roman français. Dans le Nord, l'esclave est appelé *thrœll*, expression qui s'est conservée en anglais; dans plusieurs dialectes germaniques il est appelé *scalk*, d'où viennent maréchal, sénéchal, et le *scalco* italien, espèce d'écuyer tranchant; des *Slaves*, populations que les Germains, leurs voisins, avaient réduites dans la plus dure servitude, vient notre mot français *esclave*.

Les lois barbares désignent les hommes dont la servitude est la plus douce sous le nom de *liti, leti, letones*; chez les Saxons, *lazzi*, d'où l'allemand a fait *leuten*, gens du peuple, petites gens; quelques-uns ont cherché une étymologie à *liti* dans le nom du peuple des Lètes ou Létoniens; *Grimm* propose *lat*, lent, sorte d'épithète injurieuse donnée à l'esclave par le maître impatient; chez les Lombards cette classe de serfs est appelée *aldes*, *aldiones*, d'où viennent manifestement les expressions espagnoles *aldea*, village, et *aldeano*, paysan. Le mot *hörigen*, qui plus tard a désigné la même classe, vient de *hören*, écouter, obéir; on le trouve déjà dans l'Edda, mais appliqué à des esclaves proprement dits. L'expression *mundling*, qui est dans le mundium, est encore plus douce, puisqu'elle s'étend aussi aux membres de la famille du patron.

Le passage du Rig-mâl, que nous avons cité plus haut, nous apprend que, dans la race germaine, comme en général chez tous les peuples primitifs, la guerre a été la première cause de l'esclavage. A l'extermination des vaincus succède la servitude. Dans le temps du paganisme les prisonniers de guerre germains étaient souvent encore sacrifiés aux dieux; du reste, comme on aurait pu les tuer dans le combat, leur maître conservait le droit de les tuer après. Un état voisin de la servitude fut souvent imposé à des nations entières. Si le vainqueur s'emparait des terres des vaincus, la condition de ceux-ci

devenait cependant plus douce, surtout si le peuple vainqueur était d'une race parente. Le christianisme ne diminua qu'à la longue, et non sans de grands efforts, cette dureté dans le traitement des vaincus. Les Saxons décimaient leurs prisonniers après la bataille, et furent traités encore plus odieusement par les Francs victorieux; on raconte de Dagobert et de Clotaire qu'ils firent périr tous les mâles dont la taille dépassait la hauteur d'un glaive mis debout, et Charlemagne ne se montra guères plus humain. Dans les Niebelungen, on voit Günther laisser aller libres des princes saxons qu'il a faits prisonniers, se contentant de leur demander des ôtages; mais dans un autre endroit du même poème, Gudrana, fille du roi, est forcée de remplir l'office d'une simple servante; telles étaient les anciennes mœurs.

D'après Tacite, les Germains connurent aussi un esclavage volontaire; cet historien raconte d'eux qu'entraînés par la passion du jeu, il leur arrivait quelquefois, après avoir tout perdu, de mettre leur propre liberté dans un suprême enjeu. Les lois barbares font souvent allusion à cette espèce d'engagement volontaire, mais lui assignent des motifs plus plausibles, la faim, la pauvreté, etc.

On devenait esclave pour dettes; dans ce cas l'esclavage est quelquefois à terme, par exemple jusqu'au paiement intégral. Quelques lois infligent l'esclavage à titre de peine, mais cela rentre dans le cas précédent; tel est le cas où l'offenseur ne peut pas payer la composition à laquelle il est condamné. Ce n'est pas non plus essentiellement à titre de peine que la servitude était prononcée contre l'individu libre qui épouse un serf, c'est en vertu d'un principe de droit privé. « Si tu prends ma poule tu deviendras mon coq, » disent ingénument les anciens coutumiers allemands.

Naturellement, pour le plus grand nombre, la servitude provenait de naissance. Si le père et la mère appartiennent à des maîtres différents, il peut y avoir doute sur la question de savoir à quel maître appartient l'enfant. Dans les degrés supérieurs, il y a quelques exceptions à la règle que l'enfant suit la condition de ses parents. Quelquefois l'affranchi avait un tiers de ses enfants libres; quelquefois l'homme libre qui s'est fait serf laisse la liberté à son aîné; ailleurs c'est au contraire l'aîné qui suit la condition du père, et les autres enfants sont libres. Si l'un des parents est libre, et que l'autre ne le soit pas, les règles diffèrent beaucoup. Dans le Nord l'enfant est toujours libre; en Allemagne l'enfant suit la plus mauvaise main; en Angleterre il suit la condition du père quelle qu'elle soit; dans quelques contrées de l'Allemagne septentrionale les fils suivaient le père et les filles la mère. — Le cas où l'un des parents est dans une catégorie de servitude supérieure à l'autre présente à peu près les mêmes solutions.

Touchant la condition de la classe serve, nous nous attacherons ici à la condition la plus dure, qui est la plus ancienne; les adoucisse-

ments ont été introduits presque tous sous l'influence du christianisme et depuis la conquête. Le servage amélioré peut donc être considéré comme l'exception, et nous le rencontrerons lorsque nous nous occuperons de chaque nation barbare en particulier.

Les serfs germains étaient considérés comme une chose, non moins que l'esclave grec et romain; ils pouvaient être vendus, anciennement même hors du pays. Tacite, lorsqu'il parle des individus qui se vendent comme enjeu, ajoute qu'ils sont ordinairement livrés au commerce, comme si le vainqueur avait honte de sa victoire. Plusieurs lois barbares défendirent cependant de vendre des esclaves hors des frontières de l'Etat; c'était vraisemblablement une mesure de police, plus encore que d'humanité. On pouvait battre son esclave, le lier et même le tuer; lorsque Tacite dit des maîtres germains « qu'il est rare qu'ils frappent leurs esclaves ou les chargent de fers et les contraignent au travail, et que s'ils les tuent, ce n'est pas comme châtiment et par sévérité, mais par impétuosité et colère, » il n'oppose pas le droit des maîtres romains et germains, mais l'usage qu'ils en font l'un et l'autre. — Quelquefois, à la mort d'un grand personnage, on immolait des esclaves sur son tombeau; nous en avons un exemple dans les funérailles de Sigurd et Brunehilde; le christianisme, qui abolit ces sacrifices sanglants, eut bien plus longtemps à lutter contre la violence des maîtres. Le serf ne pouvait s'éloigner de la terre à laquelle il était attaché, et s'il le faisait, son maître le poursuivait et le revendiquait; il était incapable de devenir propriétaire, et ce qu'il gagnait profitait à son maître; il ne pouvait pas non plus hériter. Si donc, comme le dit Tacite, le serf avait ses pénates à part, cette demeure, ainsi que le mobilier nécessaire à lui et aux siens, appartenaient au maître, qui ne faisait que lui en laisser l'usage. Du reste la comparaison que l'historien latin fait du serf germain avec le colon romain explique comment des charges pareilles ont pesé dans le moyen-âge sur les serfs des pays germaniques et sur ceux des pays romands.

L'affranchissement, *Leysing*, ensuite *freilassung*, était usité déjà dans les temps les plus reculés. C'est ce que prouvent les formules d'affranchissement qui nous sont restées de ces temps; la promenade dans le carrefour, dans laquelle le maître pousse un serf de la main, en prononçant la formule sacramentelle : « va où tu voudras, » rappelle jusque dans les détails la *manumissio* romaine, et pourrait être empruntée, ainsi que l'usage de faire passer l'affranchi par les mains de plusieurs hommes libres. L'affranchissement qui avait lieu par la lance et l'épée, c'est-à-dire en donnant au serf les armes que les hommes libres ont seuls droit de porter, coutume qui s'est conservée dans la cérémonie de l'armement des chevaliers, est en tous cas entièrement germanique. Dans le Nord on conservait une forme qui rappelle les mœurs de l'Orient; c'est l'adoption, *ättleiding;* on

voulait par ce moyen créer un héritier et un continuateur à une famille qui menaçait de s'éteindre. Le christianisme favorisa beaucoup les affranchissements, soit complets, soit partiels, et introduisit de nouvelles formes; entr'autres l'affranchissement en présence de l'autel.

La position de l'affranchi était en général fort précaire; il pouvait perdre sa liberté pour cause d'ingratitude envers un patron, et il continuait à lui devoir certaines prestations. Le mariage d'un membre de la famille de l'affranchi avec un membre de la famille du patron était un délit; la position des affranchis se rapprochait donc de celle des lites, ou serfs de la meilleure condition, et leur wehrgeld était ordinairement la moitié de celui d'un homme libre.

Il nous reste à examiner les lois et les institutions des peuples germaniques, afin de faire ressortir leurs principales différences, leurs principales variétés; pour simplifier et abréger, nous en formerons deux groupes distincts : l'un, celui des peuples qui sont restés germains après la conquête de l'Empire, dans lequel se placent les diverses peuplades germaines demeurées en Germanie, les Anglo-saxons et les peuples scandinaves; l'autre, celui des peuples qui, en s'établissant sur le territoire romain, se sont nécessairement imprégnés d'éléments nouveaux.

EDOUARD SECRETAN.

POÉSIE.

Strophes antiques

D'après un fragment attribué à Virgile.

Virgile au cabaret !!
(Note d'un professeur.)

Venez, jeunes amis! L'hôtesse syrienne
Doit danser aujourd'hui la danse ionienne,
Dans sa maison du Tibre ouverte à nos ébats;
Son diadême grec lui donne un air de reine;
Le crotale sonore accompagne ses pas....
Le vin et la beauté nous attendent là bas!

Vers le milieu du jour, chez notre brune hôtesse,
Sur un tapis de fleurs qu'il est doux de s'asseoir,
Quand dans sa coupe d'or rit le vieux vin de Grèce,
Et qu'aux sons de la lyre, en un long nonchaloir,
On berce mollement les heures de paresse
En sentant venir l'ombre et la fraîcheur du soir!

Ecoutez les soupirs de la flûte incertaine...
Est-ce le chant d'un pâtre ou la plainte des bois?
J'aime de ce ruisseau la murmurante voix :
Enlacez le safran à la rose africaine,
La pâle violette et la pâle verveine
Aux lys d'Achéloüs effeuillés sous nos doigts!

Venez! — Bacchus, l'amour, et Cérès, et Pomone
Nous réservent ici les fruits mûrs de l'automne,
Les parfums et l'ivresse, et les fleurs et les vins;
Et, tandis que la danse autour de nous résonne,
Pacifique et railleur, là, le dieu des jardins,
Avec sa faux de bois veille sur nos destins.

Viens donc, Alibida! — Ton âne qui chancelle,
Ton âne, tes amours, va fléchir sous ton poids;
Il fait chaud, la sueur sur tes tempes ruisselle,
Ton gosier toujours sec est sans doute aux abois;
A l'abri de ce pampre où la grappe étincelle,
Etends-toi sur ces fleurs, prends cette coupe et bois!

Vois, cette jeune fille est-elle pas charmante?
Comme sa lèvre est fraîche et riant son regard!
Ses pas voluptueux se croisent avec art :
Soulevant d'une main sa tunique flottante,
Elle jette en passant une œillade agaçante
A Varius distrait et qui songe à l'écart.

Meure l'homme au cœur froid dont le sourcil morose
Condamne le bonheur et flétrit nos amours!
Pour orner les tombeaux faut-il garder la rose?
La mort nous dit tout bas : « Jouissez des beaux jours;
Bientôt vous irez tous où s'en va toute chose;
Vivez en m'attendant, car vos soleils sont courts! »

***

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

AOUT.

L'issue du trop fameux procès de corruption a été si précipitée, et tout passe si vite en France, même ce qui fait le plus de bruit et le plus d'impression, qu'à deux ou trois semaines de distance ce procès qui restera de l'histoire, n'est déjà plus de l'actualité. M. Teste avait toujours eu une réputation assez louche; un pair, M. de Boissy, vient même de déclarer à la tribune où il fait de si fréquentes et si fantastiques apparitions, qu'un ancien ministre, M. Martin du Nord, devait avoir dit que ses collègues et lui s'étaient débarrassés de M. Teste, nommé alors président de la cour de cassation, « parce qu'il était *véreux.* » Néanmoins, des quatre accusés, c'est lui qui avait paru d'abord le plus en état de se tirer d'affaire, qu'il fût ou ne fût pas coupable. Il figurait sur l'arrière-plan du procès; il avait retrouvé toute son énergie d'orateur, toute sa profonde habileté d'avocat, pour se venir en aide à lui-même : mais par suite de révélations inattendues, il se voit forcé coup sur coup dans tous ses retranchemens, il doit avoir reçu un pot-de-vin de près de cent mille francs, et, juste à l'époque indiquée, cette somme se retrouve convertie en bons du trésor sous le nom de son fils. « Il n'y a plus lieu à la *contradiction* », comme il l'écrit à la Chambre, devant laquelle il déclare ne plus vouloir comparaître. Des pistolets lui sont apportés secrètement, quelques personnes ont dit par son frère, celui qu'on appelle Teste le républicain; sur la plaque de ces pistolets une main, celle du coupable peut-être, avait gravé avec une pointe d'acier le commencement du célèbre vers

de Virgile : *Discite justitiam moniti...* Il veut donc se tuer; il n'y peut réussir; ayant appuyé la bouche du canon contre sa poitrine, la balle ne pénètre pas et ne lui fait qu'une contusion. Enfin il est condamné à une forte amende, à cinq années d'emprisonnement et à la dégradation civique. Ces terribles scènes ont déterminé une congestion cérébrale, et il est aujourd'hui dans un état alarmant. Ses complices ont aussi été condamnés à une peine pécuniaire et à la dégradation civique, mais non à la prison. M. Pellapra n'avait pas tardé à revenir et à se constituer prisonnier, pour éviter le séquestre de ses biens qu'aurait entraîné un jugement par contumace. On l'a appelé le *serpent tentateur* de M. Teste : l'*ange* tentateur, a dit M. Chaix-d'Est-Ange en s'élevant contre cette manière de voir et la repoussant au nom de son client. Cette substitution de mots est burlesque, appliquée à un vieillard. Au surplus, tous les détails de ce triste procès sont connus, ont été répétés, commentés par les mille voix de la presse : ainsi, passons.

L'Opposition, sauf peut-être le *Constitutionnel* dont les patrons, observe le *National*, sont fort restés dans l'ombre pendant toute cette affaire, l'Opposition, disons-nous, se donne beaucoup de mouvement pour en susciter d'autres du même genre. Il y en a même une déjà bien positivement sur le tapis; mais cela ne suffit pas à l'Opposition. Elle continue à récriminer sur les cent mille francs du troisième théâtre lyrique, sur les douze cent mille des maîtres-de-poste (voir nos derniers numéros); le ministère, dit-elle, n'ose pas faire mettre en cause M. Granier de Cassagnac, qui ayant eu, en sa qualité de rédacteur de l'*Epoque*, de nombreuses relations avec le cabinet actuel, serait trop compromettant. Qu'adviendra-t-il de tout cela? Il est juste de remarquer qu'on ne peut plus guère parler maintenant de priviléges pour les riches et d'inégalité devant la loi; le jugement de la Cour des Pairs dans le procès Cubières et consorts a même paru plutôt trop sévère que pas assez, au moins en ce qui regarde ce général. Le procès a révélé un grand mal, une plaie profonde et honteuse; mais ce mal n'est pas particulier à ce pays ni à notre époque, et il a été rarement puni d'une manière plus éclatante. Ajoutons qu'il avait atteint bien des gens que la loi n'atteindra pas, qu'elle ne pourrait songer à atteindre, car tout le monde des affaires en était plus ou moins entaché. Un homme qui a dirigé de vastes entreprises d'utilité publique disait que, seulement pour les accélérer et les faire arriver à point, il avait distribué tant de gratifications et de pots-de-vin que, si on voulait lui en faire un procès de corruption, il faudrait à ce compte l'envoyer aux galères. Quand une société se formait, même sur les bases les plus sages et avec les meilleures chances de réussite, il était rare qu'on ne mît pas d'entrée dans les devis, et comme chose qui allait sans dire, une somme destinée à stimuler le zèle des fonctionnaires par les mains

desquels l'affaire aurait à passer. Nous ne disons point cela pour justifier le mal ni pour le diminuer; au contraire; c'est même là ce qui fait son cachet d'après celui de l'époque : la vulgarité plutôt que l'audace, un caractère mercantile et bourgeois à la place des hautes friponneries de grands seigneurs. Maintenant le coup est porté. Qu'en résultera-t-il? En deviendra-t-on réellement plus moral, ou seulement plus habile à se mettre en garde, non contre la corruption, mais contre la loi?

La session touche à son terme. Le *Journal des Débats* lui-même reproche au ministère de n'avoir rien fait, de s'être endormi sur ses lauriers électoraux. Les conservateurs sont furieux contre cette feuille et veulent se créer un autre organe : trois cent cinquante mille francs sont déjà rassemblés, dit-on; mais l'*Epoque* a coûté plus d'un million. Le ministère, de son côté, se prépare à avoir l'hiver prochain une session bien remplie. Se fait-il toutefois une juste idée de l'état de l'opinion? Elle est très-hautement, très-généralement prononcée contre lui. Il est vrai qu'elle n'a pas plus confiance en d'autres, peut-être encore moins.

— La manifestation du banquet réformiste au Château-Rouge n'a pas produit jusqu'ici grand effet. Il en est de même, au moins à Paris, de celle du banquet de Mâcon en l'honneur de M. de Lamartine. On sait qu'une tempête effroyable est venu fondre sur la tête des convives et mêler sa voix à celle de l'orateur. Les uns, y voyant un présage de bouleversement, auront dit comme la *Gazette de France :* « Quelle scène que celle qui vient d'avoir lieu à Mâcon! Un banquet de deux mille convives pour célébrer un ouvrage dans lequel les hommes de la Terreur sont presque glorifiés; ce banquet foudroyé, les tentes arrachées, les tables tombant, les torrents de pluie, les éclairs, la confusion, et, à la suite de tout cela, M. de Lamartine, pendant deux heures, agitant toutes les idées qu'il a remuées dans son livre. Quelles images! quels signes précurseurs des tempêtes! quelles harmonies entre l'univers physique et l'univers intellectuel! » D'autres auront tourné le présage contre le livre et son auteur. — Il paraît qu'au fond cela a *raté,* disaient les malins, les rieurs. — Oui, mais, répondaient d'autres, il n'y avait que M. de Lamartine capable de se tirer de là, de tenir tête à un pareil orage. Dans une petite pièce que donne le *Bien public* de Mâcon, M. Ponsard parle aussi avec enthousiasme de cette réunion; nous disons : *parle*, car on ne s'aperçoit guère qu'il chante cette fois. On en jugera par le commencement :

Hier, c'était une fête antique,
Hier, un populaire congrès
Décernait la palme olympique
A l'Hérodote du progrès.

L'*Hérodote du progrès !* quelle métaphore, aussi froide et sèche que bizarre! est-ce là ce qu'on appelle l'école du bon sens? en ce cas, ce n'est pas celle du bon goût, nous en attestons le père de l'histoire lui-même, qui a inscrit en tête de chacun de ses livres le nom d'une des muses et non pas le mot de progrès, ni quelque autre semblable de notre langue abstraite et pédante. Quant au discours de M. de Lamartine, à la lecture il a paru long, bien long, et dans l'ensemble, malgré de magnifiques éclairs, un peu pâle après les *Girondins*. Il en est inspiré; mais on y a trouvé surtout l'orateur trop inspiré de lui-même. Il se cite complaisamment, il rappelle les mots qu'il a dits (*la France s'ennuie*, etc.), mots, a-t-il soin d'ajouter, qui lui ont été rapportés par les mille échos de la presse. Cela ne l'a pas empêché toutefois d'en trouver d'autres, celui de *révolution du mépris* par exemple, qui à leur tour sont aussi répétés : tel est l'heureux don du génie; il ne perd jamais tous ses avantages, alors même qu'il est ébloui, enivré. Au total pourtant, ce discours, comme les précédens, manque d'une pensée ferme, de vues nettes et d'une application pratique; les images y dominent, images bien drapées, parfois puissantes, d'autres seulement harmonieuses et sonores, mais (nous disait l'original docteur R***) *qui font leur effet sur le Mâconnais*. Le fond est toujours cette apologie, à la fois menaçante et prétendue pacifique, de la Révolution envisagée comme le dieu de l'avenir. Pour M. de Lamartine, dit la *Gazette de France* dans une réflexion qui n'est ni sans justesse ni sans portée, pour M. de Lamartine « tout se confond dans un hymne de gloire à cet ouragan d'un demi-siècle. Le mot de *révolution* est pour les panthéistes de l'histoire ce que le mot *nature* est pour les panthéistes de la religion : c'est une divinité aveugle qu'il faut adorer jusque dans ses écarts. »

— Le piquant article signé : *Le Brocheur de M. de Lamartine*, que nous avons donné dans notre dernière *Chronique*, est bien de M. Duvergier de Hauranne, comme nous l'avions dit en note. Cet article était aussi une manière de réponse à la lettre assez hautaine de l'auteur des *Girondins* à M. Target sur la réclamation de celui-ci concernant son grand-père. M. Target est le gendre de M. Duvergier de Hauranne.

— Nous ne sommes plus au temps des épigrammes; on ne se fait plus la guerre à si bon marché. Cependant il s'en forge encore de temps en temps quelques-unes assez drôlement affilées. On lit dans un journal :

« Un littérateur dont l'esprit caustique est redouté de tous ceux qui le connaissent, fut prié, il y a quelque temps, de faire quelques vers pour l'album d'une dame dont le mari s'est enrichi dans d'heureuses spéculations de fonds publics. Il refusa longtemps, s'excusant de ne

pas savoir tourner des madrigaux. — Eh bien ! lui dit le banquier avec fatuité, faites-nous une de ces jolies épigrammes que vous affilez si bien. Le poëte prit l'album et écrivit :

Si l'on remontait à la source
Des biens nouvellement acquis,
On retrouverait à la Boursé
Ceux qui nous la coupaient jadis !

— Dès qu'il y a malaise politique ou financier, la librairie est la première à s'en ressentir. Qu'importe, pour le plus ou moins grand air d'une maison, qu'on ait des livres ou qu'on n'en ait pas ? C'est donc tout d'abord sur les livres qu'on se retranche. Aussi l'on peut juger de l'état de souffrance de la librairie dans la crise commerciale où nous sommes, et qui, suivant de bons juges, loin d'être parvenue à son point culminant, ne fait à peine que de commencer. Joignez-y la crise morale, l'inquiétude des esprits, en même temps que leur positivisme, pour employer ce mot barbare, puis les excès de la littérature industrielle, excès parvenus à un tel point que les feuilletons sont usés jusqu'à la corde, qu'on ne les réimprime plus même en volume, excepté ceux qui sont signés de quelques grands noms, et encore les tire-t-on seulement à quelques centaines d'exemplaires, pour les cabinets de lecture. Comment donc s'étonner qu'il y ait si peu de jour maintenant à des travaux achevés, à l'art pur, idéal, et en particulier à la poésie ?

Celle-ci, néanmoins, reçoit encore dans l'ombre un culte fervent ; il paraît de temps en temps en province et à Paris de petits recueils de chants jeunes et frais, qui prouvent que tous les *oiseaux ne se taisent pas*, quoique *l'aquilon ait grondé* [1]. C'est parmi ces oiseaux chanteurs que se placent M. Ernest Prarond et son ami, M. Gustave Le Vavasseur, dont les voix, en dépit du vent contraire, s'élèvent et se répondent, sinon tout à fait du même rameau, du moins sous les mêmes ombrages. Outre des poésies d'un genre différent, M. Ernest Prarond vient de donner un volume de *Fables*, qui se distinguent par l'originalité de la forme et des sujets. Deux, par exemple, sont des drames. L'un est intitulé : *Ce qui se passe à la basse-cour*, savoir entre Médor, grand épagneul, Diane et Junon, chiennes anglaises, Antoine, pourceau ; le théâtre représente une cour de ferme. L'autre, *Du moyen de parvenir chez les singes et de la roche Tarpéienne*, nous présente pour principaux personnages le général Sbriganino, singe de Java, madame Patafia et sa soubrette Nina, guenons des Indes, le roi Jap, chien danois, le sultan Abou, pongo africain, etc. ; ici, l'unité de lieu n'est pas observée ; la scène saute en un clin d'œil et sans le moindre scrupule de la plaine à la montagne, de Gibraltar au palais du sultan Abou, dont l'auteur lui-même paraît ignorer l'exact

[1] L'oiseau se tait ; l'aquilon a grondé.
BÉRANGER

emplacement. Ces fables, on le voit, ne manquent pas d'invention ; les vers ont de la facture et du tour, du rhythme, de l'aisance, de la grâce ; les moralités dénotent un esprit d'observation fin et riant, qui sait déjà bien des choses de la vie, mais que la vie n'a pas encore attristé, et qui, heureux avantage ! la devine plutôt qu'il ne la connaît par une longue expérience et pour l'avoir vue de près.

M. Gustave Le Vavasseur, dans ses *Poésies fugitives*, n'est pas de moins gaie et moins belle humeur que son ami, témoin ces vers si lestes et si bien tournés, où il fait lui-même son portrait :

Je suis Normand d'origine,
Mais je n'ai de mes aïeux
Gardé que la bonne mine,
Et j'ai pris ailleurs mes yeux.

Nos Rollons et nos Guillaumes,
Qui, dans un âge plus pur,
Usurpèrent des royaumes,
Avaient tous des yeux d'azur.

Deux prunelles assez brunes,
Sous un double sourcil noir,
Sont, aux heures opportunes,
Hôtesses de mon miroir.

J'ajouterais quelque chose
Sur leur fier ou doux éclat,
Mais, en vérité, je n'ose,
Je passerais pour un fat.....

Un barbare et vieil usage
Semble exiger que les nez
Soient au milieu du visage
Dans les minois bien tournés ;

Mais les nez, surtout en France,
S'en vont de tous les côtés,
— La France est par excellence
Le pays des libertés. —

Le mien, pour suivre l'exemple,
A droite s'en est allé,
Mais, lorsque je me contemple,
J'en suis presque consolé,

Car il se recroqueville
Comme un bec de fauconneau.
Mon nez est de la famille
Du nez de feu Cyrano,

Et j'aurais fait ma fortune
Sans courir aucuns hasards,
Dans ce pays de la lune
Où l'on bernait les camards.

De ma bouche assez petite
Je ne dirai que deux mots ;
C'est qu'elle s'ouvre trop vite
Et ne se ferme à propos.

D'un menton comme le nôtre,
Gloser serait hasardeux :
Ils y perdraient l'un ou l'autre,
Car, bien comptés, j'en ai deux.

Mais, tout en chantant sur ce ton la Normandie et ses pommiers en fleurs, l'Orne, Vire et les Virois, le joyeux fils des trouvères a aussi ses noires heures, et alors il s'écrie :

Mon cœur, mon pauvre cœur est une terre en friche
Avec des trous profonds, creusés par les hivers ;
Puis, ainsi qu'il arrive aux plus tristes déserts,
La fleur sauvage croît où le sol est plus riche.....

Forcés de nous borner, nous ne voulons pas terminer pourtant sans citer aussi une fable, une des meilleures à notre avis, de M. Prarond : elle est intitulée *La conscience du loup.*

Un Loup, baron des bois sauvages,
Burgrave sans respect ni lois,
Un jour au retour des ravages
Qu'il décorait du nom d'exploits
Se laissa choir dans un des piéges
Dont Barbe-Rousse, son voisin,
Garde-chasse au courant des plus secrets manéges,
Avait toujours un magasin.
Comme les gens mal pris que la peur catéchise,
Ce loup, saisi soudain d'un violent remord,
Maudit ses torts passés avec pleine franchise,
Et fit vœu, s'il pouvait échapper à la mort,
D'imposer abstinence à ses instincts superbes
Et de ne plus vivre que d'herbes,
De poisson tout au plus. Ce vœu, quelques efforts
Dont il aida l'effet de ses dévotes craintes,
Firent céder du fer les terribles étreintes
Et le mirent enfin dehors.
Comme il s'en retournait, regagnant sa tanière.....
Il aperçut dans une mare
Un mouton d'un bel embonpoint,
Qui des pieds battait l'eau. Son épaisse simarre
Le soutenait encor, mais il n'abordait point.
La tentation était forte :
Bon ! s'écria le drôle en plongeant sans façon,
Je veux que le diable m'emporte
Si je ne croque ce poisson.

— Aux détails sur M. Ballanche, contenus dans notre précédente livraison, il faut ajouter celui-ci, qui n'est pas le moins touchant. Il a été enseveli au cimetière Montmartre, et M[me] Récamier a aussi désigné la place qu'elle y occuperait : entre sa mère et son ami.

— L'article de M. Marc-Fournier sur les poésies de M. Richard d'Orbe a effectivement paru dans l'*Artiste*, comme nous l'avions annoncé. En voici quelques fragmens:

. . . .

« On se ferait une fausse idée d'Albert Richard, si on lui cherchait une ressemblance avec aucun de nos poètes. Il n'a ni le lyrisme éblouissant de Victor Hugo, ni l'élévation rêveuse de Lamartine, ni l'adorable fantaisie d'Alfred de Musset. Tout ce qui nous charme et nous attire, nous autres dégustateurs de poésie, je veux dire le caprice, les pastiches, la simplicité étudiée, les folles mélancolies, les idéales amours de l'école de 1828, son éclat désordonné, sa couleur enragée, ses somptuosités espagnoles, mêlées chez elle au bel esprit français, sa recherche presque enfantine de l'affiquet et des atours, tout cela, comme aussi les ambitions plastiques d'une école plus récente, demeura toujours lettre close pour le poète vaudois. Cette fierté farouche, dont j'ai parlé, ce repliement sur soi-même où le conduisit l'abandon des hommes, éloigna de bonne heure Albert Richard du commerce des écoles et des idées en crédit. Et c'est pour cela peut-être qu'il est digne d'attention.

».....Les poètes-patriotes, quand ils ne sont pas des dupes de bonne foi, sont des hypocrites pleins d'adresse, qui exploitent les appétits du moment au profit d'une renommée passagère. Il y a des gens qui aiment la gloire lorsqu'elle s'escompte en gros sous.

» Or, le côté fort original d'Albert Richard, c'est de n'être ni dupe, ni hypocrite, et d'être néanmoins un poète patriote.

» Ce phénomène a eu nécessairement une cause. Peut-être que la voici :

» Les petites nations, à qui manque la grandeur matérielle, sont en général fort jalouses de faire croire à leur grandeur morale. Les petites nations sont passionnées de respectabilité. Elles ne craignent rien tant que les mauvaises plaisanteries; et la poésie, avec sa superbe indifférence, son amour de l'idéal, amour dédaigneux de la terre et des hommes, même quand les hommes sont des conseillers en poudre et en culotte, — la poésie, pour les petits peuples, est une chose extraordinairement suspecte et redoutable. Plus l'Etat est petit, faible, dérisoire et ridicule, plus la poésie y est un crime. Rome n'eut de poète que lorsqu'elle fut grande. Sparte ne résista aux siens qu'en ôtant une corde à leur lyre.

» Cela fait que la petite ville de Genève a une grande aversion pour les poètes, et qu'Albert Richard, honni, persécuté, raillé, mourant de faim, a conçu à son tour une égale horreur pour les *petites villes*. L'idéal, pour lui, du *petit peuple*, n'est pas tant la nation étranglée dans ses limites que la nation mesquine, sotte, peureuse et tracassière. De là ce vif amour qui le distingue pour le mâle héroïsme, la droiture du cœur, le courage physique, la majesté morale, toutes ces grandeurs qui sont la satire des petitesses qu'il hait. Aussi s'efforce-t-il de faire rougir sa patrie en lui rappelant sans cesse les demi-dieux de la vieille Suisse militaire, les Guillaume Tell, les Winkelried, les Nicolas de Flüe, tous ces types sublimes de l'enthousiasme et de l'intrépidité. Il a le vague instinct de prévoir que le jour où ces petits cantons, livrés à des passions chétives, redeviendraient grands

par leurs vertus publiques, ce peuple affranchirait ses poètes; et s'il tâche à hausser sa patrie, c'est pour la mettre au niveau de sa muse. La poésie d'Albert Richard n'est donc point, à proprement parler, de la poésie, en ce sens qu'elle n'a pas encore eu le loisir de se faire égoïste et personnelle. Chanter tout à son aise est autre chose que de combattre pour conquérir le droit de chanter. Il en est là, il bataille. Ainsi s'explique la forme toute particulière de son style. A lire ce vers rompu, haletant, et qui donne comme un coup de gantelet sur des hauberts, on devine les soubresauts de la lutte.

Berne, ton ours dort-il dans le fond de ses bois?
L'insulte des puisssants le réveillait naguère
Et le faisait bondir. De son allure fière,
De ses rugissements il effrayait les rois.
Sauvage, il se dressait, les prunelles ardentes,
Se ruait écumant sur l'agresseur surpris,
Et puis se recouchait, gueule et griffes sanglantes,
Sur les drapeaux qu'il avait pris.

Non, ton ours ne dort pas. Sous une lourde chaîne,
Ton ours apprivoisé, jouet des plus peureux,
Docile, muselé, misérable, honteux,
Obéit en tremblant au bâton qui le mène.
Faibles, forts, grands, petits, raillent dans leurs propos
Ces ongles impuissans, cette humble contenance.
Mais il endure tout; et devant les badauds,
Pour les amuser ton ours danse.

Ses colères ont parfois quelque chose de la raillerie féroce et des gaietés de Köerner:

A nous punir ils se disposent.
C'est bon. Qu'ils viennent donc, s'ils l'osent!
De leurs soldats, chez nous, qu'ils poussent les troupeaux,
Le temps a bien rongé les tombeaux de leurs pères:
Dans presque tous nos ossuaires
Il commence à manquer des os.

— Nous avons déjà mentionné dans cette *Chronique* notre compatriote M. Gleyre, l'un des peintres les plus distingués de ce temps. Son tableau du *Soir* ou des *Illusions perdues*, que l'on s'occupe de graver, est à la galerie du Luxembourg, où il fait l'admiration des vrais connaisseurs, de ceux qui savent à la fois sentir et juger ([1]). Un de nos amis qui revient d'Allemagne nous dit que M. Gleyre y est aussi fort apprécié. On a de lui, à Cologne, un délicieux tableau plein de fraîcheur, d'originalité et de simplicité: *l'Echo*. C'est une jeune fille, cachée sous l'ombrage, d'où elle renvoie des lèvres et de la main, à des groupes placés dans le fond, l'écho de leurs danses et de leurs chants. Nous avons parlé aussi du *Départ des Apôtres* exposé au Salon de 1845, et nous voudrions pouvoir dire tout ce que nous pensons de

([1]) Voir la *Revue Suisse*, t. VII, p. 530, et VIII, 246.

M. Gleyre, nous qui avons le bonheur d'être admis dans son atelier. Mais sa modestie, d'autant plus rare que n'ayant rien de joué elle est pourtant unie à beaucoup d'esprit, de finesse et de savoir, nous en voudrait de trahir ainsi ce que ses amis voient et ce que lui ne voit pas. Aussi nous contenterons-nous pour le moment de rapporter le jugement des autres, puisqu'il est publié. Voici comment, à propos des portraits du *Plutarque français*, M. Eugène Pelletan, dans la *Presse*, parlait dernièrement de ceux de M. Gleyre, après ceux de M. Ingres et de M. Delacroix.

« A la suite de ces maîtres sont venus se placer d'autres peintres, des maîtres aussi : M. Gleyre, qui, dans les figures de Fénélon, de Voltaire, de Hoche, de Prudhon, ne s'est certes pas montré inférieur à M. Ingres lui-même, noble revanche qu'il a su tirer d'une vieille injustice [1]. M. Gleyre a surpassé même le peintre de la *Stratonice* (M. Ingres) dans le portrait de Jean-Jaques Rousseau; il a su traduire sur cette tête, dans cette pose, dans la tension des muscles des bras et du visage, la nature complexe et vigoureuse de Jean-Jaques, sa rêverie, sa colère contre la société, sa vigoureuse pensée, sa dialectique; tout, jusqu'à sa souffrance. »

— Les cours que M. Agassiz a donnés à Boston l'hiver dernier, ont eu un immense succès: les auditeurs s'y comptaient par milliers. Notre cher voyageur et ses compagnons sont maintenant en course. M. Desor écrit, des bords du Niagara, une lettre que nous avons la permission de communiquer à nos lecteurs. Elle contient des détails aussi neufs que précis sur la célèbre cataracte, et donne entre autres l'explication géologique d'un fait bien curieux et peu généralement connu. Mais laissons parler notre collaborateur : on verra que son talent de description n'a rien perdu à prendre pour sujet des scènes bien différentes de celles de nos Alpes, mais qui, dans un autre genre, le disputent à celles-ci en puissance et en grandeur.

« Aux cascades du Niagara, ce dimanche 13 juin, 1847.

» C'était un engagement téméraire, celui que je pris dans ma dernière lettre de dater du Niagara celle qui la suivrait : car il ne s'agit pas ici de me tirer d'affaire au moyen de quelques chiffres et en prenant pour point de comparaison la cascade artificielle d'une ville que bien vous connaissez; il faudrait pouvoir vous exprimer, à vous et à vos amis, c'est-à-dire à des personnes qui ont l'âme ouverte aux grandes impressions, tout ce qu'il y a de sublime dans les chutes du Niagara. Jamais je n'ai mieux éprouvé combien la pensée formulée en paroles est impuissante à peindre un grand spectacle de la nature, tandis que je sens que le simple regard d'un ami serait un interprète beaucoup plus fidèle.

» Le voilà pourtant là sous mes fenêtres, ce majestueux fleuve! J'a-

[1] De M. Ingres à son égard.

perçois d'ici ses brouillards qui s'élèvent en tourbillons immenses, j'entends le bruit de sa chute, et j'embrasse d'un coup-d'œil toute la succession des rapides qui bondissent sur les terrasses supérieures de la branche droite de la rivière, comme s'ils étaient impatients de gagner la chute. Hier soir, en rentrant des cascades, mes pensées incohérentes et fugitives comme l'eau du tourbillon, se reportèrent vers mes amis d'Europe comme pour y chercher un cœur plus calme. Je me demandais ce que je ferais si, par l'effet d'une hallucination à laquelle il serait facile de se laisser entraîner en pareil lieu, j'allais m'imaginer que vous allez venir nous rejoindre, que je vous trouverais à l'hôtel, vous et tous ceux dont la société m'était chère à Paris. Eh! bien, je vous prendrais par la main et, sans autre préambule, je vous conduirais là-bas sur la plate-forme de *Table-Rock*, qui domine la cascade du côté du Canada. Là encore je n'aurais rien à vous dire, aucune explication à vous donner, et vous ne songeriez pas à m'en demander, car le Niagara n'a besoin ni d'avocat ni d'interprète, et sa vue commande irrésistiblement l'attention et le recueillement. Oui, rien n'est grand comme ces chutes, et rien n'est petit comme l'homme en présence de cette merveille de la nature. Les termes de comparaison ne nous manquent certes pas à Agassiz et à moi : il nous est quelquefois arrivé d'éprouver des émotions plus fortes dans certains momens de nos courses alpestres; mais elles étaient aussi moins désintéressées. Il s'y mêlait quelque chose de personnel : la satisfaction d'avoir rempli une tâche difficile y avait une large part. Ici, au contraire, toute individualité du spectateur s'efface complétement. La nature déroule à vos yeux son plus magnifique spectacle sans rien exiger de vous, aucune fatigue, aucun danger, aucun effort. C'est là précisément ce qui en rend l'effet à la fois si saisissant et si accablant pour la nature humaine.

» Après cela vous n'attendez pas de moi une description pittoresque, car quel est celui qui oserait peindre le Niagara, cette merveille du Nouveau-Monde qui ne se compare à rien, si ce n'est à elle-même et peut-être au continent dont elle est l'ornement! Les impressions qu'on reçoit ici, on les garde au fond de son souvenir comme un dépôt précieux, mais on ne saurait avoir la prétention de les reproduire. Quelques voyageurs ont, à la vérité, essayé de comparer la cascade du Niagara à celles de la Suisse, mais c'est là une tentative des plus malheureuses. Autant vaudrait comparer le chêne et la rose, l'aigle et le colibri. La largeur des deux cascades égale environ cinquante fois celle de la chute de l'Aar. Dieu sait si nos cascades suisses sont belles, au milieu de nos pics dentelés et des glaciers de nos Alpes! mais il n'en est pas moins vrai que, comparées au Niagara, nos rivières avec leurs chutes me font l'effet de gamins turbulens qui s'irritent contre les obstacles de leur chemin, bondissent, trébuchent, se relèvent pour culbuter encore, jusqu'à ce qu'au sortir de la montagne ils entrent dans

un lit plus calme, où ils semblent oublier les ébats de leur jeune âge. Il n'en est pas de même du Niagara. Ce n'est pas au début de sa carrière que sa chute survient; c'est après les péripéties d'un long cours. Aussi n'a-t-il rien de l'allure impatiente de nos rivières alpines. On dirait un géant qui s'en va calme et résolu au devant de l'abîme.

» Ce caractère sévère qui s'harmonise si bien avec la physionomie générale du pays, le Niagara le doit essentiellement à la structure géologique du sol de la contrée, et cette circonstance, comme vous le pensez bien, ne faisait qu'ajouter à l'admiration que nous éprouvions pour ce grand phénomène. Notre science est toujours belle, mais elle revêt un attrait particulier quand elle s'applique à des sujets pareils. On se sent alors heureux et fier d'exercer son intelligence, et le profit et l'enseignement qu'on en retire sont d'autant plus salutaires qu'ils n'ont besoin ni de formules ni de dogmes pour se faire accepter.

» Au lieu d'un tableau je m'en vais essayer de vous donner une idée de l'origine et de la cause des chutes du Niagara. Le Niagara, vous le savez, est la rivière par laquelle les eaux du lac Erié se versent dans le lac Ontario. Le pays compris entre les deux lacs est un pays plat, au milieu duquel le fleuve coule lentement, dans un lit très large, décrivant de longs méandres et formant de nombreuses îles basses, couvertes de verdure, comme la Seine aux environs de Rouen. Tel est le caractère général du fleuve en amont des cascades. Immédiatement avant la chute il se divise une dernière fois en deux branches. L'une, la moins grande, forme la cascade dite américaine, du côté des Etats-Unis. Cette branche a quelque chose de sévère et de pittoresque en même temps; car, avant de se précipiter dans le gouffre, elle donne lieu à une infinité de rapides, qui frappent d'abord par leur impétuosité, et qu'on aime à suivre encore après la grande chute à cause de leur variété. La véritable cascade, cependant, est sur la rive droite, séparée de la cascade américaine par une île charmante d'environ une demi-lieue de tour, le *Goat-Island* ou île des chèvres; elle a reçu le nom de fer à cheval ou *horse-shoe fall*, à cause de sa forme concave. Ici les rapides sont bien moins nombreux; l'eau arrive tranquillement et sans bruit jusqu'au bord de l'abîme, où elle se précipite majestueusement d'une hauteur de 158 pieds. C'est là le grand spectacle, le spectacle sublime, qui vous absorbe et vous domine irrésistiblement. Après s'être précipitée au bas des cascades, la rivière continue son cours dans un lit très étroit et profond, jusqu'à un élargissement qu'on appelle *Whirlpool* ou tourbillon, où l'eau tourbillonne sans cesse comme si elle était agitée par quelque grande fournaise souterraine. Ce qui rend ce spectacle très attrayant, ce sont les arbres qui tournoient dans l'eau, et qu'on prendrait pour des bâtons ou des échalas du haut de la colline, tandis que ce sont de grands sapins.

» La cascade était jadis beaucoup plus près du lac Ontario que maintenant; et il est probable que, depuis la création de l'homme, elle a

reculé de plusieurs milles anglais, probablement de tout l'espace qui sépare le Whirlpool des cascades actuelles. C'est là une conséquence de la nature géologique du sol, et plus particulièremant de la dureté inégale des différentes roches dont se compose le rivage. Les bords du fleuve sont formés de deux sortes de roches : d'une assise supérieure formée de calcaire très dur, et d'un banc de roche tendre (schiste) au dessous. En tombant dans le gouffre, l'eau ronge continuellement la roche tendre. Celle-ci se creuse par l'effet de cette érosion continuelle, et la conséquence est que le banc supérieur fait saillie comme un toit au-dessus de la roche tendre. Le rocher appelé Table-Rock, d'où l'on a une si belle vue sur la grande cascade, n'est autre chose que la pointe d'une saillie pareille. Cette disposition de la roche permet de pénétrer sans trop de danger sous la terrasse de Table-Rock et de passer même derrière la cascade, ainsi que le font presque tous les voyageurs. Lorsque la décomposition de la roche tendre par l'eau arrive à une certaine limite, la roche dure supérieure se trouvant privée de sa base perd l'équilibre, et il se détache d'immenses masses de rocher qui tombent au bas de la cascade. La secousse en est si violente quelquefois, qu'on la ressent dans toute la contrée environnante. Il est à présumer que le Table-Rock s'écroulera quelque jour de la même manière, et il sera plus difficile alors de pénétrer sous la cascade. Il s'agit entre les géologues de savoir si la cascade est destinée à reculer indéfiniment et à se rapetisser à mesure, ou bien si elle est arrivée au terme de ses migrations. Par des considérations qu'il serait trop long d'exposer ici nous croyons que la chute principale ne peut pas reculer fort au-delà de sa position actuelle, et par conséquent qu'elle fera encore longtemps l'admiration des voyageurs.

» Le Niagara n'est pas la seule chose remarquable qu'on rencontre ici. Ce matin il pleuvait, et j'allais me mettre à rédiger mes notes, lorsque j'aperçus sur la table du salon une affiche imprimée où l'on annonçait, qu'un missionnaire prêcherait dans la matinée dans un village d'Indiens appelé Tuscarala, situé à huit milles des cascades, et qu'un chef indien traduirait immédiatement le sermon à ses compatriotes. C'était trop séduisant pour ne pas y aller. Nous y fûmes donc. Nous avons assisté au culte, nous avons entendu le sermon, écouté le chant avec la plus grande attention, et je puis vous certifier que tout cela était très original. L'Indien était placé dans la chaire à côté du prédicateur et reproduisait les phrases de ce dernier avec une volubilité et une assurance qui me firent croire qu'il ne traduisait pas précisément d'abondance. Les sentences étaient en général plus longues qu'en anglais, et il y avait dans la prononciation quelque chose de saccadé, de rocailleux, dont nos langues européennes ne contiennent aucun indice. Toutes les phrases se terminaient par un son très-bref et fortement accentué, ordinairement précédé de sons gutturaux très-allongés, ce qui faisait un effet très-extraordinaire. Les femmes indiennes

portaient le costume particulier qu'elles ont adopté, une sorte de toge en drap bleu, qu'elles passent par dessus la tête, et des pantalons de la même étoffe, garnis de broderies en fil blanc sur le pied. Ce costume ne manque pas d'élégance. Parmi les hommes nous avons remarqué quelques figures de vieillards très-caractérisées.

» Enfin, le tragique n'a pas non plus manqué à cette journée. En rentrant tout à l'heure d'une course que nous avons faite dans les environs, nous apprenons qu'un jeune homme de quatorze ans, en traversant le fleuve cet après-midi, a été entraîné par les rapides. On vient de recueillir les débris de sa barque au-dessous de la cascade. Son corps n'est pas encore retrouvé, et peut-être ne le sera-t-il jamais. Le malheureux a voulu faire le téméraire en se tenant trop près des rapides. On l'a vu lutter pendant quelque temps, puis sauter dans la rivière pour se sauver à la nage. Mais il était trop tard. Il était dans le courant.

« E. Desor. »

— Point de nouvelles littéraires dans ce mois. Tout le monde prend ses vacances ; il est donc juste que la *Chronique* prenne aussi les siennes.

Paris, 7 août.

SUISSE.

La *Revue Suisse* a déjà consacré plusieurs articles à l'appréciation de la vie et des écrits de M. Vinet. Ces pages seront peut-être de quelque utilité pour l'écrivain qui entreprendra d'écrire la biographie complète de ce chrétien éminent, toujours si vivement regretté. Pour apprécier son talent dans toute son étendue, il convient de l'étudier dans ses paroles, dans ses leçons et dans ses livres, sans négliger toutefois de consulter à son égard l'opinion étrangère, celle des chrétiens et des hommes de talent d'une autre nation.

C'est dans cette pensée que l'un de nos lecteurs, actuellement en séjour à Edimbourg, nous communique la traduction suivante d'un article publié en juillet dernier par un journal anglais, le *Christian Witness*. On y remarquera entr'autres un parallèle entre M. Vinet et le docteur Chalmers :

« Depuis plusieurs années l'Ecosse et la Suisse ont été comme théâtres *de réformes ecclésiastiques*, les points les plus remarquables de notre globe, et, sans contredit, les hommes les plus distingués dans ces deux sphères, ont été les docteurs Chalmers et Vinet ; puissantes lumières, toutes deux éteintes si près l'une de l'autre ! Vinet mourut le 4 mai.

Il nâquit le 20 juin 1797 à Lausanne. Destiné au saint ministère par son père, Vinet fut envoyé à l'académie de sa ville natale. Ses goûts

le portèrent à s'occuper de littérature plutôt que de théologie. Heureusement son esprit fut de bonne heure attiré vers les sciences morales, pour lesquelles il avait une aptitude prononcée, et qui exercèrent une si grande influence sur les études théologiques et sur son caractère religieux.

A l'âge de vingt ans, deux années avant qu'il eût achevé le cycle voulu des cours, il accepta la place de professeur de langue française à l'université de Bâle. En 1819 il fit un séjour à Lausanne, et y fut consacré. Il retourna à Bâle, où il continua jusqu'en 1837 à professer la littérature française. Ce fut à cette époque qu'il publia la plus grande partie de ses écrits, et consolida sa réputation de prédicateur. En 1830, il publia deux discours, l'*Intolérance* et la *Tolérance de l'Evangile*, qui firent grande sensation. La préface contenait les lignes suivantes, qui caractérisent si bien la simplicité et la modestie de l'auteur. « Des personnes avancées dans la connaissance chrétienne et » dans la piété, trouveront, nous le craignons, peu d'aliment dans ces » discours. Aussi ce n'est pas à elles que nous nous sommes senti » appelé à parler. Il nous conviendrait mieux de les écouter. Nous » avons défendu à nos paroles de franchir les limites de nos émotions » personnelles; une chaleur imitée ne serait pas bénie. Cependant » pour bien des personnes nous croyons avoir dit « un mot à pro- » pos, » et nous le jetons dans le monde en le recommandant à la bé- » nédiction divine, qui peut en faire sortir pour l'Eglise chrétienne » quelques fruits de sanctification et de paix. »

Dans cette courte préface vous découvrez le point marquant des écrits et surtout des discours de M. Vinet. « Ils ne sont pas faits, mais ils sont nés. Ils ne sont pas fabriqués, mais ils sont engendrés. » Jamais son esprit n'a été jeté dans le moule de la fiction. Doué à un haut degré de clarté, de souplesse, de force, il est bien loin des phrases d'emprunt ou des formes stéréotypées de la pensée. Ses discours sont, pour ainsi parler, une extraction vivante des profondeurs de son âme. A leur lecture, vous sentez que ce n'est pas simplement le prédicateur, mais le penseur profond; mais l'homme de Dieu que vous entendez. Jamais il ne dépasse les bornes de son expérience personnelle; mais cette expérience étant celle d'un grand homme et d'un homme de bien, est marquée au front du sceau de la beauté, et, dans son sein, brûle une chaleur particulière. « Il faut aspirer le souffle, dit Pindare, avant de parler. » Et Jésus Christ déclare « que de l'abondance du cœur la bouche parle. » — C'est ce que Vinet comprend, pensons-nous, et c'est ce qui le conduit aussi près que possible de cet idéal que Jean Foster se représente, quand celui-ci insiste avec tant de force sur la nécessité, dans tout écrit évangélique, de demeurer soi et de se garder de toute phraséologie étrangère. Cette importante vérité, M. Vinet la reconnaît clairement, et il plaide fortement pour les principes de l'Essai de Foster « sur l'aversion de l'homme de goût pour la religion évangélique.

Probablement ce fut à Bâle que Vinet se forma à ces idées sur la religion si éminemment spirituelles. A Bâle, l'influence de l'Evangile n'a cessé plus ou moins de régner depuis la réformation. Les travaux d'Œcolampade, que les bons Bâlois avaient coutume d'appeler leur évêque, la présence occasionnelle et la prédication du grand réformateur suisse, Zwingli, la grande piété et l'activité des pasteurs et prédicateurs les plus distingués qui survinrent, et, à une époque plus

rapprochée, la prédominance d'un noble esprit missionnaire, toutes ces causes réunies ont imprimé un puissant caractère évangélique à cette ville.

En 1837, M. Vinet reçut de son canton l'invitation de succéder au professeur de théologie de l'académie de Lausanne, qui venait de quitter ses fonctions, vu son âge avancé. Cette place fut confirmée à la réorganisation de l'académie en 1838. Deux ans après le nouveau professeur se démit de son titre de ministre de l'Eglise nationale, ne voulant pas adhérer, même par implication, aux principes de la nouvelle loi, qui subordonnait l'Eglise à l'Etat.

Il continua pourtant ses fonctions de professeur, mais ne fut pas à l'abri de certaines vexations (Voir la préface à l'*Essai sur la conscience*, amende de 80 fr.) que lui attirèrent ses fortes convictions en matière de liberté religieuse. Alors parut son *Essai sur la conscience* et sur la liberté religieuse, avec cette épigraphe: « Parle en faveur de ceux qui sont muets. » Prov. 31, 8. La plus grande partie de cet écrit est une défense personnelle.

Les publications de M. Vinet sont assez nombreuses, et forment au delà de dix volumes. Nous avons encore un grand nombre d'articles publiés dans le *Semeur* et d'autres journaux périodiques. Un de ces écrits (*Mémoire en faveur de la liberté des cultes*) obtint le prix dans le concours ouvert par la Société de morale chrétienne. Presque tous ont été traduits en allemand et ont plusieurs éditions. Ses ouvrages de morale chrétienne sont assurément d'un grand prix. Toutes ces productions abondent en idées belles et originales. On y respire le souffle d'un esprit vaste, le zèle et l'amour d'un chrétien.

Les discours du docteur Vinet, que nous avons traduits, s'adressent surtout à cette classe nombreuse d'esprits cultivés qui ont quelque vernis du christianisme, mais qui, en proie à un scepticisme latent, ne soumettent pas leur cœur au contrôle direct et entier de l'Evangile. Ce genre d'auditeurs donne aux discours un cachet tout particulier et les rend à la fois profonds et pratiques. Mais en même temps il en est résulté quelques expressions impropres, comme du reste l'auteur en convient. — Ainsi les mots raison, nature, vie, sont parfois employés dans le sens rigoureux et philosophique; parfois, dans leur acception libre et générale. Tantôt la raison est prônée et exaltée comme le don de Dieu et le critérium de la vérité; tantôt elle est méprisée et rejetée comme une trompeuse. Dans le premier cas, évidemment il s'agit de la raison légitime, vraie, demeurant dans sa propre sphère et faisant son œuvre à elle. Dans le second, c'est une raison pervertie, fausse, dépassant les bornes que Dieu lui a tracées et foulant à ses pieds les principes premiers de la science et de la révélation. « Aussi longtemps (dit Vinet) que les mots nature, raison, désignent ce fond de vérité morale et intellectuelle que nous portons en nous, ces principes universels et immuables auxquels tous les systèmes font appel, qui sont reçus au sein des théories les plus opposées et sur le terrain commun desquels les adversaires les plus déclarés sont pressés de se réunir, ne fût-ce que pour un instant, la nature et la raison méritent les hommages que je leur ai rendus; car, si en discutant je n'étais parti de cette donnée, laquelle devais-je choisir? — Mais aussi longtemps que la raison et la nature, au lieu de recevoir la lumière de Dieu, au lieu de faire appel à cette lumière et de se servir de ses rayons pour éclairer leur sentier, aussi longtemps qu'elles prétendent créer la lu-

mière, ou, pour parler plus exactement, aussi longtemps qu'on prétend, au nom de la nature et de la raison (qui du reste s'opposent à une telle transposition), communiquer à l'homme une illumination et une puissance qui doivent venir d'en haut; je m'élève contre un semblable abus! Et si, me conformant en cela à un usage plus oratoire que philosophique, je transporte aux abus le nom même des puissances qui donnent lieu à ces abus; si j'appelle raison et nature ces prétentions que l'on élève au nom de la raison et de la nature, c'est que je compte sur l'attention et sur la bonne foi de mes lecteurs, sans dissimuler pourtant tout ce qu'exige de moi la rigueur du langage philosophique. » Cette explication suffit pour tout lecteur intelligent.

« Les philosophes et les hommes du monde (dit encore ailleurs M. Vinet) nous invitent en quelque manière à les aborder; arrêtés longtemps dans les parvis de la philosophie, ils s'avancent sur le sanctuaire, l'énigme de la vie; son dernier mot est demandé de toutes parts; et nous qui le connaissons, ce dernier mot, en serions-nous avares, et refuserions-nous de le dire aux philosophes dans une langue qui nous est moins familière qu'à eux? Ce mot est de toutes les langues; cette vérité souffre toutes les formes; elle a mille expressions différentes car elle se trouve au terme de toutes les questions, au bout de toutes les discussions, au sommet de toutes les idées. Long ou court, direct ou détourné, tout chemin est vrai qui conduit à la croix. » (Introd. aux 1ers disc., p. 11).

Le soleil de Vinet s'est presque couché en son midi; il avait à peu près vingt ans de moins que le docteur Chalmers. Le parallèle suivant est emprunté à la traduction anglaise des *discours* par M. Turnbull de Boston (Etats-Unis):

« Quelques points différencient le docteur Vinet du docteur Chalmers, mais le premier l'emporte en profondeur philosophique sur le second. Tout lecteur familiarisé avec les écrits de ces deux théologiens est prêt à reconnaître que tous deux ont la même puissance intellectuelle, la même originalité d'idées, le même éclat dans le style. Chalmers, pensons-nous, a plus de force, plus de véhémence, mais moins de génie philosophique, moins de délicatesse dans la perception de ses idées; plus de puissance oratoire, plus d'abondance d'imagination, mais moins de beauté réelle, moins de perspicacité, moins de force d'argumentation. Les discours de Chalmers sont comme le torrent qui descend de la montagne, il se brise, puissant et majestueux, au milieu des rochers et des bois, entraînant tout sur son passage, et gagnant en force, à mesure qu'il bondit et chute de roc en roc, dans son cours vers l'Océan. — Les discours de Vinet sont comme ce fleuve aux eaux belles et profondes. Il traverse calme, mais majestueux, les scènes riches et variées de la nature; tantôt serpentant autour de la base du mont sublime, tantôt coulant à travers les prairies, les moissons, réfléchissant dans le cristal de son onde les murs du vieux castel, ou la colline couverte de vignes; charriant le commerce des villages, des villes et des pays voisins sur ses eaux vastes et profondes.

« Le style de Chalmers, remarquable pour sa force, est, en quelque sorte, rocailleux et embarrassé; quelques fois incorrect et lourd. Le style de Vinet est pur, classique, transparent comme les Alpes dans son lac; il est puissant et dégagé.

» Un autre point de différence se montre dans la méthode que tous deux emploient en développant un sujet. Chalmers se cramponne à

deux ou trois idées, puis les revêt de mille formes belles et frappantes. Son grand talent consiste à rendre lumineux, impressif, le point sur lequel il veut fixer l'attention; puis il l'étend comme un fil d'or à travers le canevas de son imagination variée et inépuisable. — Vinet pénètre au cœur du sujet, l'analyse avec soin, le découvre à tous les regards, avance point après point, ajoute pensée à pensée, développement à développement, jusqu'à ce que le tout soit clair et familier pour son lecteur. Son talent brille du même éclat quand il argumente avec sa logique serrée, qu'alors qu'il développe un sujet avec toute sa luxuriante beauté. Rarement il reproduit les mêmes idées dans les mêmes discours; rarement aussi ses idées manquent de clarté dans leur arrangement. — Chalmers plait et persuade par la grandeur de ses pensées et la chaleur de son style; mais il n'augmente guère nos connaissances acquises. Il est plein de répétitions, quelquefois même embarrassé dans son argumentation. Ses discours, bien qu'éloquents et pleins de force, n'offrent point un aliment puissant à l'instruction. — Il n'en est pas ainsi de Vinet, loin de là! Tandis que ses discours nous charment par leur beauté, nous convainquent par leur puissance persuasive, ils abondent en idées originales et entraînent l'âme sur les eaux tranquilles de la réflexion et du sentiment. — On se contente de lire une ou deux fois les écrits du théologien écossais. Mais il faut revenir, revenir encore à ceux du théologien suisse, car ils portent abondamment en eux « le germe des choses (the seeds of things).» Ils réveillent notre âme; ils en étendent la sphère d'une manière remarquable. Voilà pourquoi il faut les lire; disons mieux, les étudier, les examiner lentement, comme les ouvrages de John Howe, que Rob. Hall relisait si souvent.

» Ces deux hommes distingués sont vraiment évangéliques dans leur théologie. Ils développent avec un talent égal les doctrines particulières de l'Evangile, et, dans leur différente sphère, ils ont beaucoup fait pour propager les principes chrétiens dans les rangs élevés et intelligents de la société. Tous deux ont employé leurs connaissances littéraires et scientifiques à développer, à proclamer les doctrines de la croix, et ils ont donné beaucoup de temps et beaucoup de soins à ces grandes questions morales et politico-ecclésiastiques qui agitent le monde chrétien à cette heure. Sur la plupart de ces questions les vues de M. Vinet sont plus entières, plus liées. Il veut une complète séparation de l'Eglise et de l'Etat; en pratique Chalmers arrive tout droit à la séparation; il se peut même qu'en théorie il n'en soit pas loin.

» Comme écrivain, Vinet conduit le mouvement de la Suisse et de la France dans la lutte contre le formalisme, le scepticisme de l'Eglise et surtout dans son union avec l'Etat. En Ecosse et en Angleterre, Chalmers a la même influence, du moins par voie d'action. — Tous deux ont professé dans leur pays; tous deux ont quitté l'Eglise nationale et ont occupé des postes importants dans l'enseignement théologique. Ils ont beaucoup écrit, et écrit avec succès, sur les sciences morales dans leurs rapports avec le christianisme.

» Il est juste de dire que Chalmers, comme prédicateur, est probablement plus populaire que Vinet, et que ses écrits ont beaucoup plus de lecteurs. Cependant il n'en sera pas toujours ainsi, croyons-nous. Non; Vinet sera lu; si ce n'est par le peuple, du moins par les penseurs et par les esprits cultivés. En Suisse et en France il jouit d'une

grande réputation; il est aussi bien connu en Allemagne; ses ouvrages y sont traduits et lus avec un grand intérêt. Son grand travail sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, écrit, dit une de nos savantes Revues, avec un grand talent et avec une grande éloquence, a été traduit en allemand par le docteur Volkmann, et en anglais par Ch. Th. Jones. Il a grandement attiré l'attention du public, surtout en Allemagne, où deux ouvrages sur le même sujet, celui du docteur Rettig et celui du pasteur Wolff lui avaient déjà frayé la voie.

» Comme écrivain, M. Vinet a plusieurs qualités qui le rapprochent de John Foster (V. la *Réform. au* XIX[me] *siècle*, 1847, n[os] 19 et 20), l'un des penseurs les plus profonds et l'un des écrivains les plus vigoureux qu'ait jamais produit l'Angleterre. Son âme est aussi sérieuse, aussi contemplative; sa pensée est aussi fraîche, aussi originale; son style est aussi beau, aussi serré, mais plus facile, plus gracieux que celui de Foster. Les pensées de celui-ci, pour parler avec Rob. Hall, nous font l'effet d'un brillant lingot d'or. Les pensées de Vinet revêtent le lingot d'une forme belle et élégante. »

Citons quelques mots du *Patriot* de l'automne dernier:

» Il est difficile de voyager sur le continent sans entendre parler de Vinet. Comme théologien, on le considère ici *Velut inter ignes luna minores*. Il appartient à une école dont les ramifications sont Paris, Genève, Lausanne, dont la séparation est le mot de ralliement, et le *Semeur* l'organe; une école qui doit exercer une influence grande et durable, je pense, sur les opinions théologiques en Europe.

» Vinet occupe une double position; l'une en Europe, l'autre à Lausanne. Je ne parle que de celle-ci. Dans cette ville on admire Vinet comme professeur, comme écrivain et comme prédicateur. Je n'attire votre attention, comme de juste, que sur le prédicateur. Son débit oratoire est irréprochable, à mon jugement. Jamais, j'en suis sûr, on ne l'a égalé au Parlement. Il n'a pas cette faconde à perdre haleine de notre premier ministre; mais ses inflexions de voix sont toujours réglées sur la nature du sujet, et n'outrepassent jamais ses sentiments. Représentez-vous lord Brougham avec sa grande figure. Mais les traits de Vinet sont l'expression de sa grande âme et de sa profonde humilité. Il a toute la puissance du Lord, moins une certaine négligence. Jamais Vinet ne s'oublie; sa véhémence est châtiée. Chaque sentence est achevée; chaque mouvement a sa place. Jamais l'oreille n'est blessée. Sa voix se lève à propos; elle s'abaisse de même. Le plan de son discours se rétrécit ou s'étend avec une souplesse et une rapidité remarquables. Il semble maîtriser son auditoire comme il se maîtrise lui-même. Il possède, comme Shéridan et comme sir W. Follet, mais à un degré éminent, le talent de s'approprier, d'attirer à lui chaque mot. Rien de dur, de discordant; tout est clair, fort, profond; tout sert à l'édification. Rien n'est donné à l'apparat. Je l'ai entendu déployant le même talent dans une petite chambre; il était assis; vingt personnes l'entouraient, et pas même. Il n'a nullement besoin d'un grand auditoire. Il a attaqué l'élément antinomien qui caractérise le réveil dans le canton (Voir *Réform. au* XIX[me] *siècle, n*[o] 12, 1847). Il est le boulevard de ses amis, mais aussi la terreur de ses ennemis.

(Extrait du *Christian Witness*, July, 1847.)

Genève, le 10 Août 1847. — Au milieu de toutes nos agitations politiques, la presse genevoise, à de rares exceptions près, est constamment entre la vie et la mort. Ce sont à chaque instant des journaux qui se montrent, fugitifs et éphémères, pour nous promettre monts et merveilles, et qui cessent bientôt de paraître, avant d'avoir rempli leur haute mission. Aussi, presque toujours l'apparition d'un nouveau journal chez nous ressemble bien moins, permettez-moi l'expression, à une naissance qu'à un avortement. — Sans remonter plus haut que l'automne dernier, nous avons vu mourir successivement le *Fédéral*, qui était l'organe du précédent gouvernement, l'*OEil du peuple*, journal de club, où abondaient les bons mots et les personnalités, la *Sentinelle catholique*, gazette d'une brutale outrecuidance, et qui n'avait de catholique que le nom, la *Feuille protestante genevoise*, qui voyait quelquefois le monde au travers de vieux préjugés, et qui n'admettait pas toujours le mot de tolérance dans son dictionnaire.... Que sais-je encore? La *Chronique Suisse* elle-même, a suivi ce convoi funèbre, et les malins soutiennent que M. Oscar Hurt-Binet, si malmené par ses adversaires, est encore moins mécontent d'eux que de lui-même et de son propre parti. — Inutile de vous dire que, si nous avons bien des morts sur ce champ de bataille de la presse périodique, la médaille a son revers. Voici venir d'abord l'*Impartial*, sous la figure de M. Elisée Lecomte, ancien rédacteur du *Journal de Genève*, puis deux autres journaux sous une figure anonyme; l'un d'eux se badigeonne de couleurs radicales, et s'appelle *Diogène*. C'est apparemment un philosophe. L'autre porte bannière catholique, quoique les catholiques genevois ne se rangent point sous son drapeau. — Mais je ne veux pas m'arrêter plus longtemps à ces bagatelles locales peu intéressantes en elles-mêmes. Examinez seulement, s'il vous plait, une ou deux de ces physionomies, et dites-moi franchement si ce ne sont pas celles de vrais contrebandiers?

Toutefois, pardonnons à nos concitoyens cette manie de journaux qui s'empare d'eux. Plus d'un homme distingué a donné chez nous dans ce travers là, en particulier M. Töpffer; ceux qui voudront recueillir en entier ses œuvres pourront trouver dans l'ancien *Courrier de Genève* et peut-être ailleurs bien des pages dues à l'auteur spirituel de la *Bibliothèque de mon oncle*. — A l'encontre de la plupart de nos journaux, Töpffer, quoique mort, vit toujours. On annonce avec éloges deux nouveaux volumes de lui, qui ne sont autres que des *Etudes sur le beau dans les arts;* avec une allure un peu singulière et qui vise trop peut-être à l'originalité, ils renferment, dit-on, beaucoup de choses sérieuses et remarquables, beaucoup de bonnes choses. Quant à moi, je ne voudrais point, sur la foi d'autrui, vous en parler plus au long maintenant; car je n'ai lu jusqu'à ce jour que les *têtes de chapitres* de l'ouvrage. Je ne puis mieux faire que de ren-

voyer les lecteurs de la *Revue Suisse* à ces deux volumes, récemment publiés; et pour montrer que je suis satisfait du conseil que je leur donne, le mettre en pratique tout le premier.

Le conseil d'Etat, à ce qu'on m'assure, vient d'appeler à Genève, comme professeur à l'école supérieure des jeunes filles, un des écrivains qui prêtent à la *Revue Suisse* le concours d'une plume ingénieuse et distinguée, M. *Gaullieur*. Si, comme il y a lieu de le croire, ce bruit est fondé, nous ne pouvons qu'en féliciter le gouvernement; de tout temps Genève a su attirer à elle des gloires étrangères par la naissance à son petit territoire, et c'est là une des causes de l'éclat dont elle a brillé. Si l'hospitalité est une bonne chose, elle est meilleure encore lorsqu'elle s'adresse à un homme de mérite et de talent. — M. Gaullieur enseignera à l'école supérieure des jeunes filles la géographie et l'histoire.

L'Exposition est ouverte, depuis quelques jours, dans le salon de ce musée, dont Genève est redevable à la bienfaisante générosité de la famille *Rath*. Cette exposition prouve, comme les précédentes, quoiqu'elle leur soit peut-être inférieure à certains égards, que le goût des beaux arts a pris racine à Genève, et qu'il n'a pas été réduit à néant par l'austérité exagérée des premiers réformateurs. — Un mot maintenant, et à la hâte, sur l'exposition de cette année. Ce qui frappe avant tout, c'est l'absence presque complète de nos deux grands paysagistes, MM. Diday et Calame. De M. Diday, absolument rien. De M. Calame, des projets de tableaux (trois dessins) et des dessins lithographiés par un nouveau procédé. Le tableau remarquable de M. Calame, auquel je faisais allusion précédement (¹), a quitté depuis longtemps Genève, où quelques personnes seulement ont pu le voir et l'admirer. — Les élèves des deux grands paysagistes n'ont donc pas à lutter, cette année, avec leurs maîtres; mais malgré cela, on s'aperçoit trop que ceux-ci ont fait école. L'esprit d'imitation qui se trahit dans un grand nombre de tableaux, mériterait bien quelques reproches sévères. Qu'on ne donne pas cependant à cette remarque une portée trop étendue; parmi les paysages qui figurent à l'Exposition, il en est plusieurs qui ne manquent pas d'originalité. Je n'en citerai que deux dans ce coup-d'œil rapide et nécessairement superficiel : un tableau de M. Frégevise *(rives du Léman, environs d'Evian)* qui dénote des progrès notables, un talent réel, une allure indépendante. Quant au paysage de M. de Kniff, un des élèves de M. Calame, il a reçu, à juste titre, les éloges de nos plus habiles connaisseurs.

Les tableaux de M. Humbert sont à la hauteur d'une réputation méritée et déjà bien établie. — La grande toile de M. Van Muyden (²) de

(¹) *Revue Suisse*, 1847, page 75.

(²) La *Revue Suisse* a déjà fait à deux reprises un éloge motivé de ce tableau. Voir tome IX, pages 647 et 755. *(Note de la Rédaction.)*

Lausanne (*Joseph se faisant reconnaître à ses frères*) n'est certes pas l'œuvre de la médiocrité, et je ne puis m'empêcher de trouver nos critiques un peu sévères à l'égard de ce peintre distingué. Seulement je me demande pourquoi cette absence de couleur locale, de cette couleur biblique qui était la conséquence naturelle et nécessaire d'un pareil sujet. — C'est incontestablement à M. Hornung qu'appartiennent les honneurs de l'exposition, où il s'est présenté avec un riche contingent de tableaux qu'on croirait à peine, tant les genres sont divers, dus au pinceau d'un seul et même artiste. Son *Christophe Colomb* est l'œuvre capitale de l'exposition (1).

Le temps me manque pour vous parler aujourd'hui de MM. Coindet, Gevril, Guigon, Hébert, Lugardon, Mottu et autres. Toutefois, dans cette esquisse incomplète et pleine de lacunes, permettez-moi de ne pas oublier une gravure qui représente *Jésus-Christ donnant les clés à Saint-Pierre*, et qui est l'œuvre du frère de M. Pradier. A côté d'un nom européen, Charles-Simon Pradier avait su se faire une réputation. En rappelant aujourd'hui son talent, je dois mentionner sa mort récente; M. Pradier n'a pas voulu finir ses jours dans l'étranger; il a désiré voir une dernière fois encore son beau pays et demander une tombe à ce sol natal toujours si cher aux nobles cœurs.

Et pourquoi n'ajouterais-je pas un mot encore sur une mort récente qui a vivement affecté notre population? Il y a quelques jours, un nombreux cortége composé de tous les partis qui nous divisent, accompagnait à sa dernière demeure un jeune homme regretté de tous ceux qui l'ont connu, M. Charles Tissot. Dernier rejeton d'un nom célèbre, fils unique d'un père qui le chérissait, M. Tissot s'était attiré l'estime générale par l'aménité de son caractère et la droiture de ses intentions. Avocat du barreau de Genève, il joignait, à des opinions libérales, l'amour de l'ordre et de la légalité; blessé grièvement dans nos affaires de février 1843, il était resté exempt d'amertume et de fiel; il aimait trop sa patrie pour voir des ennemis dans ses concitoyens. Soit comme membre de la société de Zofingen, dont il avait été le président à Genève, soit comme membre de la société genevoise de gymnastique, soit comme officier de la milice, M. Tissot laisse un souvenir agréable, une mémoire respectée. — M. Tissot a trouvé la mort dans un passage dangereux du Salève, dans la *grange gorge*, où il s'était engagé seul le premier jour de ce mois. — Puissent ces quelques lignes contribuer à adoucir un peu la trop légitime douleur d'un père.

***

(1) *Revue Suisse*, 1847, page 320.

LE CIMETIÈRE ET LE ROSSIGNOL.

Stances.

Voici l'inévitable port
Où doit aborder notre sort,
Où chacun vient, dont nul ne sort,
Sombre demeure!
D'un rossignol l'hymne touchant,
S'élève en ce funèbre champ;
Aimable oiseau, pourquoi ton chant
Quand, moi, je pleure?

Quand je pleure un poète ami
Qui dans la tombe est endormi,
Crois-tu qu'il ne l'est qu'à demi
Et qu'il t'écoute?
Crois-tu que ton accent plaintif
Emeut ce pélerin captif,
Reposant sous l'ombre d'un if
Après sa route?

Tes sons purs et mélodieux
Se perdent dans l'azur des cieux
Et moi seul je rêve en ces lieux
A les entendre;
Chantre ailé tu devais charmer
Ce poète fait pour t'aimer,
Mais ta voix ne peut ranimer
Son cœur si tendre.

Hélas! il chanta comme toi,
La nature, l'amour, la foi;
La poésie était sa loi
Et sa folie;
Mais en dépit de ses efforts
Ainsi que les tiens, ses accords,
N'ont retenti que pour des morts,
Puis on l'oublie!

J. PETITSENN.

Bluettes et Boutades.

Les monnaies les plus brillantes et les charges les plus hautes perdent leur relief et leur éclat par un frottement trop journalier avec le peuple qui bientôt en méconnaît la valeur.

Certains agitateurs politiques obérés disent qu'ils se *doivent* à leur pays; mais c'est la seule de leurs nombreuses *dettes* dont il leur ferait volontiers l'abandon.

Un succès purifie le cœur et en bannit l'envie, comme une flamme subite égaie le foyer dont elle chasse la fumée.

Nous retrouverons, peut-être, tout ensemble dans un monde meilleur nos jeunes années et nos vieux amis.

Un pédant est rarement courageux; plus on s'estime, moins on s'expose.

Combien de flaneurs matamores portent de terribles moustaches qui ne bravent que leurs créanciers, ne combattent que l'ennui et ne tuent que le temps. J. PETITSENN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DER CANTON WAAT, historisch-geographisch-statistisch geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart. — Ein Hand- und Hausbuch für Jedermann. Von *L. Vulliemin,* honorar Professor der Lausanner Akademie. — Aus der französischen Handschrift übersetzt von Wehrli-Boisot. — Erster Band. — St-Gallen und Bern. Bei Huber und Comp. 1847.

Nous ne connaissons pas le Recueil de descriptions des cantons Suisses, que le travail dont le titre précède est destiné à continuer et à compléter; mais si, dans son ensemble, il a été exécuté avec autant de soin et de bonheur que l'ouvrage de M. L. Vulliemin, nous pouvons féliciter les hommes qui ont attaché leurs noms à cette publication importante, du succès mérité qu'ils ne peuvent manquer d'obtenir. Les qualités diverses qui font de M. Vulliemin l'un des historiens actuels les plus estimés de notre pays, le désignaient d'avance à leur choix, comme l'écrivain le mieux préparé à tracer un tableau vivant et complet de cette portion de la patrie Suisse dont il a étudié avec une intelligence sympathique, les mœurs, le caractère, et l'histoire. Ecrivain plein de souplesse, historien patient et sagace, doué d'une finesse pénétrante qui n'exclut pas l'enthousiasme, et d'un patriotisme très-bien gardé contre les entraînements et les illusions par ce sens critique qui est un des flambeaux de l'histoire; aimant par dessus tous les autres, on le sent, le coin de terre que Dieu lui a donné pour berceau, ce doux pays de Vaud auquel les cieux sourient avec tant de bienveillance, l'auteur du volume que nous avons sous les yeux a réalisé sa tâche avec un entier succès. La première partie de son travail, contenant une esquisse générale de l'histoire, du sol, et des mœurs du canton de Vaud, a seule paru jusqu'ici : elle fait désirer avec impatience de voir compléter ce consciencieux ouvrage. Nous aimons à penser que l'édition française ne tardera pas à être publiée, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit accueillie par nos compatriotes avec l'empressement dont l'édition actuelle est l'objet, chez nos voisins de la Suisse allemande.

M. Vulliemin a dédié son ouvrage à ses collaborateurs, auxquels sa modestie va jusqu'à attribuer la portion la meilleure de son travail. Le vaste cadre qui lui avait été prescrit ne pouvait être rempli en effet qu'à l'aide d'écrivains spéciaux dont l'auteur principal a utilisé les données et les renseignements, d'une manière fort heureuse. Un fragment très-important sur les antiquités celtiques et romaines du pays de Vaud, appartient à M. Troyon; MM. Lardy et Chavannes en ont esquissé l'histoire naturelle; les chapitres qui traitent de la population et de l'instruction publique, sont dus en grande partie à MM. Jaquet et Gindroz; ceux qui concernent la législation et le droit public à MM. Secretan et Pidou; la description géographique du pays, les données relatives à la culture du sol et à l'architecture, ont été fournies par des hommes qualifiés, tels que MM. Perregaux, Fraisse, Forel, Monod et Sterki. Nous ne citons certes pas tous les noms distingués que rappelle M. Vulliemin dans la préface de son livre, et nous ne croyons point nous tromper en disant qu'il n'est pas dans le canton de Vaud un seul homme remarquable à quelque titre par des travaux dont le pays est l'objet, qui n'ait voulu apporter son offrande à cette œuvre de patriotisme et de science à la

fois. Le second volume, renfermant la description détaillée du pays, leur devra sans doute encore de très-précieuses données. C'est ainsi qu'il a été possible à M. Vulliemin d'accomplir un vaste travail dont l'exactitude et la fidélité sont le mérite de tous ses collaborateurs, dont l'unité, l'ensemble, et d'importantes portions tout entières forment son œuvre à lui seul.

Les écrits du savant et aimable doyen Bridel, le *Dictionnaire du canton de Vaud* de M. Levade, les adjonctions faites par M. Leresche au *Dictionnaire de la Suisse* de Lutz; enfin et très-particulièrement le précieux ouvrage dans lequel M. le professeur Olivier a jeté tant de poésie, de patriotisme, d'érudition et d'amour, ont été utilisés par M. Vulliemin avec un tact très-sûr. M. Bridel a été le chroniqueur du pays de Vaud; M. Olivier en est le poète. Il s'agissait pour M. Vulliemin de n'être ni poète, ni chroniqueur, et cependant de donner un tableau fidèle et animé tout ensemble de l'histoire, des mœurs, et de la nature de son pays : nous croyons qu'il a suffi à cette tâche difficile. Ceux de nos lecteurs qui connaissaient ses précédents ouvrages, depuis le *Chroniqueur* jusqu'à cette remarquable esquisse publiée il y a quelques mois dans le recueil où nous écrivons ces lignes (V. *Revue Suisse*, T. X, p. 95), en seront persuadés à l'avance : nous renvoyons les autres à l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui.

Nous savons un gré infini à M. Vulliemin d'avoir fait une part assez grande au pittoresque, dans un livre où nécessairement les détails positifs dominent, où même les chiffres sont très-nombreux. Nous ne regrettons pas de voir ainsi la poésie coudoyer la statistique, et de rencontrer une page de vers assez près de longues tables de longévité ou de hauteurs barométriques. A notre avis même l'auteur a peut-être trop multiplié les détails : on pourrait lui reprocher d'être tombé parfois dans la *micrologie*, si l'on ne savait pas qu'il a écrit pour un recueil allemand, et d'après un cadre tracé à l'avance. Nous lui demanderons cependant pourquoi il n'a pas donné un peu plus d'étendue à l'esquisse historique qui forme l'introduction de son ouvrage. Quelque soin qu'ait mis l'auteur à proportionner entre elles les diverses parties de son sujet, il nous paraît qu'il a sacrifié un peu trop ici à la briéveté. Ce fragment remarquable aurait gagné sans doute à plus de développement.

Ce livre, que nous espérons voir prochainement complété, témoignerait à défaut d'autres preuves, de tout ce que le développement cantonal des diverses peuplades de la Suisse a d'individuel (si l'on pouvait ainsi parler), en même temps que de riche et de complet. Quelque importantes que puissent être les modifications qu'apportera l'avenir à la constitution Suisse, il ne sera jamais en leur puissance d'effacer complètement, dans chacune des portions principales du pays, une empreinte si particulière, si originale et si marquée. C'est une des impressions que nous avons éprouvées en parcourant ce volume. Il en est une autre qui ne nous a pas quitté pendant cette lecture, c'est celle de la distance qui existera peut-être dans quelques années entre le tableau que vient de tracer M. Vulliemin de l'état de son pays, et ce que sera alors le pays lui-même. Ce livre est la reproduction fidèle d'un état social qui tend à se transformer; on y trouve dressé, pour ainsi dire, le bilan d'une période de cinquante années de paix, de prospérité et d'une civilisation continue : à la fin du siècle, ce tableau aujourd'hui si vrai, aura pris peut-être, vu la perspective et la distance, je ne sais quelle couleur idyllique. Puisse la première moitié du siècle n'avoir pas été pour ce pays, où se rencontrent réunies tant de conditions de bonheur, la période la plus pure et la plus heureuse de son histoire!

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

LES SOUPIRS DES CRÉATURES.

Depuis bien des mois, les yeux de mon intelligence s'étaient ouverts : je me voyais plongé dans les profondes ténèbres du péché et de l'erreur, tandis qu'à une immense distance au-dessus de ma tête brillait un soleil de vérité, d'amour, de félicité, dont les rayons ne pouvaient arriver jusqu'à moi.

Chaque jour j'essayais de briser les chaînes qui me retenaient à la terre, mais je ne connaissais pas la prière magique qui délivre les prisonniers. Chaque jour je déployais mes ailes pour m'élever vers le soleil d'en haut, mais bientôt mes ailes trop faibles se fatiguaient et me laissaient descendre et tomber.

Un soir, triste à pleurer, impatient de la vie, je repris le chemin de la montagne voisine, et vins m'asseoir sous le chêne, au pied du rocher, dont j'étais bien connu ; et mon âme contemplait sans pensées, rêvait et soupirait.

Que les Alpes sont belles avec leurs teintes si douces d'or, de pourpre et d'azur ! Comment se fait-il que leurs sommets gigantesques ne parlent que d'amour ? et comment leur majesté sublime est-elle devenue si humble et si gracieuse ?

Que les collines sont vertes et fraîches, et les prairies embaumées et riantes ! Jamais le ruisseau n'a murmuré si doucement. Jamais le torrent n'a tellement abaissé sa grande voix.

Que le lac est paisible et limpide, et comme il réfléchit fidèlement sous ses ondes azurées, les neiges des hautes montagnes, les forêts des collines, les villages sur ses bords ! Comme le zéphyre le caresse sans le troubler ! Comme le soleil couchant se plaît à lui dire un long adieu !

Et mon âme, éprise d'amour, se détacha de mon corps, et vola de la montagne vers la prairie semée de mille fleurs; et elle se plongeait, comme pour s'y perdre, dans les eaux transparentes du lac, embrassait l'Alpe lointaine et se mourait de délices inconnues.

Mais lorsqu'elle revint de son ivresse de bonheur, et que rentrée dans son étroite prison elle y retrouva ses tourmens, ses désirs, elle fut près de maudire sa conscience, sa liberté, la vertu, Dieu lui-même; et elle se disait : « Que ne puis-je revêtir l'insensibilité du rocher? Que n'ai-je reçu la vie sans pensées du chêne? Que ne puis-je enlever au rossignol son instinct joyeux, ou que ne suis-je, comme la terre, esclave des lois qui m'ont été imposées! » Et elle se perdit dans ce désir.

Voici que le bloc de granit contre lequel j'appuyais ma tête, se contracte et frémit, et que des sons que ne prononce aucune voix m'apportent ces paroles : « O homme, ne te plains pas; à moi bien plutôt appartient la douleur et l'ennui; mon corps est si grossier! mon âme si chétive! c'est à peine si la vie est dans mon sein. J'existe depuis des temps infinis; d'abord je faisais partie d'une grande et belle montagne et j'étais caché dans les ténèbres de sa base; je ne sais quelle force effrayante la fendit dans sa hauteur, et une tempête effroyable m'arracha de ma place et me roula vers le lieu où tu m'as trouvé. Dès lors j'ai été solitaire et triste, mais non sans quelques joies et beaucoup d'espérances; souvent la montagne dont j'ai été arraché, et que je sais être vis-à-vis de moi à une grande distance, me fait savoir par un vent tiède et rapide qu'elle se souvient de moi et m'aime encore; le grand chêne, qui s'est placé à mes côtés, me préserve de la chaleur ardente de l'été et des neiges pesantes de l'hiver; au printemps les premiers rayons du soleil et les pluies douces et parfumées me font oublier les froids glacés qui me rongent, et réveillent mon âme engourdie. Mais jamais je n'ai frémi d'autant de joie que depuis que tu m'as pris en affection et que tu viens me visiter; tes absences m'attristent, et c'est comme si les jours d'hiver revenaient. Puis, j'attends des jours meilleurs : il me semble que mon âme doit sortir un jour de ce roc ténébreux, se dépouiller de cette enveloppe informe pour animer un corps lumineux et léger. Je soupire et j'espère. »

Bientôt après, le chêne ébranla légèrement ses rameaux, et ses feuilles, toutes ensemble, tremblèrent comme au premier souffle d'un vent d'orage; et il me parla de la voix lente et pénible d'un homme qui rêve et s'agite dans son sommeil, et me dit : « O homme à courte vue, comment le désir a-t-il pu se former en ton cœur de devenir semblable à moi?

» Tu m'as cru heureux, sans désirs, sans souffrances; écoute!

» Il est vrai, je suis fort et puissant : ma vie est longue et connaît à peine d'autres causes de mort qu'une tardive vieillesse; j'étends au loin mes racines dans la terre, mes branches vers le ciel; je couvre un grand espace de mon ombre; j'abrite de nombreuses familles d'oiseaux et d'insectes, je protège contre le soleil et l'orage les fleurs délicates, et je me réjouis de ma force et de mes bienfaits.

» Mais que mon bonheur est autre que celui que j'ai rêvé, et combien celui que j'espère sera plus grand et plus parfait!

» Simple gland, je sentais en moi un germe d'une vie infinie; je hâtais de mes prières le moment qui me détacherait de ma branche, je remerciais le vent qui me secouait, le soleil qui me nourrissait. Je tombai, et bientôt la terre me recouvrit.

» Enfoncé dans les ténèbres, je frissonnai d'effroi; la vie que je cachais s'agitait et voulait sortir, et ne le pouvait que par ma mort et ma pourriture. Je luttai; elle l'emporta, et je mourus, et je renaquis, faible plante.

» Peu d'années se passèrent, et je me sentis si plein de force que je me crus destiné à devenir un être plus parfait que le chêne d'où j'étais venu; je voulais quitter la terre, et m'élancer dans l'air, vers le soleil; mais plus je m'efforçais de monter, plus aussi je m'enfonçai dans les ténèbres; et je me vis bientôt condamné à augmenter le nombre des chênes de la forêt.

» Et qu'est-ce que ma vie? Je vis où je suis né, je mourrai où je vis; je ne puis me détacher du sein de la terre où sont les sources de mon existence.

» Lorsque le soleil ardent de l'été dessèche la forêt et la prairie, les troupeaux qui se sont réfugiés sous mon ombrage, vont au pied de la colline se désaltérer au ruisseau. Puis-je y descendre avec eux et y étancher ma soif?

» Lorsque la tempête déchire les nuages et les pousse les uns contre les autres en en faisant jaillir la foudre, l'oiseau se précipite

du haut des airs en tourmente et vient chercher un abri dans mon feuillage. Puis-je aller aussi demander protection au rocher voisin?

» Lorsque le sol s'épuise, et que mes racines implorent avec des prières plus instantes une nourriture qu'elles reçoivent toujours moins abondante, puis-je, tel que l'oiseau qui fuit à l'approche de nos hivers vers des cieux sans hiver, aller chercher une terre nouvelle et me transplanter dans des climats plus doux?

» Ma vie, c'est de croître; c'est de chercher sans cesse, par mes racines, mes alimens dans les profondeurs de la terre, et par mes branches, la chaleur et la lumière dans l'espace où brille le soleil; c'est de grandir lentement en passant sans relâche d'une mort partielle à une renaissance partielle, c'est de mourir pauvre comme je suis né, pour renaître en d'autres chênes semblables à moi.

» Mon existence est un sommeil semé de mille rêves. J'attends de la fin des siècles une vie plus active et plus libre, une force sans décadence, une jeunesse sans fin. Et si tu interroges la rose ou la violette, la pensée ou la tulipe, elles te diront toutes qu'elles ont espéré que leurs fleurs se transformeraient en papillons et que c'est le feu de leurs désirs qui les a teintes de si vives couleurs; et chacune répétera après moi : « Je soupire et j'espère. »

Après un moment de silence il sortit du bosquet de roses un chant d'amour et de tristesse : c'était le rossignol qui me parlait, et me disait :

« Ce matin, au lever du soleil, la rose que j'aime me disait toute triste : « Pourquoi ne puis-je te suivre vers les cieux et voler avec » toi dans les airs? » Et je la consolais en lui parlant des temps à venir. Mais toi, ô homme, toi que nous admirons tous, comment pouvons-nous exciter ton envie?

» De tous les dons que j'ai reçus, sais-tu celui que je préfère? Etre libre, comme je le suis, ravirait d'aise le chêne captif; voler ferait les délices de la rose; ma vie sans l'amour aurait peu de prix; mais le don qui m'est le plus cher, c'est mon chant, c'est la voix qui dit au silence des nuits mes joies et mes tristesses, et qui peut bien parler souvent de désirs, mais qui jamais pourtant n'a murmuré.

» Je suis né au printemps et ne connais pas l'hiver. A peine mes ailes furent-elles un peu fortes, que je quittai le nid paternel; je ne faisais que voler et chanter; je tentais de monter tout droit vers le soleil, et je me laissais retomber vers la terre; j'allais furetant

tous les bocages, visitant tous les ruisseaux, becquetant toutes les fleurs; mon orgueil se riait de tout ce qui n'avait pas des ailes comme moi, je m'amusais à devancer le cheval bondissant dans la prairie, la marche si lente de l'homme me surprenait. Je faisais de longs voyages d'une journée, allais découvrir les pays que me cachait la montagne, ou visitais ceux dont le lac me séparait. Ma vie n'était que joies et chansons.

» Mais le souvenir de l'homme me poursuivait sans relâche; je redoutais et recherchais sa présence; je fuyais cet être mystérieux et méchant, et ses regards si calmes me fascinaient et m'attiraient à lui. Un soir, je me dis de le suivre dans ses demeures, et je me perchai sur la tour élancée d'un édifice immense, qui était éclairé en dedans par je ne sais quelle lumière inconnue au jour. Soudain montent à moi des chants tels que jamais nos forêts n'en entendirent de pareils, des concerts de mille voix humaines unies à je ne sais quelles autres voix, des accents doués d'une douceur et d'une force étranges. Je frémissais de plaisir.

» Quand les chants eurent cessé, je volai à tire d'ailes vers la forêt, et tentai toute la nuit d'imiter la voix de l'homme; j'allais, me disais-je, acquérir avec sa voix ses regards si clairs et si expressifs; mais le soleil dissipa mon rêve. Longtemps la nuit me le rendit et l'aurore me l'enleva; et depuis que j'ai vu mon impuissance, je n'ai pas retrouvé ma première gaîté. Voilà pourquoi le jour me rend muet, pourquoi je fuis les villes et cherche la solitude, pourquoi mon chant est triste et mon âme soupire.

» Mais j'espère de la mort qu'elle me rendra quelque peu semblable à l'homme. Au moins j'ai vu le cygne trouver une voix et des chants à son heure dernière, à l'heure où l'autre vie l'éclairait déjà, comme une aurore, de ses premiers rayons. Et suivant la coutume de ses pères, mon père, aux approches de sa mort, a rassemblé autour de lui sa famille de l'année, et nous a demandé à tous un chant de joie et d'espérance, et il répétait en mourant les deux mots de sa vie : Je soupire et j'espère. »

Il se fit un long silence; les dernières lueurs du crépuscule disparurent de la voûte céleste, qui se para de ses milliers d'étoiles, et la lune, éclairant comme un vaste incendie les nuages à l'horizon, s'élança au-dessus des sommets obscurs des Alpes, et versa son large torrent de feu sur la surface du lac silencieux.

Des sons bizarres éclatèrent à la fois à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi, jaillirent des profondeurs du sol et tombèrent du haut des airs. La terre parlait; et mon oreille pouvait à peine contenir les paroles de sa voix puissante et solennelle.

« Je compte les instants de ma vie par milliers d'années, et depuis ma naissance, planète obscure et dépendante, je parcours dans l'éther la même route autour de l'astre lumineux qui me donne la chaleur, mes jours et mes nuits, mes couleurs. Un jour, fatiguée de ma course rapide et continue, et cédant aux prières de mes régions polaires qu'effleuraient à peine les rayons du soleil, je me penchai sur le côté, et ma course en devint plus facile et plus légère. Mais suis-je condamnée à servir sans cesse de gardien au soleil, et ne me reposerai-je jamais?

» Ma vie, pareille au fleuve immense dont les eaux se versent dans l'Océan par mille canaux, s'épanche en tous les sens à ma surface, et se partage entre tous les êtres que je porte. Mais elle ne connaît que la lutte et la guerre: mon désir est d'être libre, et je ne puis m'affranchir des liens qui m'unissent au soleil; toutes mes forces ne peuvent aimer et attirer un corps, qu'elles n'en haïssent et repoussent un autre; tous mes éléments ne subsistent qu'en cherchant à se détruire; et moi-même, et tout ce que je porte est déchiré par la lutte sans fin de la mort contre la vie. La paix et l'harmonie ne viendront-elles point un jour me consoler de mes douleurs?

» Non pas cependant que ma vie présente me soit à charge, et que chaque année ne compte quelque nouveau sujet de joie, mais j'ai connu des temps meilleurs. Oh! que les premières époques de mon existence ont été riches d'actions, et abondantes en jouissances nouvelles! que de désirs formés et de souhaits accomplis! que d'espérances dépassées par le pouvoir infini du Dieu qui m'a créée! Quelles délices m'inondaient à chaque apparition d'êtres nouveaux! avec quel plaisir je m'aidais à les produire! avec quel amour je les soignais encore jeunes et faibles!

» Je sortais à peine des mains de l'Eternel, que j'entendis tout près de moi un éclat de rire moqueur; c'était le grand ennemi de Dieu et du monde qui disait: « Oh! le bel ouvrage! » C'est que j'étais informe et nue; les eaux stériles me recouvraient dans tous les sens, et me pénétraient dans toutes les profondeurs, et je nageais dans l'espace ténébreux, encore incertaine de ma route. Mais je

sentis la vie circuler à grands flots dans mon sein, et je souris de plaisir et me dis d'espérer ; aussitôt la lumière éclata dans les ténèbres et m'indiqua mon chemin.

» L'Esprit de Dieu m'enveloppait, et m'agitait jusqu'au fond de mon être, et me façonnait selon son plaisir. Il excitait le feu et l'eau, l'air et la terre qui étaient encore confondus en moi, à se séparer et à trouver leurs places. Longtemps ils s'efforcèrent en vain d'obéir, et je me plaisais à mes propres déchirements. Puis un coup de foudre me frappa : les continents, avec leurs monts élancés, leurs larges plaines et leurs couronnes d'îles, jaillirent du sein de la mer appaisée, le feu se cacha dans mon sein sous l'enveloppe épaisse de la terre, et l'air m'entoura pour m'unir au soleil et à l'univers. L'Eternel dit : « C'est bien ; » et moi je lui dis : (ce fut ma première parole,) « Oui Seigneur ; mais j'espère mieux encore »

» Ma vie voulait produire des êtres doués de vie ; l'Esprit créateur fit tomber sur moi une pluie de mille et mille germes divers ; je les reçus avec une joie curieuse, et n'en perdis pas un seul, et tous mes continents stériles se couvrirent d'herbes, de fleurs et d'arbres. L'Eternel dit : « C'est bien, » et je lui dis : « O Seigneur, Seigneur, ne te repose pas encore ; donne-moi des êtres qui se meuvent librement sur ma surface, comme je le fais dans l'espace. »

» Un temps se passa ; mes eaux d'abord furent peuplées, ensuite l'air, enfin la terre ; et pendant ces créations, mon âme était à la fois inquiète et heureuse, et je me faisais un jeu de changer sans cesse ma surface, que je détruisais et reformais par l'eau et par le feu ; et lorsque l'Eternel de nouveau dit que c'était bien, je me tus, ignorant ce que je pouvais espérer encore, contente de la variété infinie de mes plantes et de mes animaux, me voyant trop riche pour faire une nouvelle demande, et pourtant non encore satisfaite.

» Mais voici, les habitants des cieux ont les yeux fixés sur moi, les anges descendent par centaines sur mes montagnes, les planètes mes sœurs et les astres éloignés suspendent leur course dans l'éther, et je ne sais ce que Dieu me prépare et ce qui se passe en moi... L'homme paraît et l'univers entier célèbre sa venue. « Ac-» courez et voyez, » se disaient les anges entre eux « l'homme vient » de naître, l'homme créé à l'image de Dieu, l'homme à qui sont » liées les destinées du monde. » Et je m'écriai : « O Dieu, tu m'as

donné plus que je n'osais espérer; tu m'as donné par l'homme une étincelle de ta raison infinie, il est mon âme et ma conscience, et c'est à lui seul qu'appartient de célébrer tes louanges. » — Je me tus, comprenant à peine ma félicité.

» Dans mon repos et ma paix, je ne songeai plus qu'à témoigner à l'homme mon amour. J'épuisai pour lui mes trésors, et je l'entourai de l'air le plus doux, le plus pur, de mes plus hautes montagnes, de mes eaux les plus fraîches et de mes plus riantes prairies, de mes plantes les plus belles et de mes parfums les plus suaves, de mes animaux les plus nobles. Les anges habitaient avec lui, et l'Eternel lui-même le visitait dans sa vallée. Mais le génie du mal versa son venin dans le cœur de l'homme; le péché habita sur moi et j'en fus souillée. Mes cieux perdirent leur éclat, le combat de mes forces se renouvela, je fus saisie de convulsifs tremblements, dans les airs se formèrent d'effroyables tempêtes, mes plaines si fertiles se changèrent en hideux déserts, le poison s'infiltra dans les plantes, la haine entra dans le cœur des animaux, la mort devint effrayante; mais je fis à peine attention à ces fléaux, car l'homme, en qui je me retrouvais associée à l'intelligence divine, s'était révolté contre Dieu! Ce fut là ma première douleur, et c'est aujourd'hui encore ma seule souffrance véritable.

» Cependant j'avais entendu la promesse faite à l'homme d'un Dieu Sauveur du monde et vainqueur du mal, et l'espérance me soulageait dans ma tristesse qui allait croissant avec les siècles. L'homme avait oublié son Créateur, l'insensé m'adora, il s'adora lui-même et il s'abîma dans la corruption. Je me disais : « Quand le Sauveur viendra-t-il? Le mal doit-il grandir encore, et nos douleurs ne sont-elles pas assez cruelles? » Et le Seigneur ne venait point, et je soupirais après lui, et toutes les créatures qui habitent sur ma surface étaient inquiètes et souffrantes, et ne savaient ce qui causait leur langueur.

» Enfin le Dieu descendit du ciel et se fit homme. C'était un homme pauvre, sans gloire ni puissance, qui guérissait les malades en les touchant et rendait la vie aux morts par une seule parole; une de ses pensées suspendait les lois qui me gouvernent, et je me doutais à peine de ses miracles. Mais lorsque je vis les hommes conduire leur Sauveur au supplice, et l'Homme-Dieu mourir sur la croix, saisie de terreur je tremblai, je m'entr'ouvris, et je m'attendais à

être consumée avec toutes mes nations. Qui m'expliquera ces jours de mystères? qui comprendra l'amour infini de l'Eternel pour le monde coupable? Christ sortit du tombeau et remonta vers son Père : et l'humanité restaurée entra dans une ère toute nouvelle.

» Mais les ténèbres du péché ne disparaissent que lentement devant le jour céleste, et j'attends. J'attends le siècle où l'humanité, toute entière sanctifiée, rejettera le corps matériel dont elle est l'âme, et me brisera et montera vers le ciel, comme le papillon déchire la chrysalide grossière et s'envole dans les airs. J'attends une époque où le feu me purifiera de toute souillure, où la guerre entre mes forces cessera, où la mort, ainsi que le péché, ne sera plus, où j'aurai dans l'espace une vie indépendante et libre. J'attends une transformation, j'attends un terme à mes longues douleurs, j'attends l'accomplissement de tous mes désirs : et je voudrais avoir comme toi, ô homme, la puissance de travailler à mon affranchissement et de hâter par mes efforts et mon obéissance le temps de ma félicité. Je soupire et j'espère. »

La voix se tut; et j'écoutai longtemps encore, immobile et plongé dans une douleur infinie qui mouillait mes yeux de larmes involontaires et m'enlevait toute pensée. Mille voix douces et tristes s'élevèrent du lac et des montagnes, des pierres et des métaux, des fleurs et des arbres, des oiseaux et des animaux des champs, et elles disaient : « Gloire au Dieu qui nous a créés, gloire au Dieu qui a sauvé le monde, gloire au Dieu qui le transformera. » Du haut du ciel et jusque dans ses dernières profondeurs, les étoiles qui brillèrent de plus de feu, répondirent à la terre : « Gloire à Dieu, gloire à Dieu! » Et mes lèvres s'ouvrirent, et ma voix, hésitant et tremblant, se perdit dans le concert universel, et répéta : « Gloire au Dieu qui a sauvé le monde! »

1852. C. DE T.

ESSAI

SUR LES

LÉGISLATIONS BARBARES[1].

A. Des peuples demeurés purement Germains après la conquête de l'empire.

Dans ce premier groupe, le système juridique concernant l'état des personnes a peu subi de modifications. Le christianisme et les progrès sociaux amenèrent cependant quelques changemens.

Avec le christianisme, le père de famille cesse d'être le prêtre de sa maison ; les nobles et les rois perdent tout droit sacerdotal, et l'Eglise constitue dans son clergé une nouvelle classe de fonctionnaires et de privilégiés, dont l'autorité prime souvent celle des anciens chefs.

Le progrès de la civilisation amène l'augmentation des offices, et comme ces offices prennent volontiers le caractère de possession privée héréditaire, l'état civil des classes privilégiées est aussi modifié par ce moyen ; la dévolution des nouveaux emplois s'alliant avec des engagements personnels à l'égard de celui qui les accorde, la féodalité, dont le germe était déjà dans le compagnonnage, en reçoit de son côté une grande impulsion. La propriété en se consolidant, joue aussi un plus grand rôle dans l'Etat et spécialement la propriété foncière, qui devient bientôt une cause importante d'élévation dans la société.

Les lois des Anglo-Saxons sont celles qui méritent le plus notre attention ; on y trouve le développement indigène du système germanique dans des documents assez étendus, publiés au milieu d'un état social progressif : les autres lois de la même catégorie, beaucoup plus fragmentaires, ne retracent au contraire qu'un moment de l'histoire de leurs nations, et encore un moment très-rapproché de l'époque où celles-ci se séparèrent du tronc commun.

Les Anglo-Saxons ont deux classes d'hommes libres, si l'on veut appeler libres les Bretons ou Wales, mais ce peuple vaincu est tombé

(1) Voir, pour la première partie de cet article, notre précédente livraison, page 551.

dans une condition qui ne mérite guères un pareil titre. C'est donc le *Cearl* Saxon, qui forme véritablement la base, le point fixe, au-dessus duquel on est privilégié, au-dessous duquel on n'est pas libre.

Au-dessus du Cearl, nous trouvons d'abord le *Thane*, *thegn*, serviteur du roi, de *thegnian*, servir, son wehrgeld est trois fois celui de l'homme libre (3 fois 200 sch.). La propriété de 5 *hides* de terre, d'une église ou d'un château, rend thane; un marchand pouvait aussi le devenir s'il était assez riche pour envoyer de son chef trois vaisseaux sur la haute mer.

Le Thane qui appartient directement au service du roi, et qui a d'autres thanes à son service, est un *thegn hlaford*, thane suzerain, lord; parmi eux, sont pris les chefs et juges des comtés, *shire*, *gerefa;* d'où l'allemand fait *graf;* et qu'on appelait aussi *earl;* cette dernière expression nous paraît cependant avoir un sens plus général, correspondant à celle de hlaford. Le wehrgeld de cette classe est le double de celui d'un simple thane (1,200 sch.), et le même que celui d'un évêque; les membres de la famille royale, *adeling*, en ont un encore plus élevé et équivalent à celui des archevêques. Le roi avait aussi un wehrgeld, et, cela se comprend, le plus élevé de tous, (12,000 sch.).

Au-dessous de l'homme libre saxon se placent d'abord les Bretons; ceux qui sont dans le service du roi ont le même rang que l'homme libre saxon; celui qui est propriétaire d'un hyde de terre vaut 120 schellings; non propriétaire il n'en vaut plus que 70. Viennent ensuite les affranchis, puis les esclaves, que les lois désignent de diverses manières *Thrœl*, *theow*, serviteur, *hyred* synonyme de höriger, man, homme, wif-man, l'esclave féminin; d'où l'anglais moderne a fait *woman* la femme; *œsne* homme qui ne posséde rien; cette dernière expression s'applique aussi à des hommes libres. Le sort de ces esclaves est assez pareil à celui des esclaves germains; il est plus heureux que celui des individus de la même condition chez les peuples établis dans l'empire; leur maître ne pouvait les faire punir sans l'intervention du juge; la condamnation à la servitude pour dette ou pour crime est fréquente; les esclaves qui le sont devenus de cette manière se nomment *wite-theow*, esclave de par le juge. L'acte avait lieu devant l'assemblée du comté, comme l'affranchissement; on remettait au condamné un bâton ou un balais, et il plaçait ses mains et sa tête dans les mains de son maître, en signe d'assujétissement. Le wehrgeld des esclaves est 40 schellings.

Chez les Bavarois, l'existence d'une noblesse héréditaire est hors de doute. Elle comprenait les Agilolfinges, parmi lesquels on choisissait le duc, et qui jouissaient d'un quadruple wehrgeld, et cinq autres familles qui avaient un double wehrgeld. Cette noblesse ne tient point aux dignités, car celles-ci ne devinrent héréditaires qu'au huitième siècle, sous le duc Tassilo.

Chez les Allemands, Alemanni, c'est à peine si l'on trouve quelques vestiges d'une classe privilégiée; il y a bien deux classes d'hommes libres, le primus Allemannus et le Medius, mais la différence de condition n'est pas grande, si l'on en juge par le wehrgeld; 240 sous pour le primus, 200 pour le medius; de plus, on ne sait pas sur quoi était fondée la distinction.

Chez les Saxons, l'existence d'une classe d'hommes libres, inférieure à celle que la loi appelle noble est douteuse; l'énormité du werhgeld pour le noble, 1440 sous, en devient d'autant plus frappante. *Schaumann* (Hist. de la Basse Saxe) suppose une erreur dans le manuscrit de la loi; nous penserions plutôt que ce haut wehrgeld est une innovation de Charlemagne qui voulait par ces fortes compositions combattre l'usage des guerres privées que les Saxons avaient conservé jusqu'alors.

La composition des *adalingi* Thuringiens est 3 fois celle de l'homme libre, celle des nobles Frisons est du double.

La classe des *lites* se rencontre chez tous les peuples restés en Germanie, seulement les Bavarois les nomment *par-schalk* (*par*, libre, *schalk*, esclave), et les Thuringiens les nomment *frilazzi*, mot composé qui a le même sens, freyen-lazzi, et qu'on entend ordinairement mal, en en faisant une corruption de *freigelassener*, un affranchi. Leur wehrgeld tient le milieu entre celui de l'homme libre et celui de l'esclave.

Les esclaves, *leibeigener*, se rencontrent aussi partout; et comme chez les peuples Germano-Romands, leur wehrgeld augmente suivant le cas que l'on fait de leur profession; remarquons seulement ici comme une particularité, que chez les peuples Germains, par exemple chez les Allemands, la femme esclave vaut le double de l'homme.

Dans le Nord, les usages primitifs se conservèrent durant toute la période barbare, à la fin de laquelle seulement le christianisme commença à pénétrer ces contrées reculées. Nous n'y voyons pas de traces de composition, non plus que de différences dans la condition de la classe dépendante; le passage fut, semble-t-il, immédiat de l'esclavage à la complète liberté.

B. Des peuples Germano-Romands.

Les institutions des nations barbares, qui se fixèrent sur le territoire de l'empire, étant plus compliquées et se détachant en beaucoup plus de points du système primitif, que celles des peuples que nous venons de passer en revue, exigeront aussi un examen plus détaillé. La conquête, la répartition du sol entre les vainqueurs, l'établissement de ceux-ci dans des demeures fixes engendraient des rapports inconnus jusqu'alors, et qui durent être réglés par des dispositions légales, dont les anciens Germains n'avaient pas eu l'idée, parce qu'ils n'en avaient pas éprouvé le besoin.

L'édifice majestueux des institutions romaines couvrait encore le sol de ruines, dont les conquérants cherchèrent à profiter. Relativement à l'état des personnes, la juxta-position des vainqueurs et des vaincus, de la race germaine et de la race romande, produisit nécessairement de très-grands changements. Les diverses classes de la population vaincue durent prendre place dans des cadres qui n'avaient pas été faits pour elles; les modifications survenues dans l'état économique et le développement que la constitution politique prit tout-à-coup sous la double influence de l'Eglise et des traditions impériales, exercèrent également leur influence sur la condition des vainqueurs.

En Germanie, l'homme libre formait le corps de la nation, ses droits étaient bien déterminés, et les mêmes pour tous; la relation du compagnonnage était moins politique que domestique et militaire; à l'époque où les lois des peuples qui s'emparèrent de l'empire d'occident furent rédigées, l'ordre de choses antérieur était encore frais à la mémoire du législateur; aussi la liberté et la nationalité sont-elles toujours dans ces lois la base de la classification. Mais pendant cette époque de transition entre la vie des camps et l'état social, qui dura plusieurs siècles, époque de violences continuelles où la force pouvait tout et se permettait tout, les garanties que l'ancienne constitution germaine donnait à la liberté, devinrent de plus en plus insuffisantes; l'égalité de droits des hommes libres disparut dans la lutte effrénée des forces individuelles; le souvenir de l'origine des personnes se perdit, ou cessa d'être pris en considération. Dès lors la liberté cessa d'être le caractère dominant dans la situation des personnes, et l'origine cessa aussi de les classer d'une manière irrévocable. Dès lors, la puissance personnelle ou la protection des puissants devint le seul moyen de se relever ou de se maintenir dans son rang, et la relation de compagnonnage, qui est devenue la base des institutions politiques ou la possession des charges et des bénéfices, contribuèrent presqu'exclusivement à déterminer la place qu'on avait dans l'Etat.

Essayons de nous faire une idée de cette révolution, en étudiant à part la position des diverses classes dont se composait la nouvelle société.

1° *De la noblesse barbare ou germanique.*

On a prétendu que, dans la période barbare, il n'y avait de nobles que les leudes du roi; d'autres considèrent comme noble, tout Germain libre. Ni l'une, ni l'autre opinion n'exprime entièrement et exactement la vérité. Nous savons déjà qu'avant la conquête, les Germains connaissaient une sorte de noblesse héréditaire, d'abord sacerdotale, et qui était devenue plutôt guerrière pendant les migrations. C'est cette noblesse qui se retrouve dans les lois, et à laquelle chez les peuples Germano-Romands, comme chez les peuples complètement germaniques, sont attribués des priviléges importants.

Toutefois la composition de cette classe ne laissera pas non plus que de subir certaines modifications.

Dans les lois des Francs, la classe privilégiée, *optimates*, se compose surtout des dignitaires civils et ecclésiastiques et des leudes ou vassaux du roi. L'influence de la crise dans laquelle se trouve la société se fait déjà ressentir; elle a pour effet la conversion successive des alleux en bénéfices, et l'ascendant irrésistible que prend le gasindi du roi : car, ainsi que l'a fort bien observé M. *Guizot*, plus la société générale est faible, plus ses liens sont relâchés, plus elle est incapable de protéger ses membres contre les entreprises des forts, plus il est nécessaire pour chacun de chercher de l'aide autour de soi, de s'appuyer sur ceux qui, ayant toujours sous la main une troupe d'hommes dévoués, peuvent, selon que les y porte leur intérêt, être les protecteurs les plus utiles ou les ennemis les plus dangereux.

De là la diminution et l'abaissement de la classe des simples propriétaires d'alleux, et la chute des institutions démocratiques qui reposaient essentiellement sur cette classe, au profit de l'aristocratie des grands propriétaires, qui pour la plupart sont aussi les vassaux du roi.

Il faut encore observer que, lors de la conquête, les soldats des armées victorieuses n'eurent pas tous, comme on se l'est imaginé quelquefois, une part de terre pour y aller vivre en propriétaires indépendants. Les principaux officiers, les compagnons du roi, devinrent propriétaires, le reste, les simples soldats, les leudes de second ou de troisième rang, demeurèrent d'abord auprès de leur ancien chef, vécurent à sa table et dans sa maison, selon leurs anciennes mœurs; et lorsqu'ils voulurent, à leur tour, s'établir dans des terres, pour les cultiver, ils reçurent ces terres de leur chef, contre la promesse de services qui engageaient toujours du plus au moins la liberté.

Ce que nous avons dit des Francs, s'applique aussi aux Bourguignons; dans leur loi, on distingue trois catégories de barbares libres; les *optimates*, les *mediocres homines*, probablement des fonctionnaires subalternes, dizenier, centenier, etc.; et les simples hommes libres, *minores personæ*.

Chez les Lombards le principe de l'égalité est plus fortement enraciné, et l'idée de distinctions entre les hommes libres Lombards n'apparaît presque pas. Une loi de Liutprand établit à la vérité des différences dans les wehrgeld; (150 sous pour le simple soldat, 200 pour l'employé ou l'officier, 200 pour le soldat, et 300 pour l'officier du gasindi du roi). Ces dispositions ne se trouvant que dans une loi plus moderne, tandis qu'elles ne se voient point dans les lois de Rotharis, on en peut justement conclure que les Lombards vécurent longtemps sur le pied de l'égalité.

Les Wisigoths, en revanche, paraissent être de tous, ceux qui se ployèrent le plus facilement à un régime de privilège. Leur loi établit un dualisme dans chaque classe de la société. Entre les hommes libres, la richesse est le motif de distinction; on entre aussi dans la première catégorie, *honestiores*, par les emplois et les dignités; le mot *nobilis* est employé quelquefois pour désigner une *honestior persona*, mais proprement il indique dans chaque classe la catégorie supérieure par opposition à la plus basse. En général, l'homme libre, honestior, est exempt de peines corporelles; il peut perdre son rang cependant, pour certains grands crimes ou pour manque de fidélité.

Des nouvelles conditions exigées pour faire partie de la noblesse, il résulte qu'elle change sensiblement de caractère : par exemple, elle cesse d'être héréditaire; les emplois qui la confèrent étant donnés par l'élection, et la richesse, autre moyen d'y parvenir, étant exposée à toutes les chances d'un état social plein d'insécurité. Les seules conditions de naissance qu'il faille remplir sont, à ce que l'on croit, d'être né ingénu ([1]).

A plus forte raison ne saurions-nous admettre, à cette époque, l'existence d'un corps de noblesse revêtu, comme corps, de certaines prérogatives dans l'Etat, une noblesse dans le sens moderne du mot. Ce qui existait alors n'était, du moins en général, qu'une espèce d'aristocratie mobile, variable au gré des accidents, et seulement en possession de priviléges personnels; entr'autres, celui d'un double, triple ou quadruple wehrgeld, avantage fort digne au reste d'être apprécié, dans ces temps de violences et de rapacité.

Après Charlemagne, la classe supérieure qui d'abord n'avait guères eu de priviléges politiques que chez les Wisigoths d'Espagne, commença à en obtenir aussi dans l'empire franc. Sous les successeurs de ce prince, les assemblées nationales, auxquelles assistaient autrefois tous les barbares libres, ne furent plus composées que des *majores* ou *optimates*. Désormais une véritable aristocratie se trouve constituée au sein de la grande aristocratie des conquérants.

Au-dessous de cette aristocratie, qui est à proprement parler la noblesse de l'époque barbare, et qui à la fin de cette époque, se compose principalement des ducs, comtes, évêques, et des leudes du roi; on peut encore admettre une autre noblesse, résidant plutôt dans l'idée que dans les faits, et dépendant surtout de l'ingénuite et de la profession militaire; c'est là l'origine de l'ordre naissant des *chevaliers*, qui se développa dans la suite, et le germe de la noblesse dans l'acception reçue au moyen-âge, et de nos jours.

([1]) C'est du moins de cette manière que M. Guizot explique que l'on ait pu dire à l'archevêque Ebbo, affranchi de Louis-le-Débonnaire, parvenu au faite de la puissance et des honneurs ; « Fecit te liberum, non nobilem, quod *impossibile* est. » L'empereur avait pu le rendre libre, mais non pas *ingénu*.

2° *De la noblesse d'origine romaine.*

Si, dans la noblesse de l'époque barbare, l'élément germain domine incontestablement, ce n'est pas à dire que la race romaine ait été exclue de la faculté de faire partie de la classe privilégiée : loin de là, la noblesse romaine, qui, en général, conserva sa liberté et sa position à la tête des municipes, se plaça de bonne heure à côté des nobles d'origine barbare, à la cour, voire même dans le gasindi du roi.

Les idées et les usages nationaux sur lesquels s'étayait la noblesse barbare, rencontrèrent sur la terre romaine une institution analogue, quoique conçue dans un esprit fort différent. Sous l'empire, les officiers civils et militaires et les décurions des villes, constituaient une aristocratie puissante ; et cette classe fut celle qui surnagea le mieux au milieu des désastres de l'occupation, le bouleversement social atteignit ses membres individuellement ; elle perdit le gouvernement et une bonne partie de ses richesses ; mais ce qui lui en resta, et plus encore, la supériorité intellectuelle qu'elle avait, et sur les barbares, et sur la foule misérable d'esclaves, de colons et d'ouvriers prolétaires, qui autrefois s'agitait autour d'elle, suffisaient à lui conserver une influence avec laquelle il fallait compter, et sur laquelle les chefs des nouveaux Etats s'empressèrent de s'appuyer. En outre, lorsque les barbares se furent partagés l'empire, plusieurs parties de l'ancienne administration restèrent debout, principalement dans les villes ; c'est ainsi qu'en Italie, en Espagne et dans la Gaule méridionale, le système municipal romain se conserva passablement intact.

Les nobles de la race vaincue, accoutumés à gouverner leurs provinces en qualité de magistrats impériaux, s'efforcèrent de leur côté d'entrer dans le système qui tendait à s'établir, soit en se rendant nécessaires par leurs services, soit en captant la faveur des princes barbares par leur adresse et leurs intrigues.

Ainsi, tandis que la partie de la noblesse romaine la moins souple et la moins ambitieuse, demeurait vouée à la vie des villes, comme on sait antipathique aux barbares, et se renfermait dans le cercle des attributions municipales, perdant de son ancien éclat à mesure que l'on s'éloignait du régime romain; une autre partie comprenait mieux les tendances du siècle, se pressait autour des conquérants, briguait de concert avec les chefs barbares, les emplois, les bénéfices et l'honneur lucratif d'être admis au nombre des compagnons du roi.

Ajoutons que, par les dignités ecclésiastiques, qui étaient confiées de préférence à la race vaincue, plus lettrée et plus nombreuse dans les grands centres de population, on entrait aussi en possession de bénéfices, car le bénéfice était alors la forme universellement usitée pour les rétributions de toutes les fonctions.

L'aristocratie des Etats Germanico-Romands est bien germanique,

dans sa majorité, elle l'est aussi dans son essence, puisque la partie de la noblesse romaine qui parvint à se maintenir dans la hiérarchie supérieure, ne le fit qu'en se fondant dans une autre institution. Néanmoins, il ne faut nullement méconnaître l'importance historique de cet élément romain qui s'y aggrégea, ni l'influence que les idées qu'il apportait exerçèrent sur la constitution des nouveaux Etats. Les habitudes et les traditions de l'empire contribuèrent sûrement pour beaucoup à l'abandon des formes démocratiques que nous avons signalé; à l'introduction de l'espèce de suprématie accordée aux fonctionnaires et aux leudes royaux sur la classe des simples hommes libres, à l'accroissement frappant de l'autorité temporelle de l'Eglise; ainsi qu'au développement rapide du pouvoir monarchique et du principe despotique dans l'Europe occidentale; toutes choses éminemment opposées aux mœurs héréditaires des nations de la rive droite du Rhin.

3° *Des barbares libres.*

On ne saurait douter qu'il n'y ait eu, dans l'origine, dans les Etats que les Germains fondèrent sur le sol de l'empire, une classe nombreuse d'hommes affranchis de toute dépendance individuelle; étrangers même à la condition de leudes, soit du roi, soit de tout autre.

Cette classe d'hommes entièrement libres, et pour leur personne et pour leur propriété, formait-elle un corps distinct, dont ne faisaient pas partie ceux qui étaient entrés dans les relations de compagnonnage? nous ne le pensons point. A plus forte raison, sommes-nous loin d'admettre avec M. *de Savigny* qu'une telle classe forma le corps de la nation, la base du système politique. L'examen attentif des monuments contemporains démontre au contraire, en premier lieu, que les leudes n'étaient nulle part exclus de la classe des hommes libres, par conséquent des assemblées nationales, des plaids et des tribunaux; en second lieu, que la classe des hommes entièrement libres, c'est-à-dire, propriétaires d'alleux, par suite de l'oppression qui pesait sur elle, se vit au bout de quelques siècles considérablement diminuée. Au dixième siècle l'existence d'une propriété d'alleu, entièrement indépendante de tout rapport de vasselage, était une insigne rareté en France et en Italie. Personne n'a mieux que M. *Guizot*, développé les causes de ce fait remarquable, et ce qu'il dit de la France est également vrai des autres pays germano-romands.

D'abord, les hommes libres qui avaient reçu à titre de répartition de la terre conquise, des alleux, *an lot*, *sortes*, furent en effet assez nombreux, bien qu'ils ne formassent assurément point la majorité des barbares libres; mais leur indépendance même causait leur isolement, et en l'absence d'un gouvernement capable de se faire respecter à chaque instant sur tous les points d'un vaste territoire, cet isolement mit les propriétaires d'alleux dans l'impuissance de résister aux usurpations des grands. Les chefs de leudes purent donc les opprimer

avec d'autant moins de peine que le roi, dans ces temps difficiles, songeait surtout à accroître son propre pouvoir, toujours contesté par une aristocratie remuante; d'où il résulte que pour obtenir son appui, les propriétaires d'alleux durent venir lui rendre hommage, à lui-même, et lui jurer fidélité. Ceux qui consentaient à cette condition perdaient sans doute une partie de leur indépendance, mais à ce prix ils acquéraient une position sociale beaucoup plus privilégiée.

Ceux même qui, moins heureux, devenaient leudes des Seigneurs ou de l'Eglise, regagnaient du moins en sécurité ce qu'ils perdaient en dignité. Ils n'étaient pas les plus à plaindre; car dans les années d'anarchie et de complet affaissement du pouvoir public, qui suivirent les règnes de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, beaucoup d'hommes libres perdirent jusqu'à cette dernière qualité, et tombèrent dans les classes où commençait déjà la servitude.

Cette métamorphose sociale, dont l'effet fut d'annihiler presque complétement la classe des simples propriétaires d'alleux, ne pouvait pas être, on le conçoit bien, l'œuvre d'un jour; elle s'opéra graduellement et avec des alternatives diverses. Encore sous les derniers Carlovingiens, les noms des choses qui avaient existé autrefois, se rencontrent encore, mais l'on en conclurait à tort à la durée des choses elles-mêmes [1].

[1] Selon M. de *Savigny*, les *arimans* lombards sont des propriétaires d'alleux; cependant souvent des leudes sont appelés arimans dans les documents de l'époque. Il y en a même dans lesquelles on voit des arimans donnés en bénéfice par leur seigneur. — Les *rachimburgi*, Francs, dans lesquels le même historien retrouve la prétendue classe fondamentale des propriétaires d'alleux, ne sont pas même une classe distincte. Nous donnerons les mains, si l'on veut, à l'étymologie de M. *de Savigny*; de *reiks*, *reich*, riche, puissant, qui se retrouve si bien dans les *ricos hombres* d'Espagne, et dans les *boni homines* italiens; nous lui accorderons la préférence sur celle qu'on a voulu tirer de *racha* et *recht* droit, procès. Mais cette étymologie et l'identité admise des rachimbourgs avec les boni homines, ne prouverait quelque chose qu'autant que l'on aurait parfaitement établi, et l'identité des boni homines avec les arimans, et la thèse même concernant les arimans. Or, c'est ce qui n'a point lieu. D'un autre côté, si nous examinons le rôle des rachimburgi dans les lois et dans les documents francs, nous voyons qu'ils ne sont point mentionnés comme classe de personnes, qu'ils n'ont pas même de wehrgeld particulier, et qu'il n'en est fait mention qu'à l'occasion des institutions judiciaires, dans lesquelles ils apparaissent comme des hommes libres siégeant dans les tribunaux; sans qu'on ait pu jusqu'ici savoir si c'est à titre de notables ou par un mandat spécial, en raison de leurs connaissances ou en raison de leur fortune. L'hypothèse la plus vraisemblable peut-être, au sujet des rachimbourgs, serait qu'avant l'institution des échevins, les principaux propriétaires du comté furent ap-

4° Des hommes libres d'origine romaine.

De tous les peuples barbares, ce furent les Goths qui se montrèrent les plus doux dans leurs conquêtes, et qui mirent le moins de différence entre eux et les populations qu'ils soumirent à leurs armes. La conduite des Ostrogoths en Italie fut telle, que les Italiens considérèrent l'arrivée de Théodoric comme un véritable bienfait; ce prince, ami de la civilisation, chercha à imiter Rome dans tout ce qu'elle avait de bon; et son édit eut essentiellement en vue d'unir les deux peuples et les deux législations. Ce qu'avaient fait les Ostrogoths fut imité par les Wisigoths de Toulouse et d'Espagne. Cependant chez ceux-ci il y eut dans les premiers temps une différence entre les Barbares et les Romains. Mais, dès le VI[e] siècle, Recared introduisit l'unité politique et religieuse en Espagne, en abrogeant les statuts personnels et en embrassant le catholicisme avec ses évêques et un grand nombre de ses sujets. Recesuinthe acheva l'œuvre, en permettant le mariage entre Romains et Goths; du texte de la loi qui accorde cette faculté, on peut inférer qu'il n'existait déjà plus de différence de rang entre les deux nations.

Chez les Francs et chez les Bourguignons, les hommes libres de la race des anciens habitants du pays, furent dans une position bien moins avantageuse. Les habitants des campagnes gauloises étant pour la plupart colons ou esclaves, ne firent que changer de maîtres; les habitants des villes et les grands propriétaires conservèrent leur liberté; mais furent considérés comme inférieurs aux barbares libres. On le voit à leur wehrgeld, qui est moindre de moitié et égal à celui d'un lite d'origine barbare (100 sous).

Il ne paraît pas que les Francs se soient arrogés une part des terres des Romains, ainsi que tous les autres peuples barbares; nous n'en ferons pas honneur à leur plus grand respect de la propriété. Sûrement les terres vacantes et celles qui appartenaient autrefois au fisc suffirent aux premiers besoins.

Dans le siècle dernier et de nos jours encore, l'état des Romains sous les Lombards a donné lieu à de fort vives controverses. *Guido-Grandi* et après lui M. *de Savigny*, estiment qu'ils conservèrent intacts leur liberté, leurs lois, et jusqu'à leurs tribunaux et leur administration municipale; cette opinion a été combattue en tous points par *Heinrich Leo* dans son histoire d'Italie. La question est, selon nous,

pelés à siéger dans les tribunaux à la place de la communauté des hommes libres, plus incommode à réunir fréquemment. Dans tous les cas, et fît-on de rachimbourg l'analogue d'ariman, rien ne prouve, rien ne laisse supposer que ni la qualité de rachimbourg, ni celle d'ariman soit inconciliable avec des engagements personnels.

une question de temps ; l'Etat des Romains n'ayant point été le même pendant toute la durée de la domination Lombarde en Italie.

Il faut d'abord se garder de prendre au pied de la lettre ce qu'on raconte de l'extermination de la population romaine par Alboin et Cléphis ; car, *Paul Diacre* dit en parlant du gouvernement des ducs, qui succéda immédiatement à celui de Cléphis : « Pendant ces jours beau- » coup de nobles romains furent tués par avarice, les autres, répartis » entre les ennemis, durent payer aux Lombards la troisième partie » de leurs récoltes ; et furent rendus ainsi tributaires. » Des mots *tributarii efficiuntur*, on a conclu que les Romains furent tous réduits à la condition de colons ; nous nous contentons de prendre ce passage au pied de la lettre ; on impose aux propriétaires *le tribut* du tiers des fruits. Au lieu de prendre une part des terres romaines comme leurs prédécesseurs, les Herules et les Ostrogoths, les Lombards imposèrent un tribut plus onéreux encore que l'appropriation d'une partie du sol, puisqu'il laisse les frais de culture à l'ancien propriétaire et se prélève sur le revenu net ; du reste, cela fut changé bientôt après ; au bout de dix ans d'interrègne, les Lombards élirent un nouveau roi en la personne d'Autaris, fils de Cléphis, et remplacèrent le régime du tribut sur les fruits par celui du cantonnement. « Populi tamen aggravati, pro Langobardis hospitia partiuntur, » dit Paul Diacre, qui se répand à cette occasion en louanges de l'ordre de choses juste et paisible qui suivit. Evidemment la réduction à l'état servile de la population romaine ne se concilie pas avec le tableau du chroniqueur ; c'eût été une violence plus criante encore que tout ce qui avait eu lieu jusqu'alors ; et Paul Diacre nous montre au contraire les populations romaines comme allégées du lourd fardeau de l'hospitalité forcée qu'on lui avait imposé primitivement tandis que les Lombards, de leur côté, en devenant propriétaires et cultivateurs, commencent à contracter des habitudes plus régulières.

Au surplus, il est un fait qui réfute complètement tout ce qu'on a dit de l'extermination et de l'asservissement général de la classe des Romains libres par les Lombards. Déjà sous le règne de ce même Autaris, les villes lombardes sont florissantes et abondamment peuplées d'hommes libres ; certainement ce ne sont pas les Lombards, ennemis si déclarés du séjour des villes, qui les auraient tout-à-coup repeuplées. Bien plus, les lois de Rotaris, ainsi que les documents du même temps, distinguent les *liberi homines*, des *exercitales* ou arimans Lombards, et les *liberi homines*, indiqués comme témoins dans plusieurs diplômes, ont tous des noms romains, tandis que les témoins appelés *arimans* ont tous des noms barbares.

Mais, s'il nous paraît démontré qu'il subsista une classe de Romains libres, bien autre est de prétendre qu'ils conservèrent dès l'origine leur loi, leurs justices, et l'administration des municipes : Qu'au temps de Liutprand les Romains fussent au bénéfice de leur

loi, c'est ce qui semble résulter de la loi qui porte: « qu'une Lombarde, veuve d'un Romain, ne retombe pas sous le mundium de ses parents et continue à vivre selon la loi romaine. » Les lois de Rotharis, en revanche, sont muettes au sujet de la loi applicable aux Romains. Probablement dans les premiers temps, ne s'embarrassa-t-on guères de ce qui les concernait, sinon pour régler les avantages que les vainqueurs entendirent en retirer; de sorte qu'ils ne conservèrent pas leur loi par suite d'une décision régulière des nouveaux maîtres, mais peut-être, de fait, et entr'eux. L'opinion de *Muratori*, que chacun pouvait choisir la loi qu'il lui convenait de suivre, est, quoi qu'il en soit, la moins admissible de toutes; la constitution de Lothaire sur laquelle elle s'appuie ([1]), d'une date très-postérieure, n'est faite d'ailleurs que pour le duché de Rome. Jamais l'orgueil barbare n'eût souffert chez des sujets un privilége tel.

Dans le système que nous discutons, les Lombards auraient dû conserver aussi leurs propres tribunaux; car le magistrat Lombard aurait difficilement appliqué une loi qui lui était inconnue la plupart du temps, et fort au-dessus de sa compréhension. Nulle part, pourtant, les lois lombardes ne montrent traces de tribunaux romains. Au contraire, on voit la population romaine abandonnée en quelque sorte à elle-même, se grouper autour des évêques catholiques, les seuls chefs qui lui restassent dans son sein et en faire ses arbitres volontaires; plus tard seulement cela se régularisa, et la loi romaine ayant été admise officiellement comme règle entre Romains, la juridiction des évêques devint aussi officielle et forcée.

Quant aux villes, quoi qu'en dise M. *de Savigny*, il est avéré que les Lombards commencèrent par les dévaster et y détruire toute trace de gouvernement municipal. Les municipes avaient reçu en Italie une espèce de constitution militaire sous le gouvernement des Grecs; il était impossible que les conquérants conservassent une institution qui eût mis incessamment en danger leur domination. — Aussi bien trouve-t-on dans l'Italie grecque une foule de traces de gouvernement municipal, dans le même temps où dans l'Italie Lombarde on fait de vains efforts pour en citer une seule ([2]).

([1]) « Nous voulons que chaque individu du peuple romain soit interrogé sur la loi sous laquelle il veut vivre. »

([2]) Au temps de Grégoire-le-Grand, 590; *Perugia*, *Messène*, *Misène* et *Nepi* que M. de Savigny cite comme ayant eu des autorités municipales, n'étaient pas Lombardes. *Ausina* était redevenue romaine, et *Tudina*, située à la frontière appartenait tantôt aux Lombards et tantôt aux Romains. L'indication que Grégoire fait d'un gouvernement municipal dans ces villes ne signifie donc absolument rien. Observons d'ailleurs que dans les conquêtes faites par les Lombards depuis Liutprand, la destruction du gouvernement municipal n'a plus eu lieu.

A défaut de preuves positives on a recours à l'induction et au raisonnement. La destruction des municipes par les Lombards aurait été contraire aux usages des nations germaniques; ne citons pas ici les Goths, dont les façons d'agir furent en tous points opposées à celles des Lombards; reste essentiellement les Francs; mais, on oublie que les Francs étaient catholiques, et que d'entrée ils se mirent d'accord avec le clergé catholique, qui les favorisa de tout son pouvoir contre les autres barbares, et en retour obtint facilement protection pour les villes au sein desquelles il résidait.

M. *de Savigny* dit encore : comment les républiques du 12me siècle seraient-elles sorties de terre toutes constituées, sans aucun précédent, sans aucune tradition qui se soit plus ou moins constamment conservée chez eux de leur ancienne organisation ? Nous ne prétendons point cela; et nous aurons lieu d'établir plus tard, par suite de quelles circonstances les villes de l'Italie supérieure vinrent à refleurir; nous croyons seulement, que sous les Lombards, ces villes furent directement soumises aux magistrats Lombards, et ne conservèrent ni assemblée des citoyens, ni magistrats particuliers. Touchant leurs biens, peut-on supposer que les Lombards, qu'on nous dépeint comme si avides, qui s'emparèrent même des biens de l'Eglise, eussent laissé intact le domaine fort considérable, et si bien à leur portée, des municipalités?

5° *Des leudes.*

Le nom de *leudes*, *leudi*, vient évidemment de *leuten, liti;* quoiqu'il s'emploie dans un autre sens; c'est qu'il désigne essentiellement cette condition de dépendance personnelle, dans laquelle se trouve le compagnon libre, et même noble, aussi bien que le serf. Leudes signifie donc proprement les hommes du chef, quelle que soit d'ailleurs la condition de ceux-ci. Cependant chez les peuples Germano-Romands il désigne plus particulièrement la classe des compagnons libres; tandis que les leuten allemands ou liti, qui ne sont pas libres reçoivent le plus souvent, chez les mêmes peuples, d'autres désignations. — Dans le latin barbare, les leudes sont fréquemment aussi appelés *antrustiones*, mot tiré de l'allemand *treue* fidélité. Ils sont également nommés *fideles*, fidèles. Ces trois expressions sont entièrement synonymes. Le mot vassal *vassi*, qui dans l'époque barbare n'a pas une signification aussi déterminée que celle qu'il prit dans l'époque féodale, viendrait selon les uns de l'allemand *gast*, hôte; selon une autre opinion, pour laquelle nous pencherions davantage, il aurait plutôt une origine romande : on aurait dit vassi pour *bassi*, minores; les bassi étant appelés ainsi par opposition à leur seigneur, *dominus* (1). L'expression *ministériales*, ministériaux, ministraux; est sou-

(1) En principe, le compagnon germain est devenu le leude de l'époque barbare, bien que le leude barbare réponde déjà à un système de rapports

vent usitée aussi pour désigner les leudes; dans le droit féodal germanique, elle désigne un genre particulier de vasselage, ce mot signifie primitivement, serviteur de la maison, famulus; dans les lois barbares, il est à remarquer que vassi et ministeriales s'appliquent indistinctement à des esclaves et à des hommes libres, et peut-être plus souvent encore aux esclaves.

Nous avons vu plus haut comment les rangs des leudes se grossirent d'une foule d'hommes libres d'abord indépendants; nous avons vu comment les concessions de terres et de charges, *beneficia*, remplacèrent, après l'établissement, les présents d'armes et de chevaux que du temps de Tacite, le chef faisait à ses compagnons; comment enfin la source la plus abondante de ces concessions étant dans la main du prince, la noblesse se fit des relations de compagnonage royal un moyen de parvenir au pouvoir, à la richesse et aux emplois.

Chaque chef s'efforçait à son tour d'accroître le nombre de ses hommes, rassemblant auprès de lui tous ceux que la nécessité, les circonstances ou des avantages promis amenaient à son service. Il se forma ainsi une classe très-mélangée quant à la condition, quant à l'origine et même quant à la liberté. Cette classe ne possède aucun droit politique, aucun rang particulier dans l'Etat. Ce n'est point une portion du peuple investie de priviléges spéciaux; c'est un amalgame formé au gré du hasard, de barbares et de Romains, d'hommes libres et d'affranchis, de personnages très-puissants et d'hommes qui n'ont d'autre bien que ce qu'ils reçoivent de leur patron. Mais dans cette classe nouvelle toutes les autres tendent à venir se fondre, et bientôt l'histoire d'une nation ne sera plus guères que celle du roi et de ses leudes, et dans les localités, l'histoire du seigneur et de ses vassaux.

Pour des hommes aussi grossiers, aussi peu avancés, aussi incapables de s'élever à un certain degré d'abstraction, que les barbares, la société civile ne pouvait peut-être être saisie que sous cette forme étroite et concrète du lien personnel. Pour des hommes aussi habitués à donner cours à leurs passions, à ne respecter que la force immédiatement présente, la société générale ne pouvait matériellement pas suffire. Les associations particulières établies d'abord en vue de la guerre, se formèrent donc aussi en vue de la paix, non plus afin d'acquérir, mais afin de conserver ce qu'on avait acquis. On chercha à obtenir de ce genre d'association quelques-uns des bienfaits qu'on attend d'ordinaire de la grande société. Puis, comme on l'a aussi observé, l'ennui, l'isolement, la monotonie de l'existence des champs, le besoin de mouvement, de spectacle et de jouissances sensuelles, attirèrent dans

plus étendus et plus compliqués; de même le leude barbare est devenu le vassal du moyen-âge; alors que le lien de l'hommage s'est étendu à toute la hiérarchie civile et non plus seulement à une classe plus ou moins nombreuse d'individus.

le compagnonage autant que l'ambition, la cupidité et le besoin de protection.

A dater du VI[e] siècle, les relations personnelles se multiplient et s'étendent généralement; mais cette direction des rapports sociaux se manifeste chez les Francs plus que chez aucune autre nation; en 517, Gontrau et Childebert stipulaient déjà entr'eux qu'ils ne chercheraient point à se débaucher leurs leudes réciproquement. Les grandes faveurs que Charlemagne accorda à ses compagnons et ses guerres lointaines, si onéreuses pour le simple homme libre soumis à l'hériban (1) à peu près sans compensation, ne purent qu'augmenter le mouvement imprimé déjà sous la première race.

C'est depuis ce moment que les leudes des rois francs commencèrent à former une classe distincte dans l'état; les rois carlovingiens consultaient fréquemment leurs leudes, et les faibles successeurs de Charlemagne leur abandonnèrent la plus grande partie du gouvernement de l'Etat. Auparavant ils n'avaient d'autre privilége légal qu'un wehrgeld un peu plus élevé.

La conquête franque eut pour effet de donner à l'Italie la physionomie féodale que la France avait déjà. L'introduction de l'hériban, les distributions de terres qui furent faites aux chevaliers francs, et la substitution de comtés d'une moins vaste étendue aux anciens duchés lombards, multiplièrent beaucoup le nombre des bénéfices; l'usage des immunités contribua à accroître l'influence des leudes du roi.

En Espagne, le germe du rapport féodal existait aussi, mais il ne se développa pas aussi vigoureusement que dans l'empire franc; et même depuis la conquête arabe, la classe des hommes libres indépendants se conserva dans l'Espagne chrétienne, mieux que partout ailleurs.

Un mot encore sur le rapport de leude à patron, considéré en soi. Ce rapport est au fond une expansion de la famille; les esclaves sont une première expansion de la famille, commune à tous les peuples anciens, les leudes ou compagnons en sont une seconde propre aux peuples germaniques et née de leurs besoins particuliers. Le leude est dans le mundium de son patron, comme un membre de la famille; il en reçoit aide et protection, et le patron répond pour lui; une formule que nous a transmis *Marculfe* montre qu'en l'absence du seigneur, on n'aurait pas procédé en droit contre son vassal. Dans le principe les compagnons germains étaient de véritables domestiques (ministeriales); le bénéfice, donné en usurfruit par le patron à ses leudes, n'est qu'une extension de la table du seigneur; ainsi, l'on dit encore des leudes qu'ils sont *au pain* de leur seigneur. Le rapport n'a rien du reste d'amoindrissant pour le subordonné; car chez les barbares conquérants comme chez les anciens Germains, les services rendus à

(1) *Hériban*, héribannum, l'ordre de convocation de l'armée, il s'adressait à tous les Germains libres, et ceux-ci devaient s'équiper et servir à leurs frais.

la personne sont réputés nobles, et ceux qui sont rendus à la terre sont seuls avilissants. Cependant peu à peu des serfs remplacèrent les leudes dans la maison des seigneurs, et les titres des différents offices domestiques, maire, sénéchal, maréchal, chambellan, etc., deviennent purement honoraires.

La garantie de la liberté des leudes et le critère qui distingue nettement le leude libre du serf ministériel, se trouve dans le droit qu'a le premier de renoncer à sa condition et reprendre son indépendance, ou choisir un autre seigneur, moyennant renonciation aux avantages qu'il a reçus de l'ancien. Ce droit était établi de la manière la plus expresse dans la loi des Wisigoths, et le traité déjà cité entre Gontran et Chilperic prouve qu'il était aussi reconnu par les Francs. Si ce fait n'était démontré, il devrait d'ailleurs se supposer.

6° *Des états intermédiaires entre la liberté et la servitude.*

Nous comprenons sous ce titre les *colons*, de nom et d'institution romaine, les *lites* germains et les *aldes* qui n'en diffèrent pas sensiblement, les *tributaires* ou *censitaires*, et les *amphithéotes.*

Tacite a remarqué une ressemblance entre les esclaves germains et les colons romains: cette ressemblance nous montre qu'à Rome le *colonat* n'était qu'une variété de la servitude, ou du moins une forme ambigüe entre l'esclavage et la liberté; tel le trouvons-nous, en effet, dans les codes de Théodose et de Justinien: attachés à la glèbe, les colons sont vendus et achetés avec le fonds, et néanmoins, la loi les déclare libres de leur personne, leur reconnaît des droits qui supposent la liberté, celui de se marier, celui d'avoir une propriété; celui d'intenter action à leur maître pour ce qui concerne leur état. Sur le revenu du fonds qu'ils cultivent, ils doivent payer au maître de ce fonds une rente soit en nature, soit en argent. L'obligation de ne pas quitter la terre n'implique donc pas pour le colon un servage complet; l'administration impériale avait institué pour plusieurs classes de citoyens une sorte de glèbe; au lieu d'argent, qui manquait, l'état donnait des ordres, et diverses corporations forcément héréditaires, l'armée, la curie, les corporations d'ouvriers dans les villes, étaient, comme la terre pour les colons, une glèbe qu'il était défendu d'abandonner sans permission.

Le colon était ainsi comme suspendu entre deux états contraires, mais il marche vers la liberté, en faveur de laquelle le christianisme a donné l'impulsion. — Lors de l'invasion barbare la classe des colons se combina d'elle-même avec celle des serfs germaniques les plus favorisés; le fait de la conquête pesa surtout sur les habitants des campagnes, et le colonat ne fut plus considéré que comme une simple variété de la servitude. Les *lites* gagnaient quelque chose à cette assimilation, car chez eux, le caractère serf l'emportait originairement. C'est là une des raisons pour lesquelles chez les peuples ger-

mano-romands, la distinction entre le servage supérieur ou demi-servage et l'esclavage est beaucoup plus marquée que chez les peuples purement germaniques. Le changement le plus essentiel qui paraisse s'être opéré dans la condition des colons, c'est la multiplication des corvées, *corvada, angariæ,* en allemand *frohndienste;* les Romains connaissaient les corvées, mais principalement dans le service public; chez les Germains, au contraire, elles étaient de tout temps la principale obligation des serfs; les travaux de la campagne étaient répartis entr'eux comme au dedans les divers travaux de la maison; les *banalités* commencent aussi à paraître dans les documents de l'époque. L'une et l'autre charge sont une conséquence de l'idée que les serfs aussi bien que les vassaux libres, faisaient partie de la famille du seigneur. — Chez les Francs, le wehrgeld d'un lite barbare était égal à celui d'un romain propriétaire, et celui d'un colon romain peu supérieur au taux commun d'un simple esclave. Mais les capitulaires de Charlemagne replacèrent le colon et le lite sur le même niveau.

Les Lombards donnent le nom d'*aldes*, aldiones, soit aux colons, soit aux lites; leur position chez ce peuple est assez misérable et leur wehrgeld est celui des esclaves un peu favorisés; le canon dû au maître fut élevé de la dîme à la tierce. Une autre circonstance qui détériora beaucoup le sort des colons romains, fut leur soumission au mundium du propriétaire du sol; par là, les aides purent être vendus séparément du sol; il est incertain si un changement pareil s'est opéré dans la condition des colons romains, chez les Francs. A la fin de la période barbare, le principe de la servitude de la glèbe reprit cependant faveur en Italie, manifestement par les efforts de l'Eglise qui invoqua le droit romain pour combattre un état de choses qu'elle envisageait comme contraire à l'esprit de la religion. On voit dans un document du X[e] siècle que des serfs ayant été vendus à part du fonds, leur propriétaire fut obligé de les racheter; et l'usage dont il s'était autorisé, déclaré détestable.

Les Wisigoths avaient aussi leur *aldes*, aldeani, rusticani, le roi Receswinthe les appelle vilissimi; leur situation n'était pas moins dure que celle des aldes Lombards.

Jusqu'ici nous avons parlé d'hommes dont dès l'origine la liberté était précaire et compromise, s'ils n'étaient pas serfs ou esclaves, dans toute la rigueur du mot. A côté d'eux viennent se placer des hommes libres d'origine, dont la dépendance est la suite d'un engagement librement contracté.

Les *tributaires* ou *censitaires*, classe nombreuse principalement chez les Francs, étaient des hommes libres qui pour une raison, ou pour une autre, n'ayant pu ni conserver leur indépendance, ni entrer dans la classe des leudes, avaient accepté la condition plus humble et plus dangereuse pour la liberté de fermiers de la terre d'autrui. Le bénéfice imposait des services personnels au bénéficier,

et avant tout, le service militaire; la censive ou précarium impose un cens; signe certain de la terre sujette ou roturière, comme son absence est le signe de la terre franche ou noble.

Comme on voit, il y a quelque rapport entre la position du colon et celle du censitaire, mais les différences sont plus grandes encore. Le censitaire travaille la terre d'autrui, doit un tribu ou canon, et vit sous la dépendance d'un maître; mais au fond, il est libre, il peut quitter sa censive, tandis que le colon ne recouvre l'indépendance que par l'affranchissement. Les censives les plus recherchées étaient celles de l'Eglise, même les hommes libres de la race conquérante s'empressaient de les solliciter, afin d'échapper par là à l'obligation du service militaire. Souvent aussi un seigneur ou une église offraient des terres à défricher, les hommes libres qui s'y rendaient aux conditions du précarium se nommaient alors des hôtes, et la colonie *mansus ingenuiles*, demeure libre, ou bien *hospitia*.

L'*amphithéose*, contrat défini par le droit Justinien, n'est autre chose qu'un usufruit concédé à perpétuité ou à long terme, à charge de redevance annuelle; l'amphithéote qui néglige de le payer, perd son droit à l'usufruit; celui qui l'acquitte exactement ne peut pas être dépossédé. Ce contrat réel de sa nature n'altère pas la liberté; cependant l'amphithéote à perpétuité paraît avoir été attaché à la glèbe à-peu-près à l'instar du colon. Sous la domination barbare, l'amphithéose s'est conservé en Italie; il ne diffère de la censive que par la durée plus grande de la concession; ordinairement la censive ou précaire se renouvelait de cinq ans en cinq ans, et ne dépassait pas une ou deux générations; sauf les censives ecclésiastiques qui étaient quelquefois constituées pour trois et pour quatre générations.

7° *Des serfs et des esclaves.*

Dans les *serfs*, servi, on comprend souvent les diverses espèces de servitudes, depuis la plus favorisée jusqu'à la plus dure, dont elle a gardé le nom. Dans le moyen-âge, alors que le régime féodal eut prévalu partout, l'esclavage proprement dit, cet esclavage qui fait de l'homme la chose de son maître, disparut; et l'expression *serf*, opposée à celle d'esclave, désigna la condition générale des individus non libres de l'époque féodale, en regard de la condition des non libres de l'antiquité. Mais ni l'une ni l'autre de ces acceptions du mot serf, n'exprime précisément ce qu'ordinairement on appelle ainsi dans l'époque et dans les lois barbares; là, le serf est uniquement le non libre de la condition la plus dure, moins qu'un serf de la glèbe du moyen-âge; c'est un esclave dans le sens de l'antiquité.

Chez les peuples germano-romands, la classe des serfs se subdivise, nous ne disons pas quant à la dignité, le serf n'en a pas; mais, quant à la valeur dont ils sont pour le maître: ainsi, les différences de wehrgeld se basent surtout sur la profession de l'esclave et son habileté;

les Lombards, les Wisigoths estimaient à-peu-près au double d'un esclave ordinaire, l'esclave ministériel; c'est-à-dire celui qui sert la personne du maître, ou qui exerce un art. Les Wisigoths ne regardaient pas à l'origine de l'esclavage; mais les autres peuples y faisaient aussi attention, et l'esclave d'origine germain était considéré comme au-dessous de l'esclave romain; ce dernier trait se remarque surtout relativement aux esclaves du sexe; une esclave lombarde valait presque deux fois une esclave romaine.

8° *Des affranchis.*

Une certaine tendance vers la liberté qui se manifeste après la conquête, à laquelle les idées religieuses eurent sans doute la plus grande part, multiplia les affranchissements chez les peuples germano-romands; mais si la pratique de l'affranchissement fut fréquente, il ne faut pas croire que son effet fut de créer un fort grand nombre d'hommes libres; la plupart des affranchis demeurèrent dans un état de semi servitude; c'est-à-dire que d'esclaves ils devenaient aldes, colons, ou tout au plus censitaires; ceux même qui obtenaient le degré de liberté le plus haut qu'un affranchi peut obtenir, conservaient des rapports avec leur patron, qui rendaient leur liberté incomplète et précaire.

La loi des Wisigoths et celle des Lombards distinguent toutes deux assez nettement deux classes d'affranchis, les premiers, appelés en Espagne nobles ou *idonci*, par opposition aux *inferiores*, qui sont de simples aldes, ne pouvaient être mis à la torture, et avaient une composition plus que double de celle des derniers. Le haut affranchi Lombard se nomme *ful freal*, voll frey; complètement libre; on le nomme aussi *amuud*, ce qui indique qu'il est sorti du mundium de son patron, et *wider boran*, né de nouveau, c'est-à-dire devenu égal à un homme né libre; il a le wehrgeld d'un homme libre, et peut contracter mariage avec des individus libres; toutefois en fait, il ne jouit pas non plus d'une complète liberté, du moins durant sa vie et celle de son maître.

Les formes d'affranchissement ont beaucoup varié chez les Wisigoths; il avait régulièrement lieu dans l'Eglise en présence de témoins; un mourant pouvait aussi affranchir par un acte écrit, confirmé par témoins dans les six mois après la mort.

Chez les Lombards, pour l'affranchi *fulfreal*, le mode d'affranchissement se nomme *garathinx;* c'est la promenade dans le carrefour de la manumission romaine. Le mode appelé *impans*, in banno regis, par ordre du roi, a les mêmes effets. — Depuis Liutprand, l'Eglise et la race romaine ayant gagné en influence, il fut admis que l'affranchissement dans l'Eglise aurait dorénavant les effets attribués d'abord seulement aux modes précédents. Cette cérémonie religieuse devint même un complément nécessaire pour les autres affranchissements.

La loi des Ripuaires donne quelques détails sur les trois formes d'affranchissements qui étaient usitées chez les Francs; la première qui donne le plus haut degré relatif de liberté, est celle du denier mis dans la main du roi; elle correspond à la forme *impans* des Lombards; l'affranchi se nomme *denarius*, et a le wehrgeld d'un franc libre; le roi devient son patron; c'est pour cela que si un donarius meurt sans enfants; le fisc hérite de ses biens, comme l'ancien maître l'aurait fait si l'affranchissement eût eu lieu sous une autre forme.

La seconde forme est l'affranchissement à l'Eglise, accompagné d'un acte écrit selon l'usage de la loi romaine, tabula; on appelle les individus affranchis de cette manière *tabularii*; le patron de ces affranchis est l'Eglise qui les a affranchis. La troisième forme est celle d'un simple acte écrit par l'ancien maître sans intervention de l'Eglise ou du magistrat; elle n'était d'abord usitée que pour les affranchissements partiels; dans tous les cas, d'après ce dernier mode, le maître reste le patron de son affranchi.

Edouard Secretan.

SCIENCES NATURELLES.

L'ARAIGNÉE. — SA CHASSE[1].

Dans un premier article nous avons montré l'araignée filandière; dans celui-ci nous la montrerons chasseresse; ces deux industries vont de pair chez elle : excepté le cas où elle file le nid de ses œufs et celui où venant d'éclore elle vit encore en communauté avec une multitude d'autres araignées, elle ne file que pour chasser; et elle ne chasse qu'après avoir filé.

Dans ce second article, comme dans le premier, nous ne nous occuperons que de l'espèce qu'on appelait autrefois *araignée de jardin* et qu'on appelle maintenant *tendeuse* (retiaria), *porte-croix* (crucigera), *orbitèle*, à cause de la forme circulaire de sa toile, et Epéire. Si nous disons quelque chose des *Tapitèles*, des *Napitèles*, qui filent des toiles horizontales à tissus serrés, ce ne sera qu'un mot et en passant.

Dix ou 15 jours après être sortie de l'œuf, notre araignée file son rets; aussitôt cet instrument achevé, elle s'en sert pour chasser, et avec une habileté aussi grande que celle de ses aînées, des plus vieilles araignées qui ont déjà fait plusieurs campagnes et vu plusieurs saisons de chasse. Celles-ci ont passé l'hiver dans la terre, dans des fentes de poutres ou autres cachettes propres à les garantir du froid, pendant la durée duquel, engourdies, elles ne chassent point, et par conséquent ne mangent point. Le soleil de mai qui ranime tout dans la nature, les réveille, ainsi que tant d'autres animaux endormis par le froid, parmi lesquels bien des insectes qui doivent leur servir de pâture. Amaigries par une abstinence de plus de six mois peut-être, elles

[1] Voir pour le premier article tom. IX de la *Revue Suisse*, page 268.

sont pressées d'y mettre fin et d'un peu se refaire. Aussi leurs toiles, dont la grandeur fait juger de la leur, ainsi que de leur âge, sont-elles les premières que l'on aperçoive. Quelques semaines plus tard on en verra d'infiniment plus petites mais infiniment plus nombreuses; car les araignées qui ne meurent pas la première année de leur existence, sont une exception. Ces petites toiles si communes au printemps sont l'œuvre de fileuses qui ne sont guère plus grosses qu'un grain de millet, ou qu'une tête d'épingle : proportionnées à la taille des chasseuses, elles le sont aussi à celle du gibier à chasser. La première nourriture des araignées doit être extrêmement délicate, comme celle des tout petits enfants doit être du lait sans aucune substance solide: les petites mouches dont se nourrissent les plus jeunes araignées, ne sont presque qu'une espèce de gelée; elles grossiront proportionnellement les unes et les autres, les unes prenant des chairs plus solides, les autres, un appétit qui s'accommodera d'une telle nourriture; ce n'est qu'au bout de bien des mois après leur naissance qu'on ose donner à des enfants de petits os à ronger. Les mailles du réseau fait par les araignées devront aussi augmenter de grosseur, à mesure que grossiront les deux espèces d'insectes. Cette chasse des araignées, progressivement toujours plus considérable à mesure que les chaleurs augmentent, se prolonge jusqu'à l'époque où il n'y a plus de fruits aux arbres: plus de fruits, plus d'insectes qui s'en nourrissent, et plus d'araignées, qui se nourrissent des insectes. Cette époque-là varie selon les années; assez ordinairement c'est à la fin d'octobre. Nous publions cet article au moment où les araignées qui font encore leur chasse, la font la plus considérable, et où l'on peut par conséquent les voir mieux à l'œuvre. Plus elles sont grandes ainsi que leurs proies, plus il est facile à l'observateur de suivre leurs manœuvres; celles des très-petites araignées échappent aux yeux qui ne sont pas très-bons et très-exercés.

Elles commencent à faire preuve d'habileté en choisissant, pour tendre leurs filets, les emplacements les plus favorables à une chasse abondante; ce sera, par exemple, là où un courant d'air créé par une porte ou une fenêtre qui bâillent, amène des insectes, ou bien dans le voisinage des plantes qui en attirent par leurs fleurs, par exemple, en automne, au-dessus ou à côté des verges dorées et des lierres encore fleuris.

C'est toujours à l'affût que chasse l'araignée; elle se place en embuscade, suivant les temps et les circonstances, ou bien au centre de sa toile où elle est suspendue comme un hamac, ou bien dans une loge qu'elle se construit hors de la toile et à une certaine distance. Quand elle se fait hamac, elle est toujours dans une position doublement renversée, le dos tourné du côté du sol, et la tête en bas. Les petits fils concentriques supérieurs auxquels est attachée, au moyen d'un fil suspenseur, la partie postérieure de son corps, sont à la fois son point

d'appui et de départ. L'à propos de tout cet arrangement est facile à saisir. Si elle avait la tête du côté où son fil suspenseur a son point d'attache, il se prendrait souvent à son corps et la gênerait dans ses mouvements. Devant se couler, se glisser suspendue à son fil, elle le tient à cet effet d'une ou deux de ses pattes postérieures, comme on se tient à la rampe pour descendre rapidement un escalier, ou plutôt encore comme on se dévale, dans de certaines mines, le long d'une espèce de glissoire, en étant couché sur le dos et en serrant fortement de chaque main des cordes d'appui. Au moyen de son fil suspenseur, elle peut circuler et faire tous ses mouvements au dessous de sa toile : elle est mauvaise marcheuse ; si elle devait marcher sur sa toile, ses mouvements y seraient très-lents ; ellè aurait bien de la peine à s'y tenir en équilibre, et elle endommagerait elle-même la toile qu'elle a faite si artistement : c'est ce dont on peut avoir facilement la preuve en mettant sur sa toile une araignée étrangère, qui n'y a pas de point d'appui et de fil suspenseur : malgré la perfection du filet qu'elle trouverait là bien tendu et tout ajusté, à coup sûr celle-ci n'y ferait pas la moindre capture.

Le centre de la toile de l'araignée est toujours celui de ses opérations ; cependant elle se tient à l'affût très-souvent dans un autre endroit, dans une loge où elle se rend par un petit pont que nous avons appelé passerelle, et qui fait un angle plus ou moins aigu avec le plan de la toile ; elle trouve quelquefois cette loge ou cachette toute faite, par exemple, dans la fente d'une poutre ; et c'est là ce qui paraît le mieux lui aller : elle sera des semaines entières sans quitter ce repaire, si ce n'est pour se jeter sur sa proie, et pour refaire ou réparer sa toile. Elle s'y tapit comme l'ours dans sa tanière d'où il guette sa proie ; elle ne montre guère que deux de ses pattes qui tiennent serrés un ou deux des fils aboutissants au centre de la toile : ainsi l'oiseleur tient-il, attentif, la main aux cordes au moyen desquelles il referme son filet sur les oiseaux qui sont venus s'abattre au milieu du piége.

Si l'araignée n'a pas la bonne fortune de trouver une loge toute faite, elle s'en fait une elle-même sur une branche, sur une feuille, sous une feuille ou dans une feuille qu'elle enroule un peu au moyen de ses fils : elle est là si bien cachée qu'on a quelquefois assez de peine à la découvrir au milieu d'une tente que nous pouvons bien appeler *de soie*, les naturalistes étant convenus de donner ce nom au fil de l'araignée. Sa loge est toujours (ou presque toujours) plus haut que le centre de la toile : la passerelle va en montant, l'araignée, qui n'a que ce moyen de communication avec sa toile, devant se précipiter sur sa proie ; destinée à se suspendre, elle l'est aussi à s'élancer du haut en bas dans la direction soit de sa loge vers son trou au milieu de la toile, soit de son trou vers l'hémicycle inférieur ; c'est là du moins ce qui a lieu le plus ordinairement.

De jour c'est dans sa loge qu'elle se tient de préférence; par quelle raison? Est-ce parce qu'elle y est plus à l'abri du vent, de la pluie ou de la chaleur? Est-ce parce qu'elle y est moins aperçue des insectes auxquelles elle tend des piéges et que son aspect, assurément peu agréable pour eux, pourrait faire fuir bien loin, ou de ceux qui lui font la guerre à elle-même, des sphex et autres semblables entomophages? Peut-être ces diverses raisons concourent-elles toutes à lui faire prendre le parti de se retirer ainsi fréquemment sous sa tente. On peut dire en faveur de la seconde, que certains insectes ont probablement les yeux microscopiques; et combien l'araignée doit leur inspirer d'effroi, si elle leur paraît ce que nous la voyons, quand nous la regardons à travers une loupe! En faveur de la troisième raison on peut dire que ce sont les plus grandes araignées, par conséquent les plus exposées à être aperçues de leurs ennemis, qui sont le plus rarement au centre de leur toile, et qu'elles s'y tiennent bien plus souvent quand elles sont dans une chambre qu'en plein air.

Au reste sous le rapport de la place qu'elles recherchent de préférence, il y a une distinction essentielle à faire entre le jour et la nuit: la nuit, elles ne quittent presque pas le centre de leur toile; c'est de là qu'elles chassent, étant bien plus sûres d'atteindre de là leur proie que de leur loge. Nous avons observé une toile au centre de laquelle nous n'avons jamais vu, de jour, l'araignée, et jamais manqué de la voir de nuit. Si une araignée n'est pas à l'époque d'une de ses mues, on peut être sûr de la trouver, après la chute du jour, au centre de sa toile où elle se rendra, non pas pour y dormir, mais pour y veiller bien plus qu'elle ne le fait de jour. L'heure où elle se rend à son poste de nuit, varie suivant la longueur des jours: vers le solstice d'été, ce sera à huit heures, ou huit heures et demie du soir. C'est ici un caractère de ressemblance à observer entre l'araignée et beaucoup d'autres animaux carnassiers: la description suivante du psaume 104 peut lui être appliquée presque aussi bien qu'à eux: « Tu fais venir les ténèbres, et il est nuit; toutes les bêtes des forêts sortent de leurs tanières; les lionceaux rugissent après leur proie. Le soleil se lève-t-il, ils se retirent, et vont se coucher dans leurs sombres demeures. »

De l'exactitude avec laquelle l'araignée, tôt après le crépuscule du soir, va se mettre à l'affût dans le lieu le plus favorable à ses opérations de chasse, on peut conclure que c'est pendant la nuit qu'elle fait la meilleure chasse; et c'est bien ce qui a lieu en effet. Cela pourra étonner un assez grand nombre de nos lecteurs qui supposent sans doute que le gibier chassé par l'araignée se met en campagne et circule bien plus le jour que la nuit. Oui bien, une partie de ce gibier, mais non pas la plus grande partie. Les nuées de moucherons se font remarquer surtout au moment où le soleil vient de se coucher; les cousins voltigent surtout dans les ténèbres: les personnes qui, voyageant

dans le midi, ont eu la maladresse de laisser le soir leurs flambeaux allumés dans leurs chambres et leurs croisées ouvertes, pourraient surtout nous en dire quelque chose; et les petits papillons de nuit, qui paraissent être le mets le plus friand des araignées sont innombrables; ce dont on peut se convaincre en s'approchant, une lanterne à la main, la nuit étant close, d'une toile d'araignée bien construite et bien placée : on verra si les chasses nocturnes de cet insecte ne sont pas fructueuses. Que si l'on n'a pas la facilité de faire cette expérience, ou qu'on ne veuille pas en prendre la peine, on pourra se borner à mettre simplement une lumière derrière une croisée fermée; et l'on verra, au moins dans certaines localités, quelle quantité de papillons de nuit viendront comme tapisser les vitres, attirés par la lumière. L'araignée n'a besoin, elle, d'aucun de ces moyens que nous indiquons à un observateur, pour s'assurer que son gibier abonde à telle heure plutôt qu'à telle autre. Elle a également un instinct parfaitement sûr pour distinguer d'entre les objets qui se prennent et s'arrêtent dans sa toile ceux qui lui vont et ne lui vont pas, ceux qui peuvent lui être utiles ou nuisibles. Si c'est une feuille, un brin de paille ou de bois, ou autre chose semblable, elle s'en approchera pour en débarrasser son filet, mais assez lentement, sachant bien qu'il n'y a rien là qui presse; si vous touchez de votre doigt son piége, probablement elle ne bougera pas de sa place, ou s'enfuira; que si elle s'avance vers votre doigt, elle retournera aussitôt en arrière, n'ayant besoin que d'un instant pour s'assurer que cette chair-là n'est pas de son gibier. Si l'insecte pris au piége est de force et de taille à passer du rôle d'attaqué à celui d'attaquant, l'araignée choisit entre trois partis, ou celui de ne faire aucun mouvement afin d'échapper autant que possible aux yeux de son ennemi, ou celui de fuir afin de se soustraire à ses coups, s'il venait à prendre l'offensive, ou celui de secouer vivement et fortement sa toile aux fins soit de faire qu'il se prenne à un plus grand nombre de fils qui paralyseront ses moyens d'attaque, soit de faciliter à la proie dangereuse les moyens de se dégager; quelquefois même elle ira jusqu'à couper ou à déchirer prestement la portion de la toile qui retient cette proie pour l'aider à s'envoler en toute liberté. Que si elle se décide, pressée peut-être par la faim, à courir la chance d'un combat où la victoire pourrait être douteuse ou chèrement achetée, elle y mettra de la prudence, ne se hâtera pas, s'avancera doucement et en tapinois jusqu'à ce que tout près de l'animal qui lui inspire quelque crainte, elle s'élance rapidement et intrépidement sur lui. Les guêpes, surtout d'une certaine taille, lui suggèrent ces précautions; quoiqu'elle n'ait point vu leur aiguillon, elle sait bien qu'elles en ont un, elle le sait mieux que les entomologistes. Même mortes elles lui inspirent encore quelque crainte: après en avoir tué une, mettez-la sur sa toile, vous verrez qu'elle ne s'en approchera pas sans quelque hésitation et qu'elle l'enveloppera de fils presque

comme si elle était vivante : un ennemi redoutable inspire quelque crainte, même après sa mort; on ne peut prendre trop de précautions contre lui, pour le cas où il donnerait encore quelque signe de vie. L'araignée a d'autant plus raison de redouter l'aiguillon de la guêpe ou de l'abeille, et les pinces de quelques autres insectes que, extrêmement fluette, elle ne guérit pas, comme d'autres animaux, de ses blessures; la plus légère qui lui est faite, suffit pour qu'elle en meure, et même au bout de peu de temps. L'araignée, comparée à d'autres insectes, a plusieurs désavantages, au nombre desquels celui-ci, mais ils sont amplement et remarquablement compensés par divers avantages, au nombre desquels nous devons compter en première ligne l'admirable piége que la nature lui a appris à construire; elle lui a appris de plus à s'en servir, et son organisation lui fournit toutes les ressources dont elle a besoin. Examinons un moment ses moyens de défense et d'attaque, avant d'observer l'usage qu'elle en fera; avant de la voir combattre, voyons ses armes.

Elle n'a point d'ailes pour voler à la poursuite de sa proie : qu'est-ce qui lui en tiendra lieu? Elle n'a pas des pattes organisées de manière à lui permettre de courir : qu'est-ce qui y suppléera? Son fil suspenseur, qui est son principal moyen de locomotion, et qui est si solide que je n'ai jamais vu un de ces fils faire défaut à l'araignée ni l'araignée tomber par terre, même quand elle faisait une chute en démolissant sa toile, ou quand elle se laissait choir du haut en bas de sa toile de manière à en éprouver une forte secousse, ou quand elle avait à combattre violemment un redoutable adversaire. Je crois pouvoir défier tout observateur de la voir jamais faire solution de continuité avec ce fil, qu'on peut appeler *sans fin*. C'est au moyen de ce fil que non-seulement elle fait sa passerelle, mais encore la fortifie de plus en plus à mesure qu'elle y passe, y laissant à chaque passage une portion de fil égale à la longueur du pont : pont [1] unique en son genre, en vérité, puisque l'usage, au lieu de l'user, le rend toujours plus solide.

[1] Ce pont est toujours placé à une distance suffisante de la toile, pour que l'araignée puisse monter et descendre, chargée ou non de butin, sans endommager les fils circulaires. Dans un cas cependant, il est dans le plan même de la toile, ou à-peu-près; mais alors, ce qui est bien remarquable, il y a deux secteurs de cercle, à droite et à gauche du pont, qui n'ont point de fils circulaires; ce qui permet à l'araignée de circuler avec autant de liberté que si le pont était tout-à-fait en dehors du plan de la toile. L'espèce d'araignée qui donne lieu a cette observation, ne fait jamais de trou au milieu de sa toile, sans doute parce qu'un rayon qui fait l'office de passerelle doit être plus fortement assujetti aux petits fils concentriques; et elle n'est presque jamais au centre de sa toile, duquel sa loge est beaucoup plus rapprochée, que cela n'a lieu chez les autres espèces : les fils circulaires qui manquent de chaque côté de la passerelle, semblent être reportés à l'extrémité opposée de la toile qui prend ainsi une forme ovale au lieu de la forme ordinaire, de la forme circulaire.

Mais une excellente échelle de corde et un excellent pont de corde ne serviraient à rien sans les moyens d'en faire usage; l'araignée a ces moyens-là dans la conformation de ses pattes terminées par un pied, (nous allions dire par une main,) particulièrement digne d'attention et approprié à l'usage dont il est ici question. Ce pied est garni au bout de trois ongles en forme de crochets mobiles. Deux de ces ongles placés parallèlement l'un à côté de l'autre, sont garnis en dessous d'un rang de dentelures semblables aux dents d'une scie ou d'un peigne; mais le troisième, situé perpendiculairement entre les deux précédents et un peu en dessous, est tout uni ou sans dentelures. Leuwenhœk croit que l'araignée se sert de celui qui est sans dentelures pour courir ou glisser le long de ses fils, et que les grandes dentelures des deux autres ongles lui servent à s'y arrêter. L'ongle sans dentelures est assez semblable à nos *strubes* (pitons demi-ouverts); il est visible à l'œil nu, mais, pour bien le voir, il faut se servir de la loupe. On le voit sans emploi, quand l'araignée se tient fixée à une pierre, ou à tout autre objet que son fil, ce qui semble confirmer la supposition de Leuwenhœk.

Mais les ongles du pied de l'araignée servent encore à bien d'autres usages que ceux que nous venons d'indiquer, par exemple à tirer le fil de ses filières, à le poser convenablement, à atteindre et à retenir sa proie: c'est là une de ses nombreuses armes offensives et défensives, mais non la principale. Examinons-les les unes après les autres. Elle n'a pas moins de huit pattes, et ses pattes n'ont pas moins de sept articles chacune, ce qui leur donne la facilité de se mouvoir en tout sens, et d'étreindre de toutes parts une proie; elles sont de plus armées de pointes ou de piquants, semblables aux épines du rosier, ou, si l'on veut, aux rayons du Morgenstern, de cette terrible masse ou massue avec laquelle les anciens Suisses faisaient de si mortelles blessures à leurs ennemis. Nous pouvons d'autant mieux faire cette comparaison, que les piquants des pattes de l'araignée lui servent sans aucun doute à blesser sa proie en même temps qu'à la retenir. Pour se faire une juste idée de ces piquants il ne faut pas se contenter de les voir à l'œil nu ou au moyen d'une loupe, il faut avoir recours au microscope. Mais les armes de l'araignée sans aucune comparaison les plus meurtrières sont attenantes à sa bouche et sa bouche elle-même: ses deux mâchoires sont pourvues de deux palpes de cinq articles, auxquelles nous

Cette disposition, si fort exceptionnelle, des fils circulaires interrompus pourrait paraître un effet du hasard; mais si vous observez l'araignée, quand elle les file, vous la verrez respecter l'intervalle qui doit rester libre; et la manière même dont elle les termine, par paires et quelquefois en pointe, prouve, à n'en pouvoir douter, qu'elle veut ne pas aller plus loin en filant. La passerelle fait donc l'office de rayon dans cette espèce de toile, à laquelle nous donnerons par cette raison le nom de *toile à rayon-passerelle*. Nous avons d'autant plus tenu à en dire un mot dans cet article, que nous ne croyons pas qu'elle ait été jusqu'ici décrite.

pouvons d'autant plus donner le nom de bras, qu'elle les tient habituellement arrondies, à la manière de nos bras quand nous tenons un objet à la hauteur de notre tête; et c'est bien comme de bras qu'elle s'en sert. Outre et entre ces deux palpes elle a deux mandibules composées de deux pièces, une tige qui offre le plus souvent à l'extrémité de son côté interne une rainure dont les côtés sont garnis de dents acérées, et un onglet ou crochet mobile; c'est la seconde pièce, qui se replie dans la tige, à-peu-près comme la lame d'une *jambette* (cette espèce de couteau de poche que nous appelons *chèvre*) se replie dans le manche. Quand l'araignée est à l'état de repos, cet onglet n'est pas visible; mais il l'est, aussitôt que l'araignée a saisi une proie; il l'est bien plus que celui de l'extrémité de ses pattes : il ressemble passablement aux ongles de certains animaux tels que le chat. Si nous voulons donner aux mandibules un autre nom que ce nom scientifique, nous pourrons les appeler *griffes*, *serres*, *pinces*, *tenailles*. D'entre les armes dont sont pourvus les animaux destinés à vivre de proie, celle-ci est certainement une des plus meurtrières, pour ne pas dire la plus meurtrière. Eh bien, elle l'est davantage encore par l'effet d'une liqueur invisible qui rend bien plus infailliblement mortelles les blessures faites par elle, si du moins il faut en croire plusieurs naturalistes, entr'autres M. de Walckenaer, qui dit positivement : «L'onglet des mandibules a dans quelques espèces près de la pointe un petit trou qui donne passage au venin avec lequel l'araignée donne la mort aux autres insectes qu'elle attaque pour s'en nourrir.» D'autres naturalistes, il est vrai, ne croient pas à ce venin, ou du moins ont des doutes sur son existence; et l'on conçoit que des observations directes et positives sont à cet égard difficiles à faire; mais deux ou trois faits que je citerai tout-à-l'heure, me paraissent rendre au moins très-probable [1] la manière de voir du savant historien des aranéides.

Une dernière arme dont la nature a pourvu l'araignée et sur l'existence de laquelle on ne peut avoir aucun doute, est à l'autre extrémité de son corps; je veux parler de ses filières, qui lui fournissent non-seulement un fil pour se faire des piéges, des ponts et des échelles, mais encore des nœuds-coulants, semblables à ceux qu'on emploie en certaines chasses pour se rendre maître de l'animal pris au piége ou atteint à la course. D'une de ses extrémités à l'autre l'araignée est donc pourvue de moyens d'attaque et de défense: elle est comme armée de pied en cap. Mais qu'on ne croie pas que dans toutes ses chasses elle déploie également toutes ses ressources : elle ne fait usage de ses di-

[1] Ce que nous disons ici, n'est pas en contradiction avec ce que nous disions dans un précédent article, que les araignées ne sont pas venimeuses, au moins dans nos climats. Elles peuvent l'être pour les insectes qui doivent lui servir de proie, sans l'être pour l'homme.

verses armes que selon le besoin qu'elle en a, distinguant les petites chasses des grandes. S'il ne se prend dans son filet que du fretin, c'est-à-dire, par exemple, pour une grosse tendeuse, de petites Phalènes, de très petites Tipules, des Pous de bois ailés, des Cousins, elle montrera, au moins un moment, pour cette proie facile mais fort mince un goût dédaigneux comme le Rat du bon Horace ou le Héron du bon Lafontaine; mais, plus tôt ou plus tard, faisant réflexion que toujours pêche qui en prend un, elle se ravisera. Peut-être ne croira-t-elle pas qu'il vaille la peine de se déranger pour aller chercher une misérable capture comme celles-là : alors elle se bornera, nonchalante, à la faire venir à sa portée en attirant à elle les fils qui l'en séparent, à-peu-près comme on attire à soi les branches d'un arbre à fruits sur lequel on ne veut pas prendre la peine de monter, ou mieux encore, comme un pêcheur ramène à lui le filet où il voit des poissons pris. Que si elle se décide à aller chercher le petit insecte, elle prendra son temps et ne mettra pas de vivacité dans ses mouvements soit pour l'atteindre soit pour le saisir. Elle ne prendra pas la peine de l'emporter jusqu'à sa loge; elle s'arrêtera, pour le manger, au centre de sa toile. Assez souvent elle jugera à propos de laisser patiemment les petits insectes s'amasser dans sa toile, jusqu'à ce qu'il y ait compensation de la qualité par la quantité; et les mettant l'un après l'autre dans ses serres, elle ne les mangera que quand d'une multitude de petits elle en aura fait en quelque sorte un grand, un dont le volume lui paraisse suffisant. Que s'ils sont très-petits, très-nombreux, si nombreux que ce fût pour elle comme une mer à boire de les détacher un à un du filet, et que le filet soit déjà un peu vieux et délabré, elle prendra le parti d'avaler le tout, insectes et filet, qu'elle met en pièces, faisant ainsi un salmigondis dont il est difficile de dire lequel des ingrédients, lequel de la viande ou du fil est l'apprêt. Walckenaer, citant ce fait d'après Prévot, le révoque en doute mal-à-propos : je l'ai plus d'une fois vérifié.

Le produit de la petite chasse de l'araignée (soit un insecte seul, soit un paquet d'insectes) une fois entre ses mandibules, elle le tourne et retourne cent fois, faisant un grand usage à cet effet de ses palpes villeuses autant que flexibles qui le poussent tantôt à droite tantôt à gauche, et le refoulent dans sa bouche, quand il en sort trop, à-peu-près comme un enfant glouton se sert de ses deux mains pour faire entrer dans la sienne un morceau d'une dimension un peu trop grande. Ses mandibules le broient, le pétrissent, aidées dans le mouvement de rotation qu'elles lui impriment, par la salive dont l'araignée le pénètre pour l'amollir; ainsi manipulé, il devient à la fin une façon de brouet noir, de bouillie épaisse, comme il faut qu'il le soit pour être à son usage; car un bol alimentaire tout-à-fait solide ne saurait passer par un canal intestinal aussi étroit et mince que le sien : il n'y a que des matières fluides ou extrêmement amollies qui puissent y être admises.

Elle s'y prend d'une autre manière, quand elle fait son repas du

produit de sa grande chasse, au spectacle de laquelle nous invitons maintenant les amateurs de ces sortes de scènes de la nature. Les mots *spectacle* et *scène*, on le verra, ne sont point ici hors de place : bien des combats de taureaux, ou de bêtes féroces, que l'on ne peut voir qu'à prix d'argent, n'ont certainement pas quelque chose de plus curieux et de plus remarquable que cette *grande chasse* de l'araignée, à laquelle nous voudrions bien ne pas faire trop perdre de son intérêt par la manière dont nous la décrirons.

Qu'un insecte qui *vaille la peine* vienne seulement à frôler un des fils de la toile de l'araignée, à l'instant même par la ligne la plus droite, par un mouvement parfaitement calculé ([1]), et d'un saut qui ne peut être assimilé qu'au vol ([2]) sous le rapport de la vitesse, elle sera sur le fil touché et ébranlé; cette fois c'est inutilement, et elle va tout de suite se remettre à l'affût; une autre fois elle sera non pas plus adroite, mais plus heureuse. En effet voilà prise dans ses filets et bien prise une mouche qui en se débattant s'y enlace, s'y empètre toujours davantage, une mouche agile, sans aiguillon, et d'une taille à promettre un repas copieux à la chasseresse. Elle s'élance comme une flèche sur cette proie digne d'elle, l'enlace, l'étreint de toutes ses pattes, toutes, sauf les deux postérieures, au moyen desquelles elle doit se tenir d'autant plus fortement attachée à son fil, qu'elle a à se donner les mouvements les plus violents. Voici le moment de faire usage de ses mandibules et d'en dégaîner les onglets, qu'elle enfonce coup sur coup à diverses places du corps de l'insecte attrapé, aux places les plus vulnérables sans doute; c'est là un des faits qui rendent probable la supposition du venin; car l'araignée a bien l'air, par la manière dont elle enfonce et retire sans interruption son arme acérée, d'injecter quelque liqueur dans les nombreuses plaies qu'elle fait. Les autres faits qui rendent probable la supposition du venin, sont la prompte mort de l'insecte percé par les onglets de l'araignée, et la facilité avec laquelle elle triomphe d'adversaires beaucoup plus grands qu'elle ([3]). Il est vrai qu'elle a encore d'autres moyens

([1]) Les fils qu'elle a posés si régulièrement, comme avec le secours d'un compas, semblent devenir à leur tour pour elle une mesure au moyen de laquelle elle apprécie les distances.

([2]) Voler c'est se soutenir et se mouvoir en l'air par le moyen des ailes; l'araignée s'y soutient et s'y meut par le moyen d'un fil : n'est-ce donc pas là une sorte de vol? Elle pourrait être envisagée sous ce rapport comme un intermédiaire entre les animaux qui marchent et les volatiles. L'étonnante, la merveilleuse rapidité de l'araignée a suggéré à quelques écrivains des suppositions tout-à-fait inadmissibles, telles que celle-ci : qu'à raison de la longueur de ses pattes, elle pouvait, en les remuant rapidement, nager dans l'air; et celle-ci encore : qu'elle se crée des ailes en mettant des fils entre ses pattes.

([3]) Pour faire juger de la force et du courage des araignées en général, je

puissans de triompher d'eux, ceux que lui fournissent ses filières, auxquelles elle doit ainsi non-seulement de pouvoir faire des prises et des captures, mais encore de se les assurer. L'insecte pris, étreint et piqué par elle n'est pas encore mort; elle coupe en un instant avec ses mandibules, comme avec des ciseaux, les fils tout autour de lui, n'en laissant subsister que deux à l'opposite l'un de l'autre, qui le soutiennent; puis, au moyen de ses palpes, elle lui imprime un mouvement accéléré de rotation, les deux fils conservés, qui n'en sont plus qu'un, faisant l'effet d'un axe autour duquel il tournerait; il y aurait déjà là de quoi étourdir l'insecte presque de manière à le faire mourir; mais voici comme le coup de grâce qu'elle lui donne : elle renverse en dehors les quatre battans de ses filières, et en fait sortir des milliers de fils dont elle l'entoure, à mesure qu'il tourne sur lui-même comme une bobine vivante (1). Ses pattes de derrière toujours en mouvement, tirent, tirent sans interruption ces fils si nombreux et si serrés qu'ils font nappe autour de l'animal : c'est un maillot ou plutôt encore un vrai linceul dans lequel il est enseveli; tellement enseveli, qu'il est souvent impossible de le distinguer au travers de l'épaisseur du tissu. Il n'y a plus pour lui aucun moyen de faire usage soit de ses pieds, soit de ses ailes, aucun moyen de revenir à la lumière et à la vie; la victoire de son ennemie est complète (2).

(La fin au prochain n°). A. G.

citerai ici un combat dont j'ai été témoin entre une araignée de maison ou à toile horizontale et une chenille six fois plus grosse qu'elle. La chenille attaquée par elle était suspendue par la tête à un fil de sa toile; par des mouvements brusques et vigoureux elle ramenait sa queue du côté de sa tête et contre son terrible adversaire, qu'elle ne réussissait point à repousser : il s'éloignait bien un moment, mais pour revenir plus intrépidement à la charge; s'élançant sur elle il la frappait coups sur coups à la tête. Les efforts de la chenille la faisaient suinter de tout son corps. Ce combat à outrance ne rappelle-t-il pas ceux de l'Espadon et de la Baleine qui succombe quelquefois sous les coups d'un adversaire si petit comparé à elle? La chenille ne succomba pourtant pas; et l'araignée, désespérant de la victoire, coupa court au combat en déchirant vivement le fil qui tenait la chenille suspendue. Celle-ci étant tombée à terre épuisée, y fut assez long-temps gisante sans mouvement et comme morte.

(1) Elle varie extrêmement ses manœuvres, selon les cas ; assez souvent quand l'insecte atrappé est dans la partie inférieure de sa toile, elle l'en détache avec une grande adresse, le tient serré entre ses pattes et ses mandibules, et se suspend un moment avec lui, oscillant à la manière d'un pendule. Pendant ce mouvement oscillatoire elle donne le spectacle d'un de ses plus grands tours de force, celui de faire tourner l'insecte sur lui-même et de l'entourer de fils en l'air, sans tenir à rien qu'à son fil suspenseur.

(2) La chasse que l'araignée fait à un papillon, celle qu'elle fait à une guêpe, sont également au nombre de ses grandes chasses, sont les mêmes que celle que nous venons de décrire, avec cette différence pourtant que, quand il s'agit de l'insecte à aiguillon, elle prend certaines précautions dont nous avons dit un mot plus haut.

POÉSIE.

MES LARMES AU RHONE.

(A mes parents à Naples.)

Au bord du Rhône mes pensées
Erraient sur les heures passées
Qui ne peuvent plus revenir;
Elles reculaient, vagabondes...
Et je laissai fuir dans les ondes
Quelques larmes de souvenir.

Oh! coulez, coulez, douces larmes!
Pour moi le regret a des charmes;
Coulez, coulez sur mes beaux jours!
Ainsi que les fraîches rosées,
Sur des fleurs vous êtes posées;
Douces larmes, coulez toujours!

Allez où le fleuve vous mène!
Parcourez son vaste domaine,
Qui se replie en longs détours,
Et, sans vous perdre dans son onde,
Qui s'endort ou murmure ou gronde,
Douces larmes, suivez son cours!

Ne descendez pas sur les rives
Où meurent ses vagues plaintives,
Où vont soupirer les oiseaux,
Où se rafraîchit la colline,
Où le saule agité s'incline
Pour mieux se mirer dans les eaux!

Demain vous verrez sur la rive
Lyon, cette ouvrière active
Au vêtement de soie et d'or,
Et plus d'une cité romaine...
Mais allez où l'onde vous mène,
Allez mes pleurs, allez encor!

Vienne et ses ogives gothiques,
Ici des sépulcres antiques,
Là des matyrs le vieux manoir,
Avignon, la cité papale,
Arle où le jour est triste et pâle
Auprès des femmes à l'œil noir...

Allez, et cachez-vous sous l'onde!...
Si du soleil, âme du monde,
Sur le fleuve un rayon descend;
S'il brille en vous, ô mes rebelles,
Un instant vous serez plus belles...
Mais il consume en caressant.

Un jour, sur de nouveaux rivages,
Vous verrez des rochers sauvages,
Vous irez sur des flots amers.
Le Rhône vous aura livrées
Aux vastes plaines azurées,
Sœurs des cieux qu'on nomme les mers.

Oh! suivez avec mes pensées,
Suivez les vagues cadencées
Que pousse au loin le vent du Nord;
Sur l'abîme allez sans alarmes,
Et vous vivrez mes douces larmes,
Où les fleuves trouvent la mort.

Il est un coin de l'Ausonie
Plein de parfums et d'harmonie.
Vous le verrez peut-être un jour;
Là chaque feuille a des zéphyres,
Toutes les bouches des sourires,
Tous les yeux des rayons d'amour

Là c'est Ischia la charmante,
Là c'est Baïa qui se lamente,
Pleurant ses femmes et ses fleurs...
C'est Naples, la sirène blanche —
Sur le flot qui monte et se penche
Alors arrêtez-vous mes pleurs!

Et si mon père, âme chérie,
Va promener sa rêverie
Sur cette rive de bonheur,
Ou ma sœur, ou ma douce mère,
Anges qui restent sur la terre,
Afin que je croie au Seigneur...

Alors, suivez avec mes rêves
Les flots qui caressent les grèves
De leurs soupirs multipliés...
Et vers ceux que mon cœur adore,
Allez toujours, allez encore,
Mes pleurs, et mourez à leurs pieds.

Bords du Rhône. Juillet 1846. MARC MONNIER.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

SEPTEMBRE.

Dans le monde littéraire, saison morte, échos éteints, ou à-peu-près. Il n'y a plus rien de spirituel ni de poétique dans l'air, où nous saisissons au passage les nouvelles et les bruits : il n'y a plus que du scandale. Les crimes de ce mois-ci sont faits pour porter l'épouvantement dans la conscience publique : aussi, malgré ses habitudes de légèreté, s'est-elle émue d'horreur et d'indignation. Le même cri d'étonnement douloureux s'est échappé de toutes les bouches, dans toutes les classes de la société : Quoi ! il s'est trouvé un homme capable d'assassiner la mère de ses neuf enfans ? Que cet homme fût pair de France, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, duc de Choiseul-Praslin, allié à toutes les grandes familles de France, riche d'une dizaine de millions, c'est encore plus malheur et honte sur lui ! Sa haute fortune est le piédestal de son crime. La vindicte publique, non contente de se ruer sur l'individu, a jeté une clameur menaçante à ce rang élevé de l'ordre social d'où sort un forfait sans pareil. Pour avoir reproduit cette impression populaire, cinq journaux sont saisis à Paris. En Angleterre, la presse tout entière ne s'occupe que de cette triste affaire : par milliers, on a vendu les portraits du duc et de la duchesse, chose que la police n'a pas permise en France. On dit même que l'inconvenance de la curiosité a été assez loin pour engager des directeurs de théâtres secondaires, en Angleterre, à envoyer ici des agens chargés de recueillir les détails précis et matériels de la mise en scène, pour un grand drame dont le meurtrier, sa victime, et Mlle Deluzi seront les personnages. Quelle frivolité, hélas ! au milieu du sérieux de cet intérêt.

Après quinze jours, et malgré d'autres bruits et d'autres scandales, cette préoccupation n'a rien perdu de sa vivacité. Dans la rue, dans les magasins, dans les salons, on s'en entretient avec une insatiable curiosité. A la cour l'impression a été lugubre et profonde; la reine Marie-Amélie ayant, dans son estime pour Mme de Praslin, essayé de faire comprendre au duc ses torts envers elle et la nécessité d'une réconciliation véritable. L'horrible dénouement de ce drame domestique, qui avait déjà duré cinq ou six ans avant sa dernière crise, a rendu, dit-on, la reine malade. Elle a fait célébrer une messe pour le repos de l'âme de Mme de Praslin.

Il ressort des interrogatoires, procès-verbaux, lettres, etc., publiées par les journaux, une assez grande évidence sur tous les faits de cette terrible histoire. La duchesse de Praslin était une femme d'une grande vivacité de cœur, fort aimée de ses domestiques, très-charitable et passionnément attachée à son mari. Dans un journal écrit pour lui seul et qu'il n'a jamais lu, elle se reproche amèrement les torts de cette affection trop ardente et trop exclusive. Toujours enceinte, et continuellement occupée du soin de retenir l'amour de son mari, elle s'accuse de jalousies, d'emportemens, et surtout d'un abandon de ses enfans à leur père, qu'elle ne tarda pas à déplorer amèrement et trop tard.

Celui-ci, en effet, même avant son crime et à le juger d'après les documens antérieurs, contenus dans la procédure, ne paraît digne ni de cette passion, ni de cette confiance. A l'exception de Mlle Deluzy, qui avait bien ses raisons pour cela, tout le monde s'accorde à tenir M. de Praslin pour un homme médiocre, léger et faible, de mauvaises mœurs, d'un jugement faux et d'une injustice criante envers sa femme.

Le serpent qui s'était glissé dans ce ménage, Mlle Henriette Desportes, ou Deluzy, paraît avoir tout de suite réussi à faire, de la duchesse, une femme sans mari, une mère sans enfans, et une maîtresse de maison qui n'était pas chez elle ailleurs que dans sa chambre. Cette misérable profite du malheur et de l'isolement de la victime pour lui attribuer, dans son interrogatoire, tous les torts d'une situation contraire aux lois de la nature et de la société. Le cœur bondit d'indignation en voyant se dérouler, devant la justice, cette habileté perfide, cet art d'envelopper la vérité dans les apparences, de donner le change sur la conduite de deux coupables pendant six ans, par des récriminations sur l'humeur ou l'absence d'une personne dont ils torturaient le cœur, dont ils annulaient le droit. Il y a, dans les réponses de Mlle Deluzy lors de son interrogatoire, de quoi convaincre tous les esprits honnêtes et réfléchis, de son immoralité, de son absence de sentimens droits et vrais, de la présomption choquante avec laquelle elle s'est substituée à Mme de Praslin, vivante et présente, dans tous les priviléges de sa position de femme et de mère.

Qu'on nous pardonne d'insister là-dessus. Le moment n'est pas loin, peut-être, où Mlle Deluzy, libérée par les tribunaux de toute participation au fait matériel du meurtre, oubliera et fera oublier sa complicité morale dans l'assassinat, qui n'a été, après tout, que le dernier terme du supplice, pour la pauvre duchesse. Celle qui respecte si peu le cadavre encore chaud d'une martyre, respectera bien moins sa mémoire : elle vit, elle; elle parlera, elle écrira peut-être; et nous aurons encore alors le scandale plus profond, plus significatif, d'une absolution donnée par le monde à cette astucieuse misérable.

Pendant les six années où Mme de Praslin souffrait en silence toutes ces humiliations, Mlle Deluzy était seule maîtresse de la maison, des enfans, des domestiques : seule, elle entrait à toute heure et dans tout costume dans la chambre du duc, où sa femme n'avait pas la permission de pénétrer jamais : seule, elle passait ses soirées en tête à tête avec M. de Praslin, quand les enfants étaient couchés. La duchesse ne devait pas se permettre une question, ni sur l'éducation de ses filles (elle se désolait de les voir en de telles mains), ni sur les actions de son mari, encore moins sur celles de l'institutrice.

Enfin, les choses furent poussées si loin, l'âge des jeunes personnes rendant toujours plus inconvenante et dangereuse la situation contre nature qu'elles avaient sous les yeux, ainsi que les manières et les principes de Mlle Deluzy, que la duchesse n'y put plus tenir. Elle s'adressa, soit à la reine, soit à son père, M. le maréchal Sébastiani, avec des projets de séparation, qui furent combattus de tous côtés, et auxquels M. de Praslin lui-même ne voulut pas donner les mains.

Alors M. Sébastiani, qui se brouilla pour ce fait avec son gendre, exigea le renvoi de Mlle Deluzy. Forcé d'y consentir, le duc parut se réconcilier avec Mme de Praslin, mais il n'en venait pas moins à Paris souvent (la famille étant dans sa terre de Praslin), pour voir sa maîtresse. Il lui amenait les enfans, dont elle entretenait l'affection et les regrets par les expressions passionnées de sa douleur à vivre loin d'eux. On dit même que la duchesse surprit une lettre pour elle, écrite par un petit garçon de neuf ans, qui contenait des paroles si vives, et si étranges de la part d'un enfant, qu'elle en conçut du soupçon et s'assura qu'en effet le père avait dicté. Les choses étaient en cet état; c'est-à-dire que l'ordre n'était rétabli qu'en apparence dans cette malheureuse maison, lorsqu'un séjour aux bains de mer fut décidé. La famille arriva un soir à Paris, dans son hôtel, pour en repartir le lendemain. Mais dans cette soirée même le duc de Praslin mena deux de ses filles avec lui chez Mlle Deluzy. Celle-ci logeait chez une maîtresse de pension, rue du Harlay (au Marais); mais pour occuper un emploi dans l'établissement de cette dame, il fallait que Mlle Deluzy obtînt une lettre de la duchesse de Praslin qui pût lui servir de témoignage, de réponse aux mauvais bruits qui couraient. Dans cette dernière entrevue le duc la lui promit et, selon toute apparence, c'est cette cir-

constance qui a décidé un événement dont, au reste, on peut supposer que M. de Praslin avait déjà eu la pensée, sinon le dessein, car il écrivait à l'institutrice, pour l'encourager, d'espérer un prochain bonheur.

Le lendemain matin, à quatre heures et demie, le duc s'introduisait chez sa femme par une porte de communication qui joint leurs deux appartemens : il poussait le verrou des autres portes, afin que nul ne pût venir au secours de sa victime; il emportait la veilleuse, allumée comme à l'ordinaire, dans un cabinet de toilette, et, certain de son horrible tranquillité, il s'approchait du lit où dormait la duchesse, armé d'un poignard corse, d'un pistolet et d'un cordon de soie dont il ne paraît pas qu'il se soit servi. Réveillée par un coup de lame dans la gorge, la pauvre femme s'est jetée au cordon de la sonnette, qu'elle a arraché. Le meurtrier redoublait : elle saute a bas du lit et soutient contre lui une lutte affreuse, pendant laquelle elle parvient à sonner une seconde fois. Elle pousse aussi des cris déchirans, que ses domestiques entendent au travers de la porte fermée au verrou par laquelle ils n'ont pu entrer. Enfin, elle tombe dans son sang, devant une causeuse, sur laquelle elle a reçu les derniers coups. Le couteau s'était brisé; l'assassin achève son crime avec la crosse du pistolet et s'enfuit.

Quand les domestiques purent enfin pénétrer dans la chambre obscure, où l'on sentait une odeur de sang, la malheureuse femme vivait encore, les yeux ouverts, fixes, hagards, sans parole et sans mouvement. Mais la mort n'était pas loin; elle arriva pendant le moment de trouble qui suivit la découverte de ce corps mutilé.

Pendant ce temps, le duc fut la proie, on peut le présumer, d'une terrible angoisse. Il lava ses mains, ses vêtemens, en brûla une partie avec quelques papiers, et s'efforça d'expliquer la trace sanglante qui, partant du théâtre du crime, se continuait jusques chez lui le long du plancher et à toutes les portes, en racontant qu'il avait couru au secours de sa femme, un pistolet à la main, et qu'il était arrivé trop tard. Dans son désespoir, il avait lâché le pistolet, s'était jeté au milieu du sang qui coulait de toutes parts pour étreindre sa femme et, voyant qu'elle expirait, s'était enfui chez lui.

Si M. de Praslin eut l'espoir, un instant, d'abuser ceux qui l'entouraient et la justice, déjà occupée de la poursuite des coupables, cet espoir ne fut pas long. La matinée n'était pas finie que déjà tous les témoignages et toutes les preuves se réunissaient contre lui. Dès lors, sans rien avouer, il cessa de se défendre et, dans le courant de la journée, il s'empoisonna. Des vomissemens très-violens le prirent à dix heures du soir. A dater de ce moment là, son état ne fut plus qu'une agonie, physique et morale, tantôt voilée, tantôt évidente. Il cacha, dans son silence et dans ses souffrances, aussi bien le poison que le crime; en sorte qu'on sut, peu d'instans avant sa mort seule-

ment, et par des moyens médicaux, qu'il avait pris de l'acide arsénieux.

Pair de France, M. de Praslin ne pouvait être jugé que par la Chambre des Pairs, et c'est au Luxembourg qu'il est mort, après une translation faite de nuit, et en secret, pour éviter la fureur populaire. C'est aussi de nuit et en secret qu'il a été mis en terre. Le peuple est si animé contre lui et, par contre-coup, contre l'impunité qu'il s'est assurée, aux yeux du monde, en mourant, qu'on n'est pas bien persuadé de la réalité de cette fin. Il y a des gens qui soutiennent que les hautes familles intéressées à étouffer les détails de ce scandale ont obtenu du gouvernement la fuite du coupable. Ceux qui, plus raisonnables, croient à sa mort, n'en crient pas moins haut contre la tolérance et les ménagemens qui ont permis à M. de Praslin de se soustraire à une honte et à une punition trop justes.

Mlle Deluzy est renvoyée devant les tribunaux ordinaires. On va publier ses lettres, qu'on dit très-curieuses.

— Derrière ce terrible événement, beaucoup de choses assez graves comme indices de corruption dans la société et dans les mœurs, ont pâli et perdu leur effet immédiat, quoique ajoutant, dans l'ensemble, bien de l'ombre au lugubre tableau de la situation actuelle. Ainsi, le procès Beauvallon, où il a été prouvé que cet accusé avait tué M. Dujarrier avec les pistolets de son beau-frère, M. Granier-de-Cassagnac; avant et après le duel tous deux, ainsi que leur témoin d'Ecquevilley, n'en avaient pas moins juré sur leur *honneur d'homme et leur conscience de chrétien* que ces pistolets étaient complètement inconnus au meurtrier. Il les avait, en surplus, essayés toute la matinée : autre point de dénégation et de faux témoignage avéré. Puis, ce M. le vicomte d'Equevilley, spadassin et joueur outre le reste, se trouve le fils d'un percepteur très-roturier. M. de Bauvallon subit la même métamorphose. Tout cela finit par se ranger dans la catégorie des gentilshommes, procédé Ruolz, dont la bourse n'est garnie que de ses deux anneaux, à moins toutefois qu'ils n'aient gagné au jeu. Et M. Granier-de-Cassagnac, si connu par ses tripotages pour l'Epoque, si tristement remis au grand jour dans cette occasion-ci, n'en garde pas moins l'impudence nécessaire pour menacer un témoin, un vieillard, et essayer de le terroriser au point de lui faire céler la vérité.

Voilà ce qui traîne dans les feuilles publiques, à propos de noms cités dans le monde et parmi les gens de lettres. Ajoutez-y M. de Montesquiou, père de huit enfans, qui se suicide avec un coup de poignard, et dont le beau-père venait de payer une dette de jeu de quinze cent mille francs; M. le prince d'Eckmuhl qui, dans un accès de folie ou autrement, blesse gravement une femme. Et tant d'autres histoires, plus obscures, mais non moins fâcheuses, et qui témoignent de mœurs déréglées, de principes faussés.

Le procès Bénier a révélé de grandes malversations, commises depuis longues années continuellement, dans l'approvisionnement de Paris. Surtout on a constaté, en cette occasion, le manque total de contrôle, de la part des fonctionnaires publics, bien payés, qui en sont chargés. Au ministère de la guerre, un employé supérieur, maintenant arrêté et examiné, paraît convaincu d'avoir exercé un véritable office de vendeur pour toutes les affaires. Rien ne se faisait qu'il n'y eût un pot-de-vin pour lui.

Il paraît qu'on va entamer une enquête sur des malversations gigantesques, commises en Algérie. Les procès de corruption se suivent comme les perles d'un chapelet.

Le service de la poste est accusé de toutes parts d'infidélité. Des valeurs considérables ont été soustraites. Un petit journal fait là-dessus la mauvaise plaisanterie que voici : « Il se produit dans l'administration des postes un phénomène assez curieux. On voit voler chaque jour les lettres d'autant mieux qu'elles sont plus chargées. »

M. Soyer, fondeur, chargé par le gouvernement de l'exécution du monument destiné au tombeau de l'empereur, dans le palais des Invalides, vient d'être convaincu, par le tribunal compétent, d'avoir détourné et vendu la plus grande partie des canons qu'on lui avait remis pour former le bronze de ce monument. Le déficit a été évalué à deux cent quatre-vingt et quelques mille francs. Le prix total de l'ouvrage confié à M. Soyer était, sans le bronze fourni tout entier par l'Etat, de 448,017 fr. Ce qui rend l'action du fondeur plus répréhensible encore, c'est que les canons vendus par lui étaient des pièces prises à l'étranger par les armées impériales, et auxquelles, par conséquent, on attachait le plus haut prix. L'atelier de M. Soyer existe depuis trente ans; il jouissait d'une réputation d'habileté et de probité incontestables. C'est de là qu'est sortie la colonne de juillet élevée sur la place de la Bastille.

— Ce serait bien le cas, pour la littérature, de pondre des œuvres fraîches comme l'âge d'or si, suivant les aphorismes d'un homme d'esprit, la littérature est pour la société une espèce de soupape de sûreté, par laquelle s'exhalent les sentimens et les idées dont celle-ci n'a que faire; c'est-à-dire, en d'autres termes, les tendances contraires à celles qui agissent immédiatement : la partie de la vie humaine que la vie publique n'emploie pas. Si cette définition est vraie, nous devrions avoir la poésie la plus idéale, la plus eau-de-rose, la plus innocemment rêveuse. Nous verrons bien, si nous vivons jusqu'au vingtième siècle! Mais, en attendant, voici qu'on a trouvé un roman de Marat! un roman intime et polonais, que le *Siècle,* dit-on, va publier et qui, d'après un échantillon cité, ne vaut rien, ou pas grand'chose. Toutefois, n'est-ce pas bizarre de se figurer Marat sentimental et romancier? cela ne met-il pas une vraisemblance de plus

dans notre raisonnement ci-dessus? En supposant, ce qui n'est pas impossible, que le cœur de Marat ait eu une fibre de chair sensible, comme celle du commun des mortels, que vouliez-vous qu'il en fît, sinon un roman! on m'objectera peut-être qu'il avait une compagne: raison de plus.

Du reste, le Marat que nous connaissons, vous et moi, d'après la tradition et les bonnes vieilles histoires, cet immonde buveur de sang, ce pamphlétaire ivre, cette bête féroce enragée, n'est plus le Marat d'aujourd'hui. L'*Histoire des Girondins* l'a porté, en compagnie de bien d'autres, dans un jour poétique qui atténue singulièrement l'impression qu'il fait. L'autre jour, derrière un vitrage, apparaissaient, comme dans un cénacle, un groupe de statuettes représentant les héros de la révolution française. Tous étaient beaux d'énergie, d'expression et presque de traits. Danton, Robespierre, Saint-Just, Marat même, attiraient le regard et lui imposaient un respect involontaire. Une inspiration enthousiaste avait tellement voilé, de sa puissance, la sauvage ou repoussante crudité de ces figures, qu'on les reconnaissait, quoiqu'on les admirât. C'est un étrange privilége de l'art que ces transformations. L'effet produit est justement l'inverse des fameuses statuettes comiques, et ressemblantes aussi, de Dantan. Seulement, s'il est permis de rire un instant de la figure parodiée d'un homme de talent qu'on apprécie toujours, il n'est pas tout-à-fait aussi innocent de substituer, dans l'imagination publique, un type sublime à une image juste, quand il s'agit d'hommes comme Danton, Robespierre et Marat. C'est une chose étrange que l'insouciance ou plutôt que l'aveuglement du présent, entre le passé et l'avenir.

Du 10 au 15 septembre doit paraître le premier numéro du journal quotidien *le Conservateur*, organe du parti ministériel pur. Il s'annonce comme voulant suivre une ligne plus droite et plus honnête, dans sa couleur politique, que les autres feuilles du même bord, et, pour le dire en passant, ce ne sera pas difficile. Dans le moment actuel, *la Presse* est tout-à-fait à l'opposition. *Les Débats* flottent, ondoient, et boudent. Les journaux existans et leur personnel sont plus ou moins compromis, plus ou moins engagés dans des voies tortueuses. La nouvelle feuille réussira-t-elle à garder un droit chemin quelconque? La charité commande de l'espérer, jusqu'à preuve du contraire. *Le Conservateur* coûtera 50 fr. par an. Pour 28 fr. en sus du prix d'abonnement, il donnera en quelques années à ses souscripteurs la collection du *Moniteur* qui coûte actuellement en librairie trois à quatre cents francs. Le directeur en chef est M. Charles Reybaud, frère de l'auteur de *Jérôme Paturot*.

— Les affaires commerciales et industrielles continuent à aller petitement, ou mal. L'argent s'est évanoui : il se cache on ne sait où, et

fuit les entreprises où il est le plus nécessaire, les chemins de fer commencés, par exemple, même les chemins en activité de service.

— Quant aux affaires politiques, elles s'embrouillent, se débrouillent, et se compliquent à l'envi. La France est au statu quo fixe, malgré des rumeurs continuelles, du malaise et des tentatives d'émeute. Deux ou trois fois par semaine, on jette sur le boulevard ou ailleurs des boules composées de matières fulminantes et de billets communistes, l'un portant l'autre. Cette niaiserie n'a fait de mal à personne.

Voici ce qu'on a dit de plus raisonnable, sur les rassemblemens de la rue Saint-Honoré, trois soirées durant.

PHYSIOLOGIE DE L'ÉMEUTE.

» L'émeute est un jeu qui commence par deux gobe-mouches et qui finit par des coups de crosse. Quand le commencement tombe sur la fin, il n'y a rien trop à dire, si ce n'est : « Tu l'as voulu, Georges Dandin ! » Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi. Quand le gobemouche voit que le jeu est trop monté, il se retire de la partie. Gare aux innocens qui prennent la place !

» Voici comment se monte, ordinairement, une partie d'émeute :

» Un cordonnier, je suppose, fait le tyran avec ses ouvriers ; les ouvriers tiennent pied à boule et ne rompent pas d'une semelle, au risque de perdre leurs dents aux crochets. Pourtant, comme ils se soucient peu d'en découdre avec les maîtres, ils se contentent de filer et de laisser le patron dans ses petits souliers, sans se préoccuper des formes.

» Le bruit de cette rupture traverse la rue, et, au bout de cinq minutes, il y a deux nigauds occupés à regarder la boutique du cordonnier. Il est vrai que rien n'est plus curieux à contempler que la boutique d'un cordonnier ; on y voit des bottes, des souliers, des claques, des socques, des carreaux de vitres, des pots de cirage, et autres variétés qui méritent bien de fixer l'attention du peuple le plus badaud du monde.

» Que si l'on nous demande pourquoi ces deux nigauds se sont réunis devant l'officine de tel cordonnier plutôt que devant le laboratoire de tel autre *pontife*, nous répondrons que c'est tout simplement parce que ces deux imbéciles, boutiquiers du voisinage pour l'ordinaire, se sont dit : « Il paraît qu'il y a du bruit chez Escarpignaf, voyons donc ça. »

» Ils sont venus voir, et voyant qu'ils ne voyaient rien, ils ont attendu. — Toujours pour voir.

» D'autres maîtres sots se sont mis de la partie ; quelques gamins qui passaient ont regardé ceux qui regardaient ce qui ne les regardait pas, et voilà l'émeute lancée.

» Sur ces entrefaites, un omnibus vient à passer. — Gare ! crie le cocher. Et il distribue quelques coups de fouets aux gamins. Les gamins, blessés dans leur dignité, en appellent à la charte, à la révolution de juillet, à l'inviolabilité des citoyens, chantent la *Marseillaise*, et font un feu de peloton sur l'omnibus, avec des noyaux de prunes.

» Au bout de deux heures, tout Paris sait, grâce aux *correspondances* que la rue Saint-Honoré est en état de siège.

» — J'ai quatre sous dans ma poche, dit le titi (gamin de Paris); au lieu d'acheter une contremarque des *Délassemens* (petit théâtre), je vais aller voir l'émeute qui ne coûte rien. Il me restera trois sous de galette et un sou de prunes.

— » Le titi a filé, dit le marchand de contremarques, il n'y a rien à faire ce soir devant les théâtres, allons à l'émeute; nous canonnerons dans les entr'actes.

» Etc., etc., etc., etc.

» On se met en marche, et au moment où cette honorable société arrive par un bout de la rue, un peloton de municipaux débouche de l'autre côté; alors commence la partie de barres. A la fin de la soirée, on compte les prisonniers, on se donne rendez-vous le lendemain pour la revanche, et l'on recommence jusqu'à ce qu'une averse vienne mettre fin à la partie.

— L'Autriche est sortie de sa prudence traditionnelle pour mettre la main sur Ferrare et y établir garnison, sous prétexte de mouvemens révolutionnaires dans les Etats du Pape. Celui-ci proteste contre cette intervention officieuse. Le roi de Sardaigne soutient Sa Sainteté, et se déclare prêt à marcher pour lui faire rendre justice. L'Angleterre, aussi, se fâche, et menace Ancône d'une flotte et d'une seconde occupation; mais cette ardeur contre l'Autriche ne l'empêche point de se montrer, plus loin encore dans la Méditerranée, la perfide Albion. Créancier impitoyable de la Grèce, elle empoche d'une main les cinq cent mille francs avancés pour elle par le généreux M. Eynard, et tend l'autre main pour demander, en même temps, un second payement de la même somme, sans vouloir entendre à aucune raison, ni d'équité, ni même d'impossibilité. Ce sont des traits pareils qui ont souvent déshonoré la politique anglaise. Comment n'a-t-elle pas plus de respect pour la nation qu'elle gouverne, si elle est incapable de pitié pour une autre nation?

— Nos affaires suisses continuent d'être un pot au noir pour les Français. Ils ne comprennent pas mieux la prudence radicale à l'endroit de la guerre, qu'ils n'ont compris les libéraux défendant le droit de Lucerne. Aussi les républicains ne font-ils plus tant de bruit de leurs alliés suisses, trouvant, je pense, qu'ils tardent un peu trop à balayer les montagnes, de jésuites et du Sonderbund. Le Français est, avant tout, primesautier et expéditif, voire même inconsidéré, ce en quoi nos radicaux s'efforcent maintenant, peut-être un peu tard, de ne pas lui ressembler.

Pour ne pas rester vis-à-vis de nos lecteurs, jusqu'au mois prochain, sur ces tristes prévisions de la guerre civile, que Dieu veuille éloigner de notre sol bien aimé, nous finirons par une citation qui n'est pas sans actualité, et qu'un petit journal insère sous ce titre :

Sermon de feu Benjamin Constant. — ... « En favorisant la civilisation de tous nos efforts, tâchons de conserver au sein de la civilisa-

tion les idées nobles, les émotions généreuses que ses jouissances tendent à étouffer. Repoussons ces systèmes étroits, qui n'offrent pour but à l'espèce humaine que le bien-être physique. Ne nous renfermons pas dans cette vie si courte et si imparfaite, monotone à la fois et agitée, et qui, circonscrite dans ses bornes matérielles, n'a rien qui la distingue de celle des animaux. Honorons et encourageons cette puissance de sacrifice, cette faculté de dévouement, objets de mépris de quelques esprits subalternes, qui se croient justes parce qu'ils sont abjects, et piquans, parce qu'ils poursuivent de plaisanteries, dont l'invention ne leur appartient pas, tout ce qui s'élève au-dessus de leur nature ignoble et de leurs corruptions rétrécies. De la sorte, nous servirons la civilisation elle-même. *Car si, tout en profitant de ses bienfaits, nous nous laissons amolir par elle, nous ne saurons pas la défendre au besoin, et sa cause sera trahie et abandonnée par les Sybarites qu'elle aura formés.*»

Paris, le 7 septembre.

SUISSE.

L'Exposition de Genève.

GENÈVE, 8 *septembre* 1847. — Outre les tableaux d'histoire dont il a été question dans un précédent article ([1]), citons-en deux autres encore qui rappellent des époques difficiles et orageuses de la Confédération.

Aloys Reding et les Schwitzois en 1798. Cette esquisse est peinte avec beaucoup de sentiment; il y a là toute la fougue, le laisser-aller et l'abandon de la plus libre ébauche, qui en font un *Hornung* pur et franc, tout aussi bien que le tableau le plus fini.

Nicolas de Flue à la Diète de Stanz. C'est l'œuvre d'un artiste de beaucoup de talent; les figures sont bien dessinées, bien groupées, mais l'imagination ne trouve pas dans ce tableau l'ampleur, l'élévation et le style que le sujet comporte. La scène en est trop resserrée et le coloris terreux auquel M. *Hébert* s'attache, détruit un peu l'effet de son habile dessin.

— Quelques mots maintenant du tableau de genre. *Les petits pâtres des alpes bernoises* de M. *Lugardon* font un charmant tableau; ce n'est pas complètement du dessin rigoureusement parlant, ce n'est pas non plus de la couleur; toutefois le fond et les figures sont exécutés et s'harmonisent de manière à laisser une impression fort agréable.

Les paysans des Abruzzes ont aussi un mérite incontestable. Les draperies sont rendues avec largeur; en analysant avec attention ce tableau, on sent que l'exacte netteté de la silhouette et la science anatomique sont tout-à-fait dans la nature du talent de M. Lugardon. Malheureusement pour le succès de ses peintures, une teinte locale

([1]) *Revue Suisse* 1847, page 572.

couleur brique remplit uniformément ses contours, abstraction faite de l'action lumineuse; aussi ses chairs, ses étoffes tiennent-elles du carton et du papier colorié. M. Lugardon semble se préoccuper assez peu de deux choses importantes qui différencient une peinture d'un dessin : le coloris et le clair-obscur.

Le plus têtu des trois n'est pas celui qu'on pense, est un tableau d'un faire merveilleux de finesse. Les figures, le paysage, tout est traité avec un soin exquis. Les têtes vives, les accessoires font illusion; impossible de voir une scène plus gracieuse traitée avec plus de vérité, d'esprit et de goût. Ce tableau de M. Hornung a eu les honneurs de la lithographie ainsi que *Le jeune ténor*, peinture d'un talent réaliste qui cherche la vérité, l'énergie et la force de la couleur. Le jeune ténor est un chef-d'œuvre de couleur et de *rendu*.

M. *Langlois* a exposé un moutard joyeux d'une poignée de cerises. Il y a dans cette peinture qui n'est pas sans mérite, des tons de chairs factices et *brillantés* qui en déparent l'aspect.

L'entrée en chasse de M. *Lacombe* manque de ressort, de relief, mais cette peinture est exécutée avec beaucoup de soin et de recherche de la vérité.

Le *fumeur-buveur* du même artiste est bien peint. Il pourrait y avoir plus de nerf dans l'exécution. Remarquons aussi que la proportion de grandeur naturelle n'est pas heureuse dans un sujet de ce genre. Les Flamands ont toujours traité leurs tableaux d'orgie et de taverne dans de petites proportions, et ils rachetaient tout ce que le sujet pouvait avoir de repoussant, par une exécution admirable.

— Dans une lettre adressée *au Journal des Débats*, un éminent peintre d'histoire de Paris disait en parlant des *portraits :* « Le genre du portrait est d'autant plus digne d'attention qu'il se renferme dans les conditions les plus désavantageuses de l'art et qu'il n'a pour lui ni le secours de la composition ni celui de la beauté idéale, en sorte que c'est précisément lorsqu'ils sont enfermés dans sa sphère étroite et gênante que les peintres d'histoire eux-mêmes éprouvent souvent le plus de difficultés; c'est pour cela que dans tous les pays où règnent l'intelligence et le goût des beaux-arts, on a constamment regardé le portrait *traité sérieusement* comme une des branches les plus difficiles de l'art de peindre et qu'on l'a toujours classé immédiatement après la peinture historique, presque à son niveau et au-dessus de tous les autres genres. »

Sans doute, il est à déplorer que, de nos jours, le portrait soit souvent abandonné au mercantilisme; aussi, donnons à quelques artistes d'un talent distingué les éloges qu'ils méritent pour le soin et la conscience avec lesquels ils traitent ce genre.

M. *Hornung* a exposé deux portraits de maître qui rappellent les meilleures peintures flamandes par beaucoup de richesse de couleur

et beaucoup de ressort, par la transparence et la finesse de tons, et par une distribution harmonieuse de la lumière. L'exécution est d'une délicatesse surprenante et ne laisse rien à désirer. Le portrait de M. le procureur-général Colladon, en particulier, rend admirablement la physionomie de ce magistrat si respecté de tous à Genève et qu'on peut appeler véritablement l'homme de bien, *vir bonus*.

Les portraits de M. *Lugardon* sont remarquables par la grande recherche et la pureté de la ligne; ils sont modelés avec une extrême finesse, la forme est étudiée avec beaucoup de soin, mais elle manque de ressort et ne *tourne* pas complètement. Le coloris terreux qu'affecte M. Lugardon nuit aussi beaucoup à l'effet; pourquoi adopter cette gamme de couleur qui semble un défi jeté à la nature?

Un portrait d'une ressemblance frappante, représente une de nos illustrations artistiques, M. Constantin. Ce portrait de grandeur naturelle, peint par M. *Gevril*, est une belle tête à cheveux chatain-clair, légers, un peu désordonnés, tête pleine d'une volonté ferme et d'une haute intelligence. Cette peinture est modelée dans une pâte souple et grasse, avec une largeur remarquable; il y a là une puissance de relief, une vigueur de coloris, une réalité extrême qui placent ce portrait en première ligne. Ce portrait ne peut qu'augmenter la réputation méritée dont jouit M. Gevril.

Le même peintre a exposé le portrait de M. *Naville*, l'illustre *éducateur*. Cette peinture de petite dimension, finement exécutée, est d'une vérité de pose qui ne laisse rien à désirer; aussi a-t-elle eu les honneurs de la lithographie.

Les portraits de M. *d'Albert-Durade* se font remarquer par un coloris fin, un aspect agréable et une exécution fort soignée. La douce et charmante physionomie de deux jeunes étudians vaudois, MM. N., est rendue par M. D'Albert-Durade avec beaucoup d'expression et de bonheur. Ses autres portraits méritent le même éloge.

Madame *Munier*, comme par le passé, tient le premier rang dans les portraits au pastel; elle traite ce genre avec une largeur et une fermeté peu communes. Elle a exposé aussi un portrait à l'estompe qui est enlevé de main de maître.

Mademoiselle *Durand* marche avec beaucoup de succès, sur les traces de madame Munier.

Citons encore les portraits de MM. *Menu*, *Hébert*, *Straub* et de *mademoiselle Richard*. M. Straub, dans son propre portrait, s'est fait une tête démesurément grosse; la couleur est agréable à l'exception toutefois des luisans métalliques qu'on remarque dans le front.

Quant aux portraits de bourgeois à chaîne et à bijouterie cossues, exposés par M. *Bonjour*, l'art en est absent; chairs, vêtemens, linges, accessoires, tout est peint de la même manière. Plusieurs de ces portraits sont fort ressemblans, au moins à première vue. Le public connaisseur recherche dans ces toiles moins les qualités de la peinture

que des personnages qui lui sont connus. — Quant à moi, je ne pardonne pas à M. Bonjour son portrait de M[lle] S.; passe encore que ce peintre s'attaque à la moustache pesante, rébarbative et peu esthétique de M*** ou à tels autres...... que je ne nommerai pas, mais s'attaquer à la physionomie si délicate, si fine, si spirituelle de M[lle] S., c'est à n'y rien comprendre et c'est bien le cas de dire qu'Athènes est livrée aux barbares.

— Terminons par les paysages.

M. *Saltzman*, élève de M. Calame, voit la nature d'une manière très-large. Ses compositions ont de la grandeur, son dessin est ferme, son coloris vigoureux. On trouve dans son *Intérieur de forêt* des études très-remarquables de troncs d'arbres. Il entend parfaitement la lumière et sait admirablement la distribuer par masses: ses ciels ont beaucoup d'air, de clarté, seulement ses nuages sont trop heurtés de touche. — Parmi les paysages exposés, M. Saltzmann tient le premier rang après M. de Kniff.

M. *Menu* a deux tableaux intitulés *paysages*. Ils sont d'une finesse de ton en même temps que d'une fermeté de touche qui rappellent Dupré que M. Menu nous semble imiter parfois un peu trop. Quoique le genre de M. Menu soit peu cultivé à Genève, ce peintre ne doit cependant pas oublier que l'originalité d'un artiste ne se mesure pas au point de vue des limites territoriales, mais bien d'une manière plus absolue, plus générale. Que vous imitiez à Genève un peintre suisse ou un peintre français, vous n'en serez pas moins un imitateur.— Reconnaissons cependant qu'il y a dans les deux tableaux que nous venons de citer, une étude particulière de la lumière, à laquelle nous donnons d'autant plus volontiers des éloges qu'en jetant un coup-d'œil sur la plupart des paysages de l'exposition, on ne s'aperçoit que trop combien cette étude est négligée; sans lumière dans le paysage, point de mystère, et partant, point de poésie. — Quant aux autres toiles de M. Menu, plusieurs parties sont restées à l'état d'ébauche et ce peintre fait vraiment un déplorable abus de sa facilité. Ses tons d'un vert criard sont loin d'être irréprochables. Nous rendons justice au sentiment idyllique qui dirige M. Menu dans ses compositions, tout en lui faisant observer que, s'il ne le trouve pas, s'il ne l'atteint pas toujours, il le doit en grande partie à sa négligence dans l'étude et à un laisser-aller impardonnable.

Les compositions de M. *H.-P. George*, élève de M. Calame, sont tout-à-fait dans le goût de Ruisdaël; dans son meilleur tableau, le ciel et le chemin indiquent un véritable talent et font concevoir de grandes espérances.

Une remarque importante à faire dans l'intérêt de l'avancement des artistes dont les noms suivent, c'est de leur recommander d'étudier la lumière et de voir la nature, non pas uniquement dans les détails,

mais dans les masses; et en effet, la multiplicité des détails souvent mesquins qu'ils reproduisent dans les arbres, les terrains, etc., ne tend qu'à éparpiller la lumière. Aussi leurs peintures fatiguent l'œil par le cliquetis d'une lumière qui chatoie indifféremment sur le tout; c'est pourquoi leurs œuvres pèchent en général par l'absence d'unité dans l'effet et de largeur dans le clair-obscur. Ils devraient étudier la manière de voir les grandes lignes, la lumière et les masses dans les œuvres de leurs chefs d'école, MM. Calame et Diday; et, à côté de ces deux grands paysagistes, nous regrettons toujours qu'ils ne puissent admirer, dans nos expositions genevoises, les magnifiques paysages, marqués au coin de la poésie, de M. de Meuron, de Neuchâtel.

M. *Coindet* a fait des progrès, sa main s'est affermie et il lui reste peu de chose à désirer sous le rapport de l'exécution. Nous lui conseillons toutefois de se défaire de cette malheureuse teinte violacée qu'il affectionne, qu'il répand sur ses ciels et sur les sommités de ses montagnes, et qui lui joue, comme on dit vulgairement, un mauvais tour.

La *vue prise à Brienz*, de M. *Marc Dunant*, est un paysage d'une exécution précieuse et qui est étudié avec conscience.

Les *environs de Meyringen,* de M. *Mottu*, indiquent une main exercée. Ce tableau est d'un aspect agréable; le premier plan est en général à l'abri de reproches. — M. Mottu ferait bien de mieux étudier la lumière et l'air ambiant.

Son *étude de peupliers* annonce moins d'aplomb dans l'exécution, mais un sentiment plus vrai de la nature.

Les tableaux que M. *Guigon* nous envoie cette année, ont les mêmes brillantes qualités que ceux des expositions précédentes. Ses seconds plans et ses lointains sont souvent traités de main de maître. Les mêmes défauts reviennent aussi : ses premiers plans sont d'un faire où l'absence de l'étude serrée se fait remarquer; une certaine négligence de touche et la crudité de la couleur leur donnent souvent l'aspect du papier peint. Nous ne revenons sur ces défauts que pour stimuler M. Guigon; il faut qu'il travaille pour conserver la première place qu'il occupe après nos deux grands paysagistes.

La solitude aux environs de Begnins, de M. Louis Georges, manque un peu de lumière. Ce tableau est d'ailleurs habilement peint.

MM. *Dunant (Jaques)* et *Delapeine* ont des dispositions très-heureuses. Qu'ils cherchent à peindre avec leurs coudées franches, qu'ils volent de leurs propres ailes et *qu'ils ne jurent pas sur les paroles du maître!*

MM. *de Pourtalès* et *de Bonstetten* nous ont envoyé de charmants petits tableaux. Honneur à ceux qui savent ainsi occuper leurs loisirs et donner aux beaux-arts le culte désintéressé qu'ils méritent!

MM. *Vaucher*, *Tourte* et *Prévost* sont en bonne voie; avec de la persévérance et du travail, ils pourront devenir un jour d'habiles paysagistes.

— Le paysage à la plume de M. *Burdallet* est d'un effet général un peu monotone, mais il est dessiné avec une adresse infinie. M. Burdallet est un artiste unique dans son petit genre.

— Nous ne parlerons pas de la peinture sur émail; elle est restée stationnaire, cette année. — Les fleurs à l'aquarelle de Mme *d'Albert* et de Mlles *Reinhard* et *Rey* font toujours un grand plaisir.

— Disons enfin, pour ne pas oublier la sculpture, que les groupes *(les trois âges, les saisons)* de M. *Dorcière* font honneur à cet artiste et sont très-dignes d'éloges. Un délicieux sentiment raphaëlesque respire dans ces contours harmonieux modelés avec une finesse exquise.

Au moment où ce compte-rendu, trop long peut-être, quoique incomplet, paraîtra dans la *Revue Suisse*, l'exposition de Genève ne sera plus ouverte. Nos artistes sont généralement peu satisfaits, cette année; les achats de tableaux ont été fort rares et ils en ont ressenti quelque mauvaise humeur. Le meilleur moyen de se venger de cet échec, c'est de redoubler d'efforts, de persévérance, et de vaincre, à force de talent, l'insouciance et l'apathie du public genevois. Nos artistes feront bien aussi de travailler avant tout en vue de l'art et de ne pas se prosterner devant l'idole du mercantilisme.

— M. Töpffer, père de l'auteur du *Presbytère* et peintre distingué, est décédé il y a quelques semaines, dans un âge fort avancé. Les beaux-arts l'occupaient encore à sa dernière heure, et il est mort sa palette à la main. Il laisse un nom comme peintre; nous n'essaierons pas d'apprécier ici son mérite, nous aimons mieux renvoyer aux pages bien senties de R. Töpffer lui-même ([1]). Ajoutons que M. Töpffer le peintre, a exercé sur le talent de son fils une influence qui n'a pas encore été peut-être assez bien appréciée.

***

Bale, le 1er septembre. — La population bâloise s'est divisée dans le cours du mois dernier en deux partis parfaitement dessinés, mais qui n'ont rien de commun avec le parti des 12 ½ et celui des 7; l'un, qui se composait d'une bonne moitié de la ville, a pris sa volée à travers champs dans toutes les directions imaginables: les maisons se fermaient, les omnibus, les diligences, les wagons ployaient sous le poids des émigrants; on aurait dit que l'intervention ou la guerre civile étaient aux portes; c'était tout bonnement le premier jour des vacances. Le second parti, composé d'invalides ou de gens trop occupés pour suivre le torrent ne s'est occupé que de politique suisse ou de politique française; comme j'étais du nombre des émigrants, je ne pourrais en vérité vous dire laquelle de ces deux politiques a eu le plus de faveur; je croirais volontiers que du moins dans les régions les plus élevées les scandales de la cour des Pairs et les foudroyantes apostrophes de la presse ont eu le triste privilége de l'emporter sur les questions na-

([1]) *Revue Suisse*, 1846, page 570.

tionales, toutes palpitantes d'intérêt néanmoins. La raison en est fort simple : tous ces drames très-*romantiques* arrivés à leur cinquième acte préoccupaient involontairement plus qu'une tragédie qui, grâce à Dieu, n'en est qu'à son exposition, et qui pourrait encore, nous voulons l'espérer, se terminer comme une bonne comédie... par un mariage. Il est vrai que le fiancé est bien vif et que la fiancée a de l'humeur et se retranche dans ses appartements ; mais, par le temps qui court, on se contenterait d'un mariage d'intérêt; on dit que l'affection vient après la cérémonie. Bâle jouerait ici le rôle du grand prêtre avec le plus grand plaisir.

Sérieusement parlant, la question nationale nous préoccupe très-vivement, et notre manière de la considérer est d'autant plus grave que notre position nous permet d'être en dehors de tout jugement passionné. C'est bien à tort, pour m'en tenir à ce seul mot, qu'on accuse Bâle d'indifférence helvétique : il faut plus de courage, de sang-froid, de résolution et d'amour de la patrie pour s'interposer seul entre deux partis échauffés et prêts à toute extrémité, que pour se laisser aller au courant de l'un ou de l'autre. Dans l'état actuel des choses, avec trois cantons résolument médiateurs, nous dormirions tranquilles. Mais je m'arrête, car je marche sur un terrain brûlant et je sens déjà décochées contre moi les flèches du Sonderbund et du club de l'ours. Quand on ne peut être médiateur à la façon de Napoléon, on joue facilement le rôle de ce bon M. Robert qui dans *le Médecin malgré lui* veut réconcilier Sganarelle et sa femme, et reçoit de tous deux une volée de coups de bâton.

Le conseil d'état vient de publier le compte-rendu des dépenses occasionnées par l'introduction du chemin de fer français dans l'intérieur de la ville ; la part de l'Etat et de la ville de Bâle est de 609,250 francs de Suisse, somme très-considérable sans doute, si on réfléchit que le débarcadère et la voie de fer ont été construits aux frais de la compagnie française. Mais on doit féliciter le gouvernement de ne pas s'être laissé arrêter par de petites considérations d'intérêt matériel immédiat; si le sacrifice est notable, en revanche une portion considérable des remparts est construite dans le système moderne, un vaste terrain sera tôt ou tard converti en un quartier neuf, et par dessus tout la ville jouira plus immédiatement du bénéfice de la voie de fer, si importante pour l'immense commerce de transit bâlois. Il faut quelquefois savoir s'endetter pour s'enrichir. De telles dépenses ne sont pas d'ailleurs au-dessus des ressources de l'Etat de Bâle, dont le revenu s'augmente avec chaque année, et qui depuis 15 ans a réalisé de grandioses entreprises, toutes au profit de la prospérité publique tant matérielle que morale. De ce côté Bâle est entré à pleines voiles dans l'océan du radicalisme; cette navigation-là ne redoute ni les écueils ni le vent contraire : même lorsque la brise est forte, l'eau n'est jamais houleuse.

Un calme plat semble cependant arrêter les négociations qui ont pour but le chemin de fer badois, qui s'arrête encore à Schliengen, à cinq lieues de Bâle. Ces négociations auront un terme, cela s'entend de soi-même, mais de part et d'autre, malgré une assez grande activité, on n'a pu encore s'entendre; du moins le public n'est informé de rien. La principale difficulté semble être de relier entre eux les divers chemins de fer qui aboutiront à Bâle; le gouvernement badois doit avoir élevé sur ce point des prétentions que les députés bâlois ont

trouvées trop onéreuses. Si les tunnels d'Istein étaient entièrement terminés, il serait à croire que le grand-duché serait vivement intéressé à ne pas traîner en longueur les discussions, car beaucoup de voyageurs sont rebutés par la très-mauvaise route qui joint actuellement Schliengen et Bâle; mais on s'est malheureusement aperçu que l'eau filtrait au travers des rochers qui forment la voûte naturelle des tunnels, et d'importants travaux d'art ont été jugés nécessaires. Il se peut en conséquence que les difficultés ne soient pas résolues de si vite. Quoi qu'il en soit, on peut être à-peu-près assuré qu'avant un temps bien éloigné, trois voies de fer, se dirigeant, l'une vers l'Angleterre par Strasbourg et Paris; l'autre, vers le nord de l'Allemagne par Francfort; la troisième vers l'Italie par Zurich, se rejoindront dans l'enceinte des murs de Bâle. Nous ne voulons pas parler ici du chemin central helvétique, puisque son exécution paraît être rendue si hypothétique par une opposition bien mal entendue.

Bâle et la Suisse entière souffrent du blocus trop prolongé par lequel les céréales françaises et allemandes ne peuvent traverser la frontière. Il est à espérer que ces mesures ne seront plus de longue durée, car leur prolongation altérerait les rapports de bon voisinage que Bâle a toujours conservés, malgré la sévérité des édits de prohibition dont elle aurait été victime, sans la supériorité évidente de la liberté de commerce qui fait la base de son système. On a pu voir avec quelque étonnement un petit état sans terres labourables ouvrir ses marchés à de puissants voisins qui lui fermaient les leurs et venaient s'approvisionner chez lui de denrées de toute espèce. Bien plus, à l'époque où pas un épi de blé ni une pomme-de-terre ne pouvaient franchir la frontière française, on recevait chaque jour dans les murs de Bâle quelques centaines de Français qu'on nourrissait gratuitement. Maintenant, en revanche, le blé ne coûte guère en Alsace que la moitié de ce qu'il coûte à Bâle; l'exportation serait donc dans les vrais intérêts des départements voisins, dont les greniers sont surchargés; néanmoins elle est encore interdite au moment où j'écris. Un tel contraste dans les procédés nous semble être digne d'être noté, car il prouve en faveur de nos institutions et de notre civilisation. En dépit de toutes ces mesures coërcitives, l'émeute nous a environnés de toutes parts et nous a épargnés. A tout prendre, ne nous humilions pas trop, et surtout n'acceptons pas de nos voisins une humiliation que nous ne méritons pas. Si notre Suisse est agitée, c'est du moins pour des intérêts plus élevés que ces agitations accompagnées de désordres et de pillages, dont le motif n'est qu'une question de centimes et de pfennings. Déplorons nos erreurs, mais sachons reconnaître nos avantages, non pour nous enorgueillir, mais pour bénir Dieu et avoir confiance dans notre nationalité et notre avenir.

Je ne terminerai pas sans rappeler aux hommes de science de la Suisse française que le congrès des philologues de l'Allemagne se réunira à Bâle prochainement. Plusieurs d'entre eux profiteront sans doute de la circonstance favorable qui leur permettra de juger, sans presque se déplacer, les travaux de cette vaste association, en prenant part à une fête sérieuse à laquelle ils sont invités. Nous leur rappellerons un article étendu que la *Revue Suisse* a consacré à ce congrès lors de sa réunion à Manheim. Ce travail est inséré dans le troisième volume de la collection, année 1840, page 43 et suivantes. J'ajouterai seulement

que dès-lors le congrès s'est scindé en deux parties, la philologie et la pédagogie; la réunion de Bâle ne s'adresse pas aux instituteurs, mais aux philologues. La *Revue* reviendra sans doute sur cette question.

C.-F. G.

Lausanne, le 28 août 1847. — C'est à Vevey, dans une des salles de l'hôtel-de-ville, que s'est réunie, le 25 de ce mois, la *Société d'histoire de la Suisse romande*. Souvent déjà nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de cette utile et savante institution, qui suit avec persévérance une marche sûre et modeste, et de laquelle émane une publication d'une importance capitale, les *Mémoires et documents*, qui s'enrichissent d'année en année et forment déjà une riche collection.

Les communications faites à la dernière séance se rangent au nombre des travaux spéciaux sur quelques points de l'histoire du moyen-âge. La société a aussi entendu avec un vif intérêt, des détails fort remarquables de M. Troyon sur les plus anciens tombeaux découverts en Europe. Citons encore un travail de M. le baron F. de Gingins sur les divisions du territoire et de l'autorité politique en Europe avant l'établissement de la féodalité.

MÉLANGES.

Quelques écrivains suisses.

A M. Petit-Senn.

Opulent, si l'ennui, fléau de la richesse
T'assombrit l'existence et te poursuit sans cesse,
Quand la vie est pour toi l'image de l'Eden....
Prends un livre où l'esprit s'allie avec la grâce :
Tu te soulageras en commentant Horace,
Mais tu seras guéri si tu lis *Petit-Senn*.

Si l'âge a sur son front posé sa main glacée
N'a-t-il pas respecté sa brillante pensée?
Toujours jeune, elle charme et sait tout embellir :
Soit que d'un vieil abus l'existence il signale,
Soit qu'en chant gracieux sa douce muse exhale
Des pensers que nos fils ne verront point vieillir.

Avec le doux printemps, fais comme l'hirondelle,
Cher *Olivier* reviens; maint cœur ami t'appelle!
Le Léman, *toujours beau*, te demande des chants.
Loin de son sol natal la fleur se décolore :
Ainsi je vois ta muse : elle regrette encore
L'air pur de nos hauts monts, nos forêts et nos champs.

Dans la cité fameuse où l'art a son empire,
Une muse sévère arracha maint sourire :
Porchat le méritait. — Fabuliste vaudois

Tes chants nationaux, répétés sous l'ombrage,
De nos jeunes soldats raniment le courage;
Reviens! car nous aimons les accords de ta voix;

Daguet est à trente ans vieillard pour la science:
Poursuivant ses travaux avec persévérance,
Dans ses mains le passé déroule ses tableaux;
Et les *Minnesingers* de nos temps héroïques,
Bien dignes d'enrichir les fastes helvétiques,
Auront une humble place auprès de nos héros.

Pareil à ce torrent qui descend de nos cimes,
L'art, fils de la beauté, dans ses œuvres sublimes,
Du chemin qu'il traça s'en écarte parfois;
Qui doit le diriger? qui doit de ses ouvrages
Relever les défauts, leur rendre ses hommages?
La Critique. — Aujourd'hui, l'art reconnaît ses lois.

Le hibou pourrait-il comprendre l'harmonie!
Au génie à juger les œuvres du génie!
Et nous avions *Vinet!* la mort nous l'a ravi...
Nous qui l'avons connu déposons sur sa pierre
Notre tribut d'amour, un chant, une prière...
Il nous verra des cieux où nos cœurs l'ont suivi!

La Suisse d'aujourd'hui, dans sa fièvre brûlante,
Fière de ses héros dit à la Muse: Chante!
Chante-nous du passé les récits glorieux!
Monnard et *Vulliemin*, en burinant l'histoire
Vous savez acquérir de beaux titres de gloire,
Car notre Jean de Muller a de dignes neveux.

F. Oyex.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

DANIEL FIDÈLE A SON DIEU, accusé, condamné, jeté dans la fosse aux lions et délivré. Sermon sur Daniel VI, 11-28, suivi de quelques notes et d'un cantique, par l'auteur de Daniel sous l'édit de Darius. — Lausanne, librairie Bridel, 1847. — Prix 2½ batz.

Explication populaire, simple et pratique, de la portion la plus attachante de l'histoire du prophète Daniel. Préoccupé de la position actuelle de l'église de son pays, le pieux auteur de ce sermon a eu soin de rejeter dans les notes qui le suivent, certaines allusions empreintes d'ailleurs d'une bienveillance où se fait reconnaître l'accent de la charité. Les leçons morales qui ressortent si naturellement de son sujet, sont présentées avec une simplicité vraie, et une pénétrante douceur. On trouvera, avec intérêt, à la fin de cette brochure, un cantique accompagné de la musique, et approprié au discours lui-même. Dire que ce sermon se vend au profit d'une œuvre de bienfaisance, c'est lui promettre de nombreux lecteurs.

LES RÉFORMATEURS AVANT LA RÉFORME (XVe siècle). Jean Hus et le concile de Constance, par Emile de Bonnechose. — Deuxième édition. — Deux vol. in-12. Paris, chez Delay, 1847. — Lausanne, chez G. Bridel. Neuchâtel, chez J.-P. Michaud. Prix ff. 7.

Il y a deux ans, l'écrivain qui annonçait dans la *Revue Suisse* la première édition de cet ouvrage, semblait craindre qu'il n'allumât dans la bibliothèque royale de Saint-Cloud, un fagot dont la fumée en ferait sortir l'auteur. Nous sommes heureux, en annonçant la seconde, de pouvoir dire que ses prévisions ont été trompées. La destitution (car on destitue au dix-neuvième siècle ceux qu'on brûlait au quinzième, et la destitution est encore de trop) n'est point venue pour le biographe de Jean Hus, et si nous ne nous trompons, c'est dans la bibliothèque du roi qu'il a pu corriger les épreuves de son livre. — M. de Bonnechose a voulu faire un tableau, plus encore qu'une étude historique, et il est juste de dire que ce tableau est plein de mouvement et de vie. La figure de Jean Hus y prend peut-être des proportions un peu vastes, aux dépends de celles qui l'entourent, aux dépends même de celle du pieux Jérôme de Prague, qui fut le Mélanchthon de cet autre Luther. L'écrivain, pour donner à son héros quelque chose de plus complet, le montre autant comme un réformateur armé de toutes pièces, que comme un caractère enthousiaste et passionné pour la vérité; c'est pourtant ce dernier côté qui nous semble dominer dans Jean Hus: chez lui l'enthousiasme est plus grand encore que le génie, et le prédicateur l'emporte sur le docteur et le théologien. Dernier trait enfin que nous devons remarquer, c'est que, préoccupé avant tout du point de vue religieux, et du besoin de montrer dans la tentative de Hus, une anticipation du seizième siècle, dans le concile de Constance une première réaction contre les dangers qui devaient assaillir plus tard l'autorité et l'unité du principe catholique, l'écrivain est resté inattentif à certaines causes qui agirent puissamment sur la fin tragique du réformateur bohême. Dans les grands conciles, qui furent, jusqu'au milieu du seizième siècle, les parlements de la chrétienté, les jalousies d'école et les rivalités nationales jouèrent parfois un rôle très-marqué à côté des passions de la hiérarchie, et des intérêts égoïstes des chefs de l'église. Jean Hus, dont le crime, irrémissible il est vrai, était d'avoir posé dans l'église le principe démocratique en face du sacerdoce irrité, vit se compliquer à Constance sa position d'accusé, de la colère des scholastiques et de celle de la nation allemande. On poursuivait en lui à la fois le théologien réaliste, et le patriote slave dont les efforts avaient détruit dans l'université de Prague l'ascendant des corporations germaniques. Ce double fait nous aide à comprendre comment une assemblée réformatrice (car c'est là ce que fut en définitive, au moins dans une certaine mesure, le concile de Constance), ne recula pas devant la mort d'un novateur, et comment la fraction du concile à la tête de laquelle se trouvait Gerson, pactisa dans cette procédure sanglante, avec ceux dont les intérêts se cachaient sous le masque de l'orthodoxie. Abandonné de tous, excepté de quelques compatriotes courageux, Hus paya de la vie la confiance qu'il avait placée dans Sigismond, et Sigismond n'eut qu'un instant de passagère rougeur au souvenir du sauf-conduit sans valeur avec lequel Hus avait bien pu entrer dans les murs de Constance, mais y entrer pour n'en plus sortir vivant. — Nous n'avons du reste que des éloges, et des éloges chaleureux à donner à ce bel ouvrage qui nous semble former une excellente introduction à l'Histoire de la réforme, de M. Merle d'Aubigné. Destiné aux mêmes lecteurs, c'est-à-dire à cette nombreuse portion du pu-

blic lettré qui, sans être en mesure d'étudier l'histoire dans ses sources mêmes ou dans des livres d'une science sévère, a cependant le droit d'être assez difficile sur la portée générale des ouvrages qui lui sont offerts, celui-ci sera lu avec la même utilité et un intérêt aussi vif. Nous aimons à penser que M. de Bonnechose ne s'en tiendra pas, pour l'histoire des *Réformateurs avant la réforme*, à ce premier essai, et nous osons lui demander, au nom du public nombreux qui est devenu le sien, de nous donner bientôt une histoire de la vie et de l'œuvre de Wycliffe. Wycliffe est le précurseur de Jean Hus, comme Jean Hus est celui de Luther. Personne mieux que le biographe de ce dernier ne peut faire connaître aux protestants français la vie et l'influence du prêtre de Lutterworth, le moins connu chez eux peut-être des précurseurs *militants* de la Réformation.

SOUVENIRS D'ANGLETERRE ET D'ECOSSE, et observations relatives à l'état religieux de ces contrées. — Genève, chez Joël Cherbuliez, libraire. — Paris, même maison, place de l'Oratoire, 6. — En Suisse, chez les principaux libraires. — Un volume de 159 pages. 8°.

Ce sera toujours une œuvre nouvelle et utile que d'étudier sous l'une ou l'autre de ses faces ce pays et ce peuple admirables à tant de titres, cette Angleterre dont la prépondérance commerciale est arrivée aujourd'hui à un si haut point, et qui paraît encore douée de tant d'élémens vivaces et féconds. Les nations du continent le comprennent mieux chaque jour; c'est chez les Anglais, c'est sur tous les points de leur île qu'il faut aller chercher le secret de leur force, s'enquérir de leur entente parfaite des affaires, et connaître l'art qui préside à toute leur organisation politique, commerciale ou religieuse.

Le livre qui nous inspire ces réflexions, écrit avec beaucoup de charme et d'élégance facile, retrace quelques-uns des aspects sous lesquels se présente la nation anglaise. Dans une série de lettres datées des principales villes d'Angleterre ou d'Ecosse l'auteur nous donne un tableau animé des contrées qu'il parcourt, et surtout du spectacle que lui offrent les populeuses cités de ce royaume. Il étudie les rapports des diverses sectes entre elles, assiste à plusieurs meetings, et constate en passant une foule d'usages et d'observations qui caractérisent les grandes villes manufacturières. Quelques pages sont aussi consacrées à plusieurs des hommes marquants de la Grande-Bretagne.

Une majeure partie de l'ouvrage, sous le titre général d'Appendice, fournit au lecteur des données utiles et des renseignements assez complets sur l'élément religieux et sur la constitution des différentes églises d'Angleterre et d'Ecosse. Nous y avons également lu avec plaisir des détails piquants sur les journaux politiques et les Revues littéraires de ce pays.

L'impression générale que nous avons gardée de la lecture de ce livre; c'est qu'il y règne un esprit religieux et éclairé. C'est, pour ainsi dire, le voyage d'un chrétien de notre époque au milieu de la nation qui plus que toutes les autres fait des efforts pour répandre le christianisme sur toute la terre. A ce titre déjà, les *Souvenirs d'Angleterre et d'Ecosse* ont une place marquée d'avance auprès de nos lecteurs.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

ALEXANDRE VINET.

Ceci n'est pas une biographie en titre. Un tel ouvrage aurait une étendue telle qu'un recueil de la nature de celui-ci ne pourrait la comporter. De plus je ne crois pas que le moment soit encore venu. Une biographie de Vinet, pour remplir la juste attente des lecteurs, devra renfermer beaucoup de choses qui ne peuvent encore, pour bien des raisons et de plus d'un genre, être mises sous les yeux du public. Mais ce que l'on peut, ce que l'on doit faire dès à présent, c'est, pendant que les souvenirs sont récents, que les renseignements sont encore sous la main, de préparer, de rendre possible l'œuvre du futur biographe, en recueillant, en publiant sous diverses formes, les matériaux qui sont de nature à être immédiatement utilisés. C'est ce que nous allons nous efforcer de faire. Nous avons résolu dans cette notice de nous en tenir à-peu-près exclusivement aux ouvrages de Vinet déjà communiqués au public par la voie de la presse. Nous chercherons à en donner une première énumération aussi complète que cela nous sera possible; et, en les présentant à nos lecteurs dans leur ordre de génération, nous nous efforcerons de suivre, dans son développement historique, la noble et féconde pensée qui leur a donné naissance. Ce que nous présentons ici sera moins une notice régulière que des mémoires distribués autant que possible d'après l'ordre chronologique, où les divers objets que nous traiterons occuperont une étendue proportionnée, non à leur importance, mais à la facilité ou à l'opportunité plus ou moins grande que nous aurons d'en entretenir le lecteur.

I.

Alexandre-Rodolphe Vinet, de Crassier, naquit à Ouchi, près de Lausanne, le 17 juin 1797 [1]. Son père, qui avait été un instituteur de village, mais dont le mérite fut apprécié par M. Mousson, appartenait à cette génération vigoureuse que le canton de Vaud, à sa naissance, eut le bonheur de trouver toute préparée pour remplir les cadres d'une administration improvisée, et pour porter le fardeau d'un gouvernement nouveau dans un pays nouveau. M. Vinet le père, homme de la vieille roche, tout en remplissant avec honneur les fonctions de secrétaire au département de l'intérieur, fut le seul instituteur de sa jeune famille, tenue par lui dans cette antique dépendance dont les traditions vont en s'effaçant et ne se reconnaissent déjà plus.

Alexandre avait un frère aîné, dont les ravages d'une maladie cruelle ont terminé prématurément l'existence terrestre. C'est des talents de celui-ci que leur père attendait d'heureux développements; Alexandre n'était à ses yeux qu'une intelligence ordinaire. Toutefois notre jeune homme parcourait la série de ses études. Il montrait un talent d'écrire précoce et s'exerçait à l'art des vers. Ses amis ont conservé plus d'une pièce, gais monuments de sa vie d'étudiant. A travers des élans joyeux, où le ton bachique était de commande, elles témoignent d'une rare innocence de mœurs. Les plus anciennes que j'aie vues datent de 1814, l'auteur avait 17 ans. On y remarque la chaleur des sentiments patriotiques, et dans la crise que le canton de Vaud traversait à cette époque, la muse de notre jeune poète fut appelée à se mettre au service du pays. Toutefois elles se distinguent encore plus par l'absence de fautes de versification, que par aucun mérite décidément saillant. Ce qui est à noter, c'est surtout la rapidité des progrès qu'elles servent à constater dans le court espace qui s'étend de 1814 à 1817. Dans cet intervalle, Vinet se fit déjà connaître en prononçant, le 19 avril 1816, un discours sur la tombe du vénérable et bien-aimé professeur Durand. Cette innovation, c'en était une très-grave dans nos mœurs, étonna, scandalisa même une partie des assistants, excita l'intérêt du plus grand nombre et porta à son comble

[1] Et non le 20 comme on l'indique page 394 de ce volume.

l'ivresse et le triomphe des étudiants, qui s'estimaient tous solidaires du succès de leur condisciple et ami. Ce discours qui, au milieu de bien des indices de la jeunesse de son auteur, accuse cependant une intelligence remarquable de l'art d'écrire, fut publié.

Dans l'été de 1816 il passa trois mois à Longeraie, près de Morges, au sein de la famille de M. Jaquet. Il y présidait aux études d'Auguste Jaquet, le futur conseiller d'Etat. Ce temps fut pour lui un temps de bonheur et de poésie. Il y contracta des amitiés qui ont accompagné le reste de son pélérinage terrestre. Un grand nombre de vers portent la date de ce lieu et de cette époque. C'est de là qu'il adressa à madame de Montolieu une aimable épitre à l'occasion des *Châteaux Suisses*. En voici quelques lignes qui fournissent la preuve d'une habileté déjà bien affermie dans le maniement de la versification.

Ah! que mon âme est attendrie,
Lorsque vos accents séducteurs,
Remplis de grâce et d'harmonie,
Célèbrent les antiques mœurs,
Les temps de la chevalerie,
Les beaux lieux que nous habitons,
Et ces manoirs et ces grands noms,
Vieux souvenirs de la patrie!
Que j'aime vos anciens châteaux,
Vos preux et leur noble vaillance,
Leurs hauts faits, leurs naïfs propos,
Et leurs amours pleins d'innocence!
Mais que j'aime bien plus encor
Les grâces de vos damoiselles,
Leur douceur, leurs âmes fidèles
Dignes en tout de l'âge d'or.

Peu de temps après, en janvier 1817, Vinet, plein du désir d'avancer ses propres études et de contribuer au bien de celles de ses condisciples, provoque parmi les proposants la formation d'une *société des études de la Bible*, dans le but de « s'occuper essentiellement de la traduction d'un certain nombre de morceaux des livres sacrés *d'après l'original*. » La lettre dans laquelle il expose ses vues et ses motifs se termine par ces mots, où, dans le jeune homme encore peu éclairé sans doute, nous pouvons pressentir l'homme tout entier tel que nous l'avons connu: « Mon but c'est l'avance-

ment de nos lumières, et le progrès de notre piété, dans l'unité de la foi. Peu versé dans les matières qui feraient le sujet de ces exercices, je ne puis guères apporter que des vœux. Mais ces vœux sont des plus vifs et des plus purs que mon cœur ait formés. Puisse cette société, si elle vient à se fonder, contribuer au perfectionnement de notre intelligence dans les divins mystères de la grâce ! Puissions-nous en approfondissant les pages de la Sainte-Ecriture nous pénétrer toujours plus de sa céleste autorité et de sa puissance efficace sur le salut des hommes ! » ([1]).

Dans cette même année 1817, notre jeune homme fut nommé professeur de littérature française à Bâle, et au mois d'août il prit possession d'une place qu'il a occupée pendant vingt années au sein d'une ville où il a laissé d'ineffaçables souvenirs. Il avait vingt ans révolus. Il paraît avoir vivement ressenti l'éloignement de Lausanne et la perte de la société de ses amis. Nous en donnerons pour preuve une épitre adressée à M. Leresche son ami d'enfance, à l'occasion de la rentrée scolaire du 1er novembre. Elle présente à côté d'une peinture naïve des mœurs des étudiants et des usages académiques d'alors, un témoignage précieux d'une affection qui s'est prolongée à travers les années, sans rien perdre de ce caractère d'abandon si heureusement exprimé dans les vers qu'il lui consacrait alors. Il commence par faire mention de la cour du bâtiment du collége.

Cette enceinte est chère à mon cœur :
De ses arbres le vaste ombrage
Vit les jeux de mon premier âge.
Plus tard, des rèves de bonheur
M'occupèrent sous leur feuillage;
Naguères moins jeune et moins sage,
De mes regrets, de ma douleur,
Ils ont reçu le juste hommage.
« Salut ! » leur ai-je dit alors,
» Salut, ô témoins de ma vie !
» Je vais bien loin, sur d'autres bords,
» Respirer la mélancolie.

([1]) Voyez les Actes de la *Société des Etudes de la Bible.* Bibliothèque des étudiants. Hist. 3 G. Cette société a compté parmi ses fondateurs des hommes qui ont rendu et qui rendront encore des services importants à l'église de Jésus-Christ ; elle a duré un peu plus d'une année.

» Tilleul chéri ! quand le printemps
» Parfumera ton ombre aimée,
» Quand l'automne au souffle des vents
» Livrera ta tête alarmée,
» Et quand, roi despote des airs,
» L'hiver, effroi de la nature,
» D'une éblouissante parure
» Pressera tes rameaux déserts,
» Près de ta tige vénérable
» Souvent tu verras mes amis;
» Au milieu de leur troupe aimable
» Moi, je ne serai plus admis.
» Ah ! que j'occupe leur pensée,
» Lorsque auprès de toi réunis,
» Au sein de leur bande pressée,
» Ils verront la place laissée
» Par deux bons amis de jadis. » ([1])
Mais c'est assez, ô chers confrères,
C'est assez parler de regrets.
L'absence est un de ses bienfaits
Ménagé par les cieux sévères,
Pour mieux faire sentir un jour
Toutes les douceurs du retour.
Oublions les *sept cents* journées
Qui forment, si j'ai bien compté,
Deux ans pris par les destinées
Sur mon lot de félicité,
Deux longues, bien longues années,
Que la dure nécessité
Impose à mon cœur attristé.

. . . .

Il est pour le cœur une enfance
Qui dure autant que sa bonté,
Qui s'entretient de confiance
Et vit de cordialité.
Deux bons vieux amis de naissance
Que réunit l'intimité,
De l'âge ont la maturité,
Sans en avoir la contenance.
Dans leurs rapports, toujours si doux,
Point de règles, de convenance,
Toujours le *tu*, jamais le *vous*,

([1]) Vinet et un autre de leurs condisciples absent de son côté.

Jamais ce ton de l'importance.
Ils ont passé leurs jeunes ans.
Aujourd'hui que le temps qui gronde
A sur leur chevelure blonde
Dessiné quelques cheveux blancs,
Ils sont hommes avec le monde,
Entre eux, ils sont encore enfants.
Mais revenons à ce collége
Toujours cher à mon souvenir.
Vous riez, vous chantez, que sais-je?
Cette heure est celle du plaisir....
Mais quoi! du haut de la fenêtre
M. Heim ([1]) interrompt vos ris
Et vous invite à comparaître
Sans délai, trève, ni sursis,
Devant ce tribunal sévère
Où l'air glacé, la mine austère,
La perruque et les cheveux blancs,
Siègent gravement sur les bancs.
. . . .
Avancez troupe encor joyeuse,
Vous respectables candidats, ([2])
Et vous après, volée heureuse,
Où, par malheur, je ne suis pas;
Grimpez ces degrés *obsolètes*.
Tant de fois foulés par mes pas;
Venez les harangues sont prêtes.
Et moi dans ma chaire placé,
Le nez chargé de mes lunettes,
A mon auditoire lassé
Je débite quelques sornettes.
Des sornettes... car mon esprit
Se trouble à votre chère image;
Je sens que mon cœur s'attendrit,
Et des pleurs humectent la page
Où ma main, la veille, écrivit
Les lois sévères du langage.

C'est par cette citation que nous faisons avec Vinet nos adieux à sa jeunesse et aux souvenirs de sa chaste et studieuse, de sa gaie et douce vie d'étudiant. L'année 1819 fut marquée pour lui de deux événements qui achevèrent de l'in-

([1]) Le bedeau de l'académie.
([2]) Formant la première volée de l'auditoire de théologie.

troduire dans cette vie sérieuse de l'homme, à laquelle ses deux années de professorat l'avaient initié déjà. Je veux parler de sa consécration au saint-ministère qu'il était venu recevoir à Lausanne un an avant l'âge ordinaire, et son mariage célébré quelque temps après, au mois d'octobre. Le sujet spécial de cette notice nous interdit de nous occuper des émotions qu'il dût éprouver alors. Nous laissons aussi à quelqu'un de ses amis de Bâle,. le soin de raconter et ce qu'il a fait durant les années de son enseignement dans cette ville et ce qu'il y fut pour ses élèves et pour ses amis. Il vaut infiniment mieux omettre absolument de tels sujets que de les gâter en les tant d'une manière insuffisante.

II.

Le réveil religieux qui depuis plus d'un quart de siècle s'étend de contrée en contrée dans notre Europe et y répand ses bienfaits, commençait à paraître dans la Suisse romande qu'il a si profondément remuée, et à l'histoire de laquelle il a imprimé un cachet tout particulier. Un homme qui a donné à la connaissance de la vérité évangélique et à la vie religieuse dans le canton de Vaud, l'impulsion provenant d'un talent supérieur et d'une remarquable énergie, mais qui voulait contenir dans des bornes déterminées et insuffisantes l'action d'un zèle et d'une foi qu'il avait, par la grâce de Dieu, plus que personne contribué à faire naître, feu M. le doyen Curtat écrivit, en 1821, ses deux brochures sur l'*Etablissement des Conventicules dans le canton de Vaud*. C'est sous ce nom, toujours pris en mauvaise part, que le doyen Curtat désignait aux préventions et à la malveillance, de simples et inoffensives assemblées religieuses. Il fallait que cet homme de cœur et de foi, cet homme d'une intelligence remarquable fût dominé par de singulières préoccupations, pour qu'il s'imposât la tâche de démontrer que des réunions, la plupart composées de paroissiens cherchant à s'éclairer et à s'édifier auprès de leur pasteur légal, que des réunions où l'on priait Dieu, lisait sa parole et chantait ses louanges, étaient *illégales, inutiles* et *dangereuses*. Parmi les écrits inévitablement appelés au jour pour combattre la thèse plus que paradoxale de ces deux brochures, s'est trouvé l'écrit le plus malheureux, sans doute, d'une plume qui, bien qu'ayant rendu de véritables services à l'église et à l'avancement du règne de Dieu, n'a

pas toujours été aussi heureuse qu'on aurait pu le désirer. M. C. Malan fit paraître en novembre une brochure intitulée le *Conventicule de Rolle.* Il y rendait compte de ce qui s'était passé dans deux réunions religieuses qui avaient eu lieu sous sa présidence à Rolle ou dans les environs, ainsi que des conversations qui les avaient accompagnées.

Parmi les interlocuteurs, tous désignés par des appellations générales, figurent trois ministres vaudois qui s'approchent du ministre genevois, et reçoivent à divers intervalles ses instructions et ses confidences. Dans ce récit, à part un certain nombre d'allusions plus ou moins transparentes, il n'est question du doyen Curtat qu'une seule fois, et c'est dans une prière. Voici les propres termes que je transcris à regret : « Nous te supplions bien particulièrement (est-il dit » à Dieu) d'éclairer, de toucher le cœur de celui qui vient » d'écrire contre nous, et contre nos assemblées ! — O Dieu ! » comment ton Eglise a-t-elle reçu ce coup, de celui même » qui devait la défendre ? comment les chrétiens ont-ils à » pleurer sur les reproches d'un de leurs frères qu'ils hono- » raient le plus ? Seigneur, serait-il possible ! O ! prends pitié » de son âme ! Pour l'amour de tes compassions montre-lui » son erreur. Dieu d'amour donne-lui d'aimer ! »

Ces expressions : Seigneur, serait-il possible !.... celui qu'ils *honoraient* le plus, *donne-lui d'aimer,* vont droit au cœur de Vinet. Il se souvient du dévouement avec lequel le vénérable pasteur qu'elles attaquent a rassemblé autour de lui, pendant des années, les volées successives qui ont traversé l'auditoire de théologie, pour leur donner gratuitement ses paternelles, ses lumineuses et profondes instructions chrétiennes. Il se souvient de la chaleur pénétrante, de l'onction de la charité qui accompagnaient les exhortations continuellement entremêlées aux plus graves enseignements. Vinet, nullement au fait encore des principes de la liberté religieuse dont il devait être dans peu d'années et pour le reste de ses jours l'éloquent et, pourquoi ne le dirions-nous pas, l'illustre défenseur, Vinet ne s'occupe pas des doctrines des brochures contre les conventicules ; il ne veut que donner l'essor à sa reconnaissance et à sa vénération pour celui qu'il juge outragé. Lui-même, bien qu'ayant à certains égards une piété sincère, n'avait pas encore une piété éclairée, et il faut l'avouer, une piété complète. Sa théologie était obscure et

embarrassée, et sa religion était plutôt instinctive que le fruit d'une foi personnelle et consciente d'elle-même. Il était très-loin d'avoir renoncé à son baptême, mais il n'en avait pas encore recueilli tous les fruits, et les plus précieux. Il ne connaissait pas encore d'une manière expérimentale et réelle les misères de son propre cœur et les gratuités du Seigneur Jésus-Christ. En un mot et pour nous servir d'un terme dont les explications précédentes déterminent et précisent la signification, il n'était pas *converti*. En même temps qu'il était vivement et péniblement frappé par les expressions que nous avons mentionnées, ce qu'il pouvait trouver dans le reste de la brochure n'était pas de nature à l'éclairer sur ce qu'il y avait d'erroné dans son système théologique, sur ce qui manquait à sa vie religieuse. Quand on relit aujourd'hui le *Conventicule de Rolle,* quand on le compare aux autres documents qui nous restent de la théologie de ceux qui à cette époque appartenaient au réveil religieux, on est forcé de s'avouer que cet écrit rendait sensible ce que cette théologie pouvait avoir d'incomplet et d'erroné, et il eût été difficile de s'y mieux prendre si l'on avait eu le dessein d'en mettre en saillie tous les côtés faibles et fâcheux. Quand on voit ce qu'était chez quelques-uns la doctrine du réveil religieux à son aurore, on adore la patience et la miséricorde du Dieu qui ne méprise pas les petits commencements. On comprend qu'il se soit servi des oppositions variées que le réveil a rencontrées, comme d'autant de creusets pour séparer l'or pur d'une assez forte proportion d'alliage. On conçoit enfin que la dogmatique de cet ouvrage, dans plusieurs de ses traits et de ses traits principaux, ait inspiré, dès cette heure, à Vinet une immense répugnance, une répugnance dont il n'est jamais revenu, une répugnance d'autant plus profonde qu'il a mieux connu, mieux embrassé la doctrine biblique du salut, une répugnance à laquelle sa main défaillante a consacré un témoignage suprême dans quelques-unes des lignes qu'il a tracées sur son lit de mort. Ces traits, ce n'était pas, non pas du moins depuis la crise bien heureuse qui s'opéra peu après dans l'âme de Vinet, ce n'était pas l'absolue gravité du salut et l'application individuelle qui en est faite au pécheur, qu'on se garde bien de le croire. C'était l'altération de la notion du salut, et en elle-même, et dans la manière dont le salut est appliqué à l'âme du pécheur, et dans la manière dont le pé-

cheur racheté en jouit. C'était l'omission presque absolue de la repentance, c'était la vue de la foi dirigée sur la foi elle-même et détournée de la personne du Sauveur, c'était la sanctification considérée comme étant autre chose que la prise de possession du salut, que la vie éternelle commençant et se développant dans l'âme du fidèle.

Quoi qu'il en soit, Vinet saisit sa plume, et dans quatre pages chaleureuses adresse aux interlocuteurs vaudois, ses condisciples, une remontrance méritée, au moins en ceci, qu'ils auraient dû publiquement réclamer contre une brochure qui les affligeait, qui les chargeait d'un tort, et qui, pour tout dire, les mettait à côté de l'auteur de la relation à une place autre que la leur. Toutefois, Vinet emporté par une ardeur juvénile, aveuglé par la forme, au moins malheureuse, que des choses dont quelques-unes étaient vraies, avaient revêtu dans la brochure qui l'émeut, mal gardé par sa connaissance incomplète de la doctrine évangélique, Vinet laisse tomber les phrases suivantes, que l'importance dont elles seront revêtues plus tard, nous oblige à consigner nécessairement ici :

« A entendre votre maître, M. Curtat ne vous avait pas » inspiré l'amour de la croix du Sauveur, et le mépris de nos » mérites? Est-il des vérités que ce digne pasteur ait pro» clamées avec plus de force, avec plus d'évidence et plus » souvent? N'en faisait-il pas la base, le fonds de tout son » enseignement? Il est vrai qu'en parlant du salut, il en éten» dait l'espérance à l'ensemble des chrétiens, et ne permet» tait aucune assurance individuelle. Il est vrai qu'il n'avait » pas imaginé ce curieux mélange d'humilité et d'orgueil qui » fait le caractère de la nouvelle doctrine, mais c'est qu'il » n'avait pas en vue de former une secte et de fonder des » conventicules. »

Néanmoins, Vinet, comme bien d'autres, donna son attention aux questions soulevées par le réveil religieux ; comme bien d'autres, malgré les formes étroites et peu avenantes de ceux qui cherchaient à agir directement sur lui, il ne put fermer son oreille à la voix de la vérité ; comme bien d'autres enfin, il se fraya solitairement son chemin, et fidèle au guide céleste qui par la voix de la conscience et par la parole inspirée, le dirigeait en secret, il arriva lentement, douloureusement il paraît, à la connaissance personnelle du Sauveur.

Un des indices de ce travail qui s'opérait en silence dans les profondeurs de son âme et qui n'avait que Dieu pour confident et pour témoin, c'est qu'il crut un moment avoir perdu son talent poétique. Cela se conçoit. Il perdait la possession de l'univers au sein duquel il avait vécu, dont il avait tiré l'idéal de sa poésie. Le nouvel univers ne lui était pas encore donné. Il sent cette perte avant que d'en connaître la cause, et il la déplore de manière à faire voir que la source poétique ne tarira pas. Non, la source n'a caché ses eaux sous le sol que pour reparaître bientôt, plus pure et plus profonde. Ecoutons cependant les regrets du poète, ils sont datés de l'année 1820.

Temps fortuné d'ivresse poétique,
Où mes pensers se changeaient tous en vers,
Où je parais d'un voile fantastique
Tous les objets de ce vaste univers;
Où je voyais de mon esprit fertile,
Bons ou mauvais, tant d'ouvrages sortir,
Qui, confinés dans mon obscur asile,
N'avaient que moi, seul, pour les applaudir;
Beaux jours, enfin, où ma libre pensée
Semblait jaillir de mon heureux cerveau,
Et s'en allait sonore et cadencée,
D'une démarche ou tranquille ou pressée,
Grossir les vers d'un poème nouveau;
Beaux jours, beaux jours en vain je vous rappelle!.....

De l'autre côté de la traversée, comme pour saluer le port, nous trouvons datée du mois d'août 1823, une ode intitulée *La dernière inspiration,* nous la transcrivons tout entière. Le nom d'Apollon étonné de se trouver à la première strophe d'une poésie toute chrétienne, la pensée incertaine et un peu hésitante au début, puis l'élan qui se prononce et se caractérise de plus en plus, une fois que le poète est décidément entré sur le terrain du christianisme positif, tout donne avec le cachet littéraire du moment, la physionomie, si l'on peut ainsi parler, de cette âme qui jouit de la plénitude de la lumière, mais qui en jouit depuis peu.

La dernière inspiration.

Symbole heureux d'amour, de chant, de poésie,
Beau cygne qu'admirait mon enfance ravie,
Lorsqu'en des lieux chéris, sur les plus claires eaux,

Tu vogais libre et fier, sans témoins, sans rivaux,
Est-il vrai, qu'en mourant, de ta voix inspirée
Les suaves accents étonnent les échos?
Qu'Apollon cherche en vain sur sa lyre sacrée
Des sons et plus purs et plus beaux?

A tes derniers soupirs attachant l'harmonie,
Le Ciel d'un don semblable honora le génie.
La mort prête à sa voix des accents solennels
Dont le charme puissant subjugue les mortels.
Déjà par l'espérance, hôte d'un nouveau monde
Où l'appelle de Dieu l'immortelle bonté,
Il semble faire ouïr sa voix pure et profonde
Des portes de l'éternité.

Oh! d'un esprit croyant que vers soi Dieu rappelle
Céleste vision, pressentiment fidèle!
Nouveaux cieux, nouveaux jours, permanente cité,
Temple où vit le Très-Haut incessamment chanté!
Images d'un bonheur où tout son être aspire,
Vous inondez son cœur d'espérance et d'amour,
Vous ranimez ses sens, vous réveillez sa lyre,
Il chante le jour, le grand jour.

Mais quoi? Dieu pour lui seul a-t-il fait l'espérance?
Ah! du fidèle obscur la ferme confiance
Goûte le même espoir, pressent les mêmes biens,
Et, comme lui, du monde accuse les liens.
A la piété vive, ainsi [1] qu'aux doctes veilles
Le Ciel de ses secrets entr'ouvre le trésor,
Et, du pauvre d'esprit enseignant les oreilles,
Met en ses mains la lyre d'or.

Enchaînez mon esprit à ces douces pensées,
Inspirez, soutenez mes hymnes commencées,
Esprit révélateur, témoin fidèle et sûr,
Et prêtez à ma lyre un son toujours plus pur.
Et lorsqu'un monde entier, s'attachant à mes aîles,
Veut prolonger l'exil de mon esprit lassé;
Dites aux vains objets des passions charnelles,
Dites: votre empire est passé!

Je veux enfin, je veux aimer le Dieu qui m'aime,
L'aimer seul, et toujours, et d'un amour suprême;
Il m'aima le premier; et ce divin amour,
De mon cœur partagé qu'obtint-il en retour?

[1] N'a-t-on pas lieu de croire qu'à une époque postérieure, Vinet aurait remplacé le mot *ainsi* par celui de *plutôt*, ou quelque autre expression analogue?

Quand l'astre heureux du jour, prodigue de sa flamme,
Sur la naissante fleur verse ses feux puissants,
Il n'attend pas longtemps l'encens qu'il en réclame...
Et Dieu comptait sur mon encens!

Cet encens c'est mon cœur, cet encens c'est ma vie
Redevable à Dieu seul, mais au monde asservie,
Tout ce qui dans mon être est capable d'aimer,
Tout ce qu'un pur amour est digne d'enflammer.
Puissance, honneur, génie, et tout ce qu'on renomme,
Doit de son saint autel alimenter le feu;
Apportez, offrez tout: que la gloire de l'homme
Devienne la gloire de Dieu.

Jette les yeux, Seigneur, sur l'offrande tardive
Qu'apporte à ton autel ma piété craintive,
J'ai peu de jours à vivre; et sur mes faibles yeux
La mort étend déjà son voile ténébreux.
Mais ce que peut d'amour une âme convertie
En hommage sincère offrir à son Auteur,
Tout ce qui peut d'instans s'ajouter à ma vie,
Daigne l'accepter, Dieu Sauveur!

Frêle immortalité qu'on appelle la gloire,
Seconde vie à l'homme acquise par l'histoire,
Faible renom des morts, qui comme eux dois mourir!
De l'homme évanoui chimérique avenir!
Prolongez-vous... passez... il n'importe à mon être;
Un plus noble avenir a flatté son espoir;
Il espère un printemps qui doit toujours renaître,
Un jour qui n'aura point de soir!

Vous qui de ces pensers m'avez rempli vous-même,
De ces heureux pensers pénétrez ceux que j'aime,
Esprit saint de mon Dieu! Que, témoins de mon sort,
Du milieu de leur vie ils commencent leur mort.
Mourir de jour en jour c'est commencer de vivre,
Abdiquer les faux biens, c'est s'emparer des Cieux;
Qu'ils meurent donc d'avance, et que sûrs de me suivre,
Ils abrègent de longs adieux.

Et puissions-nous un jour, unis devant ta face,
Te dire: « ô Roi des cœurs, ô Maître de la grâce,
» Nous eûmes, dans l'exil, le bonheur de t'aimer;
» Ce bonheur, dans les cieux daigne le confirmer.
» Des biens que peut sur nous verser ta providence,
» Un seul bien peut nous plaire, un seul: la charité.
» Seul pur, intarissable, immortel par essence,
» Seul digne de l'éternité. »

Dès cette époque Vinet ne cultiva plus la poésie profane. Il n'est pas impossible, et quelques expressions de ce dernier morceau le feraient croire, que, dans les rêves de sa jeunesse il ait caressé l'image de la gloire poétique. Une fois qu'il eut consacré à son rédempteur toutes les puissances de sa vie, il renonça à la gloire et, on peut le dire aussi, à la poésie. S'il les a retrouvées l'une et l'autre sur son chemin, c'est sans les avoir cherchées, par l'effet de la promesse de Celui qui déclare qu'il dédommagerait au centuple, dès ce monde, de tous les sacrifices accomplis pour lui obéir. Dans sa poésie sacrée, purs et sincères épanchements de l'âme devant Dieu, Vinet ne se permet pas l'image poétique. Il se châtie tellement à cet égard, que sans les morceaux de sa jeunesse où nous voyons l'image s'épanouir avec puissance et avec grâce, se jouer pleine d'abandon et d'éclat, que sans la richesse de son style en prose où la figure joue un rôle si essentiel et si profond, on pourrait être tenté de croire que le don du coloris poétique ne lui avait pas été accordé. Mais qu'on la relise cette poésie sacrée, un peu terne peut-être au premier abord, et l'on verra combien cette puissance contenue de l'imagination agit en effet et pénètre tout le tissu de la pensée. Il semble que dans ces lignes, d'une harmonieuse douceur, le chrétien n'a voulu que rendre avec scrupule, et sa pensée dans toute son exactitude, et ses sentiments dans leur vérité la plus sincère. Mais qu'on y prenne garde, si l'auteur s'est surveillé à ces deux égards avec la plus fidèle vigilance, la vigilance la moins poétique, serait-on disposé à croire, au fait la poésie y a moins perdu que gagné. Qu'il est riche ce modeste tissu ! Combien la pensée gagne en profondeur ce quelle perd en éclat ! que de trésors de délicatesse ! quelle puissance dans cette sobriété d'expression ! quelles hauteurs, quelles profondeurs, si heureusement mises à notre portée ! quelle vie merveilleuse de la pensée pénètre et réchauffe comme en secret cette parole qui semble d'abord être exclusivement intellectuelle ! Relisez, relisez encore, et les parfums toujours plus suaves et plus pénétrants de cette poésie, si admirable dans son humilité, ne vous permettront plus de vous y méprendre. C'est bien là de la poésie ! et de la plus vraie et de la plus grande !

Fréd. C.

(La suite au prochain numéro.)

SCIENCES NATURELES.

L'ARAIGNÉE. — SA CHASSE [1].

Pour qui a bien observé l'araignée dans sa tactique et ses manœuvres, il n'y a rien d'exagéré dans la comparaison suivante du naturaliste anglais Kirby : « Pour saisir leur proie, prises en masse, les araignées nous offrent l'attaque audacieuse du lion, le rapide élan du tigre, la ruse tranquille et sédentaire du paresseux et la dextérité amphibie de la loutre. » (²).

Si l'araignée ne fait pas sa grande chasse comme la petite, elle n'en use pas non plus avec le produit de l'une comme avec celui de l'autre. Après avoir vaincu et emmaillotté une grosse mouche dans un endroit de sa toile, elle retourne assez souvent dans son trou du milieu, comme pour reprendre, après le combat, force et courage là où elle est vraiment dans son centre, ou aussi comme fait le chat qui, après avoir

(¹) Voir pour la première partie de cet article, notre précédente livraison, page 606.

(²) L'araignée n'a toutefois ce courage, ces ressources et ces succès que quand elle est dans son élément, c'est-à-dire dans sa toile. Mettez-en une dans un bocal, et avec elle une mouche de l'espèce de celles qu'elle poursuivrait avec acharnement dans sa toile ; elle pourra y rester assez long-temps, non-seulement sans penser à l'attaquer, mais encore sans y faire la moindre attention. J'ai même vu, dans une expérience de ce genre, les rôles en quelque sorte changés ; la mouche semblant poursuivre l'araignée, et l'araignée en avoir peur. Ainsi telle bête féroce, hors du théâtre de ses exploits et tombée dans la même fosse qu'un animal dont à son ordinaire elle eût aussitôt fait sa pâture, l'épargnera peut-être, le respectera en quelque sorte assez long-temps dans cette position nouvelle pour elle. Si vous placez une araignée dans une toile qu'elle n'a pas filée, elle se gardera bien d'y prendre position ; elle y passera comme chat sur braise ; et si la *tenancière* a le temps de se jeter sur elle, la victoire sera infailliblement pour celle qui est sur son terrain et qui combat pour ses foyers.

blessé mortellement ou tué une souris, s'éloigne quelque peu de sa proie, pour l'envisager à distance et s'applaudir, il semblerait, de son exploit. Mais comme le chat ne tarde pas à retourner à sa souris, l'araignée ne tarde pas à retourner à sa mouche, qu'elle se met quelquefois à sucer à l'endroit même où elle l'a emmaillottée; plus souvent elle la porte au centre de sa toile, mais pour y faire une très-courte station, et de là la porter hors de sa toile, dans sa loge qui devient alors son charnier. Ses fils, qui lui ont servi à envelopper sa proie, font en outre pour elle l'office de la corde dont on serre un ballot et dans laquelle on passe la main pour le transporter quelque part. Elle saisit d'une de ses pattes postérieures un ou plusieurs des fils qui enveloppent sa proie, et l'emporte, en tenant penché son corps, exactement comme nous tenons penché le nôtre, quand nous avons suspendu à l'une de nos mains un objet très-lourd. Quelquefois au lieu de tenir son paquet à l'une de ses pattes, elle l'attache à la partie postérieure de son corps pour gagner avec cette charge son charnier, dans lequel elle le suspend avec soin, pour sucer à son aise l'animal empaqueté. Elle le suce si bien, qu'elle en fait un squelette complètement décharné où d'autres insectes carnivores ne peuvent plus trouver quoi que ce soit à manger, excepté peut-être quelques fourmis qui tâchent de tirer encore parti de cette desserte de l'araignée. Quelquefois avant de sucer l'insecte tué, ou après l'avoir sucé, elle le dépèce, surtout quand c'est une guêpe; elle sépare la tête du reste du corps, soit parce que c'est là pour elle le morceau friand, soit pour avoir plus de facilité à épuiser les sucs de pièces séparées. En tout cas elle se hâte, son repas terminé, de faire disparaître de sa toile ou de son charnier ces restes qui lui deviennent inutiles, et qui pourraient être pour d'autres insectes l'enseigne d'un lieu de carnage à fuir. Une fois maîtresse de sa proie, l'araignée ne la quitte plus qu'elle ne l'ait réduite à cet état de squelette, et jetée bien loin d'elle; un seul cas excepté, c'est celui où d'autres proies de conséquence viennent se prendre à son filet: alors elle laissera l'insecte mort pour les vivants qu'elle ira tous emmaillotter les uns après les autres, tant qu'il y en aura de pris; et ceux-là elle les laissera pour le moment à l'endroit même où elle les a emmaillottés, comme autant de provisions à retrouver au besoin. J'ai compté jusqu'à sept de ces insectes emmaillottés, guêpes ou grosses mouches, dans une seule toile devenue ainsi un véritable garde-manger.

N'est-ce pas là un procédé assez semblable à celui que LaFontaine attribue au chat-huant, dans ce récit:

En son temps aux souris le compagnon chassa:
Les premières qu'il prit, du logis échappées,
Pour y remédier le drôle estropia
Tout ce qu'il prit ensuite; et leurs jambes coupées
Firent qu'il les mangeait à sa commodité,
Aujourd'hui l'une, et demain l'autre.

Tout manger à la fois, l'impossibilité
S'y trouvait, joint aussi le soin de sa santé.
Sa prévoyance allait aussi loin que la nôtre.

Ce récit de LaFontaine va bien dans une fable, car il en est sans doute une; mais celui que nous venons de faire, est de l'histoire: chacun peut le vérifier ([1]). L'araignée mange, tant qu'il y a quelque chose dans son garde-manger. Vous la voyez des jours entiers attachée et comme collée à sa proie pour la sucer. Rien n'égale sa gloutonnerie, sa puissance de manger, excepté sa puissance de jeûner. Elle n'a pas toujours de quoi se rassasier, son métier ayant quelque chose de celui du chevalier d'industrie; elle est une chasseuse des plus habiles; mais les meilleurs chasseurs ne reviennent pas toujours au logis la carnassière remplie. Eh bien, Celui qui a pourvu à ses moyens de subsistance, a pourvu également à ce qu'elle puisse s'en passer long-temps sans périr. Aucun animal sans doute ne peut supporter une aussi longue privation d'aliments qu'elle; (je ne parle pas de l'état d'engourdissement causé par le froid). J'ai eu trois semaines dans un bocal de jeunes Epéires-diadèmes isolées aussitôt après leur naissance,

Sans le plus petit morceau
De mouche ou de vermisséau;

et les derniers jours de ce long jeûne elles paraissaient aussi vivaces que les premiers. Je n'ai pas voulu pousser plus loin l'épreuve, répugnant à les laisser et à les voir mourir de faim. Comment a-t-il été pourvu au soutien de l'existence des petites araignées, dans les premiers temps de leur vie, pendant lesquels elles n'attrapent pas encore de proie? Le vitellus (au sens propre, *jaune d'œuf*), dit M. de Walckenaer, se transfuse de l'œuf dans le fœtus et du fœtus dans la jeune aranéïde. Il est destiné aussi à fournir la matière nutritive nécessaire à la vie de celle-ci, dans le cas où elle resterait longtemps sans qu'aucune provision vienne se prendre. Admirable prévoyance de l'Auteur de la nature! A d'autres époques de la vie de l'araignée, où des chasses infructueuses la condamnent à une longue abstinence, elle paraît se soutenir en se nourrissant de sa propre substance, comme le chameau qui supporte aussi de longs jeûnes, et quelques autres animaux.

Cette faculté de jeûner long-temps n'empêche pas l'araignée d'être

([1]) La chasse dont nous faisons le récit, est celle de l'araignée femelle: celle du mâle ne mérite pas ce nom; il ne fait point de toile circulaire; il se borne à tendre comme au hasard quelques fils mêlés, dans lesquels il ne se prend presque jamais rien: il ne peut chasser qu'en profitant de la toile de sa femelle, quand elle daigne la lui céder un moment; aussi est il maigre autant qu'elle est grasse; elle s'engraisse quelquefois en le dévorant lui-même; paresseux, indolent et maladroit, il est incapable de se défendre contre elle, quand elle l'attaque. C'est elle qui est maîtresse souveraine au logis, c'est elle qui, vraie amazone, fait et la chasse et la guerre.

ou du moins de paraître quelquefois très-impatiente, quand il ne se prend rien dans sa toile : voyez-la se tourner et se retourner dans le petit rond de sa roue, tirant à elle ses fils-rayons pour voir s'il n'y aurait donc toujours rien, absolument rien pour elle dans le piége ; ainsi le pêcheur impatienté soulève et tire à lui sa ligne pour éprouver si aucun poisson n'a mordu à l'hameçon. Quelquefois on voit l'araignée faire la même manœuvre, quand un petit insecte est pris dans sa toile, mais qu'elle n'en est pas parfaitement assurée : elle s'en assure, en tirant légèrement à elle les fils aboutissants à ceux dont elle a senti l'ébranlement.

Plus on étudie l'araignée, plus on se convainc que le principal de ses organes c'est son tact : ses pattes, sans parler de ses palpes et de ses mandibules, en ont un si fin qu'elles paraissent être pour elle comme d'autres yeux, et pouvoir suppléer aux sens de l'ouïe et de l'odorat qui lui manquent sans doute. Or la supériorité du toucher paraît être une des principales causes de celle de telles ou telles espèces d'animaux comparées à d'autres. « Tous les animaux, dit Buffon, (les poissons, par exemple) dont le corps n'a pas d'extrémités qu'on puisse regarder comme des parties divisées, telles que les bras, les jambes, les pattes, etc., auront beaucoup moins de sentiment par le toucher que les autres. On peut conjecturer que les animaux qui ont un grand nombre de bras ou de pattes qu'ils peuvent réunir et joindre, et avec lesquels ils peuvent saisir par différents endroits les corps étrangers, que ces animaux ont de l'avantage sur les autres, et qu'ils connaissent et choisissent beaucoup mieux les choses qui leur conviennent. »

Ainsi pourrait-on expliquer jusqu'à un certain point la supériorité des araignées sur la plupart des insectes et même sur un grand nombre d'animaux de classes supérieures à celle des insectes. Voyez le nombre et la flexibilité de leurs pattes ; voyez comme elles enveloppent les objets qu'elles ont intérêt à connaître (six de leurs huit pattes et leurs palpes y sont souvent employées) ; voyez comment tournés et retournés entre leurs pattes, ces objets le sont ensuite entre leurs mandibules, s'ils peuvent servir à leur nourriture ; et si les nombreux piquants qui hérissent toutes leurs extrémités, sont doués eux-mêmes de sensibilité, ce qui est probable, leur tact en serait rendu multiple à un degré incalculable. Nous ne connaissons aucun animal qui fasse un usage aussi considérable et aussi varié du sens du toucher qui, plus que tous les autres, donne la connaissance des objets. Mais comme la main de l'homme, qui exerce une si grande influence sur son développement intellectuel, ne peut assurément pas nous expliquer son intelligence même qui l'emploie, l'organe du toucher des araignées, fût-il même cent fois plus parfait qu'il ne l'est, ne pourrait assurément pas nous expliquer leur instinct qui en fait usage. L'instinct (du latin *instinguo* ou *instigo* pousser) est une impulsion ; mais qui est l'*instigateur?* qui est l'auteur de cette impulsion mystérieuse? Celui dont la main a lancé les planètes

sur la tangente de leurs orbites, qui est grand dans les grandes choses et grand également dans les petites, celui dont un poète a dit :

Il est partout divers et partout se ressemble,
Egale et remplit tout, borne et joint tout ensemble.

Dieu seul peut expliquer l'instinct, seul il en a le secret ; et c'est peut-être, dirons-nous avec un pieux écrivain, Aimé-Martin, en avertissant de cette manière notre raison de sa faiblesse, qu'il veut la forcer à lui rendre hommage. Mais si nous ne pouvons pas comprendre et expliquer l'instinct, nous pouvons l'admirer en étudiant ses procédés et ses opérations : c'est là une mine inépuisable d'études, d'observations et de recherches. Quel est l'animal, quel est l'insecte qui n'en fournirait pas à un observateur de quoi lasser sa patience, s'il se lassait d'admirer. L'historien de la puce, M. Bertolotto, l'a étudiée pendant toute sa vie ; un anglais a passé la sienne à étudier un crapaud. Nous nous sommes occupés, dans ces articles, d'un des insectes les plus dédaignés, mais qui cependant nous paraît être un des plus remarquables, sinon même le plus remarquable [1]. Nous ne savons pas si nous devons l'admirer davantage, pour la manière dont il construit son piége ou celle dont il en fait usage, pour sa filature ou pour sa chasse. L'étude de tout autre insecte offrirait d'autres sujets d'admiration ; par celui-ci jugez des autres, *ab uno disce omnes*.

L'instinct des animaux doit encore se faire admirer sous d'autres rapports, sous celui de ses utilités, autant du moins que nous pouvons les connaître ; car ici comme partout nous ne pouvons sonder que les bords des voies du Créateur. De tous les animaux l'araignée est peut-être celui dont les services sont le plus méconnus, et auquel on impute le plus de torts imaginaires, témoin ces vers de LaFontaine :

Quand l'enfer eut produit la goutte et l'araignée :
Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
D'être pour l'humaine lignée
Egalement à redouter.

Or nous voudrions savoir ce qu'on a à *redouter* de l'araignée, à part le préjudice qu'elle cause aux propriétaires de ruchers, en prenant dans ses filets quelques abeilles en même temps que les guêpes et tant d'autres insectes importuns ou malfaisants. Je sais bien que jardiniers, maîtresses de maisons, ménagères et servantes voudraient bien pouvoir détruire cette insupportable engeance, dont on a tant de peine à débarrasser les endroits qu'on tient à conserver propres. Sans doute nous ne prétendons pas qu'on doive laisser les plantes et les appartements envahis par ces insectes, et leur sacrifier les intérêts de la pro-

[1] Walckenær dit très-bien que les aranéides se trouvent placées en tête des insectes aptères à plus d'un titre, que ce sont ceux, par exemple, qui ont l'industrie la plus savante.

preté; mais ne méconnaissons pas au moins les services qu'ils nous rendent; ayons pour eux un peu de la reconnaissance que nous avons par exemple, pour les hirondelles qui nous en rendent de tout semblables aux leurs. Je veux supposer que, par impossible, on vînt, au gré de ceux qui sont si injustes envers eux, à en détruire dans un pays toutes les espèces; je crois qu'on ne tarderait pas à s'apercevoir de l'absurdité de la mesure, et à employer tous les moyens possibles pour rappeler ces bienfaiteurs méconnus. Dans une province de la monarchie prussienne, il avait été donné des primes aux chasseurs de moineaux; et bientôt il n'y eut plus de ces oiseaux, insectivores aussi bien que granivores; mais leur absence fit comprendre leur utilité, et le Grand-Frédéric ne tarda pas à donner des primes plus considérables à qui en repeuplerait le pays. Quelque chose de tout-à-fait semblable a eu lieu dans une province de l'Amérique, à l'occasion d'une autre espèce d'oiseaux. Ainsi en arriverait-il des araignées auxquelles on aurait fait une guerre à mort. La preuve en est le soin que les habitants des Antilles prennent d'une sorte d'araignée, l'olios chasseur, que nos destructeurs d'araignée se hâteraient sans doute d'écraser, d'exterminer. Eh bien, les sages insulaires de la zône torride, qui savent que ces aranéides les préservent et les délivrent des kakerlacs et d'autres insectes destructeurs, non-seulement se gardent de les effrayer et de leur nuire, mais encore, quand ils en manquent, ils en achètent pour en porter dans leurs maisons.

Dans un ouvrage remarquable intitulé *le Vautour*, un écrivain allemand, réfutant les absurdes objections suggérées par les animaux de proie contre la Providence, s'applique à montrer l'utilité de cet oiseau, le plus rapace de tous, sans lequel certains pays seraient littéralement inhabitables. L'araignée qui est bien le vautour du monde des insectes, pourrait fournir le sujet d'un livre analogue et de semblables arguments apologétiques.

Une preuve de l'immense utilité des araignées, est l'immensité et de leurs espèces et des individus de chacune de leurs espèces. Celui qui les étudie, découvre partout leurs toiles circulaires, comme les dénicheurs aperçoivent des nids où d'autres personnes n'en soupçonneraient pas. Les toiles non circulaires sautent assez généralement aux yeux; il n'en est pas toujours ainsi, il s'en faut bien, des circulaires. Vous ne vous doutez pas qu'il y en ait sur telle plante qui vous paraît parfaitement nette et propre; regardez-y de près, vous y en trouverez une vingtaine peut-être.

Nous croyons pouvoir envisager l'araignée comme l'insecte le plus répandu partout. Des pôles aux tropiques, de l'orient à l'occident, il n'est aucune contrée où il ne se trouve; des montagnes les plus élevées et des tours les plus hautes jusqu'aux cavernes les plus profondes et aux souterrains les plus bas, des combles des maisons jusqu'aux caves, des lieux les plus éclairés jusqu'aux plus sombres, des plus secs

aux plus humides, des plus infectes aux plus embaumés, il est partout. L'araignée travaille pour l'homme dans des endroits où il ne se douterait pas même qu'elle pût vivre et trouver quelque nourriture. Otez la boiserie d'un appartement : vous y trouverez probablement, derrière les cloisons, une grande quantité de toiles d'araignées ; comment ont-elles pu s'y introduire ? Elles s'y sont introduites, voilà tout ce que nous pouvons dire : elles vont partout. Les scolastiques répétaient souvent cette maxime : « La nature a horreur du vide. » Dans le sens qu'ils y attachaient, elle était absurde ; elle ne l'est pas dans celui que nous voulons lui donner ici. Tout est plein dans la nature, tout y est plein de vie. Plus on l'étudie, plus on y trouve partout la vie : un des buts du Créateur, du Dieu vivant, paraît avoir été de la multiplier autant que possible. On peut envisager les insectes comme chargés spécialement de combler les vides, de remplir les lacunes, d'utiliser les moindres places, en même temps que de servir *d'apoints* nécessaires à tels ou tels équilibres ; et d'après ce que nous venons de dire des araignées, nous croyons pouvoir les mettre aux premiers rangs dans cet ordre de choses et l'exercice de semblables fonctions. « L'Eternel balance, dit l'Ecriture, il balance tous les chemins de l'homme. » De l'homme essentiellement, mais aussi de toutes les autres créatures, et en vue de l'homme principalement. S'il a des balances énormes dans lesquelles il pèse les collines et les montagnes, il en a aussi de petites, telles que le trébuchet du joaillier, dans lesquelles il pèse les insectes et leur nourriture.

Lesser a donné à son histoire *Des Insectes* le nom de *Théologie*. Approprié à l'histoire des insectes en général, ce nom pourrait l'être également à celle de telle espèce d'insectes en particulier, de l'araignée, par exemple. *Théologie de l'araignée :* cette association de mots ne pourrait paraître inconvenante qu'à l'homme à vue bornée qui ne se doute pas qu'un petit insecte est tout un monde. L'intelligence suprême n'est-elle pas aussi clairement empreinte dans les manœuvres de l'araignée, que l'intelligence humaine dans l'Art de la guerre de Polybe ou la Tactique du Grand Frédéric ?

A. G.

ÉTUDES
SUR
L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA SUISSE,
DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS [1].

VII.

L'HELVÉTIE SOUS CHARLEMAGNE, RESTAURATEUR DES LETTRES.

A LA FIN DU VIII[e] ET AU COMMENCEMENT DU IX[e] SIÈCLE.

Charlemagne restaurateur de la littérature romano-chrétienne. — Triple action de ce prince dans la restauration des lettres; les trois têtes scientifiques de son empire, l'anglo-saxon Alcwin, l'italien Théodulfe, et l'allemand Leidrad. — Leidrad écolâtre à Zurich, puis évêque de Lyon; activité intellectuelle qu'il déploie dans ces deux positions. — Fondations carlovingiennes à Zurich; essor de cette ville. — Nouveaux progrès de la culture intellectuelle à St-Gall; ils sont entravés par la lutte du cloître avec les évêques de Constance; caractère de cette lutte; l'abbé Jean I[er]; règne de Waldo abbé de St-Gall et de Reichenau, puis évêque de Bâle et de Pavie; organisation de la vie scientifique dans ces deux cloîtres; 1° Ecoles externe et interne; 2° Trivium; 3° Association des cloîtres; 4° Bibliothèque. — Waldo fait abbé de St-Denys par Charlemagne, 800; sa mort, 814; légende sur Waldo. — Hetto son successeur comme abbé de Reichenau et évêque de Bâle; phases de sa vie; son action comme évêque de Bâle: 1° Capitulaires d'Hetto; 2° Restauration de sa cathédrale; 3° Relèvement des mœurs et de la civilisation dans son diocèse. — Action de Hetto comme abbé de Reichenau; église rebâtie; emprunts faits à la science des cloîtres les plus renommés de l'empire. — Rapports de Hetto avec Charlemagne; ambassade à Constantinople; récit merveilleux du moine anonyme de St-Gall. — Ecrits de Hetto: 1° *Hodœporicon*; 2° légende de Wettin. — Dernières années de Hetto sous Louis-le-Débonnaire. — Abdication 823-6 et mort. † 836. — Etat des deux abbayes de Reichenau et de St-Gall à la fin du VIII[e] siècle et au commencement du siècle suivant.

L'abbé Denina, dans son *Tableau des Révolutions de la littérature ancienne et moderne*, passe sous silence le siècle de Charlemagne. Le fils de Pepin fut cependant le restaurateur de la civilisation et des lettres, complètement tombées dans une grande

(1) Voir pour le précédent article, la livraison de mai, p. 344 de ce vol.

partie de l'Occident depuis le VII[e] siècle. Convaincu que pour organiser son vaste empire, il fallait l'asseoir sur la double base de la science et du christianisme, le grand empereur ne négligea rien pour raviver l'étude de l'antiquité gréco-romaine, seule source du savoir humain à cette époque. La même œuvre avait déjà été tentée au V[e] siècle par Théodoric chez les Ostrogoths et par Gondebaud chez les Burgundes. Mais cette tentative prématurée avait échoué contre la barbarie des conquérants et les guerres intestines des nouveaux royaumes. Charlemagne, lui, fut plus heureux. Il réussit à restaurer les lettres chrétiennes des derniers temps de l'empire, et le mouvement qu'il imprime à plusieurs branches de l'art et de l'érudition classique, ne s'arrêtera plus jusqu'à la Renaissance, qui signale l'ère des Troubadours au XIII[e] siècle (1).

Trois moyens principaux furent mis en œuvre par Charlemagne pour restaurer la littérature romano-chrétienne. Le premier fut la création d'un grand nombre d'écoles épiscopales, monastiques et même populaires. Le second consista à multiplier le plus possible dans les cloîtres, la copie des manuscrits, qui était toute la presse de l'époque. Un troisième moyen employé par ce prince fut d'appeler à grands frais dans son palais d'Aix-la-Chapelle les meilleurs esprits que possédassent alors les diverses nations de l'Europe (2).

Trois hommes surtout marquèrent à la cour de Charlemagne: l'anglo-saxon Alcwin, l'italien-goth Théodulfe et le germain Leidrad.

M. Capefigue, dans son beau livre sur Charlemagne, établit un parallèle intéressant entre ces trois grands hommes intellectuels

(1) Nos sources générales pour l'étude du siècle de Charlemagne, sont outre celles qui sont indiquées dans les chapitres précédents : Bœhr. *Geschichte der Römischen litteratur,* Carlsruhe, 1840. Volume de supplément contenant la littérature de l'époque carlovingienne. L'auteur de cet ouvrage, M. Bœhr, professeur à Heidelberg et vice-président de la section de philologie et d'histoire au congrès scientifique de Strasbourg, a très bien fait ressortir (p. 9 et 10) l'impossibilité où se trouvait Charlemagne de créer un corps de littérature nationale allemande avec les éléments informes ou incomplets qui existaient alors. La grammaire et le recueil de chants germaniques auxquels travailla ce prince, prouvent cependant qu'il eut l'idée de cette littérature nationale.

(2) Tous les historiens littéraires contemporains (Guizot, Capefigue, Ampère, Hallam, Bœhr, etc.) Voir la circulaire adressée par Charles aux évêques, abbés, etc., et que l'auteur de l'Histoire littéraire de France appelle la *Charte constituante de la pensée moderne.* Ampère, III, 25.

qu'il appelle « les trois têtes scientifiques de l'empire du nouveau » César. » Voici les ingénieux portraits tracés par l'historien français et dont l'éclat risque de faire paraître bien pâles les modestes pages qui suivront les vivants tableaux du spirituel historien.

« Alcwin, Théodulfe et Leidrad réprésentent pour Charlemagne trois civilisations, trois langues, trois peuples. Alcwin est » saxon d'origine comme Boniface; il parle l'idiôme de ces peuples que Charles dompte jusque sur l'Elbe; il en a l'imagination » vive, enthousiaste. Théodulfe est lombard. Au-delà des Alpes, » il représente les lettres romaines, la littérature latine, la civilisation de Milan, de Ravenne et de Rome. Leidrad est l'homme de » la patrie allemande. Il conserve et perpétue la science profonde, » solide, et ferme.

« Alcwin est un clerc très-fort d'études, comme tout le clergé » anglo-saxon de cette époque. Il a fait d'actives et fécondes recherches sur les livres saints, la grammaire et la rhétorique. Il » a beaucoup écrit. Théodulfe est le poète italien. La plupart de » ses œuvres sont en vers. Il décrit tout dans sa belle langue. On » voit qu'il a étudié Horace, et Virgile, Ovide même. L'un des » *Missi dominici* de Charlemagne dans les provinces méridionales, » il emprunte au spirituel voyage à Brindes l'idée de décrire en » vers les lieux qu'il a visités dans sa mission, et il le fait avec » un art particulier. La peinture qu'il donne de la *Septimanie*, » de la *Provence*, est vive, colorée. Leidrad travailleur comme » tous les hommes d'origine germanique, correspond incessamment avec les abbés! Il enseigne la science, l'étude aux clercs, » aux femmes et aux vassaux. A l'imitation de saint Jérôme, il » compare, il ponctue les ouvrages de l'Ecriture sainte. Modèle » de patience, il rectifie les caractères mérovingiens en leur imprimant un type plus pur, plus étudié. Alcuin est aussi le grand » ponctuateur du grec et du latin; critique patient et sérieux, il » corrige les fautes des manuscrits de la Bible; puis, il apprend » l'hébreu, le syriaque; il est tellement identifié avec Rome qu'il » donne le titre de Pandectes à la collection de ses œuvres. Son » travail sur la Bible est son travail le plus sérieux; car la Bible » est le grand livre des peuples, toute la génération s'en occupe... » Toutes ces intelligences s'agitent sous l'impulsion généreuse et » forte de Charlemagne qui les protége, les encourage. Alcuin reçoit de riches abbayes, Théodulfe s'élève à l'évêché d'Orléans,

» Leidrad obtient la métropole de Lyon. Tous se font les instru-
» ments de Charles pour l'éclairer et le grandir : l'un lui enseigne
» les lettres, l'autre le latin et le grec, il entretient avec eux tous
» une correspondance intime, familière ([1]).

De ces trois hommes scientifiques du règne de Charlemagne, l'un appartient à l'Helvétie par un assez long séjour et l'influence qu'il y exerça sans doute. C'est l'allemand Leidrad, *archevêque de Lyon* et bibliothécaire du monarque.

Charlemagne ayant fondé (vers 768?) le grand moûtier de Zurich et l'école appelée depuis *l'Ecole caroline,* Leidrad, alors secrétaire de l'évêque de Salzbourg fut placé à la tête de ces deux institutions comme Doyen et Ecolâtre. Il remplit ces doubles fonctions jusqu'en 798, où l'empereur l'appela à la cour, pour en faire l'un des principaux instruments de ses vues civilisatrices et l'un des *Missi Dominici* de son empire ([2]).

Leidrad resta dans la faveur de Charlemagne et dans les plus hautes dignités civiles et ecclésiastiques jusqu'à la mort de son bienfaiteur, en 814. Le noble prélat se démit alors du siége archiépiscopal de Lyon et se retira dans le monastère de saint Médard de Soissons. Il y mourut dans les premières années du règne de Louis-le-Débonnaire. Le célèbre évêque Théodulfe, son collègue et son ami, nous a laissé son éloge en quelques vers qui nous font connaître le lieu de naissance de Leidrad, et témoignent de sa vertu et de sa science ([3]).

On a de ce prélat un long rapport sur son administration du diocèse de Lyon. M. Guizot l'a publié en entier dans son *Histoire*

([1]) M. Capefigue va cependant trop loin en mettant Leidrad à côté d'Alcuin comme homme littéraire (II. 526-7), et Dom Rivet de même, en l'appelant *un savant de premier ordre.*

([2]) Nos sources pour la vie de Leidrad sont : Dom Rivet. *Histoire littéraire,* IV. 8. 12. — Dom Bouquet. *Historiens de la Gaule*, V. — *Theodulfi Opera.* — Hottinger. *Origo scolæ Carolinæ.* Turici. — Les historiens littéraires de l'époque, Guizot, Ampère, etc., etc. Le nom de Leidrad est diversement écrit par les auteurs. Il est appelé Leidrace, Leidraque, Léobrade.

([3]) « Hœserat hac nobis Leidradus sorte sodalis,
Cederet ut magnus, hoc revelante, labor.
Noricus hunc genuit; hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras, relligionis ope
Arte claruit, sensuque viget, virtute redundat
Cui vite ad superam transitus iste manet.

de la civilisation en France. Ce rapport, adressé à l'empereur, est intéressant malgré ses longueurs, et peut donner une idée des relations que les évêques du temps de Charlemagne entretenaient avec ce prince, et de leurs travaux de divers genres dans les diocèses confiés à leurs soins. Mabillon a mis au jour aussi (*Analecta III*) deux petits traités, théologiques de Leidrad, sur le baptême des enfants, et les devoirs des évêques ([1]).

Nous citerons un court passage du rapport de l'archevêque de Lyon à Charlemagne. C'est un monument remarquable de l'activité administrative et intellectuelle de ce prélat, en même temps que de l'ardente et minutieuse sollicitude de l'empereur à s'enquérir de tout ce qui se fait en faveur des études et de l'art religieux dans son empire. Nous en empruntons la traduction à l'*Histoire ecclésiastique* du bon abbé Fleury :

« J'ai fait tout mon possible afin d'avoir les clercs nécessaires pour faire l'office, et grâces à Dieu j'en ai une bonne partie. Pour cet effet vous m'avez fait rendre des revenus qui avaient appartenu autrefois à l'église de Lyon : aussi l'ordre de la psalmodie y est rétabli, suivant l'usage de votre palais. Car j'ai des écoles de chantres, dont la plupart sont assez instruits pour en instruire d'autres. J'ai encore des écoles de lecteurs non-seulement pour lire les leçons de l'office, mais encore pour méditer les livres divins. Il y en a qui entendent déjà en partie le sens spirituel des Evangiles : la plupart savent celui des prophètes, des livres de Salomon, des psaumes et même de Job. Jai travaillé aussi autant que j'ai pu à faire écrire des livres pour cette église, je l'ai fournie d'habits sacerdotaux et de vases sacrés.

« Je n'ai point cessé autant qu'il m'a été possible de réparer les églises. J'ai couvert de nouveau et relevé en partie les murs de la grande église dédiée à saint Jean. J'ai recouvert celle de saint Etienne, rebâti celle de saint Nisier et de sainte Marie : j'ai réparé une des maisons épiscopales presque ruinée, et j'en ai bâti une autre, pour vous y recevoir, si vous veniez en ces quartiers. J'ai bâti un cloître pour les clercs, où ils demeurent tous dans une chambre commune. J'ai encore réparé plusieurs églises dans la ville de Lyon. Celle de sainte Eulalie où était un monastère de filles : celle de saint Paul : le monastère des filles de saint Pierre, où est enterré saint Anemond martyr, et fondateur de cette maison ; et il y a maintenant trente-deux religieuses vi-

([1]) On a encore de Leidrad une lettre de condoléance à sa sœur, sur la mort de son fils et dont M. Capefigue cite quelques paroles sans doute pour prouver que le cœur du prêtre n'a pas la sensibilité du cœur de la mère : « Celui qui sort de ce monde n'a pas besoin d'un deuil inutile, mais de » prières pour le soulager. »

vant selon la règle. J'ai réparé le monastère royal de l'Isle-Barbe, où sont maintenant quatre-vingt-dix moines vivant selon la règle....([1]).

Il est permis de croire que l'homme illustre qui accomplit tant d'améliorations dans le gouvernement de l'église de Lyon, a aussi exercé quelque action sur les bords de la Limmat. Nous n'avons de l'influence exercée par Leidrad à Zurich aucune preuve historique. Mais cette ville, jusqu'à Charlemagne obscure et sans nom dans l'histoire littéraire, y marque, dès lors, par une succession d'esprits studieux, qui préludent modestement au rôle intellectuel que jouera Zurich à dater déjà du XIII[e] siècle, ce siècle des Manesse, des Hadloub, et des troubadours souabes. A Zurich brillent après Leidrad, le noble Beroald, le docte Ratpert, le glossateur Amarcius, et le poète Rodolphe..... ([2]).

La vie intellectuelle s'élève dans la cité de la Limmat avec la vie religieuse et politique. Le *Moûtier de Notre-Dame* (Fraumünster) fondé par Louis-le-Débonnaire ([3]), compte pour ses premières abbesses Hildegarde et Berthe, petites filles du grand roi. Charlemagne s'y est arrêté souvent, témoin la belle légende « du Crapaud et de la Couleuvre » et tant d'autres indices traditionnels de la présence de Charles à Zurich. Ses successeurs y séjourneront de même, entr'autres Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve. Ainsi s'explique la possession du précieux *livre d'heures* de ce dernier prince, longtemps conservé au Fraumünster. Ce monument inappréciable et qui figure aujourd'hui parmi les trésors de la bibliothèque royale à Paris, est un livre enrichi de diamants, plaqué d'or, et à la couverture d'ivoire, représentant d'un côté l'Annonciation, de l'autre, la visite d'Elisabeth à Marie. Le manuscrit lui-même est en parchemin, écrit en caractères d'or. Quelques savants ont vu dans ce livre un produit de l'art franc et germanique. D'autres n'y voient aucune différence d'avec l'art

([1]) Fleury. *Histoire ecclésiastique*. X, 63, 64.

([2]) La preuve plus bas et dans le *Tableau des hommes littéraires de l'Helvétie*, dont nous accompagnerons ce travail.

([3]) Hottinger. *Histoire de l'église helvétique*, 1, 370, et Hottinger *Speculum Tigurinum*. 191. — Bluntschli dans son *Histoire de la constitution et du droit de Zurich*, confirme les données anciennes sur la fondation du *Grosmünster* et du *Frauenmünster* (63). Kopp le célèbre investigateur les a reproduites dans son *Histoire de la confédération suisse*. (II, 4). Leipzig 1847. — La légende du serpent a trait à la fondation de l'église de l'Eau attribuée aussi à Charlemagne.

bysantin qui dominait en effet à la cour de Charles-le-Chauve ([1]).

Zurich enrichie par le commerce, éclairée par la culture intellectuelle et honorée du séjour des rois et du landgrave de toute la Thurgovie, augmente sans cesse en importance et en éclat. Les pélerins y affluent comme les marchands, pour visiter les saintes reliques de Félix, Exupérance et Régule, les patrons de la cité. Les chanoines d'Aix-la-Chapelle concluent une sorte d'alliance religieuse et littéraire avec ceux de Zurich. On lit dans l'office de saint Charlemagne, cet éloge de la noble ville mérovingienne :

Urbs Thuregum, urbs famosa
Quam decorant gloriosa
Sanctorum suffragia ([2]).

L'illustre doyen Leidrad de Zurich ne représente pas seul dans notre histoire littéraire le règne de Charlemagne. Deux noms, non moins remarquables, non moins illustres, sont ceux de Waldo, abbé de Saint-Gall, et de Hetto, évêque de Bâle.

A Saint-Gall, la vie scientifique commencée par Audemar n'avait pas cessé avec la mort de ce noble prêtre. L'abbé Jean Ier qui gouverna après lui le monastère (760-781) augmenta considérablement la bibliothèque ([3]). Ce prélat auquel Charlemagne accordait une confiance extraordinaire, réunit sur sa tête les trois mîtres de Constance, de Reichenau et de Saint-Gall. C'est sous l'administration de Jean Ier que s'ouvre la lutte du couvent de Saint-Gall avec l'épiscopat de Constance, lutte désastreuse et qui eut tant d'influence sur les destinées de l'abbaye de Saint-Gall dont elle faillit à plus d'une reprise anéantir la prospérité matérielle et l'indépendance morale avec les ressources nécessaires aux travaux de l'intelligence. La querelle des moines de Saint-Gall avec leur Chef diocésain n'est qu'un épisode au reste de la grande lutte des cloîtres et des évêques au moyen-âge, et que M. Guizot a parfaitement caractérisée en la comparant à celle que dans l'ordre civil et

([1]) Hottinger. *Histoire de l'église*, I. M. Capefigue parle de ce livre d'heures dans *Charlemagne*.

([2]) Cité dans Jean de Muller, *Histoire suisse*. I. Pour les faits précédens, Hottinger, *Hist. de l'église helv.* I, 370.

([3]) Parmi les moines-copistes du règne de Jean Ier, nous connaissons entr'autres Wolfram et Abo auteurs du manuscrit portant le n° 227 dans la bibliothèque des manuscrits à St-Gall, et Watto dont il est fait mention dans les *Annales de Ratpert*. Perths, II, 79. — Weidmann.

politique les villes et les bourgeoisies soutinrent contre la noblesse.

De même que les villes cherchaient à secouer le joug des Seigneurs et à relever directement du roi, les monastères travaillaient à secouer le joug des évêques et à relever directement du pape. L'*exemption* était pour les moines ce qu'était pour les bourgeois la *liberté impériale*. Mais Charlemagne, préoccupé de l'idée d'unité, était enclin à favoriser l'autorité absolue des évêques, et cette disposition du monarque fut plus d'une fois préjudiciable au couvent de Saint-Gall, sous l'épiscopat de Jean Ier, et de ses successeurs au siége de Constance, Eginon, Wolfleoz et Werdo (1).

Dans cette lutte brilla la fermeté de Waldo qui remplaça Jean Ier comme abbé de Saint-Gall, en 781. Ce chef du monastère opposa la plus vive résistance aux prétentions tyranniques d'Eginon. Il osa même désobéir à l'empereur qui voulait remettre à l'évêque de Constance l'élection des abbés de Saint-Gall et toute juridiction sur ce cloître. « Prince, dit-il un jour, tant que je pourrai employer » ces trois doigts (il faisait allusion à son habileté calligraphique), » jamais je ne me soumettrai à une personne inférieure » (2).

Waldo, qui défendait avec tant de courage les droits et l'autonomie de sa communauté, est plus remarquable encore comme organisateur de la vie littéraire à Saint-Gall. Poursuivant l'œuvre du digne abbé Audemar, Waldo organise l'enseignement de l'école externe, fonde la bibliothèque proprement dite, multiplie la copie des manuscrits, et unit tous les cloîtres de l'Allemannie et de la Gaule franque par une confraternité d'études et de prières (3).

Le système d'instruction introduit par Waldo à Saint-Gall était l'enseignement à *trois* et à *sept voies* dominant pendant tout le moyen-âge. Ce système, suivi également par Alcuin dans sa fameuse école de Tours (en 796), remonte aux derniers siècles de

(1) Ratperti : *Casus Sti-Galli*, dans Perths, II, 63 et suiv. Les moines de St-Gall furent réduits à dire des messes *contrà Episcopos male agentes.* Manuscrit de la bibliothèque de St-Gall, n° 52, p. 29. On comprend maintenant le sens de la querelle des moines d'Agaune contre leur évêque Agricola dont il a été fait mention au chapitre IV.

(2) Ratperti : *Casus Sti-Galli*, dans Perths, II, 63 et suiv.

(3) Nos sources pour la vie de Waldo sont : Ratperti : *Casus Sti-Galli*, dans les *Monumenta historiæ germaniæ* de Perths, II. — Von Arx. *Geschichte von St-Gallen*, I. — Neugart Episcopi Constantienses. — Schœnhuth, *Chronik von Reichenau.* — Goldast, *Allemanicarum Rerum scriptores Vetusti*, I. — Dom Rivet. *Histoire littéraire.*

la domination romaine dans les Gaules. Le *Trivium* ou enseignement élémentaire à trois voies comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique; le *Quadrivium* ou enseignement supérieur à quatre voies embrassait l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, ce qu'exprimait ce distique bisarre souvent transcrit par les moines de Saint-Gall :

Gram loquitur, *Dia* verba docet, *Rhe* verba colorat
Mus canit, *Ar* numera, *Geo* ponderat, *As* colit astra ([1]).

Ces sept arts libéraux formant tout l'ensemble du savoir humain au VIIIme siècle, étaient comme les degrés par lesquels la philosophie scholastique s'élevait jusqu'à la science par excellence, la science de Dieu ou théologie.

Outre l'école *externe* et *mineure* c'est-à-dire ouverte aux laïques et aux clercs, l'abbaye de Saint-Gall avait une école *interne* et *majeure* pour les jeunes gens qui se vouaient à l'état monastique. Dans l'école externe ou mineure, on enseignait aux jeunes gens du dehors les principes de la foi catholique, l'oraison dominicale, les psaumes, les notes musicales, le chant et la grammaire. Dans l'école interne ou majeure, on enseignait aux novices les sciences sacrées et séculières, c'est-à-dire la théologie, qui comprenait l'étude des deux testamens, les Pères, les Canons, et les sept arts libéraux.

L'association de cloîtres fondée par Waldo servit efficacement à la diffusion des lumières et des études non seulement dans l'Allemannie et l'Austrasie voisine, mais en Italie même et jusqu'en Grande-Bretagne. Car dans toutes ces contrées, il y eut des monastères et des prélats qui s'aggrégèrent à la ligue bienfaisante établie par le pieux et savant abbé Waldo. Le couvent de Bobbio, cette création de Columban dans les Appennins, ne fut pas le dernier à se rallier à cette utile congrégation. A cette époque remontent aussi sans doute les premières relations de Saint-Gall avec les monastères de la Néerlande, Saint-Martin d'Utrecht et Stavelot de Gand, relations rendues célèbres depuis par l'épiscopat du grand Notker qui, de moine de Saint-Gall, devint évêque de Liége (†1008) ([2]).

([1]) Perths. *Monumenta*, II. — Neugart IV, 161. — Arx, I, 188.

([2]) Goldast, II, 179-184 et suiv. Cet auteur donne les noms d'un grand nombre de prélats et de cloîtres, membres de la confrairie des couvents d'Allémanie parmi lesquels Rathold, évêque de Vérone, et l'abbé de Bobbio représentent l'Italie, et l'évêque Kéonwald et d'autres seigneurs la Grande-Bretagne anglo-saxonne.

Un autre monastère, celui de Reichenau, tout voisin de Saint-Gall, et de création scotique comme la noble abbaye, resserre avec elle ses liens d'études et d'amitié. Reichenau sera au IXe siècle une des premières écoles monastiques de l'Allemagne et la rivale de Saint-Gall pour la culture de la science. Mais pauvre en talens à cette époque, malgré ses richesses et le nombre de ses moines, l'abbaye de l'Ile [1], au temps de Waldo, est réduite à emprunter à sa voisine de la Steinach des professeurs et des méthodes pour l'instruction des jeunes novices qui affluent dans son enceinte. Waldo lui-même, après avoir administré trois ou quatre ans l'abbaye de Saint-Gall (784), accepte le gouvernement de celle de Reichenau qu'il gardera pendant quatre lustres (jusque vers 806).

De nouveaux conflits avec l'évêque de Constance paraissent avoir fait prendre à Waldo cette détermination aussi nuisible aux intérêts du cloître de la Steinach qu'elle était avantageuse à ceux du couvent de l'Ile, dont le règne de cet abbé ouvre la période de gloire et de grandeur littéraires [2]

Riche des dons des rois, l'abbaye de l'Ile, à l'avénement de Waldo, ne comptait pas moins de 640 personnes dans ses murs, tant moines qu'élèves et domestiques [3]. Mais les études à Reichenau étaient loin d'être en rapport avec le nombreux personnel et les domaines étendus du monastère. Les écoles y manquaient tout-à-fait ou étaient en mauvais état. Le cloître, cependant avait une bibliothèque. Mais elle ne se composait encore que de cinquante volumes, présent du fondateur, et de quelques ouvrages offerts par les abbés Hetto et Erenfried, successeurs de Pirminius.

Waldo entreprit de donner à sa nouvelle abbaye tout ce qui lui manquait sous le rapport intellectuel. Et grâce à ses constants efforts et à sa longue administration, il prépara à Reichenau un avenir brillant et qui ne le céda guères aux glorieuses destinées de l'abbaye de Saint-Gall.

(1) Reichenau est dans une île que forme un bras du lac de Constance. Nous nous servons de cette expression pour éviter une répétition désagréable. *Reichen-Au* se traduit littéralement en français par *Riche-prairie* ou *Riche-pré*, nom tout-à-fait inusité et que nous n'avons pas cru pouvoir introduire.

(2) Perths. *Monumenta*, II.

(3) Schœnhuth, 18. Neugart IV, 161.

L'enseignement attira d'abord la sollicitude de l'habile administrateur. Il établit comme à Saint-Gall deux écoles, une pour les moines, et l'autre pour les laïques, et y introduisit l'enseignement à trois et à sept voies. Il s'appliqua aussi à former des maîtres capables de cultiver les jeunes intelligences confiées à leurs soins, et de les initier aux sciences ecclésiastiques et civiles.

En même temps il ne négligeait rien pour augmenter la collection de livres du monastère et fonder une bibliothèque digne de ce nom. Il se procurait par achat ou d'une autre manière des manuscrits précieux et faisait copier par ses moines ceux qu'il ne pouvait obtenir de la reconnaissance des particuliers ou de la munificence royale. Ayant reçu de Charlemagne à titre de bénéfice, l'évêché de Pavie puis l'évêché de Bâle, l'évêque-abbé mit à profit cette circonstance pour procurer à son couvent de nouveaux trésors.

Les résultats répondirent au zèle de Waldo. L'instruction fleurit à Reichenau. Des hommes distingués se formèrent dans les deux écoles qu'il avait établies et dont les uns maintinrent dans le cloître les bonnes traditions classiques, tandis que les autres s'élevèrent aux plus hauts honneurs de l'Etat et de l'Eglise. Des premiers fut Regimbert, célèbre calligraphe et professeur, le premier bibliothécaire qu'ait eu le monastère, et qui, sous quatre abbés consécutifs, est à la tête des écoles et des collections scientifiques du couvent de l'Ile. De l'école externe ou laïque sortit l'évêque de Bâle Hetto, dont nous aurons à raconter tout à l'heure les services rendus à Charlemagne et à la civilisation dans l'Helvétie allemannique (1).

La bibliothèque établie par Waldo ne renfermait pas que des livres d'église et de théologie. Les lettres anciennes, l'histoire, la jurisprudence, la littérature nationale, étaient représentées dans cette remarquable collection. A côté de l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, ou de *La vie et des Gestes des Empereurs romains*, on trouvait les *poèmes* de Virgile, les *lois* des Allemannes, et des opuscules en vieille langue tudesque ou théotisque. On y voyait aussi ces vieux chants de guerre germaniques, monuments de l'âge de la conquête assemblés par le grand Charles, les chants de Siegfrid, et de Criemhield, de Hildebrand et de Hade-

(1) Manuscrit de *Viris illustribus Augiæ Divitis*, souvent cité par Schœnhuth.

brand, et les autres poèmes du *Heldenbuch* ou livre des héros ([1]).

Une des curiosités de la collection réunie par Waldo était un antiphonaire magnifique, don de Bertrade, femme de Pepin-le-Bref, père de Charlemagne.

La sagesse avec laquelle Waldo gouvernait le cloître de Reichenau, et qui avait attiré l'attention de la reine Bertrade, fixa aussi celle de son fils, le grand empereur. Charles aimait à rapprocher de son trône les hommes éminens de l'empire. Comme il avait fait de Leidrad un évêque de Lyon et le primat des Gaules, il donna à Waldo la direction de l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris, l'une des plus illustres et des plus riches de la Gaule franque (806) ([2]). Le monarque venait encore récemment d'ajouter aux domaines de ce monastère la possession de la Valteline, où les religieux de saint Denis introduisirent la culture de la vigne, de l'olivier, et instituèrent des foires lucratives ([3]). Waldo n'en quitta pas moins avec regret l'île florissante qui avait été le théâtre de ses longs travaux et de son zèle infatigable. Il vécut encore huit ans abbé de saint Denis et rendit son âme au Seigneur l'année même où mourait à Aix-la-Chapelle son maître et protecteur le puissant Charlemagne (avril 814). ([4]).

La vie de Waldo comme celle de tous les personnages remarquables et populaires, a été ornée des brillantes couleurs de la légende. Une tradition conservée au monastère de l'île veut que Charlemagne « dont Waldo était le confesseur », ait envoyé ce prélat en Corse avec le comte Hunfried d'Istrie et Rhétie, pour y voir un prince oriental nommé Azan, lequel désirait fort connaître le roi des Francs. Azan empêché par la maladie de se rendre à Aix-la-Chapelle, fit des cadeaux de grand prix aux ambassadeurs de Charles et leur remit entr'autres une croix en or d'un pied et demi de hauteur et contenant une parcelle du sang de Jésus-Christ. Cette relique précieuse, gardée d'abord au couvent de Schennis, fondation de Hunfried, devint ensuite la propriété du couvent de Reichenau, et s'y trouvait encore à la fin du siècle dernier. Le sa-

([1]) Schœnhuth, 20-21. « Carmina diversa ad docendam theodiscam linguam. »

([2]) Perths. *Monumenta*, II. — Raperti. *Casus*. — Hermani Contracti *Chronicon*.

([3]) Jean de Müller, *Histoire suisse*, I.

([4]) Schœnhuth, 22.

vant abbé Gerbert, qui l'examina en 1760, y déchiffra cette inscription grecque : « *Dieu aide à Hilaire, maître et seigneur du cloître ou lieu de Tereta.* » ([1]).

Le successeur de Waldo à la dignité abbatiale de Reichenau, fut Hetto ou Haito nommé aussi (en 801 ou 802) évêque de Bâle par Charlemagne ([2]).

On a dit de ce prélat « *qu'il brillait comme une étoile au sein d'une époque ténébreuse.* » En effet, évêque, homme d'Etat, écrivain et civilisateur, Hetto mérite à tous ces titres une des premières places dans le tableau des grands personnages historiques et littéraires du règne de Charlemagne. Et l'on peut s'étonner à bon droit que M. Guizot ait omis le nom de cet évêque de Bâle dans les nomenclatures assez étendues dont il a fait suivre ses études sur l'*Histoire de la Civilisation* en France.

Hetto était né dans l'Allemannie de la famille des comtes de Sulgau (763). A l'âge de cinq ans, il était admis au nombre des *oblats* dans le cloître de Reichenau. On appelait ainsi dans les monastères les enfants que leurs familles destinaient dès le bas-âge au service des autels ([3]). L'oblat devint novice, moine et enfin professeur sous Waldo, juste appréciateur de son mérite. Parmi les élèves que forma le jeune professeur, on cite son neveu Erlebald, Wettin, et Tatton, tous trois renommés dans les annales du cloître par leur esprit et leurs connaissances. Devenu abbé, puis évêque, Hetto voit grandir le cercle de son activité. Il entre en relations avec la cour d'Aix-la-Chapelle, relève le diocèse de Bâle de l'état déplorable dans lequel il se trouvait sous

([1]) Ibidem, 27. Au voyage de Waldo en Corse, quelques auteurs légendaires substituent un voyage à Jérusalem. C'est ici la version originale.

([2]) Nos sources pour la vie de Hetto sont principalement Schœnhuth, le chroniqueur moderne de l'abbaye de Reichenau. — Walafridi Straboni, Opera. — Perths, *Monumenta*, I et II, 224, 750. Récits de Rapert, d'Hépidan et du moine anonyme de St-Gall. — Dom Rivet, V, etc.

Le nom de Hetto se trouve écrit dans les chroniques et les annales monastiques de bien des manières différentes, Heito, Etto, Haido, Odo, Ahyto, Haida, et Hatto. Les annales majeures de St-Gall attribuées à Hépidan, moine du 11me siècle, font monter Hetto sur le siége épiscopal de Bâle en 801.

([3]) L'expression d'*oblat* se trouve dans la règle de St Benoit chapitre 59. Voir la version de cette règle qui est attribuée à Kéro, moine de St-Gall, dans les *Monuments du moyen-âge et de St-Gall* publiés par Hattemer de Bienne. St-Gall, 1844, 113.

le rapport des études et de la discipline ecclésiastique, cultive lui-même les lettres et protège l'agriculture. Jean de Muller appelle Hetto, le modèle des prêtres et le promoteur de l'économie rurale ([1]).

Un monument intéressant de l'épiscopat de Hetto sont les *Canons* ou *Capitulaires* en 25 articles dont il fit la règle du clergé de son diocèse. Ces canons, d'une belle latinité pour l'époque, ont été publiés au XVII[e] siècle par Dachéry (Spicilegium VI) et par Hottinger le vieux dans son *Histoire ecclésiastique de la Suisse.* Une troisième édition plus moderne et meilleure en a été donnée par Neugart dans ses « *Episcopi Constantienses.* » Les ordonnances de Hetto ne peuvent être comparées à celles de l'évêque d'Orléans Théodulfe, pour l'esprit scientifique et le zèle de l'instruction populaire qui animent ces dernières ([2]). Ces Capitulaires se distinguent cependant par leur sagesse et le vif désir de voir le clergé de l'évêché de Bâle mener une vie plus conforme à sa mission à la fois religieuse et civilisatrice. Nous extrayons ici quelques passages de ces Canons ou Capitulaires :

« Tous les prêtres et même les laïques doivent apprendre par cœur l'oraison dominicale, tant en latin qu'en langue barbare, c'est-à-dire tudesque ou romane, et savoir les réponses qu'il convient de faire aux salutations sacerdotales. »

« Les livres qui sont nécessaires aux prêtres pour s'instruire sont un sacramentaire, un lectionnaire, un antiphonaire, un baptistaire, un calendrier, un canon, un pénitentiel, un pseautier, un recueil d'homélies, pour les dimanches et fêtes de l'année. Celui qui manquerait d'un de ces livres mériterait à peine le nom de prêtre. »

La collection d'ouvrages prescrite ici par le diocésain à ses subordonnés est peu de chose, sans doute, si on oublie dans quels temps barbares vivait le noble prélat et à quels esprits grossiers il avait affaire. Cette collection d'ailleurs, l'auteur des Capitulaires le dit expressément, ne renferme que le strict nécessaire, l'indispensable. Un prêtre, quelque peu zélé, quelque peu cultivé qu'il soit, ne peut avoir moins que ces neuf ouvrages. Mais un prêtre instruit et pieux en aura bien davantage. Qu'on y songe d'ailleurs. De ces livres d'église, plusieurs sont faits pour éveiller des idées

([1]) *Histoire suisse*, I, 194.

([2]) M. Guizot a cité plusieurs dispositions des capitulaires de Théodulfe dans son *Histoire de la civilisation en France.*

et touchent aux connaissances séculières; plusieurs ont rapport au droit canonique, au comput et à l'éloquence. Quelques-uns, les calendriers, par exemple, seront l'occasion de remarques utiles et donneront même lieu à un genre d'ouvrage fort usité au Moyen-âge : les *Annales* ou *Chroniques*. Genre, il est vrai, désespérant par sa brièveté stérile, et le merveilleux ou l'insignifiant qui y prend la place des événemens mémorables. Nous avons déjà eu l'occasion d'en dire un mot à propos de la chronique de Marius, évêque d'Aventicum au V[e] siècle. Mais les *Annales cléricales* et *monastiques* des VIII[e], IX[e] et X[e] siècles l'emportent encore en sécheresse et en stérilité. Dans l'un de ces écrits fragmentaires, on lit à la date de 732 et de la grande bataille de Poitiers: « Cette année, Charles Martel fit le guerre aux Sarrazins. » L'année 726 est résumée dans cet événement important : « Cette année est mort frère Martin » ([1]).

Un autre grand événement de l'épiscopat de Hetto, c'est la restauration de sa cathédrale. On connaît le triste état de l'architecture religieuse sous la domination franque. La plupart des églises et des basiliques ne sont qu'en bois jusqu'au VIII[e] siècle. Elles n'ont également qu'une fenêtre, et une lampe placée à la porte ou dans la nef empêche les gens de se heurter dans l'enceinte. Les églises d'alors n'ont ni bancs, ni images, ni autels convenables. Un calice d'étain ou de verre sert à la communion..... ([2]).

Sous l'impulsion élevée de Charlemagne, l'architecture religieuse se relève dans tout l'empire. Dans les arts comme dans les lettres, on imité l'antiquité gréco-romaine. L'église d'Aix-la-Chapelle est bâtie d'après saint Vital de Ravenne, avec des matériaux apportés de cette dernière ville. Le couvent de Lorch est orné de colonnes d'ordre ionien et corinthien. C'est aussi le temps de la construction de la cathédrale de Coire par l'évêque et prévôt Tello, le dernier des Victor, comtes de Rhétie. La cathédrale de Coire coûta trente ans de travail à son fondateur. Mais, après dix siècles, elle est encore debout avec ses statues écourtées d'évangélistes, et ses figures symboliques d'hommes et d'animaux, image du vieil art franc et germanique ([3]).

([1]) Perths. *Monumenta*, I. Préface.

([2]) Dissertation de M. Sarrazin sur le *Münster* de Bâle dans les Mémoires de la Société d'histoire de Bâle, 4 et 5.

([3]) Ampère. *Histoire littéraire*, III, 244. Le canton des Grisons dans les *Gemälde der Schweiz*, 124.

La cathédrale élevée par Hetto à Bâle fut dévastée par les Hongrois au X[e] siècle. Certaines parties cependant du monument actuel, les cryptes, par exemple, sont de style roman et peuvent parfaitement remonter aux temps de Charlemagne.

Au milieu des travaux de l'épiscopat, Hetto ne perdait pas de vue sa chère abbaye de Reichenau. Après l'avoir défendue contre les empiètemens d'un avoué tyrannique, il avait obtenu pour elle de Charlemagne des dons considérables en terre et en argent qui lui permirent de construire une basilique à la place de la petite église bâtie par Pirminius (816). Cet édifice a péri dans les guerres. Mais la tour de Hetto existe encore, reconnaissable à son style romain et par l'absence de toute trace gothique (1).

Hetto n'oublie pas non plus la culture intellectuelle. Il envoie ses moines étudier au loin dans les cloîtres les plus renommés par leur science. Celui de Saint-Gall possédant alors un professeur écossais célèbre du nom de Sedulius Scot (2), Hetto s'empresse d'y mander ses neveux Erlebald et Wettin, pour s'y perfectionner dans les arts libéraux sous sa direction. Auparavant déjà, à ce qu'il paraît, Erlebald et Wettin avaient été envoyés par leur oncle Hetto étudier à Tours grande école monastique dirigée par Alcwin depuis 796, où ce grand ministre intellectuel de Charlemagne avait obtenu la permission de finir ses jours loin des affaires. A l'école de Tours, Erlebald et Wettin trouvèrent établi l'enseignement à trois et à sept voies avec lequel ils s'étaient familiarisés dans leur cloître où l'avait introduit l'abbé Waldo, bien antérieurement à l'organisation de l'école de Tours par Alcuin. L'introduction du *Trivium* et du *Quadrivium,* à Saint-Gall au moins, paraît avoir précédé l'année 784 où Waldo quitta le gouvernement de cette

(1) Schœnhuth, 30 et suiv.

(2) Sedulius *Scottus* le professeur écossais ou hibernois du 9[me] siècle, dont il est ici question, a été confondu par Trithème et les annalistes des cloîtres avec Sedulius poète latin et chrétien du IV[e] siècle, et auteur d'un poème sur les évangiles.

Sedulius Scottus (ce nom est à la fois un nom de famille et d'origine) C'était l'un de ces scotes spirituels et vagabonds comme il y en eut tant dans les premiers siècles du moyen-âge et pour le plus grand avantage de la science et du christianisme. Pourquoi le savant éditeur des *Monumenta Germanica* ne fait-il pas cette distinction entre les deux Sedulius? Voir Perths, I, 287, *Annales fontanellenses*, et I, 467. Le savant cardinal a publié plusieurs ouvrages de Sedulius Scot.

abbaye pour prendre celui de l'abbaye de Reichenau. Ainsi, s'il est exact de dire avec M. Ampère ([1]), que l'école anglo-saxonne de Tours peut être considérée comme un type des écoles fondées par Charlemagne, ayant été en effet la plus célèbre et la plus florissante, il faut aussi reconnaître que l'école scotique de Saint-Gall, et peut-être aussi celle de Reichenau, l'avaient dévancée sous plus d'un rapport. M. Heeren n'est-il pas aussi trop sévère et quelque peu injuste quand il avance que parmi les nombreux couvents qui s'élèvent au VIII[e] siècle, aucun n'acquit une certaine importance et ne devint réellement un asyle des lettres avant l'avénement du fils de Pepin-le-Bref? ([2]).

Nous n'avons fait qu'indiquer les relations de Hetto avec Charlemagne. Ces relations étaient fréquentes. L'évêque de Bâle fut l'un des conseillers, des *missi dominici*, et même, si l'on veut en croire les traditions, le confesseur du grand monarque. Les légendes, il est vrai, donnent à l'abbé Waldo la même qualification. Toutefois le nom de Hetto, évêque de Bâle, se trouve au bas du testament de Charlemagne avec ceux de dix évêques, de quatorze abbés et de quinze comtes qui signèrent l'acte comme témoins ([3]). Il figure également dans les relations diplomatiques de l'époque. Les annales d'Eginhard et celles de plusieurs cloîtres mentionnent entr'autres une ambassade mémorable dont il fut chargé avec le comte de Forumjulii (Frejus) à la cour de Constantinople. L'objet de cette mission était des plus importants. Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'obtenir pour le roi des Francs la main de l'impératrice Irène, et d'unir de nouveau par un mariage les deux empires d'Orient et d'Occident. Mais lorsque l'ambassade franque fut arrivée à Constantinople, une révolution de palais

([1]) *Histoire littéraire de la France*, III, 72.

([2]) Heeren. *Geschichte der classischen litteratur im Mittelalter*, I, 21. Gottingue, 1822 (livre savant et profond comme tous ceux de l'auteur, mais qui eût été intitulé avec plus d'exactitude : *Histoire des ouvrages de l'antiquité classique, de leur conservation et de leur perte.....*

([3]) Signèrent le codicille de Charlemagne, les 11 évêques de Cologne, de Mayence, Strasbourg, Rheims, Besançon, Lyon, Arles, Orléans, Amiens, Bâle, Liége; les 5 abbés de St-Bertin (à St-Omer), de St-Waast (d'Arras), de St-Germain, de Corbie, de St-Riquier; les 15 comtes Walacho, Meginrad, Otulfe, Etienne, Urnuoch, Bourcard, Meginrad, Hatton, Rihvin, Edo, Erchanger, Gérold, Béro, Hildiger, Bocculfe. Perths. *Monumenta*, I. Einhardi, *Vita Caroli magni*, 465.

avait précipité Irène du trône, et un soldat de fortune, Nicéphore s'y était assis à sa place.

Cet épisode de la carrière politique de Hetto, nous a été conservé entr'autres par le moine anonyme de Saint-Gall, qui vivait vers la fin du IXe siècle. Ce moine anonyme dont nous aurons plus d'une fois l'occasion de parler dans ces pages, se pique il est vrai de plus d'imagination que de fidélité dans ses anecdotes.

Des historiens distingués de nos jours ont cru cependant qu'il ne méritait pas le mépris qu'affichent pour lui les érudits sévères. Il est évident que l'auteur des « Faits et gestes de Charlemagne » a travaillé sur des données historiques. Il n'a fait que les embellir et les arranger parfois avec la licence du romancier et du poète épique.

L'auteur anonyme raconte d'abord le voyage de Hetto et de ses compagnons à Constantinople. Selon lui, ils y furent très-mal accueillis et n'obtinrent qu'à grand'peine audience. Le retour aussi fut très pénible, dispendieux, et ne s'exécuta qu'au péril de leur vie. Par surcroit de malheur, ils eurent à éprouver un naufrage. Mais quelque temps après, l'empereur grec ayant à son tour adressé des ambassadeurs à Charlemagne, ce prince, par le conseil de Hetto et de ses compagnons, résolut de leur rendre la pareille. On promena les envoyés grec dans les défilés des Alpes, par des chemins impraticables jusqu'à ce qu'ils fussent réduits au dénuement le plus complet, et on les conduisit alors en cet état dans la résidence de Charles pour y paraître en sa présence. Nous laisserons décrire la scène de l'audience à notre excellent moine qui ne trouve aucune expression assez forte, ni aucune couleur assez vive pour peindre la confusion inexprimable des envoyés grecs, le triomphe de Hetto et la splendeur éblouissante du trône de Charlemagne :

« Au moment de leur arrivée, l'évêque et le duc son compagnon de voyage firent asseoir sur un trône élevé le Connétable entouré de ses gens de manière à figurer l'empereur. Dès qu'ils l'aperçurent, les ambassadeurs grecs voulurent se prosterner. Mais les officiers royaux s'empressèrent de les relever et de les introduire dans l'intérieur du palais. Ici encore, ayant cru reconnaître le prince dans la personne d'un des officiers du roi parlant au milieu d'un groupe, ils se prosternèrent de nouveau au milieu des éclats de rire des valets qui les poussèrent rudement en s'écriant : ce n'est pas là l'empereur. Ayant pénétré plus avant dans le palais, ils

s'abusèrent encore, prenant le grand écuyer pour l'empereur, à cause des brillants costumes que portait son entourage. Conduits de là dans l'appartement où étaient réunis les valets de chambre du prince, ils ne doutèrent point qu'ils ne fussent enfin devant sa majestée sacrée. Mais le majordôme les tira de leur erreur et leur promit d'unir ses instances à celles des principaux seigneurs du palais, pour leur obtenir enfin la faveur insigne de paraître devant le monarque. Alors seulement on vint les chercher de la part de César et ils furent admis dans la salle du trône. Rayonnant comme le soleil à son aurore, étincelant de pourpre et d'or, tel leur apparut Charlemagne. Il était assis sur son trône près d'une croisée inondée de lumière, et familièrement appuyé sur l'épaule de Hetto, cet évêque si indignement accueilli par les Grecs! Autour du trône de l'empereur, on voyait rangés, à l'instar de la céleste milice, ses trois fils déjà associés à l'empire; ses filles, avec leur mère, parées de leur beauté et de leur sagesse, non moins que des joyaux dont elles étaient couvertes. On y remarquait aussi de de vertueux prélats d'une richesse de vêtemens sans égale, des abbés recommandables à la fois par la sainteté et la naissance, des ducs pareils à Josué au camp de Galgala, et derrière tous ces dignitaires, une légion invincible comme celle qui chassa les Syriens de Samarie, et qui eut pu chanter, David à sa tête, ces paroles du psalmiste: « Les rois de la terre et les peuples assemblés, les » princes et les juges, les vierges et les jeunes garçons, les vieil» lards et les enfants louent le Seigneur.»

« Frappés de stupeur, les envoyés Grecs sentirent défaillir leurs forces, et tombèrent la face contre terre sur les carreaux de la salle. L'empereur les fit relever avec bienveillance, et s'efforça de les remettre par des paroles encourageantes. Mais l'aspect de ce Hetto comblé de tant d'honneurs réveillant tout leur effroi, ils retombèrent par terre, et ne se sentirent un peu rassurés, que lorsque le monarque leur eut juré par le roi des cieux qu'il ne leur serait fait aucun mal.» ([1]).

Ce récit du moine de Saint-Gall est empreint d'une exagération

([1]) Perths. *Monumenta. Gesta Caroli Magni*, II, 750 et 224. Malgré l'opinion de M. Capefigue qui cite l'historien bysantin Théophane, il est douteux que le voyage de Hetto ait eu lieu à la fin du règne d'Irène et au début de celui de Nicéphore. En 811, Irène était morte depuis huit ans.

et d'une emphase tout orientales. Hetto avait fait lui-même une relation de sa mission à Constantinople, relation plus exacte sans doute, plus historique que celle de l'auteur anonyme. Cet ouvrage intitulé *Hodœporicon* existait encore au XVII[e] siècle, si l'on en croit Bucelin, l'auteur de « Constantia Rhenana. » Mais il paraît avoir disparu depuis lors (1).

Un autre écrit de Hetto a heureusement échappé à la destruction: c'est sa *Vision de Wettin*, curieux morceau de littérature légendaire. Le récit de Hetto a servi de canevas au poème composé sur le même sujet par le fameux Walafrid-Strabon, moine de Reichenau, et disciple de Wettin, le héros de cette imagination pieuse. Il y a dans ce récit un passage remarquable, et qui dénote une certaine liberté d'esprit dans les contemporains de Charlemagne et leur manière de juger ce grand prince. Avec tont son christianisme, le fils de Pepin avait conservé les mœurs des Germains ses ancêtres, et des rois de la première race. L'unité du mariage et les devoirs de la chasteté conjugale n'étaient guères observés par le protecteur de l'église et de l'orthodoxie (2). Aussi, Wettin, quelques jours avant de succomber à la maladie qui le mine, a-t-il une vision étrange et dont, tout effrayé, il se hâte de faire part à son oncle et supérieur Hetto, l'ami et le conseiller de Charlemagne :

« Etant dans son lit, des anges l'ont pris par la main, et l'ont conduit dans un gouffre de feu aû sein de grandes montagnes qui lui paraissent de marbre. Dans ce feu, Wettin voit avec étonnement une foule de prêtres, des évêques même avec leurs maîtresses. Parmi ces damnés sont beaucoup de personnes de sa connaissance, et, chose horrible à voir et à dire, l'empereur Charlemagne. Ce prince est puni pour certain vice et d'une façon fort singulière. « Quoi! s'écrie le moine confondu, notre roi Charles est ainsi » mordu par un serpent, lui, l'appui de l'église? — Charlemagne,

(1) Bucelin. *Canstantia rhenana Ad annum.* 836. « Hœdoporicon suum scripsit » dit Hermann Contract en parlant de Hetto.

(2) Charlemagne, outre les concubines, eut d'abord et à la fois trois femmes légitimes : Hildegarde la germaine, Ermengarde la lombarde, et Fastrade la franque. L'unité du mariage de Charles-le-Grand a été défendue par les bénédictins et l'abbé Fleury, mais M. Guizot et M. Capefigue lui-même qu'on n'accusera pas d'être défavorable au moyen-âge catholique, ont démontré le contraire. « L'histoire sérieuse et critique, dit M. Capefigue, » n'admet pas ces distances (de temps pour chaque femme) et Charles ne » respecta jamais l'unité de mariage. » *Charlemagne*, I.

» lui répond-on, a souillé ses bonnes œuvres par le déshonneur » de sa vie. Toutefois en considération de ses hauts faits, il ne » sera puni que d'un supplice temporaire. Le séjour des élus lui » sera ouvert plus tard....» Là dessus l'ange donne à Wittin des conseils pour ses frères, et recommande surtout d'éviter les péchés contre nature » (1).

C'est la hardiesse de ces peintures sans doute qui fait dire à M. Henne dans sa *Chronique suisse*, que « Hetto écrivit avec courage sur les vices de son temps et osa reprocher à Charles sa sensualité et sa polygamie. » (2).

Quoiqu'il en soit, il jouit du plus grand crédit auprès de ce prince jusqu'à la mort de Charles en 814, où comme nous l'avons dit, il fut appelé, lui, huitième, à signer ses dernières dispositions et l'acte de partage de son empire (3). Sous Louis-le-Débonnaire, nous le trouvons également en possession de la faveur royale. Ce roi le charge même d'une mission importante et délicate auprès du pape Etienne V, mission dont il s'acquitta à la satisfaction de ce pontife, autant que de son maître et prince (821), (4).

Mais Hetto, cependant sans être bien âgé encore, avait essuyé beaucoup de fatigues. Il songea à se démettre de ses fonctions d'évêque et d'abbé et à vivre dans la solitude de Reichenau comme un simple moine. Ce qu'il effectua avec le consentement de Louis-le-Débonnaire (823-826). Son neveu Erlebald fut chargé du gouvernement à sa place (5).

(1) *Acta sanctorum ord. Sti-Benedicti*, IV. (I, 282).

(2) Henne. *Schweizer Chroniker*. Edition de Berne, I, 138.

(3) *Annales Sancti galli majores ad annum*, 802. « Heito Episcopus in con» silio Caroli clarus habetur. »

(4) Bucelin. *Constantia rhenana ad ann.* 821. — Schœnhuth d'après Ohem. p. 35. — Neugart dans ses *Evêques de Constance* fait participer Hetto aux mesures qui ont pour but la réforme de l'ordre de St-Benoit. On croit aussi qu'il assista au concile national d'Aix-la-Chapelle en 817.

(5) Les auteurs ecclésiastiques ont donné des dates diverses à l'abdication de Hetto. Un *benedictionnel* récemment découvert à Fribourg en Brisgau prouve que Hetto était remplacé en 823 le 21 décembre par Ulric ou Udalric moine de Reichenau, lequel toutefois ne fit son entrée à Bâle qu'en 824 le 31 mai, et ne reçut la prêtrise que le 10 juin 825, ce qui explique les variantes de Hermann Contract et de Strabon reproduites par tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire des évêques de Bâle. Est-il besoin de faire observer que la plupart des moines d'alors n'étaient pas prêtres et que l'on pouvait être élevé à l'épiscopat, étant laïque ou simple clerc, sauf à recevoir l'ordination ensuite. Voir pour Udalric les *Mémoires de la Société d'histoire de Bâle*, 1846, 367 et suiv. *Kleine Mitheilungen*, von W. Wackernagel.

Le vénérable abbé vécut encore dix ans dans la retraite et entra enfin dans son repos le 17 mars 836 âgé de plus de 73 ans ([1]). L'épitaphe de cet éminent prélat est toute tracée dans ces vers de Walafried-Strabon, qui ayant vécu dans le même cloître et presque dans le même temps, était bien qualifié pour le connaître et l'apprécier :

« Habile à faire germer la vertu dans un terrain inculte, riche » en aumônes, probe dans ses mœurs et bienveillant dans ses ju» gements, Hetto était encore un zélé observateur de la justice, » et aussi prudent au conseil que ferme dans l'action.....([2]).

A la mort de Hetto, son neveu Erlebald qui gouvernait le monastère de Reichenau avec le titre d'administrateur ou de proabbé, succéda à son oncle dans la dignité abbatiale. L'évêque de Bâle avait déjà précédemment été repourvu. Ce fut encore un moine de Reichenau que l'empereur Louis-le-Débonnaire éleva à ce poste éminent. Udalric, successeur de Hetto, n'est connu dans l'histoire littéraire de l'Helvétie que par un don de livres qu'il fit au monastère où il avait reçu son éducation. Mais ce don prouve en même temps en faveur du cœur de ce prélat et de son amour pour la science ([3]).

Le règne de Waldo avait jeté les fondements de la gloire de Reichenau. Le règne d'Erlebald et de Walafried Strabon ses successeurs, devait en être l'apogée.

Le IXe siècle voit aussi s'ouvrir l'ère la plus brillante des destinées littéraires de Saint-Gall. C'est le temps des Gozbert, des Hartmout et des Grimoald, les plus illustres chefs qu'ait eus le monastère. Il fallait toute l'activité intellectuelle et administrative de ces trois hommes éminens pour tirer l'abbaye des bords de la Steinach de l'état d'abaissement où l'avaient plongée depuis le départ de l'abbé Waldo, les vexations des seigneurs voisins et la tyrannie des évêques de Constance. Vers 790, Saint-Gall était réduit à un tel degré de pauvreté que Charlemagne ne crut pouvoir mieux punir la révolte de son fils naturel Pepin le bossu qu'en le faisant enfermer dans ce cloître où les chroniqueurs monastiques nous

([1]) Neugart. *Episcopi Constantienses*, 145. Un document de 824 porte encore ces mots : sous l'abbé Haido. Erlebald gouvernait, paraît-il en qualité de pro-abbé.

([2]) Walafridi Strabonis, opera.

([3]) Ibid. — Schœnhuth.

représentent le descendant du grand empereur arrachant les mauvaises herbes dans la cour intérieure, avec les frères lais ([1]).

Mais sous un gouvernement éclairé et paternel, Saint-Gall aura bientôt reconquis sa supériorité première et va briller comme un nouvel astre, à l'horison littéraire de la Germanie. Déjà les arts dans lesquels ses hôtes n'avait marqué jusque là d'aucune façon particulière, commencent à jeter leur lustre sur l'abbaye. A la calligraphie, à la peinture des manuscrits, arts anciens au cloître, va s'unir la musique sacrée, importée de Rome par des chantres qu'a fait venir Charlemagne ([2]). Développant et complétant tous ses progrès, le IXe siècle étendra à toutes les branches du savoir humain connues alors, le mouvement intellectuel.

Nous n'avons rien dit de l'Helvétie Bourguignonne dans ce tableau général de la culture de notre pays sous Charlemagne. C'est que réellement il y a peu de chose à en dire. Parmi les nombreux couvents de l'Helvétie romande quelques-uns cependant conservent un souffle de vie littéraire. Nous citerons entr'autres l'abbaye de Saint-Maurice, école de musique religieuse au VIIIe siècle, après avoir été au Ve, le berceau de la littérature légendaire. Lorsque Charlemagne à son troisième voyage d'Italie, s'arrêta à Saint-Maurice, il fut émerveillé du chant des moines, et leur en témoigna sa satisfaction par l'octroi de franchises et de joyaux précieux, 784 ([3]). On peut s'étonner que le chanoine érudit auquel nous devons une histoire récente du Valais, n'ait pas relevé ce fait honorable à la fois pour le pays et pour l'abbaye à laquelle est attaché de cœur cet ecclésiastique distingué.

ALEXANDRE DAGUET.

([1]) Perths. *Monumenta*, II. Ratperti. *Casus*, 65.
([2]) Perths. *Monumenta*, II, ibid.
([3]) Hottinger. *Histoire de l'église helvétique*, I, 370.

POÉSIE.

LE TRENTE ET QUARANTE.

O Fortune! à ton caprice
J'abandonne mon destin!
Fortune! sois-moi propice!...
(Robert-le-Diable.)

Air : *Vers le temple de l'hymen.*

« Un joueur intelligent,
« Au jeu du trente et quarante,
« Se fait une grosse rente
« Avec un petit argent;
« Il ne faut qu'avec adresse,
« Dans sa quinteuse vitesse,
« Savoir suivre la déesse
« Au front d'un bandeau couvert,
« Qui, selon qu'elle varie,
« Fait que le banquier s'écrie:
« *Rouge* gagne ou *Rouge* perd!...
« Béni soit le tapis vert! »

J'entendais parler ainsi
Quelqu'un de ma connaissance,
Et d'augmenter ma finance
Je veux essayer aussi.
Bien que nullement malade,
Aussitôt je cours à Bade,
Là, sur une promenade,
J'aperçois un temple ouvert....
Fortune! j'ai vu ta face!
J'entends: vingt, noir, pair et passe,
Rouge gagne, *Noire* perd....
Béni soit le tapis vert!

J'avise un premier tapis
Qui me semble indéchiffrable :
La Roulette ! de sa table
Bien vite je déguerpis.
Mais j'en vois une seconde
Où se presse plus de monde,
Et sur elle l'or abonde,
D'où pour moi ce point appert :
Que c'est là mon vrai Potose,
Et sur la *Rouge* je pose....
Rouge gagne, *Noire* perd!
Béni soit le tapis vert!

Mais plus haut je dois viser,
Ma dépense sera grande;
Combien faut-il que me rende
La mine où je viens puiser?
Voyons : d'abord que j'acquière
Une riche tabatière;
Trop modeste est ma dernière
Qui depuis un an me sert;
Mon nez aura cette gloire!
Pour lui, mettons sur la *Noire*....
Noire gagne, *Rouge* perd!...
Béni soit le tapis vert!

Je ferai fort bien encor
De me donner cette joie,
Qu'enfin dans ma main je voie
Une canne à pomme d'or.
O jonc que j'ambitionne,
La Fortune à moi te donne!
Du bâton que j'abandonne
Mon orgueil a trop souffert.
Oui, pour que je te possède,
La *Rouge* vient à mon aide....
Rouge gagne, *Noire* perd!...
Béni soit le tapis vert!

Et puis (j'allais l'oublier!)
Quelle occasion se montre
De m'acheter une montre,
A ma femme un beau collier!
Quelle surprise pour elle!...
Qu'une élégante dentelle
Avec une riche ombrelle
Complettent le don offert!
Pour tous ces achats d'élite,
Sur la *Noire* mettons vite!...
Noire gagne, *Rouge* perd!...
Béni soit le tapis vert!

Parmi les gens du grand ton
Je veux faire aussi figure:
Donnons-nous une voiture,
Je suis fort mauvais piéton.
Chez moi qu'un dîner ramène
Mes amis chaque semaine,
De cristaux, de porcelaine
Embellissons leur couvert!
Non! je veux vaisselle plate!
A moi lozange écarlate!...
Rouge gagne, *Noire* perd!
Béni soit le tapis vert!

Fortune!... si tu voulais!...
Encore un dernier sourire,
Et content je me retire...
Plus rien, plus rien... qu'un palais!
A la ville, à la campagne,
N'importe! que je le gagne!
J'en veux faire une Cocagne,
Un Eden à tous ouvert!
Noire! c'est toi que j'invoque;
Tout sur toi!... Ciel! je suffoque!...
Rouge gagne, *Noire* perd!..
Maudit soit le tapis vert!

TH. B.

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

OCTOBRE.

Au risque d'avoir l'air de commencer d'une manière bien lugubre, parlons d'abord de l'ensevelissement de Frédéric Soulié. Çà a été un événement dans son genre, et d'un genre assez particulier, où le sacré n'a pas tenu long-temps devant le profane; de plus, comme tant d'autres, un événement bien vite oublié. Il vaut pourtant la peine d'en prendre note, ne fût-ce que pour le montrer dans son vrai jour, et non pas dans celui de la presse quotidienne qui sait fort bien comme elle écrit l'histoire, mais qui ne l'écrit pas moins comme si elle l'ignorait.

Les journaux avaient annoncé que Victor Hugo, que M. de Salvandy lui-même au nom de la Société des Gens de lettres, prononceraient des discours sur la tombe, et l'on s'attendait à ce que plusieurs des écrivains en vogue accompagneraient leur confrère à sa dernière demeure. Aussi y avait-il foule compacte aux abords de l'église où le convoi s'était arrêté pour la célébration d'une messe en musique, et de longues haies de curieux sur les boulevards par lesquels il devait passer. Les *Mémoires du Diable* et, tout récemment, la *Closerie des Genêts* jouée avec beaucoup de succès à l'Ambigu, avaient rendu le nom de Frédéric Soulié assez populaire. Cependant le peuple arrivait là surtout pour voir *les auteurs*, comme il disait. Les auteurs l'intéressaient évidemment bien plus que celui dont la mort les avait ainsi rassemblés. Le nom de ce dernier aurait même donné lieu à un jeu de mots effronté, parti du milieu de la foule, à ce qu'on prétend. Ce jeu de mots, nous ne pouvons prendre sur nous de l'écrire, tant il est non-seulement cru, mais cruel; il faudrait aller tout à la fin et jusqu'au dernier terme du dictionnaire, certes peu élégant, de l'art de la

chaussure, pour trouver ce qu'un grossier plaisant aurait imaginé de dire à la place de Frédéric... Soulié. Cependant cela peint. Au reste, l'ovation des auteurs, car c'était la leur beaucoup plus que celle du mort, devait présenter des incidens non moins pittoresques et caractéristiques.

La grande allée du cimetière La Chaise, la plate-forme qui le couronne, étaient remplies de spectateurs accourus de toutes parts et se pressant pour arriver les premiers. Ils n'avaient nullement l'air recueilli, et n'étaient embarrassés que d'un point, celui de se bien placer. Mais ce n'était point chose facile, les gardes ne répondant pas aux questions, ou n'y faisant que des réponses trompeuses pour disséminer les curieux. Les uns attendaient patiemment le convoi à l'entrée du cimetière, et ce furent les mieux avisés; les autres couraient de çà, de là, montant, descendant, remontant, et ne sachant où se fixer. Le convoi eut peine à se faire jour dans l'encombrement, et vers la grille, il y eut même, dit-on, quelques personnes blessées. Enfin, il s'arrêta non loin du monument de Casimir Périer. Ceux qui avaient choisi leur lieu de campement sur la plate-forme où l'on croyait que, pour plus d'honneur, les discours seraient prononcés, reconnurent trop tard qu'ils avaient donné dans un piége dû au génie des gardes, sans doute passés maîtres dans ce genre de stratagèmes. Ils arrivèrent que la cérémonie était déjà commencée. On les voyait dégringoler en toute hâte sur les pentes; mais, si lestes qu'ils fussent, les meilleures places étaient prises, et ils durent se contenter des dernières.

Chacun, selon qu'il avait été plus ou moins bien inspiré dans ses conjectures sur le lieu de la scène, s'établit, se jucha du mieux et du plus près qu'il put : les plus heureux dans l'allée, autour de la fosse, ou sur les premiers degrés du terrain avoisinant; les plus malheureux dans la hauteur, derrière des cyprès, des buissons, des massifs, dont ils maudissaient le voile épais; d'autres sur des arbres, d'autres sur le faîte des tombes, ainsi transformées en tribunes et toutes chargées de curieux, qui debout, qui assis, les jambes pendantes et ballantes sur le bord. On se serait cru au spectacle, et vraiment on y était. Des battemens de mains, des bravos et parfois aussi des *chut! on n'entend pas! plus haut!* interrompaient les orateurs. Leur thème commun était naturellement l'éloge du mort (l'oraison funèbre est complimenteuse de sa nature, même dans Bossuet), puis la gloire en général, la gloire sur la terre à laquelle ne pouvait manquer de succéder la gloire du ciel et de l'éternité. La plupart, pour varier et pour répéter l'air à la mode, ajoutaient à cet hymne de la gloire appliqué au défunt l'apothéose du peuple, que tout homme qui comprend son époque n'a garde d'oublier. La partie du peuple qui assistait à la représention acceptait de l'air le plus naturel du monde, avec une conviction intime, digne de Louis XIV, son rôle de dieu. Victor Hugo

y mêla, en fort belles phrases ma foi! bien sonores et bien coulées, l'apologie du travail et des travailleurs, parmi lesquels il rangea celui qui était là et qui enfin se reposait. Il eut aussi un mot, un seul il est vrai, mais le mot y est, snr la *moralité* des travaux de ce dernier. Or, on sait la haute moralité des *Mémoires du Diable*, dont l'adultère fait souvent tous les frais. — « Qu'est-ce qu'était Frédéric Soulié? me disait le lendemain un écrivain qui le voyait familièrement et n'avait aucun sujet de rancune contre lui, un homme de beaucoup d'imagination, d'une imagination un peu grosse, si l'on veut, comme son style, d'ailleurs fort et coloré, bref, un homme d'un talent vigoureux, mais qui ne songeait qu'à en tirer le plus de livres possible et à leur assurer des lecteurs n'importe par quel genre d'intérêt. Voilà son travail, et, de ce travail, voilà la moralité. » Adolphe Dumas, au reste, avait fait entendre la même chose sans s'en douter, dans une lettre adressée à un journal et où se trouve cette phrase sur Frédéric Soulié : *Sa plume était trop riche pour mourir de faim;* phrase dont le sens matériel est très-clair si, au sens grammatical, cette *plume* qui ne *veut pas mourir de faim* fait un assez drôle d'effet.

M. Adolphe Dumas lut aussi des vers sur la tombe, ainsi que M. Belmontet. Le plus beau moment toutefois, le tableau final devait échoir, un peu cependant comme une tuile qui vous tombe sur la tête, non pas à Adolphe, mais à Alexandre Dumas. *Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore!* aurait pu dire le premier, si cette citation classique n'eût risqué de l'épouvanter lui-même et de faire reculer d'effroi les spectateurs.

La liste des orateurs était épuisée; il ne restait plus qu'à se retirer, lorsque la foule se mit à crier en frappant des mains : Alexandre Dumas! Alexandre Dumas! absolument comme on rappelle un acteur favori après que la toile est tombée. La flatterie était douce, mais impérieuse. Il fallut se rendre et paraître dans l'enceinte. On voyait Alexandre Dumas, bien reconnaissable à son teint brunâtre, à ses cheveux crépus, à sa tête large, ronde, forte, mais aux mouvements dégagés et vifs et au port assuré, on le voyait, disons-nous, résister, se débattre, faire des gestes répétés de dénégation et sans doute de regret, mais qui semblaient aussi, par quelque chose de brusque et de saccadé, témoigner le désir de couper court au plus vite, trahir même l'impatience et l'ennui. Il haussait les épaules, il jetait sa main en travers devant lui : « Vous.......! » avait-il l'air de dire par sa pantomime énergique. Mais le peuple de recommencer à crier de plus belle : Alexandre Dumas! Alexandre Dumas! et de multiplier les bravos pour l'encourager. Celui-ci tire alors un mouchoir blanc de sa poche, il le déplie, et s'en essuie la figure et les yeux, joignant ainsi à ses gestes et à ses mots de refus la toute puissance du langage symbolique. Il pleurait : pourquoi pas? Frédéric Soulié était son ami, et, pour lui rendre hommage, il racontait le lendemain dans une lettre aux jour-

naux que tous deux ils avaient fait à la même époque une tragédie sur le même sujet : *Christine à Fontainebleau;* que celle de Soulié était tombée il est vrai, mais que la sienne, en revanche, généreusement soutenue par son rival, avait réussi.

Cependant le débat continuait toujours entre le peuple et le grand homme, victime de sa popularité. Le directeur de l'Ambigu, M. Antoni Béraud, jugea qu'il était temps d'intervenir. Il reprit la parole, car il avait déjà prononcé son discours, et, avec une gravité qui fit impression sur la haute assemblée, même sur les gamins dans les arbres perchés, en tout cas non sans quelque présence d'esprit, il s'exprima en ces termes, à très-peu de chose près; nous sommes sûrs de reproduire plus que le sens de son allocution : « Messieurs, le plus bel » hommage rendu à celui dont nous déplorons la perte, ce sont les » larmes d'Alexandre Dumas ; son émotion est telle qu'il lui est impos- » sible de prononcer un seul mot et de répondre, comme il le désire- » rait, à une attente aussi honorable. La douleur étouffe sa voix ; mais, » je le répète, le plus bel éloge de Frédéric Soulié, ce sont les larmes » d'Alexandre Dumas. » Il ne fallut rien moins que cette adroite harangue du directeur pour satisfaire sa majesté le public ; vaincu enfin, il consentit à évacuer la salle, soit le parterre au bord de la fosse, soit le balcon et les loges, c'est-à-dire les gradins, les tombes et leurs ombrages verts. M. Béraud avait ainsi eu l'occasion, dans ce jour mémorable, de remplir même la partie la plus délicate de ses fonctions de directeur de théâtre, celui de calmer les exigences de spectateurs irrités ou par trop bienveillans. Du reste, M. Béraud était intéressé à ce que la cérémonie se passât bien et eût de l'effet. L'Ambigu a vu s'élever à sa porte un théâtre rival, le Théâtre Historique d'Alexandre Dumas : il fait une perte réelle dans Frédéric Soulié, qui était devenu depuis quelque temps son auteur en titre. Peu d'instants avant de mourir, celui-ci avait encore dicté des vers adressés à ses amis, surtout à une femme, qu'il nomme Louise et dont il rappelle les soins en termes touchans. Ces vers ont été publiés par les journaux. Mais ce qu'on n'ajoute pas, parce que tout le monde le sait à Paris, et ce que nous devons apprendre à nos lecteurs au risque de leur causer un étonnement pénible, c'est que Louise..... disons pour ne pas soulever tous les voiles : est la directrice du théâtre auquel Frédéric Soulié, pleuré par M. Béraud, s'était voué entièrement. Ce trait de mœurs parisiennes, nous ne l'enregistrons qu'avec une vive répugnance, mais il le fallait, il achève le tableau.

La foule se dispersa donc, au retentissement sourd des coups de fusil tirés sur la tombe, car Frédéric Soulié était décoré et combattant de juillet, comme il appartient à cette génération littéraire de 1830 qui paraît devoir jusqu'à présent laisser après elle moins de trace que de bruit. La foule avait vu les *auteurs*, elle était contente. On s'était montré du doigt Alexandre Dumas et Victor Hugo, qui s'en allèrent bras

dessus bras dessous. L'un avait pleuré, l'autre avait parlé, et tenu les coins du poële. Nous avons entendu un plaisant qui proposait d'appeler ce dernier *le grand pontife des pompes funèbres*. Les lauriers oratoires de M. de Lamartine empêchent ses rivaux de dormir; ces lauriers ont déjà fait tourner bien des têtes. Que devaient penser Alexandre Dumas et Victor Hugo de se voir ainsi confondus dans la masse des auteurs, dans la menue gent, sans beaucoup de distinction ni de cérémonie? surtout Victor Hugo qui méprise profondément les *faiseurs*, n'importe qu'ils *fassent* dans le drame ou dans le roman. Il s'était trouvé là avec eux, *ejusdem farinæ :* mais la célébrité a ses charges comme ses bénéfices.

Le peuple cherchait aussi Béranger dans la foule; et plusieurs assuraient l'avoir vu figurer dans le convoi. Il n'aurait été que médiocrement flatté de cette idée, qui prouve cependant à quel point il est populaire. Béranger était tranquillement à Passy dans son aimable et simple retraite. Comme bien du monde, il ne connaissait de Frédéric Soulié que les *Mémoires du Diable :* aussi, tout ce bruit fait autour de sa tombe lui parut-il assez curieux, sans toutefois l'étonner. — Quelle pantalonnade! dit-il en achevant d'apprendre les détails par ses visites du matin et y mêlant lui-même de vives anecdotes, car il en a beaucoup et de toutes sortes, littéraires et politiques: nul ne sait mieux son monde et ne peut mieux le déchiffrer à livre ouvert que le malin bonhomme de notre temps.

Ne croyez point que, parmi ceux-là même qui faisaient partie du convoi, plusieurs n'aient pas été péniblement frappés comme nous du caractère théâtral donné à une aussi grave cérémonie. — C'est une profanation, — un scandale; quelle gabegie! ajoutait même l'un d'entre eux. Mais les journalistes, tout en disant aussi: quelle gabegie! n'en ont pas moins arrangé la chose de manière à ce qu'elle fît tableau et, pour les simples, tableau sérieux; car il y a entre les journalistes un grand esprit de corps et comme une ligue tacite: ils ont beau être divisés d'opinion et se faire une guerre acharnée sur le terrain des partis; en ce qui les touche personnellement, ils s'entendent sans mot d'ordre pour se défendre et se faire valoir. Dans leurs récits des obsèques de Frédéric Soulié, ils ont eu soin de ne marquer, en l'exagérant, que ce qui pouvait relever l'importance de la littérature et de la presse. La curiosité du public était réelle, mais seulement sa curiosité; ils n'ont eu garde de l'avouer et se sont amplement donné les gants de tout le reste. Toute leur critique a porté sur la singulière idée qu'avaient eue MM. Adolphe Dumas et Belmontet de venir lire des vers sur une tombe, dans un temps, en effet, où les vers ne sont pas déjà si à la mode qu'il faille les tourner en manière d'oraison funèbre. Quant à M. de Salvandy, que la Société des Gens de lettres avait sans façon désigné pour la représenter en cette circonstance, il n'a pas jugé à propos de répondre à l'appel. L'orateur chargé de le remplacer a mo-

tivé l'absence du ministre sur ce qu'il ne se trouvait pas à Paris. Dans la foule, on se disait à l'oreille que s'il n'y était pas, c'est alors qu'il venait de partir, car des personnes l'y avaient encore rencontré le matin même. Rien n'aurait donc manqué à la comédie : ni l'acteur qui ne veut pas de son rôle, ni ceux qui s'aperçoivent trop tard que le leur est un peu différent de ce qu'ils s'étaient figuré.

— Pour achever de montrer à quel point tout s'exploite, tout devient réclame, même la mort et tous les genres de mort, citons encore le trait suivant, que nous empruntons à un petit journal :

« Voici, disait dernièrement le *Corsaire*, ce qu'on peut lire sur un prospectus répandu, depuis quelques jours, à profusion dans Paris et envoyé à domicile : « A l'Athénée, rue Duphot, 10, *Cours de style* » *épistolaire*, appréciation philosophique et littéraire des *Lettres de* » *Mme la duchesse de Praslin.* » Après quelques lignes consacrées à l'exposé de sa méthode, M. le professeur de l'Athénée annonce : « qu'il » se livrera *spécialement à l'examen approfondi des Lettres de Mme la* » *duchesse de Praslin*, envisagées tant au point de vue du mérite lit- » téraire que sous le rapport de leur haute portée philosophique, mo- » rale et religieuse. » Suit la distribution du cours : Prix 30 francs !!!..... Pauvre femme ! n'est-ce pas assez pour vous du martyre, faut-il encore la profanation ! »

— Les théâtres organisent leur campagne d'hiver. Le Théâtre Historique prépare activement *Monte-Cristo :* ses voisins du boulevart en ont la puce à l'oreille, et une puce monstre s'il faut croire ce qu'on dit : que la représentation de la pièce entière prendra au moins deux soirées. Comme dans le roman, à la fin de la première on dira : *La suite à demain.* — Les Français réparent leur salle : ce n'est pas du luxe ; mais feront-ils grandement les choses ? ils ne sont pas riches, et la Liste Civile, qui est leur propriétaire, ne les facilite pas. Ils rouvriront par un drame et une comédie nouvelles, *la Marquise*, *les Aristocraties*, et par une seconde tragédie de Mme Emile de Girardin, *Cléopâtre*, dont le principal rôle est destiné à Mlle Rachel. Le vent, du reste, n'est pas à la tragédie. Toute la jeune école, déjà passablement vieille elle-même il est vrai, la déclare de son autorité privée un genre mort, impossible : elle lui crie haro sur toute la ligne, depuis les grosses colonnes des *Débats*, où brille en rase campagne la plume ondoyante, la plume aux mille couleurs, de Jules Janin, jusqu'aux tirailleurs invisibles qui braquent leur escopette dans les anfractuosités des petits journaux. Jules Janin toutefois, qui tire de tant de côtés et de tant de façons qu'il lui arrive aussi de tirer juste, vient de le faire avec autant de bonheur que d'audace, en retournant brusquement ses pièces contre les novateurs : c'est un coup de mitraille auquel Théophile Gautier ne s'attendait pas. Théophile Gautier est l'adversaire le plus acharné de l'ancienne école et de la tragédie. Il veut le drame, il ne croit qu'au drame ; mais il le voit encore enveloppé dans ses langes et à l'état de

nouveau-né. On a bien prescrit l'unité de lieu, mais d'une manière mesquine, seulement d'un acte à l'autre et par tableaux : le drame ne sera complétement émancipé et au large que par des changements à vue ; des changements à vue peuvent seuls remuer les passions en faisant écarquiller convenablement les yeux. Théophile Gautier n'espère rien de bon tant qu'on n'en sera pas venu là. Il s'amuse en attendant, à cultiver les Pierrots. Après *le Tricorne enchanté*, *bastonnade*, il a rimé pour le Vaudeville, *Pierrot posthume*, *arlequinade*. C'est encore tout dormant sur cette pièce, qui n'a pas pris, que son confrère des *Débats* est venu le réveiller en sursaut ce matin. Voici comment :

« Les étranges novateurs ! a dit entre autres Jules Janin dans cette fougueuse harangue : Ils vont crier, pendant des siècles, contre la race d'Agamemnon, et ils ne veulent pas voir que la famille d'Arlequin a été plus féconde et se trouve mille fois plus épuisée que la famille des Atrides ! Menacez-les d'un berger Pâris, d'une prêtresse Cassandre, l'inspirée ; de la belle Hélène, d'Apollon, de Minerve, ou tout bonnement annoncez leur un Jules-César, un Brutus, une Lucrèce, une image antique, soudain ils se voilent la face, ils crient à l'impossible, au *rococo*, et que l'art est perdu à tout jamais ! — Ils nient l'éternité du beau pour proclamer, dans leurs dissertations et dans leurs œuvres, le respect du grotesque !... Ils nient Antigone pour se jeter aux vieux pieds de Colombine !.......... Heureusement, sinon tout serait perdu, que le bon sens public proteste de toutes ses forces contre ces hardiesses rétrospectives. Si le public ne veut pas qu'on refasse *le Misanthrope*, à plus forte raison il ne permet pas qu'on refasse *le Mariage forcé ;* s'il déteste les pastiches de Corneille et de Racine, il abhorre les pastiches de *Gautier Garguille*. ».....

Malheureusement et par une coïncidence fatale, la santé de Mlle Rachel viendrait aussi en aide à l'ennemi ; outre sa vie de femme à la mode, ses rôles tragiques l'épuisent, et elle songerait à en prendre de moins fatigans, quoique l'essai qu'elle a fait une fois de la comédie ne lui ait pas réussi.

L'Opéra, mieux administré que précédemment, est en voie de reconquérir la faveur du public. Il a engagé une nouvelle cantatrice, Mlle Alboni qui, à Londres, a su se faire écouter même à côté de Jenny Lind.

— A propos de l'opéra, Jules Janin encore racontait dans un de ses derniers feuilletons les débuts de Lola Montès à ce théâtre, alors qu'elle n'était encore qu'une danseuse inconnue et que rien ne présageait en elle la comtesse de Landsfeld, pas même la légataire de M. Dujarrier, dont le roi Louis de Bavière se trouve ainsi le successeur. Le nom de Lola Montès étant désormais impérissablement acquis à l'histoire de notre temps, ces détails, les voici : l'histoire n'a-t-elle pas recueilli les commencemens de la courtisane grecque Théodora, qui en avait fait bien d'autres ? mais aussi elle devint impératrice, et le roi Louis n'est pas un Justinien.

« Je la vois encore, cette danseuse fameuse, arrivant sur le théâtre qui l'attendait depuis huit jours. Elle avait été précédée de tous les bruits les plus favorables. Nous-mêmes nous l'avions annoncée comme un miracle ; nous avions dit à l'avance sa jeunesse, sa beauté, ses dentelles, sa basquine, ses mains, ses yeux de serpent, sa hardiesse, et vraiment nous étions de bonne foi, vraiment nous attendions une fête inconnue... Enfin, enfin la toile se lève, une musique de sauteurs de corde se fait entendre dans l'orchestre consterné, et déjà l'on demande : Qui donc trompe-t-on ici ? Tout-à-coup, du fond de la coulisse, on voit s'élancer une espèce de folle très-jolie et vêtue infâmement. — Elle portait une robe bleue toute fanée et ornée de chicorées peu sauvages ; le corsage avait déjà craqué sur toutes les coutures ; évidemment cette robe avait été naguère ornée de paillettes d'or. La dame tenait dans ses belles mains, non pas un balancier, mais une paire de castagnettes d'ébène dont elle jouait presque aussi bien que si je jouais du violon. L'accueil fut des plus froids, mais elle n'eut pas l'air de s'en douter ; et soudain la voilà qui saute sans ordre, sans frein, sans lois, oubliant que la danse n'est, à tout prendre, que la science des mouvemens décens ; elle improvisait tous ses pas, ses pas sortaient de sa basquine au hasard et pêle-mêle comme les gens sortent du théâtre ; elle souriait à grand renfort de sourires à tout ce public qui la regardait d'un air passablement hébêté ; puis, comme l'enthousiasme ne venait pas, elle se mit à envoyer, dru comme grêle, une grande quantité de baisers sans adresse qui tombaient maladroitement sur des gens qui ne savaient qu'en faire, sur les myopes, sur les têtes chauves, sur les jeunes gens assis à côté de leurs amours, baisers perdus dans cette bagarre et dont personne ne voulait. L'orchestre cependant faisait crier son maigre archet sur cette danse qui n'avait ni pieds ni tête. — De mémoire de femme et de danseuse, on n'a jamais vu de fiasco pareil.

» Toute autre femme se serait enfuie, éperdue de honte et douleur ; mais celle-là, qui est intrépide et qui ne doute de rien, ne s'avouait pas encore pour battue. Elle sort, et aussitôt elle rentre, vêtue d'une belle robe jaune serein, improvisée le matin même, une robe de duchesse qu'elle portait aussi mal que le jupon des saltimbanques. Cette fois, nous jouions le tout pour le tout. La voilà donc, l'infortunée ! qui se met à danser la cachucha de Fanny Essler. O belle Fanny, toi, l'amour non encore oublié du beau monde parisien, combien tu as été regrettée ce soir-là ! Ce n'était plus cette danse élégante à l'accent vif et passionné, ce sourire agaçant qui ne provoquait personne ; ce n'était plus cette taille bien cambrée, dont l'Andalouse allemande était si fière ; c'était quelque chose de fiévreux, de désespéré, de contraint, d'effréné ; c'était une cachucha de contrebande ; c'était le plus triste démenti que pût donner une si belle personne à sa jeunesse, à sa merveilleuse beauté !

» Mais voici bien une autre encombre : au milieu de cette cachucha malencontreuse, la comtesse de Landsfeld s'aperçoit que son soulier traîne la ficelle ; le ruban de soie s'était détaché de cette jambe surexcitée, et vous pensez si le scandale était grand parmi les danseuses du ballet de l'Opéra, ce corps de ballet si bien tenu, si bien vêtu, si bien corsé, chaussé de neuf tous les jours, dont la dernière danseuse est tirée à quatre épingles : un ruban qui traîne, un soulier qui flotte dans un pied qui hésite ! La conjoncture était difficile. Com-

ment donc se tirer de cet abîme? Céder la place, c'était tout perdre; payer d'audace, c'était au moins une chance! — Et la belle danseuse, se courbant dans la position peu gracieuse d'une femme qui tire ses bas, arrache de son soulier rebelle le ruban dénoué! Ce n'est pas tout : elle prend le ruban d'un doigt délicat, et, croyant bien faire, elle souffle cette dépouille opime au nez du parterre, qui déjà commençait à murmurer de cette faveur. C'est que le public de Paris est quinteux; il est difficile, et avec lui on ne sait jamais sur quel pied danser : il veut bien envoyer le lacet à ses victimes, il veut bien jeter le mouchoir; mais il ne veut pas qu'on le lui jette. Cette dernière audace de Signora Lola Montès fut donc suivie d'une réprobation universelle, et il fallut plier bagage. Pauvre femme! quel a dû être son étonnement! Elle était si fière de sa beauté! elle était si sûre de son fait! Le matin même de cette catastrophe, elle répondait à un brave homme qui l'avertissait du danger : « Vos Parisiens, allons donc! d'un coup d'œil ils seront à mes pieds! »

» A peine rentrée dans la coulisse, cette belle dame put lire de ses yeux un ordre du préfet de police qui supprimait, de son autorité privée, les débuts de Mlle Lola Montès ; et comme les hommes les plus à la mode, c'est-à-dire les plus courageux et les plus dédaigneux du *qu'en dira-t-on*, ne résistent pas à l'influence d'une chute en plein théâtre, pas un de ces beaux messieurs, qui se seraient fait tuer pour ramasser ce beau ruban tombé d'un soulier applaudi, ne se présenta pour encourager, pour consoler la belle Lola dans sa défaite... Elle doit bien mépriser notre jeunesse dorée.» .....

— Les banquets réformistes continuent et ne laissent pas de donner beaucoup d'humeur sinon beaucoup de souci au pouvoir; ils sont depuis quelque temps le principal champ de bataille entre les journaux du ministère et ceux de l'Opposition. Un fait assez significatif, c'est que parmi les nombreux toasts portés dans ces banquets se trouve rarement celui du roi; quelquefois même il en est formellement écarté. Les *Débats* affectent de ne voir dans cette circonstance qu'une arme bonne à retourner contre M. Thiers et ses amis pour achever de les perdre dans l'opinion dynastique : il est certain, toutefois, que les jours de popularité de 1830 ne paraissent pas près de vouloir revenir. La résurrection du titre de maréchal-général n'est point regardée comme sérieusement faite à l'intention du maréchal Soult, mais bien du duc de Montpensier, pour qui elle serait un acheminement à celle de la charge de connétable. La nomination du duc d'Aumale au gouvernement de l'Algérie a aussi indisposé. On accuse Louis-Philippe de pousser à l'extrême son ambition pour sa famille et non pas seulement pour sa dynastie, quoique l'un et l'autre, à vrai dire, soient assez liés; on y voit un signe de décadence, une manie de vieillard. Ceux qui n'en sont pas fâchés espèrent que c'est du vertige. Quant à Louis-Philippe, loin d'être inquiet, il est au contraire tout jubilant, à ce qu'on assure : ceci nous revient de divers côtés. Il est, nous disait quelqu'un, comme un homme qui, ayant achevé de bâtir une maison, estime n'avoir plus d'autre soin à prendre que ce-

lui de la disposer intérieurement et de la meubler; qui plante ici un clou, pose là un fauteuil, ailleurs un tableau, assigne à chacun de ses enfans leurs places respectives dans le vaste édifice, et se réjouit de la pensée qu'après lui ils continueront de l'habiter.

Malgré tout l'ébranlement qui se fait ailleurs, une révolution en France n'est-elle pas encore bien éloignée? demandait-on à Béranger, que nos lecteurs ne s'étonneront pas de nous voir citer deux fois dans la même *Chronique*, car avec lui on ne risque pas de se répéter. — Sans doute, répondit-il : mais si les choses continuent de ce train..... et puis il y a le chapitre des accidens..... ma foi! je ne répondrais de rien. Invité au banquet de Saint-Quentin, Béranger a refusé en donnant pour motif sa vie sédentaire; mais, dans sa lettre, il se prononce pour la réforme; il fait observer que lui, par exemple, ne peut pas même être juré ni électeur, et parle de son *vieux patriotisme découragé*. Il a environ quatre-vingts chansons inédites, dont plusieurs sur des sujets sérieux. Je les garde pour moi, dit-il avec une sorte de bonhomie et de coquetterie poétique, car mes chansons, une fois imprimées, ne me font plus le même plaisir; on les trouvera après ma mort. Cependant il a consenti à en détacher une dizaine pour l'édition illustrée que son libraire s'est absolument mis en tête de publier, malgré le peu de goût du poète pour les images dans les livres. Il n'était d'ailleurs point fâché, ajoute-t-il, de marquer ainsi l'état actuel de ses idées et de ses opinions. C'est même là avant tout ce qui a déterminé son choix. Parmi ces nouvelles chansons, il y en a une sur la fureur des spéculations : *les Pigeons de la Bourse*, — une sur l'esprit guerrier de la France : *France, reprends ton schako!* — une sur le bavardage politique de notre temps : *les Echos*, — une, qui est encore à paraître, sur la bourgeoisie : *les Escargots*. Une autre enfin, composée il y a sept ou huit ans et déjà publiée depuis quatre mois, mais que *le Siècle* et après lui *le National* ont tirée tout-à-coup de l'édition de ces jours passés, de manière à lui donner l'air d'un événement, est intitulée *le Déluge* : déluge des flots populaires! elle a pour refrain :

Ces pauvres rois, ils seront tous noyés.

Comme tout le monde en France, Béranger généralise trop les questions qui divisent la Suisse, le pays du monde qui peut le moins se voir en abrégé; mais sa perspicacité et son tact lui font pourtant poser le doigt sur la difficulté capitale. Ainsi que Napoléon, il voit l'unité, un ensemble et un gouvernement forts, de quelque manière qu'on s'y prenne et sous quelque forme plus ou moins voilée qu'on veuille les établir, il les voit tout simplement impossibles en Suisse, et il ajoute à cela cette remarque aussi neuve et rare que judicieuse : L'unité, c'est le grand mot du siècle, mais parmi les nations modernes il n'y a que nous qui l'ayons, grâce à un concours extraordinaire de circonstances, et qui puissions l'avoir : L'Allemagne ne l'a pas, ni l'Es-

pagne, ni l'Angleterre avec son Irlande, ni même, aux deux extrêmes du despotisme et de la démocratie, la Russie avec la Pologne, l'Amérique avec ses provinces si différentes d'intérêt et avec ses noirs. La France seule la possède, et voulez-vous en savoir la raison? c'est que nous n'avons jamais eu la commune, la commune véritable, telle qu'elle s'est montrée en Suisse et en Italie. Nos historiens ont beau dire : la preuve que nous n'avons pas eu la commune, c'est qu'ils la cherchent et ne la trouvent pas.

Béranger ne paraît pas croire beaucoup à la guerre, à une guerre fédérale et régulière. On dit que l'opinion personnelle de Louis-Philippe, indépendamment de la question politique d'intervention à laquelle, par caractère, il doit être assez peu disposé, est aussi qu'on ne se battra pas. A cette manière de voir de deux hommes, si différemment mais si haut placés, l'un dans le parti conservateur, l'autre dans le parti populaire, que répondra la sagesse des événemens?

Paris, 11 octobre.

SUISSE.

Bâle, 4 octobre. — La dixième session du congrès des philologues est dissoute. Après avoir joui en amateur d'une des plus belles fêtes auxquelles j'aie assisté, le moment est venu pour moi d'y prendre un part active, quoique tardive, en communiquant aux lecteurs de la Revue les impressions que ces quatre journées ont laissées dans mon souvenir. Jamais je n'ai mieux senti non-seulement l'utilité scientifique de telles grandes associations, mais surtout leur charme, leur poésie, la bienfaisante influence qu'elles exercent pour retremper l'esprit par le contact de fortes individualités, pour donner aux forces intellectuelles un stimulant nouveau, et en même temps pour distraire noblement l'âme des agitations et des inquiétudes dont le cercle se resserre de plus en plus autour de nous.

Les autorités bâloises avaient dignement apprécié cette influence et l'honneur que Bâle recevait de l'Allemagne, en proclamant pour toutes les écoles quelconques de la ville un congé qui permît aux instituteurs de prendre part au congrès. De leur côté les divers comités de la fête avaient apporté dans leurs préparatifs une telle sollicitude que l'harmonie de l'ensemble n'a pas un instant souffert le plus léger désaccord, et qu'une acclamation générale a succédé au discours d'adieu, dans lequel M. le conseiller intime Zell, de Heidelberg, parlant au nom de ses collègues, disait entre autres : « Nous avons déjà fréquenté plusieurs congrès philologiques; mais il n'y a qu'une voix parmi nous pour convenir que tant par ce que Bâle a fait que par la manière dont elle l'a fait, cette ville a le premier rang dans notre souvenir. La réserve modeste qui caractérise tout ce que les autorités et les citoyens de cette cité font de beau et de grand, nous défend d'en

dire davantage. » Cet éloge était réellement l'expression du sentiment général ; j'ai eu personnellement et plusieurs fois l'occasion de m'en asssurer.

On pourrait croire au premier abord qu'un congrès philologique ait nécessairement un caractère tellement exclusif, qu'il doive paraître peu intéressant pour les personnes non initiées de cœur aux mystères du génie des langues. Il n'en est rien : l'expérience de la dernière session a démontré avec évidence que de telles assemblées peuvent avoir leur attrait pour toutes les classes instruites de la société. Nous avons vu non-seulement les hommes de science de tout genre suivre activement les séances, mais encore des négociants, des rentiers qui y trouvaient une part d'intérêt suffisante pour les engager à y assister ; la curiosité, le patriotisme local entraient sans doute pour quelque chose dans cette fréquentation, mais cela même est-il condamnable? Fondé en 1838 sous l'inspiration de l'illustre Thiersch de Munich, le congrès des philologues allemands n'a pas pour base essentielle les travaux scientifiques, qui sont plutôt du ressort du cabinet que de celui des vastes salles où l'association se réunit : ces travaux ne sont qu'un moyen de réunion ; c'est cette réunion elle-même qui compose l'intérêt principal ; par elle on se rapproche, on s'apprécie, on se connaît, on s'entend sur le passé et sur l'avenir, on s'encourage, on s'unit, on se fortifie. Les entretiens privés dans la salle des séances, dans les repas pris en commun, dans les promenades ; les serremens de main, les félicitations méritées, les critiques amicales, les plans nouveaux, les discours, les toasts chaleureux, humoristiques, poétiques, une bienveillance générale et un accord de tous les moments, voilà la fête : voilà ce qui fait qu'on se sépare à regret, et qu'après ces beaux jours on se sent comme isolé par suite de tant de départs, mais heureux pourtant dans son isolement.

La ville de Bâle était proprement placée en dehors des limites que le congrès s'était imposées lors de sa fondation ; elle devait aussi peu s'attendre à l'honneur qui lui a été fait que les villes de Genève, de Lausanne ou de Neuchâtel ne peuvent espérer de posséder dans leur sein le congrès scientifique de France. Placée à l'extrême frontière de l'Allemagne, elle ne devait guère compter sur le concours des savants du nord ou de l'est ; et, il faut bien en convenir, sans les efforts de MM. Gerlach, W. Vischer et Stähelin qui assistaient l'année dernière au congrès de Jena, il est peu probable que notre ville eût été l'élue de cette année. — Malgré ce désavantage, 240 membres ont assisté aux séances, indépendamment d'une partie notable du public balois, qui a voulu du moins se faire une idée de la physionomie de la réunion. Un récensement officiel sera sans doute fait par le comité ; d'après un calcul fait à la hâte, j'ai trouvé dans le registre des savants étrangers 12 Prussiens, 27 Badois, 12 Wurtembergeois, 7 Hessois, 3 Hanovriens, 6 Français. D'autres contrées de l'Allemagne avaient aussi

leurs délégués. Dans les limites de la Suisse, Berne, Zurich, Argovie, comptaient le plus de représentants; la Suisse française était absente, à l'exception de deux Allemands qui l'habitent ou l'ont habitée, MM. Zündel et Wiener de Lausanne. Des noms illustres figuraient au congrès; dans l'impossibilité où je suis de les mentionner tous, je me bornerai à citer le célèbre poëte *Uhland* de Tubingen, *Dœderlein* d'Erlangen, *Hermann* de Gœttingen, *Rost* de Gotha, *Hassler* d'Ulm, *Bruggemann* et *Piper* de Berlin, *Kreuser* de Cologne, *Rœdiger* de Halle, *Zell* de Heidelberg, etc., etc.: parmi les hôtes suisses, Arau avait envoyé le poète *Frœhlich, Rauchenstein*, recteur de l'école cantonale et philologue distingué; Berne, le prof. *Rettig;* Zurich *Hitzig, Meyer, Vœgelin*, etc. Le vénérable *Kreuzer* de Heidelberg avait été retenu par une indisposition, mais s'était fait représenter par un travail qui a été lu dans la séance de jeudi. On regrettait aussi l'absence du célèbre Orelli de Zurich, qui n'avait pu venir, et au souvenir duquel un toast a été porté au festin de vendredi.

Ce serait maintenant le moment de passer en revue rapide chacune des journées de la fête, afin que la Revue puisse garder dans ses annales la mémoire d'une solennité qui se renouvellera rarement dans notre Suisse. Le temps et l'espace me manquent pour entrer à cet égard dans beaucoup de détails : un court résumé m'est seul permis.

La session a été ouverte mercredi par un excellent discours de M. Gerlach, président du congrès, qui a fait ressortir avec son talent de style et de fond la marche et la direction des études philologiques de l'université de Bâle peu après sa fondation, c'est-à-dire dans la seconde moitié du 15e et pendant la première partie du 16e siècle. Erasme surtout a été peint de main de maître. Une allusion à la mort assez récente de l'illustre *Jacobs* a été accueillie religieusement par l'assemblée. Cette seance, à laquelle le conseil d'Etat assistait en corps, a été terminée par un travail de M. le prof. Muller de Bâle sur les antiquités du Mexique, au point de vue spécial de la collection qui remplit déjà une des salles de notre nouveau musée. — L'assistance s'est ensuite réunie dans une autre salle du casino, où était préparé un splendide déjeuner dinatoire offert par le comité; l'entrain le plus parfait a constamment régné; de nombreux toasts ont été portés, l'un d'eux entre autres par Uhland; MM. Reber et Hagenbach avaient éveillé leur muse et ont été accueillis avec la faveur qui acompagne toujours leur talent. Quarante équipages de luxe, offerts par des particuliers, stationnaient devant le Casino, et transportèrent tous les convives à l'ermitage d'Arlesheim, dont le propriétaire, M. Alioth, avait mis avec une parfaite obligeance tous les charmes et les mystères à la disposition de la société. Cette promenade dans une riante contrée, sous un ciel sans nuages, cette interminable file d'équipages, que peu de villes allemandes pourraient réunir, prouvaient aux hôtes étrangers le prix qu'on attachait à leur visite, et l'accueil hospitalier

qu'on désirait leur faire. De retour à Bâle, la société se réunit dans le Casino de la petite ville, pour y passer en commun et dans un entretien amical les dernières heures de la soirée.

Dans la séance de jeudi, M. *Herrmann* de Gœttingen, s'attacha à démontrer que la colonisation d'Athènes par Cécrops ne repose que sur des témoignages très-postérieurs; après quoi il établit que la prétention de faire d'Athènes une province romaine immédiatement après la prise de Corinthe, l'an 146 avant Jésus-Christ, est dépourvue de toute autorité. La première de ces thèses souleva une discussion, qui fut suivie de la lecture du travail de Creuzer sur des vocabulaires philologiques et historiques. M. Rauchenstein combattit l'assertion de Droysen qui veut voir des allusions à Périclès dans l'Oreste d'Eschyle : le prof. Walz de Tubingen chercha à démontrer que les Romains avaient été sur le point de découvrir l'art de l'imprimerie, et que les Egyptiens paraissent avoir eu connaissance de l'art de graver. Cette dernière assertion fut modifiée par M. *Hassler*, d'Ulm, dont le discours improvisé fut d'autant plus intéressant qu'il donna des détails sur des planches précieuses du moyen-âge, qui sont en la possession de la collection de Bâle, et spécialement sur un remarquable *Agnus Dei* de Martin Schöngauer de Colmar.

Je n'entre dans aucun détail, tant pour cette journée que pour les autres, sur les travaux de la section des orientalistes, présidée par MM. De Wette et Stähelin, ni sur celle des pédagogues, parce que je n'ai pu assister aux séances de ces sections, dont plusieurs, m'a-t-on dit, ont présenté un vif intérêt. Dans la section pédagogique il a été entre autres décidé qu'une commission composerait un ouvrage destiné à réfuter sous une forme populaire les fréquentes attaques dirigées contre les études classiques; on s'est aussi beaucoup occupé de la langue grecque et de la meilleure manière de l'enseigner; on a paru considérer en particulier comme une grave erreur l'habitude d'expliquer à la fois plusieurs auteurs différents.

Après la séance, dîner en commun au Casino, toast en vers de MM. Frœhlich et Hassler, et le soir concert au théâtre brillamment illuminé, offert sans rétribution à tous les membres du congrès. Cette fête était embellie par la présence d'un nombreux public, et par le choix des morceaux exécutés uniquement par des artistes et amateurs de Bâle. Une savante et mélodieuse symphonie de notre directeur, M. Walter, jeune compositeur déjà très-connu en Allemagne, parut offrir un vif intérêt aux étrangers.

La séance de vendredi fut en partie pédagogique, car elle fut ouverte par un discours de M. l'éphore Roth de Schœnthal sur le principe et la méthode de l'enseignement classique, discours suivi d'une assez longue discussion. L'élément phylologique reprit sa place dans le travail du vice-président M. W. Vischer sur l'emploi des noms de divinités et de héros comme noms propres. L'ordre du jour appelait

encore à déterminer la ville qui recevrait le prochain congrès. La commission nommée précédemment à cet effet fit son rapport par l'organe de M. Rost qui exposa fort clairement que des cinq villes proposées, Berlin paraissait la plus convenable. L'assemblée se rangea en majorité à cette manière de voir, et sur l'assurance donnée que l'illustre Bœckh, le premier philologue de l'Allemagne, accepterait la présidence, elle lui fut conférée par acclamation. On lui adjoignit comme vice-président M. Kramer, directeur du gymnase français de Berlin. M. Bost donna en outre l'espoir de voir disparaître la scission qui s'est manifestée dans le congrès il y a trois ans, et dont nous avons dit un mot dans le dernier numéro. Il annonça en outre que la société des philosophes organiserait désormais sa réunion annuelle de telle manière que les membres des deux sociétés pussent assister à la double réunion sans se déplacer. Cette heureuse idée est un acheminement vers l'organisation d'un congrès scientifique général de toute l'Allemagne.

M. le prof. Stæhelin de Bâle, vice-président de la section orientaliste, avait invité tout le congrès à prendre part à quatre heures à un banquet dans le Casino d'été. On s'y rendit en masse après avoir profité des heures de l'après-midi pour visiter les divers établissements publics et particulièrement le cabinet mexicain du nouveau musée, dont M. Muller eut la complaisance de faire les honneurs. La plus franche gaieté régna pendant toute la durée d'un festin vraiment royal; vingt-cinq toasts (selon le calcul d'une récension baloise) se succédèrent presque sans relâche, et MM. les philologues allemands prouvèrent que l'esprit français, du moins celui qui est originaire des côteaux champenois et des bords de la Gironde, sait être en parfaite harmonie avec la science germanique. MM. Wackernagel, Reber et Hagenbach, ce trio poétique qui a été doté d'une triple royauté dans un toast porté le lendemain à l'hôtel des *Trois Rois*, avaient trouvé de nouveaux accords pour cette nouvelle fête. Il s'entend de soi-même qu'on n'oublia pas le très-généreux Amphitrion qui avait prodigué les mets les plus délicats à plus de deux cents personnes réparties dans trois salles adjacentes.

Les fatigues et les récréations de la journée n'empêchèrent point les philologues de se réunir samedi matin dans le local des séances, une heure plus tôt qu'à l'ordinaire. L'ordre du jour appelait encore plusieurs travaux; le temps pressait; les discussions durent être abrégées ou supprimées. M. Spiess de Bâle, inventeur d'une nouvelle méthode qui a fait révolution dans l'art de la gymnastique appliquée aux écoles, présenta quelques observations sur son système, déjà publié au reste dans un ouvrage assez volumineux. Ce travail était d'autant plus à sa place que, deux jours auparavant, il avait fait manœuvrer en présence des étrangers une classe d'élèves du gymnase et une classe de jeunes filles; cette nouvelle méthode avait paru fixer vivement l'at-

tention générale. Une courte discussion suivit cet exposé; quelques membres étaient d'avis que l'enseignement de la gymnastique ne devait pas être obligatoire; plusieurs au contraire l'assimilaient aux autres branches d'études. Divers intéressants travaux de MM. Rink, Probst, Rauschenplatt et Streuber furent successivement lus dans le courant de la même matinée. Le docteur *Kreuser* qui a donné cette semaine plusieurs preuves de son talent d'improvisation en vers, parla avec éloquence sur les rapports du *réalisme* et de l'*humanisme* dans les temps modernes. A midi, M. Vischer qui présidait ce jour là, résuma les travaux du congrès et le déclara dissout; M. Zell se précipita alors à la tribune pour adresser de chaleureux remercîments à la ville de Bâle, et à tous les divers éléments qui avaient contribué à l'harmonie de la fête. Le dîner était préparé dans l'immense salle de l'hôtel des Trois Rois; plus tard les convives firent en voiture une excursion à Augst pour explorer les restes de l'ancienne ville romaine, dont M. le Dr Fechter avait donné le matin une intéressante description. C'était là la cloture de cette grande fête; les étrangers se dispersèrent en tous sens le même soir ou le lendemain; maintenant notre ville a repris son calme habituel.

Cet aperçu destiné à une chronique est bien sec et bien insuffisant pour les lecteurs qui voudraient de plus longs détails; j'aurais aimé à y joindre quelques considérations d'une autre nature, mais j'ai déjà dépassé les bornes que me prescrivent le format et le plan de la Revue. C. F. G.

Berne, le 7 octobre. — Voici trois mois, au moins, que la chronique de la ville directoriale appartient à la politique. La session d'été de la Diète, la gravité des résolutions qu'y a voté la majorité des Etats de la confédération, l'attente solennelle de la session qui va s'ouvrir le 18 octobre, voilà ce qui a essentiellement préoccupé les esprits et ce qui absorbe de plus en plus tous les autres intérêts. Il n'est aucune sphère de l'activité sociale où la politique n'ait pénétré: les spéculations commerciales, les placements, les opérations d'argent, se font au point de vue du nouveau système d'impôts et des éventualités de la situation actuelle; pour les arts et les lettres, il n'y a de succès immédiat possible qu'autant qu'ils se mettent sous le patronage de tel ou tel parti; les travaux scientifiques sont jugés d'avance selon l'école à laquelle ils appartiennent; le clergé ne sort pas des embarras que lui ont occasionnés certaines questions où s'est immiscée la politique, l'université est divisée, les étudiants se fractionnent en sociétés hostiles, en associations politiques; il n'est pas jusqu'aux réjouissances populaires, jusqu'aux fêtes de chant, de lutte et de gymnastique, qui n'aient été exploitées dans des vues de parti. Ajoutons, pour achever de caractériser la Sparte de la Suisse, puisqu'enfin il est convenu que Zurich en est l'Athènes, ajoutons qu'il se publie actuellement à Berne

neuf journaux politiques, la plupart paraissant six ou sept fois par semaine. Ce sont : la *Gazette populaire* (Volkszeitung), *l'Observateur suisse* (Beobachter), la *Feuille d'avis*, organes nuancés de l'opposition libérale-conservatrice; la *Gazette de Berne*, *l'Ami de la Constitution*, la *Suisse*, seul journal écrit en langue française qui paraisse dans le chef-lieu, le *Libéral* (Freisinnige), *l'Indicateur du Seeland* et la *Lanterne magique* (Gukkasten), feuilles qui représentent, et les deux premières plus ou moins officiellement, les diverses nuances du parti radical.

En revanche, il s'est publié peu de brochures sur les questions à l'ordre du jour, tandis qu'il nous en est venu plusieurs de Zurich, de Schaffhouse, de Saint-Gall et de Bâle.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE ET EXERCICES DE CALCUL LITTÉRAL, par H. FAUCHERRES, instituteur au collége-école-moyenne de Payerne. Lausanne, G. Bridel, 1847.

L'auteur des *problèmes d'arithmétique sur les questions ordinaires de la vie*, vient de publier, sous le titre qui précède, un recueil analogue de problèmes algébriques, gradués avec méthode, et choisis de manière à exciter l'intérêt des élèves auxquels ils sont destinés. La progression des difficultés nous a paru calculée de manière à permettre aux jeunes gens studieux de parvenir seuls à la solution des problèmes : ce petit volume, comme thème d'exercices, pourra donc leur être d'une utilité véritable, et leur fournir un guide très-approprié dans l'application des principes théoriques qui souvent rebutent dès l'entrée de l'étude difficile des mathématiques. Le but pratique que s'est proposé M. Faucherres, sera apprécié sans doute par tous les instituteurs : nous ne pouvons qu'applaudir, pour notre part, à tout ce qui se fait dans notre pays pour rendre plus accessible et moins épineuse aux jeunes gens, l'étude d'une science utile qui a dû souvent lutter jusqu'ici contre des préventions et des difficultés de plus d'un genre.

LA GUERRE D'EXÉCUTION, brochure in-8⁰ de 16 pages. — Prix 1 batz. — Chez les principaux libraires de la Suisse française.

Il n'est jamais trop tard pour élever, au milieu de l'effervescence des partis, une voix de réconciliation et de paix. Qui ne croirait, en effet, que des paroles dictées par une raison calme et impartiale, par un amour vrai de la patrie, soient écoutées et accueillies, sinon de tous, du moins de plusieurs. C'est là ce qu'a recherché l'auteur de ce petit écrit, où il donne d'excellents conseils et présente des considérations sagaces et dignes à tous égards d'un sérieux examen. On ne saurait mieux signaler les conséquences désastreuses du conflit qui est à la veille d'éclater en Suisse. — Nous regrettons que le manque de place nous empêche de donner quelques citations de cet opuscule que tout le monde voudra lire, à coup sûr.

H. WOLFRATH, ÉDITEUR.

ALEXANDRE VINET.

SECOND ARTICLE ([1]).

III.

Nous arrivons à l'époque où Vinet commença à s'occuper des principes de la liberté religieuse. Déjà en 1822, il traduisit et publia un sermon de M. de Wette, intitulé *De l'épreuve des esprits* ([2]), et il en adopta les principes dans une courte et significative préface. Ces principes n'étaient pas encore ceux qu'il professa plus tard. Ils y acheminaient, mais encore de loin. Depuis ce début, Vinet a bien du chemin à faire, pour unir la plus entière liberté des opinions à la plus stricte rigidité de principes. Nous allons le lui voir parcourir.

Sa pensée fut sollicitée sans doute par les événements qui se passaient alors dans le canton de Vaud. De plus en plus le réveil religieux s'y manifestait. Il avait été préparé par deux membres de l'académie, le professeur Levade, fondateur de la première société de Bible et de la première société de Traités religieux dans le canton de Vaud, et le doyen Curtat, dont nous avons parlé plus haut. Ce réveil religieux, sur lequel quelques anglais eurent une influence que l'on a beaucoup exagérée, mais qu'il ne faut pas entièrement nier non plus, soulevait une opposition de plus en plus violente et passionnée. Le besoin d'instructions plus fréquentes et plus intimes que celles qui se donnaient du haut de la chaire, le besoin

([1]) Voir, pour le premier article, notre précédente livraison, page 641.

([2]) Sur 1 Jean IV, 1-3.

de se rapprocher dans la communion de la prière et des louanges du Seigneur, se faisait sentir à plusieurs personnes dont l'ame avait été saisie par la grâce de Dieu. Elles formèrent autour des ministres de Jésus-Christ qui étaient les instruments de leur conversion, de paisibles réunions de culte. C'était ordinairement dans la soirée, surtout dans la soirée du dimanche, sans aucune vue séparatiste. Les assistants à ces réunions étaient les mêmes personnes qui fréquentaient avec le plus d'assiduité le culte public de l'église établie, de la seule église protestante du pays. Il ne nous appartient pas de retracer ici les scènes de brutalité auxquelles ces assemblées furent en butte et dont leurs membres furent les victimes. Nous ne nous attacherons pas davantage à reproduire la série d'actes arbitraires, de dénis de justice, par lesquels de fidèles serviteurs de Jésus-Christ se virent écartés de son service au sein de l'Eglise établie, dont ils furent contraints de se séparer. Ils espéraient trouver un refuge dans leur qualité de citoyens, et pouvoir exercer, à l'abri d'une législation libérale et protectrice des droits de tous, un ministère tout de persuasion auprès des personnes portées à le reconnaître et à en profiter. Nous ne dirons pas comment leur attente fut déçue, et comment au mépris des droits les plus sacrés ils furent traqués dans cette nouvelle position par l'arrêté du 15 janvier et par la loi du 20 mai 1824. Ce qu'il y a de profondément triste, c'est l'unanimité d'approbation que ces mesures trouvèrent dans le pays. La génération qui avait conquis et maintenu l'indépendance du canton avec tant de courage, d'énergie et de fermeté, voyait alors se poser devant elle la question de la liberté intérieure, celle de la liberté civile et religieuse. C'était une question plus haute. L'indépendance à l'égard de l'étranger est capitale, parce qu'elle est une condition sans laquelle la liberté ne peut exister; comme la ruine de la liberté compromet toujours pour un avenir plus ou moins rapproché la possession de l'indépendance. Il faut en convenir avec douleur; le canton de Vaud, dans cette crise, démentit les promesses du premier quart de siècle de son existence. Il renia la liberté. Magistrats, pasteurs, publicistes, se laissèrent entraîner à la remorque par les passions anti-religieuses d'un certain nombre d'hommes grossiers, qu'il fallait réprimer, contenir, éclairer. Le pays a failli tout entier, le pays a payé cher sa faute.

A Vinet l'honneur d'avoir protesté, d'avoir élevé, contre cette triste unanimité, sa voix solitaire. Nous ne jugeons qu'à ce point de vue sa brochure du *Respect des Opinions*, publiée à Bâle, en 1824. Cette brochure, écrite à l'occasion des troubles religieux du canton, parut peu de temps après le 20 mai. L'auteur n'avait pas encore connaissance de la loi. C'est aux particuliers qu'il s'adresse, dit-il; s'il avait offert des conseils aux gouvernements, il eût intitulé son opuscule, *de l'inviolabilité des opinions*. Voici une page qui résume la brochure et que nous ne pouvons nous empêcher de citer.

« Que le premier mouvement des particuliers soit de considérer comme une agression ou comme un égarement ridicule toute opinion qui vient à l'improviste troubler la belle harmonie et la longue paix des opinions reçues; que leur attention soit d'abord préoccupée de plusieurs circonstances étrangères au fond de la question, comme, par exemple, de l'âge et de la condition de ceux qui professent ces opinions nouvelles, de leur conduite antérieure, des formes plus ou moins singulières sous lesquelles ils produisent leur pensée; tout cela se conçoit, tout cela doit se pardonner. Mais que le second mouvement soit d'*examiner*. Eh quoi! dira-t-on, imposez-vous à tous la tâche d'un examen qui n'est possible qu'à quelques-uns? Oh! non, ce serait une autre tyrannie; mais il y a une autre alternative, il y a un autre parti à prendre, parti facile, commode, à la portée de tout le monde, c'est de *se taire*. Je n'entre pas dans la question de savoir si cette neutralité est louable chez ceux à qui leurs facultés et leurs lumières permettent d'examiner et de prononcer; je ne recherche pas si les esprits neutres ne sont pas d'aussi mauvais citoyens dans l'empire des lumières que peuvent l'être dans les affaires politiques ces *honnêtes gens* qui ne prennent aucun parti de peur de prendre celui des vaincus. Il ne s'agit pour le moment que du respect des opinions; et nous disons qu'à cet égard le devoir est: d'examiner, si l'on ne veut pas se taire, ou de se taire, si l'on ne veut pas examiner. »

Lorsque Vinet écrivait ces lignes, ses convictions sur la liberté religieuse étaient en germe dans son esprit; c'est lui qui nous l'apprend dans un document dont nous aurons à nous occuper plus tard. Elles se sont formées et sont arrivées à leur maturité dans l'année 1825. Elles ont éclaté au dehors et pris une date, en 1826, par la publication du *Mémoire en faveur de la liberté des Cultes*, couronné par la Société de la Morale chrétienne sur vingt-neuf mémoires envoyés au concours.

Notons ici, en passant, l'ingénieux petit écrit intitulé *Une promenade aux environs de Loëche*, publié en 1826, et introduit, depuis, dans la collection des Traités de la Société de Paris. Cette mention suffit pour le recommander aux lecteurs. Nous y ajouterons l'indication de plusieurs articles qui se trouvent dans le *Nouvelliste*, à dater de 1824, année de la fondation de ce journal. Ces articles sont reconnaissables par le moyen de deux astérisques en guise de signature. Nous ne prendrons note ici que de quatre articles remarquables sur l'éducation des femmes, sous l'intitulé : *Quelques réflexions sur un sujet important* (1).

L'apparition du *Mémoire en faveur de la liberté des Cultes* est un véritable événement dans le domaine de la pensée, un événement qui fait époque. Cette assertion est grave ; nous allons nous efforcer de la justifier.

Parmi les causes qui ont fait naître et momentanément triompher les principes irréligieux du XVIIIe siècle, il faut compter pour beaucoup les procédés violents, qui étaient admis comme étant de règle dans tout ce qui ressortissait aux dissentiments sur la religion. S'élever contre ces violences était une arme pour le scepticisme, une arme de bonne trempe, une arme favorite dont on ne négligeait pas l'emploi. Dès-lors, par une association fatale, des idées saines, des idées impérieusement dictées par la justice et par la droiture, des idées chères à tous les esprits élevés et à toutes les ames généreuses, se trouvèrent plus ou moins étroitement et directement associées au relâchement dans les principes religieux. D'un autre côté, les âmes sérieuses devant Dieu, conduites par sa grâce à recevoir les saintes et divines doctrines de l'Ecriture, se croyaient dans l'obligation de refouler, de faire impérieusement taire les réclamations que suscitait en elles, en faveur de la tolérance, l'esprit de justice et de charité. Elles auraient cru abandonner leurs principes religieux. Le doyen Curtat, dont nous avons été dans la douloureuse nécessité de rappeler les écrits sur les conventicules, le doyen Curtat était évidemment du nombre de ces dernières. C'est, je crois, la seule clé, la seule apologie acceptable de sa conduite. D'abord entraîné, peut-être, par l'esprit du siècle, penché peut-être un moment sur les abîmes

(1) *Nouvelliste vaudois*, année 1824, nos 19, 60, 62 et 63.

du doute, il avait reculé en frémissant après que son œil en eut sondé les ténébreuses profondeurs. Il s'était violemment rejeté en arrière, et de peur de perdre la foi, il avait accueilli, conservé sans choix avec elle, tout ce qui lui paraissait en être l'inséparable accompagnement. Vinet a aussi connu les tentations de la pensée et les vertiges du doute ; Vinet a senti les eaux du siècle le soulever et peut-être pendant un temps a-t-il perdu pied. Mais Vinet n'a pas reculé devant sa pensée, il en a poursuivi la direction avec un indomptable courage, et si, comme son maître vénéré, il a retrouvé un fonds solide, c'était de l'autre côté du torrent. Destinés à se retrouver avec joie dans les tabernacles éternels, un abîme les séparait pour le reste de leur pélerinage terrestre. Conduit par sa foi, le doyen Curtat s'est montré plein d'intolérance. Vinet, conduit par sa foi, a mis au jour le principe de la liberté religieuse et a créé l'armée toujours croissante de ses consciencieux défenseurs. Entre ces deux croyants, la distance au fond n'est pas si grande ; et l'erreur de l'adversaire des conventicules quoique opposée à la vérité ne laissait pas d'en être voisine. Vinet a eu le bonheur, il a eu la gloire de mettre d'accord la foi et la justice, et de rallier à la cause de la liberté religieuse les croyants sincères qui se seraient crus en conscience obligés d'être intolérants. Vinet, à l'idée incomplète et anti-chrétienne de la tolérance, a substitué le principe de la liberté. La tolérance, si prônée, et non sans motifs, par le XVIII[e] siècle, la tolérance repose essentiellement sur l'indifférence à l'égard de la doctrine. Le principe de la liberté procède de l'amour et du respect de la vérité, de la foi en la vérité. Le tolérant dit: qu'importent les croyances; ne vous disputez pas pour des idées ; « qu'est-ce que la vérité? » Le défenseur de la liberté nous dit : Ne vous servez jamais de la force pour combattre l'erreur; rien ne vous assure que ce n'est pas la vérité que vous opprimeriez. Vinet a séparé nettement le domaine de la force matérielle et celui de la foi. Il veut que la puissance du glaive, après avoir assuré à chacun la *sûreté*, la *propriété* et la *pudeur*, s'arrête devant tout ce qui n'offense pas ces exigences de la morale sociale. Il veut que le gouvernement réprime les actes condamnables à l'un ou à l'autre de ces trois titres, et qu'il laisse à la conscience les affaires de la conscience. Une fois ce terrain gagné, Vinet peut établir sans malentendu le principe de l'in-

tolérance de la vérité. Les doctrines s'excluent les unes les autres. Il n'y a entre la vérité et l'erreur aucun compromis possible ; il faut que l'une tue l'autre ; toute espèce de concession est une négation de la vérité, un triomphe de l'erreur. Ainsi il rend au croyant la possession de l'exclusisme inséparable de la foi. Mais cette intolérance est inoffensive, car elle ne se traduit jamais en actes oppresseurs. Il faut que chacun supporte ses contradicteurs puisqu'il n'a aucun moyen de les punir. Il faut que la cause qui a pour elle la vérité, et par conséquent la raison, finisse par avoir raison.

Aussi, sous l'influence des idées de Vinet voyons-nous s'accomplir une révolution intellectuelle d'une immense portée. Ceux qui étaient intolérants par principe de foi, deviennent, par la séparation des deux domaines, les défenseurs de la liberté des opinions, en même temps qu'ils sont les promoteurs d'une opinion exclusive. Ceux qui jadis étaient tolérants par incrédulité, poursuivis dans leurs faux principes par une foi positive et réduits devant elle au silence, renoncent à une tolérance qu'ils n'avaient jamais considérée que comme la permission de ne pas croire. Ils deviennent franchement les partisans de l'oppression dans les matières religieuses. Chacun se reconnaît, chacun se place sous son drapeau véritable ; les antinomies sont résolues. Les chrétiens sont pour la charité en même temps que pour la vérité ; bon nombre de leurs adversaires renient l'une en même temps que l'autre. Le chaos s'est débrouillé.

Cet ouvrage si remarquable n'a eu qu'une seule édition. Vinet n'a pas permis qu'on en fît une seconde. Il avait changé d'opinion sur un point. La possibilité de l'union de l'Eglise et de l'Etat n'avait pas été niée par lui dans le *Mémoire*. Lorsqu'il se fut déclaré en principe contre cette union, il se refusa absolument à la reproduction d'un ouvrage qui ne représentait plus sa pensée actuelle. Néanmoins cet ouvrage l'avait fait connaître au monde et avait posé la première pierre de sa réputation. Cette délicatesse de conscience doit être l'objet de notre vénération. Mais *aujourd'hui*, il suffit, pour que l'intention de l'auteur soit respectée, d'un avertissement qui la fasse connaître. Les œuvres de Vinet doivent de toute nécessité renfermer ce monument.

Nous ne ferons que mentionner la controverse soulevée

dans le *Nouvelliste Vaudois*, entre MM. G. de Félice et L. Burnier ([1]). Elle roulait précisément sur la substitution de la notion de la liberté à celle de la tolérance. Vinet l'a terminée par sa *Lettre à un ami*. Cet ami était M. Burnier.

IV.

Dans un article du *Nouvelliste*, où il rend compte d'un ouvrage ([2]), Vinet, après avoir parlé du courage des hommes qui embrassent publiquement une opinion, trace sans y songer son propre portrait dans les lignes suivantes, où il suit l'inspiration de son caractère et de son cœur :

« L'écrivain qui, reniant tous les extrêmes, ne s'affiliant à aucun parti, ose dire la vérité à tous, me paraît plus évidemment courageux et grand. Il s'est résolu à n'avoir pour lui que cette minorité sans pouvoir, qui ne donne ni des places, ni de l'argent, ni de la gloire. Etranger à tous les partis, et l'adversaire de tous, il s'est placé, pour ainsi dire, entre tous les feux, et il a le privilége de réunir contre lui seul ceux qui d'ailleurs sont toujours divisés entre eux ; ou plus souvent encore, également méconnu des uns et des autres, il essuie une bien plus dure persécution que celles dont se décorent les hommes de parti : la persécution de l'oubli, de l'indifférence et du dédain. Tout au plus on plaindra ce mauvais calculateur, qui, au milieu de partis tout faits, et dont chacun a sa force, a prétendu en créer un nouveau, qui n'aura jamais rien à donner, ni gloire, ni fortune. »

Puis comme pour changer, semblerait-il, le portrait en horoscope, il ajoute :

« Il n'y a qu'un grand talent qui puisse vaincre des circonstances si défavorables et soutenir une entreprise si téméraire. »

Nous allons le voir à l'œuvre, et pour répondre à l'impulsion de son caractère généreux, accomplir dans les années qui vont suivre le programme que, sans le savoir et sans le vouloir, il s'était ainsi tracé.

La loi du 20 mai portait ses fruits. Plusieurs fois appliquée, on avait vu des hommes irréprochables frappés par des amendes, exilés de leur pays, pour avoir annoncé l'évangile dans des réunions particulières et servi Dieu en commun avec les personnes qui sympathisaient avec eux. Les

([1]) Les articles de M. Burnier sont signés de la lettre P.
([2]) *Nouvelliste vaudois*, 1825, n° 8.

congrégations dissidentes, de plus en plus nombreuses, naissaient, s'étendaient, prospéraient sous le feu de la persécution. Les cas d'application devenaient de plus en plus difficiles à discerner de ceux où la loi ne devait pas sembler applicable. Lorsque les autorités voulaient exécuter cette loi, elles s'avançaient, par la force des choses, vers un dédale inextricable de contradictions. La loi dirigée contre une secte, sans aucune définition de la secte, était une arme qui, suivant la manière dont on la dirigeait, pouvait frapper tout ce qui avait quelque piété, ou bien n'atteindre absolument personne. Voulait-on s'en prendre exclusivement aux individus séparés de l'église nationale, alors les réunions en dehors des temples tenues par des pasteurs nationaux n'étaient pas interdites, et l'on avait dans un pays libre deux classes de personnes, dont les unes pouvaient faire impunément exactement les mêmes choses pour lesquelles les autres encouraient des amendes, la prison ou l'exil. Voulait-on appliquer la loi aux chrétiens non séparés, on tombait dans la bizarre contradiction d'avoir des personnes entretenues aux frais de l'état pour le service divin, punies pour avoir fait dans un certain lieu et dans un certain temps, précisément ce qu'elles auraient été punies de n'avoir pas fait dans un autre lieu et dans un autre temps. Que décider à l'égard d'une assemblée, comme il s'en trouvait plusieurs, mêlée de dissidents et de nationaux? Fallait-il les considérer comme appartenant tous à la secte prohibée, et les tous punir? Alors on appartenait ou non à une secte, non par ses opinions ou sa conduite, mais par le contact de ceux avec qui l'on se trouvait. Fallait-il pour un fait identique épargner les nationaux et punir les dissidents? Ces questions, où la contradiction et l'iniquité apparaissaient de toutes parts, se réveillaient à tout moment et arrêtaient dans leur marche les magistrats chargés de maintenir l'ordre public, à moins qu'ils ne fussent poussés par leurs propres passions, ou par les passions de ceux qui réclamaient à haute voix l'exécution d'une loi. Nous avons alors pu voir de nos yeux la profonde différence qui existe, quant à leur exécution, entre les lois véritables, celles qui naissent d'un besoin réel de la société, qu'elles satisfont en le réglant, et ces tristes monuments de l'erreur, que des circonstances funestes conduisent des législateurs aveuglés à revêtir de tous les caractères extérieurs de la loi et à ins-

crire dans leurs codes. Les vraies lois s'observent immédiatement; il en est un grand nombre que personne ne songe à enfreindre et dont la pénalité dort, sans trouver jamais l'occasion d'être appliquée, comme, durant la paix, un glaive repose dans son fourreau. Celles de ces lois que des passions ou même des besoins portent à enfreindre, sont soigneusement appliquées, et plus et mieux elles sont appliquées plus aussi l'on craint de les violer, plus la tâche des magistrats à cet égard est rendue simple et facile. Tandis que les lois de persécution, les lois d'iniquité et de passion réveillent contre elles la conscience de la partie la plus saine de la nation, et, dans leur application, amènent les dépositaires du pouvoir à se heurter contre des difficultés imprévues, croissantes, et bientôt inextricables.

En 1829 déjà, la loi du 20 mai dormait en plusieurs lieux, ou, si elle veillait, c'était comme une menace sur des assemblées qui, secrètes d'abord, se tenaient d'une manière de plus en plus ouverte. A Lausanne, sous les yeux des autorités cantonales, les assemblées dissidentes étaient publiques, on peut le dire. Une chose qui avait contribué pour beaucoup, à ce qu'il semble, à faire naître et à prolonger cet état précaire mais assez complet de tolérance, c'est la préoccupation causée par la question politique de la révision de la Constitution. La Constitution qui avait en 1815 remplacé dans le canton de Vaud celle de 1803, renfermait, au moyen d'un organisme assez compliqué, tous les éléments d'une oligarchie. Ces éléments se développaient, et les affaires du canton étaient exclusivement entre les mains d'un parti, ou plutôt, des meneurs de ce parti. Des voix libérales s'étaient élevées contre cet état de choses. Le *Nouvelliste*, créé dans ce but, était leur organe. La *Gazette de Lausanne* était l'organe du parti gouvernemental. Une polémique vive, variée, se prolongeait depuis des années et présentait l'aspect d'une série de batailles, livrées tantôt sur un terrain, tantôt sur un autre et tout spécialement sur celui du système électoral. Le parti gouvernemental avait essuyé plus d'une défaite. Une occasion se présenta où il crut pouvoir attirer à son avantage le combat sur le terrain des affaires religieuses. Voici ce que c'était.

Les églises dissidentes, avec cette élasticité par laquelle toutes les convictions comprimées par la force réagissent et

travaillent à s'étendre dès que la compression se ralentit, les églises dissidentes avaient donné à un de leurs membres la mission d'aller de lieu en lieu dans le canton pour y répandre leurs principes. Cet homme, sans autre préparation que celle qui pouvait naître d'une piété sincère et de dons naturels, M. Alexandre Lenoir, cultivateur à Villeneuve, s'était rendu dans diverses localités du pays, muni d'une lettre qui l'accréditait auprès des congrégations dissidentes. Il y a lieu de croire que son action était essentiellement dirigée vers l'édification, et qu'il cherchait, avant tout, à sortir les personnes auxquelles il s'adressait, de cette grossière ignorance des principes évangéliques et de cette torpeur spirituelle qui pesaient sur une trop nombreuse part des habitants de notre pays. Quoi qu'il en soit, parti de Villeneuve le 2 décembre 1828, M. Lenoir se rendit aux Charbonnières, hameau de la Vallée du lac de Joux, en s'arrêtant assez longtemps sur la route. De là, il se rendit à Ballaigues, à Orbe, à Yverdon, à Moudon et à Corcelles près Payerne. Il séjourna dans ce dernier endroit du 31 décembre au 5 janvier suivant. Le lundi 5 janvier 1829, il présida à Payerne une réunion, peu nombreuse à ce qu'il paraît, tenue, comme cela a lieu d'ordinaire le premier lundi de chaque mois, en faveur des missions dans les pays non chrétiens. Cette réunion fut troublée par un attroupement tumultueux. Le juge de paix averti, se rendit sur les lieux, il invita l'attroupement à se disperser et entra dans la maison. Pendant qu'il prenait le nom du missionnaire dissident, les personnes étrangères à la famille se retirèrent sans en avoir été sommées. Un procès commença, en exécution de la loi du 20 mai. M. Lenoir, ne pouvant fournir caution, fut incarcéré. Le 29 janvier un cautionnement ayant été accepté par le tribunal, le prévenu fut mis en liberté. Il parti le 30. Il paraîtrait que son départ eut une certaine publicité et qu'il ne fut pas opéré sans quelque imprudence. Quoi qu'il en soit des procédés de M. Lenoir dans cette occasion, rien ne peut excuser la conduite d'une partie de la population de Payerne, qui s'ameuta dans le faubourg au point d'en obstruer le passage. Des vociférations et des huées se firent entendre. On couvrit de boue et d'autres ordures un citoyen placé sous la sauvegarde de la loi. Le *Nouvelliste vaudois* rendit compte de ces événemens, et la plume ferme de l'un des plus dis-

tingués de ses rédacteurs, de M. le professeur Monnard, accompagna le récit des faits de quelques réflexions pleines du libéralisme le plus franc et le plus élevé.

Les adversaires politiques de M. Monnard ne le virent pas plutôt avanturer, en faveur d'une cause impopulaire, la popularité et le succès obtenus par lui en traitant d'autres questions, qu'ils ne voulurent pas perdre une occasion si favorable. Un vétéran de notre liberté, un des plus actifs fondateurs de notre indépendance, un de ses plus heureux défenseurs lors de la crise politique de 1814 et de 1815, un homme que, dès l'origine, notre pays avait toujours vu à la tête de ses affaires, jugea la circonstance trop importante pour laisser à une autre plume le soin d'en tirer parti. Le 27 février, parut dans les colonnes semi-officielles de la *Gazette de Lausanne,* un article dont le style fit immédiatement connaître l'auteur. Quoique l'article ne fût pas signé, on peut croire, sans craindre de se tromper, à l'affectation de certaines formes assez marquées et qui se retrouvent dans les morceaux accompagnés de sa signature, que l'auteur, sans livrer son nom, voulait cependant être facilement reconnu. Pour l'entière intelligence de la question soulevée par cet article et ceux qui l'ont suivi, pour compléter la signification des brochures que Vinet publia en faveur de la liberté religieuse, nous croyons devoir transcrire en entier quelques-unes des pièces qui ont été publiées alors, et les tirer des colonnes des journaux du temps où elles restent ensevelies. Partout où cela sera possible nous nous bornerons à des extraits. Voici le premier article inséré dans la *Gazette* :

Lausanne le 27 février 1829.

Les déplorables scènes qui ont eu lieu à Payerne le 30 janvier dernier ont affligé tous les hommes honnêtes et fait naître de graves réflexions.

Le citoyen paisible gémit au milieu d'un peuple ameuté. Il ne peut approuver ses vengeances, il n'aime ni ses cris, ni ses pierres, il voudrait que la loi seule frappât.

Cette loi elle est là ; mais pourquoi son silence? Si elle est vicieuse, qu'on la révoque ; mais si elle existe, qu'elle agisse aussitôt. Dans un état bien constitué, il n'y a pas de lois complaisantes, et on ne doit pas accoutumer le peuple au mépris de la loi.

Que signifient encore ces reproches au fonctionnaire qui a rempli ses devoirs? Que veulent ces censures publiques? Croit-on qu'en

ébranlant ainsi la confiance du peuple pour ses magistrats on ne marche pas à la désorganisation sociale?

Qui est cet Alexandre Lenoir qui tantôt prétend expliquer l'Evangile, tantôt voudrait baptiser nos enfants? Que veut-il?... La religion chrétienne a-t-elle besoin de l'appui qu'il lui offre, et n'est-ce pas ainsi faire douter de sa divinité?

Jamais la religion ne fut plus respectée; jamais les vertus qu'elle prêche ne furent plus honorées parmi nous.... et voilà que des missionnaires se lèvent, marchent et s'en vont régentant les campagnes, comme si nous adorions de faux dieux.

Une mission! et pour qui?... les Vaudois sont-ils donc idolâtres? Qu'on nous dise dans quels lieux ils élèvent d'autres autels qu'au Christ crucifié?

Pourquoi donc placer à côté d'un culte antique et révéré de sombres rêveries? Pourquoi faire deux peuples d'une seule famille, deux familles là où la fraternité chrétienne unissait ses enfants?

Ils ne savent donc pas que l'impiété et le fanatisme se touchent, et qu'à force de grossir les traits d'une religion simple et bonne, on finit par la méconnaître et la défigurer.

Ils veulent relever nos autels.... Quelles mains les ont donc renversés? Pourquoi cette église nouvelle à côté de la nôtre? Pourquoi ces prédicateurs ambulans qui, n'ayant aucun titre à la confiance publique, s'efforcent d'en obtenir par le bruit?

L'exemple doit servir de leçon.... Voyez ce qu'ailleurs ont fait les missionnaires. Dites combien, prêchant au nom d'un Dieu de paix, ils ont soulevé de discordes. Dites si tous leurs pas n'ont pas été marqués par la division des familles et l'agitation des cités?

Ils se disent chrétiens; ne le sommes-nous pas? Ils prêchent une religion sainte; n'est-elle pas l'objet de notre amour? ils parlent de charité, et il n'est pas chez nous une seule douleur qui ne soit consolée..... Pourquoi donc cet esprit toujours inquiet qui porte au changement? Valait-il la peine d'une église nouvelle pour y publier les mêmes vérités? Car la vérité est absolue. Il n'y a là ni du plus ni du moins.... Et que peuvent-ils dire plus qu'elle?

Voyez nos temples, voyez ces monuments augustes de notre piété.... Ils ont vu passer les siècles et s'éteindre les races; ils ont vu les générations y adorer le Christ avant vous.

Avant vous, nos pères ont reçu la sainte eau du baptême; avant vous, ils vécurent honnêtes, ils moururent chrétiens.

Chaque jour nos pasteurs nous enseignent les vérités d'une religion sainte. Chaque jour, ils nous répètent qu'elle est le véritable lien des familles, le fondement le plus solide des mœurs.... Dites-nous ce qu'il faut de plus à un peuple?

Et s'ils sont les ministres du Christ pourquoi leur ôter la parole? Ils

ont sur vous le droit d'aînesse; leur talent fut mûri par l'âge et la méditation.... Irez-vous jusqu'à faire déserter tous les temples où ils prêchent, et changer en *sinécures* leurs augustes fonctions?

Qu'on se garde des révolutions religieuses. Souvent elles préparent la conquête des peuples que deux croyances avaient divisés.

Qu'on se garde encore des convulsions civiles. Un peuple heurté et pris au rebours s'indigne et s'irrite aisément. Il commence par de la boue; il finit quelquefois par du sang.

Le *Nouvelliste* répondit. Après avoir fait remarquer la manière dont la Gazette s'adressait aux passions du moment, et avoir écarté tout ce qui dans les lignes qui précèdent s'adressait directement aux dissidents, il ajoutait :

« Sans être amis des scissions au sein de l'Eglise, ni de la séparation par laquelle quelques individus se détachent d'une nation chrétienne, nous avons toujours défendu et nous défendrons toujours *la liberté religieuse*, partie intégrante des libertés qu'un Etat bien organisé assure à tous ces citoyens. »

Le *Nouvelliste* discute ensuite pied à pied quelques-unes des doctrines politiques de la *Gazette*. Au sujet de la loi du 20 mai dont elle réclame si vivement l'exécution rigoureuse, il dit :

« Elle touche à la liberté individuelle, à la liberté d'association et à la liberté des consciences, cause qui n'est ni celle d'un parti, ni celle d'une secte, mais dont le succès est cher aux cœurs généreux, aux esprits éclairés, aux amis des libertés publiques. Nous aurons quelque jour l'occasion de revenir sur ces importantes questions avec le calme et le sérieux qu'elles méritent. »

Enfin après avoir établi pour la presse périodique le droit et le devoir d'éclairer et de discuter la conduite des magistrats, il en vient à relever les dernières paroles de l'article de la *Gazette*. *Il* (le peuple) *commence par de la boue et finit quelquefois par du sang*, et résume ainsi ses réflexions sur l'article entier :

A quoi tend cette accumulation d'arguments hétérogènes? Quelques mots sur le *respect dû aux lois* sont suivis d'un paragraphe sur les indiscrets qui *désorganisent la société* en se servant de la liberté de la presse dans les limites légales; à une phrase sur les *dangers du fanatisme* et des *révolutions religieuses* succède une autre phrase sur les *convulsions civiles*. Cependant on peut défendre la liberté de conscience sans approuver le prosélytisme fougueux, ni l'esprit de

secte ; un haut degré d'activité morale et intellectuelle peut se concilier chez un peuple avec une paix profonde, avec une liberté solidement garantie. Est-ce par ignorance ou à dessein qu'on se livre à ces rapprochements forcés ; qu'on mêle des choses faciles à distinguer, et que l'on confond la controverse avec la politique ?

Et, de bonne foi, que signifient aujourd'hui ces grands mots de *désorganisation sociale*, de *révolutions religieuses*, de *convulsions civiles*, vraies figures de fantasmagorie dont on cherche à faire un épouvantail ? Personne ne songe à recommencer une révolution heureusement accomplie. Les grandes questions législatives qui nous restent à débattre se traitent également en France, dans les Pays-Bas, en Angleterre ; elles seront aussi discutées chez nous dans les formes légales et au grand profit du développement de l'esprit public.

Enfin, puisqu'on parle *de peuple qui s'indigne, de* BOUE *et de* SANG ; puisqu'on ne rougit pas au sein d'un peuple constitutionnel de représenter la force brutale comme pouvant devenir le redoutable auxiliaire d'une loi exceptionnelle et intolérante, nous le répétons encore à nos concitoyens, parce que nous les croyons amis de la liberté et dignes d'en jouir : il n'y a pas de vraie liberté sans support pour toutes les convictions et sans un respect inviolable pour toutes les existences comme pour tous les droits ([1]).

La *Gazette* répliqua, voici sa réplique :

Lausanne, 15 mars.

A l'auteur d'une réponse sur les sectaires.

Vous avez répondu à un article que j'avais publié dans la *Gazette de Lausanne ;* mais il me semble que vous avez entièrement déplacé la question. Souffrez que je vous y ramène.

Vous parlez des libertés publiques, de l'indépendance de la pensée, des droits de la conscience. Ces grands mots, monsieur, arrondissent fort bien une phrase, mais ils sont inutiles ici. La question n'est pas là.

Ce n'est certes pas moi qui contesterai l'indépendance des opinions religieuses ; mais c'est sous la condition qu'elles ne se manifestent pas par des actes dangereux pour l'ordre public et le repos de mon pays. — Ce sont, vous le sentez, deux ordres d'idées différentes, car là où la compétence individuelle finit, la surveillance publique commence.

C'est dans ce sens que la loi du 20 janvier (sic) fut rendue. L'avez-vous lue, monsieur, cette loi ? Alors dites-moi pourquoi vous l'avez accusée ? Elle serait *intolérante* sans doute si elle prétendait tyranniser la conscience, inquiéter la pensée ; mais elle est essentiellement protectrice, lorsqu'elle se borne à réprimer les actes extérieurs.

Et elle l'est, parce que partout la direction du culte public appar-

([1]) *Nouvelliste vaudois* ; 6 mars 1829.

tient à la haute police de l'Etat; parce que la société doit veiller à la pureté et à l'unité de ce culte; parce que permettre au premier insensé de mettre une secte à la place, c'est, *en doctrine*, appeler l'hésitation, puis le doute, et, *en politique*, attiser les discordes et préparer les révolutions.

Et ici les faits s'accumulent. Vous savez qu'on ne plaisante pas avec eux, et vous conviendrez qu'ils sont graves.

Et d'abord, si la loi n'est autre chose que la représentation du vœu général, comment voulez-vous que j'appelle le citoyen qui la brave?.... Veuillez chercher le mot.

Ailleurs, c'est encore du scandale; ici, les familles divisées, les amis désunis, l'autorité paternelle impuissante; là, l'esprit de prosélytisme poursuivant les passions jusques dans leurs impulsions généreuses, et exerçant sa funeste influence sur la jeunesse et la crédulité.

En doutez-vous, monsieur?... Voyez nos tribunaux, compulsez les enquêtes publiques, et dites-nous les déplorables écarts qu'elles ont révélés. Partout elles vous montreront nos sectaires décriant la religion de l'Etat, bravant sa discipline, relâchant les liens sociaux, tantôt administrant les sacrements, tantôt éloignant les fidèles des temples, les enfants des écoles, et préparant ainsi l'avenir pour l'erreur.

Parcourez d'ailleurs nos cités. Visitez Rolle, Aubonne, La Sarraz, l'Isle, Vevey, Vufflens, Yverdon, Payerne. Partout on vous rappellera des scènes scandaleuses, les populations agitées, et des violences, répréhensibles sans doute, mais qu'il ne fallait pas provoquer.

Si ces exemples étaient encore perdus, voyez ces quatre à cinq individus qui, sans vocation, sans titre légitime, se constituent en pouvoir ecclésiastique au cœur de ce canton, érigent un sacerdoce, créent des églises nouvelles, délèguent des pouvoirs, nomment des missionnaires et des prédicateurs, les chargent d'aller annoncer l'évangile, les arment contre une église qu'ils disent *adversaire* ([1]), et osent publiquement appeler le schisme et la désunion.

Et vous, monsieur, vous ne voyez dans tout cela « qu'un haut degré » d'activité morale, des consciences libres, des associations ordinaires, » des succès chers aux esprits éclairés et aux cœurs généreux!.... » Vous nous promettez même de reproduire des questions *avec calme*.... Ah! si c'est avec calme, tant pis.

Soyons vrais. Il y a là un affreux bouleversement, une véritable anarchie. Alors, il faut bien sortir du domaine où *la conscience est*

([1]) Pour mettre le lecteur en état de juger par lui-même, nous transcrivons ici le passage de la lettre de crédit donnée à M. Lenoir, auquel ce mot souligné fait allusion.

»..... en sollicitant pour lui vos propres prières, afin que celui par qui et pour qui sont toutes choses, le conduise par son bon Esprit comme par un sentier uni et mette la sagesse qui vient d'en haut dans son cœur et sur ses lèvres, lui donnant aussi de n'être épouvanté en rien par les adversaires. »

libre, pour entrer dans celui où la loi doit agir. Ici, il ne s'agit plus de simples opinions, mais d'un culte dissident, de perturbations sociales, d'attentats à la paix de l'église et à son unité. Dès que cette limite est franchie, dès que la pensée, d'abord inoffensive, est devenue, par son action, un outrage public, il faut que la puissance publique intervienne, parce que, gardienne de nos intérêts les plus chers, elle doit protéger le repos du pays, réprimer tout acte qui le trouble, et opposer le frein d'une police forte à tout désordre civil ou religieux.

Poursuivons. En parlant de M. le juge de paix de Payerne, vous avez réclamé la liberté de discussion dans les actes de l'autorité. C'est fort bien; mais je crois qu'il ne faut censurer l'autorité que quand son erreur est certaine, et ne pas l'exposer au mépris et au blâme sur de vagues rumeurs.

Vous reconnaissez que la conduite de ce magistrat est aujourd'hui *mieux connue*, c'est dire qu'elle était *mal connue* quand on a osé la blâmer.... Alors pourquoi censurer sans connaître? pourquoi écrire sous une dictée incertaine et déverser un blâme provisoire, en attendant l'occasion d'être mieux éclairé?

Vous parlez de catholicisme!... Permettez; ce n'est point encore la question. Ce culte, vous le savez est garanti par notre loi fondamentale, et il s'agit ici d'une secte condamnée par la loi, comme par la raison.

Mais puisque vous parlez des catholiques, que diriez-vous de leurs missionnaires, s'ils s'avisaient de nous en envoyer? Approuveriez-vous aussi qu'ils vinssent prêcher en dehors de nos temples, séduire les faibles et les femmes, désunir les ménages, le tout au nom de Dieu? Certes l'autorité, même la plus *tolérante*, réprimerait aussitôt de telles invasions et ne les excuserait certainement pas par la *liberté religieuse*.

J'espère maintenant, monsieur, que nous sommes d'accord, même sur cette *fantasmagorie* dont votre réponse nous parle. Je ne m'étais pas servi de cette expression; mais je laisserai le mot, puisque vous le trouvez convenable à la chose.

M.

C'en était trop. A la vue de cette habile confusion de toutes les questions, de cette négation des principes qui lui paraissent les plus sacrés, Vinet ne peut se contenir. Il intervient dans la polémique par sa brochure intitulée : *Observations sur l'article sur les sectaires, inséré dans la Gazette de Lausanne, du 13 mars 1829.*

Ne voulant pas écrire un volume sur les nombreuses hérésies de l'auteur de cet article, Vinet s'attache à trois ou quatre points principaux sur lesquels il dirige toute la puis-

sance de sa dialectique. La question politique, il la laisse au *Nouvelliste*, comme il laisse aux dissidents, s'ils veulent entrer en discussion, la question de doctrine. Pour lui, il ne s'attache qu'à maintenir les principes de la liberté religieuse, tels qu'il les a naguères démontrés. Après avoir relevé comme en passant une grave inconséquence dans son adversaire, qui, après avoir reconnu la liberté des cultes, la nie de fait en voulant que l'état veille à l'unité du culte, il s'attache à cette dernière pensée. Transcrivons ici la partie de la brochure dont on a tant usé et tant abusé pour combattre Vinet, et dont, sans vouloir jamais écouter ses explications, sans vouloir jamais comprendre sa pensée, on s'est servi jusques dans ces derniers temps pour le poursuivre, pour l'inquiéter, pour le forcer à réclamer un jugement impartial après dix-sept ans écoulés.

La société doit veiller à l'unité du culte. C'est lui imposer une rude tâche. L'histoire en fait foi, l'étude de nous-même suffirait à nous l'apprendre, le bon sens le déclare. Quoi! toutes ces imaginations, toutes ces âmes, tous ces êtres moraux et volontaires, vous voulez que la société les amène à la même religion; vous voulez qu'à moins d'adopter votre culte, ils restent sans culte! Quelles forces nouvelles a donc reçues la société? Voilà quinze siècles que les princes les plus puissants et les plus habiles échouent dans cette entreprise; et vous avez le courage de la conseiller! Vous qui reprochez à quelques zélateurs d'*attiser les discordes* et de *préparer* les révolutions, mesurez, si vous le pouvez, les maux qu'a versés sur le monde ce système fatal d'unité, que vous venez défendre; et, après cela, vantez-nous encore cette unité impie!

Impie est le mot; car si c'est une impiété de nier Dieu, n'en est-ce pas une aussi grande de nier la conscience, qui est sa voix, son organe, son représentant dans nos ames? Nier la conscience n'est-ce pas le lier lui-même?

Un peu plus loin nous lisons ces mots :

La société doit veiller à l'unité du culte. Mais songez-vous que vous faites le procès à tous les gouvernements européens, excepté peut-être à ceux de la Péninsule ibérique? car le Turc, lui-même, est plus libéral que vous..... Mais n'allons pas demander des exemples à l'Islamisme. Votre canton tolère des catholiques parmi des ressortissants réformés; et c'est de vos deniers, monsieur, qu'on paie les curés. Blâmez-vous notre gouvernement de cette tolérance? Ah! vous vous en garderez, j'espère; car ce serait braver la loi; et *si la loi n'est que la représentation du vœu général, comment voulez-vous que j'appelle le citoyen qui la brave?*

Ce sont vos propres paroles que je viens de citer. Elles sont d'une grande portée, monsieur, et d'abord elles nous apprennent que toute loi est la représentation du vœu national. Ainsi la loi des suspects, pendant la Terreur; ainsi la loi du sacrilége, il y a quatre ans, ainsi la loi sur la police de la presse, il y a deux ans, ont été, en France, *la représentation du vœu général;* il faut prendre note de cette découverte, et conserver ce précieux axiome. C'est un nouvel appui à donner à l'autorité des lois. On avait cru, jusqu'ici, qu'elles n'avaient pas besoin, pour être respectées, d'être la représentation du vœu général; dès aujourd'hui nous savons le contraire. Prenons garde pourtant; il y a des gens qui pourraient s'aviser de douter que telle ou telle loi fût la représentation du vœu général, et partir de là pour la braver, ce qui serait très logique, mais très alarmant pour la société: prions donc M. M. de soumettre son axiome à un nouvel examen.

Il nous demande comment il faut appeler le citoyen qui brave la loi; et il ajoute: *veuillez chercher le mot.* Eh! il n'y a pas tant à chercher. Le mot, c'est *séditieux*, *factieux*, *rebelle*, sauf à établir la synonymie. Oui, *rebelle* pour celui qui a fait la loi, rebelle aux yeux de la loi. Mais prenez garde, les lois elles-mêmes sont quelquefois rebelles; rebelles à la loi éternelle du juste, à la loi suprême de Dieu. Placé entre ces deux lois, tel citoyen peut se souvenir qu'il est homme, qu'il est croyant. Et, alors, dans la nécessité de choisir entre ses semblables et son maître, entre les hommes et Dieu, il se décide pour celui par qui les rois règnent, par qui les législateurs font des lois, par qui les magistrats exercent la justice. Inscrit ici-bas sur les listes de proscription, il s'attend que son nom sera gravé là-haut dans le livre de vie. Il veut bien être citoyen rebelle dans la société des hommes, pour être citoyen loyal et fidèle dans la société des élus. Qu'est-il réellement? Le grand jour révélera tout; mais la conscience du genre humain a quelquefois devancé l'arrêt du grand jour. Et ce père qui, dans des troubles civils, fut accusé de n'avoir pas révélé l'asile de son fils proscrit, put, aux applaudissements du genre humain, répondre à ceux qui lui alléguaient la loi: J'ai obéi à une loi supérieure à toutes les vôtres, à la loi de la nature!

Certes, ce n'est pas nous qui contesterons aux lois le droit d'être respectées. Mais une distinction naturelle se présente. Une loi injuste doit être respectée par moi, quoique injuste, lorsqu'elle ne blesse que mon intérêt, et mes concitoyens, également lésés, lui doivent le même respect. Mais une loi immorale, une loi irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, si l'on ne peut la faire révoquer, il faut la braver. Ce principe, loin d'être subversif, est le principe de vie des sociétés. C'est la lutte du bien contre le mal. Supprimez cette lutte; qu'est-ce qui retiendra l'humanité sur cette pente du vice et de la misère où tant de causes réunies

la poussent à l'envi? C'est de révolte en révolte (si l'on veut employer ce mot), que les sociétés se perfectionnent, que la civilisation s'établit, que la justice règne, que la vérité fleurit. »

La voilà cette célèbre phrase dont on a fait tant de bruit! Ah! si ces paroles, toutes imprudentes qu'elles sont dans leur forme, eussent trouvé chez ceux à qui elles étaient adressées une candeur égale à celle de Vinet, elles eussent été facilement comprises! Bien loin d'en prendre autant de scandale, on en eût senti la haute portée, on eût admiré, tout du moins, la sève de généreuse élévation qu'elles font connaître dans leur auteur. Il faut sans doute faire ici la part d'une jeunesse de caractère, dont la prolongation à côté de la maturité de l'esprit, est toute à la louange de Vinet. Mais comment, d'un autre côté, ne pas se sentir ému, en contemplant cette confiance dans l'entière bonne foi de sa pensée, qui conduisait Vinet de définition en définition, et de syllogisme en syllogisme, jusqu'à ces ardues sommités où il ne craignit pas de s'exposer sans défense à toutes les batteries de ceux qui deviendront bientôt ses accusateurs. Mais poursuivons notre analyse, ou plutôt nos extraits de la brochure.

« Tout mouvement intellectuel et moral produit plus ou moins d'agitation; tout développement de la liberté est plus ou moins orageux; et ceux qui, à l'exemple de ce noble Polonais, aiment mieux une liberté périlleuse qu'une servitude tranquille, se résignent à ces inconvénients comme à une nécessité. Liberté de la presse, liberté de l'industrie, liberté du commerce, liberté de l'enseignement, toutes ces libertés, comme les pluies fécondes de l'été, arrivent sur les ailes de la tempête. Des crises passagères sont la condition presque indispensable de tout perfectionnement social; ces biens font des victimes; telle est la misérable condition de notre nature; mais sans cette liberté, dont nous craignons les brusques mouvements, nous retomberions au niveau de ces peuples dont l'abrutissement héréditaire excite notre pitié. Ce qu'un gouvernement libéral doit empêcher, et il le peut, c'est qu'aucun *droit* ne soit compromis; mais vouloir empêcher qu'une idée n'arrive chez un peuple, et n'y agite les esprits, est aussi insensé que de vouloir retenir les vents à la frontière, ou de vouloir soumettre les oiseaux de l'air aux péages des douanes. Qu'une *secte* (comme vous l'appelez) ait des principes contraires à la raison, c'est-à-dire, à votre raison, donnez-vous la peine de le prouver; l'effort ne sera pas grand si les principes sont aussi absurdes que vous le dites; opposez chaire à chaire, autel à autel; devenez enthousiaste contre

les enthousiastes; prenez quelque chose de leur feu pour les combattre; certes, il y aura du malheur, si ayant de plus la vérité de votre côté, vous n'obtenez bientôt le dessus. Mais n'appelez pas le gouvernement au secours de votre éloquence, car ce serait la déshonorer. »

La déshonorer, telle avait été la véritable leçon du manuscrit de Vinet, *le déshonorer* lui fit dire son imprimeur. Cette faute d'impression a fourni un chef d'accusation de plus, au procès de presse intenté au sujet de cette brochure. On a voulu trouver dans ces mots une offense au gouvernement. « Un *a* pris pour un *e* fait aujourd'hui mon malheur », dit Vinet dans sa défense : « On ne peut guère être malheureux à moins. » Sans doute ; mais on peut croire aussi que si ce malheur ne lui était pas arrivé, quelque autre phrase eût fourni matière à quelque autre infortune. Poursuivons ; quoique « le reste de la brochure mérite peu d'attention », dit le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil, le 30 mai 1829, quoique ce soient « quelques déclamations à la louange des sectaires », ne laissons pas de recueillir cette belle, cette impartiale page, qui termine si heureusement ce remarquable écrit.

Voyez, nous avons pu lire il y a quelques instants, *voyez ces quatre ou cinq individus qui, sans titre légitime, sans vocation, se constituent en pouvoir ecclésiastique au cœur de ce canton, érigent un sacerdoce, créent des églises nouvelles, délèguent des pouvoirs, nomment des missionnaires et des prédicateurs, les chargent d'aller annoncer l'Evangile, les arment contre une église qu'ils disent adversaire, et osent publiquement appeler le schisme et la désunion.*

Vinet répond :

« Voyez ces douze pêcheurs, qui, sans vocation (humaine), sans titre légitime (aux yeux de la chair), se constituent en pouvoir ecclésiastique, érigent un sacerdoce, nomment des missionnaires et des prédicateurs..... Ces douze pêcheurs étaient les apôtres.

» Voyez ces quelques hommes qui, au XVIe siècle, sans vocation, sans titre, se constituent en pouvoir ecclésiastique, érigent un sacerdoce..... C'étaient nos glorieux réformateurs.

» Voyez dans tous les temps ces illustres champions de la lumière, qui envoyés par eux-mêmes, sans aucun titre que celui qu'ils s'attribuaient, sont venus ériger parmi les hommes le sacerdoce de la vérité. Comment les ont appelés leurs contemporains ? Comme Rome païenne avait appelé les apôtres, comme Rome papiste appela les réforma-

teurs, comme vous-même appelez ces importuns sectaires. Ce que vous dites d'eux, on le disait de Paul et de Céphas, on le dit plus tard de Calvin et de Luther, on le dit de Ramus et de Descartes. Esprits turbulents, ambitieux, schismatiques, tels sont les noms qu'ils se sont légués, tels sont les titres que vous donnez à quelques-uns de vos concitoyens. Convenez que la ressemblance, à cet égard, est parfaite; convenez que Paul, Céphas, Luther et les autres, ne paraissaient pas moins excentriques que vos sectaires; convenez que leurs contemporains n'étaient pas moins sûrs de leur fait, en les blâmant, que vous en blâmant ces *sectaires*. En tout temps aussi, sous ce même titre de champion de la vérité, des insensés ou des imposteurs se sont élevés, ont produit la même impression que les nobles héros dont ils parodiaient le zèle, ont encouru le même décri. Même sort les a confondus, pour quelques jours, avec ces nobles témoins de la lumière. Mais enfin le temps a prononcé. Laissez prononcer le temps.

Nous avons reproduit presque en entier ces paroles éloquentes, nous nous y sommes aisément laissé entraîner, elles sont si belles dans leur élévation, si généreuses et si loyales dans leur intention et dans leur allure. Seulement si on considère cet écrit, au point de vue de la polémique pour laquelle il a été composé, nous devons y reconnaître un double défaut. Cet écrit n'est pas ce qu'il aurait dû être eu égard aux adversaires qu'il combattait et au public, qui devait en juger. Il prête trop le flanc, presque partout, aux adversaires. Il est trop au dessus de la portée du public. Ce dernier défaut, j'en conviens, n'a été que momentané; Vinet, au moyen de ses divers ouvrages, sans en excepter celui-ci, a fini, comme tous les grands écrivains, par créer ce public qui lui manquait d'abord et dont la formation a, pour tous, été si laborieuse. Quant à l'autre défaut, s'il a été irréparable, Vinet en a du moins tiré tout le parti possible, en s'en préservant à l'avenir. Plus tard il a dû faire aussi plus d'une campagne hazardeuse en faveur de la vérité; et si, désormais, il les conduit toutes à bien avec une prudence consommée, on peut, je crois sans se tromper, attribuer cet heureux résultat aux leçons qu'il a reçues de son expérience. A cela, sans doute, sont dus en grande partie, les succès de sa critique dans le *Semeur* et l'autorité qu'il avait acquise auprès de la race d'hommes la plus intraitable et la plus disposée à rejeter toute autorité, je veux dire auprès des écrivains, et des plus distingués d'entre eux. Quoi qu'il en soit, nous allons le voir se débattre contre les suites de

son imprudence actuelle, et tirer de cette faute de nouveaux moyens de défendre la liberté religieuse et de la faire triompher.

Que fit effectivement son adversaire, au lieu de reprendre loyalement les doctrines de Vinet, pour les discuter et les réfuter, si possible, « il extrait de la brochure dix propositions, qu'il isole soigneusement de tout ce qui les entoure et qu'il jette toutes décharnées devant les yeux de ses lecteurs ([1]). » Pour faire apprécier le procédé, donnons ici la portion de l'article de la *Gazette* destiné à répondre à l'écrit de Vinet, le reste, c'est-à-dire, le commencement, n'est qu'une répétition, en d'autres termes, de ce que nous avons suffisamment vu dans les deux morceaux que nous avons transcrits.

«.... Une opposition s'est élevée, deux réponses ont paru. La première est un article de journal et mérite assez peu d'attention. La seconde est une brochure de douze pages sous le titre : *Observations sur un article*, etc. brochure écrite avec un talent qui vaut mieux que sa doctrine. On va en juger.

» Nous y voyons en effet :

» Que c'est de révolte en révolte que les sociétés se perfectionnent, que la justice règne, et que la civilisation s'établit.

» Que tout citoyen a le droit de *braver* une loi qui l'oblige de faire ce que condamnent sa *conscience* et la loi de Dieu.

» Que ce principe est le *principe de vie* des sociétés.

» Que tout développement de la liberté est plus ou moins orageux, et que ceux qui préfèrent *une liberté périlleuse à une servitude tranquille*, doivent se résigner à ces inconvénients.

» Que le citoyen qui brave la loi, est sans doute *séditieux, factieux, rebelle*, mais rebelle pour celui qui a fait la loi.

» Que, placé entre la loi de l'homme et la loi suprême de Dieu, tel citoyen peut se souvenir qu'il est *homme* et *croyant*.

» Qu'alors il se décide pour celui par qui les rois règnent.

» Qu'il veut bien être *rebelle* dans la société des hommes,

([1]) Nouvelles observations sur un nouvel article de la *Gazette de Lausanne* sur les sectaires, pages 4 et 6.

pour être citoyen *loyal* et *fidèle* dans la société des élus.

» Que l'Etat n'a point à s'informer du culte ; qu'il faut opposer chaire à chaire et autel à autel.

» Que les douze apôtres (qu'on veut bien comparer aux quatre ou cinq individus signataires de la lettre de créance *Lenoir*) se sont aussi constitués en pouvoir ecclésiastique, ont érigé un sacerdoce, ont nommé des missionnaires et des prédicateurs, etc.

» On sent que de pareilles théories, si elles n'étaient pas incessamment désavouées par les sectaires qu'elles cherchent à défendre, n'établiraient plus seulement une hérésie, mais constitueraient une insurrection. Elles les sépareraient non plus de l'église nationale, mais de tout le corps social ; elles les placeraient hors des lois, hors de leurs garanties, hors de cette solidarité si touchante et si nécessaire qui confond les membres d'une même famille dans un même système de protection, de secours et d'honneur.

» Quant à nous, et dans l'état violent où l'on vient de placer cette cause, nous n'avons plus à nous en occuper, et nous cessons dès à présent une discussion qui sort des droits du simple citoyen. C'est à la société seule, à voir si ces principes là lui conviennent, et à calculer combien de jours elle pourrait subsister avec eux. C'est surtout aux dépositaires des intérêts publics à examiner s'ils doivent tolérer ou réprimer une telle doctrine, la consacrer par leur silence, ou l'étouffer avant qu'elle ait débordé nos institutions et nos mœurs. »

Cette fois l'article était signé : *le rédacteur de la Gazette de Lausanne.*

Avant d'aller plus loin nous signalerons, au sein même de la virulence des conclusions, plusieurs indices d'une défaite. D'abord la manière dont on évite de continuer la discussion avec le *Nouvelliste*, dont la réponse, datée du 20 mars, appuyée sur des faits, ne permettait guères de réplique. Ensuite la manière dont l'auteur des articles de la *Gazette*, après avoir donné l'initiale de sa signature, décline la responsabilité et cherche à la faire glisser sur le complaisant rédacteur de cette feuille, en profitant de l'identité de la première lettre des deux noms. Enfin cet appel à l'intervention des tribunaux, dans une discussion toute de théorie, appel où l'on peut voir, d'un côté, peut-être le dépit d'avoir été vaincu

sur le terrain des doctrines, malgré l'adresse consommée que l'on avait mise à brouiller toutes les questions, et, d'un autre côté, plus sûrement, le progrès d'un parti pris d'avance de profiter de toute cette affaire pour ruiner devant le pays un adversaire politique embarrassant. Vinet était entré dans la discussion, Vinet avait prêté le flanc, mais l'homme important sur le terrain de la politique, mais M. Monnard devra payer pour la fausse manœuvre de son ami, et c'est contre lui que sera dirigée la grosse artillerie du pouvoir. Si Vinet reçoit quelque éclaboussure ou quelque coup, tant pis pour lui, pourquoi se jetait-il aussi dans une bagarre où il n'avait que faire. Ajoutons, à tout ceci, une réflexion que nous ne pouvons retenir au passage, au moment où nous venons de transcrire les dix griefs ramassés contre Vinet. Nous voulons parler de l'urgente nécessité, pour notre pays, de voir se débattre en public les thèses introduites et soutenues par la brochure incriminée. Certes, une population devant laquelle un homme qui la connaissait bien et qui savait comment la prendre, jette toutes nues pour soulever les passions et réveiller les préjugés diverses propositions de son adversaire telles que celles-ci : « que tout citoyen a le droit de braver une loi qui *l'oblige de faire ce que condamnent sa conscience et la loi de Dieu*, que placé entre la loi de l'homme et la loi suprême de Dieu, tel citoyen peut se souvenir qu'il est homme et croyant ; qu'alors il se décide pour celui par qui les rois règnent ; » une telle population avait un besoin urgent qu'un homme capable et généreux, cherchât à parler à la conscience, à rectifier les idées et à toucher les cœurs en faveur de la justice et de la vérité, en l'honneur du nom de Dieu et de sa crainte.

Pour ne pas étendre outre mesure un récit et une discussion qui par leur extrême importance s'allongent en quelque sorte malgré nous sous notre plume, nous ne citerons rien de la seconde brochure, où Vinet reprend les aphorismes tronqués par son antagoniste, où il les complète, les éclaire et les établit victorieusement, puis où il achève de ruiner la théorie désastreuse, origine de tout ce débat.

Les *Nouvelles observations sur un nouvel article de la Gazette de Lausanne* (du 27 mars 1829) *sur les sectaires, par A. Vinet* (datées de Bâle 1er avril), furent ainsi que la première brochure, l'objet d'un long article du *Nouvelliste*, si-

gné par M. Monnard. Cet article renferme une phrase dont on a fait dans le temps, autant de bruit que de la fameuse période: « *C'est de révolte en révolte;* la phrase des *périls et risques.* Nous allons la rétablir, tout ce qui précède la fera comprendre : « Voilà », dit-il, » comment les faits et la théorie établissent que dans le conflit de la conscience et de la société, *chacun peut faire,* A SES PÉRILS ET RISQUES, *ce qu'il juge convenable.* » Heureuse simplicité de la bonne foi! M. Monnard tenait, dans son article, à ce que ses adversaires, en le citant, ne retranchassent pas la restriction *à ses périls et risques.* Ils ne se sont pas donné tant de peine, d'ailleurs l'artifice était usé; ils ont mieux fait, ils ont fait leur arme de la restriction elle-même. *Périls et risques!* se sont écriés les coryphées du parti, cela était peu clair et ne signifiait pas grand'chose; c'est égal, cela n'en valait que mieux. *Périls et risques!* ont répété l'un après l'autre, toute la tourbe qui ne demandait qu'un mot d'ordre, et, sur le refus des tribunaux, à ses périls et risques aussi l'administration a frappé. On sait avec quel succès; mais cela n'importe à notre affaire; retournons à notre récit.

Mentionnons encore, pour mémoire, puisque cette suite de la discussion ne lui a fait faire aucun pas décisif, mais l'a simplement complétée et en a exprimé tout le sens; mentionnons une *Réponse du Rédacteur de la Gazette de Lausanne* (nous savons qu'il prête son nom) *aux articles publiés par MM. A. Vinet et C. Monnard;* (cette réponse accompagnait le nº du 17 avril) et la *Réplique* de M. Monnard dans le nº du 21 avril du *Nouvelliste.* C'était encore une suite de la tactique que nous avons signalée, un moyen de plus pour impliquer à tout prix M. Monnard dans le procès qu'on allait faire à l'auteur de la première brochure. Transcrivons de plus un seul mot du rédacteur de la *Gazette,* dans son post-scriptum, à l'occasion de troubles graves qui avaient eu lieu, le 12 avril, contre le domicile d'un pasteur national, assailli chez lui, sans qu'il y eût même le prétexte d'une assemblée. On y trouvera un digne couronnement d'une polémique qui avait commencé par une apologie en faveur de la *boue* et du *sang :* « On a raison, ces scènes là déshonorent, et il n'est bientôt plus un point de ce canton qui n'ait à en gémir. Leurs auteurs seront atteints sans doute, car eux aussi ont violé la loi, à moins peut-être qu'ils n'aient cédé au cri de *leur conscience.* »

En attendant, M. Lenoir était banni pour un an de sa patrie et condamné aux frais ; quelle peine ont subi les perturbateurs de Payerne ? je n'en sais trouver nulle trace. D'un autre côté le Conseil d'Etat, avait chargé les juges de paix d'informer pour découvrir l'auteur, l'éditeur et l'imprimeur des *Observations*. Puis, sans attendre le résultat des enquêtes et la décision des tribunaux, considérant dores et déjà M. Monnard comme l'éditeur, le Conseil d'Etat prend contre lui un arrêté qui, se fondant sur ce qu'il a perdu la confiance du gouvernement, le suspend provisoirement de ses fonctions de professeur, tout en réservant « ce qui pourra être décidé ultérieurement par le Conseil d'Etat à l'égard du dit M. C. Monnard, lorsque le jugement des tribunaux sera intervenu. » Les tribunaux jugent ; quel est leur jugement ? Nous dirons avec M. l'avocat Pellis ([1]) : « La brochure incriminée est-elle coupable ? Non, deux tribunaux successivement l'ont acquittée. M. Monnard en est-il, peut-être, l'auteur ? Non, chacun sait qu'elle est tout entière de M. Vinet. M. Monnard serait-il par hazard éditeur de cet opuscule ? Non, il y a sentence et arrêt qui le libèrent pleinement de ce chef d'accusation. Bien plus, M. Vinet est condamné à une amende de 80 francs comme éditeur de son propre ouvrage, de telle sorte qu'il n'est pas seulement jugé que M. Monnard n'est pas éditeur, il est en outre décidé par arrêt souverain que c'est un autre qui l'est. Si M. Monnard était puni au sujet de cette brochure, il serait donc exactement vrai qu'il serait puni au sujet d'un ouvrage non coupable, dont il n'est ni auteur, ni éditeur. » Et M. Monnard a été puni ; puni par une suspension, prononcée avant le jugement, prolongée après le jugement, durant six semaines par renvoi de délibération à ce sujet, prolongée en outre jusqu'au 1er septembre 1830, par arrêté du 1er septembre 1829 ; puni en outre par le retranchement d'une année de son traitement ; c'est-à-dire que pour un fait non punissable et qui lui était étranger, il a été puni de 16 mois de suspension et d'une amende de 1280 francs. Nous ne poursuivrons pas plus loin nos souvenirs relativement à la politique de notre canton et nous nous contenterons de rappeler que, le 20 mai 1845, M. Marc Blanchenay disait au Grand Conseil constituant, que la loi du 20

([1]) Voyez *Nouvelliste vaudois*, 8 septembre 1829.

mai entrait pour la moitié dans les causes de la révolution de 1830.

Nous avons brusqué la narration de la fin du procès, pour pouvoir revenir à Vinet et désormais nous attacher exclusivement à lui. A peine sut-il à Bâle que son ami était, à son occasion, l'objet d'une poursuite, judiciaire et administrative à la fois; que, dans une lettre adressée le 30 avril au gouvernement de Bâle, il réclama comme une grâce d'être mis en jugement [1]. Le 8 mai, il était à Lausanne.

Le tribunal de première instance déclara que la brochure ne renfermait point de provocation à la révolte (délit imputé par la partie publique) et que par conséquent il n'y avait pas lieu à mettre en jugement MM. Vinet et Monnard. La cour d'appel confirma cet arrêt, en observant toutefois qu'il y avait dans cet écrit l'énonciation irréfléchie d'une doctrine dangereuse. Dès-lors il fut question de les juger sur un autre fait. Domicilié hors du canton, Vinet était soumis à la censure. Or, il avait perdu de vue cette disposition de la loi, et son écrit n'avait point passé sous les yeux du censeur. Un jugement de la cour de district, confirmé en plein par le tribunal d'appel, le 29 juin, libéra complètement M. Monnard et condamna Vinet comme nous l'avons vu, à 80 francs d'amende et aux frais. Telle fut sous le point de vue juridique la conclusion de cette affaire. Mais pendant deux reprises, cette cause montait et redescendait d'un tribunal à l'autre; le Grand Conseil, alors assemblé, avait eu communication officielle de la suspension de M. Monnard. Il demanda des explications, que le Conseil d'Etat lui donna, le 30 mai, dans un *Rapport* qui a été imprimé [2].

Ce *Rapport* a été l'occasion d'un nouvel ouvrage de Vinet, intitulé *Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse, ou examen du Rapport présenté au Grand Conseil du canton de Vaud, par le Conseil d'Etat, le 30 mai 1829.* Cet ouvrage, précédé de toute la portion du rapport qui concerne Vinet, se compose de deux parties. La première est formée de sa *Défense* telle qu'il l'avait préparée pour ses juges. La seconde est une *discussion de doctrines*, ou un examen des doctrines du *Rapport* et des siennes.

(1) Voyez cette lettre dans le *Nouvelliste vaudois* du 5 mai 1829.

(2) Tout cet alinéa est extrait presque textuellement de l'Introduction qui précède l'*Essai sur la conscience et sur la liberté religieuse.*

Ce rapport est un fidèle et triste miroir des idées régnantes dans le monde gouvernemental non-seulement, mais encore dans le pays. Le trait général qui le distingue c'est l'incapacité, jusqu'à un certain point volontaire, de s'élever aux idées générales et absolues telles que Vinet les a constamment conçues et présentées, et la volonté déterminée de chercher, et par conséquent de trouver à chaque parole de l'auteur quelque application directe à la loi du 20 mai, aux sectaires et au gouvernement. De là les aberrations, de là les sophismes; non cependant tous les sophismes. On retrouve çà et là certains petits mots glissés avec plus d'adresse que de bonne foi. dans ce rapport, comme on en avait vus dans les articles de la *Gazette*, dont le rapport épouse les doctrines, « sans encourir, dit-il, le reproche de se constituer le défenseur du journaliste. » [1]

Le bonheur de Vinet dans ce dernier ouvrage, c'est-à-dire dans sa défense, c'est que, étant attaqué, pour avoir proclamé des principes méconnus dans le pays, sa défense se confond avec la défense des principes mêmes. Ce n'est pas un plaidoyer, c'est un traité de philosophie pratique rendu palpitant d'intérêt par l'actualité des questions immédiates et personnelles qui y sont attachées, sans descendre jamais de la haute sphère de la spéculation et de la recherche de la vérité. Quand il est forcé de suivre ses adversaires sur le terrain des allusions qu'on lui impute, avec quel art, avec quelle éloquence il sait les confondre et arracher à leur conscience l'aveu de son innocence et la condamnation de leurs procédés. Donnons en exemple cette page foudroyante, où la seule loi que l'on avait pu croire attaquée par la brochure de Vinet, est si vigoureusement rappelée sans être nommée et si cruellement stigmatisée par les aveux anticipés du gouvernement lui-même qui s'était constitué son défenseur [2]. Il s'agit de faire voir que dans la phrase incriminée : *Une loi immorale, une loi irréligieuse, une loi qui m'oblige de faire ce que ma conscience et la loi de Dieu condamnent, si l'on ne peut la faire révoquer, il faut la braver*; il n'y a pas de *provocation directe* à la révolte.

[1] *Essai sur la conscience*, page 14.

[2] Voyez le rapport. *Essai sur la conscience*, page 11.

« Une provocation directe suppose un acte dont l'occasion existe. Car si cette occasion n'existait pas, la provocation frapperait en l'air et n'atteindrait rien. Voyons maintenant s'il y avait dans le moment où j'ai publié mon écrit, s'il y a dans le moment même où je parle, l'occasion de l'acte qu'on m'accuse d'avoir provoqué. Oui, me dit-on, vous avez provoqué à la révolte : et l'occasion de la révolte existe toujours. — Je réponds que, si j'ai provoqué à quelque chose, ce n'est point à la révolte en général, dont il est certain que l'occasion existe toujours, mais à une certaine espèce de révolte dont l'occasion n'existe pas toujours. J'ai parlé de braver des lois immorales et irréligieuses. Or, en supposant que de telles lois méritent que les citoyens les respectent, je demande : Y a-t-il, dans ce moment, au canton de Vaud, des lois immorales et irréligieuses? S'il y en a, qu'on me les montre. Daignez, messieurs, faire attention à ce que je demande. Ces lois immorales, irréligieuses, qu'on me les montre. Alors j'avouerai que ma phrase provoque *indirectement* à un acte dont l'occasion existe; car je l'ai dit, d'une manière générale, que, quant aux lois immorales, irréligieuses, qui obligent de faire ce que la conscience et la loi de Dieu condamnent, il faut les braver. Encore une fois, qu'on me les montre. Si l'on ne peut me les montrer, il est clair qu'il n'y a de ma part provocation d'aucune espèce. Si, au contraire, il y a chez nous de telles lois.... si le canton de Vaud a, dans ses codes, des lois qui outragent la conscience et insultent à la divinité.... Messieurs, dans quelle position vous trouvez-vous placés! et que votre ministère est pénible à cette heure! On vous oblige à poursuivre un homme expressément dans l'intérêt des lois immorales et irréligieuses de votre pays. Ce sont de telles lois que vous êtes appelés à venger sur lui. C'est à l'impiété, à l'immoralité codifiées que votre sentence doit rendre hommage. Et vous ne pouvez me condamner qu'en flétrissant vos législateurs et votre pays! Mais, messieurs, même à ce prix vous ne pouvez pas me condamner. S'il y a eu provocation de ma part, en tout cas elle n'a point été directe. »

En lisant cette page, empruntée au génie des Provinciales, on conçoit que les tribunaux aient déchargé l'auteur de l'accusation qui lui était intentée. Mais que dire d'une cour qui, en acquittant sous le poids de l'évidence, ajoute que l'homme qui se justifie ainsi, qui se justifie de même sur tous les points, s'est rendu coupable de l'énonciation irréfléchie d'une doctrine dangereuse? Que dire? si ce n'est que les préventions contre la liberté religieuse étaient alors bien générales et bien enracinées ; ou bien encore, que la maladie des moyens termes, même au prix d'une légère contradiction avec soi-même, n'est pas, quelque part en ce bas monde, une maladie récente et de facile guérison.

C'est ainsi que Vinet a été lancé devant le public et forcé, malgré sa fuite du bruit, d'occuper sur la scène de notre petit pays une place de la plus haute importance et d'où il a été en vue pour bien plus de monde que pour les spectateurs les plus immédiats. Toutefois son besoin du secret et son désir de mettre en avant des idées et non sa personne, se montre d'une manière assez curieuse dans un post-scriptum qu'il lui parut nécessaire d'ajouter à son *Essai sur la conscience.* Lui seul, non satisfait de cet écrit remarquable, y trouve plusieurs choses à reprendre, il le juge trop dialectique. Pour compléter son ouvrage, pour exposer des sentiments et des points de vue, que, d'après sa position d'inculpé, il n'eût pas été prudent, sans doute, d'introduire dans sa défense, il publie, sous le voile de l'anonyme, des *Observations sur l'essai sur la conscience et sur la liberté religieuse de M. A. Vinet* ([1]). Tout en paraissant signaler simplement quelques lacunes dans l'ouvrage critiqué, il démontre en quelques pages que l'église nationale n'a aucun droit à une protection exclusive et au monopole des consciences ; que, d'après l'histoire, tant que l'Eglise a dominé l'Etat ou l'Etat a asservi l'Eglise, il n'y a pas eu de milieu, quant aux affaires religieuses, entre la fièvre et la mort. «La vie jointe à la paix,» dit-il, « ne se trouve que dans la liberté. Or maintenant, vous dit l'histoire, que voulez-vous? La fièvre ou la vie ? la paix ou la mort? Voici la conclusion que nous donnons tout entière.

« L'auteur pouvait dire encore : O mes concitoyens, traiterez-vous toujours avec cette dureté les enfans d'une même patrie, les habitans d'un même sol, vos frères et vos amis ? Assimilerez-vous à des malfaiteurs ceux à qui, tout compté, vous ne pouvez reprocher que des mœurs trop austères ? Ils vous troublent, dites-vous ; mais c'est que vous voulez être troublés ; car en quoi nuisent à votre repos leurs croyances et leurs habitudes innocentes ? Faudra-t-il encore qu'on vous dise que vous les souffririez mieux tapageurs que tranquilles, intempérants que sobres, au cabaret que dans une réunion de piété ? Allons, au fond du cœur vous les estimez ; peut-être portez-vous envie à leur paix ; que vos procédés soient conséquents à votre opinion. Vous ne pouvez leur faire, avec quelque apparence de raison, qu'un seul reproche, de n'être pas tolérants ([2]) ; donnez-leur donc l'exemple de l'être.

([1]) Genève, Mme S. Guers, 1829.

([2]) Ici se trouve sous le titre de : *Note de l'Editeur*, un morceau substan-

» L'auteur pouvait dire enfin : Magistrats vaudois, montrez que vous ne savez pas seulement administrer, mais gouverner. On fait des choses ce qu'on veut, on fait des hommes ce qu'on peut. C'est une matière rebelle que l'esprit humain ; l'âme est comme le feu, elle ne reçoit de formes que celles qu'elle se donne. Cette vérité est, en politique, la vérité qui sauve. Honorés par une administration sage et bienfaisante, modèles d'habileté à plusieurs égards, soyez en tout dignes de vous-mêmes. Que les horribles mots d'oppression, de tyrannie, et surtout d'inquisition religieuse ne puissent jamais, avec quelque apparence d'à-propos, être prononcés dans le pays que vous gouvernez. Ne craignez pas de revenir en arrière : le rapport d'une mauvaise loi est aussi honorable que la promulgation d'une bonne; d'ailleurs, le temps, l'opinion, la force des choses, la *rapporteront*, si vous ne le faites vous-mêmes. Ne craignez rien pour votre considération : une rétractation volontaire et généreuse ne peut que vous honorer. Au reste sachez être, s'il le faut, noblement impopulaires. »

FRÉD. C.

tiel et très-remarquable de M. A. Rochat, sur l'*intolérance d'opinion* et l'*intolérance de fait*. En voici un résumé très-succinct.

L'*intolérance d'opinion* et l'*intolérance de fait* appartiennent ensemble aux faux dévots. On peut être *tolérant d'opinion* et *intolérant de fait*; c'est-à-dire, on peut être, quant à sa propre conviction, indifférent à toutes les religions et en même temps persécuteur. Enfin le vrai chrétien, et le vrai chrétien seul, est, par principe, *intolérant d'opinion* et *tolérant de fait*.

(La suite au prochain numéro.)

UNE NUIT AU RIGHI.

SOUVENIR D'UN RÉCIT ENTENDU EN ALLEMAGNE.

.... Le soleil venait de descendre derrière les sommets des montagnes; le crépuscule étendait ses voiles sombres sur toute la contrée, et des glaciers de l'Oberland bernois soufflait un vent humide et pénétrant. L'hôtel qui s'élève sur la plus haute sommité du Righi, comme un palais aérien bâti par la main des sylphes bien loin des profondes vallées, avait été assiégé, ce soir là, par une foule inaccoutumée de voyageurs. Un profond silence s'étendait autour de cette demeure isolée, tandis qu'au dedans, tout était mouvement et vie dans les vastes salles, splendidement éclairées, au travers desquelles s'agitait confusément la foule des voyageurs. Au milieu du tumulte inséparable de ces réunions improvisées d'étrangers daus un caravansérail des Alpes, chacun se félicitait d'avoir conquis un gîte au Righi-kulm, pour cette fraîche nuit d'été, car de nombreux pélerins, partis trop tard du pied de la montagne, n'avaient pu être reçus au Kulm, et s'étaient vus forcés de redescendre à l'auberge inférieure, pour y demander un abri. Jamais, peut-être, de mémoire de touriste, la montagne n'avait été gravie par autant d'étrangers de toute langue et de tout pays. Mais c'est du Nord surtout qu'arrivaient, en nombreuses volées, ces oiseaux de passage attirés par le soleil de Suisse et d'Italie, et qui se hâtaient joyeusement vers de plus doux climats.

Les sons d'une cloche rompirent cours à maint agréable entretien, et chacun se hâta de prendre place à table. Les différentes nations se groupèrent à part, comme dans les grands conciles du moyen âge, car rien autant que la douce musique de la langue maternelle, ne lie entre eux les hommes. A l'un des bouts de la table s'étaient établis les enfants du Nord : là fumait le bol de punch. Plus loin, un groupe causeur faisait sauter les bouchons du vin de Champagne : c'étaient des Français. Des Anglais taci-

turnes avaient les regards fixement attachés sur le pudding national; et, à l'autre extrémité, on voyait les Allemands en face de verres remplis de Johannisberg. C'est ici qu'éclatait la gaîté la plus franche et l'entrain le plus cordial; aussi plus d'un silencieux convive paraissait envier la bonne humeur germanique qu'entretenaient des toasts chaleureux portés tantôt à quelque compatriote célèbre, tantôt à des amours éloignés. Un étranger seul, que son voisin cherchait dès le commencement du repas à entraîner dans la conversation, et qui ne répondait à ses questions que par des réponses polies, mais courtes, paraissait ne prendre que peu de part à tout ce qui l'entourait. Il se préoccupait avec une sollicitude constante d'une jeune personne à laquelle on aurait donné seize ans à peine, et qui, assise à ses côtés, échangeait avec lui ses pensées par l'expression animée de sa figure et le langage muet des signes. L'amabilité pleine de grâce qui se trahissait dans tous les mouvements de cette jeune fille, le caractère touchant et réfléchi de sa beauté, appelaient involontairement l'attention sur elle. Elle était précisément à l'âge où le sentiment de la conscience de soi-même se réveille confusément dans une âme virginale; l'innocence et la sérénité étaient répandues sur ses traits, seulement un léger souffle de mélancolie errait sur sa bouche pleine de finesse; de temps en temps les éclairs de la pensée semblaient courir sur ses lèvres, mais elles ne s'ouvraient point pour trahir les mouvements de son âme. De beaux sourcils s'arquaient sur ses grands yeux bleux; son front développé avec grâce était encadré par les tresses de ses cheveux noirs, qui retombaient sur ses épaules en boucles opulentes, retenues dans une chaîne d'or; une simple robe blanche serrait sa taille élancée; sur son sein fleurissait une rose des Alpes: telle elle était assise, vivante image de grâce et de jeunesse.

Sa beauté, son mystérieux silence, le langage animé de ses yeux et de ses traits, fixèrent bientôt tous les regards sur elle; on l'observa avec plus d'attention, et une curiosité générale s'empara des assistants. Le registre des voyageurs, qui passait de main en main, trahit bientôt le mystère : parmi les noms des étrangers rassemblés fortuitement cette nuit là au sommet du Righi, se trouvaient ceux d'Eliza de Pahlen, de St.-Pétersbourg, et de M. Naeff, d'Yverdon ([1]).

([1]) L'auteur de ces pages laisse la responsabilité des noms propres ainsi que celle des faits du récit, au narrateur primitif.

Ce sont là nos silencieux voyageurs, se dit chacun à soi-même, et l'on ne s'était pas trompé, car l'hôte affairé du Righi-kulm confirma bientôt les suppositions. — Minuit cependant s'était approché au milieu des gais entretiens, lorsque le sérieux étranger, tenant au bras sa jeune compagne, se dirigea vers une fenêtre à l'extrémité de la vaste salle. Les regards de la jeune fille parcoururent en ce moment les groupes qu'elle venait de quitter; elle semblait chercher inutilement quelque chose, et ressentir un douloureux regret. M. Naeff demanda affectueusement aux assistants la permission d'ouvrir la fenêtre et de pouvoir chanter: « C'est notre habitude, à ma fille et à moi, dit-il, de terminer ainsi chaque journée. Il est vrai que la nature, avare pour elle, a refusé à cette jeune fille les organes qui conduisent les sons jusques à l'âme, et cependant, ils n'en pénètrent pas moins, d'une manière merveilleuse, dans son cœur, par ses yeux et sa bouche entr'ouverte: elle est sourde et muette..... »

La jeune fille qui avait attentivement suivi le mouvement des lèvres de son guide, et compris ses paroles, détourna, en rougissant, son visage de la société, qui accueillit par un silence affectueux la prière de M. Naeff, et, lorsqu'avec un regard brillant de reconnaissance, elle le releva vers lui, une grosse larme perla dans son œil limpide, et les ombres de la tristesse se répandirent sur ses traits. M. Naeff chanta sur un air simple, mais avec une expression profondément sentie, un hymne que son élève, dans l'attitude de la prière, semblait aspirer avec ses lèvres, et qui parut calmer sans effort les souffrances cachées de son cœur. C'était des vers comme ceux-ci:

Sur le haut sommet solitaire
Des ombres de la nuit voilé,
Nous voici plus loin de la terre,
Et plus près du ciel étoilé.

Le silence est dans la vallée,
Tout s'est tû... la cloche du soir,
Et les oiseaux sous la feuillée....
Tout s'endort sous ce voile noir.

Mais sur nous veille un œil de Père,
Regard d'amour, toujours clément;
Viens, ma fille, clos ta paupière,
Jusqu'au matin dors doucement....

Bientôt on se sépara, visiblement émus; chacun souhaita une bonne nuit à l'aimable Eliza; elle reçut ces salutations amicales, avec une satisfaction enfantine, et y répondit en remerciant par une douce inclination de la tête, et un mouvement expressif de la main. — Peu-à-peu le feu s'éteignit dans la cheminée; les derniers convives gagnèrent enfin leur couche; une lumière disparut après l'autre, et le sommeil effeuilla ses pavots sur les voyageurs endormis.

Peu d'heures après, les sons du cor des Alpes rompirent le silence de la nuit, et le ranz des vaches, avec sa languissante mélodie, réveilla les dormeurs de leurs songes du matin. C'était le lever du soleil qu'annonçait cette musique alpestre : à son appel, voyageurs et voyageuses accoururent bientôt sur la plateforme de l'hôtel; ces dernières, chose rare, avaient supprimé, ce jour-là, en l'honneur du Righi, leur station accoutumée devant la glace; le vent frais du matin se jouait dans les boucles dénouées de leurs cheveux, et donnait à leur teint les couleurs de l'aurore. On aurait pu se croire au milieu d'un cortége de masques, en plein hiver, en voyant les étranges figures et les accoutrements bizarres qui s'offraient à l'œil, à mesure que le jour blanchissait à l'horizon. De précieuses fourrures enveloppaient les membres délicats des dames, tandis que les voyageurs pédestres, remplaçant leurs manteaux absents par le premier objet venu, figuraient assez bien, largement drapés qu'ils étaient dans les couvertures blanches ou bariolées de leurs lits, un collége de prêtres, rassemblés sur le sommet de la montagne; pour saluer le réveil de l'aurore avec un *Salve Regina*.

La scène qui suivit, et dont nous ne prétendons pas donner une juste idée, n'a pu sans doute être oubliée de ceux qui en furent les témoins. Au moment où, silencieux et recueillis, tous contemplaient, avec une véritable émotion, cette espèce de seconde création de la terre à laquelle fait assister le lever du soleil quand, du haut des montagnes, on le voit surgir à l'horizon, projeter sur les cîmes les plus élevées des rayons de pourpre et d'or que relève encore la profonde obscurité des vallées et des plaines, et, à mesure qu'il monte dans le ciel, dévoiler aux regards les détails infinis de ce magnifique tableau dont il n'avait d'abord découvert que les lignes principales, les rochers sur les pentes, les forêts frissonnantes à l'air du matin, les torrents et les rivières, les lacs

enfin qui, un à un, apparaissent dans leur couche vaporeuse; à ce moment dont chacun semblait laisser pénétrer dans son âme, pour ne plus l'oublier, la beauté solennelle, on vit s'approcher un nouveau groupe de voyageurs qui achevaient de gravir la montagne et avaient voulu arriver au sommet du Righi, à l'heure même où se montrent successivement toutes les portions de son vaste panorama. En tête de ce groupe marchait un homme de haute taille, figure virile et militaire, empreinte d'énergie et de distinction; à son bras s'appuyait une femme, jeune encore, dont la figure délicate trahissait le type pur et fin des femmes du Nord. Un cri d'amour : ma mère! mon père! se fait entendre. Celle qui l'a poussé est une jeune fille qui se jette avec larmes dans les bras des nouveaux venus, et cette jeune fille, c'est Eliza de Pahlen, muette la veille, et qui vient de retrouver la parole, en apercevant, au moment le plus beau de cette fête divine de la création, les êtres chéris qu'elle croyait sans doute bien loin d'elle. L'étonnement, l'émotion, les larmes des parents d'Eliza sont partagés par tous les assistants; une impression religieuse où se mêlent la reconnaissance envers Dieu, et cette espèce d'inquiétude qui accompagne toujours une délivrance inespérée et merveilleuse, semble agiter tous les cœurs; cette foule d'étrangers semble pour quelques instants ne former qu'une seule famille; chacun presse respectueusement la main d'Eliza, comme la main d'une fille ou d'une sœur; rougissante et heureuse, elle cache sa tête dans le sein de sa mère; un miracle venait d'avoir lieu, ou tout au moins une de ces crises mystérieuses, non moins surprenantes que ce que nous appelons miracles dans nos langues incomplètes, s'était décidée chez cette belle jeune fille, dont l'âme et la pensée, la veille encore, étaient enchaînées et muettes, et qui, en même temps qu'à l'adolescence, pouvait désormais s'épanouir au bonheur. Le vieux prodige du marbre de Memnon venait d'être surpassé; au premier rayon du soleil la parole s'était réveillée, non pas dans la poitrine d'une statue, mais dans le sein d'une créature vivante condamnée jusqu'alors à un silence éternel; tout émus encore, les voyageurs se séparèrent comme d'anciens amis: ils auront pu oublier le lever du soleil au Righi, mais la jeune fille qui y a recouvré la parole, a laissé dans leur âme un ineffaçable souvenir. ****

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

NOVEMBRE.

Lorsqu'il y a cinq ans nous commençâmes cette *Chronique*, qu'on trouvait d'abord trop parisienne, mais dont l'idée littéraire a fini par se justifier, qui nous aurait dit que les affaires suisses deviendraient, à Paris comme ailleurs, la question et l'événement du jour! C'est pourtant ce qui a lieu maintenant. Tous les journaux en composent leur premier-Paris depuis un mois. Les *Débats* viennent même de leur consacrer un supplément inattendu, dans un de ces rares jours de l'année où les feuilles quotidiennes profitent de quelque solennité religieuse pour se donner religieusement vacance et faire faux bond à leurs lecteurs désappointés. Ainsi nous voilà sur le devant de la scène; c'est nous qu'on regarde, nous qui jouons la grande pièce du moment, qui formons le sujet de la conversation européenne. Triste, triste célébrité! elle ne nous montre pas même tels que nous sommes, quoiqu'on ne se fasse pas faute de nous juger. Dans son récent article sur la Suisse, le plus fantastique, il est vrai, de tous ceux qu'il publie sur la politique intérieure et extérieure de la France, M. de Lamartine ne dit-il pas en toutes lettres que les couvens, supprimés par la diète, n'en ont pas moins été *obstinément maintenus*. Il les croit donc toujours debout! Au reste, il n'est pas besoin d'être poète pour commettre d'aussi grosses erreurs; mais peu importe: on n'en tranche pas moins les questions, on n'en étale pas moins son système. Maintenant vont parler les faits. Hélas! quelle sera leur sentence? Terrible, mais juste, car elle viendra de la main de Dieu. Sans doute elle trompera, elle châtiera tout le monde. Puisse-t-elle être du moins le salut

de la Suisse, et celle-ci ne pas se repentir à jamais de l'avoir cherché dans une telle extrémité! Puisse-t-elle y trouver une issue véritablement nationale et qui ne soit pas une impasse nouvelle; une issue qui lui rende réellement le jour et la possibilité de vivre et de subsister!

« J'en appelle de 1845 à 1847, » disait la veille de la révolution vaudoise, le président du conseil d'Etat de ce canton, M. Ruchet, en refusant d'appuyer des mesures dont, malgré les dénégations opposées, le résultat lui paraissait devoir être inévitablement la guerre ([1]). On croyait, et l'on a cru jusqu'au dernier moment, s'en tirer par des démonstrations : mais ce n'est que trop la guerre qui arrive, la guerre déjà bien amère et ruineuse, même avant que le sang ait coulé! Fatal aveuglement des passions déchaînées! déplorable lutte! enfantement douloureux! Sera-ce au moins celui de la paix?

— N'y eût-il pas les nouvelles de Suisse pour nous ôter toute autre préoccupation, il ne serait guère plus aisé de faire une chronique littéraire ce mois-ci. Le fameux *rien! rien! rien!* de M. Desmousseaux de Givré, ne retentit pas seulement dans le domaine de la politique : quel que soit l'écho que l'on interroge, il vous revient partout pour réponse.

— Les nouveautés que l'on avait annoncées pour le renouvellement de la saison dramatique, n'ont jusqu'ici rien offert de bien saillant. *Les Aristocraties*, comédie en vers de M. Etienne Arago, jouée au Théâtre Français, ont eu un grand succès de feuilletons, un franc et légitime succès, disent ces derniers : cela prouve que l'auteur y a de bons camarades, car au témoignage de juges plus désintéressés, comme sur l'analyse et les citations qui ont paru dans les journaux, la pièce a surtout un mérite de convenance, mais elle est froide et n'a pas assez de style pour faire oublier le manque d'action.

— Les antiquités de Ninive ([1]), placées dans une des salles du Louvre, sont maintenant ouvertes au public. C'est colossal, c'est gigantesque; mais on y sent à la fois la barbarie et la mollesse asiatiques. Comme pensée et comme exécution, elles sont bien inférieures à celles de l'Egypte, quoiqu'elles les rappellent par plusieurs traits. Toutefois cela reste bien curieux, et peut être important, pour l'histoire et l'archéologie. L'imagination y trouve aussi de quoi rêver profondément, si l'on songe qu'on a là, à Paris, quelques-unes de ces mêmes idoles au pied desquelles se sont arrêtés les prophètes, quand ils les voyaient encore debout dans le présent et que l'esprit de vision les leur faisait pourtant voir tombées et en ruine dans l'avenir, emme-

([1]) Voir son discours imprimé, dans le *Bulletin des séances du Grand-Conseil.*

([1]) Voir nos *Chroniques* d'octobre 1845 et de juin 1846, *Revue Suisse*, tome VII, page 649; tome IX, page 461.

nées au loin, transportées à leur tour. « Bel s'est incliné sur ses ge- » noux; Nébo est renversé; et leurs faux dieux ont été mis sur des » bêtes et sur les jumens. Les idoles ont été un faix aux bêtes lassées. » Elles se sont courbées ensemble; elles n'ont pu éviter d'être char- » gées; elles-mêmes sont allées en captivité. »

— Une exposition bien différente est celle des copies des *Stances* et des *Loges* de Raphaël, le *Parnasse*, l'*Ecole d'Athènes*, la *Dispute du saint-Sacrement*, *Attila devant Rome*, etc. Ces copies sont fort belles et donnent, bien mieux que la gravure, l'idée de ce qu'il y a de grandeur de composition et de beauté idéale dans les originaux.

— En l'absence d'autres nouvelles, nous allons placer ici le travail que nous avions annoncé, sur les péripéties d'opinion et de parti de M. de Lamartine [1]. Sans doute le bruit des Girondins s'éloigne et s'affaiblit; mais ce livre a été pourtant et il restera l'événement littéraire de l'année. Nous arrivons à la fin de celle-ci; reportons-nous une dernière fois sur la principale de ses productions, non plus pour l'apprécier en elle-même, mais pour voir ce qui l'a précédée, et la place qu'elle occupe, le trait de caractère qu'elle achève d'accuser, dans les transformations et les évolutions successives des idées de l'auteur. On sait ce qu'elles sont à cette heure. Nous avons suivi, en effet, presque volume par volume, la publication des *Girondins*, à mesure qu'ils ont paru; donné des extraits de l'ouvrage, signalé ses côtés divers et la complexité, la perplexité même de l'opinion à son sujet [2]. Nous n'y revenons plus, et nous passons tout droit à quelques renseignemens et jugemens anecdotiques, mais qui mettront l'écrivain et son œuvre dans le jour plus général sous lequel nous voulons le considérer maintenant. Nous tirons ces détails de sources qui méritent toute confiance, sans prétendre toutefois en faire une étude critique ni une biographie en règle. Nous nous bornons à les enregistrer.

M. de Lamartine est fort connu dans le monde légitimiste, auquel il a longtemps appartenu. Un des organes de ce parti, *la Mode*, a publié dans son numéro du 16 juin, sous ce titre : *Petite Causerie à propos d'une grande histoire*, un article de M. de Pontmartin dans lequel se trouvent les détails suivants sur le tout premier début du poète. Nous savons d'autre part que le fond de ce récit est exact.

Vers 1818, un jeune homme, encore sans nom, c'est-à-dire n'ayant droit qu'à celui de son père, arrivait à Paris avec un volume de vers. Il avait vingt-sept ans à peine; sa taille svelte, d'une exquise élégance, sa belle figure, d'une distinction aristocratique, annonçaient une de ces natures d'élite pour lesquelles Despréaux lui-même n'eût redouté ni la sourde oreille de Phébus ni les ruades de Pégase. Mais Phébus et Pégase étaient bien loin

([1]) Voir notre *Chronique* de juillet, page 485 de ce volume.

([2]) Voir nos *Chroniques* d'avril, mai, juin et juillet de cette année.

alors! On voyait poindre à l'horizon cette école poétique dont les destinées, confuses encore, se révélaient déjà par la voix de ses précurseurs, et le jeune homme dont je parle, semblait la personnification vivante de cette poésie nouvelle, avec ses tendances élégiaques, ses vifs retours vers le christianisme, ses pieuses sympathies pour le passé, et son harmonieux mélange d'amour, de chevalerie et de foi.

Il arrivait d'un de ces coteaux de Bourgogne qu'il devait immortaliser plus tard, et où s'étaient écoulées, sous un toit paisible, les premières années de sa jeunesse Il entrait sans effroi dans ce Paris, but secret de toutes les aspirations juvéniles, pôle mystérieux vers lequel tendent sans cesse les imaginations aimantées. Son bagage était léger, comme doit l'être celui de tout vrai poète. Il ne portait que son mince manuscrit, et une lettre écrite par une femme charmante, momentanément détenue dans les steppes d'une préfecture de province. Cette femme très-spirituelle quoique royaliste, recommandait le jeune provincial à une de ses amies de Paris, très-aimable quoique *libérale*. « Chère belle, lui disait-elle à peu près, je vous écris du » chef-lieu de mon exil préfectoral, et cette lettre vous sera portée par un » homme que je vous recommande, comme on recommande les gens qui n'en » ont pas besoin, c'est-à-dire de tout cœur. Il est très-bien, vous le verrez; » il a beaucoup d'esprit, vous l'entendrez; et en outre il fait des vers. » Vous dirai-je que ses vers sont bons? nous autres femmes, nous ne trou- » vons de mérite qu'aux vers que l'on fait pour nous; et je ne suis pas son » Elvire. Mais je vous prie de le recevoir avec votre esprit des dimanches, » qui est celui de tous les jours, et ce sourire qui est à la fois une inspira- » tion et une récompense. En outre, je vous le demande tout bas et en re- » tournant ma cocarde blanche, protégez-le auprès de vos *Jacobins*, comme » nous les appelons ici. Je suis sûre que vous en voyez beaucoup et que vous » les auriez déjà convertis, si vous vouliez, méchante, faire servir vos beaux » yeux à ramener les infidèles; on prétend qu'ils font là-haut la pluie et le » beau temps; hélas! en attendant l'orage!.... Priez-les d'accorder une » petite part de leur soleil au jeune poète que je vous envoie, et promettez- » leur la reconnaissance d'une pauvre préfète qui voudrait être auprès de » vous pour vous gronder et vous dire qu'elle vous aime. »

La personne à qui cette lettre était adressée, reçut le jeune provincial avec une bienveillance parfaite. Justement elle avait à dîner, le jour même, quelques-uns de ces spirituels *Jacobins* qui préludaient alors, par des succès d'Académie et de salon, au rôle d'hommes politiques: elle proposa au protégé de son amie de l'inscrire parmi ses convives. Le soir, avant qu'il parût, elle prévint les intimes, et, comme il s'agissait d'un poète, elle les avertit qu'elle demanderait au nouveau-venu de réciter quelques vers après le café; ils firent bien une légère grimace; mais elle leur promit, en guise de compensation, que le café serait excellent.

Le jeune homme entra; l'ensemble de sa personne prévint en sa faveur; il avait cet air de modestie provisoire que savent observer, avant leur avènement, les gens destinées à être illustres; plusieurs de ceux qui se trouvaient là, dirent tout bas à leurs voisins: quel dommage qu'un homme aussi bien tourné fasse des vers! On se mit à table; l'étranger écouta beaucoup, mangea peu, et parla moins encore; ce qui parut d'assez bon augure. Ensuite arriva le café, que chacun dégusta avec une sage lenteur; puis la maîtresse de la maison murmura quelques mots à l'oreille du jeune poète; il s'inclina en signe d'obéissance, mais il garda, dans ce moment critique, la nuance exacte que lui imposait son rôle, et ne montra ni l'empressement qui révèle l'envie de se faire entendre, ni la résistance qui cache mal le dé-

sir de se faire prier. Les assistans se recueillirent de leur mieux, avec cette résignation polie de l'homme qui a bien dîné, et qui se prépare à braver, en digérant, les rigueurs du sort. Alors, d'une voie émue, vibrante, sympathique, l'inconnu commença, et dit des vers dont voici les premiers :

Ainsi toujours poussés vers de lointains rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour,
Ne pourrons-nous jamais, sur l'océan des âges,
Jeter l'ancre un seul jour ?

O Lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des bords chéris qu'elle devait revoir,
Regarde ! je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir ! . . .

M. de Lamartine n'était pas arrivé au huitième vers de cette ravissante élégie du *Lac*, qu'il fut interrompu par un de ces cris d'admiration, d'étonnement et de joie que poussent les Colomb de la pensée en face d'un nouveau monde, les Leverrier de l'intelligence en découvrant une planète nouvelle. Plus l'ennui avait été redouté, plus la surprise fut entraînante, et l'on dit que M. Villemain, qui faisait partie de cet heureux auditoire, s'élançant tout à coup vers le poète, et lui secouant les mains avec une vigueur d'enthousiasme qui ressemblait presque à de la colère, s'écria : Jeune homme, d'où sortez-vous, vous qui nous apportez de tels vers ?

Dès ce jour notre ciel poétique eut un astre de plus.

On sait quel fut le succès des *Méditations* et comment elles révélèrent non-seulement un nouveau poète, mais une nouvelle poésie à la France. M. de Lamartine s'y montrait royaliste prononcé. Il fit le *Chant du Sacre*, dans lequel il disait du duc d'Orléans :

Le fils a racheté les crimes de son père !

les crimes : car c'est ainsi qu'il avait écrit d'abord, nous racontait un contemporain ; puis, à cause des convenances à garder dans un poème quasi-officiel, l'auteur remplaça ce mot et en adoucit la crudité par une image assez peu claire, mais qui laissait subsister l'idée, et on lut alors dans l'ouvrage imprimé :

D'Orléans :
Ce grand nom est couvert du pardon de mon frère :
Le fils a racheté les *armes* de son père !

Vers la même époque, dans sa belle Epître à Casimir Delavigne, il lui disait de la liberté :

Son culte entre tes mains, est pur et légitime ;
Tu renierais tes dieux s'ils commandaient le crime....
Pour moi, tremblant encor du nom qu'elle a porté,
J'aborde ses autels avec timidité,
Craignant à chaque instant qu'arraché de sa base,
Le dieu mal affermi ne tombe et nous écrase....
Son arbre, dont le sang arrosait les racines,
Portait, au lieu de fruits, la mort et les rapines.
Pour la première fois quand j'invoquai son nom,
Ce fut sous les barreaux d'une indigne prison....

Je vis en grandissant, je vis sa main sanglante,
Arracher des autels la prière tremblante,
Souiller, jeter aux vents la poudre des tombeaux,
Des temples avilis disperser les lambeaux,
Et, le pied chancelant des suites d'une orgie,
Couvrant ses cheveux plats du bonnet de Phrygie,
Au long cri de la mort, à sa voix renaissant,
Danser sous l'échafaud qui ruisselait de sang.

Aux approches de la révolution, il était encore dans ces sentimens politiques; il était même ministériel. Ayant fait une visite à M. de Labourdonnais, il en revint enchanté et gagné. Le ministère Polignac donna une pension de 6,000 fr. à Victor Hugo, qui la refusa. L'Opposition publia et loua ce refus. Lamartine témoigna du déplaisir de voir le nom de son ami servir à une manifestation politique dans un sens hostile.

Après 1830 encore, il s'écriait en répondant à l'attaque de M. Barthélemy dans la *Némésis :*

Honte à qui peut chanter pendant que les sicaires
En secouant leur torche aiguisent leurs poignards,
Jettent les dieux proscrits aux rires populaires,
Ou traînent aux égoûts les bustes des Césars.
La liberté, ce mot dans ma bouche t'outrage.
Tu crois qu'un sang d'ilote est assez bon pour moi....
L'esclavage pour nous, la liberté pour toi!....
Tu crois qu'elle rougit du chrétien qui l'épouse?
Et que nous adorons notre honte et nos fers,
Si nous n'adorons pas ta liberté jalouse
Sur l'autel d'airain que tu sers!

Que ces tyrans divers dont la vertu se joue,
Selon l'heure et les lieux s'appellent peuple ou roi,
Déshonorent la pourpre ou salissent la boue,
La honte qui les flatte est la même pour moi!
Qu'importe sous quel pied se courbe un front d'esclave?
Le joug d'or ou de fer n'en est pas moins honteux;
Des rois tu l'affrontas, des tribuns je le brave;
Qui fut moins libre de nous deux?

Ce qu'il disait dans ces vers d'un si admirable élan, il le répétait en prose avec éloquence, car voici ce qu'on lit dans sa *Politique rationnelle*, publiée en 1831 :

« Le crime a aussi son parti en France, l'échafaud a aussi ses apôtres, mais le crime ne peut jamais être un élément politique; — le crime est la plus anti-sociale des choses humaines; puisque la société n'est et ne peut être que de la morale et de la vertu (?), ce parti est hors la loi du pays et de la civilisation; il est à la politique ce que les brigands sont à la société, ils tuent mais ils ne comptent pas. La société n'a ni besoin ni appétit de sang; elle n'a pas même à combattre, tout est nivelé sous ses pas; *cette admiration imitatrice pour les hommes et les œuvres de la terreur n'est que du sophisme*, qui ac-

compagne quelquefois le bourreau comme il le précède toujours; c'est un arrière-goût du sang versé et bu dans notre époque de honte, que quelques insensés prennent encore pour de la soif, et qui n'est que le rêve du tigre. »

Sous l'influence de ces idées et voulant prendre un rôle politique, M. de Lamartine se ralliait cependant au pouvoir. Nous tenons d'une source sûre que vers 1832, dans une réunion dynastique, il se montra très-décidé, violent même et pour des mesures énergiques. Au reste, nous en trouvons la preuve dans une lettre de M. Lamartine lui-même. Cette lettre, écrite en 1840, a été publiée par M. A. Saint-Valry dans la *Gazette de France*, du 15 juillet, et, ajoute celui qui la communique, elle était adressée à un homme qui me touche de près. On y lit ce passage, assurément on ne peut plus explicite : « Je partage vos craintes sur le sort de ce malheureux pays; c'est une raison de plus de s'y dévouer. *Le coup-d'état de la démagogie est fait depuis huit jours.* Les conséquences y sont comme le serpent dans l'œuf. *Il faut l'écraser* ou se résigner à périr. » Ainsi, en 1840 encore, M. de Lamartine parlait d'*écraser* la démagogie. Nous pensons bien qu'il estime toujours la répudier et que, pour avoir fait l'apologie de la Révolution, il n'en a pas moins horreur du sang et des échafauds. Citons à cet égard, pour être justes, sa réponse à M. Pautet, rédacteur de la *Revue de la Côte d'Or* qui avait relevé, dans les *Girondins*, une phrase de la conclusion.

Paris, 5 août 1847.

Monsieur,

Vous êtes non-seulement un homme de bonne foi, mais vous êtes encore un homme bienveillant. Si vous vous trompez en m'interprétant, il faut donc que je me sois trompé moi-même en écrivant; permettez que je proteste ou que j'éclaircisse.

J'ai écrit cette vérité historique et presque banale : — « Les idées végètent de sang humain; toutes les révélations descendent de l'échafaud. » — Vous en concluez que je passe condamnation sur le sang versé et que je me résigne à la nécessité de l'échafaud. Si ma phrase avait cette signification dans mon esprit, mon livre aurait dû tomber de vos mains et mon nom s'effacer de votre mémoire. Mais le livre n'est qu'une protestation en huit volumes contre cette prétendue nécessité du crime. Il n'a été écrit que pour séparer le sang de la vérité. J'y ai montré à toutes les pages que le meurtre révolutionnaire, en suppliciant les victimes, n'a tué que la Révolution; que chacun des partis, en recourant à la mort, n'a fait que motiver, préparer, justifier sa propre mort; que Danton a succombé pour avoir provoqué les assassinats périodiques; Robespierre, pour n'avoir pas eu le courage de les abolir. Je croyais avoir fait un code de morale et d'humanité en action; j'aurais écrit dans cette phrase un code de bourreau. Relisez-là, Monsieur, ne la séparez pas de celles qui précèdent ni de celles qui suivent, et vous reconnaîtrez tout de suite que ces mots: « *Les idées végètent de sang humain*, » s'appliquent au sang répandu par les victimes volontaires d'une vérité pour laquelle ces victimes et ces martyrs meurent, et nullement au sang versé par les bourreaux qui immolent. Lisez, je vous prie, les deux ou trois phrases qui sont le commentaire de celle-là; le vrai sens vous réaparaîtra avec

évidence. Je n'ai pas le livre sous les yeux, mais je suis sûr de ma pensée, et je m'en rapporte à votre interprétation comme à votre justice. Quand la haine m'interprète odieusement, je ne réponds rien : c'est son métier. Mais quand une bienveillance comme la vôtre se trompe, j'y prends garde; je me justifie ou je me corrige.

Soyez assez bon, Monsieur, pour donner quelque publicité à ma réclamation dans la *Revue* que vous rédigez, et restez surtout bien convaincu qu'il n'y aura jamais une goutte de sang au bout de cette plume, dont vous avez bien voulu si souvent honorer, à défaut de génie, la droiture et la pureté d'intention.

Ainsi, M. de Lamartine condamne et repousse hautement les moyens de terreur. Mais comment pense-t-il que la révolution qu'il prêche et qu'il attend puisse les éviter, s'il n'en est aucune jusqu'ici, politique ou religieuse, aristocratique ou démocratique, qui n'ait été poussée par la passion, par la peur ou par un danger réel, à y avoir plus ou moins recours ? comment, pour reproduire une de ses images, le *serpent* ne sortira-t-il pas de l'*œuf* que l'aile du génie aura maintenant aidé à couver? C'est ce qu'il ne nous dit pas, et sans doute il comprend cette *végétation des idées par le sang* comme un fait, un fait terrible et constaté en effet par l'histoire, mais qu'il n'entend pas justifier. Peut-être alors aurait-il dû l'expliquer, y voir et en faire ressortir plus nettement l'imperfection de l'homme et de ses œuvres, dont la tache peut donc aller jusqu'à une mer de sang. Surtout il aurait dû, appliquant cette idée à la Révolution, en montrer vivement aussi le principe mauvais, au lieu de l'absoudre dans l'idéal et de la diviniser; il aurait dû encore ne pas confondre si poétiquement les victimes et les bourreaux.

Quoi qu'il en soit, et pour revenir à nos particularités biographiques, le chemin est long depuis le *Chant du Sacre* et l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux* jusqu'aux *Girondins*. M. de Lamartine l'a parcouru tout entier, et nous l'y avons vu, d'abord légitimiste, puis rallié à la révolution de juillet mais conservateur et anti-démagogique, enfin apologiste de la Révolution et prédicateur d'une nouvelle ère sociale, laisser après lui sur la route une empreinte brillante, un chant harmonieux ou une belle page pour marquer chacune de ses principales stations.

Après cela, les réflexions suivantes du critique de *la Mode* déjà cité ne paraîtront-elles pas aussi à leur place que bien exprimées?

Ces hommes divins ne sont pas des hommes; ce sont des lyres; ils ne sentent pas, ils tressaillent; ils ne pensent pas, ils vibrent; ils ne parlent pas, ils résonnent. Chaque murmure du vent, chaque bruit du ciel, de la terre ou de l'abîme, glissant tour à tour sur ces cordes sonores, en tire un son, toujours mélodieux, jamais passionné. A force de chanter tout ce qui les émeut, ils finissent par ne plus s'émouvoir de ce qu'ils chantent; et cette faculté précieuse et fatale de répondre par des notes sublimes à tout ce qui les effleure, leur donne à la longue cette harmonieuse indifférence de l'intrument qui obéit à toutes les mains, mais qui ne se dévoue à aucune.

Être toujours actuels, jamais dépassés, penser et gouverner avec les pensées et les gouvernemens qui n'existent pas encore, ne donner à personne le droit ni le prétexte de dire ce mot terrible, cauchemar éternel des hommes célèbres : « Il a fait son temps ! » Voilà le but auquel ils aspirent, auquel ils sacrifient tout.

« Peut-être, ajoute quelque part le même critique, peut-être suis-je abusé par une dernière illusion ; mais il m'a semblé parfois que, malgré tout et malgré lui-même, M. de Lamartine était demeuré royaliste.... » Ceci fera sourire. Voilà bien, s'écriera-t-on, voilà bien les légitimistes qui ne veulent jamais se persuader que leur temps est passé. Cependant nous avons entendu des hommes de 1830 et que 1830 n'a pas satisfaits, exprimer sur M. de Lamartine la même opinion. « Le voulant, le sachant ou non, il est, disent-ils, royaliste, légitimiste même. » Le fait est que dans son programme par lequel il a ouvert ses récens articles sur la politique intérieure et extérieure de la France, il admet la royauté, mais comme il admet toutes choses, sans s'inquiéter que les unes fassent tort aux autres, ni se mettre en peine de les concilier. « Souveraineté nationale et royauté exécutive : » il pose ainsi ces deux notes extrêmes et se contente de les rapprocher ; quant à l'accord, tirez-vous-en comme vous pourrez.

Il en est de même de ce sentiment et de cette couleur royaliste qui, dans les *Girondins*, se mêle en effet çà et là au sentiment révolutionnaire. Béranger dit que ce sont des restes de gentilhommerie, dont Lamartine n'a jamais su se débarrasser. C'est ce qui gâte, par exemple, la belle méditation intitulée *Bonaparte*, dont un fait déplorable mais pourtant secondaire, la mort du duc d'Enghien, forme le centre et le nœud. Il y a quinze ans que Béranger disait déjà à l'un de nos amis : « Jusque dans ses vers religieux, Lamartine reste toujours gentilhomme ; il semble s'adresser à Dieu en grand seigneur. »

Béranger ajoute que les *Girondins*, malgré les défauts de ce livre, ont cependant prouvé qu'on pouvait écrire l'histoire de la Convention en y montrant autre chose que la Terreur.

Selon d'autres, l'auteur des *Girondins*, est, au fond, girondin lui-même. « Il est le dernier des Girondins, nous disait Adam Miękiéwicz : il n'élève Robespierre que parce qu'il sait bien que Robespierre ne peut pas revenir ; mais vous verrez comment il parlera de Napoléon et de la Pologne, les deux choses qui jugent le plus un homme dans ce temps-ci. Il a un grand talent, il a même la tradition des grandes œuvres : il gouverne son livre, s'il ne gouverne pas ses idées ; d'autres, avec plus de logique dans les détails, sont bien loin d'avoir la même puissance d'inspiration et de jet. Mais il n'a fait qu'un très-beau morceau de musique ; il joue très-bien un très-bel air, voilà tout : on ne sent pas réellement Dieu dans cet ouvrage. »

Le fils du conventionnel Courtois, qui a donné au *Corsaire* d'assez curieux extraits des mémoires de son père, ami de Danton et chargé,

après le neuf thermidor, du dépouillement des papiers de Robespierre, se demande, à la fin d'un article où il vante d'ailleurs beaucoup les *Girondins :* Si une révolution ne réserverait probablement pas à M. de Lamartine un rôle analogue à celui de ses héros; il ajoute, « s'il devrait, lui aussi, apprendre que la roche Tarpéienne est près du Capitole. »

Un autre fils de conventionnel, le critique Philarète Chasles, qui a vu Amar, Vadier et a été élevé, fort durement d'ailleurs, au milieu de ces souvenirs, a eu également une impression favorable des *Girondins*. « Il y a une foule d'inexactitudes, dit-il, mais c'est un très-beau livre, et l'effet général est vrai. » Seulement il faut remarquer que Philarète Chasles a aussi ses souvenirs d'enfance et son milieu d'après lequel involontairement il juge.

Chateaubriand se défend du mot qu'on lui a prêté lorsqu'on commençait à parler de la prochaine publication des *Girondins :* « Il aura doré la guillotine. » Il s'en défend avec humeur. Peut-être l'a-t-il dit, mais il ne veut pas en convenir. « Je ne me permets pas de plaisanter sur ces choses-là, » ajoute-t-il. Ce bruit de Lamartine l'importune. D'ailleurs, on n'aime pas son successeur ([1]).

Notre ami le docteur R** dont nous citons aussi quelquefois les mots pittoresquement railleurs, dit que les *Girondins*, c'est la révolution, la guillotine au clair-de-lune, — avec des lueurs du cap de Misène. Le rayon étoilé empêche de bien voir la boue et le sang.

Il a reçu tous les dons, nous disait encore une personne qui l'a beaucoup vu : même celui de la main heureuse. Jeune homme, étant à Paris, quand lui et ses amis n'avaient plus d'argent, on réunissait les derniers écus restans et on envoyait Lamartine jouer au Palais-Royal. Il gagnait toujours.

Tout le monde est d'accord sur la grandeur de son talent, mais presque tout le monde l'est aussi sur ce qui lui manque : la fixité, la teneur, la netteté, l'application juste et possible des idées. On remarque aussi cette sorte d'illumination éthérée qui fait son coloris, coloris admirable, mais qui ne va pas également bien partout et qui jure même avec certains sujets. Les belles choses qu'il dit perdent souvent tout leur mérite pour n'être pas à leur place. Il a l'élévation et l'élan au plus haut degré, mais il ne sait ni régler ni diriger son vol, il s'égare à plaisir, et il prend ordinairement la peine de se contredire

([1]) Il y a quelques années, dans une maison où les deux illustres s'étaient fortuitement trouvés en présence, Chactas, impatienté et redevenu sauvage ce jour-là, laissa échapper un mot bien étrange : « Grand dadais ! » dit-il entre ses dents. Ce mot était sans doute un véritable *a parte* et non pas un *a parte* de théâtre ; mais quelques-uns des assistans le surprirent au passage, on se le racontait dans le temps, et il nous a paru assez curieux pour être caché ici en note.

lui-même. Il sait beaucoup de choses, comme un homme qui a longtemps vécu dans le plus grand monde et le plus distingué: mais il a peu d'étude sérieuse et trahit parfois une ignorance d'écolier. Tout cela, et jusqu'à ses nombreuses inexactitudes, il le traite fort légèrement, fort lestement, avec une sorte de fatuité de gentilhomme qui regarde toujours un peu en pitié l'art d'écrire. Des parents du maire Diétrick, après avoir lu dans les *Girondins* la page qui lui est consacrée ([1]), vinrent faire visite à l'auteur, et il s'établit entre eux le dialogue suivant : — « Nous sommes bien flattés, mais il y a quelques petites inexactitudes. M. Diétrick n'était pas pauvre : il a laissé une immense fortune, il n'était pas réduit à quelques tranches de jambon; il avait de la vaisselle plate. — Ah!.... — Mais il y a encore autre chose: il n'avait pas de filles, il n'avait que des garçons.» « Comment ferez-vous? disait là-dessus à M. de Lamartine un de ses amis. — Eh! mon cher, de ces filles j'en ferai des nièces. »

Un autre mot qu'on lui attribue, dénote la même manière leste, et ironique au besoin. On prétend qu'il a dit : — « Quand j'aurai soixante ans, je ferai des psaumes. » Ah! comme on l'aimait mieux, et comme il pensait mieux de lui-même, alors qu'il disait :

Le vent qui sur nos âmes passe,
Souffle à l'aurore ou souffle tard :
Il aime à jouer avec grâce
Dans les cheveux qu'un myrte enlace
Ou dans la barbe du vieillard !

Si au lieu de corriger, d'amoindrir ses défauts, il en fait donc plutôt vanité, cela ne l'empêche point de voir très-bien qu'ils peuvent aussi servir à son succès. « J'ai pour moi, dit-il, les jeunes gens et les femmes : peu importe le reste.»

Sa haute confiance en lui-même se montre encore dans ces éloges qu'il prodigue avec insouciance. Les faveurs de sa plume tombent également sur tout le monde; il n'y fait pas de différence et, en louant, il ne cesse pas de planer. A supposer, comme il semble, qu'elle lui soit naturelle et qu'il ne puisse pas en descendre, cette élévation perpétuelle devient parfois une manière de voir grossissante et vague, un manque de mesure et de coup-d'œil. Il mettra, par exemple, Adolphe Dumas sur la même ligne qu'Horace et que Béranger. Voici, à ce sujet, ce que raconte M. Sainte-Beuve dans ses *Portraits :*

M. Adolphe Dumas, homme d'imagination généreuse et d'essor aventureux, écrivit, à ce qu'il paraît, à M. de Lamartine une épître pour le consoler du peu de succès de son *Ange :* c'était lui signifier ce peu de succès, et j'imagine que le premier mouvement dut être une légère impatience contre le

([1]) Nous l'avons citée dans notre Chronique d'avril : c'est un des meilleurs tableaux de genre de la galerie; mais on va voir à quel point il est *composé*.

consolateur malencontreux. Oh ! pourquoi M. de Lamartine n'a-t-il pas cédé à ce mouvement? Pourquoi pas un grain d'ironie dès l'abord? Cela eût relevé un peu l'éloge qui ne va pas moins, en vingt vers, qu'à comparer M. Adolphe Dumas à Horace, *ce Béranger romain !* Je ne connais pas l'épître, mais il me paraît impossible que M. Adolphe Dumas ressemble à Horace; il a de l'élévation, du mysticisme, du socialisme, des portions hautes et rudes de talents; comparez-le à Dante le théologien, si vous le voulez absolument, ou à l'Eschyle du *Promethée* encore, ou, au pis, à Claudien...., mais à Horace! Le poète le lui redit en vingt façons; il croyait lire *Tibur, à l'exergue de la bague* (du cachet), mais c'était *Eyrague*; la dureté du vers l'a puni de sa pensée.

Dans cette large distribution d'encens, Lamartine fait aussi sa part à Cellarius, le maître de polka; il lui écrit de son plus beau style la lettre que voici, telle qu'elle a paru dans l'*Illustration* du 10 juillet:

M. DE LAMARTINE A M. CELLARIUS.

« Monsieur,

» J'ai été bien sensible à l'envoi du livre que vous avez chargé M. Sureau de me remettre. Il y a une parenté entre tous les arts, surtout quand ils s'élèvent par l'idéal au sentiment du beau, leur type commun; la danse est la poésie des mouvemens et la mélodie des corps. Chez les anciens, elle était un hymne en action, et, à ce titre, on l'introduisait jusque dans le culte. On ne lui laisse aujourd'hui que le théâtre et le Salon, et vos savantes et gracieuses études la rendent plus digne d'y figurer. Je n'en juge que sur votre nom et sur vos œuvres, et mon suffrage est sans prix pour vous; mais vos vrais juges sont la jeunesse et la beauté, pour qui votre nom est celui du plaisir même.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« A. de LAMARTINE. »

On sait enfin combien Lamartine se prodigue dans les journaux, dans les meetings, dans les banquets, dans les moindres rencontres. A peine a-t-il remporté un succès qu'il s'évertue ainsi à le faire oublier, et ce n'est pas toujours par un autre. Ses derniers articles, par exemple, ont certainement contribué à effacer celui des *Girondins*. Il n'était bruit que de cet ouvrage il y a trois mois. Les ouvriers se réunissaient, dans les endroits où ils mangent, pour en ouïr la lecture; ou bien ils se le passaient, les volumes séparés en deux, pour qu'il pût circuler plus rapidement. M. Michelet en était effrayé, surtout de la perfection de la forme. Les salons, la société aristocratique cherchait à se consoler, — consolation assez maigre, — par la maligne prévision que M. de Lamartine, comme il était arrivé à M. Thiers, donnerait un jour tout au monde pour retrancher certains passages de son livre. Eh bien, quoique sans doute il n'ait pas fini son temps, à cette heure on n'en parle plus. Des hommes, des esprits haut placés voyaient déjà dans le cas d'une nouvelle révolution, l'auteur des *Girondins* porté en triomphe sur les quais. Aujourd'hui, d'autres qui le vantaient alors, le déclarent presque irrévocablement un homme usé. « Il se prodigue trop, disent-ils: il s'expose de plus en plus et en plein sous toutes ses faces, parmi lesquelles il y en a évidemment de

très-faibles, ou de si contradictoires qu'on ne sait plus que penser. D'ailleurs, il a cinquante-cinq ans; il en sera de lui comme de Lamennais : il aura vieilli à se transformer et n'aura plus le temps d'arriver. »

Cette ardeur de parler et d'écrire, ce besoin de se voir perpétuellement en scène, tient à la nature du génie de Lamartine, à sa facilité prodigieuse, à sa fécondité qui, dans une sphère supérieure, dans la poésie et l'éloquence, égale celle d'Alexandre Dumas dans le feuilleton. Tout cela aussi accuse et entretient en lui une soif incessante de popularité. Mais on veut se l'expliquer autrement encore, et tout cruement il faut le dire, par des habitudes de dépense et de vie aristocratiques, par une mauvaise position financière et de continuels besoins d'argent.

Quant au revirement ou à l'isolement politique, à l'attitude d'opposition en tout sens, parfois contre l'Opposition même, on y voit, outre ces influences générales, une cause et une date précises. Il y a quelques années, dit-on, quand M. de Lamartine était encore du parti conservateur, il voulait être président de la Chambre des Députés. Le pouvoir y songeait; mais il fallait un peu de temps; on ne pouvait renvoyer à l'instant M. Sauzet comme un domestique. Le poète s'impatienta et se jeta dans l'opposition ou plutôt, car il resta seul, dans le blâme. — « Je parle par la fenêtre, » dit-il. — Son but, assure-t-on, est la régence de la duchesse d'Orléans, avec un conseil de régence dont il serait président. « Comment est-il possible, demande Mme de Lamartine, que, dans un pays tel que la France, M. de Lamartine ne soit rien ? »

Mme de Lamartine est plutôt légitimiste. Elle corrige les épreuves de son mari. Elle a retranché dans les *Girondins*, plusieurs mots du genre de ceux qui ont le plus fâché les anciens amis de son mari : mais elle le craint. Elle était protestante : elle s'est faite catholique, pour être de la même religion que lui. Et maintenant, sans songer le moins du monde à passer à son tour au protestantisme, il n'est plus catholique, tout en prétendant toujours être chrétien.

Paris, 10 novembre.

SUISSE.

GENÈVE, 6 *novembre* 1847.— Au milieu de cette agitation incessante et douloureuse qui se manifeste d'une extrémité de la Suisse à l'autre, nous avons passé sous le régime de pleins-pouvoirs militaires. Aussi, en face de la triste et déplorable perspective d'une guerre civile imminente, à peine osé-je prendre la plume pour vous donner quelques nouvelles de Genève; je serai donc très-bref et je vous parlerai uniquement aujourd'hui de l'académie.

Avant la révision totale des lois sur l'instruction publique dans le canton de Genève, révision dont on s'occupe avec activité et à laquelle M. le conseiller Pons donne tous ses soins, une loi provisoire a autorisé le Conseil d'Etat à repourvoir les chaires qui se trouvaient vacantes dans l'académie, à la suite des démissions successives de MM. A. Cherbuliez, Odier, Trembley et Duval, professeurs de la faculté de droit, de M. A. De-La-Rive, professeur de physique, et de M. Rilliet-De-Candolle, professeur de littérature comparée.

Cette dernière chaire a été confiée à M. *Albert Richard*, ce poète d'une énergie mâle et sauvage, auquel M. Marc Fournier a consacré dernièrement un article qui a été reproduit en partie dans la *Revue Suisse*.

M. *D. E. Gide*, avocat d'une grande éloquence, professera le droit civil et le droit commercial; c'est un esprit délié, clair et facile. Ami de Galloix dont il a publié les œuvres, il y a quelques années, en les faisant précéder d'une préface qui dénote un esprit littéraire et où l'on reconnaît sans trop de peine un des intimes de l'auteur bien connu des *Bluettes et boutades*, M. Gide a pris une part active à notre première révolution politique. Il est un de ceux qui ont inauguré chez nous les assemblées populaires; il a joué aussi un assez grand rôle dans notre première assemblée constituante. Dès lors, il a abandonné complétement la politique, a voué tout son temps au barreau et s'est enrôlé dans les rangs pacifiques des pères de famille.

La chaire de droit pénal sera occupée par un jurisconsulte fort savant, qui s'est fait à Genève une réputation méritée comme avocat, notamment dans les affaires criminelles, M. *Castoldi*. C'est un ancien membre du gouvernement provisoire. Sa conduite, comme magistrat, a été pleine de droiture, de modération et de loyauté. Il n'a pas voulu rentrer définitivement dans le Conseil d'Etat, après l'acceptation de notre constitution nouvelle, et il a préféré, tournant le dos à l'ambition politique, reprendre ses travaux ordinaires, comme jurisconsulte, et ses études calmes, paisibles et studieuses.

MM. *E.-H. Gaullieur*, l'un des collaborateurs de la *Revue Suisse*, et M. *J. Hornung*, dont j'ai entretenu quelquefois vos lecteurs, se partageront provisoirement la chaire de droit romain.

Le titulaire de la chaire de physique n'est pas encore nommé. M. Wartmann, ancien professeur à l'académie de Lausanne, a beaucoup de chances en sa faveur; il y a toutefois sur les rangs un autre candidat également fort capable. ***

Le dernier adieu.

« .... Il y a quelques semaines, un jeune homme égaré seul dans la *grande gorge* du Salève, trouvait la mort au milieu de ces rochers d'où l'on voit si bien Genève, le cours sinueux de l'Arve et les tours élevées de Saint-Pierre. Son vieux père n'avait pas d'autre enfant..... »

I.

« Cris inutiles de détresse,
» — Pourquoi guidai-je ici mes pas?
» Déjà s'étend sur ma jeunesse
» Le voile sombre du trépas!

» Hélas! ce n'est donc point un rêve;
» A l'heure du suprême adieu,
» Les échos bruyants du Salève
» Me répondent seuls, ô mon Dieu!

» Eh! quoi, les monts et leur verdure,
» Et ce paysage si beau,
» Et cette sublime nature
» Ne me promettaient qu'un tombeau!

» Mon Dieu, toi que, dans ma misère,
» Confiant, j'implore toujours,
» Père, prends pitié de mon père,
» Sois le soutien de ses vieux jours;

» Que la douleur et la souffrance
» Epargnent le pauvre exilé,
» Rends-lui la paix et l'espérance,
» Et je puis mourir consolé....

» — Oui, dans ta sagesse profonde,
» Conduis-moi, Dieu de vérité,
» Du printemps trompeur de ce monde
» Au printemps de l'éternité! »

II.

Heureux qui, malgré la tempête,
Entrevoyant des jours meilleurs,
Vers le ciel sait lever la tête,
Car la patrie, elle est ailleurs!

Car la félicité suprême
Attend ailleurs le genre humain,
Car ici-bas le bonheur même
Fuit et n'a pas de lendemain;

Ailleurs, le Maître nous convie.....
— Oui, tu pourras, ô voyageur,
Déposer le poids de la vie
Et le fardeau de la douleur,

Dans ce divin séjour des anges
Où s'abritent les bienheureux
Célébrant sans fin les louanges
De Celui qui mourut pour eux;

Où brillent, au-delà des nues,
Comme des fleurs sur les tombeaux,
Des félicités inconnues
Même à nos printemps les plus beaux;

Dans ce ciel où finit l'absence,
Où naît et renaît chaque jour
Une éternité d'espérance
Dans une éternité d'amour.

JULES VUY.

Bords de l'Arve.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous aurions desiré entretenir nos lecteurs, déjà dans ce numéro-ci, d'un ouvrage de la plus haute importance, que vient de publier, à Neuchâtel, M. H.-A. Perret-Gentil, pasteur et professeur. C'est une traduction nouvelle, faite sur le texte hébreu, de la seconde partie de l'ANCIEN-TESTAMENT, comprenant les *Hagiographes* et les *Prophètes.* Ce beau volume, qui est le fruit de longues années de travail, est une œuvre de science et d'édification en même temps. A nos yeux, il est destiné à devenir un jour le livre de tous, comme étant la traduction la plus fidèle, en même temps que la plus littéraire, des livres prophétiques de l'Ancien-Testament. Nous nous réservons le plaisir de consacrer à cet ouvrage, dans l'un de nos plus prochains numéros, un article étendu et approfondi.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

ALEXANDRE VINET.

TROISIÈME ARTICLE (*).

V.

La révolution de décembre 1830, amenée plus encore par les fautes de ceux au détriment de qui elle a été accomplie, que par la volonté directe de ceux qui en ont immédiatement profité, la révolution de décembre s'est opérée. Une ère nouvelle commence pour la nation vaudoise. Elle commence comme toutes les ères nouvelles par exciter toutes les espérances et caresser toutes les illusions. Nous avons aussi un mot de Vinet à cette époque. Il est daté du 3 janvier 1831.

« La liberté! ce mot, devenu le mot d'ordre de l'humanité, court aujourd'hui de nation en nation; c'est une *générale* qui se bat d'un bout de l'Europe à l'autre..... Jamais crise plus profonde ne travailla la société. Préparée par d'autres crises qui resteront toujours fameuses, elle les surpasse toutes, elle les complète, elle les achève.... Mais si notre prévision ne nous abuse pas, elle amène pour l'humanité une épreuve longtemps attendue: on saura tout ce que l'homme peut faire de la liberté et tout ce que la liberté peut faire de l'homme.

» Au reste, il ne faut point se faire d'illusion, il faut s'entendre sur le sens d'un mot sacramental qui vole de bouche en bouche. Tous ceux qui cherchent la liberté ne cherchent pas une même chose, ne poursuivent pas un même but. Sous ce mot de liberté viennent se ranger deux notions non-seulement différentes, mais opposées. L'amour de la liberté est un sentiment éminemment social ou l'instinct le plus antisocial qui fut jamais. Chez les uns c'est un enthousiasme généreux, chez les autres, c'est, en apparence, de l'enthousiasme aussi, mais en réalité une passion égoïste. Chez les uns c'est la plus sûre garantie de l'ordre, chez les autres c'est presque le désordre.

(*) Voir, pour les précédents articles, les livraisons d'octobre et de novembre, pages 641 et 705.

» Il est deux manières de vouloir la liberté. On la veut comme un intérêt ou comme un principe. Ces deux points de vue ne sont pas exclusifs l'un de l'autre, mais ils sont distincts. Le libéral vulgaire est un homme que la société gêne, qui en souffre impatiemment les entraves, qui a regret à tout ce qu'il sacrifie de ses convenances particulières à des convenances plus générales, qui poursuit de ses vœux l'indépendance absolue de sa volonté. Je n'en fais pas encore un sauvage; sa raison peut lui apprendre à céder à la nécessité; il peut être un honnête homme; mais je l'appelle toutefois un libéral vulgaire. Avec moins de culture, une éducation plus défectueuse, il peut devenir, dans l'occasion, un artisan d'anarchie; car pour lui la société n'est qu'un mal nécessaire.

» Le libéral d'un ordre plus relevé est un homme à qui la société apparaît comme le but, comme l'ordre, comme l'état normal de l'humanité, et comme éminemment social, il veut la liberté dans l'intérêt même de la société. C'est pour ennoblir la société qu'il fait une aussi large part que possible à l'individualité. C'est dans l'intérêt de la société qu'il repousse toutes les contraintes inutiles, vexatoires ou sacriléges qui corrompraient l'association et lui enlèveraient sa beauté. Il veut la société, l'union, l'harmonie, c'est pour cela même qu'il veut la liberté. En un mot la liberté lui apparaît comme une loi éternelle de la nature humaine, comme un moyen puissant de perfectionnement.

» Je le répète; le premier libéralisme est, dans son principe, antisocial; le second, social par excellence. Les deux, en se réunissant, peuvent produire des effets immenses. Mais la palme est à celui qui repose sur une idée morale. Dans mon opinion, il est encore assez rare. Il ne sera commun que lorsque la culture, non pas intellectuelle seulement, mais surtout morale et religieuse, sera elle-même devenue commune...... Nous voici livrés à la liberté. Nous voici en face d'un bien immense ou d'un grand danger. Il faut être libres, mais il faut être justes et modérés. A ce prix seulement, la liberté est un bien. Vaudois! si vous aimez la liberté comme un gage de sécurité, comme un moyen de perfectionnement, comme un élément social, tenez-vous pour assurés que votre dernière révolution vous a acquis un trésor; et rendez grâces au ciel. Votre liberté (ne l'oubliez pas) vaudra justement ce que vous vaudrez [1]. »

Au milieu de toutes les questions que l'assemblée constituante avait à résoudre, ensuite de la révolution qui lui avait donné l'existence et des luttes qui avaient amené la révolution, se trouvait au premier rang la question de la liberté religieuse. Sur tous les autres points, les questions étaient à-peu-près résolues en même temps que posées, puisque c'était

[1] *Nouvelliste vaudois*, 1831, n° 10.

en faveur de leur solution que la révolution avait eu lieu. Il n'en était pas de même de la liberté religieuse. Sur ce sujet capital les idées en général n'étaient ni claires, ni assises. Les passions, les préventions, les intérêts, agités en tout sens, ne laissaient guères à la raison le calme nécessaire pour examiner mûrement et soulevaient une poussière qui offusquait la lumière de la vérité. Cette fois encore, les hommes qui présidaient aux destinées du canton de Vaud ont été appelés à engager tout l'avenir de la civilisation au milieu de nous, sur un *oui* ou sur un *non*. On pouvait alors revenir sur la fatale décision prise le 15 janvier et le 20 mai 1824. On pouvait réhabiliter le canton, et le doter à jamais d'une liberté complète et inattaquable, en consacrant, par un vote intelligent et généreux, la liberté religieuse, au dedans et au dehors de l'église nationale, comme la clé de voûte et le couronnement de toutes les libertés reconnues et garanties dans la nouvelle charte. Cette fois encore, les hommes qui étaient au gouvernail ont failli à leur devoir, entraînant le pays dans leur faute, et se laissant entraîner par lui. Ceux qui devaient éclairer et conduire leurs concitoyens, se sont laissés aller à la dérive; ils ont manqué le moment unique; ils ont ajourné des décisions qui ne pouvaient pas être ajournées; ils ont renvoyé à d'autres hommes des questions qu'il était de leur devoir de trancher. Ils n'ont pas eu le courage de nier comme en 1824 la liberté religieuse; ils ont fait pis: ils l'ont abandonnée. La liberté religieuse a été sacrifiée dans la Constitution de 1831. Il faut pourtant le dire et le dire hautement, ce n'a pas été sans combat. Il s'est trouvé un groupe de vrais libéraux pour défendre courageusement et avec un talent remarquable, au sein de la Constituante, les principes sacrés de la liberté, niés ou abandonnés par la majorité dans cette solennelle délibération. Il s'est trouvé des hommes, en dehors de cette assemblée, pour défendre la même cause dans des écrits périodiques. Un journal, *la Discussion publique* (1), a été spécialement consacré à la défense de la liberté religieuse et des principales conséquences qui en découlent relativement à l'organisation de l'église nationale. D'un autre côté, l'habitude, les préjugés, des craintes inté-

(1) *Discussion publique sur la liberté religieuse et le gouvernement de l'église, dirigée par des membres de l'église nationale du canton de Vaud.* Rédigée principalement par L. Burnier, pasteur. Lausanne, 1831.

ressées peut-être, en tout cas des préventions plus habilement que loyalement répandues sur les intentions que l'on supposait aux défenseurs de la liberté religieuse, obscurcissaient les esprits de beaucoup de membres du clergé national. Ces hommes, dont nous ne pouvons suspecter la bonne foi, dérangés dans leurs habitudes par les questions qui surgissaient de toutes parts, opposés d'instinct en quelque sorte à tout examen approfondi de l'état religieux et ecclésiastique du pays, comme à tout changement à cet égard, prirent pour organe l'*Ami de l'église nationale dans le canton de Vaud*. Ce fut une mêlée où les voix se croisaient en tout sens, où les partis, sans se bien reconnaître encore, fermentaient dans une sorte d'agitation confuse, où des hommes qui, plus tard, se sont nettement séparés les uns des autres, combattaient côte à côte dans des buts, au fond, très-divers et qu'ils croyaient être identiques. Evidemment, en majorité, les hommes qui ont été conduits à prendre part à ces discussions longues et animées ont été pris au dépourvu.

Ce n'était pas le cas de Vinet. S'il a été peu mêlé directement à ces controverses, ce qu'il a dit a toujours été frappé au coin du bon sens, de l'à-propos et de la modération. Sa première apparition sur le terrain a été la publication de sa brochure intitulée *Quelques idées sur la liberté religieuse*, qui parut à la fin de février. Après avoir réclamé la liberté religieuse en dehors de l'église nationale, en faveur des dissidents, il s'intéresse ici à l'église nationale, et c'est pour elle qu'il réclame une liberté qui lui est si nécessaire, qu'elle possède si peu et dont, hélas! elle sent si peu le besoin. C'est cet antique établissement, l'objet de sa sympathie, autant que la dissidence lui inspirait peu d'attrait, c'est cet antique établissement dont il va se constituer l'ami véritable, le courageux défenseur, le défenseur presque solitaire, le défenseur à l'encontre et en dépit de ceux qui se proclamaient ses plus chauds, ses uniques partisans. Mais son amour pour l'église nationale, loin de l'aveugler, l'éclaire. Il en reconnaît, il en sonde les plaies, il les signale avec une courageuse affection. Il conclut par ces deux aphorismes :

1° L'Eglise nationale a besoin, pour prospérer, que les autres cultes soient libres.

2° L'Eglise nationale a besoin, pour soutenir cette concurrence, d'être libre elle-même.

Le 6 mars il écrit au rédacteur de la *Discussion publique* une lettre pleine de ces idées élevées et généreuses qu'il est si nécessaire de rappeler aux partis en présence et qui en sont si peu et si mal écoutées. Voici quelques mots à l'adresse des écrivains de l'*Ami de l'Eglise nationale.*

« Que des politiques, étrangers à la science du salut (et graces à Dieu ils ne le sont pas tous!) aient de la peine à se familiariser avec la vraie nature de la question, qu'ils ne voient dans la religion qu'un fait social, un établissement, une entreprise; ils le peuvent, et à ce titre même ils lui donneront peut-être la liberté; mais vous, chrétiens, vous ministres chrétiens, vous sied-il de la voir ainsi? et peut-il y avoir parmi vous deux opinions sur le principe? Ce que je concevrais beaucoup mieux, c'est que, laissant les hommes d'Etat faire là-dessus ce qui leur paraîtra bon, vous vous reposassiez dans votre inaltérable foi; et que comptant sur la force de la vérité, qui se joue des obstacles, vous restassiez spectateurs immobiles des discussions qui s'ouvrent à votre sujet; mais qu'entrés dans l'arène, vous y puissiez prendre parti contre la liberté; que votre sentiment chrétien ne vous jette pas dans les rangs de ses défenseurs; qu'elle ne trouve pas en vous des représentants naturels; je l'avoue, c'est ce que j'ai de la peine à m'expliquer.

« Vous me direz que c'est pour votre religion que vous combattez; mais combattez d'abord pour *la* religion; c'est-à-dire pour tout ce qui est essentiel à l'idée de la religion : la foi, c'est-à-dire la liberté; l'espérance, c'est-à-dire la liberté; l'amour, c'est-à-dire la liberté. Proclamez le principe de la liberté pour vous, contre vous; et vous aurez rendu le plus digne hommage et le plus grand service à *votre* religion. On ne doit venir à votre religion que par le chemin de la liberté; et la liberté n'existe pas là où le choix est restreint ou impossible. Il faut, pour l'honneur de votre religion, qu'on puisse librement la comparer à tout autre qui pourrait s'introduire dans le pays; il faut, pour l'honneur de votre religion, qu'on ne l'accuse pas de s'être arrogé un monopole; il faut, pour son honneur encore, qu'on ne puisse pas dire que son existence est factice, et que sans l'appui de la force matérielle, elle ne se soutiendrait pas » [1].

Je coupe ici à regret la citation, mais il faut se borner. Nous voyons Vinet écrire ensuite dans le *Nouvelliste*, une série de quatre articles, sur une *décision de la commission constituante* [2]. Il s'agit de la décision pour laquelle cette commission avait rejeté la proposition de déclarer l'Eglise

[1] *Discussion publique*, page 46.
[2] N° 28, 29, supplément du 29, et 30.

nationale indépendante de l'Etat en matière de doctrine. Après avoir exposé les preuves de son affection sincère pour l'Eglise nationale, et après avoir fait voir que ceux qui le combattent, par affection pensent-ils pour l'Eglise nationale, combattent contre leurs propres intérêts et leurs propres affections, il entre en matière. Il examine en premier lieu cet article du projet de constitution : *La loi règle les rapports de l'Eglise avec l'Etat.* Nous citerons de cet examen le morceau suivant ; il est remarquable à plus d'un égard.

« Les grands-conseils peuvent bien être chargés du soin de tirer les conséquences des principes posés dans la constitution ; mais ce n'est pas à eux à poser ces principes. Or, la décision de la commission les leur laisse poser. Il dépendra de nos législatures mobiles de résoudre à leur gré, et tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, une question d'une telle importance que sa solution caractérise à elle seule un pays, et exerce sur ses destinées une influence capitale. Elles pourront la résoudre aujourd'hui dans le sens de la liberté, demain dans le sens de la servitude, aujourd'hui en faveur de l'Etat contre l'Eglise, demain en faveur de l'Eglise contre l'Etat. Je crois pouvoir dire que depuis qu'on fait des constitutions, jamais principe d'une telle portée ne fut abandonnée à l'arbitre des conseils représentatifs ; et je ne sais qu'une mesure qui pût l'emporter sur celle-ci en *confiance*, c'est celle par laquelle le grand-conseil à son tour laisserait le pouvoir exécutif régler les rapports de l'Eglise avec l'Etat. »

Après avoir démontré, comme nous venons de le voir, que la constitution doit régler ces rapports, il fait voir que ces rapports doivent être l'indépendance de l'Eglise quant à la doctrine, et il discute ensuite et réfute les raisons par lesquelles la majorité de la commission constituante s'est refusée à sanctionner cette indépendance par un article spécial. Pour ne pas transcrire tout ce travail, qui est un véritable traité sur la matière, nous nous abstenons d'en rien citer de plus que les lignes que nous avons données ci-dessus. Quand les œuvres de Vinet seront recueillies, on pourra y trouver ces pages, dont plusieurs sont au nombre des plus belles d'un écrivain qui en a laissé un si grand nombre de belles. Vinet a poursuivi et complété la défense de cette thèse dans deux articles insérés dans la *Discussion publique* [1] sous le titre : Emancipation de l'Eglise nationale. Nous ne pouvons nous refuser à donner la conclusion de tout cet ensemble d'arti-

[1] Pages 79 et 85.

cles; c'est le dernier mot de Vinet sur la matière. Nous y pouvons constater le moment où Vinet est national encore; nous y prévoyons aisément celui où il ne le sera plus, mais sans cesser jamais d'être *multitudiniste* ([1]).

« Au train dont marchent les choses humaines, à l'impulsion que les esprits et les sociétés ont reçue, on peut douter s'il y a des siècles à promettre à des institutions déjà ébranlées, et qu'on ne perpétue point en les déclarant immuables. Je n'en parle point en ennemi, bien s'en faut : rudimens d'une grande œuvre, ébauches d'un grand dessein, préface d'un grand livre, elles ont été, parce qu'elles devaient être; elles furent une forme de la vérité, une école de la société chrétienne, et elles ne dureront pas un instant de moins qu'il ne sera nécessaire; mais qui ne s'aperçoit qu'elles ont veilli, et que, quelles que soient les années que la Providence leur réserve, elles ne constituent pas l'état définitif, la forme arrêtée de l'Eglise sur la terre? Nous avancerons, il le faut. Plus que d'Eglises nationales, nous avons besoin d'une religion nationale, d'un sentiment national sur la religion, d'une intime correspondance de la vie civile avec la vie chrétienne, d'une communion de cœur des citoyens en Dieu leur Sauveur, d'une sève de foi répandue dans le corps social, de cette unité, en un mot, qu'il est si raisonnable de désirer, et si inutile de poursuivre par des moyens extérieurs. *Par la liberté à l'unité!* telle va être la devise du christianisme. Cette idée renferme tout un monde. »

On le conçoit, cet attachement à l'Eglise nationale, si dégagé de toute préoccupation secondaire, cet attachement qui lui est voué si purement en vue du but et qui ne la sort pas de la classe des moyens, cet attachement n'était pas fait pour plaire à tous les amis de l'établissement. Plusieurs de ces derniers devaient même sans hésitation ranger Vinet dans la classe des adversaires de leur église. On ne l'a que trop fait voir. On peut croire, en outre, que ce sont de tels partisans de l'union de l'Etat et de l'Eglise qui ont amené la pensée de Vinet à constater avec tant de force les inconvéniens et les dangers de cette union. Après cela, il ne faudra pas s'étonner si, dans quelques années, Vinet, en s'attachant à cette série d'idées et la creusant exclusivement, a fini par être le promoteur le plus décidé, le plus convaincu, le plus absolu dans ses

([1]) Qu'on nous pardonne l'emploi de ce mot commode, nécessaire même. Il est né de la controverse soulevée dans notre canton sur les doctrines relatives à l'Eglise, et l'on ne peut se dispenser de s'en servir désormais, lorsque l'on touche à cette matière.

vues, de la séparation des deux sociétés, de la société civile et de la société religieuse.

Dans toute discussion un peu étendue et un peu prolongée, on voit s'avancer dans l'arène de ces esprits faits, semble-t-il, pour obscurcir ces questions. Ce sont de ces gens à qui l'apparence au lieu de manifester la réalité, la cache; qui, avec une habileté propre aux esprits étroits, se servent de la forme pour argumenter contre le fonds. Pour de telles gens, une discussion n'est pas un examen des idées, mais une lutte contre des hommes. Ils se posent en adversaires de leurs antagonistes. Et dans l'ardeur de la lutte, ils se font quelquefois illusion sur la nature des moyens. Un homme de cette trempe, opposé jusqu'à la passion au réveil religieux, non pas aux défauts ou aux misères du réveil, mais au réveil lui-même; un homme approuvant, sans trop oser le dire, mais sans trop se gêner aussi pour le laisser entendre, approuvant les mesures que le gouvernement avait prises parmi nous contre la liberté religieuse; un tel homme a publié, sans la signer et sans la terminer, une série d'articles dans l'*Ami de l'Eglise nationale*. Ces articles sont intitulés : *De quelques points de notre organisation ecclésiastique*. Sous l'apparence d'une discussion historique, ce n'est rien moins que de l'histoire. C'est en général une suite d'assertions opposées aux faits et aux raisonnemens avancés dans la *Discussion publique*. Nous ne sommes appelés directement à nous occuper que du quatrième en rang et du dernier de fait des morceaux de cette série. La thèse qui y est soutenue c'est la prospérité spirituelle de l'église vaudoise avant le réveil religieux; et, en conséquence, l'inutilité de ce réveil, qui dès-lors devient une tracasserie vaine, malheureuse et coupable. Quel bonheur si, pour une pareille thèse, on pouvait s'appuyer de l'autorité de Vinet! Cela ne sera pas si difficile. Quant à la prospérité religieuse, on tirera de son premier écrit les hommages que l'affection et la reconnaissance ont dictés à un jeune homme en faveur d'un bienfaiteur offensé, et au moyen d'une altération matérielle on les présentera comme si c'était le jugement de l'homme mûr sur l'état religieux du pays et sur tout l'enseignement théologique au sein de l'académie. Quant à la conséquence à en tirer contre le réveil religieux, on abusera d'une phrase dans laquelle Vinet exprime qu'il n'en approuve pas tout, pour amener l'esprit du lecteur à la conclusion que

le réveil n'avait rien de bon. Vinet ne pouvait pas ne pas réclamer contre un tel emploi de ses paroles. Nous connaîtrons bientôt l'histoire de cette réclamation. Cependant l'année 1831 s'achève. La *Discussion publique* se transforme en une publication mensuelle, *La Revue Chrétienne. L'Ami de l'Eglise nationale* cesse de paraître. Au commencement de 1832, le doyen Curtat termina sa carrière terrestre. Le *Nouvelliste Vaudois* lui consacra un article nécrologique où, à côté des hommages bien sentis d'une vénération méritée, le rédacteur fait, au sujet des brochures sur les *Conventicules*, une restriction modérée et malheureusement nécessaire. La réclamation de Vinet au sujet des citations de l'*Ami de l'Eglise nationale* n'avait pas été publiée. Il paraît que ce silence a été considéré comme un encouragement; car un *actionnaire du Nouvelliste Vaudois*, que des indices concluants portent à considérer comme identique avec l'auteur des citations, est revenu à la charge par la lettre suivante :

A M. le rédacteur du Nouvelliste Vaudois.

« Dans la notice nécrologique que vous avez consacrée à la mémoire de M. le doyen Curtat, vous dites : *que deux des ouvrages de ce pasteur rappellent malheureusement qu'après avoir le plus contribué à allumer, dans le cœur de nos jeunes lévites, un zèle ardent pour l'étude et la propagation de l'Evangile, il méconnut le principe de ce zèle, dans la nouvelle vie religieuse de notre époque, parce que l'ardeur des jeunes prédicateurs formés à son école, ne sut pas toujours se contenir dans les bornes de la sagesse, mais se produisit parfois sous des formes peu avenantes.* Permettez-moi, Monsieur, d'opposer à ce jugement celui de M. Vinet, qui s'exprimait en ces termes-ci, immédiatement après la publication du premier des deux ouvrages dont vous parlez : *M. Curtat n'avait pas imaginé ce curieux mélange d'humilité et d'orgueil qui fait le caractère de la nouvelle doctrine; mais c'est qu'il n'avait pas en vue de former une secte et de fonder des conventicules.*

» *Je n'ai pas eu la prétention de le* DÉFENDRE; *l'amour du public le défendra mieux que ma faible voix; mais je n'ai pu garder le silence en voyant cet homme de bien offensé; et j'ai dû protester au nom de mes confrères, contre cet oubli des convenances et de la justice* (1).

(1) Lettre aux jeunes ministres vaudois qui figurent comme interlocuteurs

La réponse ne s'est pas fait attendre. La voici :

A Monsieur le rédacteur du Nouvelliste Vaudois.

L'Ami de l'Eglise nationale touchait au terme de sa carrière, lorsque j'eus connaissance de certains articles de ce journal où l'on tirait parti du plus ancien de mes écrits pour me mettre en contradiction avec moi-même ([1]). Cela n'était guère équitable. La date de cet écrit était si reculée, j'étais si jeune lorsque je le composai, les choses et les hommes ont marché, depuis, à si grands pas, qu'il eût été naturel, en rapprochant cet opuscule de ce que j'ai publié plus tard, de conclure tout simplement que j'avais changé d'avis. Ceux qui de 24 à 34 ans, ne modifieraient aucune de leurs opinions seraient dignes de beaucoup d'admiration ou de beaucoup de pitié. Je suis persuadé que mes commentateurs eux-mêmes ne sont point dans ce cas,

« et qu'ils n'ont mérité
Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.»

Je répondis aux commentaires de l'*Ami de l'Eglise nationale* par un article que j'adressai aux rédacteurs de la *Revue chrétienne. L'Ami* ayant cessé de paraître, ces messieurs ne voulurent point attaquer un mort. J'aurais eu, je l'avoue, peu de regret à la suppression d'une réclamation que le seul sentiment du devoir m'avait arrachée, si elle n'avait renfermé un hommage à M. Curtat encore vivant ([2]). L'article était perdu, Monsieur, et l'occasion de m'expliquer ne se serait pas représentée de longtemps sans l'extrême obligeance d'un de vos actionnaires, qui veut bien, en ma faveur, faire revivre un instant l'*Ami de l'Eglise nationale.*

Je réponds à sa lettre insérée dans votre numéro du 9 mars :

1° Qu'en représentant la doctrine du *Conventicule de Rolle* comme *nouvelle* et comme un *curieux mélange d'humilité et d'orgueil*, je jugeais sans connaître et je jugeais mal.

2° Qu'en attribuant à certaines personnes le dessein de *former une secte* et de *fonder des conventicules*, je portais un jugement téméraire.

3° Qu'en défendant M. Curtat contre un passage où son caractère chrétien semblait mis en doute, je ne pensais nullement à faire l'apologie d'aucun écrit de sa plume.

La première brochure de M. Curtat renfermait sur le sujet de la liberté religieuse, une doctrine que je n'étais point alors en état de

dans la brochure intitulée : *Conventicule de Rolle*, page 4. (Note de l'*Actionnaire du Nouvelliste.*)

([1]) *Ami de l'Eglise nationale*, page 159, 2e colonne.

([2]) Il serait vivement à désirer que cette réclamation pût se retrouver parmi les papiers laissés par Vinet. On voit quel intérêt tout particulier s'attache à ce morceau.

juger. Mes convictions se sont formées plus tard. Elles étaient à peine en germe dans mon esprit, lorsque je publiai (en 1824) une brochure sur le *Respect des opinions*. Elles se sont formées peu-à-peu, rationnellement et tranquillement *sine irâ et studio;* je dois supposer que votre correspondant les connaît; il connaît donc quelle est, depuis 1825 environ, mon opinion sur la théorie de M. le doyen Curtat.

Je ne suppose à l'*actionnaire du Nouvelliste* aucun dessein malveillant; je ne crois point qu'il ait voulu me mettre dans la pénible nécessité de laisser tomber sur les cendres encore chaudes de mon vénérable maître des paroles de critique où de blâme. Du moins est-il sûr qu'il aurait manqué son but. Je puis n'avoir pas épousé toutes les opinions de M. Curtat, et vouer à sa mémoire au moins autant de respect et de reconnaissance que ceux qui font profession de penser absolument comme lui. Et ce m'est une consolation de déposer sur son tombeau l'hommage sur lequel j'espérai en vain que ses regards pourraient s'arrêter. Oui, M. Curtat nous aima; il nous porta dans son cœur devant Dieu; sa voix éloquente nous révéla, des premières, toute la beauté du ministère évangélique; près de sa tombe récente et dans la première douleur de sa perte, nous ne saurions nous souvenir d'autre chose.

Voilà, Monsieur, ce que je réponds à votre correspondant. Non que vous n'ayez déjà, avec votre fermeté d'esprit ordinaire, répondu ce qu'il y avait de mieux; mais mon silence pourrait être mal interprété. Quant aux observations déposées dans un journal qui n'existe plus, ma réponse est prête; si l'on désire la connaître on n'a qu'à parler.

Bâle le 12 mars 1832. A. VINET.

Il y a des gens qui ne savent pas accepter une défaite et qui la changent en déroute par une persistance hors de saison. L'*Actionnaire du Nouvelliste* a tenu à avoir le dernier mot et il s'y est pris de manière à se le faire laisser. Nous ne ferons remarquer au lecteur de la lettre que nous allons transcrire, ni l'acrimonie du ton, ni la manière, qui voudrait paraître hautaine, avec laquelle l'*Actionnaire* se fait un plaisir de dire à Vinet qu'il ignore l'existence de ses ouvrages; ni même cette singulière susceptibilité d'un anonyme, qui, après avoir pris le soin de se dérober derrière un double voile, ne trouve rien de mieux, pour se défendre, que d'accuser Vinet de personnalités et de personnalités impraticables. Il y aurait encore bien d'autres choses de ce genre, que nous ne relèverons pas davantage. Nous avons à faire sur le fonds même de la lettre quelques observations plus importantes. D'abord il n'est plus possible de douter que l'*actionnaire* et le *collaborateur de l'Ami* ne soient une même personne. Si le con-

traire eût été vrai, l'*actionnaire* n'eût pas essayé, par des faux-fuyants obscurs, de se dédoubler tant bien que mal; il eût opposé à l'insinuation de Vinet une dénégation franche et catégorique. Ensuite, si certaines personnes d'une piété sincère et d'une incontestable bonne foi, ont néanmoins adopté dans leur système religieux quelques erreurs secondaires, qui font que leur doctrine comme presque toute chose ici-bas, a un côté fâcheux, il est absurde, pour ne pas dire injuste et odieux, de condamner pour cela sans examen et sans appel et la doctrine et la conduite de ces personnes; non-seulement de ces personnes, mais de bien d'autres, qui, sans participer à leurs erreurs, ont pris part au mouvement religieux contre lequel le doyen Curtat s'était élevé. Il est plus absurde et plus odieux encore de se saisir de ce prétexte pour faire opposition à la liberté religieuse. Car, enfin, c'est bien de la liberté religieuse qu'il est question dans toute cette polémique. C'est, de fait, contre tous les principes de cette liberté que sont dirigées les deux trop célèbres brochures. C'est surtout cette négation de la liberté par le doyen Curtat qui a dicté les réserves du *rédacteur* du *Nouvelliste.* C'est pour opposer à lui-même le défenseur de cette liberté que le *collaborateur* anonyme de l'*Ami,* que l'*actionnaire* du *Nouvelliste,* s'est opiniâtré à se faire une arme du nom et des paroles de Vinet. Malgré son habilité consommée à déplacer et à obscurcir toutes les questions, l'*actionnaire* n'a pu faire sur ce point, illusion à personne; il n'a pas pu se faire illusion à lui-même. Voici sa lettre :

A M. le rédacteur du Nouvelliste Vaudois.

» Le jour même où l'on rendait à la terre la dépouille mortelle de M. le doyen Curtat, le *Nouvelliste* faisait peser sur la mémoire de ce pasteur si digne de regrets, un reproche bien grave, celui d'avoir *méconnu le principe de la nouvelle vie religieuse de notre époque.* Ce reproche lui était suggéré par le souvenir des deux brochures de M. Curtat sur les conventicules.

» Pour toute réclamation contre ce jugement, j'ai cité quelques lignes d'un écrit de M. Vinet, qui donnait le nom de *doctrine nouvelle, curieux mélange d'humilité et d'orgueil,* à ce que le *Nouvelliste* présentait comme la *nouvelle vie religieuse de notre époque.* — Aujourd'hui M. Vinet se réforme et nous apprend qu'il avait mal jugé. Certes, je ne pouvais,

même en ce temps de révolutions, deviner une conversion pareille. Je ne connaissais point, comme il le suppose, ce qu'il a écrit sur le *Respect des opinions*; d'ailleurs cette brochure est de 1824, et ainsi d'une *date trop reculée.* Mais dans celle de 1831, j'avais pu lire avec tout le monde que la doctrine des dissidents a un côté *anti-scripturaire, étroit, arbitraire, exclusif, qui la rend incompatible avec la loi de progression de l'esprit humain et avec quelques-uns des principes de la nature humaine* (Quelques idées, etc., pag. 24.)

» Vous avouerez, Monsieur, que cette description rappelait fort le *curieux mélange*, et qu'elle aurait mérité aussi à son auteur le reproche d'avoir méconnu *le principe de la nouvelle vie religieuse* de 1831. Dans la question toute spéciale qui nous occupe, M. Vinet fait intervenir la *liberté religieuse.* Cependant ni le *Nouvelliste*, dans sa notice nécrologique de M. Curtat, ni moi dans ma réclamation n'en avons dit un mot. Les interlocuteurs du Conventicule de Rolle, dans les discours que leur censure relève, et le censeur lui-même dans sa réfutation, n'avaient pas non plus abordé cette grande idée. Elle arrive le 12 mars 1832, conduite par M. Vinet, tout exprès, ce semble, pour amener contre moi une accusation de *servilisme*, et pour me marquer ainsi d'une tache qui ne fait pas mal sur la personne d'un adversaire, surtout par le temps qui court.

» Quant aux anciens collaborateurs de l'*Ami de l'Eglise nationale*, qui *ont tiré parti du plus ancien des écrits de M. Vinet pour le mettre en contradiction avec lui-même*, j'ignore s'ils accepteront les explications qu'il leur offre. Ce journal a cessé de paraître, ou, pour ne pas abandonner la métaphore, il est mort,.... peu de temps après le suicide de la feuille à laquelle seule il devait l'existence, et que M. Vinet assistait de sa coopération. Je suis donc dans l'ignorance sur le parti que prendront ces écrivains si audacieux de leur vivant. S'ils se décident pour l'affirmative, ils courent grand risque qu'on ne leur dise comme à moi : *Le temps a fait un pas et la face de la terre a été renouvelée.* »

» Le 27 mars 1832. »

Vinet n'a pas répliqué.

VI.

Nous n'avons pas craint de donner avec détail et de suivre pas à pas toute cette portion de la carrière de Vinet qui a été consacrée à la défense de la liberté religieuse. On en comprendra facilement les raisons. Maintenant, nous allons revenir sur nos pas pour mentionner deux publications capitales qui ont paru dans les années précédentes et que nous avons passées sous silence pour ne pas interrompre le fil de nos narrations. Je veux parler de la *Chrestomathie*, dont la première édition a été donnée en 1829-1830 et des *Discours sur quelques sujets religieux*, publiés en 1831. Sur ces deux ouvrages je céderai la parole à des juges plus compétens que moi.

« C'est dans les discours de sa *Chrestomathie*, dit M. Sainte-Beuve, que nous trouvons M. Vinet écrivain complet, critique profond. A partir de ce moment chacune de ses paroles compte.

»La *chrestomathie française* n'est, comme son nom l'indique, qu'un recueil, un choix *utile* de morceaux de vers et de prose, tirés des meilleurs auteurs français, distribués et gradués en trois volumes pour les âges, 1° l'enfance, 2° l'adolescence, 3° la jeunesse et l'âge mûr. Ces morceaux sont accompagnés fréquemment d'analyses, toujours de notes, quelquefois de petites notices sur les auteurs, dans lesquelles en peu de lignes d'une concision excellente, tout point essentiel est rendu frappant, tout point en réserve est touché. M. Vinet dans sa modestie, n'a voulu et n'a cru faire que cela, et il semble craindre même de n'avoir pas atteint son but : il l'a, selon nous, dépassé de beaucoup, ou mieux, surpassé.

» Son discours à M. Monnard, dans lequel il discute les avantages qu'il y aurait à étudier et à analyser la langue et la littérature maternelles comme on étudie les langues anciennes, est tout d'abord propre à faire ressortir les qualités de grammairien analytique et de rhéteur, de Quintilien et de Rollin accompli que possède M. Vinet.

» J'ai parlé, dit encore un peu plus loin M. Sainte-Beuve, j'ai parlé des excellentes petites biographies et des notices en quelques lignes mises à la tête des extraits. Mais tous ces mérites se retrouvent condensés, assemblés et agrandis dans la *Revue des principaux prosateurs et poètes français*, morceau très-plein et très-achevé, véritable chef-d'œuvre littéraire de M. Vinet. Toutes ses qualités de précision, de propriété, de suite, de sagacité fine et de relief en peu d'espace, y sont fondues entre elles, et en équilibre avec le sujet même, qui ne demandait ni un certain essor, ni une certaine flamme, dont l'auteur

ne manquerait peut-être pas, mais qu'il s'interdit.... Il passe en revue toute la littérature française, depuis Villehardouin jusqu'à M. de Chateaubriand, et en insistant avec continuité sur les trois siècles littéraires. Il n'y a pas un point, pas une maille du tissu qui ne soit solide, exactement serré ; c'est la lecture la plus nourrie, la plus utile, la plus agréable même, aussi bien que la plus intense. »

Voici le jugement de Louis Manuel sur les *Discours*. Nous éprouvons un douloureux plaisir à rapprocher ainsi dans ces pages, deux noms dès longtemps inséparables dans nos affections et maintenant associés encore dans nos regrets. L'amour réciproque qui unissait ces deux hommes excellents mais si divers en tant de manières et à quelques égards opposés l'un à l'autre ; la manière dont ces deux intelligences, ouvertes toutes les deux à la vérité mais la saisissant sous des faces à-peu-près directement opposées, se comprenaient l'une l'autre, s'estimaient, s'attiraient réciproquement et se complétaient l'une par l'autre, est un de ces triomphes de la foi chrétienne que nous devons nous empresser de remarquer avec reconnaissance et de signaler au passage. L'un, éminemment synthétique, saisissait la vérité d'un regard simple et confiant, l'embrassait de toutes les puissances de son âme et la déroulait dans sa chaste et naïve grandeur. L'autre, dévoré de la soif de la vérité, la poursuivait dans toutes les directions à l'aide de l'analyse la plus pénétrante et la plus consciencieuse. Il faisait participer les autres intelligences à tous les labeurs de la recherche, tout en puisant dans la foi la lumière qui l'empêchait de s'égarer dans les routes, inextricables autrement, de la discussion philosophique, et la puissance morale nécessaire pour toucher au but. L'un plein de vénération et d'amour pour les institutions antiques, se confiait dans l'œuvre individuelle de l'Esprit de Dieu pour en atténuer et en surmonter les inconvéniens. L'autre frappé plutôt de la rouille qui s'attache à toutes les choses humaines et de cet envieillissement de la forme qui atteint et engourdit l'esprit, se tournait avec la patience de la foi et l'ardeur de l'espérance vers les domaines de l'avenir, dont par ses travaux il facilitait, dont il assurait la conquête. Tous deux ont exercé en faveur des âmes tourmentées par le doute un ministère béni d'en-haut. Mais tandis que l'un versait sur leurs blessures l'huile et le baume de la grâce, l'autre leur inoculait plutôt la maladie du siècle, pour les en guérir plus

irrévocablement. Associés par l'esprit, associés dans le ministère, semblables à deux mineurs, qui, dirigés par une même boussole, se rencontrent avec joie à l'extrémité du chemin ténébreux qu'ils se sont péniblement frayé dans les entrailles de la terre, ces deux amis, ces deux frères, se sont retrouvés et reconnus comme les serviteurs du même Maître, et, dans la diversité de leurs dons et de leurs travaux, ils ont d'un même accord, dépensé leur vie à la propagation de la même foi. Ecoutons donc le témoignage que l'un s'est plû à rendre à l'autre; et souvenons-nous, en lisant ces lignes, que l'on croirait tracées à cette heure, qu'il y a quinze ans qu'elles ont été écrites, que le nom de Vinet commençait seulement alors à percer, et que le succès immense et mérité qui a couronné les *discours* objet de cette appréciation, ne pouvait à leur apparition servir de phare pour orienter le critique.

« La publication de l'ouvrage que nous annonçons est un événement dans le monde littéraire et religieux, dont nous osons dire que l'importance sera de plus en plus reconnue. M. Vinet, dans un avant-propos plein de réflexions frappantes de vérité et de profondeur, annonce l'intention de faire une nouvelle application de la philosophie à la religion. Les gens pieux, qui ordinairement craignent beaucoup la témérité qui semble devoir presque nécessairement caractériser les tentatives de cette nature, peuvent, cette fois-ci, se rassurer. Dans ses recherches, même les plus originales et les plus hardies, M. Vinet se montre singulièrement circonspect; il se résigne à ignorer beaucoup de choses, il résiste humblement à l'envie de s'aventurer dans ces profondeurs de la révélation où la raison a peut-être des découvertes à faire et où, dans ce cas, la sienne en eut fait plus qu'aucune autre; mais il n'en défend que mieux le terrain plus circonscrit et plus accessible sur lequel il s'est placé. Bien loin de chercher à rendre la religion plus acceptable à la raison, en la dépouillant de ses traits caractéristiques, il la prend avec tous ses mystères et toutes ses difficultés; il ne la défend contre aucun des reproches que la pauvre sagesse humaine lui fait; mais il nous fait voir dans ses aspérités mêmes les plus repoussantes, dans ses singularités les plus étranges, les moyens du changement surnaturel qu'elle opère chez ceux qui la reçoivent en sincérité de cœur et, par là même, les preuves de sa divinité. Selon lui, une religion qui régénère l'homme ne peut manquer d'être vraie. Elle n'est tenue qu'à montrer qu'elle a réellement ce pouvoir, et ses titres à la foi la plus humble et la plus entière seront mis par là au dessus de toute espèce de contestation. On peut dire ainsi en peu de mots ce que l'auteur a voulu faire et ce qu'il a fait; mais on ne dira

pas aussi facilement comment il l'a fait. La finesse, la sagacité, la verve, la profondeur de raisonnement et de pensée, qui sont les heureux attributs du talent de M. Vinet, et l'élévation d'ame, la rigidité morale, la sensibilité expansive qui constitue le fond de son caractère personnel, ne se sont peut-être jamais montrées dans un plus noble et plus intime accord. Le lecteur est à la fois entraîné et persuadé, ému et instruit. Il se voit souvent très-vivement attaqué dans les préventions et dans les préjugés auxquels il tient le plus; il croit avoir affaire à un homme qui aime mieux écraser ses adversaires que les gagner; et puis, tout-à-coup, une effusion de cœur, une parole amie, un touchant appel aux plus nobles affections et aux plus grands intérêts de son âme, lui montrent que l'âpreté même du zèle n'est, chez le chrétien, qu'une forme de la charité. L'auteur se félicitera de nous entendre dire que les idées neuves, répandues en abondance dans son livre, semblent encore moins lui appartenir à lui-même qu'à la religion qui les lui fournit. A les voir découler tout naturellement des passages les plus ordinaires, des vérités les plus rebattues de nos saints livres, on ne peut guère se refuser à reconnaître la richesse et la profondeur philosophique de ces simples enseignements de la parole divine, que le génie de l'homme n'a rien de mieux à faire qu'à commenter. Quelques-unes de ces idées auraient gagné peut-être en lucidité et en utilité pratique, si l'auteur eût cru devoir les développer un peu davantage; mais d'autres se chargeront sans doute de ce soin. Il faut, en effet, que M. Vinet s'attende à alimenter long-temps nos entretiens religieux et peut-être même aussi nos prédications publiques. Si ses méditations s'y produisent sous une forme plus populaire, elles auront acquis par là le seul genre de mérite qui puisse encore leur manquer. » ([1])

Maintenant, comme le remarque judicieusement M. Sainte-Beuve, Vinet est entré dans toute la plénitude de son action, désormais tous ses actes sont acquis à la publicité, maintenant toutes ses paroles comptent. C'est aussi le moment où nous allons le quitter. Le temps et l'espace nous manquent également pour poursuivre la suite de sa carrière avec les développemens que nous avons été heureux de pouvoir accorder à une phase capitale de ses débuts. Cela d'ailleurs est moins nécessaire. Ce que nous avons recueilli jusqu'ici était en quelque sorte des souvenirs de notre famille vaudoise. Ce qui reste à retracer est plus ou moins connu de tous. C'est sa collaboration au *Semeur* fondé en septembre 1831, et où il s'est si richement déployé dans le double champ de la cri-

([1]) *Nouvelliste vaudois*, 1832, supplément au n° 15, du 21 février.

tique littéraire et de la philosophie chrétienne. C'est son cours sur les *moralistes français*, donné à Bâle dans l'hiver de 1833, et dont l'immense succès n'a de correspondant à notre connaissance que dans le succès pareil obtenu par Vinet à Lausanne, lorsque, en 1844, il a rempli la lacune que le congé obtenu par M. Monnard laissait dans l'enseignement académique. C'est le diplome de docteur en théologie qui lui a été deux fois décerné dans le cours de sa carrière; une fois par l'université de Bâle, lorsqu'il a quitté cette ville, une seconde fois par l'université de Berlin, lors de nos affaires ecclésiastiques suscitées par la révolution de 1845. C'est son appel à Lausanne pour y desservir, en 1837, la chaire de théologie pratique, laissée vacante par la retraite de son vénérable prédécesseur. C'est la nouvelle couronne décernée à son ouvrage sur la *Manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat*, par la société de la Morale Chrétienne. C'est ici surtout que nous aimerions à reprendre la discussion des principes émis dans cet ouvrage, à suivre Vinet dans la marche ferme, prudente et mesurée gardée par lui au milieu des complications variées qui sont nées de ses convictions, de sa position et de l'état des esprits. Mais encore une fois le temps et l'espace nous manquent ensemble; d'ailleurs sur toutes ces questions la discussion n'est pas encore assez refroidie pour qu'il soit possible de la raconter. Laissons à un avenir plus ou moins prochain le soin de recueillir toutes les pièces d'un procès pendant encore, de les classer et de les juger; nous ne pourrions ici qu'en augmenter le nombre. C'est enfin les vicissitudes de sa position à l'académie de Lausanne, à la suite de la révolution; vicissitudes qui se sont terminées, ainsi qu'on le sait, par sa destitution avec l'ancienne académie en masse, à la fin de 1846, et par sa non-réélection.

Nous ne pouvons cependant prendre congé de notre travail sans essayer de caractériser l'œuvre de Vinet, au moins dans ses traits les plus essentiels. Sur tous les points, nous devons faire la remarque déjà suggérée par son *Mémoire sur la liberté des cultes*, c'est que Vinet a inauguré partout quelque principe fécond et nouveau. Il a renouvelé la *critique littéraire*. Il l'a rendue plus simple, plus accessible, en même temps que plus élevée et plus profonde, en ramenant les principes de cette science à ceux de la nature humaine. Il a

cherché dans la littérature, non certaines beautés de convention, non cet éclat, cette grâce, cette finesse, qui caressent le goût plus ou moins sûr des esprits gourmets et délicats; quoique lui aussi fût doué de manière à ne laisser échapper aucune fleur de cette espèce et à recueillir le bouquet littéraire le plus léger et le plus fugitif. Mais il a reconnu dans la littérature cette grande voix de l'humanité qui recommence de siècle en siècle sa plainte éternelle et son éternelle aspiration. Il a écouté cette brillante et mélancolique prophétie de l'homme se révélant à l'homme par la voix des chantres inspirés. Il l'a interprétée, il en a tiré le dernier mot et la signification véritable, et il a forcé Python à rendre hommage à la vérité de Jésus-Christ. C'est ainsi que la critique littéraire est devenue entre ses mains une apologie chrétienne. En même temps, les lumières répandues par la foi, dans son esprit, sur la nature humaine, donnaient à son goût naturellement si pur, une certitude de jugement et une infaillibilité d'application qui n'étaient en défaut que lorsqu'il écoutait trop une indulgence, chez lui forme habituelle de la charité.

Dans le domaine de la *théologie* il a été novateur non moins hardi et non moins heureux. Par suite d'une confusion fâcheuse à tous égards entre la religion et la théologie, entre la vérité révélée donnée dans le canon maintenant accompli des Ecritures, et l'intelligence de cette vérité par l'esprit de l'homme, il s'est trouvé deux partis en présence, retenant chacun une vérité et une erreur. Les uns ont reconnu ce qu'il y a d'absolu dans la vérité en elle-même, et dans sa révélation par la parole de Dieu. Mais ils n'ont pas compris que si cette vérité est absolue dans son essence, et par conséquent invariable, que si elle ne peut ni déchoir, ni s'altérer, si elle ne peut non plus ni s'accroître ni se développer, il n'en est pas de même de son action sur l'esprit humain. L'esprit de l'homme peut connaître plus ou moins cette vérité absolue; l'esprit du même homme dans le cours de sa carrière terrestre, l'esprit d'une même génération dans un moment donné. Un fidèle peut croître en connaissance; la théologie peut faire des progrès. C'est cette dernière assertion qui a surtout été niée, et, ce qu'il y a de déplorable, niée par des hommes de foi. D'un autre côté des hommes du siècle, frappés de la loi de développement et de progrès qui se manifeste dans tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, ont faci-

lement reconnu que la théologie ne devait pas plus faire exception à cette loi qu'aucune des autres sciences. Mais ils se sont autorisés de ce fait pour nier le caractère absolu de la vérité révélée. De là une incrédulité ouverte ou déguisée. Vinet, comme pour la liberté religieuse, a réconcilié la rigueur de la foi, avec les exigences non moins respectables de l'expérience humaine et de l'évidence des faits. Il a donné parmi nous aux croyants la possession de cette double vérité: de l'immutabilité de la révélation et la perfectibilité de la théologie. Il a enlevé aux incrédules l'arme redoutable qu'avait mise entre leurs mains la négation de ce dernier principe. Le fidèle sans douter de la réalité des objets de sa foi, peut, désormais sans scrupule, s'efforcer de les mieux connaître, et substituer aux formules imparfaites qu'une philosophie peu intelligente avait suggérées à la théologie des temps antérieurs, des expressions plus rapprochées de la vérité divine, et rendant avec une exactitude plus correcte l'impression que cette vérité produit en lui.

C'est là surtout le grand service que Vinet a rendu aux sciences théologiques. Car, chose remarquable, Vinet qui a formé, de près et de loin, tant de disciples, n'a pas laissé une doctrine. Il leur a inspiré une méthode, il ne leur a pas communiqué de système. Sans doute que toute méthode renferme un système et le donne implicitement. Mais Vinet n'a pas tiré de sa méthode le système auquel elle conduit et qui doit en sortir un jour. Dieu ne l'a pas permis. Adorons ses dispensations souveraines. C'est un acte de sévérité que nous devons accepter dans l'humiliation et dans une soumission sincère ; mais c'est aussi une œuvre de miséricorde que nous devons nous efforcer de comprendre, afin d'y répondre par tous les efforts d'une sérieuse bonne volonté.

Dieu nous a accordé par le moyen de Vinet, la méthode et non le système ; ne serait-ce pas parce que dans l'état actuel des esprits le système importe moins que la méthode? ne serait-ce pas afin que la méthode employée à la poursuite de la vérité devînt la méthode, la pensée, la vie, non d'un seul, mais de tous? La reconstruction de la vérité en un système vaudra sans doute, pour tous, infiniment moins que ce que Vinet aurait donné ; elle vaudra pour chacun infiniment plus, par la seule raison que ce système sera pour chacun son œuvre et sa conquête, et non une communica-

tion de l'œuvre d'autrui. Ne manquons pas à cette tâche. Vinet, avec son esprit d'investigation incessante, avec son ingénieuse et pénétrante analyse, a traversé en tout sens et de toutes les manières le domaine de la connaissance religieuse. Il y a recueilli une immense moisson d'idées. Ces idées tiennent toutes les unes aux autres, moins par des liens apparens et logiquement déduits, que par leur propre vérité individuelle, qui les réunit toutes entre elles en les rattachant à l'éternelle vérité. Il s'agit précisément pour nous de relier entre elles ces vérités, non éparses, mais encore isolées. Vinet a jeté dans les profondeurs de l'océan de la connaissance les vastes enceintes de ses filets ; au moment de les retirer, de s'asseoir et de faire le choix de ses acquisitions, il a reçu le sceau de l'approbation de son Maître, le moment du repos est venu pour lui. A nous est confié l'achèvement de sa tâche. A nous de revoir ses idées, de les comparer, de les juger, de les compléter. Ce qui a été jusqu'ici l'œuvre d'un seul devient l'œuvre de tous. Vinet nous a donné le secret des forces éparses au sein de notre génération, en nous donnant la loi qui les unit et les coordonne, au lieu du désordre antérieur qui les neutralisait. Suivons la trace qu'il nous a marquée. Tout éminent que soit un homme, une génération entière accomplit plus de choses que lui. Nos efforts individuels, tout faibles et incomplets qu'ils puissent être, finiront par former une immense résultante, du moment qu'ils peuvent agir de concert.

Il nous faut encore le dire, avec toute la réserve que nous imposent des convenances de tout genre, mais avec franchise et loyauté ; il nous semble que le don d'assembler et de coordonner les idées, celui d'organiser la connaissance et de lui imposer ainsi le caractère scientifique, n'était pas le don spécial de Vinet. Né dans un autre siècle, à une époque de synthèse et de foi, son siècle aurait pu lui communiquer ce que sa tournure d'esprit ne lui fournissait pas directement, et développer les germes de cet ordre de facultés déposés au fond de son âme. Mais c'est dans un siècle d'analyse que cet homme d'analyse s'est trouvé placé. Retenu par un miracle de la foi sur le terrain de la certitude, il est toujours resté supendu sur les profondeurs du doute. Le doute, le doute raisonnable de celui qui aime la vérité et qui la poursuit à travers et derrière les apparences, le doute était le point de

départ, le doute traçait la route de ses investigations laborieuses. D'une hardiesse indomptable à interroger toutes choses et à chercher le dernier mot de tout, il devenait d'une circonspection presque timide quand il s'agissait d'affirmer. Son incomparable modestie, son extraordinaire humilité s'opposait encore à ce qu'il mît lui-même en œuvre les trésors de sa connaissance. Il se défiait de ces trésors. La foi, la foi seule, en satisfaisant toutes les exigences de sa nature morale, pouvait répandre le calme dans son esprit, et apaiser la tourmente toujours prête à se soulever dans cette intelligence angoissée. Voilà pourquoi l'apologie du christianisme a été chez lui si étroitement unie à la morale, voilà pourquoi cette apologie était comme le centre de sa pensée, pourquoi elle a été si profonde, si appropriée aux temps actuels et si efficace. Mais aussi, voilà pourquoi la théologie de Vinet n'a pas été systématique; voilà pourquoi Vinet n'a jamais traité directement le dogme dans sa prédication.

C'est à cet esprit, peut-être trop exclusif, d'analyse que je rattacherais ce qui, pour mon compte, m'a toujours paru, dans sa théorie de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, dépasser les limites de la vérité par des conclusions excessives. Que Vinet, réclamant les droits de la conscience, démontre que tout ce qui se rattache à la conscience, que la moralité tout entière, qu'elle se manifeste par la foi ou par la sainteté, sont autant d'actes individuels, purement exclusivement individuels; qu'il fasse voir que ce n'est pas tout le monde, mais chacun qui doute ou qui croit, qui hait ou qui aime; c'est bien, c'est très-bien. Mais qu'il ne pousse pas la défiance jusqu'à nier la sociabilité religieuse. Que de peur de toute pression en fait de conviction chrétienne, il n'aille pas jusqu'à nier les bienfaits de cette action de tous sur chacun, que toute société exerce sur ses membres, que l'église exerce sur les croyants. Car c'est jusque là, selon nous, qu'il a dû pousser son argumentation contre l'union de l'Eglise et de l'Etat, pour arriver à la conclusion à laquelle il s'est attaché avec tant de force, que cette union est un *péché*.

C'est à la même cause que je rattacherais le côté du style de Vinet qui peut offrir quelque prise à la critique. M. Sainte-Beuve, dans le travail sur Vinet que nous avons cité plus haut, a dû mêler quelques réserves aux louanges certes étendues et méritées qu'il a données à ce beau style.

« J'aurais dans le style de M. Vinet, là encore où il est le plus parfait, quelques défauts essentiels à relever, et qui tiennent au procédé même par lequel ses qualités se sont acquises ou accrues. Il y a des dùretés de mots et d'images ; il y a de ternes et pénibles endroits, des invasions du style doctrinaire et rationnel, qui font que tout d'un coup la transparence a cessé. Une image physique très-précise, s'insère quelquefois, s'incruste pour ainsi dire, dans une trame d'ailleurs tout abstraite, et quoique ce puisse être très-juste de sens à la réflexion, cela a fait faire de prime-abord un petit soubresaut. Préoccupé qu'il est, avant tout, de la stricte déduction, l'écrivain ne se fie pas assez à la liaison générale et au courant simple de l'idée. La concaténation ininterrompue, comme il dirait peut-être, remplace trop souvent le libre jeu de l'esprit ; l'attention se reposerait utilement dans des endroits de diffusion heureuse. La propriété parfaite et si précieuse des termes, où il se complait, accuse quelquefois trop la vigilance à chaque mot, une véracité de détail qui ne se contente pas toujours d'être claire et distincte, mais qui veut être *authentique*, pour me servir d'une expression qu'il aime. A force d'accentuer le mot dans sa propriété, il lui arrive de le rendre dur. Les habitudes intérieures du devoir, de la règle morale ont passé sur son style, en ont déterminé l'allure et sans doute la marquent trop par endroits. »

« J'ai dénoncé tous les défauts parce que M. Vinet est un » des maîtres les plus éclairés de la diction, » ajoute M. Sainte-Beuve. Nous dirons aussi, nous avons fait la part de la critique et de l'imperfection humaine dans l'appréciation de l'œuvre de Vinet, à laquelle nous avons essayé de nous livrer, parce que Vinet est destiné à exercer une immense influence, une influence actuellement plus grande que jamais, une influence croissante. Nous tenons, de toute la puissance de notre amour et de notre vénération pour Vinet, à ce que cette influence ne s'exerce pas par le moyen d'une aveugle idolâtrie. Un tel hommage irait le troubler au fond de sa tombe. Si l'amertume pouvait pénétrer dans le séjour de l'inaltérable paix, un tel hommage serait capable de verser une amertume inexprimable dans l'ame si droite et si vraie de notre bienheureux ami. Lui, l'adversaire le plus décidé, et par nature et par réflexion, de toute opinion factice, de toute vie d'emprunt, devenir l'occasion et le moyen de l'aberration qu'il a combattue toute sa vie ! Mais si le Maître, si Jésus-Christ a été, est continuellement affligé par un aveuglement de cette nature chez ceux qui se servent, pour détruire son œuvre en eux, des hommages mêmes qu'ils lui rendent, le serviteur ne participera-t-il pas au sort de son maître? Du

moins, ce ne sera pas par nous. Nous rendons à l'homme le plus sincère, l'hommage de la sincérité. Si dans les réserves que nous avons dû nous permettre, il y en a de hasardées et qui ne soient pas fondées en raison, au moins sommes-nous sûr que l'esprit qui nous les a dictées a l'approbation de cette ame fidèle, et que nous avons réjoui sa mémoire.

En essayant, au premier moment du deuil, de résumer notre pensée sur Vinet, nous avons rencontré le mot d'*élévation*. Un meilleur juge et plus compétent que nous aurait préféré celui de *fidélité*. Il nous semble que ce jugement confirme le nôtre. Il est plus intime; il remonte à la source, il donne la clé de cette constante élévation. Au moment de poser la plume et de voir cesser ainsi nos longs entretiens avec cette belle, cette noble et sainte et saine intelligence, nous sentons se renouveler en nous toutes les amertumes du départ. Il nous semble que nous perdons Vinet une seconde fois. Tant le charme douloureux que nous avons éprouvé à vivre dans une communication habituelle avec sa pensée avait de douceur et de puissance! Tant nous y avons trouvé de sources d'activité pour notre esprit, tant nous y avons puisé de bénédictions pour notre âme! Adieu donc encore une fois! ô noble ami! Oui, tu as achevé ta tâche, ton Seigneur t'a introduit dans son repos et dans sa joie. Puissions-nous comme toi marcher sur ses traces! Puissions-nous poursuivre comme toi dans la foi, l'espérance et la charité, le but de toute existence humaine sur la terre, l'entier développement de toutes les puissances de notre être, restaurées par le Christ et rendues vivantes en nous par son Esprit. C'est pour nous conduire à ce but que tu as dépensé ta vie, et que ta vie a été bénie d'en-haut en notre faveur.

Au revoir. FRÉD. C.

VERS ANONYMES

Trouvés sur le cercueil de M. VINET, *le jour de son ensevelissement,* 6 *mai* 1847.

Il dort en paix sous le castel antique
Où son loisir souvent s'est abrité,
Où son regard d'un site magnifique
Avec amour contemplait la beauté.

Il dort en paix, et toute la nature
Autour de lui semble aimer et bénir;
Les prés, les champs revêtent leur parure,
La fleur de mai vient de s'épanouir.

Il dort en paix! Les éclats du tonnerre,
Ni le fracas du rapide torrent,
Ni les clameurs de notre triste terre
Ne troublent plus son saint recueillement.

Il dort en paix! Entonne un chant de grâce,
Eglise libre enfantée en ces lieux!
Jésus, d'en haut lui montra la victoire,
Et dans son sein le recueillit aux cieux.....

Il dort en paix! Et toi noble jeunesse,
Pour qui son cœur recelait tant d'amour,
Il t'instruisit dans la haute sagesse;
De ses leçons tu nous dois compte un jour....

Il dort en paix! Bercez-le de votre aile,
Vous, séraphins, archanges du Dieu fort,
Jusqu'au grand jour où le clairon fidèle
L'éveillera de son divin accord.

Noble Vinet! que paix soit à ta cendre,
A toi repos, à nous deuil et douleur;
Et si de toi nos voix se font entendre,
Pardonne-nous de pleurer ton bonheur.

CRITIQUE SACRÉE.

LA SECONDE PARTIE DE L'ANCIEN TESTAMENT,
COMPRENANT LES HAGIOGRAPHES ET LES PROPHÈTES,
TRADUCTION NOUVELLE D'APRÈS LE TEXTE HÉBREU,
PAR H.-A. PERRET-GENTIL,
MINISTRE DU SAINT-ÉVANGILE, À NEUCHATEL [1].

Bien des années s'écoulent souvent pour un recueil comme le nôtre, sans qu'il ait le bonheur d'annoncer au public un ouvrage tel que celui dont nous sommes chargés aujourd'hui de rendre compte à nos lecteurs. Cet ouvrage est le résultat de quinze années de travaux assidus, et le sujet méritait certainement l'importance que l'auteur y a mise. Il s'agissait de rendre en français la partie la plus difficile et la plus riche de l'Ancien Testament, les livres des Prophètes et les livres moraux qui ont reçu chez les Juifs le nom d'Hagiographes (*écrits sacrés*), tels que Job, les Psaumes, etc. Peu d'hommes sont capables, nous ne disons pas d'accomplir cette tâche, mais seulement d'en apprécier la difficulté. Et pourtant, de jour en jour ce travail devenait plus nécessaire. Les progrès qu'ont faits dans les temps modernes la science des langues anciennes, la connaissance de l'Orient, et par-là même l'interprétation de l'Ancien Testament, ont mis à jour un grand nombre d'imperfections dans les anciennes traductions et même dans celle d'Ostervald, si remarquable et si excellente à tant d'égards. En Allemagne, la traduction de Luther elle-même, cette œuvre à laquelle on serait presque tenté d'attribuer un caractère d'inspiration, n'a pu se soustraire à la nécessité d'une révision. Comment un besoin semblable ne se serait-il pas fait sentir chez nous, surtout après le mouvement puissant qui a ramené plus que jamais les cœurs à la source de la vie, à la Parole de Dieu. Le besoin était là; il était senti, et nous bénissons Dieu de ce que, pour le satisfaire, il a suscité dans nos

[1] Un beau volume grand in-8° de 866 pages; se trouve à Neuchâtel chez MM. Gerster et Michaud, libraire. — Prix : 10 francs de France.

Eglises un homme aussi éminent que celui dont nous saluons aujourd'hui le travail.

Nous laissons à de plus savants que nous le soin d'apprécier le mérite scientifique de la traduction de M. Perret. Peut-être aussi une critique approfondie de cet ouvrage sous le rapport théologique, ne serait-elle pas à sa place dans cette *Revue*. Nous dirons seulement que, pour autant que nous en pouvons juger, la traduction est en général d'une scrupuleuse fidélité, bien souvent même d'une exactitude plus littérale que nos traductions anciennes. A ce mérite fondamental qu'un petit nombre de personnes seulement peuvent apprécier, la traduction nouvelle en joint d'autres, que tous pourront sentir et goûter. Avant tout, la clarté. Jamais l'auteur ne tombe dans la paraphrase, comme le fait fréquemment Ostervald; sa traduction est ordinairement presque aussi concise que l'original, et pourtant elle est si claire, qu'elle remplace le plus souvent un commentaire. Cela provient non pas seulement de la connaissance parfaite que l'auteur a de la langue du texte original, mais aussi et surtout de celle qu'il a de sa propre langue. Le mot propre ne lui fait jamais défaut; il apparaît avec une complaisance, une docilité qui étonne celui qui, lisant le texte hébreu, s'essaie à l'office de traducteur sans disposer aussi librement des ressources de la langue française. A ces deux qualités qui semblaient devoir s'exclure, l'exactitude et la clarté, la traduction de M. Perret en joint une autre qui ne paraissait pas moins incompatible avec les premières, c'est l'élégance. L'auteur est tellement maître de son texte, que son style atteint la libre allure d'une composition originale; et cette liberté est toujours au service d'un goût exquis et d'un esprit familiarisé avec les plus parfaits modèles littéraires. Nous connaissons dans ce volume des pages qui nous semblent dignes de prendre place à côté des plus beaux morceaux qu'ait produits la langue française. Enfin le charme de ce français si pur est rehaussé par le parfum oriental que l'auteur a su conserver dans sa traduction, et qui transporte si vivement le lecteur au milieu des scènes et des visions que représente le saint livre.

Bien des personnes penseront peut-être que c'est là un mérite assez peu important dans une traduction de la Bible. L'essentiel dans la lecture de ce livre, ce n'est pas la jouissance, c'est l'édification; et qu'a de commun l'élégance du style avec l'édification? Nous ne sommes pas de cet avis, et le divin Auteur de l'Ecriture, en donnant à son œuvre tout l'éclat, toute la richesse que peut revêtir une parole humaine, a montré qu'il ne pensait pas ainsi. La Bible est le tableau des merveilles de la charité divine envers l'humanité coupable et souffrante. Le sujet de ce tableau est assez puissant, sans doute, pour agir sur tout cœur d'homme, indépendamment de la forme sous laquelle il se présente; mais si Dieu n'a pas dédaigné de le dessiner dans les formes les plus

pures et de le peindre souvent des plus riches couleurs, pourquoi les hommes, en le reproduisant par des traductions, ne chercheraient-ils pas à faire passer dans leurs copies non-seulement la vérité, mais aussi la beauté de l'original? En agir autrement, ce serait en quelque sorte chercher à faire mieux que Dieu en faisant moins bien.

Cependant, nous le reconnaissons, ces mérites littéraires seraient peu de chose si le souffle sacré qui a inspiré l'original ne pénétrait aussi la traduction. Il existe en Allemagne une œuvre semblable à celle de M. Perret, qui réunit plusieurs des qualités que nous venons de reconnaître dans celle-ci, la traduction de la Bible par de Wette; mais, malgré tout le respect que nous avons pour ce savant, pourquoi ne le dirions-nous pas, le feu sacré, l'onction d'en haut manquent à son œuvre; aussi ne sera-t-elle jamais à l'usage que des savans. Il n'en est pas ainsi de notre nouvelle traduction. On sent que ce que l'auteur a traduit est bien pour lui la Parole de Dieu, et que s'il eût jugé bon de donner pour épigraphe à son ouvrage ces mots : *Ton nom soit sanctifié*, il n'aurait fait qu'exprimer le sentiment qui d'un bout à l'autre a guidé sa plume. Science théologique, culture classique, talents naturels, ce sont là autant de couronnes que l'auteur dépose dans ce travail aux pieds du maître au service duquel il s'est consacré lui-même. Ce mérite assure à sa traduction une place, non pas seulement dans la bibliothèque des savants, mais dans celle de tous les hommes éclairés et pieux.

La partie extérieure de ce beau travail est en harmonie parfaite avec le contenu. Le mode d'impression fait ressortir les morceaux poétiques d'une manière distincte et propre à en indiquer le rhythme; ce qui n'est pas indifférent pour l'intelligence de bien des passages. La division en chapitres et versets qui, dans la forme de nos Bibles ordinaires, trouble si souvent le sens, en séparant ce qui est lié et en liant ce qui ne l'est point, est maintenue, sans doute, comme cela était indispensable, mais d'une manière subordonnée à la division essentielle, celle des matières. Celle-ci est clairement indiquée par des sections divisées en paragraphes et dont les titres, très-bien choisis, résument le sens. Bien des passages n'ont besoin que d'être ainsi placés dans leur vrai jour pour s'éclaircir.

Mais il est bon de justifier ce que nous venons de dire par quelques exemples. Nous voudrions pouvoir les choisir avec soin; le loisir nous manque pour cela et nous prenons quelques-uns de ceux qui nous ont frappé à une lecture rapide, et non complète encore. Au chapitre huitième d'Esaïe nous trouvons au dernier verset un passage qui, dans nos traductions ordinaires, est absolument incompréhensible, soit à cause de la traduction elle-même, soit aussi parce que ce verset se trouve séparé, par une fausse division de chapitres, d'avec les premiers versets du chapitre suivant avec lesquels il ne forme qu'un seul tout. Voici les deux traductions en regard :

Traduction ancienne.	Traduction nouvelle.
CHAP. VIII. V. 23. Car il n'y a point eu d'obscurité épaisse pour celle qui a été affligée, au temps que le premier se déchargea légèrement vers le pays de Zabulon, et vers le pays de Nephthali, et que le dernier s'appesantit sur le chemin de la mer, au-delà du Jourdain, dans la Galilée des Gentils. CHAP. IX. V. 1. Le peuple qui marchait dans les ténèbres, a vu une grande lumière et la lumière a relui sur ceux qui habitaient dans le pays de l'ombre de la mort..... V. 4. Car tout combat de ceux qu se battent se fait avec tumulte, et les vêtements sont souillés de sang; mais celui-ci sera comme un embrasement, comme quand le feu dévore quelque chose. V. 5. Car l'enfant nous est né, etc.	V. 23. Mais il ne fera pas [toujours] sombre là où il y a [maintenant] angoisse. Si les premiers temps ont couvert d'opprobre le pays de Zabulon et le pays de Nephthali, les temps qui suivront couvriront de gloire la côte de la mer, au-delà du Jourdain, la contrée des Gentils. Le peuple qui marche dans les ténèbres, voit une grande lumière: sur ceux qui sont assis au pays de l'ombre de mort, resplendit une lumière, etc...... Car toute chaussure qu'on chausse dans la mêlée et tout habit de guerre roulé dans le sang, seront brûlés, seront la proie des flammes. Car un enfant nous est né, etc.

Non-seulement la traduction nouvelle est supérieure à l'ancienne en clarté et en élégance, mais de plus elle reproduit exactement le texte hébreu. Que l'on compare également le verset neuvième. Les habitants de Samarie disent en se glorifiant :

Traduction ancienne.	Traduction nouvelle.
Les briques sont tombées, mais nous bâtirons avec des pierres de taille; les figuiers sauvages ont été coupés, mais nous les changerons en cèdres.	Des briques se sont écroulées, et en pierres de taille nous rebâtirons ; des sycomores ont été coupés, et par des cèdres nous les remplacerons.

Combien la jactance de ce discours ne ressort-elle pas d'une manière plus sensible sous la forme nouvelle qui est en même temps la plus littérale !

Voici encore les deux derniers versets du psaume 110,

Traduction ancienne.	Traduction nouvelle.
V. 6. Il exercera ses jugements sur les nations ; il remplira tout de corps morts ; il écrasera le chef qui domine sur un grand pays. V. 7. Il boira du torrent dans le chemin ; c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.	V. 6. Il fera justice parmi les peuples : tout est plein de cadavres : il mettra des têtes en pièces sur un vaste pays. V. 7. Il boira au torrent dans sa marche ; puis il relèvera la tête.

Si la clarté, la concision et l'élégance sont les mérites essentiels de la traduction des prophètes, celle du Livre des Proverbes pétille de verve, et par elle ce livre deviendra sans doute pour bien des personnes un livre nouveau. Voici quelques exemples de l'ancienne et de la nouvelle traduction, tirés du chapitre XXV.

Traduction ancienne.	*Traduction nouvelle.*
V. 11. Une parole dite à propos est comme des pommes d'or dans des paniers d'argent.	V. 11. Des pommes d'or sur une ciselure d'argent, tel est un mot dit à propos.
V. 12. Quand on reprend le sage qui a l'oreille obéissante, c'est comme une bague d'or ou comme un joyau d'or fin.	V. 12. Anneau d'or, collier d'or fin, tel est le sage moniteur pour l'oreille docile.
V. 19. La confiance qu'on met en celui qui est infidèle, au temps de l'affliction, est une dent qui se rompt et un pied qui glisse.	V. 19. Une dent cassée, un pied vacillant, c'est au jour de détresse le perfide en qui l'on se fie.
V. 28. L'homme qui ne peut pas retenir son esprit est comme une ville où il y a une brèche ou qui est sans muraille.	V. 28. Une ville forcée et sans murs[1], tel est l'homme qui n'a pas l'empire de son cœur.

La traduction ancienne allonge le proverbe en le paraphrasant et, plaçant presque toujours la chose signifiée avant l'image qui la représente, renverse la forme de la sentence dans le texte original et en émousse le piquant. La traduction nouvelle place, comme dans le texte hébreux, l'image en tête; c'est une énigme offerte au lecteur après laquelle il devrait y avoir en quelque sorte des points de suspension comme pour lui laisser le temps de réfléchir et de deviner; et après cela seulement elle lui donne la solution dans la seconde partie de la sentence. C'est là, si l'on peut ainsi dire, le secret du livre, secret que M. Perret a saisi, qu'il a reproduit dans sa traduction et qui est celui du charme qu'elle fait éprouver.

Nous voudrions pouvoir citer un morceau dans son entier. C'est dans le livre de Job que nous irions le plus volontiers le chercher. Quelques-uns des discours de Job, ceux d'Elihu, ceux de Dieu, ont un éclat admirable. Il en est de même de plusieurs parties d'Esaïe. L'obligation de nous restreindre ne nous permet pas de nous accorder ce plaisir.

Oserons-nous après cela soumettre à l'auteur quelques observations?

Dans un assez grand nombre de passages il nous a paru qu'une exactitude encore plus littérale n'eût rien ôté, mais eût au contraire ajouté à la clarté et à la beauté de la traduction. En voici deux exemples, très-peu importants sans doute, et que nous citons seulement en explication de ce que nous disons ici. Au psaume deuxième, David met dans la bouche des peuples et des rois révoltés contre l'Eternel et son Oint, ces paroles :

« Rompons leurs fers
» Et secouons leurs chaînes »

Puis ses yeux se tournent vers l'Eternel qui, assis sur son trône, se rit de ce vain tumulte, et il lui fait répondre, d'après la traduction littérale :

« Et moi, j'ai oint mon Roi
» Sur Sion ma montagne sainte. »

Ce : *et moi* si énergique est remplacé dans la traduction de M. Perret par le mot *moi-même.*

« Moi-même j'ai oint, etc. »

Si nous ne nous trompons, ce petit changement affaiblit considérablement le sens de l'original. Le commencement du prophète Ezéchiel nous offre un exemple tout pareil. Dans le texte hébreu, le Livre de ce prophète commence par cette expression remarquable : « *Et il arriva* qu'en la trentième année, » etc. Par cette tournure l'auteur veut sans doute faire entendre que son livre n'est qu'une des pages du grand livre prophétique et le rattacher spécialement à celui de Jérémie, dont le sien n'est que la continuation. M. Perret semble avoir craint de conserver dans sa traduction cette forme hardie et profonde; il commence selon la manière ordinaire : « La trentième année, le quatrième mois, etc. » Osterwald, sans oser être tout-à-fait littéral, s'est cependant rapproché davantage de l'original : « *Or il arriva*, etc. » Nous craignons qu'en lisant les psaumes bien des personnes ne regrettent certaines expressions qui leur étaient devenues chères et dont la traduction actuelle ne leur rendra pas toujours l'équivalent. Au psaume 110 verset 3, David, s'adressant au Messie, emploie cette belle image : «Ton peuple est une *offrande volontaire* au jour du rassemblement de ton armée.» Osterwald l'a rendue par cette expression: «Ton peuple est un *peuple de franche volonté* au jour,» etc.—La traduction de M. Perret est plus concise et plus élégante sans doute :

« Ton peuple s'empresse au jour de ton armement. »

mais l'idée essentielle, bien rendue à ce que nous croyons par Osterwald, est-elle suffisamment exprimée par ce mot s'*empresse.* L'attention ne glisse-t-elle pas sur l'idée de franche volonté pour se porter sur les circonstances accessoires qui suivent? La Parole de Dieu est tellement parfaite que le moindre changement est un dommage. Nous avons été étonnés aussi de rencontrer dans cette traduction quelques expressions qui nous paraissent étrangères à un style si purement biblique, comme celles-ci : à l'instar, réaliser, etc. Peut-être encore l'inversion, cette figure que M. Perret manie ordinairement avec tant de bonheur, est-elle employée parfois d'une manière un peu dure; elle a dans ce cas l'inconvénient de détourner l'attention du fond sur la forme.

Ces observations sont plutôt des questions que nous adressons à l'auteur, que des critiques que nous lui faisons. Pour ne pas donner lieu à ces remarques, peut-être mal fondées, il eût fallu que la traduction nouvelle ne fût pas séparée des traductions existantes par un intervalle aussi immense, et qu'en faisant son travail l'auteur eût eu

constamment celles-ci sous les yeux; mais nous savons que c'est là précisément ce qu'il n'a point voulu faire, et nous croyons en effet que, si cette comparaison continuelle eût eu quelques avantages, elle eût d'un autre côté fait perdre au travail de M. Perret cette fraîcheur, ce caractère de création libre et spontanée qui en fait l'un des principaux mérites.

L'époque de la Réformation fut marquée, pour le pays de Neuchâtel, par la publication de la Bible de Serrières ou traduction d'Olivétan, ouvrage qui donna pour la première fois à l'Eglise une Bible française. Au 18e siècle, Osterwald publia sa traduction qui était aussi parfaite qu'elle pouvait l'être à cette époque, et qui a rendu et rendra encore d'éminents services aux églises françaises. M. Perret vient de planter un troisième jalon sur cette route, et en a peut-être à plusieurs égards marqué le terme. D'où vient cette part si active qu'a prise Neuchâtel à l'œuvre de la traduction des saintes Ecritures? Serait-ce que cette œuvre est essentiellement une œuvre de calme et d'impartialité qui fleurit le plus volontiers en l'absence des luttes des partis? Quoi qu'il en soit de ce phénomène, Neuchâtel a sans doute là de quoi se consoler de la privation de gloire littéraire. Sur ce point, comme sur d'autres encore, il peut dire :

« Mon domaine m'est échu dans de beaux lieux,
» Et mon patrimoine est aussi mon délice. »

PS. XVI, 6,

Que Dieu veille sur les institutions remarquables de cette petite Eglise, et leur fasse souvent produire des fruits aussi savoureux que celui sur lequel nous venons d'attirer l'attention de nos lecteurs!

Neuchâtel, 13 décembre 1847. **

CHRONIQUE

DE LA

REVUE SUISSE.

—

DÉCEMBRE.

Les affaires de la Suisse ont continué d'être l'événement du jour. Sans entrer ici dans une discussion qui ne peut pas se traiter au léger courant d'une chronique, et que les organes des deux partis ont d'ailleurs épuisée, notons pourtant dans l'impression générale, comme c'est notre rôle, quelques faits de nature à en marquer le caractère et le mouvement, les fluctuations, pendant que la crise se développait.

Ce qu'il faut remarquer d'abord, c'est l'intérêt que le public et la presse apportaient au débat. Quelles sont les nouvelles de Suisse? se demandait-on en s'abordant, et on y mettait plus que de la simple curiosité politique. De part et d'autre on a pris fait et cause, pris feu avec une égale vivacité. Un jour, à la Bourse, entre un partisan de la Diète et un partisan des Petits Cantons, la dispute devint si animée, qu'on put craindre un moment de voir les adversaires se saisir au collet. Le mot même de *Sonderbund*, quelque rude qu'il soit pour des oreilles françaises, était presque à la mode, et peut-être passera-t-il à moitié dans la langue, comme ceux de *meeting*, de *zollverein* et tous ces mots d'origine étrangère dont le style actuel est si fréquemment bariolé. L'expression : *faire un sonderbund*, aurait certainement un sens clair et précis pour tout le monde; on a déjà pu la rencontrer dans des articles de journaux, dans le feuilleton, dans la petite presse, avec une acception détournée, il est vrai, et plutôt ironique, surtout depuis l'issue de la guerre. *Un sonderbund littéraire*, a dit Jules Janin à propos des divisions intestines de certain théâtre où les acteurs sont en lutte ouverte contre le directeur. Enfin, l'incessante polémique

des grands journaux pendant la première partie du drame, polémique dont les projets de médiation et de congrès sont venus entretenir l'ardeur, a fort popularisé, sinon toujours bien éclairci, les faits inhérents à notre situation, et jusqu'aux termes particuliers qui les expriment.

Puis, outre le retentissement donné à son nom, il est incontestable qu'il y a eu un moment où le Sonderbund lui-même avait éveillé d'assez nombreuses sympathies, non-seulement dans le parti légitimiste et catholique qui a organisé des souscriptions en sa faveur, non-seulement dans le parti conservateur ministériel, et dans celui opposé au cabinet, témoin la *Presse*, mais dans l'Opposition et jusque dans le camp radical et socialiste. Le *Siècle*, le *Courrier français* laissaient échapper le regret qu'on eût abandonné les voies amiables, et le désir qu'on pût y revenir. La *Démocratie pacifique* était encore plus explicite : elle se prononçait contre l'idée de l'unité et de la centralisation de la Suisse, contraires, d'après elle, à une vue saine des choses et de l'avenir; la majorité avait fait des fautes; mais comme la Convention, à qui l'on est aussi en droit d'adresser de graves reproches, la majorité représentait pourtant le progrès, et c'est pour cela, ajoutait cette feuille, que nous continuerons de la soutenir. Voici, écrivait le *Corsaire*, à quoi revient toute la question suisse : « La Diète dit au » Sonderbund : « — Pense comme moi, ou je t'anéantis. » En général cependant, malgré cette réaction moyenne, qui fut un instant très-sensible, il y avait deux partis bien tranchés, l'un, représenté par les *Débats*, l'autre, par le *Constitionnel;* et le premier, ou celui pour le Sonderbund, était de beaucoup le plus faible dans l'opinion. La plupart ne voyaient en lui qu'une minorité regrettable, abusée, mais enfin une minorité rebelle, et le jugeaient d'après les idées françaises d'unité et de majorité. Ce qui lui valait des partisans en dehors de ses soutiens naturels, c'étaient moins des considérations de droit que des considérations et des souvenirs historiques ; c'était moins la logique que le sentiment.

On comprend que la capitulation de Fribourg soit venue jeter de l'eau froide sur tout cela. De plus, le malheureux mélange de la cause du Sonderbund avec les jésuites lui avait toujours fait et devait lui faire un mal infini. Certes, les jésuites ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois, et les lettres que leur général, le père Roothan, adresse de temps en temps aux journaux, ne paraissent guère des chefs-d'œuvre de politique. Mais aujourd'hui, les jésuites, ce n'est plus seulement la compagnie de ce nom, cette *société* qui prétendit être plus particulièrement celle *de Jésus*, comme il y a des royalistes plus royalistes que le roi ; c'est, en général l'esprit-prêtre, l'esprit ultramontain, le vieil esprit de domination sur les consciences, tout ce qui prétend à relever la forme religieuse du passé, ne voyant pas qu'il n'y parvient un instant que pour en épuiser le dernier souffle et la mieux faire mou-

rir. Or, cet esprit est profondément antipathique à notre âge; il en blesse la fibre la plus intime; il y réveille toutes sortes de cordes hostiles; il a contre lui non-seulement l'innombrable armée de ceux qui nient, qui doutent, qui attendent, mais encore, dans l'une et l'autre église, les meilleurs de ceux qui croient, et il compromet gravement la foi, que l'incrédulité se plaît à confondre aveuglément ou malignement avec lui. C'est son plus puissant moyen d'attaque, et c'est par-là que la foi périrait, si la foi pouvait périr.

Il faut avouer aussi qu'avant et pendant la lutte, les jésuites, ou le parti religieux dont, à tort ou à raison, ils passaient pour être les inspirateurs, se sont montrés on ne peut plus au-dessous de leur rôle; qu'en particulier ils ont singulièrement prêté le flanc aux accusations dont nous parlions tout à l'heure, en ne sachant tirer de leur foi d'autres œuvres que de superstitieuses et bigotes démonstrations. Leurs journaux, l'*Univers*, la *Gazette de Lyon*, ne donnaient que les plus piètres et les plus folles nouvelles : des histoires d'amulettes et de chapelets; celle d'un Vaudois blessé devant Fribourg, abjurant le protestantisme entre les bras d'un prêtre et recevant alors de lui le baptême, après lequel il rend aussitôt le dernier soupir; enfin, de véritables capucinades. Et cela pendant une guerre fratricide dont les jésuites pouvaient revendiquer au moins une fort grosse part. Les cantons catholiques étaient cernés; mais mieux eût valu ne point en donner de nouvelles du tout, que d'en donner celles-là. Ces pauvretés étaient du plus mauvais effet, et il en retombait naturellement quelque chose sur le Sonderbund.

La manière dont il menait et dont il tint la campagne, son défaut d'ensemble et ses irrésolutions, ses lenteurs, sa torpeur pendant les préparatifs de la Diète, sa stupeur au début des hostilités, puis sa déconfiture si entière et si prompte, vinrent aussi déconcerter coup sur coup l'attente générale, même celle des partisans de ses adversaires. Sans doute, pour expliquer ce résultat, on peut dire bien des choses : il était en présence de forces triples et, au lieu de les diviser, de les attaquer isolément, il les a laissé se diriger successivement toutes à la fois contre ses positions principales; il a manqué de chefs énergiques et véritablement dévoués, qui fussent animés de l'esprit de sa cause, ou ceux qui l'étaient n'y joignaient pas un mérite assez supérieur; il a vu se tourner contre lui les conservateurs et même les catholiques des autres cantons; on lui faisait l'honneur de le considérer comme représentant un principe, mais on se reposait sur lui du soin de le défendre, et il a été abandonné de tout le monde; la diplomatie, après l'avoir appuyé, lancé dans la résistance, l'y a entravé, ralenti, énervé par ses promesses et ses recommandations; ignorant qu'en Suisse, la guerre proprement dite n'a jamais été et, d'après la nature du pays, ne saurait jamais être bien longue, la diplomatie a cru qu'elle arrive-

rait toujours à tems, et elle est arrivée trop tard. Voilà ce qu'on peut dire et ce qu'on dit en effet, et ce dont il faut réellement tenir compte. Mais il ne reste pas moins de quoi douter que la cause politique et même religieuse représentée par le Sonderbund fût aussi enracinée dans les populations qu'on le pensait. Il est surtout difficile de croire que, là, l'esprit conservateur fût d'une trempe et eût une position plus solides qu'ailleurs.

On trouve, au contraire, que les succès du parti fédéral sont tels, qu'ils ne peuvent pas être uniquement dus à la supériorité du nombre et au hasard des événemens; que, populaire de sa nature, il faut que le radicalisme ait aussi trouvé secrètement accès dans le peuple à Lucerne, à Fribourg et dans le Valais; on trouve, enfin, que la Diète a une position superbe, dont il ne lui reste plus qu'à bien user. Elle a montré à elle seule, que l'on croyait si impuissante, plus d'énergie et d'habileté que toute la diplomatie ensemble. Les choses se sont passées presque sans combat; mais cette soudaine armée de cent mille hommes, dans un pays dont on était habitué à dire en Europe que c'était l'affaire d'un déjeûner pour quelques régimens de troupes de ligne, ne laisse pas de donner à penser.

Outre ces impressions résultant des événemens, une chose encore qui achevait de nuire au Sonderbund dans l'opinion, c'était d'être soutenu par le pouvoir et par les *Débats*, dont on reconnaît que la rédaction l'emporte sur celle de tous ses confrères, mais journal peu populaire, peu agréé de la masse du public. Les *Débats* ont d'ailleurs fait une pauvre campagne dans leurs récits des hostilités: les nouvelles qu'ils donnaient la veille, ils les voyaient presque toujours démenties le lendemain. Cela finissait par devenir ridicule. Leur correspondance, comme celle du *Conservateur*, avait aussi le grave tort d'appeler l'intervention. Or, aucun nom ne pouvait jeter plus de déconsidération sur le Sonderbund, après celui de parti des jésuites, que celui de parti de l'étranger. L'intervention n'est guère vue de meilleur œil ici qu'en Suisse, où il est de fait que le gros du parti anti-radical ne la repousse pas moins que ses adversaires. Sans doute l'Opposition française a applaudi à l'intervention qui, après 1830, a séparé la Belgique de la Hollande, quoiqu'une séparation ne soit pas précisément un acte d'unité. Sans doute encore, si les Petits Cantons eussent été vainqueurs comme en 1802, l'Opposition aurait appelé libérale une médiation qui, comme celle de Napoléon, les aurait arrêtés. Mais les choses ont tourné différemment, et on est à son aise pour s'élever contre toute idée de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Suisse. Ainsi font les partis: ils n'y regardent pas de si près, et trouvent bien plus commode d'avoir deux poids et deux mesures que la même règle pour tous et de la conscience. Pour nous, nous croyons que l'intervention est toujours une chose fatale dans la vie d'un peuple, un germe de faiblesse qui fermente dans son sein et dont il subit tôt ou tard les

conséquences. Eût-elle lieu en faveur de l'ordre et de la paix, elle fait plus de mal moral que de bien matériel ; sauvât-elle même le droit dans le présent, elle le compromet dans l'avenir. Toute la Confédération et plusieurs des cantons en particulier ne se ressentent-ils pas, encore à cette heure, de l'élément d'intervention qui s'est mêlé à leur reconstitution ou à leur existence ? Si la Suisse, pour vivre, devait avoir recours à une médiation tous les quinze ans, que lui resterait-il de vivant qui fût à elle et de national ? Les gens calmes et désintéressés voient bien, d'ailleurs, que les notes et les protocoles auront pour effet le plus immanquable de fournir un nouveau moyen d'agitation aux artisans de troubles, de renforcer le parti victorieux et ses chefs, en achevant de lui rallier le tiers-parti et le parti conservateur.

— Le coup qui vient d'être frappé en Suisse aura-t-il une portée générale et qui dépasse les limites de notre pays ? La Suisse, dit-on, n'a pas d'initiative ; son caractère ni ses moyens ne la comportent pas. Distinguons : elle n'a pas l'initiative par l'action sur les autres, par une vaste propagande ; mais elle l'a eue plusieurs fois par la pensée, par l'opinion. Les révolutions ne sont pas généralisées par elle, mais elles s'y montrent, s'y annoncent, s'y essaient en petit avant d'éclater en grand ; le drame y est à l'étude, en quelque sorte, avant d'arriver ailleurs à la véritable représentation. C'est ainsi, comme on peut le suivre en détail par les faits, que les longues et sanglantes révolutions de Genève au dix-huitième siècle, révolutions oubliées aujourd'hui mais dont on s'occupa beaucoup alors en Europe, mirent successivement en avant tous les principes promulgués et généralisés plus tard par la révolution française ; la *tempête dans un verre d'eau*, comme on l'a appelée, contenait les mêmes élémens et présente les mêmes phases que le grand orage, où elle finit par s'engloutir. C'est ainsi encore que la Réforme fait sa première explosion avec Zwingle à Zurich, avant de se montrer tout entière en Allemagne avec Luther. On pourrait retrouver la même loi dans les époques plus anciennes ; montrer, par exemple, que le rôle de la maison d'Autriche, qui devait avoir une influence si considérable sur les destinées européennes, se dessine tout d'abord en Suisse, soit dans l'attitude prépondérante de cette maison, soit dans l'opposition qu'elle provoque aussitôt ; c'est en Suisse, en effet, qu'elle s'élève, et c'est en Suisse qu'elle subit son premier échec ; son rocher natal fut sa première pierre d'achoppement. Mais nous ne voulons pas nous engager ici dans ces sortes de dissertations. Qu'il nous suffise de remarquer, que ce qui vient de se passer n'eût-il pas d'effet général dans le domaine de la politique, on ne peut pas en dire autant dans le domaine religieux. La pitoyable chute et l'expulsion des jésuites, que la médiation s'en mêle ou ne s'en mêle pas, c'est là un coup pour l'ultramontanisme, une blessure qui aura moins de peine à s'étendre encore

qu'à se cicatriser. L'ultramontanisme est condamné dans l'esprit de notre âge. Plusieurs pensent, qu'une fois victorieux, cet esprit ne s'en tiendra pas là, et que la guerre à la domination religieuse en cache une autre, la guerre à la religion même. Dans les deux cas, la Suisse aurait été la première à mettre la cognée aux racines de l'arbre : à la racine du bien, si l'Europe doit en venir à détruire de ses propres mains son principe de vie, à la racine du bien, disons-nous, comme à la racine du mal.

— Non seulement l'ultramontanisme, mais le catholicisme, qui dans son réveil s'était trop allié avec lui, est aussi secoué. Les réformes de Pie IX ont popularisé le pape, mais non pas la papauté, et elles sont loin d'avoir satisfait l'esprit révolutionnaire [1]. Elles n'ont fait qu'introduire l'ennemi dans la forteresse, d'où il se sent maintenant maître de demander bien davantage. Le pape est visiblement débordé. On dit même que l'aristocratie romaine est déjà mal à l'aise au milieu des masses populaires, qu'elle ne les contient encore un peu que par des complaisances forcées, et qu'elle songerait à émigrer.

— Ainsi, c'est de plus en plus un remuement général. Ceux qui ne veulent qu'arriver ou remonter au pouvoir se frottent les mains, et se disent que *tout est bien qui finit bien* pour eux. Mais pour qui et comment cela finira-t-il? c'est à quoi ils ne pensent pas.

— Le second volume de l'*Histoire de la Révolution française* de M. Michelet vient de paraître [2]. Suivant un mot qu'on lui prête, « pour faire un beau livre, aurait dit M. Michelet, il faut être amou- » reux : et moi aussi, je le suis, et ma fiancée, la plus belle de toutes, » c'est la France, c'est la Révolution française. » Aussi n'a-t-il en rien diminué de son habitude de se mettre en scène dans ses récits. Il ne veut admettre qu'un seul vrai héros, le Peuple; mais comme ce héros-là ne se peut pas voir, il en résulte qu'un autre usurpe bien souvent sa place, et cet autre c'est M. Michelet lui-même. Il traite fort en détail des *fédérations :* c'est là, selon lui, qu'éclate le grand cœur de la France. Il compte beaucoup comme nouveauté et comme enseignement, sur ces chapitres relatifs aux fédérations, car il dit en tout autant de termes : « Le 14 juillet (le récit de la prise de la Bastille) m'a donné l'unanimité de Paris. Et l'autre 14 juillet (la grande fédération du champ de Mars) va me donner l'unanimité de la France. » Mais

[1] « Rome, au fond, ne veut rien sérieusement (qu'importent les velléités, même sincères, d'un pape qui mourra demain ?). Rome ne peut rien, et Rome ne fera rien. — Incident funeste à la liberté. » Michelet, *Révolution française,* tome II, 576.

[2] Sur le tome premier, voir notre *Chronique* de mars, page 215 de ce volume.

M. Michelet a beau faire : les premières assemblées populaires, les avant-coureurs de l'orage ne peuvent ni intéresser ni éclairer autant que l'orage même; c'est la partie de ce second volume qui se fait le moins lire; elle l'allonge et l'apesantit. Il contient aussi, comme la plupart des derniers ouvrages de l'auteur, des fragmens de philippiques contre l'Angleterre. L'Anglais n'est pas un homme, c'est une machine, c'est un outil. Le Français, lui, est un homme; le Français est essentiellement cultivateur. — Comment! s'écrie plaisamment le *Corsaire :* nous sommes agricoles et nos voisins ne le sont pas, eux qui ont su faire tant de colonies florissantes, tandis que nous, nous ne savons *faire que des blagues.* Que l'on dise que nous sommes spirituels, écrivains, orateurs, comédiens, historiens, farceurs, que l'on dise tout ce qu'on voudra, mais non pas que nous sommes agriculteurs! —

Les deux points véritablement saillans de ce volume, c'est que l'auteur s'y prononce nettement, d'un côté contre Robespierre et « l'affreuse contraction de la France, qu'on appelle la *Terreur,* » de l'autre, en revanche et comme compensation, contre « la vieille chose, » le catholicisme, le christianisme, car au fond il ne les distingue pas.

M. Michelet voit plus profondément que d'autres, c'est une justice à lui rendre, quel est le vrai principe et le fond du christianisme, la Grâce; mais, ce principe, il ne le comprend pas : il le confond avec l'arbitraire et la tyrannie, il en fait la négation suprême de la liberté. Ce principe achève de la consacrer au contraire par l'amour, Dieu ne voulant rien de l'homme contre le gré de celui-ci, pas même son salut, et respectant ainsi jusqu'au bout, comme sauveur, ce magnifique don de la liberté, qu'il nous fit comme créateur. Il faut pourtant savoir gré à M. Michelet de sa franchise, quels qu'en soient le motif et le but. Ecoutons sa vive déclaration de guerre.

« Dans l'Emile, Rousseau cède à un enthousiasme touchant pour l'Evangile, pour Jésus, jusqu'à dire : « Sa mort est d'un Dieu! » Cet élan de sentiment et de tendresse de cœur fut noté, consigné comme un aveu précieux, comme un démenti solennel que se donnait la philosophie du dix-huitième siècle. De là, un malentendu immense, et qui dure encore. On se remit à lire l'Evangile, et, dans ce livre de résignation, de soumission, d'obéissance aux puissances, on lut partout ce qu'on avait soi-même alors dans le cœur : la liberté, l'égalité. Elles y sont partout, en effet, seulement il faut s'entendre : L'égalité dans l'obéissance, comme les Romains l'avaient faite pour toutes les nations; la liberté intérieure, inactive, toute renfermée dans l'âme, comme on pouvait la concevoir, quand, toutes les résistances nationales ayant cessé, le monde sans espoir voyait s'affermir l'Empire éternel. Certes, s'il est une situation contraire à celle de 89, c'est celle-là. Rien n'était plus étrange que de chercher dans cette touchante légende de résignation le code d'une époque où l'homme a réclamé son droit. Et de cette fausse étude de l'Evangile on passa à une non moins fausse interprétation du système chrétien. Là aussi on trouva

juste ce qu'on avait en pensée, la liberté; on trouva que le christianisme, qui sort d'une faute d'Adam, d'un abus de la liberté, est la religion *de la liberté*. — Oui, *de la liberté perdue*, voilà ce qu'il faut ajouter. La liberté apparaît au point de départ du système, mais pour périr sans retour. La fatalité de la première faute entraîne tout le genre humain. Le peu qui échappe est sauvé, non par l'usage de la liberté, mais bien par la grâce arbitraire du Christ. Si vous insistez pour que la liberté de l'homme y entre pour quelque chose, vous diminuerez les mérites du Christ; si vous voulez que la liberté nous sauve, le Christ n'est plus le Sauveur! ([1]).»

Voilà ce que dit le raisonnement, la logique : mais que répond le cœur? Le cœur répond du fond de ses intimes puissances, qu'aimer, c'est à la fois se donner et se sentir joyeusement libre, vivre dans un autre et vivre d'autant plus en soi, car quand on vit pour soi seul, on ne vit pas. Sans doute la liberté et l'égalité chrétiennes ne sont pas la liberté et l'égalité purement humaines; sans doute le royaume du Christ n'est pas de ce monde, est plus haut que ce monde : mais comment se fait-il pourtant que, depuis Jésus-Christ, il y ait eu beaucoup plus de liberté et d'égalité, même dans le monde, qu'il n'y en avait avant lui? Puis, encore un coup, la grâce, la charité, l'amour, ce n'est nullement l'obéissance et la résignation inactives; l'amour est, au contraire, l'activité même; « œuvre du cœur, action de l'âme, qui renferme, produit et vaut toute une vie, la foi est un travail, la foi est l'œuvre des œuvres, » dit M. Vinet, qui ajoute non moins hautement : « l'Evangile est tout aiguillon; la charité est un héroïsme; y a-t-il du christianisme où il n'y a point de combat? ([2]) » Mais, après avoir attaqué celui-ci par la logique, M. Michelet l'attaque, toujours sur ce même point de la liberté, par le sentiment. « On nous avait dit : *Qui-» conque aura puisé à ma soucre, n'aura jamais soif.* Nous avons » puisé deux mille ans, et nous avons toujours soif. Et ce qu'on nous » offre à boire, c'est ce que depuis bien long-temps personne ne peut » plus supporter : Un Sauveur pour les élus, la religion du privilége et » l'injustice de Dieu. Non, cela est trop amer. ([3]) » Deux mille ans d'amertume au nom de la grâce, mal comprise et surtout mal reçue. Mais apparemment la liberté humaine n'était pas morte pendant ce temps-là; elle ne l'était pas non plus auparavant; elle a toujours travaillé, cherché, remué, levé la tête; elle la lève bien haut maintenant: a-t-elle réussi? est-elle contente? a-t-elle mis notre cœur à l'aise? Révolutions, catastrophes, ruines sur ruines, choc des peuples, écroulement des empires, l'homme toujours en guerre avec lui-même, l'humanité toujours en quête, la vie et la mort se tenant embrassées sans

([1]) Pages 130 et 131.
([2]) *Nouveaux Discours religieux* (1841), p. 103, 203, 213, 313.
([3]) Page 220.

pouvoir s'anéantir l'une l'autre, cela aussi est amer; et, à ce compte, voilà non pas deux mille ans, mais six mille ans d'amertume au nom de la liberté! Néanmoins, M. Michelet a dit là ce que bien des gens pensent, mais ne disent pas. Certes, nous ne l'en blâmons point; au contraire. Seulement, après un mot si sérieux, ou si grave, comment a-t-il pu en venir à un mot si plaisant que celui-ci, par lequel se termine le volume? «Voltaire, un en trois personnes, dans ces trois vain» queurs de Tartufe, Rabelais-Molière-Voltaire, est, sous la variété in» finie de ses formes vives et légères, malgré tel ou tel mélange accordé » à l'esprit du temps, le fond même de ce peuple (1). » Donc, à la place du christianisme, la religion de la Révolution française; à la place de la trinité évangélique, cette trinité grotesque, Rabelais-Molière-Voltaire, pour laquelle M. Michelet a bien voulu se donner la peine de forger ce beau nom! Nous voyons bien qu'il prend encore cela au sérieux; mais aussi c'est d'autant plus fort, et vraiment par trop fort.

Quant à la Terreur, à « l'aristocratie barbare des Jacobins, » comme il l'appelle, à « l'orgueil sophistique de la Gironde et de la Montagne, » il leur applique, pour les juger, ce qui, d'après lui, doit être regardé comme le guide, comme le criterium de l'histoire, et nous sommes assez de son avis en principe, sinon toujours dans l'usage qu'il en fait. Cette « haute autorité, cette haute justice historique, » dont le rôle de la science est d'écouter et d'approfondir les indications, d'interpréter les arrêts, tout chargés d'ornemens légendaires, c'est la croyance populaire, c'est la tradition, la conscience nationale.

« La base qui trompe le moins, dit-il, c'est celle dont les jeunes savans se défient le plus, et qu'une science persévérante finit par trouver aussi vraie qu'elle est forte, indestructible; c'est la *croyance populaire*. Or, l'opinion générale du peuple est restée très contraire au système de la Terreur.— Qui a amené la Révolution? Voltaire et Rousseau. — Qui a perdu le Roi? la Reine. — Qui a commencé la Révolution? Mirabeau. — Quel a été l'ennemi de la Révolution? Pitt et Cobourg, les Chouans et Coblentz. — Et encore? Les Goddem et les Calotins. — Qui a gâté la Révolution? Marat et Robespierre. Telle est la tradition nationale, celle, vous pouvez vous en convaincre, de toute la France. Otez-en seulement quelques écrivains systématiques, et quelques ouvriers lettrés, qui, sous l'influence de ces systèmes, et cultivés depuis vingt ans par une presse spéciale, sont sortis de la tradition commune à la masse du peuple. En tout, quelques milliers d'hommes, à Paris, à Lyon, dans trois ou quatre grandes villes; nombre peu considérable en présence de trente-quatre millions d'âmes. »

Observons en passant que la tradition nationale a ses vicissitudes comme tout le reste, quoiqu'au fond elle reste fixe dans ses grands traits; elle peut être altérée, violée, même par les faits, pour plus ou moins long-temps. Elle le fut déjà durant le cours de la Révolution;

(1) Page 574.

Voltaire, Mirabeau, placés d'abord au Panthéon, furent ensuite traînés par elle aux Gémonies. Qui nous dira que ces ouvriers lettrés dont M. Michelet parle avec tant de dédain, ne ramèneront pas un jour Robespierre et Marat des Gémonies au Panthéon? Mais citons encore quelques passages :

« Quand le peuple a tiré un axiome, un proverbe, de son expérience, il n'en sort pas aisément; une chose proverbiale pour lui, en médecine politique, qu'il a retenue de 93, c'est que la saignée ne vaut guère, et qu'on est plus malade après. Et n'eût-il pas l'expérience, le bon sens lui dirait assez que le salut par voie d'extermination n'est pas un salut. La France était perdue, après le *Salut public,* perdue de force et de cœur, jusqu'à se laisser prendre à celui qui voulut la prendre. — Loin d'honorer la Terreur, nous croyons qu'on ne peut même l'excuser comme moyen de Salut public. Elle eut des obstacles incroyables à surmonter; mais, les plus terribles de ces obstacles, elle-même les avait faits. Et elle ne les surmonta pas, c'est elle-même qui en fut surmontée. La faute, au reste, n'est pas particulière aux hommes du Salut public; c'est celle par laquelle avaient péri les systèmes antérieurs. Tous commencent par poser *le devoir*; puis les dangers, les nécessités viennent, ils ne songent qu'au *salut*..... Demandez à chaque système pourquoi ces moyens violens, peu en rapport avec le principe élevé qu'il mit en avant d'abord, il répond : « Il faut que je vive; la première loi est le salut. » Et c'est par là qu'il périt. Ces remèdes héroïques ont cet infaillible effet de donner une vigueur nouvelle à ce qu'on veut détruire. Le fer a une force vivifiante qui fait végéter ce qu'on coupe; c'est comme la taille des arbres. Torquemada, par les bûchers, enfante des philosophes [1]. Louis XI, par les gibets, réveille l'ame féodale pour le siècle qui va suivre. Marat, en aiguisant le couteau de la guillotine, ne fait que des royalistes et prépare la réaction. [2] »

Enfin, M. Michelet se prononce contre le communisme, ou, du moins, il ne croit pas qu'il ait des chances.

« Rien de nouveau, dit-il, dans ces idées. L'égalité absolue est le rêve éternel de l'humanité; la communauté fraternelle, l'union des cœurs et des biens, sera toujours sa plus douce, sa plus impuissante aspiration.... Rien de plus facile que de supposer une société juste, aimante, parfaite de cœur, pure et encore abstinente (condition essentielle), qui fonderait et maintiendrait une communauté absolue de biens. Celle des biens est fort aisée, quand on a celle des cœurs..... Tous les poëmes et les systèmes qu'on peut faire sur cette doctrine supposent, comme point de départ, ce qui est la chose difficile entre toutes, ce qui serait le but suprême : L'union des volontés.... La communauté *volontaire*, fondée sur l'union éclairée des esprits, sur le mariage des âmes, est désirable incontestablement, mais infiniment difficile. Le christianisme, avec des ressources que ceux-ci n'ont nullement, y a visé, y a succombé. S'il n'a pu associer des âmes domptées ou élevées exprès, que sera-ce, grand Dieu! de l'indomptable génie

(1) Il parle ailleurs de l'intolérance et de l'*inquisition* jacobine.

(2) Pages 528, 531, 533, 538, 562 et suivantes.

moderne?... De nos jours, la personnalité va toujours se caractérisant avec plus de force. Aussi les chances de ce système, essentiellement impersonnel, vont toujours diminuant..... La communauté *forcée* n'a nulle chance sérieuse dans un pays où vingt-quatre millions d'âmes participent à la propriété. Elle peut être essayée à main armée dans telle ou telle ville, jamais dans l'ensemble du pays ([1]). »

Auprès des hommes-d'Etat monarchistes, M. Michelet passait déjà pour un historien sans portée politique; ne va-t-il pas être traité de même, après tout cela, par les hommes d'état révolutionnaires? Il est assurément de bonne foi dans la critique qu'il fait de la Terreur et des doctrines de Salut public. On se demande, cependant, s'il n'y a pas encore ici de son habitude, et de sa *volonté* quand même, de se frayer des routes non battues, de prendre le contre-pied de l'opinion des autres, plutôt que de juger comme eux des hommes et des faits. Quelqu'un soutenait plaisamment qu'il devait avoir refait en partie son second volume depuis l'apparition des *Girondins*. Dans le long appendice qui le termine, il se sépare avec soin de M. de Lamartine, comme de M. Louis Blanc, de M. Esquiros et de M. Buchez. La concordance, dit-il, que celui-ci a voulu établir entre la Révolution et le Catholicisme, est une confusion, est « la négation même de la Révolution, et les histoires récentes sont trop indulgentes pour le Clergé et pour la Terreur. »

Quant à son principe historique de la croyance populaire et de la tradition nationale, comme dans ses efforts, souvent exagérés, pour retrouver et faire parler dans l'histoire le cœur et l'âme d'un peuple, le *cœur d'où viennent les grandes pensées* et aussi les grandes actions; à ce double égard, disons-nous, M. Michelet est évidemment, quoique à son insu peut-être et sans bien comprendre, sous l'inspiration de son collègue Adam Mickiewitz, qu'il ne cite pas.

En résumé, ce second volume est encore plus mêlé, plus inégal que le premier; mais il renferme des parties plus curieuses, plus vives, plus excitantes, notamment sur Robespierre, sur Danton, sur Marat, sur les Clubs, et des vues justes à côté de vues passionnées, en sorte qu'on s'y sent tout à la fois dans l'éclair et dans l'obscurité.

— Aux péripéties d'opinion de M. de Lamartine que nous avons racontées dans notre précédent numéro, il en faut joindre une autre, nous n'osons pas dire : la dernière. A propos du banquet d'Autun, où la bannière communiste avait été élevée, il vient de se prononcer hautement contre le communisme, quoiqu'il y ait dans son livre des pages où le socialisme est passablement caressé. M. Sainte-Beuve dit de M. de Rémusat que, sur toutes les questions, il a volontiers une *idée de plus*. M. de Lamartine, lui, a des *idées d'appoint*, qu'il retranche ou ajoute, croyant par là faire le poids et le compte. Il vou-

([1]) Pages 581-583.

drait ainsi tout concilier : ambition suprême ! mais avec ces idées-là on ne concilie pas, on penche à droite ou à gauche, et on risque parfois de verser.

— La *Cléopâtre* de Mme Emile de Girardin a été jouée avec grand succès aux Français. Ce succès a été fort compromis dans l'opinion par la publication trop hâtée de la pièce, en feuilleton dans la *Presse* et le *Constitutionnel*, et en brochure. On a trouvé la versification souvent froide et prosaïque, quoiqu'il y ait quelques morceaux de force et d'élan. C'est une tragédie de conception toute féminine, car le fond en est à vrai dire une querelle de femmes, entre l'épouse et l'amante qui se disputent le mari. Cette situation se relève, vers la fin surtout, et prête avec le personnage d'Octavie à de nobles sentimens; mais le premier acte (Cléopâtre répondant à l'amour d'un esclave, à la condition qu'il sortira des bras de la reine pour boire aussitôt du poison), ce premier acte, disons-nous, donne le ton à la pièce, et un ton plus qu'osé. Théophile Gautier, tout tragédophobe qu'il soit, a naturellement fort vanté, dans la *Presse*, l'œuvre de *sa bourgeoise*, comme on dit qu'il nomme la maîtresse de la maison. Le critique du *National*, au contraire, Albert Aubert, n'a pas ménagé *cette plume usée par des riens*. Jules Janin a redoublé d'esprit et d'adresse pour envelopper de mille éloges ingénieux des traits de malice comme celui-ci : *Un Crébillon en falbalas*. C'est ce qui s'appelle en style vulgaire, laisser les épines à la rose, et ne pas se compromettre en offrant un bouquet. Mlle Rachel est fort belle dans le rôle de Cléopâtre, mais elle ne pourra bientôt plus le jouer : les malins prétendent même qu'on avait compté sur l'*état intéressant* de l'actrice pour retirer la pièce sans bruit, dans le cas où elle ne réussirait pas.

— Une petite comédie de caractère, ou plutôt d'analyse, par M. Alfred de Musset, *Un Caprice*, est jusqu'ici le succès le plus incontesté du Théâtre-Français depuis la restauration de sa salle et le changement apporté dans son administration. Publiée avec d'autres il y a déjà quelques années, ce n'est pas une des meilleures du recueil; mais on y retrouve les qualités de l'auteur, sa franchise de style, sa verve fine et aisée. Une actrice, Mme Allan, revenue récemment de Saint-Pétersbourg, a su les interpréter de manière à gagner tous les suffrages à une pièce faite plutôt pour être jouée dans un salon que devant le grand public. C'est un vrai succès littéraire. Cela ne suffit pas à Théophile Gautier. Il en parle, lui, comme d'un fait humanitaire. Il croit bien faire de regarder cette œuvre délicate comme dans un de ces miroirs où l'on se voit tout large et tout gros. Il en écrit des *considérations*, c'est ainsi qu'il intitule son article : « Considérations sur *Un Caprice*, d'Alfred de Musset, » et bientôt on lit cette phrase : « Dites !...
» est-il un philosophe, un conquérant, un législateur, un prophète,

» *Dieu même*, qui ait fait autant pour l'humanité que Virgile et que » Raphaël ? » Théophile Gautier se déclare « le plus humble, le plus fervent et le plus ancien des admirateurs » de M. Alfred de Musset : c'est très-bien ! mais il nous semble que, dans son enthousiasme, il traite un peu trop le poète, objet de son culte, comme l'ours de la fable traitait son ami l'amateur des jardins.

— Encore une année que nous avons suivie au petit pas de notre *Chronique* et de son sentier à l'écart, pendant que la grande armée de la presse chevauchait au loin dans la plaine, au milieu de la poussière et du bruit.

Maintenant que cette année va disparaître, récapitulons le plus gros de ce qu'elle nous a apporté.

Un commencement de constitution en Prusse ; les embarras de l'Autriche ; les mouvemens de l'Italie, le libéralisme et l'esprit révolutionnaire en Toscane et à Rome ; les réformes du roi de Sardaigne ; la guerre civile en Suisse, la majorité y levant cent mille hommes en quinze jours et toute l'Europe attentive au débat ; les Américains au Mexique ; en Angleterre, faillites sur faillites, des maisons colossales tombant à la file comme des châteaux de cartes ; en Irlande, les propriétaires inscrits sur la *liste noire*, la conspiration, la proscription populaire de l'assassinat, l'anarchie et la démoralisation de la faim ; partout la crise financière s'étendant, se prolongeant comme si elle voulait passer à l'état chronique ; partout l'industrie entravée, les entreprises suspendues, les fluctuations de la Bourse déroutant toutes les prévisions ; les difficultés de l'hiver dernier, celles de l'hiver qui s'approche, et, dans les classes ouvrières, les bras inoccupés, mais les têtes d'autant plus en travail ; en France, les banquets réformistes, feu de paille, mais qui gagne, agitation partielle et à la surface, mais qui dure, qui accoutume au mot de réforme et ne laisse pas d'inquiéter le pouvoir ; assemblées populaires au petit-pied en attendant mieux ; puis, les orages parlementaires, les attaques violentes contre le cabinet ; l'affaire Girardin ; attentats, scandales, procès de corruption, procès industriels et littéraires, le procès Dumas, le procès Beauvallon, le procès Teste et Cubières, la monstrueuse tragédie Praslin : voilà la récolte de l'année dans le domaine de la politique et des mœurs. Dans celui des sciences et des recherches intellectuelles, les théories sensualistes déconcertées ; la sensation suspendue, mais non la pensée et la vie, par la vapeur d'éther, par un agent plus puissant encore, le *chloroforme*, extrait du suc des fourmis ; le magnétisme redevenu à la mode, remis en question, malgré le charlatanisme qui l'exploite et en fait un passe-temps vulgaire, comme aussi en dépit des arrêts de la Faculté. Dans les arts, enfin, et dans la littérature, la continuation de tant d'efforts infructueux pour enfanter un nouvel idéal, une vivante et durable nouveauté. Le matérialisme, la couleur, la forme croyant pouvoir

se passer de dessin, de vérité et d'idée; la licence donnée pour la liberté, ce qui n'est pas d'un moindre danger dans la république des lettres que dans l'autre; mille essais confus; des colosses qui ne peuvent se tenir debout; des géants avortés; l'énorme, à la place du grand; le monstrueux ou le fantastique, à la place du beau; les nerfs, à la place du sentiment et de la passion; la fièvre, à la place de l'inspiration et de la verve; la réalité, toute la réalité, moins le naturel; l'école du bon sens, moins le génie; la rupture complète ou la reprise malheureuse des anciennes traditions, qui, par cette double voie, achèvent de périr; des essais de tragédies, *Agnès*, *Cléopâtre* qui tombent tout à plat ou ne se soutiennent que par l'actrice, et donnent maladroitement raison aux détracteurs de ce genre, en les aidant à le faire déclarer un genre ennuyeux; d'autre part, des drames dans le goût du jour, qui ont cent, deux cents représentations, mais qui ne peuvent pas se lire et qu'on ne lit pas. Dans tout cela, cependant, beaucoup d'audace, beaucoup de mouvement, et non pas seulement beaucoup de bruit; une puissance, une rapidité de travail extraordinaire; l'improvisation dans l'art d'écrire pour répondre à l'impatience du public, et ne suffisant pas à le distraire, à le tenir éveillé; la littérature sous un régime industriel ou un régime féodal, avec des maîtres et des ouvriers, des seigneurs et des serfs; une énorme consommation d'œuvres de toute espèce, et un plus énorme encombrement; une prodigieuse estuation de vie et une non moins prodigieuse stérilité. Un livre pourtant, qui a fait une sensation profonde, sinon durable, mis en branle et tenu en haleine toutes les classes des lecteurs: les *Girondins*.... Eh bien! de tout cela, livres, découvertes, guerres, révolutions, famines, le choléra qui revient, questions sociales journellement posées par la presse et par les faits, de tout ce vaste amas des produits de tout genre de l'année qui va finir, on dit, et nous avons répété nous-mêmes: *Rien, rien! ce n'est rien! il n'y a rien!* Sommes-nous en délire? Sommes-nous, dans notre amour de la nouveauté, comme des enfans insatiables, et qui ne méritent plus que le fouet? Peut-être. Néanmoins le sentiment général n'a pas complètement tort. Le *rien* qu'il prononce sur tout cela prouve l'immense attente qu'il y a au fond de tous les cœurs. « L'âme humaine semble vacante. Au milieu des grands spectacles qu'il se donne à lui-même, l'homme s'ennuie, (1) » a dit M. Vinet, auquel nous aimons à reporter nos plus graves pensées, comme lorsque nous n'en étions encore séparé que de la terre à la terre. Il semble que, dans cette seule année, il y ait de quoi défrayer tout un monde; mais non, ce n'est rien: ce n'est que la demande, et non pas la réponse. Assurément la réponse viendra; mais la demande même est à peine commencée, la demande même est obs-

(1) *Nouveaux Discours*, page 229.

cure, et ce n'est aussi que d'élimination en élimination, de négation en négation, ou, si l'on veut, de ruine en ruine, que les questions se simplifient et que se résout enfin le problème, dans l'algèbre sublime des destinées.

Paris, 10 décembre.

SUISSE.

Bale, *le* 6 *décembre.* — Vous désirez, Monsieur, que je n'interrompe pas trop longtemps ma chronique bâloise. Quelle que soit mon envie de répondre à votre bienveillant appel, je vous avoue que je suis fort en peine de vous satisfaire. La crise qui préoccupe toute l'Europe ne pouvait nous laisser indifférents, nous qui sommes aussi, bien que plus calmes, un des éléments au sein desquels s'opère cette transformation de notre ordre social qui, pour les uns, est un progrès, pour d'autres au contraire une catastrophe. Comment pourrions-nous au milieu d'une vie si fébrile nous intéresser à tous ces petits riens de notre entourage, qui ne sont quelque chose que lorsque l'esprit a le loisir de s'arrêter sur la vie de famille de nos petites cités?

Si la *Revue* mettait la politique dans son programme, les pages de votre journal ne suffiraient sans doute pas à contenir le récit des faits et la pensée intime de vos collaborateurs; mais depuis bientôt dix ans qu'elle existe, la *Revue Suisse* est constamment restée fidèle à son origine; elle a su rester dans une sphère modeste, mais élevée et calme; elle est l'écho des idées littéraires de notre patrie, non celui des passions qui l'agitent, et surtout pas celui de la plus effrayante de toutes les passions. La *Revue Suisse* est presque le seul journal suisse qui ait persévéré dans cette voie; il n'existe du moins dans toute la Suisse allemande aucune publication périodique exclusivement consacrée aux intérêts de notre modeste littérature; à diverses époques quelques essais ont eu un souffle de vie, qui bientôt a été éteint. Au milieu d'un petit peuple où la politique touche à presque toutes les sources de la vie, il est honorable d'avoir pu durant dix années détourner de l'impétueux torrent de notre activité sociale un humble ruisseau dont les eaux toujours pures arrosent de modestes fleurs et des gazons solitaires. Nos Alpes où se joue la tempête ont bien encore quelque pente ignorée qui sera notre Parnasse et notre Hélicon.

La Suisse ne manque certes pas d'organes politiques, bien que par le temps qui court l'avidité des lecteurs voulût encore en augmenter le nombre. Nous payons largement à Bâle notre tribut à ce besoin du moment, et jamais notre Société de lecture, le plus bel établissement de cette nature qui existe en Suisse, n'a été plus fréquentée par les six à sept cents membres dont elle se compose. Les personnes qui pré-

fèrent ne pas se déplacer, peuvent être tenues parfaitement au courant des nouvelles du matin par les quatre journaux quotidiens de notre ville. Il ne sera pas superflu de faire à ce sujet une remarque qui rentre dans le cadre de ma chronique.

La Suisse ne connaît que deux journaux quotidiens bâlois, *la Gazette de Bâle* et *la Gazette Nationale*, qui suivent deux lignes diamétralement opposées et ne se rencontrent que pour se heurter. Cette antipathie est telle, qu'à l'occasion d'un commencement d'incendie qui avait éclaté dans l'imprimerie du journal radical, on disait en plaisantant que le feu avait été communiqué par un contact imprudent des deux feuilles.

Les deux autres journaux auxquels j'ai fait allusion sont de simples feuilles d'annonces, qui ne vivent pas non plus toujours dans la plus parfaite harmonie; ce sont l'*Intelligenz-Blatt* et le *Tag-Blatt*. Ces deux feuilles qui depuis fort longtemps animaient chaque matin leurs colonnes un peu froides par le compte-rendu des séances du Conseil, des sociétés scientifiques ou par la discussion d'intérêts de localité, se sont dernièrement proposé la tâche d'extraire des journaux suisses du matin tout ce qui pouvait satisfaire l'impatiente curiosité du public et d'en répandre la connaissance dans la ville avant l'heure où paraissent les journaux politiques de Bâle. L'*Intelligenz-Blatt* surtout, secondé par d'actives correspondances et habilement dirigé, a rendu de véritables services, et souvent on eût été embarrassé de trouver ailleurs les nombreux renseignements qu'il donnait chaque jour. Dans le moment où je vous écris, le *Tag-Blatt* a renoncé à la lutte qu'il n'a d'ailleurs soutenue qu'à demi; mais son rival poursuit glorieusement sa carrière et peut au besoin tenir lieu de tous les journaux suisses réunis, pour tout ce qui se rattache à la question qui nous occupe.

Puisque me voilà entré comme malgré moi dans le cercle d'idées de la localité, je poursuis sans scrupule. Il importe fort peu à la *Revue* de consigner que la foire a eu lieu le mois passé; les foires tombent, comme tant d'autres choses qui intéressaient vivement nos aïeux; mais quand il y a un trait de mœurs à relever, ne craignons pas de parcourir les boutiques en plein vent. Or, j'ai fait une remarque qu'on peut ajouter au chapitre de l'importation des coutumes anglaises, qui n'a pas toujours été avantageuse pour la Suisse. On a pu voir pendant trois semaines dans une échoppe composée de quelques planches deux délégués de la société des missions de Londres qui vendaient de petits testaments dorés sur tranche, en invitant d'une manière très-pressante tous les passants à acheter le livre de vie si bien relié pour le prix d'un franc de France. A droite, à gauche, en face, dans toutes les directions se trouvaient des marchands de coutelleries, de pelisses, d'étoffes, des Tyroliens avec leurs gants, des débitants de joujoux de Nuremberg, en un mot, toute la cohue d'une foire. J'avoue que ce

spectacle qui peut-être ne m'eût pas frappé dans quelque village catholique à-peu-près dépourvu de la Parole de Dieu, m'a presque péniblement affecté sur une place publique de Bâle, à deux pas de l'immense dépôt de la société biblique, dans une ville qui a le principal institut de missions du continent, qui est le siége d'une foule de comités centraux pour la propagation des idées chrétiennes. En Angleterre, rien n'étonne; on prêche en pleine foire et en face des théâtres de saltimbanques, comme je l'ai rappelé ailleurs dans la *Revue*, mais en Suisse nous avons d'autres idées des convenances, sans que nous soyons toutefois aussi rigoristes que les Anglais. Quoi qu'il en soit de mon observation, dont plusieurs de vos lecteurs pourront contester la justesse, j'en accepte seul la responsabilité.

Rien de bien nouveau dans notre université qui n'a pas encore, à cause des événements, célébré sa fête annuelle, et qui se contentera probablement pour cette année du discours d'usage. Je n'ai à mentionner qu'un seul changement dans le personnel : M. Windscheid, professeur de droit romain à Bonn, vient de remplacer M. Leist qui a été appelé à Rostock. Les changements dans le personnel sont ici extrêmement rares dans les trois autres facultés, ce qu'il faut surtout attribuer à la saine politique bâloise qui a conféré la bourgeoisie de Bâle à un grand nombre de nos professeurs, par exemple à MM. de Wette, Gerlach, Wackernagel, Schœnbein, Meisner, Brœmmel, Jung, etc. Mais il n'est presque pas d'année que la chaire de droit romain ne soit occupée par un nouveau professeur, et pour ma part, je l'ai déjà vue remplie depuis dix ans par six jeunes savants, qui, venus pour la plupart de Gœttingen, ont presque tous pris la route de Rostock, où ils sont mieux rétribués. Ce contraste au milieu d'une stabilité si remarquable, tient à une cause à laquelle il ne serait pas difficile de remédier.

Je pourrais, Monsieur, continuer sur ce ton; mais, parmi vos lecteurs, en est-il qui m'aient suivi jusqu'ici? C.-F. G.

MÉLANGES.

Observations sur le titre de la Bibliothèque Universelle de Genève (1).

J'ai pour la science un respect profond, mais j'aime à le lui témoigner à distance; je me sens trop peu corsé, trop impalpable, pour

(1) L'ingénieuse critique que notre spirituel collaborateur adresse ici à l'un des recueils les plus estimés de la Suisse française, pourrait également bien s'appliquer à d'autres écrits périodiques, dont le titre n'est que trop souvent en désaccord avec leur contenu. La *Revue Suisse*, nous le savons, n'est pas exempte d'un tel reproche, et ses efforts tendent à s'en affranchir un jour. *(Note de la Rédaction.)*

oser me mêler à la confrérie des doctes; les résultats positifs de leurs recherches écraseraient de leur pesant contact les légers badinages de la muse. Aussi ne viens-je point, me posant en grave appréciateur de leurs travaux, rendre justice à la profondeur de leurs connaissances, à la rigoureuse exactitude de leurs analyses, et chercher à mêler le sel de ma critique à celui qu'ils décomposent dans leurs alambics. Non! glorieux, comme leur citoyen, du magnifique monument qu'ils ont élevé à la science dans ma patrie, je viens en examiner le fronton, m'amuser, comme on dit, aux bagatelles de la porte, et soumettre aux érudits mes scrupules sur la convenance de la devise qu'ils ont inscrite au seuil de leur édifice, tout en leur protestant que je m'incline et m'humilie à l'avance devant l'arrêt qu'ils prononceront eux-mêmes sur la justesse de mes observations à cet égard.

Les illustres fondateurs de cette riche collection lui donnèrent à sa naissance, qui date d'un demi siècle, le titre de *Bibliothèque britannique*; titre qui désignait très-bien son but et la spécialité qu'elle s'était proposée, savoir de faire connaître les découvertes et les ouvrages nouveaux qui paraissaient dans l'Angleterre, fermée alors aux investigations du continent. Puis, à côté des travaux des docteurs d'Albion, dont ils rendaient compte, nos savants genevois inscrivaient aussi les leurs tout aussi remarquables, et même, venant en aide à la littérature, ils firent connaître les premiers les poésies de Walter Scott et de lord Biron, par les élégantes et belles traductions qu'ils en donnèrent. Ce recueil obtint bien vite une juste célébrité, et certes nul n'en sera surpris quand on saura qu'il avait pour rédacteurs Les Pictet de Rochemont, les Maurice, les Lullin, les de Châteauvieux, les de Saussure, les Coindet, les Delarive, etc., etc.

La *Bibliothèque britannique* qui sous l'empire, grâce à son silence complet touchant la politique, avait joui d'un véritable privilége pour s'introduire en tout pays, partagea cette immunité depuis la restauration avec tous les autres recueils purement scientifiques; puis elle ne fut plus seule ou à-peu-près seule à donner au continent des nouvelles de l'Angleterre, et nous concevons qu'à cette époque ses rédacteurs ayent jugé convenable de changer un titre qui n'était plus en harmonie avec la nouvelle carrière qui s'ouvrait devant elle. Leur recueil ne devait plus se vouer exclusivement à explorer l'Angleterre, mais à faire part au monde érudit de toutes les découvertes qui se feraient dans les sciences et les arts.

Voyons si le changement qu'à cette époque ils firent subir à son titre fut heureux, et d'abord répondons à ceux qui trouveraient facétieuses et sans portée réelle nos observations à ce sujet. Qu'importe, diront-ils, les noms dont un livre est baptisé, si son contenu est digne de nos louanges et de toute notre estime! Mais nous leur ferons observer que de graves professeurs appelés à nous enseigner la pro-

priété des termes, la clarté et l'exactitude du langage, ne peuvent sans inconvénient faillir eux-mêmes aux leçons qu'ils nous donnent, que notre siècle tout positif met en harmonie les mots avec les choses, et que malgré la supériorité incontestable de ce recueil, encore faut-il que son intitulé indique précisément ce qu'il est, car l'on a beau être le plus précieux des métaux, à Genève surtout convient-il qu'il soit conforme à son titre.

Bibliothèque universelle de Genève!! Cette dénomination nous surprendrait peu en France, où tous les journaux sont *complets*, toutes les revues *universelles*, et où les recueils les plus modestes dans le genre s'intitulent simplement *européens;* mais chez nous où la science et le talent ont leur pudeur et leur probité, ces mots : *Bibliothèque universelle de Genève* font une singulière dissonnance à notre oreille. En effet, nous ouvrons le dictionnaire de l'Académie, et nous trouvons que *Bibliothèque* signifie *un assemblage de livres* et *universel, ce qui comprend tout*, *qui s'étend à tout;* ah certes ! l'incarnat de la modestie dut s'épanouir sur le front de plus d'un collaborateur de la rédaction en voyant ces deux mots accolés ensemble, car ils équivalent à celui d'*Encyclopédie*, et s'ils n'eussent pas eu de correctif, ils auraient vraiment pu signifier que nos doctes prétendaient tracer autour d'eux comme un cercle scientifique qu'ils jalonnaient avec des colonnes d'Hercule, écrivant sur chacune d'elles ainsi que le fils d'Alcmène : *Non plus ultra!*

Aussi ajoutèrent-ils à ces deux locutions pompeuses les mots *de Genève,* et nous conviendrons que ce diminutif raccourcit beaucoup ce que les premières expressions avaient de cyclopéen et de gigantesque; ce ne fut donc plus que le mouvement intellectuel de Genève, ce qui s'y fait, s'y imprime, s'y découvre, que la *Bibliothèque* eut avant tout la prétention de faire connaître. — Examinons maintenant si cette prétention de sa part est fondée:

1° Si dans tout pays la première science doit être *de connaître Dieu*, *ses desseins à notre égard et les devoirs qu'il nous impose*, nous croyons que l'obligation de placer cette science en première ligne devient plus étroite à Genève, berceau de la réformation, dans un moment surtout où l'Eglise nationale s'est fractionnée à l'infini, où la foi adopte mille dogmes divers, tous soutenus par des chefs de sectes dans des miriades de brochures; or le faisceau de lumières de nos doctes réunis aurait pu nous servir de flambeau et nous guider dans les mille détours obscurs de cette controverse théologique; peut-être ont-ils bien fait de s'abstenir à cet égard et d'imiter de *Conrard le silence prudent*, pour ne pas s'aliéner leurs abonnés catholiques et même ceux de leurs coréligionnaires, dont ils n'auraient point embrassé de tout point la manière de voir. Ce n'est donc pas la convenance de leur silence que nous discutons ici; mais ce silence même à

Genève touchant la théologie, ne peut se comprendre dans un recueil qui s'intitule : *Bibliothèque universelle de Genève!*

2° Hélas! nous avons nommé d'abord la religion comme la science la plus indispensable à l'homme; mais à Genève, est-ce bien la première place qu'elle occupe dans tous les cœurs? et la science de gagner de l'argent et de le faire valoir n'usurpe-t-elle pas trop souvent le trône que la première devrait obtenir dans nos âmes? En tout cas, et n'en déplaise aux érudits, l'*art de Barème* est dans notre cité placé cent piques au-dessus des sciences naturelles; peu de Genevois connaissent la physique, la chimie, la botanique, etc., etc.; mais tous savent compter. Le livret s'empare de l'enfance en même temps que le catéchisme. Les opérations du calcul, les changes, les arbitrages sont en honneur parmi nous, et d'un usage tout-à-fait journalier; or, la *Bibliothèque*, en repoussant de son sein les sciences exactes, trouve sans doute qu'elle n'aurait rien à apprendre sur ce sujet au dernier de nos négociants, lesquels ont une réputation *européenne!* peut-être a-t-elle raison, mais alors pourquoi s'intituler *Bibliothèque universelle de Genève?*

3° Quant à la politique, si nos savants n'en disent rien, c'est pure modestie de leur part; nul n'en connait mieux qu'eux les finesses, les arcanes, et ils n'ont point le nez si exclusivement dans leurs livres que leur influence sur la marche gouvernementale de notre pays ne soit incontestable; nous ne concevons nullement comment et pourquoi ils s'abstiennent d'en souffler mot; quoi qu'il en soit du reste, dans un moment où trois journaux traitant de la politique paraissent à Genève, où des ouvrages et des brochures s'y impriment constamment sur ce sujet, où toutes les discussions en sont saturées, où la Suisse entière n'est qu'une vaste arène dans laquelle les partis se déchirent, nous ne concevons point que sans traiter *de la politique*, un recueil puisse s'intituler ici *Bibliothèque universelle de Genève!*

4° Enfin la poésie, cette noble fille des dieux, qui parle leur langue, célèbre nos joies, et console nos douleurs, vint aussi demander un asile à nos érudits; pour toute réponse ils lui jetèrent la porte au nez, et pourtant il nous semble qu'elle aurait pu, en couronnant de fleurs les cornues, les alambics, les mémoires scientifiques, les discussions esthétiques, voiler ce qu'ils ont d'un peu nu, d'un peu sec et d'un peu cru, pour une grande quantité de lecteurs. Puis la poésie nous enlève aux grossiers intérêts de la terre; elle fait la guerre à l'égoïsme, cette horrible plaie sociale qui s'envenime tous les jours; en célébrant les biens dont jouissent tous les hommes, soit la nature, l'amour, l'amitié, les plaisirs du cœur, elle peut détourner les pauvres d'envier aux riches les trésors dont ils sont seuls en possession. Le positivisme nous tuera; il nous emporte au grand galop vers un cataclisme inévitable, et la poésie pourrait peut-être enrayer le char social prêt à

s'engouffrer dans les abîmes d'un matérialisme universel. Nos doctes ont trop de portée dans l'esprit pour ne pas sentir mieux que nous ces choses là ; aussi les indiscrétions de quelques-uns d'entr'eux nous ont-elles permis de connaître la véritable cause qui les a portés à bannir les muses de leur recueil.

Les vers de savants ont une réputation d'être correctement ennuyeux, qui est devenue tout-à-fait proverbiale ; or, il se trouve des rimeurs parmi les graves soutiens de l'érudition à Genève, lesquels n'auraient pas manqué de vouloir faire figurer leurs productions dans le recueil de leurs confrères ; ceux-ci, esclaves de la complaisance qu'entraînent des rapports journaliers et des égards mutuels, auraient dû subir l'insertion de ces rimes redoutables pour l'abonné ; le cas devenait d'autant plus grave, que parmi ces œuvres indiscrètes aspirant à une publicité ruineuse pour le recueil qui les aurait adoptées, se trouvaient des poèmes de vingt mille vers, plus ou moins ! On conçoit de suite ce qu'une pareille irruption avait d'alarmant, aurait eu d'écrasant pour la *Bibliothèque*, et que ses rédacteurs aient préféré proscrire la poésie elle-même toute entière plutôt que de se trouver dans l'impossibilité de refuser un lest pareil, qui à coup sûr aurait fait couler bas leur navire. Cette mesure désespérée nous semble fâcheuse pourtant ; ils auraient dû ne pas se croire obligés d'imprimer les incommensurables poèmes de leurs tenant et ayant-cause ; puis en dehors de ce cercle d'amis perfides, ils auraient pu trouver peut-être quelques poètes de mérite qui auraient enflé la voile de leur vaisseau au souffle de leurs inspirations, au lieu de le faire sombrer.

En résumé, la Bibliothèque UNIVERSELLE de Genève proscrit de ses pages la *religion*, les *sciences exactes*, et la *poésie !* Cette *universalité* là nous semble quelque peu semblable à la liberté dont jouissait Figaro en Espagne, *d'écrire sur tout pourvu qu'il ne traitât de rien*, car en conscience il y a plus d'universalité dans les matières à l'ordre du jour, que la *Bibliothèque* exclut, que dans celles qu'elle admet. Nous trouvons donc que son titre devrait être changé pour rendre moins sensible cette quadruple exclusion ; celui de *Bibliothèque scientifique à Genève* nous paraîtrait beaucoup plus en rapport avec son but et son contenu.

Nous terminons du reste ces observations comme nous les avons commencées, le chapeau bas et le front incliné, assurant que si les doctes faisaient droit à notre requête, il n'y aurait de changé dans leur recueil que les noms, et que la réputation dont il jouit si justement et les talents éminents qui distinguent ses rédacteurs, n'en seraient pas plus altérés que notre respect et notre admiration pour eux.

J. PETITSENN.

POÉSIE.

Dans les bois.

Le garde, sans respect pour ta morgue brutale,
T'a frappé l'autre jour de sa marque fatale.
Ma hache impatiente au soleil resplendit;
A nous deux, maintenant, sapin trois fois maudit!

Ne t'énorgueillis plus de ta superbe taille,
Car je vais te prouver, par ma première entaille,
Combien m'affecte peu ton sourire hautain.
Gare! voici David, ô géant philistin!

Ainsi, tu supposais dans ta barbe de mousse,
Que la misère au fond de nos âmes émousse
Toute rigueur, au point qu'on laissera manger
Ses enfants par les loups, sans oser les venger?

Eh bien, nous allons voir! — Pauvre petit, pauvre ange!
Plus j'y reviens, et plus cela me semble étrange;
Lui, nerveux et toujours dispos comme un chevreuil;
Lui, qu'on eût pris d'en bas pour un gros écureuil....

Sur ce branchage épais qui nargue le tonnerre,
Un aigle était venu là-haut poser son aire;
Au moment où le couple infernal en sortait,
Lui voulut aller voir comment on s'y portait.

Pauvre enfant! vers le nid il venait de s'étendre,
Quand un cri déchirant soudain se fit entendre....
C'était lui qui tombait, son aigle à chaque main;
Mais un nœud lui fendit la poitrine en chemin.

Le garde, sans respect pour ta morgue brutale,
T'a frappé l'autre jour de sa marque fatale.
Ma hache impatiente au soleil resplendit;
A nous deux maintenant, sapin trois fois maudit!

Voilà cent ans bientôt qu'en vain te font la guerre
Neige et tempête; aussi n'imaginais-tu guère,
Que pour t'abattre une heure à moi me suffirait....
Tenez-vous-le pour dit, messieurs de la forêt!

Gare là-bas ! voilà le géant qui chancelle...
La sueur, il est vrai, par les flancs me ruisselle,
Mais enfin, de nous deux, c'est moi qui suis debout...
Et ma gourde ne doit pas encore être à bout.

Ton front aérien, faveur inopinée,
Dormira cette nuit sur une taupinée ;
Et le dernier brin d'herbe, avec un air frondeur,
Pourra t'y contempler du haut de sa grandeur.

Le garde, sans respect pour ta morgue brutale,
T'a frappé l'autre jour de sa marque fatale.
Ma hache impatiente au soleil resplendit ;
A nous deux maintenant, sapin trois fois maudit !

MAX. BUCHON.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SPENER ET SON ÉPOQUE, par W. Hossbach, pasteur à Berlin. Traduit librement de l'allemand, par R. Clément, ministre du saint Evangile. Publié par la Société pour la traduction d'ouvrages chrétiens allemands. — Neuchâtel, chez J.-P. Michaud, libraire, 1847. — Prix : 4 fr. Fr. — Se vend aussi à Lausanne, chez G. Bridel, à Genève, chez Mme Beroud et Guers.

La société formée à Neuchâtel, depuis quelques années, pour faire connaître au public français les meilleurs ouvrages de la littérature religieuse de l'Allemagne, a publié, sous le titre qui précède, un livre important et solide, d'une utilité et d'un intérêt très actuels, bien qu'il ait pour objet la biographie d'un pasteur du dix-septième siècle, et qu'il nous ramène à des luttes pour la plupart dès longtemps oubliées. Nous félicitons la société neuchâteloise, qui depuis quelque temps semblait avoir suspendu ses travaux, de rentrer dans la carrière qu'elle s'est prescrite, par une publication aussi sérieuse : nous voyons là un heureux augure pour son avenir. La vie de Spener, avec les ouvrages de Tholuck et d'Olshausen, et, dans un genre un peu différent, avec ceux de Theremin, ouvre pour la société une ère de publications remarquables. Dès maintenant, elle a fait plus que de donner au public religieux de belles espérances : elle a tenu, et tenu fidèlement, quelques-unes de ses promesses.

Ainsi que le titre de cette publication nouvelle l'indique, l'auteur a en vue autant le tableau religieux de l'Allemagne protestante au dix-septième siècle, que celui de la vie et de la pieuse activité de Spener. Mêlé à toutes les luttes de son époque, bien que son caractère l'éloignât de toute polémique, Spener exerça par ses écrits, par ses prédications, et par son influence personnelle, une action remarquable dans l'église allemande, et l'on n'aurait pu rattacher le mouvement religieux de son temps, d'une manière aussi directe, à aucun autre théologien. Deux grands dangers menaçaient l'Eglise luthérienne au dix-septième siècle : elle risquait de périr

dans les excès d'un spiritualisme effréné, ou dans l'atmosphère raréfié d'un dogmatisme intolérant, plein de sécheresse et de roideur. L'autorité du principe catholique, brisée au siècle précédent, sous la main puissante de Luther, reparaissait sous une forme différente, dans le règne d'une orthodoxie formaliste, dont les fauteurs, s'appuyant sur le bras séculier, exerçaient au sein de l'église, de toutes les tyrannies, la plus étroite, la plus inquiète, la plus mesquine et la plus lourde à la fois. Le mysticisme, qui correspond si bien à quelques-unes des tendances du caractère religieux allemand, devait naturellement se développer et grandir au milieu de la décadence religieuse de l'Eglise établie; les âmes altérées de vérité en même temps que de liberté, cherchaient dans son sein un refuge et la satisfaction de ces besoins religieux auxquels ne pouvait plus suffire un luthéranisme pétrifié, pour ainsi dire, dans l'immobilité de ses doctrines, et la tyrannie de ces pratiques. Spener était destiné par la Providence à être l'instrument béni du réveil de l'église officielle, en même temps qu'à ramener dans la voie de la vérité biblique, et de la mesure chrétienne, les spiritualistes exagérés qui faisaient dégénérer le mysticisme jusqu'aux convulsions de l'ivresse visionnaire. Ses connaissances théologiques le mettaient de pair avec les docteurs de son église; la ferveur et la liberté de sa foi lui attiraient la confiance des âmes qu'avaient repoussées l'orthodoxie vide du temps; son humilité, sa charité, son constant amour de la concorde et de la paix, son entier dévouement au salut des âmes et à l'œuvre de son divin maître, faisaient de lui, dans le sens le plus élevé, l'homme de son époque. On voudra suivre dans l'histoire détaillée que nous venons de parcourir de l'activité pastorale de Spener à Francfort, puis à Dresde, enfin à Berlin, cette lutte humble et glorieuse tout ensemble, du pieux serviteur de J.-C., et l'on trouvera sans doute comme nous, que ce substanciel volume est aussi édifiant pour le cœur que pour la pensée. Les allures un peu lentes de l'écrivain; le soin scrupuleux qu'il met à ne laisser de côté aucun des éléments de son sujet, aucun des traits de la vie si remplie de Spener, aucune des pièces justificatives des grandes luttes auxquelles il fut mêlé; la loyauté consciencieuse d'un biographe qui veut répondre à toutes les questions que peut réveiller la marche de son récit, tout cela correspond en quelque manière au caractère religieux et intellectuel de celui dont il nous retrace l'utile existence : pour notre compte, cette espèce d'analogie intérieure entre le récit et le héros, nous a fait un véritable plaisir, et malgré la longueur du volume, nous n'avons pas eu le temps de nous apercevoir que le livre manquait de ces allures rapides et de ces qualités piquantes exigées par les Français dans ce genre d'écrits. Après ce que nous venons de dire, ajouter encore que les questions les plus graves qui se débattent à l'heure qu'il est, dans le protestantisme, depuis la question des assemblées édifiantes en dehors du culte public, jusqu'à celles du sacerdoce universel des chrétiens et des rapports de l'église avec l'état, se trouvent traitées de face ou de profil dans ce savant ouvrage, c'est promettre un intérêt de plus à ceux qui en entreprendront la lecture. A notre gré, cependant, l'intérêt religieux demeure sur le premier plan, et nous en félicitons l'auteur en même temps que la société de Neuchâtel, qui pouvait difficilement faire un choix meilleur.

HENRI WOLFRATH, ÉDITEUR.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME X.

NOUVELLES ET MÉLANGES

Les dons d'auteurs, par J. PETITSENN . . . . Page 40
La pipe de guerre, nouvelle traduite d'Auerbach, par MAX. BUCHON 241
Le Fils de Madelon, par Mlle Eulalie-V. de SÉNANCOUR. — Prem. article 329
» » Second article. 401
Croquis et menus-propos d'un touriste, par EMILE DESLOGES.
— — Premier article 449
— — Deuxième article 509
Les soupirs des créatures, par C. de T. 577
Une nuit au Righi. — Souvenir d'un récit entendu en Allemagne, par *** 736
Observations sur le titre de la *Bibliothèque universelle de Genève*, par J. PETITSENN 805

POÉSIE.

La croix dans le rocher. — par C. 47
Ah! voilà comme on improvise, chanson, par J. G. . . . 112
Médor, par J. PETITSENN 258
A Son Altesse impériale, Mme la Grande Duchesse Anne, de Russie, par J. PETITSENN 281
Au Père Girard, par XAVIER KOHLER 324
Mes oiseaux envolés, par TH. BRAUN 418
La fièvre et la vie, fable par A. G... 439
Travaille, par MARC MONNIER 477
Stances antiques, d'après un fragment de Virgile, par *** . . 550
Le Cimetière et le Rossignol, stances, par J. PETITSENN . . 574
Mes larmes au Rhône. — A mes parents à Naples, par MARC MONNIER 617
Quelques écrivains suisses, dédié à M. Petitsenn, par FRANÇOIS OYEX 637
Le Trente et Quarante, chanson, par TH. B. 685

Le dernier adieu, par JULES VUY 755
Vers anonimes trouvés sur le cercueil de M. Vinet 780
Dans les bois, par MAX. BUCHON 810

CRITIQUE, HISTOIRE ET BIOGRAPHIES.

Les chansons lointaines, publiées par J. Olivier, — par A. VINET 5
Essai sur l'histoire de la versification française, au 16e siècle, par FRÉD. CHAVANNES. — Second article 18
Léopold Robert, d'après ses lettres et ses entretiens, par EUSÈBE-H. GAULLIEUR.
— — Premier article . . 81
— — Second article. . . 161
Du caractère du canton du Vaud et de ses mœurs, au commencement du 19e siècle, par L. VULLIEMIN 95
Essai sur l'histoire de la versification française, au 16e siècle, par FRÉD. CHAVANNES. Troisième article 176
Essai sur l'histoire de la versification française, au 16e siècle, par FRÉD. CHAVANNES, — Dernier article 252
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse. — VI. Les grands missionnaires d'Irlande. — par ALEX. DAGUET . . . 272 et 344
Lettre sur M. Vinet, par Mlle C. 393
Essai sur les législations barbares. — Premier article, par ED. SECRETAN 531
— — — — Second article, — 586
Alexandre Vinet. — premier article, par FREDÉRIC CHAVANNES 641
Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse. — VII. L'Helvétie sous Charlemagne, restaurateur des lettres 662
Alexandre Vinet. — Deuxième article, par FRÉD. CHAVANNES. 705
— — Troisième article — — 757
Critique sacrée.—*La seconde partie de l'Ancien Testament, comprenant les Hagiographes et les Prophètes*, par ** 782

SCIENCES. — QUESTIONS SOCIALES. — INTÉRÊTS PUBLICS.

Lettres écrites de Lausanne. — Cours de M. Vinet donné aux dames, par *** 192
De la canalisation du Sceland, et des chemins de fer dans la Suisse occidentale, par LÉO LESQUEREUX 467
L'araignée, sa chasse, par A. GUILLEBERT . . . . 606 et 654

CHRONIQUE.

Janvier. — *Agnès de Méranie.* L'attente du public, 53, 54. — Le sujet de la pièce, les rôles principaux, 55, 56. — L'impression générale, les jugemens, 57 à 60. — Réception de M. de Rémusat à l'Académie française, 61 à 64. — Royer-Collard apprécié par M. de Rémusat, 64 à 67. — M. Dupaty, la risée de l'auditoire, 68. — Tentative officielle de réorganisation du Théâtre-Français, 69. — *Robert Bruce*, pastiche de Rossini, 70. — Brouillerie entre M. Leverrier et M. Arago, 71. — Le roi et la Faculté de médecine, 71.

Suisse. — Attitude du peuple à Genève pendant les révolutions, 72, 73. — Le *Chronique suisse*, 73. — La science à Genève, 74. — M. Bugener, écrivain; M. Calame, peintre, 75. — Berne. Position du Vorort, 76. — Crise intérieure, dénuement des prolétaires dans ce canton, 77. — Nouveau grand cercle littéraire, à Berne, 77, 78.

Février. — Le positif, le roman et les romanciers, 115. — Alexandre Dumas sur la scène judiciaire, 116. — Son grand traité avec le *Constitutionnel* et la *Presse*, 117 et suiv. — Evolutions de M. Dumas pour éluder le traité, 119 et suiv. — Plaidoirie d'Alex. Dumas, 124 à 131. — Réplique de sa partie adverse, 131 à 137. — Mission d'A. Dumas en Afrique, 138. — *A corsaire corsaire et demi*, 140. — Les aventures de *Fabien*, 143. — M. Alex. Dumas à la Chambre, 147 à 150. — Procès de l'*Epoque*, 151. — Jugement de Louis Blanc sur Voltaire et sur la terreur, 151. — *Histoire des Girondins*, par M. Lamartine, 151. — *Histoire de la Révolution*, par M. Michelet. — Les *Tableaux vivans* dans le grand monde, 152. — Pronostics au sujet du ministère; M. Thiers en pantalon, 152, 153. — Découvertes scientifiques, la vapeur d'éther, les ballons, 153, 154. — La Suisse et les médecins, 154.

Suisse. — Genève. Un mot sur les doctrines politiques de Rousseau, 154. — Crise constitutionnelle, 155. — Rapport et contre-rapport, 155, 156. — Le docteur Baumgartner. Ecrits sur divers sujets, 156, 157. — Bâle. — Histoire de la découverte du coton-poudre, par M. Schönbein, 158 à 160.

Mars. — L'arrêt du tribunal dans le procès Dumas, 204 à 207. — Retour du journalisme à A. Dumas. Sa rentrée à Saint-Germain, 208. — Son ami peu prêteur, 209. — La *Presse* hérite de l'*Epoque*, 209. — La *Reine Margot* et ses quatorze tableaux, 210. — Allocution au drame moderne, 211. — Les pièces d'acteurs; le *Vieux de la Montagne*, 211. — *Agnès de Méranie*. Préface de M. Ponsard, 212. — La symphonie de *Christophe Colomb*, par Félicien David, 213. — La salle du Théâtre historique, 214. — *Histoire de la Révolution française*, par Michelet, 215. — Le principe de la Révolution; la Loi et la Grâce, suivant M. Michelet, 217 à 219. — Discours de M. Quinet sur la tombe de sa mère, 219 à 222. — La France protestante, Abauzit, 222. — Mort de M. B. Delessert, 223. — L'expédition d'Egypte racontée par les écrivains arabes, 224. — Chansons inédites de Béranger, 225. — Cours et article de M. Martins sur les glaciers, 226 à 228.

Suisse. — *Genève*. Une coalition de maîtres, 228, 229. — Les émigrations et M. Morhard, 230. — Articles de M. Hornung sur la poésie indienne, 231. — *Berne*. Cours qui doivent se donner à l'Université de Berne, 251, 232. — Agitation au sujet de l'appel du docteur Zeller, 233. — *Bâle*. Publications de la *Société d'histoire*. Analyse de son dernier volume, 233 à 236. — Découverte de monnaies faite à Lutry, 236 à 238. — *Médor*, poésie par J. Petitsenn, 238.

Avril. — Les *Girondins* de M. de Lamartine. Explosion, 290. — Réclame-monstre, 291. — Petits tableaux, petits portraits détachés du livre, 292 à 294. — La *Marseillaise*; Rouget de Lisle, 294-295. — L'homme et la Providence dans la Révolution, 296. — La *philosophie* de la Révolution, d'après M. de Lamartine, 297. — Fraternité et christianisme. Vertu et république, 297-298. — Comment tout aurait pu être évité, selon M. de Lamartine, 300-303. — Les hommes plus que les choses, dans le nouvel historien. 303. — Ce livre embrasse toute la Révolution, 304.—Sources où il a puisé. Le coloris, 305. — Résultat moral et politique du livre, 306. — Conclusion de *Martin, l'Enfant trouvé*, 307. —Alexandre Dumas, son fils, Eau-de-Benjoin, etc., 308. — Obsèques de Mlle Mars, 309.

Lettre sur l'exposition de peinture, à Paris, 310 à 315.

Suisse. — Cours donnés à Neuchâtel par MM. Hollard et Guyot, 315. — Genève. M. Morhardt, 318. — Jugement du tribunal sur la coalition des bijoutiers, 329. — Deux tableaux de M. Hornung, 320. — Livre de M. Céard sur l'organisation des secours contre l'incendie, 321. — Injustice du public envers les artistes, 321. — M. Séné, et son relief du Mont-Blanc, 322. — Lausanne. Mort de M. Matthias Mayor, 322. — Bâle. Sur la *Société d'antiquités* de cette ville, 323. — *Au Père Girard*, par X. Kohler, 324. — Le *Juri des Ombres*, par Nicolas Chatelain, par Ch. Berthoud, 325.

Mai. — Le roi de Prusse et la Diète prussienne, 359. — L'empereur Nicolas et son achat de rentes, 360. — Notre or en Amérique, 361. — De la crise métallique et des embarras du commerce à Paris, 361. — Déconsidération du pouvoir, 362.—Les *Girondins*; portrait du duc de Chartres (Louis-Philippe), 363. — Le style de l'ouvrage, 365. — Les faits; inexactitudes, réclamations, 366 à 371. — *Galerie des poëtes vivants*, par A. Desplaces, 371. — Sur la mort de M. Vinet, 372.

Suisse. — *Lausanne*. Regrets unanimes causés par la mort de M. Vinet. Détails sur la cérémonie funèbre, 373. — Portée du talent de Vinet, 374. — *Berne*. Statue équestre de Rodolphe d'Erlach, 375. — Statue de Berthold V, fondateur de Berne, 377. — *Neuchâtel*. Cours de M. de Rougemont sur des questions de philosophie, 377 à 379. — *Bâle*. Travaux sur le Dante. Livre de M. Picchioni sur Dante, 379 à 383.

Lettre sur l'exposition de peinture, à Paris, 384 à 387.

Juin. — L'affaire Despans-Cubières. Scandales, 418. — M. Emile de Girardin et les promesses de pairie, 419. — Un grec au lansquenet, 420. — Un père irrité, 420. — Mort d'O'Connell, 420. — Fin des *Girondins*. Impression générale, 421. — Les estampes. Marie-Antoinette à la Conciergerie, 422. — Les royalistes, ingrats envers M. de Lamartine, 423 à 426. — Robespierre, son caractère et sa mort, 427 à 430. — Ce que peut un livre. Le rien littéraire, 430. — Vinet apprécié par M. de Sainte-Beuve, dans les *Débats*, 431.

Suisse. — *Bâle*. M. Vinet, 433. — Deuil public à la nouvelle de sa mort, 434. — Sa demeure à Bâle, 436. — Quelques traits de sa vie, 437. — *Lausanne*. — Réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, 438.

Mélanges: I. La fièvre et la vie, fable, par A. G. — II. L'avocat Marsoudet, 441.

Juillet. — Combat de M. Emile de Girardin et du ministère, 478. — M. Benoit Fould. Audience du ministre, 480. — Audience du roi, 481. — M. le comte Alexandre de Girardin; son passé, 482. — Caractère de M. Emile de Girardin, 482. — Le procès Cubières et consorts. La corruption, 483, 484. — Le peuple et les riches, 485. — Jugemens sur les *Girondins*, 485. — Celui de M. Lerminier, 486. — Les inexactitudes. Le *brocheur* de M. de Lamartine, 487 à 491. — Portrait de Robespierre, 492. — Ses papiers secrets; son petit musée royaliste, 493 à 496. — Mort de M. Aimé Martin et de M. Ballanche, 496. — Vacances à l'académie, 497. — Mme de Belgiojoso, 497. — Vente des livres de M. Libri, 497. — M. Fournier de Genève; un drame sur Calvin, 498.

Suisse. — *Genève*. Les brochures. — Histoire de Genève, par M. Pictet de Sergy. — Mémoire de M. Hornung sur l'esprit juridique des Romains. — M. le prof. Chenevière. Ecole supérieure de jeunes filles. — Souscription Sené. — Traduction du prisonnier de Chillon, par M. Fournier, etc. — De 498 à 500. — *Berne*. — Galerie de costumes suisses. — Ouverture de la Diète, cérémoniel, 501 à 503. — *Mélanges*. — Bluettes et boutades, par J. Petitsenn, 503. — Les roses du printemps, par J. Vuy, 504.

Août. — Issue du procès Cubières, 552. — La corruption dans notre époque, 553. — M. de Lamartine et le banquet de Mâcon, 554. — Èpigramme sur la bourse, 555. — Situation de la librairie. Les poètes, 556. — M. Ernest Prarond et M. Gustave LeVavasseur, 557 à 558. — Article de M. Marc Fournier sur Richard d'Orbe, 559 à 560. — M. Gleyre. Ses portraits, 560 — Lettre de M. Desor sur le Niagara, 561 à 565.

Suisse. — M. Vinet et ses écrits jugés par les Anglais, 565 à 570. — *Genève*. Sur la presse genevoise. — M. Töpfer. — M. Gaullieur. — Exposition de peinture, etc. 571 à 573. — *Le cimetière et le rossignol*, stances par Petitsenn, 574. — *Bluettes et boutades*, par Petitsenn.

Septembre. — La duchesse de Praslin. Son caractère, sa position. Analyse morale et récit de son assassinat, 620 à 624. — Autres scandales, procès et malversations, 624 à 625. — La littérature, une soupape de sûreté, 625. — Un roman de Marat, 626. — Le *Conservateur*, nouveau journal, 626. — *Physiologie de l'émeute*, 627. — Situation politique, 628. — Nos affaires suisses. — *Sermon de Benjamin Constant*, 628-629.

SUISSE. — L'exposition de peinture à Genève, 629 à 634. — Bâle, les partis, le chemin de fer, situation des céréales, congrès philologique, 634 à 637. — Lausanne. — Société d'histoire de la Suisse romande, 637.

Octobre. — Mort de Frédéric Soulié. Détails sur son ensevelissement, 688 à 693. — Un cours sur les *Lettres de Mme de Praslin*, 693. — Préparatifs des théâtres pour l'hiver, 693. — Ligue générale contre la tragédie, 693-694. — Comment Lola Montès avait débuté à l'Opéra, 694-696. — Les banquets réformistes, 696. — Chansons inédites de Béranger, 697. — Opinion de Béranger sur la Suisse, 698.

SUISSE. — Congrès des philologues allemands, à Bâle, 698 à 703. — Agitation politique à Berne, 703.

Novembre. — Les nouvelles de Suisse, à Paris, 741, 742. — Les antiquités de Ninive, 742. — Les péripéties d'opinion et de parti de M. de Lamartine. — Anecdotes, mots et jugemens divers sur Lamartine. — Son début poétique, 743 à 753.

SUISSE. — *Genève.* — Loi provisoire sur l'académie. — Nomination de nouveaux professeurs, 753 et 754.

Décembre. — Etat et mouvement de l'opinion à Paris sur le Sonderbund pendant la crise, 789 à 793. — Initiative opérée par la Suisse, 793. — Le pape débordé, 794. — Traits saillans du second volume de M. Michelet sur la Révolution française, 794 à 799. — M. de Lamartine contre le communisme, 799. — *Cléopâtre*, tragédie de Mme de Girardin, 800. — *Un Caprice*, comédie de M. Alfred de Musset, 800. — La récolte de l'année, et en quoi ce n'est rien, 801 à 803.

SUISSE. — *Bâle.* De la politique et des journaux en Suisse, 803. — Importation de coutumes anglaises, 804.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Problèmes d'arithmétique, par H. Faucherres, 78. — Histoire du droit fédéral suisse, par M. Bluntschli, 79. — Essai sur les enceintes de la ville de Genève, par J. Massé, 80. — Etudes élémentaires et progressives de la Parole de Dieu, par L. Burnier, 239. — Conversation sur la question de la démission des pasteurs vaudois, 240. — Le Juri des Ombres, par M. Chatelain, 325. — Lectures pour les enfants, par Gaillard, 387. — Lettres de Jean Hus, 387. — La botanique de l'enfance, 388. — Notices sur Alpina,

389. — Philopœmen, chanson, 389. — Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation, par A. de Haller, 390. — Le jeune tambour ou le bon fils, 390. — Cours de religion chrétienne, par Fabre, 391. — Idées en faveur de l'instruction primaire en Suisse, 391. — Conférences de St-Jean d'Angely, par Puaux, 392. — Recueil gradué de poésies françaises, par F. Caumont, 442. — Réalités de la vie domestique, 443. — La mission des femmes, 444. — Abrégé de l'histoire sainte. — Quatrains évangéliques, 445. — Conformité de la discipline des églises réformées de France avec celle des anciens chrétiens, 445. — Emma de Lissau, 446. — Une année en Italie, 447. — Brochures diverses, 447 et 48. — L'unité de l'esprit par le lien de la paix, 505.— La Voix nouvelle, journal quotidien, id. — Nouvelles écossaises, 506. — Vie de madame Henriette Winslow, 507. — Thérèse et Ursule, ou les deux pensionnaires, 508.— Der Canton Waat, von L. Vulliemin, 575. — Daniel fidèle à son Dieu, 638. — Les réformateurs avant la réforme, 639. — Souvenirs d'Angleterre et d'Ecosse, 640.— Problèmes d'algèbre, par Fauchères, 704. — La guerre d'exécution, id. — Spener et son époque, 811.

ERRATA.

Page 22, ligne 12 : observé *lisez :* remonter.
» 58, ligne 2 en remontant : d'un autre : *lisez :* d'une autre.
» 152, ligne 10 id. id. remporté, *lisez* remporter.
» id. » 4 id. id. compris, *lisez :* compromis.
» 210, » 5 id. id. effacez le mot *de*...
» 211, » 13 id. id. mens un peu, *lisez :* mens un peu mieux.

Dans quelques exemplaires, la feuille 22 porte une pagination fautive, au lieu de 230 et suivantes, il faut mettre 330 et suiv.

Page 341, ligne 21 : cuisinière, *lisez :* caissier.
» 358, » 9 : des premiers, *lisez :* du premier.
» 360, » 21 : des rentes, *lisez* : de rentes.
» » » 23 : continuant, *lisez :* continuent.
» 362 » 8 : et peut-être, *lisez*, et a peut-être.
» 555, ligne 5 : ni quelque autre semblable, *lisez* : ni quelque autre mot semblable.
» 626, lignes 17 et 18 : reconnaissait, *lisez* admirait ; admirât, *lisez* reconnût.
» 647, ligne 12 : En les tant, *lisez* en les traitant.
» 649, » 5 en remontant ; gravité, *lisez* gratuité.
» 690, ligne 8 : Il faut *deux points* après ces mots : *contre lui*, au lieu d'une *virgule*.
» 691, » 24 : *celui*, lisez : *celle*.
» 694, » 1 : *prescrit*, lisez : *proscrit*.

[illegible]

DON CARLOS,

INFANT D'ESPAGNE.

Tragédie traduite de Schiller.

PERSONNAGES.

PHILIPPE II, roi d'Espagne.
ELISABETH DE VALOIS, sa femme.
DON CARLOS, prince royal.
ALEXANDRE FARNÈSE, prince de Parme, neveu du roi.
L'INFANTE CLAIRE-EUGÉNIE, enfant de trois ans.
LA DUCHESSE D'OLIVAREZ, première dame d'honneur.

LA MARQUISE DE MONDÉJAR, LA PRINCESSE D'EBOLI, LA COMTESSE DE FUENTÈS,	dames de la reine.
LE MARQUIS DE POSA, chevalier de Malte, LE DUC D'ALBE, LE COMTE DE LERME, commandant des gardes, LE DUC DE FÉRIA, chevalier de la toison d'or, LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA, amiral, DON RAYMOND DE TAXIS, grand maître des postes,	grands d'Espagne.

DOMINGO, confesseur du roi.
Le grand inquisiteur du royaume.
Le prieur d'une chartreuse.
Un page de la reine.
DON LOUIS MERCADO, médecin de la reine.

Dames, grands d'Espagne, pages, officiers, gardes et autres personnages muets.

DON CARLOS,

INFANT D'ESPAGNE.

TRAGÉDIE TRADUITE DE SCHILLER.

ACTE PREMIER.

PERSONNAGES DU Ier ACTE.

PHILIPPE II.
LA REINE.
DON CARLOS.
LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.
LA MARQUISE DE MONDÉJAR.
LA PRINCESSE D'ÉBOLI.
LE MARQUIS DE POSA.
LE DUC D'ALBE.
LE COMTE DE LERME.
DOMINGO.
DAMES, GRANDS D'ESPAGNE.

(Le jardin royal à Aranjuez.)

SCÈNE PREMIÈRE.

CARLOS, DOMINGO.

DOMINGO.

Les beaux jours d'Aranjuez vont finir. Votre Altesse
Veut donc quitter ces lieux sans vaincre sa tristesse,
Et nous aurons ici vainement séjourné.
Prince, rompez enfin ce silence obstiné,
Dont nul encor n'a su pénétrer le mystère.
Confiez vos chagrins au cœur de votre père.
Quoi que vous lui disiez, jamais à trop haut prix
Il ne rendra la paix à son fils.... son seul fils!

(Carlos garde le silence et reste les yeux fixés vers la terre.)

Le Ciel, dont la faveur vous était si fidèle,
A l'un de vos désirs se montre-t-il rebelle?

J'étais là, dans Tolède, alors qu'au fils du roi ([1])
Des princes, à l'envi, juraient hommage et foi
Et lui baisaient les mains. D'un seul coup six rois mêmes
Aux pieds du fier Carlos mettaient six diadêmes !
Son jeune front brillait d'une noble rougeur;
Les plus vastes projets faisaient battre son cœur,
Et ses yeux, rayonnant sur toute l'assemblée,
Disaient que de bonheur son âme était comblée !...

(Carlos se détourne.)

Prince ! ce grand chagrin toujours mystérieux,
Que tous, depuis sept mois ([2]), nous lisons dans vos yeux,
Dont s'étonne la cour, dont l'Etat s'inquiète,
Trouble les nuits du roi. Cette douleur secrète,
Fait pleurer votre mère......

CARLOS se retournant vivement.

Oh !... ma mère ! mon Dieu !...
Puissé-je (et que le ciel daigne exaucer ce vœu !)
Pardonner à celui qui d'elle a fait ma mère !

DOMINGO.

Prince !

CARLOS se remettant et après avoir passé la main sur son front.)

Je ne saurais vous le cacher, mon père,
Deux mères m'ont rendu malheureux tour-à-tour :
L'une, je l'ai tuée en recevant le jour;
Je fus un meurtrier au début de ma vie....

DOMINGO.

Eh quoi ! de ce penser votre âme est poursuivie ?

CARLOS.

L'autre !... L'autre !... Elle a fait que dans le cœur du roi
S'éteignît ce qu'un père avait d'amour pour moi.
Mon père m'aimait peu. J'avais, dans ma disgrâce,
Ce mérite, du moins, d'être seul de sa race;
La reine me l'enlève en lui donnant ma sœur !....
Oh ! l'avenir ! .. qui sait ce qu'il cache !

DOMINGO.

Seigneur,
Vous vous trompez : l'Espagne idolâtre sa reine.
Et vous seul la verriez avec des yeux de haine ?...
Vous seul, vous seul encore à son auguste aspect

([1]) En 1560 Philippe II fit reconnaître solennellement don Carlos héritier de la couronne par les Etats assemblés à Tolède. *(Note du traducteur.)*

([2]) Le texte porte : huit mois. Il a fallu prendre un autre nombre pour éviter les dissonnances. *(Note du traducteur.)*

Pourriez ne témoigner qu'un défiant respect?
Et cette femme est reine! Et vous voyez en elle,
Prince, de la beauté le plus parfait modèle!
Et vous même avez dû devenir son époux!...
Ah! personne, jamais, ne le croira de vous.
Carlos ne peut haïr celle que chacun aime!
Carlos ne peut ainsi se démentir lui-même.
Non, non; et gardez bien que la reine, Seigneur,
N'apprenne que son fils lui refuse son cœur,
Elle en souffrirait trop.

CARLOS, ironiquement.

Vous paraissez le croire.

DOMINGO.

Votre altesse, sans doute, aura, dans sa mémoire,
Gardé le souvenir de ce dernier tournoi
Où d'un éclat de lance on vit atteint le roi..
C'était à Saragosse...; assise sur l'estrade
Qui du château royal décorait la façade,
La reine regardait la joûte.... Tout-à-coup,
Ce cri : le roi blessé! se répète partout.
Chacun se précipite et la rumeur soudaine
Apprend confusément la nouvelle à la reine.
« Qui? le prince! blessé! » dit-elle...; en son effroi
Elle veut s'élancer du balcon... « C'est le roi, »
Dit quelqu'un. Aussitôt plus libre elle respire,
Et d'une voix tranquille elle se met à dire:
« Mandez les médecins!....»

(Après un moment de silence.)

Votre Altesse paraît
Livrée à des pensers....

CARLOS.

Mon altesse admirait
Combien, à des récits où l'esprit étincelle,
Le confesseur du roi dans ce moment excelle.

(D'un ton sérieux et sombre.)

Monsieur le confesseur! on dit que l'espion
Qui surprend et va rendre un mot, une action,
Cause bien plus de mal par ses rapports perfides
Que ne font le poison et le fer homicides.
Vous pouviez épargner votre peine avec moi.
S'il vous faut un salaire, adressez-vous au roi.

DOMINGO.

Des hommes, je l'approuve, il faut qu'on se défie.
Mais distinguez entre eux, mon prince, je vous prie:
Rejetez l'homme faux, mais gardez l'ami vrai.
Croyez que je vous aime.

CARLOS.

Alors je vous dirai :
Gardez qu'auprès du roi cet amour ne transpire,
Sinon plus de Chapeau.

DOMINGO avec embarras.

Comment ?

CARLOS.

Pouvez-vous dire
Que voulant pour l'Espagne un cardinal nouveau,
Mon père à votre front n'ait promis le Chapeau ?

DOMINGO.

Prince, vous me raillez.

CARLOS.

Dieu m'en rende incapable !
Oser me moquer, moi ? de l'homme redoutable
Qui peut sauver mon père ou le damner ?

DOMINGO.

Seigneur,
Je n'irai pas plus loin chercher en votre cœur
Le secret d'un chagrin qu'à tous vous voulez taire ;
Mais souvenez-vous bien, que dans son sanctuaire
L'Eglise offre un refuge aux cœurs les plus troublés.
Pour entrer dans ce lieu, les rois n'ont pas de clés.
L'aveu le plus coupable à jamais y repose
Dans l'éternel oubli que le prêtre s'impose,
Votre Altesse m'entend. C'est assez.

CARLOS.

Je craindrais
D'exposer à trahir de semblables secrets
Celui qui par devoir en est dépositaire.

DOMINGO.

Quoi ! prince ; vous craignez ?... vous ne connaissez guère
De tous vos serviteurs le plus sûr.

CARLOS lui prenant la main.

C'est ainsi ?
Alors de moi prenez un peu moins de souci.
Vous êtes un saint homme, on sait le reconnaître,
Mais je vous dirai, moi, que vous me semblez être
Beaucoup trop occupé des choses d'ici bas.
Craignez qu'un tel fardeau n'embarrasse vos pas :
Il est long le chemin du trône de Saint-Pierre !
Trop savoir vous nuirait. Envoyé de mon père,
Reportez-lui cela.

DOMINGO.

Son envoyé?

CARLOS.

J'ai dit.
Ah! je le sais trop bien qu'ici l'on me trahit.
Je sais qu'en cette cour, bien des regards, sans cesse
Sont occupés du soin d'épier ma jeunesse :
Je sais bien que Philippe, à son dernier valet
Ne craint pas de livrer son fils, le seul qu'il ait;
Et que le moindre mot que je laisse surprendre,
Richement il le paie à qui vient le lui rendre,
Ce qu'il ne fit jamais d'une bonne action.
Je sais.... n'en parlons plus. A son émotion
Mon âme s'est déjà par trop abandonnée,
Elle déborderait.

DOMINGO.

Le roi dans la journée
Veut rentrer à Madrid et tout est préparé.
Prince, permettrez-vous?...

CARLOS.

Il suffit, Je suivrai.

(Domingo sort, Carlos seul après un moment de silence.)

D'un fils trop malheureux, ô toi, malheureux père!
Philippe! le soupçon, comme fait la vipère,
A déchiré ton cœur d'un dard empoisonné.
Tu hâtes le moment, monarque infortuné,
Où tu la connaîtras, la nouvelle fatale.
Mais alors, que sera ta colère royale?

SCÈNE DEUXIÈME.

CARLOS, LE MARQUIS DE POSA.

CARLOS.

Que vois-je?... anges du ciel!... qui porte ici ses pas?
Rodrigue!

LE MARQUIS.

Cher Carlos!

CARLOS.

Ne me trompé-je pas?
Est-ce bien toi? Rodrigue? oh! oui, c'est toi! Toi-même!
Oui je puis sur mon cœur te presser, toi que j'aime!
Je puis contre mon cœur sentir battre le tien!
Oh! je ne me plains plus! te voilà! Tout est bien!
Rodrigue! maintenant mon cœur n'est plus malade.
Il a tout oublié, tout! dans cette embrassade!

LE MARQUIS.

Votre cœur est malade?... Il cesse de souffrir?
Tout est bien?.. De quel mal aviez-vous à guérir?..
De semblables discours m'étonnent.

CARLOS.

De Bruxelle
Quelle heureuse fortune aussi tôt te rappelle?
Bonheur inespéré! qui faut-il en bénir?...
Puis-je le demander!.. ne vas pas me punir
De ce blasphème, ô Dieu! Pardonne à mon ivresse!..
Oui, c'est toi. Tu permis, en voyant ma détresse,
Que cet ange gardien jusqu'à moi pût venir,
Et je demande encor qui je dois en bénir!

LE MARQUIS.

Cher prince, pardonnez si devant cette joie,
Si, devant les transports où votre âme est en proie,
Je ne vous laisse voir que mon étonnement.
Dans le fils de Philippe! ô ciel! quel changement!
D'une étrange rougeur votre joue est brûlante;
Votre extrême pâleur en paraît plus frappante;
La fièvre fait trembler vos lèvres... Dites-moi,
Cher prince, que penser de tout ce que je voi?...
Où donc est le jeune homme au généreux courage,
Qu'un peuple de héros courbé sous l'esclavage
Pour voir briser ses fers m'avait dit d'appeler?
Comme Rodrigue, ici, je ne viens point parler,
Ni comme compagnon des jeux de votre enfance:
En vous l'humanité place son espérance:
Et moi son envoyé, Carlos, je viens à vous.
Les provinces de Flandre embrassant vos genoux
Vous demandent de mettre un terme à leur misère.
Vous les aimiez... Eh bien! cette Flandre si chère,
C'est fait d'elle à jamais si l'on voit un moment
D'Albe, du fanatisme implacable instrument,
Sous nos terribles lois faire trembler Bruxelle.
Un seul espoir soutient ce peuple qui chancelle:
Cet espoir est en vous, en vous, de Charles-Quint
Le digne petit-fils. Mais cet espoir s'éteint,
Si, parlant par ma voix, l'humanité souffrante
Ne doit trouver en vous qu'une âme indifférente.

CARLOS.

Qu'il s'éteigne!

LE MARQUIS.

Quels mots avez-vous prononcés!

CARLOS.

Tu me parles, ami, de jours qui sont passés,
Ah! mes rêves aussi m'ont présenté l'image
D'un Carlos dont le cœur s'enflammait de courage,
Dont bouillonnait le sang au mot de liberté!
Ce Carlos, il n'est plus... Un Carlos est resté....
Le voici.... ce n'est plus l'ami de ton enfance,
Que tu vis d'Alcala partir plein d'espérance,
Et qui, s'abandonnant à des rêves encor,
Préparait à l'Espagne un nouvel âge d'or.....
Projets d'un jeune cœur! Délicieux mensonges!
Vous êtes maintenant évanouis!

LE MARQUIS.

Des songes?
Ces projets que Carlos me forçait d'admirer
Etaient des songes, prince?

CARLOS.

Ah! laisse-moi pleurer!
Laisse-moi, seul ami que je possède encore,
Répandre sur ton sein des pleurs que je dévore!
Dans l'immense univers, personne, excepté toi,
Personne ne voudrait s'intéresser à moi.
Aussi loin que s'étend le sceptre de mon père,
Que son pavillon règne, oui, partout, ma misère
Ne trouve que ton cœur, rien que ton cœur, toujours,
Où je puisse à mes pleurs donner un libre cours...
Par tout ce qu'a le ciel de saintes espérances
Pour ton âme et la mienne, ah! laisse à mes souffrances
Laisse à ton pauvre ami l'abri que j'ai trouvé!!...
(Le marquis se penche sur Carlos dans une muette émotion)
Imagine qu'en moi ta main a relevé
Un orphelin couché sur les marches d'un trône.
Sais-je ce qu'est un père? à Philippe je donne
Ce beau nom, mais mon cœur se demande pourquoi?
Je suis, et voilà tout, je suis un fils de roi....
Oh! si la voix dit vrai que mon cœur fait entendre!
Si toi seul entre tous es né pour me comprendre!
S'il est vrai que le ciel voulût, dans son amour,
Faire un autre Rodrigue en me donnant le jour!
Si, comme font deux luths dont les chants se répondent,
Dès nos plus jeunes ans nos deux cœurs se confondent!
Rodrigue! s'il est vrai qu'une larme de moi,
Parce qu'elle adoucit mes tourments, a pour toi
Plus de prix que n'aurait la faveur de mon père!...

LE MARQUIS.

Plus que tout l'univers cette larme m'est chère.

CARLOS.

Eh bien! Je suis tombé, Rodrigue, de si haut,
Je suis si misérable aujourd'hui, qu'il me faut
Rendre à ton souvenir les jours de notre enfance,
Pour rappeler enfin à ta reconnaissance
Une dette qu'alors aisément j'oubliai,
Mais dont j'ai, maintenant, besoin d'être payé.
Alors qu'enfants tous deux, à la cour de mon père
Nous étions élevés comme un frère et son frère,
Mon chagrin le plus grand était de voir combien
Mon esprit se trouvait éclipsé par le tien.
Après de longs efforts, j'eus pourtant ce courage,
Quoique vaincu par toi, de t'aimer sans partage :
J'avais désespéré de jamais t'égaler.
De tendresses, alors je te sus accabler;
Je portai l'amitié jusques à la faiblesse;
Mais ton cœur orgueilleux me repoussait sans cesse.
Souvent, sans que jamais tu visses mes douleurs,
J'étais là, devant toi, les yeux gonflés de pleurs,
Lorsqu'aux derniers d'entre eux donnant la préférence,
Tu prenais dans tes bras nos compagnons d'enfance.
Pourquoi donc pour eux seuls ces caresses? Pourquoi?
Disais-je tristement; mais je t'aime aussi, moi!
Toi, cruel! pour répondre à cette douce plainte,
T'imposant aussitôt une froide contrainte,
Tu me disais, tombant à genoux devant moi:
« Voilà tout ce que doit Rodrigue au fils du roi. »

LE MARQUIS.

Ah! j'en rougis encor... D'un généreux silence,
Prince, daignez couvrir ces torts de mon enfance!

CARLOS.

Pourtant, je n'avais pas mérité ta froideur.
Tes mépris pouvaient bien faire saigner mon cœur,
Mais le fermer pour toi leur était impossible.
Trois fois tu repoussas l'ami le plus sensible,
Dont le malheur voulait qu'il fût prince; trois fois
Encor, tu méconnus sa suppliante voix,
Lorsqu'en ton cœur, pour lui si longtemps tout de glace,
Il voulait à tout prix conquérir une place...
Ce que n'eût jamais fait ton ami malheureux,
Un hasard vint le faire : au milieu de nos jeux,
Il arriva qu'un jour, d'une main imprudente,
Tu lanças ton volant dans les yeux de ma tante

La reine de Bohême ; aussitôt elle crut
Qu'un de nous, à dessein, l'avait prise pour but.
Elle en fit, en pleurant, au roi sa plainte amère.
Nous comparûmes tous devant lui. Sa colère
Demanda le coupable ; il fit l'affreux serment
D'infliger à la faute un cruel châtiment,
La rigueur en dût-elle atteindre son fils même.
Alors je t'aperçus, Rodrigue, tremblant, blême;
Tu restais à l'écart... Soudain, aux pieds du roi
Je tombai, m'écriant : « Le coupable, c'est moi;
« Que tout votre courroux tombe sur moi, mon père. »

LE MARQUIS.

Prince ! quel souvenir !

CARLOS.

Et que fut sa colère?
Objet de la pitié des valets de la cour,
Dans un cercle nombreux dont ils formaient le tour,
Ton Carlos fut soumis à l'infamant supplice
De l'esclave !... Il fallut au roi cette justice !...
Mais je ne pleurai point : je te voyais. Apprends,
Apprends que la douleur faisait claquer mes dents !
Mais je ne pleurai point... Les verges inhumaines
Faisaient jaillir le sang de mes royales veines !..
Mais je ne pleurai point : je te voyais !.. Et toi,
Mon supplice fini, tu t'avanças vers moi
Et dis en sanglottant : « A tes pieds je me jette;
» Mon orgueil est vaincu ; j'acquitterai ma dette
» Lorsque tu seras roi. »

LE MARQUIS lui présentant la main.

Carlos ! je le ferai.
Homme, je jure encor ce qu'enfant je jurai.
De tenir mon serment, l'heure viendra, j'espère.

CARLOS.

Cette heure est arrivée. Il me faut mon salaire.
Ne mets plus de retard, Rodrigue, à t'acquitter !
J'ai besoin que l'on m'aime et tu vas m'écouter.
Un horrible secret me brûle, me torture.
Je veux qu'il sorte enfin !... sur ta pâle figure,
Sans doute je lirai l'arrêt de mon trépas.
Frémis en m'écoutant, mais ne réplique pas !...
J'aime ma mère !...

LE MARQUIS.

O Dieu !

CARLOS.

Non ! dis que sur la terre...
Je ne te retiens plus... il n'est pas de misère

Qui de la mienne approche... Oh! parle! je sais bien
Tout ce que tu diras.. tu ne m'apprendras rien.
Le fils aime sa mère. A l'amour de cet homme
Tout à la fois le monde, et la nature, et Rome
Jettent leur anathème.... Il n'est pas, je le veux,
Contre les droits d'un père un crime plus affreux;
Et pourtant j'aime encor!... Je vais, par cette route,
A la folie, ou bien à l'échafaud... sans doute.
J'aime sans espérance, et d'un coupable amour.,.
J'aime en tremblant : ma vie est en jeu chaque jour...
Je le sais trop, te dis-je', et pourtant j'aime encore!

LE MARQUIS.

Et cette passion.... la reine?....

CARLOS.

Elle l'ignore.
Ai-je pu jusqu'ici me découvrir, dis-moi?
En Espagne! à la reine! à la femme du roi!
Moi le constant objet de ses jalouses craintes!
Moi pour qui l'étiquette a ses mille contraintes!
Ai-je pu sans témoins voir la reine un moment?
Depuis sept mois, sept mois d'un infernal tourment,
Que je fus d'Alcala rappelé par mon père,
Il me faut tous les jours et la voir et me taire!
Voici sept mois mortels, Rodrigue, que mon cœur
Du feu qui le dévore éprouve la fureur.
Sept mois qu'à chaque instant, de ma lèvre tremblante,
Je veux faire échapper l'aveu qui m'épouvante,
Et qu'à me découvrir lorsque je me crois prêt,
Je refoule en mon cœur le terrible secret....
O Rodrigue! un moment sans témoins avec elle!
Un seul moment! un seul!

LE MARQUIS.

Prince! Je vous rappelle
Votre père.

CARLOS.

Eh! pourquoi le fais-tu, malheureux?
Parle-moi des terreurs du remords, si tu veux,
Mais ne me parle pas de lui!

LE MARQUIS.

Se peut-il faire
Que vous le haïssiez?

CARLOS.

Je ne hais pas mon père,
Rodrigue, mais ce nom me cause un froid mortel,
Et je tremble, à l'entendre, ainsi qu'un criminel.

Dès mes plus jeunes ans élevé dans sa crainte,
Si toute affection dans mon cœur s'est éteinte
La faute est-elle à moi? J'avais six ans déjà
Quand, la première fois, à moi se présenta
Cet homme qui m'effraie et qu'on me dit mon père.
Il venait de signer, comme chose ordinaire
Et coup sur coup, la mort de quatre malheureux.
Et depuis, chaque fois qu'il parut à mes yeux,
Ce fut pour me punir, pour me punir sans cesse,
Avec rigueur, de torts d'enfance ou de jeunesse....
Oh! loin! ces souvenirs, mon Dieu! qui font couler
Tant de fiel en mon cœur!

LE MARQUIS.

Non, non, il faut parler:
A dire ses chagrins, prince, un cœur se soulage.

CARLOS.

J'ai lutté bien souvent. Souvent, devant l'image
De la mère de Dieu, je tombai tout en pleurs,
La nuit, quand mes gardiens oubliaient leurs rigueurs,
Pour qu'elle m'accordât enfin d'aimer mon père;
La Vierge n'a jamais exaucé ma prière...
Rodrigue, explique-moi cette énigme: pourquoi
Le ciel m'a-t-il voulu donner ce père? à moi!
Pourquoi lui justement?.... Par quel autre caprice
A-t-il voulu que moi, moi! de lui je naquisse?
Mais le monde n'a pas de contrastes plus grands.
De ce lien fatal nous nous sentons souffrants.
Comment! Pour les unir par la plus sainte chaîne,
Choisir Philippe et moi! De la famille humaine
Les membres les moins faits pour s'entendre! Pourquoi
Nous avoir imposé cette fatale loi?
Quand deux hommes en tout si contraires se montrent,
Dans un désir, un seul, faut-il qu'ils se rencontrent!....
Tu vois en nous, Rodrigue, accomplissant leur cours
Deux astres ennemis, qui poursuivant toujours
Des chemins opposés, de leur première orbite
Déviant une fois par une loi subite,
Pour ne plus se revoir se heurtent un moment.

LE MARQUIS.

De terribles malheurs j'ai le pressentiment.

CARLOS.

Ah! j'en prévois de même, et je tremble, Rodrigue.
Si, parfois, je sommeille accablé de fatigue,
Voici, comme feraient des esprits infernaux,

Que des songes affreux tourmentent mon repos.
Contre de noirs projets où mon esprit s'égare
Je lutte encor. De moi le sophisme s'empare
Et, sans doute, vaincu par lui, j'accomplirai
Quelque horrible dessein par l'enfer inspiré.
Si j'oublie une fois que Philippe est mon père?...
Je vois que tu m'entends... ton visage s'altère;
Tu frémis... Si je viens à l'oublier? dis-moi
Rodrigue, crois-tu bien que je m'arrête au roi?

LE MARQUIS.

Accordez une grâce à votre ami fidèle:
Quel que soit le projet que votre cœur recèle,
Sans m'avoir consulté ne l'accomplissez pas!
Me le promettez-vous?

CARLOS.

Tout ce que tu voudras;
A ta pure amitié je promets tout. Ordonne!
Rodrigue, tout entier à toi je m'abandonne.

LE MARQUIS.

Le roi rentre à Madrid, assure-t-on. Le temps
Est précieux, Carlos; si pour quelques instants
Vous voulez sans témoins entretenir la reine,
Jamais l'occasion n'en sembla plus certaine:
Ici de l'étiquette on sent moins la rigueur.
Aranjuez donne un peu de liberté.

CARLOS.

Mon cœur
Autrefois espéra cette heure fortunée!

LE MARQUIS.

Pourquoi cette espérance est-elle abandonnée?...
A la reine à l'instant je cours me présenter,
Et si, reine d'Espagne, elle a daigné rester
Telle que je la vis à la cour de son père,
Je suis sûr de trouver une franchise entière.
Si pour vous, dans ses yeux je lisais quelque espoir;
Si je la rencontrais disposée à vous voir;
Si je puis un moment faire éloigner sa suite....

CARLOS.

Elle est en ma faveur presque toute séduite.
Mon page Mondéjar m'a surtout assuré
La marquise sa mère, et....

LE MARQUIS.

Je réussirai!
A mon premier signal soyez prêt à paraître.

CARLOS.

J'obéirai. — Va! — Cours! d'un seul moment, peut-être,
Tout dépend.

LE MARQUIS.

Oui. — Bientôt nous allons nous revoir.

(Ils sortent par des côtés différents.)

SCÈNE TROISIÈME.

La résidence de la reine à Aranjuez.

(Une contrée champêtre traversée par une allée. Au fond le château de la reine.)

LA REINE, LA DUCHESSE D'OLIVAREZ, LA PRINCESSE D'ÉBOLI et LA MARQUISE DE MONDÉJAR.

(Elles arrivent par l'allée.)

LA REINE à la marquise.

Je veux à mes côtés, marquise, vous avoir.
Cette folle gaîté que fait voir la princesse
Depuis notre lever, m'importune et me blesse.
Elle prend peu de soin de cacher à mes yeux
Tout le plaisir qu'elle a d'abandonner ces lieux.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Reine, je ne saurais vous en faire un mystère:
De rentrer à Madrid, oui, ma joie est entière.

LA MARQUISE DE MONDÉJAR.

N'en est-il pas ainsi de votre majesté?
Aranjuez à regret par elle est-il quitté?

LA REINE.

Oui, je quitte à regret cette belle contrée.
Comme en un monde à moi je m'y suis retirée.
J'ai fait d'Aranjuez mon séjour favori.
Il m'a su rappeler la France, il m'a souri
Comme elle souriait à mon heureuse enfance.
J'y retrouve les jeux, l'air de ma chère France.
Ah! ne m'en veuillez pas, le cœur ne peut bannir
Pour la patrie absente un tendre souvenir.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Mais ces lieux retirés sont si mornes, si tristes!
On croirait habiter un couvent de trappistes.

LA REINE.

Sur mon cher Aranjuez nous sommes peu d'accord.
C'est Madrid qui me semble être un séjour de mort.
Qu'en dit notre duchesse?

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Une coutume ancienne
Reine, veut que la cour un mois ici se tienne.
Le Pardo la reçoit pendant un autre mois,
Madrid l'hiver. Depuis que l'Espagne a des rois (1)
Cet usage est suivi. — Voilà ce que je pense.

LA REINE.

Vous avez là dessus entière expérience,
Duchesse, et sur ce point je vous le cède encor.

LA MARQUISE DE MONDÉJAR.

Quelle vie à Madrid! Dans la place Mayor
Un combat de taureaux en ce moment s'apprête,
Et d'un auto-da-fé l'on nous promet la fête.

LA REINE.

On nous promet la fête! Est-ce bien vous qu'ici,
Ma douce Mondéjar, j'entends parler ainsi?

LA MARQUISE DE MONDÉJAR.

Sans doute! l'on va voir brûler des hérétiques!

LA REINE.

Vous jugez autrement ces sanglantes pratiques?
Je l'espère, Eboli!

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Moi! reine, en vérité,
Je demande instamment à votre majesté
De croire que je suis aussi bonne chétienne
Que la marquise.

LA REINE.

Allons! Je veux qu'on s'entretienne
D'autres sujets... Hélas! j'oubliais où je suis....
Nous étions à parler, je crois, de ce pays?
Notre mois de séjour s'est écoulé bien vite.
Je m'en étais promis un bonheur sans limite;
Mais ce que j'espérais, je ne l'ai pas trouvé.
Faut-il que chaque espoir soit de même enlevé?...
Mais ce qui m'a manqué dans ces lieux, je l'ignore.

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Vous ne nous avez pas, princesse, dit encore
Si don Gomez espère, et si d'un tel époux
Nous saluerons bientôt la fiancée en vous?

(1) C'est en 1560 seulement que Philippe II transféra sa résidence de Tolède à Madrid qui devint alors la capitale de l'Espagne. *(Histoire universelle*, trad. de l'anglais, tome XXIX, page 49.)

LA REINE.

Vous me le rappelez fort à propos, duchesse.
(A la princesse.)
On veut qu'auprès de vous à lui je m'intéresse.
Mais le puis-je? Il me faut pour ma chère Eboli
Un époux digne d'elle, un époux accompli.

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

A votre majesté je me permets de dire
Que don Gomez sera tout ce qu'elle désire.
Il est connu du roi dont il a la faveur.

LA REINE.

C'est là pour don Gomez un insigne bonheur.
Nous n'en voulons pas moins savoir comment il aime;
Si d'être aimé, surtout, il est digne lui-même.
Chère Eboli, parlez!

LA PRINCESSE D'EBOLI d'abord troublée et muette, les yeux fixés vers la terre, puis se jetant aux pieds de la reine.

Ayez pitié de moi!
Au nom du ciel! Pitié! vous voyez mon effroi.
Cet hymen pour mon cœur serait un sacrifice.
Défendez, défendez! reine, qu'il s'accomplisse.

LA REINE.

Un sacrifice? allez! c'est assez. Levez-vous!
Contre son gré se voir imposer un époux
Est un sort bien cruel. Je crois ce que vous dites....
Gomez depuis long-temps sait-il que ses poursuites
Vous déplaisent?

LA PRINCESSE D'EBOLI se relevant.

Voici plus de sept mois déjà.
Le prince n'était point revenu d'Alcala.

LA REINE surprise et fixant sur la princesse un regard pénétrant.

Du motif qui vous guide êtes-vous bien certaine?

LA PRINCESSE D'EBOLI, avec résolution.

Epouser don Gomez m'est impossible, reine.
J'en ai mille raisons.

LA REINE, très-sérieusement.

Une seule suffit.
Vous ne pouvez l'aimer, princesse, tout est dit.
Finissons.
(Aux autres dames.)
D'aujourd'hui je n'ai pas vu l'infante;
Qu'à sa mère à l'instant, marquise, on la présente.

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ regardant à sa montre.

Il n'est pas temps encor.

LA REINE.

D'être mère? Ah! vraiment
C'est cruel. J'attendrai qu'en vienne le moment.
Vous voudrez bien, du moins, m'en donner connaissance.

(Un page vient parler à voix basse à la première dame d'honneur qui, aussitôt, se tourne vers la reine.)

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Le marquis de Posa....

LA REINE.

Lui?

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Demande audience;
Il vient des Pays-Bas, s'est en France arrêté,
Et désire remettre à votre majesté
Des lettres de sa mère.

LA REINE.

Et que dit l'étiquette?

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ réfléchissant.

Rien; mon instruction sur ce point est muette,
Madame; vainement je l'interrogerais.
Elle n'a pas réglé le cas où je verrais
Quelque grand de Castille apporter une lettre
D'une cour étrangère, et vouloir la remettre
A la reine d'Espagne, en un jardin du roi.

LA REINE.

Dès qu'il en est ainsi, je prendrai tout sur moi.

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

La reine voudra bien souffrir que je la laisse
Durant cet entretien?

LA REINE.

A votre aise, duchesse.

(La première dame d'honneur sort. La reine fait un signe au page qui s'éloigne aussitôt.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LA REINE, LA PRINCESSE D'EBOLI, LA MARQUISE DE MONDÉJAR, LE MARQUIS DE POSA.

LA REINE.

En Espagne, marquis, soyez le bienvenu.

LE MARQUIS.

Avec plus juste orgueil jamais on ne m'a vu
L'appeler mon pays, reine.

LA REINE à ses deux dames.

Je vous présente
Le marquis de Posa... D'une façon brillante
Il rompit une lance à Rheims, dans un tournoi,
Avec le roi mon père, et, combattant pour moi,
Trois fois à mes couleurs assura la victoire.
De tous les Espagnols, je le dis à sa gloire,
Le marquis, le premier, a su faire à mon cœur
D'être reine d'Espagne apprécier l'honneur.
(se tournant vers le marquis.)
Quand nous nous sommes vus à la cour de mon père
Pour la dernière fois, vous n'imaginiez guère,
N'est-ce pas, chevalier? qu'en Castille, à sa cour,
Elisabeth pourrait vous recevoir un jour?

LE MARQUIS.

Non, grande reine. Aussi ne pouvais-je m'attendre
A voir la France un jour par nous se laisser prendre
Le seul bien dont encore elle nous vît jaloux.

LA REINE.

Orgueilleux Espagnol!... Le seul bien!... songez-vous
Que c'est une Valois, ici, qui vous écoute?

LE MARQUIS.

Jadis je n'eusse point ainsi parlé, sans doute:
Je le puis maintenant que vous êtes à nous.

LA REINE.

Vous vous êtes en France arrêté; qu'avez-vous
A me dire, marquis, de l'auguste régente (1),
De mes frères chéris?

LE MARQUIS lui présentant des lettres.

La reine était souffrante;
Aux plaisirs de ce monde elle a fermé son cœur
Pour être désormais toute à ce seul bonheur:
Sur le trône espagnol voir heureuse sa fille.

(1) Juin 1559, mariage d'Elisabeth de Valois avec Philippe II, et mort de Henri II. — Décembre 1560, mort de François II, avènement de Charles IX et régence de Catherine de Médicis. Cette régence dure près de quatre ans. On peut donc admettre que Catherine était encore régente au moment où sa fille demande de ses nouvelles.

(Note du traducteur.)

LA REINE.

Puis-je ne l'être pas quand j'ai de ma famille
Tant de chers souvenirs, tant de marques d'amour?
Vous avez, chevalier, visité mainte cour,
Vu beaucoup de pays, appris bien des usages,
Et l'on dit qu'à présent, renonçant aux voyages,
Vous venez vous fixer en Espagne à jamais,
Vivre seul dans les murs d'un tranquille palais,
Libre, philosophant, plus roi que le roi même...
Je doute que Madrid vous offre un charme extrême
Le calme en est... profond.

LE MARQUIS.

D'une semblable paix
Le reste de l'Europe ignore les bienfaits.

LA REINE.

On le dit, chevalier : aux choses de la terre
Je suis entièrement devenue étrangère.
(A la princesse d'Eboli.)
Princesse d'Eboli, donnez-moi cette fleur
Que là bas j'aperçois.
(La princesse va au lieu indiqué. La reine plus bas au marquis.
Ou je suis dans l'erreur,
Ou bien, dans cette cour, un autre que la reine
Se trouve heureux encor du jour qui vous ramène.

LE MARQUIS.

En lui je n'ai trouvé qu'un malheureux. — Son cœur
Ne peut plus désormais comprendre qu'un bonheur....
(La princesse revient avec la fleur.)

LA PRINCESSE D'EBOLI.

Puisque le chevalier a parcouru le monde,
En faits intéressants sa mémoire est féconde,
Sans doute, et nous serions prêtes à l'écouter.

LE MARQUIS.

En effet, j'ai beaucoup, madame, à raconter.
On sait qu'un chevalier cherche les aventures
Mais il doit aspirer à des gloires plus pures :
Des dames, son devoir le fait le défenseur.

LA MARQUISE DE MONDÉJAR.

Il n'est plus de géants.

LE MARQUIS.

Madame, l'oppresseur
Remplace le géant pour le faible.

LA REINE.

Sans doute.
On trouve des géants encor, mais sur leur route,
Où sont les chevaliers?

LE MARQUIS.

J'appris tout récemment,
A mon retour de Naple un triste évènement,
Il me fut confié par un ami fidèle,
Héros de cette histoire et malheureux par elle...
De son funeste sort je souffre autant que lui...
Si je ne craignais pas de causer trop d'ennui
A votre majesté....

LA REINE.

Du choix suis-je maîtresse?
La curiosité que montre la princesse
Ne vous ferait pas grâce. Ecoutons!.. après tout,
Les récits, chevaliers, sont assez de mon goût.

LE MARQUIS.

A Mirandole étaient deux familles anciennes,
Qui lasses de nourrir de séculaires haines,
Triste legs des partis et Guelphe et Gibelin,
A leurs discords un jour voulurent mettre fin,
Et, par une union saintement consacrée,
S'assurer une paix d'éternelle durée.
L'hymen devait unir Mathilde et Fernando:
Celui-ci, le neveu de l'illustre Piétro;
Elle, de Colonna la ravissante fille.
A ce couple charmant l'une et l'autre famille
Confiaient le doux soin de sceller cette paix.
Nobles cœurs que le Ciel l'un pour l'autre avaient faits!
Union qui devait être en bonheur féconde!
A laquelle avec joie applaudissait le monde!...
Jusques là le seul art d'un habile pinceau
Avait fait admirer Mathilde à Fernando.
Ah! combien il craignait, en la voyant si belle,
De n'avoir sous les yeux qu'une image infidèle
D'une réalité que son plus cher espoir,
Que ses rèves de feu n'osaient pas entrevoir!..
Mais il ne peut encor voler à Mirandole:
Enchaîné sur les bancs d'une célèbre école,
A Padoue il attend que vienne l'heureux jour
Où libre, libre enfin! de son premier amour,
Il pourra, palpitant d'émotion, d'ivresse,
Balbutier l'hommage aux pieds de sa maîtresse....

(La reine devient plus attentive. Le marquis, après un moment de silence, continue son récit qu'il adresse, autant que le permet la présence de la reine, à la princesse d'Eboli.)

Mais avant que ce jour ait lui pour Fernando,
L'épouse de Piétro descendait au tombeau.
Tout-à-coup le vieillard d'un jeune feu s'enflamme
Pour celle dont partout l'éloge se proclame.
Il voit Mathilde... il l'aime... A sa nouvelle ardeur
La voix de la nature a cédé dans son cœur.
L'oncle, de son neveu ravit la fiancée,
Et la parole sainte à l'autel prononcée
Légitime le vol!

LA REINE.

Et Fernando, Seigneur,
Que fit-il?

LE MARQUIS.

Lui! Madame? ivre de son bonheur
Il venait... il volait, car l'amour a des ailes....
Les étoiles déjà jetaient leurs étincelles,
Quand son coursier rapide et qu'il trouve trop lent
Aux murs de Mirandole arrive haletant.
En ce moment les sons d'une bruyante veille
De Fernando surpris viennent frapper l'oreille.
Il s'avance... il entend sortir des chants joyeux
Du palais de son oncle où brillent mille feux,
Il monte les degrés... sa marche est inquiète...
Il entre.. Tout annonce une brillante fête:
Dans une salle immense un splendide festin;
Des convives nombreux animés par le vin;
Au milieu d'eux Pietro; près du vieillard assise
Une femme... il n'est pas dans l'erreur... ô surprise!
Fernando la connaît!.. dans ses rèves d'amour,
Il ne la vit jamais plus belle qu'en ce jour!
Un coup d'œil a suffi pour lui faire comprendre
Quel était le trésor que rien ne peut lui rendre.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Malheureux Fernando!

LA REINE.

Chevalier, ce récit
Est terminé sans doute?.. oui, vous avez tout dit,
Il le faut.

LE MARQUIS.

Pas encore.

LA REINE.

Ai-je bien su comprendre?
Fernando fut-il pas votre ami?

LE MARQUIS.

Le plus tendre.

LA PRINCESSE D'EBOLI.

Ce récit chevalier, veuillez donc le finir.

LE MARQUIS.

Bien triste en est la fin. A ce seul souvenir,
Ma cuisante douleur se ravive en mon âme.
D'aller jusques au bout dispensez-moi, madame.

(Silence général.)

LA REINE se tournant vers la princesse d'Eboli.

J'espère qu'à présent l'heure me permettra
De voir ma fille, enfin. Princesse, amenez-la !

(La princesse s'éloigne ; le marquis fait signe à un page qui se montre dans le fond et qui disparaît aussitôt. La reine ouvre les lettres que lui a données le marquis et paraît surprise. Pendant ce temps le marquis parle bas et d'une manière pressante à la marquise de Mondéjar. La reine qui a lu les lettres se tourne vers le marquis auquel elle jette un regard pénétrant.)

Vous n'avez point parlé de Mathilde, sait-elle
Combien de Fernando la douleur est cruelle?

LE MARQUIS.

Nul n'a pu jusqu'ici lire au fond de son cœur.
Mais un cœur noble et fort sait cacher sa douleur.

LA REINE.

Qui cherchez-vous des yeux ?

LE MARQUIS.

En ce moment je pense
A quelqu'un... Sur son nom je garde le silence...
Qui mettrait un haut prix à se voir en ce lieu !

LA REINE.

S'il n'a pas ce bonheur à qui la faute ?

LE MARQUIS avec vivacité.

Dieu !
Ces mots... selon mes vœux, osé-je les entendre?
Il pourrait, à l'instant, madame, ici se rendre ?

LA REINE avec effroi.

A l'instant, dites-vous ?.. Marquis expliquez-moi...

LE MARQUIS.

Il pourrait espérer ? Le peut-il ?

LA REINE avec une frayeur toujours croissante.

Quel effroi !..
Mais il n'osera pas !

LE MARQUIS.

Le voici.

SCÈNE CINQUIÈME.

LA REINE, CARLOS.

(Le marquis de Posa et la marquise de Mondéjar se retirent au fond du théâtre.)

CARLOS tombant aux pieds de la reine.

Jour d'ivresse!
Cette main adorée, enfin! Carlos la presse.

LA REINE.

Prince! qu'osez-vous faire? Oh! mon Dieu! levez-vous!
Vous vous rendez coupable... On a les yeux sur nous...
Ma suite est là!

CARLOS.

Non! non! à vos genoux je reste.
J'y demeure enchaîné par un charme céleste!
Il faudra m'arracher de ces lieux!

LA REINE.

Insensé!
Où ma bonté pour vous, vous a-t-elle poussé?
Savez-vous bien qu'ici ce discours téméraire
S'adresse à votre reine et jusqu'à votre mère?
Savez-vous que je puis moi-même découvrir
Au roi cette surprise...

CARLOS.

Et qu'il faudra mourir?..
Qu'on m'arrache d'ici pour aller au supplice,
J'y consens! Ce moment d'ineffable délice
Ne sera point, ainsi, payé d'un prix trop haut!

LA REINE.

Et votre reine?

CARLOS se relevant

O Dieu!.. mon Dieu!.. puisqu'il le faut
Je pars.. je vais partir... La reine!... à sa prière
Pourrais-je résister?... O ma mère, ma mère!
Quel terrible pouvoir sur moi vous exercez!
Un signe, un seul regard, un mot, et c'est assez.
C'est la vie ou la mort pour moi.. Dites, de grâce!
Quel sacrifice encor faut-il que je vous fasse,
Et je m'empresserai...

LA REINE.

Fuyez!

CARLOS.

O ciel!

LA REINE.

Fuyez !
Je vous prie en pleurant, Carlos, vous le voyez.
Grâce ! fuyez avant que ma suite ne vienne !
Avant que ma geôlière ici ne vous surprenne,
Avant qu'on n'aille dire à votre père, au roi,
Qu'on vous a trouvé seul en ces lieux avec moi !

CARLOS.

Je subirai mon sort, que je vive ou je meure !..
Eh ! quoi? Tout mon espoir s'est porté sur cette heure,
Sur cet unique instant auquel, enfin, je dois
De vous entretenir sans témoins, une fois,
Et quand je touche au but, sur quelque crainte vaine,
C'est une illusion que j'y verrais ! Non, reine :
La terre mille fois accomplirait son tour,
Qu'elle ne pourrait plus me rendre un pareil jour.

LA REINE.

Toute l'éternité ne saurait vous le rendre....
Mais, malheureux ! de moi que pouvez-vous attendre?

CARLOS.

Reine ! j'ai combattu comme jamais mortel
Ne combattit ; j'en puis prendre à témoin le ciel.
J'ai lutté vainement : j'ai perdu tout courage.

LA REINE.

Au nom de mon repos, finissez ce langage !

CARLOS.

Mais vous m'apparteniez ! Deux trônes saintement
Vous promirent à moi ; Dieu reçut leur serment.
La loi de la nature au moins était suivie.
Et Philippe, Philippe ! à moi vous a ravie !!

LA REINE.

Il est votre père.

CARLOS.

Et votre époux !

LA REINE

Son amour
Des plus vastes Etats vous fera maître un jour.

CARLOS.

De vous il fit ma mère.

LA REINE.

O comble de démence !

CARLOS.

Et le sait-il combien son trésor est immense?
Sait-il aimer? sait-il comprendre votre cœur?..
Ah! tout ce qu'avec vous j'aurais eu de bonheur
Je l'oublierai; la plainte en moi saura se taire;
Mais que je puisse au moins savoir heureux mon père!
Heureux? Il ne l'est pas. O désespoir affreux!
Tourment d'enfer! jamais il ne peut être heureux!
Va! tu ne m'as ravi mon paradis sur terre
Que pour l'anéantir dans les bras de mon père!

LA REINE.

Pensée abominable!

CARLOS.

Ah! je connais assez
Celui qui conseilla cet hymen. Ah! je sais
Quel amant fut Philippe et quel amour il donne!...
Dans l'empire puissant soumis à sa couronne
Qu'êtes-vous? dites-moi; qu'est donc votre pouvoir?
Rien. Ah! s'il vous était accordé d'en avoir,
D'un Albe verrait-on la sanglante puissance?
Les Flamands égorgés martyrs de leur croyance?
Je le demande encor: qu'êtes-vous, dites-moi?
Comment pourrais-je en vous voir la femme du roi?
Vous! femme de Philippe! Oh! non, certes, non, reine:
Du cœur de son époux, l'épouse est souveraine;
Mais Philippe!... à quelqu'un peut-il donner son cœur?
Si, dans quelques accès d'une fièvreuse ardeur:
Il éprouve, parfois, un moment de tendresse,
Ne le voyons-nous pas honteux de sa faiblesse,
Comme si, tout-à-coup, il avait outragé
Et le sceptre et les ans dont il se sent chargé?

LA REINE.

Mon sort serait à plaindre auprès de votre père?
Qui vous le dit?

CARLOS.

Mon cœur, dont l'amour eût su faire
(Il le sent) que ce sort, objet de sa pitié,
Fût devenu pour vous digne d'être envié.

LA REINE.

Quel orgueil!... Si mon cœur m'assurait du contraire?
Si les tendres égards qu'a pour moi votre père,
Si l'amour de Philippe... amour silencieux
Que savent m'exprimer son visage et ses yeux,
Me touchait beaucoup plus que ne peut y prétendre
L'audacieux discours que vous faites entendre?
Si les soins d'un vieillard?...

CARLOS.

Dès qu'il en est ainsi,
Madame... pardonnez... ce que j'apprends ici
Je l'ignorais... Oh! oui! je n'ai pas dû m'attendre
A vous voir pour Philippe un amour aussi tendre.

LA REINE.

L'honorer fait ma joie et mon ambition.

CARLOS.

N'aimâtes-vous jamais?

LA REINE.

Etrange question!

CARLOS.

Jamais?

LA REINE.

Je n'aime plus.

CARLOS.

Qui le veut, je vous prie,
De votre cœur ou bien du serment qui vous lie?

LA REINE.

Quittez-moi, partez, prince! et que dans l'avenir
Un semblable entretien ne puisse revenir!

CARLOS.

Qui le veut? votre cœur?... le serment qui vous lie

LA REINE.

Mon devoir!.. malheureux! quelle est votre folie!
Pourquoi si tristement vouloir approfondir
Le sort que, tous les deux, il faut subir?

CARLOS.

Subir?
Le sort qu'il faut subir?

LA REINE.

Sans doute. Pourquoi prendre
Cet air si solennel? qu'avez-vous à m'apprendre?

CARLOS.

Je dirai que Carlos, alors qu'il peut vouloir,
N'ira pas se courber sous un autre pouvoir.
Je dirai que Carlos, quand il peut lui suffire
De fouler à ses pieds les lois de cet empire,
Pour s'y voir tout-à-coup le plus heureux mortel,
N'en voudra pas rester le plus à plaindre.

LA REINE.

Ciel!
Vous ai-je bien compris? l'espoir encor vous reste?

Espérer! vous avez ce courage funeste?
Lorsque tout est perdu, vous conservez l'espoir!

CARLOS.

C'est aux morts seulement à ne plus en avoir.

LA REINE.

Vous osez le fonder sur moi?.. sur votre mère?..

(Elle le regarde longtemps et fixement, puis reprend avec dignité et d'un air sérieux.)

Eh! pourquoi pas? Pourquoi n'y voir qu'une chimère?
Il pourra plus encor le monarque nouveau:
Du monarque qui vient de descendre au tombeau
Il peut livrer les lois aux flammes... son image
L'effacer, la briser... Il peut bien davantage...
Qui le retient?... Il peut, au sombre Escurial,
De la tombe arracher le cadavre royal,
Le traîner au grand jour, dépouille profanée,
Et dissiper sa cendre aux vents abandonnée.
Pour ne pas s'arrêter en si noble chemin,
Il peut....

CARLOS.

Au nom du ciel! n'achevez pas!

LA REINE.

Enfin,
A le suivre à l'autel il peut forcer sa mère!

CARLOS.

Fils maudit!

(Il demeure un instant immobile et muet.)

C'en es fait!.. oui... Fatale lumière!
Quel mystère à mes yeux elle fait éclater!
Oh! dans l'ombre, pour moi, que n'a-t-il pu rester!
Maintenant j'ai compris que vous m'êtes ravie.
Je vous perds... je vous perds!.. je vous perds pour la vie!
Sous cet affreux penser, sous cette loi de fer
Je me sens torturé des tourments de l'enfer!
L'enfer? c'est encor lui, c'est lui qui dans mon âme
Excita les désirs de ma coupable flamme,
Pour moi l'enfer toujours! Partout! Partout l'enfer!
Je succombe!

LA REINE.

Carlos! vous qui m'êtes si cher;
Malheureux que je plains! je sais, je sais comprendre
L'indicible douleur que vous faites entendre
Et dont la violence a brisé votre cœur.
Oui, comme son amour, immense est sa douleur;
Mais immense à son tour sera pour vous la gloire

D'avoir su remporter une entière victoire.
Sachez donc l'obtenir. Le prix en est, Carlos,
Digne du combattant, digne, jeune héros,
Du cœur qui sait nourrir la vertu, le courage,
Des rois dont vous sortez héroïque héritage ;
Ranimez, noble prince, en ce cœur abattu,
Et le même courage et la même vertu !
Le petit-fils de Charle à triompher s'apprête
Où tout autre mortel avouerait sa défaite.

CARLOS.

Il est trop tard.

LA REINE.

D'être homme ! O Carlos ! dites-vous
Combien de la vertu la force est grande en nous,
Quand, même au prix du cœur que brise sa contrainte,
On veut rester toujours fidèle à sa loi sainte.
Le ciel vous a fait naître en un rang élevé,
Qu'à bien peu de mortels nous voyons réservé.
Le ciel vous a comblé de faveurs singulières,
En prenant sur la part de beaucoup de vos frères.
Ils peuvent demander si vous, son favori,
Si déjà dans le sein où vous fûtes nourri,
Vous aviez mérité tant de faveurs extrêmes;
Si donc aux yeux de Dieu vous valez plus qu'eux mêmes?
Allons ! justifiez cette faveur du ciel !
Sachez être plus grand qu'aucun autre mortel !
Prince ! j'attends de vous un noble sacrifice.
Ce que nul ne ferait, que Carlos l'accomplisse !

CARLOS.

S'il faut vous conquérir, je le puis; je puis tout.
S'il faut vous perdre, rien. Mon courage est à bout.

LA REINE.

Avouez-le, Carlos, cette ardeur téméraire
Qui porte vos désirs jusques à votre mère,
N'est qu'orgueil, que dépit, que fol entêtement.
Votre cœur, votre amour que si légèrement
Vous dissipez pour moi, songez qu'ils doivent être
Le bien des nations dont vous serez le maître.
De ces trésors perdus vous rendrez compte un jour.
Parmi tous vos devoirs on peut compter l'amour,
Mais non pour que vers moi, votre mère, il s'égare.
Prince, dès maintenant sachez en être avare,
Pour qu'un jour, tout entier, vous puissiez le donner
Aux peuples que le ciel vous laisse à gouverner.
Du remords à votre âme épargnez le supplice.

Ainsi qu'on bénit Dieu, faites qu'on vous bénisse.
Elisabeth obtint votre premier amour:
L'Espagne vous attend; l'Espagne veut son tour.
Aimez-la d'un amour qu'aucun amour n'égale.
Je cède avec bonheur à ma noble rivale.

CARLOS, subjugué par son émotion, se jette aux pieds de la reine.)

O céleste langage! O magnanimité,
Oui, je consens à tout... Le sort en est jeté!
(Il se lève.)
Me voici devant Dieu: je jure en sa présence....
O ciel!.. non!.. non!.. Je jure un éternel silence,
Mais je ne puis jurer un éternel oubli.

LA REINE.

Ce qui par elle, hélas! ne peut être accompli,
De Carlos, croyez-vous qu'Elisabeth l'exige?

LE MARQUIS accourant par l'allée.

Le roi!

LA REINE.

Grand Dieu!

LE MARQUIS.

Fuyez! prince... fuyez! vous dis-je.

LA REINE.

Terrible est son soupçon. Craignez que ses regards...

CARLOS.

Je reste!

LA REINE.

Et qui sera la victime?

CARLOS tirant le marquis par le bras.

Je pars,
Je pars... Rodrigue! viens! viens!
(Il s'en va et revient encore une fois.
Pour faveur dernière.
Qu'emporter de ces lieux?

LA REINE.

L'amitié d'une mère.

CARLOS.

Son amitié!... ma mère!

LA REINE.

Et ces lettres aussi
Où les Flandres m'ont dit leurs douleurs.

(Elle lui donne quelques lettres. Carlos et le marquis sortent. La reine cherche ses dames d'un air inquiet et n'en aperçoit aucune. Au moment où elle va se retirer le roi paraît.)

SCÈNE SIXIÈME.

LE ROI, LA REINE, LE DUC D'ALBE, LE COMTE DE LERME, DOMINGO, QUELQUES DAMES ET QUELQUES GRANDS qui restent dans l'éloignement.

LE ROI.

(Il regarde autour de lui avec surprise et reste un moment silencieux.)

Seule ici,
Madame! avec la reine en ce jardin personne?
De votre isolement souffrez que je m'étonne.

LA REINE.

Mon noble époux...

LE ROI.

Parlez! Pourquoi seule en ces lieux?
(A sa suite.)
Des plus sacrés devoirs oubli prodigieux!
Je saurai le punir ainsi qu'il le mérite.
De la reine aujourd'hui qui composait la suite?
A qui, de la servir appartenait l'honneur?

LA REINE.

Ne vous irritez pas, ô mon noble seigneur!
La faute n'est qu'à moi : par mes ordres pressée,
La princesse Eboli seule ici ma laissée.

LE ROI.

Par vos ordres?

LA REINE.

Pour faire à l'infante savoir
Que sa mère en ce lieu demandait à la voir.

LE ROI.

Et l'ordre a fait partir la suite tout entière?.
De vos dames il peut excuser la première...
La seconde?

LA MARQUISE DE MONDÉJAR, qui pendant ce temps est revenue et s'est mêlée aux autres dames, s'avance.

Je suis coupable, je le sens.
Sire; pardonnez-moi!

LE ROI.

Loin de Madrid, dix ans,
Vous irez méditer sur la faute commise.
Vous m'entendez?

(La marquise se retire en pleurant. Silence général. Chacun jette un regard d'étonnement sur la reine.)

LA REINE.

Pour qui sont ces larmes, marquise?
(Au roi.)
Sire, j'aurais des torts, que d'un semblable affront
La couronne par vous attachée à mon front,
Et que, vous le savez, je n'ai point recherchée,
Eût dû me préserver. De quelle loi cachée
Faites-vous résulter que la fille d'un roi
Puisse se voir jugée ainsi que je me voi ?
Pour qu'une femme soit à son devoir fidèle,
Lui faut-il, en Espagne, une garde éternelle?
Mieux que tous les témoins sa vertu la défend...
Que mon époux pardonne aux discours qu'il entend :
C'est que l'on ne m'a point, jadis, accoutumée
A voir les serviteurs de qui je suis aimée
Me quitter en pleurant... Mondéjar!
(La reine détache sa ceinture et la donne à la marquise.)
C'est le roi
Que vous avez blessé; c'est lui; ce n'est pas moi.
Prenez ce souvenir; prenez! qu'il vous rappelle
Avec mon amitié cette heure solennelle.
L'Espagne seulement vous dit coupable. Ailleurs,
Dans ma France, avec joie on essuiera vos pleurs...
Faut-il donc que toujours je regrette la France!
(Elle s'appuie sur sa première dame d'honneur et se cache le visage.)
Avec mon cher pays, oh! quelle différence!

LE ROI avec quelque émotion.

A mon amour pour vous un reproche échappé,
La parole d'un cœur de vous tout occupé,
Et que seule dicta ma craintive tendresse,
A ce point, se peut-il, vous afflige et vous blesse!
(Se tournant vers les grands.)
J'en puis prendre à témoins tous ces grands de ma cour:
Ai-je à mes yeux permis le sommeil un seul jour,
Avant d'avoir sondé les secrètes pensées
Du cœur des nations sous mon sceptre placées!
Eh bien! quand on me voit leur donner tant de soins,
Au cœur de mon épouse en donnerai-je moins?
De mes peuples, messieurs, croyez-le,
(Il montre son épée.)
cette lame
Me répond... et le duc... mais du cœur de ma femme
Mes yeux sont les gardiens.

LA REINE.

A votre majesté,
Si j'ai pu la blesser....

LE ROI.

Toute la chrétienté
Ne connaît pas un homme, un seul qui puisse dire
Ses trésors aussi grands que ceux de mon empire.
Dans son immense cours le soleil ne peut pas
Marcher sans luire au moins sur l'un de mes Etats.
Tous ces biens qu'aujourd'hui je tiens de ma couronne,
Suis-je donc le premier à qui le sort les donne?
Ils furent ceux d'un autre; ils seront ceux encor
De tous mes successeurs. Mais il est un trésor
Que je n'ai pas reçu de royal héritage.
Ce bien n'est qu'à Philippe; il le veut sans partage.
Pour lui je deviens homme et ne suis plus le roi.
Ce bien, c'est mon épouse, Elisabeth.

LA REINE.

Eh! quoi?
Sire, vous craindriez?

LE ROI.

N'est-ce rien que mon âge?
Si jamais l'on osait me donner quelque ombrage...
J'aurais bientôt cessé de craindre, assurément....

(Aux grands.)

Je compte de ma cour les grands en ce moment;
Du premier entre tous je remarque l'absence.
Où s'arrête l'infant don Carlos?

(Personne ne répond.)

Je commence
A redouter mon fils. Il évite mes yeux
Depuis que je l'ai fait revenir en ces lieux.
Avec un sang de feu, pourquoi des yeux de glace?
Quelle contrainte encor devant moi l'embarrasse?...
Qu'on surveille mon fils!

LE DUC D'ALBE.

Reposez-vous sur moi,
Sire; j'ai prévenu cet ordre de mon roi.
Aussi long-temps qu'un cœur battra sous cette armure,
Philippe peut dormir en repos, je le jure!
Albe saura garder le trône, comme, au ciel,
Garde le Paradis, l'ange de l'Eternel.

LE COMTE DE LERME.

Le plus sage des rois me permettra, peut-être,
De combattre humblement l'ordre qu'il vient d'émettre?
Je vénère mon roi beaucoup trop pour oser
Juger si promptement son fils et l'accuser;
Je crains chez don Carlos la fougue du jeune âge;
Je ne crains pas son cœur.

LE ROI.

Comte, votre langage
Peut sur le cœur du père avoir quelque crédit :
Mais le roi se confie au Duc... que tout soit dit.
(Se tournant vers sa suite.)
Je retourne à Madrid où mon devoir m'appelle.
L'hérésie en tous lieux se propage. Avec elle
La révolte grandit au sein des Pays-Bas.
De la contagion préservons nos Etats ;
Il est temps d'en finir. Ma justice prépare
Un exemple terrible à quiconque s'égare.
On pourra voir demain comment j'accomplirai
Ce que les rois chrétiens ont ensemble juré.
Dieu n'aura jamais eu de plus sanglante fête.
Qu'à m'y suivre ma cour tout entière s'apprête !
(Il emmène la reine. Les autres personnages les suivent.)

SCÈNE SEPTIÈME.

DON CARLOS des lettres à la main, LE MARQUIS DE POSA.

(Ils entrent par des côtés opposés.)

CARLOS.

C'en est assez : la Flandre implore mon secours ;
Carlos la sauvera !

LE MARQUIS.

Mais les moments sont courts :
Employez-les ! Le bruit commence à se répandre
Qu'on va nommer le duc gouverneur de la Flandre.

CARLOS.

Non ! ce gouvernement il me le faut à moi :
Demain je le demande en audience au roi.
Jusqu'ici je n'ai rien réclamé de mon père :
Pourra-t-il rejeter mon unique prière ?
Il ne voit qu'à regret son fils auprès de lui :
De l'éloigner enfin, quel prétexte aujourd'hui !
Et puis, je te l'avoue ; un autre espoir m'enflamme.
Cet entretien secret où j'ouvrirai mon âme,
De mon père, je crois, me rendra la faveur.
La voix de la nature est muette en son cœur :
Permets-moi d'essayer ce que son éloquence
Dans la bouche d'un fils peut avoir de puissance.

LE MARQUIS.

Ah ! de mon cher Carlos je reconnais la voix,
Et je retrouve enfin le Carlos d'autrefois.

SCÈNE HUITIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE COMTE DE LERME.

LE COMTE DE LERME.

Le roi vient de partir. Un ordre qu'il me laisse....

CARLOS.

Comte, je vous rejoins. Il suffit.

LE MARQUIS, faisant semblant de s'éloigner et d'un ton cérémonieux

Votre altesse
Ne m'ordonne plus rien?

CARLOS.

Plus rien dans ce moment.
Puissiez-vous à Madrid rentrer heureusement.
Vous me reparlerez, chevalier, de la Flandre.

(Au comte de Lerme qui attend encore.)

A l'instant.... Je vous suis.

(Le comte sort.)

SCÈNE NEUVIÈME.

DON CARLOS, LE MARQUIS DE POSA.

CARLOS.

Ah! j'ai su te comprendre.
Et je te remercie... Un tiers à notre cœur
Pouvait seul imposer une telle froideur,
Car, n'est-ce pas, Rodrigue? oh! oui, nous sommes frères?
Bannissons désormais ces formes mensongères,
Que dressa l'étiquette entre notre amitié.
La naissance, le rang, que tout soit oublié!
Imagine qu'un soir, dans ces bals où l'usage
Autorise chacun à masquer son visage,
Le hasard, tous les deux nous ait amenés, toi
Portant l'habit d'esclave et moi celui de roi.
Tant que dure la nuit donnée à la folie,
Le rôle qu'il a pris, nul de nous ne l'oublie,
Et de nos compagnons respectant le plaisir,
Nous nous étudions à ne pas nous trahir.
Mais que de ton Carlos un seul signe te vienne,
L'ami s'est révélé, ta main presse la sienne,
Nous nous sommes compris.

LE MARQUIS.

Votre rêve est bien doux,
Mais croyez-vous qu'il puisse être bien long pour nous?

Carlos est-il assez le maître de lui-même
Pour dire qu'au milieu de la grandeur suprême,
De ce charme funeste il restera vainqueur?
Un grand jour va venir qui de son noble cœur
Saura bien rudement éprouver le courage :
Que don Philippe meure : à vous son héritage,
Des royaumes chrétiens le plus vaste. A l'instant
Entre la terre et vous un espace s'étend.
L'homme d'hier devient un Dieu sous la couronne.
Toute humaine faiblesse aussitôt l'abandonne.
Des devoirs éternels la voix se tait en lui.
L'humanité, si noble à ses yeux aujourd'hui,
Il la verra demain, honteusement vénale,
Venir ramper aux pieds de l'idole royale.
De peines affranchi dans son suprême rang,
Aux maux qu'on souffre ailleurs il reste indifférent.
On voit dans les plaisirs sa vertu se détruire.
Il arrache au Pérou tout l'or qu'il peut produire :
A sa folie il faut cet or; et dans sa cour,
Autour de l'insensé s'élèvent chaque jour
Des démons empressés d'encourager ses vices.
Ses esclaves lui font tout un ciel de délices.
En un rêve trompeur il est par eux jeté;
Mais, le rêve fini, plus de divinité.
Aussi, malheur alors à la voix qui s'élève
Pour faire, par pitié, s'évanouir ce rêve!
Que ferait donc Rodrigue? un véritable ami
N'est jamais courageux ni sincère à demi.
Le roi dégénéré n'aurait pas le courage
D'entendre de l'ami le sévère langage.
Vous ne souffririez par l'audace du sujet,
Ni moi, l'orgueil du prince.

CARLOS.

O fidèle portrait!
Combien, en même temps, il est épouvantable,
Rodrigue! C'est bien là le monarque coupable...
Mais le roi que tu peins doit à la volupté
Les vices dont, bientôt, son cœur est infecté.
Et moi, je ne sens pas sa flamme qui dévore.
J'ai vingt-trois ans à peine, et je suis pur encore.
Avant moi, méprisant les devoirs les plus saints,
Dans de honteux plaisirs, si tant de souverains
Ont énervé leur corps et leur intelligence,
Moi, j'ai su ménager ces biens avec prudence,
Instruit que j'en aurais à faire un autre emploi,
Rodrigue, quand un jour aussi je serais roi.

Si de lâches amours, de cette âme qui t'aime
Ne te bannissent pas, qui le ferait?

LE MARQUIS.

Moi-même.
Croyez-vous, si je dois, Carlos, vous craindre un jour,
Que je conserve encor pour vous le même amour?

CARLOS.

Toi me craindre! Et pourquoi? Te suis-je nécessaire?
As-tu des passions qu'il faille satisfaire?
Pour qui tu mendierais les faveurs de ton roi?
L'or te séduirait-il? de l'or! Rodrigue, à toi,
Dans ta condition, plus riche qu'en la mienne
Jamais je ne serai? se peut-il que te vienne
Quelque soif des honneurs? Tu les as repoussés
Quand, sur ta jeune tête ils s'étaient amassés!...
Qui sera de nous deux, si tu fais la balance,
Créancier? débiteur?... Tu gardes le silence...
Redoutes-tu l'épreuve? Es-tu si peu certain
D'en sortir à ta gloire?

LE MARQUIS.

Eh! bien, voici ma main.
Je cède.

CARLOS.

Il est à moi!

LE MARQUIS.

Pour toujours. Je me donne
Tout entier à Carlos.

CARLOS.

Le roi sous la couronne
Te trouvera fidèle et dévoué pour lui,
Comme tu le fais voir à l'infant aujourd'hui?

LE MARQUIS.

Je vous le jure!

CARLOS.

Et si, ne sachant se défendre,
Aux pièges des flatteurs mon cœur se laissait prendre,
Si j'oubliais les pleurs qu'ont répandus ces yeux,
Si je fermais l'oreille aux cris des malheureux,
Alors, de ma vertu toi le gardien sans crainte,
Dis! tu voudras me rendre à cette vertu sainte?
Et faire, en invoquant son grand nom vénéré,
Qu'elle protège encor ton Carlos égaré?

LE MARQUIS.

Je le promets.

CARLOS.

Eh bien! encore une prière:
Dis-moi TOI! c'est ainsi que me dirait un frère.
Ce mot, à tes égaux souvent je l'enviai;
Mot d'abandon, par toi pour eux seuls employé.
Quand ce TOI fraternel à mon âme résonne,
Je comprends le bonheur que l'égalité donne...
Ne me réplique pas... va! je t'ai bien compris:
Pour toi, ce que je veux n'a que bien peu de prix;
Mais pour moi, fils d'un roi, cette même prière
En a beaucoup... Veux-tu, Rodrigue, être mon frère?

LE MARQUIS.

Je suis ton frère.

CARLOS.

Eh bien! maintenant, chez le roi!
Je puis braver mon siècle en m'appuyant sur toi.

(Ils sortent.)

THÉODORE BRAUN.

FIN DU PREMIER ACTE.



DON CARLOS.

ACTE SECOND.

PERSONNAGES DU SECOND ACTE.

Le Roi.
La Reine.
Don Carlos.
La princesse d'Eboli.
Le marquis de Posa.
Le duc d'Albe.
Domingo.
Le prieur des chartreux.
Un page de la Reine.

Le palais du roi à Madrid.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE ROI assis sur son trône, LE DUC D'ALBE à quelque distance du roi et la tête couverte, DON CARLOS.

CARLOS.

Avant mon intérêt, l'intérêt de l'empire :
Le ministre du roi parle, je me retire.
Volontiers je lui cède. Un peu plus tard aussi
J'aurai mon tour... Carlos est chez son père ici.

(Il se retire en s'inclinant.)

LE ROI

Le duc reste et je suis tout prêt à vous entendre.

CARLOS se tournant vers le duc.

De votre grandeur d'âme il me faut donc attendre
La faveur de parler au roi seul. Vous savez
Que, souvent, pour son père, un fils tient réservés
Des secrets dont son cœur à d'autres fait mystère.
Je vous laisse le roi ; je ne veux que le père,
Et pour quelques instants.

LE ROI.

Vous ne voyez ici
Que l'ami de ce père.

CARLOS.

Est-il le mien aussi?
A l'amitié du duc oserais-je prétendre?

LE ROI.

Fîtes-vous jamais rien d'où vous puissiez l'attendre?
Je n'aime pas les fils dont le cœur orgueilleux

S'imagine qu'un père est moins habile qu'eux
A choisir ses amis.

CARLOS.

De cette scène étrange
Duc d'Albe! votre orgueil de chevalier s'arrange!
Par ma vie et le ciel! on ne me verrait pas
Descendre, au prix d'un trône, à ce rôle si bas
De l'importun qui vient sans qu'on l'appelle, jette
Entre un père et son fils sa présence indiscrète,
L'impose sans rougir; qui confesse, en restant,
Sa nullité profonde et qui reste pourtant!

LE ROI, se levant et jetant sur son fils un regard de colère.)

Duc d'Albe, éloignez-vous!

(Le duc va vers la grande porte par laquelle Carlos est entré, le roi lui en indique une autre.)

Non, vous allez vous rendre
Là, dans mon cabinet... Vous y pourrez attendre
L'ordre de revenir.

SCÈNE DEUXIÈME.

LE ROI, DON CARLOS.

CARLOS, dès que le duc a quitté la chambre, s'avance vers le roi et se précipite à ses pieds avec la plus grande émotion.)

O mon père! Merci!
Merci!... C'est vous, enfin, que je retrouve ici!..
Mon père! votre main!... que ma bouche la presse!...
Heureux jour!... La douceur d'une telle caresse
Fut long-temps refusée à votre enfant!... Pourquoi
M'avoir de votre cœur repoussé? Dites-moi,
Qu'ai-je fait?

LE ROI.

Ces détours à ton cœur ne vont guère,
Infant; épargne-les, ils ne sauraient me plaire.

CARLOS.

Il est donc vrai!.. Je puis connaître à ce discours
Ceux que vos courtisans vous tiennent tous les jours...
Mon père, par le ciel! non! tout ne saurait être
Infailliblement bon de la bouche d'un prêtre,
Ni de la bouche encor de ces gens que je vois
Créatures du prêtre et l'écho de sa voix...
Je ne suis pas méchant, mon père; mon seul crime
C'est ma jeunesse, c'est cette ardeur qui m'anime.
Je ne suis pas méchant, oh! non. Si l'on peut voir
D'impétueux transports trop souvent m'émouvoir,
Mon cœur est bon.

LE ROI.

Je sais que, comme ta prière,
Ton cœur est pur.

CARLOS.

Voici l'occasion dernière :
Voyez, nous sommes seuls. Pour la première fois
L'étiquette entre nous a fait taire ses lois.
Maintenant ou jamais !.. De sa divine flamme
L'espérance m'éclaire et m'anime... Mon âme
Tout entière s'émeut d'un doux pressentiment...
Le ciel s'ouvre, et sur moi s'abaisse en ce moment.
Je vois les anges saints nous sourire. — Dieu même
Vient nous bénir tous deux en ce moment suprême...
Mon père ! Oubli ! Pardon ! Réconcilions-nous !

(Il tombe aux pieds du roi.)

LE ROI.

Laisse-moi !... Lève-toi !

CARLOS.

Mon père ! Entendez-vous ?
Oubli ! Pardon encore !

LE ROI se dégageant de lui.

Impudent artifice !

CARLOS.

A l'amour de ton fils tu rends cette justice !!

LE ROI.

Des pleurs ?... Il ose !... Va ! Retire-toi d'ici !

CARLOS.

Maintenant ou jamais ! Pardon ! mon père, oubli !

LE ROI.

Retire-toi d'ici !... Vaincu dans les batailles,
Reviens couvert de honte, et pour toi mes entrailles
Me parleront encor ; je t'ouvrirai mes bras ;
Mais tel que je te vois, non ! je ne te veux pas !
Cette feinte douleur, un coupable l'exprime ;
Quelques pleurs, pense-t-il, pourront laver son crime.
Qui soutient un remords d'un impassible front
S'inquiète fort peu des remords qui suivront.

CARLOS.

Quel être peignez-vous ? Par quelle erreur étrange
Au nombre des humains se peut-il qu'on le range ?
Les larmes sont un don qu'à l'homme ont fait les cieux.
Celui qui ne sent pas des larmes dans ses yeux,

Dans le sein d'une femme a-t-il jamais pu naître?..
Forcez, forcez aussi vos yeux à les connaître!
Ou des moments viendront que d'amères douleurs
Vous feront regretter de n'avoir pas de pleurs.

LE ROI.

Crois-tu que ce discours, où l'art seul se déploie,
Puisse ébranler le doute auquel je suis en proie?

CARLOS.

Le doute? mais je veux l'anéantir! Je veux,
Au fond de votre cœur saisir ce doute affreux!
L'arracher de ce cœur qu'il ose m'interdire!
Je veux.... Ah! mes efforts y sauront bien suffire....
Briser le mur d'airain dont ce doute cruel,
A su fermer pour moi votre cœur paternel.
Eh! que sont tous ces gens dont la coupable audace
Dans la faveur du roi me refuse une place?
En échange d'un fils à son père enlevé
Que vous offre ce moine? Albe, qu'a-t-il trouvé
Qui puisse consoler cette existence amère
D'un vieillard qui regrette un enfant?.. O mon père!
Vous voulez qu'on vous aime? Eh bien, soyez-en sûr,
Mon cœur nourrit pour vous un amour vif et pur,
Que vous cherchez en vain dans ces âmes vénales
Sensibles seulement aux largesses royales.

LE ROI.

Téméraire! Tous ceux qu'outragent tes mépris,
Serviteurs éprouvés, par moi-même choisis,
Honore-les.

CARLOS.

Jamais!.. Ce qu'un Albe peut faire
Je le puis... Je puis plus... Qu'importe au mercenaire
Un trône auquel jamais il ne sera porté?
De voir vieillir Philippe est-il inquiété?....
Votre Carlos du moins vous eût aimé, mon père...
Je ne puis supporter cette pensée amère:
Etre seul, toujours seul, en proie à ses ennuis,
Isolé sur un trône!

LE ROI, frappé de ces paroles, demeure pensif, faisant un retour sur lui-même; puis après un moment de silence :

Etre seul?... Je le suis!

CARLOS s'approchant de lui avec vivacité et avec chaleur.

Vous l'étiez! mais pour moi que votre haine cesse,
Et je vous aimerai d'une vive tendresse,
De cet amour si pur dont l'enfant sait aimer!

Ne me haïssez plus! Laissez-vous désarmer. —
Oh! combien il est doux, quelle ivresse suprême
De voir qu'un noble cœur nous honore et nous aime,
Est heureux avec nous, souffre de nos douleurs,
Et, lorsque nous pleurons, sait répandre des pleurs!
Oh! combien il est beau, glorieux, pour un père,
D'aller, plaçant sa main dans une main bien chère,
Et par elle guidé, d'aller, avec son fils,
Du jeune âge revoir tout les sentiers fleuris!
De pouvoir, dans l'ivresse où cet enfant le plonge,
De la vie avec lui recommencer le songe!
Qu'il est beau de pouvoir revivre tout entier
Dans ce fils, des vertus de son père héritier!
De songer que le fils restera, sur la terre,
Pour les siècles futurs, comme un bienfait du père!
Qu'il est beau de vouloir que ce fils bien-aimé
Puisse un jour recueillir ce qu'on aura semé!
D'amasser le trésor qu'une active sagesse
Entre ses mains fera fructifier sans cesse!
Et de prévoir, enfin, ce que pour tant d'amour,
Ce fils saura montrer de gratitude un jour!...
Mais sur ce paradis que vous offre la terre,
Vos moines, prudemment, ont eu soin de se taire.

LE ROI, avec quelque émotion.

Mon fils! tu t'es ici toi-même condamné!
A ton père pourquoi n'avoir jamais donné
Ce bonheur que tu peins en paroles de flamme?

CARLOS.

Que celui qui sait tout soit juge de mon âme!
De votre cœur c'est vous qui m'avez écarté.
Je n'ai reçu de vous aucune autorité.
Jusqu'à présent je suis, moi, prince héréditaire,
En Espagne étranger, prisonnier sur la terre
Qui, pourtant, doit un jour obéir à mes lois.
Est-ce juste? Est-ce bien?... Mon père, que de fois
De honte rougissant, j'ai baissé la paupière,
Quand quelque ambassadeur d'une cour étrangère,
Ou quelque gazetier m'apprenait chaque jour
Ce qu'Aranjuez voyait se passer à la cour!

LE ROI.

Un sang trop chaud, mon fils, dans tes veines bouillonne.
Tu ne peux que détruire.

CARLOS.

Eh! que mon père ordonne,

Je détruirai ! mon sang est, dit-on, trop ardent?
J'ai vécu vingt-trois ans, mon père, et cependant,
Pour l'immortalité je n'ai rien fait encore.
Je me sens. Je vois luire une nouvelle aurore.
Cette voix qui me crie : un jour tu seras roi !
Comme un dur créancier me réveille. Pour moi
Les instants précieux qu'a perdus ma jeunesse
Sont des dettes d'honneur qui me pèsent sans cesse.
Le voici ce grand jour, ce moment désiré
Où de ce que je dois, comme d'un bien sacré
On va me demander le compte avec usure.
Tout m'appelle aux devoirs de ma grandeur future :
L'histoire; mes aïeux aux illustres exploits;
La gloire dont j'entends la belliqueuse voix...
Il est temps ! de l'honneur ouvrez-moi la barrière !..
O mon roi ! Devant vous m'amène une prière,
Daignerez-vous l'entendre?

LE ROI.

Une prière encor?
Dis !

CARLOS.

La révolte prend un effrayant essor
Dans la Flandre. A ce peuple obstinément rebelle,
Il faut que l'on oppose une digue nouvelle.
Au duc est réservé de lui donner un frein :
Investi par son roi d'un pouvoir souverain,
Chef d'une armée, il va la conduire à Bruxelle.
Que cette mission, mon père, est noble et belle !
Eh bien ! à la remplir votre fils est tout prêt.
Au temple de la gloire elle le conduirait.
A votre fils, mon roi, confiez cette armée !
De vos peuples flamands ma jeunesse est aimée.
De leur fidélité je réponds sur mes jours.
Je l'ose.

LE ROI.

D'un rêveur ce sont là les discours.
C'est un homme qu'il faut, mon fils, pour cette guerre,
Et non pas un enfant.

CARLOS.

Un homme? mais, mon père,
Ce beau nom, votre duc ne l'a pas mérité.

LE ROI.

La terreur contient seule un peuple révolté,
Et la compassion serait de la démence.
Faible est ton cœur. Le duc aura plus de puissance :
On le redoutera. — Cesse de me prier.

CARLOS.

Donnez-moi cette armée! Osez vous confier
A cette âme si faible, et, j'ose le prédire,
Où d'Albe et ses bourreaux ne feraient que détruire,
Devançant vos drapeaux, le nom de votre fils,
Avant qu'on ne m'ait vu, seul aura tout conquis.
Je vous fais à genoux cette ardente prière;
Pour la première fois je vous prie : ô mon père,
Confiez-moi la Flandre...

LE ROI jetant sur l'Infant un regard pénétrant.

Et livrez, n'est-ce pas?
A mon ambition vos plus braves soldats,
Le fer du meurtrier à ma main parricide!

CARLOS.

Oh ciel! En suis-je là?.. voilà ce que décide
Ce moment solennel qu'appela tant mon cœur!!...
(Après un instant de réflexion, d'un ton solennel mais plus doux.)
Répondez-moi, mon père, avec plus de douceur;
Ne me renvoyez pas ainsi... non, je l'espère,
Vous n'exigerez point que je parte, mon père,
Avec ces mots cruels, avec leur poids affreux.
Soyez pour votre fils, soyez moins rigoureux. —
Oh! cédez! Il le faut; cédez! cette prière
Est de mon désespoir l'espérance dernière.
C'en est trop! Je ne puis supporter jusqu'au bout
Que vous me refusiez tout, absolument tout...
Vous me laissez partir!.. Vous souffrez que je sorte
Sans m'avoir exaucé! sans que d'ici j'emporte
Un seul, pas même un seul! de ces pensers si doux
Dont se berçait mon cœur en s'approchant de vous!..
Votre Albe et Domingo vont régner sans alarmes.
Ils triomphent du fils dont vous voyez les larmes...
Le flot de courtisans dont s'inonde la cour,
Ces grands qui devant vous sont tremblants chaque jour;
Et vos moines aussi dont les pâles figures
Disent la sainteté bien moins que les souillures,
Tous ces gens étaient là, tous savent que le roi
Me donne en ce moment une audience, à moi!
Ne m'humiliez pas! Dans cette âme brisée,
D'une insolente cour me faisant la risée,
Ne portez pas la mort!.. mon père, gardez-vous
D'exposer votre fils à ces ignobles coups!
Lorsque de vos faveurs chacun fait une proie,
De grâce, gardez-vous de faire que l'on voie
Qu'en vain votre Carlos a pu vous implorer;

Et pour montrer combien vous voulez l'honorer,
Confiez-lui, mon père, et l'armée et la Flandre!

LE ROI

Une troisième fois ne laisse pas entendre
Ces mots que mon courroux te ferait expier!

CARLOS.

Dussé-je l'encourir, j'ose vous supplier
Une dernière fois. J'ose vous faire entendre
Ces mêmes mots encor: Confiez-moi la Flandre!...
Je veux quitter l'Espagne... il le faut... il le faut!
J'y vis comme l'on vit au pied de l'échafaud.
Du ciel lourd de Madrid la pesanteur m'accable,
Comme si d'un forfait je me sentais coupable.
Il me faut d'autres cieux si je ne veux mourir.
Ce n'est qu'un prompt départ qui pourra me guérir.
Voulez-vous me sauver? Accueillez ma prière:
Sans retard dans la Flandre envoyez-moi, mon père!

LE ROI, avec un abandon contraint.

Sous l'œil du médecin il faut rester, mon fils.
Des maux comme les tiens veulent des soins suivis.
Ne quitte point l'Espagne... Albe ira dans la Flandre.

CARLOS, hors de lui.

Maintenant, de moi-même oh! venez me défendre,
Mes bons anges!

LE ROI reculant d'un pas.

Arrête! A quelle extrémité
Voudrais-tu recourir! Parle!

CARLOS, d'une voix tremblante.

A sa volonté
Mon père absolument veut-il que j'obéisse?

LE ROI.

C'est le roi qui le veut.

CARLOS.

Que mon sort s'accomplisse!

(Il sort dans une violente agitation.)

SCÈNE TROISIÈME.

LE ROI (Il reste pendant quelques instants plongé dans une sombre réflexion, puis se promène dans la salle), LE DUC D'ALBE.

(Il s'approche avec embarras.)

LE ROI.

A partir pour Bruxelle, allez! tenez-vous prêt!

LE DUC D'ALBE.

Je le suis.

LE ROI.

Vos pouvoirs sont dans mon cabinet.
Ils sont complets. Déjà mon sceau royal les scelle.
Vous irez voir la reine et prendre congé d'elle.
Présentez-vous aussi chez l'infant.

LE DUC D'ALBE.

De ces lieux
A l'instant je l'ai vu qui sortait furieux...
Mais votre majesté, ce me semble, elle-même
Est plongée à son tour en un désordre extrême.
Peut-être le sujet de ce long entretien....

LE ROI après s'être promené pendant quelques instants.

Ce sujet, c'était vous, duc d'Albe!
(Fixant sur le duc un regard sombre.)
Je veux bien
Que pour mes conseillers Carlos ait de la haine,
Mais du mépris! Je l'ai découvert avec peine....
(Le duc d'Albe pâlit et va répondre avec colère.)
Pas de réponse... Allez, avant que de partir,
Vous réconcilier. J'y veux bien consentir.

LE DUC D'ALBE.

Sire!..

LE ROI.

Qui, le premier, veuillez bien me le dire,
Des projets de mon fils a pris soin de m'instruire?
J'y crus sans examen. J'aurai soin de peser
Les motifs qu'on pourrait avoir de l'accuser.
Désormais don Carlos sera plus près du trône.
Allez!
(Le roi rentre dans son cabinet. Le duc sort par une autre porte.)

SCÈNE QUATRIÈME.

Une antichambre de l'appartement de la reine.

DON CARLOS, s'entretenant avec UN PAGE, entre par la porte du milieu. A son approche les gens de la cour qui se trouvent dans l'antichambre se dispersent dans la salle voisine.

CARLOS.

A mon adresse un billet?.. On me donne
Cette clé?.. L'on agit avec mystère!... Viens!...
Approche!.. Ces objets, dis de qui tu les tiens!

LE PAGE, très-mystérieusement.

La dame, si j'en juge à son air de mystère,
Veut être devinée, et son nom doit se taire.

CARLOS, reculant.

La dame?

(Il considère plus attentivement le page.)

Quoi?.. Comment?.. Qui donc es-tu, dis-moi?.

LE PAGE.

Un page de la reine.

CARLOS, effrayé, va à lui et lui place la main sur la bouche.

Oh! par la mort! tais-toi!
Je sais tout.

(Il rompt vivement le cachet et se retire à l'extrémité de la salle pour lire la lettre. Pendant ce temps le duc d'Albe passe sans que le prince l'aperçoive et entre dans l'appartement de la reine. Carlos tremble fortement, pâlit et rougit tour-à-tour.)

Elle t'a confié cette lettre?

LE PAGE.

De sa main.

CARLOS.

Elle même a pu te la remettre?....
Oh! ne me trompe pas! Elle n'a pas tracé
D'écrit qui, jusqu'ici sous mes yeux ait passé:
Je te crois, il le faut, si ta bouche m'assure
Que tu dis vrai... Mens-tu? conviens de l'imposture,
Mais ne me trompe pas! non! non!

LE PAGE.

Vous tromper! moi!

CARLOS regarde de nouveau la lettre, puis le page, d'un air soupçonneux. Après avoir fait un tour dans la salle :

Sans doute tes parents vivent encor? du roi
Ton père est serviteur? l'Espagne est sa patrie?

LE PAGE.

Colonel dans l'armée il a perdu la vie
A Saint-Quentin. Ce père objet de mes regrets,
S'appelait Alonzo, comte de Hénarez.

CARLOS lui prenant la main et fixant sur lui un regard expressif.

C'est du roi, n'est-ce pas, que tu tiens ce message?

LE PAGE, avec émotion.

Ah! prince, je n'ai pas mérité cet outrage!...

CARLOS.

Tu peux pleurer ! Alors pardonne mon soupçon ([1]).
(Il lit la lettre.)
« Cette clé, de la reine ouvre le pavillon.
» Par la petite porte elle en donne l'entrée.
» La chambre la plus retirée
» Est près d'un cabinet où l'œil de l'espion
» Ne pénétra jamais. L'amant discret et tendre
» Aux signes jusqu'ici condamné, mais compris,
» En toute liberté pourra s'y faire entendre.
» Timide, il sut long-temps attendre.
» De sa souffrance il recevra le prix. »
(Il semble sortir d'un assoupissement.)
Non, je ne rêve pas... Je n'ai pas le délire...
Je me touche... c'est moi... Ce que je viens de lire
Est écrit là... C'est vrai... Tout est donc confirmé :
On m'aime... Oh ! oui, l'on m'aime ! Oh ! oui, je suis aimé !
(Il parcourt hors de lui l'appartement en levant les mains au ciel.)

LE PAGE.

Venez, prince, venez ! Je saurai vous conduire...

CARLOS.

Attends, attends encore !... Il faut que je respire,
De ce bonheur je suis tremblant, tu peux le voir...
Ai-je conçu jamais ce téméraire espoir ?
Je ne l'ai point osé, non, non, pas même en rêve.
Quand pour en faire un Dieu, de la terre on l'enlève,
Est-ce donc qu'un mortel pourrait, indifférent,
S'accoutumer sur l'heure à ce bonheur si grand ?..
Je songe qui j'étais ! qui bientôt je vais être !
A mes yeux un soleil nouveau vient d'apparaître !
Le ciel, sombre pour moi naguère, est radieux !
Elle m'aime !!...

LE PAGE veut l'entraîner.

Venez ! ce n'est pas en ces lieux
Qu'il faut... vous oubliez, prince...

CARLOS, saisi d'une terreur soudaine.

Le roi ? mon père ?
(Il laisse tomber ses bras, regarde avec effroi autour de lui et commence à revenir à lui.)
C'est affreux !... Ta raison, mon jeune ami, m'éclaire.

([1]) Ce vers ne se trouve pas dans cinq éditions de Schiller que j'ai pu consulter. M. X. Marmier me l'a indiqué comme se trouvant dans celle qu'il a suivie pour sa traduction en prose. Vienne, 1816, 18 vol. in-12.
(Note du traducteur.)

Merci, je m'égarais... Mon Dieu! Tant de bonheur,
Et ne pouvoir parler! Le refouler au cœur!
C'est affreux!... c'est affreux!

(Il prend le page par la main et le mène à l'écart.)

Ce que tu pus entendre,
Ce que tes yeux ont vu, ce que j'ai fait comprendre,
Tout cela, que ton cœur en un profond oubli,
Comme dans un tombeau, le garde enseveli!..
Et maintenant, va-t-en! Seul je saurai m'y rendre.
Il ne faut pas qu'ici l'on nous puisse surprendre.
Va! pars!...

(Le page veut s'en aller.)

Attends! Il faut encore m'écouter:
C'est un secret affreux que tu vas emporter.
Il est comme un poison de force violente,
Qui corrode le vase où captif il fermente
Et s'échappe à la fin. Jeune homme! sache bien
Maîtriser ton visage, observer ton maintien!
Ce que cache ton cœur, que ta tête l'ignore.
Sois semblable, il le faut, au porte-voix sonore
Qui tour à tour reçoit le son et qui le rend
Sans avoir entendu ce qu'on lui dit... Enfant!...
(Tu l'es encore).... Enfant, garde ton innocence,
Livre-toi tout entier aux plaisirs de l'enfance.
Celle qui d'un écrit d'amour sut te charger
A bien habilement choisi son messager.
C'est ailleurs que le roi va chercher ses vipères.

LE PAGE.

Ah! prince, j'ai reçu le plus beau des salaires.
Je suis fier de penser que je possède, moi!
Un secret qui me rend plus riche que le roi.

CARLOS.

Jeune présomptueux! mais, au contraire, tremble
En portant ce secret! S'il arrive qu'ensemble,
En public nous puissions nous trouver, je le veux,
Sois devant moi timide et sois respectueux!
Garde bien que jamais trop d'orgueil ne t'entraîne
A montrer que pour toi ma faveur est certaine!
Songes-y: vouloir être agréable à l'Infant
Serait, dans cette cour, un crime, mon enfant!
Quand, plus tard, tu voudras me dire quelque chose,
Point de mots! entends-tu? Reste la bouche close.
Ne va pas employer, pour donner tes avis,
D'ordinaires moyens; je te les interdis.
Des signes, un regard me feront tout comprendre.

C'est des yeux seulement que je saurai t'entendre.
L'air que nous respirons, la lumière, vois-tu,
Les murs, tout ici, tout, à Philippe est vendu..
On vient.
(La chambre de la reine s'ouvre, le duc d'Albe en sort.)
Pars! au revoir.

LE PAGE.

Surtout, que votre altesse
N'aille pas se tromper de chambre!... Je vous laisse.
(Il sort.)

CARLOS.

C'est le duc... Me tromper d'appartement? non, non!
Je saurai m'y trouver.

SCÈNE CINQUIÈME.

DON CARLOS, le DUC D'ALBE.

LE DUC D'ALBE se plaçant devant le prince.

Prince! deux mots.

CARLOS.

C'est bon.
Une autre fois.

LE DUC D'ALBE.

Le lieu, je dois le reconnaître,
N'est pas des mieux choisis. Votre altesse, peut-être,
Dans son appartement, un instant, voudra bien
M'accorder la faveur d'un secret entretien?

CARLOS.

Pourquoi? Je puis ici vous donner audience.
Parlez, mais soyez bref.

LE DUC D'ALBE.

C'est la reconnaissance
Qui me conduit vers vous. Prince, permettez-moi
De vous remercier de ce que je vous doi;
Un service si grand!

CARLOS.

De la reconnaissance?
A moi? Qu'ai-je donc fait pour y donner naissance?
Un pareil sentiment chez le duc? Et pour moi!

LE DUC D'ALBE.

A peine quittiez-vous l'appartement du roi,
Prince, qu'au même instant il a daigné m'apprendre
Que comme gouverneur il m'envoyait en Flandre.

CARLOS.

Ah ! vraiment ?

LE DUC D'ALBE.

A qui dois-je une telle faveur
Si ce n'est pas à vous ?

CARLOS.

A moi ? c'est une erreur.
Non, vous ne devez rien, rien à mon entremise,
Je le jure. Partez ! et que Dieu vous conduise.

LE DUC D'ALBE.

Rien de plus ?... Ce silence a de quoi m'étonner.
Votre Altesse n'a pas d'ordres à me donner
Qui concernent la Flandre ?

CARLOS.

Eh ! de moi, pour la Flandre
Quels ordres, s'il vous plait, pouviez-vous donc attendre ?

LE DUC D'ALBE.

Naguères, cependant, si j'ai bien su juger,
L'état de ce pays paraissait exiger
De Don Carlos lui-même et le bras et la tête ?

CARLOS.

Comment ?.. Ah ! oui ; la chose ainsi dut être faite...
Autrefois... maintenant c'est très-bien... et vraiment,
Beaucoup mieux.

LE DUC D'ALBE.

J'écoute avec étonnement.

CARLOS, sans ironie.

Vous êtes, on le sait, un grand homme de guerre,
Devant votre renom, l'envie a dû se taire.
Moi je suis un jeune homme, ainsi s'est dit le roi.
Il a raison, raison tout-à-fait, je le voi.
Je suis content... Assez là-dessus !.. Bon voyage !
Je ne puis, vous voyez, m'arrêter davantage.
Justement un travail m'appelle... Je veux bien
Ou demain, ou plus tard, reprendre l'entretien,
Ou lorsque vous serez revenu de Bruxelle.

LE DUC D'ALBE.

Comment ?

CARLOS, après un moment de silence et voyant que le duc n'est pas encore parti.

Pour le départ la saison est fort belle...
Le pays de Milan, celui des Bourguignons,
La Lorraine, vont voir passer vos bataillons...

Puis l'Allemagne... Eh! oui: c'était en Allemagne:
On vous y connaît fort par certaine campagne ([1]).
Comptons : avril, mai, juin, juillet; c'est bien cela..
Aux premiers jours d'août, peut-être, on vous verra
Arriver à Bruxelle... Oh! je ne doute guère
Qu'on n'entende bientôt parler de cette guerre;
Et vos triomphes, duc, sauront nous faire voir
Qu'en vain nous n'avions pas mis sur vous notre espoir.

LE DUC D'ALBE, d'un air significatif.

Est-ce (si vous voyez, prince, que j'y réponde,)
Pour avoir confessé ma nullité profonde?

CARLOS, après un moment de silence, avec dignité et fierté.

Duc d'Albe, avec raison vous vous sentez piqué.
Je l'avouerai : j'eus tort, quand je vous attaquai,
D'employer contre vous des armes dont l'usage
Ne vous est point permis.

LE DUC D'ALBE.

Et pourquoi?

CARLOS, lui prenant la main en riant.

C'est dommage
Que je ne puisse pas, faute de temps, ici,
Du duc d'Albe accepter le glorieux défi.
Ce sera pour plus tard.

LE DUC D'ALBE.

Nous sommes loin de compte :
Vous vous faites trop vieux de vingt ans. Je remonte,
Au contraire, à vingt ans, moi, prince...

CARLOS.

Et puis?

LE DUC D'ALBE.

Et puis,
Je songe en même temps combien de douces nuits,
De ces nuits qu'il passait aux bras de votre mère
Sa belle portugaise ([1]), on eût vu votre père
Donner pour acquérir un bras comme ce bras.
C'est qu'il est plus facile, il ne l'ignorait pas,
D'avoir des rejetons d'une royale race,
Que de faire qu'au trône elle garde sa place.
C'est qu'encore, on ferait plus vite, croyez-moi,

([1]) Sous Charles-Quint; la campagne de 1597 contre les protestants. *(Note du traducteur.)*

([2]) Dona Maria de Portugal, la première des trois femmes de Philippe II. *(Note du traducteur.)*

Si le monde en manquait, de lui fournir un roi
Que de pourvoir d'un trône un roi qui le désire...

CARLOS.

C'est très-vrai, cependant, duc d'Albe, je puis dire...

LE DUC D'ALBE.

Et combien n'a-t-il pas fallu verser de sang,
Du sang de votre peuple, entendez-vous? avant
Que deux gouttes du sang d'un monarque aient pu faire
Qu'au trône de l'Espagne où s'assied votre père,
Vous soyez, après lui, certain de vous asseoir?

CARLOS.

C'est très-vrai, par le ciel! vous me faites bien voir
Ce que peut opposer, duc, l'orgueil du mérite
A l'orgueil du bonheur... Et vous concluez?... Vite!
Concluez donc!

LE DUC D'ALBE.

Malheur, prince, à la majesté
Qui naissante, encor faible, a la témérité
D'insulter du berceau sa fidèle nourrice!
Je conçois qu'elle trouve un extrême délice
A dormir en repos sur les coussins moëlleux
Qu'ont su lui préparer nos bras victorieux.
On voit bien les joyaux dont brille la couronne,
Mais, pour la conquérir, le sang versé, personne
Ne l'y peut voir jamais... Aux espagnoles lois
Cette épée a soumis bien des peuples. La croix
L'a vue étinceler précédant sa bannière;
Elle a creusé, dans plus d'une sanglante terre,
Les sillons où devait fructifier la foi:
Dieu jugeait dans le ciel; sur terre, c'était moi!

CARLOS.

Que le ciel ou l'enfer ait ordonné, n'importe!
Je sais très-bien comment vous lui prêtiez main forte..
Mais ne m'en parlez plus, je dois le demander:
De certains souvenirs je voudrais me garder....
J'honore, croyez-moi, le choix qu'a fait mon père.
Un duc d'Albe est pour lui tout-à-fait nécessaire.
Ce n'est pas là, pourtant, ce qu'au roi j'envierai.
On vous dit un grand homme, eh! bien, soit! on dit vrai.
Vous me voyez tout prêt d'y croire; mais, peut-être,
Quelques siècles trop tôt vous vit-on apparaître.
Un duc d'Albe! à la fin du monde seulement
Dieu devrait susciter un pareil instrument!
Quand l'audace du crime, en sa rage insensée,

Aura fait que du ciel la bonté soit lassée;
Quand Dieu décidera la moisson du pécheur;
Quand il aura besoin d'un habile faucheur
De qui jamais le bras de couper ne se lasse,
Ah! vous pourrez, alors, vous dire à votre place...
Mon Dieu! mon paradis! ma Flandre!.. mais, assez!
Il faut que de mon cœur on vous croie effacés,
Doux rêves! et sur vous je m'impose silence...
Vous avez, on le dit, fait signer à l'avance,
De sentences de mort une provision?
Je ne puis que louer cette précaution:
Vous n'aurez pas, ainsi, quoi que vous puissiez faire,
A craindre de chicane.. Oh! pardonne, mon père!
Quand tu ne voulais pas à ton fils confier
Un emploi dans lequel ton Albe doit briller,
Je te l'ai reproché! J'ai pu te méconnaître!
C'est que tu commençais à me faire paraître
Ton estime pour moi.

LE DUC D'ALBE.

Prince, de tels discours
Mériteraient...

CARLOS l'interrompant.

Quoi donc?

LE DUC D'ALBE.

Mais j'épargne vos jours,
Fils du roi!

CARLOS, tirant son épée.

C'est du sang qu'un pareil mot exige!
En garde!

LE DUC D'ALBE, froidement.

Contre qui?

CARLOS, se précipitant sur lui.

Duc! En garde vous dis-je,
Ou je vous tue.

LE DUC D'ALBE, tirant son épée.

Eh bien! s'il le faut...

(Ils se battent.)

SCÈNE SIXIÈME.

DON CARLOS, LE DUC D'ALBE, LA REINE.

LA REINE, sortant effrayée de son appartement.

En ce lieu
Le fer tiré!

(Au prince avec mécontentement et d'un ton impérieux.)

Carlos!

CARLOS, que l'aspect de la reine met hors de lui, laisse retomber le bras, reste immobile et anéanti, puis court vers le duc et l'embrasse).

Duc! Pardonnez!

(Il tombe aux pieds de la reine, puis se relève subitement et sort dans la plus grande agitation.)

LE DUC D'ALBE, immobile de surprise et qui ne les a pas quittés des yeux.

Par Dieu!
C'est étrange!

LA REINE, après un instant de trouble et d'inquiétude, s'avance lentement vers son appartement. Arrivée près de la porte elle se retourne.

Duc d'Albe!

(Le duc la suit.)

SCÈNE SEPTIÈME.

Un cabinet de la princesse d'Eboli.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, vêtue avec un goût simple mais parfait, joue du luth et chante. Ensuite LE PAGE de la reine.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, se levant avec vivacité.

Il vient!

LE PAGE accourant.

Encor personne?
De ne pas le trouver avec vous je m'étonne.
Mais vous allez le voir.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Il viendra! L'a-t-il dit?
Il consent? c'est certain?

LE PAGE.

Oui, madame, il me suit...
Mais, mon Dieu! quel amour pour vous, noble princesse!
Jamais on ne verra de plus vive tendresse;
Jamais de plus de feux un cœur n'aura brûlé.
Quelle scène j'ai vue!

LA PRINCESSE D'ÉBOLI l'attirant à elle avec impatience.

Eh bien? Il t'a parlé?
Vite! que t'a-t-il dit? Qu'annonçait son visage?
Quel était son maintien? Redis-moi son langage!
A-t-il paru surpris? A-t-il paru troublé?
A-t-il bien deviné d'où lui venait la clé?
Ne le savait-il pas? Parle donc!.. ou, peut-être,
S'est-il trompé de nom en disant le connaître?
Eh bien? Tu restes là sans me répondre, dis?
Va! c'est bien mal à toi; jamais je ne te vis
Plus gauche, ni plus lent, ni plus insupportable.

LE PAGE.

Mais de vos questions le grand nombre m'accable,
Princesse; dites-moi, quand aurais-je parlé?...
Au prince j'ai remis le billet et la clé
Dans la chambre qui touche à celle de la reine;
Sa surprise fut grande; il m'en croyait à peine;
Ses yeux m'interrogeaient, et, quand je me suis dit
Envoyé d'une dame, il parut interdit.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

C'est très-bien... A merveille... Achève ton message.
Je t'écoute.

LE PAGE.

J'allais m'expliquer davantage
Quand soudain il pâlit, m'arrache au même instant
Votre lettre, me jette un regard menaçant
En disant : je sais tout!.. Il se met à la lire,
Sa stupeur est visible, il tremble...

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Il a pu dire
Qu'il savait tout? Comment le croire?

LE PAGE.

Il veut savoir
S'il est vrai que de vous il puisse recevoir
La lettre; si vraiment vous me l'avez remise :
Il me l'a demandé quatre fois.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Ma surprise
Est extrême.. Tu dis qu'il m'a nommée?

LE PAGE.

Oh! non,
Non, madame, il n'a pas prononcé votre nom.
Des espions pourraient, a-t-il dit, nous entendre,
Et, ce qu'ils entendraient, aller au roi le rendre....

LA PRINCESSE D'ÉBOLI *étonnée.*

Il l'a dit? Es-tu sûr?

LE PAGE.

Et que s'il arrivait
Qu'au roi l'on dénonçât un semblable billet,
Le roi mettrait un prix immense à la nouvelle.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Au roi? mais ta mémoire est-elle bien fidèle?
As-tu bien entendu?.. Le roi!.. Répète-moi :
A-t-il bien dit ce mot?

LE PAGE.

Il a bien dit : le roi...
Et puis il a parlé d'un dangereux mystère ;
Il m'a soigneusement commandé de me taire,
De m'observer, afin qu'aucun signe de moi
Jamais ne fasse naître un soupçon chez le roi.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, après un instant de réflexion et dans le plus grand étonnement.

Tout s'accorde... pour moi le doute est impossible ;
Il faut qu'il sache tout... C'est incompréhensible...
Mais qui de cette intrigue a pu l'instruire?.. qui?
Je le demande encore!.. Eh! quel autre que lui
Aurait eu cette vue et perçante et profonde
Que sait donner l'amour quand au cœur il abonde?..
Maintenant, continue!.. Il a lu le billet?..

LE PAGE.

Dans ce même billet, a-t-il dit, il voyait
Un bonheur qui devait à ce point le surprendre
Qu'il n'eût jamais osé, même en rêve y prétendre.
Devant un tel bonheur il avait à trembler...
Le duc, dans ce moment, est venu nous troubler :
Il entrait dans la salle et nous dûmes nous taire.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI avec dépit.

Dans cet appartement qu'avait le duc à faire?..
Mais où s'arrête-t-il? Pourquoi tarder ainsi?
Comment ne pas, enfin, se présenter ici?
Vois-tu, qu'il te faisait une fausse promesse?...
Dans le temps que tu perds à me dire sans cesse
Qu'il veut de son bonheur, cent fois il l'eût goûté!

LE PAGE.

Le duc d'Albe, je crains...

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Le duc? En vérité,
Encor le duc! Ici que veut-il, qu'on me dise?
A la félicité que je me suis promise
Ce brave général, qu'a-t-il à voir? Comment!
Fallait-il avec lui tant de ménagement?
On pouvait le laisser, le renvoyer, qu'importe!
Ne voit-on pas agir tous les jours de la sorte?
Mais l'amour! Va! ton prince aussi peu l'a compris
Que le cœur d'une femme ; il ignore le prix
Qu'une seule minute a souvent... Mais, silence!
Silence!.. Il m'a semblé... Va-t-en!.. quelqu'un s'avance...
C'est le prince.. Va! pars!

(Le page se retire précipitamment.

Mon luth !.. En arrivant
Je veux qu'il me surprenne au milieu de mon chant :
Ce sera le signal d'amour...

SCÈNE HUITIÈME.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI et un peu après DON CARLOS.

(La princesse s'est jetée sur une ottomane et joue du luth. Carlos entre précipitamment, reconnaît la princesse et reste comme frappé de la foudre.)

CARLOS.

O ciel ! où suis-je ?

LA PRINCESSE.

C'est vous ? prince Carlos ! oui vraiment !

CARLOS.

O vertige !
Ai-je pu me tromper ainsi d'appartement !

LA PRINCESSE.

Je vois combien Carlos découvre habilement
Les chambres où l'on peut, loin de toute surprise,
Trouver seule une femme.

CARLOS.

Excusez ma méprise,
Princesse... J'ai trouvé... Du salon précédent
La porte était ouverte...

LA PRINCESSE.

Est-il vrai ? Cependant
J'avais tourné, je crois, la clé dans la serrure.

CARLOS.

Vous croyez seulement... vous n'en êtes pas sûre...
Ce n'était qu'une erreur... vous vouliez en effet
La tourner... je le crois... mais l'avez-vous bien fait ?
Vous n'aviez pas fermé, non, j'en ai l'assurance...
J'entends jouer du luth... c'était un luth, je pense ?
(Il regarde autour de lui avec hésitation.)
Eh ! oui, je l'aperçois... et, Dieu le sait, le luth...
Oui, toujours à l'excès cet instrument me plut...
Je m'arrête prêtant une oreille attentive ;
Je ne me connais plus et brusquement j'arrive
Dans ce lieu retiré pour voir les yeux charmans
De celle dont la main aux magiques accents
Jetait ainsi sur moi son charme inexprimable.

LA PRINCESSE.

Sans doute ce désir est tout-à-fait aimable,
Mais il a su bientôt se calmer, il paraît.
(Après un moment de silence et d'un air significatif.)
Oh! je dois estimer, prince, l'homme discret
Qui, pour mieux ménager la pudeur d'une femme,
Dans de pareils détours s'embarrasse.

CARLOS, avec confiance.

Madame,
Le mal qu'en ce moment je cherche à réparer,
Mes efforts, je le sens, ne font que l'empirer.
Pour ce rôle, en effet, trop grande est ma faiblesse;
Ne pouvant le remplir, souffrez que je le laisse.
Vous vouliez loin du monde ici vous retirer:
Loin d'importuns regards, vous vouliez vous livrer
Aux rêves de bonheur que renferme votre âme;
Et moi, fils du malheur, je me montre, madame;
Et ces rêves si beaux et si délicieux,
Je les détruis!.. aussi, je vais quitter ces lieux.
(Il veut partir.)

LA PRINCESSE, surprise et déconcertée, mais se remettant aussitôt.

Ah! c'est bien mal à vous, prince!

CARLOS.

Je sais comprendre
Ce qu'un pareil regard ici veut faire entendre;
Je sais de la vertu respecter l'embarras.
Malheur! oh! oui, malheur à qui ne craindrait pas
De s'enhardir alors que rougit une femme!
Une femme qui tremble en me voyant, madame,
M'enlève tout courage.

LA PRINCESSE.

En est-il bien ainsi?
Je ne m'attendais pas à découvrir ici
Ce scrupule, je crois, sans exemple à votre âge
Et dans un fils de roi... Mais, prince, davantage
Ne me résistez pas!.. demeurez avec moi!
Votre grande vertu dissipe tout effroi....
Restez, je vous en prie... Il faut que je vous dise:
Savez-vous qu'au moment où vous m'avez surprise,
Justement je chantais (je n'ai pu le finir!)
L'air que j'aime le mieux?
(Elle le conduit au sopha et reprend son luth.)
Eh! bien, pour vous punir,
Je vais recommencer.

CARLOS s'assied avec quelque contrainte à côté de la princesse.

Châtiment désirable
Comme la faute aussi dont je me dis coupable.
Et puis, en vérité, je l'avoûrai, ce chant
M'a semblé si divin, le sujet m'en plaît tant,
Qu'une troisième fois vous m'y verriez sensible.

LA PRINCESSE.

Vous l'aviez entendu?.. tout entier? c'est horrible...
C'était un chant d'amour, n'est-ce pas?

CARLOS.

Et je crois,
C'était l'amour heureux qu'exprimait votre voix.
Texte digne en effet d'une bouche si belle,
Mais plus beau qu'il n'est vrai.

LA PRINCESSE.

Quelle injure cruelle!
Prince, vous doutez donc que mon chant ait dit vrai?

CARLOS sérieusement.

Ce dont plus sûrement, je crois, je douterai,
C'est que l'on puisse voir Carlos et la princesse
D'Eboli, se comprendre alors que de tendresse
Il s'agirait entre eux.

(La princesse est interdite, il s'en aperçoit et continue avec une légère galanterie).

Qui croirait, en voyant
Ce visage si frais, si rose, si riant,
Que par la passion votre âme est tourmentée?
La princesse Eboli sans se voir écoutée
Ne soupirera point... Celui qui sans espoir
Sait aimer, celui-là seulement peut savoir
Ce qu'est l'amour.

LA PRINCESSE avec toute sa gaieté précédente.

Allons donc, prince, il faut vous taire!
De semblables discours ont droit de me déplaire.
Il semble en vérité, que le sort rigoureux
En vous aussi poursuive un amant malheureux,
Et que dans l'univers, sa terrible injustice
Sur vous seul tout entière encor s'appesantisse...

(Elle lui prend la main avec tendresse).

Mais vous n'êtes pas gai!... Vous souffrez, je le voi,
Cher prince... oh! oui, beaucoup... se peut-il? Et pourquoi?
Vous qu'appellent partout les plaisirs de la terre!
Vous sur qui la nature, en si prodigue mère
A répandu ses dons! vous qui pouvez, seigneur,

Prétendre à tout ce que la vie a de bonheur !
Vous le fils d'un grand roi ! que dis-je ? vous encore
Bien plus grand par vous même, et qui, dès votre aurore,
Avez déjà brillé d'un mérite si grand
Qu'il effaçait en vous l'éclat de votre rang !
Vous, prince, qui parmi les femmes, quand nous sommes
Les juges souverains du mérite des hommes,
Quand, ce qu'ils ont de gloire, ils ne l'ont que par nous,
Ne pourriez pas compter une voix contre vous !
Vous qui d'un seul regard tombé sur une femme,
Savez la conquérir ; vous pour qui l'on s'enflamme
Quand vous demeurez froid ; qui, si vous le voulez,
Si de ces feux par vous allumés, vous brûlez,
Donnez des voluptés qu'ici-bas l'on ignore,
Une félicité céleste ; vous encore
Qui vous vîtes parer et des dons qu'un mortel
Pour le bonheur de tous peut recevoir du ciel,
Et de ces dons aussi dont il faut que l'on voie
Quelques rares élus avoir toute la joie !
Vous seriez malheureux ! Vous aussi prince !.. O toi,
Quand tu lui donnas tout, oui tout, mon Dieu ! Pourquoi
Lui refuser des yeux pour qu'au moins il connaisse
Ses triomphes ?

CARLOS, qui pendant tout ce temps est resté plongé dans une profonde distraction, est rappelé tout-à-coup à lui-même par le silence de la princesse et se relève en sursaut.

Parfait, admirable, princesse !
Redites-moi ce chant.

LA PRINCESSE le regardant avec étonnement.

Où donc était Carlos ?

CARLOS se levant vivement.

Par le Ciel ! vous venez m'avertir à propos :
Il faut, je m'en souviens, il faut que je vous quitte ;
Il faut que de ce lieu je m'éloigne au plus vite.

LA PRINCESSE le retenant.

Où voulez-vous aller, prince ?

CARLOS dans une violente anxiété.

Je veux sortir !
Il me faut le grand air... oui... laissez-moi partir,
Princesse !.. L'on dirait que la terre enflammée
M'entoure tout-à-coup de feux et de fumée !

LA PRINCESSE le retenant avec force.

Qu'avez-vous ? D'où peut naître un tel égarement ?

(Carlos s'arrête et réfléchit. Elle saisit ce moment pour l'attirer à elle sur le sopha.)

Il faut vous reposer, cher Carlos, un moment :
Maintenant votre sang dans vos veines bouillonne.
Ces noires visions que la fièvre vous donne,
Bannissez-les !.. Venez près de moi vous asseoir...
Interrogez-vous bien et cherchez à savoir
Ce qui donne à votre âme un tourment qui l'accable :
Et puis, de ce tourment la cause véritable
Si vous la connaissez, voyez, pour vous guérir...
Pour vous comprendre... alors que l'on vous voit souffrir,
S'il n'est en cette cour pas un ami fidèle,
Pas une amie enfin, que votre cœur appelle...

CARLOS, d'un air distrait.

La princesse Eboli peut-être...

LA PRINCESSE avec joie et vivement.

En vérité?

CARLOS.

Donnez-moi pour mon père, ayez cette bonté,
Un écrit qui lui parle en ma faveur, madame.
Vous avez, on le dit, tout pouvoir sur son âme.

LA PRINCESSE.

Eh ! qui donc peut le dire?
(à part.)
Ah ! je tiens ton secret !
C'est un soupçon jaloux qui te rendait muet !

CARLOS.

Tout-à-coup (et déjà la cour a dû l'apprendre)
Je m'étais résolu de partir pour la Flandre.
Gagner mes éperons, je ne voulais pas plus...
Mon père à mes désirs oppose ses refus ;
Il faut rester ici !.. Le bon père ! sans doute
A me voir commander une armée, il redoute
Que ma voix ne s'enroue.

LA PRINCESSE.

En vérité, Carlos,
Est-ce moi qui croirai de semblables propos?
Vous voulez me tromper, avouez-le bien vite.
Allons, regardez-moi face à face, hypocrite !
A de vaillants exploits quand on est à penser,
Va-t-on réellement jusques-là s'abaisser
Qu'avec avidité, dites-moi, l'on dérobe
Quelque bout de ruban détaché d'une robe,
Et... pardon !...

(Elle écarte légèrement du doigt la fraise de Carlos et saisit un ruban qui y était caché.)

Qu'on le cache avec autant de soin?...

CARLOS reculant avec surprise.

Princesse! vous allez, il me semble trop loin...
Me voilà découvert. Ce n'est pas vous, madame,
Que l'on pourrait tromper... Vous êtes, sur mon âme!
Avec tous les esprits tous les démons, d'accord.

LA PRINCESSE.

Pouvez-vous là dessus vous étonner si fort!
Je vous rappellerais, prince, je le parie,
Des faits... Oh! oui, des faits!.. Essayez, je vous prie,
Veuillez m'interroger. Lorsque de vous j'ai pu
Deviner un caprice, un mot interrompu,
Un souris qu'effaçait soudain un air sévère,
Et même une attitude, un geste involontaire,
Jugez si je devais vous comprendre aisément
Alors que vous vouliez être compris.

CARLOS.

Vraiment,
C'est hasarder beaucoup!.. La gageure, princesse,
Je l'accepte. De vous, j'ai donc cette promesse,
Que, lisant dans mon cœur, vous y découvrirez
Ce que j'ignore, moi.

LA PRINCESSE un peu piquée et d'un ton sérieux.

Ce que vous ignorez?
Prince, vous n'avez pas la mémoire fidèle.
Ce cabinet n'est point à la reine; chez elle
La feinte était permise et l'on pouvait louer
Le rôle que le lieu vous forçait à jouer....
Vous êtes interdit, prince, de ce langage?
La rougeur tout-à-coup, vous couvre le visage?..
Sans doute, qui pourrait être assez pénétrant,
Assez hardi, jouir d'un loisir assez grand,
Pour épier Carlos, alors que Carlos pense
S'être mis à l'abri de toute surveillance?
Qui put voir, en effet, comment, au bal dernier,
Carlos, qui de la reine était le cavalier,
Désertant tout-à-coup sa danseuse royale,
Et se précipitant d'une ardeur sans égale
Vers la place où dansait la princesse Eboli,
Lui présenta la main? Ce singulier oubli,
Prince, fut remarqué même de votre père,
Qui venait d'arriver.

CARLOS, avec un sourire ironique.

De lui? si j'ai pu faire
Ce dont vous m'accusez, je vous donne ma foi
Que je ne l'ai point fait pour être vu du roi,
Bonne princesse.

LA PRINCESSE.

Oh! non, je vous croirai sans peine.
C'était tout aussi peu pour lui qu'une autre scène,
Celle de la chapelle, et votre souvenir,
De même, n'aura pas voulu la retenir.
Vous étiez à l'autel prosterné sur la pierre,
Adressant à la Vierge une ardente prière.
D'une certaine dame en ce même moment
Derrière vous, soudain, frôla le vêtement....
(Etait-ce par hasard?) Alors, fils héroïque
De don Philippe, alors, comme fait l'hérétique
Que le saint tribunal ordonne de brûler,
On vous voit à la fois et pâlir et trembler.
La prière à la Vierge est loin de vos pensées.
Elle n'arrive plus sur vos lèvres glacées.
Puis votre passion reprenant son ardeur,
(Ce spectacle était fait pour émouvoir le cœur)
Vous saisissez la main de la Vierge immortelle,
Et vos baisers de feu, prince, tombent sur elle,
Sur une main de marbre!

CARLOS.

Ah! vous me faites tort,
Princesse, c'était là quelque pieux transport.

LA PRINCESSE.

S'il en fut ainsi, prince, ah! c'est une autre affaire...
La crainte de trouver la fortune contraire
Aura sans doute fait qu'une autre fois, jouant
Avec la reine et moi, vous m'ayez pris ce gant?
Vous y mîtes vraiment une adresse admirable.

(Carlos fait un mouvement de surprise.)

Mais un instant plus tard, il est vrai, sur la table,
De même qu'une carte appartenant au jeu,
Vous l'avez rejeté poliment.

CARLOS.

Oh! mon Dieu!
Mon Dieu! qu'ai-je fait?

LA PRINCESSE.

Rien dont il soit nécessaire,
Prince, de témoigner vos regrets, je l'espère....
Quelle surprise, alors, quel bonheur j'éprouvai

Quand, au fond de ce gant, sous ma main je trouvai
Le billet que la vôtre, avec tant de prudence,
Y venait de cacher! La plus tendre romance
Qui jamais!...

CARLOS l'interrompant tout-à-coup.

Quelques vers, et rien de plus. Souvent
Mon esprit vagabond aime à jeter au vent
De cette poésie étrange, sans mérite,
Qui, comme elle naquit, doit aussi mourir vite...
Voilà tout ce qu'étaient ces vers, n'en parlons plus.

LA PRINCESSE s'éloignant de lui avec surprise en le considérant un instant.

Je suis à bout. J'ai fait des efforts superflus.
Homme bizarre! En vain je cherche à le comprendre.
De même qu'un serpent, alors qu'on veut le prendre,
Il m'échappe.

(Elle se tait un moment.)

Mais quoi! si par orgueil, pourtant,
Si pour rendre plus doux le bonheur qui l'attend,
Cette timidité seulement empruntée?....
Oh! oui.

(Elle s'approche de nouveau du prince qu'elle regarde d'un air de doute.)

Comme devant une porte enchantée
Me voilà devant vous, prince; mes clés, en vain
Ont tenté de l'ouvrir... Daignerez-vous enfin
M'apprendre?...

CARLOS.

Devant vous, cette même impuissance
Je l'éprouve.

LA PRINCESSE le quitte brusquement, fait quelques pas en silence dans le cabinet et semble préoccupée d'une pensée sérieuse. Enfin, après une longue pause, d'un air grave et solennel.

Eh bien! soit! je romprai le silence.
Soyez mon juge : en vous je sais apprécier
Un noble cœur, un homme, un prince, un chevalier.
Désormais c'est en vous seulement que j'espère.
Peut-être mettrez-vous un terme à ma misère,
Et s'il faut que je sois perdue, au moins, pour moi,
Vous aurez quelques pleurs.

(Le prince se rapproche d'elle avec intérêt et surprise.)

Un favori du roi
L'audacieux Sylva don Ruy Gomez m'assiège;
Il prétend à ma main, Philippe le protège,
Le roi veut cet hymen, tous deux se sont compris,
Et déjà de ma honte ils ont réglé le prix.

CARLOS avec violence.

Le prix de votre honte? On vous vend? Vous, princesse?
Vendue! et par celui qui vend, qui vend sans cesse?
L'Espagne le connaît, il vend toujours, et tout!

LA PRINCESSE.

Non, attendez! veuillez m'écouter jusqu'au bout :
Quand on m'immole ainsi, prince, la politique
Du sacrifice affreux n'est pas la cause unique :
Mon honneur est en jeu... Cette lettre pourra
Démasquer le saint homme.

Carlos prend le papier, mais tout entier au récit de la princesse, ne se donne pas le temps de le lire.)

Et qui me sauvera?
A garder ma vertu mon orgueil put suffire
Jusqu'ici, mais enfin....

CARLOS.

Enfin? qu'allez-vous dire?
Vous avez succombé? Vous pûtes succomber?
Pour Dieu! dites que non!

LA PRINCESSE avec noblesse et fierté.

Qui donc m'eût fait tomber?...
Misérables calculs! Etonnante faiblesse
D'esprits forts qui se croient l'infaillible sagesse!
Mettre à prix des faveurs! et l'amour, le coter
Comme une marchandise, et vouloir l'acheter!
Lui qui seul, ici-bas, ne permet à personne
D'oser à prix d'argent demander ce qu'il donne!
Qui s'acquiert par lui-même et se rend tour-à-tour!
L'amour, enfin, qui seul est le prix de l'amour!...
L'amour est à mes yeux l'inestimable pierre
Qu'aucun or ne saurait payer au lapidaire.
Je veux ou la donner ou bien n'en pas jouir.
On me verrait alors pour jamais l'enfouir,
Semblable à ce marchand (ce fait l'immortalise)
Qui, résistant à l'or que lui tendait Venise,
Plus grand que n'est un roi, plus généreux, plus fier,
Rendit sa perle rare aux trésors de la mer
Plutôt que d'accepter un prix indigne d'elle.

CARLOS à part.

Par le Dieu tout-puissant, que cette femme est belle!

LA PRINCESSE.

Qu'on appelle cela caprice ou vanité,
Qu'importe! Je n'admets nulle communauté
Au bonheur dont je puis être dispensatrice.
Qu'il se présente un homme, un seul que je choisisse,

Et tout sera pour lui, tout! Je donne une fois
Mais aussi pour toujours. Le mortel de mon choix
Sera le seul au monde heureux par ma tendresse,
Le seul : je lui prépare une divine ivresse;
Le ravissant accord de deux cœurs; un baiser;
Ces moments où l'amour ne sait plus refuser;
Ce trouble tout divin où la beauté vous jette,
Ne sont que les couleurs qu'un seul prisme reflète,
Les pétales qui font une fleur seulement.
Et j'irais, insensée! oui, j'irais follement,
Prodigue d'un trésor dont je dois être avare,
Arracher une feuille à cette fleur si rare?
Et j'irais, dégradant le chef-d'œuvre de Dieu,
La femme, moi! servir à ranimer un peu
Les jours d'un débauché qui s'éteint?

CARLOS à part.

Admirable!

Hé quoi! Madrid cachait une femme semblable!
Et j'ai pu l'ignorer! Je l'apprends en ce jour!

LA PRINCESSE.

J'aurais depuis long-temps abandonné la cour;
J'aurais depuis long-temps fait mes adieux au monde,
Et d'un cloître gagné la retraite profonde,
S'il n'était un lien... (je n'y résiste pas...)
Qui me rattache encore au monde... mais hélas!
Peut-être est-ce un fantôme, une vaine fumée,
N'importe, il m'est si cher! J'aime... sans être aimée.

CARLOS, s'approchant d'elle avec feu.

Vous l'êtes! aussi vrai qu'au ciel il est un Dieu!
Vous l'êtes, je le jure; et d'un amour de feu!

LA PRINCESSE.

Vous me le jurez! vous!.. ô divine parole!
C'est mon bon ange, oh! oui, qui parle et me console.
Carlos! Je suis aimée! Il le faut maintenant,
Puisque vous le jurez, je le crois.

CARLOS, la pressant dans ses bras avec tendresse.

Douce enfant!

Fille au cœur généreux! créature adorable!
A t'entendre, à te voir, un charme inexprimable
S'empare de mes sens. Je t'admire. Dis-moi,
Qui donc a pu te voir sous ce ciel de feu, toi!
Sans qu'à son cœur l'amour ne se soit fait connaître?
Aussi, dans cette cour dont Philippe est le maître,
Mais où, plus forts que lui, ses moines ont, partout,
Semé leurs passions et fait peser leur joug,

Dans ces lieux empestés, ange! que viens-tu faire?
Va! jeune fleur, pour toi ce ciel n'est pas prospère.
Voudraient-ils te briser? Ils le feraient, je crois.
Mais non, j'en puis jurer par le jour que je vois,
Ils ne le pourront pas! De mes bras je t'enlace:
Ils s'auraient t'enlever, ces bras, te faire place,
Vois-tu, même à travers les esprits infernaux!
Je veux être ton ange, accepte-moi!

LA PRINCESSE avec un regard plein d'amour.

Carlos!
Que peu je vous connus! Et de quel prix immense
Votre cœur généreux maintenant récompense
Le mal que j'ai souffert avant d'y lire bien!
(Elle lui prend la main et veut la baiser.)

CARLOS la retirant.

Princesse! où pensez-vous que vous soyez?

LA PRINCESSE avec finesse et grâce, et regardant fixement la main du prince.

Combien
Cette main, à la fois, Carlos, est riche et belle!
Deux dons si précieux dépendent encor d'elle!
Un trône et votre cœur. Peut-être tous les deux
D'une seule mortelle iront combler les vœux?
D'une seule! Un présent si grand, divin, pour elle!
Un don presque au dessus d'une simple mortelle!...
Si vous le partagiez?... Sous le bandeau royal,
En voulant être reine une femme aime mal;
Et celle dont le cœur à l'amour s'abandonne,
Remplit mal les devoirs qu'impose la couronne.
Prince, n'allez donc pas faire une seule part.
Il vaut mieux partager. Partagez sans retard...
Avez-vous fait déjà le partage, peut-être?
En vérité? Tant mieux!... Et... pourrai-je connaître...
Celle... que... son bonheur?...

CARLOS.

Je te la nommerai.
Oui, jeune fille à toi je me découvrirai;
A toi, cœur sans détours, innocence si pure
Dont rien n'a pu ternir la céleste nature,
Je me découvrirai!... Personne en cette cour
Dans le fond de mon cœur n'a lu jusqu'à ce jour;
Tu seras la première et, comme la plus digne,
La seule à recevoir cette faveur insigne:
Eh! bien, oui, je t'en fais l'aveu,... j'aime.

LA PRINCESSE.

Méchant!
Qu'avait donc cet aveu qui dût te coûter tant?
Tu consens à m'aimer et tu pouvais me plaindre!

CARLOS interdit.

Comment?... que signifie?...

LA PRINCESSE.

Avec moi pourquoi feindre?
Ah! prince, c'est bien mal. Et n'avoir point parlé,
N'avoir pas dit un mot de la clé!

CARLOS.

De la clé?
(Après avoir cherché dans sa mémoire et après un instant de réflexion.)
Oui... c'est cela... je vois... O mon Dieu!
(Ses genoux fléchissent; il s'appuie contre un fauteuil et se cache le visage. Après un long silence des deux parts, la princesse jette un cri et tombe.)

LA PRINCESSE.

Malheureuse!
Qu'ai-je fait!

CARLOS se redressant et avec l'accent de la plus vive douleur.

Oh! malheur! Oh! quelle chute affreuse!
Du ciel où je vivais être tombé si bas!

LA PRINCESSE se cachant le visage dans les coussins du sopha.

Dieu! qu'ai-je découvert!

CARLOS à genoux devant elle.

Non! non! je ne suis pas...
Princesse, croyez-le, je ne suis point coupable.
L'ardeur de mon amour... une erreur déplorable...
Oh! je suis innocent, j'en jure par le ciel!

LA PRINCESSE le repoussant.

Fuyez, je vous en prie!

CARLOS.

En ce trouble cruel,
Moi? vous abandonner? Jamais!

LA PRINCESSE le repoussant avec force.

Je vous implore:
Au nom de la pitié je vous conjure encore:
Eloignez-vous d'ici!... Soyez donc généreux!
Pour moi votre présence est un supplice affreux...
(Carlos veut sortir.)
Mon billet et ma clef? Il faut me les remettre...
La lettre, où l'avez-vous? L'autre?

CARLOS.

Quelle autre lettre?

LA PRINCESSE.

Celle du roi.

CARLOS effrayé.

De qui?

LA PRINCESSE.

Tout-à-l'heure, par moi
Elle vous fut remise.

CARLOS.

Une lettre du roi?
Pour qui? Pour vous?

LA PRINCESSE.

O ciel! quel embarras j'éprouve!
C'est horrible!... La lettre? Il faut qu'on la retrouve,
Je veux l'avoir.

CARLOS.

A vous, une lettre du roi!

LA PRINCESSE.

Au nom de tous les saints! rendez, rendez-la-moi!

CARLOS.

La même qui devait démasquer?... Cette lettre?...

LA PRINCESSE.

Je succombe!... donnez! oh! donnez!

CARLOS.

Pourrait être?

LA PRINCESSE, se tordant les mains avec désespoir.

Insensée! oh! mon Dieu! qu'ai-je fait! quel danger!

CARLOS.

Cette lettre est du roi?... Dès lors tout va changer,
Princesse, et promptement.

(Montrant la lettre avec joie.)

Une lettre semblable
A beaucoup de valeur, est même inestimable,
Elle peut entraîner d'immenses résultats.
Les royaumes du roi ne me la paieraient pas!
Non, non, à trop bas prix elle serait vendue!
Je garde cette lettre!

(Il sort.)

LA PRINCESSE s'élançant sur ses pas.

Oh! Dieu! Je suis perdue!

SCÈNE NEUVIÈME.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI seule.

(Elle demeure un instant interdite, hors d'elle-même, puis lorsque le prince est sorti elle court après lui et veut le rappeler.)

Prince! Encore un mot... Prince! Ecoutez!... C'est en vain!
Il part! Jusqu'à ce point il pousse le dédain...
Dans quel isolement suis-je par lui laissée!
Etre ainsi rejetée!... Etre ainsi repoussée!...

(Elle tombe sur un fauteuil. Après une pause :)

Sur moi quelque rivale aura su l'emporter.
Il aime; maintenant je n'en puis plus douter.
L'aveu de cet amour il me l'a fait lui-même.
Cependant quelle est donc cette femme qu'il aime?
Cette mortelle heureuse? Il aime d'un amour
Qu'il craint, si j'ai bien vu, de découvrir au jour;
D'un amour que, sans doute, il devrait s'interdire,
Et dont, devant le roi, jamais rien ne transpire...
D'où vient qu'il prend ce soin de se cacher du roi
Qui voudrait à son fils voir un amour?... mais quoi?
Quand il se cache ainsi, pourrait-il bien se faire
Qu'il craignît dans le père un autre que le père?
Quand il a su du roi les desseins amoureux,
Tout-à-coup son visage a pris un air heureux;
Sa joie, à la nouvelle, a paru tout entière.
D'où peut venir encor que sa vertu sévère
Qui devait réprouver ces desseins, justement
N'ait trouvé pas un mot de blâme en ce moment?
Si Philippe est poussé d'une ardeur infidèle,
En quoi donc à son fils la chose importe-t-elle?

(Elle s'arrête tout-à-coup comme saisie d'une pensée subite, en même temps elle arrache de son sein le ruban que Carlos lui a donné, le regarde rapidement et le reconnaît aussitôt.)

Insensée! Oh! enfin!... Où donc étaient mes sens?...
Enfin! voilà mes yeux qui s'ouvrent, je le sens.
Avant que par le père au trône elle fût mise,
Elisabeth au fils avait été promise.
Ils s'aimaient! Ils s'aimaient depuis long-temps déjà.
Jamais il ne la vit sans que je fusse là...
Ainsi tout son amour s'adressait à la reine,
Quand d'en être l'objet je me croyais certaine!
Quand si profondément il semblait m'adorer!
Affreuse perfidie!... Et moi qui vais livrer
Le secret de mon cœur à la reine elle-même!

(Silence.)

Ce n'est pas sans espoir, non sans doute, qu'il aime.

Un amour sans espoir ne saurait résister
A des coups comme ceux que je viens de porter.
Je l'appelle à goûter un bonheur sans limite;
Le plus grand roi du monde en vain le sollicite,
Lui, le refuse! Eh bien! d'un amour sans espoir
Un si grand sacrifice aurait-il pu se voir?
Son baiser annonçait une brûlante ivresse;
Quand ses bras m'entouraient c'était avec tendresse;
Quand ainsi nos deux cœurs étaient pressés, le sien
Avec ivresse encor battait contre le mien.
Oh! la fidélité, quand l'épreuve est si rude,
Doit de sa récompense avoir la certitude,
Pour ne pas succomber!... La clef, il l'a reçoit
Comme si de la reine elle venait; il croit
Que ce pas de géant, elle a pu le faire, elle!
Et puis il vient! Il est au rendez-vous fidèle!
La femme de Philippe, il n'en saurait douter,
A cet acte insensé voudra donc se porter?
S'il le croit, d'où lui vient une telle assurance?
C'est que des faits marquants l'autorisaient d'avance.
Tout est clair; on l'écoute. Elle aime!... En vérité,
La sainte s'humanise!... Et quelle habileté!
Devant cette vertu si sévère et si pure,
Moi-même je tremblais; cette noble figure
Comme un être divin devant moi se plaçait,
Et devant sa splendeur mon éclat s'effaçait.
Sa beauté respirait cette paix si profonde
D'un cœur tout étranger aux passions du monde,
Et lorsque j'enviais cette tranquillité,
Elle n'était qu'un masque insolemment porté!
Ma rivale eût voulu ce double bénéfice :
Savourer en secret les voluptés du vice,
Et conserver un front sans cesse revêtu
De l'éclat tout divin que donne la vertu!
Voilà ce qu'elle osa tenter! Et sans vengeance
On laisserait passer une telle impudence?
Quoi? faute d'un vengeur qui se présenterait,
Elle! la comédienne! elle triompherait?
Non, par Dieu!... Je l'aimais jusqu'à l'idolâtrie....
Vengeance! Que le roi sache la fourberie!...
Le roi?

(Après un moment de réflexion.)

C'est bien cela. Pour lui tout révéler
Par un plus sûr chemin je ne saurais aller.

(Elle sort.)

SCÈNE DIXIÈME.

Un salon dans le palais du roi.

LE DUC D'ALBE, DOMINGO.

DOMINGO.

Que voulez-vous me dire ?

LE DUC D'ALBE.

Une importante chose ;
Un fait dont je voudrais qu'on m'expliquât la cause,
Et qui s'est à mes yeux, aujourd'hui même offert.

DOMINGO.

De quoi me parlez-vous ? Qu'avez-vous découvert ?

LE DUC D'ALBE.

Tout à l'heure, quittant la chambre de la reine,
Je rencontre le prince en la salle prochaine ;
Il m'outrage ; à l'affront je réponds vivement,
Et nous tirons le fer. En ce même moment,
Au bruit que nous faisons, sur sa porte s'avance
La reine, elle nous voit, entre nous deux s'élance,
Jette au prince un regard, un regard seulement ;
Regard de confiance et de commandement,
Il s'arrête, en mes bras bientôt se précipite,
M'embrasse avec ardeur et disparaît bien vite.

DOMINGO après un instant de silence :

Ce que vous m'apprenez est suspect ; ce récit,
Duc d'Albe, à d'autres faits reporte mon esprit.
Voici longtemps déjà qu'en moi j'ai senti naître
Les soupçons que je vois en vous ici paraître ;
Mais, comme l'on ferait de rêves insensés,
Sans en avoir rien dit je les ai repoussés ;
Il est, et je les crains, de ces armes peu sûres
Dont le double tranchant sait faire deux blessures,
L'une à qui frappe et l'autre à qui l'on veut frapper.
Il est certains amis qui peuvent nous tromper.
Pour bien juger un homme il faut qu'on soit habile.
Lire au fond de son cœur est encor moins facile.
Qui parle à demi mot blesse son confident.
Aussi j'ai su garder le silence, attendant
Pour dire mon secret, des moments plus propices :
Il n'est pas bon de rendre aux rois certains offices ;
C'est hasarder un trait qui, s'il ne porte droit,
Blesse en rebondissant le tireur maladroit.
La vérité sera de ma bouche sortie
Si je parle jamais, j'en jure sur l'hostie !

Mais un témoin, un mot que l'on aurait surpris,
Quelques lignes surtout, auraient bien plus de prix,
Seraient d'un poids beaucoup plus grand dans la balance,
Que ne sera jamais mon intime croyance.
Nous sommes, par malheur, en Espagne, et je croi
Qu'il faut y renoncer à ces preuves.

LE DUC D'ALBE.

Pourquoi?

DOMINGO.

Ailleurs la passion peut s'oublier sans crainte;
Mais à la cour d'Espagne elle sent la contrainte
Qu'impose incessamment la rigueur de nos lois.
Faillir n'est pas facile à nos reines, je crois.
Cependant (c'est un mal qu'entre nous je déplore)
Cette difficulté, grâce à nos lois encore,
Consiste seulement à ne pouvoir oser
Une démarche, un mot qui pourrait accuser.

LE DUC D'ALBE.

Ecoutez, je n'ai pas fini ma confidence.
Carlos a vu le roi ce matin; l'audience
A duré toute une heure, et le prince y parlait
Avec beaucoup d'ardeur, à voix haute. Il voulait,
Il priait qu'on le fît gouverneur de la Flandre.
Du cabinet du roi je pouvais tout entendre.
Quand le prince, plus tard, fut par moi rencontré,
Ses yeux étaient en feu, tant il avait pleuré.
Quelques heures après, et, contre mon attente,
Il paraît devant moi la mine triomphante;
Il est ravi, dit-il, que l'on m'ait préféré
Pour ce commandement qu'il avait désiré;
Il en rend grâce au roi; les choses sont changées;
Les voilà, selon lui, beaucoup mieux arrangées....
L'art de dissimuler il l'ignora toujours.
Comment donc expliquer ces étranges retours?
Le prince, quand il faut devant moi qu'il s'efface,
Est joyeux, et le roi m'accordant une grâce
Me fait voir son courroux! que croire? En vérité,
Il semble, en me donnant cette autre dignité,
Bien loin de m'honorer que Philippe m'exile.

DOMINGO.

Eh quoi? nous aurions pris une peine inutile!
Nous en serions venus à ce point qu'un moment
Détruirait tout-à-coup, ce que, si lentement,
Depuis des ans entiers nous avions su construire!
Et vous demeurez froid! vous n'avez rien à dire!
Connaissez-vous Carlos, et savez-vous prévoir

Tout ce qui nous attend s'il arrive au pouvoir?
Ce jeune homme, (pour lui je ne sens nulle haine.
De bien d'autres soucis, hélas! mon âme est pleine,
Pour le trône, pour Dieu, pour l'église!) l'Infant,
Je le connais, j'ai lu dans son cœur très-avant,
Cache un affreux projet: il vise à la puissance;
Il veut abandonner notre sainte croyance;
D'une vertu nouvelle il a le cœur épris;
Orgueilleuse vertu qui jette son mépris
A toute autre croyance, et prétend se suffire.
Il pense! Il est brûlant d'un étrange délire;
Il ose honorer l'homme!... Est-ce là, dites-moi,
Celui qu'il conviendrait de nous donner pour roi?

LE DUC D'ALBE.

Vous êtes effrayé, Domingo, d'un fantôme.
Moi, j'y verrais peut-être un orgueil de jeune homme
Qui veut jouer un rôle: il n'en a point. Croyez
Que ces rêves bientôt seront tous oubliés,
Lorsque son tour viendra de commander.

DOMINGO.

J'en doute.
Sa liberté ne veut nul obstacle en sa route.
Il est fier d'être libre; il ignore surtout
Qu'avant de l'imposer, il faut porter le joug.
Souffrirons-nous qu'au trône il aille prendre place?
Ce gigantesque esprit, cette bouillante audace,
De notre politique aussitôt franchirait
Le cercle trop étroit et nous emporterait.
Pour dompter de Carlos l'indocile courage,
Aux voluptés, en vain, j'exposai son jeune âge;
Il a su résister à l'épreuve. J'ai peur
Lorsqu'en ce corps de fer je vois un pareil cœur.
Philippe aura bientôt soixante ans. Quand j'y songe...

LE DUC D'ALBE.

Dans un lointain profond votre regard se plonge.

DOMINGO.

La reine et don Carlos ne font qu'un. Dans leurs cœurs
A filtré le poison d'insensés novateurs.
Il se cache, il est vrai, mais il poursuit sa voie,
Et du trône, lui-même il va faire sa proie.
Cette Valois! Je sais tout ce qu'elle pourra:
Sa vengeance sur vous, sur moi s'épuisera,
Si Philippe ose avoir un instant de faiblesse.
Il faut tout craindre d'elle; il faut veiller sans cesse,
Vous savez qu'en secret elle nous hait tous deux;
La fortune est encor favorable à nos vœux;

Mais sachons prévenir la reine et son complice
Avant que contre nous l'un ou l'autre n'agisse.
Dans un même réseau prenons-les, elle et lui.
Nous aurons beaucoup fait si Philippe aujourd'hui
Ecoutant quelqu'avis sur son fils, sur sa femme,
A de jaloux soupçons pouvait ouvrir son âme :
Que nous ayons ou non des preuves, avançons!
Duc d'Albe, nul de nous n'en est plus aux soupçons :
Qui se sent convaincu peut convaincre sans peine.
Nous saurons découvrir, la chose est bien certaine,
Plus que nous ne savons, si nous sommes tous deux
Sûrs que notre succès ne peut être douteux.

LE DUC D'ALBE.

Reste une question, la plus grave, je pense :
Qui se charge de faire au roi la confidence?

DOMINGO.

Ni vous, ni moi. Tout plein de mon vaste projet,
Pour arriver au but, voici ce que j'ai fait,
Travaillant dès longtemps dans l'ombre et le silence :
Duc, pour que notre ligue ait toute sa puissance,
Elle a besoin d'un tiers et j'attends tout de lui.
Philippe aime d'amour la princesse Eboli ;
Je nourris cet amour à mes vœux si propice;
J'en suis le confident; il sera mon complice.
Si le succès venait couronner mon espoir,
Dans cette jeune femme où nous aurons pu voir
Notre alliée, un jour nous verrions notre reine.
Je l'attends en ces lieux où son ordre m'amène.
J'espère tout : peut-être en une seule nuit
Une fille d'Espagne aura-t-elle détruit
Cette fleur des Valois sur notre trône assise.

LE DUC D'ALBE.

Qu'entends-je! Il serait vrai? grand Dieu! quelle surprise!
O chef-d'œuvre! Je rends hommage, en vérité,
Fils de Saint-Dominique, à tant d'habileté!
Nous triomphons!

DOMINGO.

On vient. C'est elle.

LE DUC D'ALBE.

Je vous laisse.
Je serai là... s'il faut...

DOMINGO.

J'appellerai.
(Le duc sort.)

SCÈNE ONZIÈME.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, DOMINGO.

DOMINGO.

Princesse,
Je me rends à votre ordre.

LA PRINCESSE suivant le duc d'Albe d'un regard curieux.

En cet appartement
Ne sommes-nous pas seuls? J'y vois un tiers.

DOMINGO.

Comment?

LA PRINCESSE.

Qui vous parlait? Et qui dans cet instant vous quitte?

DOMINGO.

Princesse, c'est le duc qui de vous sollicite
L'honneur d'être après moi reçu.

LA PRINCESSE.

Le duc? Eh bien?
Que peut-il me vouloir? Pourquoi cet entretien?
Sauriez-vous me le dire?

DOMINGO.

Il est juste, peut-être,
Avant de m'expliquer, que je puisse connaître
Sur quel grave motif on m'accorde aujourd'hui
Le bonheur de revoir la princesse Eboli.
Longtemps de le goûter j'eus la vaine espérance!
(Après une pause pendant laquelle il a attendu la réponse de la princesse.)
Notre roi devra-t-il à quelque circonstance,
De vous trouver enfin favorable à ses vœux?
Oserais-je espérer que réfléchissant mieux
Vous jugez maintenant avec moins d'injustice
Des propositions que l'humeur, le caprice
Vous ont fait repousser? Ici, je vous fais voir
L'impatient désir que j'ai de le savoir.

LA PRINCESSE.

Avez-vous dit au roi ma dernière réponse?

DOMINGO.

De vos refus encor j'ai différé l'annonce,
Princesse; ils blesseraient le roi mortellement.
Mais il dépend de vous de répondre autrement;
Il en est temps encore.

LA PRINCESSE.

Au roi faites connaître
Que je le recevrai.

DOMINGO.

Cet ordre peut-il être
Pour moi, belle princesse, une réalité?

LA PRINCESSE.

Vous semble-t-il que j'aie en parlant plaisanté?...
Mais quoi? vous m'effrayez... qu'ai-je pu dire ou faire,
Pour que vous pâlissiez? Vous! pâlir! vous! mon père!

DOMINGO.

Je puis comprendre à peine et si je suis surpris...

LA PRINCESSE.

Aussi ne faut-il pas que vous ayez compris.
Non, je ne voudrais pas pour tout l'or de la terre
Voir que vous ayez su me comprendre, mon père.
Exécutez mon ordre et n'allez pas plus loin;
Cela vous doit suffire. Epargnez-vous le soin,
Quand ainsi j'ai parlé, de chercher à connaître
Pourquoi ce changement que je vous fais paraître;
Mais, pour vous rassurer tout-à-fait, je veux bien
Vous déclarer encor que vous n'êtes pour rien
Dans ma faute; c'est moi, moi qui l'aurai commise,
Je ne veux pas non plus en accuser l'église;
Et vos raisonnements, cependant, m'ont prouvé
Qu'elle peut employer pour un but élevé,
Quand ses pieux desseins le rendent nécessaire,
Ce qu'une jeune fille a d'attraits. Non, mon père,
Je ne l'accuse point, quoi que vous m'ayez dit;
Vos saints raisonnements dépassent mon esprit.

DOMINGO.

Je consens volontiers à n'en plus faire usage,
Dès qu'ils sont superflus.

LA PRINCESSE.

Lorsqu'ainsi je m'engage,
Que le roi n'aille pas juger légèrement
Du motif qui me porte à ce grand changement;
J'exprime ce désir, faites-le-lui connaître.
Ce que je fus, mon père, encore je veux l'être.
Les choses seulement ont changé. Quand je crus
Aux vœux du roi devoir opposer mes refus,
Je le croyais heureux : la reine était si belle!
A cette femme, alors, que je croyais fidèle,
Je devais, mais alors, montrer ce dévouement.
Aujourd'hui j'ai le droit de penser autrement.

DOMINGO.

Daignez continuer, continuez, princesse;
Nous nous sommes compris, je vois.

LA PRINCESSE.

Le charme cesse.
Je la dévoile enfin. Plus de ménagements!
Je dévoile la fourbe! Elle a su trop longtemps
Tromper le roi, l'Espagne, et me tromper moi-même.
Elle aime, oh! je le sais maintenant, moi, qu'elle aime.
Je suis prête à fournir les preuves; devant moi
Il faudra qu'elle tremble. Elle a trompé le roi,
Mais aussi, par le ciel! la vengeance est certaine.
Son masque de vertu sublime, surhumaine,
Elle verra comment je l'arrache. A son front
Et le crime et la honte au grand jour paraîtront.
Sans doute c'est au prix d'un sacrifice immense
Qu'il faudra, je le sais, acheter ma vengeance,
Mais (j'en jouis d'avance, et mon triomphe est là)
Beaucoup plus cher encore, elle, elle la paiera!

DOMINGO.

Maintenant tout est mûr. Permettez que j'appelle
Le duc.

(Il sort.)

LA PRINCESSE étonnée.

Que faites-vous?

SCÈNE DOUZIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE DUC D'ALBE.

DOMINGO introduisant le duc.

Duc d'Albe, la nouvelle
Que nous comptions donner arrive ici trop tard.
La princesse Eboli vient de me faire part
Du secret que de nous elle devait apprendre.

LE DUC D'ALBE.

Ma visite dès lors ne doit pas la surprendre.
Pour de semblables faits je n'en crois pas mes yeux :
Les regards d'une femme en jugent beaucoup mieux.

LA PRINCESSE.

De quels faits parlez-vous?

DOMINGO.

Pour en parler, peut-être,
Consentez-vous, princesse, à nous faire connaître
Le lieu, l'heure?

LA PRINCESSE.

Où je puis vous recevoir? Eh! bien,
A demain à midi je fixe l'entretien,

Dans mon appartement. J'ai des raisons pour faire
Eclater sans délai ce coupable mystère,
Et vouloir que du roi bientôt il soit connu.

LE DUC D'ALBE.

Pour les mêmes raisons ici je suis venu!
Point de retard. Il faut que le roi le connaisse.
Il faut qu'il soit instruit par vous, par vous, princesse.
A qui donc plus qu'à vous ajoutera-t-il foi?
A vous qu'on vit toujours, de l'épouse du roi
Compagne vigilante et sévère...?

DOMINGO.

A vous même
Qui sur le roi prendrez un empire suprême,
Dès que vous le voudrez?

LE DUC D'ALBE.

On sait trop que je suis
Ennemi déclaré du prince, et je ne puis......

DOMINGO.

Pour lui l'on m'attribue une aussi forte haine.
La princesse Eboli n'a rien qui la retienne.
S'il faut que nous soyons muets, nous, son emploi
Au contraire, lui fait de parler une loi.
A nos coups combinés, allons! que le roi cède!
Quand vous croirez devoir nous appeler en aide,
Nous achèverons l'œuvre.

LE DUC D'ALBE.

Et songez bien qu'il faut
Attaquer sans retard, triompher au plus tôt.
Le temps est précieux. Gardons-nous bien d'attendre
Que l'ordre de partir soit venu me surprendre.

DOMINGO après un moment de réflexion et se tournant vers la princesse Eboli.

Si nous pouvions avoir des lettres de l'Infant?...
Elles seraient pour nous d'un secours important.
Voyons... oui... ce n'est pas une espérance vaine:
Ne partagez-vous pas la chambre de la reine?

LA PRINCESSE.

Non, mon appartement touche au sien. Mais pourquoi?
Quel intérêt ceci peut-il avoir pour moi?

DOMINGO.

Si l'on trouvait quelqu'un qui sût avec adresse
Ouvrir une serrure?... Avez-vous vu, princesse,
Où la reine prend soin chaque jour de cacher
La clé de sa cassette?

LA PRINCESSE réfléchissant.

Oui, l'on pourrait chercher...
En effet... cette clé se trouvera peut-être.

DOMINGO.

Il faut un messager pour porter une lettre...
La suite de la reine est nombreuse... on pourrait
Parmi ses serviteurs trouver un indiscret...
L'or peut faire beaucoup.

LE DUC D'ALBE.

N'a-t-on pas connaissance
Que le prince à quelqu'un donne sa confiance?

DOMINGO.

Il n'a dans tout Madrid pas un seul confident.

LE DUC D'ALBE.

C'est étrange.

DOMINGO.

Croyez ce que je dis. L'Infant
N'a qu'un profond mépris pour la cour tout entière.
Je le sais.

LE DUC D'ALBE.

Attendez! c'est un trait de lumière:
Lorsque j'ai rencontré don Carlos aujourd'hui,
Un page de la reine était auprès de lui.
Ils se parlaient tous deux avec un grand mystère.

LA PRINCESSE l'interrompant brusquement.

Non, non, ils s'occupaient de tout une autre affaire.

DOMINGO.

Aurions-nous un moyen de nous en assurer?
Don Carlos et ce page ainsi se rencontrer!...
Cela m'est bien suspect.

(Au duc d'Albe.)

Connaissez-vous ce page?

LA PRINCESSE.

Je vous dis que c'était un pur enfantillage,
Je le sais. Finissons!... C'est convenu : tous trois
Nous nous réunirons une dernière fois
Avant qu'au roi je parle, et jusques là, je pense,
De secrets importants nous aurons connaissance.

DOMINGO prenant la princesse à part.

Et le roi maintenant peut enfin espérer?
Et vous m'autorisez à le lui déclarer?
Vrai?... Pour combler ses vœux quelle est l'heure charmante
Que vous fixez?

LA PRINCESSE.

Sous peu je me dirai souffrante.
Alors, vous le savez, l'étiquette voudra
Que je quitte la reine, et l'on me trouvera
Dans mon appartement.

DOMINGO.

La victoire est certaine!
Tout va bien! Maintenant je puis braver la reine!

LA PRINCESSE.

On me cherche... écoutez! La reine veut m'avoir
Auprès d'elle. Je cours la rejoindre. Au revoir
(Elle sort précipitamment.)

SCÈNE TREIZIÈME.

LE DUC D'ALBE, DOMINGO.

DOMINGO après un moment de silence pendant lequel il a suivi des yeux la princesse.

Qu'en dites-vous, duc d'Albe? avec ce frais visage,
Vos combats....

LE DUC D'ALBE.

Et ton Dieu, je puis braver l'orage
Qui doit fondre sur nous.
(Ils sortent.)

SCÈNE QUATORZIÈME.

Un couvent de Chartreux.

DON CARLOS, LE PRIEUR DES CHARTREUX.

CARLOS au prieur en entrant.

Il est déjà venu?
Cela me contrarie.

LE PRIEUR.

Et trois fois je l'ai vu
Se présenter ici durant la matinée:
Depuis une heure il est parti.

CARLOS.

Dans la journée
Il reviendra pourtant? Vous l'a-t-il dit?

LE PRIEUR.

Il doit
Encore avant midi revenir sous mon toit:
C'est ce qu'il a promis.

CARLOS *s'approchant d'une fenêtre.*

Votre cloître, mon père,
Est loin du grand chemin. De ce lieu solitaire
Je vois encor les tours de Madrid, et, plus près,
De ce côté, les flots du beau Mançanarez.
J'aime ces lieux. Combien la paix en est profonde !

LE PRIEUR.

C'est la paix qui prépare à sortir de ce monde.

CARLOS.

A votre loyauté, mon père, je remets
Ce que j'ai de plus cher, de plus saint. Que jamais
Aucun mortel ne sache et même ne soupçonne
Mes entretiens secrets en ce lieu. La personne
Qu'avec tant de mystère ici je viens chercher,
Il faut qu'au monde entier je la puisse cacher.
C'est pourquoi j'ai choisi votre cloître, mon père.
Je n'y saurais avoir à craindre, je l'espère,
Surprise ou trahison? Vous vous souvenez bien
Que vous m'avez juré.....

LE PRIEUR.

Seigneur, ne craignez rien,
Non, le soupçon des rois, pour trouver la lumière,
N'ira pas d'une tombe interroger la pierre.
Il va tendre une oreille attentive partout
Où règne le bonheur, où la passion bout.
Aux murs de ce couvent vient expirer le monde.

CARLOS.

Derrière ma prudence et ma crainte profonde,
Mon père, dites-moi, ne croyez-vous pas voir
Un crime se cacher?

LE PRIEUR.

Je ne veux rien savoir.

CARLOS.

Vous jugeriez fort mal. Le secret que je porte
Craint l'homme et non pas Dieu.

LE PRIEUR.

Mon fils, peu nous importe :
Nous ne distinguons pas. L'asile où tu te vois,
Au crime, à l'innocence est ouvert à la fois.
Quel que soit ton dessein, ou mauvais ou louable,
Que ce dessein soit juste ou bien qu'il soit coupable,
A ton âme, toujours, c'est à toi de penser.

CARLOS *avec feu.*

Ce dessein, votre Dieu ne peut s'en offenser :

Nous travaillons pour lui; c'est lui qui nous inspire...
Tenez! à vous, mon père, à vous je puis tout dire...

LE PRIEUR.

A quoi bon? Ah! plutôt cachez-moi ce secret,
Prince. Depuis longtemps, pour moi qui me tiens prêt
A partir, et le monde et tout ce qu'il renferme
Sont scellés tout-à-fait; lorsque je touche au terme,
Une dernière fois ne me les montrez plus.
Que sont-ils pour qui vise au bonheur des élus?
Je vous quitte, la cloche aux prières m'appelle.

(Il sort.)

SCÈNE QUINZIÈME.

DON CARLOS, LE MARQUIS DE POSA.

CARLOS.

Enfin je te revois!

LE MARQUIS.

Quelle épreuve cruelle!
Ah! que pour ton ami ce moment a tardé!
Depuis que de Carlos le sort est décidé
Sans que j'en sois instruit, le soleil, sur la terre
A pu deux jours entiers répandre sa lumière!
Dis! vous êtes enfin réconciliés?

CARLOS.

Moi,
Et qui?

LE MARQUIS.

Je veux parler de Philippe et de toi.
Il consent, n'est-ce pas? à t'envoyer en Flandre?

CARLOS.

Oui, si bien que le duc dès demain va s'y rendre.

LE MARQUIS.

Cela n'est pas possible! oh! non cela n'est point.
Tout Madrid ne saurait se tromper à ce point.
Tu fus admis, dit-on, en secrète audience,
Et le roi....

CARLOS.

Je n'ai pu vaincre sa résistance.
Nous voilà séparés plus que nous ne l'étions.
Il n'est plus de remède à nos divisions.

LE MARQUIS.

Tu ne pars point?

CARLOS.

Non. Non.

LE MARQUIS.

Je perds toute espérance.

CARLOS.

Laissons là ce sujet... O depuis ton absence,
Rodrigue, qu'ai-je appris! Pour moi quel changement!
Il me faut tes conseils dans ce grave moment...
Je veux la voir.

LE MARQUIS.

Ta mère?... oh! non... Pourquoi?

CARLOS.

J'espère!...
Tu pâlis? sois tranquille. Enfin le sort prospère
M'annonce le bonheur et je le goûterai.
De tout cela plus tard je te reparlerai.
Cherche, trouve un moyen qui puisse me conduire
Auprès d'elle.

LE MARQUIS.

Comment? et que veux tu me dire!
De quels rêves nouveaux es-tu donc agité?
D'où viennent-ils?

CARLOS.

Non, non, c'est la réalité,
C'est la réalité, par le Dieu des miracles!
Désormais mon bonheur ne connait plus d'obstacles

(Il montre la lettre du roi à la princesse Eboli.)

Ce bonheur, il est là : ce papier précieux
Me l'assure... La reine est libre... libre aux yeux
Et du monde et du Ciel. Lis! ta surprise extrême
Va cesser.

LE MARQUIS ouvrant la lettre.

Un billet de Philippe lui-même!
Se peut-il?

(Après avoir lu.)

Et qui donc a reçu ce billet?

CARLOS.

La princesse d'Eboli... Sache donc qu'en secret
Un page de la reine est venu me remettre
Avant hier, à la fois, une clé, une lettre
Dont l'écriture était inconnue à mes yeux;
D'après ce que disait l'écrit mystérieux,
Dans l'aile du palais réservée à la reine
Et dans un cabinet que l'on connait à peine,
Une dame que j'aime et depuis bien longtemps
M'attendait. A l'appel aussitôt je me rends....

LE MARQUIS.

Insensé ! Quoi ? tu vas?...

CARLOS.

Je te le dis encore :
Je ne connaissais pas l'écriture ; j'adore
Une femme, une seule ; elle seule à mon cœur
Pouvait prétendre. Eh bien ! ivre de mon bonheur
Je cours, j'arrive... Un chant divin se fait entendre ;
Il sort du cabinet où l'on a dû m'attendre ;
Il est mon guide, j'entre... O terreur ! tout-à-coup
J'aperçois, qui ? Rodrigue !...

LE MARQUIS.

Oh ! je devine tout.

CARLOS.

J'étais perdu, perdu ! si dans les mains d'un ange
Je n'étais pas tombé... Mais quel hasard étrange !
Quel hasard malheureux ! Le langage imprudent
Que parlent mes regards, abusent cette enfant.
Tout entière à l'erreur qu'en elle je fais naître,
Elle croit m'inspirer l'amour qu'ils font paraître ;
Elle s'émeut des maux dont mon cœur est souffrant,
Et le sien, généreux et trop imprévoyant,
Veut me rendre l'amour qu'au mien elle suppose.
Le silence absolu qu'aussitôt je m'impose,
Lui semble du respect ; elle ose enfin parler,
Et je vois sa belle âme à moi se révéler.

LE MARQUIS.

Et si tranquillement tu peux tout me redire !...
La princesse Eboli dans ton cœur a su lire,
Elle a de ton amour pénétré le secret,
Et tu vas la blesser du plus sensible trait,
Quand, sur le cœur du roi, sa puissance est si grande !

CARLOS avec assurance.

Elle est vertueuse.

LE MARQUIS.

Oui, son amour le demande...
D'avoir trop bien compris cette vertu j'ai peur.
Ah ! combien elle est loin de l'idéale fleur,
De cette autre vertu qui germe, éclôt dans l'âme
Comme au sol maternel ! qui, sans qu'elle réclame
D'inutiles secours, s'élance en liberté,
Et brille avec orgueil de sa riche beauté !...
C'est la plante étrangère à son soleil ravie,
A qui, sous un ciel froid, l'art seul donne la vie.

Que l'éducation ait fait cette vertu,
Qu'on l'appelle principe, il n'importe, vois-tu,
Elle sera toujours une innocence acquise;
Disputée avec ruse aux passions; conquise
Après de longs efforts et dont on compte bien,
Pour contenter le ciel, s'être fait un moyen;
Car le ciel doit payer la vertu, s'il l'ordonne.
Crois-tu que la princesse à la reine pardonne
Qu'un homme ait dédaigné cette même vertu
Pour laquelle on aura si longtemps combattu,
Quand cet homme, bercé d'une espérance vaine,
Follement se consume à brûler pour la reine?

CARLOS.

Dans le cœur d'Eboli sais-tu lire à ce point?

LE MARQUIS.

Je ne l'ai pas sondé : je ne la connais point :
A peine si, deux fois, j'ai pu voir la princesse.
Mais souffre encor ces mots que l'amitié t'adresse :
La princesse, il me semble, habilement sait fuir
Les dehors où l'on voit le vice se trahir;
Elle a de sa vertu l'entière conscience.
J'ai vu la reine aussi, mais quelle différence!
L'honneur avec la vie est né dans ce grand cœur.
Tranquille, dans la paix que donne cet honneur,
Sans dignité factice et sans insouciance,
Sans audace et sans crainte, on la voit qui s'avance
D'un pas sûr, courageux, libre de tout soutien,
Dans le sentier étroit qui doit conduire au bien;
Et, quand elle conquiert l'universel hommage,
L'ignore et doute encore de son propre suffrage.
Eh bien! dans ce portrait, pourras-tu, mon ami,
Reconnaître à son tour la princesse Eboli?
C'est son amour qui, seul, a fait sa résistance :
Elle n'a pas, de toi, reçu sa récompense,
Sa vertu sans l'amour n'est plus rien qu'un vain nom,
Elle succombera.

CARLOS avec vivacité.

Non, non, te dis-je, non!

(Après s'être promené avec agitation.)

Si Rodrigue savait quelle peine cruelle
Il cause en ce moment à son ami fidèle,
En voulant lui ravir cette félicité
De croire que l'on peut trouver l'humanité
Parfaite quelquefois!

LE MARQUIS.

O mon Carlos! mon frère!

Ai-je bien mérité, dis-moi, ta plainte amère?
Non, je n'ai pas voulu te rendre malheureux.
Cette Eboli pourrait être un ange à mes yeux,
Et devant sa vertu, plein d'un respect sincère,
Je me prosternerais comme je te vois faire,
Si cette femme, ami, n'avait pas ton secret.

CARLOS.

Combien ta crainte est vaine! Eboli ne pourrait
Révéler qu'à sa honte un secret qui l'offense;
Et le triste plaisir que donne la vengeance,
Au prix du déshonneur l'ira-t-elle goûter?

LE MARQUIS.

Souvent, pour un instant de honte à racheter,
De son honneur entier on fait le sacrifice.

CARLOS s'emportant.

C'en est trop! Je ne puis souffrir cette injustice.
Noble et fier est ce cœur que tu juges si bas.
Je connais la princesse et je ne la crains pas.
Mon espoir, vainement tu voudrais le détruire :
Oui, je verrai ma mère.

LE MARQUIS.

Et que veux-tu lui dire?

CARLOS.

Je n'ai plus à garder aucun ménagement.
Je veux connaître enfin mon sort. Toi, vois comment
Je pourrai lui parler.

LE MARQUIS.

Et tu veux faire usage
De cette lettre? Dis! auras-tu ce courage?

CARLOS.

Ne m'interroge pas! Trouve, trouve un moyen
Pour qu'au plus tôt je puisse avoir cet entretien.

LE MARQUIS avec intention.

Ne m'avais-tu pas dit que tu l'aimais, ta mère?
Et tu veux lui montrer cet écrit?

(Carlos les yeux fixés vers la terre garde le silence.)

Sois sincère :
Je lis sur ton visage; il te trahit. J'y voi
Un projet tout nouveau, tout étranger pour moi....
Tu détournes les yeux? C'est donc vrai? j'ai su lire?...
Fais-moi voir cette lettre.

(Carlos lui donne la lettre, le marquis la déchire.)

CARLOS.

Es-tu donc en délire?
(Avec une émotion contenue.)
Cet écrit m'importait beaucoup, je l'avouerai.

LE MARQUIS.

C'est pour cette raison que je l'ai déchiré.
(Le marquis s'arrête et fixe un regard pénétrant sur le prince qui n'ose pas le soutenir. Long silence.)
Réponds-moi, si le roi manque à la foi donnée;
Si la couche royale est par lui profanée,
Qu'importe à ton... amour? As-tu vu dans le roi,
Pour atteindre ton but, le seul obstacle? En quoi
Les torts que peut avoir un époux infidèle,
Et ta folle espérance encore plus criminelle
Se rencontreraient-ils? Cette infidélité
Fait-elle évanouir ta culpabilité?
Va! Va! j'apprends enfin à connaître ton âme.
Combien je me trompais quand je jugeais ta flamme!

CARLOS.

Comment? Que crois-tu donc Rodrigue?

LE MARQUIS.

Oh! mon cœur sent
Quelle douce habitude il faut perdre à présent!
Avec les temps passés, différence cruelle!
Que ton âme était riche, oui, riche, ardente, belle!
L'univers eût trouvé place dans ton amour.
Tout cela, maintenant, tout, a fui sans retour,
Tout! devant les calculs de ta coupable flamme,
De ton mince égoïsme! Elle est morte ton âme.
Les provinces de Flandre et leurs affreux malheurs,
Ne sauraient de tes yeux faire couler des pleurs.
Non, non, pas une larme à verser pour la Flandre!
A quel abaissement, ciel! as-tu pu descendre
Depuis qu'au monde entier tu n'aimes plus que toi!

CARLOS se jette sur un fauteuil. Après un moment de silence et avec des sanglots étouffés.

Tu ne m'estimes plus, Rodrigue, je le voi!

LE MARQUIS.

Ne te plus estimer? Ah! j'en suis incapable.
Ta fougue est une erreur d'un sentiment louable:
La reine était à toi; par le monarque, un jour,
Tu la vois enlever à ton ardent amour;
La force de tes droits te paraît incertaine:
Peut-être que Philippe est digne de la reine;

Tu n'oses exprimer ce que ton cœur résout?
Mais la lettre survient, elle décide tout :
Le plus digne c'est toi ! Ton âme enorgueillie
Voit le sort convaincu de vol, de tyrannie;
Tu triomphes, heureux d'être sacrifié.
Lorsque sous l'injustice un grand cœur a plié,
C'est avec volupté qu'il souffre son offense.
Mais c'est ici, Carlos, que ton erreur commence :
Ton orgueil satisfait, ton cœur ose espérer !...
Vois-tu que dans ton cœur j'ai bien su pénétrer.
Tu n'as pu, cette fois, te connaître toi-même.

CARLOS ému.

Non, non, Rodrigue, non, c'est une erreur extrême;
Ces nobles sentimens qu'en mon âme tu croi,
Je ne les avais pas; ils étaient loin de moi.

LE MARQUIS.

T'aurais-je méconnu?... Carlos, quand tu t'égares,
Je vais toujours cherchant dans tes vertus si rares
A laquelle imputer ta faute. Enfin tous deux
Nous sommes arrivés à nous comprendre mieux,
Maintenant, il le faut, oui, tu verras la reine.

CARLOS se jetant au cou du marquis.

Ah! tu me fais rougir!

LE MARQUIS.

Ma parole est certaine.
Mais pour cet entretien je veux préparer tout.
Je sens dans mon esprit s'élever, tout-à-coup,
Une pensée hardie, heureuse, des plus grandes.
D'une bouche plus belle il faut que tu l'entendes.
Je me rends chez la reine et, peut-être demain,
Tout sera convenu pour mon noble dessein;
Jusques là, retiens bien ceci, je t'en conjure :
Un projet enfanté par une raison sûre,
Qui doit de maux affreux sauver l'humanité,
Dans sa marche fût-il mille fois arrêté,
Ne doit jamais mourir. Carlos, tu dois m'entendre.
Je te répète encore : Souviens-toi de la Flandre!

CARLOS.

A tout ce que voudront Rodrigue et la vertu
J'obéis, je suis prêt. Parle! qu'exiges-tu?

LE MARQUIS allant à une fenêtre.

Séparons-nous. J'entends ta suite qui s'avance.
(Ils s'embrassent.)
Le rang entre nous deux a repris sa distance.

CARLOS.

Pour la ville déjà tu repars ?

LE MARQUIS.

A l'instant.

CARLOS.

Arrête ! j'oubliais un avis important :
Le roi lit toute lettre adressée à Bruxelle ;
Sois prudent ! car je tiens d'une bouche fidèle
Que la poste a reçu des ordres.

LE MARQUIS.

Cet avis
De qui l'as-tu ?

CARLOS.

Taxis est l'un de mes amis.

LE MARQUIS après un moment de silence.

Encore ce danger qu'il faut que je redoute !
Eh bien ! de l'Allemagne elles prendront la route.
(Ils sortent tous deux par des côtés opposés.)

TH. BRAUN.

FIN DU SECOND ACTE.





DON CARLOS

ACTE TROISIÈME.

PERSONNAGES DU TROISIÈME ACTE.

Le Roi.	Don Carlos.
Le comte de Lerme.	Le prince de Parme.
Le duc d'Albe.	Le duc de Féria.
Domingo.	Le marquis de Posa.
Le duc de Médina-Sidonia.	Grands de la cour.

La chambre à coucher du roi.

SCÈNE PREMIÈRE.

Sur une table de nuit deux flambeaux allumés. Au fond de l'appartement quelques pages endormis. Le roi à demi habillé est assis devant la table un bras appuyé sur le fauteuil et dans une attitude pensive. Devant lui sont placés un médaillon et des papiers.

LE ROI.

Qu'elle ait été, d'ailleurs, trop prompte à s'exalter,
On le nierait en vain. Lui pouvais-je apporter
Tout l'amour dont son cœur avait besoin peut-être?
Et, pourtant, ce besoin l'a-t-elle fait connaître?....
Elle dissimulait.

(Il fait un mouvement qui le rappelle à lui-même, et se lève tout surpris.)

Où donc étais-je? Eh! quoi!
Personne dans ces lieux ne veille que le roi?...
Ces flambeaux consumés!... Est-il jour?... Tout entière
La nuit a donc passé sans fermer ma paupière?
De cette nuit, nature, il faut te contenter.
Celles qu'il perd, un roi ne peut les racheter...
Je suis levé : le jour pour chacun doit renaître.

(Il éteint les flambeaux et tire les rideaux d'une fenêtre. En se promenant dans l'appartement il remarque les pages endormis et s'arrête en silence devant eux. Enfin il sonne.)

Voyons! dans l'antichambre on dort aussi, peut-être.

SCÈNE DEUXIÈME.

LE ROI, LE COMTE DE LERME.

LE COMTE DE LERME, avec surprise en voyant le roi levé.

Sire! êtes-vous souffrant!

8

LE ROI.

Le feu s'est déclaré
Au pavillon de gauche. Avez-vous ignoré
Cet accident? Nul bruit n'a frappé votre oreille?

LE COMTE DE LERME.

Non, sire.

LE ROI.

Non? Comment? Et cependant je veille;
Un rêve ou le hasard ne peut m'avoir trompé.
Ce côté n'est-il point par la reine occupé?

LE COMTE DE LERME.

En effet, sire.

LE ROI.

Alors c'est un rêve... Il me trouble.
Sur ce point désormais que la garde se double.
Vous m'entendez?... Le soir, et dès qu'il fera nuit...
Mais bien secrètement... qu'on agisse sans bruit...
Je voudrais éviter... Vous m'examinez!

LE COMTE DE LERME.

Sire,
Dans vos yeux enflammés aisément je puis lire :
Il leur faut du sommeil. Sachez ménager mieux,
J'ose vous en prier, vos jours si précieux.
Songez à vos sujets. Si, sur votre visage,
D'une nuit d'insomnie ils voyaient le passage,
Quelle terreur viendrait les frapper au réveil!
Deux heures seulement de sommeil!

LE ROI d'un air consterné.

Le sommeil?
J'attendrai qu'à mes yeux l'Escurial le donne.
Un roi qui peut dormir renonce à sa couronne;
Un époux à l'amour de sa femme... Non! non!
C'est une calomnie!... Une femme.... (Ce nom,
Ce nom de femme, seul indique calomnie!....)
Une femme, tout bas, m'a dit cette infamie.
Qu'un homme la confirme, alors je la croirai.
(Aux pages qui viennent de s'éveiller.)
Le duc d'Albe!
(Les pages sortent.)
Plus près de moi, comte!... Est-ce vrai?
(Il fixe sur le comte un regard perçant.)
Pendant une seconde, une seule, oh! ne puis-je
Savoir tout?... Est-ce vrai?... Suis-je trompé?... Le suis-je?
Est-ce vrai?... Jurez, comte!

LE COMTE DE LERME.

O grand, excellent roi!

LE ROI reculant.

Le roi! Le roi toujours! Rien que ce mot pour moi!
D'un monotone écho le seul son que j'entende!...
Je frappe ce rocher, ma bouche lui demande,
Pour ma fiévreuse soif, de l'eau, rien que de l'eau,
Et c'est de l'or brûlant que tu verses, bourreau!

LE COMTE DE LERME.

Qu'est-ce qui serait vrai, sire?

LE ROI.

Rien. Qu'on me laisse!

(Le comte veut s'éloigner; le roi le rappelle.)

Vous êtes marié, comte? votre vieillesse
A des fils?

LE COMTE DE LERME.

Oui, mon roi.

LE ROI.

Vous êtes marié!
Et vous avez ici toute une nuit veillé!
Vous croyez, sans rougir, vous dont la tête est grise,
A la fidélité qu'une femme a promise?
Rentrez, et vous verrez la vôtre, je vous dis,
Livrée, incestueuse, aux bras de votre fils,
Croyez-en votre roi, rentrez!... Je vous étonne?
Et, pour comprendre mieux l'avis que je vous donne,
Vous voulez lire en moi?... Parce que mes cheveux
Sont blanchis par les ans... Songez-y malheureux!
La vertu d'une reine est toujours sans souillure!
N'en doutez pas! sinon, la mort!

LE COMTE DE LERME avec feu.

La reine est pure!
Qui pourrait en douter? Qui se serait permis,
Entre tous les sujets à vos sceptres soumis,
De ternir sa vertu, sa vertu surhumaine,
Par d'odieux soupçons? Qui?... La meilleure reine!
A ce point....

LE ROI.

La meilleure? aussi, comte, pour vous?
Elle a des amis chauds, bien chauds, autour de nous.
Il faut, pour qu'ils se soient rangés sous sa bannière,
Qu'elle ait beaucoup donné!... Plus qu'elle ne peut faire!...
Vous êtes libre. Au duc dites que je l'attends.

LE COMTE DE LERME.

Dans le premier salon il est prêt, je l'entends.

(Il veut sortir.)

LE ROI d'un ton plus doux.

Comte! dans ce qu'ici, tout-à-l'heure, vous vîtes,
D'une nuit sans sommeil reconnaissez les suites.
Je sens ma tête en feu... Vous aurez oublié
Bientôt, ce que j'ai dit dans mon rêve éveillé.
Vous m'entendez? Il faut en perdre la mémoire.
Comptez sur la faveur du roi.

(Il lui donne sa main à baiser. Le comte de Lerme se retire et ouvre la porte au duc d'Albe.)

SCÈNE TROISIÈME.

LE ROI, puis LE DUC D'ALBE.

LE DUC D'ALBE, s'approchant du roi avec hésitation, à part ;

Qu'en dois-je croire?
Me donner un tel ordre, à pareille heure, à moi!

(Il se trouble, en examinant le roi de plus près.)

Et ce regard!

LE ROI.

(Il s'est assis et a pris le médaillon sur la table. Il regarde fixément le duc pendant longtemps et en silence.)

Ainsi, plus de doute! Le roi
Ne saurait pas compter un serviteur fidèle!

LE DUC D'ALBE stupéfait :

Comment?

LE ROI.

Oui. Je reçois une offense mortelle;
Je l'ignore moi seul, et nul ne vient à moi!
Nul ne vient m'avertir!

LE DUC D'ALBE considérant le roi avec surprise :

Une offense à mon roi?
Sans que mes yeux aient vu le crime se commettre!

LE ROI lui montrant les papiers :

Connaissez-vous la main qui traça cette lettre?

LE DUC D'ALBE.

C'est la main de Carlos.

LE ROI après une pause pendant laquelle il a fixé sur le duc un regard pénétrant :

Ne soupçonnez-vous rien?
De son ambition, déjà, je m'en souvien,
Vous m'avez prévenu, mais, veuillez me le dire,
N'ai-je à craindre en Carlos que l'ambition?

LE DUC D'ALBE.

Sire,
Ce mot s'étend fort loin, on peut beaucoup y voir.

LE ROI.

Et vous n'avez plus rien à me faire savoir?

LE DUC D'ALBE après un moment de silence et d'un air contraint.

Vous avez confié le royaume à ma garde.
Je dois et donne, sire, à ce qui le regarde,
Mes méditations et mes soins assidus.
En dehors de l'Etat, je crois ne devoir plus
Compte de mes soupçons, ni de ce que je pense,
Ni de ce que je sais; voilà, dans ma croyance,
D'inviolables biens. L'esclave et le sujet
En peuvent, même aux rois, refuser le secret.
Tout ce qui pour mon âme est d'évidence entière,
Pour mon maître n'a pas acquis même lumière.
S'il exige, pourtant, que je parle, je doi
Le prier de ne pas m'interroger en roi.

LE ROI lui donnant les lettres :

Lisez!

LE DUC D'ALBE après avoir lu se tourne avec terreur vers le roi :

Quel insensé, dans votre main royale,
Sire, a pu déposer cette lettre fatale?

LE ROI.

Vous savez donc à qui l'écrit fut adressé?
Il ne l'indique pas.

LE DUC D'ALBE reculant interdit (à part)

Je me suis trop pressé.

LE ROI.

Le savez-vous?

LE DUC D'ALBE après un moment de réflexion.

Eh bien! soit! mon maître l'ordonne;
Je ne diffère plus. Je connais la personne.

LE ROI se levant et dans une extrême agitation :

Impitoyable Dieu de la vengeance! Oh! oui,
Donne-moi d'inventer un supplice inoui!
Ils étaient à ce point tous deux d'intelligence;
De leurs relations telle était l'évidence,
Que, sans prendre le soin de les examiner,
Le monde, d'un coup-d'œil, pouvait tout deviner!
C'en est trop! Et j'ai pu l'ignorer! mon royaume
Tout entier le savait; j'y restais le seul homme
A m'en apercevoir!

LE DUC D'ALBE se jetant aux pieds du roi :

O mon roi! devant vous
Je confesse ma faute et le fais à genoux!
Vous me voyez rougir d'une lâche prudence

Qui m'avait conseillé de garder le silence,
Quand il fallait parler, quand l'honneur de mon roi,
Quand la justice encor m'en faisaient une loi;
Lorsque la vérité souffrait de ce mystère.
Mais puisque tout le monde est d'accord pour se taire;
Puisque de la beauté les charmes séduisants
Paralysent la voix de tous les courtisans,
Eh bien! Je vais parler... Cependant, quelles armes
Dans les sermens d'un fils accusé, dans les charmes,
Dans les pleurs d'une épouse, aura-t on contre moi!

LE ROI avec vivacité :

Levez-vous! vous avez ma parole de roi.
Levez-vous! et parlez sans crainte.

LE DUC D'ALBE se relevant :

De la scène
Du jardin d'Aranjuez vous souvient-il? La reine
Loin de ses dames, seule et le regard troublé,
Fut surprise par vous en un lieu reculé...

LE ROI.

Que vais-je apprendre? O ciel!... Poursuivez!

LE DUC D'ALBE.

La marquise
Essaya de sauver la reine ainsi surprise,
Et de ce dévouement un exil fut le prix.
La marquise pourtant (nous l'avons tous appris)
N'avait fait qu'obéir à l'ordre de la reine;
Le prince l'avait vue et la quittait à peine.

LE ROI avec emportement ;

Il avait été là! Je ne puis plus douter....

LE DUC D'ALBE.

Un homme dans ces lieux avait dû s'arrêter:
Le sable de ses pas avait gardé la trace;
Elle se prolongeait jusques vers une place,
Où le mouchoir du prince à l'instant ramassé,
Prouvait qu'en cet endroit lui-même avait passé.
C'est ainsi que, d'abord, les soupçons dûrent naître.
Plus tard, un jardinier fit encore connaître
Qu'il avait vu l'Infant de ce même côté,
Dans la minute même où votre majesté
Arrivait au jardin.

LE ROI revenant à lui et après une sombre réflexion.

Et lorsque la surprise
Que trahissaient mes yeux par elle fut comprise,
Elle a versé des pleurs!... J'ai rougi, moi! le roi!
Devant toute ma cour, et j'ai rougi de moi!

Par le ciel ! J'étais là, devant cette innocence,
Comme le criminel qui reçoit sa sentence !...
(Long et profond silence. Il s'assied et se cache le visage.)
Vous avez raison, duc.... Tout ceci pourrait bien
Me faire recourir à quelque affreux moyen....
Je désire être seul.

LE DUC D'ALBE.

Pour vous convaincre, sire,
Ce que je vous ai dit ne peut encor suffire.

LE ROI saisissant les papiers :

Et cela? ces papiers? ces témoins écrasants,
Les pourrez-vous trouver de même insuffisants?
C'est plus clair que le jour !... Je le savais d'avance :
Ce n'est pas d'aujourd'hui que le crime commence.
Il remonte à ce jour où la reine, par vous,
Dans Madrid fut remise à son royal époux.
Ah ! je la vois encor fixant, pâle et tremblante,
Sur mes cheveux blanchis son regard d'épouvante.
Leur comédie, alors, alors a commencé !

LE DUC D'ALBE.

Le prince ne pouvait oublier le passé ;
Car dans sa jeune mère il perdait pour la vie
Sa belle fiancée à son amour ravie.
Des rêves les plus doux déjà bercés tous deux,
Ils sentaient que leurs cœurs brûlaient des mêmes feux.
De cette ardeur, la veille encore légitime,
Le sort, le lendemain, venait leur faire un crime.
Mais ils n'en étaient plus, alors, à ressentir
La crainte qui retient l'aveu prêt à sortir,
Et la séduction devint bien plus puissante
Sur des cœurs absorbés par l'image riante
D'un passé dont était permis le souvenir.
L'âge, les sentiments, tout devait les unir ;
Tous deux du même joug souffraient l'impatience :
Dès lors leur passion prit plus de violence,
Et, tout entière, enfin, osa se faire jour.
Quand la raison d'Etat domina leur amour,
A l'arrêt du conseil, pouvez-vous croire, sire,
Qu'Elisabeth ait dû facilement souscrire?
Qu'elle ait pu résister à ce plaisir secret
D'examiner quel choix lui dictait cet arrêt?
Elle attendait l'amour... elle eut un diadème.

LE ROI blessé et avec amertune.

J'admire à disserter votre talent extrême ;
Vous jugez à merveille et vous parlez fort bien ;
Duc, je vous remercie.

(Il se lève et continue avec calme et fierté)

Avec vous, j'en convien,
La reine fut coupable en gardant le silence
Sur ce que renfermait cette correspondance;
La reine fut coupable encore en me cachant
Qu'au jardin d'Aranjuez elle avait vu l'Infant.
Sa générosité fausse et mal entendue
Seule a pu l'égarer alors qu'elle s'est tue.
Je saurai l'en punir.

(Il sonne.)

Sachons qui, près de nous,
S'est rendu ce matin... Duc d'Albe, éloignez-vous!
Je ne vous retiens plus.

LE DUC D'ALBE.

Par mon zèle, peut-être
Aurais-je de nouveau mécontenté mon maître?

LE ROI à un page qui entre :

Appelez Domingo.

(Le page sort.)

Je veux bien oublier
Que pendant un instant vous pûtes m'effrayer,
Quand vos rapports devaient me faire craindre un crime
Dont vous pourriez vous voir la première victime.

(Le duc d'Albe sort.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE ROI, DOMINGO.

(Le roi va et vient pendant quelques instants pour se remettre.)

DOMINGO entre quelques moments après que le duc est sorti et s'approche du roi qu'il considère en silence d'un air solennel.

Sire, qu'elle est ma joie et mon étonnement
De vous trouver si calme et résigné !

LE ROI.

Comment?
Vous étonner!...

DOMINGO.

Du ciel la bonté souveraine
A donc daigné vouloir que ma crainte fût vaine!
Le ciel en soit béni ! Je reprends tout espoir.

LE ROI

De la crainte ! sur quoi pouviez-vous en avoir?

DOMINGO.

A votre majesté je ne saurais le taire :
Déjà je suis instruit du terrible mystère.

LE ROI d'un air sombre :

Et vous ai-je déjà montré qu'il me plairait
De nous rendre commun ce terrible secret?
Qui donc ose venir, sans que je le demande,
Me devancer ainsi? Par Dieu! l'audace est grande!

DOMINGO.

Du reproche qui m'est adressé par mon roi,
Le lieu, l'occasion où l'on vint à ma foi
Livrer tout récemment cet important mystère,
Et le sceau sous lequel j'en suis dépositaire,
Doivent me disculper : c'est au saint tribunal
Que l'on m'a confié ce secret si fatal.
Il pesait comme un crime à sa révélatrice
Qui venait implorer la divine justice.
La princesse Eboli, trop tard, a le regret
D'avoir pu révéler un semblable secret,
Et voit à quels dangers il expose la reine.

LE ROI.

Vraiment? oh! le bon cœur!.... Vous devinez sans peine
Pourquoi je vous ai fait appeler près de moi.
Un zèle trop aveugle a jeté votre roi
Dans un dédale obscur. Rendez-moi la lumière!
J'attends la vérité; dites-là tout entière.
Que croire? que résoudre? allons! je veux savoir
La vérité; la dire est pour vous un devoir.

DOMINGO.

Quand la charité, sire, et la mansuétude
Dont le prêtre s'est fait une douce habitude,
Ne m'imposeraient pas la modération,
Je vous conjurerais, en cette occasion,
De ne pas plus avant pousser la découverte.
D'un repos précieux épargnez-vous la perte.
Couvrez, sire, couvrez d'un éternel oubli
Tout ce qu'a révélé la princesse Eboli.
Craignez d'un examen le résultat pénible.
Aujourd'hui le pardon est encore possible.
A la reine, d'un mot, le roi rendra l'honneur.
Le roi fait la vertu comme il fait le bonheur,
Et sa sérénité seule pourra détruire
Les bruits calomnieux que l'on ose produire.

LE ROI.

Des bruits? Sur moi? Parmi mon peuple?

DOMINGO.

Bruits menteurs,
J'en jure! qu'ont semés d'infâmes imposteurs.

Mais de la vérité le peuple, en sa croyance,
Quelquefois à l'erreur assure l'importance.

LE ROI.

Par le ciel ! Et le peuple à ces bruits odieux...

DOMINGO.

La bonne renommée est un bien précieux,
Le seul pour qui la reine avec tout autre femme
Doive rivaliser.

LE ROI.

Pour ce bien, sur mon âme !
Je n'ai pas jusqu'ici, je l'espère, à trembler.

(Il jette un regard de doute sur Domingo, puis, après un instant de silence.)

Chapelain ! d'un malheur vous voulez me parler :
Ne vous contraignez plus. Oui, sur votre visage,
Je lis depuis longtemps un sinistre présage.
Quel que soit ce malheur, dites-le franchement.
Je suis à la torture, abrégez ce moment.
Le peuple, que croit-il ?

DOMINGO.

Sire, je le répète,
Il peut errer ; ici son erreur est complète ;
De ce qu'il dit, le roi ne peut être troublé....
Mais que jusqu'à ce point le peuple soit allé !..

LE ROI.

Eh quoi ! me faudra-t-il longtemps attendre encore
La goutte de poison qu'en ce moment j'implore ?

DOMINGO.

Le peuple se reporte à l'époque de deuil
Où son roi fut si près de descendre au cercueil...
Sept mois plus tard il sut l'heureuse délivrance...

(Le roi se lève et sonne. Le duc d'Albe entre.)

DOMINGO stupéfait :

Sire !

LE ROI allant au devant du duc d'Albe :

Duc ! sauvez-moi de ce prêtre !

DOMINGO échange des regards avec le duc d'Albe, puis après un moment de silence :

D'avance
Si nous avions connu que cet avis pourrait
Devenir si fatal à qui le donnerait....

LE ROI.

Un bâtard ! dites-vous ? Vous me dites qu'à peine
A la mort j'échappais au moment où la reine

A senti qu'elle allait devenir mère? Eh quoi!
Alors, pour le miracle opéré sur le roi,
Vous rendiez tous les deux, dans chaque basilique,
Si j'ai bon souvenir, grâce à saint Dominique?
Le miracle d'alors n'est donc plus rien ici?
Alors ou maintenant vous avez donc menti?
Expliquez-vous : à quoi voulez-vous que je croie?
Mais j'ai lu dans vos cœurs; je suis sur votre voie :
Si le complot dès lors eût été mûr, vraiment,
L'honneur de votre Saint eût souffert rudement!

LE DUC D'ALBE.

Le complot?

LE ROI.

Sans avoir été d'intelligence
Vous penseriez ainsi, l'un ce que l'autre pense!
Et vous voulez, à moi! me le persuader?
Je n'aurais donc pas vu, pour vous le concéder,
Combien d'avidité, quelle féroce joie
Vous mettiez tous les deux à saisir votre proie?
Je n'aurais donc pas vu, non, quelle volupté,
Vous goûtiez tous les deux à me voir tourmenté,
A suivre, en leurs progrès, ma douleur, ma colère?
Pour ravir à mon fils la faveur de son père,
Le duc d'un zèle ardent se montrait dévoré,
Et je ne l'ai pas vu, n'est-ce pas? J'ignorai
Que ce saint homme aurait trouvé fort agréable
D'armer de mon courroux sa haine misérable?
Sans doute, j'aurais dû, pour votre bon plaisir,
Etre l'arc que l'on bande ou détend à loisir?...
Mais à vos volontés j'opposerai la mienne;
Et s'il faut, après tout, que le doute me vienne,
Qu'il commence par vous, ne soyez pas surpris.

LE DUC D'ALBE.

Notre fidélité n'attendait pas ce prix.

LE ROI.

Vous fidèles? allez! qui de ce nom se pare
Vient avertir à temps du crime qu'on prépare.
Quand il est consommé la vengeance en instruit.
De votre empressement quel est pour moi le fruit?
Que me restera-t-il s'il faut que je vous croie?
La douleur d'un divorce, ou bien la triste joie
Qu'on trouve à se venger... Mais non! Le peuple ment.
Vous en êtes encore à craindre seulement.
A de vagues soupçons livrant votre victime,
Vous m'avez amené sur le bord d'un abîme,
Et vous m'abandonnez.

DOMINGO.

Pourrait-on prouver mieux
Des faits qui n'ont pas eu de témoins?

LE ROI après un long silence se tournant vers Domingo d'un air sombre et solennel.

Soit! je veux
Rassembler tous mes grands en tribunal suprême;
Au sein de ce conseil je m'asseoirai moi-même.
Présentez-vous alors; venez, si vous l'osez,
Proclamer l'adultère; à voix haute accusez.
Je serai sans pitié pour la reine infidèle :
Il faudra qu'elle meure et l'Infant avec elle.
Mais aussi, prenez garde! oui, si la reine sort
Pure de ce combat, à vous, à vous la mort!
Voulez-vous à ce prix, (aurez-vous ce courage?)
A la vérité rendre un éclatant hommage?
Parlez! le voulez-vous?... Il faut prendre un parti...
Il se tait! Il refuse!... Ah! vous avez menti!...
Tant de zèle à vouloir que triomphe un mensonge!!

LE DUC D'ALBE qui est resté silencieux à l'écart, d'un air calme,

J'accepte.

LE ROI se retourne avec surprise vers le duc qu'il considère avec attention pendant un instant.

Quelle audace!... Et, cependant, je songe
Que pour bien moins encor, dans de rudes combats,
On vous a vu, duc d'Albe, affronter le trépas,
Jouant, pour un vain nom, vos jours à la légère,
Comme jette son or le joueur téméraire.
Que sont pour vous ces jours exposés tant de fois?
Je n'irai point livrer le noble sang des rois
A la merci d'un fou, dont la seule espérance
Est d'augmenter un peu sa chétive importance,
Le sacrifice offert est par moi rejeté.
Je vous ferai tantôt savoir ma volonté.
Au salon d'audience, allez! que l'on m'attende.

(Le duc d'Albe et Domingo se retirent.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LE ROI seul.

O Providence! O toi dont la bonté si grande
M'a déjà donné tant! daigne, enfin, m'envoyer
Un homme, un seul, à qui je puisse me fier!
Tu vas seule et n'as pas besoin que l'on t'éclaire,
Parce que ton regard pénètre tout mystère.
Mais moi qui ne peux pas tout savoir comme toi,
Il me faut un ami, donne, donne-le moi!

Ces gens qu'à mes côtés pour m'aider tu fis naître
Ils ont été pour moi tout ce qu'ils pouvaient être :
Leurs vices retenus, dirigés par mes mains,
Dociles instruments, secondent mes desseins.
Ces vices m'ont servi comme à toi le tonnerre,
Quand tu veux, quelquefois, purifier la terre.
J'ai besoin de voir luire enfin la vérité.
Au milieu du chaos par l'erreur enfanté,
Sous les sombres débris que sa main amoncèle,
Un roi trouvera-t-il la source qui recèle
Cette vérité? non!... Prête-moi ton secours;
Donne-moi l'homme rare, au cœur pur, sans détours,
Qui juge sans erreur, sans passion décide,
Et m'aide à découvrir cette source limpide!
Je me livre au hasard. Oh! permets qu'à mes yeux
Vienne s'offrir, enfin, cet homme précieux,
Parmi tous ces mortels dont le flot tourbillonne
Sous l'éclat des rayons que jette ma couronne!

(Il ouvre une cassette dont il tire un registre. Après l'avoir feuilleté pendant quelque temps :)

Des noms... rien que des noms sur ce livre d'honneur!
Quels services leur ont conquis cette faveur?
Ces pages, là-dessus ont gardé le silence :
Rien ne dure si peu que la reconnaissance.

(Il montre un autre registre que contenait aussi la cassette.)

Mais sur cet autre livre, un soin minutieux
Conserve chaque faute et la met sous mes yeux.
Comment! ces souvenirs faut-il qu'on les rappelle?
De qui veut se venger, la mémoire est fidèle.

(Il continue de lire sur le premier registre.)

Quoi! le comte d'Egmont? que veut dire ceci?
Pourquoi son nom encor se trouve-t-il ici?
S'il a de Saint-Quentin remporté la victoire,
Il m'a forcé depuis d'en perdre la mémoire.
Qu'il soit au rang des morts!

(Il efface ce nom et l'inscrit sur le second registre. Après avoir lu plus avant.)

Le marquis de Posa?...
Posa?... je m'en souviens à peine. Et ce nom-là
Est marqué de deux croix! Cette marque me prouve
Que j'avais réservé l'homme que je retrouve
Pour de vastes projets... Eh quoi! jusqu'aujourd'hui,
Cet homme, il se pourrait! cet homme m'aurait fui!
D'un royal débiteur il craindrait la présence?
Par le ciel! Il est donc, dans mon royaume immense,
Le seul homme qui n'ait aucun besoin de moi?
Il eût depuis longtemps paru devant le roi,

S'il avait désiré les honneurs, la richesse.
A cet homme bizarre il faut que je m'adresse.
Qui de moi n'attend rien dira la vérité.

(Il sort.)

SCÈNE SIXIÈME.

La salle d'audience.

DON CARLOS qui s'entretient avec le PRINCE DE PARME; les DUCS D'ALBE, DE FÉRIA et DE MÉDINA-SIDONIA, le COMTE DE LERME et d'autres Grands avec des papiers à la main. Tous attendent le roi.

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA que tout le monde évite avec affectation, se tourne vers le duc d'Albe qui va et vient seul à l'écart :

Duc! vous qui ce matin vîtes sa majesté,
Quel accueil, croyez-vous, vais-je recevoir d'elle?

LE DUC D'ALBE.

Elle recevra mal vous et votre nouvelle.

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA.

J'étais, en vérité, plus à l'aise qu'ici
Sous les canons anglais.

(Carlos qui l'a observé en silence et avec intérêt va à lui et lui prend la main.)

Merci! prince; oh! merci
De ces pleurs généreux. Chacun fuit à ma vue,
Vous voyez... Maintenant ma perte est résolue!

CARLOS.

Mon ami, conservez tout espoir : ayez foi,
Comme en votre innocence, en la bonté du roi.

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA.

La mer ne vit jamais une flotte si belle...
Je l'ai perdue!... Eh bien! cette tête, qu'est-elle
Au prix de mes vaisseaux?... Songez! soixante et dix!
Et tous, tous abîmés!... Mais moi, j'avais cinq fils,
Prince; cinq fils! donnant la plus belle espérance...
Comme vous... Ah! mon cœur se brise à sa souffrance!

SCÈNE SEPTIÈME.

LE ROI en costume royal, LES PRÉCÉDENTS.

Tous se découvrent et se rangent des deux côtés du théâtre de manière à former autour du roi un demi cercle. Silence.

LE ROI jetant un regard rapide sur ceux qui l'entourent :

Couvrez-vous!

(Don Carlos et le prince de Parme s'avancent les premiers et baisent la main du roi. Il se tourne vers ce dernier d'un air affectueux sans vouloir remarquer son fils.)

Mon neveu ! votre mère voudrait
Savoir si de son fils nous sommes satisfait.

LE PRINCE DE PARME.

Jusqu'ici sa demande est encore inutile :
Je n'ai point combattu, sire.

LE ROI.

Soyez tranquille :
Vous aurez votre tour alors que je perdrai
Tous ces vaillans soutiens dont je suis entouré.

(Au duc de Féria.)

Que m'apportez-vous là ?

LE DUC DE FÉRIA mettant un genou en terre :

De Dieu l'ordre suprême
A de Calatrava, sire, ce matin même,
Rappelé le grand-maître, et je vous rends sa croix.

LE ROI la prend et regarde autour de lui :

Pour cette dignité de qui ferai-je choix ?

(Il fait signe au duc d'Albe d'approcher ; le duc fléchit un genou et le roi lui met au cou le collier.)

Je reconnais en vous mon premier capitaine,
Duc ! pour que ma faveur vous demeure certaine,
Ne soyez rien de plus.

(Il aperçoit le duc de Médina-Sidonia.)

Amiral ! vous voilà ?

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA s'approche en tremblant, se met à genoux devant le roi et courbe la tête :

Oui, sire, et seul débris de toute l'Armada :
Elle n'est plus.

LE ROI après un long silence :

De Dieu la volonté soit faite !
Je ne vous ai pas dit de vaincre la tempête,
Mais des hommes... soyez ici le bienvenu.

(Il lui donne sa main à baiser.)

Pour un bon serviteur vous êtes reconnu...
Que ma cour s'en souvienne !... Et je vous remercie
D'avoir à votre roi conservé votre vie.

(Il lui fait signe de se relever et de se couvrir, puis se tournant vers les autres grands.)

Messieurs ! Quelqu'un encor veut-il parler au roi ?

(A don Carlos et au prince de Parme.)

Princes, j'ai pris plaisir à vous voir près de moi.

(Ils se retirent tous les deux.)

(Les autres grands s'approchent, mettent un genou en terre et présentent au roi des papiers; il y jette un coup d'œil et les remet au duc d'Albe.)

Duc, dans mon cabinet ces placets qu'on m'adresse!..
Est-ce fini?

(Personne ne répond.)

D'où vient que parmi ma noblesse,
Le marquis de Posa ne se montre jamais?
Cet homme avec honneur m'a servi, je le sais.
Est-il peut-être mort? ou fuit-il ma présence?

LE COMTE DE LERME.

Il n'attend que le jour de publique audience
Pour offrir son hommage à votre majesté.
Il fut absent longtemps, sire; il a visité
L'Europe entière.

LE DUC D'ALBE.

C'est ce chevalier de Malte
Que pour un fait hardi la renommée exalte.
Lorsque les chevaliers de l'ordre de Saint-Jean,
Sire, dans leurs remparts qu'assiégeait Soliman,
Durent se rendre tous à l'ordre du grand-maître,
Celui-ci, tout-à-coup, devant lui voit paraître
Un jeune homme (il avait à peine dix-huit ans)
Qu'il n'avait point compté parmi les combattants.
Il s'était échappé d'Alcala: « Ma famille
« M'acheta cette croix dont ma poitrine brille,
» Et pour la mériter, dit-il, je suis venu. »
Il fut bientôt après, ce jeune homme inconnu,
L'un de ces chevaliers dont l'audace étonnante
Soutint au fort Saint-Elme (ils n'étaient que quarante)
En plein jour, trois assauts, et, trois fois, repoussa
Uluccioli, Hassem, Piali, Mustapha.
Et quand ces chevaliers à la fin succombèrent;
Quand du fort ébranlé les murailles tombèrent,
Il se jette à la mer et, traversant les flots,
Au grand-maître revient, seul de tous ces héros...
Lorsque, désespérant d'en faire la conquête,
De Malte Soliman opérait sa retraite,
Le marquis reprenait le chemin d'Alcala.

LE DUC DE FÉRIA.

C'est ce jeune homme encor, le marquis de Posa
Qui découvrit, plus tard, les trames criminelles
Qu'ourdissaient contre vous les Catalans rebelles,
Sire, et qui conserva, par son activité,
Leur important pays à votre majesté.

LE ROI.

Ma surprise, messieurs, est grande. Que doit être,

L'homme qui par ces faits sut se faire connaître,
Et, sur trois courtisans que j'interroge ici,
N'a pas un envieux qui parle contre lui ?
Cet homme doit avoir le plus grand caractère,
Ou n'en a point... Je veux éclaircir ce mystère :
Ce mortel étonnant je veux l'entretenir.

(Au duc d'Albe.)

Duc ! dans mon cabinet vous le ferez venir,
Au sortir de la messe.

(Le duc d'Albe sort. Le roi appelle le duc de Féria.)

Et vous, prenez ma place
Dans le conseil privé, Féria.

(Le roi sort.)

LE DUC DE FÉRIA.

Quelle grâce !
Que de bonté, messieurs, montre aujourd'hui, le roi !

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA.

Dites qu'il est un Dieu, duc, il le fut pour moi.

LE COMTE DE LERME.

Que vous méritez bien cette faveur extrême,
Amiral ! J'y prends part chaudement.

UN DES GRANDS.

Moi de même

UN SECOND.

Elle me touche aussi.

UN TROISIÈME.

Moi, le cœur me battait :
Un si grand général !

LE PREMIER.

Le roi ne vous a fait
Que justice.

LE COMTE DE LERME en s'en allant au duc de Médina-Sidonia :

Combien, avec deux mots du maître,
Vous voilà riche !

(Ils sortent tous.)

SCÈNE HUITIÈME.

Le cabinet du roi.

LE MARQUIS DE POSA, LE DUC D'ALBE.

LE MARQUIS en entrant :

Moi ? mais cela ne peut être.
Vous vous trompez de nom... Vous dites que le roi
Désire me parler ? Eh ! que veut-il de moi ?

LE DUC D'ALBE.

Le roi veut vous connaître.

LE MARQUIS.

Un caprice !... La vie
Veut un emploi meilleur ; elle est sitôt finie !
C'est dommage d'en perdre un instant précieux.

LE DUC D'ALBE.

La fortune vous rit. Je vous laisse en ces lieux.
Entre vos mains le roi tout entier s'abandonne.
Sachez mettre à profit les moments qu'il vous donne,
Et, si vous les perdez, n'en accusez que vous.

(Il sort.)

SCÈNE NEUVIÈME.

LE MARQUIS DE POSA seul.

Duc, vous avez bien dit : quand le hasard pour nous
A fait naître un moment à nos desseins propice,
Il ne reviendra plus ; il faut qu'on le saisisse....
Ce courtisan me donne une utile leçon.
Pour mes projets du moins le conseil est fort bon.

(Après s'être promené pendant quelques instants.)

Pourquoi suis-je en ces lieux ?... Si je vois ma figure
Reflétée au cristal de cette glace pure,
Dois-je l'attribuer au hasard seulement ?
Parmi tant de mortels, c'est moi précisément
Qu'au souvenir du roi rappelle son caprice !
Du hasard, de lui seul, est-ce bien là l'indice ?
C'est encor plus peut-être... Eh ! qu'est donc le hasard ?
Le bloc qu'un statuaire anime par son art.
Le hasard ! c'est toujours le ciel qui nous l'envoie,
Pour que l'homme, à son tour, à ses desseins l'emploie.
Quels que soient les projets de Philippe aujourd'hui,
Je saurai bien comment me conduire avec lui.
Dans l'âme du tyran que seulement je puisse
Faire qu'une lueur de vérité se glisse,
Et l'œuvre que je vais, tout-à-l'heure, essayer,
Entre les mains de Dieu saura fructifier....
Ainsi, ce qui d'abord me semblait téméraire,
Deviendrait un projet d'une sagesse entière !
Et j'atteindrais le but que mon rêve poursuit !
Que je me trompe ou non, cet espoir me conduit !

(Il fait quelques pas dans l'appartement et s'arrête en silence devant un tableau. Le roi paraît dans la salle voisine et y donne quelques ordres; puis il s'avance, s'arrête à la porte et considère pendant longtemps le marquis sans être remarqué par lui)

SCÈNE DIXIÈME.

LE ROI, LE MARQUIS DE POSA.

Dès que le marquis aperçoit le roi, il s'avance vers lui, met un genou en terre, se relève et se tient devant lui sans aucun signe d'embarras.

LE ROI le regarde d'un air étonné.

Vous m'avez donc parlé dans quelque autre audience?

LE MARQUIS.

Non.

LE ROI.

Je vous dois beaucoup. A ma reconnaissance
Pourquoi vous dérober? Ma mémoire a besoin
Qu'on l'aide quelquefois : tant de gens prennent soin
Que sans cesse leurs noms l'occupent tout entière!
Dieu seul peut tout savoir. C'était à vous de faire
Que le roi se souvînt de ce qu'il vous devait.
Comment jusqu'à présent ne l'avez-vous pas fait?

LE MARQUIS.

Sire, depuis deux jours, après un long voyage,
Je revois mon pays.

LE ROI.

Ce n'est pas mon usage
De rester débiteur de ceux à qui je dois :
Que voulez-vous?

LE MARQUIS.

Je suis protégé par les lois.

LE ROI.

C'est un droit qu'avec vous le meurtrier partage.

LE MARQUIS.

Le bon citoyen, sire, en jouit davantage.
Je suis content.

LE ROI à part.

Par Dieu! quel langage hardi!
De soi quel sentiment!... Il en doit être ainsi :
Je veux dans l'Espagnol cet orgueil légitime,
Je souffre volontiers que cet orgueil s'exprime,
Dût-il aller trop loin.

(Au marquis.)

Vous avez renoncé,
Dit-on, à me servir?

LE MARQUIS.

Je me suis effacé,
Laissant ma place à qui mieux que moi la mérite.

Le roi

Vous m'affligez vraiment. Quand un esprit d'élite
Comme vous, se décide à l'inactivité,
L'Etat y perd beaucoup... Auriez-vous redouté
De ne pas être admis à parcourir la route
Qui seule vous convînt, dites-moi ?

LE MARQUIS.

Non, sans doute.
Je suis bien assuré que le profond expert
Qui lit, sans se tromper, aux cœurs dont il se sert,
Eût, d'un coup d'œil, jugé ce que je pouvais faire
Pour ses desseins ; en quoi je leur serais contraire.
Avec reconnaissance, avec humilité
Je reçois la faveur que votre majesté
M'accorde en ce moment, quand elle fait paraître
La haute opinion qu'elle a de moi... Peut-être...

(Il s'interrompt.)

LE ROI.

Pourquoi vous recueillir?

LE MARQIUS.

Je ne puis le céler :
En citoyen du Monde au moment de parler,
J'ai peine à revêtir tout-à-coup mon langage
Des formes dont il faut qu'un sujet fasse usage ?
Car du trône à jamais quand je me séparai,
A la fois envers lui je me crus délivré
De l'obligation d'expliquer ma conduite.

LE ROI.

De frivoles raisons serait-elle la suite ?
Craignez-vous de les dire ?

LE MARQUIS.

A vous les expliquer,
Si j'en avais le temps, que pourrais-je risquer ?
Ma vie au plus... Eh bien ! y consentez-vous, sire ?
La vérité ? je puis, je saurai vous la dire.
S'il faut que maintenant je choisisse soudain,
Ou de votre disgrâce ou de votre dédain,
Je suis prêt : à vos yeux j'aime bien mieux paraître
Criminel qu'insensé.

LE ROI *avec curiosité.*

Parlez !

LE MARQUIS.

Je ne puis être
Le serviteur des rois.

(Le roi le regarde avec surprise.)

Moi, tromper l'acheteur !

Non, non. Si je devais, sire, à votre faveur
Un emploi, pour répondre à votre confiance,
Mes actes devraient tous être pesés d'avance :
De moi vous voudriez, aux conseils mes avis,
Mon courage et mon bras contre vos ennemis,
Rien de plus. Il faudrait, pour régler ma conduite,
Voir ce qu'aux yeux du trône elle aurait de mérite,
Et non point la grandeur ou bien l'utilité,
D'un acte que j'aurais, moi libre, exécuté.
Le prix de la vertu, c'est elle qui le donne.
Le bonheur que par moi répandrait la couronne,
Sans qu'elle me l'eût dit jele dispenserais;
De moi-même, avec joie et par goût, je ferais
Ce que m'eût imposé sa volonté suprême.
Mais vous ne pouvez pas, sire, penser de même.
A votre œuvre, jamais vous verrait-on souffrir
Que d'étrangères mains osassent concourir?
Et moi, quand je pourrais être le statuaire,
Au rôle du ciseau pourrais-je bien me faire?
J'aime l'humanité, mais, où commande un roi,
Sire, mon cœur se ferme et n'aime plus que moi.

LE ROI.

J'applaudis le premier au feu qui vous anime.
Vous montrez pour le bien un zèle légitime.
Mais quand on veut le faire, au sage, au citoyen,
Pour atteindre le but qu'importe le moyen?
Cherchez dans mes Etats le poste où satisfaire
Ces nobles penchants.

LE MARQUIS.

Tout leur y serait contraire.

LE ROI.

Comment?

LE MARQUIS.

Serait-ce bien le bonheur des humains
Que votre majesté confierait à mes mains?
Serait-ce le bonheur que pour l'homme réclame
L'amour pur dont pour lui je sens brûler mon âme?
Du bonheur que je veux un monarque aurait peur.
La politique a fait un tout autre bonheur;
Pour le donner, le trône est assez riche encore;
Au cœur de ses sujets il a su faire éclore
D'autres penchants aussi qui les rendent heureux
De la félicité que l'on créa pour eux.
Puis, comme une monnaie, il fit à son empreinte
La seule vérité dont il souffre l'atteinte,
Et toute vérité qui porte un autre coin

Il la traite d'erreur et la rejette loin.
Ce qui suffit au trône, à moi peut-il suffire?
Et l'amour fraternel que tout homme m'inspire,
Pourrait-il se prêter au rapetissement
Que l'on a fait subir à mes frères? Comment!
Puis-je les croire heureux avant qu'à leur pensée
L'entière liberté soit de nouveau laissée?
Ne me choisissez pas alors que vous voudrez
Répandre ce bonheur que vous nous préparez.
Cette monnaie est fausse, et moi je me refuse
A la transmettre à ceux que par elle on abuse.
Sire, je ne puis être un serviteur des rois.

LE ROI avec vivacité.

Vous êtes protestant?

LE MARQUIS après un instant de réflexion.

Non. Comme vous je crois.

(Après une pause.)

Vous m'avez mal compris et c'était là ma crainte.
Vous voyez que mes yeux ont pénétré l'enceinte
Où de la royauté se cachent les secrets.
Qui vous répond, dès lors, que je respecterais
Ce que je ne crains plus? Sur la nature humaine
Pour avoir médité, je fais peur! Crainte vaine!
Car tous mes vœux ici savent se renfermer.

(Il met la main sur son cœur.)

Je ne sentirai point dans mon sang s'allumer
Cette ardeur d'innover qui, toujours plus pesante
Rend la chaîne, qu'elle est à briser impuissante.
Non, pour mon idéal le siècle n'est pas mûr.
Je suis le citoyen, moi, d'un siècle futur.
Ne vous effrayez pas du tableau que je trace,
Vous n'aurez qu'à souffler, sire, pour qu'il s'efface.

LE ROI.

Sous cet aspect quelqu'un avant moi, chevalier,
Vous a-t-il déjà vu?

LE MARQUIS.

Vous êtes le premier.

LE ROI se lève, fait quelques pas et s'arrête devant le marquis. (A part.)

D'être neuf ce langage a du moins le mérite.
La louange s'épuise, et, sitôt qu'il imite,
L'homme supérieur s'abaisse. Que fait-on?
L'on essaie autre chose... Eh bien! l'on a raison:
L'inattendu toujours a fait fortune; on l'aime....

(Au marquis.)

Si sur l'humanité c'est là votre système

Je vais, dans mes Etats, pour vous créer un rang
Où de votre esprit fort....

LE MARQUIS.

Ah! sire, je comprend....
La dignité de l'homme, eh quoi! dans votre idée,
Vous l'avez à ce point réduite, dégradée!
Un homme libre parle, et, dans tous ses discours,
D'un habile flatteur vous voyez les détours!
Pourquoi juger ainsi? Je crois pouvoir le dire :
Vous y fûtes contraint et par les hommes, sire.
A leur noblesse ils ont renoncé librement;
Ils ont voulu descendre à cet abaissement;
S'ils comprennent parfois la dignité de l'homme,
Ils fuient épouvantés : c'est pour eux un fantôme.
De leur abjection ils se montrent heureux;
Ils se parent des fers qu'on fait peser sur eux;
Ils appellent vertu les porter avec grâce.
O lâcheté! Du Monde, hélas! voilà la face.
Vous l'avez reçu tel, et tel, avant son fils,
L'illustre Charle-Quint l'avait reçu jadis.
L'homme ainsi mutilé pourrait-il bien prétendre
Qu'à l'honorer encor vous voulussiez descendre?

LE ROI.

Ce discours a du vrai.

LE MARQUIS.

Mais, le tort, le voici :
C'est d'avoir changé l'homme, et d'avoir rétréci
L'œuvre du créateur en la faisant la vôtre;
A côté du seul Dieu d'en avoir mis un autre :
Vous même! car pour tel vous vous êtes donné
A cet homme nouveau par vos mains façonné.
Votre prévision, ici, s'est égarée :
Vous êtes resté l'homme et tel que Dieu le crée.
Sous sa divinité l'homme en vous, cependant,
A l'extrême douleur et le désir ardent.
Vous voudriez des cœurs pour vous aimer, vous plaindre :
Que faire pour un Dieu? le prier et le craindre
Et lui sacrifier... Changement insensé!
Dans la nature, tout est par lui renversé.
De l'immense clavier que votre main manie
Qui donc, sire, avec vous jugera l'harmonie,
Quand tout homme est réduit à n'être seulement
Qu'une touche, qu'un son du fatal instrument?

LE ROI à part.

Par le Ciel! qu'à ce point cet homme me saisisse!

LE MARQUIS.

Vous n'êtes pas ému de ce grand sacrifice :
Il fait de vous un être à part; de vous aussi
Il fait un Dieu!... Malheur! s'il en était ainsi,
Si, brisant le bonheur de tant d'hommes vos frères,
Vous n'aviez gagné rien à toutes leurs misères;
Si, lorsque vous avez tué la Liberté,
Sa mort est le seul but que vous ayez tenté!...
Mais veuillez, maintenant, souffrir que je vous quitte.
Je me sens emporté loin de toute limite.
Sire, mon cœur est plein; il ne peut résister
Au charme qu'il éprouve à se faire écouter
Du seul mortel à qui, dans l'ardeur qui l'inspire,
Il ait voulu s'ouvrir.

(Le comte de Lerme entre et dit quelques mots au roi à voix basse. Le roi lui fait signe de s'éloigner et reprend son attitude.)

LE ROI au marquis après le départ du comte.

Eh bien! achevez!

LE MARQUIS après un moment de silence.

Sire,
Je comprends tout le prix que doit avoir...

LE ROI.

Parlez!
Vous ne m'avez pas dit tout ce que vous voulez.

LE MARQUIS.

Sire, tout récemment j'arrivai de Bruxelles.
La Flandre et le Brabant ces provinces si belles,
Si riches, je les vis, et, dans leurs habitants,
Un peuple grand et fort et bon en même temps.
Régner sur lui, disais-je, et s'en montrer le père,
C'est un bonheur divin à goûter sur la terre...
Eh bien! mon pied heurtait, au sol de ce pays,
Des ossemens humains par la flamme blanchis!

(Il se tait. Ses yeux se reposent sur le roi qui essaie de répondre à son regard, mais, qui, saisi et troublé, baisse les yeux.)

Je comprends : à vos yeux ce mal fut nécessaire.
Mais qu'en le jugeant tel vous ayez pu le faire,
Voilà ce qui, pour vous, sire, a dû me donner
Une admiration qui me fait frissonner.
Oh! lorsque tout son sang sous le couteau s'écoule;
Dans les convulsions alors qu'elle se roule,
Pourquoi donc la victime, au sacrificateur
Ne peut-elle entonner un hymne admirateur!
Oh! pourquoi l'homme seul est-il chargé d'écrire
L'histoire de la terre, alors que pour bien lire
Dans le cœur des mortels, dans leurs intentions,
Il faudrait les esprits des hautes régions!...
Mais l'avenir prépare une ère plus heureuse :

La sagesse des rois sera moins rigoureuse ;
Le bonheur des sujets et la grandeur des rois,
Sans se contrarier fleuriront à la fois ;
L'Etat se montrera de ses enfans avare,
Et la nécessité ne sera plus barbare.

LE ROI.

Et s'ils viennent ces temps dont vous voulez parler,
Devant mon siècle, moi, me faudra-t-il trembler?
Croyez-vous qu'en effet sa haine m'accompagne?
Promenez vos regards à travers mon Espagne :
Vous y verrez mon peuple au milieu d'une paix
Dont le paisible éclat ne se trouble jamais.
C'est la paix que je veux assurer à la Flandre.

LE MARQUIS vivement.

La paix d'un cimetière!... Et vous osez prétendre
Achever ce qu'ainsi vous avez commencé?
L'immense mouvement dans lequel est poussé
Tout le monde chrétien; cette aurore nouvelle;
Ce printemps que la terre a vu briller pour elle,
Vous les empêcheriez? Et dans l'Europe encor
Vous voulez arrêter, seul, arrêter l'essor
De ce char qui portant les destins de la terre
Poursuit incessamment sa rapide carrière?
Un bras mortel pourrait suffire à l'enrayer?
Non, il ne faudrait pas seulement essayer.
Vous avez déjà vu, sire, des milliers d'hommes
Dépouillés, mais heureux, déserter vos royaumes.
Ces sujets, pour leur foi persécutés par vous,
Etaient, songez-y bien, les plus nobles de tous.
Elisabeth leur a tendu des bras de mère;
Tous nos arts exilés font fleurir l'Angleterre.
Grenade est un désert depuis qu'elle a perdu
De ces nouveaux chrétiens le travail assidu;
Et l'Europe témoigne assez sa joie extrême
En voyant, sous les coups qu'il s'est portés lui-même,
Faiblir son ennemi.

(Le roi est ému ; le marquis s'en aperçoit et fait quelques pas vers lui.)

Vous croyez bien à tort
Semer pour l'avenir, car vous semez la mort.
Cette œuvre de contrainte où votre esprit se livre,
Après son créateur, seule ne pourra vivre.
Vous aurez travaillé pour faire des ingrats.
En vain vous soutiendrez les plus rudes combats
Pour qu'à vos volontés la nature se plie;
En vain vous donnerez votre royale vie
Pour faire réussir un projet destructeur :
L'homme est plus qu'à vos yeux ne l'a fait votre erreur.

Il saura du sommeil secouer la contrainte,
Réclamera ses droits qui lui sont chose sainte,
Et mettra votre nom au livre où sont inscrits
(En vous jugeant comme eux) Néron et Busiris.
Je souffre à ce penser, car vous êtes bon, sire.

LE ROI.

Qui donc de l'avenir si bien sut vous instruire?

LE MARQUIS.

Par le Dieu tout-puissant! je le répète : oh! oui,
Rendez-nous tout ce que vous nous avez ravi!
Ayez la grandeur d'âme ainsi que la puissance!
Laissez sur vos sujets couler en abondance
Le bonheur dont vos mains retiennent le trésor!
A la pensée, ô roi! rendez son libre essor!
Ce que vous avez pris, rendez-le! Sachez, sire,
Sur des millions de rois établir votre empire.

(Il s'approche du roi avec hardiesse et fixe sur lui un regard ferme et ardent.)

Oh! de tant de mortels dont va fixer le sort
Ce suprême moment, pour un dernier effort
Que ne puis-je en moi seul réunir l'éloquence!
Ce rayon de vos yeux, que n'ai-je la puissance
De le changer en flamme! Il semble m'annoncer
Qu'enfin vous consentez, sire, à nous exaucer.
Abdiquez, abdiquez, oh! je vous en conjure,
Votre divinité qui blesse la nature,
Qui nous anéantit! Et, plus que tout mortel,
Reconnaissez du Vrai le principe éternel!
A qui plus de pouvoir échut-il en partage?
Pour un but plus divin qui peut en faire usage?
Le beau nom Espagnol de splendeur entouré
Est par les rois d'Europe hautement honoré :
Sire, devancez-les! vous en êtes le maître.
Un mot de cette main, le Monde va renaître!
A la Pensée, enfin, rendez la liberté!

(Il se jette aux pieds du roi.)

LE ROI surpris détourne un moment la vue, puis la reporte sur le marquis.

Dans quelles visions vous êtes-vous jeté?
Cependant... levez-vous!... Je ne puis...

LE MARQUIS.

Voyez, sire,
La grande œuvre de Dieu, la nature vous dire
Que son unique base est dans la liberté;
Que telle est le secret de sa fécondité!
L'insecte à qui Dieu donne en le jetant au monde,
La goutte de rosée, à la matière immonde,

A la corruption, si tel est son désir,
Peut aller demander sa vie et son plaisir;
Dieu le veut. Mais qu'elle est misérable et petite
L'autre création que vous avez produite!
Il suffit d'un rameau par le vent agité
Pour effrayer un roi, chef de la chrétienté!
Devant toute vertu ce roi frémit et tremble!...
Plutôt que de toucher à ce magique ensemble,
Fruit de la liberté, Dieu, sur son Univers,
Laisse fondre des maux le cortége divers....
On ne voit pas l'auteur de tant d'œuvres si belles :
Il se cache à nos yeux sous ses lois éternelles.
L'esprit fort voit ces lois, mais ne veut plus voir Dieu :
Au monde, désormais, il importe fort peu,
Dit-il, l'œuvre est complète et marche d'elle-même;
Et lorsque l'esprit fort prononce ce blasphême,
Il honore plus Dieu que ne peut l'honorer
Le chrétien qui s'adresse à lui pour l'adorer.

LE ROI.

Et vous, dans mes Etats, vous aurez le courage
De former le mortel dont vous tracez l'image,
Cet homme qui serait seul au-dessus de tous?

LE MARQUIS.

A vous de le former! Qui le peut mieux que vous?
Cette puissance, sire, à vos mains confiée,
Qui depuis si longtemps, hélas! fut employée
Pour la seule grandeur du trône, à l'avenir,
Au bonheur des mortels, ah! faites la servir!
A l'homme redonnez sa noblesse perdue,
Et que la royauté redevienne assidue
A l'œuvre qu'on la vit accomplir autrefois :
Former le citoyen et maintenir ses droits.
Qu'il respecte à son tour tous les droits de son frère;
C'est là l'unique loi que je voudrais lui faire;
Quand l'homme comprendra toute sa dignité;
Lorsqu'enfin l'on verra fleurir la liberté
Et les hautes vertus que son amour inspire;
Quand, de tout l'univers, votre royaume, sire,
Sera le plus heureux, et par vous le sera,
Alors un grand devoir pour vous commencera :
Vous aurez à vos lois à soumettre le Monde,
Pour qu'il vous doive aussi cette paix si profonde.

LE ROI après un long silence.

Vous voyez, je vous ai jusqu'au bout écouté.
Le monde, je conçois, s'est à vous présenté
Comme à l'esprit de l'homme il ne se montre guère.

Aussi, vous placerai-je au-dessus du vulgaire.
Je crois, vous l'avez dit, que je suis le premier
A qui vous vous soyez révélé tout entier.
Et puisque vous avez su garder le silence;
Puisque vous avez eu la louable prudence
De ne pas divulguer tout ce que votre esprit
De rêves dangereux si chaudement nourrit,
Je veux bien, en faveur de cette retenue,
Oublier que votre âme à présent m'est connue,
Et comment elle s'est ouverte devant moi.
Jeune homme, levez-vous! Je veux, non pas en roi,
Mais en vieillard, combattre une ardeur insensée,
De se montrer au jour beaucoup trop empressée.
Je le veux.... parce que telle est ma volonté....
Le poison, je le sais, a son utilité.
Il peut perdre, parfois, sa vertu délétère,
Et dans de bons esprits devenir salutaire.
Mais faites, cependant, faites que, sur ses pas,
Mon Inquisition ne vous rencontre pas.
Il me serait cruel....

LE MARQUIS.

Votre bouche l'atteste?

LE ROI troublé.

Homme extraordinaire!... Eh! bien, non! je proteste.
Vous me jugez, marquis, trop sévèrement; non
Je ne veux pas, surtout pour vous, être un Néron.
Tout bonheur n'aura point péri sous mon empire;
Vous-même, sous mes yeux, soyez, je le désire,
Soyez toujours un homme.....

LE MARQUIS vivement.

Et mes concitoyens?
Ce sont leurs intérêts, ce ne sont pas les miens,
Que j'ai voulu défendre; et tous vos sujets, sire?

LE ROI.

Et puisque vous savez (vous venez de le dire)
Quel jugement sur moi l'avenir doit porter,
Qu'il sache et dise aussi comment j'ai su traiter
Un homme comme vous quand je le pus connaître.

LE MARQUIS.

O des rois le plus juste! ayez peur de paraître
Injuste en ce moment : votre Flandre a tout prêts
Des hommes (et beaucoup) qu'avant moi je mettrais.
Seulement, quand ainsi votre bouche m'honore,
(Permettez, ô grand roi! cette franchise encore)
C'est que la liberté, peut-être, devant vous,
Pour la première fois prend un aspect plus doux.

LE ROI avec une gravité douce.

C'est assez là dessus, jeune homme ! Ces pensées
Seront de votre esprit promptement effacées,
Quand vous aurez vu l'homme ainsi que je le vois....
Vous ne me parlez point pour la dernière fois,
N'est-ce pas? J'en serais peiné. Comment pourrais-je
Vous attacher à moi?

LE MARQUIS.

A vos yeux que serais-je
Si j'écoutais aussi votre séduction?
Non, sire, laissez-moi dans ma condition.

LE ROI.

Croyez-vous qu'avec moi tant d'orgueil réussisse?
A partir de ce jour soyez à mon service.
Ne me répliquez pas!... Telle est ma volonté.

(Après une pause et à part.)

Mais quoi? qu'ai-je voulu? savoir la vérité.
Je trouve plus encor, oui, ce jeune homme m'aime....
Vous m'avez vu, marquis, dans ma grandeur suprême,
Mais non dans ma maison.

(Le marquis semble se recueillir.)

J'entends. Mais croyez-vous
Qu'il faille perdre aussi le bonheur de l'époux,
Parce que je serais le plus malheureux père?

LE MARQUIS.

Pour la félicité que peut donner la Terre
Si c'est assez d'un fils du plus brillant espoir;
A côté de ce fils, si c'est assez d'avoir
La femme la plus digne, oh! oui, d'être adorée,
Cette félicité vous est bien assurée :
Vous êtes heureux, sire, et par elle et par lui.

LE ROI d'un air sombre.

Non je ne le suis pas! Jamais plus qu'aujourd'hui
Je n'ai de mon malheur pu juger la mesure.

(Il regarde le marquis avec douleur)

LE MARQUIS.

Le prince votre fils a l'âme noble et pure.
Je n'ai jamais de lui pensé différemment.

LE ROI.

Mais moi, moi! j'ai le droit d'en penser autrement...
Me ravir ce trésor! Il n'est point de couronne
Qui compense le bien qu'il faut que j'abandonne :
Une reine pure!

LE MARQUIS.

Eh! qui donc oserait
Dire cette infamie? Et qui donc y croirait,
Sire?

LE ROI.

La calomnie, et le monde et moi-même.
Les preuves, je les ai. L'évidence est extrême.
La reine est condamnée. Et puis, ce n'est pas tout;
On me réserve encor le plus terrible coup.....
Cependant, jusqu'ici, mon esprit se refuse
A croire un seul témoin... Je songe qui l'accuse...
Admettre que la reine ait pu tomber si bas!
Elle en est incapable et je ne le crois pas.
Combien, combien je dois, avec plus de justice,
Voir dans une Eboli sa calomniatrice!
De Domingo la reine et Carlos sont haïs.
Le duc cherche comment se venger de mon fils.
Avant tous ces gens-là je placerai ma femme.

LE MARQUIS.

Et la femme, d'ailleurs éprouve au fond de l'âme
Quelque chose de pur; un sentiment qu'il faut
Ne jamais oublier; qui doit parler plus haut
Que toute calomnie et que toute apparence :
Sire, c'est sa pudeur.

LE ROI.

Comme vous je le pense.
Oui, pour sacrifier sa pudeur jusqu'au bout,
Comme l'eût fait la reine, il en coûte beaucoup.
De l'honneur le lien jamais ne se déchire
Aussi facilement qu'on veut bien me le dire...
Vous savez ce que vaut l'humanité. J'attends
Un homme tel que vous, marquis, depuis longtemps.
Bien que l'humanité vous soit ainsi connue,
Vous avez le cœur bon, votre âme est ingénue;
Aussi, pour mes desseins, ai-je fait choix de vous.

LE MARQUIS effrayé.

Quoi sire?...

LE ROI.

Vous avez comparu devant nous
Sans nous rien demander; du moins rien pour vous-même;
Désintéressement nouveau pour moi, que j'aime;
Vous serez juste; en vous on ne pourra point voir
La passion parler plus haut que le devoir.
Chez mon fils, avec soin, sachez vous introduire.
Dans le cœur de la reine, aussi, tâchez de lire.

Vous aurez tout pouvoir de la voir en secret.
Laissez-moi maintenant.

(Il sonne.)

LE MARQUIS.

Et mon espoir serait,
Enfin réalisé?... Si je pouvais le croire,
Jamais un plus beau jour....

LE ROI lui donnant sa main à baiser.

J'en garderai mémoire.

(Le marquis se lève et sort. Le comte de Lerme paraît.)

Que sans être annoncé, désormais, le marquis
A toute heure du jour devant nous soit admis!

TH. BRAUN.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

DON CARLOS.

ACTE QUATRIÈME.

PERSONNAGES DU QUATRIÈME ACTE.

La Reine.	L'infante Claire-Eugénie.
La duchesse d'Olivarez.	Le duc d'Albe.
La princesse d'Eboli.	Domingo.
La comtesse Fuentes.	Don Raymond de Taxis.
Le marquis de Posa.	Le prince de Parme.
Don Carlos.	Le duc de Médina-Sidonia.
Le comte de Lerme.	Dames et Grands de la cour,
Le Roi.	Officiers du roi.

Un salon chez la reine.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE, LA DUCHESSE D'OLIVAREZ, LA PRINCESSE D'ÉBOLI, LA COMTESSE FUENTES ET D'AUTRES DAMES.

LA REINE se levant et s'adressant à la duchesse d'Olivarez :

La clé ne peut donc pas se retrouver, duchesse?
Qu'on brise le coffret, vite!
(Elle aperçoit la princesse d'Eboli qui s'approche et lui baise la main).
Chère princesse!
Venez! ma joie est grande à voir mon Eboli
Rendue a la santé... Vous avez bien pâli!

LA COMTESSE FUENTES avec malignité.

Il faut en accuser cette fièvre maudite.
Elle attaque les nerfs et fatigue bien vite.
N'est-il pas vrai, princesse?

LA REINE.

Il m'eût été bien doux
D'aller passer, ma chère, un moment avec vous.
Je ne l'ai point osé.

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Pendant sa maladie
La princesse n'a pas manqué de compagnie.

LA REINE.

Je le crois aisément... Mais vous n'êtes pas bien...
Vous tremblez...

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Ce n'est rien, madame; ce n'est rien...
Permettez que d'ici, pourtant, je me retire.

LA REINE.

Votre mal est plus grand que vous ne voulez dire,
Aussi, rester debout vous fatigue; il faudrait
Vous asseoir... aidez-la, comtesse, un tabouret!

LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

Non, le grand air m'aura plus vite soulagée.
(Elle sort.)

LA REINE.

Comtesse, suivez-la !.. Combien elle est changée!
(Un page entre et parle à la duchesse d'Olivarez qui se tourne ensuite vers la reine).

LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

Le marquis de Posa, par les ordres du roi,
Madame.

LA REINE.

Je l'attends.

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE MARQUIS DE POSA.

(Le marquis met un genou en terre devant la reine qui lui fait signe de se relever).

LA REINE.

Qu'exige-t-on de moi?
Puis-je publiquement...?

LE MARQUIS.

Du sujet qui m'amène
Il faut que, sans témoins, j'entretienne la reine.
(Les dames s'éloignent sur un signe de la reine.)

SCÈNE TROISIÈME.

LA REINE, LE MARQUIS DE POSA.

LA REINE avec étonnement.

En croirai-je mes yeux, marquis? En vérité!
De la part du roi? vous!

LE MARQUIS.

A votre majesté
Cela paraît étrange? à moi point.

LA REINE.

Quel mystère !
Le monde est donc sorti de sa route ordinaire ?
Vous et lui !... J'avouerai...

LE MARQUIS.

Que c'est fort surprenant ?
Madame, j'en conviens ; mais on voit maintenant
Des miracles plus grands tous les jours se produire.

LA REINE.

J'en doute.

LE MARQUIS.

Supposez qu'on ait pu me séduire.
A la cour de Philippe à quoi bon essayer
Le rôle sans profit d'un homme singulier ?
Quand on veut être utile aux hommes, il faut faire
Que, dans leur bienfaiteur, ils voient d'abord un frère.
A quoi bon afficher l'orgueil du sectateur ?
Supposez (quel mortel ne sent pas dans son cœur,
Le désir orgueilleux, mais aussi, légitime,
De faire partager une croyance intime ?)
Supposez que j'aie eu moi-même cet espoir
De faire que la mienne au trône aille s'asseoir.

LA REINE.

Non. Même en badinant, je n'irais pas vous faire
Le reproche d'avoir ce projet téméraire.
On ne vous verrait point entreprendre un dessein
Sachant ne pas pouvoir le conduire à sa fin.

LE MARQUIS.

Madame, l'on verrait si j'en suis incapable.

LA REINE.

Ce qui me semblerait au plus haut point coupable,
Ce qui de vous surtout, marquis, m'étonnerait...

LE MARQUIS.

Quelque duplicité, peut-être ?

LA REINE.

L'on pourrait
Vous reprocher, du moins, de manquer de franchise.
Je doute que du roi l'ordre vous autorise
A me dire ce que vous direz.

LE MARQUIS.

Non.

LA REINE.

Eh bien ?

La cause excuse-t-elle un coupable moyen?
Et votre noble orgueil (pardonnez cette crainte)
Pourra-t-il d'un tel rôle accepter la contrainte?
Je ne le croirais pas sans peine.

LE MARQUIS.

A cet emploi,
Si je n'avais pour but que de tromper le roi,
Je ne descendrais pas; loin de là! mais je pense
Que je le servirai dans cette circonstance,
Bien plus loyalement qu'il ne me l'a prescrit.

LA REINE.

Ah! je vous reconnais et ce mot me suffit....
Que fait-il?

LE MARQUIS.

Qui? le roi?.. La question, peut-être,
Me venge des soupçons que vous faisiez paraître:
Si je tarde longtemps à vous dire pourquoi
Ici je suis venu par les ordres du roi,
Madame, à votre tour vous montrez de l'apprendre
Bien peu d'empressement... Pourtant, il faut m'entendre:
Le roi vous fait prier de ne pas recevoir
L'ambassadeur de France aujourd'hui. Mon devoir
De ce désir du roi se borne à vous instruire.

LA REINE.

Et c'est bien là, marquis, tout ce qu'il me fait dire?

LE MARQUIS.

Ce message est, du moins, ce qui doit à vos yeux,
Madame, autoriser ma présence en ces lieux.

LA REINE.

Un secret! Je consens à ce qu'on me le cache.
Sans doute il ne faut pas, marquis, que je le sache.

LE MARQUIS

Il faut que je le taise et que vous l'ignoriez.
Si vous n'étiez vous-même, ah! madame, croyez
Que je m'empresserais de rompre le silence,
De porter certains faits à votre connaissance
Et de vous prémunir contre certaines gens.
Mais il ne vous faut pas ces avertissements.
Qu'importe que sur vous un orage s'amasse!
Vous pouvez ignorer que c'est vous qu'il menace;
L'ange en son pur sommeil ne doit pas s'en troubler.
Aussi n'est-ce point là ce dont je veux parler.
Le prince don Carlos...

LA REINE.

Comment est-il?

LE MARQUIS.

Madame,
Il est le seul vrai sage, aujourd'hui, sur mon âme!
Mais de la vérité brûlant adorateur,
Il se voit imputer à crime son ardeur.
Pour cet amour, en sage, il est prêt au martyre.
Du reste, de sa part j'ai peu de chose à dire :
Il parle en cette lettre.

(Il remet une lettre à la reine.)

LA REINE après avoir lu.

Il veut un entretien.
Il le faut, me dit-il.

LE MARQUIS.

Cet avis est le mien.

LA REINE.

Sera-t-il plus heureux pour avoir pu m'entendre
Lui dire qu'au bonheur je ne puis plus prétendre?

LE MARQUIS.

Il en sera plus fort, plus résolu.

LA REINE.

Comment?

LE MARQUIS.

Albe des Pays-Bas a le gouvernement.

LA REINE.

On le dit.

LE MARQUIS.

Vous savez le monarque inflexible.
Se rétracter! pour lui l'effort est impossible.
Le prince, cependant ne peut rester ici.
Il faut absolument qu'il parte. Il faut aussi
Empêcher que la Flandre entière ne périsse.

LA REINE.

Pouvez-vous la sauver de ce grand sacrifice?

LE MARQUIS.

Oui... Peut-être un moyen encore en reste-t-il.
Ce moyen est extrême ainsi que le péril.
Il est audacieux; le désespoir l'inspire;
C'est le seul désormais...

LA REINE.

Vous allez me le dire.

LE MARQUIS.

Madame, c'est à vous que j'en voulais parler;
C'est à vous seule : au prince il faut le révéler.
De vous seule Carlos sans horreur peut l'apprendre...
Et ce moyen... le mot est dur à faire entendre...

LA REINE.

C'est la rébellion.

LE MARQUIS.

Qu'il n'obéisse pas!
Qu'en secret pour Bruxelle il parte! Tous les bras
Y sont vers lui tendus! Il paraît, et la Flandre
Tout entière se lève! Un fils de roi va rendre
L'espérance et la force au bon droit! On verra
Que devant ce héros Philippe tremblera!
Et Carlos dans Bruxelle obtiendra, je l'espère,
Tout ce que dans Madrid lui refusait son père!

LA REINE

Vous avez, dites-vous, vu le prince aujourd'hui,
Et vous croyez pouvoir accomplir avec lui?...

LE MARQUIS.

Oui; parce que j'ai vu le prince aujourd'hui même.

LA REINE après une pause.

Votre plan m'épouvante, et cependant je l'aime.
Oui, vous avez vu juste en formant ce projet.
L'idée en est hardie, et, par cela, me plaît.
J'y songerai... Carlos connaît-il?...

LE MARQUIS.

Je désire,
Madame, vous laisser le soin de tout lui dire.

LA REINE.

Oui, ce projet est grand!... mais il exigera....
Si la fougue du prince....

LE MARQUIS.

Elle nous servira.
Il va trouver, là-bas, ces grandes renommées
Qui de l'empereur Charle ont guidé les armées:
Un Orange, un Egmont, qui sont en même temps
De sages conseillers, de rudes combattants.

LA REINE avec vivacité.

Oui! le projet est grand et beau. Qu'il s'accomplisse!
Il le faut, je le sens. Oui, que le prince agisse!
De son rôle à Madrid je souffre trop pour lui...
De la France je peux lui promettre l'appui.

Il aura la Savoie... Oui, qu'il parte! qu'il ose
Etre le champion de cette noble cause!
Je suis de votre avis... Cependant, il faudrait
De l'argent, et beaucoup, chevalier?

LE MARQUIS.

Il est prêt.

LA REINE.

D'ailleurs, je sais comment en obtenir.

LE MARQUIS.

Madame,
Lui ferai-je espérer l'entretien qu'il réclame?

LA REINE.

J'y songerai.

LE MARQUIS.

Carlos ne veut point de retard.
J'ai promis la réponse.

(Il présente des tablettes à la reine.)

Un mot de votre part...

LA REINE après avoir écrit.

Pourrai-je vous revoir?

LE MARQUIS.

Je suis prêt à me rendre
A vos ordres.

LA REINE.

De moi cela pourrait dépendre?
De moi! Vous êtes sûr, marquis? En vérité!
Comment dois-je juger de cette liberté?

LE MARQUIS.

Avec la pureté que dans vous on admire,...
Madame; on nous la laisse et cela doit suffire.
C'en est assez, du moins, pour votre majesté.

LA REINE interrompant.

Quel serait mon bonheur si, pour la Liberté,
Quand de toute l'Europe à présent on l'exile,
On pouvait conserver encore cet asile!
Et si ce grand bienfait, notre espoir aujourd'hui,
Songez donc, chevalier, on le devait, à lui!...
Croyez que tous mes vœux sont pour cette entreprise.

LE MARQUIS avec feu.

Oh! ma pensée, ici, devait être comprise!
Je ne me trompais point!

(La duchesse d'Olivarez paraît à la porte.)

LA REINE, froidement au marquis.

Tout ce qui vient du roi,

Chevalier, de mon maître, est un ordre pour moi.
Allez! assurez-le de mon obéissance.

(Elle fait un signe au marquis. Il sort.)

SCÈNE QUATRIÈME.

Une galerie.

DON CARLOS, LE COMTE DE LERME.

CARLOS.

Ici nous n'avons pas à craindre la présence
De témoins importuns. Parlez-moi hardiment.

LE COMTE DE LERME.

Votre altesse, à la cour, eut un ami?

CARLOS surpris.

Comment?
Et je ne l'ai pas su?... mais pourquoi ce mystère!
Parlez! que voulez-vous?

LE COMTE DE LERME.

Je crois qu'il faut me taire;
Je vois que ce secret, j'aurais dû l'ignorer;
Prince, pardonnez-moi... mais pour vous rassurer,
Je dirai qu'il me vient d'une source bien pure:
Je l'ai surpris moi-même, à l'instant, je vous jure.

CARLOS.

Mais de qui parlez vous?

LE COMTE DE LERME.

Du marquis de Posa.

CARLOS.

Eh bien?

LE COMTE DE LERME.

Si votre cœur dans son cœur déposa
(Je le crains) des secrets que nul homme peut-être,
Tant ils sont dangereux, de vous n'eût dû connaître?...

CARLOS.

Vous le craignez?

LE COMTE DE LERME.

Oui, prince. Il a vu le roi.

CARLOS.

Lui!

LE COMTE DE LERME.

En secret et pendant deux heures, aujourd'hui.

CARLOS.

Vraiment?

LE COMTE DE LERME.

Sur des sujets d'une haute importance
Ils se sont expliqués.

CARLOS.

Selon toute apparence.

LE COMTE DE LERME.

J'ai souvent entendu votre nom, prince.

CARLOS.

Eh bien?
Est-ce un mauvais présage?

LE COMTE DE LERME.

Et, dans cet entretien,
A mots couverts, encore, on parlait de la reine.

CARLOS reculant de surprise.

Comte!

LE COMTE DE LERME.

Et du cabinet Posa sortait à peine,
Que le roi m'a donné l'ordre de le laisser
Entrer à l'avenir sans même l'annoncer.

CARLOS.

C'est bien grave.

LE COMTE DE LERME.

Depuis que je sers la couronne,
C'est la première fois qu'un tel ordre se donne.

CARLOS.

C'est grave... vraiment grave... Et comment parlait-on
De la reine? On en a parlé, disiez-vous.

LE COMTE DE LERME.

Non,
Non, prince; mon devoir m'ordonne de me taire.

CARLOS.

Il est fort étonnant que vous fassiez mystère
D'un point de l'entretien, quand, l'autre, je le sais.

LE COMTE DE LERME.

Prince, je vous ai dit le premier; c'est assez.
C'est vous qu'il concernait, j'ai dû vous en instruire.
Pour le second, je dois au roi de n'en rien dire.

CARLOS.

Vous faites bien.

LE COMTE DE LERME.

Toujours le marquis à mes yeux
Fut un homme d'honneur.

CARLOS.

C'était juger au mieux.

LE COMTE DE LERME.

Il faut croire toujours la vertu sans souillure,
Jusqu'au jour de l'épreuve.

CARLOS.

Allez! la sienne est pure,
Et l'épreuve n'est pas pour elle à redouter.

LE COMTE DE LERME.

La faveur d'un monarque est faite pour tenter,
Et plus d'une vertu, que l'on croyait sauvage,
S'est prise à cet appât.

CARLOS.

Oui.

LE COMTE DE LERME.

Souvent il est sage
De révéler à temps un mystère qui doit
Etre connu plus tard de tout le monde.

CARLOS.

Soit!
Cependant ce marquis que j'honore, que j'aime,
Est un homme d'honneur; vous l'avez dit vous-même.

LE COMTE DE LERME.

S'il est vrai qu'il soit digne encore de ce nom,
Sa vertu ne pourra rien perdre à mon soupçon,
Et votre ami, vainqueur d'une épreuve si rude,
De sa fidélité double la certitude,
L'épreuve aura pour vous ce résultat heureux.

(Le comte veut sortir)

CARLOS ému le suit et lui prend la main.

Je lui dois plus encor, cœur noble et généreux,
Car d'un nouvel ami je suis riche par elle,
Sans perdre le premier.

(Le comte sort.)

SCÈNE CINQUIÈME.

DON CARLOS, LE MARQUIS DE POSA arrivant par la galerie.

LE MARQUIS.

Carlos!

CARLOS.

Qui donc m'appelle?
C'est toi Rodrigue!... Bien. Au cloître je me rends.
Tu vas m'y suivre.

(Il veut sortir.)

LE MARQUIS.

Encore une minute! attends!

CARLOS.

Si l'on nous surprenait ici!

LE MARQUIS.

Ta crainte est vaine.
Un instant seulement et j'ai fini... la reine...

CARLOS.

As-tu vu mon père?

LE MARQUIS.

Oui; mais sur son ordre.

CARLOS.

Eh bien?

LE MARQUIS.

La reine, mon ami, t'accorde un entretien.

CARLOS.

Et le roi? Que veut-il?

LE MARQUIS.

Le roi? Fort peu de chose...
Le désir de savoir qui je suis, je suppose...
La curiosité... des amis indiscrets
Voulant à mon insu servir mes intérêts...
Que sais-je?... il a voulu m'employer.

CARLOS.

Et, je pense,
Tu refuses?

LE MARQUIS.

Sans doute.

CARLOS.

Et comment l'audience
S'est-elle terminée?

LE MARQUIS.

Assez bien.

CARLOS.

Et, de moi,
Pas un seul mot?

LE MARQUIS.

Mais, oui, nous parlâmes de toi...
En général...

(Il tire des tablettes qu'il présente à Carlos.)

Voici quelques mots de la reine,
Et demain je saurai le lieu, l'heure certaine...

CARLOS lit d'un air très-distrait, serre les tablettes et veut sortir.

Ainsi, chez le Prieur.

LE MARQUIS.

Déjà partir? attends!
Personne ne paraît encor.

CARLOS avec un sourire affecté.

Tu me surprends :
Nos rôles sont changés aujourd'hui... Je t'admire :
Tant de calme!

LE MARQUIS.

Aujourd'hui? Pourquoi? que veux-tu dire?

CARLOS.

Et la reine m'écrit?...

LE MARQUIS.

Ne l'as-tu donc pas lu?
A l'instant?

CARLOS.

Moi? c'est vrai.

LE MARQUIS.

Voyons! qu'éprouves-tu?
D'où peut venir ce trouble?

CARLOS relit ce que lui écrit la reine, puis avec chaleur et ravissement.

Oui, je veux, je le jure,
Etre digne de toi, céleste créature!
Les grands cœurs par l'amour sont encore grandis.
Eh bien? qu'ordonnes-tu? n'importe, j'obéis...
Elle me fait savoir qu'un grand projet m'appelle.
Il faut résolument m'y préparer, dit-elle...
Est-il connu de toi?

LE MARQUIS.

Quand même il le serait?
A l'apprendre, Carlos, maintenant es-tu prêt?

CARLOS.

Ai-je pu t'offenser? Ah! Rodrigue, pardonne
Une distraction...

LE MARQUIS.

Qu'est-ce qui te la donne?

CARLOS.

Je l'ignore moi-même... Ainsi, je puis garder
Ces tablettes?

LE MARQUIS.

Du tout! Je viens te demander
De remettre en mes mains les tiennes au contraire....

CARLOS.

Les miennes! Et pourquoi? dis! qu'en prétends-tu faire?

LE MARQUIS.

Et tout ce que tu peux avoir qu'on ne saurait,
Sans danger laisser lire à l'œil d'un indiscret :
Ces lettres, ces papiers que sur soi-même on garde,
Ton portefeuille enfin.

CARLOS.

Pourquoi ?

LE MARQUIS.

Pour être en garde
Contre tout accident : on peut être surpris.
Chez moi, nul ne viendra rechercher ces écrits,
Donne-les !

CARLOS avec inquiétude.

C'est étrange !... une telle prudence
Tout-à-coup !

LE MARQUIS.

Je te dis d'être sans défiance.
Ne me suppose pas une autre intention.
C'est contre le danger, une précaution,
A ces vaines frayeurs j'étais loin de m'attendre.

CARLOS lui donnant son porte-feuille.

Garde bien ce dépôt !

LE MARQUIS.

Le soin que j'en vais prendre....

CARLOS.

Je te donne beaucoup, Rodrigue !

LE MARQUIS.

Beaucoup moins
Que tu ne m'as donné déjà... Je te rejoins.
Tu sauras au couvent ce qui me reste à dire.

(Il veut sortir.)

CARLOS après avoir lutté avec lui-même le rappelle.

Rends-moi ce portefeuille ! Il faut que j'en retire
Ce qu'elle m'écrivit lorsque, son fiancé,
Je fus dans Alcala, par la mort menacé.
Sur mon cœur je portais, avec un soin fidèle,
Cette lettre si chère, et, me séparer d'elle
Serait un sacrifice, en vérité, trop grand...
Laisse-moi celle-là... prends les autres ; tiens, prend !

(Il rend au marquis le portefeuille dont il a retiré la lettre.)

LE MARQUIS.

Je te cède, Carlos, mais avec répugnance.
Justement cette lettre avait une importance....

CARLOS.

Adieu !

(Il s'éloigne lentement et en silence, s'arrête un moment à la porte, se retourne et vient rendre la lettre au marquis.)

Tiens ! la voilà.

(Sa main tremble ; des larmes s'échappent de ses yeux ; il se jette dans les bras du marquis et presse sa tête sur son sein.)

Non, non ! à ces détours,
Mon père, n'est-ce pas, ne peut avoir recours ?

(Il sort à la hâte.)

SCÈNE SIXIÈME.

LE MARQUIS.

Vraiment ! Est-ce possible ? O fatale lumière !
Je n'aurais pas connu son âme tout entière !
Ce replis de son cœur m'aurait donc échappé !
Soupçonner son ami !!... Non ! je me suis trompé.
Non ! je le calomnie... Eh ! d'où vient qu'il me blesse ?
Moi, plus faible que lui, condamner sa faiblesse !
Lui reprocher, à lui, ce que j'éprouve, moi !
La surprise ? Elle était naturelle, je croi.
Dans mon cœur, en effet, comment pouvait-il lire
Cet étrange dessein que l'amitié m'inspire ?
La douleur ?... Je ne puis, Carlos, te l'épargner.
Longtemps, ton âme tendre, encore va saigner.
Le roi, de son secret m'a fait dépositaire,
Parce qu'il a compté que je saurais le taire.
La confiance veut qu'on soit reconnaissant.
Mon silence, pour toi n'a rien de menaçant.
Pourquoi de ce secret te ferais-je le maître ?
Cette discrétion te servira peut-être.
Quand d'un profond sommeil je te vois endormi,
Pourquoi donc t'en tirer ? te montrer, mon ami,
Le nuage orageux suspendu sur ta tête ?
C'est assez que de toi j'écarte la tempête ;
Et lorsqu'un peu plus tard tu rouvriras les yeux,
Le ciel t'apparaîtra plus pur, plus radieux.

(Il sort.)

SCÈNE SEPTIÈME.

Le cabinet du roi.

LE ROI dans un fauteuil, à côté de lui l'infante CLAIRE EUGÉNIE.

LE ROI après un profond silence.

Non, non ! elle est ma fille... Eh quoi donc ! la nature

Sous tant de vérité cacherait l'imposture?
Cet œil bleu, c'est le mien; dans chacun de ces traits
Me voilà, c'est moi-même. Oui, je me reconnais.
Enfant de mon amour!... Oui, tu l'es!... Douce ivresse!
Oh! viens! viens! sur son cœur que ton père te presse!
Je retrouve mon sang!...

(Il s'arrête avec un trouble subit.)

Mon sang? Pour en douter
Quelle plus forte preuve avais-je à redouter?
Il est mon sang aussi, lui!!

(Il a pris le médaillon et porte alternativement les yeux sur le portrait et sur une glace qui est en face de lui. Enfin il le jette à terre, se lève précipitamment et repousse l'infante.)

Va-t-en!... Quel martyre!...
Va-t-en!... Mon cœur se perd dans cet abîme....

SCÈNE HUITIÈME.

LE ROI, L'INFANTE, LE COMTE DE LERME.

LE COMTE DE LERME.

Sire,
La reine vient d'entrer dans cet appartement...

LE ROI.

La reine, dites-vous?

LE COMTE DE LERME.

Et demande instamment
La faveur d'être admise auprès de vous.

LE ROI

La reine?
Comment! A pareille heure!... Et quel motif l'amène?...
Comte, nous ne pouvons l'admettre devant nous.

LE COMTE DE LERME.

Voici sa majesté...

(Il sort.)

SCÈNE NEUVIÈME.

LE ROI, L'INFANTE, LA REINE.

(L'infante court au devant de la reine et s'attache à elle. La reine se prosterne devant le roi qui demeure muet et interdit.)

LA REINE.

Mon maître! mon époux!
Je viens chercher justice au pied de votre trône,
Justice!... on m'y contraint... Que mon roi me la donne!

LE ROI.

Justice?

LA REINE.

Je me vois traitée indignement.
Oui, sire, on a forcé ma cassette.

LE ROI

Comment!

LA REINE.

J'ai perdu des objets d'une extrême importance.

LE ROI.

Pour vous? d'une importance extrême?

LA REINE.

Sire! immense,
Si des gens mal instruits et méchants osaient voir
Dans ces objets, un sens qu'ils ne peuvent avoir.

LE ROI.

Des méchants mal instruits? mais levez-vous, madame!

LA REINE

Pas avant d'obtenir tout ce que je réclame.
Je veux que mon époux m'engage ici sa foi
D'employer jusqu'au bout sa puissance de roi
A me faire justice, à mettre en ma présence
Le détestable auteur d'une telle insolence,
Ou je quitte une cour (je n'hésiterai pas)
Qui pourrait protéger de pareils attentats.

LE ROI

Mais enfin, levez-vous!... Cette attitude, reine...
Levez-vous!

LA REINE se lève.

De ce vol l'auteur, j'en suis certaine,
Est d'un rang élevé, car il ne m'a rien pris
De ces nombreux bijoux, de ces pierres de prix
Dont la même cassette était dépositaire;
Des lettres, des papiers ont pu le satisfaire.

LE ROI.

Vous m'apprendrez au moins quels étaient ces papiers,
Madame! n'ai-je pas le droit?...

LA REINE.

Très-volontiers.
Sire, avec son portrait, j'avais dans ma cassette
Les lettres de l'infant.

LE ROI.

De qui?

LA REINE.

Je le répète :

Les lettres de l'Infant, de votre fils.

LE ROI.

A vous?

LA REINE.

Oui, sire.

LE ROI

Et vous osez le dire?

LA REINE.

A mon époux?

Sans doute.

LE ROI.

Avec ce front vous osez me le dire?

LA REINE.

Eh! qu'a donc cet aveu qui vous surprenne, sire?
Ne vous souvient-il plus qu'à Saint-Germain, jadis,
Le prince don Carlos m'adressa ces écrits?
Et que, si j'ai reçu cette correspondance,
C'est du gré des deux cours et d'Espagne et de France?
Son portrait à sa lettre un jour se trouva joint,
Et je l'ai conservé. Je n'examine point
Si l'envoi fut permis, ou si, trop téméraire,
Le prince par amour, prit sur lui de le faire.
D'avoir été trop prompt on peut lui pardonner,
Sans doute : pouvait-il alors imaginer,
Sire, que ce portrait s'adressât à sa mère?

(Le roi fait un mouvement qu'elle remarque.)

Qu'est-ce donc?... qu'avez-vous?

L'INFANTE qui dans l'intervalle a joué avec le médaillon qu'elle a ramassé, le présente à la reine.

Ma mère! considère

Ce beau portrait!

LA REINE.

Eh quoi!...

(Elle reconnaît le médaillon et demeure muette de surprise. Elle et le roi se regardent fixement. Après un long silence :)

Sire! Ce n'est pas bien.

Pour éprouver sa femme, un semblable moyen
N'est pas d'un roi, n'est pas d'une âme vraiment grande...
Permettez seulement encore une demande.

LE ROI.

Madam! c'est à moi de vous interroger.

LA REINE.

De mes soupçons, du moins, je ne veux point charger

Quiconque est innocent. Si par vos ordres, sire,
Ce larcin fut commis, veuillez bien me le dire,

LE ROI.

Oui, madame, c'est moi, moi seul qui le voulus.

LA REINE.

Mon accusation tombe, et je ne plains plus
Que vous, sire! Avez-vous pensé que votre femme
Eût mérité l'affront de cette épreuve infâme?

LE ROI.

Madame, croyez-moi, je connais ces discours.
Ils seront impuissants à me tromper toujours.
C'est assez d'Aranjuez... Cette angélique reine
Qui défendait alors sa vertu surhumaine,
Aujourd'hui, mieux qu'alors, je la connais.

LA REINE.

Comment?

LE ROI.

Madame, finissons! Répondez franchement!
Au jardin d'Aranjuez, pouvez-vous bien le dire,
Personne ne vous a parlé? Personne?

LA REINE.

Sire,
J'ai vu dans ce jardin l'Infant, et lui parlai.

LE ROI.

A l'Infant?... A présent tout est donc dévoilé!...
Qui douterait encor? Tant d'audace m'étonne.
Mépriser à ce point l'honneur de ma couronne!

LA REINE.

Sire! si l'on osa se jouer d'un honneur,
C'est d'un honneur tout autre et plus grand, j'en ai peur,
Que celui que pour dot m'a donné la Castille.

LE ROI.

Pourquoi dire que pour appeler votre fille?...

LA REINE.

Parce que je n'ai pas coutume de me voir
Traitée en criminelle, et contrainte d'avoir
A répondre devant une cour tout entière.
Il faudra me parler, sire, d'autre manière,
Quand on voudra de moi savoir la vérité.
Je puis faire un appel à votre majesté:
M'a-t-elle avec égards, alors, interrogée?
Fallait-il, par vos grands, que je fusse jugée?
C'est à ce tribunal qu'une reine rendrait

Compte des actions qu'elle fait en secret?
Oh! non, non! En secret si le prince m'a vue,
C'est qu'il sollicita de moi cette entrevue;
C'est que je l'ai voulu; c'est que lorsque je croi
Qu'un acte est innocent, ce ne sera pas moi
Qui me demanderai si l'usage est contraire.
Et si de l'entretien je vous ai fait mystère,
C'est que, devant mes gens, sire, il ne m'a point plu
D'entamer le débat que vous auriez voulu.

LE ROI.

Madame! vous tenez un bien hardi langage.

LA REINE.

Sire, je puis encor vous dire davantage:
J'ai vu le prince et j'ai voulu l'entretenir,
Parce que de son père il ne peut obtenir
La justice à laquelle il a droit de prétendre.

LE ROI.

A laquelle il a droit?

LA REINE.

Eh! pourquoi m'en défendre?
Je l'estime, je l'aime; il est, dans cette cour,
Mon parent le plus proche; on le crut digne, un jour,
D'un nom qui m'eût été plus précieux encore.
Sire, je l'avouerai, jusqu'à présent j'ignore
Pourquoi, plus qu'en tout autre, il faudrait, aujourd'hui,
Ne voir précisément qu'un étranger en lui,
Par la seule raison qu'on m'avait fait connaître
Dans le prince, autrefois, l'homme qui devait être
Le plus cher à mon cœur. Si, quand elle veut bien,
Votre raison d'Etat peut former un lien,
Plus tard, moins aisément elle peut le défaire.
Je ne veux point haïr quand j'ai droit au contraire...
En un mot, puisqu'il faut m'expliquer, je prétends
N'être pas dans mes goûts contrainte plus longtemps.
Non! non!

LE ROI.

Elisabeth! de mes jours de faiblesse,
Des heures où, pour vous, éclata ma tendresse,
Vous avez souvenir, et, de là, naît en vous
L'audace qu'aujourd'hui vous montrez devant nous.
Vous essayez encor l'influence puissante
Qui, de ma fermeté, fut souvent triomphante;
Mais craignez d'autant plus! Ce qui porta mon cœur
A la faiblesse, peut allumer sa fureur.

LA REINE.

Qu'ai-je fait?

LE ROI lui saisissant la main.

S'il est vrai !... (Je n'en suis plus à craindre,
Peut-être, et jusque-là vous a-t-on vue atteindre !...)
S'il est vrai !... Si déjà le crime est accompli !
De vos fautes, enfin, si le vase est rempli !
Pour le voir déborder s'il suffit d'une goutte !
S'il est vrai qu'on me trompe !...

(Il quitte sa main.)

(Oh ! je vaincrai, sans doute,
Cette faiblesse encore; il le faut, je le veux....)
Alors, malheur sur vous, sur moi, sur tous les deux,
Elisabeth !

LA REINE.

Enfin, sire, je le demande :
Qu'ai-je donc fait ?

LE ROI.

Alors, que le sang se répande !

LA REINE.

C'est à ce point ! O ciel !

LE ROI.

Je ne me connais plus !
Arrière les égards et les soins superflus !
Je méprise les droits, le cri de la nature.
Tous les rois me verront à mes sermens parjure...

LA REINE.

Sire, que je vous plains !

LE ROI hors de lui.

Oser me plaindre, moi !
Me donner sa pitié ! l'impudique !

L'INFANTE effrayée se suspend à sa mère.

Le roi
Qui se fâche, et ma mère en larmes !

(Le roi arrache l'infante à la reine.)

LA REINE avec douceur et dignité, mais d'une voix tremblante.

Une mère
De semblables fureurs la sauvera, j'espère... ?
Viens avec moi, ma fille, oh ! viens !

(Elle prend l'infante dans ses bras.)

Et si le roi
Refuse, désormais, de voir sa fille en toi,
Va ! va ! je saurai bien demander à la France
Des soutiens qu'on verra prendre notre défense.

(Elle veut sortir.)

LE ROI troublé.

Reine !...

LA REINE.

Non, c'en est trop ! mon cœur est impuissant
A souffrir...

(Elle veut atteindre la porte et tombe sur le seuil avec l'infante.)

LE ROI se précipitant vers elle avec effroi.

Qu'est-ce donc ?... O ciel !

L'INFANTE jetant des cris de frayeur.

Ma mère en sang !

(Elle s'enfuit.)

LE ROI très-inquiet.

Ah ! quel affreux malheur !... Du sang ! Est-ce possible ?
Ai-je donc mérité ce châtiment terrible ?...
Levez-vous !... Levez-vous !... Reprenez vos esprits !...
On vient ; il ne faut pas que nous soyons surpris...
Levez-vous ! Ce spectacle à ma cour tout entière !!...
Levez-vous !... Me faut-il descendre à la prière ?...

(La reine se relève soutenue par le roi.)

SCÈNE DIXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE DUC D'ALBE, DOMINGO entrant effrayés. Plusieurs dames les suivent.

LE ROI.

Reconduisez la reine en son appartement.
Elle vient d'éprouver un mal subit.

(La reine sort accompagnée de ses dames ; le duc d'Albe et Domingo s'approchent.)

LE DUC D'ALBE.

Comment !
La reine toute en pleurs ! Du sang sur son visage !

LE ROI.

Cela peut étonner les démons dont la rage
Aussi loin m'a conduit ?...

LE DUC D'ALBE et DOMINGO.

Nous !

LE ROI.

Les accusateurs
Qui m'en ont dit assez pour causer mes fureurs,
Et rien pour me convaincre, absolument rien ?

LE DUC D'ALBE.

Sire,

A votre majesté nous ne pouvions pas dire
Plus que nous ne savions.

LE ROI.

De vos soins empressés
Puissiez-vous par l'enfer être récompensés!...
Oh! de ce que j'ai fait le repentir m'accable!
Ce langage était-il celui d'une coupable!

LE MARQUIS derrière le théâtre.

Au roi peut-on parler?

SCÈNE ONZIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE MARQUIS DE POSA.

LE ROI se ranimant à cette voix et s'avançant au devant du marquis.

Ah! le voici!... C'est vous!
Soyez le bienvenu, marquis... Duc! Laissez-nous!
Vous êtes inutile.

(Le duc d'Albe et Domingo se regardent avec un muet étonnement et sortent.)

SCÈNE DOUZIÈME.

LE ROI, LE MARQUIS DE POSA.

LE MARQUIS.

Il est pénible, sire,
Pour le vieux serviteur qui d'ici se retire,
Lorsque dans vingt combats, pour votre majesté
Il a bravé la mort, d'être ainsi rejeté.

LE ROI.

Il nous convient, à vous de voir d'une manière,
A moi d'agir d'une autre. Ah! dans sa vie entière,
Cet homme, de beaucoup, n'a point fait pour son roi,
Ce que vous avez fait depuis que je vous voi.
Mais ma faveur pour vous ne sera pas secrète.
Je veux que votre front en tous lieux la reflète,
Et je veux par chacun aussi, voir envié
L'homme qu'honorera ma royale amitié.

LE MARQUIS.

Bien que cette faveur si haute, inattendue,
A mon obscurité seule, puisse être due?

LE ROI.

Chevalier, qu'avez-vous à me dire?

LE MARQUIS.

A l'instant

Sire, je traversais le salon précédent;
J'y saisis par hasard quelques mots qu'on échange;
J'entends qu'on s'entretient d'un bruit affreux, étrange:
Un débat animé qu'on aurait entendu...
On parlait de la reine et de sang répandu...

LE ROI.

Vous venez du salon?

LE MARQUIS.

La nouvelle m'effraie.
Je serais désolé d'apprendre qu'elle est vraie,
Qu'entre la reine, sire, et votre majesté,
Une discussion réelle ait éclaté;
Car les choses vont prendre une face nouvelle,
Devant la découverte importante...

LE ROI.

Qu'est-elle?

LE MARQUIS.

Ce portefeuille, sire, à l'Infant appartient.
J'ai trouvé le moyen de l'avoir... il contient
Des papiers qui pourront répandre, je l'espère,
Quelque jour....

(Il donne au roi le portefeuille de Carlos.)

LE ROI le parcourant avec rapidité.

Un écrit de l'empereur mon père!
Voilà qui me surprend, car d'un semblable écrit
Je ne me souviens pas qu'on m'ait jamais rien dit...
(Il le lit, le met de côté et passe rapidement à d'autres papiers.)
Voici le plan d'un fort... Des extraits de Tacite...
Une lettre... Comment! Par une femme écrite?...
Il me semble connaître... Une lettre sans nom...
(Il lit tantôt à voix haute et tantôt à voix basse.)
« Cette clé... de la reine ouvre le pavillon.
» Par la petite porte... » Oh ciel! que vais-je apprendre?...
« En toute liberté, l'amant discret et tendre...
» On saura l'exaucer... Il recevra le prix... »
Trahison qu'inspira l'enfer!... J'ai tout appris.
C'est elle! C'est sa main!

LE MARQUIS.

Cette main serait celle
De la reine? Oh! non, non!

LE ROI.

D'Eboli... d'elle, oui, d'elle!

LE MARQUIS.

Au page Hénarez à l'instant j'ai parlé

Il a remis lui-même et la lettre et la clé.
Les rapports qu'il m'a faits étaient donc véritables.

LE ROI prenant la main du marquis et dans une violente agitation.

Marquis ! je suis tombé dans des mains exécrables.
Cette femme, c'est elle, elle-même, marquis,
Qui força la cassette !... Et le premier avis
Sur la reine, me vient encor de cette femme !
Oh ! je me vois trompé par un complot infâme !

LE MARQUIS.

Il est heureux, du moins...

LE ROI.

Marquis ! marquis ! j'ai peur
D'avoir poussé trop loin ma jalouse fureur.

LE MARQUIS.

Si la reine et Carlos furent d'intelligence,
Croyez que, de beaucoup, leur secrète alliance
N'est pas ce qu'on la dit ; non, non, cela n'est pas.
Et si le prince, aussi, d'aller aux Pays-Bas
Eut le projet, je sais d'une source certaine
Que ce projet est né dans l'esprit de la reine.

LE ROI.

Je l'ai pensé toujours.

LE MARQUIS.

La reine donne essor
A son ambition. Dirai-je plus encor?
Elle souffre à regret, avec impatience,
Qu'on trompe de son cœur l'orgueilleuse espérance ;
Qu'on l'écarte du trône, et que, dans le Pouvoir,
On ne lui donne pas ce qu'elle crut avoir.
La jeunesse du prince, ardente, impétueuse
Aux projets de la reine a semblé précieuse...
Je doute que l'amour soit possible à son cœur.

LE ROI.

De son habileté, marquis, je n'ai pas peur.

LE MARQUIS.

Mais serait-elle aimée? Et faut-il qu'on redoute
Moins d'elle que de lui? Ces questions, sans doute,
Sont dignes d'intérêt, et je serais d'avis
De faire avec rigueur, surveiller votre fils.

LE ROI.

Vous répondez de lui.

LE MARQUIS.

Pour cette surveillance,

Si j'avais quelques droits à votre confiance,
Je vous demanderais un absolu pouvoir.

LE ROI.

Vous l'aurez.

LE MARQUIS.

Je voudrais surtout ne jamais voir,
Lorsque j'aurais jugé tout-à-fait nécessaire
D'agir d'une façon, sire, un auxiliaire,
Quelque nom qu'il portât, vouloir faire autrement.

LE ROI.

Vous n'en verrez aucun, je vous en fais serment...
Vous êtes mon sauveur. Combien je dois vous rendre
Grâces de ce qu'ici vous venez de m'apprendre!
(Au comte de Lerme qui est entré pendant ces derniers mots.)
Que fait sa majesté?

LERME.

Sire, son accident
L'a beaucoup affaiblie.
(Il jette sur le marquis un regard de défiance et sort.)

LE MARQUIS après une pause.

Il me semble prudent
De prendre une mesure encore; il peut se faire
Qu'on prévienne Carlos des soupçons de son père,
Car de nombreux amis au prince sont restés;
S'il correspond à Gand avec les révoltés,
La terreur que chez lui cet avis doit produire,
A quelque extrémité pourrait bien le conduire.
Il faudrait, selon moi, sur-le-champ aviser
A des moyens certains et prompts de s'opposer
A cet événement, s'il faut qu'il se présente.

LE ROI.

Vous avez bien raison. Mais si le prince tente...

LE MARQUIS.

On s'empare de lui, sire... un ordre secret
Que votre majesté dans mes mains remettrait;
Qu'au moment du danger, j'aurais droit de produire;
Que.....
(Le roi semble réfléchir.)
Ce serait d'abord un secret d'Etat, sire;
Et plus tard...

LE ROI va à sa table et écrit l'ordre d'arrestation.

Quand je vois l'Etat près de périr,
A d'extrêmes moyens je peux bien recourir..,
Tenez, marquis! Il est inutile je pense,
De vous recommander d'agir avec prudence.

LE MARQUIS prenant l'ordre d'arrestation.

C'est un dernier remède.

LE ROI lui mettant la main sur l'épaule.

Allez, mon cher marquis,
Rendre à mon cœur la paix, le sommeil à mes nuits !
(Ils sortent par des côtés opposés.)

SCÈNE TREIZIÈME.

Une galerie.

CARLOS arrivant dans la plus vive agitation, LE COMTE DE LERME allant au devant de lui.

CARLOS.

C'est vous? Je vous cherchais.

LE COMTE DE LERME.

Moi votre altesse.

CARLOS.

Comte !
Est-ce vrai? Répondez !... Est-ce vrai?... L'on raconte...

LE COMTE DE LERME.

Quoi donc?

CARLOS.

Qu'il a tiré sur elle le poignard.
Qu'on l'emporta sanglante... Ah ! c'est trop de retard;
Au nom de tous les saints, comte, je vous supplie !
Que croirai-je? Est-ce vrai?

LE COMTE DE LERME.

La reine évanouie
S'est blessée en tombant; voilà tout.

CARLOS.

Vous jurez,
Que contre tout danger ses jours sont assurés,
Comte?

LE COMTE DE LERME.

Oui, de tout danger la reine est préservée;
Mais craignez d'autant plus pour vous.

CARLOS.

Elle est sauvée !
Ma mère !... Grâce au ciel !... Sachez qu'un bruit affreux
M'avait dit que le roi devenu furieux
Avait osé frapper et l'infante et sa mère;
Qu'on avait découvert un important mystère.

LE COMTE DE LERME.

Ceci peut être vrai.

CARLOS.

Peut être vrai? Comment?

LE COMTE DE LERME.

Vous ne fites nul cas de l'avertissement
Qu'aujourd'hui je vous ai donné! Je vous conseille
A ce nouvel avis de mieux prêter l'oreille :

CARLOS.

Parlez!

LE COMTE DE LERME.

Entre vos mains j'ai vu, ces derniers jours,
Un portefeuille bleu... brodé d'or... en velours...
N'est-ce pas?

CARLOS déconcerté.

En effet j'en possède un semblable...
Et puis?

LE COMTE DE LERME.

Ce portefeuille est encore remarquable
En ce que l'on y voit, d'un côté seulement,
Un médaillon garni de perles...

LE MARQUIS.

Justement.

LE COMTE DE LERME.

Au cabinet du roi qui ne pouvait m'attendre,
Tout à l'heure j'entrais, lorsque j'ai cru surprendre
Ce même portefeuille entre ses mains. Posa
Etait auprès de lui.

CARLOS vivement après un instant de silence et de surprise.

Ce que vous dites là
Est faux.

LE COMTE DE LERME avec émotion.

Je pourrais donc mentir?

CARLOS le regardant fixement.

Faux; je le jure!

LE COMTE DE LERME.

Je dois vous pardonner cette mortelle injure.

CARLOS se promène dans une vive agitation et s'arrête enfin devant le comte.

Que t'a-t-il fait? En quoi peuvent donc t'avoir nui
Les innocents liens qui m'attachent à lui,
Pour qu'avec une ardeur que l'enfer seul inspire,
Tu puisses mettre ainsi tes soins à les détruire?
Dis-moi!

LE COMTE DE LERME.

Prince, je sais respecter la douleur
Qui vous rend à ce point injuste.

CARLOS.

De mon cœur
Ecarte le soupçon, mon Dieu!

LE COMTE DE LERME.

Je me rappelle
Ce que sa majesté, lorsque j'entrai chez elle,
Disait au chevalier : « Oh! combien je vous rend
» Grâces de ce qu'ici votre bouche m'apprend! »

CARLOS.

Oh!... silence! silence!

LE COMTE DE LERME.

Un bruit encore passe
De bouche en bouche : on dit le duc d'Albe en disgrâce,
Le prince Ruy Gomez du conseil renvoyé
Et le sceau du royaume au marquis confié.

CARLOS absorbé dans ses réflexions.

Et ne m'avoir rien dit!... Pourquoi donc ce mystère?

LE COMTE DE LERME.

Déjà toute la cour, prince, en lui considère
Le ministre absolu, le puissant favori.

CARLOS.

Il m'a beaucoup aimé; beaucoup! Il m'a chéri
D'un amour qu'il n'eut pas, j'en suis sûr, pour lui-même.
Il m'a prouvé cent fois cette tendresse extrême.
Mais il devait venir à préférer, un jour,
Ses frères, son pays à cet unique amour.
Une seule amitié dans cette âme si grande!
Ce n'était pas assez pour ce qu'elle demande.
Le bonheur de Carlos! c'était encor trop peu
Que ce seul but offert à cette âme de feu.
A sa vertu je sens qu'il m'offre en sacrifice.
Je ne puis l'en blâmer, je crois, sans injustice.
Ah! je n'en doute plus, il est perdu pour moi!
Mon malheur est certain!

(Il se détourne et se cache le visage.)

LE COMTE DE LERME.

Dites, cher prince, en quoi
Pourrais-je vous servir en ce moment suprême?

CARLOS sans le regarder :

Allez trouver le roi; trahissez-moi de même;
Je n'ai rien à donner.

LE COMTE DE LERME.

Ce qui peut arriver
De dangereux pour vous, vous voulez le braver?

CARLOS.

Je le perds à jamais! Et chacun m'abandonne!

LE COMTE DE LERME s'approchant de lui avec émotion et intérêt.

Songez que le péril, prince, vous environne.

CARLOS.

C'est vous qui prenez soin de me le rappeler,
Cher ami!

LE COMTE DE LERME.

N'avez-vous pour personne à trembler?

CARLOS subitement éclairé.

Grand Dieu!... quel souvenir!... ma mère!... cette lettre
Que j'avais refusé, d'abord, de lui remettre,
Que pourtant je livrai!...

(Il se promène en se tordant les mains.)

Fatal acharnement!
Pour elle aussi, n'avoir aucun ménagement...
N'est-ce pas, qu'il devait l'épargner, le barbare?

(Avec une résolution subite.)

Il faut la prévenir... Il faut qu'on la prépare...
Je cours... comte! cher comte! Oh! qui donc envoyer!...
Je n'ai donc plus personne à qui me confier!...
Dieu soit béni! J'y songe... un ami qui me reste!...
Oui, je puis tout risquer dans ce moment funeste!

(Il sort précipitamment.)

LE COMTE DE LERME le suit et le rappelle.

Prince! où courez-vous donc?...

(Il sort.)

SCÈNE QUATORZIÈME.

LA REINE, LE DUC D'ALBE, DOMINGO.

LE DUC D'ALBE.

Grande reine, à vos yeux
Si nous nous présentons....

LA REINE.

Que voulez-vous tous deux?

DOMINGO.

A votre majesté, pleins d'un zèle sincère
Qui ne nous permet pas plus longtemps de nous taire,
Nous venons révéler un grave événement
Dont votre sûreté peut souffrir grandement.

LE DUC D'ALBE.

Tandis qu'il en est temps, par cet avis, madame,
Nous voulons déjouer une odieuse trame,
Un complot qu'on avait dirigé contre vous.

DOMINGO.

Nous venons déposer ensemble à vos genoux
L'offre d'un dévouement et d'un zèle...

LA REINE avec étonnement.

Mon père,
Et vous, mon noble duc, vous permettrez, j'espère,
Que je vous fasse voir tout mon étonnement.
Eh! quoi? de votre part un pareil dévouement!
Vous, Domingo? Vous, duc?... Je sais, je vous assure,
Apprécier ce zèle à sa juste mesure.
Vous parlez d'un complot dirigé contre nous;
M'en direz-vous l'auteur?

LE DUC D'ALBE.

Madame, gardez-vous
D'un marquis de Posa dont la faveur commence;
Qui possède du roi toute la confiance.

LA REINE.

J'apprends cette nouvelle avec un vrai plaisir.
A mon avis, le roi ne pouvait mieux choisir.
Du marquis de Posa la valeur m'est connue,
Messieurs; l'on m'a de lui souvent entretenue.
Grand est son caractère et généreux son cœur,
Et, je vous l'avoûrai, plus insigne faveur
Ne peut, à mon avis, se trouver mieux placée.

DOMINGO.

Madame, nous avons tout une autre pensée.

LE DUC D'ALBE.

Ce n'est plus un secret; on sait parfaitement
Quel office cet homme ose remplir.

LA REINE.

Vraiment?
Ah! parlez! Faites-moi confidence complète.

DOMINGO.

Quand votre majesté vit-elle sa cassette
Pour la dernière fois?

LA REINE.

Comment?

DOMINGO

On vous a pris
Des objets qui pour vous avaient beaucoup de prix,
Madame, n'est-ce pas?

LA REINE.

Demande singulière !
Le fait est bien connu de ma cour tout entière.
Mais comment, au larcin dont vous avez parlé,
Le marquis de Posa se trouve-t-il mêlé ?

LE DUC D'ALBE.

Il l'est très-fort. Le prince (et j'en ai l'assurance)
A son tour, a perdu des papiers d'importance,
Et le roi les tenait, le fait est bien certain,
Lorsque le chevalier fut reçu, ce matin,
En secrète audience.

LA REINE après un moment de réflexion.

En vérité, j'éprouve
Un grand étonnement. Quoi ! soudain je me trouve
Un ennemi (jamais à lui je ne pensai !)
Et puis, tout aussitôt le mal est compensé :
J'ai deux amis de plus sans que je me rappelle
Avoir reçu jamais des preuves de leur zèle !
(Elle fixe sur tous deux un regard pénétrant.)
Loin de là. Quand j'ai su qu'on m'avait méchamment
Noircie auprès du roi, je me vis au moment
De vous... le pardonner ; à vous.

LE DUC D'ALBE.

A nous, madame ?

LA REINE.

A vous-mêmes.

DOMINGO.

A nous, duc d'Albe !

LA REINE.

Sur mon âme,
Je me réjouis fort d'avoir su me garder
De trop d'empressement, car j'allais demander,
Aujourd'hui même, au roi, de faire en ma présence
Paraître les auteurs d'une telle impudence.
Maintenant me voilà plus forte assurément :
J'ai pour garant le duc.

LE DUC D'ALBE.

Moi ! sérieusement ?

LA REINE.

Pourquoi pas ?

DOMINGO.

Renoncer à tous les bons offices
Qu'en secret nous pourrions !...

LA REINE.

En secret? vos services?

(D'un ton sérieux et fier :)

Je voudrais bien savoir, duc d'Albe, ce que vous,
Ou ce prêtre, croiriez pouvoir nous dire, à nous,
Que le roi notre époux ne doive pas connaître?
Suis-je coupable ou non?

DOMINGO.

Madame...

LE DUC D'ALBE.

Si, peut-être,
Le roi n'était pas juste? Et si, précisément,
Sa justice faisait défaut en ce moment?

LA REINE.

J'attendrai qu'en son cœur elle reprenne place.
Heureux qui peut gagner à ce qu'elle se fasse!

(Elle leur fait un salut et se retire. Ils sortent tous deux par un autre côté.)

SCÈNE QUINZIÈME.

L'appartement de la princesse d'Éboli.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, puis CARLOS.

LA PRINCESSE.

La nouvelle est donc vraie? Elle fait l'entretien
De tous les courtisans.

CARLOS entrant.

Restez! Ne craignez rien,
Princesse; je n'ai point de mauvaise pensée.

LA PRINCESSE.

Prince!... Cette surprise.

CARLOS.

Etes-vous offensée?
M'en voulez-vous encor?

LA PRINCESSE.

Prince!

CARLOS d'un ton plus pressant.

Votre courroux,
De grâce est-il toujours?...

LA PRINCESSE.

Prince, que voulez-vous?
Vous oubliez, je crois... Quel sujet vous amène?

CARLOS pressant avec vivacité la main de la princesse.

Jeune fille, ton cœur gardera-t-il sa haine?
L'amour qu'on offensa ne peut donc pardonner?

LA PRINCESSE voulant se dégager.

Prince! quel souvenir osez-vous ramener!

CARLOS.

Celui de ta bonté, de mon ingratitude.
Je sais combien, pour toi, le coup dut être rude,
Jeune fille; j'ai fait saigner ton tendre cœur;
J'arrachai de tes yeux des larmes de douleur,
De tes yeux d'ange. Oh! va! le remords me déchire...
Pourtant je ne suis pas venu pour te le dire.

LA PRINCESSE.

Prince, laissez-moi... je...

CARLOS.

Tu ne sais pas pourquoi
Je parais en ce lieu; c'est que j'ai vu dans toi
La douce jeune fille à l'âme grande et bonne;
C'est qu'à toi, tout entier, vois-tu, je m'abandonne,
Que tu me restes seule et que Carlos n'a plus
Un seul ami sur terre. Une fois tu te plus
A montrer ta bonté pour celui qui t'implore.
Et maintenant, dis-moi, veux-tu haïr encore?
Laisse-toi désarmer!

LA PRINCESSE détournant le visage.

Ne parlez pas ainsi!
Pour Dieu, prince, silence!

CARLOS.

Ah! souffre encor qu'ici
Je rappelle un moment de volupté suprême;
Et ton amour, enfant; hélas! cet amour même
Que j'ai si lâchement outragé! Laisse-moi
Faire à tes yeux valoir ce que je fus pour toi,
Ce que tu m'accordais dans tes rêves de flamme!
Qu'une dernière fois, une seule, ton âme
Consente à voir Carlos encore tel qu'un jour
Tu le vis à travers le prisme de l'amour,
Et fais encore, ah! fais pour cette image chère,
Ce que Carlos pour lui ne peut plus te voir faire!

LA PRINCESSE.

Oh! que vous vous jouez cruellement de moi,
Carlos!

CARLOS.

En pardonnant l'offense, élève-toi
Au-dessus de ton sexe! Oui, de toi je réclame,
Ce que, jusqu'à présent, n'a fait aucune femme,

Et ce que d'une femme on ne verra jamais :
Une abnégation inouie : oh! permets...
Vois-tu, c'est à genoux que je fais ma prière...
Permets qu'un seul instant je puisse voir ma mère!

(Il se jette à ses pieds.)

SCÈNE SEIZIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE MARQUIS DE POSA se précipitant dans l'appartement ; derrière lui deux officiers de la garde du roi.

LE MARQUIS hors d'haleine se jette entre Carlos et la princesse.

Ah! ne le croyez pas... Que disait-il?

CARLOS encore à genoux et d'une voix plus forte.

Au nom
De ce que vous avez de plus sacré!...

LE MARQUIS l'interrompant avec feu.

Non! non?
Vous ne l'entendrez pas! Sa raison est perdue.

CARLOS avec plus d'instance et d'une voix plus forte encore :

Conduisez-moi! ma vie en dépend.

LE MARQUIS éloignant la princesse avec violence.

Je vous tue
Si vous l'écoutez, vous!

(A l'un des officiers.)

Comte! De par le roi!

(Il exhibe l'ordre d'arrestation.)

Le prince est prisonnier.

(Carlos demeure immobile et comme frappé de la foudre. La princesse pousse un cri d'effroi et veut fuir. Les officiers sont interdits. Long et profond silence. Le marquis tremble fortement et a peine à se remettre.)

(Au prince.)

Votre épée!

(A la princesse.)

Avec moi,
Princesse, demeurez!

(A l'officier.)

Que le prince à personne
Ne parle! même à vous. L'ordre que je vous donne
Est absolu. Songez qu'il y va de vos jours,
Monsieur!

(Il dit encore quelques mots à voix basse à l'officier et se tourne vers les autres personnages.)

Et maintenant aux pieds du roi je cours
Lui dire...

(A Carlos.)

Votre altesse aussi pourra m'entendre.
Dans une heure je vais auprès d'elle me rendre.

(Carlos se laisse emmener sans donner signe d'aucun sentiment; seulement en passant devant le marquis il laisse tomber sur lui un regard éteint. Le marquis se cache le visage. La princesse cherche une fois encore à s'éloigner, le marquis la retient par le bras.)

SCÈNE DIX-SEPTIÈME.

LA PRINCESSE ÉBOLI, LE MARQUIS DE POSA.

LA PRINCESSE.

Au nom du ciel! souffrez que je quitte ces lieux!

LE MARQUIS la ramenant sur le devant du théâtre et d'un air terrible.

Malheureuse! dis-moi, que sais-tu?... Je le veux.

LA PRINCESSE.

Rien... Laissez-moi!

LE MARQUIS la ramenant toujours et d'un ton plus terrible encore.

Dis tout ce que tu viens d'apprendre!...
Parle donc!... Vainement tu voudrais te défendre;
Tu ne peux m'échapper... Je serai le premier
A qui tu l'auras dit, mais aussi le dernier!

LA PRINCESSE le regardant avec effroi.

Ciel! que voulez-vous dire? Oh! je vous en supplie,
N'allez pas me donner la mort!

LE MARQUIS tirant son poignard.

J'en ai l'envie...
Hâte-toi!...

LA PRINCESSE.

Me tuer!... Me tuer!... Vous?... Ici?
Qu'ai-je donc fait, mon Dieu?

LE MARQUIS regardant le ciel et plaçant le poignard sur la poitrine de la princesse.

Je sauve tout ainsi!
En te donnant la mort, misérable! j'arrête
Le poison que ta bouche à distiller s'apprête;
Je brise en toi le vase impur qui le contient.
Tu préparais l'orage, et le calme revient...
D'un côté, le destin de l'Espagne, et la tête
D'une femme de l'autre...

(Il reste dans la même attitude et semble hésiter.)

LA PRINCESSE qui est tombée à ses pieds le regarde fixement.

Eh bien! qui vous arrête?

Point de ménagements! Je subirai mon sort.
Frappez! j'ai mérité, je demande la mort.

LE MARQUIS laisse lentement retomber le bras, puis, après un moment de réflexion.

Ce serait lâcheté. Ce serait barbarie.
Non, non!... Oh! que du ciel la bonté soit bénie!
Il m'inspire un moyen... non, tout n'est pas perdu!

(Il laisse tomber le poignard et sort rapidement. La princesse se précipite par une autre porte.)

SCÈNE DIX-HUITIÈME.

Un appartement de la reine.

LA REINE, LA COMTESSE DU FUENTÈS.

LA REINE.

Quel tumulte au palais, comtesse, ai-je entendu?
Chaque bruit vient jeter la terreur dans mon âme.
Allez voir ce que c'est.

(La comtesse sort. La princesse Eboli se précipite dans l'appartement.)

SCÈNE DIX-NEUVIÈME.

LA REINE, LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

LA PRINCESSE respirant à peine, pâle et défaite tombe aux pieds de la reine.

Ah! du secours, madame!
Le voilà prisonnier!

LA REINE.

Eh! qui donc?

LA PRINCESSE.

Devant moi,
Le marquis de Posa, sur un ordre du roi,
L'a saisi...

LA REINE.

Qui?

LA PRINCESSE.

Le prince....

LA REINE.

Où s'égare ta tête?

LA PRINCESSE.

Et l'a fait emmener.

LA REINE.

Qui l'arrêta? répète!

LA PRINCESSE.

Le marquis de Posa.

LA REINE.

Tu rassures mon cœur.
C'est Posa! grâce au ciel!

LA PRINCESSE.

Avec cette froideur
Et ce calme profond, vous en parlez, madame!
Quoi! nul pressentiment ne vient troubler votre âme?
Vous ignorez?...

LA REINE.

Pourquoi le prince est arrêté?
Je devine aisément: quelque légèreté;
Une imprudence, assez naturelle à son âge,
A son esprit bouillant.

LA PRINCESSE.

Non... j'en sais davantage...
Non; un acte odieux que l'enfer inspira...
Plus de salut pour lui, non, madame, il mourra!

LA REINE.

Il mourra, me dis-tu?

LA PRINCESSE.

C'est moi qui l'assassine!

LA REINE.

Lui, mourir? Insensée!

LA PRINCESSE.

O justice divine!
Et pourquoi? parce que je n'ai pas deviné
Que jusqu'à cet abîme il serait amené!

LA REINE lui prend la main avec bonté.

De votre émotion vous n'êtes pas remise.
Attendez Eboli, que passe cette crise.
Reprenez vos esprits pour me raconter mieux,
Et sans m'épouvanter de ces tableaux affreux,
Tout ce que vous savez... Que voulez-vous m'apprendre?

LA PRINCESSE.

Oh! ne m'accordez pas cet intérêt si tendre,
Cette bonté du ciel! Je ne puis l'endurer.
Elle vient, comme un feu d'enfer, me dévorer.
Je ne puis plus, après une action si noire,
De mes regards impurs profaner votre gloire.
Je suis une coupable indigne de pitié.
Je prosterne à vos pieds mon front humilié.
Le remords, le mépris de moi-même m'accable.
Ecrasez, écrasez, reine! une misérable!

LA REINE.

Que vas-tu m'avouer? dis, malheureuse!

LA PRINCESSE.

Hélas!

Ange de pureté! non, vous ne saviez pas,
Aucun pressentiment ne devait vous le dire,
Que sous la jeune fille, à qui votre sourire,
Toujours, toujours allait plus confiant, plus doux,
Se cachait un démon. Il se révèle à vous.
Dans toute son horreur, vous allez le connaître:
Je... Je vous ai... volée!

LA REINE.

O Ciel!

LA PRINCESSE.

A votre maître,
Au roi, tous les papiers, je les ai remis, tous!

LA REINE.

Vous!

LA PRINCESSE.

Je vous accusai; j'eus cette audace.

LA REINE.

Vous!
Vous avez pu?...

LA PRINCESSE.

L'amour... la rage... la vengeance
Dans ma tête ont produit cet excès de démence.
Vous, vous aviez ma haine, et l'infant... je l'aimais!

LA REINE.

Parce que vous l'aimiez, quoi?

LA PRINCESSE.

Parce que j'avais
Avoué mon amour sans qu'on voulût m'entendre.

LA REINE après un moment de silence.

Oh! maintenant, il m'est aisé de tout comprendre.
Levez-vous! vous l'aimiez: vous avez mon pardon.
Oui, j'ai tout oublié. Mais, levez-vous!

(Elle lui tend la main.)

LA PRINCESSE.

Non, non!
Un horrible secret encore me déchire.
C'est toujours à genoux que je veux vous le dire.

LA REINE attentive.

Que me faut-il apprendre encor? Parlez!

LA PRINCESSE.

Le roi...
Séduite!... vos regards se détournent de moi...
Vous me rejetez... Oui... du crime abominable
Dont je vous accusai... Moi... moi! je suis coupable!

(Elle presse contre terre son visage brûlant. La reine sort. Long silence. La duchesse d'Olivarez après quelques minutes, sort du cabinet où la reine est entrée et trouve encore la princesse dans la même attitude. Elle s'approche d'elle en silence. Au bruit de ses pas la princesse se lève et entre dans un complet délire quand elle n'aperçoit plus la reine.)

SCÈNE VINGTIÈME.

LA PRINCESSE D'ÉBOLI, LA DUCHESSE D'OLIVAREZ.

LA PRINCESSE.

Ciel! Elle m'abandonne! Ah! c'en est fait de moi!

LA DUCHESSE s'approchant d'elle.

Princesse d'Éboli...

LA PRINCESSE.

Je devine pourquoi,
Duchesse, vous venez; la reine veut, sans doute,
Que je sache par vous ma sentence. J'écoute.
Hâtez-vous.

LA DUCHESSE.

De la part de la reine, je dois
Reprendre votre clé, princesse, et votre croix.

LA PRINCESSE tire une croix d'or de son sein et la remet à la duchesse.

On permettra du moins encore que je presse
De mes baisers, la main de ma chère maîtresse?

LA DUCHESSE.

Au couvent de Marie on vous fera savoir
Votre sort.

LA PRINCESSE fondant en larmes.

Oh! mon Dieu, mon Dieu! ne plus la voir!

LA DUCHESSE l'embrasse en détournant le visage,

Soyez heureuse!

(Elle sort à la hâte. La princesse la suit jusqu'à la porte du cabinet qui se referme aussitôt sur la duchesse, reste pendant quelques minutes immobile et à genoux devant cette porte et enfin se lève et s'éloigne le visage voilé.)

SCÈNE VINGT ET UNIÈME.

LA REINE, LE MARQUIS DE POSA.

LA REINE.

Enfin, marquis, votre présence
Vient mettre un heureux terme à mon impatience.

LE MARQUIS, pâle, le visage défait, la voix tremblante et, pendant toute cette scène, dans une émotion profonde et solennelle.

Dans ces lieux suis-je sûr que votre majesté
Est seule? pourrons-nous parler en liberté?
De cet appartement ne peut-on nous entendre?

LA REINE.

Personne. Mais pourquoi? que venez-vous m'apprendre?
(Elle le regarde plus attentivement et recule effrayée.)
Mais qu'est-ce donc qui peut à ce point vous troubler,
Chevalier? qu'avez-vous? vous me faites trembler.
Quelle pâleur mortelle!

LE MARQUIS.

On vous a dit sans doute...

LA REINE.

Oui, qu'on retient Carlos prisonnier. L'on ajoute
Que vous-même, marquis, l'avez fait arrêter.
Est-ce bien vrai? Je n'ai voulu m'en rapporter
Qu'à vous seul.

LE MARQUIS.

Oui c'est vrai.

LA REINE.

Vous?

LE MARQUIS.

Moi-même.

LA REINE.

J'honore
Toutes vos actions, quand même j'en ignore
Les motifs. Cependant, en cette occasion,
Je ne puis vous cacher mon appréhension.
Souffrez ce sentiment, marquis, dans une femme.
Vous jouez, je le crains, un bien gros jeu.

LE MARQUIS.

Madame,
J'ai perdu.

LA REINE.

Dieu du ciel!

LE MARQUIS.

Mais soyez sans effroi.
Tout est sauvé pour lui. Le malheur est pour moi
Et par moi.

LA REINE.

Quels aveux, ciel! allez-vous me faire?

LE MARQUIS.

Eh! qui donc me forçait, joueur trop téméraire,
Sur un dé hasardeux, de tout aventurer,

Et, même avec le ciel, d'aller me mesurer?
Quelle audace, en effet, et quelle imprévoyance!
Qui donc, sans tout savoir, ou sans être en démence,
Assurerait qu'il peut suffire à ce travail :
Diriger du destin le pesant gouvernail?
Non, non. Et, cependant, cette erreur fut la mienne...
Mais à quoi sert, de moi que je vous entretienne?
Un instant est pour moi toute une vie. Il faut
Que j'en profite encore; et qui sait si, là haut,
Celui qui tient la vie et la mesure aux hommes
De ses avares mains, au moment où nous sommes,
De ce jour ne fait pas le dernier de mes jours?

LA REINE.

Vous me parlez de Dieu? quels solennels discours!
Je ne sais pas quel sens il faut que je leur donne;
Mais à vous écouter je tremble, je frissonne.

LE MARQUIS.

Oui, qu'importe à quel prix! j'ai pu le sauver, lui.
Mais il est seulement sauvé pour aujourd'hui.
Le danger va, demain, le menacer encore.
Qu'il se presse, il le faut, qu'il parte avant l'aurore.

LA REINE.

Cette nuit?

LE MARQUIS.

Tout est prêt. Dans ce même couvent
Qui vit notre amitié s'épancher si souvent,
L'attendront des chevaux. Voici pour son voyage
Ces billets, tout mon bien. S'il fallait davantage
Vous sauriez le donner. Je renonce au bonheur
De revoir mon Carlos, et cependant, mon cœur
Avait beaucoup encore, oh! beaucoup à lui dire.
Je n'en ai plus le temps. Toutefois, je désire,
Il faut qu'il sache tout. Vous le verrez ce soir,
Madame, et c'est en vous que je mets mon espoir.

LA REINE.

Marquis, expliquez-vous! Je ne puis pas comprendre
Quel effrayant secret vous voulez faire entendre.
Qu'est-il donc arrivé? Dites-le-moi, pour Dieu!

LE MARQUIS.

Je dois encore faire un important aveu.
C'est vous qui l'entendrez, madame : la fortune
Me fit une faveur à peu d'hommes commune :
D'un roi j'aimais le fils. Dans cet ami, mon cœur
Embrassa l'univers, en rêva le bonheur.
L'âme de mon Carlos était pour moi la sphère

Où j'aimais à créer le paradis sur terre
Pour ses nombreux sujets. Mes rêves étaient beaux!
Mais, ainsi l'a voulu le ciel, à mes travaux,
Dès le commencement de cette noble tâche,
Et bien avant le temps, il faut que je m'arrache.
Bientôt il n'aura plus son Rodrigue, et l'ami
S'en remet à l'amante; oui, je dépose ici,
Dans ce cœur qui comprend et qui souffre sa peine,
Sur cet autel sacré, dans l'âme de sa reine,
Le dernier de mes legs et le plus précieux.
C'est là, lorsque la mort aura fermé mes yeux,
Qu'il pourra d'un ami recueillir l'héritage.

(Il se détourne, les sanglots étouffent sa voix.)

LA REINE.

Chevalier, d'un mourant vous tenez le langage.
Je veux l'attribuer au trouble de vos sens.
Ou bien, faut-il, pour moi, qu'il cache un autre sens?

LE MARQUIS cherche à se remettre et continue d'un ton plus ferme.

Au prince vous direz que jamais il n'oublie
Le serment que, jadis, en partageant l'hostie,
Nous nous fîmes tous deux. Moi j'ai tenu le mien
Jusqu'à la mort. Qu'il sache aussi tenir le sien.

LA REINE.

Aussi jusqu'à la mort?

LE MARQUIS.

Il faut qu'il réalise,
Oh! dites-le lui bien, une grande entreprise :
Ces rêves dans lesquels nous préparions tous deux
Un Etat qui n'aurait que des peuples heureux.
De ce divin projet l'amitié fut la mère.
Qu'il ouvre le premier cette rude carrière;
Et, qu'il l'achève, ou bien qu'il s'arrête en chemin,
N'importe! à ce travail il aura mis la main.
Des siècles passeront; alors la Providence
D'un prince tel que lui permettra la naissance;
D'un prince, comme lui sur un trône puissant;
Et de la noble ardeur que mon Carlos ressent,
Le ciel embrasera, pour cette œuvre féconde,
Le nouveau favori qu'il fera voir au monde...
Que, dans son âge mûr, il respecte toujours
Les rêves qu'il formait au printemps de ses jours.
Il entendra vanter la raison comme un guide
Bien plus sûr que le cœur : la raison est perfide;
Qu'il lui ferme le sien, ou bien il livrerait
Une divine fleur au ver qui la tuerait.

Si la sagesse humaine ose, à l'enthousiasme,
A cet enfant du ciel, adresser son sarcasme,
Que Carlos, il le faut, n'en soit pas ébranlé.
Du danger qui l'attend déjà je lui parlai....

LA REINE.

Mais où tend ce discours, chevalier, je vous prie?

LE MARQUIS.

Dites-lui bien encor qu'à ses mains je confie
Le bonheur des humains ; qu'en mourant j'ai voulu
Lui laisser ce mandat comme un ordre absolu;
Que j'ai droit d'exiger qu'il s'y montre fid le.
J'ai pu faire à l'Espagne une aurore nouvelle;
Au royaume assurer le destin le plus beau :
J'avais le cœur du roi; j'étais son fils; le sceau
Dans mes mains est encor, ma puissance est entière;
Son Albe! je l'ai fait rentrer dans la poussière...
(Il s'arrête et regarde la reine en silence pendant quelques instants.)
Vous pleurez. Je connais ces larmes, noble cœur!
Ces larmes sont encor des larmes de bonheur,
Mais vous perdrez bientôt l'espoir qui vous anime :
Tout est fini. Le sort voulait une victime.
Entre Carlos et moi je n'ai point hésité :
Au coup qui m'attendait je me suis présenté.
Ne me demandez pas d'en savoir davantage.

LA REINE.

A la fin j'entrevois le sens de ce langage,
Malheureux! Vous avez?...

LE MARQUIS.

J'ai, madame, acheté
Pour deux heures d'un soir un brillant jour d'été.
Du roi je me sépare. Auprès de lui que faire?
Suis-je l'homme qui peut le servir et lui plaire?
Sur cet aride sol ne sauraient plus fleurir
Tant de rêves si doux que j'aimais à nourrir.
Mais leur germe puissant ailleurs se développe:
Mon noble ami mûrit le destin de l'Europe.
Je lui lègue l'Espagne. Il faut se résigner
A la voir, sous la main de Philippe, saigner
Jusqu'au jour où luira cette nouvelle aurore.
Malheur sur lui pourtant; sur moi, malheur encore,
Si je m'étais trompé! si le choix que je fais
Pour la sainte entreprise, était un choix mauvais!
Mais non, c'est impossible, et ma terreur est vaine;
Je connais mon Carlos, et c'est vous-même, reine,
Vous qui me répondez de lui.

(Après un moment de silence.)
Fatal amour!
Hélas! je l'ai suivi depuis le premier jour;
J'ai vu comme il germait, comme il prenait racine.
J'aurais pu l'étouffer, alors, dans sa poitrine,
Et je ne l'ai point fait, le croyant sans danger;
Au contraire j'ai cru devoir l'encourager.
Le monde peut juger que je fus téméraire,
Mais je n'ai pas regret de ce qu'on m'a vu faire.
Mon cœur est attristé, mais il est sans remord.
Le monde, où je voyais la vie, a vu la mort;
Cet amour sans espoir, d'espoir comblait mon âme:
J'y voyais le rayon d'une céleste flamme;
J'ai voulu l'employer à faire de Carlos
Le mortel le plus pur, un grand homme, un héros.
Mon idéal manquait au monde; le langage
Manquait d'expressions pour en donner l'image;
Carlos me le devait réaliser un jour.
Il fallait avant tout qu'il comprît son amour.

LA REINE.

A votre ami votre âme à ce point s'est liée,
Chevalier, que pour lui vous m'avez oubliée.
Quand vous avez de moi fait son ange gardien,
De l'austère vertu son arme et son soutien,
Avez-vous pu penser que j'avais, de mon âme,
Banni toute faiblesse, alors que je suis femme?
Ah! lorsque notre cœur par l'amour combattu,
Tente de l'ennoblir en l'appelant vertu,
Ne saviez-vous donc pas quel danger est le nôtre?

LE MARQUIS.

Madame, ce danger peut menacer toute autre;
Vous jamais! je le jure; oui, vous le braveriez.
Est-ce que je me trompe, et que vous rougiriez
Du désir le plus noble et le plus légitime,
Du désir de créer une vertu sublime?
Lorsqu'à l'Escurial quelque peintre nouveau
Du Christ transfiguré contemple le tableau,
Dans l'extase où l'artiste à cet aspect se plonge,
A l'immortalité si pour lui-même il songe,
Qu'importe au roi Philippe? Et les célestes chants
Qu'une lyre muette enferme dans ses flancs,
Sont-ils bien à celui qui paya cette lyre,
Et, parce qu'il est sourd, défend qu'on les en tire?
Cet homme de son or acheta seulement
Le droit d'anéantir, de briser l'instrument;
Il n'a point acquis l'art d'en tirer l'harmonie,

Ni le don d'en goûter la douceur infinie...
Le sage pour sa loi prendra la vérité;
Sur l'homme au cœur aimant régnera la beauté;
On peut faire accorder l'une et l'autre puissance.
Sur ce point rien ne peut ébranler ma croyance...
Vous l'aimerez toujours?... Donnez-moi votre main...
Quelque faux héroïsme ou le respect humain,
A cet abaissement ne pourra vous conduire
Que vous n'avoueriez point l'amour qu'il vous inspire?
Me le promettez-vous, reine? vous l'aimerez
A jamais, et lui seul, dites? Vous le jurez?

LA REINE.

Pour juger mon amour, ma règle la plus sûre
Sera mon cœur; voilà tout ce que je vous jure.

LE MARQUIS retirant sa main.

Maintenant de ce monde en paix je puis sortir;
Ma tâche est à sa fin.
(Il s'incline devant la reine et veut sortir.)

LA REINE le suit des yeux en silence.

Quoi! vous allez partir?
Et sans me dire un mot, un seul mot qui m'apprenne
Si nous nous reverrons? Sera-ce bientôt?

LE MARQUIS revenant et détournant le visage.

Reine!
Oui nous nous reverrons, j'en donne ici ma foi.

LA REINE.

Je vous comprends, Posa; je vous comprends. Pourquoi
Avec moi vous conduire ainsi?

LE MARQUIS.

Je le répète:
Carlos ou moi, madame. Il fallait une tête.

LA REINE.

Non, non, c'est que le rôle, en agissant ainsi,
Vous a paru sublime et vous l'avez choisi.
Vous tenteriez en vain de me donner le change,
Je vous connais. Longtemps cette action étrange
A fait l'unique but de vos désirs de feu.
Périssent mille cœurs! il vous importe peu,
Pourvu que votre orgueil trouve à se satisfaire.
Sur ce que vous valez ce dénouement m'éclaire:
Oui vous n'avez agi que pour être admiré.

LE MARQUIS étonné, à part.

Mon cœur à cet arrêt n'était point préparé.

LA REINE après un moment de silence.

N'est-il plus de salut?

LE MARQUIS.

Non.

LA REINE.

Non? Si je le tente?
Réfléchissez encor.

LE MARQUIS.

Vous seriez impuissante.

LA REINE.

Mais ce n'est qu'à demi que vous me connaissez,
Marquis; j'ai du courage et beaucoup.

LE MARQUIS.

Je le sais.

LA REINE.

Plus d'espoir?

LE MARQUIS.

Non.

LA REINE.

Allez! mon estime est ravie
Désormais à tout homme.

LE MARQUIS dans une violente agitation se précipite à ses pieds.
(A part.)

O reine!... Que la vie
Est belle cependant! Et la quitter déjà!

(Il se lève et sort précipitamment. La reine rentre dans son cabinet,)

SCÈNE VINGT-DEUXIÈME.

L'antichambre du roi.

LE DUC D'ALBE et DOMINGO vont et viennent en silence chacun de son côté, LE COMTE DE LERME sortant du cabinet du roi, puis DON RAYMOND DE TAXIS, grand-maître des postes.

LE COMTE DE LERME.

N'a-t-on pas encor vu le marquis de Posa?

LE DUC D'ALBE.

Non.

(Le comte de Lerme veut rentrer.)

TAXIS arrivant.

Veuillez m'annoncer, Comte.

LE COMTE DE LERME.

C'est impossible
Le roi dans ce moment, monsieur, n'est pas visible.

TAXIS.

Dites que j'ai besoin de le voir un instant;
Que pour sa majesté l'objet est important.
Hâtez-vous !

(Le comte de Lerme rentre dans le cabinet.)

LE DUC D'ALBE s'approchant du grand-maître des postes.

Patience ! Il en faut, cher grand-maître.
Vous allez comme nous apprendre à la connaître.
Vous espérez en vain être reçu du roi.

TAXIS.

Comment ! Je ne pourrais lui parler ! Et pourquoi ?

LE DUC D'ALBE.

Si vous vouliez le voir il eût fallu d'avance
Au marquis de Posa demander l'audience.
Il retient prisonnier et le père et le fils.

TAXIS.

Posa ? Comment ? Très-bien ! c'est lui qui m'a remis
Cette lettre...

LE DUC D'ALBE.

Une lettre ! Ah ! vraiment ? quelle est-elle ?

TAXIS.

Qu'il voulait que je fisse arriver à Bruxelle...

LE DUC D'ALBE attentif.

A Bruxelle ?

TAXIS.

Et qu'au roi je vais livrer soudain.

LE DUC D'ALBE.

A Bruxelle ! avez-vous entendu, chapelain ?
A Bruxelle !

DOMINGO s'approchant.

Cela m'est suspect.

TAXIS.

Son visage
Quand il recommandait à mes soins ce message,
Trahissait bien du trouble et de l'anxiété.

DOMINGO.

Vraiment ? Du trouble ?

LE DUC D'ALBE.

A qui devait être porté
Cet écrit ?

TAXIS.

Il était pour le prince Guillaume.

LE DUC D'ALBE.

Chapelain! Pour Orange! On trahit le royaume!

DOMINGO.

Nul doute; cet écrit est une trahison.
De le livrer au roi vous avez bien raison,
Noble seigneur, le roi reconnaîtra ce zèle.
Vous vous êtes conduit en serviteur fidèle.

TAXIS.

Mon père, je n'ai fait que remplir un devoir.

LE DUC D'ALBE.

Vous fîtes bien.

LE COMTE DE LERME sortant du cabinet, au grand-maître des postes.

Le roi veut bien vous recevoir.

(Taxis entre.)

Le marquis de Posa n'est pas venu?

DOMINGO.

Personne
N'a pu le découvrir.

LE DUC D'ALBE.

Cette absence m'étonne.
Le marquis fait du prince un prisonnier d'Etat
Et le roi ne sait pas pourquoi cet attentat.

DOMINGO.

Le marquis n'en a pas seulement rendu compte.

LE DUC D'ALBE.

Qu'a dit sa majesté de l'évènement, comte?

LE COMTE DE LERME.

Pas un mot.

(On entend du bruit dans le cabinet.)

LE DUC D'ALBE.

Quel bruit! Paix!

TAXIS sortant du cabinet.

Comte de Lerme!

(Ils entrent tous deux.)

LE DUC D'ALBE à Domingo.

Eh quoi!
Que se passe-t-il donc?

DOMINGO

Et d'où vient tant d'effroi?
Est-ce que cette lettre aurait, par aventure?...
Duc! ceci me paraît d'un bien mauvais augure.

LE DUC D'ALBE.

C'est Lerme qu'il appelle alors qu'évidemment
Il nous sait vous et moi dans cet appartement !

DOMINGO

Notre règne est passé.

LE DUC D'ALBE.

Ne suis-je plus cet homme
Devant qui l'on ouvrait toutes les portes ? Comme
Tout est changé pour moi ! Quelle confusion !

DOMINGO s'est approché doucement de la porte du cabinet et prête l'oreille.

Chût !

LE DUC D'ALBE après une pause.

Tout se tait. J'entends leur respiration.

DOMINGO.

Le son est amorti par la tapisserie.

LE DUC D'ALBE.

Eloignez-vous ! On vient.

DOMINGO quittant la porte.

Oh ! j'ai l'âme saisie,
Je tremble, comme si, pour nous, dans ce moment,
Allait se décider un grand évènement.

SCÈNE VINGT-TROISIÈME,

LES PRÉCÉDENTS, LE PRINCE DE PARME, LE DUC DE FÉRIA, LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA, et quelques autres Grands.

LE PRINCE DE PARME.

Peut-on voir le roi ?

LE DUC D'ALBE.

Non.

LE PRINCE DE PARME.

Donne-t-il audience ?
Qui donc est avec lui ?

LE DUC DE FÉRIA.

Le chevalier, je pense.

LE DUC D'ALBE.

On l'attend.

LE PRINCE DE PARME.

Nous quittons, ces deux messieurs et moi,
Saragosse. Madrid est dans un grand effroi.
Est-il vrai ?...

DOMINGO.

Par malheur.

LE DUC DE FÉRIA.

Ce bruit dont on s'effraie?
Le prince prisonnier?

LE DUC D'ALBE.

La nouvelle est bien vraie.

LE PRINCE DE PARME.

Sur l'ordre du marquis? mais pourquoi? qu'a-t-il fait?

LE DUC D'ALBE.

Vous demandez pourquoi? Personne ne le sait.
Le marquis et le roi pourraient seuls vous instruire.

LE PRINCE DE PARME.

Sans même qu'aux Cortès on ait daigné le dire?

LE DUC DE FÉRIA.

Malheur à qui trempa dans ce crime odieux!

LE DUC D'ALBE.

Oh! oui, malheur sur lui! c'est bien ce que je veux.

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA.

Moi de même.

LES AUTRES GRANDS.

Et nous tous aussi.

LE DUC D'ALBE.

Qui veut me suivre
Aux pieds du roi?

LE COMTE DE LERME sortant du cabinet avec précipitation.

Duc D'Albe!

(Le duc d'Albe entre dans le cabinet.)

DOMINGO.

Ah! je me sens revivre.
Dieu soit loué!

LE COMTE DE LERME respirant à peine et fort ému.

Messieurs si le marquis venait,
Sa majesté n'est pas seule en son cabinet;
Elle le mandera, qu'il attende.

DOMINGO au comte de Lerme que tous les Grands entourent avec une impatiente curiosité :

De grâce,
Comte, veuillez nous dire au moins ce qui se passe!
Votre pâleur...

LE COMTE DE LERME qui veut sortir :

Ah ! c'est infernal.

LE PRINCE DE PARME et le DUC DE FÉRIA ensemble.

Quoi donc ? quoi ?

LE DUC DE MÉDINA-SIDONIA.

Et le roi que fait-il ?

DOMINGO en même temps.

Infernal ? quoi ?

LE COMTE DE LERME.

Le roi
A pleuré !

DOMINGO.

Le monarque !

TOUS en même temps et avec une extrême surprise :

Il a versé des larmes ?

(On entend une sonnette dans le cabinet, le comte de Lerme y entre.)

DOMINGO le suivant et voulant le retenir.

Comte ! un seul mot... pardon... Il part ! à nos alarmes
Il nous laisse !

SCÈNE VINGT-QUATRIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, moins LE DUC D'ALBE et LE COMTE DE LERME, LA PRINCESSE D'ÉBOLI.

LA PRINCESSE hors d'elle-même se précipite dans l'appartement.

Le roi ? Je veux parler au roi.

(Au duc de Féria.)

Vous duc, à l'instant même à lui, conduisez-moi !

LE DUC DE FÉRIA.

Personne n'est admis. Un travail d'importance...

LA PRINCESSE.

Signerait-il déjà la terrible sentence ?
On le trompe ; je veux que tout soit éclairci.

DOMINGO lui faisant de loin un signe expressif.

Princesse d'Eboli !

LA PRINCESSE allant à lui.

Vous, prêtre ! vous, ici ?
C'est bien. Précisément vous m'êtes nécessaire ;
Vous pourrez m'appuyer.

(Elle lui saisit la main et veut l'entraîner dans le cabinet.)

DOMINGO.

Moi? que voulez-vous faire?
Etes-vous bien à vous? Je pourrais en douter.

LE DUC DE FÉRIA.

Eloignez-vous! le roi ne peut vous écouter.

LA PRINCESSE.

Mais il faut qu'il m'écoute, il faut que je l'éclaire!
La vérité! Je veux qu'il la connaisse entière!
La vérité! Quand même il serait dix fois Dieu!

DOMINGO.

Vous vous exposez trop. Quittez, quittez ce lieu!

LA PRINCESSE.

Tremble devant celui qu'ici tu divinises;
Mais moi je ne crains rien.

(Au moment où elle veut entrer dans le cabinet, le duc d'Albe en sort précipitamment; ses yeux rayonnent; sa démarche est triomphante; il s'élance vers Domingo et l'embrasse.)

LE DUC D'ALBE.

Dans toutes les églises
Qu'on chante un Te Deum! A nous victoire!

DOMINGO.

A nous?

LE DUC D'ALBE à Domingo et aux autres Grands.

Entrez! Un peu plus tard je vous instruirai tous.

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

DON CARLOS.

ACTE CINQUIÈME.

PERSONNAGES DU CINQUIÈME ACTE.

Don Carlos.
Le marquis de Posa.
Le duc d'Albe.
Le Roi.
Le duc de Féria.
Le duc de Médina-Sidonia.
Le prince de Parme.
Le comte de Lerme.
Domingo.
Louis Mercado.
Le grand inquisiteur.
La Reine.
Grands d'Espagne.
Un officier des gardes.

Une salle du palais du roi, donnant par une porte grillée en fer sur une grande cour dans laquelle on voit des gardes passer et repasser.

SCÈNE PREMIÈRE.

DON CARLOS assis à une table la tête appuyée sur son bras, comme s'il dormait. Au fond de la salle quelques officiers enfermés avec lui. LE MARQUIS DE POSA entre sans que Carlos l'aperçoive et parle à voix basse aux officiers qui s'éloignent aussitôt. Il s'approche de Carlos et le regarde un moment en silence et avec tristesse; enfin, il fait un mouvement qui tire le prince de son assoupissement. Carlos se lève, aperçoit le marquis et tressaille d'effroi. Il le regarde pendant un moment d'un œil égaré et passe la main sur son front comme s'il cherchait à se rappeler quelque chose.

LE MARQUIS.

C'est moi, Carlos!

CARLOS lui donnant la main.

Ainsi tu m'accordes encore
La faveur de te voir! Ta démarche t'honore.

LE MARQUIS.

Tu peux avoir besoin de ton ami.

CARLOS.

Vraiment?
Cette pensée ici t'amène en ce moment?
Eh! bien, je suis content... oui ma joie est extrême.
Oui! tu devais pour moi rester toujours le même,
Je le savais... toujours mon ami.

LE MARQUIS.

Mais aussi,
Carlos, tu n'es que juste en me jugeant ainsi.

CARLOS.

N'est-ce pas?... Nous savons encore nous comprendre.
Oh! j'en suis bien heureux! Oui nous pouvions attendre
De ton cœur et du mien ces nobles sentimens,
Et cette bienveillance et ces ménagemens.
Si, parmi les désirs que je t'ai fait connaître,
L'un fut ambitieux, même injuste, peut-être,
Tu ne saurais y voir un motif de blâmer
Tous ceux que je pouvais bien justement former;
Car jamais la vertu n'est cruelle, inhumaine;
Elle n'est que sévère. Oh! je connais ta peine:
Ton cœur tendre a saigné, je puis le concevoir,
Quand tu te vis réduit à ce triste devoir
De parer ta victime avant de la conduire
Au sacrificateur.

LE MARQUIS.

Carlos! que veux-tu dire?

CARLOS.

C'est toi qui maintenant, sans doute, achèveras
Ce qu'il m'appartenait d'accomplir. Tu feras
Naître pour ton pays cette époque dorée
Que de moi vainement il avait espérée;
Car c'en est fait de moi... C'en est fait sans retour.
Tu l'avais bien compris; par ce terrible amour
J'ai vu dans son printemps moissonner mon génie.
Pour tes vastes projets mon cœur n'a plus de vie.
Le Ciel ou le hasard te donnèrent le roi....
Au prix de mon secret..... Le monarque est à toi. —
Te voilà son bon Ange; à présent tu peux l'être?
Pour moi plus de salut... Pour l'Espagne, peut-être.....
Non! à te condamner je me trouve impuissant.
Il n'est de condamnable, oh! mon âme le sent,
Que cet aveuglement qui pouvait me défendre
De te trouver le cœur aussi noble que tendre.

LE MARQUIS.

Je reste confondu, Carlos, en vérité!
Se peut-il? d'un ami la générosité
Se montre ingénieuse au point de rendre vaine
Toute l'habileté de ma prudence humaine!
Je vois mon édifice à présent renversé:
A ton cœur, mon ami, je n'avais pas pensé.

CARLOS.

Certes de ce destin tu l'aurais préservée,
Si tu l'avais pu faire; oui, tu l'aurais sauvée,
N'est-ce pas? Oh! pour toi mon cœur en aurait eu
Une reconnaissance éternelle, vois-tu.
Ne pouvais-je être seul à tomber dans l'abîme?
Fallait-il qu'elle fût la seconde victime?...
Mais de tant de malheur il ne faut plus parler;
Nul reproche de moi ne viendra te troubler,
Rassure-toi. D'ailleurs que t'importe la reine?
Pour elle éprouves-tu cet amour qui m'entraîne?
Et ta rude vertu peut-elle s'enquérir
Des contrariétés qu'on le force à souffrir?
Pardon, j'étais injuste.

LE MARQUIS.

Et tu l'es. Non sans doute
Pour ce reproche seul qu'en ce moment j'écoute,
S'il était mérité tous le seraient. Aussi,
Tu ne me verrais pas s'il en était ainsi.

(Il tire son porte-feuille.)

Je te rends quelques-uns des papiers que, naguère,
Tu m'avais confiés. Tiens! prends-les.

CARLOS regardant avec surprise tantôt les lettres et tantôt le marquis.

Quel mystère!

LE MARQUIS.

Dans ta main désormais ce dépôt précieux
Est plus sûr qu'en la mienne.

CARLOS.

En croirai-je mes yeux?
Ces lettres! mais le roi ne les a donc pas lues?
Ces lettres! est-il vrai qu'il ne les ait pas vues?

LE MARQUIS.

Ces lettres?

CARLOS.

Tu n'as pas tout montré?

LE MARQUIS.

D'où sais-tu
Qu'une d'elle à ses yeux seulement ait paru?

CARLOS dans le plus grand étonnement.

Est-il possible!... Lerme...

LE MARQUIS.

A pris soin de t'instruire?
C'est assez. La lumière à mes yeux vient de luire.
Qui donc pouvait prévoir?... Ainsi le comte?... Non,

Cet homme ne sait pas mentir. Il a raison :
Oui ce qui me restait de ta correspondance
Le roi l'a.

CARLOS le regarde long-temps dans un muet étonnement :

Pourquoi donc suis-je ici ?

LE MARQUIS.

Par prudence ;
Pour t'empêcher de faire encor d'une Eboli
Ta confidente.

CARLOS comme sortant d'un rêve :

Enfin, voilà tout éclairci !
Je comprends.

LE MARQUIS allant vers la porte :

Qui vient là ?

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE DUC D'ALBE.

LE DUC D'ALBE s'approche respectueusement du prince et pendant toute la scène tourne le dos au marquis.

Le roi vers vous m'envoie,
Prince, vous êtes libre,

(Carlos considère le marquis avec surprise. Silence général.)

et croyez à ma joie
De pouvoir le premier...

CARLOS les regarde tous deux avec la dernière surprise, et, après un moment de silence, s'adresse au duc :

Je me vois arrêté,
Conduit sous ces verroux, remis en liberté,
Et je n'en saurai pas les motifs ?

LE DUC D'ALBE.

Ce doit être
Par suite d'une erreur à laquelle mon maître
Fut par un imposteur entraîné.

CARLOS.

Je me voi,
Cependant, prisonnier par les ordres du roi ?

LE DUC D'ALBE.

Oui, toujours par l'effet de la même méprise.

CARLOS.

Je la déplore ; mais si le roi l'a commise
C'est à lui de venir aussi la réparer.

(Il cherche des yeux le marquis et conserve à l'égard du duc une attitude hautaine.)

Je suis le fils du roi; je ne puis ignorer
Que j'ai toujours sur moi l'œil de la calomnie.
La curiosité se fait mon ennemie.
Ce que sa majesté ne fait que par devoir,
A la faveur Carlos ne veut pas le devoir,
Ou bien si c'est ainsi que le roi veut l'entendre,
J'en appelle aux Cortès, je saurai m'y défendre....
Non, non! je ne veux pas qu'une semblable main
Me rende mon épée.

LE DUC D'ALBE.

A vos désirs, soudain,
Le roi va satisfaire, ils sont justes. Peut-être,
Prince, à son envoyé voudrez-vous bien permettre
De vous accompagner?...

CARLOS.

Je prétends demeurer
Jusqu'à ce que le roi vienne me délivrer
Ou que pour moi Madrid tout entier se soulève.
Allez! portez au roi ma réponse.

(Le duc d'Albe s'éloigne. On le voit encore pendant quelques instants s'arrêter dans la cour et y donner des ordres.)

SCÈNE TROISIÈME.

DON CARLOS, LE MARQUIS DE POSA.

CARLOS, quand le duc est sorti, s'adresse au marquis avec une curiosité et une surprise extrêmes.

Est-ce un rêve?
Parle! rends la lumière à mes esprits confus:
Est-ce que tu n'es pas ministre?

LE MARQUIS.

Je le fus,
Tu le vois.

(Allant à lui avec une extrême émotion.)

O Carlos! voilà mon œuvre faite.
Oui, tout a réussi, c'est bien, elle est complète.
Je te bénis, ô Dieu qui m'as soutenu!

CARLOS.

Toi?
Je ne te comprends pas... Quelle œuvre?... Explique-moi...

LE MARQUIS lui prenant la main:

Te voilà sauvé... libre... et moi....

CARLOS.

Parle! de grâce!

LE MARQUIS.

Et moi... moi, sur mon sein je te presse et t'embrasse,
Pour la première fois, en toute liberté.
Je le puis; c'est un droit, Carlos, que j'achetai
De tout ce que j'avais de précieux au monde.
O moment solennel! Que ma joie est profonde!
Je suis content de moi.

CARLOS.

Quel changement subit,
Etrange, ton visage en ce moment subit!
Plus fière que jamais s'élève ta poitrine,
Et d'un feu tout nouveau ton regard s'illumine!

LE MARQUIS.

Il faut nous dire adieu, Carlos.... Rassure-toi;
Garde la dignité de l'homme et jure-moi,
Quels que soient les aveux qu'ici je vais te faire,
De ne me rendre point cette heure plus amère
Par une affliction indigne d'un grand cœur...
Tu me perds... pour longtemps; et même, en son erreur,
L'insensé te dirait: pour toujours.

(Carlos retire sa main, regarde le marquis fixement et ne répond rien.)

Du courage!
J'ai compté sur ton âme et je lui rends hommage
En ne redoutant point de passer avec toi
Ces moments solennels que l'homme, avec effroi,
Appelle les derniers... Et puis, je le confesse,
En y songeant mon cœur était plein d'allégresse..
Viens, il faut nous asseoir... je me sens abattu...
Mon corps est épuisé.

(Il s'approche de Carlos qui, toujours dans une stupeur profonde, souffre machinalement que le marquis le fasse asseoir.)

Carlos! où donc es-tu?
Tu ne me réponds pas?... Eh! bien, je vais t'apprendre
En abrégeant beaucoup, ce que tu dois entendre:
Le lendemain du jour où nous pûmes tous deux,
Pour la dernière fois, au couvent des Chartreux
Nous retrouver encor, ton père en sa présence
Me fit venir; tu sais ce que fut l'audience,
Tout Madrid l'a connu; mais tu n'as point appris
Que déjà ton secret avait été surpris;
Que l'on avait trouvé tes lettres à la reine;
Que contre toi c'était une preuve certaine;
Qu'enfin j'avais tout su de la bouche du roi;
Que j'étais devenu son confident... oui, moi.

(Il se tait pour attendre une réponse de Carlos. Celui-ci persiste dans son silence.)

Oui, Carlos; c'est alors qu'en cette heure cruelle,
Ma bouche à l'amitié dut paraître infidèle:
C'est moi qui dirigeai le funeste complot
Qui t'anéantissait. Les faits parlaient trop haut.
De te justifier je perdais l'espérance.
Du monarque sur moi détourner la vengeance,
C'était le seul moyen de salut. C'est ainsi
Que pour te mieux servir je fus ton ennemi....
Tu ne m'écoute plus?

CARLOS.

Parle, parle, oh! j'écoute.

LE MARQUIS.

Jusques là sans errer j'avais suivi ma route,
Mais le subit éclat de la faveur du roi
Vint me trahir; le bruit en fut jusques à toi.
Alors n'écoutant plus qu'une fausse tendresse,
Aveuglé par l'orgueil, j'eus cette hardiesse
De poursuivre sans toi mon hasardeux projet
Et de te dérober mon dangereux secret,
A toi, Carlos! Ce fut une grave imprudence;
Je ne le vois que trop: ma faute était immense;
Ma confiance en toi fut portée à l'excès;
Pardonne mon erreur: c'est qu'alors je pensais
Trouver ton amitié robuste, inébranlable.

(Il se tait. Carlos passe de son immobilité à une violente agitation.)

Mais, ô funeste effet d'un silence coupable!
De périls supposés on alarme ton cœur:
La reine toute en sang, au palais la terreur;
L'empressement fatal de Lerme à tout t'apprendre,
Et mon silence auquel tu ne peux rien comprendre,
Tout te trouble, t'étonne, et ton cœur éperdu
Sent faiblir son courage et croit qu'il m'a perdu.
Trop généreux, trop pur pour que tu me soupçonnes,
C'est le nom de grandeur qu'à ma chute tu donnes.
Tu n'oses t'avouer mon infidélité
Que quand tu crois pouvoir en toute sûreté
Honorer ton ami même dans sa faiblesse.
Il était seul pour toi; tu vois qu'il te délaisse
Et tu vas te livrer aux bras d'une Eboli,
D'un démon, malheureux! Elle t'avait trahi!

(Carlos se lève.)

Quand je te vois, ami, courir à cette femme,
Un noir pressentiment vient traverser mon âme.
Je te suis, mais trop tard: à ses pieds je te voi;
Sur ta lèvre est l'aveu; plus de salut pour toi...

CARLOS.

Non, elle était émue.... émotion réelle...
Tu te trompes...

LE MARQUIS.

Je sens que mon esprit chancelle.
Pour sortir du danger nul secours, nul moyen;
Dans l'univers entier, rien, absolument rien!
Le désespoir me donne une rage insensée:
Une femme est par moi d'un poignard menacée!...
Un soudain changement alors se fait en moi,
Je me sens inspiré : si je trompais le roi?
Si je puis à ses yeux passer pour le coupable?
Que l'accusation soit ou non vraisemblable,
Qu'importe! elle suffit pour un roi soupçonneux;
Le mal sera toujours vraisemblable à ses yeux.
Eh bien! je l'oserai. Cette foudre subite
Surprenant le tyran peut faire qu'il hésite.
Cette hésitation est tout ce que j'attends,
Car à mon cher Carlos elle donne le temps
D'arriver à Bruxelle.

CARLOS.

Et ce projet étrange
Tu l'aurais pu?...

LE MARQUIS.

J'écris à Guillaume d'Orange
Que j'aime Elisabeth, que j'ai trompé le roi
En jetant les soupçons de cet amour sur toi;
Que, grâce au roi, je puis sans que rien me retienne,
A toute heure du jour entretenir la reine;
J'ajoute que j'ai craint d'être par toi trahi
Parce que tu surpris mon amour; qu'Eboli
En a reçu de toi la nouvelle, et, je pense,
Pour aller à la reine en faire confidence;
Qu'aussitôt je t'ai fait arrêter; mais qu'enfin
Ne pouvant réussir, j'ai formé le dessein
De chercher mon refuge à Bruxelle. La lettre...

CARLOS effrayé l'interrompant tout-à-coup :

Juste ciel! à la poste as-tu pu la remettre?
Tous les paquets en Flandre, en Brabant adressés...

LE MARQUIS.

Entre les mains du roi sont remis, je le sais,
Et Taxis a déjà, si j'en crois l'apparence,
Fait son devoir.

CARLOS.

Je suis perdu sans espérance!

LE MARQUIS.

Toi! Comment serais-tu perdu, toi?

CARLOS.

Malheureux!
Tu t'es perdu toi-même!... oui, perdus tous les deux!
Jamais, oh! non, jamais tu ne verras mon père
Couvrir de son pardon l'imposture grossière...

LE MARQUIS.

Une imposture? Eh quoi! Réfléchis: qui pourra
Carlos, l'en informer?

CARLOS le regardant fixement:

Qui l'en informera?...
Moi.

(Il veut sortir.)

LE MARQUIS.

Tu délires, reste!

CARLOS.

Ah! laisse-moi! de grâce!
Au nom du Ciel!... Je veux partir. L'heure se passe...
Il paie un assassin tandis que dans ces lieux
Je m'arrête.

LE MARQUIS.

Le temps en est plus précieux;
Nous avons à nous dire encore beaucoup. Reste!

CARLOS.

Quoi? pour qu'il mette fin à son projet funeste?
Non!

(Il veut sortir; le marquis le retient par le bras et le regarde d'un air expressif.)

LE MARQUIS.

Ecoute Carlos: as-tu vu, souviens-toi,
Ce même empressement, ces scrupules chez moi,
Lorsque pour ton Rodrigue, aux jours de notre enfance,
Ton sang s'est répandu?

CARLOS saisi d'admiration et d'attendrissement:

Céleste providence!

LE MARQUIS.

Tes jours sont à la Flandre, il faut les épargner.
Suivons notre destin: le tien est de régner,
Et le mien de mourir pour toi.

CARLOS s'élance vers lui et lui prend la main avec la plus vive émotion:

C'est impossible!
A cet acte sublime il faut qu'il soit sensible;

Il n'y pourra jamais résister.., Viens! je veux
Te conduire à mon père et, devant lui, tous deux
Nous nous embrasserons; je lui dirai : mon père!
Voilà ce qu'un ami pour son ami put faire...
Va! je l'attendrirai... son cœur n'est pas d'airain...
De son émotion tu peux être certain...
Je vois les pleurs brûlants que ses yeux vont répandre!..
Sur toi, comme sur moi son pardon va descendre!...
(Un coup d'arquebuse à travers la grille. Carlos tressaille.)
Pour qui ce coup?

LE MARQUIS.

Pour moi je pense.
(Il tombe.)

CARLOS se jette sur lui en poussant un cri de douleur :

Oh! Ciel!

LE MARQUIS d'une voix mourante :

Le roi
S'est bien hâté... j'avais encore espéré... Toi,
Songe à ta sûreté... Songe-s-y bien... Ta mère
Sait tout... Je ne puis plus... la force....

(Carlos reste comme mort sur le corps du marquis. Peu après le roi entre accompagné de ses grands. Il recule à cet aspect. Silence profond. Les grands se rangent en demi-cercle et regardent tantôt le roi, tantôt son fils. Celui-ci reste couché sans donner signe de vie. Le roi le considère muet et pensif.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE ROI, DON CARLOS, LES DUCS D'ALBE, DE FÉRIA, DE MÉDINA-SIDONIA, LE PRINCE DE PARME, LE COMTE DE LERME, DOMINGO, LES GRANDS.

LE ROI avec bonté :

Ta prière,
Mon fils, est exaucée : en ces lieux je me rends
Moi-même, et, tu le vois, suivi de tous mes grands,
Pour rouvrir ta prison.

(Carlos lève les yeux et promène ses regards autour de lui comme s'il sortait d'un songe. Il les arrête tantôt sur le roi et tantôt sur le corps du marquis et ne répond point.)

Tiens reprends ton épée.
J'ai trop tôt fait agir ma justice trompée.
(Il s'approche de lui et lui tend la main pour l'aider à se relever.)
Ta place n'est pas là mon fils; viens sur mon sein
Mes bras te sont ouverts.

(Carlos se laisse machinalement aller dans les bras du roi; tout-à-coup il revient à lui, s'arrête et le regarde fixement.)

CARLOS.

Non! tu sens l'assassin!
Je ne puis t'embrasser.
(Il le repousse, tous les grands font un mouvement)
Soyez sans épouvante,
Vous tous. Mon action est donc bien surprenante?
Ai-je levé la main contre l'oint du Seigneur?
Je n'y toucherai pas, calmez votre frayeur.
Déjà du doigt de Dieu son front porte la marque,
Ne le voyez-vous pas?

LE ROI s'en allant tout-à-coup :

Suivez votre monarque,
Messieurs!

CARLOS.

Où voulez-vous aller, sire? D'ici
Il ne faut pas sortir.
(Il le retient avec force. Sa main rencontre l'épée que le roi lui apportait. Elle sort du fourreau.)

LE ROI.

Me menacer ainsi!
Ton père!

TOUS LES GRANDS tirant leur épée :

Régicide!

CARLOS tenant le roi d'une main et son épée de l'autre :

Allons rentrez le glaive!
Que me voulez-vous, tous? Croyez-vous que je rêve,
Ou bien que le délire ait égaré mes sens?
S'il en était ainsi vous seriez imprudents
De rappeler en moi ma raison échappée,
Pour me faire sentir qu'au bout de cette épée
Je tiens les jours du roi. De grâce, éloignez-vous!
On m'irrite aisément, vous savez; sortez tous!
Ce que je puis avoir à faire avec cet homme
N'importe pas aux droits des vassaux du royaume.
Regardez seulement son bras ensanglanté;
Regardez bien... voyez!... Et puis, de ce côté,
Contemplez son ouvrage!... Oh! c'est un homme habile!

LE ROI aux grands qui se pressent autour de lui avec inquiétude :

Arrière tous! Pourquoi cette crainte inutile?
C'est mon fils. Nous allons voir à quels attentats
La nature....

CARLOS.

Ce mot je ne le connais pas!
L'assassinat! voilà le vrai mot d'ordre, sire!
Oui, de l'humanité le pacte se déchire;
Toi-même en tes Etats, toi, tu l'as déchiré.
Tu t'en moques, eh bien! Comme toi je ferai...
Convenez, en voyant ce meurtre épouvantable

Que jamais il n'en fut de plus abominable.
Dieu n'est-il pas? les rois, dans la création,
Osent-ils apporter la perturbation?
Parlez! Dieu n'est-il pas?... Depuis que sur la terre,
Par la loi de ce Dieu l'homme naît d'une mère,
Il n'en est pas un seul, pas un que le trépas
Ait plus injustement frappé... Tu ne sais pas
Quel est ton crime?.... Oh! non; cet homme, sur mon âme,
Ignore qu'il osa, comme un voleur infâme,
Par cet assassinat, ravir à l'Univers
Des jours si précieux, si nobles et si chers
Que tout son siècle et lui n'ont rien qui les compense!

LE ROI avec douceur :

Si je me suis montré trop prompt dans ma vengeance,
C'était pour toi; peux-tu me le reprocher?

CARLOS.

Quoi!
Vous ne devinez pas ce qu'il était pour moi,
Ce mort?... Aidez-le donc, messieurs, vous pouviez faire
Que sa toute science arrive à ce mystère...
Ce mort fut mon ami. Martyr de l'amitié,
Sachez-le, c'est pour moi qu'il s'est sacrifié!

LE ROI.

Oh! mes pressentiments!

CARLOS.

Ombre sanglante et chère!
Pardon si tu m'entends profaner ce mystère,
Quand ainsi je le livre à de tels confidents!
Ce vieillard qui se croit parmi les plus prudents,
Cet infaillible expert de l'homme, qu'il connaisse
Qu'un enfant s'est joué de sa vieille sagesse;
Qu'il en meure de honte et de confusion!...
Oui, sire, nous étions frères; notre union
Posait sur une base et plus noble et plus pure
Que la fraternité faite par la nature.
De sa vie il a fait toute une œuvre d'amour.
C'est par amour pour moi qu'il a perdu le jour.
Vous étiez fier d'avoir son estime, ô démence!
Il ne pensait qu'à moi. Pour moi son éloquence
Avec tant de malice et de facilité,
Trompait de votre esprit l'immense vanité.
Le dompter vous semblait une œuvre bien facile,
Quand lui faisait de vous un instrument docile
De ses vastes projets. Par prudence il voulut
Que je fusse arrêté. C'était pour mon salut

Qu'il écrivit la lettre à Guillaume d'Orange.
Il n'a jamais menti qu'en cette lettre étrange,
Dieu le sait. Il voulut m'arracher au trépas
En le cherchant lui-même... il le reçut, hélas!
Vous lui donniez déjà votre faveur entière :
Il meurt, et c'est pour moi, sire. Votre prière
Le presse d'accepter votre amitié : soudain,
Ce sceptre, ce jouet que recevait sa main
Il le rejette et meurt pour moi!

(Le roi demeure immobile, les yeux baissés. Les grands l'observent d'un air embarrassé et craintif.)

Comment donc, sire,
Ce mensonge grossier a-t-il pu vous séduire?
Certes, cet homme a dû vous estimer bien peu
Pour croire que c'était assez d'un pareil jeu.
Mais vous! son amitié vous paraît désirable,
Et vous vous contentez d'une épreuve semblable?
Non, ici vous aviez espéré vainement:
Cet homme ne pouvait être votre instrument;
Il le savait fort bien quand sa rare prudence
Vous repoussa malgré toute votre puissance.
Cette lyre si tendre eût beaucoup trop souffert.
Elle se fût brisée entre vos mains de fer...
Vous deviez le tuer.

LE DUC D'ALBE qui n'a pas perdu le roi de vue un seul instant et qui a observé avec une inquiétude visible les mouvements de sa physionomie, s'approche de lui timidement :

Rompez, je vous conjure,
Ce silence. Un regard, un mot qui nous rassure!

CARLOS.

Il ne vous voyait pas d'un œil indifférent,
Oh! non; il vous portait un intérêt bien grand,
Déjà depuis longtemps. Il eût fait davantage:
Votre bonheur, peut-être, eût été son ouvrage.
Il avait dans son cœur un si riche trésor!
Son superflu pouvait vous faire riche encor.
De son esprit sublime une seule étincelle
Eût fait de votre vie une vie immortelle,
Et vous perdez ces biens par votre faute! vous!
Et, par là même, il faut que je les perde tous!
Que pouvez-vous offrir maintenant, qui nous rende
Ce que nous attendions de cette âme si grande?

(Profond silence. Plusieurs grands détournent la vue ou se cachent le visage dans leurs manteaux)

O vous tous que je vois ici dans ce moment;
Vous que rendent muets l'horreur, l'étonnement;

A mon père, à mon roi quand je tiens ce langage
N'allez pas condamner mon généreux courage!
Regardez!... c'est pour moi qu'il a voulu mourir...
Ah ! si vos yeux encore aux pleurs peuvent s'ouvrir;
Si le sang d'un mortel coule encor dans vos veines;
Si d'un airain brûlant elles ne sont pas pleines,
En contemplant ici l'ami que j'ai perdu,
Ne me condamnez pas!

(Il se tourne vers le roi avec plus de modération et de calme.)

Vous avez attendu
Pour connaître la fin d'une telle aventure?
Oui, la scène est étrange, elle est contre nature.
Eh! bien, sire, je rends mon épée à mon roi;
Oui, c'est lui que dans vous désormais je revoi.
Maintenant sans trembler j'attends votre vengeance.
Vous avez pu tuer la plus noble existence;
Comme lui tuez-moi! Je mérite la mort,
Je ne l'ignore pas; je subirai mon sort.
Que m'importe la vie?... En ce moment suprême
Vous m'entendez ici renoncer de moi-même
Aux biens que de ce monde autrefois j'attendis.
Parmi les étrangers allez chercher un fils!
Voyez! Là sont pour moi tous les sceptres du monde.

(Il tombe sur le corps du marquis et ne prend plus aucune part au reste de la scène. On entend par intervalle dans l'éloignement un bruit confus de voix et le tumulte d'une foule. Silence profond autour du roi. Ses yeux parcourent l'assemblée, mais il ne rencontre ceux de personne.)

LE ROI.

Eh bien? Je n'entendrai personne qui réponde?
Ces visages qu'on voile et ces regards baissés...
Mon arrêt est rendu... Vous m'en dites assez...
Eux-mêmes, mes sujets prononcent ma sentence.

(Toujours le même silence. Le tumulte s'approche et devient plus fort. Un murmure s'établit parmi les grands qui se font l'un à l'autre des signes d'embarras. Le comte de Lerme s'adresse enfin à voix basse au duc d'Albe.)

LE COMTE DE LERME.

Le tocsin?

LE DUC D'ALBE bas :

J'en ai peur.

LE COMTE DE LERME de même :

Quel bruit!... Quelqu'un s'avance.

SCÈNE CINQUIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, UN OFFICIER DES GARDES.

L'OFFICIER entrant précipitamment :

Rébellion! Le roi?

(Il écarte la foule et s'avance jusqu'au roi.)

Tout Madrid est armé!
Le peuple, le soldat de fureur enflammé
Entoure le palais. On dit et l'on répète
Que du prince arrêté l'on menace la tête.
Le peuple le demande et veut le voir vivant,
Ou parle de brûler la ville dans l'instant.

TOUS LES GRANDS dans une extrême agitation :

Sauvez, sauvez le roi!

LE DUC D'ALBE au roi qui demeure calme et immobile :

Fuyez! il le faut, sire.
Le danger paraît grand. Nous ne pouvons vous dire
Ni qui porta le peuple aux armes, ni pourquoi....

LE ROI sort de sa stupeur, relève la tête et se place majestueusement au milieu d'eux :

Mon trône est-il debout? Ici suis-je le roi?...
Non, je ne le suis plus... Lâches! comme des femmes
Vous pleurez! Un enfant peut amollir vos âmes!
Oui, de m'abandonner on attend le signal,
Vous me trahissez tous!

LE DUC D'ALBE.

De ce doute fatal,
Sire....

LE ROI.

Allez vous courber là-bas! Allez! vous dis-je.
Adorez le roi jeune et brillant! moi, que suis-je?
Un débile vieillard!

LE DUC D'ALBE.

Espagnols! Nous? trahir?

(Tous se pressent autour du roi, mettent un genou en terre et tirent leurs épées. Carlos demeure seul et abandonné de tous sur le corps du marquis de Posa.)

LE ROI arrache son manteau et le jette loin de lui.

Des ornements royaux courez le revêtir,
Les voilà! mais avant que d'aller au perfide,
Foulez-moi sous vos pieds et de mon corps livide
Faites-lui son pavois!

(Il tombe sans connaissance dans les bras du duc d'Albe et du comte de Lerme.)

LE COMTE DE LERME.

Du secours! promptement!

LE DUC DE FÉRIA.

Juste ciel! quelle scène!

LE COMTE DE LERME.

Il est sans mouvement !

LE DUC D'ALBE laissant le roi entre les mains du comte de Lerme et du duc de Féria.

Portez-le sur son lit ! moi je cours, et ramène
Le calme dans Madrid.

(Il sort ; on emporte le roi et tous les grands le suivent.)

SCÈNE SIXIÈME.

DON CARLOS reste seul auprès du corps du marquis. Après quelques instants entre LOUIS MERCADO ; il regarde autour de lui avec précaution et reste un moment en silence devant le prince qui ne le voit pas.

MERCADO.

De la part de la reine
Je me présente ici. Mon nom est Mercado.
Je suis son médecin. Regardez ! cet anneau
De ma sincérité vous donne l'assurance.

(Il fait voir un anneau au prince qui persiste dans son silence.)

La reine veut vous voir ; un objet d'importance...

CARLOS.

Il n'en est plus pour moi sur terre.

MERCADO.

En la quittant
Le marquis de Posa l'a chargée...

CARLOS.

A l'instant !
Allons !

(Il veut sortir avec lui.)

MERCADO.

Prince, attendez que la nuit soit venue,
Car un poste doublé garde chaque avenue.
On ne peut aborder cette aîle du palais,
Ce serait tout risquer.

CARLOS.

Et cependant...

MERCADO.

J'allais
Vous parler d'un moyen ; le seul qu'on entrevoie.
Pour vous le proposer, Sa Majesté m'envoie.
Mais il est téméraire, étrange, aventureux.

CARLOS.

Ce moyen ? quel est-il ?

MERCADO.

Vous savez qu'en ces lieux
Une tradition depuis longtemps redite
Prétend qu'aux souterrains de ce palais, habite
L'ombre de l'empereur; que cette ombre à minuit,
Sous la robe d'un moine y vient errer. Ce bruit
A trouvé chez le peuple une entière croyance.
La garde qui, la nuit, sous ces voûtes s'avance
Y veille avec terreur. Sous ce déguisement,
Malgré le poste entier vous pourriez librement
Parcourir du palais la route souterraine
Et gagner sans péril la chambre de la reine;
Cette clé l'ouvrira. Sous cet habit sacré
Contre tout examen vous êtes assuré.
Il faut vous décider sur l'heure; le temps presse.
Le masque avec l'habit attendent votre altesse
Dans son appartement. Je pars; la reine attend
Que je lui rende compte....

CARLOS.

Et quel sera l'instant?

MERCADO.

Minuit.

CARLOS.

Je m'y rendrai, vous pouvez le lui dire.

(Mercado sort.)

SCÈNE SEPTIÈME.

DON CARLOS, LE COMTE DE LERME.

LE COMTE DE LERME.

Ah! prince, sauvez-vous! contre vous l'on conspire.
Je viens de voir le roi de fureur transporté.
Croyez que l'on en veut à votre liberté
Si ce n'est à vos jours. Ce mot doit vous suffire.
Je me suis échappé pour venir vous le dire.
Fuyez!

CARLOS.

Je m'abandonne à Dieu.

LE COMTE DE LERME.

Si j'ai compris
Quelques mots que la reine à la hâte m'a dits,
Vous deviez aujourd'hui vous enfuir à Bruxelles.
Il faut quitter Madrid sans retard; les rebelles
Secondent ce projet; à la sédition
La reine a provoqué dans cette intention.
Contre la violence encore ils vous défendent.

Au couvent des Chartreux des chevaux vous attendent,
Et si quelqu'un osait vous attaquer, voici
Des armes, prenez-les.

(Il lui donne un poignard et des pistolets.)

CARLOS.

Merci, comte, merci!

LE COMTE DE LERME.

En voyant le malheur affreux qui vous arrive,
J'ai senti dans mon âme une douleur bien vive.
On ne retrouve pas un cœur comme le sien.
Ah! vous avez les pleurs de tout bon citoyen...
Je n'en puis dire plus, prince.

CARLOS.

Comte de Lerme
Celui de qui la mort ici marqua le terme
Parmi les nobles cœurs vous plaçait.

LE COMTE DE LERME.

Permettez
Que je vous dise encor qu'il faut partir. Partez,
Cher prince, et que le Ciel bénisse ce voyage.
Des temps meilleurs viendront, mais pour vous rendre hommage
Je ne serai plus là. Daignez donc recevoir....,

(Il met un genou en terre.)

CARLOS très-ému veut le relever :

Non, ainsi devant moi je ne veux pas vous voir.
Vous m'attendrissez, comte; en ce moment funeste
Je voudrais conserver la force qui me reste.

LE COMTE DE LERME lui baisant les mains avec émotion :

O roi de mes enfants! Vous qu'ils pourront chérir!
O vous pour qui mes fils auront droit de mourir
Quand moi j'aurai déjà terminé ma carrière,
En voyant les enfants souvenez-vous du père!
Que le Ciel vous prépare un tranquille retour!
Sur le trône où s'assied Philippe deux, un jour,
A tout ce que d'un roi l'humanité réclame,
Soyez fidèle, prince, et songez que votre âme
A connu la douleur. Contre un père jamais,
Jamais, ne méditez de criminels projets.
Philippe impatient de porter la couronne
A forcé votre aïeul à descendre du trône,
Et ce même Philippe on le voit aujourd'hui
Trembler devant son fils. Songez toujours à lui,
Prince!... Allez et que Dieu veille sur vous!

(Il sort précipitamment. Carlos est sur le point de sortir d'un autre côté, mais il se retourne tout-à-coup, se jette sur le corps du marquis et le presse encore une fois dans ses bras. Puis il sort à la hâte).

SCÈNE HUITIÈME.

L'antichambre du roi.

LE DUC D'ALBE, LE DUC DE FÉRIA arrivent ensemble en conversant.

LE DUC D'ALBE.

La ville
En tous lieux maintenant offre un aspect tranquille...
Comment laissâtes-vous le roi?

LE DUC DE FÉRIA.

Très-agité,
Aux plus sombres projets visiblement porté.
Il s'est enfermé seul, à sa douleur en proie.
Quoi qu'il puisse arriver il défend qu'on le voie.
Du marquis de Posa la noire trahison
A de sa majesté confondu la raison.
Elle est méconnaissable.

LE DUC D'ALBE.

Il me faut audience.
De tout ménagement mon zèle se dispense
Après ce que je viens de découvrir.

LE DUC DE FÉRIA.

Comment?

LE DUC D'ALBE.

Un Chartreux qui s'était glissé furtivement
Dans la chambre du prince et qui faisait paraître
Un désir curieux et suspect de connaître
Jusqu'aux moindres détails de la mort du marquis,
Dans cet appartement par ma garde est surpris.
Menacé de la mort, il s'effraie, il balance,
Il parle : il a, dit-il des papiers d'importance;
Il les tient du marquis, et si, jusqu'à ce soir,
Le marquis de Posa ne s'était plus fait voir,
Il devait aussitôt au prince les remettre.

LE DUC DE FÉRIA.

Eh bien! que disent-ils?

LE DUC D'ALBE.

Une première lettre
M'apprend que don Carlos doit partir cette nuit....

LE DUC DE FÉRIA.

Eh quoi?...

LE DUC D'ALBE.

Que de Cadix il doit être conduit
A Flessingue; un vaisseau, là bas, est à l'attendre;
Et que, pour s'affranchir de notre joug, la Flandre
N'attend plus que lui seul.

LE DUC DE FÉRIA.

Dieu! quel événement!

LE DUC D'ALBE.

D'autres lettres encor disent que Soliman
De Rhode a fait sortir sa flotte, destinée
A nous combattre dans la Méditerranée.
Par de secrets traités il y serait tenu.

LE DUC DE FÉRIA.

Vraiment?

LE DUC D'ALBE.

Par ces écrits encore j'ai connu
Quel espoir à travers l'Europe tout entière
Ce chevalier de Malte a poursuivi naguère :
C'était de réunir en un commun effort,
En faveur des Flamands, tous les Etats du Nord;
Il ne voulait pas moins.

LE DUC DE FÉRIA.

Quel projet téméraire!

LE DUC D'ALBE.

Enfin l'on a saisi tout le plan de la guerre
Qui devait enlever à perpétuité
Les provinces de Flandre à notre autorité.
Rien, rien n'est oublié dans ce travail immense:
L'attaque est calculée avec la résistance;
Les forces du pays, les ressources qu'il a,
Dans le plus grand détail on les expose là,
Et tout ce qu'on peut croire au succès nécessaire:
Maximes qu'il faut suivre, alliances à faire.
Ce projet par l'enfer peut paraître inventé,
Mais il est d'un divin génie, en vérité!

LE DUC DE FÉRIA.

Un tel conspirateur, et sans qu'on le pénètre!
C'est rare.

LE DUC D'ALBE.

Ces papiers font encore connaître
Qu'au moment où le prince à partir sera prêt,
Il aura de sa mère un entretien secret.

LE DUC DE FÉRIA.

Quoi! c'est aujourd'hui même?

LE DUC D'ALBE.

A minuit. Ma prudence
A déjà tout prévu. Vous voyez quelle urgence,
Et quel mal peut causer un seul moment perdu.
Ouvrez-moi.

LE DUC DE FÉRIA.

Je ne puis. Le roi l'a défendu.

LE DUC D'ALBE.

Eh bien ! j'ouvrirai, moi. Dans ce péril extrême
Je ne crains pas d'oser...

(Au moment où il s'avance vers la porte elle s'ouvre et le roi parait.)

LE DUC DE FÉRIA.

Voici le roi lui-même.

SCÈNE NEUVIÈME.

LE ROI, LES PRÉCÉDENTS.

(Tous les personnages, effrayés à l'aspect du roi, s'écartent et le laissent respectueusement passer au milieu d'eux. Il semble être dans un rève comme un somnambule. Ses traits et sa contenance expriment encore le désordre où l'a laissé son évanouissement. Il passe lentement devant les grands et regarde chacun d'eux fixement, mais sans le remarquer réellement. A la fin il s'arrête tout pensif les yeux fixés vers la terre. Son agitation va toujours croissant.)

LE ROI.

Ce mort? Rendez-le-moi; je le veux.

DOMINGO à voix basse au duc d'Albe.

Parlez-lui.

LE ROI du même ton :

Je n'eus que son dédain, et voilà qu'aujourd'hui
Il meurt!... Qu'on me le rende! allons! qu'on obéisse!
Il faudra qu'il me juge avec plus de justice.

LE DUC D'ALBE s'approchant avec crainte :

Sire...

LE ROI.

Qui parle ici?

(Il parcourt lentement des yeux le cercle des grands !)

Vraiment! Oubliez-vous
Qui je suis? Devant moi, créature, à genoux!
Je suis encore roi. Je veux de l'esclavage!
Parce que l'un de vous m'a jeté son outrage
Me méprisez-vous tous?

LE DUC D'ALBE.

Ah! plus un mot de lui,
Sire! un autre ennemi vous menace aujourd'hui;
Au sein de vos Etats sa fureur se prépare.

LE DUC DE FÉRIA.

Le prince Don Carlos....

LE ROI.

Il eut un ami rare

Qui courut à la mort pour lui... Pour lui!... Mais moi,
S'il eût voulu m'aimer, j'en aurais fait un roi;
Oui, j'aurais avec lui partagé ma couronne....
Comme il m'a regardé, mon fils! Du haut d'un trône
On n'a pas ce regard. C'est qu'il avait compris
D'une telle amitié le véritable prix!
Sa douleur témoignait de son immense perte.
A de si grands regrets l'âme n'est pas ouverte
Quand on voit échapper un passager trésor!....
Ah! je sacrifierais pour qu'il vécut encor,
Mes royaumes de l'Inde!... O puissance suprême!
Triste pouvoir! Qu'es-tu? Toi qui ne saurais même
Etendre dans la tombe un bras pour en sortir
L'homme que par ta faute elle vient d'engloutir!
Toi qui ne saurais point réparer l'imprudence
Que tu mis à jouer une humaine existence?
Jamais! jamais un mort ne revient du tombeau.
Qui dirait maintenant de mon sort qu'il est beau?
Un homme est mort qui m'a refusé son estime!
Que me font les vivants? Un seul esprit sublime,
Vraiment libre, a paru dans tout ce siècle! eh bien
Il me dédaigne et meurt!

LE DUC D'ALBE.

Nous ne sommes plus rien
Espagnols! que la mort pour nous aussi se lève!
Même dans le tombeau, cet homme nous enlève
Le cœur du roi!

LE ROI s'assied la tête appuyée sur la main :

Pour moi que n'est-il mort ainsi!
Je l'aimais; oh! beaucoup; comme un fils. Mais aussi,
Ce jeune homme à mes yeux venait de faire luire
Un matin tout nouveau, brillant!... Qui pourrait dire
Ce que j'aurais pour lui réservé de faveur?
Il eut le seul amour qu'ait ressenti mon cœur.
Que l'Europe sur moi lance son anathème,
N'importe! Il ne peut pas, lui, me juger de même :
A sa reconnaissance il me reste des droits.

DOMINGO.

Ce charme surprenant sous lequel je vous vois....

LE ROI.

Et qui donc inspira son dévouement terrible?
Mon fils? un enfant? Non, oh non! c'est impossible!
Un Posa ne va point pour un enfant mourir.
Le feu que l'amitié dans l'homme peut nourrir,
Cette mesquine flamme était insuffisante

Pour remplir d'un Posa l'âme vaste et puissante;
Toute l'humanité l'occupait. Son amour,
C'était le monde entier dont il voulait un jour
Voir chaque peuple heureux. Pour sa noble entreprise
Un trône se présente : est-ce qu'il le méprise?
Est-ce que ce moyen est par lui rejeté?
Trahit-il à ce point sa chère humanité?
Non, je le connais mieux : me trouvant sur sa route
S'il put me repousser, ce ne fut pas, sans doute
Qu'il voulut à Carlos sacrifier un roi;
Non, c'est le vieillard seul qu'il immolait en moi,
Au jeune homme, à l'élève auquel, dans sa pensée
Il laisserait le soin de l'œuvre commencée.
Déjà l'astre du père allait en pâlissant;
A récompenser l'œuvre il était impuissant;
Pour l'aurore du fils tous deux la tenaient prête;
Oh! oui, l'on attendait l'heure de ma retraite!

LE DUC D'ALBE.

Les preuves en sont là, lisez! vous saurez tout.

LE ROI se levant :

Il peut s'être trompé! je suis encor debout...
Nature! un feu nouveau dans mes veines circule,
Merci!... Je veux livrer cet homme au ridicule;
Je veux que sa vertu soit celle d'un rêveur;
Sa mort celle d'un fou martyr de son erreur;
Je veux que ce colosse en s'écroulant écrase
Cet imprudent ami qu'il tenait en extase
Et recule le siècle au lieu de l'avancer.
Voyons comment de moi l'on entend se passer.
Pour tout un soir encor j'ai dans ma main le monde;
Je veux rendre cette heure en désastres féconde...
Je veux que sur ce sol que je vais dévaster,
Dix générations n'aient rien à récolter!
Il m'a sacrifié dans sa sagesse folle
A cette humanité dont il fit son idole,
C'est elle maintenant qui va payer pour lui!
Pour commencer brisons sa poupée aujourd'hui!
(Au duc d'Albe.)
De l'Infant qu'aviez-nous tout-à-l'heure à me dire?
Répétez! ces papiers que m'annoncent-ils?

LE DUC D'ALBE.

Sire,
Ces papiers vous diront tout ce que le marquis
Laisse comme héritage au prince votre fils.

LE ROI parcourt tous les papiers pendant que les assistans l'observent avec la plus grande attention. Après les avoir lus il les met de côté et se promène en silence :

Le grand inquisiteur! Dites que je désire
Une heure d'entretien.

(Un des grands sort. Le roi reprend les papiers, les lit de nouveau et les met de côté.)

Cette nuit même?

TAXIS.

Oui sire,
Cette nuit; et lorsque deux heures sonneront
Les chevaux au couvent tout prêts se trouveront.

LE DUC D'ALBE.

Et des gens dont je puis croire le témoignage
Ont vu qu'on y portait des objets de voyage
A l'écusson royal.

LE DUC DE FÉRIA.

Et de plus il paraît
Que la reine a pris soin d'envoyer en secret
D'importantes valeurs à des agents fidèles
Qui se seraient chargés de les rendre à Bruxelles.

LE ROI.

Et, dites-moi, l'Infant? où l'avez-vous laissé?

LE DUC D'ALBE.

Près du corps du marquis qu'il tenait embrassé.

LE ROI.

Chez la reine voit-on encor de la lumière?

LE DUC D'ALBE.

Tout est tranquille là. Plus tôt qu'à l'ordinaire
Elle a voulu ce soir se livrer au repos;
Sa suite a dû sortir. La duchesse d'Arcos
Dans un sommeil profond avait laissé la reine.

(Un officier des gardes entre, tire à part le duc de Féria et lui parle bas. Celui-ci se tourne avec étonnement vers le duc d'Albe; d'autres grands se groupent successivement autour de lui et un murmure confus s'élève.)

LE DUC DE FÉRIA, TAXIS et DOMINGO ensemble.

Vraiment!

LE ROI.

Qu'est-ce?

LE DUC DE FÉRIA.

Un récit que l'on peut croire à peine.

DOMINGO.

Deux soldats à l'instant viennent de raconter
Que... mais cela serait absurde à répéter.

LE ROI.

Dites donc!

LE DUC D'ALBE.

Que dans l'aile où la reine demeure
L'ombre de l'empereur a paru tout à l'heure
Et, d'un pas assuré, d'un air majestueux,
Pendant leur faction a passé devant eux.
Tous les gardes placés pour surveiller cette aile,
De même ont reproduit cette étrange nouvelle.
L'ombre aurait disparu, dit-on, subitement
Vers le point où la reine a son appartement.

LE ROI.

Et sous quel vêtement s'est montré le fantôme?

L'OFFICIER.

Sous celui qu'adopta l'ordre de Saint-Jérome
Que portait l'empereur au couvent de Saint-Just;
Dont il était couvert encor quand il mourut.

LE ROI.

En moine? Ces soldats ont donc connu mon père?
S'ils ne l'ont pas connu comment peut-il se faire
Qu'ils aient vu l'empereur dans ce fantôme errant?

L'OFFICIER.

Le sceptre dans sa main témoignait de son rang.

DOMINGO.

Si l'on en croit les bruits que le peuple débite,
Cette apparition quelquefois s'est produite.

LE ROI.

Et personne avec lui ne s'est entretenu?

L'OFFICIER.

Chacun par la terreur s'est senti retenu.
Les gardes se sont mis à prier; sous la voûte
Le spectre a librement continué sa route;
Ils l'ont laissé passer respectueusement.

LE ROI.

Vers le point où la reine a son appartement
Le spectre a disparu?

L'OFFICIER.

Dans l'antichambre, sire.

(Silence géneral.)

LÉ ROI se retournant vivement :

Que dites-vous, messieurs?

LE DUC D'ALBE.

Nous n'avons rien à dire.

LE ROI après quelques moments de réflexion à l'officier :

Qu'on surveille avec soin cette aîle du palais!
Placez à chaque issue un poste! Je voudrais
Dire un mot au fantôme avant qu'il disparaisse.

(L'officier sort; un page entre.)

LE PAGE annonçant :

Le Grand-Inquisiteur Cardinal.

LE ROI à sa suite :

Qu'on nous laisse!

(Le cardinal grand-inquisiteur, vieillard de quatre-vingt dix ans et aveugle, entre en s'appuyant sur un bâton et conduit par deux dominicains. Les grands lui livrent passage, se jettent à genoux devant lui et touchent le bord de sa robe. Il leur donne sa bénédiction. Tous se retirent.)

SCÈNE DIXIÈME.

LE ROI, LE GRAND-INQUISITEUR.

(Long silence.)

LE GRAND-INQUISITEUR.

Suis-je devant le roi?

LE ROI.

Vous êtes devant lui.
Oui.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Je n'y comptais plus.

LE ROI.

Je rappelle aujourd'hui
Une scène fréquente au temps de ma jeunesse :
C'est l'Infant don Philippe encore qui s'adresse,
Pour avoir un conseil à son instituteur.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Il n'avait pas besoin de conseil l'empereur,
Ce Charle, mon élève et votre illustre père.

LE ROI.

Son bonheur fut bien grand de n'en avoir que faire...
Cardinal! j'ai commis un meurtre... loin de moi
Le repos à jamais semble avoir fui.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Pourquoi
Futes-vous meurtrier?

LE ROI.

Je me voyais victime
D'un complot sans exemple et qui....

LE GRAND-INQUISITEUR.

Je sais le crime.

LE ROI.

Que savez-vous? Par qui? Quand a-t-on pu?....

LE GRAND-INQUISITEUR.

Je sais,
Voici des ans déjà, ce que vous connaissez
Depuis que le soleil a fini sa carrière.

LE ROI.

Cet homme vous était connu?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Sa vie entière
Dans nos registres saints est inscrite.

LE ROI.

Il allait
En liberté pourtant?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Le fil qui le tenait
Ne pouvait se casser quoique bien long.

LE ROI.

Cet homme
Avait pu cependant sortir de mon royaume.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Je le suivais partout.

LE ROI.

Quand on savait si bien
En quelles mains j'étais, l'on ne m'en disait rien!
Pourquoi!

LE GRAND-INQUISITEUR.

C'est moi qui vais vous prier de me dire
Pourquoi vous n'avez pas voulu mieux vous instruire
Avant de vous livrer aussi légèrement?
Vous connaissiez cet homme; un coup d'œil seulement
Vous avait fait en lui découvrir l'hérétique,
Et vous avez osé, par un caprice unique
Dérober la victime au Saint Office! Vous!
Comment donc? A ce point se joûrait-on de nous?
Si les rois à l'emploi de recéleurs descendent,
Avec nos ennemis s'il se peut qu'ils s'entendent,
(Avec les plus pervers encor!) S'il est permis
De sauver de la mort l'un de ces ennemis,
De quel droit en avoir sacrifié cent mille?

LE ROI.

Ne l'est-il pas aussi?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Défaite puérile

Il fut assassiné!... Lâchement!... Son trépas
Est un crime à nos yeux, nous ne l'excusons pas.
Ce sang, le Saint Office avait droit de l'attendre;
A notre seule gloire il devait se répandre,
Et par un assassin voilà qu'il est versé!
Cet homme était à nous; pourquoi donc, insensé!
Oser porter vos mains sur la chose sacrée?
La victime, pour nous se trouvait préparée.
Le siècle avait besoin que cet homme parût.
Le Ciel qui l'envoya sur la terre, voulut,
En couvrant son esprit d'une honte éclatante,
Confondre des mortels la raison insolente.
Je marchais à ce but et je vois en un jour
L'œuvre de bien des ans détruite sans retour!
Nous enlever cet homme est un vol manifeste.
Vos mains teintes de sang sont tout ce qui nous reste.

LE ROI.

Seule la passion put m'égarer ainsi.
Pardon!

LE GRAND-INQUISITEUR.

La passion? qui me répond, ici?
Est-ce l'Infant Philippe encore?... Quel langage?
Suis-je le seul mortel qu'ait dû refroidir l'âge?
La passion!

(Il secoue la tête avec humeur.)

Eh bien! donnez à vos Etats
La liberté de foi, si vous ne savez pas
De votre passion faire le sacrifice
Dans l'intérêt du Ciel!

LE ROI.

Je suis encor novice
Dans ces matières-là. Qu'on me laisse un moment...

LE GRAND-INQUISITEUR.

Non, non, je vous dirai mon mécontentement:
C'est pour tout votre règne une infâmante marque.
Où donc était alors Philippe? ce monarque
Dont l'âme toujours ferme avait la fixité
Qu'a dans le Ciel l'étoile, et dont la volonté
Immuable, éternelle, à nulle autre soumise,
Dans toute occasion n'agissait qu'à sa guise?
Le passé tout entier s'était-il abîmé?
Le monde, en ce moment, s'était-il transformé
Pour que vous tendissiez votre main à cet homme?
Le poison n'était-il plus poison? Ce qu'on nomme
Bien et mal, faux et vrai s'était-il confondu?
Le projet le plus vaste et le mieux entendu,

La fermeté de l'homme et sa persévérance
Ne seront donc plus rien, s'il faut qu'une imprudence,
Un caprice de femme ait, en quelques instants,
Pu briser une loi qu'on suivit soixante ans?

LE ROI.

C'est que dans son regard j'ai lu, j'ai lu sans cesse.
Pardonne ce retour à l'humaine faiblesse.
Le monde vers ton cœur a cet accès de moins:
De son charme tes yeux ne sont plus les témoins.

LE GRAND-INQUISITEUR.

D'un homme tel que lui que pouviez-vous attendre?
Quel langage nouveau pouvait-il faire entendre
Que vous n'ayez prévu? Connaissez-vous si peu
Ce qu'est l'enthousiasme et ce désir de feu
Qui veut créer toujours? Cet orgueilleux langage,
Dont ces réformateurs du monde font usage,
Pour la première fois l'entendiez-vous parler?
Si devant quelques mots votre foi put crouler,
De quel front, répondez! livrâtes-vous aux flammes
En signant leur arrêt, ces innombrables âmes
Que leur foi chancelante à la mort fit marcher
Et qui pour moins d'erreurs montèrent au bûcher!

LE ROI.

Je désirais un homme, il m'était nécessaire.
Ce Domingo....

LE GRAND-INQUISITEUR.

Chercher un homme! Eh! pourquoi faire?
Les hommes sont pour vous des nombres, rien de plus.
Vraiment, de mon emploi vous me voyez confus:
De l'art de gouverner faut-il que je redise
Les premiers éléments à cette tête grise?
Que le Dieu de la terre apprenne à se priver
De ce que sur la terre il ne doit pas trouver!
De tendres sentiments si vous cherchez l'échange,
Vous vous reconnaissez des égaux et tout change;
Alors quels sont les droits que vous pourriez avoir
Que n'ait pas votre égal? Je voudrais le savoir.

LE ROI se jetant dans un fauteuil:

Je comprends ma faiblesse et ma triste nature,
Hélas!... Tu voudrais donc forcer la créature
A faire ce que seul le Créateur ferait!

LE GRAND-INQUISITEUR.

Sire! ce n'est pas moi que l'on abuserait:
Je lis dans votre cœur une espérance vaine:
Vous voulez secouer le poids de notre chaîne,

Vous la trouvez gênante et vous avez songé
A marcher libre, seul.
(Il s'arrête; le roi garde le silence.)
Mais notre Ordre est vengé.
Soyez reconnaissant : l'Eglise se contente
De punir comme fait une mère indulgente :
Elle vous laissera comme seul châtiment
D'avoir choisi contre elle aussi légèrement.
Mais que pour l'avenir la leçon vous suffise,
Et revenez à nous, revenez à l'Eglise!
Si je ne paraissais maintenant devant vous,
Oh! par le Dieu vivant j'en jure! devant nous
Demain vous paraissiez, vous!

LE ROI.

Trêve à ce langage,
Prêtre! modère-toi! Ta parole m'outrage.
Je ne veux l'endurer plus longtemps, par le Ciel!

LE GRAND-INQUISITEUR.

A quoi bon évoquer l'ombre de Samuël?...
J'avais formé deux rois pour l'Espagne; ma vie,
Je l'espérais du moins, avait été remplie;
J'ai cru mon édifice avec force étayé,
Et j'aurai, je le vois, vainement travaillé!
Don Philippe lui-même est venu tout détruire!...
Et maintenant, pourquoi m'avoir appelé, sire?
Qu'ai-je à faire? parlez! et ne me forcez pas
A reprendre avec vous de semblables débats.

LE ROI.

Il est une œuvre encor que de toi je réclame
Et tu pourras partir, j'aurai calmé ton âme.
Oublions le passé; faisons la paix, veux-tu!
Réconcilions-nous!

LE GRAND-INQUISITEUR.

Quand Philippe abattu
Devant la Sainte Eglise aura courbé la tête.

LE ROI.

Mon fils à la révolte en ce moment s'apprête.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Que résolvez-vous?

LE ROI.

Rien... ou tout.

LE GRAND-INQUISITEUR.

Que faut-il voir
Dans ce dernier mot?

LE ROI.

Si je n'ai pas le pouvoir
De le faire mourir, qu'il s'échappe!

LE GRAND-INQUISITEUR.

Eh! bien, sire?

LE ROI.

Eclaire-moi! Sais-tu quelque chose à me dire;
Est-il quelque croyance ou quelque saint avis
Qui puisse autoriser l'assassinat d'un fils?
Parle!

LE GRAND-INQUISITEUR.

Pour apaiser l'éternelle justice
Le fils de Dieu lui-même a souffert le supplice.

LE ROI.

Forceras-tu l'Europe entière à se ranger
De cette opinion?

LE GRAND-INQUISITEUR.

On va la partager
Partout où de la Croix on révère l'emblême.

LE ROI.

J'offense la nature; oseras-tu de même,
Dis! imposer silence à son cri menaçant?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Devant la Foi, ce cri doit rester impuissant.

LE ROI.

Comme juge, en tes mains je remets ma justice;
Puis-je m'en dessaisir?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Laissez-moi cet office.

LE ROI.

C'est mon seul fils. Pour qui vais-je avoir récolté?

LE GRAND-INQUISITEUR.

Pour le Néant plutôt que pour la Liberté.

LE ROI.

L'espoir du même but tous les deux nous anime,
Viens!

LE GRAND-INQUISITEUR.

Où donc?

LE ROI.

De mes mains recevoir la victime.

(Il l'emmène.)

SCÈNE DERNIÈRE.

La chambre de la reine.

DON CARLOS, LA REINE, puis LE ROI avec sa suite.

(Carlos revêtu d'une robe de moine et le visage couvert d'un masque qu'il ôte dans ce moment. Il porte son épée nue sous le bras. Il est nuit. Il s'approche d'une porte qui s'ouvre. La reine en déshabillé et portant un flambeau, sort. Carlos met un genou en terre devant elle.

CARLOS.

Elisabeth !

LA REINE fixant sur lui un regard plein de tristesse :

Ainsi nous retrouver ! hélas !

CARLOS.

Il le faut.

(Silence.)

LA REINE.

Levez-vous, Carlos ! et n'allons pas
Amollir notre cœur. Cette ombre grande et chère
De nos pleurs impuissants ne peut se satisfaire.
Il faut garder les pleurs pour de bien moindres maux.....
Il s'est sacrifié... C'était pour vous, Carlos.
Il a donné, pour vous, sa précieuse vie ;
Pour que la vôtre, hélas ! ne vous fut point ravie.
Son sang pour un fantôme aurait-il donc coulé ?
J'ai répondu de vous : il est mort consolé.
Lorsque pour vous, Carlos, à ce point je m'engage,
Est-ce vous qui feriez mentir mon témoignage ?

CARLOS avec enthousiasme :

Va ! je t'élèverai, Rodrigue, un monument
Tel que jamais un roi n'en eut, assurément !
Je veux qu'un paradis fleurisse sur ta cendre !

LA REINE.

Ce langage est celui que j'avais droit d'attendre.
Cette grande pensée était celle qu'il eut ;
Pour qu'elle prospérât il est mort. Il voulut
Que j'assurasse, moi, sa volonté dernière,
Et je veux obéir à sa sainte prière,
J'en ai fait le serment, je vous en avertis.
Celui que nous pleurons, en mes mains a remis
Un autre legs encore... il reçut ma promesse
Que je me dévouerais au dépôt qu'il me laisse.
Ce dépôt... Eh ! pourquoi ne pas le publier ?
C'est vous. Sur son Carlos il m'a dit de veiller.
Je brave l'apparence et méprise le blâme ;
D'un véritable ami j'aurai la grandeur d'âme.
Mon cœur veut désormais se montrer au grand jour.

C'est du nom de vertu qu'il nommait notre amour;
Eh bien! je veux l'en croire, et d'une crainte vaine
Il faut que libre enfin....

CARLOS.

Oh! n'achevez pas reine!
J'ai fait un rêve long et pénible : j'aimais.
Mais le réveil enfin est venu. Désormais
De notre souvenir que le passé s'efface...
De mes lettres il faut anéantir la trace.
Les vôtres, les voici. Je ne ferai plus voir
Tous ces emportements nés de mon désespoir.
C'en est fait maintenant : une plus pure flamme
A ce coupable amour succède dans mon âme;
Ma passion est morte, et désormais, mon cœur
D'aucun désir mortel n'éprouvera l'ardeur.

(Après un moment de silence il lui prend la main.)

C'est pour te dire adieu que me voici, ma mère.
A la fin je le vois qu'il existe sur terre
Un bien, plus digne objet de mon ambition,
Et plus noble, plus grand, que ta possession.
A ma vie indolente une nuit est venue
Donner un cours rapide, une marche inconnue,
Et la maturité de l'homme à mon printemps.
Désormais je n'ai pas de soins plus importants
Que de penser à lui. Ma moisson tout entière
Est faite.

(Il s'approche de la reine qui se cache le visage.)

N'avez-vous rien à dire, ma mère?

LA REINE.

De mes larmes, Carlos, n'allez pas vous troubler.
Je les empêcherais vainement de couler.
J'admire, croyez-moi, votre noble conduite.

CARLOS.

Du nœud qui nous liait vous fûtes seule instruite;
Ce titre vous suffit pour rester à mes yeux
Ce que dans l'univers j'ai de plus précieux,
Je ne puis vous donner mon amitié, madame;
Pas plus que je n'aurais, hier, à toute autre femme
Pu donner mon amour. Mais la veuve du roi
Demeurera toujours un bien sacré pour moi
Si, sur ce trône, un jour, me place un Ciel prospère.

(Le roi accompagné du grand-inquisiteur et des grands paraît dans le fond du théâtre sans être aperçu ni de Carlos ni de la reine.)

Je vais quitter l'Espagne et sans revoir mon père.
Dans ce monde, du moins, je ne veux plus le voir.
Le mépris est de moi tout ce qu'il peut avoir.
Désormais la nature est morte dans mon âme...

Rendez-lui son épouse, il perd un fils, madame;
Retournez au devoir. Je vais briser les fers
De peuples opprimés que l'on sait m'être chers.
Madrid me reverra mais ceint de la couronne,
Ou Carlos aujourd'hui pour jamais l'abandonne...
Madame, maintenant recevez mes adieux.
(Il l'embrasse.)

LA REINE.

O Carlos que pour moi vous êtes rigoureux :
Non, à tant de vertu je ne puis pas prétendre;
Seulement je l'admire et je sais vous comprendre,

CARLOS.

Oui je me trouve grand : je vous tiens dans mes bras
Elisabeth, pourtant je ne balance pas.
Hier encore la mort, terrible, menaçante
A m'arracher d'ici fût restée impuissante :
(Il s'éloigne d'elle.)
C'en est fait ! quel qu'il soit je puis braver mon sort :
Vous étiez dans mes bras et je suis resté fort !...
Silence ! Entendez-vous?
(Une heure sonne.)

LA REINE.

C'est la cloche cruelle
Dont maintenant le son aux adieux nous appelle.

CARLOS.

Eh ! bien, ma mère ! Adieu !... C'est de Gand que viendra
Ma première dépêche. Enfin l'on connaîtra
Et nos relations et pourquoi leur mystère.
Je veux avec Philippe une franchise entière;
Entre nous désormais rien de mystérieux.
Vous d'un monde méchant vous braverez les yeux....
A mon dernier mensonge aujourd'hui je me livre.
(Il veut prendre son masque, le roi s'avance entre eux.)

LE ROI.

Au dernier; tu l'as dit.
(La reine s'évanouit.)

CARLOS se précipite et la reçoit dans ses bras :

Elle a cessé de vivre?
Ciel et terre ! O mon Dieu !

LE ROI calme et froid au grand-inquisiteur :

Cardinal ! c'est ici
Que finit mon devoir, faites le vôtre aussi !
(Il sort.)

FIN DE DON CARLOS.

[illegible], il perd un fils, madame,
[illegible] je vais briser les fers !
[illegible]
Madrid me reverra [illegible] de la couronne,
Ou Carlos aujourd'hui pour jamais l'abandonne...
Madame, maintenant recevez mes adieux.

(Il s'éloigne.)

LA REINE.

O Carlos que pour moi vous êtes généreux!
[illegible]
[illegible]

CARLOS.

[illegible] je vous tiens dans mes bras
Isabelle, pourquoi je ne baiserai pas.
[illegible] la mort, terrible, menaçante
A m'arracher [illegible]...

(Il s'éloigne d'elle.)

C'en est fait ! quel qu'il soit je puis braver mon sort ;
Vous dans [illegible] bras et je suis resté fort !...
Silence! Entendez-vous!

(On entend [illegible])

[illegible]

[illegible]

Seul maintenant [illegible] aux adieux nous appelle

CARLOS.

Eh bien, ma mère! Adieu !... C'est de Gand que viendra
Ma première dépêche. Enfin l'on connaîtra
Et nos relations et pourquoi leur mystère.
[illegible] Philippe [illegible] entière ;
Entre nous désormais rien de mystérieux
[illegible] d'un monde [illegible] vous braverez les yeux...
A mon dernier mensonge aujourd'hui je me livre.

(Il va prendre son masque, le roi s'avance entre eux.)

LE ROI.

[illegible] dernier [illegible] dit.

(La reine s'évanouit.)

[illegible]

[illegible]

C'est [illegible] !

(Le Roi [illegible])

Cardinal ! c'est ici
Que [illegible] mon devoir, faites le vôtre aussi.

(Rideau.)

Fin de Don Carlos.

